



"My subject is Haïti, the Black Republic" : l'expérience haïtienne des militants noirs-américains (1804-1893)

Claire Bourhis-Mariotti

► To cite this version:

Claire Bourhis-Mariotti. "My subject is Haïti, the Black Republic" : l'expérience haïtienne des militants noirs-américains (1804-1893). Histoire. Université Paris Diderot (Paris 7) Sorbonne Paris Cité, 2013. Français. [⟨NNT : 2013PA070054⟩](#). [⟨tel-01455099⟩](#)

HAL Id: tel-01455099

<https://hal.science/tel-01455099v1>

Submitted on 3 Feb 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

THÈSE

Pour obtenir le grade de Docteur de l'Université

Discipline : Civilisations des pays anglophones

Madame Claire FANUEL BOURHIS-MARIOTTI

« My subject is Haiti, the Black Republic » ;

l'expérience haïtienne des militants noirs-américains (1804-1893)

Sous la direction de Madame Marie-Jeanne ROSSIGNOL, Professeure des Universités,

Présentée et soutenue publiquement le vendredi 7 juin 2013 devant le jury composé de :

Madame Nathalie DESSENS	Professeure à l'Université de Toulouse 2-Le Mirail	Examinatrice
Madame Hélène LE DANTEC-LOWRY	Professeure à l'Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3	Rapporteur
Madame Claire PARFAIT	Professeure à l'Université Paris 13	Rapporteur
Monsieur Allan POTOFSKY	Professeur à l'Université Paris Diderot	Président
Madame Marie-Jeanne ROSSIGNOL	Professeure à l'Université Paris Diderot	Directrice

Remerciements

Je tiens tout d'abord à adresser mes plus sincères et chaleureux remerciements à Madame Marie-Jeanne Rossignol, qui, plus de douze ans avant de me faire l'honneur d'accepter de diriger ma thèse, a été mon premier professeur de civilisation américaine au sein de l'U.F.R. d'Études Anglophones de l'Université Paris Diderot – mieux connue alors sous le joli nom de « Charles V » – et m'a donné non seulement l'envie de devenir enseignant-chercheur, mais aussi le goût des études américaines et de la recherche en histoire. Je n'ai pas de mots assez forts pour lui exprimer toute ma reconnaissance pour ces quatre années de collaboration intenses, pour sa patience, ses encouragements, son soutien, sa très grande disponibilité, ses conseils avisés, ses relectures pointilleuses abondamment annotées, ses remarques toujours très justes et pertinentes, nos innombrables échanges, que ce soit par courriel, jusqu'à des heures parfois indues, ou de vive voix, autour d'un café, d'un sandwich ou d'un repas.

Je suis très honorée de la composition de mon jury de thèse, et tiens ainsi à exprimer toute ma gratitude envers Mesdames Nathalie Dessens, Hélène Le Dantec-Lowry, Claire Parfait, et Monsieur Allan Potofsky, qui ont accepté de lire et évaluer mon travail.

Étant depuis septembre 2005 PRCE d'anglais au sein du Département de géographie et d'histoire de l'U.F.R. Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Cergy-Pontoise, il est évident que sans le soutien de François Pernot, Directeur de l'U.F.R. de 2007 à 2012, je n'aurais jamais pu envisager de faire cette thèse. Avec les membres du Conseil, il m'a en effet généreusement accordé le financement de trois décharges consécutives de service pour thèse – trois décharges qui m'ont apporté un allègement de service d'enseignement salubre. Au-delà du Directeur compréhensif, je remercie aussi le collègue historien et ami qui m'a toujours accordé sa confiance et m'a encouragée à me lancer dans ce travail de longue haleine. Je tiens également à remercier l'actuelle Directrice de cette même U.F.R., Madame Sylvie Brodziak, ainsi que son adjoint, Monsieur Jean-Claude Lescure, et les actuels membres du Conseil, pour avoir généreusement accepté de prendre en charge une grande partie des frais de reprographie de la présente thèse.

Mes plus vifs remerciements vont naturellement à mon laboratoire de recherche, le LARCA, et à l'École Doctorale 131 de l'Université Paris Diderot, pour avoir pris en charge une partie des frais de reprographie de cette thèse, et pour avoir bien voulu subventionner plusieurs missions en France, en Europe et aux États-Unis, me permettant ainsi de communiquer lors de colloques et congrès – des occasions uniques au cours desquelles j'ai pu exposer mes travaux à des chercheurs aguerris, dont les suggestions et réactions m'ont permis de progresser dans ma réflexion. Je remercie aussi le LARCA pour avoir subventionné les achats de plusieurs ouvrages onéreux de sources secondaires, mais aussi certaines sources primaires, indispensables à ma réflexion et à la rédaction de ma thèse, et notamment l'achat des microfilms des archives diplomatiques de Frederick Douglass. Je tiens également à exprimer mes plus sincères remerciements à Mesdames Claire Tirefort, responsable du Centre de Ressources documentaires de l'U.F.R. d'Études Anglophones Charles V (un centre qui a malheureusement disparu à l'été 2012), et Natacha Leclercq, responsable de la documentation électronique au Service Commun de la Documentation de l'Université Paris Diderot, grâce à l'aide desquelles j'ai pu avoir accès, pendant quelques mois, à la très précieuse base de données READEX, indispensable à l'écriture de plusieurs chapitres de cette thèse. Toute ma gratitude va également à Mark J. Duffy, Directeur des Archives de

l'ÉgliseÉpiscopale d'Austin, au Texas, pour m'avoir autorisée à examiner les archives du Révérend James Theodore Holly. Je remercie chaleureusement pour leur temps et leur grande efficacité, les archivistes de l'ÉgliseÉpiscopale et particulièrement Sarah Dana, qui m'ont réservé un merveilleux accueil au sein des Archives d'Austin, et ont eu la gentillesse de me consacrer trois jours entiers en avril 2012, au cours desquels ils ont mis leur très grand professionnalisme et toute leur expérience au service de ma thèse. Je garde un souvenir inoubliable de ces quelques jours, pour lesquels je remercie également l'Institut des Amériques, dont le Groupe de Travail Recherche a bien voulu m'accorder une Aide à la Recherche Doctorale, sans laquelle ce déplacement n'aurait pu avoir lieu.

Il aurait été parfaitement inenvisageable de me lancer dans ce travail de thèse sans le soutien et l'amour de ma famille et de mes amis. Je remercie du fond du cœur mes parents, Laura et Didier Fanuel, pour avoir toujours cru en moi, pour m'avoir transmis leur rigueur (voire leur perfectionnisme), leur amour du travail bien fait ; mais aussi, de façon plus terre-à-terre, pour l'amour qu'ils me témoignent tous les jours, eux qui ont toujours accepté – qu'ont toujours été heureux, en réalité – de garder les enfants quelques heures ou quelques jours, pour me permettre de travailler, de rédiger sereinement, ou d'effectuer mes déplacements à l'étranger dans les meilleures conditions. Un grand merci également à ma belle-mère, Marie-Jeanne Bourhis, pour avoir gentiment et généreusement fait plusieurs fois le déplacement en T.G.V. depuis Bordeaux pour venir garder les enfants. Mille mercis à mon « petit » frère François, notamment pour son soutien « technique » – je pense ici au dépannage informatique – ; merci d'avoir répondu à mes appels au secours à toute heure du jour et de la nuit, weekends, vacances et jours fériés inclus !

Je souhaite aussi remercier ma fidèle amie et collègue angliciste Catherine Marshall, pour ses conseils bienveillants, son soutien permanent, et son amitié : je n'oublierai jamais cette studieuse semaine de mars 2010 passée sur les plages du débarquement, avec nos trois filles et alors que je n'étais qu'à quelques semaines d'accoucher de mon fils, Catherine retravaillant un article, et moi-même planchant sur mon premier chapitre.

Je voudrais également remercier tous mes amis feucherollais pour leur soutien et leur aide, notamment logistique, pendant ces quatre années de thèse : Katell, Jean, Stéphanie, Laurent, Caroline, Patrick, Valérie, et Yann (j'en oublie sûrement, qu'ils veuillent bien me pardonner !), pour avoir emmené ou récupéré mes enfants chez la nounou, à la garderie, à la sortie de l'école, ou à la danse, les jours où j'étais retenue par une journée d'étude ; pour m'avoir accompagnée à l'aéroport ; pour m'avoir aidée à apprivoiser le logiciel WORD ; ou encore pour avoir contribué à me changer les idées en se joignant à ma petite famille pour des soirées « tarot » au coin du feu... Je voudrais qu'ils sachent combien je leur suis reconnaissante de m'avoir ainsi entourée et facilité la vie.

Je remercie mes enfants, Naelle et Corentin, d'avoir accepté de naître et/ou de grandir avec ma thèse ; je les remercie du fond du cœur d'être ce qu'ils sont : des enfants fabuleux, compréhensifs et aimants.

Enfin, les mots me manquent pour remercier mon époux, Nicolas, pour son amour et son soutien (dans absolument tous les sens du terme !) indéfectibles, ses encouragements, sa compréhension, sa sagesse, sa grande patience, aussi.

Je souhaite ainsi dédier cette thèse à mon époux, mes enfants, mes parents, mais aussi ma grand-mère paternelle, Edwige Fanuel, qui a toujours accordé une importance particulière et un intérêt sincère à mes études, et ma regrettée grand-mère maternelle, Hélène Dutheil – elle était certes convaincue que je serais « la prochaine Christine Ockrent », mais je sais qu'elle aurait été fière de pouvoir lire cette thèse.

Table des matières

Remerciements	3	
Table des matières	5	
Introduction	7	
Partie I : La tentation haïtienne : l'émigrationnisme noir, entre colonisation et abolition . 53		
Chapitre 1 : L'émigration volontaire des Noirs-Américains vers Haïti dans les années 1820 : une alternative aux projets de l'American Colonization Society..... 55		
I. La colonisation comme réponse à l'épineuse question du « vivre-ensemble »	57	
II. Les premières tentatives d'émigration vers Haïti dans les années 1820.....	73	
III. Le bilan mitigé de la première tentative d'émigration des Noirs-Américains vers Haïti	89	
Chapitre 2 : Vers une identité noire diasporique : Haïti à la confluence de l'émigrationnisme et de la « nationalité noire », 1830-1855		99
I. Le renouveau de l'abolitionnisme dans les années 1830 : le rôle des militants noirs-américains dans la radicalisation du mouvement et le rejet de la colonisation.....	101	
II. Du rejet de la colonisation à la rémanence de l'inavouable tentation émigrionniste : les balbutiements du mouvement pour une émigration « choisie »	112	
III. L'apogée du mouvement émigrionniste et l'émergence du concept de « nationalité noire » .	128	
Chapitre 3 : La seconde tentative d'émigration organisée vers Haïti : James Theodore Holly, James Redpath, et le mouvement émigrionniste noir, 1855-1862.		147
I. La « Mission Haïtienne » de James Theodore Holly.....	149	
II. James Redpath et la proposition haïtienne	171	
III. De l'échec de la seconde vague d'émigration en Haïti au relatif succès de la Mission Haïtienne de James Theodore Holly	199	
Epilogue : Haïti, un rêve américain ?	209	
Partie II : Haïti partenaire réticente des projets Républicains : du Président Abraham Lincoln au Ministre Résident Frederick Douglass.....		211
Chapitre 4 : La colonisation, <i>doppelgänger</i> de l'émancipation : le projet haïtien d'Abraham Lincoln		213
I. Lincoln, de l'Illinois à la Maison Blanche : une lente évolution sur la question de l'esclavage et des droits des Noirs ?	215	
II. La reconnaissance d'Haïti : instrument de la colonisation ?.....	229	
III. La colonisation de l'Île à Vaches : l'expérience haïtienne d'Abraham Lincoln.....	242	
Chapitre 5 : Des diplomates noirs en Haïti, Frederick Douglass à Santo-Domingo : l'émergence d'Haïti au centre des préoccupations stratégiques de l'Amérique de la Reconstruction		273
I. Haïti disparaît des préoccupations des Noirs-Américains : la Reconstruction et l'espoir de l'égalité aux États-Unis	275	
II. Des diplomates noirs en Haïti	295	
III. Frederick Douglass et l'annexion manquée de Santo Domingo	317	

Chapitre 6 : L'expérience haïtienne diplomatique de Frederick Douglass entre conflit politique et conflit personnel.....	335
I. Une nomination contestée dans un contexte particulier : l'Amérique impérialiste face à Haïti ravagée par la guerre civile	337
II. Le diplomate Frederick Douglass manque de discernement dans son analyse de la situation locale et de sa propre mission	351
III. L'affaire du Môle Saint Nicolas : un échec cuisant aux effets dévastateurs pour la carrière politique de Frederick Douglass	370
Epilogue : L'Atlantique Noir de Frederick Douglass	395
 Partie III : Le pavillon haïtien de l'exposition universelle de Chicago, lieu de renaissance du militantisme noir-américain	401
 Chapitre 7 : Quand Haïti vint aux Noirs-Américains : Haïti à l'exposition universelle de Chicago de 1893	403
I. L'exposition universelle de Chicago	405
II. À la recherche du pavillon haïtien : un pavillon invisible ?	414
 Chapitre 8 : Du Môle Saint Nicolas à Chicago : Frederick Douglass, pierre angulaire de la relation particulière entre Haïti, les États-Unis, et la communauté noire-américaine	431
I. Frederick Douglass, Hyppolite et l'affaire du Môle Saint Nicolas : à l'origine de la mise à l'écart du pavillon haïtien	432
II. Premier Commissaire du pavillon haïtien à l'exposition universelle de Chicago : l'expérience américaine de Douglass... l'Haïtien ?	449
 Chapitre 9 : L'exposition universelle de Chicago et le renouveau du militantisme noir-américain	471
I. The Reason Why : un pamphlet qui reflète la ségrégation et les préjugés raciaux bien ancrés dans la société américaine de la fin de siècle	473
II. Le « Congrès sur l'Afrique »	498
III. Le Jubilé des Gens de Couleur et le discours oublié de Frederick Douglass	509
Epilogue : Le nouvel engagement militant de Frederick Douglass et la naissance du panafricanisme .	525
 Conclusion	529
 Annexes	539
 Bibliographie.....	611
Sources primaires	613
Sources secondaires.....	631
 Table des illustrations	663
 Index	667

Introduction

*My subject is Haiti, the Black Republic¹.
Frederick Douglass*

Frederick Douglass éprouvait pour la patrie de Toussaint Louverture une fascination sans pareille. Objet de fantasmes – couvrant toute une palette de sentiments allant de l’obsession phobique à l’admiration enthousiaste –, Haïti, tout au long du XIX^{ème} siècle, fut en réalité l’un des sujets de débats et controverses de prédilection des Américains, quelle que fût leur « race »².

C’est par le biais de sa Révolution sanglante qu’Haïti entra dans les foyers américains. L’influence qu’a eue la Révolution haïtienne (1791-1804)³ sur les relations esclave/maître et Blancs/Noirs dans les États du Sud des États-Unis, géographiquement plus proches de la Caraïbe, a récemment fait l’objet d’études approfondies⁴, et tend à prouver que la Révolution haïtienne fut essentiellement source d’inquiétude chez les propriétaires d’esclaves. Les Sudistes observaient en effet avec grand intérêt les événements qui se déroulaient sur la petite île voisine, car ils avaient bien l’intention de défendre leurs propres intérêts économiques, leur système social et politique, en tirant des leçons de l’expérience malheureuse des Français esclavagistes dans leur colonie de Saint-Domingue. Nombre d’entre eux étaient convaincus que la cause de la Révolution de Saint-Domingue était le

¹ Douglass, Frederick. *Lecture on Haiti*. Washington, D.C.: The Violet Agents Supply Co., 1893, p.7, in The Frederick Douglass Papers at the Library of Congress, Series: Speech, Article, and Book File---A: Frederick Douglass, Dated, <<http://memory.loc.gov/ammem/dough.html>>. Consulté le 16 décembre 2011.

² Nous reviendrons sur notre emploi de ce terme plus loin dans cette introduction. Voir *infra*, pp. 22-26.

³ Voir Dubois, Laurent. *Les Vengeurs du Nouveau Monde. Histoire de la Révolution haïtienne*. Rennes : Les Perséides, 2005.

⁴ Plutôt que de tenter de présenter une bibliographie exhaustive de ce sujet, que nous ne traiterons pas dans notre thèse, nous préférons en indiquer la littérature la plus récente et la mieux documentée, à savoir : Hunt, Alfred N. *Haiti's Influence on Antebellum America : Slumbering Volcano in the Caribbean*. Baton Rouge and London : Louisiana State University Press, 2006 ; et White, Ashli. *Encountering Revolution : Haiti and the Making of the Early Republic*. Baltimore and London : Johns Hopkins University Press, 2010.

pouvoir insuffisant des colons sur leur population esclave – le manque de contrôle⁵. Bien que s'accrochant en surface à leur idée particulière de l'esclavagisme, continuant à répandre une propagande paternaliste⁶, les esclavagistes américains renforcèrent par conséquent le contrôle social de leurs esclaves (et des Noirs libres), notamment en faisant voter par les Assemblées législatives des États sudistes des lois restreignant, voire supprimant le peu de droits dont ils jouissaient – en d'autres termes, dès les premières heures de la Révolution haïtienne, en 1791, la peur d'une contagion révolutionnaire se répandit parmi les Sudistes⁷. Leurs craintes étaient-elles justifiées? Comme nous le verrons dans notre premier chapitre, le nombre croissant de révoltes et rébellions d'esclaves après 1791⁸, et davantage encore après 1804⁹, date à laquelle Haïti proclama son indépendance, tend à prouver que oui. Plus globalement, à l'échelle de la Nation américaine, la Révolution haïtienne fut indéniablement un événement marquant aux conséquences majeures pour l'histoire des États-Unis, conséquences impactant toutes les populations – blanche, noire, amérindienne – alors présentes sur le continent américain, car c'est elle qui contraignit Napoléon à se séparer de la Louisiane au profit de la jeune république américaine en 1803¹⁰, apportant

⁵ Voir Hunt, *Slumbering Volcano*, op. cit., pp. 107-115.

⁶ Frederick Douglass lui-même dressa ce constat dans sa dernière autobiographie: « The remark in the olden time was not unfrequently made, that slaves were the most contented and happy laborers in the world. » Douglass, Frederick. *Life and Times of Frederick Douglass*. (1881) Radford : Wilder Publications, 2008, p. 28.

⁷ « American slaveholders trembled for their own security as they followed the tremendous revolutionary activity of the French West Indian slaves in the 1790's. » Aptheker, Herbert. *American Negro Slave Revolts*, 6th edition. New York : International Publishers, 1993, p. 41.

⁸ « The dozen years following 1790 formed a period of more intense and widespread slave discontent than any that had preceded (...). » *Ibid.*, p. 209.

⁹ Voir *Ibid.*, pp. 240-243.

¹⁰ « À Paris, l'échec de l'expédition de Saint-Domingue, la mort du général Leclerc (...) et l'approche de la reprise des hostilités avec la Grande-Bretagne obligèrent peu à peu Bonaparte et Talleyrand à réviser leurs plans d'expansion coloniale. (...) [L]e Premier consul se décide à vendre la Louisiane plutôt qu'à la voir tomber aux mains des Anglais. » Rossignol, Marie-Jeanne. *Le ferment nationaliste*. Paris : Belin, 1994, p. 252. Barbé-Marbois avait d'ailleurs clairement lié la cession de la Louisiane aux États-Unis à la Révolution haïtienne et l'échec de la reconquête de Saint-Domingue par Napoléon Bonaparte : « Les événements dont Saint-Domingue fut alors le sanglant théâtre, sont étroitement liés à l'histoire du traité de cession. » Barbé de Marbois, François. *Histoire de la Louisiane et de la cession de cette colonie par la France aux États-Unis de l'Amérique septentrionale ; précédée d'un Discours sur la constitution et le gouvernement des États-Unis*. Paris : Imprimerie de Firmin Didot, 1829, p. 201. Voir aussi Rodriguez, Junius P., éd. *The Louisiana Purchase : A Historical and Geographical Encyclopedia*. Santa Barbara : ABC-CLIO, 2002, pp. 135-136.

ainsi la première pierre à l'édifice expansionniste de Thomas Jefferson : la construction d'un « Empire de la Liberté »¹¹.

À l'échelle plus restreinte de la communauté noire-américaine, les différentes sources primaires du XIX^{ème} siècle que nous avons consultées indiquent que les interactions entre Noirs d'Haïti et Noirs-Américains – esclaves ou libres, des États sudistes ou nordistes – devinrent plus nombreuses et complexes, tout particulièrement entre 1804 et 1862, date à laquelle les États-Unis reconnurent tardivement Haïti. Plus tard, les liens furent encore renforcés grâce, entre autres, à l'envoi de diplomates américains – parfois noirs, à l'instar de Frederick Douglass– sur l'île caribéenne, et à l'accueil de diplomates haïtiens – nécessairement noirs – aux États-Unis. Si l'influence abstraite d'Haïti sur les États-Unis d'avant la Guerre de Sécession, ou tout du moins l'imagé d'Haïti dans l'imaginaire collectif (noir-)américain a été largement étudiée et documentée, il est un fait que, d'une part, peu d'historiens se sont penchés sur les échanges post-1862 entre les deux républiques, et que, d'autre part, la diversité des rencontres « physiques », des contacts, entre Haïti et la communauté noire-américaine libre sur l'ensemble de la période que nous nous proposons d'étudier, n'a jusqu'ici fait l'objet d'aucune recherche approfondie. Pourtant, dès 1804, et encore davantage à partir des années 1820, la première République Noire du monde ne laissa pas indifférents les penseurs et militants noirs-américains dans le cadre de leur combat pour la libération et l'égalité des droits de leur « race ». Si les échanges entre membres de ce que nous appellerons la « diaspora noire » (nous reviendrons sur ce terme dans la suite de notre introduction) furent tour à tour culturels, artistiques, humains, religieux, diplomatiques, politiques, ou plus concrètement mercantiles, ils furent aussi inévitablement identitaires. Qu'ils aient perçu Haïti comme un exemple d'émancipation à suivre ou une nouvelle terre promise, qu'ils aient émigré (in)volontairement vers elle ou

¹¹ « We shall divert through our own Country a branch of commerce which the European States have thought worthy of the most important struggles and sacrifices, and in the event of peace on terms which have been contemplated by some powers we shall form to the American union a barrier against the dangerous extension of the British Province of Canada and add to the Empire of liberty an extensive and fertile Country thereby converting dangerous Enemies into valuable friends. » Jefferson, Thomas. « To Brigadier-General George Rogers Clark (Richmond, December 25, 1780), in *The Works of Thomas Jefferson, Collected and Edited by Paul Leicester Ford*, Vol. III (1780-1782). New York and London : G.P. Putnam's Sons, 1904, p. 103. <<http://archive.org/stream/worksthomasjeff05fordgoog#page/n28/mode/2up>>. Consulté le 19 octobre 2012. C'est nous qui soulignons.

l'aient quittée plus ou moins à contrecœur pour retourner aux États-Unis, les Noirs-Américains écrivirent de nombreuses pages d'une histoire commune avec les Haïtiens.

Ce fut notamment le cas de Frederick Douglass, personnage central de notre étude. Né esclave en 1817 – quelques semaines seulement après la création de la Société Américaine pour la Colonisation des Noirs (*American Colonization Society*) – Douglass devint, après être parvenu à s'échapper puis à racheter sa liberté auprès de son ancien maître, l'un des penseurs et orateurs abolitionnistes noirs les plus influents et respectés de l'Amérique esclavagiste de la première partie du XIX^{ème} siècle, puis un Républicain militant pour l'égalité des droits à la carrière politique exceptionnelle dans l'Amérique ségrégationniste de la seconde partie du XIX^{ème} siècle¹². Nous nous attarderons ainsi particulièrement, au cours de notre étude, sur le rôle qu'Haïti tint dans la vie de Douglass. La relation Douglass/Haïti commença très tôt dans la vie de l'abolitionniste : dans les années 1840 il défendait déjà le droit qu'avait selon lui la République Noire de rester une nation souveraine et indépendante ; puis après un rendez-vous manqué avec celle-ci en 1861 (Douglass préféra annuler sa visite programmée d'Haïti parce que la Guerre de Sécession avait commencé), une visite officielle de l'île pour le compte d'un gouvernement américain aux desseins annexionnistes dix ans plus tard, et deux années passées en tant qu'ambassadeur des États-Unis en Haïti entre 1889 et 1891, il consacra une conférence en 1893 à la nation qui lui confia sa dernière « mission » politique, en le nommant premier commissaire du pavillon haïtien à l'exposition universelle de Chicago. Ce dernier engagement de Douglass auprès de la République Noire, méconnu et pour ainsi dire quasi-absent de l'historiographie sur Frederick Douglass, clora un itinéraire de relation ambigu et complexe entre l'homme et la petite nation noire, mais, comme nous le verrons dans notre thèse, témoigna surtout de l'engagement de Douglass dans un mouvement de défense des droits des Noirs-Américains renouvelé à la fin du XIX^{ème} siècle.

¹² Dans notre étude, « la première partie du XIX^{ème} siècle » désigne les années 1800 à 1865 (1865 étant la date de l'abolition de l'esclavage aux États-Unis par le biais de la ratification du 13^{ème} amendement à la Constitution), « la seconde partie du XIX^{ème} siècle » désignant quant à elle la période post-esclavagiste, de 1865 à la fin du siècle.

C'est en lisant sa dernière autobiographie¹³, puis son discours sur Haïti¹⁴, qu'il nous est clairement apparu que le destin hors du commun de Frederick Douglass était intimement lié à la République Noire établie sur l'île caribéenne d'Hispaniola¹⁵. Cependant, la relation particulière que Douglass entretenait avec Haïti du début de sa carrière d'abolitionniste à la fin de sa vie reste méconnue. L'historiographie existante, qui est pourtant très substantielle, sur la vie et la carrière de Frederick Douglass, ne fait que très peu cas de cette relation. William S. McFeely, auteur de la biographie de Douglass la plus complète à ce jour, ne consacre que quelques pages à la relation entre Haïti et Douglass, n'en évoquant brièvement que les trois moments les plus connus : la mission d'exploration en vue d'une possible annexion de Santo-Domingo à laquelle Douglass prit part sous la présidence de Grant en 1871 (3 pages sur un total de 465), sa courte carrière d'ambassadeur des États-Unis en Haïti (à laquelle il consacre deux petits chapitres pour un total de 25 pages), et sa nomination en tant que Commissaire du pavillon haïtien lors de l'exposition universelle de 1893 (un chapitre de 15 pages)¹⁶. À peine apprend-on par le biais d'une parenthèse laconique que Douglass « s'intéressa brièvement au projet de James Redpath d'installation en Haïti dans les heures noires qui suivirent la décision *Dred Scott* »¹⁷.

¹³ Douglass, Frederick. *Life and Times of Frederick Douglass, Written by Himself*. New Revised Edition. Boston : De Wolfe & Fiske Co., 1892, in Documenting the American South, <<http://docsouth.unc.edu/neh/doug192/doug192.html>>. Consulté le 27 septembre 2012.

¹⁴ Douglass, Frederick. *Lecture on Haiti*. Washington D.C. : The Violet Agents' Supply Company, 1893, in The Frederick Douglass Papers at the Library of Congress, Series : Speech, Article, and Book File---A: Frederick Douglass, Dated. <<http://memory.loc.gov/ammem/doughtml/>>. Consulté le 23 janvier 2012.

¹⁵ L'île caribéenne sur laquelle coexistent actuellement deux pays, à savoir, sur son tiers ouest, Haïti, et sur les deux autres tiers, à l'est, la République Dominicaine, fut désignée par différents noms en français comme en anglais, depuis sa découverte en 1492 par Christophe Colomb (qui la nomma Hispaniola). Au XIX^{ème} siècle, l'appellation « Saint-Domingue » (ou « St. Domingue ») en anglais était utilisée de façon péjorative par les Américains pour faire référence au passé sanglant de la colonie française, c'est-à-dire à la Révolution haïtienne, tandis que l'appellation « Haïti » (souvent orthographiée « Haiti » ou « Hayti ») était utilisée par ceux qui souhaitaient retenir le succès des esclaves noirs à établir et maintenir une République Noire (Voir Dain, Bruce. *A Hideous Monster of the Mind : American Race Theory in the Early Republic*. Cambridge : Harvard University Press, 2002, p. 83). Pour simplifier les choses, nous désignerons la totalité de l'île sous le nom d'« Hispaniola », la colonie française sous le nom de « Saint-Domingue », la République Noire sous le nom d'« Haïti », et la partie espagnole de l'île indifféremment sous les appellations « République Dominicaine » (son nom officiel à partir de 1844) ou « Santo-Domingo ».

¹⁶ McFeely, William S. *Frederick Douglass*. New York : Norton, 1995.

¹⁷ *Ibid.*, p. 247. C'est nous qui traduisons ici et dans le reste de notre thèse, sauf mention contraire.

C'est cette phrase somme toute mystérieuse (comment s'y intéressa-t-il ? avait-il envisagé de quitter les États-Unis ? Et surtout, qui ce projet concernait-il ?) qui nous poussa à faire des recherches sur ce fameux projet, et nous amena à découvrir que ce projet d'émigration en Haïti, dont l'abolitionniste blanc James Redpath était l'un des instigateurs, n'était pas le premier projet d'émigration en Haïti monté à l'initiative de Noirs libres et/ou à l'attention de Noirs libres, ni le dernier d'ailleurs. C'est ainsi que nous nous sommes rendu compte, à la lecture des journaux abolitionnistes, des archives personnelles de Frederick Douglass et d'autres militants Noirs, de la presse écrite du XIX^{ème} siècle, de nombreux discours, pamphlets et ouvrages écrits par des Noirs-Américains, qu'Haïti, en tant que République Noire, avait tenu un rôle prépondérant dans la vie, les activités militantes, l'imaginaire collectif, la pensée des Noirs-Américains tout au long du XIX^{ème} siècle, depuis son indépendance en 1804 jusqu'au tournant du siècle. Ceci était connu, mais surtout, il nous est apparu que la relation entre Haïti et ces Noirs-Américains n'en était pas restée au stade du fantasme ou de l'idéalisation naïve et abstraite d'un lieu inconnu et lointain. Au contraire, les militants noirs auxquels nous consacrons notre étude ont très concrètement foulé au pied cette terre, fait l'expérience physique et réelle de ce lieu que beaucoup d'entre eux considéraient comme une « terre promise », ou tout du moins, un exemple à suivre ou un modèle dont on pouvait fièrement s'inspirer.

C'est pourquoi, dans notre thèse, nous nous attachons à examiner la vision particulière d'Haïti comme lieu d'expression et de développement de l'identité noire-américaine, et plus précisément, nous souhaitons repenser la genèse du militantisme noir-américain, de la pensée diasporique noire, et du nationalisme noir, dont nous identifions les prémices dans les années 1820, au prisme d'Haïti. Notre étude n'a pas pour objet la simple influence « à distance » d'Haïti sur la communauté noire-américaine – ce sujet ayant récemment fait l'objet d'études et ouvrages de qualité, comme nous l'indiquons plus haut¹⁸ –, mais au contraire l'expérience haïtienne dans son sens le plus prosaïque ; à savoir le fait, pour les abolitionnistes, militants et individus noirs-américains libres, de se rendre physiquement en Haïti (c'est-à-dire d'y résider quelque temps, d'y émigrer définitivement ou tout simplement

¹⁸ Quoiqu'insuffisamment, selon Alfred N. Hunt. Voir Hunt, *Slumbering Volcano*, op. cit., p. i.

de visiter l'île, et non pas simplement de s'y référer de façon théorique ou rhétorique). Il est important de préciser que nous nous intéressons par conséquent bien plus aux militants noirs-américains et à leur communauté qu'à Haïti elle-même, car bien qu'ayant été un partenaire volontaire des Noirs-Américains, nous verrons qu'elle a toujours peiné à les accompagner, notamment financièrement, et a ainsi échoué à participer à l'élaboration d'un avenir commun sur son sol¹⁹.

Nos bornes chronologiques, 1804-1893, peuvent paraître ambitieuses puisque notre étude embrasse ainsi tout le XIX^{ème} siècle. Cependant, et nous y reviendrons dans la suite de cette introduction, la périodisation de notre travail émane à la fois de la disponibilité des sources en rapport avec notre sujet d'étude, mais aussi d'une certaine logique intellectuelle : il nous a semblé que l'étude des mouvements et phénomènes que nous analysons au prisme d'Haïti (nationalisme – diasporique – noir, émigrationnisme, militantisme, entre autres) était plus pertinente sur le temps long – ces derniers étant à la fois le résultat de problèmes structurels et conjoncturels, et fluctuant (apparaissant, disparaissant, réapparaissant) au gré de ces mêmes aléas. En fait, nous verrons que les rapports qu'entretenaient les Noirs-Américains (essentiellement libres) avec Haïti tout au long du XIX^{ème} siècle les préparèrent à une quête identitaire d'un nouveau genre. Alors qu'au XVIII^{ème} siècle l'esclavage avait commencé à être sérieusement remis en question et que de plus en plus de Noirs libres étaient apparus au sein de la société américaine, le XIX^{ème} siècle fut pour ces Noirs-Américains libres un moment où ils réfléchirent à leur identité. Alors que se posait pour eux la question de savoir ce que c'était qu'être un Noir libre aux États-Unis, Haïti était pour eux comme un miroir, ou en tout cas leur renvoyait l'image d'un endroit où être noir, libre, et citoyen était possible. En quelque sorte, Haïti, par sa seule existence, les soutenait, les rassurait, même, dans leur quête identitaire, en leur prouvant que des Noirs pouvaient être à la fois libres et citoyens au sein d'une République indépendante. Fin XIX^{ème}, les Noirs-Américains, désormais libres et citoyens des États-Unis, se détachèrent peu à peu d'Haïti pour embrasser une réflexion plus internationale : il s'agissait alors pour eux d'ouvrir le débat identitaire à l'internationalisme, le panafricanisme, l'anticolonialisme ; Haïti n'était

¹⁹ Des chercheurs se sont récemment intéressés à l'influence et à la persistance de la Révolution haïtienne, notamment dans la construction identitaire haïtienne, tout au long du XIX^{ème} siècle. Voir par exemple Hodgson, Kate J. « 'A series of marvellous resurrections': afterlives of the Haitian revolution. » Doctoral thesis, UCL (University College London), 2010.

plus tout à fait pertinente en tant que figure de proue des peuples noirs opprimés. En nous inspirant du concept de « Black Atlantic » de Paul Gilroy²⁰, sur lequel nous reviendrons dans la présente introduction, nous examinerons ainsi, dans notre étude, dans quelle mesure cette expérience haïtienne a pu reposer, pour ses acteurs noirs-américains, sur une certaine appréhension diasporique de leur communauté, en nous fondant sur un florilège de contacts concrets répartis tout au long du XIX^{ème} siècle.

De fait, les notions de « diaspora noire » et d'« Atlantique noir » sous-tendent notre thèse. Ces notions ont récemment fait l'objet de nombreuses études, de la part d'historiens, mais aussi de sociologues, d'anthropologues, de philosophes, de théoriciens littéraires ou encore de politistes. Adoptant une approche historique, nous ne nous engagerons pas, au cours de notre étude, dans les débats autour de ces notions qui divisent régulièrement nos collègues d'autres disciplines. Néanmoins, il nous semble utile de souligner l'existence de ces débats dans notre introduction, alors même que nous tâchons de définir plus précisément notre cadre théorique, et de définir notre utilisation personnelle de ces termes.

Depuis une dizaine d'années, les « Études Diasporiques » (*Diaspora Studies*) sont devenues une discipline à part entière, et un engouement certain de la communauté scientifique a accompagné le développement du champ de recherche plus spécifique encore qu'est la « diaspora noire » : de nombreux colloques ont été organisés²¹, des revues spécialisées ont

²⁰ Voir Gilroy, Paul. *The Black Atlantic : Modernity and Double Consciousness*. Cambridge : Harvard University Press, 1993.

²¹ L'on peut notamment citer ici le cycle de quatre conférences autour du thème « Diasporas, Cultures of Mobilities, "Race", » dont le symposium préparatoire « Diasporas and Cultures of Migrations » eut lieu du 20 au 23 juin 2011 à l'Université Paul-Valéry – Montpellier 3. Le second événement, un colloque international intitulé « Diasporas and "Race" » se tint du 25 au 27 octobre 2012 à *Wake Forest University* (Caroline du Nord, États-Unis), et le troisième, un colloque international justement consacré à la diaspora noire et aux Africains-Américains, « African-Americans, "Race" and Diaspora » est prévu du 13 au 15 juin 2013 à l'Université Paul-Valéry, Montpellier 3. Ces événements témoignent de la vitalité et de l'actualité des études diasporiques et plus spécifiquement des études diasporiques consacrées aux Africains-Américains. Les organisateurs de ces événements, des chercheurs du monde entier appartenant à des champs disciplinaires variés des sciences sociales et des humanités, ont souhaité, à travers cette initiative, identifier et évaluer les différentes évolutions de ce domaine d'étude pour mieux comprendre, d'une part, la façon dont les changements socio-économiques et politiques ont affecté les communautés diasporiques, et d'autre part comment la littérature et les arts, les sciences sociales et les études culturelles se sont approprié cette question.

émergé²², et des départements ou programmes universitaires consacrés ont été ouverts dans des universités du monde entier, tout particulièrement aux États-Unis²³. Ces départements ou programmes étudient plus particulièrement les peuples en migration, les peuples fragmentés, qui n'ont pas vraiment d'attache nationale.

Utiliser les concepts de « diaspora noire » et d'« Atlantique noir » au sein d'une thèse d'histoire nécessite une définition précise de ceux-ci, alors même qu'ils ont parfois été utilisés d'une manière lâche, et ont fait récemment l'objet de confrontations de perspectives différentes, mais pas nécessairement divergentes.

Il nous faut tout d'abord revenir ici sur le concept de « Black Atlantic » – un concept qui a véritablement renouvelé le champ des études américanistes et des études diasporiques au début des années 1990. L'« Atlantique noir », tel que décrit par Paul Gilroy en 1993, s'inscrit dans un contexte scientifique, politique et culturel strictement anglo-saxon. Pour Gilroy, l'histoire de la diaspora noire est liée à une topographie de mouvements, de déplacements et à un réseau de plusieurs sites géographiques, qu'il identifie en Europe, en Amérique du Nord et en Afrique. Les deux apports théoriques principaux de l'œuvre de Gilroy sont d'une part, le fait de penser le souvenir de la violence esclavagiste comme le fondement culturel de la diaspora noire des Amériques, et d'autre part, d'interpréter les expressions culturelles noires (particulièrement la musique) non comme des vestiges de traditions antérieures, mais comme ce qu'il appelle des « contre-cultures de la modernité ». Ainsi le concept de « Black Atlantic » de Gilroy s'adosse sur la tension entre un passé recomposé par l'expérience de l'esclavage et un futur axé sur le projet de libération.

L'ouvrage fondateur de Gilroy a donné naissance à une diversité de lectures de « l'Atlantique noir », et il nous paraît intéressant de souligner que le concept fait encore débat 20 ans après sa formulation. L'ouvrage collectif *Autour de « L'Atlantique noir » : une polyphonie de*

²² Une revue en sciences sociales, *African and Black Diaspora : An International Journal* (Routledge), entièrement dédiée à ces sujets, a même vu le jour en 2008.

²³ Des départements ou des programmes universitaires de « African and African Diaspora Studies » fleurissent dans de nombreux établissements universitaires tout particulièrement aux États-Unis, aux côtés des (ou intégrés aux) déjà nombreux départements de « African(-American) Studies » (voir *infra*, note de bas de page No. 25, p. 16) : *Boston College* a un département de « African and African Diaspora Studies », *Cleveland State University* propose un « diplôme en Histoire de la Diaspora Africaine » au sein de son département d'histoire, *Tulane University* à la Nouvelle-Orléans accueille un département de « African and African Diaspora Studies » au sein de sa Faculté des Arts Littéraires, pour ne citer que ces quelques exemples.

perspectives, paru en 2009, rend justement compte de la diversité et de l'actualité de ces lectures, des « polyphonies de perspectives » autour du concept de Gilroy²⁴. Il en ressort que depuis quelques années, les chercheurs dans le domaine pluridisciplinaire et transnational des *Black Studies* (que l'on pourrait traduire, certes assez maladroitement, par « Études noires »)²⁵, cherchent à faire évoluer la chronologie de l'Atlantique noir, en l'étendant notamment aux diasporas africaines contemporaines (c'est-à-dire aux diasporas dont l'origine n'est plus la traite atlantique), mais aussi son cadre géographique, en déplaçant leur regard vers le Sud de l'Amérique, voire le Pacifique. Cette tendance à replacer la diaspora africaine dans un cadre géographique plus mondial ou plus global est plutôt récente, et son illustration la plus aboutie est sans doute l'ouvrage de Patrick Manning (un spécialiste américain de l'histoire mondiale et de l'histoire globale, Président du réseau international d'histoire mondiale *World History Network*) paru en 2010, *The African Diaspora: A History through Culture*²⁶, un ouvrage qui tend à replacer l'histoire de la diaspora africaine dans un contexte mondial, en insistant sur le caractère dynamique des interactions entre toutes les communautés noires dispersées sur tous les continents, et sur le temps long – du XV^{ème} siècle à nos jours – ; Manning prolonge en fait l'Atlantique noir jusqu'au continent asiatique, par-delà les océans Pacifique et Indien, étendant ainsi le concept de Gilroy à l'échelle mondiale.

²⁴ Voir Agudelo, Carlos, Boidin, Capucine, & Sansone, Livio, éd. *Autour de « L'Atlantique noir » : une polyphonie de perspectives*. Paris : Editions de l'IHEAL, 2009. Cet ouvrage regroupe des contributions de sociologues, historiens, géographes et anthropologues reconnus : Carlos Agudelo, Rémy Bazenguissa-Ganga, Pascale Berloquin-Chassany, Capucine Boidin, Giulia Bonacci, Ulbe Bosma, Christine Chivallon, James Cohen, Elisabeth Cunin, Paul Gilroy, Vittorio Morabito, Livio Sansone, Manuela Ribeiro Sanches, Omar Ribeiro Thomaz, et Vron Ware – preuve de l'écho exceptionnel qu'a rencontré l'ouvrage fondateur de Gilroy dans le domaine des sciences humaines et sociales.

²⁵ C'est dans les années 1970 après la lutte pour les droits civiques, que le champ d'étude africain-américain se développa dans les universités américaines, où l'on ouvrit des départements d'« Études Noires ». Le premier département de *Black Studies* a été créé en 1968 à l'Université d'État *San Francisco State University*, sous l'égide du sociologue Nathan Hare, qui avait été recruté par l'Université le 1^{er} février 1968, en tant que premier coordonnateur d'un programme d'« Études Noires » (pour une biographie de Nathan Hare, voir <<http://www.blackthinktank.com/Drnathanhare.html>>, Consulté le 23 octobre 2012). Pour une histoire des *Black Studies*, voir Karenga, Maulana. *Introduction to Black Studies*. Los Angeles: The University of Sankore Press, 1993 ; voir aussi Rojas, Fabio. *From Black Power to Black Studies: How a Radical Social Movement Became an Academic Discipline*. Baltimore: The Johns Hopkins University Press, 2007.

²⁶ Manning, Patrick. *The African Diaspora: A History through Culture*. New York : Columbia University Press, 2010.

Mais cette tendance à l'extension spatiale et temporelle de l'Atlantique noir de Gilroy ne remet-elle pas en cause ses fondements théoriques ? Sans doute faut-il adapter la grille d'analyse proposée par Gilroy en fonction des espaces et des temporalités considérées. Pour notre part, nous nous appuyons sur la base théorique énoncée par Gilroy en 1993, tout en essayant de démontrer, à travers notre thèse, qu'Haïti mérite d'être incluse dans l'Atlantique noir de Gilroy, alors même que ce dernier ne fait que l'évoquer marginalement, non pas comme faisant partie de ce réseau géo-politico-culturel, mais en prenant uniquement en compte son hypothétique influence « à distance » sur la pensée émancipatrice et égalitariste noire-américaine. En ce qui nous concerne, nous croyons au contraire que les échanges physiques, dans le cadre de l'émigration noire-américaine vers Haïti, ainsi que les échanges commerciaux, et plus tard diplomatiques, en firent un lieu privilégié de contact au cœur du *Black Atlantic* au XIX^{ème} siècle. Étant entendu que pour Gilroy, l'étude de la population noire (et pour notre étude, plus spécifiquement noire-américaine), ne peut se concevoir que dans le contexte d'une mobilité atlantique, où l'espace atlantique est vu comme un système politique et culturel à part entière, une zone de contact entre les histoires et les cultures²⁷, un lieu de collision entre race, culture, nationalité, et ethnicité, nous nous attacherons donc tout particulièrement à inclure Haïti dans cet espace atlantique.

Pour ce faire, nous souhaitons montrer que pour les Noirs-Américains, le XIX^{ème} siècle fut, d'une certaine façon, témoin d'une expérience diasporique dans l'espace caribéen²⁸. Il ne s'agit pas pour nous de dresser une liste exhaustive des contacts entre les Noirs-Américains et Haïti, mais d'étudier ceux qui nous semblent être les plus importants, les plus significatifs²⁹, donnant lieu à une vraie réflexion au sein de la communauté noire-américaine, voire au sein de la Nation américaine toute entière.

²⁷ Nous utilisons le mot « culture(s) » au sens anthropologique du terme, à savoir, comme l'environnement « secondaire » fabriqué par l'homme.

²⁸ Une expérience moins bien documentée que l'expérience diasporique des Noirs-Américains dans l'espace africain (nous pensons ici aux phénomènes de migration plus ou moins forcée vers la Sierra Leone à la fin du XVIII^{ème} siècle et, plus tard, vers le Libéria).

²⁹ Nous avons répertorié les expériences significatives renseignées par des sources primaires fiables, mais il est possible qu'il y en ait eu d'autres, moins ou non-documentées.

Ces dernières décennies, notamment depuis Gilroy, l'on peut assister, dans les sciences humaines et sociales, à un recours amplifié à la notion de « diaspora noire ». Comme le signale la sociologue Christine Chivallon, « le recours au terme [diaspora appliqué au monde noir des Amériques] est quasi exponentiel côté anglophone alors qu'il est rare et passé pour être abusif et inapproprié côté francophone »³⁰. En effet, l'emploi du qualificatif « noir » pour désigner une population par sa couleur de peau n'est pas anodin, surtout dans la sphère francophone, moins encline que la sphère anglophone à « racialiser » la réalité sociale³¹. Le terme « diaspora », quant à lui, dans son acception classique (la notion de diaspora est traditionnellement employée pour désigner la diaspora juive)³², suggère une unité ; or, la diaspora noire désigne une multitude de peuples (africains ou d'origine africaine), de cultures, de langues. Ce qui fait leur unité, c'est, comme le suggèrent Gilroy ou Manning, un héritage commun, celui de l'esclavage, et la quête commune de l'émancipation. La sociologue et politologue Dominique Schnapper affirmait en 2001 que désormais le terme diaspora désignait « toutes les formes de dispersion des populations, jusque-là évoquées par les termes d'expulsés, d'expatriés, d'exilés, de réfugiés, d'immigrés ou de minorités »³³, confortant la légitimité de son emploi pour qualifier les peuples noirs issus de l'esclavage, et qu'« [i]l import[ait], d'autre part, de l'appliquer à toutes les populations dispersées qui maintiennent des liens, quel que soit leur prestige, et pas seulement aux Juifs, Arméniens,

³⁰ Chivallon, Christine. *La Diaspora noire des Amériques : expériences et théories à partir de la Caraïbe*. Paris : CNRS éd., 2004, p. 12.

³¹ Chivallon précise d'ailleurs que la recherche anthropologique en France doit au titre du célèbre ouvrage de Roger Bastide, *Les Amériques Noires* (Bastide, Roger. *Les Amériques Noires. Les civilisations africaines dans le Nouveau Monde*. Paris : Payot, 1967), cette dénomination qui associe une aire géographique à une caractéristique phénotypique de la population. Voir *Ibid.*, p. 13.

³² « Mot grec, [diaspora] fut utilisé depuis l'Antiquité pour désigner le destin du peuple juif après la destruction du Temple et l'annexion de la Judée par les Romains. Il prenait en français une majuscule : c'était « la » Diaspora. Pendant l'époque moderne, depuis les Grandes Découvertes jusque vers l'année 1968, le terme fut étendu à la dispersion des Grecs et des Arméniens hors de la Grèce et de l'Arménie, puis des Chinois. Il désignait alors la condition d'un peuple dispersé géographiquement, donc installé dans des organisations politiques différentes, mais qui maintenait, malgré cette dispersion, une forme d'unité et de solidarité. » Schnapper Dominique. « De l'État-nation au monde transnational. Du sens et de l'utilité du concept de diaspora, » *Revue européenne de migrations internationales*, Vol. 17, No. 2 « Débats contemporains » (2001) : 9-36, p. 9. <http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/remi_0765-0752_2001_num_17_2_1777>. Consulté le 23 octobre 2012.

³³ *Ibid.*

Greco ou Chinois »³⁴. Le sociologue Stéphane Dufoix, constatant d'ailleurs que le mot « diaspora » est devenu dans les années 1990 un « mot à la mode »³⁵, faisant partie du langage contemporain courant dans les discours universitaire, politique, juridique et journalistique, donne une définition de son usage pour le moins conforme à celle de Schnapper : « « diaspora » est devenu un terme servant à évoquer à la fois tout phénomène de dispersion à partir d'un lieu ; l'organisation d'une communauté ethnique, nationale ou religieuse dans un ou plusieurs pays ; une population répartie sur plus d'un territoire ; les lieux de la dispersion ; tout espace d'échanges non territorial, etc. »³⁶.

D'après Brent Hayes Edwards, un autre théoricien de la diaspora³⁷, l'usage du terme diasporadécoule directement de l'intérêt grandissant pour les études sur le panafricanisme et l'internationalisme noir en général, qui ont commencé à se développer selon lui dans les années 1950³⁸. C'est une communication de l'historien George Shepperson en octobre 1965, « The African Abroad or the African Diaspora »³⁹, qui aurait introduit la notion de diaspora dans le domaine de l'histoire des Noirs⁴⁰. Shepperson justifiait son emploi du terme diaspora

³⁴ Schnapper, « De l'État-nation au monde transnational (...) », *op. cit.*, p. 31.

³⁵ Dufoix, Stéphane. *La dispersion : une histoire des usages du mot diaspora*. Paris : Éd. Amsterdam, 2011, p. 15.

³⁶ Dufoix, Stéphane. *Les diasporas*. Paris : Presses Universitaires de France, 2003, pp. 3-4.

³⁷ Brent H. Edwards est Professeur au Département d'Anglais et de Littérature comparée à l'Université de Columbia. Il est particulièrement connu pour son ouvrage *The Practice of Diaspora: Literature, Translation, and the Rise of Black Internationalism* (Cambridge ; London : Harvard University Press, 2003).

³⁸ Edwards, Brent Hayes. « The Uses of Diaspora, » *Social Text*, Vol. 19, No. 1 (Spring 2001) : 45-73, p. 46.

³⁹ Voir Shepperson, George. « The African Abroad or the African Diaspora, » in *Emerging themes of African history : proceedings of the International congress of African historians held at University college, Dar es Salaam, [from 26th September to 2nd] October 1965*. T.O. Ranger, éd. Nairobi : East African publishing House, 1974 : 152-176. Shepperson reprinted cette analogie entre diaspora africaine et diaspora juive dans un article publié en 1982 à partir d'une conférence qu'il avait donnée en 1979 ; voir Shepperson, George. « African Diaspora, Concept and Context, » in *Global dimensions of the African Diaspora*. Joseph E. Harris, éd. Washington, D.C. : Howard university press, 1982 : 46-53.

⁴⁰ Edwards établit un rapport de cause à effet entre l'apparition du terme diaspora dans les Études Noires et l'institutionnalisation de ces mêmes études au sein des universités américaines dans les années 1970, où l'on créait des Départements de *Black Studies* dans le but déclaré de vouloir étudier l'histoire des Africains-Américains (aux États-Unis et dans le reste du Nouveau Monde) en relation avec l'histoire de tous les autres Africains dispersés dans le monde entier ; les *Black Studies* avaient explicitement, dès leur création, un biais diasporique – l'origine commune de cette diaspora étant la traite atlantique. Voir Edwards, « The Uses of Diaspora », *op. cit.*, pp. 56-57.

en signalant que parce que la communauté noire transnationale partageait des éléments communs à la diaspora juive, notamment la dispersion et le déracinement d'une communauté (l'histoire d'un départ forcé et traumatisant), alors elle pouvait être qualifiée de diaspora⁴¹. Accessoirement, Shepperson prédisait que l'étude de la diaspora africaine deviendrait rapidement un champ d'étude majeur renouvelant le champ des études africaines (*African Studies*)⁴².

Quoi qu'il en soit, pour Chivallon, « en dépit du phénomène de dispersion, la diaspora [« communautaire » noire] s'affirme bien comme une formation maintenue autour du triptyque « territoire-communauté-mémoire » »⁴³. Gilroy, dans son ouvrage de 1993, avait pensé la diaspora de l'Atlantique Noir comme espace de mobilité, de fluidité et d'hybridité, et non pas seulement comme une conscience communautaire. La diaspora noire de Gilroy est donc une diaspora « hybride » ; transnationale.

Nous retiendrons néanmoins le terme « noir » (et non pas « africain ») dans cette thèse pour qualifier la diaspora et la communauté dont il va être question ; nous préférons éviter le référent géographique parce que, comme nous le verrons, il fut souvent rejeté par les Noirs des États-Unis eux-mêmes, mais aussi parce que ce serait faire correspondre cette diaspora au modèle classique envisagé uniquement en termes d'héritages depuis l'Afrique ancestrale, elle-même conçue comme mère-patrie. Le terme « noir », en revanche, suppose un ancrage dans une réalité plus moderne, postérieure à l'Afrique, ce qui rejoint le choix de Gilroy, au travers de la dénomination « Black Atlantic ». Pour nous, parler de diaspora noire au sein de l'Atlantique noir, c'est certes prendre comme base la traite atlantique et l'esclavage, mais aussi et surtout chercher à comprendre et à démontrer l'existence d'une expérience diasporique noire et d'une pensée diasporique noire, c'est-à-dire examiner sa dimension nationaliste. C'est justement parce que nous souhaitons mettre en avant dans notre étude la dimension nationaliste de la diaspora noire des États-Unis que nous rechoisissons à l'appeler diaspora « africaine » ou encore « africaine-américaine ». Il nous semble en fait que le qualificatif « afro-américain » ou « africain-américain » se référerait

⁴¹ Shepperson, « The African Abroad or the African Diaspora, » *op. cit.*, p. 152.

⁴² *Ibid.*, pp. 172-174.

⁴³ Chivallon, *La Diaspora noire*, *op. cit.*, p. 25.

davantage aux populations d'ascendance africaine de l'ensemble des Amériques Nord et Sud, conformément au sens que les anthropologues Sidney Mintz et Richard Price lui confèrent⁴⁴. En revanche, la dénomination « Noirs-Américains », nous paraît mieux correspondre à ces mêmes populations nées et vivant aux États-Unis. Notre utilisation de Noirs et Noirs-Américains est en outre davantage conforme au rejet de l'Afrique exprimé par la majorité des Noirs-Américains tout au long du XIX^{ème} siècle, comme nous le verrons au cours de notre étude⁴⁵.

Là où notre cadre théorique diffère de celui de Gilroy, c'est justement au sujet du nationalisme noir. L'ouvrage de Gilroy est en effet animé par la volonté de réfuter le discours nationaliste noir. Or nous pensons pour notre part que cette expérience diasporique – multiple, mobile, fluide, interculturelle, hybride – intègre néanmoins une composante

⁴⁴ Mintz, Sidney Wilfred, Price, Richard. *The Birth of African-American Culture: An Anthropological Perspective*. Boston: Beacon Press, 1992, p. xi.

⁴⁵ L'historien William D. Wright s'est penché sur les problèmes de terminologie liés à l'emploi des termes « africain-américain » et « noir » (avec ou sans majuscule). Les Noirs des États-Unis (tous les membres de la « race » noire, bien qu'ils ne soient pas tous de couleur noire) eux-mêmes se sont auto-définis différemment selon les époques, pour des raisons parfois politiques ou idéologiques, utilisant les termes « noir », « noir(-) américain », « africain », ou encore « africain(-)américain ». De nos jours, dans la sphère francophone, il est d'usage d'employer le terme « Africains-Américains » pour désigner les Noirs des États-Unis. Le souci, pour notre thèse, est, d'une part, que ce terme « africain-américain » n'émergea que très récemment ; Wright estime en effet qu'il émergea dans les années 1980 (Voir Wright, William D. *Critical Reflections on Black History*. Westport : Praeger, 2002, pp.5-6) au moment où un certain nombre d'intellectuels noirs souhaitaient utiliser le terme africain-américain au lieu de noir, pour des raisons historiques et/ou idéologiques. D'autre part, il semblerait que ce terme ne remporta pas, au moment de son émergence, l'adhésion de la communauté noire dans son ensemble. Wright rappelle en effet que dans les années 1990, les sondages montraient que les Noirs voulaient être majoritairement (72% des hommes noirs et 85% des femmes noires interrogés) appelés « Noirs » et non « Africains-Américains » – et 75% de tous les sondés se considéraient comme faisant partie de la « race noire » (voir Wright, *Critical Reflections*, op. cit., p. 13). Joseph E. Holloway, dans *Africanisms*, écrit : « Thus this debate has come full circle, from African through brown, colored, Afro-American, Negro, and black, back to African, the term originally used by blacks in America to define themselves. The changes in terminology reflect many changes in attitude, from strong African identification to nationalism, integration, and attempts at assimilation back to cultural identification. » (Voir Holloway, Joseph E., éd. *Africanisms in American Culture*, 2nd edition. Bloomington and Indianapolis : Indiana University Press, 2005, p. xx). Gageons donc que le mot « Africain-Américain » est une construction hybride récente, politiquement correcte, qui fait allusion à l'expérience de déplacement des Noirs d'Afrique vers les Amériques prenant en compte les deux zones de cultures. Mais ce terme semble au final assez inapproprié pour parler d'hommes et de femmes, qui certes ont des ancêtres sur le continent africain, mais n'ont connu que l'Amérique, ce continent où ils sont nés – sauf à vouloir constamment rappeler que leurs ancêtres venaient d'Afrique. Or comme nous le verrons dans notre thèse, de nombreux Noirs du XIX^{ème} siècle voulurent absolument rejeter leur lien à l'Afrique pour se concentrer sur leur présent et leur avenir en Amérique. Ayant donc établi que la terminologie changea tout au long du XIX^{ème}, et jusqu'à nos jours, nous utiliserons, dans nos citations, les termes tels que nous les avons trouvés dans les sources primaires. Enfin, conscients que la terminologie fait encore débat aux États-Unis de nos jours, mais ne souhaitant pas prendre part à ce débat, nous utiliserons pour notre part le terme « Noirs-Américains » pour désigner les membres de la communauté noire des États-Unis qui est l'objet de notre étude.

nationaliste, car le Nationalisme noir fut pour ses acteurs, au cours du XIX^{ème} siècle, le projet d'une unité durable. En effet, à l'instar de Wilson Jeremiah Moses, nous considérons le Nationalisme noir comme un nationalisme racial ; c'est la « race », celle du peuple noir, et non la simple couleur, qui est saisie ici comme principe de lien entre les membres de la nation et qui configure celle-ci⁴⁶. De la même façon que Chivallon, nous comprenons que « le nationalisme noir est (...) tout à la fois un outil de résistance à l'oppression, un moyen de restauration d'une dignité reniée, comme il est l'expression d'une volonté plus politique d'autodétermination »⁴⁷. Dans la mesure où nous travaillons sur la conscience diasporique de la communauté noire-américaine au XIX^{ème} siècle, nous utiliserons les concepts de nationalisme noir, mais aussi et surtout de « nationalité noire », qui anticipèrent le panafricanisme, et dont ils sont complémentaires⁴⁸. Nous devons ici préciser que nombre de Noirs-Américains libres de la première moitié du XIX^{ème} siècle, observant la République Noire d'Haïti, et constatant qu'ils n'étaient pas considérés comme des citoyens sur le sol états-unien, envisageaient de se regrouper en tant que communauté raciale sur quelque territoire, où ils pourraient former une « nationalité noire » – nous y reviendrons dans la première partie de notre thèse. Ce qu'ils nommaient « nationalité noire », et qui n'était pas strictement équivalent à ce que nous connaissons sous le terme « nationalisme noir », était l'idée de regrouper tous les membres de la communauté noire à un endroit bien défini, où ils pourraient vivre en jouissant de tous les droits qui sont naturellement dus aux citoyens d'une nation – et pourquoi pas Haïti.

Alors que nous abordons le sujet du nationalisme noir et de la « nationalité noire », considérant la « race » comme caractéristique commune aux membres de la nation dont il est question, il nous faut nous attarder quelque peu sur le terme de « race » justement, car s'il est une notion qui est controversée dans la sphère francophone, et qui ne l'est pas vraiment de nos jours dans la sphère anglophone, c'est bien la « race ». Pourtant, la façon

⁴⁶ Voir Moses, Wilson Jeremiah. *Classical Black Nationalism : From the American Revolution to Marcus Garvey*. New York ; London : New York Press, 1996.

⁴⁷ Chivallon, *La diaspora noire, op. cit.*, p. 168.

⁴⁸ Chivallon montre la complémentarité de ces deux concepts au travers de la définition qu'elle leur donne : « le désir d'une souveraineté sur un territoire (nationalisme) s'opérant le plus souvent par référence à une Afrique dont l'unité est pensée au travers de la solidarité entre ses peuples (panafricanisme). » Voir *Ibid.*, p. 165.

dont le concept de « race » est apparu aux États-Unis à l'époque moderne, en tant que mécanisme de stratification sociale et comme vecteur d'auto-identification, ne joue pas en la faveur de l'emploi de ce terme de façon « neutre » (sans connotation péjorative ou raciste) de nos jours.

Mais revenons brièvement sur l'apparition de ce concept aux États-Unis. L'anthropologue et sociologue Audrey Smedley affirme que ni l'idée de race, ni les idéologies qui lui sont rattachées n'existaient avant le XVII^{ème} siècle⁴⁹. Aux États-Unis, il semble que le concept de « race blanche »⁵⁰ ait fait son apparition à l'ère coloniale, au milieu du XVII^{ème} siècle, alors que les classes dirigeantes (notamment les esclavagistes) des colonies pensaient qu'il serait utile de trouver une façon de désolidariser les couches populaires (les populations laborieuses noires et blanches) afin qu'elles n'eussent pas l'idée de s'associer pour se révolter contre les plus « puissants » (les propriétaires) – il s'agissait de diviser pour mieux régner en quelque sorte⁵¹. Comme l'économie des colonies du Sud, essentiellement à l'époque une économie de plantations, reposait de plus en plus sur un système fondé sur l'exploitation d'une catégorie de la population – à savoir les hommes et femmes les plus démunis –, de nombreuses lois firent leur apparition pour garantir l'asservissement permanent des esclaves noirs venus d'Afrique. Dès le milieu du XVII^{ème} siècle, les colonies du Sud se tournèrent vers la main d'œuvre noire de préférence, parce qu'elle semblait plus adaptée au climat difficile des colonies, et surtout, parce qu'elle était plus abondante. Il faut

⁴⁹ Voir Smedley, Audrey. « "Race" and the Construction of Human Identity, » *American Anthropologist*, New Series, Vol. 100, No. 3 (Sept. 1998) : 690-702, pp. 694-695. <<http://www.jstor.org/stable/682047>>. Consulté le 10 octobre 2009. Voir aussi Smedley, Audrey. *Race in North America: Origin and Evolution of a Worldview*. Boulder: Westview Press, 1999, p. 690.

⁵⁰ Allen, Theodore W. *The Invention of the White Race*, 2 Vols. London ; New York : Verso, 1994-1997.

⁵¹ C'est la thèse d'Edmund Sears Morgan dans *American Slavery, American Freedom: The Ordeal of Colonial Virginia* (New York : W. W. Norton & Co., 1975) ; l'alliance des grands et petits propriétaires autour de leur origine blanche anglo-saxonne se fit au moment de *Bacon's Rebellion* en Virginie : « (...) Virginians had always felt threatened by the danger of a servile insurrection, and their fears increased as the labor force grew larger and the proportion of blacks in it rose. Although the replacement of servants by slaves reduced annual increment of poor freemen, the numbers already on hand were still sufficient to keep the threat of another Bacon in everyone's mind. If freemen with disappointed hopes should make common cause with slaves of desperate hope, the results might be worse than anything Bacon had done. The answer to the problem, obvious if unspoken and only gradually recognized, was racism, to separate dangerous free whites from dangerous slave blacks by a screen of racial contempt. » Voir *ibid.*, p. 328. Voir aussi Berlin, Ira. *Many Thousands Gone : The First Two Centuries of Slavery in North America*. Cambridge : Belknap Press of Harvard University Press, 2003, pp. 26-28.

tout de même rappeler que dans les premières décennies de l'ère coloniale⁵², les Africains avaient plus ou moins le même statut que les Européens (blancs) pauvres – ils avaient souvent le statut d'*indentured servants*, c'est-à-dire qu'ils n'étaient esclaves d'un planteur que pour un nombre d'années limité, établi par contrat⁵³. De fait, à partir du milieu du XVII^{ème} siècle et en l'espace d'un demi-siècle, toutes les colonies britanniques d'Amérique du Nord finirent par passer un nombre important de lois restreignant les droits des Africains – des Noirs, mais aussi des Mulâtres –, pour des raisons avant tout économiques (l'exploitation de la plantation étant bien plus rentable avec une main d'œuvre corvéable « gratuitement » et à vie)⁵⁴. La distinction – et par là-même la classification – des êtres humains en fonction de leur « race », et non plus de leur religion, remplaçant ou suppléant leur distinction en termes de classes sociales, fit que le concept de « race » était ainsi né, certes de façon insidieuse et officieuse.

À l'instar de la population coloniale américaine, à la fin du XVIII^{ème} siècle, et plus encore, aux États-Unis dans la première moitié du XIX^{ème} siècle, les ethnologues et autres scientifiques s'intéressant à l'Humain officialisèrent, en quelque sorte, ce phénomène, en arguant que l'être humain faisait partie d'une espèce sub-divisible en 3 à 5 races bien distinctes⁵⁵. Cette

⁵² Nous entendons par « ère coloniale » la période de l'histoire des États-Unis allant de la fondation de la première colonie britannique de Jamestown (Virginie) en 1607 jusqu'à la publication de la Déclaration d'Indépendance du 4 juillet 1776 dans laquelle figure la première mention d'une nation regroupant toutes les colonies britanniques sous le nom d'États-Unis d'Amérique.

⁵³ « Set to work alongside a mélange of English and Irish servants, little but skin color distinguished them [blacks] from others who labored in the region's tobacco fields. Through the first fifty years of English and African settlement in the Chesapeake, black and white workers lived and worked together in ways that blurred racial lines. ». Berlin, *Many Thousands Gone*, op. cit., p. 29.

⁵⁴ En 1662, 21 ans après que le Massachusetts eut légalisé l'institution de l'esclavage, la Virginie fut la première colonie à passer une loi instituant le caractère héréditaire de l'esclavage ; le statut d'esclave se passant de mère noire à enfant (c'est le principe de *partus sequitur ventrem*). Voir Moore, Wilbert E. « Slave Law and the Social Structure, » *The Journal of Negro History*, Vol. 26, No. 2 (Apr., 1941) : 171-202, p. 185. <<http://www.jstor.org/stable/2715249>>. Consulté le 23 octobre 2012. Voir aussi Schwarz, Philip J. *Slave Laws in Virginia*. Athens : The University of Georgia Press, 1996. Voir aussi Berlin, *Many Thousands Gone*, op. cit., pp. 91 ; 109.

⁵⁵ Les premières documentations pseudo-scientifiques concernant la classification des êtres humains firent leur apparition au XVIII^{ème} siècle avec des naturalistes tels que Carolus Linnaeus (un botaniste suédois considéré comme l'un des premiers « classificateurs »), le Comte de Buffon, et Johann Blumenbach (un professeur de médecine en Allemagne). Voir Smedley, Audrey. *Race in North America: Origin and Evolution of a Worldview*. Boulder: Westview Press, 1999, p. 163. Voir également Dain, Bruce. *A Hideous Monster of the Mind : American Race Theory in the Early Republic*. Cambridge : Harvard University Press, 2002; et Horsman,

distinction en races, s'appuyant sur diverses théories pseudo-scientifiques, telle par exemple la comparaison de la taille des crânes⁵⁶, impliqua alors nécessairement une hiérarchisation de celles-ci, l'une étant plus « pure » que les autres.

Cette origine de la notion de « race » aux États-Unis, directement liée à l'expérience traumatisante et brutale de l'esclavage, n'explique pas la raison pour laquelle le mot « race » a été utilisé en anglais au cours des siècles aussi bien par les Blancs que par les Noirs, pour définir des communautés de personnes ayant pour point commun, entre autres choses, des caractéristiques phénotypiques, et est aujourd'hui toujours présent dans le vocabulaire courant américain, dénué de toute connotation péjorative ou raciste, alors que le français boude le mot « race ». Le mot « race » est en effet employé aux États-Unis pour désigner des gens qui se considèrent comme faisant partie d'une même communauté, comme étant connectés les uns aux autres par le biais d'ancêtres communs ; mais il va de soi que c'est un terme plutôt utilisé par les Noirs pour désigner les autres Noirs, plus souvent que par les autres communautés. Les réalités qui se recoupent sous le mot « race » dépendent de la façon dont les gens se considèrent eux-mêmes, mais aussi dont les autres les regardent et les regroupent. Prenons l'exemple justement de la « race noire ». Pendant toute la période de ségrégation aux États-Unis, étaient communément considérés comme appartenant à la « race noire » les hommes et femmes qui avaient au moins un arrière-grand-parent noir⁵⁷. Dans ce cas précis, l'on ne peut pas dire que la « race noire » corresponde à la « couleur noire ». Prenons un exemple plus proche de nous : l'utilisation du mot « race » dans le questionnaire du recensement américain de 2010 (voir figure 1, p. 26). La question numéro 6 de ce questionnaire pose très clairement la question de la « race » en tant que facteur d'auto-détermination. En effet, l'agent du recensement doit répondre à la question : « Quelle est la race de cette personne ? », et cocher une case en fonction de la réponse du

Reginald. *Race and Manifest Destiny: Origins of American Racial Anglo-Saxonism*. Cambridge ; London : Harvard University Press, 1981.

⁵⁶ Voir Morton, Samuel George. *Crania Americana*. Philadelphie : J. Dobson, 1839.

⁵⁷ À titre d'exemple l'on peut citer le Code du Mississippi, en vigueur pendant toute la période de ségrégation légale aux États-Unis: « the marriage of a white person and a negro or mulatto or person who shall have one-eighth or more of negro blood, (...) shall be unlawful. » Voir « Unlawful Marriages, Poll tax, Education, » *Annotated Mississippi Code*, v. 1, 1927. <<http://www.yale.edu/glc/archive/975.htm>>. Consulté le 23 octobre 2012.

recensé. Or, alors que l'on s'attendrait à trouver des réponses faisant référence à la couleur de peau, l'on découvre que « race » désigne aussi bien la couleur de peau (« blanc », « noir »), que ce que le français classerait dans la catégorie « nationalité » (« Chinois », « Japonais ») ou l'origine géographique (« Asiatique ») – sans parler du fait qu'il est possible de se désigner sous un autre terme de son choix (« une quelconque autre race »).

Ainsi, nous avons souhaité brièvement montrer que le terme « race » recouvre des réalités bien différentes dans la sphère anglophone et dans la sphère francophone. Bien que les « races » n'existent évidemment pas au sens

biologique du terme, nous emploierons cependant ce terme dans son acception américaine, car nous estimons que le concept de « race » existe, lui, du simple fait qu'il est utilisé par les sociétés humaines ; la race n'a pas de fondement en tant que catégorie biologique, mais nous semble avoir une pertinence en tant que catégorie sociale construite. Ainsi « race » prend dans notre étude le sens de « communauté ».

Écrire l'histoire est une tentative de raconter, comprendre et expliquer le passé. Une définition consensuelle de l'écriture de l'histoire la caractérise comme étant le résultat d'un questionnement sur le passé, au sujet duquel l'historien a rassemblé les

Figure 1.

Reproduction of the Questions on Hispanic Origin and Race From the 2010 Census

→ NOTE: Please answer BOTH Question 5 about Hispanic origin and Question 6 about race. For this census, Hispanic origins are not races.

5. Is this person of Hispanic, Latino, or Spanish origin?

☐ No, not of Hispanic, Latino, or Spanish origin

☐ Yes, Mexican, Mexican Am., Chicano

☐ Yes, Puerto Rican

☐ Yes, Cuban

☐ Yes, another Hispanic, Latino, or Spanish origin — *Print origin, for example, Argentinean, Colombian, Dominican, Nicaraguan, Salvadoran, Spaniard, and so on.* ↗

6. What is this person's race? Mark ☒ one or more boxes.

☐ White

☐ Black, African Am., or Negro

☐ American Indian or Alaska Native — *Print name of enrolled or principal tribe.* ↗

☐ Asian Indian	☐ Japanese	☐ Native Hawaiian
☐ Chinese	☐ Korean	☐ Guamanian or Chamorro
☐ Filipino	☐ Vietnamese	☐ Samoan
☐ Other Asian — <i>Print race, for example, Hmong, Laotian, Thai, Pakistani, Cambodian, and so on.</i> ↗	☐ Other Pacific Islander — <i>Print race, for example, Fijian, Tongan, and so on.</i> ↗	

☐ Some other race — *Print race.* ↗

Source: U.S. Census Bureau, 2010 Census questionnaire.

Figure 1: « Reproduction of the Questions on Hispanic Origin and Race From the 2010 Census, » in « Overview of Race and Hispanic Origin: 2010. » U.S. Department of Commerce, Economics and Statistics Administration, U.S. Census Bureau, March 2011, p. 1. <<http://www.census.gov/prod/cen2010/briefs/c2010br-02.pdf>>. Consulté le 23 octobre 2012.

matériaux nécessaires à sa compréhension et est parvenu à des conclusions étayées par ces matériaux. Il ne s'agit donc pas seulement de collecter des faits, des chiffres, mais de les interpréter, de leur donner un sens dans le temps présent. Notre thèse n'est pas une histoire des idées, mais une histoire des hommes. S'il s'agit pour nous ici d'écrire l'histoire des Noirs-Américains et de leur rapport à Haïti au XIX^{ème} siècle, nous ne pouvons en réalité écrire qu'une partie de l'expérience haïtienne de ces hommes, en fonction des sources disponibles, et par conséquent, ne pouvons qu'écrire l'histoire de ces Noirs-Américains qui ont laissé une trace écrite. Notre thèse couvre une période somme toute assez longue, puisque nous étudions des événements distribués sur l'ensemble du XIX^{ème} siècle. Ce choix a été dicté par les sources primaires utilisées ; nous écrivons par conséquent en quelque sorte l'histoire des élites noires-américaines, puisqu'au XIX^{ème} siècle ce sont majoritairement ces élites, c'est-à-dire les militants, abolitionnistes, hommes d'église noirs-américains, en d'autres termes les Noirs-Américains lettrés, et pour la première partie du XIX^{ème} siècle, principalement des Noirs libres, qui ont pu laisser des écrits, des traces de leur vécu et de l'histoire de leur communauté au prisme d'Haïti.

L'étude de l'histoire des élites est loin d'être dénuée d'intérêt. Certes, ces hommes ne sont pas représentatifs de la majorité (quantitativement parlant) de leur communauté. Cependant, nous pensons, à l'instar de Frederick Douglass, que leur rôle – et donc leur expérience – fut primordial car leur réussite (ou leurs échecs !) rejaillissait inévitablement sur l'ensemble de leur communauté ; « [d]e tels hommes augmentent la foi de tous dans le potentiel de leur race, et rendent les choses plus faciles pour ceux qui viendront après eux »⁵⁸.

La disponibilité (et parfois la non-disponibilité) des sources primaires sur la période et la population qui nous intéressent a ainsi été au cœur de la construction de notre étude. Elle

⁵⁸ Douglass, Frederick. *Life and Times of Frederick Douglass*. (1881) Radford : Wilder Publications, 2008, p. 244. C'est aussi l'avis des historiens qui se sont récemment intéressés à l'histoire des élites noires-américaines. Ce « mouvement » fut lancé par Julie Winch dans les années 1990, puis développé davantage dans les années 2000 par Richard S. Newman. Ces derniers ont étudié ces Noirs qui grâce à leur statut de Noir libre, ont structuré la communication au sein de la communauté, dialogué avec les abolitionnistes blancs, etc. Voir Winch, Julie. *Philadelphia's Black Elite: Activism, Accommodation, and the Struggle for Autonomy, 1787-1848*. Philadelphia : Temple University Press, 1993; Newman, Richard S. *Freedom's Prophet : Bishop Richard Allen, the AME Church, and the Black Founding Fathers*. New York : New York University Press, 2008 ; voir aussi Winch, Julie. *A Gentleman of Color : the Life of James Forten*. Oxford ; New York : Oxford University press, 2002 ; Winch, Julie. *The Elite of Our People: Joseph Willson's Sketches of Black Upper-Class Life in Antebellum Philadelphia*. University Park : Pennsylvania State University Press, 2000.

explique notamment notre choix d'une approche à la fois chronologique et thématique. Chronologique, parce qu'il nous a semblé indispensable de rendre compte de l'évolution dans le temps de la pensée noire-américaine ; pour prendre l'exemple concret de la « nationalité noire » et du nationalisme noir, il est clair que pour les comprendre dans leur complexité, il fallait d'abord évoquer les premiers projets de colonisation et d'émigration des Noirs et le contexte américain à la fois anti-esclavagiste et séparatiste dans lequel ils se sont développés⁵⁹. Thématique, parce que la non-disponibilité ou la rareté des sources primaires sur des périodes ponctuelles (parfois quelques années, parfois une décennie) nous contraignent à penser notre travail, certes sur la longue durée (le XIX^{ème} siècle), mais en traitant thématiquement les grands rendez-vous ponctuels des Noirs-Américains avec Haïti.

Il est vrai qu'un très grand nombre de sources primaires américaines du XIX^{ème} siècle ont été numérisées et sont disponibles à tout chercheur ayant un accès à internet. Ainsi, il nous a été plutôt aisé d'accéder aux archives personnelles du personnage principal de notre étude, Frederick Douglass, par le biais des archives en ligne de la Bibliothèque du Congrès américain (*The Library of Congress*). De même, les archives personnelles des anciens Présidents américains sont faciles d'accès ; soit *via* le site de la Bibliothèque du Congrès, soit *via* le site des archives en ligne des bibliothèques américaines (<www.archive.org>).

De nombreux sites internet spécialisés, souvent hébergés par des institutions américaines, recèlent des centaines voire des milliers de sources primaires en fonction des thèmes couverts. C'est le cas par exemple de la *Samuel J. May Anti-Slavery Collection*, une collection de sources primaires numérisées et mises en ligne par la Bibliothèque de *Cornell University*⁶⁰. Ce projet, initié en 1999, consistait, pour la Bibliothèque de *Cornell University*, à cataloguer, conserver et numériser l'ensemble des pamphlets de sa Collection « Samuel J. May Anti-Slavery Collection », l'une des collections les plus importantes des États-Unis sur le sujet du mouvement abolitionniste en Amérique. Le résultat est absolument fabuleux : plus

⁵⁹ L'on retiendra dans notre étude le sens proprement américain du terme « colonisation » (« colonization » en américain) au XIX^{ème} siècle, c'est-à-dire, le déplacement et l'installation durable, et même définitive, des Noirs-Américains libres ou affranchis hors des États-Unis, particulièrement en Afrique – au Libéria – et en Haïti, induits par la conviction que Noirs et Blancs ne pouvaient vivre ensemble sur le territoire américain sur un véritable pied d'égalité. Nous reviendrons plus longuement sur ce terme de colonisation dans notre premier chapitre. Voir *infra*, pp. 57-58.

⁶⁰ *Samuel J. May Anti-Slavery Collection*, 1999-2012. *Cornell University Library, Division of Rare & Manuscripts Collections*. <<http://ebooks.library.cornell.edu/m/mayantislavery/>>.

de 10 000 documents rares sont aujourd’hui à disposition des chercheurs, gratuitement, sur internet. Pour notre part, ce site nous a été précieux car il abrite, entre autres choses, les versions numérisées de certains rapports ou minutes de Conventions de Noirs.

Bien que l’essentiel de nos sources ait été disponible soit en version numérique sur internet, soit en version papier à la Bibliothèque Nationale de France, il est évident que toutes les sources dont nous aurions idéalement eu besoin ne sont malheureusement pas aisément accessibles.

C’est le cas des archives du Révérend noir-américain James Theodore Holly, l’une des grandes figures de l’émigration vers Haïti dans les années 1850 et 1860. Ces archives manuscrites, quasiment pas exploitées par la littérature secondaire⁶¹, sont particulièrement difficiles d’accès parce qu’elles sont conservées par les Archives de l’Église Épiscopale, à Austin, au Texas. Elles ne sont disponibles ni en format numérique, ni en microfilm, et la seule solution qui s’offrait à nous était de nous déplacer au Texas, ce que nous avons pu faire grâce notamment à une Bourse de Recherche Doctorale qui nous a été attribuée par l’Institut des Amériques.

Nous avons parfois dû faire face à de grandes frustrations, parce que certaines sources restent aujourd’hui introuvables : ce fut par exemple le cas des registres des navires effectuant les liaisons entre les États-Unis et Haïti ; de telles sources nous auraient permis de quantifier de façon assez fiable l’émigration noire-américaine vers Haïti aux deux périodes qui nous intéressent dans notre thèse, à savoir 1824-1830 et 1859-1862. Faute de telles sources, nous avons dû nous fier exclusivement aux sources secondaires (qui ne citent pas leurs propres sources la plupart du temps) et aux articles parus dans la presse de l’époque, mais cette dernière est particulièrement peu fiable. Les journaux noirs-américains, dont le premier, *Freedom’s Journal*, ne parut qu’entre 1827 et 1829, ne font que très peu cas du nombre d’émigrés noirs-américains partis pour Haïti, et lorsqu’ils le font, ils le font de façon

⁶¹ Les archives conservées aux Archives de l’Église Épiscopale qui nous intéressent, à savoir celles de la « Mission Haïtienne » contiennent un peu moins de 4600 documents, dont les Papiers du Révérend Holly (entre 1855 et 1911) qui contiennent quant à eux 1 100 documents (soit environ ¼ du total). Ces archives n’ont été que très marginalement étudiées, et n’ont fait l’objet d’aucun livre ni article en particulier. D’ailleurs, Peu de sources biographiques sont actuellement disponibles sur James Theodore Holly, et les rares sources existantes sont datées (Voir Dean, David M. *Defender of the Race: James Theodore Holly, Black Nationalist Bishop*. Lambeth Press, 1978; et Wipfler, William L. *James Theodore Holly in Haiti*. New York National Council, 1956). Aucun de ces exemplaires n’est disponible en France, et celui de Wipfler, qui n’est plus édité, n’est trouvable que dans 5 bibliothèques américaines, et aucune ne pratique le prêt entre bibliothèques.

partisane ; de fait, un journal soutenant l'émigration publiera plus volontiers des chiffres, qu'il aura tendance à gonfler, alors qu'un journal plus partisan du « stay and fight » (« rester et se battre », la devise des abolitionnistes noirs anti-émigration) aura naturellement tendance à minimiser ces chiffres, voire à les ignorer. Quant aux journaux américains « blancs », pas forcément plus fiables ni objectifs, il faudrait, pour se faire une idée plus précise du nombre d'émigrés réellement partis en Haïti, pouvoir dépouiller tous les journaux américains locaux parus à cette période (les journaux new-yorkais pour les navires au départ de New York, les journaux du Sud pour les départs de la Nouvelle Orléans, etc.) ; un travail qu'il nous a été impossible de faire en moins de quatre années, notamment parce que l'accès aux journaux du XIX^{ème} siècle est particulièrement difficile – nous y reviendrons. Quant aux archives et papiers de personnalités noires-américaines, ils font parfois allusion à ces émigrés, mais toujours de façon parcellaire et très subjective. Enfin, nous pensons que certaines sources plus fiables se trouvent peut-être en Haïti (nous pensons notamment aux registres portuaires), mais l'accès à ces sources (si elles existent) est parfaitement impossible depuis le tremblement de terre qui a dévasté le pays début 2010.

Il nous a semblé qu'écrire l'histoire de ces Noirs-Américains devait aussi passer par le dépouillement de sources rendant compte de l'histoire de la communauté en général, et pas seulement d'individus ou de groupements d'individus (comme les Conventions de Noirs). Ainsi, il nous a paru indispensable de pouvoir consulter les journaux, aussi bien noirs-américains que « blancs », qui circulaient au XIX^{ème} siècle. En effet la presse était, avec l'Église, le seul lieu (et appareil) de débat et de libre expression, de circulation des idées, de concertation, de militantisme, voire d'organisation, des Noirs-Américains au XIX^{ème} siècle⁶².

⁶² L'importance de la presse dans la vie des Noirs-Américains a été particulièrement bien documentée par Kwando Mbiassi Kinshasa, qui affirme que les journaux noirs-américains étaient aussi influents que les Églises noires. Ils étaient d'ailleurs souvent dirigés par des révérends et autres hommes d'église. La presse, comme l'église, était un moyen de diffusion des idées, par le biais duquel les militants tentaient de créer un consensus, une unité de la communauté autour de certaines idées. Kinshasa note néanmoins que la presse du XIX^{ème} siècle publiait essentiellement des échanges entre élites noires-américaines, brisant par là-même tout espoir d'unité trans-catégories sociales. Ainsi, il est difficile d'évaluer l'impact réel de ces journaux sur la population noire, et difficile aussi de jauger la représentativité de cette presse, c'est à dire, d'établir à quel point elle était représentative ou non de la population noire dans son ensemble. En effet, le degré d'alphabétisation étant extrêmement faible, tout particulièrement dans la première partie du XIX^{ème}, et les journaux noirs-américains souvent sponsorisés par des abolitionnistes blancs, se pose la question de la réelle objectivité des éditeurs noirs, et celle de leur lectorat. D'après Kinshasa, Frederick Douglass lui-même aurait reconnu qu'il avait 1 abonné noir pour 5 abonnés blancs. Bien sûr les journaux à l'époque circulaient dans de nombreuses mains, donc même si *The North Star* vendait entre 2 700 et 3 000 exemplaires par semaine, il est clair que son lectorat

Malheureusement, ces sources sont extrêmement difficiles d'accès pour les chercheurs français. En réalité, les journaux du XIX^{ème} siècle, qu'ils soient noirs-américains ou non, ont été quasiment intégralement numérisés par READEx, une compagnie américaine⁶³. La collection numérique de READEx regroupée sous le titre *Archives of Americana* contient entre autres choses deux collections particulièrement indispensables à tout chercheur s'intéressant aux Noirs-Américains au XIX^{ème} siècle, *America's Historical Newspapers* et *America's Historical Periodicals*.

La première contient deux sous-collections qui ont retenu toute notre attention : *Early American Newspapers* (série 2, 1758-1900) et *African American Newspapers* (1827-1998)⁶⁴. La série 2 de la sous-collection *Early American Newspapers* contient plusieurs centaines de milliers de numéros de 250 journaux américains publiés dans les 50 États actuels des États-Unis. La sous-collection *African American Newspapers* contient quant à elle environ 270 journaux américains (provenant de 35 États) relatant un siècle et demi de l'expérience noire-américaine. Tous ces journaux ont été numérisés de façon à ce que les chercheurs puissent effectuer des recherches efficaces par mots-clés. Le souci est bien entendu le coût exorbitant de l'accès à ces sources pour un chercheur français, étant donné qu'aucune université ni bibliothèque française n'a, à l'heure actuelle, acquis d'accès institutionnel (les droits d'accès s'élevant à plusieurs dizaines de milliers d'euros). Nous ne remercierons jamais assez Mesdames Claire Tirefort, bibliothécaire de feu le Centre de Ressources de l'U.F.R. d'Études Anglophones Charles V et Natacha Leclercq, Responsable de la documentation électronique du Service Commun de la Documentation de l'Université Paris

était supérieur à 3 000 personnes. Voir Kinshasa, Kwando Mbiassi. *Emigration vs. Assimilation: The Debate in the African American Press, 1827-1861*. Jefferson, NC : McFarland, 1988, pp. xiii-xv ; 1-2.

⁶³ Certains journaux du XIX^{ème} ont été numérisés et sont accessibles librement sur internet sur le site de la Bibliothèque du Congrès, regroupés dans une collection nommée « Chronicling America : Historic American Newspapers ». Malheureusement cette collection ne saurait rivaliser avec la collection de READEx. Comme nous le signalons en annexe (voir *infra*, Annexe No. 3, pp. 567-568), cette collection ne propose que 13 journaux noirs-américains sur notre période d'étude, or 10 d'entre eux ont également été numérisés par READEx.

⁶⁴ La seconde collection contient une sous-collection intitulée *African-American Periodicals 1825-1995*, qui recèle plus de 170 périodiques de grande envergure produits par et/ou au sujet des Africains-Américains ; publiés dans 26 États, les publications comprennent des revues académiques et politiques, des magazines commerciaux, des bulletins, des bulletins institutionnels d'associations africaines-américaines, des rapports annuels, etc. Nous n'avons malheureusement pas pu obtenir l'accès même temporaire à cette collection.

Diderot, grâce auxquelles nous avons pu obtenir plusieurs accès temporaires (pour un total de trois mois) « à titre d’essai gratuit » à ces sources.

L’accès temporaire à READEX nous a été extrêmement précieux, particulièrement pour notre troisième partie, et nous a permis de mettre au jour un discours méconnu de Frederick Douglass – méconnu parce qu’il n’en existe pas de version complète fiable, ni dans les *Frederick Douglass Papers*, ni dans des ouvrages de la littérature secondaire⁶⁵. Grâce à notre recherche dans les journaux noirs-américains publiés dans les semaines qui suivirent ce discours, nous en proposons en annexe une version dont nous pensons qu’elle est complète, même si nous ne garantissons pas l’exactitude de l’ordre de certains paragraphes⁶⁶.

Notre recherche, et particulièrement le dépouillement des sources primaires – qu’il s’agisse des journaux et périodiques abolitionnistes noirs-américains, des archives personnelles de personnalités noires américaines (de Frederick Douglass au Révérend Holly), des discours prononcés par des militants et/ou hommes de foi noirs-américains ou des ouvrages et articles publiés par ces derniers (du Révérend Garnet à l’ambassadeur John Mercer Langston), des minutes et rapports de Conventions (*Negro Conventions*) ou d’associations laïques ou religieuses de Noirs, ou encore des archives diplomatiques à notre disposition⁶⁷ –, nous a convaincus que l’étude de la communauté noire-américaine (et aussi, nous l’avons dit, l’étude de la diaspora noire) que nous proposons ici n’est pas l’étude d’un tout homogène. Ainsi, notre travail intègre plusieurs échelles d’analyse, tant spatiales que temporelles, allant du local (nous étudions parfois certains groupes voire simplement certains individus noirs-américains dans certaines régions précises des États-Unis

⁶⁵ Seul Christopher Reed propose une version tronquée de ce discours, en annexe de son ouvrage sur l’exposition universelle de Chicago en 1893. Voir Reed, Christopher Robert. *“All the World is Here!” The Black Presence at White City*. Bloomington and Indianapolis : Indiana University Press, 2000, pp. 193-194. Nous émettons quelques doutes sur l’ordre des paragraphes proposé par Reed, mais aussi sur le contenu même de ce discours, certains des passages qu’il propose n’apparaissant pas dans les journaux consultés par nos soins, et Reed ne citant pas ses sources.

⁶⁶ Voir *infra*, Annexe No. 6, pp. 607-609.

⁶⁷ Nous remercions ici le LARCA (Laboratoire de Recherche sur les Cultures Anglophones) pour avoir généreusement subventionné l’achat des microfilms des archives diplomatiques de Frederick Douglass.

ou certaines villes haïtiennes, faisant en quelque sorte des études de cas ciblées) au plus global (nous envisageons notre étude dans le cadre de l' « Atlantique noir »), en passant par le national (les États-Unis dans leur ensemble, Haïti en tant que République Noire). Ces jeux d'échelle nous paraissent importants car s'agissant de la communauté noire-américaine du XIX^{ème} siècle, nous pensons qu'une approche uniquement collective conduirait inévitablement à tirer des conclusions quant à des homogénéités apparentes. Au contraire, nous entendons briser les homogénéités apparentes et offrir une lecture différente du parcours de cette communauté, en étudiant les individus au cœur de l'expérience collective. Comme Bernard Lepetit, nous pensons que « la multiplication contrôlée des échelles de l'observation est susceptible de produire un gain de connaissance »⁶⁸ ; les parcours individuels permettent en effet de renverser les perspectives et de comprendre l'histoire de la communauté dans toute sa diversité d'opinions et de points de vue – car la communauté a rarement rendu un avis unique et consensuel sur les sujets sensibles qui ont ponctué sa condition au XIX^{ème} siècle. Prenons l'exemple plus concret de la question du rapport de la communauté noire-américaine à la colonisation et à l'émigration en Haïti, question que nous traiterons dans notre première partie, et prenons l'un des acteurs de la communauté : Frederick Douglass. Comme nous le verrons, ce dernier changea souvent d'avis au sujet de l'émigration en Haïti. Pourquoi cela n'aurait-il pas été le cas de l'ensemble de sa communauté ? Bien que l'historiographie sur le sujet tende à retenir presque exclusivement l'opposition vocale de la communauté noire-américaine aux divers projets de colonisation de la première partie du XIX^{ème} siècle, nous dégagerons, à travers l'étude de parcours individuels comme celui de Douglass, de Martin Robinson Delany ou de Henry Highland Garnet, la véritable multiplicité des points de vue, la non-homogénéité, de la communauté noire-américaine toute entière sur ce sujet. Comme le rappellent Andrée-Anne Kekeh-Dika et Hélène Le Dantec-Lowry, « [l]a migration des Noirs aux États-Unis ou dans les Caraïbes a été longtemps négligée ou ignorée par les chercheurs. On a souvent mis en exergue la passivité des populations face à la migration »⁶⁹. Nous montrerons que les émigrationnistes

⁶⁸ Lepetit, Bernard. « De l'échelle en histoire, » in *Jeux d'échelles : la micro-analyse à l'expérience*, Jacques Revel, Dir. Paris : Gallimard (Le Seuil), 1996, p. 92.

⁶⁹ Kekeh-Dika, Andrée-Anne, Le Dantec-Lowry, Hélène (éd.). *Formes et écritures du départ, incursions dans les Amériques noires*. Paris ; Montréal (Québec) ; Torino : l'Harmattan, 2000, p. 13.

noirs étaient au contraire les protagonistes actifs d'un mouvement de déracinement volontaire – « un choix, un acte de protestation »⁷⁰ et d'expatriation vers une destination où, pensaient-ils, ils pourraient jouir des droits civils et politiques dont ils étaient privés aux États-Unis. Nous comprendrons également, en analysant le parcours de James Theodore Holly par exemple, que ces Noirs-Américains qui militaient en faveur de l'émigration n'avaient pas tous pour unique préoccupation l'amélioration des conditions de vie des Noirs-Américains, mais se sentaient souvent également investis d'une « mission », religieuse et/ou civilisatrice, envers les Noirs haïtiens, et plus généralement envers la diaspora noire.

Au gré des différentes sources primaires que nous avons exploitées, s'est construite la temporalité de notre étude. En étudiant l'histoire de la communauté à partir de parcours individuels et collectifs, nous avons noté que la chronologie des expériences haïtiennes majeures des Noirs-Américains au XIX^{ème} siècle avait suivi celle de la vie de Frederick Douglass. Notre étude est par conséquent à la fois globale, puisqu'elle couvre un peu moins d'un siècle (environ 90 ans) d'histoire, et fragmentaire, puisqu'elle s'inscrit aussi dans la courte temporalité dans le sens où nous traitons certains événements ponctuels à l'intérieur de ce siècle ; ce qui nous permet d'appréhender l'histoire de la communauté dans son rapport à Haïti, non comme un parcours linéaire « logique » mais comme un faisceau d'événements composant un tout – une expérience haïtienne protéiforme qui, comme nous l'avons dit précédemment, forme un tout cohérent.

Ce qui nous a amenés à rechercher des traces de l'expérience haïtienne des Noirs-Américains au XIX^{ème} siècle dans les sources primaires disponibles, c'est aussi le sentiment que cet aspect de l'histoire de cette communauté avait été négligé par l'historiographie ; un sentiment qui a émergé au fil de nos lectures de sources secondaires. Il nous est rapidement apparu que d'une façon générale, les thématiques liées aux relations Noirs-Américains/Haïti au XIX^{ème} siècle avaient été essentiellement traitées du point de vue des Américains blancs (c'est particulièrement criant pour les thèmes suivants : antiesclavagisme, abolitionnisme, colonisation, impérialisme et diplomatie), négligeant ou minimisant le rôle des Noirs-Américains dans ces questions, ou encore considérant qu'elles faisaient l'objet de consensus au sein de la communauté noire-américaine toute entière.

⁷⁰ *Ibid.*

D'une façon générale, l'on peut dire que l'historiographie américaine a été caractérisée par une très forte expression de l'idéologie et de la subjectivité depuis le début du XIX^{ème} siècle, quand les historiens blancs encore non-professionnels écrivaient, glorifiant les Blancs, et excluant, diminuant ou méprisant les Noirs. Lorsque la profession se professionnalisa à la fin du XIX^{ème} siècle et au début du XX^{ème}, et que les premiers historiens noirs formés académiquement émergèrent, l'historiographie passa par de nombreuses phases tout aussi empreintes d'idéologie et de subjectivité, qu'elles soient conservatrice, progressive, consensuelle, radicale, ou, de nos jours, postmoderne. Ce constat dresse un portrait de la profession qui va à l'encontre de ce qu'elle devrait idéalement être : sans idéologie, et objective. August Meier et Elliott Rudwick, deux historiens spécialistes de l'histoire des Noirs aux États-Unis, abondent dans ce sens, arguant que les historiens, leurs trajectoires intellectuelles personnelles, le milieu social et intellectuel changeant dans lequel ils évoluent, influencent leurs écrits, et renversent leurs interprétations du rôle et de l'expérience des Noirs, les poussant à changer leurs analyses et interprétations⁷¹. Les historiens noirs, souvent formés par des académiciens blancs, ne font pas exception – les premiers historiens noirs professionnels ont en effet pour la plupart écrit une histoire héroïque de leur communauté, fondée néanmoins sur un dépouillement systématique et minutieux de sources officielles – de sorte que pour William Wright, l'histoire des Noirs-Américains est fortement « romanticisée » (« *romanticized* »)⁷².

Si des sujets comme l'esclavage et l'expérience des esclaves, l'antiesclavagisme, l'abolitionnisme, l'émancipation, Abraham Lincoln et son rapport aux Noirs-Américains et à l'esclavage, la Reconstruction et ses effets sur la communauté noire-américaine, la ségrégation et la lutte pour les droits civiques, le nationalisme noir et le panafricanisme, la colonisation, l'importance des Églises et de la presse pour les Noirs, sont des sujets appartenant au XIX^{ème} siècle qui ont été abondamment étudiés⁷³, il en est qui ont été

⁷¹ Rudwick, Elliott M., & Meier, August. *Black History and the Historical Profession : 1915-1980*. Urbana ; Chicago : University of Illinois press, 1986, p. 239.

⁷² Wright, *Critical Reflections*, *op. cit.*, p. viii.

⁷³ Nous ferons un point sur l'historiographie récente sur ces sujets dans la suite de notre introduction ; nous présenterons notre étude partie par partie en explicitant les thématiques qui y sont abordées et en indiquant l'historiographie correspondante.

négligés : l'émigration volontaire de milliers de Noirs-Américains au XIX^{ème} siècle, d'une part, et le rapport des Noirs-Américains à la République Noire d'Haïti d'autre part⁷⁴. Pourquoi la bibliographie sur ces sujets est-elle tellement restreinte ? Un élément de réponse est peut-être l'aspect « atlantique » de ce pan de l'histoire noire-américaine, face au cloisonnement classique presque exclusivement national de l'écriture de l'histoire des Noirs-Américains aux États-Unis.

Concernant l'émigration volontaire, l'historiographie est quasi-inexistante. La plupart des historiens se sont intéressés essentiellement à l'histoire de ces Noirs-Américains qui rejetaient l'émigration et avaient décidé de rester aux États-Unis pour obtenir l'égalité des droits et la citoyenneté sur place. Cela est parfaitement compréhensible pour les premières générations d'historiens, qui écrivaient jusqu'au début des années 1970 une histoire clairement militante. Malgré tout, l'on peut s'étonner que les historiens de la génération qui émergea après la lutte pour les droits civiques (après 1970) ne s'y soient pas attelés. Certes, les sources primaires sont indiscutablement moins fournies à ce sujet, néanmoins, c'est un mouvement qui a survécu tout au long du XIX^{ème} siècle, comme nous le montrerons dans notre étude. Or, les historiens qui se sont intéressés au phénomène de migration volontaire et choisie des Noirs se sont presque exclusivement focalisés sur le départ des Noirs-Américains du Sud des États-Unis (particulièrement vers les États du Nord) après la période de Reconstruction, au sein du mouvement que l'on a nommé *Great Migration*⁷⁵. Quant au

⁷⁴ Malgré la proximité géographique entre les États-Unis et Haïti, et en dépit de la proximité temporelle entre leurs Révolutions respectives, peu de recherches ont été menées par les Américains sur les relations entre les deux nations au XIX^{ème} siècle. Seules quatre études approfondies ont été faites entre 1916 et 1941. Il s'agit des études de Mary Treudley en 1916, Charles C. Tansill en 1938, Ludwell L. Montague en 1940 et Rayford W. Logan en 1941 (voir notre bibliographie). Ces quatre historiens se rejoignent sur l'idée que les relations entre les deux pays furent marquées, tout au long du XIX^{ème} siècle, par une tentative de la part des Américains de créer des relations interdépendantes avec les Amériques, dans l'espoir d'accroître richesses et territoire à un moment où l'influence européenne fléchissait dans les Caraïbes et en Amérique Latine. L'étude la plus exhaustive de ces relations entre les États-Unis et Haïti est sans conteste celle de Rayford W. Logan, *The Diplomatic Relations of the United States with Haiti 1776-1891* (Chapel Hill : The University of North Carolina Press, 1941). Logan y pose les bases de l'histoire dite atlantique mais aussi post-coloniale de la période des révolutions en soulignant les interactions entre les nombreux pouvoirs (notamment la France et la Grande-Bretagne, mais aussi l'Espagne) en place à cette période autour d'Haïti (et de la République Dominicaine). La grande force et originalité de son étude est qu'elle se fonde sur une lecture exhaustive des archives diplomatiques françaises, ainsi que d'autres sources en français dont des sources secondaires et des journaux, mais aussi des sources diplomatiques américaines, des archives gouvernementales haïtiennes, et des documents privés trouvés en Haïti.

⁷⁵ Voir par exemple : Painter, Nell Irvin. *Exodusters : Black Migration to Kansas after Reconstruction*. New York : Alfred A. Knopf, 1977; Grossman, James R. *Land of Hope : Chicago, Black Southerners, and the Great Migration*.

phénomène plus spécifique de migration de Noirs entre les États-Unis et les Caraïbes, il a été essentiellement étudié dans le sens Caraïbes/États-Unis, et non dans le sens États-Unis/Caraïbes⁷⁶, et surtout sur le XX^{ème} siècle⁷⁷. Notre travail a ainsi pour ambition de combler l'actuel vide historiographique concernant l'étude des migrations volontaires des Noirs-Américains vers Haïti dans la première partie du XIX^{ème} siècle.

Comme nous l'avons vu au début de notre introduction, pour la question du rapport des Américains à Haïti, autant la peur d'Haïti, palpable du côté des Blancs (surtout sudistes) a été examinée et analysée, autant l'admiration, l'attraction, l'intérêt des Noirs pour cette république de couleur n'a pas suscité beaucoup d'intérêt de la part des historiens. Pourtant nombreux furent les discours, articles, pamphlets, ouvrages même – louant ou méprisant Haïti ou tout du moins s'y intéressant d'une façon ou d'une autre, glorifiant ses héros tel Toussaint Louverture⁷⁸ –, écrits et déclamés par les élites, blanches et noires, du XIX^{ème} siècle. Autant de matériaux qui font que nous avons cherché à connaître la nature réelle de ces relations entre Noirs et République Noire tout au long de ce siècle. A-t-elle servi de modèle ? Si oui, dans quelle mesure ? A-t-on envisagé de s'y rendre ? Pour quelles raisons ? Dans quelles perspectives ? À quel titre ? Notre thèse a donc pour objet d'examiner la relation fluctuante, non-homogène, rarement consensuelle, mais toujours passionnée, qu'entretenaient les Noirs-Américains avec la petite nation insulaire tout au long du XIX^{ème} siècle – à l'image de la relation tourmentée que Frederick Douglass entretenait avec celle-ci. Tantôt modèle à suivre, idéal à atteindre, parfois défendue contre les critiques et préjugés des Blancs, ou encore critiquée, mais rarement méprisée, Haïti fut pour les militants noirs l'un des fils conducteurs de la construction de leur communauté, et au-delà, de la construction d'une certaine conception nationaliste et diasporique de la communauté noire-américaine. Parce qu'elle était une république, et donc un modèle de gouvernement civilisé

Chicago ; London : The University of Chicago Press, 1989 ; Lemann, Nicholas. *Promised Land : Great Black Migration and How it Changed America*. London : McMillan, 1991.

⁷⁶ Voir par exemple : Dessens, Nathalie. *From Saint-Domingue to New Orleans : Migration and Influences*. Gainesville : University Press of Florida, 2007.

⁷⁷ Voir par exemple : Reimers, David M. *Still the Golden Door : The Third World Comes to America*. New York : Columbia University Press, 1985.

⁷⁸ Parfois orthographié « L'Ouverture ».

acceptable, parce que ses citoyens étaient nécessairement noirs – *dixit* ses nombreuses constitutions successives –, Haïti fut source d'attraction pour les militants noirs-américains du XIX^{ème} siècle. Idéalement située au cœur des Amériques, contrairement aux deux autres républiques noires situées en Afrique (le Libéria et l'Éthiopie) et donc sur un continent qui restait associé, dans l'imaginaire collectif américain blanc (et par capillarité, dans l'imaginaire collectif noir, nécessairement influencé par les codes et valeurs de la société blanche dans laquelle les Noirs-Américains évoluaient), à la barbarie, la sauvagerie, et en tout état de cause, l'absence de civilisation, Haïti jouit auprès des Noirs-Américains d'un certain prestige tout au long du XIX^{ème} siècle.

Les relations Noirs-Américains/Haïti n'ont fait à ce jour l'objet que d'un seul ouvrage majeur, et sont également traitées partiellement dans certains chapitres d'un ouvrage daté des années 1970. Ce dernier, *The Search for a Black Nationality: Black Emigration and Colonization, 1787-1863*, de Floyd J. Miller⁷⁹, se focalise, comme son titre l'indique, uniquement sur un aspect de cette relation, à savoir l'émigration et la colonisation des Noirs-Américains vers Haïti, ou plutôt sur le rôle de ces mouvements dans l'émergence du nationalisme noir. Les quelques chapitres consacrés à Haïti traitent étonnamment peu de la place d'Haïti dans la conceptualisation et la montée du nationalisme noir au sein de la communauté noire-américaine, mais donnent quelques pistes d'analyse de l'émigration en Haïti dans la première moitié du XIX^{ème} siècle. L'ouvrage de Chris Dixon, *African America and Haiti: Emigration and Black Nationalism in the Nineteenth Century*, publié en 2000⁸⁰, pourrait être une sorte d'étude plus complète de l'émigration en Haïti dans son rapport au nationalisme noir, qui émanerait des pistes proposées par Miller 25 ans plus tôt. Malheureusement, comme Miller, Dixon achève son étude avec la Guerre de Sécession, bien que le sous-titre de son ouvrage suggère une étude des contacts entre Noirs-Américains et Haïti sur toute la durée du XIX^{ème} siècle. Aux côtés de ces deux ouvrages, l'on peut trouver quelques articles traitant à la marge de la relation Noirs-Américains/Haïti, mais toujours sur les points bien spécifiques que sont l'émigration des Noirs-Américains en Haïti et l'influence

⁷⁹Miller, Floyd. *The Search for a Black Nationality : Black Emigration and Colonization, 1787-1863*. Urbana : University of Illinois Press, 1975.

⁸⁰ Dixon, Chris. *African Americans and Haiti : Emigration and Black Nationalism in the Nineteenth Century*. Westport : Greenwood Press, 2000.

« à distance » d'Haïti sur les mouvements abolitionnistes ou sur l'émergence du nationalisme noir dans la première partie du XIX^{ème} siècle. En bref, à ce jour, il n'existe aucun ouvrage consacré aux contacts physiques entre Noirs-Américains et Haïti sur l'ensemble du XIX^{ème} siècle. Pourtant, ces contacts furent plus riches qu'il n'y paraît après la Guerre de Sécession et la Reconstruction, et jusqu'au tournant du siècle – contacts dont l'acteur principal, après la Guerre de Sécession, fut sans aucun doute Frederick Douglass ; or, cet aspect de la vie politique de Frederick Douglass après l'émancipation reste très méconnu. Ce vide historiographique, comme un rendez-vous manqué entre les historiens et l'histoire « atlantique » des Noirs-Américains, justifie notre choix de consacrer notre étude à ce sujet.

Notre étude s'articule autour de trois grandes parties qui correspondent à la dynamique qui sous-tendit les relations entre les militants noirs-américains et Haïti tout au long du XIX^{ème} siècle. Tout d'abord, notre première partie, « la tentation haïtienne : l'émigrationnisme noir, entre colonisation et abolition », sera l'occasion d'un examen des rapports entre abolitionnisme, émigrationnisme et émergence de l'idée d'une « nationalité noire ». Notre deuxième partie, « Haïti partenaire réticente des projets Républicains : du Président Abraham Lincoln au Ministre Résident Frederick Douglass », traitera de la place d'Haïti dans la diplomatie américaine, de sa reconnaissance par les États-Unis en 1862 à l'envoi de diplomates noirs sur l'île, sans occulter les desseins colonisationnistes du Président Lincoln, annexionnistes du Président Grant, ou impérialistes du Président Harrison – projets auxquels certains Noirs-Américains furent étroitement associés. Enfin, notre troisième partie, « le pavillon haïtien de l'exposition universelle de Chicago, lieu de renaissance du militantisme noir-américain », analysera la façon dont les Noirs-Américains se tournèrent brièvement à nouveau vers Haïti en raison d'un sentiment de marginalisation au sein de la société américaine. En pleine période de ségrégation, s'opéra en effet un renouveau du militantisme noir-américain, galvanisé par la présence d'Haïti sur le territoire américain à l'occasion de l'exposition universelle de 1893 à Chicago ; ce renouveau prépara l'évolution du tournant du siècle vers l'anticolonialisme et le panafricanisme, au-delà d'Haïti et en faveur de tous les peuples noirs opprimés.

Première partie : « La tentation haïtienne : l'émigrationnisme noir, entre colonisation et abolition »

Si nous nous permettons de légers et brefs retours en arrière sur l'ère coloniale et révolutionnaire américaine, l'année 1804 constitue le véritable point de départ de notre étude. Bien que nous ayons pour ambition d'étudier les rapports entre Noirs-Américains et Haïti sur toute la durée du XIX^{ème} siècle, nous justifions notre choix de périodisation en rappelant que la République Noire d'Haïti est officiellement née le 1^{er} janvier 1804, au terme d'une longue et sanglante révolution (1791-1803), la première révolte d'esclaves « réussie » du monde moderne.

Notre première partie s'ouvre sur un premier chapitre, « L'émigration volontaire des Noirs-Américains vers Haïti dans les années 1820 : une alternative aux projets de l'*American Colonization Society* », consacré aux Noirs-Américains (des Noirs libres) qui décidèrent de quitter les États-Unis de leur plein gré dans le but d'améliorer leurs conditions de vie. Les projets d'émigration et de colonisation des Noirs-Américains en-dehors du continent nord-américain étaient à l'époque essentiellement portés par une organisation blanche, l'*American Colonization Society* (ACS), qui vit le jour en 1816 sous l'impulsion d'anti-esclavagistes et de séparatistes blancs (et comptait parmi ses membres des hommes aussi prestigieux et influents qu'Henry Clay, son Président, le juge de la Cour Suprême Bushrod Washington ou encore le Président James Monroe). De fait, l'historiographie sur le sujet de la colonisation suggère que ces projets étaient principalement – voire uniquement – focalisés sur l'Afrique et plus particulièrement le Libéria, une colonie créée par l'ACS à des fins de colonisation, et qu'ils étaient rejetés en bloc par la communauté noire-américaine⁸¹. Pourtant, nous nous attacherons à démontrer qu'au moment même où l'ACS organisait le

⁸¹ L'ouvrage le plus complet sur l'ACS est : Burin, Eric. *Slavery and the Peculiar Solution : A History of the American Colonization Society*. Gainesville : University Press of Florida, 2005. Parmi les ouvrages plus ciblés sur une période plus restreinte ou sur le sujet plus spécifique de la colonisation et la création du Libéria, l'on retiendra : Beyan, Amos Jones. *The American Colonization Society and the Creation of the Liberian State: A historical Perspective, 1822-1900*. Lanham ; London : University press of America, 1991 ; Clegg, Claude A. III. *The Price of Liberty: African Americans and the Making of Liberia*. Chapel Hill : University of North Carolina Press, 2004 ; Lapsansky-Werner, Emma J., Bacon, Margaret Hope. *Back to Africa : Benjamin Coates and the Colonization Movement in America, 1848-1880*. University Park : The Pennsylvania State University Press, 2005 ; McDaniel, Antonio. *Swing Low, Sweet Chariot: The Mortality Cost of Colonizing Liberia in the Nineteenth Century*. Chicago : The University of Chicago Press, 1995 ; Shick, Tom W. *Behold the Promised Land: A History of Afro-American Settler Society in Nineteenth-Century Liberia*. Baltimore : The Johns Hopkins University Press, 1977.

départ de quelques centaines de Noirs vers le Libéria, des milliers d'autres Noirs faisaient le choix, en leur âme et conscience, de s'expatrier vers une île bien plus proche géographiquement, abritant une République Noire, au sein de laquelle ils pourraient devenir des citoyens à part entière, suite à l'appel de son Président – appel certes initialement relayé par un homme de foi antiesclavagiste blanc et agent de l'ACS, le Révérend Loring D. Dewey, mais rapidement diffusé par des Noirs-Américains libres désireux de connaître enfin des conditions de vie dignes.

À la suite de ce premier mouvement d'émigration volontaire vers Haïti, qui s'acheva sur un échec retentissant, alors que les premières Conventions nationales de Noirs s'organisaient au début des années 1830, et que l'antiesclavagisme gradualiste cédait sa place à un abolitionnisme franchement immédiatiste, le sujet de l'émigration ne cessa d'être débattu au sein de la communauté noire-américaine, donnant lieu à la création de Conventions sur l'Émigration, émanations des Conventions nationales de Noirs. C'est cet intérêt toujours croissant pour l'émigration volontaire, et en parallèle, le renouveau de l'intérêt des émigrationnistes pour Haïti, qui sont au cœur de notre deuxième chapitre, « Vers une identité noire diasporique : Haïti à la confluence de l'émigrationnisme et de la « nationalité noire », 1830-1855 ». Nous verrons de quelle façon l'intérêt croissant pour l'émigrationnisme et Haïti favorisa l'émergence de discours nationalistes au sein de la communauté noire-américaine. Nous tâcherons de montrer toute la diversité de la pensée abolitionniste noire à cette époque, en nous concentrant sur le débat émigrationniste, sans omettre de signaler le caractère volatile de ses protagonistes qui, à l'instar de Frederick Douglass, pouvaient facilement prendre parti pour le principe radical de « stay and fight » (« rester et se battre ») un jour, éprouver une certaine attirance pour l'émigration haïtienne peu de temps après, pour mieux se tourner à nouveau vers des principes abolitionnistes plus radicaux par la suite. Dans notre chapitre 2, nous reviendrons sur le principe même de l'abolitionnisme, à la fois idéologie et mouvement. Dans les années 1830, l'antiesclavagisme se radicalisa, laissant place à l'immédiatisme – sans que pour autant ne disparaissent les gradualistes⁸². En effet, face aux « immédiatistes », qui avaient pour objectif l'abolition totale

⁸² Voir Davis, David Brion. « Antislavery or Abolition? », *Reviews in American History*, Vol. 1, No. 1, (March 1973) : 95-99. <<http://www.jstor.org/stable/2701691>>. Consulté le 30 octobre 2012. Voir aussi l'ouvrage ainsi recensé par Davis : Sorin, Gerald. *Abolitionism : A New Perspective*. New York : Praeger Publishers, 1973. Sur la

de l'esclavage, sans délai et sans compensation, se trouvaient les partisans de la « colonisation », souvent d'ailleurs associés aux « gradualistes », qui plaidaient pour une émancipation progressive des esclaves sans pour autant réclamer l'égalité des Noirs (et parfois défendaient l'idée d'une compensation financière à l'attention des propriétaires d'esclaves). Parmi les immédiatistes, les plus radicaux (et les moins nombreux) allaient d'ailleurs jusqu'à demander l'égalité pour les populations noires⁸³. Cependant, Le rôle des Noirs eux-mêmes dans cette radicalisation du mouvement abolitionniste a été peu étudié, si ce n'est par Richard S. Newman, qui dans son ouvrage paru en 2002, *The Transformation of American Abolitionism*, s'attache à démontrer que le mouvement abolitionniste blanc s'est radicalisé sous l'influence des Noirs⁸⁴. Nous nous proposons dans ce chapitre d'apporter un complément à l'étude de Newman, en tâchant de comprendre comment l'émigrationnisme noir a pu se développer parallèlement à l'émergence d'un abolitionnisme radical et immédiatiste.

Par conséquent, notre première partie se referme naturellement sur une étude du dernier projet collectif d'émigration volontaire vers Haïti de la première partie du XIX^{ème} siècle (autrement dit, le dernier projet d'émigration volontaire vers Haïti soutenu et organisé par des Noirs-Américains avant l'issue émancipatrice de la Guerre de Sécession). Dans notre troisième chapitre, « La seconde tentative d'émigration organisée vers Haïti : James Theodore Holly, James Redpath et le mouvement émigrationniste noir, 1855-1862 », nous verrons comment le projet à la fois évangéliste et émigrationniste d'un Révérend noir-

radicalisation du mouvement après 1830, voir Walters, Ronald G. *The Antislavery Appeal: American Abolitionism After 1830*. Baltimore and London: Johns Hopkins University Press, 1976.

⁸³ À ce sujet, voir notamment Walters, Ronald G. « The Boundaries of Abolitionism », in *Antislavery Reconsidered : New Perspectives on the Abolitionists*. Perry, Lewis, & Fellman, Michael, éd. Baton Rouge : Louisiana State University Press, 1979, pp. 3-23. Sur les divisions au sein du mouvement abolitionniste tout entier, voir : Kraditor, Aileen S. *Means and Ends in American Abolitionism: Garrison and His Critics on Strategy and Tactics, 1834-1850*. New York : Ivan R. Dee, 1989; Wyatt-Brown, Bertram. *Lewis Tappan and the Evangelical War Against Slavery*. Bâton Rouge : Louisiana State University Press, 1997; et Perry, Lewis. *Radical Abolitionism : Anarchy and the Government of God in Antislavery Thought*. Ithaca : Cornell University Press, 1973. Pour une approche chronologique des transformations du mouvement abolitionniste, voir Dumont, Dwight Lowell. *Antislavery : The Crusade for Freedom in America*. New York : W. W. Norton & Co Inc., 1966; Filler, Louis. *The Crusade Against Slavery, 1830-1860*. New Brunswick : Transaction Publishers, 2011; Dillon, Merton. *The Abolitionists : The Growth of a Dissenting Minority*. New York : W. W. Norton & Co Inc., 1979.

⁸⁴ Voir Newman, Richard S. *The Transformation of American Abolitionism : Fighting Slavery in the Early Republic*. Chapel Hill : University of North Carolina Press, 2002.

américain, James Theodore Holly, se développa parallèlement à un second projet d'immigration encouragé par le gouvernement haïtien (projet relayé et soutenu par des Agents blancs et noirs engagés par le gouvernement du Président haïtien Geffrard), et aboutit à l'émigration concrète de plusieurs milliers de Noirs à l'aube de la Guerre de Sécession. L'historiographie sur ce sujet, quasiment inexistante, a unanimement minimisé voire occulté le rôle de James Theodore Holly dans ce mouvement d'émigration volontaire qui débuta à la fin des années 1850. Dans le meilleur des cas, les historiens retiennent une vague association entre Holly et James Redpath, l'Agent de l'émigration (blanc) recruté par le gouvernement de Geffrard⁸⁵. L'historiographie ne fait que peu cas du projet haïtien de Holly, le réduisant à un vague plan d'émigration sans envergure ayant pour unique but l'expatriation de Noirs-Américains libres et désireux d'obtenir le statut de citoyen que leur pays natal leur refusait. Or, le dépouillement des archives de Holly nous a éclairés sur le dessein évangéliste et civilisateur de Holly, complètement mis de côté par les historiens. En fait, nous montrerons que Holly n'avait pas réellement pour but de délocaliser le plus grand nombre de Noirs-Américains possibles, mais bien d'installer l'Église Épiscopale en Haïti, et de « civiliser » sa population ; c'est le manque de financement qui poussa Holly à rejoindre brièvement le contingent d'agents de l'émigration du Bureau contrôlé par Redpath. Nous étudierons également le projet soutenu par Redpath, en pointant les intérêts haïtiens de ce projet, qui ne se bornaient pas à faire venir en Haïti une main d'œuvre qualifiée, mais incluaient également un aspect plus diplomatique : l'obtention de la reconnaissance de la République Noire par le gouvernement américain.

⁸⁵ Aucun ouvrage n'a été écrit sur le sujet, en revanche les ouvrages déjà cités de Miller et Dixon, ainsi qu'un article de Boyd, en font état, mais, comme le titre de ce dernier l'indique, Redpath y est généralement considéré comme le personnage principal de ce mouvement d'émigration volontaire, et le rôle actif des Noirs et de Holly en particulier est minimisé voire absent. Voir Dixon, *op. cit.* ; Miller, *op. cit.* ; Boyd, Willis D. « James Redpath and American Negro Colonization in Haiti, 1860-1862, » *The Americas*, Vol. 12, No. 2 (October 1955) : 169-182. <<http://www.jstor.org/stable/979617>>. Consulté le 6 novembre 2009.

Il faut noter qu'en revanche, quelques historiens se sont intéressés au projet de colonisation en Haïti initié par Lincoln la même année où le mouvement encouragé par Redpath prenait fin (1862), le projet de colonisation de l'Île à Vaches. Nous reviendrons sur l'historiographie du projet de colonisation de Lincoln dans les pages suivantes.

Deuxième partie : « Haïti partenaire réticente des projets Républicains : du Président Abraham Lincoln au Ministre Résident Frederick Douglass »

Notre deuxième partie s'ouvre l'année même où James Redpath quitta le Bureau haïtien de l'émigration pour s'engager dans la Guerre de Sécession : 1862. Le choix de cette date, et donc du cadre temporel de cette partie, ne doit rien au hasard. En effet, l'année 1862 fut riche en événements, particulièrement pour la communauté noire des États-Unis, qui obtint à l'automne de cette année-là, non seulement l'autorisation de combattre au sein des troupes de l'Union, mais aussi et surtout l'assurance d'une émancipation prochaine (programmée pour le 1^{er} janvier 1863), tout comme pour Haïti, qui obtint quant à elle la reconnaissance officielle du gouvernement américain. 1862 fut donc une année charnière pour Haïti : elle marqua la naissance d'une nouvelle ère dans ses relations avec les États-Unis ; une ère diplomatique. Pour les Noirs-Américains, 1862 fit naître l'espoir d'une prochaine accession à la citoyenneté, espoir quelque peu entaché par les projets colonisationnistes du Président Lincoln.

Dans notre chapitre 4, « La colonisation, *doppiegänger* de l'émancipation : le projet haïtien d'Abraham Lincoln », après avoir fait le point sur la personnalité complexe de Lincoln et ses rapports aux Noirs-Américains, à la « race », et à l'antiesclavagisme, qui ont donné lieu à d'innombrables études sans pour autant faire consensus chez les historiens, nous verrons dans quelle mesure Lincoln poussa le Congrès à reconnaître Haïti pour servir ses ambitions colonisationnistes, au moins autant que pour préserver les intérêts économiques de son pays. Ce sont pourtant les raisons économiques à la reconnaissance d'Haïti qui ont été retenues par l'historiographie, et si Eric Foner a évoqué timidement la colonisation comme ayant été l'une des raisons pour lesquelles Lincoln a reconnu Haïti, il n'en reste pas moins que le lien entre reconnaissance d'Haïti et colonisation n'a que très rarement été évoqué, et n'a pas fait l'objet d'une étude approfondie⁸⁶. En revanche, les ambitions colonisationnistes de Lincoln, ainsi que le projet lincolnien de colonisation de l'Île à Vaches (une minuscule île

⁸⁶ La reconnaissance d'Haïti est évoquée « en passant » dans quelques ouvrages. Le seul article traitant spécifiquement de ce sujet est : Wesley, Charles H. « The Struggle for the Recognition of Haiti and Liberia as Independent Republics, » *The Journal of Negro History*, Vol. 2, No. 4 (Oct., 1917) : 369-383. <<http://www.jstor.org/stable/2713395>>. Consulté le 13 septembre 2012. Cependant, ce dernier ne fait qu'examiner la longue hésitation des États-Unis à reconnaître Haïti, sans pour autant lier cette reconnaissance aux desseins colonisationnistes de Lincoln.

haïtienne située au sud-ouest de l'île d'Hispaniola au large de la ville d'Aux Cayes), que nous analyserons dans ce chapitre, ont quant à eux fait l'objet de plusieurs articles, bien que ceux-ci restent assez incomplets, négligeant par exemple de faire le lien entre la reconnaissance d'Haïti et ce plan de colonisation, et se focalisant sur le Président Lincoln et son soutien à la colonisation, plutôt que sur la colonisation de l'île à Vaches *per se* ou sur ses protagonistes noirs-américains⁸⁷. D'autre part, il est généralement considéré comme étant le dernier projet de colonisation de Lincoln. Or, à l'instar des historiens Sebastian Page et Phillip Magness, nous arguerons que ce projet, un échec particulièrement vexant pour le Président Lincoln, ne mit pas un coup d'arrêt fatal à ses projets de colonisation des Noirs-Américains qu'il avait pourtant émancipés le 1^{er} janvier 1863⁸⁸.

Notre chapitre 5, « Des diplomates noirs en Haïti, Frederick Douglass à Santo-Domingo : l'émergence d'Haïti au centre des préoccupations stratégiques de l'Amérique de l'après-Guerre de Sécession », entend logiquement analyser les conséquences de la reconnaissance d'Haïti, de l'abolition de l'esclavage (à travers le 13^{ème} amendement à la Constitution américaine), et de l'octroi – du moins sur le papier – de droits civiques et du droit de vote aux désormais citoyens noirs-américains sur les rapports entre la République Noire et ces derniers. Nous analyserons donc, sur l'ensemble de la période dite de « Reconstruction » de la nation américaine, et après avoir fait un nécessaire rappel sur les enjeux de la Reconstruction elle-même, le nouveau rôle politique des Noirs à l'intérieur de leur nation

⁸⁷ Parmi les nombreux articles analysant la pensée colonisationniste de Lincoln, l'on retiendra : Blackett, Richard. « Lincoln and Colonization, » *Organization of American Historians Magazine of History*, Vol. 21, No. 4 (October 2007): 19-22; Foner, Eric. « Lincoln and colonization, » in *Our Lincoln : New Perspectives on Lincoln and his World*, Eric Foner, éd. New York & London : W.W. Norton & Company, 2008 : 135-166; Lockett, James D. « Abraham Lincoln and Colonization : An Episode That Ends in Tragedy at l'Ile À Vache, Haiti, 1863-1864, » *Journal of Black Studies*, Vol. 21, No. 4 (June 1991) : 428-444. <<http://www.jstor.org/stable/2784687>>. Consulté le 26 octobre 2009; Paludan, Phillip Shaw. « Lincoln and Colonization : Policy or Propaganda? » *Journal of the Abraham Lincoln Association*, Vol. 25, No. 1, (Winter 2004) : 23-37. <<http://www.jstor.org/stable/20149053>>. Consulté le 5 mars 2011; Vorenberg, Michael. « Abraham Lincoln and the Politics of Black Colonization, » *Journal of the Abraham Lincoln Association*, Vol. 14, No. 2 (Summer 1993) : 22-45. <<http://www.jstor.org/stable/20148897>>. Consulté le 5 mars 2011.

Pour des articles traitant plus spécifiquement de la colonisation de l'île, voir : Boyd, Willis D. « The Île À Vache Colonization Venture, 1862-1864, » *The Americas*, Vol. 16, No. 1 (July 1959) : 45-62. <<http://www.jstor.org/stable/979258>>. Consulté le 26 octobre 2009; Seraille, William. « Afro-American Emigration to Haiti during the American Civil War, » *The Americas*, Vol. 35, No. 2 (October 1978) : 185-200. <<http://www.jstor.org/stable/980903>>. 26 octobre 2009.

⁸⁸ Voir Magness, Phillip W., Page, Sebastian N. *Colonization After Emancipation : Lincoln and the Movement for Black Resettlement*. Columbia : University of Missouri Press, 2011.

(un sujet traité de façon très approfondie par Eric Foner)⁸⁹, mais aussi à l'extérieur de celle-ci, puisqu'à compter de 1869 et jusqu'à la fin de notre période d'étude, tous les Ambassadeurs des États-Unis en Haïti furent noirs. L'historiographie ne s'est étonnamment pas intéressée aux Ambassadeurs noirs de la seconde partie du XIX^{ème} siècle, et il faut consulter des (auto-)biographies de chacun de ces hommes pour espérer trouver des éléments d'information à ce sujet. Nous entendons modestement combler ce vide historiographique, notamment en proposant des pistes de réflexion pour une future recherche plus approfondie. À cette occasion, nous verrons également comment les États-Unis entamèrent à la même époque une nouvelle ère impérialiste, en l'espèce de leur projet (avorté) d'annexion de Santo-Domingo, un projet impérialiste s'il en est, auquel Frederick Douglass, en Républicain convaincu, prit part.

Frederick Douglass justement, fut nommé Ambassadeur (Ministre Résident et Consul Général) des États-Unis en Haïti en 1889. Notre chapitre 6, le dernier de notre deuxième partie, intitulé « L'expérience diplomatique de Frederick Douglass entre conflit politique et conflit personnel », révélera que sa nomination ne fut pas le fruit du hasard, mais une tentative délibérée de faciliter l'installation d'une base navale américaine en Haïti pour des raisons purement stratégiques ; une telle base aurait en effet servi les desseins impérialistes des États-Unis dans la zone caraïbe et latino-américaine. Peu d'études ont été consacrées à ce que l'on appellera par la suite « l'affaire du Môle Saint Nicolas », du nom de la partie haïtienne de l'île convoitée par le gouvernement américain, mais si toutes retiennent l'humiliante défaite des États-Unis dans cette partie d'échecs diplomatique, peu évoquent – sinon superficiellement – le cas de conscience auquel Frederick Douglass fut confronté à l'occasion de cette affaire⁹⁰. Plus qu'une simple affaire diplomatique, l'épisode du Môle Saint

⁸⁹ Voir notamment Foner, Eric. *The Tocsin of Freedom : the Black Leadership of Radical Reconstruction*. Gettysburg : Gettysburg College, 1992 ; et Foner, Eric. *Freedom's Lawmakers : A Directory of Black Officeholders During Reconstruction*. New York : Oxford University Press, 1993.

⁹⁰ L'affaire du Môle Saint Nicolas est traitée par McFeely, l'auteur de la biographie la plus complète de Douglass à ce jour, dans deux chapitres. Voir McFeely, William S. Frederick Douglass. New York : Norton, 1995, chapitre 25 « Port-au-Prince », pp. 334-345, & chapitre 26 « Môle St. Nicolas », pp 346-358. Elle est généralement traitée superficiellement, voire pas du tout, dans les autres biographies de Douglass.

Pour une analyse de l'affaire du Môle Saint Nicolas, voir aussi Brantley, Daniel. « Black Diplomacy and Frederick Douglass' Caribbean Experiences, 1871 and 1889-1891 : The Untold History, » *Phylon*, Vol. 45, No. 3 (3rd Qtr., 1984) : 197-209. <<http://www.jstor.org/stable/274404>>. Consulté le 18 mai 2012. Malgré son titre alléchant, cet article n'apporte pas un éclairage original à cette affaire. Rayford Logan y consacre quelques pages dans son ouvrage sur les relations diplomatiques entre Haïti et les États-Unis, sans pour autant s'intéresser aux états

Nicolas fut l'occasion pour Frederick Douglass d'une véritable crise identitaire. Nous montrerons dans quelle mesure l'échec de cette tentative d'incursion américaine sur le territoire haïtien fut intimement lié au déchirement personnel et intime d'un Frederick Douglass torturé par l'impossible réconciliation de ses affinités Républicaines et donc impérialistes, et de sa qualité d'homme noir, soucieux d'agir dans la préservation de l'indépendance et des intérêts des Haïtiens avec qui il avait en commun la « race » ; en d'autres termes, nous analyserons les tensions entre la conscience diasporique de Frederick Douglass et sa volonté de servir le Parti Républicain et ses desseins impérialistes.

Troisième partie : « Le pavillon haïtien de l'exposition universelle de Chicago, lieu de renaissance du militantisme noir-américain »

À l'occasion de l'exposition universelle (*World Columbian exposition*) de 1893 à Chicago, Haïti fit appel à Frederick Douglass pour la représenter – et ce dernier accepta sans hésiter. L'on connaît l'exposition de Chicago par le biais d'une abondante littérature secondaire, qui concède généralement que cette exposition, comme d'ailleurs toutes les expositions américaines de cette fin de XIX^{ème} siècle, a en fait servi à légitimer les politiques intérieures ségrégationnistes et à louer les bienfaits de l'impérialisme américain à l'étranger. Cette même littérature secondaire occulte cependant l'importance de la présence d'un pavillon haïtien en son sein. Ainsi, après avoir replacé cette exposition de 1893 dans le contexte intérieur des États-Unis dans les années 1890 puis dans celui plus général des expositions universelles du XIX^{ème} siècle, notre chapitre 7, « Quand Haïti vint aux Noirs-Américains : Haïti à l'exposition universelle de Chicago de 1893 », tâchera d'expliquer dans quelle mesure et pourquoi le pavillon haïtien fut le grand absent de la littérature de l'époque. Cette indifférence de la littérature à l'égard du pavillon haïtien est d'autant plus frappante que son premier commissaire en était le célèbre Frederick Douglass. Or, il nous semble justement que Douglass, en acceptant cet honneur, se servit de cette opportunité pour renouer avec le militantisme noir-américain, plus « radical », d'avant l'émancipation – la nomination de

d'âme de Frederick Douglass ; voir Logan, Rayford W. *The Diplomatic Relations of the United States with Haiti 1776-1891*. (Chapel Hill : The University of North Carolina Press, 1941) New York : Kraus Reprint Co., 1969, pp. 434-457. Cela dit, Logan explique très bien l'importance stratégique du Môle pour les États-Unis (et pour d'autres grandes puissances au XIX^{ème} siècle) : voir *Ibid.*, pp. 1 ; 5 ; 21 ; 23 ; 240-242 ; 283-284 ; 296 ; 315 ; 320-352 ; 373 ; 386 ; 431-432

Douglass à cette fonction de commissaire et la signification qu'elle revêtait pour l'ex-Ministre Résident en Haïti seront examinées dans notre chapitre 8, « Du Môle Saint Nicolas à Chicago : Frederick Douglass, pierre angulaire de la relation particulière entre Haïti, les États-Unis, et la communauté noire-américaine ». En effet, au début des années 1890, la Reconstruction, porteuse d'espoir du côté de la communauté noire des États-Unis entre autres choses parce qu'elle avait permis à quelques-uns, grâce à l'interventionnisme des gouvernements fédéraux Républicains qui se succédèrent après la Guerre de Sécession, d'accéder à des fonctions publiques locales mais aussi d'envergure nationale, avait laissé place à la ségrégation et son armada de lois dites « Jim Crow ». Ces lois étatiques, qui reçurent la bénédiction officielle de la Cour Suprême des États-Unis en 1896⁹¹, firent de la ségrégation une pratique légale et institutionnelle, aux côtés du lynchage, une pratique pourtant illégale, qui prit de l'ampleur au fur et à mesure que les Démocrates se réapproprièrent les assemblées législatives du Sud – une menace que les suprématistes blancs brandirent à l'encontre des Noirs notamment pour les empêcher d'aller voter. L'oppression dont était alors victime la communauté noire, pourtant libre et protégée par la Constitution des États-Unis, n'échappa évidemment pas à Frederick Douglass, qui dut alors admettre qu'il lui fallait rompre avec son engagement auprès des Républicains et abandonner l'idée d'une citoyenneté sans considération de race à laquelle il avait voulu croire, comme à de nombreux autres observateurs et militants noirs, telle Ida B. Wells, une jeune journaliste noire qui avait fait de la dénonciation du lynchage son cheval de bataille. Ce dont manquaient ces militants noirs-américains, c'était d'une tribune internationale. Les églises noires et les journaux, fussent-ils noirs-américains ou non, n'avaient qu'une influence limitée, ou du moins n'avaient qu'une audience essentiellement locale ou au mieux, nationale. Or, la Nation, qui s'enfonçait petit à petit dans une crise économique et financière, et dont l'union retrouvée était encore fragile, se montrait réticente à faire « plus » pour protéger ses citoyens de couleur. Comme au temps de l'esclavage, c'était donc

⁹¹*Plessy v. Ferguson* est un arrêt de la Cour Suprême des États-Unis, (arrêt N° 163 U.S. 537) rendu le 18 mai 1896, qui autorisait les États qui le souhaitaient à imposer par la loi des mesures de ségrégation raciale, pourvu que les conditions offertes aux deux « races » par cette ségrégation soient « égales ». La doctrine qui découlait de cet arrêt est appelée « separate but equal » (« séparés mais égaux ») ; elle imposa pour longtemps (officiellement et légalement jusqu'en 1954 avec l'arrêt de la Cour Suprême *Brown et al. v. Board of Education of Topeka et al.*) une interprétation très discutable et discutée du 14^{ème} amendement à la Constitution. Voir *infra*, p. 408.

sur la scène internationale qu'il fallait trouver des alliés de poids, et pour cela il fallait d'abord pouvoir dénoncer publiquement la situation.

De fait, en demandant à Frederick Douglass d'accepter de devenir le premier commissaire de son pavillon à l'exposition universelle de 1893, Haïti offrit à la communauté noire des États-Unis une occasion unique de se faire entendre – car les organisateurs américains (blancs) de l'exposition avaient pris soin de tenir les Noirs-Américains à l'écart de cette fête qui devait célébrer, aux yeux des Américains, nordistes et sudistes, mais aussi du monde entier, l'unité de la Nation et sa supériorité absolue sur le reste du monde. Ainsi, comme nous le verrons dans notre dernier chapitre, « L'exposition universelle de Chicago et le renouveau du militantisme noir-américain », le pavillon haïtien fut utilisé comme « quartier général » du mécontentement noir-américain – le célèbre pamphlet *The Reason Why*⁹², porté par Ida B. Wells et Frederick Douglass, fut en effet publié à l'occasion de cette exposition et distribué par ses auteurs aux visiteurs du pavillon haïtien. Nous terminerons donc notre thèse sur cette dernière interaction entre Haïti et les militants noirs-américains – qui coïncida avec la dernière grande action militante de Frederick Douglass –, en prenant soin, en premier lieu, de nous attarder sur la place particulière des Noirs d'une façon générale, mais aussi des Noirs-Américains, à l'exposition de Chicago.

L'exposition universelle de 1893 a donné lieu à la publication de nombreux ouvrages historiques, notamment aux États-Unis, mais assez peu d'historiens se sont intéressés à la place des Noirs-Américains dans cette exposition. Le seul ouvrage qui leur est entièrement consacré, *"All the World is Here!" The Black Presence at White City*, nous apporte étonnamment très peu d'informations à propos du rôle – pourtant majeur ! – de Frederick Douglass au sein de cette exposition, et encore moins à propos de la présence d'Haïti à l'exposition, qui faisait pourtant là sa première apparition officielle lors d'une exposition universelle⁹³. De plus, l'auteur de cet ouvrage, Christopher Reed, tend à vouloir prouver qu'en dépit de ce que la très grande majorité des historiens prétendent, les Noirs-Américains

⁹²Wells, Ida B. *et al. The Reason Why the Colored American is not in the World's Columbian Exposition*. Chicago: Ida B. Wells, 1893, in The Frederick Douglass Papers at the Library of Congress, Series: Speech, Article, and Book File---A: Frederick Douglass, Dated. <<http://memory.loc.gov/ammem/doughtml/>>. Consulté le 2 décembre 2011.

⁹³ Voir Reed, Christopher Robert. *"All the World is Here!" The Black Presence at White City*. Bloomington and Indianapolis : Indiana University Press, 2000.

étaient plutôt bien représentés à l'exposition de 1893. Ce n'est pas l'avis d'August Meier et d'Elliott Rudwick, auteurs de l'un des rares articles consacrés aux Noirs dans l'exposition de 1893, « Black Man in the 'White City' : Negroes and the Columbian Exposition, 1893 », qui montrent quant à eux que les Noirs-Américains avaient en effet de quoi se plaindre de leur manque de visibilité⁹⁴. Cela étant dit, il n'en reste pas moins qu'Haïti et son pavillon – et leur premier commissaire, Frederick Douglass – restent bizarrement absents de l'historiographie. Nous avons par ailleurs constaté que c'était également déjà le cas dans la littérature primaire, dans les années qui avaient précédé et suivi l'exposition universelle de Chicago en 1893.

On l'aura compris à la lecture du plan détaillé de notre étude : à travers les aléas du siècle vécus par la communauté noire-américaine – qui, globalement, connut, d'un bout à l'autre du XIX^{ème} siècle, tout d'abord l'esclavage pour la grande majorité et la liberté sans égalité pour une infime minorité, puis, après la Guerre de Sécession, la liberté pour l'ensemble de la communauté mais sans la jouissance des droits civiques – se dessine une dynamique d'ensemble, dans laquelle Haïti apparaît comme étant un élément majeur structurant de la construction identitaire de la communauté noire-américaine. Malgré l'ambivalence quasi-permanente de la communauté à son égard, ambivalence que même Frederick Douglass incarna, Haïti resta, tout au long du XIX^{ème} siècle, une sorte de référent inébranlable de stabilité. En effet, malgré les nombreuses guerres civiles qui ponctuèrent son histoire, la République Noire perdura, demeurant à la fois républicaine et noire, faisant fi des attaques extérieures, qu'il se fût agi de la dette mortifère mise en place par le gouvernement français, des menaces espagnoles à sa porte, ou encore des assauts impérialistes américains. L'irrésistible attraction de la révolutionnaire puis résistante Haïti, la fascination, dans tous les sens du terme, ressentie par les Noirs-Américains à son égard,

⁹⁴ Voir Meier, August and Rudwick, Elliott. « Black Man in the 'White City' : Negroes and the Columbian Exposition, 1893, » *Phylon*, Vol. 26, No. 4 (4th Qtr., 1965) : 354-361. <<http://www.jstor.org/stable/273699>> Consulté le 15 mars 2011. À ce sujet, voir aussi Ballard, Barbara J. « A People Without a Nation, » *Chicago History* (Summer 1999) : 27-43.

façonnerent, directement, *via* l'émigration, ou indirectement, *via* la diplomatie par exemple, la construction d'une certaine forme de nationalisme diasporique noir, et donc de l'identité noire-américaine.

En fait, Haïti, un temps considérée comme un possible lieu de colonisation ou d'émigration des Noirs-Américains par les abolitionnistes et/ou théoriciens du séparatisme (aussi bien blancs, depuis Thomas Jefferson, que noirs, à l'instar de James Theodore Holly), ne semblait plus guère attractive après les différents échecs des tentatives d'émigration et de colonisation, justement, mais surtout après que les États-Unis eurent émancipé leurs esclaves en 1865. Les votes du 14^{ème} (ratifié en 1868) puis du 15^{ème} amendement (ratifié en 1870), pendant la période de Reconstruction de la Nation, parurent même enterrer – pour un temps – les idées de construction d'une « nationalité noire » à l'extérieur des États-Unis. Ce nouveau statut de citoyen américain, et l'espoir d'égalité, pas encore déchu par la décision *Plessy vs. Ferguson* de 1896, encouragea les Noirs à focaliser à nouveau leur énergie à l'intérieur de cette nation américaine qui était désormais – sur le papier, tout au moins – leur. C'était d'ailleurs davantage la destinée des Noirs-Américains à l'intérieur des États-Unis que celle des Haïtiens qui préoccupait Douglass alors qu'il prononçait son « discours sur Haïti » en 1893. D'Haïti, les Blancs retinrent quant à eux plus volontiers les échecs que les succès tout au long du XIX^{ème} siècle, la République Noire servant d'alibi tantôt pour tenter de séparer les deux races en colonisant les Noirs à l'extérieur des États-Unis, tantôt pour admettre que Noirs et Blancs pouvaient être égaux, à condition d'être séparés (« Separate But Equal »⁹⁵) au sein de la Nation. Après avoir refermé leurs frontières physiques en 1890, les États-Unis se créèrent ainsi, en 1896, une nouvelle frontière, celle de la couleur de peau – la « frontière de couleur » que William Edward Burghardt Du Bois évoquera moins d'une décennie plus tard : « the problem of the Twentieth Century is the problem of the color-line. »⁹⁶

⁹⁵ Voir *supra*, note de bas de page No. 92, p. 48.

⁹⁶ Du Bois, William Edward Burghardt. *The Souls of Black Folk; Essays and Sketches*, 2nd édition. Chicago : A. C. McClurg & Co, 1903, p. vii, in Documenting the American South, <<http://docsouth.unc.edu/church/dubois/dubois.html>>. Consulté le 3 avril 2012. C'est nous qui soulignons.

Cette frontière de couleur nationale, les militants noirs-américains du début du XX^{ème} siècle – comprenant que leur lutte se devait d’être anticolonialiste et internationale, et que l’obtention de l’égalité sur le territoire américain passait peut-être par l’obtention de la liberté et de l’égalité de l’Afrique et des peuples de couleur sur la scène internationale – tâchèrent de la transcender, en se regroupant au sein du mouvement panafricaniste, qui se donna pour mission de réhabiliter les civilisations africaines, et de restaurer la dignité de l’homme noir exilé d’Afrique par la traite négrière et devenu citoyen d’Amérique, d’Asie ou du Moyen-Orient ; le retour au continent originel étant l’une des options, soutenue tour à tour par des hommes tels William Edward Burghardt Du Bois ou Marcus Garvey, qui s’offrait à eux.

Partie I

La tentation haïtienne : l'émigrationnisme noir, entre colonisation et abolition

Chapitre 1

L'émigration volontaire des Noirs-Américains vers Haïti dans les années 1820 : une alternative aux projets de l'*American Colonization Society*

I have often asked myself, why Hayti, whose climate is so mild, and whose government is analogous to that of the United States, was not preferred as their place of refuge¹.

Jean-Pierre Boyer

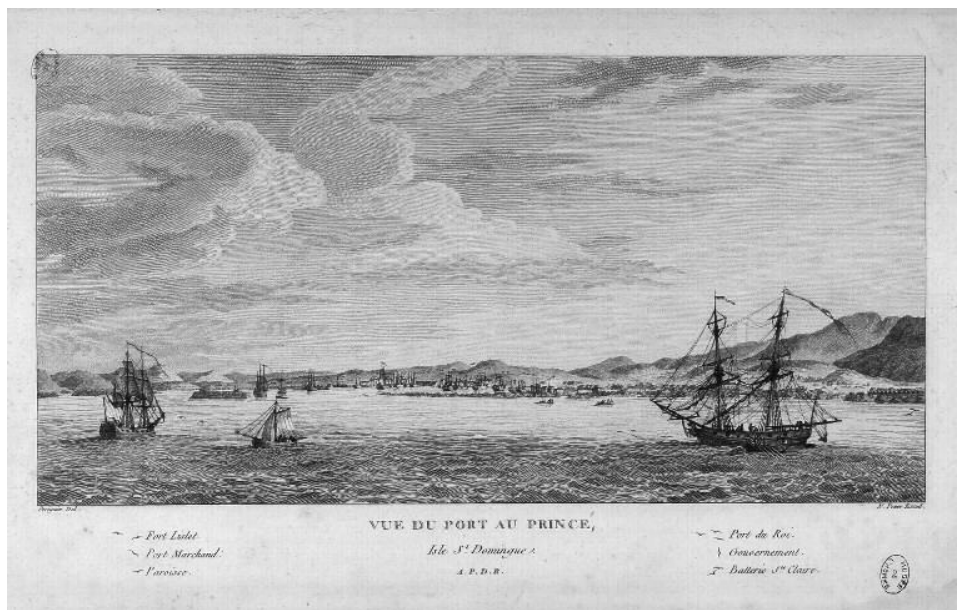


Figure 2 : Ponce, Nicolas. « Vue du Port-au-Prince », in *Recueil de vues des lieux principaux de la colonie française de Saint-Domingue*, Ponce, Nicolas & Mérédic Louis Elie Moreau de Saint-Méry. Paris : Moreau de Saint-Méry, Ponce et Phelipeau, 1795, pl. 5.

¹ Dewey, Loring Daniel. *Correspondence Relative to the Emigration to Hayti, of the Free People of Colour, in the United States. Together with the Instructions to the Agent Sent Out by President Boyer*. New-York: Mahlon Day, 1824, p. 7.

Les premières allusions à l'expatriation des Noirs commencèrent à circuler dès l'ère coloniale. Pour l'historien Walter L. Fleming, l'idée était aussi vieille que l'antiesclavagisme et les préjugés raciaux². Mais c'est pendant la période révolutionnaire, et plus encore dans les premières années de la Jeune République, que cette idée de « coloniser », « déporter », « déplacer », « délocaliser », ou encore « expatrier » les individus noirs – de préférence libres ou fraîchement émancipés – se développa réellement aux États-Unis. Alors que l'on s'attachait à écrire une Constitution qui fédérerait le plus grand nombre, générant de houleuses discussions autour de l'abolition du commerce transatlantique des esclaves, et que de nombreuses sociétés pour l'abolition de l'esclavage fleurissaient, la « colonisation » des Noirs hors du territoire américain (*colonization*) fut sérieusement envisagée.

Si la création d'une colonie nord-américaine en Afrique, plus particulièrement au Libéria, est très bien documentée et a fait l'objet d'études récentes, l'émigration des Noirs-Américains en Haïti a beaucoup moins attiré l'attention des historiens³. Après avoir montré que c'est effectivement pendant la Révolution que la question de l'intégration des Noirs libres et émancipés au sein de la société américaine se fit pressante, ce chapitre vise à

² « It is as old as the feeling against slavery and the prejudice against the negro race. » Fleming, Walter Lynwood. *Deportation and Colonization, an Attempted Solution of the Race Problem*. New York : s.n., 1914, p. 3. <<http://archive.org/stream/deportationcolon00flem#page/n1/mode/2up>>. Consulté le 17 septembre 2012.

³ Parmi les publications récentes sur la création du Libéria, voir Clegg, Claude A. III. *The Price of Liberty : African-Americans and the Making of Liberia*. Chapel Hill, N.C. : University of North Carolina Press, 2004. Voir aussi Tyler-McGraw, Marie. *An African Republic : Black and White Virginians in the Making of Liberia*. Chapel Hill : University of North Carolina Press, 2007.

La plupart des historiens ayant travaillé sur la colonisation et /ou le mouvement émigrionniste se sont surtout intéressés aux projets de relocalisation en l'Afrique, probablement parce que ces derniers ont été soit défendus soit rejetés avec véhémence par d'éminentes personnalités noires comme Martin R. Delany ou Frederick Douglass. Il est vrai que les projets d'émigration en Haïti, à l'exception de la tentative de colonisation de l'Île à Vaches à l'initiative du Président Abraham Lincoln, sur laquelle nous reviendrons dans notre chapitre 4, ont généralement été initiés par des activistes noirs moins connus tel James Theodore Holly (voir notre chapitre 3), ou ont été moins sujet à controverse ou débat au sein de la communauté noire – quand ils n'ont pas été purement et simplement ignorés par les anti-esclavagistes et abolitionnistes blancs comme noirs. Bien que quelques articles aient été écrits sur le sujet, (principalement avant les années 1990), les deux seuls ouvrages majeurs consacrés au mouvement de migration vers Haïti sont celui de Chris Dixon, *African America and Haiti: Emigration and Black Nationalism in the Nineteenth Century* (Westport, Conn. : Greenwood Press, 2000), et celui de Floyd J. Miller, *The Search for a Black Nationality: Black Emigration and Colonization, 1787-1863* (Urbana, Ill. : University of Illinois Press, 1975). Ce dernier traite étonnamment peu de la place d'Haïti dans la conceptualisation et la montée du nationalisme noir au sein de la communauté Noire-Américaine, mais il donne quelques pistes d'analyse de l'émigration en Haïti dans la première moitié du XIX^{ème} siècle, alors que Dixon analyse bien la relation entre émigrionnisme et nationalisme noir. Malheureusement, son étude s'achève avec la Guerre de Sécession, bien que le sous-titre de son ouvrage suggère une étude des contacts entre Noirs-Américains et Haïti sur toute la durée du XIX^{ème} siècle.

mettre l'accent sur l'implication des Noirs eux-mêmes dans le mouvement émigrionniste. En effet, il apparaît que leur rôle a souvent été minimisé, voire ignoré par la plupart des historiens, qui ont plutôt tendance à décrire l'émigration comme un processus ayant été imposé aux Noirs, que ces derniers auraient par conséquent adopté sous la contrainte. Pourtant, nous nous appliquerons à démontrer que, si la majorité des activistes noirs-américains de la première partie du XIX^{ème} siècle étaient féroceement opposés aux projets de colonisation africaine de l'*American Colonization Society* – une société fondée, dirigée et soutenue par des Blancs –, il n'en reste pas moins qu'un nombre non-négligeable de penseurs et militants noirs-américains se positionnèrent ouvertement en faveur d'une émigration volontaire vers des territoires choisis, et notamment Haïti.

I. La colonisation comme réponse à l'épineuse question du « vivre-ensemble »

Avant toute chose, il semble nécessaire de s'attarder sur le terme « colonisation » lui-même. De nombreux termes – aussi choquants qu'ils puissent paraître aujourd'hui – ont été utilisés pour désigner la *colonization* américaine, termes que l'on pourrait traduire en français par : « expatriation », « expulsion », « déportation », ainsi que « colonisation », bien sûr, ou encore « émigration ». Ces termes ont tous été utilisés sans distinction au XIX^{ème} siècle par les Noirs eux-mêmes, et plus tard par les historiens. Nous emploierons donc les mots expatriation, expulsion, ou déportation indifféremment, pour désigner la simple idée de déplacement des Noirs libres et affranchis vers un lieu situé en dehors des États-Unis, que ce déplacement ait été initié par les Blancs ou les Noirs eux-mêmes. Mais nous emploierons plus particulièrement le terme « colonisation » dans l'acception qu'il prit aux États-Unis au début du XIX^{ème} siècle, désignant la création de colonies d'ex-esclaves et de Noirs libres en dehors des limites du territoire américain, c'est-à-dire l'émigration forcée des populations noires, proposée principalement par des abolitionnistes blancs (Quakers et/ou Nordistes),

mais aussi par une partie de l'élite sudiste blanche (et souvent raciste)⁴. Ce terme doit être clairement distingué du mouvement parallèle que nous nommerons simplement « émigration » des populations noires ; un mouvement de départ volontaire, à l'initiative des Noirs eux-mêmes (sans pour autant occulter le fait que certaines organisations noires émigrationnistes étaient associées à leurs homologues blancs pour des raisons essentiellement financières)⁵.

I. A. LE PROBLEME DE L'INTEGRATION DES NOIRS LIBRES DANS LA SOCIETE AMERICAINE SE FAIT JOUR PENDANT LA REVOLUTION AMERICAINE

Au XVIII^{ème} siècle, rares étaient ceux, dans le monde anglo-américain, qui ne considéraient pas que l'humanité était une. En 1776, dans la Déclaration d'Indépendance, Thomas Jefferson écrivit que « tous les hommes [étaient] nés égaux ». À la suite de cette Déclaration, des lois d'émancipation, immédiate ou graduelle, furent votées, ou au moins discutées, dans le Nord du pays, pour libérer les esclaves noirs. Mais à partir des années 1780, il apparut à de nombreux observateurs que la coexistence entre Blancs et Noirs libres n'était pas envisageable, et qu'il fallait isoler, séparer et peut-être déporter les anciens esclaves – une conviction qui se renforça avec l'émergence des théories racistes du début du XIX^{ème} siècle. Au monogénisme succéda effectivement, dans la première partie du XIX^{ème} siècle, la croyance pseudo-scientifique en une hiérarchie des races, qui conforta, aux États-

⁴ La question de la « colonisation » s'inscrit également dans le cadre d'un débat atlantique dès la fin du XVIII^{ème} siècle sur le rapport de l'Europe à l'Afrique, qui comprend le retour d'anciens esclaves vers leur terre d'origine : du côté britannique, ces nouvelles idées se traduisent par la création de la colonie de Sierra Leone en 1787, et en France par la fondation de la Société des Amis des Noirs et des colonies en 1796. Ce n'est pas ici notre sujet, mais l'on peut renvoyer à l'article de Bernard Gainot : « L'établissement libre de Sierra Leone, et les projets de *colonisation nouvelle* en Afrique (1783-1802), » *Cahiers Charles V*, No. 46 (2009), Marie-Jeanne Rossignol et Mélanie Torrent dirs. : 71-95.

⁵ Nos définitions de la colonisation et de l'émigration se rapprochent de celles de l'historien James Oakes : « Colonization was a movement of whites who endorsed emancipation, provided the freed slaves left the United States. Emigrationism was something else, a movement among blacks who had come to the conclusion that the United States would never accept them as equals and that they would do better by moving to some other country. » Oakes, James. *The Radical and the Republican*. New York: W.W. Norton & Company, 2007, p. 31.

Unis, l'expansion de l'esclavage⁶. De fait le même Thomas Jefferson, pourtant co-auteur de la Déclaration d'Indépendance et de la Constitution américaines, évoquait déjà la délocalisation des Noirs dans *Notes on the State of Virginia* (un ouvrage initialement publié en 1788):

This unfortunate difference of colour, and perhaps of faculty, is a powerful obstacle to the emancipation of these people. Many of their advocates, while they wish to vindicate the liberty of human nature, are anxious also to preserve its dignity and beauty. Some of these, embarrassed by the question 'What further is to be done with them?' join themselves in opposition with those who are actuated by sordid avarice only. Among the Romans emancipation required but one effort. The slave, when made free, might mix with, without staining the blood of his master. But with us a second is necessary, unknown to history. When freed, he is to be removed beyond the reach of mixture⁷.

Pendant la Révolution, alors que, un par un, les colonies devenues États nordistes instaurent des dispositions prévoyant l'abolition graduelle de l'esclavage⁸, l'on ne se préoccupait pas de ce qu'il allait advenir des Noirs libres. Ce n'est que lorsqu'ils se furent massés dans les villes, sans travail, pauvres, pour certains entraînés dans la prostitution ou le crime, que se posa la question de la cohabitation. On fit peser sur eux la responsabilité de leur ignorance, au lieu de prévoir de les aider. Aux yeux de leurs critiques, leur pauvreté indiquait leur humanité inférieure et incompatible, et nourrissait l'idée de la colonisation vers d'autres régions et continents. Car bien que les abolitionnistes reconnussent aux êtres de couleur noire la part d'humain nécessaire à leur émancipation, il n'en reste pas moins que l'on se mit progressivement à juger « inférieurs » les Noirs devenus libres, incapables notamment de s'assimiler au sein de la population au sens large, de devenir de vrais

⁶ Pour une étude classique, voir Horsman, Reginald. *Race and Manifest Destiny : The Origins of American Racial Anglo-Saxonism*. Cambridge ; London : Harvard University Press, 1981.

⁷ Jefferson, Thomas. *Notes on the State Of Virginia*. (Philadelphia : Prichard and Hall, 1788) Boston: Wells and Lilly, Court Street, 1829, p. 151. C'est nous qui soulignons.

⁸ « Between the beginning of the war and the first years of the nineteenth century, every northern state enacted some plan of emancipation. The North's free black population swelled from a small corps of several hundred in the 1770s to nearly 50,000 by 1810, while the number of slaves contracted. In time, the northern colonies became the free states. » Berlin, Ira. *Many Thousands Gone: The First Two Centuries of Slavery in North America*. Cambridge: Belknap Press of Harvard University Press, 2003, p. 228.

citoyens, ou encore de s'autogouverner sans avoir été préalablement éduqués⁹. D'autre part, il est clair que de nombreux Blancs ne souhaitaient pas vivre géographiquement trop près des Noirs libres et émancipés. La séparation, l'éloignement plus ou moins forcé, semblait être l'inévitable condition *sine qua non* de l'émancipation des esclaves noirs. Cette solution, les abolitionnistes prônant la *colonization*, ou « colonisationnistes », la considéraient à l'époque comme humaine. Tout au moins, elle leur apparaissait comme étant la plus humaine, et leur permettait indubitablement de rester en accord avec leurs aspirations humanistes. Bien au-delà d'un simple effet de mode, cette « solution » au « problème noir » s'installa durablement dans le paysage, aussi bien sudiste, politique, que chez les anti-esclavagistes nord-américains, principalement installés dans le Nord mais à l'époque présents également dans le Sud. Car alors une question brûlante nécessitait une réponse rapide et efficace : qu'allait-on faire de tous ces Noirs libres¹⁰? En effet, même si l'esclavage apparaissait comme une pratique barbare, cruelle et immorale, il n'en restait pas moins que l'on ne souhaitait pas spécialement intégrer les populations concernées récemment émancipées – il paraissait inenvisageable de vivre « ensemble », car bien que libres, les Noirs étaient loin d'être égaux aux Blancs, et d'ailleurs ces derniers ne semblaient pour la plupart même pas envisager cette éventualité. Alors, que faire de cette population, qui allait à coup sûr devenir un fardeau pour la société¹¹?

À vrai dire, l'idée de se séparer géographiquement des Noirs n'était à l'époque pas à proprement parler « révolutionnaire » ; dès la fin du XVII^{ème} siècle, une loi de Virginie avait exigé que les Noirs émancipés quittassent l'État (adoptée en 1691, abrogée en

⁹ Voir Melish, Joanne Pope. *Disowning Slavery: Gradual Emancipation and Race in New England, 1780-1860*. Ithaca : Cornell University Press, 2000. Voir également Nash, Gary B. *Race and Revolution*. Madison : Madison House Publishers, Inc., 1990, pp. 57-90.

¹⁰ Voir Ira Berlin, *Many Thousands Gone: The First Two Centuries of Slavery in North America* (Cambridge: Belknap Press of Harvard University Press, 2003), pp. 233-234.

¹¹ « (...) slaveholders strenuously resisted emancipation. They mobilized their considerable political influence in legislative chambers, courts of justice, and the popular press. Slaveowners condemned emancipation as a subversive act that would saddle the state with a free people who would not work for their livelihood. » Berlin, *Many Thousands Gone*, *op. cit.*, pp. 233-234.

1782)¹². Même au Nord, dès 1714, un résident du New-Jersey avait suggéré que les Noirs émancipés fussent renvoyés « dans leur propre pays » (« be set free... [and] sent to their own Country »)¹³. Il ne s'agissait pas de prévoir un programme précis pour l'émancipation et la colonisation des esclaves, mais d'une simple preuve que la méfiance envers les Noirs libres était déjà bien présente dans les esprits. Un peu plus tard, dans les années 1770, le célèbre Quaker abolitionniste Anthony Benezet et même Thomas Paine proposèrent d'installer les Noirs au-delà des montagnes Allegheny, entre autres projets précoces de « délocalisation » du problème noir¹⁴.

Tous ces projets d'expatriation ne furent jamais menés à bien. Parmi les raisons évoquées par l'historien Eric Burin pour justifier ces échecs¹⁵, l'on peut citer l'influence de sociétés puissantes, telle la *Pennsylvania Abolition Society*, qui déclaraient que les plans de délocalisation étaient moralement répugnants et contraires aux principes humanitaristes du mouvement anti-esclavagiste, quand d'autres soulignaient que les Noirs libres étaient trop peu nombreux pour représenter une réelle menace pour les Blancs. Sans oublier que de leur côté, les Noirs-Américains s'élevaient vocalement contre le principe de colonisation. Cela ne les empêchait pas de réfléchir à d'éventuels projets d'émigration volontaire¹⁶, mais la grande majorité souhaitait rester sur le territoire américain, comme en témoigne cet extrait de

¹² « In 1691, for example, Virginia required new manumittedes to depart the state. This law was repealed in 1782. South Carolina passed a removal statute in 1722. » Burin, Eric. *Slavery and the Peculiar Solution: A History of the American Colonization Society*. Gainesville: University Press of Florida, 2005, p. 176.

¹³ *Ibid.*, p. 7. Voir aussi Franklin, John Hope. *From Slavery to Freedom*. New York : Alfred A. Knopf, 1947, p. 235.

¹⁴ « In 1768, for example, an antislavery article in a Philadelphia newspaper urged that a "Negro colony" be established "to the southward." In the early 1770s, both Anthony Benezet and Thomas Paine proposed settling black people beyond the Allegheny Mountains. In 1776, Rhode Island clergyman Samuel Hopkins, building on his previous missionary scheme, proclaimed that American slaves should be sent to Africa. During the "first emancipation," in other words, many prominent figures hoped to conjoin deportation to abolition. » Burin, *Slavery and the Peculiar Solution*, *op. cit.*, pp. 7-8.

¹⁵ *Ibid.*, p. 8.

¹⁶ À l'instar de Prince Hall, un Noir libre de Boston, qui en 1786 envoya une pétition à l'assemblée de la ville, de la part de la communauté noire de Boston, soutenant un plan de retour vers l'Afrique ; il déclara que les Noirs-Américains préféraient « retourner en Afrique » : « to return to Africa, our native country... where we shall live among our equals and be more comfortable and happy, than we can be in our present situation. » Prince Hall, cité par Nash, *Race and Revolution*, *op. cit.*, pp. 66-67.

l'ouvrage *An historical memoir of the Pennsylvania society for promoting the abolition of slavery*:

The objects of the Colonization Society, also engaged the attention of the coloured people of Philadelphia, and a large meeting was held in relation to the subject, at which the venerable and highly respected James Forten presided. They denounced the scheme as injurious and prejudicial to the best interests of their people, and calculated to increase the tension of the chains of slavery, rather than to promote its final extinction¹⁷.

I. B. LES PREMIERS PROJETS DE COLONISATION DES NOIRS LIBRES A LA FIN DU XVIII^{EME} SIECLE

Le mouvement de colonisation, après être resté confidentiel dans les premières années de la Jeune République, connut un regain d'intérêt dans les États du Nord à la fin des années 1790 et au début des années 1800 ; avec l'approche de la fin du commerce transatlantique des esclaves (programmée pour le 1^{er} janvier 1808), la proximité d'Haïti et la peur d'une contagion révolutionnaire parmi les esclaves, confirmée par le nombre grandissant de conspirations, révoltes, rébellions et autres attaques plus ou moins locales et/ou confidentielles menées par des esclaves toujours plus violents dans le Sud, les rhétoriques colonisatrices réapparurent dans la bouche d'abolitionnistes ou d'Hommes d'État certains de détenir la solution à tous les maux engendrés par la promiscuité avec une population noire libre en constante croissance¹⁸.

Dans le premier chapitre de son ouvrage *The African Colonization Movement, 1816-1865*, l'historien P.J. Staudenraus passe en revue un grand nombre de propositions de colonisation des Noirs qui fleurirent à la fin du XVIII^{ème} siècle¹⁹. Ainsi, il cite l'exemple de William Thornton (1761-1828), un Quaker récemment émigré d'Angleterre, et du Révérend Dr. Samuel Hopkins qui, à partir de 1785, proposèrent de délocaliser les Noirs vers les Antilles,

¹⁷ Needles, Edward. *An historical memoir of the Pennsylvania society for promoting the abolition of slavery*. Philadelphia: Merrihew and Thompson, printers, 1848, p. 66. <<http://archive.org/stream/historicalmemoir00penn#page/n5/mode/2up>>. Consulté le 25 août 2011.

¹⁸ Voir Berlin, *Many Thousands Gone*, *op. cit.*, et Burin, *Slavery and the Peculiar Solution*, *op. cit.*

¹⁹ Staudenraus, P. J. *The African Colonization Movement, 1816-1865*. New York: Columbia University Press, 1961, pp. 1-11.

puis vers la Guinée, posant l'idée de la création d'un « black commonwealth » regroupant tous les Noirs de France, Grande-Bretagne et des États-Unis. Finalement, des philanthropes londoniens, amis britanniques de Thornton, créèrent une colonie en Sierra Leone en 1787²⁰. Gaillard Hunt, dans son ouvrage *William Thornton and Negro Colonization*, revient longuement sur cette période « colonisationniste » de la vie de William Thornton, tout en évoquant brièvement le rôle des Américains Samuel Adams et James Madison, et de la Société des Amis des Noirs dans cette affaire:

He told Lettsom [John Coakley Lettsom, a Quaker, a physician, an emancipationist and a scientist of varied accomplishments and great curiosity], February 15, 1787, that he found many free negroes in Rhode Island who were desirous of going to the Guinea Coast and who aproved of his project to transport them thither. He learned that there were a great many free blacks in Boston. (...) If [Sierra Leone] was a colony they would not go, but if it was independent they would go and Thornton would go with them. (...) Going to Boston he grew warmer in his plans. May 20, 1787, he wrote that hundreds were ready to go from that place. He discussed his project with Samuel Adams, who approved of it. (...) In 1789 began his correspondence on the subject with the French emancipation society, "Les Amis des Noirs," but he appears to have derived only moral encouragement from that source. (...) When Thornton was deep in his colonization plans he laid them before Samuel Adams, as we have seen, and he approved of them, and he found encouragement and assistance from James Madison who wrote out for him certain considerations which he incorporated in his letter to the President of the "Société des Amis des Noirs"²¹.

Gaillard Hunt insère dans son ouvrage précédemment cité une lettre de Thornton à Etienne Clavières, alors Président de la Société des Amis des Noirs, écrite en 1788, dans laquelle figure une « note » écrite à la main par James Madison lui-même, prouvant ainsi son approbation de ces plans de colonisation, qu'il envisageait comme la condition principale de réussite de la possible émancipation des Noirs-Américains. Nous proposons d'en retranscrire ici une petite partie, qui illustre particulièrement bien l'attachement du futur Président des États-Unis (1809-1817) à cette idée de colonisation :

²⁰ Voir *supra*, note de bas de page No. 4, p. 58.

²¹ Hunt, Gaillard. *William Thornton and Negro Colonization*. Worcester, Massachusetts: American Antiquarian Society, 1921, pp.12-13. <<http://www.archive.org/details/williamthorntonn00hunt>>. Consulté le 17 septembre 2010.

Without inquiring into the practicability or the most proper means of establishing a settlement of freed blacks on the Coast of Africa, it may be remarked as one motive to the benevolent experiment that if such an asylum was provided, it might prove a great encouragement to manumission in the Southern parts of the U. S. and even afford the best hope yet presented of putting an end to the slavery in which not less than 600,000 unhappy negroes are now involved. (...)

In order to render this design [emancipation] eligible as well to the Society as to the Slaves, it would be necessary that a compleat [sic] incorporation of the latter into the former should result from the act of manumission. This is rendered impossible by the prejudice of the whites, prejudices which proceeding principally from the difference of colour must be considered as permanent and insuperable. (...)

The result then is that an experiment for providing such an external establishment for the blacks as might induce the humanity of Masters, and by degrees both the humanity & policy of the Governments, to forward the abolition of slavery in America, ought to be pursued on the Coast of Africa or in some other foreign situation²².

Hunt retranscrit ensuite le brouillon d'un projet de Thornton, dans lequel ce dernier suggère l'achat de l'île de Porto-Rico afin d'y délocaliser les Noirs libres de Nouvelle-Angleterre : « Suggestion to Buy Porto Rico for Free Negroes »²³.

De son côté, Staudenraus affirme également qu'en 1788, James Madison encouragea l'établissement de colonies en Afrique pour encourager l'émancipation. Cette assertion nous semble parfaitement justifiée par notre précédente citation des écrits de Madison. Enfin, Staudenraus aborde brièvement le programme d'émancipation fédéral et de déplacement des Noirs élaboré par le Virginien Ferdinando Fairfax²⁴ en 1790²⁵.

²² Hunt, *William Thornton*, *op. cit.*, pp. 22-23.

²³ *Ibid.*, pp. 24-26.

²⁴ Ferdinando Fairfax (1766-1820) était de son temps le plus grand propriétaire terrien de Virginie (et était également propriétaire d'esclaves). Il était aussi Juge de Paix de *Jefferson County* en Virginie, connu pour être en faveur de l'émancipation graduelle des esclaves (et défendait l'idée d'une compensation pour les propriétaires qui décideraient de libérer leurs esclaves).

²⁵ Bien entendu, Staudenraus n'oublie pas de louer les efforts – certes plus tardifs – de Paul Cuffe, ce Capitaine de navire qu'il qualifie de « mi-noir, mi-indien », qui fut attiré par le commerce avec l'Afrique et se porta volontaire pour transporter des Noirs libres et qualifiés vers la Sierra Leone, en échange de privilèges commerciaux avec la colonie. Ce projet aboutit finalement fin 1815, mais Paul Cuffe n'obtint jamais les concessions qui lui avaient été promises. Après avoir transporté 38 Noirs pour un coût de 4000 dollars, il mourut en 1817, néanmoins convaincu des bienfaits de la colonisation, et après avoir atteint un large public avec ses arguments en faveur de celle-ci. Voir Staudenraus, *African Colonization*, *op. cit.*, pp. 9-11 ; 19 ; 34. Voir

Fairfax suggéra en effet que le Congrès soutienne l'installation d'une colonie de Noirs émancipés en Afrique. Le Congrès devrait alors assurer la défense, le soutien financier et l'organisation politique de la jeune colonie jusqu'à ce que celle-ci soit capable de s'autogouverner et de devenir une nation indépendante. Afin d'assurer le succès de cette colonie, Fairfax indiqua qu'il était nécessaire d'éduquer les enfants des déportés et les enfants des futurs émigrants avant que ceux-ci n'embarquent vers leur nouvelle terre d'accueil. L'Afrique était vue comme lieu idéal de déplacement du fait de son climat, et de son éloignement des Blancs, qui permettait d'éviter les mariages interraciaux. Fairfax était convaincu qu'après un certain temps les États-Unis obtiendraient un retour sur investissement non-négligeable, et que c'était également une bonne occasion de prêcher la bonne parole sur des terres barbares²⁶.

En 1796, c'est St. George Tucker²⁷ qui dévoila son propre plan d'émancipation graduelle, dans lequel les Noirs émancipés se verraient refuser le moindre droit civil, et seraient encouragés à partir à la recherche de tels privilèges « sous quelque autre climat » :

Significantly Tucker was unable to thrust from his mind the hope that someday America would be rid of Negroes. "Though I am opposed to the banishment of the Negroes," he wrote pregnantly, "I wish not to encourage their future residence among us. By denying them the most valuable privileges which civil government affords, I wished to render it their inclination and their interest to seek those privileges in some other climate." The immense Spanish dominions of Louisiana and the Floridas might afford a place of settlement "more congenial to their natural constitutions"²⁸.

L'idée de *colonization* se fit plus présente encore dans les esprits des Virginiens après les événements de l'été 1800 à savoir la conspiration de l'esclave Gabriel, qui ne fut déjouée

également Sidbury, James. *Becoming African in America : Race and Nation in the Early Black Atlantic*. Oxford and New York : Oxford University Press, 2007, p. 11.

²⁶ Ferdinando Fairfax, « Plan for Liberating the Negroes within the United States, » *American Museum*, 8 (Dec. 1790) : 285-87, in Nash, , *Race and Revolution, op. cit.*, pp. 146-150.

²⁷ St. George Tucker (1752-1827) était avocat et professeur de Droit au *College of William and Mary* ; il fut également Juge de la *Virginia General District Court* puis Juge de la Cour Suprême de Virginie. Il était connu pour ses prises de position en faveur de l'émancipation graduelle des esclaves.

²⁸ Jordan, Winthrop D. *White over Black, American Attitudes toward the Negro, 1550-1812*. Chapel Hill, University of North Carolina press, 1968, p. 559. La proposition d'émancipation graduelle énoncée par St. George Tucker en 1796 est retranscrite partiellement dans Nash, *Race and Revolution, op. cit.*, pp. 151-158.

que grâce aux aveux volontaires de deux participants²⁹. Bien entendu, l'argument consistant à dire que la *colonization* éviterait les insurrections avait déjà été largement invoquée dès les premières nouvelles de la Révolution dans la colonie française de Saint Domingue, mais cette conviction fut renforcée au début des années 1800 : « After 1800 the colonizationist movement became in much larger measure an effort to free America from the danger of slave insurrection »³⁰.

Suite à la tentative avortée d'insurrection de Gabriel, véritable traumatisme pour les Virginiens, en 1800, Thomas Jefferson, alors Vice-Président des États-Unis, communiqua avec le futur Président James Monroe autour de la possibilité de « déplacer » les rebelles et autres trouble-fêtes hors de l'état. La colonisation rimait alors avec la protection des intérêts de l'État, et la déportation apparut comme une forme de punition des esclaves rebelles, comme dans cette lettre datée du 20 septembre 1800 de Thomas Jefferson à James Monroe, alors Gouverneur de Virginie :

Where to stay the hand of the executioner is an important question. Those who have escaped from the immediate danger, must have feelings which would dispose them to extend the executions. Even here, where every thing has been perfectly tranquil, but where a familiarity with slavery, and a possibility of danger from that quarter prepare the general mind for some severities, there is a strong sentiment that there has been hanging enough. The other states & the world at large will forever condemn us if we indulge in a principle of revenge, or go one step beyond absolute necessity. They cannot lose sight of the rights of the two parties, & the object of the unsuccessful one. Our situation is indeed a difficult one: for I doubt whether these people can ever be permitted to go at large among us with safety. To reprieve them and keep them in prison till the meeting of the legislature will encourage [sic] efforts for their release. Is there no fort & garrison of the state or of the Union, where they would be confined, & where the presence of the garrison would preclude all ideas of attempting a rescue. Surely the legislature would pass a law for their exportation, the proper measure on this & all similar occasions³¹?

²⁹ La conspiration de l'esclave Gabriel (Gabriel Prosser, parfois orthographié Proser) fut déjouée à Richmond en Virginie, le 30 août 1800. Voir Aptheker, Herbert. *American Negro Slave Revolts*. (1943) New York: International Publishers, 1983 ; et Egerton, Douglas R. *Gabriel's Rebellion : The Virginia Slave Conspiracies of 1800 and 1802*. Chapel Hill : University of North Carolina Press, 1993.

³⁰ Jordan, *White over Black*, *op. cit.*, p. 561.

³¹ *The Writings of Thomas Jefferson*, Collected and Edited by Paul Leicester Ford, Volume VII, 1795-1801, G.P. Putnam's Sons, The Knickerbocker Press, 1896, pp. 457-458. C'est nous qui soulignons.

L'année suivante, et dans le même esprit, St. George Tucker publia une lettre au nom sans équivoque: *Letter to a member of the General Assembly of Virginia, on the subject of the late conspiracy of the slaves: with a proposal for their colonization*³².

Ainsi, tandis que certains abolitionnistes voyaient la colonisation comme suite logique à l'émancipation, d'autres, les hommes politiques notamment, la percevaient comme une façon de protéger les intérêts économiques et d'assurer la paix civile ; enfin d'autres encore l'imaginaient comme une façon de régler le problème racial que posait le fait de devoir vivre « à côté » de Noirs libres – considérés comme inférieurs et pouvant potentiellement inciter les esclaves à se révolter – qui n'avaient de surcroît aucun ou peu de droits au regard de la loi (à différents degrés, selon les États).

Il ne restait plus alors qu'à trouver un lieu « convenable » de déportation. Sur ce point, les opinions n'étaient pas unanimes et différentes propositions jouirent successivement d'un certain succès au fil des ans.

I. C. HAÏTI, POSSIBLE LIEU DE COLONISATION DES NOIRS-AMÉRICAINS

Pendant que, comme nous l'avons vu précédemment, certains évoquaient l'Ouest américain, La Sierra Leone, le Liberia ou l'Afrique d'une façon plus générale, d'autres préféraient retenir Haïti comme possible lieu de colonisation des Noirs. Son climat, que l'on disait semblable à celui de l'Afrique, était un argument majeur, y compris pour Thomas Jefferson³³, qui en 1801 affirmait déjà que la zone caraïbe avait l'avantage d'être à la fois peuplée de « gens de leur propre race et couleur » – les mêmes race et couleur que les

³² Voir Tucker, St. George. *Letter to a member of the General Assembly of Virginia, on the subject of the late conspiracy of the slaves: with a proposal for their colonization*. Baltimore : Printed by Bonsal & Niles, 1801. <<http://babel.hathitrust.org/cgi/pt?id=hvd.hxh5um;seq=7;view=1up;num=1>>. Consulté le 17 septembre 2010.

³³ De très nombreuses correspondances de Thomas Jefferson ont été mises en ligne sur le site « From Revolution to Reconstruction, » un site créé, maintenu et hébergé par l'Université de Groningen (fondée en 1614, l'Université de Groningen est la deuxième plus ancienne université des Pays-Bas), dans le cadre de son projet « American Revolution HTML project ». Les documents mis en ligne proviennent des archives nationales américaines « Records of the United States Information Agency [USIA]. » Cette lettre de Thomas Jefferson est donc consultable en ligne. Voir Thomas Jefferson, «The Letters of Thomas Jefferson: 1743-1826, To the Governor of Virginia (James Monroe), Washington, Nov. 24, 1801 ». <<http://odur.let.rug.nl/~usa/P/tj3/writings/brf/jef142.htm>>. Consulté le 1er décembre 2011.

esclaves noirs-américains, donc – mais aussi d’avoir un climat « agréable à leur constitution naturelle », sans parler du fait qu’ils y seraient isolés des autres « sortes » d’hommes – nous comprenons par-là les Blancs:

The idea seems to be to provide for these people by a purchase of lands; and it is asked whether such a purchase can be made of the U S in their western territory? (...) Could we procure lands beyond the limits of the U S to form a receptacle for these people? (...) The West Indies offer a more probable & practicable retreat for them. Inhabited already by a people of their own race & color; climates congenial with their natural constitution; insulated from the other descriptions of men; nature seems to have formed these islands to become the receptacle of the blacks transplanted into this hemisphere. (...) The most promising portion of them is the island of St. Domingo, where the blacks are established into a sovereignty *de facto*, & have organized themselves under regular laws & government. (...) Africa would offer a last & undoubted resort, if all others more desirable should fail us³⁴.

Mais les partisans de la Perle des Caraïbes étaient clairement minoritaires au début du XIX^{ème} siècle. L’argument de la proximité d’Haïti était notamment invoqué par les opposants – pour la plupart des Sudistes – à sa colonisation. Il faut dire que depuis la Révolution haïtienne, les esclavagistes du Sud étaient plus que méfiants à l’égard de cette nouvelle république noire, si proche de leurs terres. Entre 1793 et 1820, la peur de Saint Domingue (renommée Haïti en 1804), la crainte d’une sorte de « contagion révolutionnaire », était palpable du côté des planteurs. Il ne se passait pas une semaine sans qu’un journal ne parle de cet événement³⁵. Au sein des assemblées de chaque État, la question était discutée³⁶. L’on tentait même de cacher soigneusement cet événement aux esclaves noirs-américains. Avec l’arrivée de Noirs libres (Gens de Couleur libres) réfugiés d’Haïti dans tous les États après 1793, bien que de nombreuses lois fussent alors promulguées pour tenter de prévenir – sans succès – cette migration indésirable, une sorte de « mythe Haïti » faisait surface. Alors

³⁴ Jefferson, Thomas. «The Letters of Thomas Jefferson: 1743-1826, To the Governor of Virginia (JAMES MONROE) Washington, Nov. 24, 1801.» 7 Novembre 2005. From Revolution to Reconstruction. 11 Décembre 2009 <<http://odur.let.rug.nl/~usa/P/tj3/writings/brf/jefl142.htm>>. C’est nous qui soulignons.

³⁵ Voir Hunt, Alfred N. *Haiti's Influence on Antebellum America: Slumbering Volcano in the Caribbean*. Baton Rouge : Louisiana State University Press, 1988.

³⁶ À ce sujet, particulièrement dans les États du Sud, voir notamment Aje, Lawrence. « Entre désir d’intégration et séparatisme socio-racial : naissance et autonomisation des libres de couleur de Charleston, Caroline du Sud, 1790-1865. » Thèse de Doctorat, Université Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, 2012.

même que s'étiolaient les contacts économiques avec l'île à la demande de la France après 1806³⁷, et que la République Noire connaissait ses premiers déboires, les planteurs craignaient que la simple évocation de l'île ne donne des idées, voire des espoirs d'émancipation à leurs esclaves. Thomas Jefferson avait déjà évoqué les conséquences dramatiques d'un tel effet domino dès les années 1790, pressentant que, s'ils ne faisaient rien pour régler le « problème noir », les planteurs seraient bientôt les meurtriers de leurs propres enfants:

I become daily more and more convinced, (...) that all the West India Islands will remain in the hands of the people of colour, and a total expulsion of the whites sooner or later take place. (...) It is high time we should foresee the bloody scenes which our children certainly, and possibly ourselves (south of the Potomac,) have to wade through, and try to avert them. (...) if something is not done, (...) and done soon, we shall be the murderers of our own children³⁸.

Cette peur était à l'époque partagée par grand nombre de ses concitoyens, qui constataient l'influence néfaste des réfugiés de « l'île française » sur leurs propres esclaves³⁹.

Du coup, certains États légiférèrent rapidement afin d'empêcher l'entrée de réfugiés et/ou de leurs esclaves en provenance de Saint Domingue. L'on peut citer dans ce sens les efforts de la Caroline du Sud et de la Géorgie – l'on ne sait malheureusement pas si ces lois eurent un quelconque effet concret⁴⁰.

³⁷ « Le 28 février 1806, le Sénat américain ratifia une « Loi suspendant les relations commerciales entre les États-Unis et certaines parties de l'île de Saint-Domingue. » » Marie-Jeanne Rossignol, *Le ferment nationaliste* (Paris : Belin, 1994), Chapitre 6 « Les États-Unis et Haïti, ou le rejet de l'autre République américaine » : 207-239, p. 207. Voir aussi *Ibid.*, pp. 231-233.

³⁸ Lettre écrite en 1793 par Thomas Jefferson, et citée par Jordan (*White over Black, op. cit.*), à la page 434 de son ouvrage.

³⁹ « The year 1793 saw growth of a peculiar uneasiness, especially in Virginia where many refugees had congregated. In Richmond one Virginian deposed that he had overheard two Negroes discussing a plot against the whites and referring to what the slaves had accomplished in the "French Island." That same year another citizen wrote the governor that "since the melancholy affair at Hispaniola" the inhabitants of the lower counties "have been repeatedly alarmed by some of their Slaves having attempted to raise an Insurrection (...)". Similar alarms were raised in Charleston, where there were also many refugees. The meddlesome minister of the Jacobin government, Edmond Genêt, reported home in October that American slaveowners were terrified by the Negro insurrection St. Domingo. » Jordan, *White over Black, op. cit.*, pp. 380-381.

⁴⁰ « In 1794 South Carolina barred entry of free Negroes from the West Indies or any part of the Americas except the United States. Georgia banned entrance of any Negroes from the West Indies and the Floridas in 1793; three years later the militia was authorized to seize any who had entered illegally. » *Ibid.*, p. 382.

Alfred N. Hunt, dans son ouvrage *Haiti's Influence on Antebellum America: Slumbering Volcano in the Caribbean*⁴¹, souligne que l'une des preuves les plus explicites de cette peur du « spectre » d'Haïti est une série de lettres publiées pendant l'été 1794, dans un journal de Caroline du Sud, le *Herald* de Columbia, écrites sous un nom d'emprunt (« Rusticus »), probablement par Alexander Garden Jr., fils d'un naturaliste célèbre. Rusticus, dans ses lettres, critiquait d'une part la générosité, c'est-à-dire l'excès d'humanité affiché par les Caroliniens en acceptant d'accueillir les réfugiés de St. Domingue, mais surtout le fait que les journaux sudistes débâtassent ouvertement des événements en cours sur l'île. Pour lui, il fallait absolument taire ces événements et empêcher les idées révolutionnaires et abolitionnistes d'atteindre la société sudiste. Et il est vrai que de nombreux journaux sudistes évoquaient à l'époque régulièrement la situation dans la colonie de Saint Domingue. Hunt nomme entre autres le *Courrier* de Charleston, le *Virginia Gazette and General Advertiser*, l'*Enquirer* de Richmond... Mais les périodiques ne furent pas les seuls médias véhiculant et entretenant la peur d'une contagion dans le Sud : les discours publics, les lettres privées, les récits des voyageurs étaient eux aussi là pour entretenir la rumeur.

La Caroline du Sud était à l'époque particulièrement touchée par les événements de Saint-Domingue⁴². Le fait que la Caroline du Sud fût le seul État américain où la population Noire représentait une majorité de la population était sans doute l'une des raisons pour lesquelles les Caroliniens compatissaient avec leurs homologues blancs de Saint-Domingue, car après tout une telle révolte aurait très bien pu avoir lieu dans leur propre État. L'historien Robert J. Alderson Jr. explique que les planteurs se faisaient du souci quant à l'influence néfaste de la Révolution Française⁴³, car de par sa position géographique, la Caroline du Sud accueillait beaucoup de réfugiés de Saint-Domingue, et avec leur arrivée les rumeurs d'insurrection – plus ou moins réalistes – fleurissaient, poussant parfois les grandes villes, voire l'État à passer des lois dans l'espoir de contrôler toujours plus et toujours mieux ses populations noires ; ce fut par exemple le cas de Charleston : « [i]n late 1793 the

⁴¹ Hunt, *Slumbering Volcano*, *op. cit.*, pp. 107-146.

⁴² Voir Aje, *op. cit.*, pp. 51-58.

⁴³ « The planters also had to worry about the corrosive influence of the French Revolution, which had proved so disastrous for the planters of Saint-Domingue. » Alderson, Robert J. Jr. *This Bright Era of Happy Revolutions*. Columbia, S.C. : The University of South Carolina Press, 2008, pp. 14-15.

Charleston City Council passed an ordinance “for the better ordering and governing of Negroes and other slaves” »⁴⁴. Ces craintes étaient-elles fondées ? À en croire Alderson, oui, car les esclaves avaient d'excellents réseaux de communication, notamment par le biais des Noirs (esclaves ou non) travaillant sur les navires – sans oublier le fait que les réfugiés de Saint-Domingue étaient arrivés accompagnés de leurs propres esclaves, eux-mêmes vecteurs d'informations précieuses concernant la révolte faisant rage sur l'île, et susceptibles de les communiquer aux Noirs-Américains⁴⁵.

Enfin, chaque rébellion d'esclaves dans les États du Sud fut analysée à la lumière de Saint Domingue. L'insurrection de Gabriel, celle de Denmark Vesey⁴⁶, toutes furent reliées d'une façon ou d'une autre à Haïti. Dans son *Reflections, Occasioned by the Late Disturbances in Charleston*, le Général Thomas Pinckney (1750-1828) relie, de façon claire et sans équivoque, le plan de Vesey à l'« exemple de St. Domingue » : « the example of St. Domingo, and (probably) the encouragement received from thence »⁴⁷. Pinckney va encore plus loin, en ajoutant que l'influence néfaste de St. Domingue, qu'il place comme « raison numéro 1 » des événements de Charleston, ne peut malheureusement pas être annihilée, sous-entendant qu'elle sera encore la cause de futurs problèmes :

Nothing effectual can be done by us to obviate the influence of the example of St. Domingo, so long as it retains its condition. It would be difficult also to prevent encouragement being offered from thence, because we cannot cut off

⁴⁴ *Ibid.*, p. 104.

⁴⁵ « Slaves were known to have communication networks. These grapevines worked both within and outside individual plantations. News of the revolution in Saint-Domingue “was transmitted to the North American slave population through an intricate interregional communication network operated by black seamen from American merchant ships trading in the West Indies.” In such networks, which amounted to an international counterpublic, written notes would not only be dangerous but unnecessary. The grapevine could carry whatever information was needed by land or by sea. (...) Equally suggestive is the number of runaways who were French slaves and slaves who had some kind of maritime experience. French slaves carried firsthand knowledge of the revolt in Saint-Domingue, while sailors were one of the primary means of communication in the slave grapevine. (...) Thus nearly a quarter of the slaves who ran away during this period were potential carriers of rebellion. » Alderson, *Bright Era*, *op. cit.*, pp. 105; 107.

⁴⁶ Denmark Vesey (1767? – 1822) fut le leader d'une révolte d'esclaves – manquée car son plan fut trahi par un esclave de Charleston – sévèrement réprimée en Caroline du Sud en 1822.

⁴⁷ Achates (Pinckney, Thomas). *Reflections, Occasioned by the Late Disturbances in Charleston*. Charleston : A. E. Miller, 1822, p. 6. <<http://archive.org/stream/reflectionsoccas00acha#page/n0/mode/2up>>. Consulté le 3 septembre 2010.

the direct communication, neither, if this were practicable, would it avail while the circuitous intercourse through the Northern States must remain open⁴⁸.

Ainsi, si dès la fin du XVIII^{ème} siècle l'idée de « déplacer » les Noirs libres était bien présente dans tous les esprits – aussi bien dans ceux des hommes politiques que dans ceux des abolitionnistes et autres philanthropes, Haïti ne s'imposa pas immédiatement comme lieu idéal de déportation à cause des événements violents qui y firent rage jusqu'en 1804. Dans l'imaginaire collectif américain, Haïti était alors associée à un lieu de révolte plutôt qu'à un lieu possible de délocalisation. Cette première période de « peur » alimentée et entretenue par la publication de nombreux articles de journaux ou ouvrages sur le sujet, ou simplement par les échanges verbaux au sein de la population américaine (noire ou blanche), ou encore par les esclaves noirs-américains travaillant sur les ports, ceux travaillant sur les bateaux, et les réfugiés (blancs ou Gens de Couleur libres) de Saint-Domingue, semble se clore au début des années 1820, car ce n'est qu'à partir de ce moment-là que l'on admit plus facilement, à l'instar de Thomas Jefferson, qu'Haïti puisse être un lieu de transport acceptable (et économiquement avantageux, étant donné la proximité de l'île) pour la population noire, libre et affranchie, américaine. Les principales raisons évoquées étaient alors raciales et économiques ; Thomas Jefferson, dans une autre lettre, datée cette fois de 1824, évoque Haïti comme lieu idéal de délocalisation des noirs notamment grâce à la proximité de l'île et donc l'économie substantielle que représentait sa colonisation par rapport aux coûts engendrés par l'acheminement des Noirs vers l'Afrique. Le « problème » posé par la présence de Noirs libres et affranchis sur le sol états-unien relevait alors d'un souci concrètement économique et non humaniste :

In the plan sketched in the Notes on Virginia, no particular place of asylum was specified; because it was thought possible, that in the revolutionary state of America, then commenced, events might open to us some one within practicable distance. This has now happened. St. Domingo has become independent, and with a population of that color only; and if the public papers are to be credited, their Chief offers to pay their passage, to receive them as free citizens, and to provide them employment. This leaves, then, for the general confederacy, no expense but of nurture with the mother a few years, and would call, of course,

⁴⁸ *Ibid.*, p. 7.

for a very moderate appropriation of the vacant lands. Suppose the whole annual increase to be of sixty thousand effective births, fifty vessels, of four hundred tons burthen each, constantly employed in that short run, would carry off the increase of every year, and the old stock would die off in the ordinary course of nature, lessening from the commencement until its final disappearance. In this way no violation of private right is proposed. Voluntary surrenders would probably come in as fast as the means to be provided for their care would be competent to it. Looking at my own State only, and I presume not to speak for the others, I verily believe that this surrender of property would not amount to more, annually, than half our present direct taxes, to be continued fully about twenty or twenty-five years, and then gradually diminishing for as many more until their final extinction; and even this half tax would not be paid in cash, but by the delivery of an object which they have never yet known or counted as part of their property; and those not possessing the object will be called on for nothing. I do not go into all the details of the burthens and benefits of this operation⁴⁹.

C'est sans doute aussi parce qu'Haïti elle-même avait déjà fort à faire avec ses propres problèmes politiques, sociaux et économiques, que la première réelle tentative concrète, documentée et quantifiable d'émigration des Noirs en Haïti n'eut lieu que dans les années 1820.

II. Les premières tentatives d'émigration vers Haïti dans les années 1820

Ainsi, après toutes les tentatives plus ou moins fructueuses de colonisation ou d'émigration des Noirs que nous avons citées précédemment, un jeune Noir libre de Nouvelle-Angleterre du nom de Prince Saunders⁵⁰ (1775-1839) façonna son propre plan d'émigration vers Haïti en 1818.

⁴⁹ Jefferson, Thomas. «The Letters of Thomas Jefferson: 1743-1826, To Jared Sparks, Monticello, February 4, 1824.» 7 Novembre 2005. From Revolution to Reconstruction. <<http://odur.let.rug.nl/~usa/P/tj3/writings/brf/jefl276.htm>>. Consulté le 11 décembre 2009. C'est nous qui soulignons.

⁵⁰ Parfois orthographié « Sanders ».

II. A. LE PROJET HAÏTIEN DE PRINCE SAUNDERS



Figure 3 : « Prince Saunders, Esquire », in Saunders, Prince. *Haytian Papers, a collection of the very interesting proclamations and other official documents... of the kingdom of Hayti*. London : W. Reed, 1816.

<<http://archive.org/stream/haytianpaperscol00henr#page/n7/mode/2up>>
Consulté le 10 mai 2012.

Envoyé en Angleterre pour parfaire son éducation par des philanthropes blancs, Prince Saunders rencontra deux abolitionnistes, Thomas Clarkson (1760-1846) et William Wilberforce (1759-1833), qui le recrutèrent afin de persuader Henry Christophe (1767-1820), le roi d'Haïti (tout du moins le roi du Royaume d'Haïti, c'est-à-dire à l'époque la partie Nord de l'île), d'accepter de recevoir sur son île des émigrés noirs-américains⁵¹. Lors de sa première visite en Haïti, Saunders fut accueilli par Christophe, et renvoyé vers Londres dans le but de recruter des enseignants pour les nouvelles écoles du roi⁵². C'est depuis Londres que Prince Saunders publia ses *Haytian Papers*⁵³, dans lesquels il fit l'apologie de l'administration de Christophe. À l'automne 1818, de retour à Philadelphie, il fit tout ce qui était en son pouvoir pour vanter les mérites d'Haïti auprès des Blancs comme des

⁵¹ Christophe avait entrepris une correspondance avec Wilberforce en 1814, puis Clarkson en 1815, espérant ainsi qu'avec leur aide il pourrait obtenir la reconnaissance de l'indépendance d'Haïti par le gouvernement britannique, car sans le soutien de la *Royal Navy*, Christophe doutait que son peuple pût rester libre très longtemps. Voir Cole, Hubert. *Christophe : King of Haiti*. London: Eyre and Spottiswoode, 1967, pp. 223-224.

⁵² Le projet le plus cher à Christophe concernait l'éducation de son peuple. Tout en demandant à Saunders de dénicher pour lui les meilleurs enseignants de Londres, il envoya 6000 dollars à Wilberforce afin de payer des avances de salaires et les dépenses de transport pour ses futures recrues (Voir Cole, *Christophe, op. cit.* p. 229). L'historien haïtien Thomas Madiou affirme en effet que Christophe était très attaché à l'éducation. Il en veut pour preuve la Proclamation de Christophe du 1er janvier 1817, par laquelle ce dernier déclara : « nos regards se sont fixés sur l'instruction publique, le plus puissant moyen de réformer et polir les mœurs d'une nation, et lui former un caractère national. (...) Mû par des idées de justice et de libéralité, nous avons voulu favoriser les professeurs et les artistes étrangers qui viennent pour se livrer à l'enseignement de la jeunesse ; nous avons déclaré que toutes sortes de religions seraient tolérées et protégées dans le Royaume. » Madiou, Thomas. *Histoire d'Haïti*, 8 volumes. Volume V. Port-au-Prince : H. Deschamps, 1987-1991 (réédition de l'original ; Madiou, Thomas. *Histoire d'Haïti*, 3 volumes. Port-au-Prince : J. Courtois, 1847-1848), p. 424.

⁵³ Saunders, Prince. *Haytian Papers, a collection of the very interesting proclamations and other official documents... of the kingdom of Hayti*. London : W. Reed, 1816. <<http://archive.org/stream/haytianpaperscol00henr#page/n7/mode/2up>>. Consulté le 10 mai 2012. Ouvrage également consultable à la Bibliothèque Nationale de France à Paris.

Noirs, de New-York à Boston – son plan d’émigration des Noirs libres vers Haïti était né. Associé à Clarkson, Prince Saunders finit par convaincre Christophe de coopérer. Ce dernier semblait même disposé à fournir un navire et une première donation de 25000 dollars⁵⁴.



Figure 4 : Evans, Richard. « Henry Christophe », 1816. Peinture à l’huile.<<http://www.britannica.com/EBchecked/media/100639>>. Consulté le 1^{er} mars 2013.

À l’été 1820, Saunders fut convoqué en Haïti pour discuter des modalités de ce programme d’émigration. Cependant, au moment où Saunders arriva sur l’île, Christophe était paralysé par une attaque cardiaque, et alors qu’il attendait toujours d’être reçu par le roi, une rébellion eut lieu et le roi se suicida en octobre 1820. Ceci mit un coup d’arrêt net au projet de Saunders – bien que ce fût au final non pas la fin d’un projet mais un simple report de courte durée. Saunders restait convaincu que des milliers de Noirs libres ou récemment émancipés attendaient impatiemment de pouvoir émigrer vers Haïti. Et finalement, c’est l’arrivée au pouvoir du Président Jean-Pierre Boyer (c.1776-1850) qui permit au « plan » de se mettre progressivement en place.

II. B. LE PLAN D’EMIGRATION DU PRESIDENT HAÏTIEN JEAN-PIERRE BOYER

Boyer (reconnu président « par acclamation » et successeur d’Alexandre Pétion [1770-1818]), après avoir en 1820 rattaché le nord du territoire, puis en 1822 envahi la partie espagnole de l’île (Santo Domingo), eut besoin de main d’œuvre pour peupler et exploiter le

⁵⁴ Miller, Floyd. *The Search for a Black Nationality: Black Emigration and Colonization, 1787-1863*. Urbana: University of Illinois Press, 1975, p. 75.



Figure 5 : « Jean - Pierre Boyer; President of Haiti (ruler of all Hispaniola after 1822), 1818-43, » in Johnston, Sir Harry H. *The Negro in the New World*. New York : [s. n.], 1910. Schomburg Center for Research in Black Culture / General Research and Reference Division. Digital ID: 1228929.

pays⁵⁵. Afin de dynamiser l'économie agricole, il chercha alors à recruter des Noirs aux États-Unis pour développer son pays, et fut ainsi à l'initiative d'une campagne de recrutement, sans doute inspirée des projets avortés de Christophe et Saunders, encourageant les Noirs-Américains à émigrer vers Haïti⁵⁶. Les futurs émigrés offraient une solution à tous ses problèmes : la main d'œuvre non-qualifiée pourrait travailler dans les champs, voire même grossir les rangs de son armée⁵⁷, tandis qu'artisans et marchands revitaliseraient l'économie – en berne – du pays. Et peut-être que puisqu'il débarrasserait les États-Unis de leur population noire libre non-désirée, ceux-ci lui accorderaient la reconnaissance diplomatique dont il avait désespérément besoin⁵⁸.

De son côté, depuis New-York, le Révérend Loring D. Dewey (1791-1867), abolitionniste blanc et agent de l'*American Colonization Society*⁵⁹ (puis plus tard agent commercial

⁵⁵ En 1823 « Boyer songeant à peupler davantage la presqu'île de Samana se résolut à y établir des familles de noirs et d'hommes de couleur qu'il se proposait de faire venir des États-Unis. » Madiou, *Histoire d'Haïti*, op. cit., Vol. VI, pp. 392-393.

⁵⁶ Voir Montague, Ludwell Lee. *Haiti and the United States, 1714-1938*. Durham, N.C.: Duke University Press, 1940, pp. 50-52.

⁵⁷ « It is possible also that Boyer saw in the immigration of American Negroes a means of introducing new skills into Haiti and of adding recruits to the Haitian army. » Logan, Rayford W. *The Diplomatic Relations of the United States with Haiti 1776-1891*. Chapel Hill: The University of North Carolina Press, 1941. Éd. 1969 New York: Kraus Reprint Co., p. 217.

⁵⁸ Cette dernière théorie est étayée par l'historien Rayford Logan, qui après avoir affirmé qu'entre 1821 et 1823 aucun journal du Sud n'avait proposé la reconnaissance d'Haïti alors que la presse du Nord évoquait cette question tout en étant divisée, souligne qu'en revanche la presse dans son ensemble était unanime quant au fait de voir dans l'offre généreuse de Boyer une façon à peine voilée d'obtenir la reconnaissance des États-Unis : « Whatever Boyer's objectives were, some American papers feared that colonization was merely a pretext for obtaining recognition. » *Ibid.*, p. 217.

enHaïti), constatant que la plupart des Noirs libres de New-York ne souhaitaient pas se rendre au Libéria, entreprit de sa propre initiative une correspondance avec Boyer concernant les conditions d'émigration vers Haïti, profitant sans doute de la notoriété grandissante de l'*American Colonization Society* pour atteindre le Président haïtien. Il admit d'ailleurs dans la préface de son ouvrage *Correspondence Relative to the Emigration to Hayti of the Free People of Colour in the United States*, que dans sa correspondance, il n'avait jamais clairement indiqué au Président Boyer pour le compte de qui il agissait:

I will add, that perhaps I did not write so explicitly as to leave no room for doubt, whether I wrote as the agent, and at the direction of the American Colonization Society, or not; yet, if more explicitness, (and the want of it was unintentional,) had prevented the reply of the President, few, probably will regret that the delinquency occurred, even though they may not excuse the delinquent⁶⁰.

La publication de cette correspondance en 1824 est une précieuse mine d'informations indiquant très clairement la teneur de la proposition de Boyer. Dans ses lettres, Dewey demande explicitement de nombreuses précisions englobant tous les aspects d'une migration des Noirs-Américains vers Haïti ; depuis le montant des aides que Boyer compte leur accorder jusqu'à la façon dont l'île est administrée en termes d'écoles, de religion, ou encore de lois concernant le mariage. Les réponses de Boyer sont tout aussi limpides. Pour commencer, Boyer, dans sa lettre du 30 avril 1824, s'étonne du fait que les autorités américaines aient pu préférer l'Afrique à Haïti comme lieu de colonisation : « I have often asked myself, why Hayti, whose climate is so mild, and whose government is analogous to that of the United States, was not preferred as their place of refuge »⁶¹. Il répond ensuite point par point à toutes les interrogations de Dewey, où l'on apprend qu'Haïti est prête à

⁵⁹ L'*American Colonization Society* était une société philanthropique américaine fondée en 1816, dont l'intention était d'aider les esclaves américains victimes de la traite transatlantique à revenir sur leur continent d'origine. Voir Burin, *Slavery and the Peculiar Solution*, op. cit., 2005. Voir également Beyan, Amos Jones. *The American colonization society and the creation of the Liberian State: a historical perspective, 1822-1900*. Lanham ; London: University press of America, 1991.

⁶⁰ Dewey, Loring Daniel. *Correspondence Relative to the Emigration to Hayti, of the Free People of Colour, in the United States. Together with the Instructions to the Agent Sent Out by President Boyer*. New-York: Mahlon Day, 1824, p. 2. <<http://archive.org/stream/correspondencere00dewe#page/n1/mode/2up>>. Consulté le 10 janvier 2010.

⁶¹ *Ibid.*, p. 7.

financer très largement l'émigration des Noirs-Américains, mais pour des raisons avant tout « humanistes », n'excluant cependant pas un certain intérêt économique, et... diplomatique :

It must not be imagined that the want of an increased population in Hayti, is the motive which determines me to make this answer with the details into which I have entered. Views of a higher order direct me. Animated with the desire to serve the cause of humanity, I have thought that a finer occasion could not have presented itself to offer an agreeable hospitality, a sure asylum, to the unfortunate men, who have the alternative of going to the barbarous shores of Africa, where misery or certain death may await them. (...) Every one can perceive perfectly that it will be an infallible means of augmenting the commerce of the United States, by multiplying relations between two people, the similarity of whose principles of legislation and government ought necessarily to render them friends, although a blind prejudice seems until now to have put obstacles in the way or more direct relations between the one and the other⁶².

Dans sa lettre du 25 mai 1824, Boyer annonce à Dewey qu'il envoie un émissaire haïtien vers les États-Unis, le citoyen Granville (1787-1839), avec l'instruction de coopérer avec la société américaine en général et l'*American Colonization Society* en particulier – « the philanthropic Society of which [Dewey is] the agent »⁶³.

Le citoyen Jonathan Granville arriva à New-York le 13 juin 1824, muni des instructions émanant de son gouvernement, que Dewey prit grand soin de traduire et d'inclure dans son ouvrage de correspondances. Dans ces instructions en 19 points, Boyer évoquait largement l'aspect financier de sa proposition, ainsi que le nombre de Noirs qu'il consentait à accueillir. L'article 17 liste précisément le nombre maximum de Noirs-Américains qu'il souhaitait voir s'installer en Haïti, mais aussi les endroits précis, sur l'île, qui leur seraient réservés, et le type de plants (café, tabac, cacao...) qu'ils devraient y cultiver⁶⁴. Au total, Boyer prévoyait de faire venir 6000 personnes. Bien entendu, au regard du nombre d'esclaves ou même du nombre de Noirs libres et affranchis présents sur le territoire américain à l'époque, ce nombre peut sembler dérisoire. Il est vrai qu'en 1820, la population noire (totale)

⁶² Dewey, *Correspondence*, op. cit., p. 11.

⁶³ *Ibid.*, p. 14.

⁶⁴ *Ibid.*, p. 27.

était estimée à 1 771 656 personnes, soit 18,39% de la population globale des États-Unis⁶⁵. Il est utile de préciser que sur ces 1 771 656 Noirs, 13% étaient libres⁶⁶. Enfin, parmi cette population de 230 315 Noirs libres, 57% (soit 131 280 personnes) vivaient dans les États esclavagistes en 1820⁶⁷. À l'époque, cela n'enlevait cependant rien au caractère exceptionnellement attractif, pour les abolitionnistes américains, de cette proposition. L'offre semblait particulièrement intéressante pour les Noirs-Américains, car Boyer offrait aux futurs émigrés, s'ils promettaient de se comporter en « bons citoyens », de devenir propriétaires de leurs propres terres (article 6), pour peu qu'ils les exploitassent de façon profitable:

The government will give them a portion or land sufficient to employ twelve persons(...), and after they have well improved the said quantity of land, which will not be less than 36 acres in extent, (...) [the] government will give a perpetual title to the said land to these twelve people, their heirs and assigns⁶⁸.

Pour les Noirs-Américains les plus pauvres, Boyer proposait même d'avancer une partie du coût du transport – 6 dollars ; c'est l'objet de l'article 10 :

If there are any families of African blood, disposed to emigrate to Hayti, whose unfortunate situation prevents them from defraying the expense of removal to a place of embarkation, you are authorized (...) to make advances to them, provided they do not exceed six dollars a head for young people and adults; the advance will be repayable six months after their arrival in Hayti⁶⁹.

De nombreuses organisations anti-esclavagistes (des sociétés pro-colonisation organisées par État – *State colonization societies*), qui étaient toutes, à de rares exceptions près, dirigées par et composées uniquement de Blancs, voyaient cette solution d'un très bon œil, car ils la percevaient comme la suite logique à l'émancipation des Noirs, et la solution

⁶⁵ Gannett, Henry. *Statistics of the Negroes in the United States*. Baltimore: The Trustees of the John F. Slater Fund, 1894, p. 6.

⁶⁶ *Ibid.*, p. 7.

⁶⁷ *Ibid.*, p. 11.

⁶⁸ Dewey, *Correspondence*, *op. cit.*, p. 22.

⁶⁹ *Ibid.*, p. 24.

aux problèmes raciaux des États-Unis. Il est un fait que la plupart de ces sociétés philanthropiques ignoraient ou sous-estimaient les considérables problèmes logistiques que posaient le transport puis l'installation (et psychologiquement parlant le déracinement) des Noirs-Américains, dans un environnement qui ne leur était pas familier. Néanmoins, la perspective de pouvoir éloigner les Noirs libres et émancipés du pays afin de résoudre en amont une potentielle situation de conflit – que l'on imaginait sanglant –, et indubitablement la volonté humaniste, ou du moins motivée par des considérations humanitaires, de proposer une solution convenable à leurs semblables noirs, mêlées à des intérêts économiques (dans tous les sens du terme), achevèrent de motiver un grand nombre d'abolitionnistes à choisir Haïti plutôt que l'Afrique dans leur quête d'une terre d'accueil.

À en croire l'historien Alfred N. Hunt, l'une des sociétés abolitionnistes les plus actives dans ce sens était la *New York Colonization Society*. Il est vrai que dans son premier Rapport officiel, en 1823, elle évoque plusieurs fois Haïti, vantant ses mérites d'un point de vue « économique », comparant, à l'instar de Thomas Jefferson, les dépenses engendrées par le transport des émigrés avec l'Afrique :

The expense, if it were all met by the society, and they were removed to Africa, would not exceed 360,000 dollars annually, and would probably be less. But as many might be removed to Hayti, as one-fifth would defray their own expense, the expense would be greatly reduced⁷⁰.

Il n'en reste pas moins que ces Blancs favorables à une émigration vers Haïti et non vers l'Afrique furent contraints de former une organisation parallèle de l'*American Colonization Society* – cette dernière soutenant exclusivement l'émigration vers l'Afrique – mais coopérant étroitement avec celle-ci, appelée *Society for Promoting the Emigration of Free Persons of Colour to Hayti*. On sait peu de choses de cette société, si ce n'est qu'elle publia l'ouvrage de Loring Dewey évoqué plus haut, *Correspondence relative to the emigration to Hayti, of the free people of colour, in the United States*. Ce groupement de sociétés en faveur d'une expatriation vers Haïti établit un partenariat sérieux avec certaines sociétés noires du Nord, menées par Samuel Eli Cornish (1795-1858) un Noir né libre, et fondateur de la

⁷⁰ *First Report of the New York Colonization Society*, New-York: J. Seymour, 1823, p. 18.

Colored Presbyterian Church à New-York⁷¹. Suite à la proposition de Boyer, en 1824, Richard Allen (1760-1831), déjà fondateur de l'*African Methodist Episcopal Church (AME Church)* et de la *Free African Society*⁷², et James Forten (1766-1842), un abolitionniste noir-américain et homme d'affaires⁷³, formèrent de leur côté depuis Philadelphie la *Haytian Emigration Society of Coloured People*, afin d'organiser l'émigration des Noirs libres vers Haïti⁷⁴.

Ils publièrent en 1824 une sorte de notice d'information à l'attention des Noirs libres ayant l'intention d'émigrer vers Haïti, dans laquelle ils ne tarissaient pas d'éloges sur l'île – qu'ils n'hésitaient pas à qualifier de « land of promise »⁷⁵, tout en donnant tous les détails qu'un aspirant émigré devait connaître, tels le climat, la façon dont tout bon émigré devait se vêtir et se comporter sur place, ou encore tout ce qui concernait les questions de religion.

L'optimisme des Philadelphiens était partagé par les New-Yorkais, qui créèrent à leur tour une branche locale de la *Haytian Emigration society*⁷⁶. L'enthousiasme de ces nombreuses sociétés abolitionnistes contrastait ainsi fortement avec les réserves émises par l'*American Colonization Society*.

⁷¹ Voir, Elizabeth Rauh Bethel, « Images of Hayti: The Construction of An Afro-American Lieu De Mémoire, » *Callaloo*, Vol. 15, No. 3, "Haitian Literature and Culture", Part 2 (Summer, 1992) : 827-841. <<http://www.jstor.org/stable/2932025>>. Consulté le 1^{er} décembre 2011.

⁷² Voir Newman, Richard S. *Freedom's prophet : Bishop Richard Allen, the AME Church, and the black founding fathers*. New York : New York university press, 2008.

⁷³ Voir Winch, Julie. *A gentleman of color: the life of James Forten*. Oxford ; New York : Oxford University press, 2002.

⁷⁴ « In Philadelphia, under the leadership and guidance of Richard Allen, representatives of various churches formed a committee "to take into consideration the propriety of calling a public meeting" where the merits of a renewed Haytian emigration program might be openly debated. In that public meeting black Philadelphians endorsed Haytian emigration and organized a Haytian Emigration Society. » Bethel, « Images of Hayti (...) », *op. cit.*, p. 834.

⁷⁵ *Address of the Board of Managers of the Haytian Emigration Society of Coloured People, to the emigrants intending to sail to the island of Hayti in the Brig De Witt Clinton*. New-York: Mahlon Day, 1824, p. 3. <<http://ebooks.library.cornell.edu/cgi/t/text/text-idx?c=mayantisavery;idno=21875601>>. Consulté le 29 octobre 2009.

⁷⁶ Bethel, « Images of Hayti (...) », *op. cit.*, p. 834.

II. C. LE PROJET DE BOYER RELAYE PAR LES JOURNAUX AMERICAINS

De nombreux journaux se firent l'écho de cet engouement pour Haïti, publiant régulièrement des articles foisonnant de louanges, depuis de simples communiqués décrivant le climat, la gestion économique et politique ou encore la population de l'île, jusqu'aux lettres louant l'accueil réservé aux Noirs-Américains.

Parmi ces périodiques largement acquis à la cause haïtienne, l'on peut citer le *Niles Weekly Register*⁷⁷, ou encore et surtout le *Genius of Universal Emancipation*⁷⁸ du Quaker abolitionniste Benjamin Lundy (1789-1839), qui publia dès 1824 des articles à caractère « publicitaire » pour Haïti, vantant ici l'abondance de denrées facilement accessibles sur l'île, là le coût « raisonnable » de l'émigration – s'adressant parfois directement au gouvernement américain ou aux sociétés abolitionnistes par le biais de ces articles –, ou encore l'accueil particulièrement chaleureux réservé aux Noirs-Américains, et la possibilité pour les Noirs de s'épanouir et « progresser », entre autres choses. Prenons par exemple le numéro 2 du volume IV du *Genius*, daté de novembre 1824, et son article intitulé « Emigration to Hayti – No. II »:

It is now supposed, that between four and five thousand coloured persons have already embarked for Hayti, or will have done so before the end of this month, under the direction of citizen Granville, whose arrival in New York was announced on the 13th day of June last. It is also estimated, that the price of passage, and subsistence during the voyage, from our Atlantic sea ports to that island, will not exceed fourteen dollars, for grown persons, and half that sum for children, when the proper arrangements shall be made. Admitting, however, that it will average twelve dollars, a head, it would be an easy matter, if proper exertions were now made by the government of the United States, those of individual States, and Societies formed for the purpose, to send out from fifty to sixty thousand, annually. (...)

⁷⁷ Alfred N. Hunt cite de nombreux articles du *Niles' Weekly Register* (un magazine de Baltimore) qui, entre 1818 et 1825 surtout, ré-imprimait des articles d'autres sources ainsi que ses propres articles originaux, toujours dans la même veine : louant la stabilité de la République Noire, la chance inouïe que représentait la possibilité d'y émigrer et/ou d'y investir... Tous ces articles sont téléchargeables sur le site des archives des bibliothèques américaines : <www.archive.org>.

⁷⁸ La plupart des numéros de *Genius of Universal Emancipation* sont consultables sous forme d'archives numériques sur le site <www.archive.org>, le site internet des archives numériques des bibliothèques américaines.

[Haiti] contains forests of palms, elms, oaks, pines, mahogany, and numerous other trees; and it is generally agreed that the pine apples, grapes, oranges, lemons, limes, citrons, figs, dates, apricots, peaches, and other fruits, have a peculiarly fine flavour in Hayti. The Island abounds with wholesome water⁷⁹...

Dans le numéro 6, volume IV, de Mars 1825, Lundy publia un article d'informations sur la *Haytian Emigration Society*, dans lequel il évoquait l'ouverture d'un bureau de cette organisation, et insistait sur l'opportunité d'émigrer généreusement offerte aux Noirs :

The names of all such coloured persons as may, under the laws of this State, be at liberty, and have a desire to remove to the Republic of Hayti, will be taken, and every necessary information given them, gratis, in respect to the terras of settlement there, the time of vessels sailing from hence to the different ports of that Island⁸⁰.

Toujours dans le même numéro, une annonce publicitaire fut même retranscrite, intitulée « EMIGRANTS TO HAYTI »⁸¹, par laquelle un capitaine de vaisseau nommé Isaiah Mankin tentait de « recruter » des émigrés volontaires:

The subscriber intends to despatch a ship to Hayti, on or about the 15th of April, with such free persons of colour as may wish to emigrate thither, who are requested to enter their names as early as possible, in order that the necessary preparations may be made⁸².

Convaincu que la colonisation d'un nombre important de Noirs libres au-delà des frontières des États-Unis était le prodrome de l'abolition de l'esclavage au sein de la Nation américaine, Benjamin Lundy considérait qu'Haïti était un lieu d'émigration plus convenable que l'Afrique, mettant en avant d'une part sa proximité, et d'autre part son climat apparemment plus agréable⁸³. Lundy avait d'ailleurs suggéré aux membres de la *American*

⁷⁹ *Genius of Universal Emancipation*, No.2, Volume IV, pp. 17; 19. <<http://archive.org/stream/geniusofuniversa55balt#page/n1/mode/2up>>. Consulté le 10 octobre 2009.

⁸⁰ *Genius of Universal Emancipation*, No. 6, Volume IV, p. 82. <<http://archive.org/stream/geniusofuniversa55balt#page/n1/mode/2up>>. Consulté le 10 octobre 2009.

⁸¹ Majuscules comme dans l'original.

⁸² *Genius of Universal Emancipation*, No. 6, Volume IV, p. 82. <<http://archive.org/stream/geniusofuniversa55balt#page/n1/mode/2up>>. Consulté le 10 octobre 2009.

⁸³ Dillon, Merton Lynn. *Benjamin Lundy and the Struggle for Negro Freedom*. Urbana and London: University of Illinois Press, 1966, pp. 87-90.

Convention for Promoting the Abolition of Slavery and Improving the Condition of the African Race, dont le congrès annuel se tint à Philadelphie le 7 octobre 1823 et auquel il fut convié en tant que Président de la branche de Greeneville de la *Manumission Society of Tennessee* – une société qu’il avait créée le 8 septembre 1823 justement dans le but de pouvoir participer à la Convention de Philadelphie –, que la Convention envoyât son Vice-président en Haïti afin d’y explorer toutes les possibilités s’offrant aux Noirs libres qui voudraient y émigrer⁸⁴. Ainsi dès 1824, Lundy fit savoir qu’il apporterait tout le soutien éditorial possible aux projets d’émigration en Haïti et se posa en fervent défenseur des projets d’émigration initiés par Boyer et Dewey ; tout en soutenant ce projet, Lundy expliqua bien que son but était de libérer des esclaves, pas de débarrasser le pays de sa population noire. Il continua à écrire qu’il était convaincu que les Noirs, une fois libres, avaient le droit de rester sur le sol états-unien et d’y devenir des citoyens à part entière, mais admit que les préjugés raciaux auxquels ils devaient faire face étaient un frein à leur épanouissement personnel⁸⁵. Enfin, il faut noter que Lundy, qui se rendit lui-même deux fois en Haïti⁸⁶, mentionna encore cette dernière comme lieu d’émigration pour les Noirs libres et émancipés dans son « plan d’abolition progressive de l’esclavage sans danger ni perte pour les citoyens du Sud » qu’il publia en 1825.⁸⁷

⁸⁴ *Ibid*, pp. 79-80.

⁸⁵ Voir *Genius of Universal Emancipation*, Vol. IV, octobre 1824, pp.2-4. <<http://archive.org/stream/geniusofuniversa55balt#page/n1/mode/2up>>. Consulté le 10 octobre 2009.

⁸⁶ Lundy se rendit une première fois en Haïti au printemps 1826, dans le but de négocier l’octroi d’une nouvelle aide du gouvernement haïtien pour le transport et l’installation des Noirs libres désireux d’émigrer en Haïti, puis une seconde fois en juin 1829 pour accompagner un groupe de douze esclaves fraîchement émancipés par leur propriétaire du Maryland, Joseph Leonard Smith, ce dernier ayant accepté de les libérer à la seule condition que Lundy les escorte et les aide à s’établir en Haïti. Voir Dillon, *op. cit.*, pp. 99-100, 142-143. Voir aussi Lundy, Benjamin. *The Life, Travels and Opinions of Benjamin Lundy, Including His Journeys to Texas and Mexico; With a Sketch of Contemporary Events, And a Notice of The Revolution in Hayti. Compiled Under the Direction and on Behalf of his Children*. Philadelphia: Published By William D. Parrish, No. 4 North Fifth Street, 1847, pp. 23-24, 29.

⁸⁷ Lundy, Benjamin. *A Plan For The Gradual Abolition Of Slavery In The United States, Without Danger Or Loss To The Citizens Of The South*. Baltimore: Printed By Benjamin Lundy-Camden Street, 1825.

II. D. LES AUTRES PROJETS DE COLONISATION ET D'ÉMIGRATION VERS HAÏTI DANS LES ANNEES 1820

Dans les années 1820, Lundyn'était pas le seul Blanc à s'impliquer personnellement dans un projet de colonisation/émigration des Noirs vers Haïti. L'on recense également à l'époque de nombreuses autres initiatives individuelles de la part de planteurs et/ou abolitionnistes américains ou résidant aux États-Unis.

Parmi celles-ci, l'on peut citer celle d'un certain Joseph Leonard Smith, un « gentilhomme du Comté de Frederick », dans le Maryland, dont l'histoire est brièvement narrée dans le numéro d'Avril 1829 du journal publié par l'*American Colonization Society, The African Repository and Colonial Journal*. L'on y apprend que Mr. Smith a « généreusement » libéré douze esclaves, dans le but précis de les coloniser en Haïti, leur donnant non seulement la liberté, mais aussi des provisions, des vêtements, et même des outils agricoles, et payant pour leur transport jusqu'à l'île. L'article évoque même un mystérieux gentilhomme, dont il est dit qu'il connaît parfaitement l'île, qui aurait été rémunéré par Mr. Smith pour accompagner ses esclaves :

The schooner Cicero sailed yesterday (February 17, [1829]) for Port-au-Prince, and has on board as passengers, twelve coloured persons, who have been liberated by Joseph Leonard Smith, Esq. a gentleman of Frederick County, for the purpose of establishing them as Colonists in Hayti.

Mr. Smith has not only generously relinquished his legal rights to the services of these people for life, but has also provided them with a handsome outfit, of provisions, clothing, and agricultural implements. He has paid for their passage to the island, and has besides engaged at his own expense, the services of a gentleman who is well acquainted with that country and its government, who goes out with them to assist them in making an advantageous location, and to procure for them all the facilities and benefits which are extended to persons of this description by the Haytien Republic⁸⁸.

Parmi les autres initiatives individuelles de Blancs ayant vocation à coloniser les Noirs en Haïti, l'on peut noter celle de Frances Wright (1795-1852), militante écossaise féministe et réformatrice, amie de Lafayette (1757-1834), mais aussi de Jefferson et Madison, qui s'impliqua corps et âme, tout d'abord dans un projet de création d'une colonie d'ex-esclaves

⁸⁸ « Emigrants to Hayti, » April 1829, in *The African Repository, and Colonial Journal*, Vol. V. Washington: James C. Dunn, 1830, pp. 62-63. Livre numérique Google, téléchargé le 3 juillet 2012.

noirs auto-affranchis sur le territoire américain, puis dans un programme d'émigration vers Haïti⁸⁹.

Wright imagina tout d'abord un système permettant aux esclaves d'acheter leur liberté en travaillant, et donc d'être acteurs de leur émancipation. Elle voulut tester elle-même un projet d'émancipation graduelle sans perte financière pour le planteur, largement inspiré du modèle expérimenté par son ami Lafayette sur sa propriété de La Belle Gabrielle à Cayenne en Guinée Française⁹⁰, mais aussi de l'idée de « communauté coopérative » évoquée par le philanthrope et socialiste utopiste anglais Robert Owen (1771-1858)⁹¹. Frances Wright rédigea son projet qu'elle publia sous la forme d'un ouvrage au titre explicite: *A Plan for the Gradual Abolition of Slavery in the United States without Danger of Loss to Citizens of the*

⁸⁹ Voir Waterman, William Randall. *Frances Wright*. New-York, 1924. Voir également Eckhardt, Celia Morris. *Fanny Wright, Rebel in America*. Harvard University Press, 1984.

Frances (Fanny) Wright, d'après Eckhardt, fut en 1825 la première femme à se positionner publiquement aux États-Unis comme étant formellement opposée à l'esclavage. Dans sa lettre n° XXVIII à « a friend in England », retranscrite dans son ouvrage *Views of Society and Manners in America ; in a Series of Letters from that Country to a Friend in England, during the years 1818, 1819 and 1820* (London : Longman, Hurst, Rees, Orme and Brown, 1821), elle s'insurgeait d'ailleurs déjà longuement contre cette institution qu'elle jugeait comme particulièrement dégradante et révoltante.

⁹⁰ Le 5 février 1783, Lafayette écrivit à George Washington, lui proposant de s'associer à un plan d'expérimentation de l'émancipation graduelle (« Lafayette to Washington, Cadiz, February 5, 1783 ». 2 février 2010. <<http://ww2.lafayette.edu/~library/special/specialexhibits/slaveryexhibit/onlineexhibit/cadiz.jpg>>):

« Now, my dear General, that you are going to enjoy some ease and quiet, permit me to propose a plan to you which might become greatly beneficial to the black part of mankind. Let us unite in purchasing a small estate where we may try the experiment to free the Negroes and use them only as tenants. Such an example as yours might render it a general practice; and, if we succeed in America, I will cheerfully devote a part of my time to render the method fashionable in the West Indies. If it be a wild scheme, I had rather be mad in this way than to be thought wise in the other task. »

Le 5 avril 1783, George Washington lui répondit (Washington, George. « Letter to Marquis de LaFayette, April 5, 1783 ». 2 février 2010. <<http://teachingamericanhistory.org/library/index.asp?document=292>>):

« The scheme, my dear Marquis, which you propose as precedent to encourage the emancipation of the black people in this country from the stage of bondage in which they are held, is a striking evidence of the benevolence of your heart. I shall be happy to join you in so laudable a work, but will defer going into details of the business till I have the pleasure of seeing you. »

Comme il comprit que Washington, bien que compatissant et bienveillant à son égard, ne s'impliquerait pas dans son projet, Lafayette fit l'acquisition d'une plantation de clous de girofle et de cannelle, « La Belle Gabrielle », située le long de la rivière Oyapok, dans l'actuelle Guyane Française. Il souhaitait y faire la démonstration des bienfaits de l'émancipation progressive d'environ soixante-dix esclaves noirs africains âgés de un à cinquante-neuf ans. Ils étaient payés pour leur labeur, scolarisés, et punis avec la même rigueur que les employés blancs. LaFayette pensait pouvoir démontrer que cette méthode « douce » d'exploitation donnait de meilleurs résultats en termes de productivité et de natalité que l'esclavage traditionnel (Voir Gillard, John T. « Lafayette, Friend of the Negro, » *The Journal of Negro History*, Vol. 19, No. 4 (Oct., 1934) : 355-371).

⁹¹ Sur les théories utopistes de Robert Owen, et son idée de « Villages of Unity and Mutual Cooperation », voir Kumar, Krishan. « Utopian Thought and Communal Practice: Robert Owen and the Owenite Communities, » *Theory and Society*, Vol. 19, No. 1 (Feb., 1990), pp. 1-35.

South à Baltimore en 1825 (le plan fut également intégralement publié dans le périodique *New Harmony Gazette* du 1^{er} octobre 1825)⁹². Elle demanda leurs avis à Lafayette et à Jefferson concernant ce projet de colonie, allant jusqu'à demander à Jefferson de « mettre la main à la pâte » – mais, bien qu'approuvant manifestement son plan, il dut décliner l'offre à cause de son âge. Le plan n'était pas bien clair quant au lieu d'expérimentation, mais finalement Wright acheta 8 esclaves et 2000 acres de terres au nord de Memphis, dans le Tennessee, et nomma sa communauté expérimentale Nashoba (du nom indien de la rivière qui coulait sur sa propriété). Elle s'associa à George Flower, l'un des fondateurs de la colonie anglaise à Albion, Edwards County, Illinois. Il est intéressant de noter que Flower avait déjà à l'époque financé la migration d'un certain nombre de Noirs vers Haïti:

Flower's hostility to slavery had originated in the fierce struggle over the question of slavery in Illinois⁹³ and his sympathy for the unfortunate free negroes of that state had led him in 1823 to finance the migration of a number of them to the island of Haiti, a plan which he appears to have been the first to adopt⁹⁴.

⁹² Wright, Frances. « Explanatory Notes, respecting the Nature and Objects of the Institution of Nashoba, and of the Principles upon which it is founded. Addressed to the Friends of Human Improvement, in all Countries and of all Nations, » *New-Harmony Gazette*, January-February, 1828. 2 février 2010. <<http://www.uiowa.edu/~c045001/Nashoba.htm>>

⁹³ Albion fut fondée en 1817-1818 par une colonie d'anglais ayant à leur tête George Flower et son ami Morris Birkbeck. Après avoir traversé l'Ohio, l'Indiana et l'Illinois, ils décidèrent d'acheter une terre dans le Comté d'Edwards, firent venir 200 compatriotes anglais, et s'y installèrent. Leur colonie fut surnommée par les Américains « The English Settlement ». Mais rapidement, les relations avec les Américains se détériorèrent autour de la question de l'esclavage. En effet, les Anglais, qui étaient contre cette pratique, se retrouvèrent très vite en opposition avec les esclavagistes locaux. George Flower raconte cette expérience de façon très précise dans son ouvrage relatant l'histoire de sa colonie : *History of the English Settlement in Edward County Illinois, Founded in 1817 and 1818 by Morris Birkbeck and George Flower* (Chicago: Fergus Printing Company, 1882), particulièrement au chapitre X. Dans sa préface (page 12) à cet ouvrage, E.B. Washburne, membre de la *Chicago Historical society*, note d'ailleurs :

« The History of the English Settlement of Edwards County, presented in this volume, can not fail to be read with avidity by all interested in the history of Illinois. The author, George Flower, was no ordinary man. He has left the impress of his character and his services upon the State, and his name will always be honorably associated with the colony he helped to found. Very few able men than Morris Birkbeck and George Flower have illustrated the history of our Commonwealth. Mr. Birkbeck died before his work was accomplished, but not before he had acquired a name and a fame for the great service he had rendered in saving the State of his adoption from the curse of slavery. »

⁹⁴ Waterman, Wright, *op. cit.*, p. 99.

C'est ainsi sans surprise qu'après quelques difficultés avec son projet à Nashoba⁹⁵, elle décida en 1829 de se tourner vers Haïti, où elle accompagna personnellement ses esclaves :

Frances returned [to Nashoba] to carry out her promise of emancipating and colonizing her slaves, now numbering thirty. Following in the footsteps of George Flower and Benjamin Lundy, she decided to place them on the island of Haiti under the protection of President Boyer. Not desiring to trust them to the care of an agent, she personally directed their removal, chartering the brig "John Quincy Adams" of Boston, and sailing from New Orleans about the middle of January, 1830. In Haiti, President Boyer placed them on one of his own estates, and supplied them "with tools, provisions for the first months, and other encouragements. The whole free of all charge and rent so long as they choose to remain and prove good occupants." If their conduct was good, and they desired to become proprietors, they were to receive a grant of government. President Boyer, moreover, generously assisted in the expense of the removal⁹⁶.

C'est donc en Haïti que s'acheva l'expérience d'auto-émancipation initiée par Frances Wright.

En termes d'implication personnelle dans cette cause, les Noirs-Américains ne furent pas en reste. Parmi les plus célèbres, et parallèlement aux actions menées par les abolitionnistes noirs cités plus haut, l'on trouve notamment l'engagement d'hommes tels que George Boyer

⁹⁵ Voir Connors, Robert J. « Frances Wright: First Female Civic Rhetor in America, » *College English*, Vol. 62, No. 1 (Sep., 1999), pp. 30-57. Dès le commencement son projet était voué à l'échec : le climat était défavorable et l'avait rendue personnellement malade, la contraignant à quitter les lieux au printemps 1827 et à se réfugier en Europe pour se faire soigner ; le terrain boisé devait être entièrement rasé pour pouvoir installer les plantations, ce qui était compliqué, sans compter qu'il était infesté de moustiques. Très rapidement, l'opinion publique américaine lui fut très défavorable. Le premier à émettre quelques réserves concernant cette colonie fut le Président Madison lui-même, dans une lettre à Lafayette en novembre 1826 ("President James Madison. Letter to Lafayette. November 1826". <<http://rmc.library.cornell.edu/lafayette/exhibition/english/abolitionist/index.html>>. Consulté le 2 février 2010): « You possess, notwithstanding your distance, better information concerning Miss Wright and her experiment, than we do here. We learn only that she has chosen for it a remote spot in... Tennessee, and has commenced her enterprise; but with what prospect, we know not... »

En l'absence de Wright, l'administrateur du lieu, James Richardson, crut bon de faire publier une description de la communauté dans *The Genius of Universal Emancipation*, dans laquelle il mentionna qu'il entretenait une relation avec une esclave noire. Il n'en fallut pas plus à l'opinion publique pour accuser Wright de prôner les relations sexuelles interraciales hors mariage... et surnommer la colonie « Fanny Wright's free love colony ». À son retour à Nashoba en 1828, Wright réalisa que sa colonie était un échec – les esclaves, qui finalement ne voyaient pas comment 8 ans de travaux forcés pouvaient les mener vers la liberté, ne travaillaient que sous la menace – et un véritable gouffre financier.

⁹⁶ Waterman, *Wright, op. cit.*, p. 131.

Vashon (1824-1878)⁹⁷, qui passa un peu moins de deux ans en Haïti. D'autres Noirs éminents eurent l'intention de partir s'installer en Haïti, mais durent changer leurs plans au dernier moment, tel Edward J. Roye (qui deviendra le cinquième président du Libéria). Quant à John B. Russwurm (un militant et journaliste noir), bien qu'ayant écrit un article très positif ayant pour sujet Haïti – « The Conditions and Prospects of Hayti »⁹⁸, il ne s'y rendit finalement pas. Fallait-il voir dans ces « actes manqués » le signe d'une débâcle imminente de l'émigration vers Haïti ? Facile à dire *a posteriori*, mais dans les années 1820, peu de militants pro-émigration virent venir le fiasco.

III. Le bilan mitigé de la première tentative d'émigration des Noirs-Américains vers Haïti

Grâce à toutes les initiatives dont nous avons tenté de donner ici un aperçu clairement non-exhaustif, de nombreux Noirs libres et affranchis firent la traversée vers Haïti. L'on en ignore le nombre exact, mais l'historien Alfred N. Hunt estime que probablement plusieurs milliers de Noirs émigrèrent en Haïti dans les années 1820. Les leaders anti-esclavagistes de l'époque estimèrent qu'entre 1820 et 1840, environ 7 000 à 10 000 noirs avaient émigré en Haïti. Cela dit, l'on n'est pas en mesure d'estimer combien d'entre eux survécurent et s'installèrent durablement sur place, ou retournèrent aux États-Unis après un bref passage

⁹⁷ Il fut le premier Noir-Américain diplômé d'*Oberlin College*, le premier Noir à être admis au barreau de New-York en tant qu'avocat, fut professeur au – majoritairement Blanc – *New York Central College*, et Président d'*Avery College*. Il enseigna le latin, le grec et l'anglais dans divers établissements de Port-au-Prince entre 1848 et 1850. Voir Thornell, Paul N. D. « The Absent Ones and the Providers : A Biography of the Vashons, » *The Journal of Negro History*, Vol. 83, No. 4 (Autumn, 1998) : 284-301. <<http://www.jstor.org/stable/2649028>>. Consulté le 18 novembre 2011.

⁹⁸ John Brown Russwurm, « The Condition and Prospects of Hayti, » 1826 Commencement Part speech, Bowdoin College. John Brown Russwurm Collection, George J. Mitchell Department of Special Collections & Archives, Bowdoin College Library. Retranscrit dans le *Journal of Negro History*, Vol. 54, No. 4 (Oct., 1969), pp. 395-397.

sur la Perle Noire des Antilles – car il apparaît qu’après une période initiale de grand enthousiasme, de nombreux émigrés se plaignirent de leur situation⁹⁹.

III. A. LES PROMESSES DE FINANCEMENT NON-TENUES DU GOUVERNEMENT HAÏTIEN

En effet, aux côtés d’articles toujours plus positifs sur Haïti, le *Genius of Universal Emancipation* se mit à publier occasionnellement des lettres d’émigrés en Haïti au contenu assez mitigé, telle cette lettre de Charles W. Fisher à son père :

I have received a plantation from the government, and find the soil good for tillage, and its production good for food. We have plenty of vegetable food, tho' meat is not procured in such abundance here as it is in America. Many of the emigrants are dissatisfied on that account.—They are impatient, and indulge in complaints¹⁰⁰.

En fait, après qu’il eut subventionné la venue de 6 000 Noirs-Américains, le président haïtien Boyer décida, en avril 1825, de cesser tout financement. Boyer justifia sa décision en prétendant qu’un agent américain avait détourné une partie des fonds alloués au transport des émigrés ; c’est en tout cas ce qu’affirme l’historien John Edward Baur dans son article¹⁰¹.

Cependant, l’historien Rayford Logan avance des arguments moins conjoncturels. La raison majeure qui semble avoir poussé Boyer à se détourner des États-Unis à cette époque serait plutôt le refus des États-Unis de reconnaître Haïti, alors qu’enfin la France venait de procéder à la reconnaissance diplomatique de la République Noire – reconnaissance qui eut justement lieu le 11 juillet 1825, après de longues négociations initiées dès l’arrivée au pouvoir de Boyer¹⁰². Logan souligne effectivement qu’en 1823, le Président américain James

⁹⁹ Voir Hunt, *Slumbering Volcano*, *op. cit.*, et Baur, John Edward. « Mulatto Machiavelli, Jean Pierre Boyer, and the Haiti of His Day, » *The Journal of Negro History*, Vol. 32, No. 3 (July 1947) : 307-353, p. 326.

¹⁰⁰ *Genius of Universal Emancipation*, No. 10, Vol. IV (juillet 1825), p. 152. <<http://archive.org/stream/geniusofuniversa55balt#page/n1/mode/2up>>. Consulté le 10 octobre 2009.

¹⁰¹ Baur, « Mulatto Machiavelli (...) », *op. cit.*, pp. 326-327.

¹⁰² L’ordonnance de Charles X, signée par le roi le 17 avril 1825, et reconnaissant « l’indépendance pleine et entière » du gouvernement haïtien moyennant « la somme de cent cinquante millions de francs, destinée à dédommager les anciens colons », fut entérinée par le Sénat le 11 juillet 1825 après que Boyer en acceptât les termes par le biais d’une lettre officielle au Baron de Mackau le 8 juillet 1825. Voir Blancpain, François. *Un siècle*

Monroe ne fit aucune allusion à Haïti dans sa Doctrine Monroe, refusant par là-même la reconnaissance tant désirée et officiellement demandée par l'île¹⁰³. Non seulement Haïti ne fut pas mentionnée dans la Doctrine Monroe, mais en outre, suite à une demande formelle de reconnaissance formulée par le gouvernement haïtien la même année par le biais d'un courrier envoyé au Président Monroe, ce dernier explicita clairement la position des États-Unis vis-à-vis d'Haïti dans son message spécial au Congrès du 25 février 1823, à savoir qu'il souhaitait que les relations commerciales entre les deux Nations subsistent. Cependant, étant donné qu'Haïti n'avait jusque-là pas eu besoin de l'aide des États-Unis pour rester indépendante, il n'évoqua nullement une quelconque reconnaissance de l'île par les États-Unis¹⁰⁴. Il paraît plus probable que cette rebuffade sévère ait été la véritable cause de l'arrêt de l'aide aux aspirants émigrés noirs-américains. D'autant que la reconnaissance d'Haïti, loin d'être gratuite, grevait les finances de la République Noire ; l'ordonnance royale du souverain français Charles X (1757-1836), accordant la reconnaissance de l'indépendance de l'île, engageait Haïti à payer une indemnité aux planteurs français (indemnité correspondant aux pertes subies par ces planteurs du fait de la Révolution haïtienne) de 150 millions de franc-or remboursable sur les cinq années suivantes¹⁰⁵. Cette dette substantielle suffit à elle seule à justifier la décision de Boyer de suspendre les aides aux Noirs-Américains désireux d'émigrer en Haïti. Mais si cela n'était pas suffisant, pour parachever le tout, notons que

de relations financières entre Haïti et la France, 1825-1922. Paris: L'Harmattan, 2001, pp. 49-60. Voir aussi Logan, *Diplomatic Relations*, op. cit., pp. 219-220.

¹⁰³ Sur la non-reconnaissance d'Haïti par l'administration Monroe, voir Monica Ana Henry, *Vers une Amérique ? Les relations entre les États-Unis et les nouvelles républiques hispano-américaines, 1810-1826*. Thèse de Doctorat, sous la direction de Marie-Jeanne Rossignol, Université Paris-Diderot, 2004 (Consultable à la Bibliothèque Centrale de l'Université Paris-Diderot). D'après Monica Henry, c'est d'abord l'administration Jefferson qui décida de ne pas reconnaître Haïti, et Monroe ne fit que suivre dans les pas de son prédécesseur. Ceci est développé dans la deuxième partie de sa thèse, « La demande de reconnaissance », plus particulièrement dans le chapitre 4 (« Henry Clay et John Quincy Adams: deux visions des relations interaméricaines à l'occasion des débats du Congrès sur la reconnaissance ») et le chapitre 5 (« D'autres opposants et partisans de la reconnaissance: l'opinion publique américaine se mobilise, 1810-1823 »), ainsi que dans sa troisième partie, au chapitre 7 (« Vers une politique américaine: la reconnaissance de 1822 et la doctrine de Monroe de 1823 »).

¹⁰⁴ *A Century of Lawmaking for a New Nation: U.S. Congressional Documents and Debates, 1774 - 1875*. American State Papers, Senate, 17th Congress, 2nd Session, n° 357, Foreign Relations: Volume 5, p. 240. <<http://memory.loc.gov/cgi-bin/ampage?collId=llsp&fileName=005/llsp005.db&Page=240>>. Consulté le 19 décembre 2011. Voir aussi Logan, op. cit., pp. 204-205.

¹⁰⁵ Logan, *Diplomatic Relations*, op. cit., p. 221.

Logan mentionne également qu'en avril 1825, le Président américain John Quincy Adams (1767-1848) aurait explicitement objecté une nouvelle fois, à l'instar de Monroe, à une proposition de reconnaissance d'Haïti déposée le 18 avril 1825 auprès du gouvernement par Henry Clay (1777-1852), alors nouveau Secrétaire d'État¹⁰⁶.

Quoi qu'il en soit, après 1825, il est clair que les choses ne firent qu'empirer pour les aspirants émigrés. En effet, il faut bien comprendre qu'aux soucis d'ordre financier, s'ajoutaient d'autres inconvénients tout aussi gênants : les Noirs-Américains avaient beaucoup de mal à faire face à la barrière de la langue, et aux différences sociales et religieuses. Baur et Hunt s'accordent à dire que les Noirs-Américains avaient finalement connu, sur le sol américain, de meilleures conditions de vie, et étaient par conséquent déçus de leur expérience haïtienne, ce qui poussa nombre d'entre eux à retourner sur le sol américain – qui avait le mérite de leur être, sinon favorable, du moins familier.

Comme nous l'avons suggéré, il est difficile de quantifier avec exactitude l'importance (ou non) de la vague d'émigration volontaire des années 1820. Baur souligne que Benjamin Lundy estima, lors de son voyage en 1825, qu'environ 8 000 Noirs-Américains étaient présents sur l'île. Le Révérend noir James Theodore Holly, un fervent défenseur de l'émigration vers Haïti dans les années 1850¹⁰⁷, prétendit quant à lui, sans citer ses sources, que le plan initié par le Président Boyer avait conduit à l'émigration de 6000 Noirs-Américains¹⁰⁸. L'historien haïtien Leslie Manigat avance même le chiffre vertigineux de 13 000 Noirs-Américains : « on sait que Dessalines caressait le projet de faire venir 500.000 noirs d'Afrique pour faire d'eux des citoyens haïtiens, producteurs et consommateurs.

¹⁰⁶ *Ibid.*, p. 216.

¹⁰⁷ Nous reviendrons plus en détail sur le plan d'émigration encouragé par Holly dans les années 1850 dans notre chapitre 3.

¹⁰⁸ « Boyer also set on foot a project of emigration, for the purpose of inducing the colored people of the United States to remove to Hayti, in order to replenish and accelerate the growth of the Haytian population. This project resulted in the removal of 6,000 colored people to that island from this country. » Holly, James Theodore. *A Vindication of the Capacity of the Negro Race for Self-Government, and Civilized Progress, as Demonstrated by Historical Events of the Haytian Revolution : and the Subsequent Acts of that People Since Their National Independence*. New Haven : William H. Stanley, printer, 1857, p. 38. <<http://www.archive.org/stream/vindicationofcap00holl#page/n1/mode/2up>>. Consulté le 21 février 2012.

Boyerfit venir 13.000 nègres américains »¹⁰⁹. Sans donner de chiffre exact, l'historien haïtien Georges Corvington évoque une émigration « massive », tout en précisant que certains Noirs-Américains « se hâtèrent de retourner aux États-Unis » :

L'opération de recrutement, confiée à Granville en 1824, amena à Port-au-Prince des centaines de noirs qui dès leur débarquement, se trouvèrent en présence de difficultés extrêmes. Ils n'avaient aucune disposition pour s'adapter au climat, à la langue, à la religion du pays, et de plus, les moqueries que leur valaient leurs bizarres accoutrements les affligeaient beaucoup. Ils refusèrent d'aller s'établir à la campagne. Plusieurs se hâtèrent de retourner aux États-Unis¹¹⁰.

À l'époque, Lundy, toujours convaincu qu'Haïti était « la » solution idéale pour les Noirs libres et affranchis, ne se gênait d'ailleurs pas pour railler ceux d'entre eux qui s'étaient découragés et étaient rentrés au pays, les accusant d'être des hommes « efféminés » et « paresseux »¹¹¹. Malgré cela, force est de constater que cette tentative d'émigration fut au final un relatif échec.

III. B. LA PRESSE « BLANCHE » AMERICAINE SE FAIT L'ECHO DE L'ECHEC DE L'EMIGRATION EN HAÏTI

La presse blanche ne manqua pas de souligner cet échec, publiant occasionnellement des « rapports » ou autres « correspondances », faisant état d'une situation catastrophique des émigrés noirs en Haïti. La plupart du temps, il s'agissait pour les journaux de railler la colonisation ou l'émigration en Haïti pour mieux soutenir la colonisation en Afrique. Ainsi, *The African Repository and Colonial Journal* (pour mémoire, ce dernier était publié sous l'égide de l'*American Colonization Society* qui, rappelons-le, soutenait depuis 1816 une politique de colonisation au Libéria), publia en 1829 un article, ou plutôt un extrait

¹⁰⁹ Manigat, Leslie. *Eventail d'histoire vivante d'Haïti*, Tome 4 : « Définition, fondements, conditions et constantes de l'histoire des relations internationales d'Haïti ». Port-au-Prince : Collection du CHUDAC, 2006, p. 110.

¹¹⁰ Corvington, Georges. *Port-au-Prince au cours des ans. La Métropole haïtienne du XIXe siècle : 1804-1888*. Port-au-Prince : H. Deschamps, 1975, pp. 54-55.

¹¹¹ *Genius of Universal Emancipation*, No. 6, Vol. IV, pp. 81, 88-91 ; *Ibid.* No. 7, Vol IV, p. 100 ; *Ibid.* No. 8, Vol. IV, p. 121. <<http://archive.org/stream/geniusofuniversa55balt#page/n1/mode/2up>>. Consulté le 10 octobre 2009.

commenté d'un rapport (« Report from Hayti ») écrit par un certain Thomas Kennedy, « un citoyen du Comté de Wayne, Caroline du Nord », dont on ignore s'il était blanc ou noir (quoi que le terme « citoyen » indique vraisemblablement qu'il s'agissait d'un homme blanc), qui relate son récent voyage, sa « visite » des émigrés noirs envoyés en Haïti par les Quakers (« The Society of Friends ») de son État. Sans surprise, Thomas Kennedy rapporte que les émigrés sont généralement « mal installés et mécontents », faisant part de leur salaire de misère (ils n'auraient reçu, sur une période de travail de deux ans et demi, que la ridicule somme de « 6 à 10 dollars chacun »), et prétend que ces derniers auraient déclaré « préférer être esclaves en Caroline du Nord, plutôt que demeurer là-bas [en Haïti] à subir le traitement qui leur a été infligé depuis leur arrivée ». Contredisant la grande majorité des articles publiés jusqu'alors dans la presse américaine (essentiellement noire et/ou abolitionniste), Thomas Kennedy affirme que le gouvernement est une sorte de dictature militaire, que les Haïtiens ont des mœurs barbares et sont incultes, et conclut de ses observations des Haïtiens qu'il recommande aux Noirs libres souhaitant quitter les États-Unis d'émigrer au Libéria, où ils trouveront un gouvernement et des lois qui leur seront favorables, et jouiront d'une véritable égalité de droits, tout en apportant (avantage non-négligeable) la civilisation et la chrétienté sur la terre de leurs ancêtres :

They complained to me that the proprietors of the lands for whom they had labored, for two years and a half, had entirely disappointed them (...) and said that they had rather be slaves in North Carolina, than to remain there under the treatment they had received since their arrival. (...)

From my short acquaintance with the Haytiens, and my observing their dispositions towards our American blacks amongst them, I am not disposed to encourage any free people of colour to go from the United States to settle in Hayti; but as a friend, I would suggest to them the propriety of emigrating to Liberia, where I believe they would live under good government and laws, enjoy equal privileges, and be among their own country people. (...) Added to which, they would be in the land of their forefathers' nativity; where, by proper application on their part, they might be instrumental in civilizing and christianizing benighted Africa¹¹².

¹¹² "Report from Hayti," April 1829, in *The African Repository, and Colonial Journal*, Vol. V, Washington: James C. Dunn, 1830, pp. 61-62. Livre numérique Google, téléchargé le 3 juillet 2012.

III. C. LA PRESSE NOIRE-AMERICAINE REAFFIRME SON SOUTIEN A HAÏTI

De son côté, et un peu plus tard, la presse noire-américaine se fit elle aussi partisane. Malgré les témoignages d'échecs et de retours, d'innombrables articles furent publiés dans les journaux, revues et magazines noirs-américains, mettant néanmoins en avant les concepts de liberté et sécurité garantis par Haïti. Hunt cite le cas du magazine *Colored American*, qui continua d'encourager les Noirs libres et affranchis à y émigrer ; bien que le *Colored American* eût clairement pris position contre la colonisation et s'opposât fermement à l'*American Colonization Society*, l'émigration volontaire – notamment vers Haïti – n'était, quant à elle, pas vilipendée. Plusieurs articles du *Colored American*¹¹³ étaient en effet très durs à l'égard de l'*American Colonization Society*, et du principe ou concept pur et simple de *Colonization*, que l'éditeur n'hésitait pas à qualifier de combine pernicieuse – « wicked scheme » : « we consider the colonization scheme the most wily and wicked scheme upon the earth (...). If there be an institution upon earth, which is "dead while it lives," that institution is the American Colonization Society »¹¹⁴.

Les colonisationnistes étaient vus comme les pires pécheurs qui soient, et l'on les accusait d'opprimer, d'affamer voire d'assassiner ceux que l'on considérait comme leurs victimes, à savoir l'Afrique et les Noirs-Américains:

If one class of sinners be worse than others, that class we have long thought, is, the American Colonizationists. For twenty years that Society has been starving and murdering its victims. (...)

If Africa has an enemy under the heavens, it is the American Colonization Society. The measures of which are oppressing her sons in America, and hindering the means of salvation in Africa¹¹⁵.

Toujours dans le même ordre d'idée, l'on trouve – particulièrement en 1838 – de nombreux éditoriaux du *Colored American* accusant l'*American Colonization Society* et son plan de

¹¹³ Tous les extraits du *Colored American*, du *Weekly Anglo-African*, et de *The Pine and Palm* retranscrits dans notre article sont consultables sur la page du site web hébergé par l'Université de Détroit-Mercy appelée « Black Abolitionist Archive », à cette U.R.L.: <http://research.udmercy.edu/find/special_collections/digital/baa/index.php>.

¹¹⁴ « American Colonization, » *Colored American*, August 11, 1838.

¹¹⁵ « The Chief of Sinners, » *Colored American*, January 20, 1838.

colonization de tous les vices ; on l'associe à un clergé corrompu, à des politiciens démagogues ou encore à une aristocratie paresseuse :

The colonization scheme is only worthy designing demagogues who are seeking southern influence and southern votes. Its advocacy is suitable business only for a corrupt clergy, seeking place and money, or for a lazy aristocracy who prefer presidencies, treasuries and agencies to principle. We hope the day is not distant, when every man of piety and principle, will shun that society as he would a bloody banditti or an association of open slave-traders – for it is, morally, no better¹¹⁶.

Il faut tout de même insister sur le fait que les journaux noirs-américains distinguaient clairement la colonisation de l'émigration volontaire, qui était pour sa part souvent vue comme une bonne chose. L'éditeur du *Colored American* explique même à l'occasion que la réussite des Noirs-Américains à l'extérieur des États-Unis ne peut qu'avoir une influence positive qui bénéficierait par extension aux Noirs des États-Unis – il croit fermement qu'en constatant que les Noirs-Américains sont capables de réussir à l'étranger, la population blanche américaine ne pourra qu'admettre que les Noirs sont tout aussi intelligents que les autres, et par là-même sera forcée de leur montrer un certain respect:

We hold it important that we should, generally, being possessed of powers and faculties equal to other men, to look out for every chance of enterprize – every door of emigration, where we can, individually, better our condition and build up our character.

This course will never injure our cause nor be detrimental to the slave – but the contrary brethren. Let us make for ourselves a character among white men, in the Canadas, in the B. West Indies or in Hayti. – its reflective influence will be irresistibly felt in this slavery-ridden, prejudice-cursed country, and all the interests of bond and free will be promoted by it¹¹⁷.

Et plus précisément concernant l'émigration volontaire vers Haïti, d'après Alfred N. Hunt, une série d'articles, parue notamment entre 1837 et 1841, décrit une situation politique, un système éducatif, une culture, et une vie culturelle de l'île idylliques. Hunt reconnaît que bien que ressemblant parfois à des dépliants touristiques, ces articles font l'apologie de l'île comme étant un lieu où les Noirs peuvent « progresser » à tous points de vue, loin de

¹¹⁶ « Colonization Convention, » *Colored American*, June 2, 1838.

¹¹⁷ « A Mistake Corrected, » *Colored American*, July 27, 1839.

l'oppression de l'esclavagisme faisant rage dans les États du Sud¹¹⁸. Nous pouvons citer ici un extrait du *Colored American* du 15 mars 1838, qui sans pousser outre mesure les Noirs-Américains à émigrer en Haïti, leur livre tout de même une description très enthousiaste de l'île et de ses habitants :

In the bosom of the native Haytian, there exists a love of country, a sense of moral rectitude, and a hatred of oppression and slavery which do honor to themselves, while they speak volumes in favor of universal freedom. The Haytians are a noble, honest, and happy people. Their country, in location, scenery and soil, is unequalled by any other on the western continent. They have a variety of climates, many of them of the most healthy and even temperature¹¹⁹.

Il est intéressant de noter que dans ces extraits précédemment cités, l'on voit déjà s'esquisser, dans les années 1830 chez les Noirs-Américains concernés, la conscience d'une solidarité « raciale » avec les Haïtiens. À l'époque, Haïti était admirée parce qu'elle avait su s'extirper du joug de l'esclavage, et parce que sa population et son gouvernement noirs, avaient su rester indépendants ; preuve que les Noirs, en tant qu'appartenant à une même communauté raciale, étaient capables de s'autogouverner et de « progresser » seuls, sans la présence des Blancs. Ce constat est important pour comprendre la relation particulière des Noirs-Américains avec Haïti.

Ainsi, dans ce chapitre, nous avons voulu montrer que la communauté libre noire-américaine, même si elle n'adhérait pas unanimement ni massivement aux idées de séparation géographique entre êtres humains en fonction de leur couleur, car elle ne voyait pas dans la ségrégation spatiale une solution durable ouvrant une porte vers l'égalité entre races, trouvait à l'époque dans la proposition d'installation en Haïti un projet séduisant. En effet, bien au-delà des différentes raisons évoquées dans ce chapitre, et parallèlement à une volonté d'ancrage en Amérique du Nord, qui s'exprima dans les mêmes années (les Noirs

¹¹⁸ Hunt cite les lettres de Robert Douglass Jr., un peintre portraitiste noir-américain qui devint artiste personnel de Boyer, publiées dans *Colored American* notamment dans les numéros du 3 mars et du 16 juin 1838.

¹¹⁹ « Republic of Hayti, » *Colored American*, March 15, 1838.

libres ayant parfaitement conscience du rôle qu'avait joué leur « race » dans le développement de la Nation américaine, et se sentant eux-mêmes américains et non africains puisque nés – pour la plupart – sur le sol américain), cette communauté reconnut aussi de plus en plus, dès les premières décennies du XIX^{ème} siècle, son identité dans une « diaspora » noire issue de l'esclavage. Aussi, pour les adeptes de l'émigration vers Haïti, s'installer en Haïti, c'était asseoir son humanité dans l'identité diasporique, et revendiquer la « race » comme facteur de cohésion d'un groupe humain opprimé, face au racisme ambiant des Blancs. Par conséquent, et comme nous le verrons dans les prochains chapitres, Il est évident que ce relatif échec de ce plan d'émigration des années 1820 ne découragea pas durablement les leaders de la communauté noire libre ; malgré les échecs de nombre de leurs compatriotes avant eux, d'autres Noirs-Américains essayèrent à leur tour de s'installer en Haïti, avec plus ou moins de succès, une trentaine d'années plus tard.

Chapitre 2

Vers une identité noire diasporique : Haïti à la confluence de l'émigrationnisme et de la « nationalité noire », 1830-1855

*This is our home, and this is our country. (...)
Here we were born, and here we will die¹.*

*Phillip A. Bell &
Samuel Ennals*

*[G]o to our
brethren, the
Haytians, who,
according to their
word, are bound to
protect and
comfort us².
David Walker*



Figure 6 : « Cape St. François », in Beard, John Rely. *The life of Toussaint L'Ouverture : the Negro patriot of Hayti : comprising an account of the struggle for liberty in the island, and a sketch of its history to the present period.* London : Ingram, Cooke, and Co., 1853. <<http://archive.org/stream/lifeoftoussaintlbear#page/n7/mode/2up>>. Consulté le 10 mai 2012.

¹ Bell, Phillip A., & Ennals, Samuel, « An Address to the Citizens of New York, January 26, 1831, » in *The Black Abolitionist Papers, 1830-1865*, Document N° 407. Sanford, N.C. : Microfilming Corporation of America, 17 reels, 35 mm microfilm.

² Walker, David. *Walker's Appeal, in Four Articles; Together with a Preamble, to the Coloured Citizens of the World, but in Particular, and Very Expressly, to Those of the United States of America, Written in Boston, State of Massachusetts, September 28, 1829.* Boston : David Walker, 1830, pp. 62-63. <<http://docsouth.unc.edu/nc/walker/walker.html>>. Consulté le 18 juillet 2011.

Les trente années précédant la Guerre de Sécession virent la montée en puissance d'un mouvement abolitionniste plus radical, plus immédiatiste, partisan de la doctrine du « stay and fight ». La plupart des abolitionnistes noirs-américains de cette période rejetaient alors logiquement le projet de colonisation des Noirs libres et émancipés en Afrique – fer de lance de l'*American Colonization Society*.

Pourtant, dans le même temps, un certain nombre de militants noirs-américains osèrent se déclarer ouvertement en faveur de certains projets d'émigration des Noirs libres et émancipés hors des États-Unis. Dans ce chapitre, nous nous attacherons à montrer que ces émigrationnistes, bien que fermement opposés aux projets de l'*American Colonization Society*, préconisaient de leur côté une émigration choisie tout en peinant à trouver un consensus autour d'un lieu unique d'émigration. Mais alors que les villes, les États et le gouvernement fédéral américains légiféraient toujours plus en défaveur des populations esclaves et noires libres, détériorant chaque jour un peu plus les conditions de vie des Noirs-Américains, quelques activistes, à l'instar de William Wells Brown, ou de James Theodore Holly³, réunis au sein de Conventions de Noirs spécifiquement dédiées à l'émigration, soutinrent plus vocalement l'idée d'une émigration en Haïti. Pourquoi Haïti ? L'île jouissait, depuis qu'elle était devenue indépendante en 1804, d'une réputation sans pareille aux yeux des Noirs, notamment parce que la Race y était inscrite jusque dans sa Constitution. Le regain d'intérêt des activistes noirs-américains pour ce lieu particulier était manifestement galvanisé par sa réputation presque légendaire. Peu de Noirs-Américains avaient à l'époque voyagé en Haïti ou s'y étaient installés, par conséquent le choix d'Haïti reposait sur un fantasme ; une représentation idéalisée d'Haïti, traduisant des désirs plus ou moins conscients d'égalité et de citoyenneté, plus que sur des preuves tangibles. Comme nous le verrons dans ce chapitre, ce fantasme se transmettait au sein des élites noires surtout par le biais des quelques journaux noirs-américains ou abolitionnistes « blancs », qui publiaient régulièrement des récits de voyages, des correspondances entre militants noirs, ou des lettres envoyées par un émigrant noir-américain à sa famille restée aux États-Unis.

Ainsi, dans ce chapitre, nous examinerons dans quelle mesure le mouvement émigrationniste se développa alors même que le mouvement abolitionniste se radicalisait,

³ James Theodore Holly (1829-1911), était un homme d'église noir-américain né libre à Washington D.C. Voir *infra*, pp. 149-150.

puis nous verrons comment ce nouvel engouement pour Haïti naquit à la faveur d'un fantasme, et fut entretenu dans l'imaginaire collectif noir-américain au point de considérer la Perle Noire des Caraïbes comme la « Terre Promise » de la diaspora noire. Enfin, nous montrerons que le mouvement émigrationniste s'accompagna de l'émergence du concept de « nationalité noire » au sein de la communauté noire-américaine et de ses Conventions nationales.

I. Le renouveau de l'abolitionnisme dans les années 1830 : le rôle des militants noirs-américains dans la radicalisation du mouvement et le rejet de la colonisation

I. A. LA RADICALISATION DU COMBAT ABOLITIONNISTE DANS LES ANNEES 1830 : LES ACTIVISTES NOIRS ET LA PREDOMINANCE DE L'IDEOLOGIE « STAY AND FIGHT »

Les décennies des années 1830 à la Guerre de Sécession furent marquées par l'émergence puis la domination d'un nouveau mouvement abolitionniste, plus immédiatiste. La plupart des historiens spécialistes de cette période soulignent que les abolitionnistes blancs et noirs se divisèrent visiblement sur les moyens d'atteindre leur but commun, à mesure que les années passaient et qu'il apparaissait que la philosophie de « persuasion morale » (*moral suasion*) des disciples de William Lloyd Garrison⁴ avait atteint ses limites⁵ ;

⁴ William Lloyd Garrison (1805-1879) était un journaliste et abolitionniste américain blanc. Converti à l'abolitionnisme par Benjamin Lundy à la fin des années 1820, Garrison devint co-éditeur de son journal, le *Genius of Universal Emancipation*. Par l'entremise de Lundy, Garrison entra en contact avec les leaders de la communauté noire. D'abord partisan de l'*American Colonization Society*, il en devint l'un des pourfendeurs les plus acharnés. Au début des années 1830, il s'installa à Boston, d'où il publia son propre journal abolitionniste, *The Liberator*, dont le premier numéro parut le 1^{er} janvier 1831. Il co-fonda l'*American Anti-Slavery Society* en 1833. Voir Mayer, Henry. *All on Fire : William Lloyd Garrison and the Abolition of Slavery*. New York : St. Martin's Press, 1998.

⁵ « Black and white abolitionists worked together, vowing that their consciousness-raising efforts would bring slavery and racial injustice to an end. Reformers soon clashed when these ideals faded. » Newman, Richard, Rael, Patrick, & Lapsansky, Philip. *Pamphlets of protest : an Anthology of Early African-American Protest Literature, 1790-1860*. New York ; London : Routledge, 2001, p. 12.

alors que Garrison prônait une méthode pacifique de négociation directe avec les propriétaires d'esclaves, refusant d'impliquer les esclaves eux-mêmes dans le processus de libération, certains de ses suivants s'impatientèrent et mirent en avant des méthodes de persuasion plus radicales⁶.

Les trente années qui précédèrent la Guerre de Sécession virent ainsi l'émergence d'un mouvement abolitionniste plus radical et plus immédiatiste, particulièrement au sein de la communauté noire-américaine, qui adhérait alors majoritairement à l'idéologie dite du « stay and fight » (doctrine que l'on pourrait traduire par « rester et se battre »).

Le rôle des Noirs eux-mêmes dans cette radicalisation du mouvement abolitionniste a été peu étudié. Il est pourtant loin d'être négligeable. Le changement de cap qui eut lieu dans les années 1830 au sein du mouvement abolitionniste, pendant lesquelles l'on est passé de l'idée de « persuasion morale » au militantisme radical et revendicatif (« rester et se battre », au sens figuré comme au sens littéral) ; c'est-à-dire d'un combat pour l'émancipation graduelle, parfois associée à la colonisation et à la compensation des propriétaires d'esclaves, à l'émancipation totale et immédiate (« ici et maintenant »)⁷, fut essentiellement dû à la participation active des Noirs dans ce mouvement. C'est l'idée que défend l'historien Richard S. Newman⁸ : contrairement à leurs homologues blancs du Nord, les Noirs n'avaient rien à perdre – ni leurs biens (la vaste majorité d'entre eux ne possédant rien en leur nom propre), ni leur réputation, ni leur statut (il était difficile de tomber plus bas dans l'échelle sociale). Ils avaient souffert en tant qu'esclaves, souffraient toujours en tant

⁶ « When in December 1833 Garrison and other immediatists met in Philadelphia to organize the American Anti-Slavery Society (AASS), they emphasized both peaceful means and dealing only with masters. (...) But, to avoid charges that they themselves encouraged bloodshed, abolitionists only called on the free to oppose slavery. They rejected direct appeals to slaves, whom they hoped would be passive beneficiaries of a northern campaign on their behalf. (...) During the late 1830s and early 1840s, abolitionists once again reevaluated the nature of their movement (...). The tactics they employed for a decade – concentration on the North, appeals to white morality, to the churches, and to politicians – seemed to be inadequate. This perception contributed along with disputes over the role of the churches, the participation of women in antislavery meetings, and political organization to the splintering of the AASS in 1840. » Harrold, Stanley. *The Rise of Aggressive Abolitionism: Addresses to the Slaves*. Lexington : The University Press of Kentucky, 2004, p. 7.

⁷ « In the hands of people like Garrison, post-1830 antislavery rejected the old colonizationist ideas that slavery could end gradually and that freed slaves-all black people-must leave North America, a position many abolitionists held before the 1830s. » Walters, Ronald G. *The Antislavery Appeal: American Abolitionism After 1830*. Baltimore and London: Johns Hopkins University Press, 1976, p. xi.

⁸ Voir Newman, Richard S. *The Transformation of American Abolitionism : Fighting Slavery in the Early Republic*. Chapel Hill : University of North Carolina Press, 2002.

que Noirs libres mais non-citoyens, et n'avaient pas peur de souffrir davantage dans le but de libérer leurs pairs et d'obtenir des droits civiques qui les rendraient à la fois libres et égaux en droit sur le sol américain. Mais bien que l'on puisse aisément expliquer les divergences entre abolitionnistes blancs et noirs concernant les moyens ou encore le *timing*, il faut néanmoins noter que c'est tout le mouvement abolitionniste qui était assez fragmenté ; l'on ne peut pas simplement opposer abolitionnistes blancs et noirs. Les divisions au sein du mouvement abolitionniste étaient bien plus complexes et ne sauraient se résumer à une incompatibilité raciale⁹. Ronald G. Walters, dans son ouvrage *The Anti Slavery Appeal*, sans donner d'explication définitive quant aux raisons de la radicalisation du mouvement, de l'adoption d'une idéologie immédiate et des divergences d'opinions au sein du mouvement dans les années 1830, donne néanmoins un faisceau de raisons conjoncturelles qui peuvent expliquer en partie ces phénomènes : le régionalisme, les conflits de personnalités, le contexte économique, les tensions entre besoins collectifs et conscience individuelle, et les divergences tactiques¹⁰.

Au final, le contexte politique national fut sans aucun doute pour beaucoup dans ces désaccords profonds entre abolitionnistes, toutes mouvances et communautés raciales confondues. Il ne faut pas oublier que ces années furent témoin d'un durcissement des lois envers les Noirs, notamment après la révolte de Nat Turner en 1831¹¹, durcissement qui

⁹ Sur les divisions au sein du mouvement abolitionniste, voir : Kraditor, Aileen S. *Means and Ends in American Abolitionism: Garrison and His Critics on Strategy and Tactics, 1834-1850*. New York, 1967; Wyatt-Brown, Bertram. *Lewis Tappan and the Evangelical War Against Slavery*. Cleveland, 1969; et Perry, Lewis. *Radical Abolitionism: Anarchy and the Government of God in Antislavery Thought*. Cornell, 1973.

Pour une approche chronologique des transformations du mouvement abolitionniste, voir Dumont, Dwight Lowell. *Antislavery: The Crusade for Freedom in America*. Ann Arbor, 1961; Filler, Louis. *The Crusade Against Slavery, 1830-1860*. New York, 1963; Sorin, Gerald. *Abolitionism: A New Perspective*. New York, 1972; Dillon, Merton. *The Abolitionists: The Growth of a Dissenting Minority*. DeKalb, Illinois, 1974.

¹⁰ « The division occurred for a simple reason: there was nothing to prevent it. Localism, personality conflicts, hard times, tension between group needs and individual conscience, and differences over tactics limited the American Anti-Slavery Society's effectiveness. By 1840 abolitionists could accomplish more without a single national organization and were better off going their separate ways. » Walters, *The Antislavery Appeal*, op. cit., p. 18.

¹¹ Nathaniel (« Nat ») Turner (1800-1831), était un esclave du comté de Southampton, en Virginie, persuadé qu'il avait un grand destin à accomplir au nom de Dieu. Début 1831, voyant en une éclipse de soleil le signe divin qu'il attendait, il décida de mener une révolte contre les propriétaires d'esclaves. Initialement prévue pour le 4 juillet, jour de fête nationale, la révolte fut repoussée pour des raisons d'organisation, et eut finalement lieu le 21 août 1831. Cette révolte dura deux jours, pendant lesquels Turner et les esclaves avec lesquels il s'était associé massacrèrent une soixantaine de Blancs, aussi bien hommes que femmes et enfants. Nat Turner ne fut capturé que le 30 octobre 1831. Il fut jugé le 5 novembre dans la ville de Jerusalem et pendu

accompagna le doublement du nombre d'esclaves entre 1830 et le début de la Guerre de Sécession (le Bureau du Recensement recensait en effet 2 009 043 esclaves noirs en 1830, nombre qui passa à 3 953 760 en 1860)¹².

Les nombreux pamphlets publiés au cours des trente années qui précédèrent la Guerre de Sécession témoignent de l'idéologie clairement majoritaire parmi les Noirs à cette époque-là – idéologie sans doute née en réaction à la dégradation des conditions de vie des Noirs, qu'ils soient libres ou non, qu'ils vivent dans les États du Nord ou du Sud, en zone rurale ou dans les grandes villes –, à savoir la doctrine « stay and fight ». Il s'agissait bien d'obtenir la liberté et des droits sur le sol états-unien ; ce sol qui avait vu naître les Noirs-Américains, et qui était donc légitimement « leur » nation. Il n'était pas question de partir, mais bien d'améliorer la condition de tous les Noirs aux États-Unis. Au fur et à mesure que les années passaient, et que leur situation ne faisait qu'empirer, les Noirs se détachèrent de la mouvance prônant la « persuasion morale » et l'émancipation graduelle pour se tourner vers des solutions plus radicales, choisissant cette fois d'agir sur le terrain, et se détachant de la plupart des abolitionnistes blancs ; à l'instar d'Henry Highland Garnet¹³, les Noirs décidèrent de prendre leur destin en main : « Brethren, the time has come when you must act for yourselves. (...) Brethren, (...) Strike for your lives and liberties. Now is the day and the hour. (...) *Rather die freemen than live to be slaves* »¹⁴.

le 11 novembre 1831. Cet épisode de violence extrême de la part d'esclaves noirs mena à une répression sanglante, à un durcissement des relations interraciales, et par conséquent, à l'émergence de nouvelles lois dans les États du Sud, plus restrictives encore vis-à-vis des esclaves et des Noirs libres. D'autre part, les Sudistes se montrèrent de plus en plus méfiants à l'égard des abolitionnistes du Nord, à qui ils attribuaient une part de responsabilité dans cet événement – l'autre « responsable » désignée à l'époque étant la Révolution de Saint-Domingue, dont on pensait qu'elle avait pu inspirer les esclaves du Sud à se révolter. Voir Aptheker, Herbert. *Nat Turner's Slave Rebellion*. New York : Humanities Press, 1966.

¹² U.S. Bureau of the Census. *Historical Statistics of the United States, Colonial Times to 1970, Part I*. Washington D.C., 1975, p. 14. Téléchargeable sur le site du Bureau du Recensement américain : <www.census.gov>. Document téléchargé le 2 mars 2013.

¹³ Henry Highland Garnet (1815-1882) était un abolitionniste, un pasteur, et un éducateur noir-américain né esclave. Sa famille échappa à l'esclavage en s'enfuyant via l'*Underground Railroad* en 1826. Garnet était un abolitionniste militant qui prônait l'action politique en lieu et place de la « persuasion morale » défendue par Garrison. Dans les décennies qui précédèrent la Guerre de Sécession, Garnet prit position en faveur de l'émigration des Noirs vers le Libéria, le Canada, le Mexique et même les Caraïbes. Voir Schor, Joel. *Henry Highland Garnet : a Voice of Black Radicalism in the 19th Century*. Westport : Greenwood press, 1977.

¹⁴ Henry Highland Garnet, « Address to the Slaves of the United States, » in Richard Newman, *Pamphlets of Protest*, p.162-164. Italiques comme dans l'original. Ce pamphlet, publié en 1848, fut en fait écrit par Henry Highland Garnet en 1843, mais de nombreux activistes noirs – Frederick Douglass en tête – s'étaient à l'époque

I. B. LES CONVENTIONS DE NOIRS

Très logiquement, dans les mêmes années, les Noirs libres se constituèrent en sociétés, ou « Conventions » de Noirs (*Negro Conventions*). D'après les historiens William H. Pease et Jane Pease, la première Convention nationale de Noirs se réunit du 20 au 25 septembre 1830 au sein de l'église *Bethel Church* à Philadelphie. Elle était composée d'une vingtaine de Noirs venus de cinq États libres et de deux États esclavagistes. Le but de cette réunion de Noirs était d'étudier les « problèmes, les besoins et les intérêts des Noirs à travers les États-Unis et de trouver des façons d'améliorer leur condition »¹⁵. Le moment « choisi » pour se réunir au sein de telles Conventions de Noirs n'était pas étonnant ; les Conventions en général, qu'elles aient pour but de débattre des maux de la société américaine (comme l'alcoolisme) ou de débattre de sujets de société plus généralistes tels la religion ou la politique, étaient à l'époque une nouvelle forme populaire d'action collective¹⁶. D'autre part, nous l'avons vu, le début des années 1830 coïncidait avec la montée en puissance d'un abolitionnisme plus radical ; l'on peut donc imaginer que ces Noirs libres, en se réunissant en Conventions nationales, avaient décidé de prendre une part active dans le destin de leur race, et ces Conventions étaient en quelque sorte le reflet de leur engagement et de leur prise de conscience politique. Déjà en 1827, Samuel E. Cornish, le rédacteur en chef de *Freedom's Journal*, le premier journal noir-américain, avait suggéré l'organisation de Conventions dont le but devait être d'améliorer la condition des Noirs libres du Nord.

Lorsque les Noirs se réunissaient en Conventions, ces groupes politiques suivaient une procédure parlementaire « classique », à savoir, ils se répartissaient en comités nommés « subcommittees », chacun devant débattre d'un élément particulier de la condition des Noirs. Par exemple, au sein de chaque Convention, l'on pouvait souvent trouver un comité sur la presse, un autre sur l'agriculture, sur l'abolition, sur le commerce, etc. Une fois que ces comités s'étaient réunis, l'ensemble des participants se retrouvaient pour des débats

opposés à sa publication, le jugeant trop virulent parce qu'il exhortait les esclaves à demander leur liberté à leurs maîtres, et à la prendre de gré ou de force.

¹⁵ Pease, Jane H. and Pease, William H. « The Negro Convention Movement, » in *Key Issues in the Afro-American Experience*, Volume to 1877. Huggins, Nathan I., Kilson, Martin, & Fox, Daniel M., Dir. Hartcourt Brace Jovanovich Inc., 1971 : 191-205, p. 191.

¹⁶ *Ibid.*

généraux très animés¹⁷. Comme leur structure le montre, ces Conventions n'étaient pas réunies dans le simple but de discuter des problèmes quotidiens des Noirs libres, mais plutôt de permettre aux membres de la communauté noire libre d'établir des priorités dans leur lutte, et de coordonner leurs efforts, non plus à l'échelle locale, comme avant les années 1830, mais bien à l'échelle de la nation toute entière. Les premières Conventions nationales étaient modestes en termes de participation, mais le nombre de participants augmenta avec les années : d'une quinzaine de Noirs lors de la deuxième Convention en 1831 à environ soixante-dix en 1837. D'autre part, les participants eux-mêmes n'étaient pas forcément les mêmes d'une Convention à l'autre, mais un « noyau dur » de leaders se forma, justement à l'occasion de ces Conventions, qui participèrent à la plupart des Conventions année après année. Ces Conventions nationales avaient lieu dans les États de New York et de Pennsylvanie, mais aussi dans l'Ohio, car la plupart des délégués vivaient dans ces États, tout comme les leaders noirs les plus influents de l'époque ; par exemple, Henry Highland Garnet et Frederick Douglass vivaient dans l'État de New York, et John Mercer Langston dans l'Ohio – c'étaient justement les États dans lesquels l'on pouvait trouver le plus grand nombre de Noirs libres aux États-Unis¹⁸.

Bien évidemment, les Minutes des Conventions de Noirs confirment la radicalisation du mouvement abolitionniste et l'adhésion d'un grand nombre de Noirs au principe du « stay and fight » que nous avons évoquées plus haut :

*Resolved, That, in the language of inspired wisdom, there shall be no peace to the wicked, and that this guilty nation shall have no peace, and that we will do all that we can to agitate ! AGITATE !! AGITATE !! Till our rights are restored and our Brethren are redeemed from their cruel chains*¹⁹.

¹⁷ Voir Newman, Richard, Rael, Patrick, & Lapsansky, Philip. *Pamphlets of protest : an Anthology of Early African-American Protest Literature, 1790-1860*. New York ; London : Routledge, 2001, p. 166.

¹⁸ Pease & Pease, « *The Negro Convention Movement* », *op. cit.*

¹⁹ *Proceedings of the National Convention of Colored People and Their Friends, Held in Troy, N. Y., on the 6th, 7th, 8th, and 9th October, 1847* (Troy, NY: Steam Press of J. c. Kneeland and Co, 1847) in Richard Newman, *Pamphlets of Protest*, p.177. Italiques et majuscules comme dans l'original.

L'idée au cœur du mouvement abolitionniste noir était toujours la même : rester, et obtenir des droits « sur place ». C'est ce qu'exprimaient clairement, par exemple, Robert Purvis²⁰ dans son pamphlet « Appeal of Forty Thousand Citizens... » : « we are not intruders here, nor, were our ancestors »²¹, ou encore Phillip A. Bell et Samuel Ennals dans leur « Address to the Citizens of New York » : « This is our home, and this is our country. (...) Here we were born, and here we will die »²².

La plupart du temps, cet argument – selon lequel le pays qui avait vu naître les Noirs était naturellement « leur » pays, au même titre qu'il était le pays des Américains blancs – était d'ailleurs utilisé par les activistes noirs pour justifier leur rejet franc et massif des projets de colonisation et d'émigration des Noirs libres et émancipés hors du sol américain – qu'ils soient soutenus par l'*American Colonization Society* ou même par des Noirs libres – et au-delà des seules Conventions de Noirs, il était largement diffusé par le biais de la presse noire-américaine.

I. C. LA NAISSANCE ET LE ROLE DE LA PRESSE NOIRE-AMERICAINE

Si la montée de l'idéologie « stay and fight » coïncida avec la mise en place des premières Conventions de Noirs à l'échelle nationale, elle correspondit également à la publication des premiers journaux noirs-américains. C'est donc très naturellement que les débats qui étaient

²⁰ Robert Purvis (1810-1898) était un abolitionniste noir-américain né libre à Charleston, en Caroline du Sud. Purvis et ses frères étaient aux trois-quarts européens (leur père était un britannique blanc) ; malgré cela, ils choisirent de s'identifier à la communauté noire-américaine et d'utiliser l'argent qu'ils avaient hérité de leur père pour soutenir l'abolition de l'esclavage, ainsi que des projets éducatifs destinés aux Noirs-Américains. Robert Purvis fit ses études à *Amherst College*, et vécut quasiment toute sa vie à Philadelphie. En 1833, il aida William Lloyd Garrison à établir la *American Anti-Slavery Society* à Philadelphie. Pour une biographie de Purvis, voir Bacon, Margaret Hope. *But One Race : The Life of Robert Purvis*. Albany : State University of New York, 2007.

²¹ Robert Purvis, « Appeal of Forty Thousand Citizens, Threatened with Disfranchisement, to the People of Pennsylvania, 1837 », in Newman et al., *Pamphlets of Protest*, op. cit., p.140.

²² Bell, Phillip A., & Ennals, Samuel. « An Address to the Citizens of New York, January 26, 1831, » in *The Black Abolitionist Papers, 1830-1865*, Document N° 407. Sanford, N.C. : Microfilming Corporation of America, 17 reels, 35 mm microfilm.

initiés lors de ces Conventions se poursuivaient par le biais de la toute jeune presse écrite noire-américaine²³.

Le tout premier journal noir-américain, *Freedom's Journal*, fut publié de 1827 à 1829, sous l'impulsion de Samuel Eli Cornish, un ministre du culte presbytérien noir de New York, et John Brown Russwurm, un abolitionniste noir-américain originaire de Jamaïque, diplômé de *Bowdoin College*, qui s'était installé à New York au début de l'année 1827. L'intention des deux hommes était sans équivoque : il s'agissait pour eux de donner l'occasion aux Noirs-Américains de se faire entendre en leur permettant de publier et diffuser plus largement leurs opinions ; leur premier éditorial donna le ton : « We wish to plead our own cause. Too long have others spoken for us »²⁴. Le journal, un hebdomadaire, fut publié de 1827 à 1829. Samuel Eli Cornish et John Brown Russwurm en furent les co-éditeurs de mars 1827 à Septembre 1827, puis Russwurm en devint l'éditeur unique après la démission de Cornish. *The Rights of All*, publié entre 1829 et 1830 par Cornish, succéda à *Freedom's Journal*²⁵.

Dans les décennies qui précédèrent la Guerre de Sécession, les thèmes centraux qui dominaient le petit monde de la presse noire-américaine étaient le combat pour l'abolition de l'esclavage, l'égalité, et l'amélioration de la condition des Noirs libres. Bien entendu, ces journaux évoquaient aussi d'autres problèmes intérieurs à la nation américaine et étrangers ou internationaux, et publiaient les opinions des leaders noirs-américains concernant tous ces sujets – évidemment, comme nous le verrons dans la suite de ce chapitre, les débats

²³ De nombreuses études de qualité ont été écrites à propos de la presse noire-américaine. L'on peut citer notamment : Bullock, Penelope L. *The Afro-American Periodical Press, 1838-1909*. Baton Rouge : Louisiana State University Press, 1981; Dann, Martin E., éd. *The Black Press, 1827-1890 : The Quest for National Identity*. New York : Putnam, 1971; Detwiler, Frederick G. *The Negro Press in the United States*. Chicago : University of Chicago Press, 1922; Hutton, Frankie. *The Early Black Press in America, 1827-1860*. Westport : Greenwood Press, 1993; Pride, Armistead, Wilson, Clint C. II. *A History of The Black Press*. Washington, DC : Howard University Press, 1997; Rhodes, Jane. *Mary Ann Shadd Cary: The Black Press and Protest in the Nineteenth Century*. Bloomington : Indiana University Press, 1998; Tinney, James S. and Justine J. Rector. *Issues and Trends in Afro-American Journalism*. Washington, DC : University Press of America, Inc., 1980. ; Tripp, Bernell. *Origins of the Black Press: New York 1827-1847*. Northport : Vision Press, 1992.

²⁴ Voir « To our Patrons, » *Freedom's Journal*, March 16, 1827.
Tous les numéros de *Freedom's Journal* ont été numérisés et sont disponibles gratuitement en format PDF sur un site dédié maintenu par la *Wisconsin Historical Society* : <<http://www.wisconsinhistory.org/libraryarchives/aanp/freedom/>>.

²⁵ Voir Bacon, Jacqueline. « The History of Freedom's Journal: A Study in Empowerment and Community, » *The Journal of African American History*, Vol. 88, No. 1 (Winter, 2003) : 1-20. <<http://www.jstor.org/stable/3559045>>. Consulté le 10 janvier 2012.

entourant la colonisation et l'émigration furent parmi les sujets de prédilection de la presse noire-américaine dans les années 1830 à 1860²⁶.

La presse noire tint un rôle particulièrement dominant dans l'histoire des Noirs de cette période parce qu'elle joua le rôle d'unificateur et aida à promouvoir l'influence et le pouvoir des élites noires. D'après l'historien Charles H. Wesley, seules les Églises noires et la musique noire peuvent se targuer d'avoir eu le même type d'influence sur la communauté noire-américaine au XIX^{ème} siècle²⁷. D'ailleurs, les journaux noirs-américains étaient souvent publiés par des hommes d'église, à l'instar de Cornish, pour lesquels la presse était un moyen supplémentaire de diffuser leurs idées, au-delà du petit cercle de Noirs qui fréquentaient leurs églises, afin de tenter de créer un consensus, une unité de la communauté autour de certaines idées « clé »²⁸.

Cependant, il reste difficile d'évaluer l'impact réel de ces journaux sur la population noire, tout comme il est également difficile de jauger la représentativité de cette presse, c'est-à-dire, à quelle point était elle représentative (ou non) de la population noire-américaine dans son ensemble. En effet, le degré d'alphabétisation était extrêmement faible au sein de la communauté noire-américaine avant la Guerre de Sécession, et les journaux noirs étant souvent sponsorisés par des abolitionnistes blancs ; se pose alors la question de la réelle objectivité des éditeurs noirs, et celle de leur lectorat. D'après l'historien Kwando M. Kinshasa, Frederick Douglass lui-même, éditeur de son propre journal, *The North Star*, entre 1847 et 1851, aurait reconnu qu'il avait 1 abonné noir pour 5 abonnés blancs. Bien entendu, les journaux, à l'époque, circulaient dans de nombreuses mains, donc même si *The North Star* vendait entre 2700 et 3000 exemplaires par semaine, il est clair que son lectorat était bien supérieur à 3000 personnes. Mais encore une fois, l'on ne peut donner d'estimation précise concernant le lectorat noir-américain de la presse noire d'avant la Guerre de Sécession²⁹.

²⁶ Voir Kinshasa, Kwando Mbiassi. *Emigration vs. Assimilation : The Debate in the African American Press, 1827-1861*. Jefferson : McFarland, 1988, p. 75.

²⁷ Voir Wesley, Charles H. *The Quest For Equality : From Civil War to Civil Rights*. New York : Publishers Co., 1968.

²⁸ Voir Kinshasa, *The Debate in the African American Press*, op. cit., pp. xiii-xiv.

²⁹ Voir *ibid.*, pp. 1-2.

Quoi qu'il en soit, il est un fait que la presse noire-américaine publiait des extraits des Minutes des Conventions de Noirs, aux côtés d'échanges enflammés entre militants noirs abolitionnistes radicaux et émigrationnistes, participant ainsi activement aux débats entourant la colonisation et l'émigration – nous y reviendrons.

I. D. LES ABOLITIONNISTES CHERCHENT DES SOUTIENS A L'ETRANGER

Le fait de se réclamer de la terre états-unienne n'empêcha pas les militants noirs partisans du « stay and fight » de chercher des soutiens en-dehors du pays. Les années 1830 à 1860 furent aussi les années pendant lesquelles les abolitionnistes noirs se déplacèrent en Europe, particulièrement en Grande-Bretagne. Dans son ouvrage, *Building an Antislavery Wall: Black Americans in the Atlantic Abolitionist Movement, 1830-1860*³⁰, Richard Blackett analyse minutieusement l'aspect transatlantique de l'action des activistes noirs.

Il affirme qu'au cours des trente années qui précédèrent la Guerre de Sécession, une centaine d'activistes noirs visitèrent la Grande-Bretagne³¹, pour y dénoncer ouvertement l'esclavage, pour collaborer avec des sociétés abolitionnistes, pour lever des fonds pour leurs églises ou associations noires, leurs projets d'émigration, ou encore simplement pour échapper aux kidnappeurs d'esclaves. Dans les années 1830, Blackett identifie Moses Roper, Robert Purvis, James McCune Smith, et Nathaniel Paul comme ayant participé à ce mouvement abolitionniste transatlantique. Dans les années 1840, ce fut au tour de Frederick Douglass, Henry Highland Garnet, William Wells Brown, Alexander Crummell, J.W.C. Pennington, ou Charles Lenox Remond. D'autres leur succédèrent jusqu'à la fin des années 1850.

Insistant sur la non-homogénéité du lectorat noir-américain, Kinshasa indique : « the black press's audience was not a homogeneous body, but a varied one made up of interest groups which selectively chose bits of information they considered relevant. » Voir *ibid.*, p. 161.

³⁰ Blackett, Richard J.M. *Building an Antislavery Wall: Black Americans in the Atlantic Abolitionist Movement, 1830-1860*. Baton Rouge: Louisiana State University Press, 1983.

³¹ *Ibid.*, p.209. Blackett dit avoir identifié cent visiteurs noirs-américains (« one hundred black visitors ») par leur nom, laissant penser que davantage encore se sont rendus en Grande-Bretagne avant la Guerre de Sécession.

Pendant toute cette période, d'après Blackett, les abolitionnistes noirs entreprirent des tournées au cours desquelles ils délivrèrent de nombreux discours, publièrent leurs récits d'esclaves, et s'associèrent avec des Britanniques dans le but d'éveiller les consciences et d'obtenir le soutien moral et financier de ces derniers. L'idée était aussi d'isoler la nation américaine, nouvelle puissance montante dans l'échiquier politique mondial, des autres grandes puissances – en l'occurrence les influentes nations européennes –, en montrant du doigt ses pratiques barbares incompatibles avec les idéaux des autres grandes nations civilisées³².

En tentant d'établir une sorte de « cordon sanitaire moral »³³ autour des États-Unis, les Noirs-Américains temporairement exilés en Grande-Bretagne expérimentèrent pour la première fois la vie dans un environnement où ils pouvaient effectivement améliorer leur condition – envoyer leurs enfants dans les meilleures écoles, obtenir des postes importants au sein d'associations abolitionnistes, bref, faire tout ce qui ne leur était pas permis aux États-Unis –, car le préjugé racial n'était pas ancré au sein de la société britannique, ou n'était en tout cas pas inscrit dans la loi. Cette collaboration transatlantique permit ainsi aux Noirs-Américains d'agir de façon relativement indépendante.

Ainsi, dans les années 1830 à 1860, les Noirs se déplacèrent en Europe dans le but d'obtenir le soutien moral et financier de la grande nation britannique. À l'époque, donc, il semblerait qu'à quelques exceptions près, l'on n'envisageait pas de quitter les États-Unis mais bien d'y rester, et d'y rester libres (et égaux en droit). Blackett note néanmoins ironiquement que cette présence accrue d'abolitionnistes noirs-américains au Canada et en Grande-Bretagne contribua dans une certaine mesure à relancer le débat émigrationniste. Martin R. Delany et Alexander Crummell, les plus célèbres défenseurs noirs-américains de l'émigration à l'époque, envisageaient même une sorte de partenariat profitable à tous : les Noirs-Américains pourraient émigrer en Afrique, éduquer et christianiser les Africains, et les

³² « Almost every major black leader visited Britain during the thirty years before the Civil War, some of them to raise money for projects at home, others as fugitive slaves fearful of possible recapture, and yet others as students. But all, irrespective of their immediate objectives, went as representatives of their people, determined to influence British opinion against American slavery and racial discrimination. » Blackett, *Building an Antislavery Wall*, op. cit., p. 3.

³³ Nous nous permettons ici de reprendre le terme « moral cordon » utilisé par Richard J.M. Blackett, qui le définit ainsi : « It was an attempt to keep alive, through continuous appeal, international revulsion against and isolation of American slavery. » Blackett, *Building an Antislavery Wall*, op. cit., p.46.

entrepreneurs britanniques tireraient des profits du travail des Noirs libres, qui trouveraient là la liberté, l'égalité et la prospérité qui leur étaient refusées aux États-Unis. Cependant, les *Black Abolitionist Papers* confirment l'adhésion de la majorité à la doctrine du « stay and fight ». Les journaux des années 1830 à 1860, comme nous le verrons dans la suite de ce chapitre, publiaient régulièrement des écrits condamnant en bloc l'*American Colonization Society*, dénonçant la colonisation, et demandant l'émancipation et l'égalité des droits sur le sol états-unien.

Pourtant, nous souhaitons pour notre part lever le voile sur un aspect méconnu de l'activisme noir de ces mêmes décennies 1830 à 1860 : le combat émigrationniste, mené de front au même moment par certains militants noirs-américains.

II. Du rejet de la colonisation à la rémanence de l'inavouable tentation émigrationniste : les balbutiements du mouvement pour une émigration« choisie »

II. A. DU REJET DES PROJETS DE L'AMERICAN COLONIZATION SOCIETY AUX PREMIERES EVOCATIONS TIMIDES DE L'EMIGRATION CHOISIE

Certes il était loin de faire l'unanimité parmi les leaders noirs de l'époque, mais il existait bel et bien, et connaissait un certain succès – d'autant plus lorsqu'il était associé à une terre « mythique » comme Haïti. L'émigrationnisme, car c'est bien de cela qu'il s'agit, resurgit alors même que le mouvement abolitionniste se radicalisait. Comme nous l'avons montré dans notre premier chapitre, le mouvement émigrationniste – dont la réputation souffrait sévèrement d'une association quasi-systématique avec l'*American Colonization Society* depuis la création de cette dernière en 1816 – était bel est bien présent parmi les activistes noirs, et ce depuis le début du XIX^{ème} siècle ; Paul Cuffe n'attendit pas l'*American*

Colonization Society pour se lancer dans son aventure africaine³⁴. Si au début du XIX^{ème} siècle l'émigrationnisme ne faisait pas l'unanimité parmi les militants noirs, le sujet de la colonisation, lui, ne cessa en tout cas jamais d'être débattu³⁵. Les années 1830 ne firent pas exception, et furent marquées par une vive opposition à l'*American Colonization Society* et à ses projets de colonie au Libéria – sentiment partagé par l'éditeur du *Colored American*³⁶ qui avait le mérite d'être concis : « we consider the Colonization scheme the most wily and wicked scheme upon earth »³⁷. De nombreux textes publiés à l'époque évoquaient, parfois avec beaucoup de violence dans les termes employés, l'existence d'un véritable complot étatique voire national dont le but ultime était supposément d'expulser sommairement tous les « Américains de couleur » vers le Libéria : « The churches, the schools, the steamboats, the rail roads, the stage coaches, the public houses, and the highways – the priests and the

³⁴ Paul Cuffe (parfois orthographié Cuffee), naquit en 1759 dans la colonie du Massachusetts d'une mère amérindienne et d'un ex-esclave noir qui avait racheté sa liberté. En 1808, Cuffe devint Quaker, et se lia avec le milieu abolitionniste anglo-américain. Rapidement, Cuffe s'intéressa à la Sierra Leone, qui abritait les ex-esclaves britanniques, comme possible terre d'asile pour les Noirs-Américains libres et émancipés. En d'autres termes, Paul Cuffe, qui était aussi un marchand et un marin, fut l'un des premiers émigrationnistes noirs-américains du XIX^{ème} siècle. Il se rendit une première fois en Sierra Leone en 1811, à l'invitation d'abolitionnistes britanniques. Il envisagea alors d'organiser une sorte de commerce triangulaire entre les États-Unis, l'Afrique et la Grande-Bretagne ; il espérait pouvoir organiser le départ d'émigrés noirs-américains (des ouvriers qualifiés) une fois par an vers l'Afrique, mais la Guerre de 1812 l'empêcha de mener à bien son projet. Après la Guerre, il reprit la mer pour la Sierra Leone, en décembre 1815, accompagné de 9 familles soit 38 Noirs libres, avec le soutien des abolitionnistes James Forten, Absalom Jones et Richard Allen. À son retour aux États-Unis, Cuffe était de plus en plus convaincu de la nécessité d'une émigration massive des Noirs vers l'Afrique. Il apporta même son soutien à l'*American Colonization Society*. Cuffe mourut en 1817 avant de pouvoir mettre en place son propre plan d'émigration, dont il espérait qu'il contribuerait à la prospérité de l'Afrique et à améliorer le sort des Noirs-Américains. Voir Thomas, Lamont Dominick. *Rise to be a People : A Biography of Paul Cuffe*. Urbana; Chicago : University of Illinois Press, 1986. Voir aussi *supra*, note de bas de page No. 25, p. 64.

³⁵ Les archives numériques des *Black Abolitionist Papers*, publiées sur le site internet de l'Université de Détroit (University of Detroit Mercy Special Collections : Black Abolitionist Digital Archives, disponibles à cette URL : <http://research.udmercy.edu/find/special_collections/digital/baa/index.php>), se composent de 800 discours et 1000 articles de presse datant des années 1830 à la Guerre de Sécession. Nous avons pu constater que sur ces 1800 documents, 193, soit environ 10,72%, ont pour sujet principal la colonisation et/ou l'*American Colonization Society* (en lançant une recherche par mot-clé sur le terme « colonization »).

³⁶ Les articles du *Colored American* cités dans notre thèse sont disponibles dans les archives numériques des *Black Abolitionist Papers* (Voir University of Detroit Mercy Special Collections : Black Abolitionist Digital Archives, <http://research.udmercy.edu/find/special_collections/digital/baa/index.php>).

³⁷ « American Colonization, » *Colored American*, August 11, 1838.

people – all, all are apparatus of torture, *set in motion*, to drive colored Americans to Liberia »³⁸.

Alors que les Noirs libres et émancipés devaient faire face à un durcissement des lois régulant leurs conditions de vie, et voyaient leurs rares droits civiques pratiquement réduits à néant, il était clair pour eux que les décisions dans tous les domaines (éducation, transports, vie religieuse) prises par les hommes d'église, les politiques ou même le peuple américain (blanc) au niveau des États (il s'agissait plus précisément dans l'article cité plus haut du New Jersey) et du gouvernement fédéral avaient un seul et même objectif : pousser les Noirs à émigrer massivement au Libéria.

Le journal *Colored American* publia de très nombreux articles dans le même ordre d'idée dans les années 1830. L'on peut citer à cet égard l'article intitulé « Colonization Society », écrit par l'éditeur du *Colored American* et publié le 13 mai 1837. Dans cet article, l'auteur décrit la cérémonie tenue à l'occasion de l'anniversaire de l'*American Colonization Society*. L'on y apprend qu'au cours de cet événement, de nombreux révérends prirent la parole. Tout en admettant implicitement respecter le système esclavagiste, l'idée derrière leurs sermons était manifestement d'encourager les Noirs-Américains à accepter la colonisation, parce ces derniers n'avaient à leurs yeux aucune chance d'améliorer leur condition aux États-Unis. Ces hommes de foi prétendaient ainsi que l'Afrique représentait leur unique espoir d'une vie meilleure.

Cependant, ce rejet quasi-unanime de la colonisation et de l'*American Colonization Society* ne signifie pas que l'idée d'émigration fût elle aussi bannie. Au contraire, tout en affirmant que le territoire états-unien n'appartenait pas aux seuls Blancs, tout en marquant, donc, leur attachement à la terre où ils étaient nés, certains penseurs et activistes noirs osèrent néanmoins, et ce dès le début des années 1830, admettre que leurs semblables pussent légitimement vouloir émigrer au-delà des frontières états-uniennes.

Preuve particulièrement frappante de ce paradoxe : alors que la majorité des activistes noirs demandait l'émancipation et l'égalité pour tous les Noirs-Américains aux États-Unis, David Walker n'hésita pas, dans son célèbre et très militant « Appel » de 1830³⁹, à conseiller à ceux

³⁸ « New Jersey », *Colored American*, September 1, 1838. Italiques comme dans l'original.

³⁹ Walker, David. *Walker's Appeal, in Four Articles; Together with a Preamble, to the Coloured Citizens of the World, but in Particular, and Very Expressly, to Those of the United States of America, Written in Boston, State*

de ses semblables qui envisageaient de quitter le territoire américain... de se rendre en Haïti. Cet encouragement à choisir Haïti comme lieu d'exil intervient étonnamment dans un paragraphe intitulé « addition », qui succède à un autre paragraphe pourtant très virulent dans lequel David Walker critique les Noirs qui ont « accepté » de « retourner » en Afrique, et affirme que les États-Unis appartiennent autant aux Noirs qu'aux Blancs :

What our brethren could have been thinking about [sic], who have left their native land and home and gone away to Africa, I am unable to say. This country is as much ours as it is the whites, whether they will admit it now or not, they will see and believe it by and by. (...)

ADDITION.--If any of us see fit to go away, go to those who have been for many years, and are now our greatest earthly friends and benefactors--the English. If not so, go to our brethren, the Haytians, who, according to their word, are bound to protect and comfort us⁴⁰.

Il est intéressant de s'arrêter sur cette dernière phrase, somme toute mystérieuse : « the Haytians, who, according to their word, are bound to protect and comfort us ». David Walker ne précise pas dans quelles circonstances les Haïtiens auraient promis de protéger et reconforter les Noirs-Américains. Fait-il allusion aux lettres de Boyer au début des années 1820 ? Ou à un message plus récent de la part de la République Noire ? Ou, hypothèse plus probable, s'agit-il ici tout simplement d'une manifestation éloquente de la réputation légendaire d'Haïti – comme si, dans l'imaginaire collectif noir-américain, de par son passé, son histoire, ses faits d'armes, Haïti était en quelque sorte « obligée » d'accueillir les Noirs opprimés de tous les pays ?

L'interdiction faite aux Blancs de posséder une terre sur le sol haïtien, inscrite à l'époque dans la Constitution haïtienne, peut expliquer en partie cette réputation, et par conséquent le message de David Walker. Au cours du XIX^{ème} siècle, Haïti ne connut pas moins de 13 constitutions différentes – sans parler des diverses versions amendées de celles-ci. Dès la Constitution de 1805, adoptée après qu'Haïti devint une république indépendante, la race figurait en bonne place : « Art. 12. — Aucun blanc, quelle que soit sa nation, ne mettra le

of Massachusetts, September 28, 1829. Boston : David Walker, 1830.
<<http://docsouth.unc.edu/nc/walker/walker.html>>. Consulté le 18 juillet 2011.

⁴⁰ Walker, *Appeal*, op. cit., pp 62-63. C'est nous qui soulignons.

pied sur ce territoire, à titre de maître ou de propriétaire et ne pourra à l'avenir y acquérir aucune propriété »⁴¹.

La constitution de 1816, en vigueur au moment où David Walker prononçait son célèbre discours, reprenait presque mot pour mot ce paragraphe dans son article 38, et précisait même, à l'article 44, que :

Art. 44. — Tout Africain, Indien et ceux issus de leur sang, nés dans les colonies ou en pays étrangers, qui viendraient résider dans la République sont reconnus Haïtiens, mais ne jouiront des droits de citoyen qu'après une année de résidence⁴².

L'on comprend là qu'être de couleur noire suffisait à devenir automatiquement Haïtien, et qu'une simple année de résidence sur l'île suffisait à acquérir la citoyenneté et les droits afférents. Rien d'étonnant, donc, à ce que David Walker exhortât les Noirs-Américains à se rendre en Haïti.

II. B. QUELLE DESTINATION POUR L'EMIGRATION CHOISIE ?

Comme David Walker, et à l'instar de la Convention nationale de Noirs qui se réunit à Philadelphie en 1830⁴³, d'autres activistes noirs parlèrent à nouveau d'émigration à partir des années 1830, mais peinaient à déterminer quel serait « l'endroit idéal » vers lequel émigrer. Il est clair que l'Afrique pâissait à leurs yeux de son association avec l'*American Colonization Society*, au profit d'autres territoires, de préférence situés sur ou à proximité immédiate du continent nord-américain, comme le Canada ou le Mexique :

⁴¹ Janvier, Louis Joseph. *Les Constitutions d'Haïti (1801-1885)*. Paris: C. Marpon et E. Flammarion, 1886, p. 32.

⁴² *Ibid.*, p.117.

⁴³ John W. Cromwell, dans son ouvrage *The Early Negro Convention Movement* (Washington, D.C.: American Negro Academy, 1904), indique que, comme nous l'avons déjà vu au début de ce chapitre, la première Convention rassemblant des Noirs à un niveau national, et non plus local, eut lieu en 1830, avec pour but l'organisation d'une action concertée (« The convention (...) was the first conscious step toward concerted action », p.4). Il ajoute que cette Convention discuta la question d'une émigration vers *Canada West*, et prit position en faveur de cette dernière, arguant qu'elle était une mesure humanitaire contre la persécution dont les Noirs souffraient dans de nombreux États du Nord. Elle décida la formation de sociétés auxiliaires dont le but serait de lever des fonds pour l'achat d'un territoire au Canada pour établir une colonie de Noirs-Américains.

Nevertheless, if any of our brethren should be compelled or see proper to emigrate, we would recommend to them Upper Canada or Mexico.

Resolved, That we view with the highest emotion of gratitude, the benevolence of Great Britain and that of the Canada Company, in affording an asylum in the Wilberforce settlement, in Upper Canada, for our oppressed brethren of the South, who have been or may be forced, by unconstitutional laws, to leave their rightful home and place of nativity, without any cause except that of having a dark skin⁴⁴.

Cette attirance des Noirs-Américains pour le Canada, le Mexique, ou même Trinidad, n'était en fait pas nouvelle.

Au tout début de la Révolution Américaine, en 1775, le Gouverneur loyaliste de la colonie britannique de Virginie, Lord Dunmore, avait offert la liberté aux esclaves des planteurs rebelles, s'ils combattaient aux côtés des troupes britanniques et aidaient la Couronne d'Angleterre à reprendre le contrôle de ses colonies d'Amérique du Nord. L'année suivante, le Général britannique William Howe renchérit en ajoutant que les esclaves qui combattraient aux côtés des troupes britanniques recevraient, en plus de la liberté, des terres et des provisions après la guerre, dans l'une des colonies de Sa Majesté. Par conséquent, des milliers d'esclaves s'échappèrent de leur plantation pour rejoindre les troupes britanniques. Au terme de la Révolution américaine, environ 3 500 Noirs loyalistes, ainsi que des centaines d'esclaves Noirs appartenant à des planteurs loyalistes, furent expulsés des États-Unis et émigrèrent au Canada, plus précisément en Nouvelle-Écosse (*Nova Scotia*). Une fois arrivés au Canada, les Noirs loyalistes durent attendre des années avant d'obtenir les terres promises – sans compter que les terres qui leur furent finalement allouées étaient de mauvaise qualité. L'intégration de ces Noirs au sein de la société canadienne ne se fit pas sans heurts ; les difficultés économiques et les discriminations auxquelles ils furent confrontés convinrent environ 1 200 de ces Noirs à émigrer en Sierra Leone, une autre colonie britannique, au début des années 1790. Quant aux loyalistes blancs qui étaient arrivés avec leurs esclaves, ils restèrent sur place avec leurs esclaves noirs. C'est ainsi que les premiers Noirs-Américains arrivèrent au Canada⁴⁵.

⁴⁴ Abner H. Francis & Lewis Cork, « A Voice from Trenton !, » *Liberator*, December 17, 1831.

⁴⁵ Voir Whitfield, Harvey Amani. *Blacks on the Border : The Black Refugees in British North America, 1815-1860*. Burlington : University of Vermont Press ; Hanover : University Press of New England, 2006, pp. 9-24.

Dans les années 1790, l'Assemblée législative de la colonie britannique du Haut Canada prit des mesures en faveur de l'abolition graduelle de l'esclavage dans la province, sous l'impulsion du Lieutenant-Gouverneur John Graves Simcoe, et du Procureur Général William Osgoode. Même si la première loi en faveur de l'émancipation graduelle, passée en 1793, ne libéra dans les faits aucun esclave, les historiens la considèrent comme étant le premier pas vers l'abolition de l'esclavage au Canada. Dix ans plus tard, Osgoode déclara que l'esclavage était incompatible avec la loi britannique. Ainsi, à partir de 1803, l'esclavage, qui n'était de toute façon pas une institution bien installée dans la société canadienne, déclina très rapidement. À la suite de la Déclaration de 1803, 1 000 esclaves furent libérés immédiatement, et le mouvement abolitionniste canadien devint particulièrement actif. Il faut dire qu'au Canada, l'esclavage était économiquement peu viable, et que la logique antiesclavagiste canadienne était très différente de la logique américaine. En libérant les esclaves et en leur attribuant des terres, les Britanniques souhaitaient avant tout assurer le développement, le peuplement, et la sécurité de leurs colonies canadiennes ; les Noirs ainsi libérés étaient particulièrement attachés à la défense de leur liberté et acceptaient volontiers d'intégrer les milices britanniques. De fait, les colonies canadiennes qui comptaient le plus de Noirs étaient celles qui abritaient un fort militaire, telle la colonie de Amherstberg (ou Amherstburg)⁴⁶. Ainsi, les lois canadiennes favorables à l'installation de Noirs incitèrent des centaines de Noirs-Américains à passer la frontière au début du XIX^{ème} siècle.

Pendant la Guerre de 1812 entre les États-Unis et la Grande-Bretagne, que les historiens ont surnommée la « seconde Révolution américaine », le Vice-Amiral britannique Sir Alexander Cochrane fit aux Noirs-Américains une proposition plus ou moins similaire à celle de Lord Dunmore une quarantaine d'années plus tôt : il offrit la liberté aux esclaves noirs-américains qui abandonnaient leurs maîtres pour venir combattre aux côtés des Britanniques. Mêmes causes, mêmes effets : de nombreux esclaves se rallièrent aux Britanniques et purent ainsi

⁴⁶ Gallant, Sigrid Nicole. « Perspectives on the Motives for the Migration of African-Americans to and from Ontario, Canada: From the Abolition of Slavery in Canada to the Abolition of Slavery in the United States, » *The Journal of Negro History*, Vol. 86, No. 3 (Summer 2001) : 391-408, pp. 392-393. <<http://www.jstor.org/stable/1562457>>. Consulté le 4 mars 2013.

quitter les États-Unis pour la Nouvelle-Écosse ou la colonie de New Brunswick⁴⁷. Mais ces Noirs-Américains (environ 1 600 personnes) furent rapidement envoyés à Trinidad par le Gouverneur de Nouvelle Écosse, Lord Dalhousie, aux côtés de centaines d'autres Noirs-Américains qui avaient pour leur part choisi d'émigrer vers Trinidad plutôt que vers le Canada à l'issue de la Guerre de 1812⁴⁸. Ces derniers reçurent chacun 16 acres (soit environ 6,5 hectares) de terres, et s'assimilèrent assez facilement au sein de la société trinitienne. À la suite de ces premières arrivées de Noirs-Américains à Trinidad, entre 1839 et 1847, environ 1 300 autres Noirs-Américains y émigrèrent⁴⁹.

Le Canada et Trinidad attirèrent à nouveau de nombreux Noirs-Américains à partir des années 1830, et plus encore après le passage du *Fugitive Slave Act* en 1850⁵⁰, parce que l'esclavage y avait été aboli en 1833⁵¹. Le Canada, que l'on pouvait atteindre plus facilement que Trinidad, faisait logiquement partie des destinations possibles pour les esclaves fugitifs, et notamment ceux aidés par le réseau abolitionniste *Underground Railroad*⁵². De plus, le Canada vota une loi protégeant les esclaves fugitifs de l'extradition le 13 février 1833 ; cette

⁴⁷ Voir Whitfield, *Blacks on the Border*, op. cit., pp. 30-31; Gallant, « Perspectives on the Motives for the Migration of African-Americans (...) », op. cit., p. 394.

⁴⁸ Voir Whitfield, *Blacks on the Border*, op. cit., pp. 59-60.

⁴⁹ Voir Dodson, Howard & Diouf, Sylviane A., éd. *In Motion: the African-American Migration Experience*. Washington, D.C. : National Geographic, 2004, p. 71.

⁵⁰ Le *Fugitive Slave Act* était une loi votée en 1850 renforçant les dispositions prises par le biais du *Fugitive Slave Act* de 1793. Il s'agissait de faciliter la capture des esclaves fugitifs et leur restitution à leurs propriétaires. La loi de 1850 prévoyait de punir d'une forte amende les individus qui se rendraient coupable de cacher des esclaves fugitifs ou de les aider à s'enfuir, ainsi que les Marshals fédéraux des États du Nord qui refusaient d'appliquer la loi. Voir « Fugitive Slave Acts », *Encyclopedia Britannica Online*, 2013. <<http://www.britannica.com/EBchecked/topic/221475/Fugitive-Slave-Acts>>. Consulté le 5 mars 2013.

⁵¹ L'*Abolition Act* de 1833, entré en vigueur le 1er août 1834, avait officiellement aboli l'esclavage dans toutes les colonies britanniques. L'on estime qu'entre 20 000 et 30 000 Noirs se réfugièrent au Canada suite au passage du *Fugitive Slave Act* de 1850. Voir Landon, Fred. « The Negro Migration to Canada after the Passing of the Fugitive Slave Act, » *Journal of Negro History*, 5 (1920) : 22-27. <<http://www.jstor.org/stable/2713499>>. Consulté le 20 septembre 2011; Gallant, « Perspectives on the Motives for the Migration of African-Americans (...) », op. cit., p. 399.

⁵² L'*Underground Railroad*, était un réseau abolitionniste secret dont le but était d'aider les esclaves fugitifs à fuir les plantations du Sud des États-Unis. Ce réseau les aidait ensuite à se réfugier dans les États libres du Nord, voire au-delà, dans des pays étrangers ayant aboli l'esclavage, tels le Canada ou le Mexique. Voir Bordewich, Fergus M. *Bound for Canaan : The Epic Story of the Underground Railroad, America's First Civil Rights Movement*. New York : Harper Collins, 2005.

loi les protégeait d'autant mieux qu'elle rendait le kidnapping de Noirs libres passible de fortes amendes et de peines d'emprisonnement⁵³. De fait, dans les années 1850, l'on recensait environ 40 colonies de Noirs-Américains au Canada⁵⁴, la plupart étant installées en Nouvelle-Écosse et dans la Province du Haut-Canada (*Upper Canada* ou *Canada West* à partir de 1841) géographiquement plus proche de la frontière états-unienne ; l'on estime qu'environ 50 000 Noirs libres et esclaves fugitifs avaient émigré au Canada avant le début de la Guerre de Sécession⁵⁵.

D'autres Noirs-Américains fuyaient pour leur part vers le Mexique depuis les années 1820. En effet, lorsque le Mexique devint indépendant de l'Espagne en 1821, abolissant par la même occasion l'esclavage, et garantissant la citoyenneté pleine et entière à tous ses citoyens, quelle que soit la couleur de leur peau, des centaines de Noirs-Américains des États du Sud franchirent la frontière pour se rendre au Texas, alors territoire sous juridiction mexicaine. Mais après que le Texas fut devenu une République esclavagiste indépendante du Mexique en 1836, et encore davantage après que le Texas fut annexé aux États-Unis en 1845, les Noirs-Américains libres et autres esclaves fugitifs réfugiés au Texas furent à nouveau menacés d'être réduits en esclavage. Ceux qui le purent partirent se réfugier au Mexique, et le Mexique resta l'une des destinations finales des esclaves fugitifs aidés par l'*Underground Railroad*⁵⁶.

II. C. L'IRRESISTIBLE ATTRACTION HAÏTIENNE

Dans le même temps, certains Noirs-Américains, bien que très favorables au Canada, évoquaient aussi Haïti « en dernier recours » : « It is true that (...) Hayti, and perhaps some

⁵³ Voir Gallant, « Perspectives on the Motives for the Migration of African-Americans (...) », *op. cit.*, p. 395.

⁵⁴ Les colonies accueillant le plus de Noirs étaient à l'époque celles de Wilberforce, Chatham, Amherstburg et Toronto. Voir *ibid.*, p. 395.

⁵⁵ Gallant, « Perspectives on the Motives for the Migration of African-Americans (...) », *op. cit.*, p. 391. L'on estime cependant qu'environ 30 000 Noirs-Américains réfugiés au Canada retournèrent aux États-Unis pour se battre aux côtés de l'armée de l'Union pendant la Guerre de Sécession et retrouver leur famille. Voir Dodson & Diouf, *In Motion*, *op. cit.*, pp. 71-72.

⁵⁶ *Ibid.*, pp. 97-98.

other countries, will still afford us a place of refuge »⁵⁷. Car s'il est vrai que dans les années 1830-1840 c'étaient plutôt le Canada (*Upper Canada* ou *Canada West*) et les Antilles britanniques (particulièrement Trinidad) qui avaient les faveurs des émigrationnistes, il n'en reste pas moins que de temps en temps, l'on pouvait trouver, au milieu des nombreuses publications anti-colonisation ou anti-*American Colonization Society*, un paragraphe, une lettre, évoquant Haïti.

Parmi les périodiques vantant les mérites d'Haïti se trouvait le *Colored American*. Il publia notamment des lettres envoyées par ces Noirs qui avaient survécu à la première tentative d'émigration dans les années 1820, aux côtés d'articles à caractère informatif, décrivant la vie sur l'île, son climat toujours idéal, ses institutions démocratiques ou sa liberté de religion si chères aux Américains. L'idée derrière ces textes était probablement de permettre aux lecteurs de se faire leur propre idée d'Haïti, ce qui pouvait au final les inciter à y émigrer.

Tantôt il s'agissait simplement d'un court texte décrivant la prospérité de la petite république, tantôt d'un récit de voyage, ou encore d'une lettre envoyée par un Noir-Américain installé en Haïti à sa famille. Parfois, il s'agissait indéniablement pour les auteurs de ces articles de pousser leurs semblables à y émigrer, en mettant en avant les opportunités qui s'offraient à eux en termes d'emploi et de salaires :

Other places besides Trinidad offer similar inducements to emigrants of the right kind, especially some of the West Indian Islands. Jamaica, Puerto de Plato, in the island of Hayti, and the settlement of British Guiana, on the main land. All those places want laborers, who would find constant employment and good wages⁵⁸.

Les lois favorables aux Noirs, ainsi que l'absence de préjugés raciaux au sein des sociétés caribéennes étaient particulièrement soulignées :

Colonization to Africa holds out to view no prospect for benefitting Americans. Voluntary emigration to other countries presents to individuals a better field for improving their condition; but it is only certain classes who can

⁵⁷ Williams, Peter (Reverend). *Discourse Delivered in St. Philip's Church, For the Benefit of the Coloured Community of Wilberforce, in Upper Canada, on the Fourth of July, 1830*. New York : G. F. Bunce, 1830.

⁵⁸ « Emigration vs. Colonization, » *Colored American*, November 16, 1839.

accept the advantages. (...) The islands of Hayti, and Trinidad are open to us; there no distinctive persecuting laws present insurmountable barriers to our advancement; nor does the monster prejudice arise like our evil genius to thwart us in our career of usefulness and virtue⁵⁹.

Évidemment, le fait que l'esclavage avait déjà été aboli sur les îles caribéennes était un atout considérable:

The subject of West India emancipation is exerting considerable interest in this part of the country. Port au Plot [sic] in the island of Hayti, and the island of Trinidad are the places to which several of our friends look as their future homes. We would not recommend general emigration, as our opinions have always been now on that point, but we would not discourage individuals from trying to improve their condition anywhere⁶⁰.

Comme nous pouvons le lire ci-dessus, même si l'on ne recommandait pas nécessairement aux Noirs d'émigrer en masse, il apparaît clairement que l'on ne souhaitait pas non plus empêcher certains individus d'essayer d'améliorer leur condition en émigrant dans des pays acceptables politiquement parlant, comme les Antilles britanniques – la Grande-Bretagne étant considérée par les Noirs-Américains comme un exemple à suivre depuis que l'*Abolition Act* de 1833, entré en vigueur le 1^{er} août 1834, avait aboli l'esclavage dans les colonies britanniques⁶¹ – ou Haïti, la République Noire.

La « propagande d'Haïti » n'était pas forcément directe ; l'on n'encourageait pas toujours les Noirs à émigrer en Haïti, mais l'on publiait des textes rappelant Haïti au bon souvenir de tous. C'est ce que faisait le *Colored American* en choisissant de publier des lettres décrivant la vie en Haïti, le pays, ses institutions, son climat, etc., même si ces lettres avaient pour auteur un homme blanc, qui plus est un planteur sudiste:

We publish on our first page, this week, the first of a series of letters written by a Southern planter, while travelling on the Island of Hayti. The writer, who from his interests and feelings as a slave owner, could not be otherwise than

⁵⁹ Editor, « Our Prospects, » *Colored American*, September 14, 1839. C'est nous qui soulignons.

⁶⁰ Philip A. Bell to Charles B. Ray, *Colored American*, September 28, 1839.

⁶¹ C'est ce que note très justement Richard J. M. Blackett: « Britain's moral prestige was a direct consequence of her decision to abolish slavery in the West Indies. » Blackett, *Building an Antislavery Wall*, op. cit., p.4.

prejudiced against that government is, nevertheless, honest in his details, and, we doubt not, gives a fair statement of things as they are.

Hayti is represented as being in a prosperous condition. (...) The Haytians are a noble, honest, and happy people. (...) Upon the whole, all things considered, Hayti suffers not in the comparison with any other country, neither in her physical, moral nor mental resources⁶².

Le choix de publier une lettre écrite par un propriétaire d'esclaves sudiste nous semble particulièrement intéressant. L'éditeur du *Colored American* ne prit pas la peine d'expliquer ce choix de publication, mais l'on peut supposer que la « qualité » de l'auteur de cette lettre était pour lui une garantie d'objectivité. En d'autres termes, puisque l'on savait que la très grande majorité des planteurs sudistes cultivaient de nombreux préjugés vis-à-vis d'Haïti, et craignaient que l'exemple de la Révolution haïtienne ne pousse leurs esclaves à se révolter à leur tour, il est probable que l'éditeur du *Colored American* ait jugé qu'une représentation tout à fait positive d'Haïti venant d'un tel homme ne pouvait être que la simple et honnête transcription de la réalité de la situation sur l'île.

Le but de toutes ces publications était vraisemblablement de permettre aux lecteurs Noirs-Américains de se forger leur propre opinion de l'île, en leur fournissant des informations que l'on estimait « fiables », rapportées par des voyageurs – des hommes, blancs ou noirs, ayant fait l'expérience d'Haïti : « A friend who has recently visited Hayti, has promised us some information regarding the settlement at Port au Plat [sic], which together with some other facts in our possession we will endeavor to give a true picture »⁶³.

Il faut aussi souligner qu'Haïti jouissait à cette époque d'un statut un peu particulier auprès de la population noire-américaine. Elle était et resterait toujours la première République Noire, le seul endroit du continent américain où la couleur noire était synonyme de citoyenneté. L'influence de la Révolution haïtienne pour les Noirs-Américains a été maintes fois discutée et est indéniable. Comme le rappelle l'historien Leon D. Pamphile⁶⁴, tous les activistes noirs-américains ou presque, en tout cas les plus influents (David Walker, Frederick Douglass, William Watkins, Alexander Crummell, Henry Highland

⁶² Editor, « Republic of Hayti, » *Colored American*, March 15, 1838.

⁶³ Editor, « Emigration, » *Colored American*, September 28, 1839

⁶⁴ Voir Pamphile, Leon D. *Haitians and African Americans : A Heritage of Tragedy and Hope*, Gainesville: University Press of Florida, 2001.

Garnet, Martin Robison Delany...), considéraient la Révolution haïtienne comme une preuve de la non-infériorité des Noirs, et si tous n'en approuvaient pas la violence, ils en approuvaient l'esprit, et érigeaient Toussaint Louverture en héros de la « race » noire⁶⁵.

Le fameux discours de 1830 de David Walker qui, comme nous l'avons vu au début de ce chapitre, se permettait une légère digression à propos d'Haïti comme possible lieu d'asile pour les Noirs-Américains opprimés, fut en effet précédé par beaucoup d'autres, prononcés par des militants tout aussi influents. Prince Saunders et John Brown Russwurm furent de ceux-là.

Saunders – le jeune Noir né libre à la Nouvelle-Angleterre qui côtoyait des abolitionnistes britanniques tels que William Wilberforce et Thomas Clarkson, dont nous avons déjà décrit le parcours haïtien dans notre premier chapitre⁶⁶ – prononça en effet un discours intitulé « The People of Hayti and a Plan of Emigration » devant l'association américaine *American Convention for Promoting the Abolition of Slavery and Improving the Condition of the African Race* à Philadelphie, en 1818. Avant cela, il avait publié à Londres son ouvrage *Haytian Papers, a collection of the very interesting proclamations and other official documents ; together with some account of the rise, progress, and present state of the kingdom of Hayti* en 1816. Ce livre rassemblait des documents officiels haïtiens, traduits en anglais, dont le but était de prouver que les Haïtiens n'étaient pas les sauvages que la plupart des Blancs prétendaient qu'ils étaient. C'est en tout cas ce que Saunders affirme dans la préface de son ouvrage :

[I]n order to give [the readers] some more correct information with respect to the enlightened systems of policy, the pacific spirit, the altogether domestic views, and liberal principles of the Government; and also to more obviously evince the ameliorated and much improved condition of all classes of society in that new and truly interesting Empire (with which I have the honour to be connected) than I am inclined to think have hitherto been fully known or understood in this country⁶⁷.

⁶⁵ « The Haitian Revolution proved to be a catalyst for raising African Americans' self-esteem. » *Ibid.*, p. 16.

⁶⁶ Voir *supra*, pp. 73-75.

⁶⁷ Saunders, Prince. *Haytian Papers, a collection of the very interesting proclamations and other official documents... of the kingdom of Hayti*. London : W. Reed, 1816, p. i. <<http://archive.org/stream/haytianpaperscol00henr#page/n7/mode/2up>>. Consulté le 10 mai 2012.

Quant à John Brown Russwurm – un journaliste, enseignant, co-éditeur du premier journal noir-américain (*Freedom's Journal*, créé en 1827)⁶⁸, et Gouverneur du Libéria à la fin de sa vie –, il choisit Haïti comme sujet de son discours de remise de diplôme en 1826 à *Bowdoin College* : « The Condition and Prospects of Hayti »⁶⁹.

Si les deux hommes étaient, à titre individuel, intéressés par la perspective d'émigrer en Haïti, louer cette opportunité n'était pas leur seul but. L'une des caractéristiques frappantes de leurs évocations d'Haïti est leur description idéaliste – voire idéalisée – de l'île et de ses habitants. Haïti était en effet dépeinte comme un endroit merveilleusement beau, bénéficiant d'un climat idéal, et de ressources naturelles extraordinairement abondantes. Par exemple, pour Saunders, Haïti était « une île naturellement belle, et étonnamment luxuriante pour ce qui est de la fertilité de son sol et de ses productions »⁷⁰. De plus, ces documents décrivaient généralement le peuple haïtien comme étant un peuple courageux, un peuple qui n'était pas barbare, et qui avait adopté une forme républicaine de gouvernement – preuve ultime, s'il en est, de la non-infériorité du peuple noir, et pas seulement haïtien :

The Haytiens have adopted the republican form of government: and so firmly is it established, that in no country are the rights and privileges of citizens and foreigners more respected, and crimes less frequent. They are a brave and generous people⁷¹.

Ces éloges envers Haïti furent suivis de nombreux autres, comme par exemple le discours de James McCune Smith à l'Institut Stuyvesant de New York en 1841, intitulé « Toussaint L'Ouverture And The Haytian Revolutions »⁷², ou encore l'ouvrage de William Wells Brown,

⁶⁸ Voir *supra*, p. 107.

⁶⁹ Russwurm, John B. « The Condition and Prospects of Hayti, » in *The Journal of Negro History*, Vol. 54, No. 4, Octobre 1969, pp. 395-397.

⁷⁰ « [N]aturally beautiful and (as to soil and productions) astonishingly luxuriant island. » Dunbar, Alice Moore, Ed. *Masterpieces Of Negro Eloquence: The Best Speeches Delivered By The Negro From The Days Of Slavery To The Present Time*, Robert John Nelson, 1914, p. 14.

⁷¹ Russwurm, « The Condition and Prospects of Hayti, » *op. cit.*, p. 396.

⁷² Smith, James McCune. *A Lecture on the Haytien Revolutions; with a sketch of the character of Toussaint L'Ouverture. Delivered at the Stuyvesant Institute... February 26, 1841*. New York: Daniel Fanshaw, 1841. <<http://archive.org/stream/lectureonhaytien00smit#page/n3/mode/2up>>. Consulté le 10 mai 2012.

*St. Domingo: Its Revolutions and its Patriots*⁷³, publié en 1855. Le point commun de tous ces documents et d'autres publiés à la même époque, est qu'ils se servaient de la Révolution haïtienne et des institutions haïtiennes républicaines comme preuve de la non-infériorité des Noirs, et faisaient entrer Toussaint Louverture au Panthéon des héros de la race noire⁷⁴.

II. D. LA QUESTION DE LA RECONNAISSANCE D'HAÏTI

Dans les années 1830-1840, la question de la reconnaissance d'Haïti, souvent soulevée par les militants noirs, allait également dans ce sens ; le refus des États-Unis de reconnaître Haïti était incompréhensible pour les Noirs-Américains, qui voyaient là le mépris d'une Nation « blanche » puissante envers sa voisine dirigée par des Noirs. De nombreux articles parurent à ce sujet, notamment à la fin des années 1830, quand se posa la question de l'annexion du Texas⁷⁵. Ces articles, souvent passionnés, reprochaient ouvertement au gouvernement américain son attitude « imprudente » envers une République qui avait selon eux prouvé qu'elle méritait au moins autant d'égards que n'importe quel autre peuple attaché à la démocratie :

⁷³ Brown, William Wells. *St. Domingo: Its Revolutions and its Patriots*. Boston: Bela Marsh, 1855.

⁷⁴ Les Noirs-Américains ne furent pas les seuls à s'intéresser à Haïti. Malgré les réticences, pour ne pas dire la peur, des Sudistes à l'égard d'Haïti, bon nombre d'historiens et/ou abolitionnistes blancs discoururent ou publièrent à propos d'Haïti, de sa Révolution, et de Toussaint Louverture à la même période – il y a d'ailleurs fort à parier que les élites noires eurent accès à ces ouvrages. L'on peut notamment citer: Beard, John Rely. *The life of Toussaint L'Ouverture : the Negro patriot of Hayti : comprising an account of the struggle for liberty in the island, and a sketch of its history to the present period*. London : Ingram, Cooke, and Co., 1853. <<http://archive.org/stream/lifeoftoussaintlbear#page/n7/mode/2up>>. Consulté le 10 mai 2012 ; Earle, Thomas, and Lundy, Benjamin. *The life, travels, and opinions of Benjamin Lundy, including his journeys to Texas and Mexico, with a sketch of contemporary events, and a notice of the revolution in Hayti*. Philadelphia: W. D. Parrish, 1847. <<http://archive.org/stream/lifetravelsopini00lund#page/n9/mode/2up>>. Consulté le 10 mai 2012 ; Franklin, James. *The Present State of Hayti (Saint Domingo) with Remarks on Its Agriculture, Commerce, Laws, Religion, Finances, and Population, Etc. Etc.* London: J. Murray, 1828. <<http://archive.org/stream/presentstatehay00frangoog#page/n3/mode/2up>>. Consulté le 10 mai 2012 ; Hunt, Benjamin S. *Remarks on Hayti as a place of settlement for Afric-Americans; and on the mulatto as a race for the tropics*. Philadelphia: T. B. Pugh, 1860. <<http://archive.org/stream/remarksonhaytias00hunt#page/n1/mode/2up>>. Consulté le 10 mai 2012.

⁷⁵ Le Texas était devenu une république indépendante en 1836, mais sa reconnaissance puis son annexion firent débat au Congrès des États-Unis jusqu'en 1845 notamment parce qu'elle était esclavagiste ; annexer le Texas signifiait augmenter le nombre d'États esclavagistes au sein de l'Union, ce qui aurait augmenté leur importance en termes de représentation au Congrès.

There is no honorable reason why the United States should not acknowledge the independence of Haiti (...). (...) We have never been backward in recognizing the independence of the feeblest revolting people, and why, we ask, should a people so numerous and so competent to self-government, as the citizens of Haiti have proved themselves, be denied this act of national courtesy, at our hands.

Our conduct as a Republic toward Haiti is *exceedingly little and unwise*⁷⁶.

Jamais à court d'arguments, les partisans de la reconnaissance d'Haïti soulignaient les intérêts économiques des États-Unis en Haïti, insistant sur les liens commerciaux qui existaient déjà entre les deux nations et qui étaient appelés à s'étendre, n'hésitant pas à comparer Haïti au Texas, alors au centre des préoccupations américaines :

Whilst our acknowledgement of her independence is a matter of little moment to Hayti, it is one of great importance to ourselves, for our interest and gratitude are deeply concerned in this matter.

1st. As a matter of dollars and cents, (...) we have stronger reason for acknowledging Haytian than Texan independence (...).

It is our *interest* to acknowledge Haytian independence, because that government, in August last, imposed an extra-duty of ten percent on the importations of all nations having no treaty with her (...)⁷⁷.

Ne pas reconnaître Haïti, c'était également un aveu de faiblesse des États du Nord, anti-esclavagistes, qui, en ne poussant pas le gouvernement américain à reconnaître Haïti, faisaient le jeu des États sudistes :

It has been said of the African race, that it is above all others, the most kind-hearted and submissive; but if our northern representatives refuse to acknowledge Haytian independence, they will in these matters bear away the palm, in being submissive to the very whims of their southern task masters(...)⁷⁸.

D'autre part, pour les Noirs-Américains, reconnaître Haïti semblait aussi relever de l'obligation morale, l'éditeur du *Colored American* ne manquant pas de rappeler qu'un septième des troupes engagées auprès du Général Jackson le 23 décembre 1814 dans une action permettant la victoire à la Bataille de la Nouvelle-Orléans contre la Grande-Bretagne

⁷⁶ Editor, « Haiti, » *Colored American*, November 3, 1838. Italiques comme dans l'original.

⁷⁷ Editor, « Hayti, » *Colored American*, February 2, 1839. Italiques comme dans l'original.

⁷⁸ *Ibid.*

(le 8 janvier 1815), soit 200 hommes, étaient des volontaires haïtiens : « Is not gratitude due to the people of Hayti, for the timely and indispensable succour rendered by them in 1814? »⁷⁹. De la même façon, James McCune Smith déplorait le manque de reconnaissance des États-Unis envers une Nation qui avait joué un rôle indéniable dans la préservation de sa liberté :

The independence of this Republic [Haiti] has been acknowledged by France and Great Britain. Our Great Republic, which was signally aided by Haytien soldiers at the Battle of New Orleans, pitifully withholds a like acknowledgement of the independence of Hayti⁸⁰.

Ainsi, nous avons voulu montrer que l'idée d'émigration, d'une part, et Haïti, d'autre part, ne disparurent jamais des débats au sein de la communauté noire-américaine dans les années 1830 à 1850. En tout état de cause, l'idée, presque diasporique, d'une « terre promise » qui accueillerait les Noirs-Américains faisait son chemin. Et c'est très naturellement que cette idée d'éloignement ou de séparation – temporaire ou non – de la population blanche, et pourquoi pas *via* l'émigration en Haïti, fut rapidement associée à l'idée de rassembler la communauté noire autour du concept de « nationalité » noire.

III. L'apogée du mouvement émigrionniste et l'émergence du concept de « nationalité noire »

Comme le rappelle Wilson Jeremiah Moses dans son ouvrage de 1978, *The Golden Age of Black Nationalism, 1850-1925*, la plupart des historiens s'accordent à dire que le

⁷⁹ Editor, « Hayti, » *Colored American*, February 2, 1839.

⁸⁰ Smith, James McCune. *A Lecture on the Haytien Revolutions ; With a Sketch of the Character of Toussaint L'Ouverture. Delivered at the Stuyvesant Institute... February 26, 1841*. New York : Daniel Fanshaw, 1841, p. 6. <<http://archive.org/stream/lectureonhaytien00smit#page/n3/mode/2up>>. Consulté le 10 mai 2012.

« Nationalisme noir » (*Black Nationalism*) est né autour de l'année 1850, en réaction épidermique au Compromis de 1850⁸¹, et surtout au *Fugitive Slave Act* qui l'accompagnait⁸². À l'instar de Howard H. Bellou John Hope Franklin avant lui, et plus récemment Floyd Millerou encore Chris Dixon⁸³, la plupart des historiens spécialistes de la question estiment que l'on peut difficilement parler de Nationalisme noir avant les années 1850, et évoquent le même point de rupture, le Compromis de 1850, comme déclencheur de ce mouvement⁸⁴. Tous ne font cependant pas le rapprochement entre Nationalisme noir et mouvement émigrionniste. Il faut dire que peu d'historiens se sont penchés sur la question du mouvement émigrionniste vers Haïti. L'analyse de la première vague d'émigration vers Haïti dans les années 1820 nous a amenés à arguer qu'elle était intimement liée à l'émergence de l'idée de Nationalisme noir – même si le terme « nationalisme » n'était alors pas encore clairement employé – ou en tout cas du concept de « nationalité noire » (« black nationality »). En effet, et pour résumer brièvement ce qui a déjà fait l'objet d'un chapitre,

⁸¹ Le Compromis de 1850 visait à maintenir l'équilibre établi jusque-là entre la représentation des États esclavagistes et non-esclavagistes au Congrès des États-Unis. Suite à la Guerre contre le Mexique (1846-1848), les États-Unis avaient acquis le gigantesque territoire de Californie. Le compromis de 1850 concernait plus particulièrement l'entrée de l'État de Californie dans l'Union. Celle-ci put intégrer l'Union en tant qu'État libre, mais de leur côté les États du Nord firent une énorme concession en acceptant le passage du *Fugitive Slave Act* de 1850 qui les engageait à restituer les esclaves fugitifs à leurs propriétaires. D'autre part, ce compromis mit fin au commerce des esclaves à Washington D.C., et le Nouveau-Mexique et l'Utah, deux territoires distincts formés sur le grand territoire de la Californie, furent autorisés à décider de leur futur statut d'État libre ou esclavagiste au moment de leur admission dans l'Union par le biais d'un référendum. Voir « Compromise of 1850 », in Encyclopedia Britannica Online, 2013. <<http://www.britannica.com/EBchecked/topic/181179/Compromise-of-1850>>. Consulté le 5 mars 2013.

⁸² « The Golden Age of Black Nationalism extends from the Compromise of 1850 to the imprisonment of Marcus Garvey in 1925. (...) As John Hope Franklin has observed, 1850 was a crucial point in the development of American black nationalism; it is a point at which many black Americans despaired of ever finding a place within American society and culture and turned to various emigration schemes. » Moses, Wilson Jeremiah. *The Golden Age of Black Nationalism, 1850-1925*. Hamden : Archon Books, 1978.

⁸³ Voir Bell, Howard H. « Negro Nationalism in the 1850s, » *The Journal of Negro Education*, Vol. 35, No. 1 (Winter, 1966), pp. 100-104; John Hope Franklin, *From Slavery to Freedom*, New York : Alfred A. Knopf, 1947.; Miller, Floyd. *The Search for a Black Nationality: Black Emigration and Colonization, 1787-1863*. Urbana: University of Illinois Press, 1975; Dixon, Chris. *African America and Haiti: Emigration and Black Nationalism in the Nineteenth Century*. Westport : Greenwood Press, 2000.

⁸⁴ Certains historiens, à l'instar de J. Herman Blake (voir « Black Nationalism, » *Annals of the American Academy of Political Science*, Vol. 382 (Mar., 1969) : 15-25) et August Meier (voir « The Emergence of Negro Nationalism, » *The Midwest Journal*, Vol. 4 (Winter 1951) : 96-104), envisagent tout de même la possibilité qu'une certaine forme précoce de Nationalisme Noir ait émergé dès le début du XIX^{ème} siècle, mais restent très prudents sur l'emploi de ce terme controversé.

ce mouvement d'émigration avait pour but de permettre aux Noirs libres et émancipés de s'installer sur une île où, ne l'oublions pas, la couleur était inscrite jusque dans la Constitution, et où, par conséquence, la citoyenneté et tous les droits qui en découlent (notamment le droit à la propriété) étaient accordés aux seuls Noirs.

Ainsi, nous montrerons dans la suite de ce chapitre que les nouveaux projets d'émigration vers Haïti qui fleurirent dans les années 1830 à 1850 furent eux aussi indissociables de la montée du concept de « nationalité noire », de la même façon qu'ils l'avaient déjà été dans les années 1820. D'autre part, nous insisterons sur l'implication des Noirs dans ce projet d'émigration – une implication qui peut être expliquée par la corrélation entre émigration et « nationalité noire ».

III. A. LA « NATIONALITE NOIRE »

Avant toute chose, il nous semble nécessaire de définir clairement le Nationalisme noir et son précurseur, le concept de « nationalité noire ».

Nous empruntons notre définition du « Nationalisme noir » à l'historien Chris Dixon, à savoir que le Nationalisme noir se définit comme étant une certaine prise de conscience raciale empreinte de fierté ; la conscience d'appartenir à une communauté fondée sur la race et la couleur, le tout s'exprimant dans la recherche d'expériences communes et de l'autosuffisance économique de cette communauté noire, ayant pour finalité la création d'un « État-Nation » noir⁸⁵. L'on englobe ainsi une certaine forme de séparatisme économique, mais aussi physique dans la définition même du terme nationalisme.

Nous préférons à ce concept celui de « nationalité noire » pour définir la nouvelle prise de conscience diasporique de la communauté noire-américaine dans les décennies précédant la Guerre de Sécession. En effet, les Noirs-Américains qui prirent la parole – et la plume – dès les années 1830 pour évoquer leur sentiment d'appartenance à une même communauté raciale utilisaient d'eux même cette expression, « black nationality » (ou parfois « negro nationality »). Très souvent, elle était employée par les émigrionnistes

⁸⁵ « [R]acial consciousness and pride based around common – if not identical – experiences, leading to an emphasis on black self-reliance, and possibly, the establishment of a black nation-state. » Dixon, *African America*, op. cit., p. 11.

noirs, et souvent en association avec Haïti comme terre d'émigration. La différence principale avec le nationalisme noir, qui émergea par la suite, était que sous l'expression « nationalité noire », se cachait l'expérience haïtienne positive de la citoyenneté. En d'autres termes, ces Noirs qui prêchaient pour l'établissement d'une « nationalité noire » avaient en tête l'exemple haïtien ; ils considéraient en effet que cette « nationalité noire » diasporique qu'ils appelaient de leurs vœux pouvait être « créée » en Haïti, où les Noirs jouissaient déjà de tous les droits associés à la citoyenneté. La « nationalité noire », c'était en quelque sorte celle qui réunirait tous les Noirs du monde entier – la diaspora noire – de préférence en Haïti, ce pays qui promettait d'offrir à la fois un refuge et une nationalité :

Mr. W. then alluded to the inducements offered by the Government of Hayti to the colored people of the United States and the Canadas, to emigrate to that island. A home and a nationality are offered, where they can demonstrate their capacity for self-government⁸⁶.

L'établissement d'une telle nationalité, particulièrement en Haïti, devait ensuite permettre aux Noirs de se faire entendre dans le monde entier, de peser dans l'échiquier politique mondial, et ainsi, de lutter efficacement pour l'abolition de l'esclavage et l'amélioration de la condition de la diaspora noire :

From this point of view, it is clear that these piratical depredations are carried on against the African race not only in the United States, but the same thing is tolerated and carried on throughout the world, simply because there is no powerful and enlightened negro nationality anywhere existing to espouse the cause and avenge the wrongs of their race. Let such a nationality be at once developed and brought upon the stage of action, equal in every respect to the demands of the nineteenth century, and the African slave-trade must not only instantaneously cease, but negro slavery itself must also be speedily abolished throughout the world. Such a nation would have the power and prestige of making itself heard, felt and respected on this question in the councils of the world⁸⁷.

⁸⁶ Watkins, [William J.], [s. t.], *The Pine and Palm*, November 23, 1861. Black Abolitionist Archives, Doc. No. 24731, in University of Detroit Mercy Special Collections: Black Abolitionist Digital Archives, <http://research.udmercy.edu/find/special_collections/digital/baa/index.php>. C'est nous qui soulignons.

⁸⁷ Holly, James Theodore. « Thoughts on Hayti, Number VI, » *The Anglo-African Magazine*, Vol. 1, No. 11, November 1859 : 363-367, p. 364. C'est nous qui soulignons.

Cette idée d'une « nationalité noire » se développa et fut diffusée, notamment *via* les journaux noirs-américains et à l'occasion des Conventions de Noirs, tout au long des trois décennies précédant la Guerre de Sécession. Il apparaît clairement que ce désir de « nationalité noire » allait de pair avec une certaine prise de conscience d'appartenir à une diaspora, la diaspora noire, et le désir d'œuvrer de façon collective pour le progrès de la race à travers le monde :

The nineteenth century (...) desires to establish a Nationality for the purpose of lifting the [black] race to the level of civilization, and enabling it to contribute its share to the progress of the age. The nineteenth century wants a Black Nationality, because it is an instrumentality that cannot be dispensed with in the rehabilitation of the black race, and it looks to us to furnish the energy, the enterprise, the men to aid in its development⁸⁸.

III. B. L'ÉMIGRATIONNISME AU CŒUR DES DÉBATS ABOLITIONNISTES DES ANNÉES 1850 : **L'OUVERTURE DES DÉBATS AU SEIN DES CONVENTIONS NATIONALES DE NOIRS**

La première expérience commune de la communauté noire-américaine fut bien entendu l'esclavage. Les Noirs libres et émancipés vécurent par la suite une autre forme d'expérience communautaire : en se rassemblant dans les grandes villes après la Guerre d'Indépendance, en se rassemblant dans des Conventions de Noirs ou autres organisations ayant pour but la lutte contre l'esclavage et l'obtention de droits civiques. L'émigration « choisie », c'est-à-dire volontaire, fut une autre forme d'expérience communautaire, elle aussi vécue par les Noirs libres et émancipés.

L'une des tentations à laquelle l'historien étudiant l'émigrationnisme est soumis, est de tenter de distinguer deux groupes bien distincts parmi les activistes noirs : un groupe en faveur de l'émigration, et un groupe fermement opposé à l'émigration. Malheureusement la distinction n'est pas facile, voire même impossible, à opérer. En effet, nombreux furent les militants noirs qui « changèrent d'avis » sur la question. Tantôt farouchement opposés à l'idée même de quitter les États-Unis, tantôt plus nuancés, voire séduits par la possibilité

⁸⁸ « Wanted ! A Nation ! », *Weekly Anglo-African*, May 11, 1861. Black Abolitionist Archives, Doc. No. 24002, in University of Detroit Mercy Special Collections : Black Abolitionist Digital Archives, <http://research.udmercy.edu/find/special_collections/digital/baa/index.php>. C'est nous qui soulignons.

d'émigrer, beaucoup de militants noirs, honnêtement tiraillés par cette question, ont souvent tenu des discours qui semblent aujourd'hui contradictoires. De même, parmi ceux que l'on pourrait identifier comme « émigrationnistes » à un moment bien défini, il ne se dégage aucune « unité » autour de la question du lieu d'expatriation ; Afrique, Canada, Antilles... toutes ces destinations furent discutées, débattues, expérimentées. Comme le résume Chris Dixon: « not only did individual black leaders change their minds frequently over the issue of emigration, but there were ongoing debates concerning a possible destination for African American emigrants »⁸⁹.

Avant de parler de ces activistes aux sentiments changeants, identifions le moment-clé de la résurgence des idées émigrationnistes dans le discours des activistes noirs. Comme nous l'avons montré, ces idées ne disparurent jamais des débats. Mais le moment-clé de « réactivation » de ce débat fut sans doute la Convention de 1847, au cours de laquelle l'on évoqua clairement un certain intérêt pour l'émigration. Comme le montrent les Minutes de cette Convention, les délégués présents commençaient à prendre conscience du fait que le combat des Noirs transcendait les frontières. Ils s'intéressaient à ce qui se passait alors à Trinidad, en Jamaïque... Cet intérêt nous semble être un nouveau pas en avant vers le séparatisme et l'idée de « nationalité noire ». L'on peut citer en ce sens certains passages du rapport du *Committee on Commerce* de cette Convention (comptant parmi ses membres Henry Highland Garnet et J.W.C. Pennington⁹⁰), dans lequel une association avec une société de Noirs jamaïcains fut évoquée. Le comité mit clairement en avant les possibilités de travailler pour l'avancement de leur « cause commune », après avoir rappelé que leur « race » avait été dispersée aux quatre coins du globe – sans pour autant utiliser le terme « diaspora », bien entendu :

By the mysterious providence of God, we find the captivity has dispersed our race far and wide. (...)

⁸⁹ Dixon, *African Americans and Haiti*, op. cit., p. 80.

⁹⁰ James William Charles Pennington (1809-71), né esclave, était forgeron. Il s'enfuit en Pennsylvanie alors qu'il avait une vingtaine d'années. Après avoir été éduqué par un Quaker pendant quelques mois, il partit pour New York afin de parfaire son éducation. Il étudia la théologie et devint Pasteur de l'Église Presbytérienne. En 1850, il s'enfuit pour l'Europe d'où, l'année suivante, des amis abolitionnistes écossais rachetèrent sa liberté. Voir Thomas, Herman E. *James W. C. Pennington, African American Churchman and Abolitionist*. New York : Garland Publishing, 1995.

Resolved, That a committee of thirteen be appointed to reply to the address of the Jamaica Hamic Association⁹¹, and that said committee be instructed to express to our brethren our cordial sympathy and readiness to unite with them in any proper measures for the advancement of our common cause⁹².

Ce sentiment que tous les Noirs, dans et hors des États-Unis, avaient une cause commune faisait son chemin, et même Henry Highland Garnet, jusque-là plutôt enclin à défendre l'idée que les Noirs devaient être libres et égaux sur le sol états-unien, finit par déclarer en janvier 1849 que l'émigration était une alternative faisable pour ceux qui considéraient que l'amélioration de leur situation était impossible aux États-Unis. Dans une lettre à Frederick Douglass publiée dans *The North Star*, il alla jusqu'à affirmer que son sentiment à l'égard de la Colonisation avait changé, et qu'être libre au Libéria était préférable à être esclave aux États-Unis :

I hesitate not to say, that my mind, of late, has greatly changed in regard to the American Colonization scheme. So far as it benefits the land of my fathers, I bid it Godspeed, but so far as it denies the possibilities of our elevation here, I oppose it. I would rather see a man free in Liberia, than a slave in the United States⁹³.

Cette nouvelle position lui valut à l'époque de se fâcher avec Frederick Douglass. Mais nous sommes alors à quelques mois de l'adoption du Compromis de 1850 et du *Fugitive Slave Act* qui l'accompagne. Cette législation porta un coup à la communauté noire, qui envisagea par conséquent plus concrètement la fuite vers le Canada. Pour certains, le Canada représentait seulement un refuge, quand pour d'autres c'était un endroit idéal vers lequel émigrer de façon permanente⁹⁴.

⁹¹ Il nous a été impossible d'identifier clairement cette organisation.

⁹² *Proceedings of the National Convention of Colored People and Their Friends, Held in Troy, N. Y., on the 6th, 7th, 8th, and 9th October, 1847* (Troy, NY: Steam Press of J. C. Kneeland and Co, 1847) in Newman et al., *Pamphlets of Protest*, op. cit., pp. 169; 171. Italiques comme dans l'original.

⁹³ *The North Star*, January 26, 1849, p.3, in Schor, Joel. *Henry Highland Garnet : a voice of black radicalism in the 19th-century*. Westport, Conn.: Greenwood press, 1977, p. 100.

⁹⁴ L'on estime à environ 20 000 le nombre de Noirs ayant fui au Canada suite au passage du *Fugitive Slave Act* de 1850. Voir Landon, Fred. « The Negro Migration to Canada after the Passing of the Fugitive Slave Act, » *Journal of Negro History*, 5 (1920) : 22-27. <<http://www.jstor.org/stable/2713499>> Consulté le 20 septembre 2011.

Les partisans les plus célèbres du Canada dans les années 1850 étaient Henry Bibb⁹⁵, Mary Ann Shadd⁹⁶, et James Theodore Holly⁹⁷. Bibb, Shadd et Holly tentèrent en effet brièvement l’aventure canadienne, juste après le passage du *Fugitive Slave Act*. Comme beaucoup d’autres Noirs-Américains, ils avaient été particulièrement découragés par le passage de cette loi, qui anéantissait pour eux tout espoir d’amélioration de leur condition aux États-Unis. En 1851, ces trois Noirs-Américains émigrèrent donc dans le Haut-Canada. Il faut tout de même préciser qu’avant de soutenir l’émigration au Canada, Holly avait été pour sa part tenté par l’émigration vers l’Afrique. Il avait même entretenu une courte correspondance avec des responsables de l’*American Colonization Society*. En effet, il avait souhaité émigrer au Libéria, mais à la condition de pouvoir y enseigner et y pratiquer la médecine ; il avait donc demandé à l’*American Colonization Society* de lui payer une formation en médecine, une faveur qui lui fut refusée en 1850. Il soutint donc, dès 1851, par le biais d’articles qu’il publia dans le journal noir-américain *Voice of the Fugitive*, l’émigration au Canada, et prit bien soin à l’époque de faire la différence entre cette émigration, qu’il approuvait, et la colonisation, qu’il rejetait⁹⁸. Holly pensait également possible d’établir sur place une association noire dont le but aurait été d’aider tous les Noirs vivants sur le continent nord-américain. Une Convention de Noirs fut organisée à Toronto en septembre 1851, à laquelle Bibb, Shadd et Holly, mais aussi Delany prirent part. Sans surprise, les délégués présents à cette Convention exhortèrent tous les Noirs des États-Unis à émigrer au Canada. Ils

⁹⁵ Henry Walton Bibb (1815-1854), né esclave, était le fils du Sénateur du Kentucky James Bibb, et d’une esclave. Il parvint à s’échapper en 1837, et émigra au Canada en 1851. Il fonda le journal abolitionniste *The Voice of the Fugitive* la même année. Voir Palmer, Colin A., éd. *The Encyclopedia of African-American Culture and History*, 2nd édition, 6 Vol. New York : Macmillan Reference USA, 2005, Vol. 1 pp. 314-315.

⁹⁶ Mary Ann Shadd Cary (1823-1893), née libre dans le Delaware, était une enseignante, journaliste et abolitionniste noire, mais aussi la première editrice noire de toute l’Amérique du Nord. Après le passage du *Fugitive Slave Act*, elle partit pour le Canada avec son frère et s’installa à Windsor, dans l’Ontario, près de Détroit, d’où elle publia le journal *The Provincial Freeman*. Elle retourna aux États-Unis en 1860 à la mort de son époux Thomas F. Cary, rencontré au Canada. Voir Rhodes, Jane. *Mary Ann Shadd Cary: The Black Press and Protest in the Nineteenth Century*. Bloomington : Indiana University Press, 1998.

⁹⁷ Nous consacrerons une grande partie de notre chapitre 3 à James Theodore Holly (1829-1911).

⁹⁸ Miller, *Black Nationality*, op. cit., p. 110.

envisageaient la création d'une « agricultural league » ; l'organisation ainsi créée aurait acheté des terres au Canada et les aurait revendues aux émigrés⁹⁹.

Les débats émigrationnistes de 1850 à 1852 tournèrent donc essentiellement autour du Canada. Mais en 1853, lors de la Convention qui se tint à Amherstburg, *Canada West*, l'on évoqua d'autres lieux, et notamment Haïti ; il semblerait que Bibb et Holly, alors déçus d'avoir finalement été victimes au Canada des mêmes préjugés raciaux et de la même discrimination qu'aux États-Unis, aient cherché d'autres lieux plus cléments pour leurs projets émigrationnistes¹⁰⁰.

Bibb et Holly firent d'ailleurs de la Convention d'Amherstburg en juin 1853 (*General Convention for the Improvement of the Colored Inhabitants of Canada*) un moment important pour le mouvement émigrationniste aux États-Unis. Concluant que la révolution un temps envisagée par certains n'était pas une solution viable, les membres de la Convention proposèrent aux Noirs de se tourner vers l'émigration, plus « faisable ». Les auteurs du rapport publié à la suite de cette Convention accueillirent en conséquence favorablement la possibilité d'émigrer en Haïti. Dans un paragraphe des Minutes de la Convention, intitulé « Hayti », les membres de la Convention louèrent la République Noire et les bienfaits de l'émigration et de l'installation de Noirs-Américains sur l'île qui l'abritait :

This Empire as is well known is wholly in the hands of colored men and forms the grandest centre of attraction for our race wheresoever scattered around the globe. (...) Every colored man should feel binding upon himself the duty to sustain the national existence of Hayti, intact against the intervention of any or all powers whatsoever, and should pursue a policy to that end. Emigration there in large numbers on the part of the colored Americans would do much to strenghten [sic] the hands of that government, and forward in an incalculable degree the cause of our elevation in America. From that point we could watch the fate of our brethren in Cuba, and prepare ourselves to lend them a helping hand when the day of their reckoning shall come¹⁰¹.

⁹⁹*Ibid.*, pp. 110-114.

¹⁰⁰ « [W]hen prejudice and discrimination there [in Canada] destroyed the heady optimism they had carried with them, they turned their sights elsewhere and advocated emigration to various points in the Caribbean and Latin America. » *Ibid.*, p. 94.

¹⁰¹*Minutes and proceedings of the General Convention for the Improvement of the Colored Inhabitants of Canada, held by adjournments in Amhrstburgh [sic], C.W., June 16th and 17th, 1853.* Windsor, C.W.: Bibb &

Au-delà de la simple évocation d'une émigration en Haïti, le sentiment de fraternité à l'égard des Haïtiens est ici frappant ; il apparaît que les Noirs-Américains avaient avant tout le devoir (*duty*) de se réjouir et de contribuer à la prospérité de la République Noire. Leur émigration en Haïti ne pouvait ainsi que contribuer à renforcer le pouvoir du gouvernement haïtien en place face aux menaces extérieures (sous-entendu face aux possibles attaques des républiques blanches comme la France ou l'Espagne). De fait, l'émigration était considérée comme possible et même hautement bénéfique pour la communauté noire-américaine toute entière – et même pour la diaspora noire au-delà des frontières, car ce n'étaient pas simplement les Haïtiens et les Noirs-Américains qui étaient ici concernés ; l'on se préoccupait aussi du sort des Noirs de Cuba.

Et si l'expression « black nationality » n'apparaît pas dans ces Minutes, il n'en reste pas moins que l'idée d'une diaspora noire, d'une communauté dispersée à travers le continent, y est elle bien présente, comme le prouvent les quelques mots de conclusion signés James Theodore Holly :

We cannot close this report without urging the Convention to re-adopt the policy of the Toronto Convention in relation to a Continental League of the Africo-American race, and to take measures to place it in practical operation forthwith. For a systematic combination should go hand in hand with every band of emigrants wheresoever they may go on the continent, uniting them in co-operative efforts with those they leave behind, or who may be scattered throughout its different parts¹⁰².

Mais c'est le mois suivant, lors de la *Colored National Convention* de juillet 1853 à Rochester dans l'État de New York, qu'apparut réellement la notion de « nationalité », en tout cas à travers les idées qui y étaient véhiculées. Les partisans du « stay and fight » et les émigrionnistes présents à la Convention s'accordèrent sur un point : déclarant que le destin de tous les Noirs était lié, ils appelèrent à une collaboration unitaire nécessaire au progrès de la race.

Holly, 1853, p. 15. <<http://ebooks.library.cornell.edu/cgi/t/text/pageviewer-idx?c=mayantisavery&cc=mayantisavery&idno=15853719>>. Consulté le 25 août 2011.

¹⁰²*Ibid.*, p.16.

III. C. MARTIN ROBISON DELANY ET *UNCLE TOM'S CABIN* AU CŒUR DES DEBATS

EMIGRATIONNISTES

En 1853, le plus fervent défenseur de l'émigration était sans nul doute Martin Robison Delany. D'après l'historien Floyd Miller, après 1851, Delany émergea comme le leader de la philosophie nationaliste-émigrationniste, une philosophie qu'il avait héritée de son mentor, le Révérend noir Lewis Woodson, de Pittsburgh. Ce dernier n'avait pas la carrure d'un grand leader au niveau national, mais entre 1837 et 1841, c'est lui qui établit les bases de la doctrine nationaliste-émigrationniste diffusée ensuite par Delany. Pour le Révérend Woodson, qui publiait à l'époque des articles sous le pseudonyme d'*Augustine* dans le *Colored American*, les Noirs-Américains étaient une caste à part au sein de la République américaine. Il défendait l'idée que pour « s'élever », les Noirs devaient faire émerger au sein de leur communauté un sentiment qu'il désignait sous l'expression « national feeling »¹⁰³. Delany dévoila son attirance pour cette philosophie nationaliste-émigrationniste dans son ouvrage *The Condition, Elevation, Emigration, and Destiny of the Colored People of the United States, Politically Considered* en 1852. Tout en refusant de quitter le continent américain (au sens large), Delany pensait qu'émigrer au Canada n'était pas une bonne idée car il pouvait facilement être annexé par les États-Unis. Il évoquait plutôt l'Amérique Centrale et les Antilles britanniques comme lieu possible d'émigration, indiquant que les Noirs-Américains pourraient y créer leur propre « nation ». Et surtout, il insistait sur le fait que les Noirs ne devaient pas compter sur les Blancs, même abolitionnistes, qu'il considérait comme des hypocrites ; en d'autres termes, il prônait le séparatisme et l'établissement d'une « nationalité noire », en-dehors de la sphère d'influence des États-Unis¹⁰⁴.

Incidemment, l'ouvrage de Martin R. Delany fut publié la même année qu'un autre ouvrage, qui raviva sans doute malgré son auteure le débat sur la « colonisation » : *Uncle Tom's Cabin*¹⁰⁵. En effet, si l'on en croit l'historien Robert S. Levine, il semble que la

¹⁰³ Voir Miller, *Black Nationality*, op. cit., pp. 94-97. Voir aussi *Colored American*, December 2 & 9, 1837.

¹⁰⁴ Voir Delany, Martin R. *The Condition, Elevation, Emigration, and Destiny of the Colored People of the United States, Politically Considered*. (Philadelphia, 1852) New-York: Arno Press, 1968.

¹⁰⁵ Stowe, Harriet Beecher. *Uncle Tom's Cabin or, Life Among the Lowly*. (1852) New York : Penguin Classics, 1986.

publication d'*Uncle Tom's Cabin*, qui atteignit le statut de *Best-seller* en un temps record¹⁰⁶, contribua à raviver les débats autour de la colonisation, en marge des Conventions de Noirs, et donna un nouvel essor au mouvement émigrionniste au début des années 1850.

Pour mémoire, *Uncle Tom's Cabin* évoque succinctement la colonisation par la voix de l'un de ses protagonistes, George Harris, un esclave fugitif qui après avoir passé neuf ans en-dehors des États-Unis (au Canada puis en France), choisit d'adhérer au concept de « nationalité africaine » (« African nationality ») et d'émigrer au Libéria – il explique ainsi son choix à l'un de ses amis par le biais d'une lettre :

“The desire and yearning of my soul is for an African *nationality*. I want a people that shall have a tangible, separate existence of its own; and where am I to look for it? Not in Hayti; for in Hayti they had nothing to start with. A stream cannot rise above its fountain. The race that formed the character of the Haytiens was a worn-out, effeminate one; and, of course, the subject race will be centuries in rising to anything.

“Where, then, shall I look? On the shores of Africa I see a republic,—a republic formed of picked men, who, by energy and self-educating force, have, in many cases, individually, raised themselves above a condition of slavery. Having gone through a preparatory stage of feebleness, this republic has, at last, become an acknowledged nation on the face of the earth,—acknowledged by both France and England. There it is my wish to go, and find myself a people¹⁰⁷.

George Harris – ou plutôt Harriet Beecher Stowe – affiche ici sans ambiguïté son mépris pour Haïti et les Haïtiens. Cela n'est pas surprenant ; rappelons que les abolitionnistes colonisationnistes, et l'*American Colonization Society* en particulier ne portaient pas Haïti dans leur cœur. Dans la suite de cette lettre, George Harris assure par ailleurs que les « Africains » ont des caractéristiques physiques et mentales différentes des Blancs, mais qui, mises au service du Libéria, pourraient lui permettre de progresser au rang de nation civilisée. Naturellement, les détracteurs de Harriet Beecher Stowe lui reprochèrent de se faire la porte-parole des colonisationnistes à travers les prises de positions de son personnage.

¹⁰⁶ Plus de 300 000 personnes achetèrent un exemplaire d'*Uncle Tom's Cabin* dans les quelques mois qui suivirent sa parution. Voir Parfait, Claire. *The Publishing History of Uncle Tom's Cabin, 1852-2002*. Aldershot : Ashgate, 2007.

¹⁰⁷ Stowe, *Uncle Tom's Cabin*, *op. cit.*, pp. 608-609. Italiques comme dans l'original.

En fait, le roman fut accueilli par les Noirs-Américains de façon tout à fait hétérogène. Si certains, à l'instar de Frederick Douglass, accueillirent le roman avec enthousiasme, voyant en lui un moyen de mobiliser les Blancs contre l'esclavage, cette légère digression colonisationniste valut à Stowe de s'attirer les foudres d'autres Noirs, tel Martin Delany, pour qui l'auteure n'était rien d'autre qu'une colonisationniste raciste et paternaliste. Pour Douglass, les critiques de Delany envers Stowe étaient contradictoires et incompatibles avec son propre positionnement en faveur de l'émigration, tandis que pour Delany, Douglass se rangeait, en approuvant le roman de Stowe, aux côtés de l'Amérique blanche raciste et paternaliste, dont il cherchait supposément à s'attirer les faveurs¹⁰⁸. De cette rivalité et incompréhension entre Douglass et Delany au sujet d'*Uncle Tom's Cabin*, l'on peut aisément conclure que les débats des années 1850 entre partisans du « stay and fight » et émigrationnistes étaient complexes, et que parfois leurs intérêts et arguments se chevauchaient. D'après Levine, Douglass et Delany s'opposèrent au sujet d'*Uncle Tom's Cabin* en partie parce que chacun d'entre eux prétendait au titre de leader de la communauté noire-américaine, et en partie parce qu'ils étaient en désaccord au sujet de l'émigration et du séparatisme induit par l'émigrationnisme et la recherche d'une « nationalité noire »¹⁰⁹.

Ainsi, les débats autour de l'émigration, de la colonisation, et de la « nationalité noire », déjà bien présents depuis le début des années 1830 au sein de la communauté noire-américaine, furent en partie ravivés par la publication d'*Uncle Tom's Cabin*.

Si Martin R. Delany, tout en étant fermement opposé à la colonisation, était clairement en faveur de l'émigration volontaire, car pour lui elle était étroitement liée à l'idéologie nationaliste qu'il défendait, certains de ses détracteurs commencèrent pour leur part à douter de leurs positions anti-émigrationnistes, allant pour certains jusqu'à changer d'avis sur la question. Ces changements s'opéraient parfois en quelques mois seulement. C'est le

¹⁰⁸ Voir Levine, Robert S. *Martin Delany, Frederick Douglass and the Politics of Representative Identity*. Chapel Hill and London : The University of North Carolina Press, 1997, pp. 58-60.

¹⁰⁹ Levine, *Delany & Douglass, op. cit.*, pp. 60-61.

cas par exemple de James Whitfield¹¹⁰, qui lors de la Convention de juillet 1853 se posait en représentant du « stay and fight » :

We are Americans, and as Americans, we would speak to Americans. We address you not as aliens nor as exiles, humbly asking to be permitted to dwell among you in peace; but we address you as American citizens asserting their rights on their own native soil. (...)We ask that in our native land, we shall not be treated as strangers, and worse than strangers. We ask that, being friends of America, we should not be treated as enemies of America¹¹¹.

... pour changer radicalement de position et se positionner en faveur de l'émigration quelques mois plus tard dans les colonnes du *Frederick Douglass' Paper*, à l'occasion des débats qu'il eut avec William J. Watkins¹¹² et qui furent publiés dans ce journal¹¹³. La position de Whitfield était alors clairement émigrationniste. Alors que dans un courrier daté du 30 décembre 1853 Whitfield, répondant à Watkins, discute des « causes de la

¹¹⁰ James Monroe Whitfield (1822-1871) était un militant et écrivain noir-américain né libre et éduqué dans le New Hampshire. À l'origine, il était coiffeur. En 1850, Frederick Douglass lui proposa d'abandonner son travail de coiffeur pour se consacrer à la cause abolitionniste. L'on sait peu de choses de lui, si ce n'est qu'il commença à publier ses premiers poèmes dans les années 1840 et 1850 dans le *Liberator* de Garrison puis dans *The North Star* de Douglass. Voir Brown, William Wells. *The Black Man, His Antecedents, His Genius, and His Achievements*. New York : Thomas Hamilton, 1863. <<http://archive.org/stream/blackmanhisantec00brow#page/n5/mode/2up>>. Consulté le 6 mars 2013; Sherman, Joan R. *Invisible Poets: Afro-Americans of the Nineteenth Century*. Urbana : University of Illinois P, 1989.

¹¹¹ *Proceedings of the Colored national convention, held in Rochester, July 6th, 7th, and 8th, 1853*. Rochester, N. Y.: Printed at the office of Frederick Douglass' Paper, 1853, p. 10. <<http://ebooks.library.cornell.edu/cgi/t/text/text-idx?c=mayantisavery;idno=15854321>>. Consulté le 25 août 2011.

¹¹² Le Révérend William J. Watkins, Sr. était un leader abolitionniste et éducateur noir-américain né libre à Baltimore, Maryland. Il dirigea sa propre école pour Noirs-Américains à Baltimore, la *Watkins Academy*, des années 1820 aux années 1850. Il était l'oncle de Frances Ellen Watkins Harper (1825-1911), la célèbre féministe noire-américaine. Voir <<http://watkinseducation.org/2.html>>. Consulté le 6 mars 2013.

¹¹³ Les échanges entre Whitfield et Watkins en 1853 et 1854 furent à l'époque publiés sous forme de pamphlet, incluant une analyse de l'émigration, les lieux possibles d'expatriation, etc. Voir M. T. Newsome, comp., *Arguments, Pro and Con, on the Call for a National migration Convention, to be Held in Cleveland, Ohio, August, 1854, by Frederick Douglass, W. J. Watkins, and James Whitfield. With a Short Appendix of the Statistics of Canada West, West Indies) Central and South America*. Detroit: George Pomeroy, 1854.

dégradation de la race noire dans [son] pays et des mesures adéquates pour y remédier »¹¹⁴, il arrive à la conclusion que l'émigration est la solution :

Where the oppressed class are sufficiently superior in numbers and physical strength, to make up for the lack of intelligence and organization, they may succeed in revolutionizing the country, and taking the government into their own hands; as the blacks have done in Hayti. (...) But when the oppressed class are but a small minority, scattered through the country, and the whole organization of government is in the hands of their enemies, with all its power wielded to crush them, as in the case of the French Huguenots, the British Puritans, and the American Negroes, Emigration is the only resource. In such cases the whole mass never emigrate, nor is it necessary that they should, (...) but it is absolutely necessary as a preliminary to the elevation of a proscribed class anywhere, that a portion of their number should go forth and build up their own institutions, and conduct them in such a manner as to furnish the ocular proof of their equal capacity, with the most favored of mankind – to fulfill ably all the duties of the highest as well as the lowest positions in society¹¹⁵.

La comparaison faite ici entre les Noirs-Américains et les Puritains et les Huguenots nous semble particulièrement intéressante ; l'on peut se demander pourquoi Whitfield compare une communauté de couleur ou de race, les Noirs-Américains, avec des communautés religieuses. Il y a peut-être là une certaine prise de conscience, de la part de Whitfield, d'appartenir à une diaspora, à un groupe transcendant les frontières. Bien entendu, Whitfield souhaitait sans doute avant tout mettre en avant l'oppression à laquelle les Noirs devaient faire face, en les comparant à d'autres minorités qui, avant eux, avaient dû fuir leur pays pour échapper aux persécutions. Mais il y avait là aussi peut-être les prémices de la pensée diasporique noire.

¹¹⁴ « What then are the causes of the degradation of the black race in this country, and what are the measures adequate to remove them? » M. T. Newsome, *Arguments, op. cit.*, 26.

¹¹⁵ *Ibid.*, p. 26.

III. D. LE RETOUR D'HAÏTI AU CŒUR DES DÉBATS SUR L'ÉMIGRATION

Quoi qu'il en soit, consécutivement à ces débats, une Convention sur l'émigration (*Emigration Convention*) eut lieu en 1854 à Cleveland, Ohio¹¹⁶. Il est intéressant de noter que cette Convention se tint peu après le passage du *Kansas-Nebraska Act*¹¹⁷, c'est-à-dire après toute une série de débats passionnés sur la question de l'avenir de l'esclavage aux États-Unis.

Cette Convention réunit 102 délégués venus de 11 États américains, aussi bien du Nord que du Sud et de l'Ouest du pays, ainsi que du Canada – ce qui tend à prouver, sinon la popularité, du moins l'importance de l'émigration pour les Noirs libres, en cette période de renforcement de l'esclavage et de dégradation de la situation des Noirs aux États-Unis.

Au cours de cette Convention, une figure emblématique de l'émigrationnisme prit la parole ; en effet, Martin R. Delany présenta son « rapport » sur la destinée politique des Noirs sur le continent américain (« A report on the Political Destiny of the Colored Race, on the American Continent »)¹¹⁸, qui reprenait l'ouvrage qu'il avait publié deux ans plus tôt, *The Condition, Elevation, and Destiny of the Colored People of the United States*.

Dans ce rapport, Delany identifie un problème : le refus des Blancs d'accorder la citoyenneté pleine et entière aux Noirs, et propose une solution, l'émigration : « we have fully discovered and comprehended the great political disease with which we are affected, the cause of its

¹¹⁶ *Proceedings of the National Emigration Convention of Colored People : held at Cleveland, Ohio, Thursday, Friday and Saturday, the 24th, 25th and 26th of August 1854 ; with a reference page of contents*. Pittsburgh: A. A. Anderson, 1854. <<http://ebooks.library.cornell.edu/cgi/t/text/text-idx?c=mayantislaavery;idno=15854408>>. Consulté le 25 août 2011.

¹¹⁷ Le *Kansas-Nebraska Act* du 30 mai 1854 organisa les territoires du Kansas et du Nebraska, et abrogea le Compromis du Missouri de 1820 (qui avait instauré une limite géographique entre États libres et États esclavagistes en établissant qu'aucun État esclavagiste ne pouvait être créé au nord du parallèle 36°30' Nord, à l'exception du Missouri, sur l'ancien territoire de la Louisiane), en permettant aux Américains installés dans ces territoires de décider si oui ou non ils y introduiraient l'esclavage au moment de leur admission dans l'Union (c'est le principe de « souveraineté populaire »). Les opposants à l'esclavage dénoncèrent cette loi qu'ils estimaient être une concession de plus accordée aux esclavagistes du Sud. Cette loi, considérée comme l'une des causes principales de la Guerre de Sécession, et qui eut pour conséquence la création du Parti Républicain, divisa profondément la nation. Elle donna lieu à de violents débats au Congrès, mais aussi plus concrètement à de violents heurts entre pionniers esclavagistes et antiesclavagistes au Kansas, au point que cet épisode sanglant, appelé *Bleeding Kansas*, est considéré par les historiens comme une sorte de « répétition » de la Guerre de Sécession. Voir Etcheson, Nicole. *Bleeding Kansas: Contested Liberty in the Civil War Era*. Lawrence : University Press of Kansas, 2004.

¹¹⁸ *Proceedings of the National Emigration Convention of Colored People*, op. cit., p.11.

origin and continuance(...). We propose for this disease a remedy. That remedy is Emigration »¹¹⁹. Delany tente ensuite de dégager un lieu vers lequel émigrer. Il écarte les territoires sur le continent nord-américain, dont il pense qu'ils tomberont un jour aux mains des Américains blancs, ainsi que les endroits du monde déjà peuplés de Blancs, et donne sa préférence aux Antilles, à l'Amérique Centrale et du Sud : « The West Indies, Central and South America, are the countries of our choice »¹²⁰. Chiffres à l'appui, il entend prouver que la surface que ces territoires représentent est suffisante pour abriter la population noire libre des États-Unis. Évidemment Delany ne manque pas de citer Haïti, un pays qu'il admire profondément¹²¹, l'exemple à suivre :

(...) the Island of Haiti, in the West Indies, peopled by as brave and noble descendants of Africa, as they who laid the foundation of Thebias, or constructed the everlasting pyramids and catecombs [sic] of Egypt. A people who have freed themselves by the might of their own will, the force of their own power, the unfailing strength of their own right arms, and their unflinching determination to be free¹²².

La Convention de 1854 prit de nombreuses résolutions encourageant l'émigration, mais il faut noter que ses délégués ne parvinrent une fois encore pas à dégager d'unanimité quant au lieu vers lequel émigrer. L'Afrique, trop intimement associée à l'*American Colonization Society*, était une nouvelle fois clairement impopulaire. La Convention créa par conséquent un *National Board of Commissioners* (dont il fut décidé que le président serait Delany), dont le but était de « faciliter » le mouvement émigrationniste, en étudiant toutes sortes de propositions d'émigration sérieuses. Ce comité de réflexion sur l'émigration confia alors à un jeune épiscopalien noir, James Theodore Holly, le soin de se pencher sur la possibilité pour les Noirs-Américains d'émigrer en Haïti – ce sera l'objet de notre chapitre 3.

¹¹⁹*Proceedings of the National Emigration Convention of Colored People, op. cit, p. 37.*

¹²⁰*Ibid*, p. 43.

¹²¹ Martin R. Delany, qui donna à tous ses enfants les noms de personnalités noires célèbres, donna d'ailleurs à deux de ses fils les noms d'Haïtiens pour le moins célèbres : il appela son premier fils Toussaint L'Ouverture et le cinquième Faustin Soulouque. Voir Sterling, Dorothy. *The Making of an Afro-American : Martin Robinson Delany, 1815–1882*. Garden City : Doubleday, 1971, p. 86.

¹²²*Proceedings of the National Emigration Convention of Colored People, op. cit, p. 42.*

Au final, la Convention, et ses prises de position émigrationnistes, fut très critiquée. Frederick Douglass, par ailleurs très sévère envers les émigrationnistes déclarés Garnet et Delany, ne fit pas de commentaire à titre personnel, mais laissa les opposants à l'émigration s'exprimer librement dans les pages du *Frederick Douglass' Paper* dans les mois qui suivirent la Convention. Ce fut par exemple le cas de George B. Vashon, mais ce dernier est particulièrement représentatif du constant revirement d'opinion des leaders Noirs des années 1850. En effet, celui-là même qui critiquait l'émigration en 1854 avait pourtant passé deux ans et demi en Haïti à la fin des années 1830, et finira par se positionner en faveur de l'émigration en Haïti en 1861¹²³.

Le mouvement émigrationniste s'amplifia encore l'année suivante, lors de la *Colored National Convention* de 1855. Il apparut alors que les Noirs semblaient tentés par les plans d'émigration du moment qu'ils n'avaient aucun lien avec l'*American Colonization Society*¹²⁴. Même les plus ardents défenseurs du principe de « stay and fight » ne purent échapper aux débats autour de l'émigration et de la « nationalité noire » qui furent les sujets principaux de préoccupation des délégués présents lors de cette convention, notamment grâce à un courrier adressé par J.W.C. Pennington à la Convention, dans lequel il appelait de ses vœux l'organisation subséquente d'une grande Convention rassemblant des Noirs de tous pays (« gentlemen of talent from the British, French, Spanish and Danish Dominions, and also from Mexico and Central America »)¹²⁵ ; une Convention qui selon lui pourrait idéalement être réunie... en Haïti¹²⁶.

Ainsi, c'est dans ce contexte somme toute particulièrement favorable à l'émigrationnisme, un mouvement qui est pour nous clairement lié à l'établissement d'une « nationalité noire » (la thèse défendue par les émigrationnistes étant qu'il leur était impossible de devenir des citoyens à part entière sur le sol états-unien, et qu'ils devaient

¹²³ Voir *The Pine and Palm*, August 3, 1861.

¹²⁴ C'est d'ailleurs la thèse que défend l'historien Chris Dixon : « There were indications from the proceedings of the 1855 convention that African American leaders were distinguishing black-led schemes for emigration from white-sponsored programs for black deportation. » Voir Dixon, *African Americans in Haiti*, op. cit., p. 94.

¹²⁵ J.W.C. Pennington, in Dixon, *African Americans in Haiti*, op. cit., p. 95.

¹²⁶ *Ibid.*

donc trouver un endroit où ils pourraient « s'élever » – thèse que les nationalistes rejoignaient en évoquant la nécessité de créer une communauté de Noirs, une « nation » noire dans laquelle leur couleur ne serait pas un frein à la citoyenneté), que James Theodore Holly émergea comme un leader émigrationniste convaincu qu'Haïti était l'endroit idéal – une République déjà « noire », prête à accueillir les Noirs-Américains et à devenir une sorte de « Terre Promise » pour la diaspora noire.

Chapitre 3

La seconde tentative d'émigration organisée vers Haïti : James Theodore Holly, James Redpath, et le mouvement émigrionniste noir, 1855-1862



[C]olored American emigrants will find among the Haytians the most favorable field in which to obtain their manly growth to the full stature of free and independent men¹.
James Theodore Holly

Now if we may go to (...) other places to better our condition and to give an inheritance to our children, why should we not go to Hayti²?
William Wells Brown

Figure 7 : Volck, Adalbert John. « Free Negroes in Hayti ». Baltimore : [s. n.], 1863. Gravure. New-York Historical Society.
<<http://memory.loc.gov/ndlpcoop/nhnycw/ab/ab01/ab01029v.jpg>>. Consulté le 6 mars 2013.

¹ Holly, James Theodore. « Thoughts on Hayti, Number V, » *The Anglo-African Magazine*, Vol. 1, No. 10, October 1859 : 327-329, p. 329.

² Brown, W[illia]m Wells, in *The Pine and Palm*, August 31, 1861. Black Abolitionist Archives, Document No. 24338, in University of Detroit Mercy Special Collections : Black Abolitionist Digital Archives, <http://research.udmercy.edu/find/special_collections/digital/baa/index.php>).

Dans les années précédant la Guerre de Sécession, et particulièrement après le passage du *Fugitive Slave Act* en 1850, alors que les villes, les États et le gouvernement fédéral américains légiféraient toujours plus en défaveur des populations esclaves et noires libres, détériorant chaque jour un peu plus les conditions de vie des Noirs-Américains, quelques militants soutinrent plus vocalement l'idée d'une émigration choisie en Haïti. Nous l'avons vu, Haïti jouissait, depuis qu'elle était devenue indépendante en 1804, d'une réputation sans pareille aux yeux des Noirs, notamment parce que la Race y était inscrite jusque dans sa Constitution, et qu'elle semblait être le lieu idéal où la communauté noire-américaine pouvait se rassembler et faire l'expérience concrète de la citoyenneté, en y établissant une « nationalité noire ».

Le plus fervent défenseur de l'émigration en Haïti était sans aucun doute le Révérend James Theodore Holly. Dans ce chapitre, nous verrons comment le projet d'émigration de Holly vit le jour, et de quelle façon il était associé, dans l'esprit de Holly, à un projet plus vaste d'évangélisation d'Haïti. Ensuite, nous étudierons le projet parallèle d'émigration vers Haïti encouragé par le gouvernement du Président haïtien Geffrard à la fin des années 1850, et auquel James Redpath, un abolitionniste blanc, et de nombreux militants noirs-américains (y compris Holly) recrutés par ce dernier coopérèrent étroitement. Enfin, nous terminerons ce chapitre en nous interrogeant sur le bilan mitigé de cette seconde vague d'émigration vers Haïti.

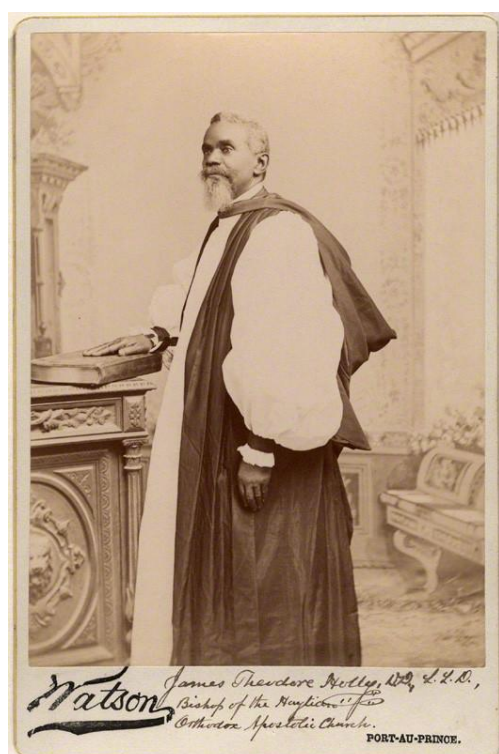


Figure 8 : Watson. « James Theodore Holly ».Albumen cabinet card, Port-au-Prince, circa 1874. National Portrait Gallery, London.

I. La « Mission Haïtienne » de James Theodore Holly

I. A. JAMES THEODORE HOLLY EPOUSE LA CAUSE DE L'ÉMIGRATION EN HAÏTI

James Theodore Holly³ n'est certes pas reconnu mondialement comme un grand leader noir-américain du XIX^{ème} siècle. Pourtant, il côtoya les plus grands : Martin R. Delany, Frederick Douglass, Henry Highland Garnet, et de nombreux autres militants noirs qui se distinguèrent dans les années précédant la Guerre de Sécession. Il est aussi connu de la plupart des historiens spécialistes de la colonisation et de l'émigration, et est aujourd'hui toujours très célèbre en Haïti – non pas comme un défenseur charismatique de la cause noire-américaine, mais tout simplement en tant que fondateur de l'Église Épiscopale en Haïti⁴.

Né de parents libres en 1829 à Washington D.C., où il passa les quinze premières années de sa vie, baptisé et élevé en bon catholique, James Theodore Holly se convertit et devint membre de l'Église Épiscopale⁵ de Détroit, dans le Michigan, en 1852, où il fut

³ Peu de sources biographiques sont actuellement disponibles sur James Theodore Holly, et les rares sources secondaires existantes sont datées (Voir Dean, David M. *Defender of the Race: James Theodore Holly, Black Nationalist Bishop*. Lambeth Press, 1978; et Wipfler, William L. *James Theodore Holly in Haiti*. New York National Council, 1956).

La plupart des écrits de Holly concernant l'émigration en Haïti apparaissent dans les sources suivantes: *The Anglo-African Magazine* (dans plusieurs numéros parus en 1859); Holly, James Theodore. *A vindication of the capacity of the Negro race for self-government, and civilized progress, as demonstrated by historical events of the Haytian revolution : and the subsequent acts of that people since their national independence*. New Haven : William H. Stanley, printer, 1857. <<http://www.archive.org/stream/vindicationofcap00holl#page/n1/mode/2up>>. Consulté le 21 février 2012; et Holly, James Theodore. *Facts About The Church's Mission In Haiti: A Concise Statement By Bishop Holly*. New York: Thomas Whittaker, 1897. <<http://anglicanhistory.org/usa/jtholly/facts1897.html>>. Consulté le 21 février 2012.

Les Papiers du Révérend Holly (*The Right Reverend James Theodore Holly Papers*) et les archives de sa mission haïtienne (*The Haiti Mission Records*) sont conservés aux Archives de l'Église Épiscopale à Austin, Texas (U.S.A.). Les archives de la mission haïtienne contiennent un peu moins de 4600 documents, dont les Papiers du Révérend Holly (entre 1855 et 1911), qui contiennent quant à eux 1 100 documents (soit environ ¼ du total). Ces archives ont n'ont été que très marginalement étudiées, et n'ont fait l'objet d'aucun livre ni article en particulier. Nous avons eu le privilège de nous rendre aux Archives de l'Église Épiscopale pendant 3 jours au mois d'avril 2012, grâce à une bourse d'aide à la recherche doctorale allouée par l'Institut des Amériques. Tous les documents tirés de ces archives et cités dans ce chapitre le sont avec l'aimable autorisation de *The Archives of the Episcopal Church, USA*.

⁴ De nombreux sites ou pages web, en français comme en anglais, y font référence, comme par exemple : « James Theodore Holly, Bishop of Haiti and Dominican Republic », <http://www.satucket.com/lectionary/James_Holly.htm>, consulté le 3 juillet 2012.

⁵ L'Église Épiscopale est la dénomination officielle de l'Église Anglicane aux États-Unis.

immédiatement admis dans les Ordres. Il fut ordonné Diacre en l'église Saint Paul de Détroit le 17 juin 1855, puis entama ses fonctions en l'église Saint Luc de New Haven, dans le Connecticut, où il fut ordonné Prêtre le 2 janvier 1856⁶. Sa rapide ascension dans l'Église Épiscopale était à l'image de son dévouement pour Haïti. En effet, comme il le souligna à plusieurs reprises dans différentes lettres qu'il envoya par la suite aux autorités épiscopales, James Theodore Holly embrassa très tôt la cause d'Haïti : « he (...) vowed before he was 10 years old to become a Minister of God to labor among the Haïtien people as their Apostle and evangelist »⁷.

Prenant part aux débats animés des années 1850 entre les Noirs émigrationnistes et leurs détracteurs⁸, Holly écrivit l'introduction de l'ouvrage *Arguments, Pro and Con, on the Call for a National migration Convention, to be Held in Cleveland, Ohio, August, 1854*⁹ ainsi que les quelques pages de son appendice qui examinaient les avantages et inconvénients d'Haïti comme lieu possible d'émigration. J. T. Holly était déjà très militant, convaincu que la première République Noire était l'endroit d'où les Noirs pourraient s'établir durablement et « s'élever » :

Every colored man should feel binding upon himself the duty to sustain the national existence of Hayti, intact against the intervention of any or all powers whatsoever, and should pursue a policy to that end. Emigration there in large numbers on the part and the colored Americans would do much to strengthen the hands of that government, and forward in an uncalculable [sic] degree the cause of our elevation in America¹⁰.

⁶ L'ordination sacerdotale est, chez les Anglicans de l'Église Épiscopale comme chez les Catholiques, l'acte liturgique qui confère le sacrement du sacerdoce chrétien. Les diacres participent à la vie de la communauté paroissiale et co-célèbrent la liturgie (où, entre autres, ils lisent l'Évangile et peuvent prêcher) avec un prêtre. Les diacres ont souvent un ministère particulier (aumônier par exemple) dans la communauté. Le diaconat est le premier degré du sacrement de l'ordre dans l'église anglicane. Tout candidat doit recevoir les ordres successivement, diaconat (diacres), presbytérat (prêtres) puis épiscopat (évêques).

⁷ « The Protestant Episcopal Mission in Haïti, » from Holly to the Bishop of the Protestant Episcopal Church in the U.S., May 29th, 1862, in OVERSEAS DEPARTMENT, HAITI RECORDS 1855-1967, Record Group 68, Series I: Missionary Personnel Files, 1855-1967, BOX 3 FOLDER 20 Holly, James Theodore, Bishop, 1855-1865.

⁸ Voir *supra*, pp. 134-145.

⁹ Voir *supra*, note de bas de page No. 113, p. 141.

¹⁰ Newsome, M. T., comp. *Arguments, Pro and Con, on the Call for a National migration Convention, to be Held in Cleveland, Ohio, August, 1854, by Frederick Douglass, W. J. Watkins, and James Whitfield. With a Short*

Déjà dans ses écrits se profilaient les deux arguments principaux de James Theodore Holly – et d’autres émigrationnistes – en faveur de l’émigration des Noirs-Américains en Haïti. D’une part, l’émigration de Noirs-Américains était vue comme bénéfique à Haïti et aux Haïtiens. Holly revint d’ailleurs à de nombreuses occasions sur l’aspect « civilisateur » de l’émigration, arguant que les Noirs-Américains étaient plus civilisés que les Haïtiens grâce à leurs contacts privilégiés avec les Blancs, et mettant ainsi en exergue la possibilité pour les Noirs-Américains d’étendre, en quelque sorte, la Civilisation américaine – un discours que l’on pourrait presque qualifier d’impérialiste¹¹.

D’autre part, pour lui, en servant la cause d’Haïti, les émigrés Noirs-Américains serviraient également la cause des Noirs-Américains restés aux États-Unis, et donc participeraient de l’effort collectif de lutte contre les discriminations à l’intérieur des États-Unis. Cet argument est en parfaite adéquation avec la thèse de Brenda Gayle Plummer, qui suggère que le lobbying des minorités ethniques dans les affaires de politique étrangère reste inséparable des objectifs en termes de politique intérieure de ces groupes au sein de leur pays. Cette théorie, bien qu’appliquée au XX^{ème} siècle par son auteure, nous semble s’appliquer également au XIX^{ème} siècle¹². Dans les faits, et nous le verrons encore dans les chapitres suivants, il est indéniable qu’en défendant la cause d’Haïti, et en contribuant à son « progrès », les Noirs-Américains entendaient prouver que les Noirs (de tous pays) étaient des êtres humains égaux aux Blancs, et non des êtres inférieurs incapables de s’autogérer. En cela, Haïti fut utilisée comme « laboratoire », comme une expérience « à grande échelle » qui devait servir la cause de la diaspora noire dans le monde entier.

Appendix of the Statistics of Canada West, West Indies, Central and South America. Detroit: George Pomeroy, 1854, p. 33. C’est nous qui soulignons.

¹¹ Le terme « impérialisme » fait référence à l’influence économique, militaire, et/ou culturelle (ou civilisationnelle) des États-Unis sur les autres pays du monde. L’impérialisme est évidemment lié à l’expansionnisme continental, mais pas seulement. Dès le début du XIX^{ème} siècle, les États-Unis cherchèrent à étendre leur « civilisation », certes, sur tout le continent nord-américain, mais aussi au-delà, par le biais par exemple de missions en Afrique et ailleurs. À ce sujet, voir notamment Lens, Sidney. *The Forging of the American Empire*. (London : Thomas Y. Crowell Co., 1971) London : Pluto Press, 2003. Voir aussi LaFeber, Walter. *The American Age : United States Foreign Policy at Home and Abroad since 1750*. New York : W. W. Norton, 1989; LaFeber, Walter. *The New Empire. An Interpretation of American Expansion 1860-1898*. Ithaca : Cornell University Press, (1963) 1998.

¹² Voir Plummer, Brenda Gayle. *Rising Wind: Black Americans and U.S. Foreign Affairs, 1935-1960*. The University of North Carolina Press, 1996, pp. 9-15.

Il faut dire que Holly s'exprimait au moment où le mouvement missionnaire était en plein essor aux États-Unis. Pour l'historien William Robert Hutchison, le mouvement missionnaire du début du XIX^{ème} siècle s'était donné pour objectif d'envoyer des Américains aux quatre coins du globe pour éclairer le monde. Ces missionnaires, des Chrétiens, se considéraient comme les envoyés spéciaux de Dieu, dont la mission était de répandre sa parole¹³. En d'autres termes, il s'agissait d'une sorte d'impérialisme culturel ou chrétien, car ces missionnaires s'adressaient à des gens dont ils estimaient la civilisation comme primitive ou inexistante. Au XIX^{ème}, les missions à l'étranger restaient minoritaires. L'impérialisme devait être continental avant tout ; les missionnaires étaient donc envoyés sur les territoires de l'ouest du continent nord-américain. Cela étant dit, les Églises mettaient également en place des missions à l'étranger, notamment en Afrique – l'Église Anglicane (ou Épiscopale) étant la plus présente sur ce dernier continent¹⁴. Il est un fait que les Églises envoyaient souvent des Noirs en tant que missionnaires en Afrique, notamment parce que le climat était considéré comme trop rude pour les Blancs. Aussi, pour ces missionnaires noirs envoyés au Libéria par les Églises, accepter de s'occuper d'une mission en Afrique était un moyen d'obtenir une « promotion » sociale, et non de rester confinés aux seconds rôles qui leur étaient confiés au sein des Églises aux États-Unis¹⁵. Bien entendu, ces Noirs acceptaient de partir pour l'Afrique dans le but de la « civiliser ». Ils s'y rendaient en tant que représentants de la culture américaine, c'était donc aussi une façon pour eux de gagner le respect des Blancs et d'améliorer leur propre condition aux États-Unis. Ils nourrissaient envers les Africains les mêmes stéréotypes que les Blancs, mais étaient convaincus que leur conversion était la clé pour éviter la dégradation de leur continent¹⁶. Holly n'était pas très différent de ces Noirs-Américains qui avaient décidé d'évangéliser l'Afrique. Son choix d'Haïti peut probablement s'expliquer par la proximité du lieu, mais aussi par la réputation d'Haïti,

¹³ Voir Hutchison, William Robert. *Errand to the World: American Protestant Thought and Foreign Missions*. Chicago : University of Chicago press, 1987, pp. 5-8.

¹⁴ *Ibid.*, pp. 43-45.

¹⁵ Voir Park, Eunjin. *White Americans in Black Africa : Black and White American Methodist Missionaries in Liberia, 1820-1875*. New York ; London : Routledge, 2001.

¹⁶ Voir Williams, Walter Lee. *Black Americans and the Evangelization of Africa, 1877-1900*. Madison; London : University of Wisconsin press, 1982, pp. 174-176.

et par son propre rejet des projets de colonisation africaine de l'*American Colonization Society*.

Enfin, l'on ne peut pas négliger un dernier argument de taille évoqué par Holly : pour lui, les Noirs devaient se sentir investis d'une mission de sauvegarde de l'indépendance d'Haïti. En y émigrant, en venant grossir les rangs de ses travailleurs et de ses citoyens, les Noirs-Américains permettraient à Haïti de rester indépendante, et de ne pas retomber entre les mains des Blancs (qu'il s'agisse des Espagnols qui avaient à l'époque la main mise sur Santo-Domingo, ou des Américains qui pourraient avoir des velléités expansionnistes). Il y a fort à parier que cette prise de position sans ambiguïté joua en sa faveur lors de la Convention sur l'Émigration de 1854, et influa sur sa nomination en tant que Commissaire du *National Board of Commissioners*, en charge d'évaluer la faisabilité d'une émigration de Noirs libres et émancipés en Haïti¹⁷.

I. B. JAMES THEODORE HOLLY, L'ÉGLISE ÉPISCOPALE, ET HAÏTI

Ayant justement pour objectif de devenir Missionnaire en Haïti, et prenant très à cœur le rôle de « Commissaire » qui lui fut confié en 1854, Holly tenta de convaincre L'Église Épiscopale de financer son premier déplacement sur l'île. Quelques semaines après avoir été ordonné Diacre, Holly se rendit à New York, le 1^{er} juillet 1855, dans le but d'être nommé missionnaire en Haïti par les autorités épiscopales¹⁸. Le sujet fut porté devant le *Foreign Committee of the Episcopal Church* (le comité en charge des Missions en-dehors des États-Unis) qui, bien que refusant de mettre en place une mission officielle en Haïti, chargea Holly de se rendre sur place afin de collecter des informations relatives à une éventuelle « ouverture » pour l'établissement de l'Église Épiscopale au sein de la République Noire¹⁹. Holly ne reçut pas officiellement de financement dans ce sens, mais quelques donateurs

¹⁷ Voir *supra*, p. 144.

¹⁸ Voir Holly, James Theodore. *Facts About the Church's Mission in Haiti: A Concise Statement by Bishop Holly*. New York: Thomas Whittaker, 1897. <<http://anglicanhistory.org/usa/jtholly/facts1897.html>>. Consulté le 21 février 2012.

¹⁹ « [T]o visit Haiti, and collect information as to what opening was there presented for the establishment of a mission of the church. » Holly, *Facts*, *op. cit.*

privés (des membres de l'Église Épiscopale, pour la plupart rattachés au Diocèse du Connecticut au sein duquel Holly officiait alors) lui firent parvenir suffisamment de dons pour se rendre en Haïti. Il quitta ainsi New York le 11 juillet 1855, et débarqua à Port-au-Prince environ trois semaines plus tard, le 1^{er} août 1855²⁰.

À son arrivée sur l'île, la situation n'était guère réjouissante. Après le Président Boyer (le même Président qui avait tenté d'attirer des émigrés Noirs-Américains en Haïti au milieu des années 1820), qui avait cédé sa place en 1843, quatre présidents s'étaient succédés en l'espace de quatre ans en Haïti. Ravagée par un état quasi-permanent de guerre civile, en 1855, Haïti était encore un pays agricole sous-développé, affaibli par de fortes tensions économiques et sociales.

Ayant pour principal objectif d'enquêter sur la pertinence d'installer son Église en Haïti, Holly rencontra rapidement les hommes d'église déjà présents sur l'île²¹, afin d'évaluer la possibilité d'une « ouverture » pour l'Église Épiscopale²².

Très vite, Holly, qui cherchait à obtenir des aides financières significatives, fut mis en contact avec un Haïtien nommé Émile de Ballette, à qui il exposa son projet²³. Ballette était un juge

²⁰ L'on peut trouver maints détails concernant cette traversée dans une lettre qu'il écrivit alors que son navire entraînait dans le port de Port-au-Prince; voir Holly, James Theodore. « From Holly To "Rev. and Dear Sir" », August 1, 1855, in OVERSEAS DEPARTMENT, HAITI RECORDS 1855-1967, Record Group 68, Series I: Missionary Personnel Files, 1855-1967, BOX 3 FOLDER 20 Holly, James Theodore, Bishop, 1855-1865.

²¹ Il s'agissait essentiellement de Noirs-Américains et de missionnaires arrivés en Haïti dans les années 1820, à la suite de l'incitation du Président Boyer (voir *supra*, pp. 75-84 ; 89-93). Holly déclara avoir rencontré des « Wesleyans, » des « American Baptists, » des « American Methodists », et même une congrégation de « English Baptists ». Voir From Holly. To "Rev. and Dear Sir," Document A – Remarks, September 10, 1855, in OVERSEAS DEPARTMENT, HAITI RECORDS 1855-1967, Record Group 68, Series I: Missionary Personnel Files, 1855-1967, BOX 3 FOLDER 20 Holly, James Theodore, Bishop, 1855-1865.

²² « During my sojourn I applied myself assiduously to collect all the information possible with reference to the prospective establishment of an Episcopal mission in Haiti. » From Holly. To "Rev. and Dear Sir," September 10, 1855, in OVERSEAS DEPARTMENT, HAITI RECORDS 1855-1967, Record Group 68, Series I: Missionary Personnel Files, 1855-1967, BOX 3 FOLDER 20 Holly, James Theodore, Bishop, 1855-1865.

²³ En effet, contrairement à ce qui a été écrit dans la rare littérature secondaire, Holly ne rencontra pas l'Empereur Faustin-Elie Soulouque, ce qui n'est pas surprenant, ce dernier recherchant en effet activement à l'époque à envahir la partie espagnole de l'île pour (ré)unifier Saint-Domingue (Voir Logan, Rayford W. *The Diplomatic Relations of the United States with Haiti 1776-1891*. Chapel Hill: The University of North Carolina Press, 1941. Éd. 1969 New York: Kraus Reprint Co., Chapter 9, pp. 281-289).

Nous n'avons aucune certitude quant à l'identité d'éventuels autres Haïtiens que Holly aurait rencontrés sur place ce même été, Holly lui-même n'évoquant que Ballette dans sa correspondance avec l'Église Épiscopale, et restant très vague sur ce sujet à d'autres occasions, comme nous le verrons plus tard dans ce chapitre. Cependant, un correspondant du *New York Tribune* indique, dans un article écrit depuis Port-au-Prince le 13 août 1855, et ré-imprimé dans un numéro du *Frederick Douglass' Paper* de septembre 1855, qu'un « Noir dont

haïtien, qui avait été éduqué à Londres où il s'était converti à l'Église Anglicane, et était par conséquent tout à fait favorable à l'établissement de l'ÉgliseÉpiscopale en Haïti. Le rapport envoyé par Holly au *Foreign Committee of the Episcopal Church* à son retour aux États-Unis contient à ce propos un document écrit de la main de Ballette, dans lequel ce dernier, tout en insistant sur le fait que les lois et la constitution haïtiennes protégeaient toutes les religions sans exception, soulignait que le « secret » d'une mission fructueuse était l'implantation d'une « école gratuite, » et que cette mission devait être financée par ses fondateurs, qui ne devaient pas oublier de fournir tout le matériel scolaire nécessaire – en français évidemment. Enfin, il y précisait que des connaissances médicales seraient des qualités grandement appréciées chez les futurs missionnaires²⁴.

Au bout de quelques semaines, à court d'argent, Holly fut contraint de repartir aux États-Unis avant d'avoir pu négocier quoi que ce soit de concret avec les autorités haïtiennes. Néanmoins, les perspectives étaient plutôt encourageantes – non pas pour ce qui était de l'émigration de Noirs-Américains en Haïti, mais plutôt pour l'espoir que Holly entretenait d'installer durablement l'ÉgliseÉpiscopale sur l'île. Ainsi, dès son retour en Septembre 1855, Holly tenta à nouveau de convaincre les autorités épiscopales du bien-fondé d'une mission religieuse en Haïti. Le *Foreign Committee* se réunit spécialement le 23 octobre 1855 pour examiner la requête de Holly. Les Minutes de cette réunion reviennent sur le désir de Holly de s'engager le plus rapidement possible dans une mission en Haïti, ainsi que sur le fait que Holly avait alors déjà préparé des communications sur « les besoins de Saint Domingue »,

on dit qu'il est un commissaire du *National Board of Emigration* organisé par des Noirs des États-Unis lors d'une Convention qui s'est tenue à Cleveland dans l'Ohio en août 1854 » se trouve à Port-au-Prince et a eu des « entretiens officiels avec les Ministres de l'Intérieur et de l'Extérieur, et le Chamberlain de l'Empereur ». Ces informations sont évidemment impossibles à vérifier, et Holly n'est d'ailleurs pas nommé cité dans cet article (voir « Hayti », *Frederick Douglass' Paper*, September 14, 1855, Vol. VIII, issue 39, p. 1).

²⁴ « From what we have already said, it is evident that a new church would have to draw, for a long space of time at least, its support from its founders at home, and with economy and rectitude the thing is easy. (...) [A] free school is necessary, attached to the church it will recommend it to public notice. Let talent and real Christianity be its base, impose no religious conditions, give instruction, for the welfare of humanity and above all ! let not your school be a powerful motive for speculation in money matters. (...) [I]f a little knowledge in medical relief, that is to say family and home remedies, can be now and then given to the poor, it will have a great effect.(...) [T]he necessary materials for the school must not be forgotten, it would cost too much here, everything must be in French of course, and the more complete the better. » Voir « From Holly. To "Rev. and Dear Sir", » Document A, September 10, 1855, in OVERSEAS DEPARTMENT, HAITI RECORDS 1855-1967, Record Group 68, Series I: Missionary Personnel Files, 1855-1967, BOX 3 FOLDER 20 Holly, James Theodore, Bishop, 1855-1865.

communications qu'il souhaitait prononcer dans différents endroits des États-Unis²⁵. Rien n'est dit quant à l'intérêt réellement porté par les autorités épiscopales au projet de Holly, ni à propos d'un quelconque financement d'une telle mission en Haïti ; tout porte à croire qu'encore une fois Holly fut débouté de ses demandes.

Malgré cela, Holly fit la tournée des églises de New York en octobre et novembre 1855, racontant son court voyage, et faisant la promotion d'Haïti à tous ceux qui venaient l'écouter. C'est alors que commença véritablement la première campagne de propagande directe en faveur de l'émigration en Haïti, non plus seulement à destination des élites noires-américaines qui se réunissaient en Conventions, mais à destination des couches plus populaires de Noirs libres et émancipés – une propagande à l'initiative d'un Noir, qui plus est, et sans véritable soutien ni financier, ni religieux, ni politique.

Fin novembre 1855, Holly dut se rendre à l'évidence : si son idée séduisait une partie des Noirs qui venaient assister à ses conférences, l'ÉgliseÉpiscopale, de son côté, se refusait toujours à soutenir une mission officielle en Haïti, car le manque de visibilité concernant l'implantation de l'Église sur l'île la rendait réticente à s'engager financièrement. Néanmoins, les autorités épiscopales, le Révérend Bedell (celui-là même qui avait présenté Holly au Comité des Missions étrangères de l'ÉgliseÉpiscopale quelques mois plus tôt)²⁶ en tête, consentirent à soutenir Holly de façon officieuse dans son projet haïtien, se proposant d'observer les progrès de Holly pendant un an ou deux avant de s'impliquer officiellement :

I am not in favor of establishing a Missionary station under [Holly's] direction. If however our aid were sought merely to assist him in being supported there for a year or two: if people there would build a church, & call him as Rector, & solicit

²⁵ « [T]o be associated in missionary efforts in that quarter (...) [and] to engage in the work proposed at as early a day as possible" is evoked in these minutes, as well as the fact that "Mr. Holly has prepared a course of lectures in reference to the condition and wants of St. Domingo and desires opportunity to deliver them in various parts of the Country. » Voir (Manuscrit) *Minutes of Stated Meeting of Foreign Committee*, October 23, 1855. Record Group 41, The Domestic and Foreign Missionary Society, Records of the Board of Missions, 1822-1919, Volume 38, October 1855 to June 1857.

²⁶ « The late Bishop (then Doctor) Bedell kindly consented to bring the matter before the Foreign Committee. » Holly, James Theodore. *Facts About the Church's Mission in Haiti: A Concise Statement by Bishop Holly*. New York: Thomas Whittaker, 1897, Chapitre I. <<http://anglicanhistory.org/usa/jtholly/facts1897.html>>. Consulté le 21 février 2012.

our helping hand, I should be in favor of trying an experiment, for which we should not (in that case) have the sole responsibility²⁷.

Peu de temps après, les Noirs-Américains réunis lors de la Convention sur l'Émigration d'août 1856 à Cleveland, Ohio, échouèrent à trouver un consensus à propos de l'endroit vers lequel émigrer, et à son grand dam Holly ne parvint pas à obtenir le financement nécessaire pour son projet haïtien. En l'absence de Delany, les autres leaders ne parvinrent pas à s'entendre. L'historien Chris Dixon note d'ailleurs que le plus gros problème des émigrationnistes était alors leur incapacité à se rassembler sur ce thème autour d'un seul « meneur »²⁸. Le militant noir-américain le plus influent dans les années 1850 était Frederick Douglass (ne serait-ce que par le biais de son journal), mais ce dernier restait, en 1856, opposé à l'émigration.

En conséquence, Holly, plus que jamais en quête de financement, passa l'été 1856 à prêcher en faveur d'Haïti, et publia en 1857 un ouvrage reprenant le contenu de ses conférences de 1855 et 1856 et faisant explicitement la promotion d'Haïti comme terre d'émigration pour les Noirs-Américains²⁹, à la demande d'une association ayant pour but la publication de littérature noire, la *Afric-American Printing Company*³⁰. En effet, même si cet

²⁷ Rev. G. J. Bedell to Rev. Denison, Nov 13 1855, in OVERSEAS DEPARTMENT, HAITI RECORDS 1855-1967, Record Group 68, Box 8, Folder 1, Series II: General Records, 1855-1955. General Correspondence. 1855-1916.

²⁸ Voir Dixon, Chris. *African Americans and Haiti: Emigration and Black Nationalism in the Nineteenth Century*. Westport, Connecticut: Greenwood Press, 2000, pp. 87-128.

²⁹ « It is a lecture that I prepared and delivered before a Literary Society of Colored Young Men, in the City of New Haven, Ct, after my return from Hayti, in the autumn of 1855 ; and subsequently repeated in Ohio, Michigan, and Canada West, during the summer of 1856. » Holly, James Theodore. *A vindication of the capacity of the Negro race for self-government, and civilized progress, as demonstrated by historical events of the Haytian revolution : and the subsequent acts of that people since their national independence*. New Haven : William H. Stanley, printer, 1857, p. 3. <<http://www.archive.org/stream/vindicationofcap00holl#page/n1/mode/2up>>. Consulté le 21 février 2012.

³⁰ Holly nous apprend, dans son ouvrage, que cette association avait des liens avec le Comité de Publication mis en place par la Convention sur l'Émigration réunie en 1854 et 1856 : « I have permitted it to be published at the request of the Afric-American Printing Company, an association for the publication of negro literature, organized in connection with the Board of Publication, which forms a constituent part of the National Emigration Convention, over which you so ably presided, at its sessions, held in Cleveland, Ohio, in the years 1854-6. » (Voir « Dedication. To Rev. William C. Munroe, » in Holly, *Vindication*, op. cit., p. 3). Les deux dernières pages de son ouvrage font d'ailleurs la promotion d'autres ouvrages que cette association entendait publier par la suite. Il y est également confirmé l'affiliation de cette association avec la Convention : « This is an association formed for the purpose of publishing Negro Literature. It is formed under the auspices of the National Emigration Convention, of the colored people of the United States and Canada, and under the special

ouvrage, intitulé *Vindication of the Capacity of the Negro Race*³¹, avait pour but déclaré de prouver, à travers l'étude de la Révolution haïtienne et de l'histoire du pays, la capacité des Noirs à s'autogouverner³², et par là-même la non-infériorité de la race Noire, contribuant ainsi à permettre aux Noirs-Américains de retrouver leur dignité et à être fiers de leur « race »³³, le but ultime de Holly était de faire la publicité de son projet émigrionniste – et c'est d'ailleurs sur ce point précis qu'il conclut, après avoir consacré une partie entière de son exposé à faire l'éloge de la stabilité des gouvernements haïtiens³⁴ qui s'étaient succédés depuis l'indépendance de la République Noire:

Her rich resources invite the capacity of 10,000,000 human beings to adequately use them. It becomes then an important question for the negro race in America

patronage of the Board of Publication, created by that Convention, for publishing the Afric-American Repository. » (Voir Holly, *Vindication*, *op. cit.*, p. 47).

³¹ Dixon affirme (voir Dixon, *African Americans*, *op. cit.*, p. 97) qu'Holly n'avait pas été le seul à s'intéresser à Haïti, et qu'avant lui, le Révérend Monroe (parfois orthographié « Munroe ») avait passé quelques temps en Haïti à la fin des années 1830 en tant que missionnaire. Monroe aurait manifesté, en 1858 (voir *ibid.*, p. 112), le souhait de retourner en Haïti. Cependant, Dixon ne précise pas sur quelles sources il fonde son argument. Le Révérend Monroe était un épiscopalien, comme Holly, et l'introduction de cet ouvrage de Holly mentionne Monroe, à qui il dédicace son livre, en indiquant que ce dernier a passé trois ans en Haïti en tant que Missionnaire : « I dedicate this work to you, in token of my appreciation of the life-long services you have so sacredly devoted to the cause of our oppressed race (...). [I]t becomes peculiarly appropriate that I should thus dedicate it to one who has spent three of the most valuable years of his life as a missionary of the cross in that island (...) » (Voir « Dedication. To Rev. William C. Munroe, » in Holly, *Vindication*, *op. cit.*, p. 3). Cependant, nous n'avons pu trouver aucune trace d'une hypothétique mission épiscopaliennne officielle en Haïti dans les années 1830, ni à aucun moment avant la Mission de Holly lui-même, dans les Archives de l'Église Épiscopale. Les *Haiti Mission Records* ne font pas non plus état d'une quelconque demande officielle de Mission en Haïti émanant de Monroe en 1858. Les rapports entre le Révérend Monroe et Haïti restent à notre sens très énigmatiques. Finalement, si l'on en croit Miller, (Voir Miller, Floyd. *The Search for a Black Nationality: Black Emigration and Colonization, 1787-1863*. Urbana: University of Illinois Press, 1975, pp. 198-199), Monroe aurait émigré au Libéria en 1859.

³² « The task that I propose to myself in the present lecture, is an earnest attempt to defend the inherent capabilities of the negro race, for self-government and civilized progress. For this purpose, I will examine the events of Haytian History, from the commencement of their revolution down to the present period, so far as the same may contribute to illustrate the points I propose to prove and defend. » Holly, *Vindication*, *op. cit.*, p. 4.

³³ « Having now presented the preceding array of facts and arguments to establish, before the world, the negro's equality with the white man in carrying forward the great principles of self-government and civilized progress ; I would now have these facts exert their legitimate influence over the minds of my race, in this country, in producing that most desirable object of arousing them to a full consciousness of their own inherent dignity ; and thereby increasing among them that self-respect, which shall urge them on to the performance of those great deeds which the age and the race now demand at their hands. » *Ibid.*, p. 44.

³⁴ Voir « Stability of the Government, » in *Ibid.*, pp.40-43.

to well consider the weighty responsibility that the present exigency devolves upon them, to contribute to the continued advancement of this negro nationality of the New World until its glory and renown shall overspread and cover the whole earth (...)»³⁵.

Indiquant que l'île peut accueillir facilement 10 millions d'habitants (il faut noter que Holly ne précisait pas ses sources ni la façon dont il calculait cette estimation, la population d'Haïti étant elle-même difficile à déterminer avec précision – le premier recensement officiel ayant eu lieu en 1950 – ; l'abolitionniste blanc James Redpath l'estimait pour sa part inférieure à 600 000 âmes, ce qui correspond à l'estimation de 570 000 habitants que l'on peut trouver dans le *Nouveau dictionnaire encyclopédique universel illustré* en 7 volumes publié entre 1885 et 1891)³⁶, Holly pressait les Noirs-Américains de contribuer au développement d'Haïti, afin de contribuer à l'avancement de la « nationalité noire » sur l'île, et par extension en Afrique et dans le monde entier. Sa position clairement nationaliste semble ici résolument diasporique (c'est un point sur lequel nous reviendrons plus tard). Exhortant, donc, ses semblables à concourir à la grandeur d'Haïti, Holly investit les siens d'une mission

³⁵ *Ibid.*, pp. 44-45.

³⁶ Dans son *Guide* d'Haïti, James Redpath précise que les livres d'école haïtiens font état d'une population de 800 000 habitants (son *Guide* étant paru en 1860), mais que selon lui cette population ne saurait dépasser 600 000. Ce manque de précisions est, toujours selon Redpath, dû au fait qu'aucun recensement fiable n'a été effectué depuis le départ des Français. Cependant, il remarque qu'un recensement est en cours à l'heure où il publie, et que la population blanche, elle, est inférieure à 500 personnes... précision importante qui vient indubitablement soutenir son projet de création d'une nationalité noire sur l'île, comme nous le verrons plus tard dans ce chapitre :

« No reliable census of Hayti has been taken since the days of the French ; because the country people, having a traditional aversion to such an enumeration, have thrown numerous obstacles in the way of one. Their ancestors associated the census with slavery ; and such conjunctions have hitherto been fatal to every governmental project of the kind. The schoolbooks of Hayti state its population at 800,000. But, after a careful study of all the statistics that have been published since the days of the French, and a review of the various causes which have tended to prevent a rapid increase, I cannot see how the present population of Hayti can be more than 000,000. A census has been ordered by the Government ; and this point, therefore, will soon be decided. There are not five hundred whites in Hayti. » Voir Redpath, James. *A Guide to Hayti*. Boston: Haytian Bureau of Emigration, 1861, p. 137. <<http://www.archive.org/stream/aguidetohayti00redpgoog#page/n6/mode/2up>>. Consulté le 23 février 2012. Le *Nouveau dictionnaire encyclopédique universel illustré* indique que la République Noire abrite « environ 570 000 habitants, dont neuf dixièmes sont des nègres, et le surplus principalement des mulâtres. » Voir Troussel, Jules (Dir.). *Nouveau dictionnaire encyclopédique universel illustré*. Paris: Librairie Illustrée, 1885-1891, Volume 3, p. 214.

L'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique, dépendant du Ministère de l'Economie et des Finances du gouvernement haïtien précise sur son site internet qu'avant le recensement de 2003, seuls trois recensements officiels ont été réalisés sur l'île ; le premier en 1950, puis en 1971 et 1982. Voir « Présentation Générale des Résultats, » [Le Quatrième recensement général de la population et de l'habitat](#). *Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique*, 2003. <http://www.ihsi.ht/recensement_presentation.html>. Consulté le 9 juillet 2012.

civilisatrice (qui n'est pas sans rappeler la Destinée Manifeste énoncée en 1845 par John L. O'Sullivan)³⁷ ; d'un devoir d'éclairer les Noirs du monde entier en leur transmettant le savoir et le savoir-faire, la civilisation, le christianisme, qu'ils avaient acquis au contact – finalement bénéfique à cet égard – des Blancs. Pour Holly, en laissant l'institution de l'esclavage se développer, Dieu avait en quelque sorte un dessein pour les Noirs : ce dessein était d'envoyer les Noirs vers l'Amérique, où ils créeraient la nation haïtienne, et de là, viendrait la régénération. Pour Holly, dans le passage ci-dessous, le renouveau venait d'Haïti, et c'était aux Noirs-Américains de le soutenir. Haïti représentait l'espoir pour l'ensemble des Noirs du monde, et les Noirs-Américains devaient lui apporter une contribution technique et matérielle – le savoir et le savoir-faire qu'ils avaient acquis au contact des Anglo-Saxons :

God, therefore in permitting the accursed slave traffic to transplant so many millions of the race, to the New World, and educing [eliciting] therefrom such a negro nationality as Hayti, indicates thereby, that we have a work now to do here in the Western World, which in his own good time shall shed its orient beams upon the Fatherland of the race. (...) And in seeking to perform this duty, it may well be a question with us, whether it is not our duty, to go and identify our destiny with our heroic brethren in that independent isle of the Caribbean Sea, carrying with us such of the arts, sciences and genius of modern civilization, as we may gain from this hardy and enterprising Anglo-American race, in order to add to Haytian advancement ; rather than to indolently remain here, asking for political rights, which, if granted a social proscription stronger than

³⁷ Selon cette doctrine, les États-Unis ont le droit, par décret divin et par obligation morale, d'apporter la civilisation, la démocratie et la liberté au reste du monde – de l' « éclairer ». Ce principe, qui fut conceptualisé par John L. O'Sullivan en 1845 sous le nom de « Manifest Destiny » ou Destinée Manifeste (« our manifest destiny to overspread the continent allotted by Providence for the free development of our yearly multiplying millions. » Voir O'Sullivan, John L., « Annexation », *The United States Democratic Review*, Vol. 17, Issue 85 (July-August 1845) : 5-10, p. 5. <<http://digital.library.cornell.edu/cgi/t/text/pageviewer-idx?c=usde;cc=usde;rgn=full%20text;idno=usde0017-1;didno=usde0017-1;view=image;seq=00013;node=usde0017-1%3A1>>. Consulté le 6 juillet 2012), trouve en fait ses origines dans un sermon prononcé par le puritain et Père Pèlerin John Winthrop en 1630, fondateur et premier gouverneur de la colonie puritaine du Massachusetts, qu'il délivra à bord de l'Arbella, le navire qui conduisait des centaines de puritains vers le Nouveau Monde en 1630. Plus concrètement, l'exceptionnalisme américain se manifeste, dans les années précédant la Guerre de Sécession, par l'expansion de la Nation américaine vers le Pacifique, et sert ainsi à justifier, en 1845, l'annexion du Texas, puis en 1846, la Guerre contre le Mexique (1846-1848) qui se solda par l'acquisition du territoire de Californie – poussant ainsi les frontières des États-Unis jusqu'à la côte Pacifique. L'exceptionnalisme, désigne donc le droit, et même le devoir, octroyé par Dieu au peuple élu – les Anglo-Saxons – de se déplacer sur le continent américain pour apporter les lumières de la civilisation et de la liberté aux peuples qu'ils estiment barbares, ignorants, non-civilisés, et/ou gouvernés par un système despotique. Ici, nous défendons la thèse selon laquelle James Theodore Holly appliquait cette « doctrine » de l'exceptionnalisme au peuple noir-américain, arguant que Dieu avait un dessein, une mission, pour les Noirs-Américains : celle de répandre la civilisation auprès des autres peuples noirs, et à terme, de « sauver » les peuples (originaires) d'Afrique.

conventional legislation will ever render nugatory and of no avail for the manly elevation and general well-being of the race. If one powerful and civilized negro sovereignty can be developed to the summit of national grandeur in the West Indies, where the keys to the commerce of both hemispheres can be held; this fact will solve all questions respecting the negro, whether they be those of slavery, prejudice or proscription, and wheresoever on the face of the globe such questions shall present themselves for a satisfactory solution. (...)

Providence seems to have made our peculiar task by the eligibility of our situation in this country, as a point for gaining an easy access to that island. Then let us boldly enlist in this high pathway of duty, while the watchwords that shall cheer and inspire us in our noble and glorious undertaking, shall be the soul-stirring anthem of GOD and HUMANITY³⁸.

À l'évidence, Holly reprenait à son compte l'exceptionnalisme américain : si les Américains (anglo-saxons et blancs) étaient bien le peuple élu, investi par Dieu d'une mission civilisatrice dans l'hémisphère Ouest, les Noirs-Américains étaient quant à eux également investis d'une mission civilisatrice auprès de leurs frères de couleur, et avaient été transportés d'Afrique en Amérique afin d'être, d'une certaine façon, mis au contact de la civilisation, afin de pouvoir ensuite la répandre en retour sur l'Hémisphère Est (l'Afrique). Haïti était un modèle politique, et les Noirs-Américains se devaient d'aider cette nation à survivre, à se développer, et à régénérer la « race noire » dans le monde entier et même en Afrique. Plutôt que de tenter d'obtenir davantage de droits aux États-Unis, les Noirs-Américains devaient aller en Haïti apporter de l'aide matérielle et technique, pour faire d'Haïti une nation riche et respectée ; au-delà de la dimension civilisatrice de l'émigration en Haïti, mise en avant ici par Holly, ce dernier minimisait l'importance de la lutte pour les droits civiques sur le sol états-unien, considérant que l'obtention de ces droits sur le sol américain n'apporterait rien aux Noirs des autres Nations. Au contraire, la mission proposée ici par Holly avait une portée universelle. Il ne s'agissait pas d'améliorer les conditions de vie des seuls Noirs-Américains, mais de « sauver » l'ensemble de la Race noire – de la diaspora noire.

En cela, le projet de Holly se distinguait clairement du projet d'émigration des années 1820, mais aussi des intentions des émigrionnistes noirs des années 1850, qui voyaient plutôt dans cette émigration une façon de sauver les Noirs-Américains du cruel destin qui

³⁸ Holly, *Vindication*, *op. cit.*, pp. 45-46.

était le leur aux États-Unis, ces émigrationnistes n'adhérant pas nécessairement aux idées évangélisatrices de Holly.

**I. C. FACE A UN PROBLEME DE FINANCEMENT INSOLUBLE, HOLLY EN APPELLE A LA BIENVEILLANCE
DES COLONISATIONNISTES BLANCS**

Qu'il fût à vocation évangélisatrice ou non, ce projet d'émigration soutenu par Holly manquait cruellement de financements. Holly avait évidemment compris que l'argent était la clé de son plan, et devant le refus de l'ÉgliseÉpiscopale d'appropriier des fonds à une mission en Haïti, Holly décida de se rapprocher de Frank P. Blair Jr., un député Républicain du Missouri, ouvertement favorable à la colonisation des Noirs libres et émancipés en Amérique Centrale³⁹. À l'instar de Blair, Holly défendait l'idée que l'Afrique ne convenait pas aux Noirs-Américains et plaidait par conséquent en faveur d'Haïti. À cette époque, un autre activiste noir se positionnait pour sa part en faveur de l'émigration en Amérique Centrale : James Whitfield, nommé lui aussi « commissaire » à l'émigration lors de la Convention de 1854. Mais tout comme Holly, Whitfield rencontrait des soucis de financement. Ainsi, Whitfield, mais aussi Martin R. Delany (l'on se souvient que l'Amérique Centrale faisait partie des lieux possibles d'émigration identifiés par Delany lors de cette même Convention sur l'émigration de 1854), écrivirent eux aussi à Frank P. Blair Jr. en 1858.

Blair, de son côté, voyait dans son propre projet de colonisation l'occasion de faire main basse sur l'Amérique Centrale tout en débarrassant les États-Unis de leur population noire libre. Alors que Blair insistait sur l'impossibilité d'assimiler les populations noires sur le territoire américain, il considérait en effet que ces Noirs seraient de parfaits représentants

³⁹ D'après Eric Foner, la famille Blair (notamment Frank P. Blair Sr et ses fils Frank Jr. et Montgomery) était la famille républicaine qui promouvait le plus activement la colonisation, bien qu'établie dans un État pro-esclavagiste. Les Blair, convaincus que les États-Unis devaient rester une nation blanche, entretenaient l'espoir de coloniser massivement les Noirs en Amérique Centrale, ce qui devait selon eux provoquer l'émigration toute aussi massive de Blancs dans le Missouri, ce qui permettrait enfin de mettre en place un système de main d'œuvre libre sur le modèle existant dans les États du Nord. Enfin, la colonisation devait aussi avoir un effet bénéfique à l'échelle nationale, en étendant la présence commerciale américaine dans les Caraïbes et en empêchant les Sudistes de créer un Empire esclavagiste qui s'étendrait au Mexique, à l'Amérique Centrale et aux Antilles – une idée qui se fit jour dans les années 1850. Ce plan imaginé par les Blair connut un certain succès dans les années précédant la Guerre de Sécession, et était par exemple soutenu par des journaux aussi prestigieux que le *New York Times* et le *New York Tribune*. Voir Eric Foner, *The Fiery Trial: Abraham Lincoln and American Slavery*. Norton, 2010, pp. 124-126.

éduqués des États-Unis à l'étranger, parce que « nés et instruits dans ce pays, » garants de la civilisation américaine auprès de populations majoritairement « de leur propre couleur. » C'était là pour eux l'occasion unique de « devenir libre », et d'occuper des postes importants « au niveau de l'Église et de l'État »⁴⁰. Mais surtout, Blair mettait en avant les extraordinaires possibilités commerciales qui s'offriraient aux États-Unis s'ils colonisaient leurs Noirs libres et émancipés « sous les tropiques »⁴¹.

Il faut préciser ici que Blair, cherchant lui aussi à assurer la viabilité financière de son projet, ou en tout cas à obtenir suffisamment de soutien pour pousser le gouvernement fédéral à le financer, s'adressa aux premiers intéressés par l'ouverture de nouveaux marchés – les commerçants de la ville de Boston :

Are the young merchants of Boston and of America indifferent to an enterprise which would give to our commerce, without a rival, such an empire as that to which I have pointed?—an empire not to be won by cruelty and conquest, but by peaceful and benignant means, by imparting to others the inestimable blessing of liberty which we enjoy, and removing from our midst the only cause which threatens the prosperity and stability of our Union⁴².

L'argumentaire de Blair était simple et relevait de la pensée impérialiste. Pour lui, la colonisation ne présentait que des avantages : non seulement les États-Unis seraient débarrassés d'une population indésirable, mais en plus ceux qui l'auraient soutenue seraient largement rétribués en ayant un accès privilégié à un empire commercial extraordinaire – plus grand encore que l'Inde qui avait enrichi les Britanniques : « a richer and vaster commerce than that with which India has enriched and built up mighty nations »⁴³.

Blair, qui défendit ainsi ses idées devant la *Mercantile Library Association of Boston Massachusetts* le 24 janvier 1859, publia dans la foulée un ouvrage reprenant son discours,

⁴⁰ Blair, Frank P. Jr. *The Destiny of the Races of this Continent, An Address Delivered before the Mercantile Library Association of Boston, Massachusetts. On the 26th of February, 1859*. Washington, D. C.: Buell & Blanchard, printers, 1859, pp. 22-23.
<<http://www.archive.org/stream/destinyofracesofblai#page/n0/mode/2up>> Consulté le 25 août 2011.

⁴¹ « Instead, therefore, of being an expense to the nation, the foundation of such a colony would be the grandest commercial enterprise of the age. » Blair, *The Destiny of the Races*, *op. cit.*, p. 26.

⁴² *Ibid.*

⁴³ *Ibid.*

et faisant surtout figurer en annexe les courriers que certains militants – et émigrationnistes – noirs lui avaient envoyés. Ces courriers (« the letters of several free colored men of education and intelligence, on the subject of the emancipation and colonization of the blacks in the tropics of America »)⁴⁴ avaient pour but de venir appuyer ses propos, en prouvant que les Noirs-Américains eux-mêmes étaient plutôt favorables à la colonisation – en Amérique Centrale ou en Haïti.

Un élément conjoncturel peut expliquer ce regain d'intérêt pour la colonisation et l'émigration : Blair s'exprimait en effet alors que la Cour Suprême des États-Unis avait récemment rendu sa décision dans l'affaire *Dred Scott*⁴⁵. À l'époque, cette décision avait résonné comme un coup de tonnerre pour les militants Noirs, qui avaient compris une fois encore que la Constitution ne leur serait jamais favorable, et qu'il était probablement inutile d'espérer devenir un jour citoyens des États-Unis ; c'est en tout cas ce que certains activistes noirs n'hésitèrent pas à déclarer à l'occasion de Conventions de Noirs :

⁴⁴ *Ibid.*, p. 29.

⁴⁵ Cette célèbre affaire commença dans le Missouri dans les années 1830, où le Dr. John Emerson, un chirurgien de l'armée des États-Unis, possédait un esclave noir du nom de Dred Scott. Après avoir voyagé avec son esclave dans plusieurs États libres, entre 1834 et 1838, Emerson retourna dans le Missouri avec Scott et sa nouvelle femme, achetée en 1836. En 1843, après le décès du chirurgien, les Scott devinrent la propriété d'Irene Emerson (née Sanford), sa veuve. Les raisons qui poussèrent Scott et son épouse à porter plainte contre Mme Emerson ne sont pas claires, mais il semblerait qu'après tenté vainement de racheter sa liberté, puis après avoir été fouetté en 1846, Scott décida de l'attaquer en justice devant la cour du Missouri (pour coups et blessures – « assault and battery »). Il obtint alors gain de cause – et sa liberté. Après une série de jugements en appel, le cas fut porté jusqu'à la Cour Suprême Fédérale à Washington en 1856. La Cour décida néanmoins d'attendre l'investiture du nouveau Président des États-Unis James Buchanan pour rendre son jugement, le 6 mars 1857 – un jugement qui, loin d'être uniquement défavorable à Dred Scott, bouleversa dramatiquement et durablement les relations et les politiques raciales des États-Unis, enfonçant un peu plus l'Union dans une crise sectionnelle profonde. Par sa décision, la Cour Suprême des États-Unis refusa en effet aux personnes étant ou ayant été esclaves, et/ou dont les ancêtres furent importés et vendus aux États-Unis en tant qu'esclaves, le droit de saisir une Cour des États-Unis, arguant qu'aucun État n'avait le droit de donner la citoyenneté à ces personnes. Mais la Cour alla plus loin, et annula le Compromis du Missouri, en refusant au Congrès des États-Unis le droit d'exclure l'esclavage d'un territoire. Par conséquent, la Cour autorisa les propriétaires d'esclaves à se déplacer, voire à s'installer dans des États dits « libres » avec leurs esclaves, sans pour autant que cet état de fait ne libérât ces derniers.

Voir Curtis, Francis. *The Republican Party, a History of its Fifty Years' Existence and a Record of its Measures and Leaders (1854-1904)*. New York : G. P. Putnam, 1904, pp. 275-282. Voir aussi « Dred Scott Decision. » Encyclopædia Britannica. Encyclopædia Britannica Online Academic Edition, 2012. <<http://www.britannica.com.rproxy.sc.univ-paris-diderot.fr/EBchecked/topic/171273/Dred-Scott-decision>>. Consulté le 19 juin 2012.

The Supreme Court of the United States has decided in the case of Dred Scott, that people of African descent are not and cannot be citizens the United States, and cannot sue in any of the United States courts ; (...)

Resolved, That this atrocious decision furnishes final confirmation of the already well known fact that under the Constitution and Government of the United States, the colored people are nothing, and can be nothing but an alien, disfranchised and degraded class. (...)

For colored people, after this, to persist in claiming citizenship under the United States Constitution would be mean-spirited and craven. We owe no allegiance to a country which grinds us under its iron hoof and treats us like dogs. The time has gone by for colored people to talk of patriotism (...) ⁴⁶.

C'est dans ce contexte que Holly prit sa plume pour écrire à Blair. Il envoya plusieurs lettres, parmi lesquelles celle du 30 janvier 1858, que Blair choisit de publier dans son intégralité. Dans cette lettre, Holly souhaitait revenir sur la Convention de Noirs émigrionnistes de 1854, et surtout sur l'élaboration de son projet d'émigration en Haïti – et son manque de financement, qui selon lui expliquait que jusque-là peu de Noirs avaient manifesté leur intention de partir⁴⁷. Dans la suite de sa lettre, Holly expliqua toutes les démarches qu'il avait déjà entreprises au 30 janvier 1858 en faveur de cette émigration. Cette lettre nous est précieuse car elle nous détaille scrupuleusement le plan d'émigration sur lequel Holly prétendait s'être mis d'accord avec les autorités haïtiennes. Étonnamment, Holly y parle d'« un commissaire » qui aurait été envoyé en Haïti en 1855, sans jamais donner son nom. Or, nous savons bien que c'est de lui-même qu'il s'agit. En outre, ce commissaire aurait rencontré le « gouvernement haïtien », mais Holly ne précise aucun nom de membre de ce gouvernement, et nous supposons que Holly n'a pas pu rencontrer de membre de ce gouvernement (voir *supra*, note de bas de page No. 23, p. 154), mais seulement un notable haïtien (dont il ne fait d'ailleurs pas mention). Ainsi, Holly se contenta d'écrire à Blair que le gouvernement haïtien était tout à fait disposé à recevoir des émigrés noirs-américains, sans préciser sous quelles conditions⁴⁸. Cela étant dit, Holly détailla ensuite

⁴⁶ Remarques de Robert Purvis et Charles L. Remond lors d'une reunion de Noirs à Israel Church, Philadelphie, le 3 avril 1857, publiées dans *The Liberator*, April 10, 1857, in Aptheker, Herbert. *A Documentary History of The Negro People in the United States*. New York: The Citadel Press, 1951. pp. 392-394. Italiques comme dans l'original.

⁴⁷ Blair, *The Destiny of the Races*, op. cit., pp. 34-35.

⁴⁸ Voir *Ibid.*, p. 36.

les demandes qu'il aurait adressées au gouvernement haïtien, tout en admettant qu'à l'heure où il rédigeait son courrier, le gouvernement haïtien ne s'était encore engagé sur aucun de ces points. Curieusement, Holly semble ensuite laisser de côté son projet haïtien pour se rallier au projet de Blair en Amérique Centrale. En effet, dans sa missive, Holly va jusqu'à donner à Blair de nombreux conseils pour la réussite de son projet, et, entre les lignes, se propose presque de l'y aider. Il y suggère en tout cas explicitement que ce projet soit mis sous l'égide d'une association, soutenue par des membres influents du Congrès américain, à laquelle les émigrationnistes noirs devraient être associés ; cette organisation devrait pour lui nommer un commissaire officiel qui, « accompagné d'un homme de couleur intelligent, » entrerait en pourparlers avec le « Gouvernement d'Amérique Centrale »⁴⁹.

Les autres Noirs cités par Blair en annexe de son ouvrage (J. D. Harris, Martin R. Delany, James Whitfield, Alfred V. Thompson) se déclarèrent également favorables au plan d'émigration mis en avant par Blair, et tous citèrent le manque d'argent comme facteur empêchant les Noirs de partir d'eux-mêmes. Il serait intéressant d'avoir accès aux Papiers de Blair afin de prendre connaissance de ses éventuelles réponses à ces lettres⁵⁰. Quoiqu'il en soit, il est clair que Holly n'obtint aucun financement de la part de Blair et de ses alliés, pour son propre plan d'émigration en Haïti.

Faute d'obtenir le soutien financier de Blair, mais n'en abandonnant pas pour autant son projet, Holly participa à la troisième Convention sur l'Émigration d'août 1858 à Chatham, dans le Haut Canada. Encore une fois, il ne s'y dégagait pas de consensus ; les délégués présents refusèrent de soutenir une destination en particulier, se contentant de donner leur « bénédiction » à tous ceux qui envisageaient de quitter les États-Unis. Ils changèrent cependant le nom de leur organisation en « Association for the Promotion of the Interest of the Colored People of Canada and the United States », encourageant de cette façon toutes les initiatives ayant pour but l'amélioration de la condition des Noirs, y compris autres que

⁴⁹ Voir Blair, *The Destiny of the Races*, op. cit., p. 37.

⁵⁰ Pour ce faire, il nous faudrait pouvoir consulter les archives personnelles de la Famille Blair. Une partie de ces *Blair Family Papers* se trouve à la Bibliothèque du Congrès (*Library of Congress*) à Washington, D.C. ; une autre est conservée à la *Missouri Historical Society*, à St. Louis, Missouri. Enfin, une dernière partie de ces archives, les Blair-Lee Family Papers sont conservés à la bibliothèque *Firestone Library*, à *Princeton University*, Princeton, New Jersey. L'examen de ces archives est l'un de nos projets post-doctoraux.

l'émigration. Holly et Delany perdirent alors un soutien important pour leurs projets d'émigration.

Delany obtint néanmoins, lors de cette Convention sur l'émigration, la création d'une « African Commission », pour aller explorer le Niger. Mais cette création ne s'accompagna pas d'un soutien financier, le directoire de la Convention n'étant pas disposé à inciter les Noirs à émigrer en Afrique. Il faut dire que quelques semaines auparavant, Henry Highland Garnet avait créé la *African Civilization Society* à New York, dans le but d'« évangéliser et de civiliser l'Afrique »⁵¹. Ce dernier avait alors été violemment critiqué par une partie des militants noirs-américains qui le soupçonnaient de s'être allié à l'*American Colonization Society*, dont son organisation partageait l'acronyme – une allégation que Garnet a toujours réfutée, comme le prouvent les nombreuses correspondances qu'il eut avec différents activistes noirs, tel James McCune Smith, et qui furent publiées notamment dans le *Weekly Anglo-African* entre 1860 et 1861⁵².

Bien qu'ayant toujours refusé de s'associer à des Blancs, et bien que des doutes persistassent quant au financement de l'*African Civilization Society*, Delany finit par s'y associer en mars 1859 et finança son voyage en Afrique au mois de mai de la même année par cette entremise ; une concession que l'on peut qualifier de « tactique » de sa part⁵³. Holly, quant à lui, toujours en quête de financement pour explorer la piste haïtienne, se détourna alors de la nouvelle organisation créée à la suite de la Convention de 1858⁵⁴ – ce qui ne l'empêcha pas de continuer à prêcher en faveur d'Haïti, mais à titre individuel.

⁵¹ Voir Garnet, Henry Highland, et. Al., « African Civilization Society », New York, 1859, in *The Black Abolitionist Papers 1830-1865*. Sanford, N.C. : Microfilming Corporation of America, 17 reels, 35 mm microfilm, microfilm No. 13, Document No. 20052.

⁵² Voir « The African Civilization Society.; Response to its Opponents No Connection with the Colonization Society. », *The New York Times*, May 16, 1860, <<http://www.nytimes.com/1860/05/16/news/african-civilization-society-response-its-opponents-no-connection-with.html>>. Consulté le 19 juin 2012.

⁵³ Voir Dixon, *African Americans*, op. cit., pp. 118-119.

⁵⁴ Voir Blackett, Richard. « Martin R. Delany and Robert Campbell: Black Americans in Search of an African Colony, » *The Journal of Negro History*, Vol. 62, No. 1, (January 1977) : 1-25, pp. 5-6. <<http://www.jstor.org/stable/2717188>> Consulté le 22 février 2012.

I. D. LE PROSELYTISME ACHARNE DE HOLLY

Pour ce faire, Holly tenta de tirer les leçons de l'échec de la première vague d'émigration vers Haïti, plusieurs décennies après que celle-ci eut lieu. Il publia dans ce sens plusieurs articles dans le *Anglo-African Magazine*, en 1859, dans lesquels il s'attachait à analyser les raisons de l'échec de la vague d'émigration de 1824. Pour lui, l'institution de l'esclavage, telle que les Noirs-Américains l'avaient subie, avait eu une part de responsabilité dans cet échec, en ayant eu un effet « paralysant » durable et dommageable sur les Noirs-Américains, qui par conséquent avaient peu confiance en eux, n'étaient psychologiquement pas prêts à être leur propre patron, et s'étaient rendus en Haïti avec l'idée de trouver sur place un emploi « servile », semblable à ce qu'ils avaient connu aux États-Unis. D'autre part, toujours selon lui, certains autres seraient allés en Haïti en prenant une attitude excessivement colonialiste, prétendant pouvoir dominer, voire « éduquer » les Haïtiens dans leur propre pays. Holly semblait ainsi suggérer qu'avec une telle attitude, l'émigration en Haïti était vouée à l'échec ; il sous-entendait par-là que le sentiment de supériorité nord-américain, présent dans l'esprit de la communauté noire américaine fut confronté à une sorte d'orgueil indépendantiste des Haïtiens bien compréhensible :

These things, therefore, being true of the victims of abject servitude, we have herein the key to the failure of the colored emigration to Hayti in 1824. The paralyzing effect of slavery had not then, as it has not now, been effaced from the minds of the free colored people of the United States. They went not to Hayti with the noble daring and heroic self-sacrifice of independent self-respecting freemen. Many of that number emigrated with the expectation of finding servile employment, such as they had been used to in this country. They had no higher aspirations than to hire themselves out for wages under some wealthy employer. (...) But another portion of that number of emigrants, went with the expectation of being promoted to offices of honor and emolument. I have in my mind's eye the history of several persons who made public declarations, before they embarked from these shores, that they were going for the purpose of obtaining public positions of authority, in order to teach the Haytians how to rule⁵⁵.

Cela étant dit, et bien qu'il regrettât l'attitude des premiers Noirs ayant émigré en 1824, Holly ne se priva pas de clamer la supériorité des Noirs américains sur les Noirs haïtiens – et

⁵⁵ Holly, James Theodore. « Thoughts on Hayti, Number V, » *The Anglo-African Magazine*, Vol. 1, No. 10, October 1859 : 327-329, pp. 327-328.

même sur tous les autres Noirs dispersés à la surface du Globe – ce qui peut sembler assez paradoxal voire contradictoire :

[W]e have seen that Haytian society is sadly deficient in the elements of morality and industrial progress. These, therefore, constitute her most pressing wants; and an emigration of colored persons, that shall proceed with a view to supply these national necessities, can be successfully prosecuted “with benefit to themselves, and with profit to their adopted country.” (...) Hence, then, religion, industry and education, should be the threefold motto and primal objects that should actuate an emigration movement of the colored people setting towards the shores of the Queen of the Antilles. (...)

By this means, Haytian society will become slowly but surely leavened with the elements of moral, scientific, and industrial progress⁵⁶.

Pour Holly, Haïti avait besoin des qualités spécifiques des Noirs-Américains, ce qui ne l’empêchait pas de considérer Haïti comme un modèle politique pour la diaspora. Cette idée, selon laquelle les Noirs-Américains devaient guider le peuple haïtien vers la civilisation, puis, comme une sorte de réaction en chaîne ou d’effet domino, aider tous les peuples Noirs du monde entier à s’extirper de l’état de barbarisme dans lequel ils se trouvaient, était réellement au centre de l’argumentation de Holly, et se retrouvait dans tous les articles qu’il écrivit en faveur de l’émigration en Haïti. De fait, il comparait souvent les Noirs des États-Unis aux Noirs d’Afrique, utilisant des termes très fortement péjoratifs, soulignant la position inférieure de ces derniers. Il conclut ainsi le troisième article de sa série « Thoughts on Hayti » :

It would be useless for me to enter into an examination of the claims of Africa as a field from whence Hayti might be supplied with emigrants. The barbarism of the inhabitants of that savage continent could not do otherwise than retard, instead of promoting, the national development of that people⁵⁷.

Assurément, ce dénigrement de l’Afrique peut être interprété comme une façon indirecte de rejeter, en passant, tout projet d’émigration ou de colonisation en Afrique. C’est l’Afrique

⁵⁶ Holly, James Theodore, « Thoughts on Hayti, Number IV, » *The Anglo-African Magazine*, Vol. 1, No. 9, September 1859 : 298-300, pp. 299-300. Italiques comme dans l’original.

⁵⁷ Holly, James Theodore. « Thoughts on Hayti, Number III, » *The Anglo-African Magazine*, Vol. 1, No. 8, August 1859 : 241-243, p. 243.

qui était déconsidérée par Holly, et il sous-entendait par là-même que ce qu'il fallait éviter, c'était la venue de Noirs africains en Haïti.

Quoi qu'il en soit, constatant que l'homme noir ne pouvait être égal à l'homme blanc sur le territoire états-unien⁵⁸, James Theodore Holly en vint à expliquer dans quelle mesure une émigration réussie vers Haïti aurait une influence positive sur la condition des esclaves aux États-Unis, et sur le destin de tous les Noirs à travers le monde :

So, also, a powerful negro nationality in America will do as much as if it was developed in Africa, Hence, then, a calm survey of the whole question of negro elevation, brings me to the irresistible conclusion that a successful emigration of colored people from this country to Hayti will exert a reflex influence on the condition of the slaves in this country, and on the destiny of the negro race throughout the world, that shall secure in the speediest manner, their ultimate disenthralment and complete political regeneration⁵⁹.

La « régénération politique » nécessaire au progrès de la race noire aux États-Unis et dans le monde, mais aussi la « régénération nationale » d'Haïti, que Holly évoqua dans plusieurs de ses articles, ne pouvaient se faire, selon lui, que par le biais de l'émigration de Noirs-américains éduqués (il s'agissait bien d'une émigration choisie, et non massive) en Haïti ; la boucle était bouclée : « Emigration alone is the only means by which a suffering people can seek their political regeneration »⁶⁰.

⁵⁸ « [I]n the United States the numerical weakness of the colored people ; the public sentiment of the dominant race against them, stronger than law; and the social repellancy [*sic*] which the whites manifest towards the blacks, stronger than the attractions of Christian love; place the black man under such odious barriers of caste as he will never be able to surmount. (...) [T]hen we have nothing to look for in this nation (...). » Voir *Ibid.*, p. 242.

⁵⁹ Holly, James Theodore, « Thoughts on Hayti, Number VI, » *The Anglo-African Magazine*, Vol. 1, No. 11, November 1859 (pp. 363-367), p. 366.

⁶⁰ Holly, James Theodore, « Thoughts on Hayti, Number VI, » *The Anglo-African Magazine*, Vol. 1, No. 8, August 1859 : 241-243, p. 241.

II. James Redpath et la proposition haïtienne

Après le Compromis de 1850 et son *Fugitive Slave Act*, le *Kansas-Nebraska Act* de 1854, et la décision *Dred Scott* en 1857, l'émigration, l'exil, la recherche d'une vie meilleure hors du territoire états-unien étaient plus que jamais d'actualité pour les irréductibles émigrionnistes. Il n'est donc pas étonnant de trouver dans les journaux (abolitionnistes) noirs des années 1858 à 1862, aux côtés des articles spécifiquement pro-Haïti de Holly, de très nombreux articles, pamphlets et autres lettres ouvertes envisageant l'émigration de façon favorable. Il n'est pas rare non plus d'y trouver d'innombrables références à Haïti, mais aussi de véritables débats passionnés sur cette destination. Si comme nous l'avons évoqué précédemment, le contexte immédiat, la conjoncture politique y étaient clairement favorables, un autre amplificateur de cet engouement pour Haïti apparut fort à propos : une offre émanant directement du gouvernement haïtien.

II. A. LE GOUVERNEMENT HAÏTIEN DE GEFFRARD FAIT RENAITRE LE PROJET DE BOYER DE SES CENDRES

II. A. 1. L'invitation du Président Geffrard

Haïti avait alors à sa tête un nouveau Président, le Général Fabre-Nicolas Geffrard. Il semble, à la lecture des journaux de l'époque, que Geffrard initia unilatéralement, sans l'aide de personne aux États-Unis, une campagne de recrutement de Noirs-Américains candidats à l'émigration en Haïti dès son accession au pouvoir en janvier 1859⁶¹. En effet, le journal noir-américain *Frederick Douglass' Paper* publia dès mars 1859 des articles à propos d'Haïti et de l'arrivée au pouvoir de Geffrard dans lesquels apparaissait la supposée « offre »,

⁶¹ Bien que l'offre de Geffrard ne puisse évidemment être antérieure à son intronisation au pouvoir en janvier 1859, il faut noter ici que le *Liberator*, retranscrivant un article paru dans le *St. Louis Democrat*, publia en septembre 1857 un article relayant une « invitation » du gouvernement haïtien à l'attention des Noirs libres des États-Unis. C'est à l'époque l'Empereur Soulouque qui aurait envoyé deux agents haïtiens (Paul Emile Desdunes et un certain « Mr. Montfort ») aux États-Unis, dans le but de recruter de la main d'œuvre noire-américaine, mais aussi de « convaincre les marchands de New York et de Boston des avantages qui découleraient, pour le commerce américain, d'une ligne régulière de paquebots entre Port-au-Prince et l'une de ces villes. » Voir « Hayti Inviting the Free Negroes of the United States, » *The Liberator*, September 17, 1858, Vol. XXVII, issue 38, p. 151.

« invitation » ou « proposition » du nouveau Président haïtien à l'attention des Noirs-Américains souhaitant y émigrer. Ainsi en mars 1859, le journal de Frederick Douglass évoqua simplement une proposition qui émanait de Geffrard : « We are glad to see that the new President of Hayti proposes to solicit immigration into Hayti by the free colored people of these United States »⁶². Un mois plus tard, le même journal réimprima une « invitation » du gouvernement haïtien, qui serait parue à l'époque dans le journal haïtien *La Feuille du Commerce*, allant jusqu'à insérer un commentaire plutôt positif : « We cannot doubt that the intrusion of the American element into its population would conduce to its renovation »⁶³. La semaine suivante, Frederick Douglass publia cette fois un article initialement paru dans le *Chicago Press and Tribune* (un journal qui n'appartenait pas à la presse noire-américaine) relayant et approuvant la décision de certains Noirs (il cite « Henry Bradford, B. L. Ford, W. C. Watson, T. Sterritt, H. Ford Douglass, E. Walker, Lewis Douglas, H. O. Wagoner, A.J. Steele, E. C. Freeman, Joseph Patrick, Rev. Wm. R. Revels, Rev. J. B. Dawson, John Collins ») de former un « Comité » dans le but d'organiser le départ de Noirs désireux de quitter les États-Unis pour profiter de l'« invitation » de Geffrard, tout en regrettant que cette émigration ne prive la ville de « bons citoyens », et d'« honnêtes hommes »⁶⁴.

Quelques semaines plus tard, le *Frederick Douglass' Paper* publia cette fois une lettre signée de la main de James Redpath, dans laquelle ce dernier invitait les Noirs-Américains à la méfiance. L'on y apprend qu'au moment où Redpath écrit, le 23 avril 1859, le « plan » de Geffrard est encore très vague, car ce dernier n'a encore officiellement pris aucun engagement quant aux conditions dans lesquelles les émigrés potentiels seront reçus. Même si Redpath dit « aimer ce Geffrard », il n'en reste pas moins très prudent et conseille aux Noirs-Américains pressés d'émigrer de se tourner plutôt vers les « tas de neige canadiens » que vers Haïti, tant que Geffrard n'aura pas répondu explicitement aux requêtes qu'il lui a

⁶² « The Late Haytian Revolution, » *Frederick Douglass' Paper*, March 11, 1859, Vol. XII, issue 13, p.2.

⁶³ « Hayti Invites the People of Color, » *Frederick Douglass' Paper*, April 22, 1859, Vol. XII, issue 19, p. 1.

⁶⁴ « Emigration to Hayti, » *Frederick Douglass' Paper*, April 29, 1859, Vol. XII, issue 20, p. 3.

Dans le même numéro, Douglass publie une lettre de James Redpath, dans laquelle ce dernier raconte son dernier voyage en Haïti (en janvier 1859), et même si cette lettre ne fait pas cas d'une quelconque invitation de Geffrard, elle constitue déjà une forme de propagande en faveur de l'île. Voir « A Visit to Hayti – No II, » *Frederick Douglass' Paper*, April 29, 1859, Vol. XII, issue 20, p. 4.

adressées⁶⁵. Entretemps, le Comité de Noirs dont nous avons parlé plus haut s'était réuni, et, comme en témoigne l'article du *Chicago Tribune* retranscrit dans le même numéro du *Frederick Douglass' Paper*, avait décidé d'approuver officiellement l'« offre » de Geffrard, et ainsi d'encourager l'émigration de Noirs libres volontaires, allant jusqu'à proclamer que l'émigration en Haïti était un « devoir » que l'homme noir et libre se devait à lui-même, ainsi qu'à ses « quatre millions d'amis en chaînes »⁶⁶. Et c'est donc très logiquement que Frederick Douglass publia, quelques mois plus tard, un article du *New Orleans Delta* daté du 21 juin 1859, par lequel l'on apprend que des « grands groupes de Noirs libres » (« large parties of free persons of color ») ont « dernièrement » et « par intervalles, émigré à Port-au-Prince en Haïti, dans le but de s'y établir ». Le premier groupe, composé de 150 personnes, aurait quitté la Louisiane en Mai 1859 à bord du navire *West Indian*, et un deuxième groupe de 195 personnes aurait quant à lui quitté la Nouvelle Orléans le 20 juin 1859. Plus intéressant encore, le journal décrit les conditions dans lesquelles ces émigrés auraient quitté la Louisiane : le gouvernement d'Haïti leur aurait donné un lopin de terre et aurait payé leur transport jusqu'à l'île⁶⁷.

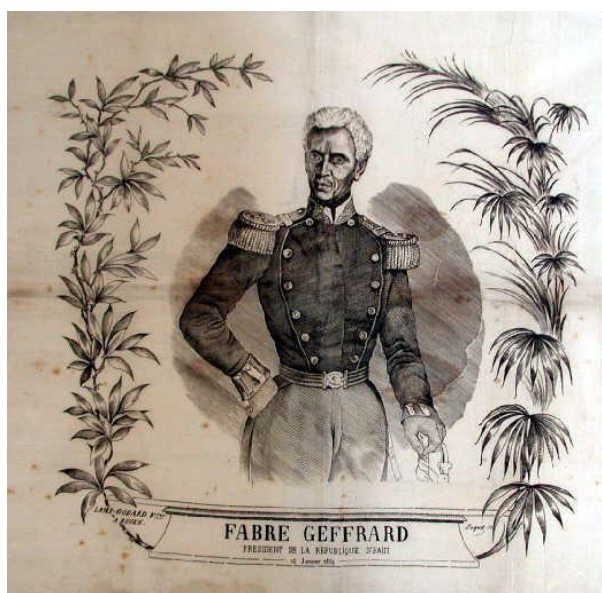


Figure 9 : Buquet. « Nicolas Fabre Geffrard ». [s. l.] : Lamy Godard, 1859 (Musée des Traditions et Arts Normands).

⁶⁵ « Black Emigration to Hayti, » *Frederick Douglass' Paper*, May 6, 1859, Vol. XII, issue 21, p. 2.

⁶⁶ « The Haytian Emigration Movement, » *Frederick Douglass' Paper*, May 6, 1859, Vol. XII, issue 21, p. 2.

⁶⁷ « Emigration of Free Blacks to Hayti, » *Frederick Douglass' Paper*, July 8, 1859, Vol. XII, issue 30, p. 3.

II. A. 2. James Redpath, « agent » officiel du gouvernement haïtien

C'est en fait à l'été 1859 que Geffrard aurait décidé de s'attacher les services d'un Américain pour accélérer le processus de recrutement de Noirs-Américains⁶⁸.

Cet Américain, c'était James Redpath⁶⁹, un abolitionniste blanc et fidèle ami du célèbre abolitionniste John Brown – exécuté la même année⁷⁰. Il se vit confier le rôle de « General Agent of Emigration to Hayti for the United States and the Canadas »⁷¹, c'est-à-dire d'agent spécial du gouvernement haïtien en charge du Bureau de l'Émigration haïtien installé à Boston, aux États-Unis. Redpath lui-même écrit dans son « guide » d'Haïti, publié en 1861, qu'il se rendit en Haïti deux fois, au début de l'année et à l'été 1859, avant de s'y rendre une troisième fois à l'été 1860, mais n'indique pas à quel moment il rencontra les autorités

⁶⁸ Dans le *Guide to Hayti* écrit par James Redpath, et publié en 1861, il apparaît que la décision de nommer des « Agents » aux États-Unis fut prise par décret présidentiel le 14 août 1860. Voir Redpath, *Guide*, op. cit., p. 120. Voir aussi Miller, Floyd. *The Search for a Black Nationality: Black Emigration and Colonization, 1787-1863*. Urbana: University of Illinois Press, 1975, p. 236 ; et Boyd, Willis D. « James Redpath and American Negro Colonization in Haiti, 1860-1862, » in *The Americas*, Vol. 12, No. 2, October 1955: 169-182, pp. 172-176. <<http://www.jstor.org/stable/979617>>. Consulté le 6 novembre 2009.

⁶⁹ Né en Ecosse en 1833, James Redpath (1833-1891) émigra aux États-Unis avec sa famille au début des années 1850 et trouva rapidement du travail en tant que journaliste pour le *New York Daily Tribune*. Au milieu des années 1850, il voyagea dans le Sud des États-Unis, écrivant des articles à propos de l'institution de l'esclavage, et appelant de ses vœux son abolition immédiate. À la fin de cette même décennie, il s'installa au Kansas, d'où il publia le journal abolitionniste *The Doniphan Crusader of Freedom* tout en participant au mouvement pour l'entrée du Kansas dans l'Union en tant qu'État libre. Redpath se lia d'amitié avec John Brown (voir note suivante) au Kansas, et après l'exécution de ce dernier, devint son premier biographe, publiant *The Public Life of Captain John Brown* en 1860. Voir Horner, Charles F. *The Life of James Redpath and the Development of the Modern Lyceum*. New York, N.Y., Newark, N.J.: Barse & Hopkins, 1926.

⁷⁰ Né dans une famille du Connecticut, John Brown (1800-1859) fut nourri dès son enfance des principes antiesclavagistes que lui inculqua son père. En 1849, il s'installa dans une communauté noire financée par le philanthrope Gerrit Smith, à North Elba, dans l'État de New York. Il décida alors de consacrer sa vie à la lutte antiesclavagiste, ce qui le conduira à agir publiquement pour rendre justice au peuple noir. Il connaissait bien l'ancien esclave Frederick Douglass, installé à Rochester, à qui il fit part d'un plan de libération des Noirs du Sud. En 1859, il fournit des armes à une bande de vingt et un hommes, Blancs et Noirs, réunis par lui, qu'il installa dans une ferme louée en Virginie, près de Harpers Ferry, où se trouvait un arsenal fédéral. Il lança l'attaque le 16 octobre 1859, s'empara de l'arsenal et prit en otage soixante personnes. Mais il dut se rendre, après deux jours de résistance. Dix de ses associés, dont deux de ses fils, furent tués, les autres emprisonnés. Il fut lui-même blessé et arrêté. Lors de son procès, il se déclara non coupable et fut condamné à être pendu. Il devint alors un symbole, élevé au rang de martyr de la cause noire, et fut célébré par les abolitionnistes noirs comme blancs. Voir Redpath, James. *The Public Life of Capt. John Brown*. Boston: Thayer and Eldridge, 1860. <<http://archive.org/stream/publiclifeofcapt00inredp#page/n5/mode/2up>>. Consulté le 19 juin 2012.

⁷¹ Redpath utilise ce titre lorsqu'il signe sa correspondance. Voir Haytian Bureau of Emigration. *Reports and Correspondence. Boston, 1860- 1861*, Boston Public Library. Internet Archives of American Libraries. <<http://www.archive.org/details/reportscorrespon00hait>>. Consulté le 21 février 2012.

haïtiennes – ni d’ailleurs s’il les rencontra en personne ; Redpath parle essentiellement d’une correspondance écrite avec le gouvernement de Geffrard, débutée après que ce dernier eut rendu son « invitation » publique⁷². Ainsi, la date de son engagement auprès du gouvernement haïtien n’est jamais précisée, mais l’on peut déduire des mots de Redpath qu’il se concrétisa officiellement au plus tard à l’été 1860. En effet, les manuscrits de la correspondance entre Redpath et un certain Victorin Plésance⁷³, alors Secrétaire d’État aux Relations Extérieures de la République d’Haïti, révèlent que la campagne de recrutement de candidats à l’émigration commença réellement à l’automne 1860. Dans un rapport, daté du 3 novembre 1860, envoyé par Redpath à Plésance, et qui détaille les activités de Redpath entre le 27 septembre 1860 et la date à laquelle il écrit, ce dernier mentionne explicitement sa rencontre avec le gouvernement haïtien à l’été 1860 (sans jamais faire allusion à une quelconque rencontre avant cette date), et son départ de Port-au-Prince pour Philadelphie le 27 septembre 1860⁷⁴.

Ce rapport est un document extrêmement précieux, car il permet de comprendre la vraie nature de la mission que le gouvernement de Geffrard confia alors à Redpath.

II. A. 3. Le plan d’émigration de Geffrard

Évidemment, la mission de Redpath consistait à attirer des candidats potentiels à l’émigration parmi les Noirs-Américains. Geffrard, qui pensait avoir trouvé là une solution idéale à la pénurie de main d’œuvre dont son pays souffrait grandement, notamment à l’issue de la dernière révolution⁷⁵, entendait bien encourager l’émigration de Noirs-

⁷² Redpath, James, *Guide*, *op. cit.*, pp. 9-10.

⁷³ Aucun des ouvrages d’histoire haïtienne que nous avons consultés ne mentionne le prénom de Plésance. Seule son initiale, « V. » (parfois « Vn. ») apparaît, notamment en signature de documents officiels. Une recherche sur internet nous apprend qu’un certain Victorin Plésance fut Ministre des Finances, du Commerce, de la Justice, de l’Instruction publique et des Cultes du 14 février 1851 au 15 janvier 1859 sous la Présidence de Faustin Soulouque ; nous en déduisons donc qu’il s’agissait du même V. Plésance. Voir <http://encyclo.voila.fr/wiki/Lysius_Salomon>. Consulté le 6 mars 2013.

⁷⁴ Voir Cf. “Weekly Report of James Redpath, General Agent of Emigration to Hayti, in Boston, to the Honorable M. Plésance, Secretary of State of Exterior Relations of the Republic of Hayti, Report No. 1, From September 27, 1860, to November 3, 1860,” in Haytian Bureau of Emigration, *Reports and Correspondence*, *op. cit.*, p. 13.

⁷⁵ Le Général Geffrard était Chef de l’État Major et Duc de Tabara sous Faustin Ier, qui lui accordait toute sa confiance. En décembre 1858, il se rendit aux Gonaïves, d’où, avec Aimé Legros, il proclama la Révolution. Le

Américains – dans des conditions certes moins favorables que celles proposées par Boyer dans les années 1820.

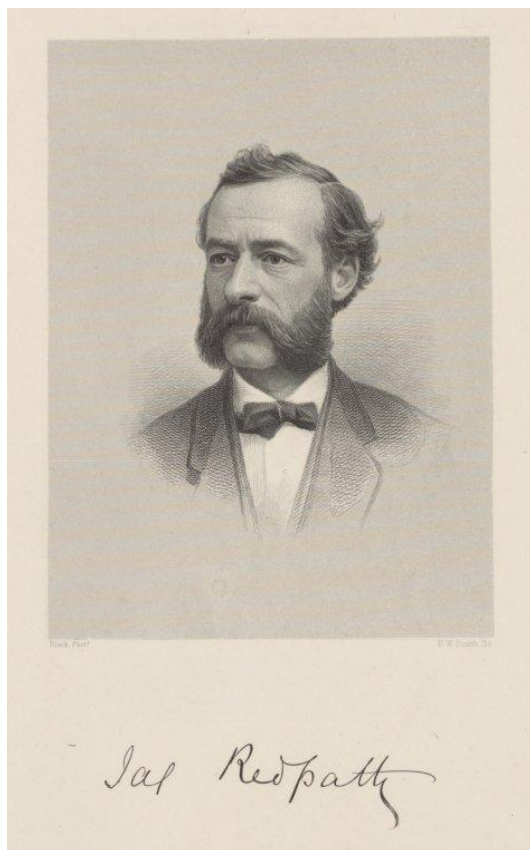


Figure 10 : « James Redpath ». Print Collection portrait file. / R / James Redpath. Stephen A. Schwarzman Building / Print Collection, Miriam and Ira D. Wallach Division of Art, Prints and Photographs.

Ces conditions sont décrites dans l'ouvrage que Redpath publia en 1861 pour encourager l'émigration des Noirs-Américains en Haïti, intitulé *Guide to Hayti*. Redpath y fit notamment figurer une lettre écrite au gouvernement haïtien le 4 août 1859, par laquelle l'abolitionniste demanda au gouvernement haïtien de bien vouloir expliciter les termes de son invitation. L'on trouve également la réponse du gouvernement haïtien, datée du 17 août 1859, qui nous apporte des informations précieuses quant aux conditions d'accueil des émigrés ; Haïti, qui disait vouloir « développer [son] agriculture », consentait à favoriser l'émigration de Noirs-Américains en payant pour leur transport jusqu'à l'île (en remboursant la somme de 15 dollars américains par « adulte valide » homme ou femme, somme ramenée à 8 dollars américains par enfant de moins de 12 ans ou par vieillard de plus de 60

ans), et en s'engageant à les loger et nourrir gratuitement pendant 8 jours, le temps pour eux de trouver un logement par leurs propres moyens. D'autre part, les émigrés jouiraient des mêmes protections de l'État que les Haïtiens, des mêmes facilités pour inscrire leurs

Nord et l'Artibonite adhèrent au mouvement. Soulouque voulut enrayer la révolution naissante, mais son armée le déserta à la première bataille. Il se retrancha dans son palais puis se réfugia au consulat français, et finalement partit en exil le 15 janvier 1859. L'insurrection avait eu lieu le 22 décembre 1858, non pas seulement contre Soulouque comme chef de l'État, mais contre le régime impérial lui-même, en tant que système de gouvernement. Aussi, le premier acte des révolutionnaires fut-il d'annuler la Constitution de 1848 qui avait institué et organisé l'empire de Faustin Ier. Ensuite, ils rétablirent la Constitution de 1846 qui, en son article 117, prévoyait la présidence à vie du chef de l'État, en conséquence de quoi Geffrard fut nommé Président à vie. Voir Dorsainvil, J.-C. *Manuel d'histoire d'Haïti*. Port-au-Prince: Procure des Frères de l'Instruction Chrétienne, 1934, pp. 269-270. Voir aussi : Price-Mars, Jean. *La République d'Haïti et la République dominicaine : Les aspects divers d'un problème d'histoire, de géographie et d'ethnologie*. Tome II. Port-au-Prince : Collection du Tricinquantième de l'Indépendance d'Haïti, 1953, p. 207.

enfants à l'école ou pratiquer leur religion librement, et pourraient devenir citoyens haïtiens à l'issue d'une période d'un an de résidence sur l'île. Enfin, les émigrés seraient exempts de service militaire (qui durait normalement 9 ans pour un Haïtien). En revanche, contrairement à Boyer, Geffrard ne comptait initialement pas octroyer de lopin de terre gratuit aux émigrés ; ces derniers étaient en revanche libres de louer et cultiver des terres (auquel cas ils devaient remettre 50% de leur production au propriétaire de ladite terre), ou d'acheter des terres à des propriétaires privés ou à l'État, à des tarifs avantageux. Bien entendu, les émigrés, si insatisfaits, étaient libres de repartir quand bon leur semblait, sauf s'ils avaient perçu le remboursement de leurs frais de transport par le gouvernement, auquel cas ils seraient libres de repartir après une période incompressible de 3 ans passés sur place à cultiver les terres haïtiennes⁷⁶.

Ces conditions initiales, spécifiant que les émigrés étaient libres de s'installer à l'endroit de leur choix sur l'île, furent ensuite modifiées par un décret présidentiel daté du 14 août 1860, précisant que les émigrés devaient préférentiellement s'installer à Cape Haytian, aux Gonaïves, à St. Mark, à Port-au-Prince, ou aux Cayes⁷⁷. Enfin, il faut signaler qu'une « loi sur l'émigration des personnes des races africaine et indienne », promulguée le 1er septembre 1860, améliora les conditions d'émigration telles que prévues en 1859, en prévoyant l'attribution gratuite de « cinq carreaux de terre » à chaque famille « d'origine africaine ou indienne » à son arrivée en Haïti, surface réduite à deux carreaux si le fermier émigré n'était pas marié⁷⁸.

II. A. 4. Geffrard et la question de la reconnaissance d'Haïti

Au-delà de son souhait « d'améliorer [les] méthodes de culture et de venir en aide aux noirs des États-Unis, victimes du préjugé de couleur »⁷⁹, et tout comme son prédécesseur

⁷⁶ Voir Redpath, *Guide, op. cit.*, pp. 94-96 ; 100-103.

⁷⁷ Voir *ibid.*, p. 120.

⁷⁸ Voir *ibid.*, p. 124.

⁷⁹ Voir Dorsainvil, *Manuel, op. cit.*, p. 278.

trente ans plus tôt, Geffrard souhaitait surtout utiliser Redpath pour obtenir la reconnaissance de la République Noire par le gouvernement américain.

Au début des années 1860, ce besoin de reconnaissance était intimement lié à la situation de politique extérieure de la petite République Noire, à savoir les relations tendues entre Haïti et l'autre nation qui occupait les deux autres tiers de l'île d'Hispaniola, la République Dominicaine.

En substance, à son arrivée au pouvoir Geffrard dut en effet gérer un dilemme : devait-il poursuivre la guerre contre les Dominicains ou faire la paix ? Depuis l'avènement de la République haïtienne, la question de la République Dominicaine avait été maintes fois soulevée par les Présidents et Empereurs successifs, sans jamais être définitivement réglée. Geffrard choisit quant à lui, avec l'assistance de deux puissances médiatrices, la France et l'Angleterre, de conclure une trêve de cinq ans avec les Dominicains en 1859. Cette trêve ne fut que de courte durée : le 6 avril 1861, le Consul général d'Espagne à Port-au-Prince informa officiellement le gouvernement haïtien qu'en vertu d'un accord entre le gouvernement du Général Pedro Santana, président de la République Dominicaine, et la Cour de Madrid, tout le territoire dominicain avait été annexé par la Couronne d'Espagne. En fait c'est le 18 mars 1861 que le Président dominicain Santana livra son pays à l'Espagne, tout en restant au pouvoir avec le titre de Capitaine Général. Immédiatement, les autorités haïtiennes, qui craignaient depuis 1804 qu'une grande puissance pût s'installer sur la partie Est de l'île et de là envahir Haïti, protesta ouvertement (Geffrard publia même un appel aux armes dans *Le Moniteur*), organisa quelques expéditions insurrectionnelles en République Dominicaine, et accueillit en Haïti les opposants à Santana. Parce qu'Haïti protégeait les adversaires de Santana, l'amiral espagnol Rubalcava entra en rade de Port-au-Prince avec son escadre le 6 juillet 1861, et exigea du gouvernement de Geffrard un Salut – sans réciprocité – de 21 coups de canons au drapeau espagnol et le paiement de 200 000 piastres fortes en 48 heures. Grâce à l'intervention de M. Byron, Consul Général d'Angleterre et doyen du Corps diplomatique et consulaire, Rubalcava assouplit ses conditions, que Geffrard fut contraint d'accepter : l'indemnité fut réduite à 25 000 piastres et le salut rendu. Par la

suite, Geffrard afficha une certaine neutralité, tout en continuant à soutenir secrètement les insurgés⁸⁰.

À cette époque, les États-Unis, protestèrent, eux aussi, contre la violation de la doctrine Monroe dont l'action de l'Espagne était un évident témoignage, cependant le gouvernement américain, qui devait alors gérer une guerre civile sur son propre territoire, n'avait pas les moyens ni sans doute l'envie de mettre sa doctrine en application ; le moment était mal choisi. L'historien Rayford W. Logan explique à ce sujet que la décision du Président Santana de redonner à la République Dominicaine son statut de colonie espagnole le 18 mars 1861 alarma grandement Haïti, qui par conséquent, craignant la présence espagnole à ses portes, chercha immédiatement la protection des États-Unis en demandant officiellement sa reconnaissance au Président Abraham Lincoln le 22 mai 1861⁸¹.

Pourtant, le premier rapport de Redpath à Plésance le 3 novembre 1860 (soit plus de six mois plus tôt) faisait déjà état de ce désir de reconnaissance de la part d'Haïti, et l'une des missions de Redpath, en tant qu'Agent de l'émigration aux États-Unis, était, sans ambiguïté aucune, de s'assurer de la reconnaissance du gouvernement américain. En effet, Redpath écrivit qu'il avait déjà obtenu l'assurance de la coopération bienveillante du Sénateur Républicain Charles Sumner à cet effet : « Charles Sumner, the greatest orator of the Republican Party, has promised me his co-operation in obtaining a recognition of Haytian independence. This is an immense accession »⁸².

Ainsi, James Redpath, qui devait tenir Plésance régulièrement informé de ses activités, initia une campagne de propagande en faveur de l'émigration en Haïti dès son arrivée à Philadelphie le 24 octobre 1860. Comme il l'affirma lui-même dans son premier rapport, sa stratégie reposait sur la publication d'un guide d'Haïti à destination des futurs émigrés, mais aussi sur le soutien de la presse américaine, noire et blanche, qui devait publier des articles

⁸⁰ Voir Price-Mars, *La République d'Haïti*, op. cit., pp. 249-269. Voir aussi Dorsainvil, *Manuel*, op. cit., pp. 275-276.

⁸¹ Voir Logan, Rayford W. *The Diplomatic Relations of the United States with Haiti 1776-1891*. (Chapel Hill : The University of North Carolina Press, 1941) New York : Kraus Reprint Co., 1969, pp. 293-296.

⁸² Haytian Bureau of Emigration, *Reports and Correspondence*, op. cit., p. 18. Comme nous le verrons dans le chapitre suivant, le Sénateur Charles Sumner est d'ailleurs aujourd'hui reconnu comme étant à l'origine de la reconnaissance d'Haïti en 1862.

de complaisance sur le sujet, et enfin sur l'appui des activistes noirs-américains qui s'étaient ouvertement prononcés en faveur de l'émigration⁸³.

II. B. REDPATH, AGENT TRES ACTIF DU BUREAU HAÏTIEN DE L'ÉMIGRATION

II. B. 1. La stratégie propagandiste de Redpath

Il faut bien souligner que, comme nous l'avons vu au chapitre 2, le travail de propagande et de recrutement de Redpath avait été précédé (et facilité) par des dizaines d'années de propagande haïtienne plus ou moins directe. En effet, les journaux noirs et/ou abolitionnistes avaient déjà commencé à diffuser des informations tout à fait positives sur la République haïtienne dès le début des années 1830, par le biais d'articles, de transcriptions de discours, ou encore de lettres ayant pour sujet Haïti, ses institutions, son environnement, sa Révolution, ou ses héros noirs⁸⁴.

Il n'est donc pas surprenant que Redpath soit parvenu à recruter des activistes noirs très en vue en 1860 et 1861 en tant qu'« Agents africains-américains » aux États-Unis, afin de l'aider à faire circuler l'offre généreuse de Geffrard au sein de la communauté noire libre. Le manuscrit *Reports and Correspondence* du Bureau Haïtien de l'Émigration cite de nombreux et éminents Noirs-Américains parmi ces Agents, y compris James Theodore Holly, H. Ford Douglas, William Wells Brown, Joseph D. Harris, Richard J. Hinton, George Lawrence, Henry Highland Garnet ou encore Henry Melrose. Chacun d'entre eux, une fois recruté, reçut une lettre d'instructions, dans laquelle leurs devoirs en tant qu'Agents étaient détaillés. Ainsi, leurs devoirs consistaient à voyager dans les différents États américains, afin de recruter des « citoyens d'origine africaine, appartenant principalement à la catégorie des fermiers et des ouvriers »⁸⁵, et d'informer ces derniers des avantages que représentait « Haïti en tant que

⁸³ Haytian Bureau of Emigration, *Reports and Correspondence*, op. cit., pp. 13-19.

⁸⁴ Voir *supra*, pp. 123-125.

⁸⁵ « [C]itizens of African descent, of the class, chiefly, of farmers and laborers. » Voir la lettre d'instructions envoyée par Redpath à J. T. Holly: « Redpath to Holly, Nov. 9, 1860, » in Haytian Bureau of Emigration, *Reports and Correspondence*, op. cit., p. 24.

foyer pour les races colorées d'Amérique »⁸⁶. Les Agents devaient aussi, au cours de leurs « tournées », distribuer des exemplaires des Lois d'Haïti traduites en anglais, envoyer à Redpath les adresses des familles ayant l'intention d'émigrer, et enfin lui adresser des rapports détaillés de leurs activités à raison de deux fois par semaine⁸⁷. Un exemple éloquent de ce que ces tournées devaient être se trouve dans la lettre d'instructions envoyée à l'Agent Richard J. Hinton par James Redpath. Ce dernier y détaille toutes les étapes de la « tournée » de Hinton, de Boston au Sud du Kansas :

- I. From Boston to Worcester (...)
- II. From Worcester to Springfield (...)
- III. From Springfield to New York City (...)
- IV. From New York to Albany (...)
- V. From Albany to Peterboro (...)
- VI. From Peterboro to Rochester (...)
- XV. From Lawrence go to Southern Kansas (...) ⁸⁸.

Au cours de ce périple en 15 étapes, Hinton devait entre autres choses rencontrer des « contacts » précis sur place – Frederick Douglass à Rochester, John Brown Junior à Ashtabula (dans l'Ohio, à la frontière canadienne)⁸⁹, le Sénateur Chase à Columbus – ou visiter des écoles, et bien entendu délivrer des discours dont le contenu était précisé à l'avance par Redpath.

La propagande haïtienne émigrationniste passait donc par la production de discours de la part de ces fameux Agents (ou de leurs amis émigrationnistes et abolitionnistes), et leur reproduction dans des journaux populaires – noirs comme blancs. Le premier rapport de Redpath à Plésance est particulièrement clair sur ce point :

⁸⁶ « Hayti as a home for the colored races of America. » *Ibid*.

⁸⁷ *Ibid*.

⁸⁸ *Ibid*, pp. 30-34.

⁸⁹ John Brown Junior, l'un des fils de l'abolitionniste John Brown, fut nommé Agent « exclusif » de l'émigration pour les Provinces Britanniques de l'Amérique du Nord, c'est-à-dire les provinces canadiennes (« the sole Agent of Emigration for the British North American Provinces ») le 12 décembre 1860. Voir *Ibid*, pp. 93-94. Il se trouve que l'on aurait récemment découvert des preuves du fait que John Brown Junior aurait caché certaines des armes utilisées par son père lors de son raid sur Harpers' Ferry dans le comté d'Ashtabula, dans l'Ohio. Voir Feather, Carl R. « The John Brown Affair, » *The Star Beacon* (Ashtabula, Ohio), October 15, 2011. <<http://starbeacon.com/currents/x744035739/The-John-Brown-affair>> Consulté le 9 juillet 2012.

I secured the aid of Rev. Mr. Garnett, of New York, a distinguished clergyman of great influence with the class of emigrants required, who will favor the project, and be one of my agents. He is a black.

I secured the kindly co-operation of Mr. Hamilton, editor of the "Anglo-African," one of the two papers published by men of African descent in the United States. He will publish various articles favorable to Hayti, and lend his influence to the project⁹⁰.

Si la citation ci-dessus insiste sur la coopération étroite entre Redpath et des Agents et périodiques noirs (le journal *Weekly Anglo-African* étant en 1860 l'un des deux seuls journaux noirs-américains existant à l'époque, l'autre étant le journal de Frederick Douglass), Redpath n'en oublia pas pour autant de s'assurer de l'appui de prestigieuses publications « blanches » tel le *New York Tribune*, qui jouissait en 1860 d'une circulation record de 200 000 ventes par jour⁹¹. Redpath considérait le *New York Tribune* comme l'« instrument du Parti Républicain, » qui, en 1860, « promet[tait] d'être le prochain pouvoir dominant [aux États-Unis] », et dont il s'était assuré le soutien – « l'influence » –, tant pour ce qui était de la promotion de l'émigration en Haïti que de l'obtention de la reconnaissance de la République Noire par le gouvernement américain :

It is the organ of the Republican Party, which promises to be the next dominant power here. It was of the greatest importance to obtain its aid, and I should not have hesitated at a considerable expenditure in order to secure it. Happily, by my personal friendship with the Editor, I have been spared this expense, and yet succeeded in securing the immense influence of the Tribune. They promised to aid me in both of the commissions which you did me the honor to confide to my care⁹².

Redpath indiqua en outre dans son premier rapport qu'il avait commandé des milliers d'exemplaires du *Tribune* et de l'*Anglo-African* (respectivement 40 000 et 10 000 exemplaires) dans lesquels figuraient les lois haïtiennes traduites en anglais et la Circulaire

⁹⁰ « Weekly Report of James Redpath, General Agent of Emigration to Hayti, in Boston, to the Honorable M. Plésance, Secretary of State of Exterior Relations of the Republic of Hayti, Report No. 1, From September 27, 1860, to November 3, 1860, » in Haytian Bureau of Emigration, *Reports and Correspondence*, op. cit., pp. 14-15. Soulignement comme dans l'original.

⁹¹ Voir « About New-York Daily Tribune. (New-York [N.Y.]) 1842-1866, » in *Chronicling America. Library of Congress*, Washington D.C., 2012. <<http://chroniclingamerica.loc.gov/lccn/sn83030213/>>. Consulté le 22 juin 2012.

⁹² Haytian Bureau of Emigration, *Reports and Correspondence*, op. cit., p. 15.

de Redpath, afin de pouvoir les distribuer lors des meetings pro-émigration que ses Agents et lui avaient prévu de tenir à travers tout le pays⁹³. Enfin, il nous apprend également qu'à l'heure où il écrivait, Redpath cherchait à obtenir l'appui de l'autre journal noir-américain en circulation en 1860, à savoir le journal de Frederick Douglass : *Douglass' Monthly*. Étant donné la position officielle de Frederick Douglass sur l'émigration à cette époque (comme nous l'avons vu dans notre chapitre précédent, Douglass, dans les années 1850, s'opposait plutôt vigoureusement à l'émigration de ses compatriotes), l'on peut imaginer que les efforts de Redpath en ce sens furent vains. Redpath restait d'ailleurs prudent, quoi qu'assez optimiste, sur ce sujet, conscient du positionnement défavorable de Douglass : « for the support of the other of the two papers published by colored men in the United States, and although its editor [Frederick Douglass] has always hitherto opposed emigration, I am likely to obtain his aid »⁹⁴.

Étonnamment, pourtant, Douglass ne tarda pas à publier régulièrement, dans ses pages, des documents de propagande haïtienne pro-émigrationniste. L'exemple le plus frappant de son approbation de ce projet d'émigration se trouve dans les pages du numéro de janvier 1861 de *Douglass' Monthly*, dans lequel Frederick Douglass, parlant à la première personne, exprime sans équivoque son soutien à titre individuel :

We do not wonder, therefore, at the readiness with which colored men are now preparing to leave the United States for Hayti. — We should not be surprised to find thousands of them flocking to that country. While we have never favored any plan of emigration, and have never been willing to concede that this is a doomed country, and that we are a doomed race in it, we can raise no objection to the present movement towards Hayti. For years we have looked to such emigration as a possible necessity to our people; and though we do not think that necessity has yet fully come, we can no longer throw our little influence against a measure which may prove highly advantageous to many families, and of much service to the Haytian Republic.(...)

Let every emigrant go to Hayti with the purpose to give the country his best energies, and we will be bound that the country will take care of him and fulfill his highest expectations⁹⁵.

⁹³ *Ibid.*, p. 16.

⁹⁴ *Ibid.*, pp. 17-18.

⁹⁵ « Emigration To Hayti, » *Douglass' Monthly*, January, 1861.

Douglass reconnaît ici la pertinence d'un tel plan d'émigration, admettant qu'il puisse sembler extrêmement avantageux pour un grand nombre de familles noires-américaines.

Quant à savoir si ce « revirement » d'opinion de Douglass était si inattendu et étonnant que cela, nous pensons qu'il faut rester nuancé. En effet, même s'il ne s'était, jusqu'alors, jamais ouvertement prononcé en faveur de l'émigration en Haïti, pour autant Douglass n'avait jamais dissimulé sa curiosité, voire son admiration, pour la République Noire. Déjà en avril 1848, Frederick Douglass avait évoqué Haïti dans des termes élogieux et regretté que les Américains en général et les Noirs-Américains en particulier ignorassent tout ou presque de cette République qu'il qualifiait d' « extrêmement intéressante » :

The people of this country in general, and the colored people in particular, are quite ignorant in regard to the character and condition of this most interesting Republic. It is strange that this should be so, considering the importance of her example (...) Hayti should be an object of constant curiosity, especially to the oppressed of this country⁹⁶.

Partant de ce constat, Douglass décida de publier régulièrement dans les pages de *The North Star* la correspondance d'un certain Harold – ce dernier rendant compte de son voyage (son « pèlerinage ») en Haïti⁹⁷.

Une preuve plus tardive de son admiration pour Haïti fut publiée par la suite en juillet 1861, Douglass déclarant alors, à l'occasion d'un article justement consacré à l'émigration en Haïti, qu'il se réjouissait de la prospérité de l'île, et qu'elle était pour lui source de fierté et d'espoir : « I hold up both hands for Hayti, grateful for her humanity, rejoice to in her prosperity, point to her example with pride and hope, and would smite down any band that would fling a shadow upon the pathway of her glory (...) »⁹⁸.

Enfin, ultime témoignage de son adhésion implicite à ce projet d'émigration, ou tout au moins, preuve de son attirance pour Haïti⁹⁹, Frederick Douglass avait planifié de s'y rendre

⁹⁶ Voir « Hayti, » *The North Star*, April 21, 1848, Vol. I, issue XVII, p. 2.

⁹⁷ Voir Harold, « Haytian Correspondence –No. I., » *The North Star*, April 21, 1848, Vol. I, issue XVII, p. 3.

⁹⁸ Voir Douglass, Frederick, « The Haytian Emigration Movement, » *Douglass' Monthly*, July, 1861.

⁹⁹ Douglass parle de son (futur) voyage en Haïti, dont il ne sait pas encore qu'il sera annulé, en ces termes élogieux et éloquents: « A dream, fondly indulged, a desire, long cherished, and a purpose, long meditated, are now quite likely to be realized. » Voir « A Trip to Hayti, » *Douglass' Monthly*, May 1861.

avec sa fille, sur invitation du Consul haïtien de Philadelphie, au printemps 1861 (il était censé « appareiller depuis New Haven, Connecticut, aux alentours du 25 avril » 1861)¹⁰⁰, mais le déclenchement de la Guerre de Sécession le contraignit à reporter son voyage¹⁰¹.

II. B. 2. *The Pine and Palm*, organe de la propagande émigrionniste haïtienne

Mois après mois, James Redpath et le Bureau de l'Émigration qu'il dirigeait parvinrent à faire publier des articles, des transcriptions de discours, ou encore des récits en faveur d'Haïti, dans de nombreux périodiques américains, nordistes comme sudistes, blancs comme noirs. À titre d'exemple, l'on peut citer une lettre adressée au Président Geffrard par George W. Wilson, « Agent de l'Ohio », depuis Port-de-Paix le 10 juillet 1862, et publiée en français dans le journal *L'Union*, de la Nouvelle-Orléans (Louisiane), le 1^{er} octobre 1862, en première page. Cette lettre *a priori* privée (sa vocation première n'était pas d'être diffusée aux États-Unis) était en fait un outil ingénieux de propagande, car l'Agent qui écrivait à Geffrard à propos d'une colonie de 250 « citoyens intelligents, industriels, praticiens, et bien entendu fermiers possédant un capital de 30 000 dollars » ne tarissait pas d'éloges à propos d'Haïti, et de la générosité de son gouvernement. Wilson vantait le succès de sa colonie, et concluait qu'il espérait retourner en Haïti avec « beaucoup d'autres » Noirs volontaires¹⁰².

Rapidement, Redpath chercha à étendre encore sa sphère d'influence et ne se contenta plus de recruter des Agents noirs-américains ou de diffuser sa propagande via les journaux que nous avons déjà cités ; il fit également marcher son réseau d'abolitionnistes blancs en maintenant le contact avec ces derniers et en tentant de les convaincre de diffuser l'offre de Geffrard dans leurs discours ou leurs écrits et/ou de se rallier à la cause de la reconnaissance de l'île¹⁰³. Mais surtout, il finit par créer son propre journal, *The Pine and Palm*, dédié

¹⁰⁰ « [T]o sail from New Haven, Connecticut, about the 25th of April. » Voir « A Trip to Hayti, » *Douglass' Monthly*, May 1861.

¹⁰¹ Voir *Ibid.*

¹⁰² Voir « Haïti, » *L'Union*, 1^{er} octobre 1862, p. 1.

¹⁰³ Par exemple, le manuscrit des rapports et des correspondances du Bureau, que nous avons déjà cité, rend compte de la correspondance entre Redpath et Montgomery Blair, de la famille abolitionniste Blair (voir *supra*,

spécifiquement à l'émigration en Haïti (bien que ce ne fût pas officiellement là sa seule raison d'être), accroissant de fait la visibilité de son projet. Ainsi, dans le premier éditorial de *The Pine and Palm*, l'abolitionniste exposa dès la première ligne les objectifs avoués de son nouvel outil de propagande : « This journal will be devoted to the interests of freedom, and of the colored races in America ». Et dans l'intérêt de la liberté et des races de couleur de l'Amérique, il entendait donc défendre entre autres choses et en premier lieu (« [a]s a preliminary series of measures ») la cause de l'émigration en Haïti, d'une part pour en favoriser le développement et la porter au rang de grand pouvoir américain, et d'autre part parce qu'Haïti était pour lui l'endroit idéal pour établir durablement et efficacement une « nationalité noire » :

(...) THE PINE AND PALM will advocate—

The building up of Hayti, by an enlightened and organized emigration, into the rank of a great American Power. We hold this measure to be now essential for the dignity of the African race and its descendants wherever they exist. The foundation of respect is power. As long as the negro is everywhere a subordinate, he will nowhere be treated as the equal of races which are "lords of human kind." Right or wrong, this is the fact; and practical minds must act in view of it. What, then, is to be done? *We must create a great Negro Nation. Where? Hayti alone affords us a foundation near enough to influence Slavery and its brood of prejudices here, broad enough to establish a nationality of the necessary importance and durability there*¹⁰⁴.

À la lecture de cet éditorial, l'on ne peut que constater que les objectifs de Redpath rejoignaient parfaitement ceux de Holly, dont nous avons discuté plus haut, à savoir le renforcement d'Haïti par le biais de l'émigration, et ainsi sa régénération politique, et l'avènement d'une République puissante et respectée.

Bien entendu, le projet de Redpath allait bien au-delà du sujet qui nous préoccupe dans ce chapitre, et bien que nous ne souhaitions pas consacrer trop de place aux desseins

note de bas de page No. 39 p. 162). Voir Haytian Bureau of Emigration, *Reports and Correspondence*, op. cit., pp. 41-42.

Montgomery Blair promet, entre autres choses, d'agir en faveur de la reconnaissance d'Haïti : « I have secured the promise of Montgomery Blair, a distinguished politician of the Republican party, to aid in procuring the recognition of the Independence of Hayti. » Voir *ibid.*, p. 56.

¹⁰⁴ Redpath, James, « Editorial, » *The Palm and Pine*, May 18, 1861. Lettres capitales et italiques comme dans l'original. C'est nous qui soulignons.

« continentaux »¹⁰⁵ de Redpath, il nous faut néanmoins nous y attarder quelque instant. L'émigration en Haïti, l'établissement d'une nationalité noire étaient les objectifs « immédiats » de James Redpath. Mais Redpath n'entendait pas s'arrêter en si bon chemin, car comme beaucoup d'abolitionnistes, il ne croyait pas en une séparation définitive des races. De plus, comme il l'affirmait dans son premier numéro de *Pine and Palm*, Redpath entendait mener un combat non pas à l'échelle d'une seule nation (les États-Unis), mais à l'échelle du continent tout entier ; il défendait une cause à proprement parler « universelle » – un combat qui se réclamait de l'héritage de son ami John Brown : il nous faut comprendre par là que la fin, c'est-à-dire la fusion des races blanche et noire et l'établissement d'un gouvernement cosmopolite permettant le « règne de la paix sur Terre et des hommes de bonne volonté » ; (« reign of peace on earth and good will to men »), justifiait les moyens, révolutionnaires si besoin était. De fait, son « programme » passait par l'« éradication immédiate de l'esclavage » (Redpath insistait sur l'inutilité absolue de la méthode dite de « persuasion morale » si chère à son contemporain William Lloyd Garrison) :

The immediate eradication of slavery from the soil of the United States, by the authority of the Federal Government; or, failing in that, by John Brown expeditions, and simultaneous and extended Negro Insurrections. (...)

We do not believe that the inculcation of the doctrine of fraternity alone will accomplish this result; for without a physical basis, this class of truths require centuries for their universal acceptance¹⁰⁶.

James Redpath estimait qu'avant de pouvoir « fusionner » avec la race blanche, la race noire devait en premier lieu se faire respecter et prouver qu'elle était parfaitement égale à la race blanche, preuve qui passait par l'établissement d'une nationalité noire et d'une nation puissante et respectée, puis la création d'un « Commonwealth noir » dans les Antilles¹⁰⁷ :

¹⁰⁵ « —Our policy, therefore, is Continental in its scope—it embraces both the North and the South—the Arctic regions and the Torrid Zone—the land of THE PINE AND PALM. » La phrase finale de son éditorial explique ainsi le choix du titre, à première vue assez mystérieux, de son journal. Voir *ibid.* Lettres capitales comme dans l'original.

¹⁰⁶ Redpath, « Editorial », *op. cit.*

¹⁰⁷ « [T]he creation of a great Negro Commonwealth in the Antilles is necessary for the elevation of the African race here. » *Ibid.*

We do not believe in a distinctive Nationality, founded on the preservation of any race, as a finality. We believe in Humanity, not in Black men or White men; for the fusion of the human races is the destiny of the future. We stand by man as man; not by the Saxon because we are Saxon; nor by the Negro because we are an Abolitionist. What we assert, as our belief, is this only—that, at this stage of the world's progress, the fact of a powerful Negro Nation is a lesson imperatively needed in order that the African race, wherever it exists, may be respected as the natural equal of other families of man. We do not believe that the inculcation of the doctrine of fraternity alone will accomplish this result; for without a physical basis, this class of truths require centuries for their universal acceptance¹⁰⁸.

Maintenant que nous avons en tête la finalité du projet de Redpath, nous pouvons facilement comprendre que *ThePine and Palm* était, de façon plus immédiate, un outil de propagande au service de l'émigration en Haïti. Aussi, il s'avère que le journal publiait, aux côtés de simples publicités vantant le plan d'émigration à l'initiative du gouvernement haïtien, des retranscriptions des discours délivrés par les Noirs-Américains favorables à l'émigration et/ou grandiloquents au sujet de l'île. Bien entendu, ces discours, qui reprenaient peu ou prou les arguments des émigrationnistes, ne pouvaient que servir la cause de Redpath. Parmi la grande variété d'arguments énoncés par ces émigrationnistes, l'un d'entre eux devait faire particulièrement mouche auprès des Noirs-Américains libres au début des années 1860 : la possibilité unique qu'offrait Haïti de devenir propriétaire d'un petit lopin de terre. L'on sait à quel point la propriété était importante aux yeux des Américains : étant un droit fondamental du citoyen américain (protégé par la Constitution à travers le quatrième de ses dix premiers amendements ou *Bill of Rights*)¹⁰⁹, elle représentait tout ce à quoi les Noirs-Américains aspiraient – la citoyenneté pleine et entière, en lieu et place de la citoyenneté de seconde catégorie à laquelle ils étaient soumis. La propriété, condition *sine qua non* d'accession à la citoyenneté, qui leur était difficilement accessible sur le territoire états-uniens (y compris dans les États du Nord, car la plupart des Noirs étaient trop pauvres pour être propriétaires), était ainsi à portée de main, sur un territoire proche

¹⁰⁸ *Ibid.* C'est nous qui soulignons.

¹⁰⁹ « The right of the people to be secure in their persons, houses, papers, and effects, (...) shall not be violated (...). » Voir « Amendment IV, » *The Bill of Rights*, <http://www.archives.gov/exhibits/charters/bill_of_rights_transcript.html>, in *The Charters of Freedom. The U.S. National Archives and Records Administration*. <<http://www.archives.gov/exhibits/charters/>>. Consulté le 6 juillet 2012.

des États-Unis, au sein d'une population de couleur aux institutions républicaines. C'est un argument repris à de maintes occasions par William Wells Brown, l'ex-esclave noir devenu un temps Agent du *Haytian Bureau of Emigration*, et célèbre orateur, notamment à l'occasion d'un discours qu'il fit à Boston en l'Église *12th Baptist Church*, le 8 août 1861, à propos des Noirs-Américains et de leur relation avec la Guerre de Sécession, en conclusion duquel il exhorta les Noirs à considérer sérieusement l'option d'émigration en Haïti qui s'offrait alors à eux :

As I have said on a former occasion, we are too poor to purchase farms in the New England and the other States where our people mostly reside, and, therefore, we must emigrate if we would become tillers of the soil. Now where shall we go to? This must be decided each one for himself. I have long been interested in the West India Islands[.] 20 years ago I visited Hayti and Jamaica, and have ever since felt that those regions justly belonged to the sons and daughters of Africa. But I feel more interested in Hayti than the other islands¹¹⁰.

Dans un autre discours, également publié dans *The Pine and Palm*, l'idée d'héritage, de transmission de la terre, indubitablement liée à sa possession, est au centre des préoccupations de l'orateur, et l'on retrouve aussi l'idée d'universalité de la cause noire, si chère à Redpath :

Now if we may go to California, Oregon, and other places to better our condition and to give an inheritance to our children, why should we not go to Hayti? It is conceded by all whites that with regard to situation and commercial advantages, Hayti is the most valuable of all the West India Islands. (...)

The West India Islands are eventually to fall into the hands of the sons and daughters of Africa, and the sooner we take possession of them and develop their resources, the better it will be for ourselves, our children, and for humanity¹¹¹.

Brown considérait intelligiblement l'émigration comme une chance d'accéder plus rapidement à la propriété – et donc à la citoyenneté dans son acception américaine – et de donner un avenir à sa descendance. Bien qu'il envisageât aussi l'émigration vers les

¹¹⁰Brown, W[illia]m Wells, in *The Pine and Palm*, August 17, 1861. [The Black Abolitionist Digital Archive. University of Detroit Mercy](http://research.udmercy.edu/find/special_collections/digital/baa/). <http://research.udmercy.edu/find/special_collections/digital/baa/>, Document No. 24300.

¹¹¹ Brown, W[illia]m Wells, in *The Pine and Palm*, August 31, 1861. Black Abolitionist Archives, Doc. No. 24338.

territoires de l'Ouest des États-Unis, l'émigration en Haïti plus particulièrement était pour lui, comme pour les autres émigrionnistes noirs et pour Redpath, le moyen de reconstruire la communauté noire, de fonder une nationalité noire, dans un lieu où la couleur de la peau n'était pas une entrave à la « poursuite du bonheur » vantée par la Déclaration d'Indépendance américaine¹¹². Pour notre part nous pensons qu'émigrer en Haïti était pour la communauté noire-américaine une façon d'accomplir son « rêve américain » – et c'est pour cette raison précise que l'émigration en Afrique n'était pas acceptable. Haïti, contrairement à l'Afrique, fait partie du continent américain, la République Noire était donc concrètement en Amérique, et extrêmement proche des États-Unis. Ainsi, en se rendant en Haïti, les Noirs-Américains ne renonçaient pas à l'aspect « américain » de leur identité, et pouvaient en revanche se débarrasser de leur « africanité » ; de la partie « africaine », géographiquement parlant, de leur identité ; de ce stigmate qui les reliait inexorablement à ce continent sauvage avec lequel ils estimaient n'avoir rien à voir. Ils pouvaient enfin être des Noirs-Américains en Haïti. Par conséquent, pour ces derniers, Haïti était bel et bien la Terre Promise de la diaspora noire, l'endroit idéal pour se reconstruire en tant que citoyen libre, et en tant que membre d'une nation noire.

II. C. L'ACCUEIL MITIGÉ DE LA COMMUNAUTE NOIRE AMERICAINE AU PROJET DE REDPATH ET GEFFRARD

II. C. 1. La virulence des opposants à l'émigration

L'enthousiasme de William Wells Brown pour le plan d'émigration de Geffrard et Redpath n'était toutefois pas partagé unanimement par ses pairs. L'un des Noirs les plus prompts à critiquer l'engagement des Agents noirs-américains du Bureau Haïtien de l'Émigration fut James McCune Smith. Étonnamment, ce dernier s'associa d'ailleurs souvent

¹¹² « We hold these truths to be self-evident, that all men are created equal, that they are endowed by their Creator with certain unalienable Rights, that among these are Life, Liberty and the pursuit of Happiness. » Voir « The Declaration of Independence, » <http://www.archives.gov/exhibits/charters/declaration_transcript.html>, in The Charters of Freedom. The U.S. National Archives and Records Administration. <<http://www.archives.gov/exhibits/charters/>>. Consulté le 6 juillet 2012. C'est nous qui soulignons.

à Martin R. Delany (pourtant fervent émigrionniste), les deux acolytes n'hésitant pas à tancer vertement voire rageusement les Agents, tout particulièrement Henry Highland Garnet et James Theodore Holly, ce qui donna lieu à de vifs courriers échangés par l'intermédiaire du journal *Weekly Anglo-African*, notamment au début de l'année 1861.

L'une des premières critiques adressées par Smith à Garnet concernait le simple fait que ce dernier pût exhorter ses pairs à émigrer en Haïti, alors que lui-même n'était pas resté longtemps en Jamaïque et ne semblait pas prompt à émigrer dans la République Noire¹¹³. Ensuite, Smith s'attacha à démontrer que ce nouveau plan d'émigration n'était qu'une pâle copie du précédent (initié sous la présidence de Boyer dans les années 1820), et qu'à ce titre il ne pouvait qu'échouer :

In like manner, the Haytian emigration scheme is an attempt at an experiment which was made, and failed, thirty years ago. (...)

I do not see any reason to believe that the present experiment will be any more successful, because—

1. While the Haytian government then gave emigrants six months' board and shelter, the same government now offers emigrants only eight days' board and lodging. (...)

2. Dissimilarity of language is the same now as in 1824. Our people do not understand French; the Haytians do not speak English. (...)

3. Dissimilarity of manners and morals. Thirty years have made a vast difference in the manners and morals of the free colored people of the United States-especially in the now free States. We are almost exclusively of the Protestant faith (...). Hayti, according to Mr. Redpath's own showing in his letters to the "Tribune," is half Romanist, half fetic [sic]¹¹⁴.

Comme Holly avant lui, Smith rappelait en effet au bon souvenir de chacun certaines des causes de l'échec de la première vague d'émigration en Haïti, insistant particulièrement sur les différences de culture et de religion entre les deux peuples, mais aussi sur l'éternelle différence de langage – ce faisant, il en profitait pour démontrer que les Haïtiens étaient « inférieurs » aux Noirs-Américains, mais concluait pour sa part qu'émigrer en Haïti ne pouvait que provoquer la dégradation du peuple noir-américain : « Your duty to our people

¹¹³ Voir Smith, James McCune, to Henry Highland Garnet, « Emigration, » *Weekly Anglo-African*, January 5, 1861, in The Black Abolitionist Papers 1830-1865, microfilm n°13, document n° 23307.

¹¹⁴ Voir Smith, James McCune, to Henry Highland Garnet, « Emigration, » *Weekly Anglo-African*, January 12, 1861, in The Black Abolitionist Papers 1830-1865, microfilm n°13, document n° 23333.

is to tell them to aim higher. In advising them to go to Hayti, you direct them to sink lower »¹¹⁵. Enfin, Smith regrettait amèrement la « perte » d'un activiste aussi prestigieux que Garnet, au profit d'un plan d'émigration indigne de lui-même et contraire aux intérêts de sa communauté ; il lui demandait instamment de ne pas commettre la même erreur que Crummell et Ward avant lui (sans oublier de tancer Douglass sur ses positions alors plus qu'ambigües)¹¹⁶ :

Shake yourself free from these migrating phantasms, and join us with your might and main. You belong to us, and we want your whole soul. We have lost Crummell, and we have lost Ward, and Frederick Douglass's eyes appear dazzled with the mahogany splendor of the Boston "bureau." Do not, I beseech you, follow their example, and leave an earnest and devoted people without a leader¹¹⁷.

Au final, l'argument ultime de Smith – et de Delany – dans leur opposition à ce plan d'émigration, résidait dans le fait qu'il était dirigé par un homme blanc : James Redpath. Ce reproche fut adressé clairement à James Theodore Holly par Martin R. Delany, à l'occasion d'un article publié dans le *Chatham Tri-Weekly Planet* du 21 janvier 1861, reproche auquel Holly répondit quelques semaines plus tard dans le *Weekly Anglo-African*, en rappelant à ses détracteurs que l'homme à la tête de ce projet n'était pas un Blanc, mais bel et bien un Noir, le Président d'Haïti, et que le Blanc, Redpath, n'était que son subordonné :

The chief burden of your epistle and to which I wish to reply, is your surprize (sic) and complaint that a white man has been appointed the general agent of the Haytien government, to superintend the emigration invited from this country and the British provinces. (...)

If learned colored doctors [James McCune Smith and Martin R. Delany] in America, can only point their pens to villify [sic] and detract from the fair fame of Hayti, while white men like Wendell Phillips and James Redpath, are at the pains to exalt and glorify her noble deeds and heroic people, how can you wonder that the Haytian government should appoint one of such white men as its general agent and not one of such negro doctors? (...)

¹¹⁵ Voir Smith to Garnet, « Emigration, » *Weekly Anglo-African*, January 12, 1861, *op. cit.*

¹¹⁶ Après avoir passé plusieurs années en Grande-Bretagne, Crummell et Ward décidèrent de ne pas retourner aux États-Unis. Crummell immigra au Libéria en 1853, et Ward en Jamaïque en 1855. Quant à Douglass, nous avons déjà évoqué plus haut dans ce chapitre son positionnement ambigu au sujet de l'émigration en Haïti.

¹¹⁷ Smith to Garnet, « Emigration, » *Weekly Anglo-African*, January 12, 1861, *op. cit.*

I wish you to mark the fact that Mr. Redpath, the *white* man is not at the head of this movement but the black government of Hayti. He is the white servant, Geffrard the black master¹¹⁸.

En fait, Holly profita de ce droit de réponse pour régler ses comptes avec les délégués des Conventions sur l'Émigration de 1854 et 1858, qui étaient selon lui fautifs de ne pas l'avoir soutenu financièrement suffisamment longtemps pour qu'il puisse mener lui-même des négociations avec le gouvernement haïtien. Ainsi, le gouvernement haïtien se serait selon Holly tourné vers un abolitionniste blanc parce que ce dernier, contrairement à lui, avait eu les capacités financières de se rendre en Haïti par trois fois, prouvant par là-même son intérêt réel pour l'île¹¹⁹.

II. C. 2. Une opposition plus vocale à partir de 1861 à la faveur des retours d'expérience doux-amers des émigrés noirs en Haïti : la comparaison avec le Libéria refait surface

D'autres abolitionnistes, parfois blancs, à l'instar de William Lloyd Garrison, ne portaient pas non plus ce plan d'émigration dans leur cœur. Ce dernier estimait pour sa part qu'un exode massif de Noirs-Américains libres ne pouvait que porter préjudice aux Noirs-Américains esclaves, comme aux Noirs libres qui choisissaient de rester :

If you desire to know whether, as a general rule, I would advise colored persons to emigrate to Hayti, (...) my reply is, decidedly, no. (...) A few thousands may be colonized without any perceptible effect of this kind; but plans for a

¹¹⁸ Holly, James Theodore, « To M. R. Delany, M. D., » *Weekly Anglo-African*, February 9, 1861, in *The Black Abolitionist Papers 1830-1865*, microfilm n°13, document n° 23543. Italiques comme dans l'original.

¹¹⁹ Delany n'était à l'époque pas le seul à reprocher aux Agents noirs-américains d'avoir accepté de travailler sous les ordres d'un blanc. McCune Smith n'était en effet pas en reste, comme le montre un article adressé à Smith, Delany, et un Prêtre « anonyme », par Henry Highland Garnet, en réponse aux attaques virulentes formulées par ces premiers à son égard : « The fault that you [Delany] have charge (sic) me with is that I have accepted an appointment of agent of Haytian emigration from James Redpath, Esq., a white man. For this you denounce me, and echo the slang of your friend Dr. Smith. » Voir Garnet, Henry Highland, « To James McCune Smith, M. D., Martin R. Delany, M. D., and a "D.D." – the three Doctors, » *Weekly Anglo-African*, February 9, 1861, in *The Black Abolitionist Papers 1830-1865*, microfilm n°13, document n° 23541.

general exodus, I believe, would have a very injurious effect upon the cause of the enslaved, and those already free¹²⁰.

En réalité, dès l'été 1861, de plus en plus de voix se firent entendre contre l'émigration en Haïti. Douglass lui-même semblait avoir eu une nouvelle révélation en ce sens, et bien qu'il continuât à penser que James Redpath, John Brown Jr. et les autres abolitionnistes blancs défendant cette cause étaient « de sincères et honnêtes amis de la cause de la liberté et de la race noire », il ne put s'empêcher d'écrire que leur plan était voué à l'échec. Il rejoignait Garrison dans son analyse de ce plan, considérant que l'émigration ne pouvait que renforcer les préjugés raciaux déjà bien ancrés parmi les Blancs, et que le départ de ces Noirs était préjudiciable à ceux qui souhaitaient rester, parce que la réussite de leur combat passait aussi par le fait de prouver aux Blancs leur attachement à la terre états-unienne :

I hold that all schemes of wholesale emigration tend to awaken and keep alive and confirm the popular prejudices of the whites against us. They serve to kindle hopes of getting us out of the country; and while they thus naturally produce in the whites indifference to our welfare, they promote distrust and destroy in ourselves one very important element of progress—namely, the element of permanent location. 'A rolling stone gathers no moss.' No people will much improve a land from which they are momentarily expecting to be excluded, or from which they are to go speedily of their own accord. Permanence, a local habitation, as well as a name, is essential to our progress.

I object to these schemes of emigration, because they uniformly assume to be true that experience even here in America has shown to be false, that prejudice against color is invincible¹²¹.

Parallèlement à ces expressions d'opposition de la part de militants abolitionnistes blancs et noirs de renom, les journaux commencèrent à publier, au milieu de l'année 1861, de plus en plus de témoignages, de retours d'expérience, assez négatifs, de Noirs-Américains ayant émigré en Haïti.

Pour certains d'entre eux, il s'agissait de dénigrer Haïti dans le but de promouvoir l'émigration au Libéria, à l'instar de l'article paru dans la *North American and United States Gazette* du 2 octobre 1862, où l'on apprend que quatorze des colons qui étaient partis avec

¹²⁰ Garrison, William Lloyd, « Letter on Haytian Emigration, » *The Liberator*, May 17, 1861, Vol. XXXI, issue 20, p. 78.

¹²¹ Douglass, Frederick, « The Haytian Emigration Movement, » *Douglass' Monthly*, July 1861.

le Révérend Holly étaient morts – un taux de mortalité bien supérieur à celui observé au Libéria, toujours selon cet article, qui conclut que l’Afrique était le seul vrai foyer « alloué » à la population noire : « Africa is the true home of our colored population – it is the country allotted to the race »¹²².

Ce but était partagé, sans surprise, par l’*American Colonization Society*, qui publia dans son journal officiel, *The African Repository and Colonial Journal*, des articles comparant l’émigration en Haïti à la colonisation au Libéria, arguant évidemment toujours en faveur du Libéria. C’est le cas par exemple d’un article publié dans le numéro de mars 1861, qui insiste sur les avantages du Libéria sur Haïti, tout en minimisant ses (rares) inconvénients. Ainsi, bien que plus proche que le Libéria, Haïti semblait concentrer tous les défauts : c’était un pays dans un état constant de guerre civile ou de révolution, dans lequel l’on ne parlait pas anglais et l’on pratiquait une religion méprisable (le Catholicisme romain), où l’accès à l’éducation était réduit, et dont le peuple était « immoral » ; en conclusion, l’émigration « devait » se faire vers le Libéria :

Excepting the distance, Liberia manifestly offers every privilege and motive in a superior degree to either Hayti or Central America. The latter States have for thirty years been alternatively in revolution or civil war. The language is foreign, the religion Roman Catholic established by law, the educational privileges very small, and family relations loose and highly immoral. To each one of these evils Liberia presents a strong contrast, and therefore presents a more desirable home in which a Christian freeman may settle his family. (...)

Emigration should be to Liberia, not to Hayti¹²³.

La religion catholique, bien installée en Haïti, n’était pas montrée du doigt et dénigrée par hasard. Comme nous l’avons vu, le Liberia était au milieu du XIX^{ème} siècle une terre de mission protestante en Afrique – les églises protestantes évangéliques américaines s’y étaient installées depuis la création du Libéria par l’*American Colonization Society*. Ces missionnaires protestants, blancs comme noirs, étaient convaincus qu’ils avaient été choisis par Dieu pour répandre sa parole sur le continent « sauvage ». Cela dit, alors que les

¹²² « Hayti and Liberia, » *North American and United States Gazette*, October 2, 1861, Vol. XCIII, issue 25876, p. 1.

¹²³ « Prospects of Our Free Colored Population, » March 1861, in *The African Repository, and Colonial Journal*, Vol. XXXVII, Washington: C. Alexander, 1861, pp. 86-87. Livre numérique Google, téléchargé le 3 juillet 2012.

missionnaires blancs voyaient dans ces missions l'occasion de conquérir un continent et de prouver au monde entier le rôle providentiel de l'Amérique dans l'histoire de l'humanité, les missionnaires noirs-américains étaient quant à eux mus par un désir sincère de faire « progresser leur race » en Afrique, et par ricochet aux États-Unis et dans le monde entier¹²⁴. Il faut également préciser qu'à l'époque, bien que certains Noirs-Américains continuassent à dénigrer le Libéria en raison de son association avec l'*American Colonization Society*, certains abolitionnistes noirs, comme Martin Delany ou Henry Highland Garnet, commencèrent, à la fin des années 1850, c'est-à-dire après qu'il fut devenu indépendant, à l'ériger, tout comme Haïti avant lui, en symbole de la non-infériorité de la race noire, non-infériorité démontrée par la capacité des Noirs du Libéria à s'autogouverner et à progresser¹²⁵. Les écrits de Garnet et Delany révélaient aussi le rôle important du Libéria dans le mouvement panafricaniste dont les premiers émoluments se manifestaient au même moment au sein de la communauté noire. Comme en témoigne, entre autres, le rapport écrit par Martin Delany en 1861¹²⁶, la perspective de prendre part à un effort plus global de réhabilitation de l'Afrique était l'une des raisons qui poussaient des Noirs à émigrer. Plusieurs publications et discours d'Edward Blyden et d'Alexander Crummell, deux des émigrants vers le Libéria les plus connus, utilisaient cette même relation entre le Libéria et le panafricanisme pour promouvoir l'émigration¹²⁷.

¹²⁴ Voir Walker, Clarence Earl. *A Rock in a Weary Land : the African Methodist Episcopal Church during the Civil War and Reconstruction*. Baton Rouge ; London : Louisiana state university press, 1982, p. 2.

¹²⁵ Voir, par exemple, Garnet, Henry Highland. « From the Impartial Citizen. Colonization and Emigration. H.H. Garnet's Reply to S.S. Ward, » *The North Star*, March 2, 1849. Voir aussi: Delany, Martin R. « Liberia, » *The North Star*, March 2, 1849. Ce dernier document permet également de comprendre les réserves des abolitionnistes concernant l'émigration, ainsi que leurs changements d'opinion fréquents à son égard.

¹²⁶ Voir Delany, Martin R. *Official Report of the Niger Valley Exploring Party*. New York : Thomas Hamilton ; London : Webb, Millington & Co., 1861. <<http://www.gutenberg.org/files/22118/22118-h/22118-h.htm>>. Consulté le 3 juillet 2012.

¹²⁷ Voir, par exemple, Blyden, Edward W. « Hope for Africa, » in American Colonization Society. *Liberia, The Land of Promise to Free Colored Men*. Washington: H. S Bowen, 1861, pp. 5-18, <<http://archive.org/stream/liberialandofpro00blyd#page/n1/mode/2up>>. Consulté le 3 juillet 2012 ; voir aussi Crummell, Alexander. *The future of Africa; being addresses, sermons, etc., etc., delivered in the Republic of Liberia*. New York: Charles Scribner, 1862. <<http://archive.org/stream/futureafricabei02crumgoog#page/n6/mode/2up>>. Consulté le 3 juillet 2012. Pour une analyse de l'émergence du panafricanisme dans l'Amérique de l'avant Guerre de Sécession, voir Miller, *The Search for a Black Nationality, op. cit.*, épilogue. Voir aussi Rigsby, Gregory U. *Alexander Crummell: Pioneer in Nineteenth Century Pan-African Thought*. New York: Greenwood, 1987.

Dans le numéro de juillet 1861 du *African Repository and Colonial Journal*, un nouvel article, redondant, compara tout aussi explicitement les deux destinations, reprenant les mêmes arguments (l’auteur insistait sur l’aspect « belliqueux » d’Haïti, expliquant que Geffrard était « sur le point d’entrer en guerre contre les Espagnols »), et en ajoutant d’autres, tels le climat et les ressources naturelles, vus comme plus favorables au Libéria, sans oublier de préciser qu’au Libéria les membres du gouvernement étaient « choisis par le peuple ». L’auteur vantait par ailleurs le fait que les émigrés choisissant le Libéria se retrouvaient parmi leurs pairs (c’est-à-dire des Noirs-Américains : « Liberia has been settled almost entirely by emigrants from the United States »)¹²⁸, omettant de préciser, tout de même, que le Libéria abritait de nombreuses tribus africaines, dont les mœurs, la langue, la culture, tout simplement, étaient très éloignées des leurs. Ce mensonge par omission prouvait, si besoin en était, que la plupart des articles publiés dans ce journal étaient parfaitement propagandistes, et n’étaient donc malheureusement pas plus fiables que les articles en faveur d’Haïti publiés dans d’autres périodiques à la même époque¹²⁹.

Dans la même veine, le *Liberator* publia en mai 1861 une lettre écrite depuis Haïti par un observateur, probablement blanc, qui, s’il n’y déconseillait pas formellement aux Noirs d’émigrer en Haïti¹³⁰, brossait un portrait peu flatteur de l’île et de ses habitants aux mœurs « scandaleuses », dirigés par un gouvernement corrompu – expliquant par là-même son opposition au mouvement d’émigration en Haïti¹³¹. Aux côtés de ces descriptions peu flatteuses pour la République Noire, le *Liberator* publia des articles à charge contre James

¹²⁸ Nous l’avons vu, le Libéria était à l’origine une colonie de Noirs-Américains libres et émancipés créée sous l’impulsion de l’*American Colonization Society* en 1816. Voir Burin, Eric. *Slavery and the Peculiar Solution : A History of the American Colonization Society*. Gainesville : University Press of Florida, 2005 ; Clegg, Claude A. III. *The Price of Liberty : African-Americans and the Making of Liberia*. Chapel Hill, N.C. : University of North Carolina Press, 2004.

¹²⁹ Voir « Emigration to Hayti vs. Liberia, » July 1861, in *The African Repository, and Colonial Journal*, Vol. XXXVII, Washington: C. Alexander, 1861, p. 221. Livre numérique Google, téléchargé le 3 juillet 2012.

¹³⁰ L’auteur, J. M. Hawks, semble plein de compassion envers les Noirs qui ont choisi d’émigrer en Haïti, comprenant que leur choix puisse être motivé par la recherche de la reconnaissance de leurs « droits en tant qu’hommes et femmes, » ou d’un climat plus « adapté à leur constitution. » Voir Hawks, J. M., « Letter from Hayti, » in *The Liberator*, May 10, 1861, Vol. XXXI, issue 19, p. 76.

¹³¹ « I (...) am opposed to this emigration (...). [Emigrants] should consider that they leave an enlightened community for one that is scarcely civilized (...). » Voir *Ibid.*

Redpath et son plan d'émigration, tout en permettant à ce dernier de publier un droit de réponse dans les numéros suivants¹³².

Dans un autre genre, certains journaux de la presse quotidienne des grandes villes (majoritairement du Nord) des États-Unis y allèrent de leur petit commentaire, comme le *New York Herald*, publiant une correspondance d'un Haïtien de Port-au-Prince, qui, s'il concédait qu'Haïti était « l'Eldorado des Noirs, » conseillait à ces derniers de « rester chez eux » s'ils émigraient avec l'intention de « profiter de l'oisiveté » que le climat et les abondantes ressources d'Haïti permettaient, profitant de l'occasion pour rappeler que l'or ne tombait pas plus du ciel en Haïti qu'aux États-Unis :

[I]f the emigrants bring industry with them they are sure of success; but if their only intention is to enjoy the idleness our rich country and climate afford, they had better stay at home. Surely, Hayti is the Eldorado of the blacks; but let them remember that success only follows exertion, and that gold is no more likely to drop in their mouths here than at home¹³³.

D'autres publications, notamment les deux journaux noirs-américains publiés à l'époque¹³⁴, tentèrent plus simplement de prévenir les candidats à l'émigration (sans pour autant les inciter à émigrer au Libéria, cela va sans dire), des dangers et des désillusions qui les attendaient sur l'île, en publiant des articles qui se voulaient objectifs, à l'image de l'histoire d'un « émigrant revenu d'Haïti », publiée dans le *Weekly Anglo-African* du 5 avril 1862, dans laquelle l'on apprend que le gouvernement d'Haïti ne tenait pas ses promesses, que les Agents sur place étaient incompetents, que les terres allouées étaient incultivables et éloignées des points d'eau, que des émigrés mouraient de faim, que la liberté d'expression n'existait pas en Haïti, et que les Haïtiens eux-mêmes (des gens par ailleurs peu civilisés, aux us et coutumes barbares) étaient hostiles aux émigrés. L'ex-émigré qui écrivait concluait d'ailleurs qu'il ne fallait pas se fier aux nombreuses lettres publiées dans *The Pine and Palm* brossant un portrait positif de l'émigration – lettres qui selon lui avaient

¹³² Voir par exemple From Redpath, James, in *The Liberator*, July 12, 1861, Vol. XXXI, issue 28, p. 112.

¹³³ « News from Hayti, » *The New York Herald*, January 5, 1861, issue 8884, p. 9.

¹³⁴ L'historien Kwando M. Kinshasa confirme que seuls deux périodiques noirs-américains étaient en circulation au début des années 1860. Voir Kinshasa, Kwando Mbiassi. *Emigration vs. Assimilation : The Debate in the African American Press, 1827-1861*. Jefferson : McFarland, 1988, p. 210.

certainement été écrites depuis le Bureau de l'Émigration à Boston –¹³⁵, et il ne resta plus guère que James Theodore Holly pour continuer d'envoyer, en 1863, des messages positifs sur l'émigration en Haïti¹³⁶ – un optimisme difficile à croire lorsque l'on sait que le Révérend perdit quatre membres de sa famille (sa mère, son épouse et deux de ses enfants) dans la première année suivant son arrivée¹³⁷.

III. De l'échec de la seconde vague d'émigration en Haïti au relatif succès de la Mission Haïtienne de James Theodore Holly

L'une des difficultés que l'on rencontre lorsque l'on étudie l'émigration des Noirs libres vers Haïti est celle de quantifier cette émigration. En d'autres termes, il est compliqué, voire impossible, d'évaluer de façon certaine le nombre exact de Noirs-Américains qui quittèrent les États-Unis pour Haïti, d'autant que tous les émigrés n'étaient pas nécessairement identifiés par le *Haytian Bureau of Emigration* (certains partirent de leur propre chef, et le *Haytian Bureau of Emigration* avait de toute façon le plus grand mal à tenir un registre ou une liste précise des candidats à l'émigration), ni sponsorisés par le gouvernement haïtien (l'on pense ici, notamment aux Noirs libres qui effectuèrent la traversée avant même l'invitation officielle de Geffrard, y compris sous le règne de Soulouque). D'autres facteurs rendent le comptage ardu, qu'il s'agisse de la mortalité à bord des navires (le nombre de Noirs ayant embarqué dans un port américain pouvait ainsi être différent du nombre effectivement arrivé à bon port en Haïti), ou encore des défections de dernière minute

¹³⁵ Voir « Story of Another Returned Emigrant from Hayti, » *Weekly Anglo-African*, April 5, 1862, in The Black Abolitionist Papers 1830-1865, microfilm n°13, document n° 25416.

¹³⁶ Holly, James Theodore, « A General View of Hayti, » *The Liberator*, June 19, 1863.

¹³⁷ Voir Holly, James Theodore, to the Bishop of the Protestant Episcopal Church in the U.S., « The Protestant Episcopal Mission in Haïti, » May 29, 1862, in OVERSEAS DEPARTMENT, HAITI RECORDS 1855-1967, Record Group 68, Series I: Missionary Personnel Files, 1855-1967, BOX 3 FOLDER 20 Holly, James Theodore, Bishop, 1855-1865.

(certains Noirs volontaires pouvaient changer d'avis avant d'embarquer). Enfin, l'on peut se demander si l'on doit compter parmi les émigrés de cette « seconde vague » du début des années 1860 les émigrés ayant quitté les États-Unis entre 1859 et 1860 (donc sous l'ère Geffrard, après que celui-ci avait diffusé son invitation, mais avant l'implication de James Redpath et la création du *Haytian Bureau of Emigration* de Boston)¹³⁸.

III. A. UNE EMIGRATION DIFFICILE A EVALUER QUANTITATIVEMENT : UNE BATAILLE DE CHIFFRES

La littérature secondaire reste très prudente, voire vague, concernant ces chiffres. L'historien William Seraille, par exemple, écrit qu'« environ 2 500 émigrés », dont le sort reste pour lui « inconnu », rejoignirent Haïti à la suite de l'invitation de Geffrard. Toutefois, il ne précise pas ses sources et se contente d'émettre des hypothèses non-documentées quant au sort qui leur fut réservé : « The fate of the approximate 2,500 emigrants remains basically unknown ; perhaps many died in Haiti while others, unable to pay for their return passage, quietly assimilated into the society »¹³⁹. De même, Seraille est incapable de donner de réelles précisions quant à leur État ou leur ville d'origine, se contentant de mentionner qu'ils venaient de la Côte Est des États-Unis : « The approximate 2,500 emigrants to Haiti were former residents of the eastern seaboard but this was due more to their proximity to coastal ports than to any other reason »¹⁴⁰. De son côté, l'historien Willis D. Boyd affirme que d'après des notices publiées dans *The Pine and Palm*, il a pu établir que les premiers émigrés (un groupe de 62 Noirs) quittèrent New York le 3 janvier 1861, et qu'au 31 décembre de cette même année, environ 1172 Noirs-Américains étaient arrivés en Haïti¹⁴¹.

¹³⁸ Il est intéressant de noter que dans une lettre au Révérend Denison, Holly affirma que l'émigration avait débuté en 1859. Il écrivit en effet « [a]bout 200 persons of this class [African-Americans] sailed from New Orleans last May; and were followed by 176 last June, and 81 last January [1860]. » Mais il confirma que ces émigrés n'avaient aucun lien avec le *Haytian Bureau of Emigration*. Voir From Theodore Holly to Rev. S. D. Denison, March 19, 1860 in OVERSEAS DEPARTMENT, HAITI RECORDS 1855-1967, Record Group 68, Series I: Missionary Personnel Files, 1855-1967, BOX 3 FOLDER 20 Holly, James Theodore, Bishop, 1855-1865.

¹³⁹ Seraille, William. « Afro-American Emigration to Haiti during the American Civil War. » *The Americas*, Vol. 35, No. 2, October 1978 : 185-200, p. 200. <<http://www.jstor.org/stable/980903>>. Consulté le 26 octobre 2009.

¹⁴⁰ *Ibid.*, p. 195.

¹⁴¹ Voir Boyd, « James Redpath and American Negro Colonization (...) », *op. cit.*, p 176.

Les sources primaires les plus « facilement » accessibles (et déchiffrables) dont nous disposons sont, d'une part, les Papiers du Révérend James Theodore Holly, conservés aux Archives de l'ÉgliseÉpiscopale à Austin, au Texas (mais ceux-ci ne rendent compte que du groupe de Noirs ayant émigré en Haïti aux côtés du Révérend Holly), et d'autre part, les journaux publiés à l'époque – précisons les journaux publiés à l'époque et accessibles via la base READEX, consultable sur internet. Au cours des quelques mois pendant lesquels nous avons eu accès à cette base, nous avons pu recenser une dizaine d'articles, dans des journaux disséminés un peu partout sur le territoire états-uniens, dans lesquels figurent parfois des noms de navires transportant des Noirs vers Haïti, et parfois même un nombre de passagers, un port et une date de départ de ces navires. Cependant, les informations qu'ils contiennent doivent être analysées avec beaucoup de prudence, car leur fiabilité reste à démontrer, et des recoupements avec des listes d'embarquement seraient nécessaires pour établir un état des lieux quantitatif fiable de cette émigration.

Concernant les émigrés partis avant la création du Bureau de Boston, l'on peut trouver quelques indices disséminés dans des journaux de l'année 1859 – indices qui tendent à infirmer la thèse de Seraille sur la provenance des ces Noirs libres. En effet, le *Sun* de Baltimore rapporte le 28 avril 1859 qu'un « grand nombre de Noirs de Chicago » se préparent à quitter le pays pour Haïti¹⁴². Le *New-York Daily Tribune*, recopiant un avis paru dans le *New Orleans Bulletin* du 4 mai 1859, fait état, quelques semaines plus tard, d'un navire, le *West Indian*, qui aurait quitté la Nouvelle-Orléans le 1^{er} mai 1859 pour Port-au-Prince avec à son bord 150 Noirs libres. Il affirme d'autre part que le *West Indian* est le tout premier navire à quitter la Nouvelle-Orléans pour transporter des Noirs libres en Haïti¹⁴³. Le mois suivant, le *Sun* rapporte qu'un navire quittera la Nouvelle-Orléans le 7 juillet 1859 pour Haïti, avec à son bord 700 émigrés, et que la Louisiane a déjà « perdu plus de 1000 » Noirs libres au bénéfice d'Haïti¹⁴⁴, alors que le *Daily Confederation* de Montgomery, Alabama, prétend qu'un navire a déjà quitté la Nouvelle-Orléans le 20 juin 1859, transportant 200

¹⁴² « Emigration to Hayti, » *The Sun*, April 28, 1859, p.1.

¹⁴³ « Free Negroes Leaving New-Orleans for Hayti, » *New-York Daily Tribune*, May 19, 1859, p. 6.

¹⁴⁴ « Colored Emigrants to Hayti, » *The Sun*, June 8, 1859, p. 4.

Noirs libres vers Port-au-Prince¹⁴⁵. Notons qu'à la même période (juin et début juillet 1859), le *New-York Daily Tribune* et le *Frederick Douglass' Paper* publient un même article initialement paru dans le *New Orleans Delta* du 21 juin 1859, confirmant que le « premier navire » à avoir quitté la Louisiane, et plus précisément le port de la Nouvelle-Orléans, pour transporter des Noirs libres (150 en tout) en Haïti était le *West Indian* le 1^{er} mai 1859, et qu'un second, le *A. C. Brewer*, a largué les amarres le 20 juin 1859 avec à son bord « environ 195 personnes »¹⁴⁶. Ces quelques sources laissent à penser que ce sont surtout les Noirs libres de Louisiane et de ses environs (donc, du Sud, et non de l'Est des États-Unis) qui se rendirent en Haïti – mais encore une fois, ces données ne concernent que la première moitié de l'année 1859, et cette émigration n'était pas encore organisée par le Bureau de Boston¹⁴⁷.

Pour ce qui est du premier navire qui quitta effectivement les États-Unis pour Haïti sous l'égide du *Haytian Bureau of Emigration*, les informations trouvées dans les périodiques de l'année 1860 semblent quant à eux contredire Boyd. Alors que le *Commercial Advertiser* de New York, reprenant une information du *Picayune* de la Nouvelle-Orléans, affirme en octobre 1860 qu'une ligne régulière dédiée au transport des Noirs libres vers Haïti sera mise en place dès le premier novembre 1860 par le gouvernement haïtien (le Bureau de Boston étant mis en place par Redpath à la même époque)¹⁴⁸, le *Liberator* affirme quant à lui que « le premier vaisseau envoyé par le *Haytian Bureau of Emigration* quittera Boston le 22 décembre 1860 »¹⁴⁹. Ces deux sources tendraient donc à prouver que le navire qui quitta New York en janvier 1861 n'était pas le premier affrété par le Bureau de Boston – une information corroborée par la lecture du *Weekly Anglo-African*, qui annonce pour sa part

¹⁴⁵ « Emigration to Hayti, » *The Daily Confederation*, June 29, 1859, p. 2.

¹⁴⁶ « Emigration of Free Blacks to Hayti, » *New-York Daily Tribune*, June 29, 1859, p. 5; « Emigration of Free Blacks to Hayti, » *Frederick Douglass' Paper*, July 8, 1859, Vol. XII, issue 30, p. 3.

¹⁴⁷ James Theodore Holly évoqua même un « grand nombre » de Noirs de Floride, ainsi que de Washington, D.C., envisageant de se rendre en Haïti dans une lettre qu'il adressa au Révérend Denison en mars 1860. Voir From Theodore Holly to Rev. S. D. Denison, March 19, 1860 in OVERSEAS DEPARTMENT, HAITI RECORDS 1855-1967, Record Group 68, Series I: Missionary Personnel Files, 1855-1967, BOX 3 FOLDER 20 Holly, James Theodore, Bishop, 1855-1865.

¹⁴⁸ *Commercial Advertiser*, October 26, 1860, p. 5.

¹⁴⁹ « Emigration to Hayti, » *The Liberator*, November 30, 1860, Vol. XXX, issue 48, p. 191.

qu'un navire a quitté Philadelphie le 1^{er} janvier 1861, emportant vers Haïti « un bon nombre » de Noirs¹⁵⁰. Il est impossible de dresser ici une liste exhaustive de tous les articles mentionnant des navires (souvent sans donner leur nom) ou des Noirs libres (généralement sans en préciser le nombre ni la ville d'origine) en route vers Haïti. L'on peut néanmoins affirmer que tous ne partaient pas de Boston ou de New York, et que la Nouvelle-Orléans était un port très actif dans cette émigration. D'ailleurs, le dernier avis que nous avons pu dénicher concernant le transport de Noirs vers Haïti est paru dans un journal (publié en français) de la Nouvelle-Orléans, le 28 janvier 1864, et mentionnant qu'« [u]n navire partira pour le port ci-dessus [Port-au-Prince] vers le 20 mars prochain, si d'ici à cette date il se présente un nombre suffisant de passagers »¹⁵¹ – reste à savoir si ce navire est effectivement parti pour Haïti.

Le document manuscrit, évoqué plus haut dans ce chapitre, du *Haytian Bureau of Emigration* de Boston, donne également quelques indications quant au nombre d'émigrés ayant fait part de leur volonté de quitter les États-Unis pour Haïti, mais n'apporte aucune preuve du nombre de Noirs réellement partis ; Redpath ne tenait pas de listes nominatives d'émigrés – ou en tout cas de telles listes ne figurent pas dans ce manuscrit¹⁵². Par exemple, dans le rapport qu'il envoya le 21 janvier 1861, Redpath écrivit que l'un de ses agents, George Lawrence, l'avait « informé que d'ici deux semaines, il s'attendait à avoir cinquante ou plus émigrés de Charleston, Caroline du Sud, » prêts à embarquer pour Haïti¹⁵³. Le 27 janvier suivant, il écrivit qu'une « seconde colonie [était] déjà prête à embarquer » à New York ; une colonie composée d'« exilés de Caroline du Sud, » « au moins soixante-quinze »¹⁵⁴. Redpath n'était donc jamais très précis à propos des chiffres, et admettait d'ailleurs que ceux-ci dépendaient essentiellement du bon vouloir des Noirs, qui pouvaient

¹⁵⁰ « Haytien Emigration, » *Weekly Anglo-African*, January 12, 1861, in *The Black Abolitionist Papers 1830-1865*, microfilm n°13, document n° 23364.

¹⁵¹ « Pour Port-au-Prince (Haïti.), » *L'Union*, 28 janvier 1864, p. 1.

¹⁵² Voir *Haytian Bureau of Emigration, Reports and Corredpondence*, *op. cit.*

¹⁵³ *Ibid.*, p. 138.

¹⁵⁴ *Ibid.*, pp. 151-152.

ne pas tenir leurs engagements : « If the emigrants all keep their promises, the next vessel will convey over a hundred to Hayti », concéda-t-il dans son rapport du 2 février 1861¹⁵⁵.

James Theodore Holly n'était pas plus précis quant au nombre de Noirs-Américains dont il rapporta qu'ils avaient émigré en Haïti en mai 1862 ; il évoquait des « milliers » déjà présents sur l'île, et anticipait l'arrivée de « milliers d'autres » :

Thousands of American emigrants are now here (...). Thousands more will doubtlessly follow, under the auspices and inducements of the Haïtien government, among whom a large number of contrabands now on the hands of the government of the U.S. will probably be included¹⁵⁶.

III. B. QUEL DESTIN POUR CES EMIGRES?

Quant à savoir quel fut le sort réservé à ces émigrés, là aussi, l'évaluation « qualitative » de l'expérience haïtienne de ces émigrés n'est pas chose aisée. Les journaux publiant des lettres envoyées par ces émigrés ou des abolitionnistes en visite sur l'île composent l'essentiel de nos sources primaires sur ce point, et, nous l'avons déjà vu, le moins que l'on puisse dire est que cette expérience ne fut pas toujours une sinécure. Comme en témoignent les articles en question, comme leurs prédécesseurs dans les années 1820, la plupart de ces Noirs n'étaient pas armés pour faire face à un environnement différent du leur ; ils se plaignirent dans certains cas du climat, mais surtout de la barrière de la langue à laquelle ils avaient du mal à faire face, ainsi que d'une sorte de « choc des civilisations » (religion, culture, éducation) auquel il n'étaient pas préparés – sans parler du fait que beaucoup étaient des citoyens, souvent nés libres, et non d'anciens esclaves, peu enclins à travailler sur les terres qui leur avaient été allouées. Encore une fois, il semblerait que la majorité de ceux d'entre eux qui survécurent au transport et aux conditions de vie sur place

¹⁵⁵ Haytian Bureau of Emigration, *Reports and Correspondence*, op. cit., p. 165.

¹⁵⁶ Holly, James Theodore, to the Bishop of the Protestant Episcopal Church in the U.S., « The Protestant Episcopal Mission in Haïti, » May 29, 1862, in OVERSEAS DEPARTMENT, HAITI RECORDS 1855-1967, Record Group 68, Series I: Missionary Personnel Files, 1855-1967, BOX 3 FOLDER 20 Holly, James Theodore, Bishop, 1855-1865.

Holly évoque ici l'arrivée qu'il juge probable de *contrabands*, c'est à dire d'esclaves noirs « confisqués » aux États confédérés du Sud par l'Union pendant la Guerre de Sécession (des prisonniers de guerre, en quelque sorte). Nous approfondirons ce point au chapitre suivant.

fit le voyage en sens inverse dans les mois ou années qui suivirent leur arrivée¹⁵⁷. Nous pouvons ici mentionner que certains journaux de la presse noire-américaine se firent l'écho de ces retours vers les États-Unis, en publiant des articles peu encourageants concernant la situation des Noirs-Américains en Haïti ; par exemple, le *Weekly Anglo-African* du 5 avril 1862 retranscrivit une lettre d'un émigré noir-américain de retour d'Haïti, manifestement désillusionné, très insatisfait de son séjour sur place, de l'accueil qu'il y avait reçu, et très critique envers le gouvernement haïtien et la population de l'île :

Freedom of speech does not exist in Hayti. (...) The Haytian government is a military despotism in the strictest sense of the term. (...) The natives, male and female, generally go half clad, bordering on nudity¹⁵⁸.

Le *Liberator* confirma en 1863 qu'un grand nombre d'émigrés étaient revenus d'Haïti : « A large number of emigrants have lately returned to their homes from Hayti »¹⁵⁹.

Avant même que des émigrés mécontents ne fassent le voyage en sens inverse, plusieurs agents du Bureau haïtien de l'Émigration avaient déjà tourné le dos à ce projet : Henry Highland Garnet démissionna dès mars 1861, H. Ford Douglass également, s'engageant dans l'armée de l'Union en 1862 ; William Wells Brown quant à lui, sans doute influencé par l'espoir que suscitait alors la Guerre de Sécession au sein de sa communauté, retourna se battre aux côtés des partisans du « stay and fight » la même année¹⁶⁰.

James Redpath lui-même démissionna finalement assez rapidement de son poste au Bureau haïtien de l'émigration de Boston, peut-être déçu par l'échec de son entreprise ; il abandonna en effet le projet à l'automne 1862 pour devenir un correspondant de guerre pour l'Union pendant la Guerre de Sécession¹⁶¹.

¹⁵⁷ The Schomburg Center for Research in Black Culture. *In Motion: the African-American migration experience*. Éd. Howard Dodson et Sylviane A. Diouf. Washington, D.C.: National Geographic, 2004.

¹⁵⁸ « Story of another returned emigrant from Hayti, » *Weekly Anglo-African*, April 5, 1862.

¹⁵⁹ « Anti-Colonization Meeting, » *The Liberator*, June 12, 1863.

¹⁶⁰ Voir Dixon, *African Americans*, *op. cit.*, pp. 206-207.

¹⁶¹ Voir Seraille, « Afro-American Emigration to Haiti (...) », *op. cit.*, p. 200. Voir aussi Dixon, *African Americans*, *op. cit.*, p. 207.

III. C. JAMES THEODORE HOLLY, FONDATEUR DE L'ÉGLISE ÉPISCOPALE EN HAÏTI

James Theodore Holly, pour sa part, réussit à tirer son épingle du jeu en parvenant à implanter définitivement l'Église Épiscopale en Haïti, au prix de nombreuses années de souffrances.

Au printemps 1861, Holly quitta le Connecticut pour Haïti, accompagné de 110 émigrés Noirs¹⁶². À leur arrivée, Holly et les colons noirs-américains se virent attribuer des terres agricoles près de Port-au-Prince par le gouvernement haïtien, mais cette colonie agricole s'avéra rapidement un échec ; dans la première année suivant leur installation, environ un tiers des émigrés moururent de maladies, et de nombreux autres retournèrent aux États-Unis. Comme nous l'avons déjà vu, Holly avait quitté les États-Unis sans le soutien financier de l'Église Épiscopale, et les premiers mois de son expérience haïtienne se révélèrent en effet un calvaire pour lui et sa communauté : « 12 months of intense suffering, labor, and affliction; (in which time he [Holly] has buried the larger half of his family – mother, wife, and two children) »¹⁶³.

Cela dit, Holly perçut de temps à autres des allocations exceptionnelles de l'Église Épiscopale, qui se refusait en revanche toujours à le nommer officiellement missionnaire – des allocations exceptionnelles qui se transformèrent en rente régulière environ un an après son arrivée sur l'île, comme nous le révèlent les Minutes manuscrites du Conseil Exécutif de l'organisation épiscopale, le *Council of the American Church Missionary Society*: le 3

¹⁶² « On the 1st of May, 1861, I sailed from New Haven, Ct., as the pastor of a company of n[umerous] persons emigrating to Haiti, in response to an invitation to that effect addressed to the colored people of the United States by the President of that island. » Holly, James Theodore. *Facts About the Church's Mission in Haiti: A Concise Statement by Bishop Holly*. New York: Thomas Whittaker, 1897. <<http://anglicanhistory.org/usa/jtholly/facts1897.html>>. Consulté le 21 février 2012.

« The Rev. J. Theodore Holly, a clergyman of our Church, went out in 1861 with a colony of over one hundred emigrants from the United States, and settled with them in that island. » *Fourth Anniversary of the American Church Missionary Society, held in The Church of the Epiphany, Philadelphia, Thursday, October 15th, 1863*. New York: John A. Gray & Green, Printers, Stereotypers, and Binders, 1863.

« [A] colony of 111 persons. » From Holly to Rev. Arthur Cleveland Coxe, D.D. (Bishop of the Diocese of Western New York, Buffalo, Erie County), September 22, 1864, in OVERSEAS DEPARTMENT, HAITI RECORDS 1855-1967, Record Group 68, Series I: Missionary Personnel Files, 1855-1967, BOX 3 FOLDER 20 Holly, James Theodore, Bishop, 1855-1865.

¹⁶³ Holly, James Theodore, to the Bishop of the Protestant Episcopal Church in the U.S., « The Protestant Episcopal Mission in Haïti, » May 29, 1862, in OVERSEAS DEPARTMENT, HAITI RECORDS 1855-1967, Record Group 68, Series I: Missionary Personnel Files, 1855-1967, BOX 3 FOLDER 20 Holly, James Theodore, Bishop, 1855-1865.

novembre 1862, 150 dollars furent attribués à M. Holly ; 150 autres dollars lui furent remis en février 1863, puis à compter du 1^{er} avril 1863, une rente de 50 dollars par mois lui fut attribuée¹⁶⁴. Au début de l'année 1863, Holly et ses paroissiens avaient par ailleurs quitté leur colonie agricole pour s'installer au cœur de la ville de Port-au-Prince. En mai 1863, ils y inaugurèrent *Holy Trinity Church*, la première église et donc la première paroisse de la dénomination épiscopale en Haïti¹⁶⁵.

Les documents conservés aux Archives de l'Église Épiscopale à Austin, au Texas, sont riches d'informations concernant ce qui devint officiellement la « Mission haïtienne » (*Haiti Mission*) en date du 7 novembre 1864. Notamment, les rapports annuels envoyés par Holly au Diocèse du Connecticut (dont il dépendit jusqu'en 1864) puis au Diocèse du Delaware (auquel il envoya son dernier rapport officiel en 1868) constituent une source précieuse de renseignements concernant le nombre de familles dont sa paroisse était constituée, le nombre de baptêmes, de décès, ainsi que la situation financière de sa paroisse – et par conséquent de sa colonie¹⁶⁶.

Malgré les aléas du sort, James Theodore Holly resta fidèle à ses convictions, et prit la citoyenneté haïtienne en 1864, comme il l'annonça aux autorités épiscopale dans une lettre du 22 septembre 1864 : « I am now a Haïtien citizen, entitled to all the rights and immunities guaranteed to the same by the constitution and laws of my adopted country. I expect to live and die here »¹⁶⁷. En 1866, Holly organisa trois nouvelles missions à Cap Haïtien, Les Cayes et Cabaret-Quatre. Bien que Holly prêchât initialement auprès des émigrés noirs-américains qui

¹⁶⁴ Voir *Minutes of the Executive Council of the American Church Missionary Society*, in OVERSEAS DEPARTMENT, HAITI RECORDS 1855-1967, Record Group 68, BOX 8, FOLDER 11.

¹⁶⁵ « Trinity Parish, Port-au-Prince, Haïti, was duly organized, conformable to Title 3, Canon 5, Section 3, of the Canonical Digest of the Protestant Episcopal Church in the United States of America, on the Feast of Pentecost, May 25, 1863. » « Trinity Church, Port-au-Prince, Haïti. The Rev. J. Theodore Holly, Rector, » *Journal of the eightieth Annual Convention of the Protestant Episcopal Church in the Diocese of Connecticut, Held in Norwich, June 14th and 15th, 1864*. Hartford: Press of Case, Lockwood and Company, 1864, p. 69, in JOURNALS OF THE CONNECTICUT CONVENTIONS, Record Group 311, Box 2, 1857-1863.

¹⁶⁶ L'un de nos projets post-doctoraux consiste justement à retourner étudier de façon approfondie les archives de la mission haïtienne conservées aux Archives de l'Église Épiscopale à Austin, au Texas, afin d'écrire l'histoire de la paroisse de Holly.

¹⁶⁷ From Holly to Rev. Arthur Cleveland Coxe, D.D. (Bishop of the Diocese of Western New York, Buffalo, Erie County), September 22, 1864, in OVERSEAS DEPARTMENT, HAITI RECORDS 1855-1967, Record Group 68, Series I: Missionary Personnel Files, 1855-1967, BOX 3 FOLDER 20 Holly, James Theodore, Bishop, 1855-1865.

avaient émigré avec lui, Hollyse consacra rapidement et essentiellement aux Haïtiens. Comme nous l'avons déjà souligné, son projet d'émigration faisait en réalité partie d'un projet plus large d'évangélisation et d'éducation du peuple haïtien, et en effet l'émigration massive de Noirs-Américains n'était pas son but ultime. De fait, les hommes qu'il fit entrer dans les ordres étaient tous haïtiens. Les premiers prêtre et diacre haïtiens furent ordonnés en 1866 par l'Évêque du Maine, dépêché en Haïti à cet effet. En 1874, la *General Convention* de l'ÉgliseÉpiscopale créa une Église indépendante qu'elle nomma Église Orthodoxe Apostolique Haïtienne, et installa le Révérend Hollyau poste d'Évêque d'Haïti. En tant qu'Église indépendante, elle ne percevait qu'une toute petite allocation annuelle, qui suffisait à peine à nourrir le clergé. Malgré tout, l'Église continua se de développer, et Holly resta sur l'île jusqu'à sa mort, le 13 mars 1911. D'après les Archives de l'ÉgliseÉpiscopale, lorsque Holly mourut, l'Église Orthodoxe Apostolique Haïtienne était constituée de 15 paroisses, 7 missions, 6 écoles primaires, et une clinique.Elle comptait en ses rangs 15 prêtres et 2 000 membres¹⁶⁸.

Ainsi, même si son plan d'émigration de Noirs-Américains en Haïti peut être considéré comme un relatif échec, son projet d'évangélisation d'Haïti fut quant à lui un succès.



Figure 11 : « Interior of "Holy Trinity," Port-au-Prince, » in Holly, James Theodore. *Facts About the Church's Mission in Haiti : A Concise Statement by Bishop Holly*. New York: Thomas Whittaker, 1897.
<http://anglicanhistory.org/usa/jt_holly/facts1897.html>.

¹⁶⁸ Voir The Archives of the Episcopal Church. *Inventory to the Records of the Overseas Department of the Episcopal Church: Haiti, 1855-1967*, pp. 1-2.

Épilogue : Haïti, un rêve américain ?

C'est sur cette seconde vague d'émigration vers Haïti que s'achève la première partie de notre thèse.

Si dans le siècle qui a suivi son indépendance Haïti fut observée avec méfiance par les Blancs – érigée au rang de symbole de la révolution sanglante et de l'émancipation dans un bain de sang –, nous avons voulu montrer que pour les Noirs, elle représentait surtout un endroit où la citoyenneté était accessible. Ainsi, même si la vision révolutionnaire d'Haïti était aussi présente chez quelques militants noirs-américains, il n'en reste pas moins que la République Noire incarnait le lieu idéal – et idéalisé – vers lequel convergeaient les idéaux diasporiques, séparatistes et nationalistes de certains activistes noirs. Peut-être s'agissait-il alors pour ces Noirs de prendre exemple sur Haïti, mais surtout, nous avons souhaité démontrer que dans cette première partie du XIX^{ème} siècle, Haïti représentait un refuge potentiel – et cette dernière fut concrètement utilisée comme telle aux moments où les Noirs-Américains désespéraient d'obtenir des droits sur le territoire américain. Haïti avait inscrit la couleur jusque dans sa Constitution ; c'était donc le seul endroit au monde (en dehors du Libéria après 1847) où les Noirs pouvaient prétendre devenir citoyens d'une République noire à part entière, ce qui lui conférait dans une certaine mesure un statut de « Terre Promise » pour la diaspora noire. La situation géographique et géopolitique d'Haïti jouait définitivement en sa faveur ; elle avait le double avantage de faire partie du continent américain (et non africain), et de connaître une forme républicaine de gouvernement. Du coup, elle était l'un des rares lieux où les Noirs pouvaient être, véritablement, des Noirs-Américains, des Noirs en Amérique, alors que jusque-là ils avaient le choix entre rester aux États-Unis et être considérés comme des Africains en Amérique ou émigrer au Libéria et devenir des Noirs-Américains en Afrique. Ce que nous sous-entendons par là, c'est que l'émigration en Haïti offrait une alternative acceptable permettant aux Noirs de jouir des droits qui leur étaient refusés aux États-Unis, et qu'ils ne voulaient pas acquérir si cela signifiait émigrer en Afrique, un continent qu'ils considéraient, à l'instar de James Theodore Holly, comme « barbare ».

Enfin, il apparaît que l'intérêt que les Noirs-Américains portèrent à Haïti tout au long du XIX^{ème} siècle n'était pas incompatible avec leur lutte pour l'obtention de l'émancipation puis de l'égalité et de la citoyenneté à l'intérieur des États-Unis, comme nous le verrons dans les chapitres suivants. Dans une certaine mesure, Haïti était, comme le Canada l'avait été pour

les fugitifs de l'*Underground Railroad*, l'Étoile du Nord qui guidait les abolitionnistes et autres militants noirs-américains vers un idéal de liberté et d'égalité ; elle représentait l'exemple à suivre, l'espoir d'améliorer sa condition, de devenir des citoyens libres et égaux en droit – bref un idéal vers lequel leur communauté se tourna de nombreuses fois au cours du XIX^{ème} siècle : tantôt refuge, tantôt simple exemple à suivre, une sorte de modèle dont la seule existence prouvait que les Noirs étaient parfaitement capables de vivre libres, et de s'autogouverner, au sein d'une nation aux institutions semblables à celles des États-Unis.

À l'instar de James Theodore Holly et malgré les échecs successifs de nombre de leurs compatriotes avant eux, d'autres Noirs-Américains essayèrent de s'installer en Haïti, avec plus ou moins de succès, dans la seconde partie du XIX^{ème} siècle, après 1862. Contre toute attente, Haïti demeurait alors une irrésistible terre d'attraction et d'inspiration pour les Noirs-Américains. Il est d'ailleurs intéressant de noter – et nous reviendrons sur ce point dans la deuxième partie de notre thèse – qu'à la suite de sa reconnaissance par les États-Unis en 1862, ce furent uniquement des Noirs-Américains, tels John Mercer Langston ou encore le très célèbre Frederick Douglass, qui furent envoyés en Haïti avec le titre d'ambassadeur (*Minister Resident*) entre 1869 et la fin du XIX^{ème} siècle. Cependant, bien qu'il eût poussé son gouvernement à reconnaître la République Noire en 1862, Abraham Lincoln ne fut pas le premier Président américain à nommer un Noir-Américain ambassadeur en Haïti. Alors que la Guerre de Sécession faisait rage, celui qui allait bientôt émanciper plus de quatre millions de Noirs-Américains avait en effet en tête d'autres projets pour ces derniers – des projets de colonisation dont l'un passait justement par Haïti.

Partie II

*Haïti partenaire réticente des
projets Républicains : du
Président Abraham Lincoln
au Ministre Résident
Frederick Douglass*

Chapitre 4

La colonisation, *dopplegänger* de l'émancipation : le projet haïtien d'Abraham Lincoln

It is better for us both, therefore, to be separated¹.
Abraham Lincoln



Figure 12 : Bureau, Jacques. « Plan de l'île à Vache & coste de St. Domingue de puis la pointe de l'Abacou iusqu'au cap de l'est d'Yaquin, » encre et aquarelle, circa 1700. Library of Congress Geography and Map Division Washington, D.C. 20540-4650 USA. <<http://hdl.loc.gov/loc.gmd/g4942v.lh000459>>. Consulté le 16 octobre 2012

¹ Lincoln, Abraham. « Address on Colonization to a Deputation of Negroes, » in *Lincoln on Race and Slavery*. Henry Louis Gates, Jr., ed., & Donald Yacovone, co-ed. Princeton & Oxford : Princeton University Press, 2009 : 235-241, p. 237.

Abraham Lincoln était un homme superstitieux². Deux de ses biographes, Noah Brooks, en 1895, et Carl Sandburg, en 1926, relatèrent de façon assez similaire comment Abraham Lincoln vit apparaître son *doppelgänger* dans un miroir, vraisemblablement le soir même de son élection à la Présidence des États-Unis en novembre 1860³. Sans verser dans le paranormal, l'incident, interprété à l'époque par son épouse Mary Todd Lincoln comme augurant à la fois de sa future réélection et de sa mort prématurée (« elle pensait (...) que la pâleur de l'un des deux visages [l'un des deux reflets de lui-même aperçu par Lincoln dans son miroir] présageait du fait qu'il ne vivrait pas jusqu'au terme de son second mandat »)⁴, peut être également interprété comme étant le reflet plus ou moins imaginaire ou imaginé de la double-personnalité d'Abraham Lincoln, un homme tourmenté par ses convictions anti-esclavagistes difficilement conciliables avec ses préjugés raciaux – la meilleure illustration de la difficile cohabitation de ces deux aspects de sa personnalité étant sans conteste son penchant pour la colonisation.

L'un des projets de colonisation d'Abraham Lincoln concernait Haïti. Afin de comprendre comment ce projet s'articulait avec le projet d'émancipation, mais aussi avec la reconnaissance d'Haïti, nous nous attarderons dans un premier temps sur l'évolution de la pensée antiesclavagiste et colonisationniste d'Abraham Lincoln. Ensuite, nous verrons dans quelles circonstances la République Noire fut finalement reconnue, 58 ans après qu'elle eut déclaré son indépendance, et dans quelle mesure cette reconnaissance était liée au projet d'émancipation et de colonisation de Lincoln. Nous nous plongerons ensuite dans le débat plus général de la colonisation qui était très riche pendant la Guerre de Sécession, et analyserons brièvement le projet de colonisation de Chiriqui, qui précéda le plan de colonisation de l'Île à Vaches, en Haïti. Enfin, nous clôturerons ce chapitre avec ce dernier projet de colonisation approuvé par Lincoln, qui se solda par un nouvel échec cuisant.

² Luthin, Reinhard H. *The Real Abraham Lincoln*. Englewood Cliffs : Prentice-Hall, 1960, p. 116.

³ Voir Brooks, Noah. *Washington in Lincoln's Time*. New York : The Century Company, 1895, pp. 220-222. <<http://archive.org/stream/washingtoninlin00broogoog#page/n7/mode/2up>>. Consulté le 2 octobre 2012. Voir aussi Sandburg, Carl. *Abraham Lincoln: The Prairie Years*, 2 Vols. New York : Harcourt, Brace and Company, 1926, Vol. 2, pp.423-424.

⁴ Voir Brooks, *Washington in Lincoln's Time*, *op. cit.*, p. 221.

I. Lincoln, de l'Illinois à la Maison Blanche : une lente évolution sur la question de l'esclavage et des droits des Noirs ?

Alors que l'historiographie récente fait la part belle aux études sur le Président Abraham Lincoln⁵, il est un sujet sur lequel le Grand Émancipateur⁶ ne fait pas consensus : son rapport avec la colonisation. Il faut dire que l'on peut difficilement évoquer les penchants colonisationnistes de Lincoln sans les remettre dans le contexte plus général de l'évolution de la pensée de Lincoln – une évolution qui fait actuellement débat et qui est d'ailleurs le thème central de la dernière monographie d'Eric Foner, *The Fiery Trial : Abraham Lincoln and American Slavery*⁷. Ainsi, après un bref rappel historiographique sur la question de la relation du Grand Émancipateur à la colonisation – qui est le sujet central de ce chapitre –, nous nous permettrons de revenir plus en détail sur la pensée antiesclavagiste de Lincoln, et son évolution dans le temps et dans l'espace ; de la jeunesse de Lincoln dans l'Illinois à sa seconde et brève mandature à la Maison Blanche.

⁵ De nombreuses monographies au sujet d'Abraham Lincoln et/ou de la Guerre de Sécession (1861-1865) ont été publiées ces dernières années, notamment depuis 2009, année du bicentenaire de la naissance de Lincoln, puis en 2011, année de commémoration du cent-cinquantième anniversaire du début de la Guerre de Sécession, et encore davantage en cette année 2013, où l'on célèbre le cent-cinquantième anniversaire de la Proclamation d'Émancipation. Gageons que cette tendance ne s'essoufflera pas avant 2015, année où l'on célébrera le cent-cinquantième anniversaire de la fin de la Guerre de Sécession, mais aussi de l'assassinat d'Abraham Lincoln.

⁶ L'historien britannique Denis Mack Smith attribue la paternité de cette expression à Giuseppe Garibaldi (Voir Mack Smith, Denis. *Garibaldi (Great Lives Observed)*. Englewood Cliffs : Prentice Hall, 1969, p. 72). En effet, dans une correspondance privée, Garibaldi rend hommage à Lincoln, qu'il considère comme n'étant pas moins que l'héritier des deux martyrs Jésus Christ et John Brown, et dont il perçoit que l'on se souviendra de lui comme de L'Émancipateur avec un grand E : « Heir of the thought of Christ and of [John] Brown, you will pass down to posterity under the name of the Emancipator,! (...) Greeting to you Abraham Lincoln great pilot of freedom » (Voir Giuseppe Garibaldi, Menotti Garibaldi, and Ricciotti Garibaldi to Abraham Lincoln, Thursday, August 06, 1863, in The Abraham Lincoln Papers at the Library of Congress. Manuscript Division. <<http://memory.loc.gov/ammem/alhtml/malhome.html>>. Consulté le 8 octobre 2012. Traduction : Lincoln Studies Center, Knox College (Galesburg, Illinois). Soulignement comme dans l'original). Nombre d'ouvrages consacrés à Lincoln font d'ailleurs référence à ce surnom. Parmi ceux-ci, le plus ancien disponible sur les archives en ligne des bibliothèques américaines date de 1902 : Brooks, Elbridge Streeter. *The Heroic Life of Abraham Lincoln : The Great Emancipator*. Boston : DeWolfe, Fiske & Co, 1902. <<http://www.archive.org/details/heroiclifefabra00inbroo>>. Consulté le 8 octobre 2012.

⁷ Foner, Eric. *The Fiery Trial : Abraham Lincoln and American Slavery*. New York : Norton, 2010.

I. A. LINCOLN, LE COLONISATIONNISTE ?



Figure 13 : « Abraham Lincoln, » in Brooks, Noah. *Abraham Lincoln and the downfall of American slavery*. New York : G.P. Putnam's Sons, 1914. <<http://archive.org/stream/abrahamlincoln00brooks/page/n13/mode/2up>>. Consulté le 2 octobre 2012.

La plupart des historiens semblent assez mal à l'aise avec le sujet de la colonisation, mais peuvent difficilement ne pas prendre position. Dans son article historiographique publié en 2004⁸, Phillip Shaw Paludan affirme que deux écoles de pensée concernant Lincoln et la colonisation coexistent depuis la publication des premières biographies de Lincoln. La première considère que Lincoln était honnête, sincère, direct en soutenant la colonisation. Dans cette catégorie d'historiens soutenant que Lincoln était un « vrai » colonisationniste, Paludan inclut James G. Randall en 1945, Lerone Bennett Jr. dans les années 1960, et Mark E. Neely Jr. en 1982⁹ ; le plus virulent d'entre eux étant sans doute Lerone Bennett Jr., qui continuait à affirmer dans son ouvrage plus récent publié en l'an 2000 que Lincoln soutenait un projet

d'« épuration ethnique » par le biais de la colonisation en Afrique (Bennett emploie le terme « *ethnic cleansing* »)¹⁰. L'on peut également ajouter plus près de nous Michael Lind, dont

⁸Paludan, Phillip Shaw. « Lincoln and Colonization : Policy or Propaganda? » *Journal of the Abraham Lincoln Association*, Vol. 25, No. 1, (Winter 2004) : 23-37. <<http://www.jstor.org/stable/20149053>>. Consulté le 5 mars 2011.

⁹ Voir Randall, James G. *Lincoln the President: Springfield to Gettysburg*, 2 Vols. New York: Dodd, Mead, 1945 ; Bennett, Lerone Jr. « Was Abe Lincoln a White Supremacist ? » *Ebony*, Vol. XXIII, No. 4 (Feb. 1968) : 35-43 ; Neely, Mark E. *The Abraham Lincoln Encyclopedia*. New York: DeCapo, 1982.

¹⁰ Voir Bennett, Lerone, Jr. *Forced into Glory : Abraham Lincoln's White Dream*, 2nd édition. Johnson Publishing Company, Inc., (2000) 2007. Le chapitre 10 de cet ouvrage, « Toward the Ethnic Cleansing of America, » est justement consacré à la colonisation. Voir Bennett, *Forced into Glory*, *op. cit.*, pp. 215-230. Avant d'aborder la colonisation comme politique du Président Lincoln, Bennett affirme qu'avant cela, « Abraham Lincoln était lui-même impliqué directement dans l'épuration ethnique de l'État de l'Illinois » (voir *ibid.*, p. 151). Pour une discussion de l'article et de l'ouvrage de Lerone Bennett Jr., voir Foner, Eric, « Forced Into Glory: Abraham

l'argumentation est proche de celle de Bennett, qui dans son ouvrage de 2005¹¹, affirme que la colonisation était une véritable politique du Président, et non un simple outil de propagande visant à « rassurer » les Démocrates et Républicains modérés nordistes, ainsi que les populations blanches des États limitrophes du Nord qui pratiquaient l'esclavage mais n'étaient pas entrés dans la Guerre de Sécession, et maintenaient une neutralité précaire¹². Très logiquement, les historiens se situant dans l'autre école de pensée, parmi lesquels Eric Foner, affirment que Lincoln utilisa la colonisation avant 1863 comme un outil de propagande ; une « stratégie de relations publiques »¹³ (la colonisation ne saurait ainsi être considérée comme une quelconque preuve de son prétendu racisme) pour répondre aux inquiétudes des Démocrates quant au métissage qui résulterait éventuellement de l'émancipation, et à l'hostilité grandissante des Nordistes craignant une « invasion » de Noirs fraîchement émancipés dans leurs villes. La colonisation aurait alors servi « d'écran de fumée » permettant à Lincoln de faire avancer son projet d'émancipation en leurrant l'opinion publique et en premier lieu ses adversaires politiques, alors qu'il savait pertinemment que la colonisation n'était pas faisable¹⁴. Ce débat n'a à ce jour pas été tranché. À l'instar de Paludan, l'on est tenté de considérer qu'Abraham Lincoln n'avait pas un seul plan pour sauver l'Union, mais plusieurs plans ; la colonisation était une option comme une autre, et l'on peut très bien imaginer que, tout en étant parfaitement conscient

Lincoln's White Dream by Lerone Bennett, Jr., » *Los Angeles Times Book Review*, April 9, 2000. <<http://www.ericfoner.com/reviews/040900latimes.html>>. Consulté le 2 octobre 2012.

¹¹ Lind, Michael. *What Lincoln Believed : the Values and Convictions of America's Greatest President*. New York : Doubleday, 2005.

¹² Ces « Border States » – il s'agit des États esclavagistes restés dans l'Union après la Sécession des États confédérés – étaient littéralement « pris en sandwich » entre les États de l'Union et les États confédérés, et risquaient à tout moment de basculer dans le camp adverse. Il s'agissait du Delaware, du Kentucky, du Maryland, du Missouri, et de la Virginie Occidentale, qui se sépara de la Virginie confédérée afin de rester dans l'Union. Voir *Ibid.*, p. 24.

¹³ Foner, Eric. « Lincoln and colonization, » in *Our Lincoln : New Perspectives on Lincoln and his World*, Eric Foner, ed. New York & London : W.W. Norton & Company, 2008 : 135-166, p. 137.

¹⁴ Parmi les historiens arguant que la colonisation n'était pour Lincoln rien de plus qu'une stratégie politique, l'on peut citer Oates, Stephen B. *Abraham Lincoln : The Man Behind the Myths*. New York : Harper & Row, 1984, p. 101 ; Striner, Richard. *Father Abraham : Lincoln's Relentless Struggle to End Slavery*. New York : Oxford University press, 2006, pp. 149-150 ; Smith, Adam I.P. *No Party Now: Politics in the Civil War North*. New York ; Oxford : Oxford university press, 2006, p. 56. Ce dernier qualifie la colonisation d'« arme primordiale dans la bataille des relations publiques, » qui aurait servi à « préparer le terrain pour l'émancipation. »

du caractère irréalisable de la colonisation de la population noire américaine toute entière, Abraham Lincoln ait néanmoins souhaité débarrasser les États-Unis d'une partie de sa population noire pour limiter les risques de tensions raciales, en diminuant sensiblement le nombre de Noirs libres présents dans les villes et États de l'Union. C'est à cette hypothèse que nous nous rallions dans ce chapitre, et comme nous le verrons, un certain nombre de discours de Lincoln antérieurs à l'émancipation nous poussent à aller dans cette direction.

I. B. LINCOLN, LES NOIRS ET L'ESCLAVAGE : LES APPARENTES CONTRADICTIONS DU GRAND ÉMANCIPATEUR

Comme nous venons de l'exposer, il est quasiment impossible d'analyser sereinement les projets de colonisation d'Abraham Lincoln. En effet, d'autres aspects de la personnalité d'Abraham Lincoln n'ont pas été tranchés par les historiens, et sont primordiaux dans ce débat sur la colonisation : son opinion concernant l'esclavage, son supposé racisme (ou non) et sa possible évolution vers la reconnaissance des droits civiques des Noirs.

Dans son article historiographique paru en 2007¹⁵, l'historien Brian Dirck nous révèle que les premiers biographes (blancs) de Lincoln, à l'instar d'Isaac Arnold (1884), Lord Charnwood (1916), ou William H. Herndon (1888)¹⁶, voyaient assurément en lui un homme de bonne volonté envers les Noirs et reconnaissaient que ses politiques en faveur de l'émancipation étaient liées à son empathie pour cette population. Le même sentiment prévalait du côté des penseurs noirs, tel Booker T. Washington, qui le citait en exemple, l'érigeant au rang de modèle d'auto-entrepreneur que les Noirs-Américains devaient selon lui suivre. Même Benjamin Quarles, dans *Lincoln and the Negro*, fit preuve d'une certaine bienveillance envers Lincoln, bien qu'il fût très critique de la colonisation¹⁷. Néanmoins, dès le début du

¹⁵ Dirck, Brian. « Changing Perspectives on Lincoln, Race, and Slavery, » *Organization of American Historians Magazine of History*, Vol. 21, No 4 (October 2007) : 9-12.

¹⁶ Arnold, Isaac N. *The Life of Abraham Lincoln*. Lincoln : University of Nebraska Press, (1884) 1994; Herndon, William H. *Herndon's Life of Lincoln*. New York : Da Capo, (1888) 1983; Charnwood, Lord. *Abraham Lincoln : A Biography*. Lanham : Madison Books, (1916) 1996.

¹⁷ Quarles, Benjamin. *Lincoln and the Negro*. New York : Oxford University Press, 1962.

XX^{ème} siècle, Abraham Lincoln eut aussi quelques détracteurs, tel W.E.B. Du Bois¹⁸. Mais bien avant lui, du vivant de Lincoln déjà, Frederick Douglass n'avait pas tout à fait été convaincu de l'égalitarisme de Lincoln, et avait fustigé à de nombreuses reprises sa vision « racialisée » de la société américaine¹⁹. Il n'en reste pas moins que de 1865 aux années 1960, Abraham Lincoln fut généralement perçu comme le Grand Émancipateur, au sens généreux du terme, et son héritage fut peu discuté. Peu d'historiens, noirs comme blancs, remirent à l'époque sérieusement en cause son dévouement à la cause de l'émancipation ; l'on peut parler d'un consensus sur le fait qu'il devait « forcément » être de bonne volonté envers les Noirs.

Tout changea dans les années 1960, période à laquelle l'on remit plus volontiers en cause son attachement à l'égalité. Les plus ardents défenseurs (souvent noirs) de la cause noire commencèrent à le voir comme un apôtre de la supériorité des Blancs ; son plus grand détracteur étant sans doute Lerone Bennett Jr., qui, comme nous l'avons vu, après un article virulent en 1968 dénonçant Lincoln comme étant « l'essence même du suprématiste blanc plein de bonnes intentions »²⁰, enfonça plus récemment le clou en dénonçant les travers racistes de Lincoln dans son ouvrage publié en 2000²¹.

De nos jours, un certain scepticisme prévaut. Abraham Lincoln n'est plus vraiment considéré comme un égalitariste fervent défenseur des intérêts des Noirs. Reste que la question n'a pas été définitivement tranchée et ne le sera probablement jamais, tant les différents et nombreux discours, mais aussi les correspondances privées de Lincoln, recèlent des éléments contradictoires faisant tantôt pencher la balance en faveur de Lincoln l'égalitariste, ou de Lincoln le raciste.

Il faut reconnaître que Lincoln a beaucoup parlé de l'esclavage, dans ses discours, mais relativement peu de la race *per se*. Le peu qu'il en a dit n'est en outre pas spécialement à mettre à son crédit de Grand Émancipateur. L'on peut par exemple citer le très célèbre débat l'opposant à Stephen A. Douglas, l'autre grand prétendant à l'élection présidentielle

¹⁸ Voir Dirck, « Changing perspectives (...) », *op. cit.*, pp. 9-10.

¹⁹ *Ibid.*, p. 10.

²⁰ Bennett, Lerone Jr. « Was Abe Lincoln a White Supremacist ? » *Ebony*, Vol. XXIII, No. 4 (Feb. 1968) : 35-43, p. 37.

²¹ Voir *supra*, p. 216.

de 1860, notamment l'un des discours de Lincoln dans le cadre du 4^{ème} débat pour la présidentielle, délivré en septembre 1858 à Charleston, dans l'Illinois:

I will say then that I am not, nor have ever been in favor of bringing about in any way the social and political equality of the white and black races [applause]- that I am not nor ever have been in favor of making voters or jurors of negroes, nor of qualifying them to hold office, nor to intermarry with white people ; and I will say in addition to this that there is a physical difference between the white and black races which I believe will for ever forbid the two races living together on terms of social and political equality. And inasmuch as they cannot so live, while they do remain together there must be the position of superior and inferior, and I as much as any other man am in favor of having the superior position assigned to the white race. (...) I do not understand that because I do not want a negro woman for a slave I must necessarily want her for a wife. [Cheers and laughter.] My understanding is that I can just let her alone²².

Si l'on s'en tient à ce seul discours, Lincoln, en s'opposant au mariage interracial, en rejetant l'idée de donner le droit de vote aux Noirs, et en allant jusqu'à affirmer que des caractéristiques phénotypiques différencient Noirs et Blancs de façon insurmontable, peut être facilement taxé de racisme.

I. C. LA PERSONNALITE COMPLEXE DU GRAND ÉMANCIPATEUR ET SON EVOLUTION DE L'ILLINOIS A LA MAISON BLANCHE

Cependant, comme le montre Eric Foner dans son récent ouvrage *The Fiery Trial*²³, il n'est pas si simple de prouver le racisme d'Abraham Lincoln. Foner argue que la position de Lincoln, eu égard à l'esclavage et à l'égalité des races était, comme pour beaucoup d'autres hommes politiques avant lui, plus qu'ambigüe, et souligne quelques unes des contradictions de Lincoln bien avant son accession à la Présidence des États-Unis.

Foner rappelle notamment qu'en juillet 1841, en tant que jeune avocat, Lincoln avait brillamment défendu le cas *Bailey vs. Cromwell and McNaughton* devant la Cour Suprême de

²² Lincoln, Abraham. « Fourth Debate with Stephen A. Douglas at Charleston, Illinois, September 18, 1858. » *Collected Works of Abraham Lincoln*. Volume 3, pp. 145-201, in *The Collected Works of Abraham Lincoln*, 2006. The Abraham Lincoln Association. <<http://quod.lib.umich.edu/l/lincoln/>>. Consulté le 5 octobre 2012.

²³ Foner, Eric. *The Fiery Trial : Abraham Lincoln and American Slavery*. New York : Norton, 2010.

l'Illinois, obtenant la liberté pour une femme noire, Nance Legins-Cox (il avait réussi à convaincre le Jury que David Bailey ne pouvait pas prouver que cette dernière était légalement son esclave). Pourtant, quelques temps plus tard, en octobre 1847, il accepta de représenter Robert Matson, qui cherchait à conserver la propriété des esclaves qu'il avait emmenés avec lui depuis le Kentucky jusqu'en Illinois, et perdit cette affaire. Pour Eric Foner, Lincoln se contentait à l'époque de vouloir faire respecter les lois à la lettre, et ne militait ni en faveur de l'esclavage, ni contre celui-ci²⁴.

Eric Foner éclaire d'autres faits de la carrière d'Abraham Lincoln, faits troublants pour quiconque cherche à établir le caractère raciste ou non de ce dernier. Par exemple, il nous rappelle qu'en janvier 1849, Lincoln lut devant la Chambre des Représentants un projet de loi pour l'abolition graduelle de l'esclavage à Washington D.C., projet qui ne fut jamais discuté²⁵. Puis en 1852, il délivra une oraison funèbre à la mémoire d'Henry Clay et évoqua pour la première fois la colonisation. En effet, dans cet éloge funèbre, Lincoln loua les efforts de son mentor en faveur de l'émancipation graduelle, déclarant que l'émancipation immédiate causerait plus de dégâts et irait à l'encontre de la liberté du peuple américain²⁶. L'année suivante, Lincoln s'exprima devant la branche locale de la *Colonization Society* à Springfield, dans l'Illinois, puis prononça un discours lors du congrès annuel de la *Illinois State Colonization Society* à Springfield en 1855²⁷. Deux ans plus tard, cette société l'élut au sein de son Directoire (qui comprenait onze membres)²⁸, ce qui laisse supposer qu'il adhérerait sans équivoque au principe de séparation des races et donc rejetait les rhétoriques égalitaires.

²⁴ Foner, *The Fiery Trial*, op. cit., pp. 47-49.

²⁵ *Ibid.*, p. 127.

²⁶ Lincoln, Abraham. « Honors to Henry Clay », Eulogy on Henry Clay, July 6, 1852. *Collected Works of Abraham Lincoln*. Volume 2, pp. 121-132, in [The Collected Works of Abraham Lincoln](#), 2006. *The Abraham Lincoln Association*. <<http://quod.lib.umich.edu/l/lincoln/>>. Consulté le 5 octobre 2012.

²⁷ Winkle, Kenneth J. *The Young Eagle: The Rise of Abraham Lincoln*. New York : Cooper Square Press/Taylor, 2001, p. 265.

²⁸ *Ibid.*

C'est sans doute cette ambiguïté persistante quant à l'égalité raciale qui fait dire à Allen Guelzo et à Thomas C. Mackey²⁹ qu'Abraham Lincoln n'était pas un abolitionniste mais un anti-esclavagiste. L'on pourrait arguer que la différence est subtile, et que l'antiesclavagisme était plutôt l'apanage des politiciens et militants actifs dans les décennies précédant les années 1830, cependant Allen Guelzo est très convaincant lorsqu'il justifie l'emploi de ce terme pour définir Abraham Lincoln : Lincoln, parce qu'il était gradualiste et n'envisageait de prime abord pas l'émancipation comme devant être immédiate, parce qu'il l'associait à un système de « compensation » – autrement dit de dédommagement financier des maîtres – et à la colonisation, ne pouvait être qu'anti-esclavagiste³⁰. Lincoln lui-même n'avait-il pas déclaré être « naturellement anti-esclavagiste »³¹ ? Pour autant, Thomas C. Mackey défend l'idée que Lincoln était, au-delà d'un anti-esclavagiste indiscutable, un « anti-noir » convaincu, qui devait constamment s'efforcer de ne pas s'aliéner la partie de la population américaine qui était « anti-noire ». En d'autres termes, Lincoln devait faire comprendre à une population américaine imprégnée de préjugés raciaux (qui avaient été confortés progressivement par l'émergence de théories pseudo-scientifiques établissant une hiérarchie des races) que l'expansion de l'esclavage devait être à tout prix stoppée – esclavage qu'à titre personnel il détestait, car il était en parfaite contradiction avec ses principes d'attachement au travail libre. C'est pourquoi en 1854 il s'opposa fermement au *Kansas-Nebraska Act*, qui promettait de donner une nouvelle vie à l'esclavage, alors qu'il pensait qu'en l'empêchant de s'étendre dans les futurs nouveaux États américains, l'esclavage s'éteindrait de lui-même³². Tout en ne souhaitant pas l'égalité politique et sociale (c'est du reste ce qui ressort du débat Lincoln-Douglas que nous avons cité plus haut), et tout en considérant que la race à laquelle il appartenait était la race supérieure,

²⁹ Voir Guelzo, Allen C. « Lincoln, Race, and Slavery: A Biographical Overview. » *Organization of American Historians Magazine of History*, Vol. 21, No 4 (October 2007) : 14-17; Mackey, Thomas C. « 'That All Mankind Should Be Free' : Lincoln and African Americans, » *Organization of American Historians Magazine of History*, Vol. 21, No 4 (October 2007) : 24-29.

³⁰ Voir Guelzo, « Lincoln, Race, and Slavery », *op. cit.*, p. 14.

³¹ « I am naturally anti-slavery. » Abraham Lincoln to Albert G. Hodges, Monday, April 04, 1864. The Abraham Lincoln Papers at the Library of Congress. Series 1, General Correspondence (1833-1916). <http://memory.loc.gov/cgi-bin/query/P?mal:15:/temp/~ammem_ftiY::>. Consulté le 2 octobre 2012.

³² McPherson, James M. *Abraham Lincoln*. Oxford ; New York : Oxford University Press, 2009, pp. 14-16.

Lincoln croyait que les Noirs avaient droit aux mêmes principes de liberté que les Blancs, principes énoncés dans la Déclaration d'Indépendance. Ainsi, Mackey attribue les positions ouvertement racistes et séparatistes de Lincoln au fait qu'il avait besoin des voix des Blancs pour aider les Noirs à obtenir leur émancipation, et fait la distinction entre le Lincoln « publique », un raciste de son temps, finalement assez méprisable, et le Lincoln « privé », un anti-esclavagiste convaincu, voire déterminé, et un politicien rusé.

C'est très clairement Lincoln l'anti-esclavagiste qui, en juin 1857, délivra un discours à Springfield dans l'Illinois dénonçant la décision rendue par la Cour Suprême dans le cas *Dred Scott*³³. En substance, Abraham Lincoln craignait que la décision de la Cour Suprême ne permette la légalisation de l'esclavage dans tous les États, y compris ceux qui étaient jusque-là des États libres, ainsi que dans tous les territoires³⁴. En fait, Lincoln adhérait au principe de séparation des races mis en œuvre dans les territoires du Vieux Nord-Ouest³⁵, dans lesquels Lincoln avait été élevé et avait ensuite décidé de faire sa vie³⁶. Lincoln était finalement l'héritier des pratiques et des convictions des habitants du Vieux Nord-Ouest, pour l'essentiel des partisans du « free labor ». L'idéologie du « free labor », qui était au cœur du système de valeurs du parti Républicain de Lincoln, considérait que tout type de travail au sein d'une société libre était honorable. Ainsi, l'esclavage, par sa seule co-existence avec le travail libre, dévalorisait ce dernier, et défavorisait les travailleurs libres de la terre ainsi mis en concurrence avec les esclaves. Pour Lincoln, les hommes libres et honnêtes qui travaillaient ne pouvaient améliorer leur sort en bénéficiant, pour ainsi dire, de « l'ascenseur social ». Lui-même avait été un travailleur de la terre, aux côtés de son père tout d'abord, puis en tant qu'employé, de fait il était convaincu que tout homme pouvait améliorer ses conditions de vie en travaillant, et que les Noirs, en tant qu'hommes, avaient eux aussi le

³³ Voir *supra*, note de bas de page No. 45 p. 164.

³⁴ Voir McPherson, James M. *Abraham Lincoln*. Oxford ; New York : Oxford University Press, 2009, p. 19.

³⁵ Pour une discussion concernant l'esclavage dans les territoires du Nord-Ouest, voir *infra*, p. 277.

³⁶ Lincoln était né dans le Kentucky, mais sa famille avait par la suite vécu dans l'Indiana, avant de s'installer définitivement dans l'Illinois. Voir McPherson, *Lincoln*, *op. cit.*, pp. 1-4.

droit d'avoir une chance d'améliorer leur condition en travaillant librement, en récoltant (et gardant pour eux) les fruits de leur labeur³⁷.

Même les incessantes tergiversations de Lincoln au sujet de l'émancipation, avant le 1^{er} janvier 1863, sèment le trouble quant à ses réelles convictions au sujet de la race et de l'esclavage (l'on pense ici notamment à l'annulation par Lincoln, le 19 mai 1862, de l'ordre du Général David Hunter libérant les esclaves en Caroline du Sud, Géorgie et Floride)³⁸. L'on peut encore citer comme élément troublant le fait qu'en 1864, le Président Lincoln fit en sorte de faire enterrer le domestique noir qui l'avait suivi de Springfield à Washington en sa qualité de valet, dans le cimetière d'Arlington, et fit inscrire sur sa tombe « William H. Johnson, Citizen »³⁹, ce qui pourrait laisser supposer que Lincoln défendait alors dans une certaine mesure l'extension des droits civiques aux Noirs (contrairement à ce qu'il avait laissé entendre en 1858), une thèse confirmée par le contenu du discours qu'il prononça le 11 avril 1865 à la Maison Blanche, après la reddition du Général confédéré Lee à Appomattox. En effet, d'après l'historien James McPherson, Lincoln aurait affirmé, devant un parterre de personnalités venues célébrer la victoire de l'Union, qu'il souhaitait que les Noirs lettrés et les vétérans noirs de l'armée de l'Union obtinssent le droit de vote dans l'Union reconstruite. Ce nouvel engagement pour l'extension de ce droit fondamental aux Noirs lui valut peut-être son assassinat, car dans l'assemblée venue écouter le Grand Émancipateur ce jour-là se tenait l'acteur John Wilkes Booth, qui, considérant qu'une telle mesure équivalait à donner la citoyenneté aux Noirs, aurait alors décidé que ce discours serait le dernier du Président. Booth tua Abraham Lincoln trois jours plus tard⁴⁰.

En fait – et c'est là toute la thèse de Foner dans *The Fiery Trial* –, si Lincoln est un personnage que les historiens peinent à cerner, c'est parce qu'il a « évolué », c'est-à-dire que son opinion personnelle au sujet des Noirs n'est pas restée figée tout au long de sa vie. De strictement séparatiste, partisan de la colonisation, il serait devenu plus conscient et

³⁷ Voir McPherson, *Lincoln*, op. cit., pp. 21-24.

³⁸ Foner, *The Fiery Trial*, op. cit., p. 342.

³⁹ *Ibid.*, pp. 170-171.

⁴⁰ McPherson, *Lincoln*, op. cit., pp. 60-61.

respectueux des droits des Noirs sur le sol américain, ce qui n'implique pas qu'il voyait comment ils pourraient un jour s'intégrer.

**I. D. LINCOLN ET FREDERICK DOUGLASS : UNE RELATION PARTICULIERE A L'IMAGE DE L'AMBIGUÏTE
DES SENTIMENTS DU PRESIDENT ENVERS L' « AUTRE » RACE**

La relation particulière entre Frederick Douglass et Abraham Lincoln illustre peut-être l'évolution des sentiments de ce dernier envers les Noirs⁴¹. Comme beaucoup d'abolitionnistes autour de lui, Douglass, qui était un radical, s'agaçait de la modération qu'il percevait dans les propos d'Abraham Lincoln le candidat modéré. Alors qu'en 1859 Frederick Douglass considérait John Brown comme un martyr, Abraham Lincoln considérait ce dernier comme un fou et rejetait toute alliance avec les abolitionnistes prônant la violence. En effet, bien que voulant abolir l'esclavage, Lincoln pensait néanmoins que la Constitution, la loi et l'ordre, devaient être scrupuleusement respectés, et que le gouvernement fédéral ne pouvait décider seul d'abolir l'esclavage dans les États où il existait. C'est pourquoi Frederick Douglass ne pouvait dans un premier temps n'être que très critique à l'égard de Lincoln. Douglass était convaincu, d'une part, que pour faire cesser l'esclavage, il fallait avant tout faire taire les préjugés raciaux, et d'autre part, que la fin de l'esclavage sur le plan strictement légal ne suffirait pas à améliorer automatiquement la condition des Noirs. Pour lui, il n'y avait pas la liberté d'un côté et l'esclavage de l'autre, mais bien un continuum entre deux concepts distincts, continuum lié aux préjugés raciaux et leurs conséquences. Ne connaissant Lincoln tout d'abord qu'à travers ses discours et ses prises de position publiques, Douglass estimait, avant sa première rencontre avec le Président à l'été 1863⁴², que ce dernier était trop prudent et trop lent dans ses attaques contre l'esclavage – même s'il avait de « bonnes » raisons d'être si lent et prudent, comme celle de vouloir éviter que les États esclavagistes limitrophes ne fassent eux aussi sécession. En effet, pour Douglass le problème majeur n'était pas la sécession mais bien l'esclavage, or Lincoln travaillait dans

⁴¹ Nous nous appuyons ici sur l'ouvrage de l'historien James Oakes, justement consacré à la relation particulière entre l'ex-esclave et le Grand Émancipateur. Voir Oakes, James. *The Radical and the Republican : Frederick Douglass, Abraham Lincoln, and the Triumph of Antislavery Politics*. New York : W.W. Norton & Company, 2007.

⁴² Voir McFeely, William S. *Frederick Douglass*. New York : Norton, 1995, pp. 228-230.

l'intérêt de l'Union d'abord – Union qu'il était prêt à préserver à tout prix, quitte à autoriser l'esclavage dans certains États (les États limitrophes) de l'Union. D'après l'historien James Oakes, ce n'est qu'après avoir rencontré Abraham Lincoln en personne pour la seconde fois (il le rencontra trois fois en tout) à l'été 1864⁴³, que Douglass comprit qu'Abraham Lincoln était un politicien pragmatique, qui utilisait le racisme « stratégiquement »⁴⁴ pour parvenir à ses fins ; pour amener les Nordistes à penser comme lui et les convaincre que l'émancipation était nécessaire. En examinant le discours de Douglass sur Abraham Lincoln en 1876, et sa troisième autobiographie⁴⁵, l'on comprend que Douglass – bien qu'affirmant que Lincoln était le Président des Blancs ; un homme blanc de son temps, adhérant aux mêmes préjugés raciaux que ses semblables⁴⁶ – finit par réaliser qu'Abraham Lincoln n'avait pas été un Président hésitant et lent, mais qu'il avait pris le temps politique de faire les choses et qu'il avait placé le bien de la Nation avant tout le reste. L'on peut discuter la méthode mais pas le fond : Abraham Lincoln était semble-t-il profondément anti-esclavagiste dans l'âme, convaincu que « toute l'humanité devait être libre » (« that all mankind should be free »)⁴⁷.

⁴³ Les deux hommes se rencontrèrent effectivement pour la deuxième fois le 19 août 1864. Voir McFeely, *Douglass, op. cit.*, p. 232.

Leur troisième et dernière rencontre eut lieu le jour même de la seconde cérémonie d'investiture de Lincoln, à l'hiver 1865. Frederick Douglass rapporta dans sa dernière autobiographie, que le Président l'accueillit à la Maison Blanche en l'interpelant de façon à la fois amicale et respectueuse : « Here comes my friend Douglass ». Voir Douglass, *Life and Times*, *op. cit.*, pp. 212-214. D'après le biographe de Douglass, McFeely, Douglass était alors, en 1865, totalement sous le charme du Président. Voir McFeely, *ibid.*, p. 235.

⁴⁴ Oakes, *The Radical and the Republican*, *op. cit.*, p. 194.

⁴⁵ Voir Douglass, Frederick. *Life and Times of Frederick Douglass*. (1881) Radford : Wilder Publications, 2008. Le discours délivré par Frederick Douglass à l'occasion de l'inauguration du Monument à la Mémoire d'Abraham Lincoln au Lincoln Park de Washington, D.C. le 14 avril 1876, figure en annexe dans cette autobiographie, pages 283 à 290.

⁴⁶ « In his interests, in his associations, in his habits of thought, and in his prejudices, he was a white man. He was preeminently the white man's President, entirely devoted to the welfare of white men. » Douglass, *ibid.*, p. 285.

⁴⁷ Lincoln, Abraham. « Reply to Loyal Colored People of Baltimore upon Presentation of a Bible, » September 7, 1864, in [TeachingAmericanHistory.org](http://www.teachingamericanhistory.org), 2006-2012. *The Ashbrook Center at Ashland University*. <<http://www.teachingamericanhistory.org/library/index.asp?documentprint=109>>. Consulté le 2 octobre 2012.

I. E. LA LIBERTE SOUS D'AUTRES CIEUX ; EMANCIPATION, COMPENSATION ET COLONISATION : LE TRIPTYQUE LINCOLNIEN.

Si l'historien Allen Guelzo constate que pour Abraham Lincoln, l'émancipation était partie intégrante d'un triptyque gradualisme/émancipation/souveraineté populaire⁴⁸, l'historien Richard Blackett évoque quant à lui un triptyque légèrement différent, associant l'émancipation au gradualisme, mais surtout à la colonisation⁴⁹. Dans une certaine mesure, Guelzo abonde dans ce sens, affirmant que Lincoln, l'anti-esclavagiste, souhaitait libérer les esclaves, mais estimait que l'égalité était un autre combat, et que l'émancipation seule ne pouvait résoudre le problème de l'égalité raciale, problème que seule la séparation des races, et donc la colonisation, devait résoudre⁵⁰.

Cette analyse n'est pas partagée par Hans L. Trefousse, qui défend la thèse selon laquelle l'excellente relation qu'entretenait Abraham Lincoln avec Owen Lovejoy⁵¹, connu pour être un Républicain Radical et un abolitionniste convaincu, tendrait à prouver que Lincoln entretenait finalement de bons rapports avec les Radicaux, n'était pas un raciste prônant la colonisation et la séparation à tout prix, et était un fervent anti-esclavagiste, intéressé non pas par la non-expansion de l'esclavage mais bel et bien par sa disparition pure et simple du paysage américain⁵². Il nous semble cependant un peu hasardeux de déduire d'une amitié, aussi sincère soit-elle, que Lincoln n'était pas attiré par la colonisation, ou qu'il s'entendait

⁴⁸ Guelzo, « Lincoln, Race, and Slavery », *op. cit.*, p. 14

⁴⁹ Blackett, Richard. « Lincoln and Colonization, » *Organization of American Historians Magazine of History*, Vol. 21, No. 4 (October 2007): 19-22.

⁵⁰ Guelzo, *op. cit.*, pp. 16-17.

⁵¹ Owen Lovejoy (1811-1864) était juriste de formation (il avait étudié le droit mais n'avait jamais exercé en tant qu'avocat). Il fut pasteur de l'Église de la Congrégation dans l'Illinois entre 1839 et 1856, mais était surtout connu pour ses activités d'abolitionniste (il était « conducteur » du réseau abolitionniste appelé « Underground Railroad ») ; après le meurtre de son frère, l'abolitionniste Elijah Lovejoy, en novembre 1837, Owen Lovejoy était en effet devenu le leader des abolitionnistes de l'Illinois. Il fut élu à la Chambre des Représentants de l'Illinois en 1854, et élu au Congrès fédéral (en tant que membre du Parti Républicain) en 1857. Il y siégea jusqu'à son décès en mars 1864. Voir Magdol, Edward. *Owen Lovejoy: Abolitionist in Congress*. New Brunswick : Rutgers University Press, 1967.

⁵² Trefousse, Hans L. « Owen Lovejoy and Abraham Lincoln during the Civil War, » *Journal of the Abraham Lincoln Association*, Vol. 22, No. 1 (Winter, 2001) : 14-32. <<http://www.jstor.org/stable/20149008>>. Consulté le 5 mars 2011.

globalement bien avec les membres radicaux de son parti. Nous préférons suivre l'opinion de Blackett, qui est tout à fait complémentaire de celle de Guelzo : pointant que la question de la colonisation avait resurgi à chaque crise raciale majeure de la première moitié du XIX^{ème} siècle (c'est-à-dire après chaque révolte d'esclave), Blackett montre que Lincoln, l'anti-esclavagiste non-égalitariste, souhaitait coloniser les Noirs après les avoir libérés, par peur du « mélange des races » (« amalgamation »)⁵³.

Ce n'est pas l'avis de Michael Vorenberg, qui pense quant à lui que la colonisation n'était que l'un des nombreux instruments politiques de Lincoln, sans aucun rapport avec son prétendu racisme, car bien qu'il eût partagé la vision séparatiste de la société américaine avec son mentor Henry Clay, Lincoln aurait, selon lui, invoqué la supériorité raciale des Blancs et la colonisation uniquement pour faire taire ses adversaires politiques qui le disaient égalitariste et agitaient l'épouvantail de l'« africanisation »⁵⁴ des États du Nord⁵⁵. Comme nous le verrons plus loin dans ce chapitre, cette analyse du rapport de Lincoln à la colonisation est très discutable, et la « vérité » (que nous ne prétendons pas détenir) se situe probablement au carrefour de toutes ces théories.

S'il est délicat et probablement inexact d'affirmer que Lincoln était raciste, il apparaît clairement à travers ses discours et ses écrits qu'il était persuadé que Blancs et Noirs ne pouvaient pas cohabiter sur un pied d'égalité – l'on peut alors aisément en déduire que le Grand Émancipateur, comme nombre de politiciens, d'anti-esclavagistes et d'abolitionnistes avant lui, comptait sur la colonisation pour contourner l'épineux problème du « vivre-ensemble ». Quoi qu'il en soit, et quelles qu'aient été les véritables motivations de Lincoln, il est indiscutable que ce dernier soutint activement et chercha à promouvoir une politique de colonisation au moins jusqu'à la publication de la Proclamation finale d'Émancipation, voire jusqu'à son assassinat en 1865 – comme nous nous attacherons à le montrer dans la suite de ce chapitre.

⁵³ Blackett, *op. cit.*, p. 20.

⁵⁴ Quarles, *Lincoln and the Negro*, *op. cit.*, p. 108.

⁵⁵ Voir Vorenberg, Michael. « Abraham Lincoln and the Politics of Black Colonization, » *Journal of the Abraham Lincoln Association*, Vol. 14, No. 2 (Summer 1993) : 22-45. <<http://www.jstor.org/stable/20148897>>. Consulté le 5 mars 2011.

Peut-être, à l'instar d'Allen Guelzo, faut-il tout simplement admettre qu'Abraham Lincoln n'était ni un parfait égalitariste, ni un parfait émancipateur (« Abraham Lincoln was neither a perfect egalitarian, nor a perfect emancipator »⁵⁶) ; un émancipateur imparfait, en quelque sorte.

II. La reconnaissance d'Haïti : instrument de la colonisation ?

Benjamin Quarles affirme que pour Lincoln, « l'émancipation compensée [liée à un dédommagement des esclavagistes] était vouée à l'échec à moins qu'elle ne pût être associée à la déportation »⁵⁷. Grâce à la colonisation, « l'esclavage et le problème de race disparaîtraient simultanément »⁵⁸. Restait pour Lincoln à trouver l'endroit idéal vers lequel déporter les Noirs libérés par sa future proclamation d'émancipation.

Bien qu'ayant été un temps membre de la branche illinoise de l'*American Colonization Society* (cette dernière, rappelons-le, préconisait l'Afrique comme lieu idéal où coloniser les Noirs), et bien qu'il eût reçu, en août 1862, le Président du Libéria à la Maison Blanche⁵⁹,

⁵⁶ Guelzo, Allen C. « Lincoln, Race, and Slavery », *op. cit.*, p. 17.

⁵⁷ Quarles, *Lincoln and the Negro*, *op. cit.*, p. 108.

⁵⁸ *Ibid.*

⁵⁹ Début 1862, le Libéria avait dépêché deux « délégués » aux États-Unis pour tenter de recruter des volontaires pour l'émigration au Libéria parmi la population noire libre. Parmi ces deux émissaires se trouvait Alexander Crummell, un révérend noir-américain qui avait lui-même émigré volontairement au Libéria en 1853. Ils avaient passé les premiers mois de l'année à rencontrer des Noirs-Américains et à tenter de gagner le soutien du gouvernement américain, et notamment celui de Caleb B. Smith, alors Ministre de l'intérieur, et son assistant George C. Whiting. Lincoln ne rencontra pas les deux délégués, mais reçut à la Maison Blanche, le 10 août 1862, Joseph Jenkins Roberts. Ce dernier était devenu, en 1848, le premier Président du Libéria. Par la suite, il était devenu Président du *Liberia College* (il y était également Professeur de droit international), position qu'il occupait encore en août 1862. Roberts fit bonne impression à Lincoln, mais ne le convainquit pas de choisir le Libéria comme lieu de colonisation. Lincoln expliqua d'ailleurs sa position dans une lettre à Caleb Smith datée du 9 mai 1862 : le Libéria était pour lui une destination trop éloignée et impliquant donc des frais de transports trop coûteux, le climat y était malsain, et les Noirs émigrionnistes préféraient rester du côté américain de l'Atlantique. Voir Quarles, *Lincoln and the Negro*, *op. cit.*, pp. 110-111.

Lincoln considérait que l'Afrique était bien trop lointaine pour espérer y coloniser un nombre important de Noirs (les coûts de transport vers cette destination étant exorbitants), et était bien conscient que la plupart des Noirs désireux d'émigrer souhaitaient rester du côté américain de l'Atlantique⁶⁰.

L'une des options géographiquement plus proches qui s'ouvrirent au Président Lincoln dès le début de son mandat fut la petite île caribéenne d'Hispaniola. En effet, comme nous l'avons vu dans notre chapitre précédent, au moment où Lincoln prit ses fonctions, l'émigration volontaire de Noirs libres vers Haïti battait son plein, et il est impossible que Lincoln n'en eusse pas eu vent ; l'offre de Geffrard et les articles propagandistes de son Agent officiel James Redpath étaient alors publiés dans des journaux divers et variés, dans tous les États de l'Union (et de la Confédération). Haïti était en conséquence en 1861 une option séduisante : des Noirs libres s'y rendaient déjà d'eux-mêmes depuis plusieurs années sans que le Gouvernement américain ait besoin de participer au financement de ce mouvement, le Gouvernement haïtien semblait avoir désespérément besoin de cette main d'œuvre, et géographiquement parlant, on n'aurait su être plus proche.

Ainsi, nous pensons, à l'instar d'Eric Foner⁶¹ et de Mary Treudley⁶² près d'un siècle avant lui, qu'au-delà de raisons purement commerciales ou diplomatiques, c'est avant tout la possibilité de coloniser les Noirs libres en Haïti qui poussa ardemment Lincoln à demander au Congrès la reconnaissance d'Haïti.

II. A. LA NON-RECONNAISSANCE D'HAÏTI, DE 1804 A 1862

Comme nous l'avons noté dans notre Chapitre 2, au moment où Lincoln évoqua la possibilité d'une reconnaissance d'Haïti (et du Libéria, l'autre république noire) devant le Congrès le 3 décembre 1861, celle-ci était réclamée depuis longtemps déjà par les Noirs-

⁶⁰ Quarles, *Lincoln and the Negro*, op. cit., pp. 111-112.

⁶¹ Foner, *The Fiery Trial*, op. cit., p. 186.

⁶² Treudley, Mary. « The United States and Santo Domingo 1789-1866 (Continued), » *The Journal of Race Development*, Vol. 7, No. 2 (Oct., 1916) : 220-274, pp. 260-261. <<http://www.jstor.org/stable/29738198>>. Consulté le 5 octobre 2012.

Américains qui, depuis l'indépendance d'Haïti en 1804, débattaient ouvertement du sujet, lors de réunions publiques, au sein de leurs églises, puis plus tard par le biais des journaux noirs. Sans revenir sur ce point précis, il est évident qu'Abraham Lincoln ne pouvait ignorer la position des Noirs-Américains, très majoritairement en faveur de la reconnaissance (nous n'avons pas trouvé un seul document s'opposant à la reconnaissance d'Haïti dans les journaux abolitionnistes et autres journaux noirs-américains publiés à partir de 1827).

Les Noirs n'étaient cependant pas les seuls à plaider la cause de la reconnaissance. Comme nous l'évoquions dans notre Chapitre 3, James Redpath, à la demande de Geffrard, se mit dès 1859 en quête de soutiens influents au sein du Congrès et de la presse américaine. Avant lui, de nombreux commerçants et politiciens américains avaient fait entendre leurs doléances, regrettant que la non-reconnaissance d'Haïti eût une influence néfaste sur le commerce avec la République Noire. Mais d'après J. N. Léger – un historien haïtien qui fut également Ministre plénipotentiaire (ambassadeur) d'Haïti aux États-Unis –, dans les années 1820,

(...) il n'y avait rien à attendre [des États-Unis] ; les esclavagistes y étaient tout-puissants. Ils ne pouvaient donc pardonner à d'anciens esclaves non seulement de s'être constitués en nation souveraine, mais encore d'avoir osé, en abolissant l'esclavage, transformer leur territoire en asile de liberté pour les infortunés que la couleur de leur peau courbait ailleurs sous un joug dégradant⁶³.

En d'autres termes, pour Léger comme pour bon nombre de Noirs-Américains et d'abolitionnistes blancs, la non-reconnaissance d'Haïti par les États-Unis pouvait s'expliquer par la couleur de peau de ses citoyens, et par le poids politique des esclavagistes sur la politique extérieure des États-Unis. Rayford Logan semble accréditer cette thèse, ajoutant qu'en 1804, reconnaître une république noire dont l'indépendance avait été obtenue par le biais d'une révolte était parfaitement impensable, non seulement pour les États-Unis, mais aussi à l'époque pour les trois autres grandes nations esclavagistes qu'étaient alors la France, l'Espagne et la Grande-Bretagne⁶⁴. Le volume très important du commerce entre

⁶³ Léger, J. N. *Haïti, son histoire et ses détracteurs*. New York and Washington : The Neale Publishing Company, 1907, p. 175. <<http://archive.org/stream/haitisonhistor00lggoog#page/n22/mode/2up>>. Consulté le 5 octobre 2012

⁶⁴ Logan, Rayford W. *The Diplomatic Relations of the United States with Haiti 1776-1891*. (Chapel Hill : The University of North Carolina Press, 1941) New York : Kraus Reprint Co., 1969, p. 152.

Haïti et les États-Unis à l'époque (en dollars, les exportations américaines vers Haïti étaient plus importantes que vers le Norvège, le Danemark, la Suède, l'Amérique du Sud, l'Autriche, ou l'Afrique) aurait pu largement et à lui seul justifier d'une reconnaissance⁶⁵. Certes, c'étaient surtout les États du Nord qui faisaient affaire avec Haïti ; les Sudistes, notamment après les insurrections menées par l'esclave Gabriel puis par Denmark Vesey, étaient moins tentés par cette filière commerciale⁶⁶. Pourtant, le Congrès fédéral ignora superbement la question de la reconnaissance pendant plus d'un demi-siècle.

Quoi qu'il en soit, lorsque Lincoln demanda enfin concrètement au Congrès de reconnaître Haïti (et le Libéria), les Puissances européennes les plus importantes de l'époque (la France, la Grande-Bretagne, l'Espagne, mais aussi le Danemark, la Hollande, la Belgique, le Portugal, la Suède ou encore l'Autriche) avaient déjà un représentant diplomatique en Haïti⁶⁷. Le Libéria, quant à lui, avait été reconnu par la Grande-Bretagne l'année même de son indépendance, et par la France en 1852⁶⁸. Cet état de fait est peut-être ce qui poussa Nicolay et Hay, deux biographes de Lincoln, mais aussi pensionnaires de la Maison Blanche pendant les mandats de ce dernier, à écrire qu'en décembre 1861, en pleine Guerre de Sécession, Abraham Lincoln se décida enfin à demander la reconnaissance d'Haïti avant tout parce qu'il espérait que cela pourrait avoir des effets bénéfiques sur la réputation des États-Unis à l'étranger, et que les Puissances européennes, ainsi séduites, se rangeraient du côté de l'Union⁶⁹.

⁶⁵ Logan, *Diplomatic Relations*, *op. cit.*, pp. 191-197.

⁶⁶ Pour Logan, la demande de reconnaissance suivait strictement la division « sectionnelle » du pays. La Pennsylvanie, un État « libre », était l'État pro-reconnaissance situé géographiquement le plus au sud des États-Unis – l'État voisin (au niveau de sa frontière sud) était esclavagiste. Alors même que le Nord diffusait sa propagande pro-reconnaissance dans ses journaux, le Sud faisait savoir, également *via* sa presse, qu'il se posait résolument contre la reconnaissance de la République Noire. Voir *ibid.*, pp. 200-201.

⁶⁷ Wesley, Charles H. « The Struggle for the Recognition of Haiti and Liberia as Independent Republics, » *The Journal of Negro History*, Vol. 2, No. 4 (Oct., 1917) : 369-383, p. 376. <<http://www.jstor.org/stable/2713395>>. Consulté le 13 septembre 2012.

⁶⁸ *Ibid.*, p. 378.

⁶⁹ Nicolay, John G., & Hay, John. *Abraham Lincoln : A History*. 10 Vols. New York : The Century Co., 1890, Vol. VI, p. 99.

II. B. JAMES REDPATH AGIT EN FAVEUR DE LA RECONNAISSANCE D'HAÏTI

Dans notre chapitre 3, nous avons déjà brièvement évoqué les efforts de James Redpath dans le but d'obtenir la reconnaissance d'Haïti, notamment par le biais de son réseau de connaissances. Dans ses échanges avec le gouvernement haïtien (échanges que nous avons pu retrouver dans l'ouvrage manuscrit *Reports and Correspondence* déjà cité), Redpath évoque le Sénateur Charles Sumner, l'éditeur du *New York Tribune* (un journal affilié au parti Républicain), mais aussi Montgomery Blair, un abolitionniste et Républicain Radical, qui occupa la fonction de *Postmaster General* (ce qui signifie qu'il était le Président du service postal américain ou *United States Postal Service*) dans le Gouvernement de Lincoln entre 1861 et 1864.

Bien que n'ayant trouvé dans aucun ouvrage de la littérature secondaire, ni d'ailleurs dans les Papiers d'Abraham Lincoln, trace d'une quelconque correspondance directe entre Redpath et Abraham Lincoln, nous pensons néanmoins que ce dernier ne pouvait ignorer, au moment de sa prise de fonction présidentielle, le mouvement d'émigration volontaire des Noirs-Américains vers Haïti dont Redpath était l'un des instigateurs principaux, d'une part, parce que Redpath avait déjà publié grand nombre d'articles à ce sujet dans divers journaux (dont certains très en vue dans les États du Nord), et d'autre part parce que Redpath et Lincoln avaient des connaissances en commun. N'oublions pas que Redpath commença à publier son journal *The Pine and Palm*, spécialement dédié à l'émigration en Haïti et à l'obtention de sa reconnaissance, quelques semaines après que Lincoln eut prêté serment d'allégeance à la Nation. Enfin certains documents retrouvés dans le manuscrit du Bureau Haïtien de l'Émigration⁷⁰ valident notre thèse, à savoir qu'Abraham Lincoln était forcément au courant du mouvement encouragé par Redpath et Geffrard – ce qui nous incite à conclure que Lincoln demanda la reconnaissance d'Haïti en décembre 1861 notamment parce que des Noirs émigraient alors déjà volontairement vers l'île. Bien évidemment, nous n'irons pas jusqu'à suggérer que James Redpath a été l'homme le plus influent dans la prise de décision finale de Lincoln, mais nous pensons néanmoins que Redpath peut être considéré comme l'un des hommes ayant fait accélérer le processus de reconnaissance d'Haïti.

⁷⁰ Document que nous avons analysé dans notre chapitre précédent.

Avant même la prise officielle de fonction d'Abraham Lincoln, Redpath s'était arrangé pour faire en sorte que l'un de ses Agents blancs, Richard J. Hinton⁷¹, ait une entrevue avec le Président-Élu:

I have the honor of submitting to you a full copy of Report No 8 of my Special Agent, Richard J. Hinton, in which he gives an account of his visit to the President elect [Abraham Lincoln], who on and after the 4th of March next, will be the ruler of the United States. Your honor will see that although very cautious in his expressions, he is favorably disposed to the Government of his Excellency the President of Hayti.

Earnest, immediate, wide-spread exertions, therefore, on the public mind, in order to create an outside pressure on the Cabinet, will result, I feel assured, in procuring a speedy recognition of the Independence of Hayti⁷².

Bien que le rapport de Hinton auquel Redpath fait ici allusion reste introuvable, le document cité ci-dessus nous apporte une preuve du lobbying actif bien qu'indirect de Redpath en faveur de la reconnaissance. Peu de temps après ce premier contact avec Lincoln, Redpath fit parvenir au Président une lettre concernant cette fois son plan d'émigration, par l'entremise d'un certain « Juge Army » (il nous a été impossible d'identifier cet homme avec précision), lettre dont il résuma le contenu dans le rapport manuscrit du Bureau Haïtien de l'Émigration. Redpath caressait alors l'espoir de montrer au Président « combien son approbation chaleureuse de ce plan d'Émigration aiderait le Parti Républicain », un plan d'émigration qui « agiss[ait] auprès des hommes de couleur comme la fièvre californienne », plan à propos duquel il ne « demand[ait] pas à M. Lincoln de l'approuver publiquement, ni de dire quoi que ce soit à son propos », considérant néanmoins que son « influence dans la

⁷¹ Richard J. Hinton (1830-1901), né à Londres, s'installa à New York en 1851. Là, il apprit le métier d'imprimeur et devint rapidement journaliste pour plusieurs journaux de New York et Boston. En tant que journaliste, il s'opposa à la loi sur les esclaves fugitifs (*Fugitive Slave Act*), et en tant qu'anti-esclavagiste revendiqué (et ami de John Brown), il contribua à faire du Kansas un territoire libre, et participa à la création du Parti Républicain. Voir « Richard J. Hinton, 1830-1901, » in Territorial Kansas Online 1854-1861, 2004-2012. *Kansas State Historical Society; University of Kansas Libraries*. <http://www.territorialkansasonline.org/~imlskto/cgi-bin/index.php?SCREEN=bio_sketches/hinton_richard>. Consulté le 8 octobre 2012.

⁷² Redpath, James. « Special Report of James Redpath (...) On the Question of Independence, December 12, 1860, » in Haytian Bureau of Emigration. *Reports and Correspondence, Boston, 1860-1861*, pp. 92-93. Boston Public Library. Internet Archives of American Libraries. <<http://www.archive.org/details/reportscorrespon00hait>>. Consulté le 21 février 2012.

sphère privée lui rendrait service »⁷³. Alors que Redpath confie au Juge Army qu'Hinton « a déjà parlé en [s]on nom au Président Élu concernant la question de la reconnaissance de l'Indépendance d'Haïti »⁷⁴, il va jusqu'à affirmer que « les Républicains les plus en vue [George Andrews Greely, Montgomery Blair, Charles A. Dana] approuvent cette future question à laquelle M. Lincoln devra se confronter »⁷⁵. Conscient que l'envoi d'un ambassadeur noir ou d'un agent diplomatique d'origine noire pourrait nuire au Gouvernement de Lincoln, Redpath promet de faire en sorte que le Gouvernement haïtien n'envoie pas d'émissaire pendant le mandat de Lincoln, si ce dernier peut l'assurer de la reconnaissance d'Haïti par son gouvernement⁷⁶.

Redpath tenta par tous les moyens d'atteindre le Président, et fit du lobbying auprès du Sénateur Charles Sumner, qu'il savait acquis à sa cause, en lui envoyant de nombreuses lettres, parmi lesquelles celle datée du 17 mars 1861, dans laquelle Redpath demanda à Sumner d'intervenir auprès du Gouvernement américain, au sujet des relations diplomatiques avec Haïti, ajoutant que sa reconnaissance « faciliterait son travail » ; en d'autres termes, cette reconnaissance donnerait un nouvel élan à son plan d'Émigration :

I am going to trouble you again, (...) to (...) recommend to your attention, and through you (...) to the attention of the Cabinet the subject of our relations with Hayti and St Domingo. (...)

The recognition of Haytian Independence would greatly facilitate my work. It would give a greater impetus to emigration other than anything that the Cabinet could do. Mr. Blair is strongly in favor of any [illisible] and estimated that wherever he could he would use his influence for Recognition⁷⁷.

Notons que Redpath affirme ici que Montgomery Blair était favorable à son plan d'émigration en Haïti. Cette affirmation est en tout cas confirmée par Eric Foner, qui cite dans son ouvrage *The Fiery Trial* une lettre de Montgomery Blair au Général Butler, datée du

⁷³ Redpath, James. « Letter to the President Elect, Mr. Lincoln, via Judge Army, December 18, 1860, » in Haytian Bureau of Emigration, *Reports and Correspondence*, op. cit., pp. 98-100.

⁷⁴ Redpath, « Letter to the President Elect (...) », op. cit., p. 100.

⁷⁵ *Ibid.*

⁷⁶ *Ibid.*, p. 101.

⁷⁷ Redpath, James. « Special Report of James Redpath (...) », op. cit., pp. 245-249. C'est nous qui soulignons.

8 juin 1861, à propos des *contrabands*⁷⁸, dans laquelle Blair écrivit sans aucune ambiguïté qu'il souhaitait envoyer ces derniers « directement en Haïti » : « I am in favor of sending them straight to Hayti. » Foner précise d'ailleurs que Lincoln était d'accord avec cette idée, et établit un lien direct entre colonisation et reconnaissance d'Haïti⁷⁹.

De son côté, Redpath continua à publier moult articles de propagande, notamment dans son journal *The Pine and Palm*⁸⁰, et suivit de très près les actions de certains groupes politiques en faveur de la reconnaissance, n'oubliant pas de tout rapporter en détail au gouvernement haïtien, comme par exemple dans l'un de ses rapports daté de mars 1861 (le jour précis n'est pas lisible, tout au mieux peut-on deviner qu'il s'agit d'un jour entre le 20 et le 29 de ce mois, seul le « 2 » étant lisible), dans lequel il explique que la semaine précédente, le Sénat du Congrès de l'Ohio a adopté une Résolution demandant au Congrès américain de reconnaître Haïti – sans négliger d'affirmer que cette Résolution est le fruit de son propre travail de lobbying : « Last Week the Senate of Ohio passed a Resolution urging the Congress of the United States to recognize the independence of Hayti. This was the result of movements inaugurated by this Bureau »⁸¹.

II. C. ABRAHAM LINCOLN, LE CONGRES, ET LA RECONNAISSANCE D'HAÏTI

Nous l'avons vu, les meilleurs alliés de Redpath dans son combat pour l'obtention de la reconnaissance d'Haïti étaient probablement les marchands américains, très affectés par les

⁷⁸ Le terme *contrabands*, que nous conserverons sous cette forme dans notre thèse, désignait à l'époque les esclaves noirs qui s'étaient échappés et avaient rejoint les lignes de L'Union, ou avaient été « confisqués » aux Sudistes des États confédérés pendant la Guerre de Sécession. Leur statut, entre « prisonniers de guerre » et « biens saisis », n'a pas d'équivalent en français.

⁷⁹ Foner, *The Fiery Trial*, op. cit., pp. 185-186.

⁸⁰ Voir chapitre précédent, *supra*, pp. 185-190.

⁸¹ Redpath, James. « Special Report of James Redpath (...) », op. cit., p. 254.

Nous pensons que Redpath continua à travailler à la reconnaissance d'Haïti jusqu'à ce que celle-ci devint réalité à l'été 1862, malheureusement le dernier document du manuscrit du Bureau Haïtien de l'Emigration est daté de mars 1861, il nous est donc impossible d'en apporter la preuve irréfutable.

Dans la cadre de la publication de notre thèse, nous travaillerons plus précisément sur les questions annexes soulevées par ces déclarations de Redpath, à savoir : quelles autres résolutions remontèrent vers le Congrès et Lincoln ? Quels États s'intéressaient au sujet de la reconnaissance d'Haïti ?

taxes imposées par Haïti aux exportateurs originaires des Nations qui n'avaient pas encore reconnu la République Noire. Ils pouvaient d'ailleurs compter sur les agents commerciaux américains dépêchés en Haïti pour abonder dans leur sens⁸². Ce fut le cas de Seth Webb, agent commercial à Port-au-Prince, qui dans une lettre à William H. Seward, le Secrétaire d'État de la première administration Lincoln, datée du 4 septembre 1861, explique avec force arguments que la non-reconnaissance d'Haïti est une catastrophe pour le commerce américain, et contribue à détruire l'influence du Gouvernement américain et de ses agents commerciaux en Haïti⁸³. À n'en pas douter, les pressions exercées par les marchands et agents commerciaux américains furent tout aussi cruciales que celles des politiciens et participèrent de la décision de reconnaissance prise et annoncée par Lincoln lors de son Message Annuel au Congrès du 3 décembre 1861.

Abraham Lincoln posa la question de la reconnaissance d'Haïti, mais aussi du Libéria – les deux Républiques Noires – en ces termes :

If any good reason exists why we should persevere longer in withholding our recognition of the independence and sovereignty of Hayti and Liberia, I am unable to discern it. Unwilling, however, to inaugurate a novel policy in regard to them without the approbation of Congress, I submit for your consideration the expediency of an appropriation for maintaining a Chargé d'affaires near each of those new states. It is [sic.] does not admit of doubt that important commercial advantages might be secured by favorable commercial treaties with them⁸⁴.

⁸² Ces agents commerciaux étaient les représentants en Haïti des marchands américains qui faisaient du commerce avec la République Noire. Il est difficile de dire précisément à partir de quelle date de tels agents furent envoyés en Haïti, cependant l'historien Tim Matthewson affirme que déjà, pendant la Révolution à Saint-Domingue, des agents commerciaux américains étaient présents dans la colonie française. Voir Matthewson, Tim. « Jefferson and Haiti, » *The Journal of Southern History*, Vol. 61, No. 2, (May 1995) : pp. 209-248. <<http://www.jstor.org/stable/2211576>> Consulté le 26 octobre 2009.

⁸³ Logan, *Diplomatic Relations*, op. cit., p. 297.

Seth Webb en envoya une seconde allant dans le même sens, en date du 12 décembre 1861, et qui fut lue devant le Sénat juste avant que le projet de loi sur la reconnaissance d'Haïti et du Libéria fût adopté en séance le 24 avril 1862. Voir Sumner, Charles. *Independence of Hayti and Liberia. Speech of Hon. Charles Sumner, of Massachusetts, on The Bill to Authorize the Appointment of Diplomatic Representatives to the Republics of Hayti and Liberia, with the Debate Thereon ; in the Senate of the United States, April 23 and 24, 1862*. Washington : Printed at the Congressional Globe Office, 1862, pp. 13-14. <<http://www.archive.org/stream/independenceofha00sumn#page/n1/mode/2up>>. Consulté le 14 septembre 2012.

⁸⁴ Lincoln, Abraham. Annual Message to Congress, December 3, 1861. *Collected Works of Abraham Lincoln*. Volume 5, p. 39, in *The Collected Works of Abraham Lincoln*, 2006. *The Abraham Lincoln Association*. <<http://quod.lib.umich.edu/l/lincoln/>>. Consulté le 5 octobre 2012.

Bien qu'assez prudent dans les termes utilisés, et bien que n'évoquant explicitement que le commerce comme raison pour reconnaître Haïti, il n'en reste pas moins que Lincoln mit fin, en quelques mots, à 58 longues années de tergiversations concernant la reconnaissance d'Haïti, et accorda au Libéria la reconnaissance dont il avait éminemment besoin⁸⁵. Placé après un bref *laïus* évoquant la conduite attendue des Capitaines de navires américains vis-à-vis des pirates, et juste avant une allocution sur l'état des finances de la nation, ce plaidoyer laconique pour la reconnaissance des Républiques Noires avait le mérite d'être efficace. Son étrange emplacement, dans la première partie du long Message Annuel du Président, a de quoi surprendre, mais comme nous le verrons, Lincoln n'avait pas que les intérêts commerciaux de la Nation en tête. En effet, plus loin dans son discours, Lincoln évoquera *contrabands* et colonisation – ce qui nous fait penser qu'émancipation, reconnaissance des Républiques Noires et colonisation étaient intrinsèquement liées dans l'esprit du Grand Émancipateur⁸⁶.

Mais revenons-en à la reconnaissance en elle-même. Dès le lendemain de l'annonce de Lincoln, Charles Sumner s'empara de la tâche ardue de la défense des intérêts haïtiens (et américains), et mit un point d'honneur à faire voter la loi autorisant l'envoi de représentants diplomatiques en Haïti et au Libéria. Le 4 décembre 1861, à la demande de Sumner, la question de l'établissement de relations diplomatiques avec les gouvernements d'Haïti et du Libéria fut mise entre les mains du Comité des Affaires Étrangères du Congrès. Le 9 décembre 1861, toujours à la demande de Sumner, tous les mémoires, résolutions prises par des assemblées, et autres documents en rapport avec ce sujet depuis 1852, furent remis à ce

⁸⁵ La proposition de reconnaissance du Libéria par Lincoln fut accueillie chaleureusement et avec grand soulagement par l'*American Colonization Society*, soulagement confirmé par son Président John H. Latrobe (le successeur d'Henry Clay), qui écrivit deux jours plus tard un courrier à William Seward, exprimant l'espoir que le Congrès concrétisât rapidement cette reconnaissance, et profitant de l'occasion pour plaider en faveur de la colonisation vers le Libéria, une « nécessité » selon lui : « [i]t is my conviction, arrived at after forty years of devotion to the colonization cause, that the only locality which answers all requirements in this connection is Africa, where the white man cannot live and thrive ; and hence my desire to press on you the recognition of Liberia (...). » John H. B. Latrobe to William Seward, Thursday, December 5, 1861. The Abraham Lincoln Papers at the Library of Congress. Series 1, General Correspondence (1833-1916). <<http://memory.loc.gov/ammem/alhtml/malhome.html>>. Soulignement comme dans l'original.

⁸⁶ Il faut également souligner que Lincoln inséra les reconnaissances des deux Républiques noires (Haïti et le Libéria) dans une problématique commune ; peut-être était-ce parce que, d'une part, Lincoln avait été membre de la *Illinois Colonization Society*, et que d'autre part, en 1862, des Noirs libres avaient déjà émigré volontairement vers ces deux destinations.

Comité. Le 4 février 1862, Charles Sumner lut pour la première fois devant le Sénat le projet de loi visant à « autoriser le Président des États-Unis à nommer des représentants diplomatiques dans les Républiques d'Haïti et du Libéria » émanant du Comité. La loi passa en seconde lecture le 22 avril 1862, et il fut décidé qu'elle serait débattue le jour suivant⁸⁷.

Dans son discours du 23 avril 1862, Sumner, non sans avoir fait au préalable une description idyllique et un bref rappel de l'histoire des deux Républiques Noires, rappela qu'en premier lieu, cette reconnaissance avait été réclamée depuis bien longtemps par des marchands de Boston et New York, sans distinction de parti politique, mais aussi par des hommes politiques aussi sérieux que John Quincy Adams, tous invoquant pour raison principale le commerce – raison que Sumner appuya en fournissant des statistiques montrant qu'en juin 1860, Haïti était le 27^{ème} partenaire commercial des États-Unis, loin devant la Suède, la Norvège, l'Autriche, ou encore les Antilles françaises ou les colonies britanniques d'Afrique⁸⁸. Brandissant ensuite la menace d'une invasion d'Haïti par son voisin espagnol, voire par son ancien occupant français, Sumner s'attacha à démontrer qu'Haïti avait désespérément besoin de la reconnaissance américaine pour se protéger des Puissances européennes malveillantes, tout en rappelant que de nombreuses autres nations l'avaient déjà reconnue. Charles Sumner ne s'attarda pas longuement sur l'intérêt pour les États-Unis de reconnaître le Libéria, ce dernier étant foncièrement différent d'Haïti de par ses origines américaines (ayant été créé sous l'impulsion de l'*American Colonization Society*), et sa création « pacifique ». Juste avant de conclure en arguant que de véritables Ministres (ambassadeurs) auraient plus de poids, lors de futures négociations avec ces pays, que de simples Consuls, Sumner introduisit subtilement et de façon très succincte l'intérêt de ces

⁸⁷Wilson, Henry. *History of the Antislavery Measures of the Thirty-seventh and Thirty-eighth United-States Congresses, 1861-1864*. Boston : Walker, Wise, and Company, 1864, p. 175. <<http://www.archive.org/stream/historyofantislav00wils#page/n5/mode/2up>>. Consulté le 17 septembre 2012. Voir aussi Sumner, Charles. *Charles Sumner, His Complete Works, With Introduction by Hon. George Frisbie Hoar*, 20 Vols. Boston : Lee and Shepard, 1900, Vol. VIII, pp. 309-310. <<http://archive.org/stream/charlessumnerhis08sumn#page/308/mode/2up>>. Consulté le 8 octobre 2012.

⁸⁸Sumner, Charles. *Independence of Hayti and Liberia. Speech of Hon. Charles Sumner, of Massachusetts, on The Bill to Authorize the Appointment of Diplomatic Representatives to the Republics of Hayti and Liberia, with the Debate Thereon ; in the Senate of the United States, April 23 and 24, 1862*. Washington : Printed at the Congressional Globe Office, 1862, p. 8. <<http://www.archive.org/stream/independenceofha00sumn#page/n1/mode/2up>>. Consulté le 14 septembre 2012.

reconnaisances en termes de colonisation. En effet, pour lui « le nombre d'émigrants vers ces Républiques croîtra [considérablement] grâce à une telle reconnaissance »⁸⁹. Cet argument ultime nous semble prouver que la colonisation des Noirs libres était plus que jamais d'actualité au début de l'année 1862, et ne saurait se distinguer de la reconnaissance d'Haïti (et du Libéria) dans le projet d'émancipation lincolnien.

Après quelques discussions animées au sujet notamment de l'inévitable obligation pour les États-Unis d'accueillir sur leur sol des ambassadeurs noirs découlant de la reconnaissance de ces deux Républiques, le projet de loi fut adopté par le Sénat, par 32 voix pour et 7 voix contre⁹⁰.

Le 2 juin 1862, le Député de la Chambre des Représentants, M. Gooch, un Républicain du Massachusetts, proposa de passer au vote de cette loi, considérant que « la Justice, la sagesse politique et les intérêts commerciaux, l'exemple donné par les autres gouvernements, et le vœu émanant du peuple américain » étaient autant de bonnes raisons de soutenir la reconnaissance des deux Républiques Noires, qui se devaient d'être traitées sur un pied d'égalité avec les autres nations indépendantes :

Justice, sound policy, political wisdom, commercial interest, the example of other governments, and the wishes of the people of our own, all demand that we recognize the independence of Hayti and Liberia, and that, in our intercourse with them, we place them on the same footing as other independent nations⁹¹.

Cette générosité d'âme n'était cependant pas si répandue à la Chambre des Représentants. Le Démocrate Samuel S. Cox, de l'Ohio, déposa un amendement proposant pour les deux Républiques la nomination d'un Consul-Général, qui serait uniquement autorisé à négocier des traités de commerce. Arguant que la proposition de loi sur la reconnaissance était « littéralement une mesure Noire-Républicaine »⁹², Cox admit, alors que le Député Gooch du Massachusetts lui demandait s'il avait des objections à l'idée de recevoir des Ambassadeurs

⁸⁹ Sumner, *Independence of Hayti and Liberia*, op. cit., p. 7.

⁹⁰ *Ibid.*, p. 14.

⁹¹ Wilson, *History of the Antislavery Measures*, op. cit., p. 179.

⁹² Cox, Samuel Sullivan. *Eight years in Congress, from 1857-1865. Memoir and Speeches*. New York : D. Appleton and Company, 1865, p. 154. <<http://archive.org/stream/eightyearsincong00cox/page/n9/mode/2up>>. Consulté le 19 juillet 2012.

noirs, sa répugnance à cet égard, justifiant ses objections par son « instinct, la question de la race, les préjugés et les institutions »⁹³ ; alors que selon lui les Américains blancs se moqueraient de ces Ambassadeurs ridicules, les *contrabands* les accueilleraient comme des « demi-dieux »⁹⁴. Sans surprise, des stéréotypes concernant l'accoutrement ridicule supposé de ces Noirs et leurs conséquences sur l'ordre public furent avancés. Enfin, ces débats menèrent incidemment à un autre débat très virulent à propos de la colonisation. Cox, rejoint par d'autres députés démocrates comme le Député Biddle de Pennsylvanie, prétendit que cette proposition de loi n'était qu'une façon déguisée de préparer la future émancipation, ce à quoi le Député Blair, du Missouri, répondit qu'il avait proposé de coloniser les futurs Noirs émancipés – s'ensuivit un débat passionné sur la colonisation vers Haïti et le Libéria⁹⁵.

Quoi qu'il en soit, après de nombreux et vifs échanges entre Députés⁹⁶, l'amendement de Cox fut rejeté⁹⁷. La proposition de loi, quant à elle, fut adoptée par 86 voix pour et 37 voix contre, et la loi, « An Act to authorize the President of the United States to appoint Diplomatic Representatives to the Republics of Hayti and Liberia, respectively » fut finalement approuvée par le Président le 5 juin 1862⁹⁸. Elle autorisa ainsi le Président, avec l'avis et le consentement du Sénat, à nommer des diplomates en Haïti et au Libéria, diplomates qui recevraient le titre de *Commissioner and US Consul General*⁹⁹. Dès le

⁹³ *Ibid.*, p. 156.

⁹⁴ *Ibid.*, p. 161.

⁹⁵ Pour le détail des débats, voir notamment Cox, *op. cit.*, pp. 157-161, et Kelley, William D. *The Recognition of Hayti and Liberia. Speech of Hon. William D. Kelley, of Pennsylvania, Delivered in the House of Representatives, June 3, 1862.* Washington, D.C. : Scammel & Co. Printers, 1862, pp. 3-4. <http://www.archive.org/stream/recognitionof_hay00kell#page/n1/mode/2up>. Consulté le 14 septembre 2012.

⁹⁶ Les avis contradictoires des Députés Thomas et Gooch du Massachusetts, Fessenden du Maine, Maynard du Tennessee, et Crittenden du Kentucky sont résumés dans un article du *Richmond Examiner* : « Black Ambassadors for Lincoln, » *Richmond Examiner*, June 10, 1862, Vol. XVI, No. 82, p. 1.

⁹⁷ Wilson, *History of the Antislavery Measures*, *op. cit.*, p. 183.

⁹⁸ *Statutes at Large*, 37th Congress, 2nd Session, p. 421, in *A Century of Lawmaking for a New Nation: U.S. Congressional Documents and Debates, 1774-1875*, 2003. *American Memory collections, The Library of Congress*. <<http://memory.loc.gov/ammem/amlaw/lawhome.html>>. Consulté le 27 août 2012.

⁹⁹ *Ibid.*

lendemain, Abraham Lincoln soumit au Sénat la proposition de nommer Benjamin F. Whidden, du New Hampshire, Commissaire des États-Unis en Haïti¹⁰⁰, nomination confirmée par le Sénat le 12 juillet 1862 – faisant de cette date la date officielle de reconnaissance d’Haïti par les États-Unis¹⁰¹.

La reconnaissance d’Haïti et du Libéria, les deux Républiques Noires, ne fut pas le seul chantier initié par le Message Annuel délivré par Abraham Lincoln le 3 décembre 1861 ; ce dernier mit également à l’ordre du jour le sort des *contrabands*, qu’il proposait de coloniser, tout en précisant qu’il serait judicieux d’inclure les Noirs-Américains déjà libres dans ce plan de colonisation. Par le biais de ce message, Lincoln donna très clairement ses orientations en matière de relations raciales pour les deux années qui devaient suivre.

III. La colonisation de l’Île à Vaches¹⁰² : l’expérience haïtienne d’Abraham Lincoln

Le Gouvernement de Lincoln comptait en son sein trois colonisationnistes notoires – en plus d’Abraham Lincoln lui-même qui, rappelons-le, avait fait part très tôt, dans sa vie d’homme politique, de son inclination pour cette solution au « problème » racial –¹⁰³, colonisationnistes qui occupaient des postes particulièrement stratégiques : Edward Bates

¹⁰⁰ *Journal of the executive proceedings of the Senate of the United States of America, 1861-1862*, FRIDAY, June 6, 1862, p. 329, in *A Century of Lawmaking for a New Nation: U.S. Congressional Documents and Debates, 1774-1875*, 2003. *American Memory collections, The Library of Congress*. <<http://memory.loc.gov/ammem/amlaw/lawhome.html>>. Consulté le 27 août 2012.

¹⁰¹ *Journal of the executive proceedings of the Senate of the United States of America, 1861-1862*, SATURDAY, July 12, 1862, p. 404, in *A Century of Lawmaking for a New Nation: U.S. Congressional Documents and Debates, 1774-1875*, 2003. *American Memory collections, The Library of Congress*. <<http://memory.loc.gov/ammem/amlaw/lawhome.html>>. Consulté le 27 août 2012.

¹⁰² L’Île-à-Vache(s), est une petite île couvrant une superficie d’environ 45,96 km², située à environ 10 kilomètres au sud-est de la ville haïtienne des Cayes.

¹⁰³ L’éloge funèbre de Lincoln à Henry Clay, délivrée le 6 juillet 1852, ne laisse planer aucun doute quant aux penchants colonisationnistes d’Abraham Lincoln. Voir Lincoln, Abraham. « Honors to Henry Clay, » in *Collected Works of Abraham Lincoln*. Volume 2, pp. 131-132, in *The Collected Works of Abraham Lincoln*, 2006. *The Abraham Lincoln Association*. <<http://quod.lib.umich.edu/l/lincoln/>>. Consulté le 5 octobre 2012.

(le Procureur Général ou Ministre de la Justice, *General Attorney*), Montgomery Blair (le Ministre des Postes, et donc en quelque sorte en charge des moyens de communication), et Caleb B. Smith (Ministre de l'Intérieur de Lincoln jusqu'en décembre 1862, date à laquelle ses ennuis de santé le contraignirent à démissionner de ses fonctions). Ainsi d'après Eric Foner, Abraham Lincoln et son gouvernement s'attelèrent à faire de leurs rêves de colonisation, « l'un des éléments d'une stratégie visant à promouvoir l'abolition graduelle dans les États limitrophes » de l'Union une réalité¹⁰⁴.

III. A. COMMENT LA COLONISATION DEVINT UNE POLITIQUE FEDERALE

Lincoln et ses collaborateurs tâchèrent de faire la promotion de leur « marotte »¹⁰⁵ de différentes façons, plus ou moins discrètes, plus ou moins secrètes. Foner rapporte que dès mars 1861, soit un mois avant le début de la Guerre de Sécession, Lincoln avait déjà donné à Elisha Crosby, son nouvel Ambassadeur au Guatemala, la mission d'y obtenir une terre pour l'établissement d'une colonie de Noirs « plus ou moins sous la protection du gouvernement américain »¹⁰⁶. Le Guatemala ne fut pas le seul lieu possible de colonisation envisagé par Lincoln et son gouvernement. Comme nous l'avons vu, d'une façon générale, Abraham Lincoln n'était pas tenté par l'Afrique, qu'il estimait être, entre autres choses, trop lointaine (le transport des colons aurait coûté bien trop cher), et focalisa donc ses efforts sur l'Amérique Centrale et du Sud. En Amérique Centrale justement, se trouvait une petite province du nom de Chiriqui, objet de conflit entre la Colombie et le Costa Rica. Plusieurs années avant que la colonisation ne devienne officiellement une politique active du gouvernement Lincoln, Ambrose W. Thompson, un armateur de Philadelphie qui avait créé une compagnie d'exploitation de mines de charbon, la *Chiriqui Improvement Company* (CIC),

¹⁰⁴ Foner, *The Fiery Trial*, op. cit., p. 184.

¹⁰⁵ Au cours d'une conversation avec Charles Sumner, Lincoln aurait parlé de la colonisation comme étant son « hobby » : « I still stick to my old colonization hobby. » Voir Lester, Charles Edwards. *Life and Public Services of Charles Sumner*. New York : United States Publishing Company, 1874. <<http://archive.org/stream/lifeandpublicse01lestgoog#page/n11/mode/2up>>. Consulté le 9 octobre 2012.

¹⁰⁶ Foner, *The Fiery Trial*, op. cit., p. 184.

avait déjà approché le Gouvernement de James Buchanan en 1858, pour essayer de promouvoir la colonisation de Chiriqui – sans grand succès. Thompson revint cependant à la charge auprès d'Abraham Lincoln au début de son premier mandat, puis auprès du Ministre de la Marine Gideon Welles, vraisemblablement entre mai et août 1861. Début août, en tout cas, le beau-frère de la femme d'Abraham Lincoln, Ninian W. Edwards¹⁰⁷, remit un rapport concernant la proposition de Thompson, rapport qui évoquait en filigrane la possibilité de coloniser des Noirs à Chiriqui. Dans le même temps, Lincoln aurait décidé de retirer le dossier des mains de Welles pour le confier à Caleb B. Smith, qu'il savait favorable à la colonisation, et aurait proposé à Thompson de se rapprocher du colonisationniste Francis P. Blair (le père de Montgomery), afin de rédiger un nouveau projet associant exploitation du charbon et colonisation. Nous sommes alors toujours en 1861¹⁰⁸.

Selon l'historien Sebastian Page, le projet fut mis de côté jusqu'au début de l'année 1862. Entretemps, comme nous l'avons évoqué précédemment, Abraham Lincoln avait dévoilé au grand jour ses projets de colonisation – sans pour autant favoriser un lieu en particulier – à l'occasion de son Message Annuel au Congrès du 3 décembre 1861, dans lequel il demandait au Congrès de bien vouloir envisager l'établissement de colonies, de préférence en Amérique Centrale, pour les esclaves émancipés, les *contrabands*, mais aussi pour les Noirs-Américains déjà libres. Il faut dire qu'au milieu de l'été 1861, le Congrès avait adopté une loi autorisant les Forces armées de l'Union à retirer les esclaves à leurs propriétaires confédérés, en leur qualité de « propriété utilisée à des fins d'insurrection »¹⁰⁹.

¹⁰⁷ Ninian Wirt Edwards (1809-1889) était l'époux de la sœur de Mary Todd Lincoln. Cet avocat et politicien de l'Illinois (il en fut le Procureur Général ou *Attorney General* en 1834-1835, puis membre de la Chambre des Représentants de l'Illinois entre 1837 et 1841 puis 1849 et 1853, Sénateur entre 1845 et 1849, et enfin Superintendant de l'Education de 1854 à 1857), fermement opposé aux droits des Noirs, quitta le Parti Whig pour rejoindre le Parti Démocrate en 1851. Il soutint Stephen A. Douglas pendant les élections sénatoriales de 1858 et la présidentielle de 1860, contre Abraham Lincoln – ce qui n'empêcha pas ce dernier de lui confier l'écriture d'un rapport sur le projet de colonisation à Chiriqui. Voir The Political Graveyard, 1996-2010. Lawrence Kestenbaum. <<http://politicalgraveyard.com/index.html>>.

¹⁰⁸ Page, Sebastian N. « Lincoln and Chiriquí Colonization Revisited, » in *American Nineteenth Century History*, Vol. 12, No. 3 (September 2011) : 289-325, p. 295.

¹⁰⁹ « An act to confiscate property used for insurrectionary purposes, » August, 6, 1861, in *Statutes at Large*, 37th Congress, 1st Session, p. 319, in A Century of Lawmaking for a New Nation: U.S. Congressional Documents and Debates, 1774-1875, 2003. *American Memory collections, The Library of Congress*. <<http://memory.loc.gov/ammem/amlaw/lawhome.html>>. Consulté le 8 octobre 2012.

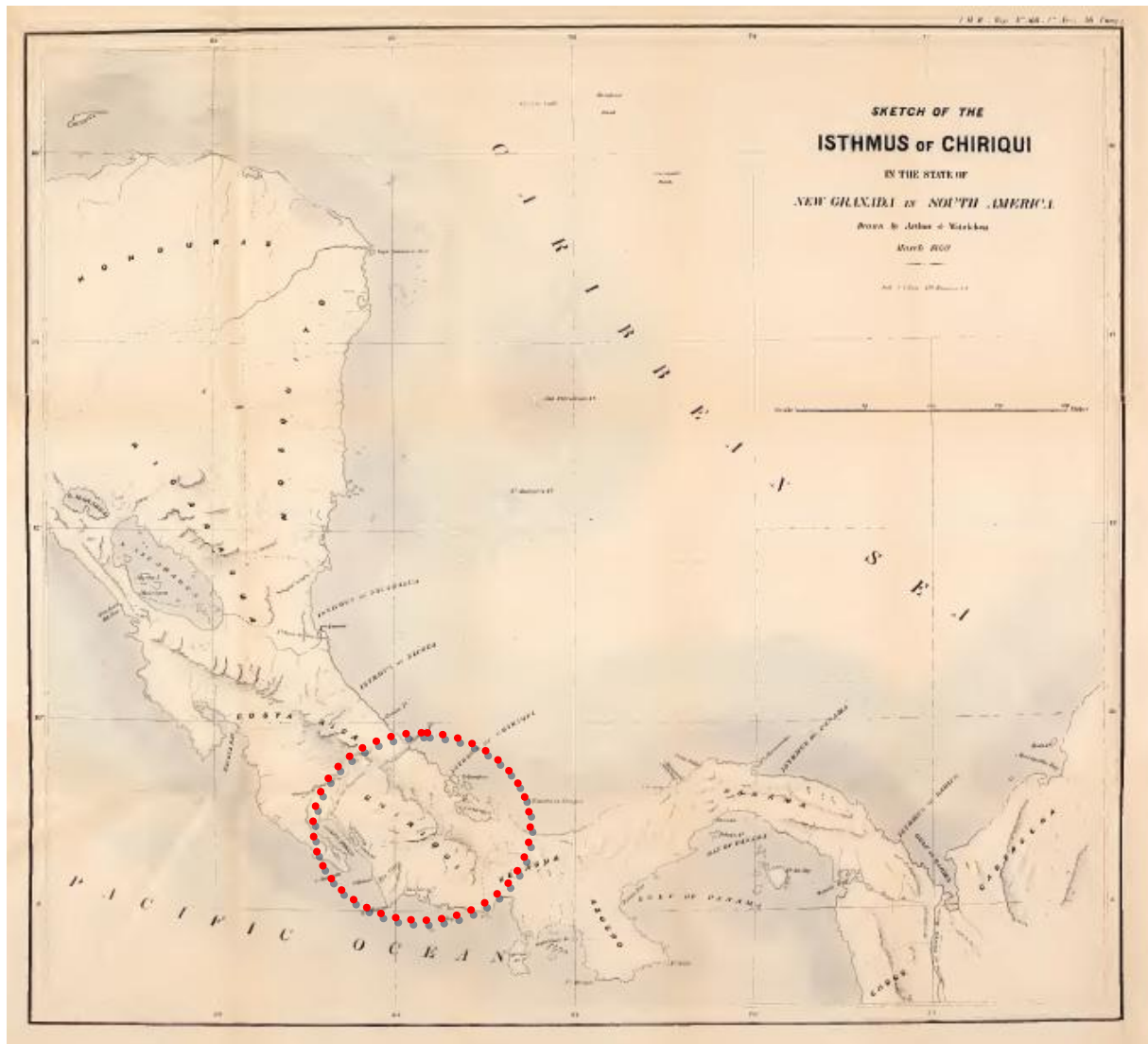


Figure 14 : « Sketch of the Isthmus of Chiriquí in the State of New Granada in South America, March 1860, » in Morse, F. H.; United States. Congress. House. Committee on Naval Affairs. Report of Hon. F.H. Morse, of Maine, from the Committee on Naval Affairs, H.R., in relation to contract made by Secretary of the Navy for coal and other privileges on the Isthmus of Chiriquí, together with abstracts of title, ordinance, and concessions made by the provincial legislature of Chiriquí. Washington : [s.n.], 1860, p. 89. <<http://archive.org/stream/reportofhonfhmor00mors#page/n1/mode/2up>>. Consulté le 16 octobre 2012. C'est nous qui entourons la région de Chiriqui

De fait, en recommandant la colonisation des Noirs récemment « confisqués » à leurs maîtres, Lincoln prétendait « soulager » l'Union d'un poids financier considérable ; car une fois « confisqués » à leurs propriétaires, ces ex-esclaves étaient à la charge de l'Union. Et en proposant d'étendre cette option de colonisation à tous les Noirs libres sans distinction, Lincoln espérait sans doute faire d'une pierre deux coups et régler l'épineux problème du vivre-ensemble, qui divisait les Nordistes :

In such case I recommend that Congress provide for accepting such [confiscated] persons from such States, according to some mode of valuation, in lieu, *pro tanto*, of direct taxes, or upon some other plan to be agreed on with such States respectively; that such persons, on such acceptance by the general government, be at once deemed free; and that, in any event, steps be taken for colonizing both classes, (or the one first mentioned, if the other shall not be brought into existence,) at some place, or places, in a climate congenial to them. It might be well to consider, too,---whether the free colored people already in the United States could not, so far as individuals may desire, be included in such colonization¹¹⁰.

Ne citant aucun lieu en particulier (la colonisation, selon Lincoln, pouvait avoir lieu en un ou plusieurs endroits, pourvu que le climat soit « agréable » aux Noirs), le Président demanda donc au Congrès de soutenir son projet de colonisation dans le même discours prônant, rappelons-le, la reconnaissance d'Haïti. Pur hasard ? Nous ne le pensons pas ; et si la plupart des historiens considèrent que Lincoln avait Chiriqui en tête en ce 3 décembre 1861, nous croyons pour notre part qu'il avait également sans doute Haïti en ligne de mire, ne serait-ce que parce que Redpath s'était déjà occupé de lui faire savoir quelles possibilités Haïti pouvait receler en matière de colonisation et de commerce.

III. A. 1. Le Congrès se prononce en faveur des projets de Lincoln

D'ailleurs, alors que le Comité des Affaires Étrangères du Sénat planchait encore sur la reconnaissance d'Haïti et du Libéria, la Chambre des Représentants donna le 7 avril 1862, à un Comité de neuf membres, la mission d'examiner les questions de l'émancipation graduelle de « tous les esclaves africains, et de l'extinction de l'esclavage dans les États du Delaware, du Maryland, de la Virginie, du Kentucky, du Tennessee, et du Missouri », et de leur colonisation. Ce comité fut nommé « Select Committee on Emancipation and Colonization »¹¹¹.

¹¹⁰ Lincoln, Annual Message to Congress, December 3, 1861, *op. cit.*, p. 48. C'est nous qui soulignons.

¹¹¹ Voir United States. 37th Congress, 2d session. House of Representatives. Select Committee on Emancipation and Colonization. *Report of the Select Committee on Emancipation and Colonization : with an appendix*. Washington : Government Printing Office, 1862, p. 1, in Samuel J. May Anti-Slavery Collection, 1999-2012. Cornell University Library, Division of Rare & Manuscripts Collections. <<http://ebooks.library.cornell.edu/m/mayantislaavery/>>. Consulté le 8 octobre 2012.

Très vite, les choses s'accéléchèrent en faveur de la colonisation, et le Congrès donna à Lincoln les moyens financiers de mener à bien son projet. Tout d'abord, la loi adoptée le 16 avril 1862, « An Act for the Release of certain Persons held to Service or Labor in the District of Columbia », abolit l'esclavage dans la capitale américaine (le District de Columbia), et par la même occasion, alloua 100 000 dollars au Président pour la colonisation. Le Président pouvait disposer de ces fonds comme il l'entendait, pourvu que les dépenses n'excédassent pas 100 dollars par émigré:

the sum of one hundred thousand dollars (...) is hereby appropriated, to be expended under the direction of the President of the United States, to aid in the colonization and settlement of such persons of African descent now residing in said District, including those to be liberated by this act, as may desire to emigrate to the Republics of Hayti or Liberia, or such other country beyond the limits of the United States as the President may determined : *Provided*, The expenditure for this purpose shall not exceed one hundred dollars for each emigrant¹¹².

Ensuite, en date du 16 juillet 1862, et par le biais d'une autre loi, « An Act making supplemental Appropriations for sundry Civil Expenses of the Government for the Year ending June thirtieth, eighteen hundred and sixty-three, and for the Year ending June thirtieth, eighteen hundred and sixty-two, and for other Purposes », le Congrès alloua à Lincoln 500 000 dollars de plus, toujours dans l'optique de coloniser les Noirs, qu'il s'agît des esclaves devenus libres dans le District de Columbia, ou de « ceux qui ser[ai]ent libérés par le passage probable d'une prochaine loi de Confiscation ». L'utilisation de ces fonds fut en outre laissée « à la discrétion » du Président¹¹³.

Enfin, par le biais d'une dernière loi adoptée elle aussi le 16 juillet 1862, « An Act prohibiting the Confinement of Persons in the Military Service of the United States in the Penitentiary of the District of Columbia (...) and for other Purposes », plus connue justement sous le nom de « Second Confiscation Act », le Président fut

autorisé à prévoir le transport, la colonisation, et l'installation, dans quelque pays tropical au-delà des frontières des États-Unis, des personnes de

¹¹²*Statutes at Large*, 37th Congress, 2nd Session, pp. 376-378, in A Century of Lawmaking for a New Nation: U.S. Congressional Documents and Debates, 1774-1875, 2003. *American Memory collections, The Library of Congress*. <<http://memory.loc.gov/ammem/amlaw/lawhome.html>>. Consulté le 27 août 2012.

¹¹³*Statutes at Large*, 37th Congress, 2nd Session, *op. cit.*, pp. 582-583.

raceafricaine, libérées par les provisions de cette loi, qui seraient désireux d'émigrer, ayant en premier lieu obtenu le consentement du Gouvernement dudit pays quant à leur protection et à leur installation au sein de celui-ci, avec la jouissance des droits et privilèges des hommes libres¹¹⁴.

III. A. 2. Chiriqui : un projet de colonisation voué à l'échec

Quelques jours après que la colonisation fut devenue une politique fédérale, le 25 avril 1862, Ambrose Thompson, le fils d'Ambrose W. Thompson, écrivit longuement à Abraham Lincoln dans le but de relancer le projet initié par son père. Déclarant que le Libéria et Haïti étaient des destinations « fortement désagréables », Thompson rédigea un long plaidoyer en faveur de Chiriqui à l'attention du Président, auquel il joignit une estimation des coûts du projet de son père¹¹⁵. D'après Sebastian Page, dès le début du mois de mai 1862, Caleb B. Smith aurait tenté de convaincre Lincoln de passer un contrat avec Ambrose W. Thompson ayant pour finalité la colonisation de Noirs libres et émancipés à Chiriqui, tout en expliquant qu'il était manifestement impossible d'obtenir la garantie de pouvoir établir une colonie souveraine¹¹⁶. En réalité, les relations avec le gouvernement du Costa Rica, l'une des deux nations à revendiquer alors la souveraineté sur la province de Chiriqui, n'étaient pas au beau fixe. En juin 1862, l'ambassadeur du Costa Rica aux États-Unis, après avoir entendu circuler des rumeurs quant à la colonisation imminente de Chiriqui, se serait entretenu avec le Secrétaire d'État américain, William H. Seward, afin de lui faire comprendre que les États-Unis ne devaient pas tenter d'établir des colonies indépendantes, lui rappelant les tensions entre son pays et la Colombie à propos de Chiriqui. D'autre part, il faut préciser que depuis 1860, la Colombie connaissait une guerre civile, et avait ainsi envoyé deux jeux de représentants diplomatiques aux États-Unis, compliquant un peu plus la tâche des Américains qui avaient bien du mal à comprendre qui possédait quoi et qui avait réellement

¹¹⁴ *Ibid.*, p. 592.

¹¹⁵ Ambrose Thompson to Abraham Lincoln, Friday, April 25, 1862. The Abraham Lincoln Papers at the Library of Congress. Series 1, General Correspondence (1833-1916). <http://memory.loc.gov/cgi-bin/query/P?mal:3:/temp/~ammem_4CKg::>. Consulté le 8 octobre 2012.

¹¹⁶ C'est-à-dire une colonie indépendante du gouvernement local. Voir Page, « Lincoln and Chiriquí Colonization Revisited », *op. cit.*, p. 297.

le pouvoir de signer un arrangement concernant la colonisation de Chiriqui¹¹⁷. Cette situation ubuesque n'empêcha pas Abraham Lincoln de persévérer. Bien qu'aucun contrat en bonne et due forme ne pût être signé avec aucun représentant diplomatique ni gouvernemental du Costa Rica ou de la Colombie, Lincoln continua de croire à cette possibilité, et chercha logiquement à convaincre les Noirs-Américains de tenter l'aventure.

III. A. 3. Lincoln tente de rallier les Noirs-Américains à son projet de colonisation

Vorenberg affirme qu'Abraham Lincoln relança son projet de colonisation de Chiriqui en nommant le Révérend James Mitchell¹¹⁸ « Commissaire à l'émigration » le 4 août 1862, et que sa première mission en tant que tel était de réunir pour lui une délégation de quelques Noirs de Washington afin qu'il pût leur vanter les mérites de son projet de colonisation, et ainsi convaincre en retour le reste de leur communauté¹¹⁹. Abraham Lincoln avait rencontré Mitchellen 1853¹²⁰, et depuis lors, les deux hommes étaient restés en contact, comme en témoigne l'abondante correspondance entre les deux colonisationnistes conservée dans les *Abraham Lincoln Papers*¹²¹. Cependant, Vorenberg ne justifie pas cette date du 4 août 1862, et une rapide lecture de la correspondance de Lincoln avec Mitchell, mais aussi avec Caleb B. Smith, son Ministre de l'Intérieur, nous confirme que cette date est erronée. En effet, le 5

¹¹⁷ *Ibid.*, pp. 297-298.

¹¹⁸ James Mitchell (1818-1903), un homme blanc né en Irlande du Nord, émigra dans l'Indiana dans les années 1830 où il devint un Pasteur anti-esclavagiste et colonisationniste de l'Église Méthodiste. Il fut nommé Agent de la Colonisation pour l'État de l'Indiana par le Gouverneur Joseph A. Wright, et rencontra Lincoln pour la première fois en 1853, lors d'une tournée pour promouvoir la colonisation dans l'État voisin de l'Illinois. Voir le site internet maintenu par l'historien Phillip W. Magness, co-auteur de l'ouvrage *Colonization after Emancipation* : Magness, Phillip. « James Mitchell ». <http://philmagness.com/?page_id=103>. Consulté le 21 janvier 2013.

¹¹⁹ Vorenberg, « Abraham Lincoln and the Politics of Black Colonization, » *op. cit.*, p. 33.

¹²⁰ Foner, *The Fiery Trial*, *op. cit.*, p. 127. Voir aussi Foner, Eric. « Lincoln and colonization, » in *Our Lincoln : New Perspectives on Lincoln and his World*, Eric Foner, ed. New York & London : W.W. Norton & Company, 2008 : 135-166, p. 154.

¹²¹ Voir notamment The Abraham Lincoln Papers at the Library of Congress. Series 1, General Correspondence (1833-1916). <<http://memory.loc.gov/ammem/alhtml/malhome.html>>.

mai 1862 déjà, Caleb B. Smith envoyait à Lincoln une lettre de recommandation, l'incitant à s'entourer d'un « agent efficace familier du sujet [de l'émigration] » afin de « mettre en œuvre la récente loi du Congrès mettant à disposition des fonds pour la colonisation des noirs libres », et recommandant à cet effet James Mitchell, dont il pensait que la nomination serait « appropriée et judicieuse »¹²². Quelques jours plus tard, Mitchell fit parvenir à Lincoln un pamphlet, intitulé *Letter on the Relation of the White and African Races in the United States, Showing the Necessity of the Colonization of the Latter*¹²³ (ce document, écrit dans un format suggérant une lettre *a priori* privée, fut publié en 1862 par l'imprimerie du gouvernement américain – ce qui nous laisse penser qu'elle fut publiée à la demande de Lincoln). Même s'il ne nous a pas été possible de déterminer avec précision la date à laquelle Mitchell fut officiellement nommé, nous pensons, à l'instar d'Eric Foner (qui ne donne pas non plus de date précise), qu'il le fut au courant du mois de juin 1862, car la lettre de Mitchell à Lincoln datée du 1^{er} juillet 1862, et par laquelle Mitchell encourageait Lincoln à étendre le bénéfice des fonds dédiés à la colonisation à tous les Noirs libres du pays (alors qu'ils étaient initialement réservés aux Noirs de Washington D.C.) est signée « James Mitchell, Agent of Emigration »¹²⁴.

Cela étant dit, c'est bien James Mitchell qui fut chargé de réunir un groupe de Noirs libres de Washington auxquels le Président Lincoln devait présenter son projet de colonisation. Cependant, les avis des historiens concernant la composition de cette délégation divergent. Benjamin Quarles affirme de son côté que Mitchell et Lincoln choisirent délibérément de faire venir à la Maison Blanche quatre *contrabands* récemment libérés et acquis à leur cause

¹²² Caleb B. Smith to Abraham Lincoln, Monday, May 05, 1862. The Abraham Lincoln Papers at the Library of Congress. Series 1, General Correspondence (1833-1916). <<http://memory.loc.gov/ammem/alhtml/malhome.html>>. Consulté le 9 octobre 2012.

¹²³ Mitchell, James. *Letter on the Relation of the White and African Races in the United States, Showing the Necessity of the Colonization of the Latter*. Washington: Government Printing Office, 1862, in James Mitchell to Abraham Lincoln, Sunday, May 18, 1862 (Pamphlet). The Abraham Lincoln Papers at the Library of Congress. Series 1, General Correspondence (1833-1916). <<http://memory.loc.gov/ammem/alhtml/malhome.html>>. Consulté le 9 octobre 2012.

¹²⁴ James Mitchell to Abraham Lincoln, Tuesday, July 01, 1862. The Abraham Lincoln Papers at the Library of Congress. Series 1, General Correspondence (1833-1916). <<http://memory.loc.gov/ammem/alhtml/malhome.html>>. Consulté le 9 octobre 2012. Les deux termes « commissaire » et « agent » sont employés indifféremment par Mitchell et les membres de l'administration Lincoln dans leurs diverses correspondances.

plutôt que de véritables leaders de leur communauté, afin de s'assurer que ces premiers approuveraient leur projet¹²⁵ – un avis partagé plus récemment par James D. Lockett¹²⁶. Au contraire, dans une étude particulièrement bien documentée publiée en 2010, Kate Masur infirme la théorie de Quarles selon laquelle les délégués auraient été malléables et illettrés, en démontrant, biographies bien fournies à l'appui, qu'en réalité aucun de ces Noirs n'avait été récemment libéré, que tous faisaient partie de l'élite noire de Washington avant la Guerre de Sécession, et avaient des liens forts avec le milieu associatif noir et l'Église noire¹²⁷. D'après Masur toujours, ces délégués avaient été choisis, non pas par Mitchell, mais par les Églises noires de Washington à la demande de Mitchell (qui leur avait fait savoir, en date du 10 août 1862, que le Président souhaitait recevoir cinq membres de leur communauté), et trois d'entre eux militaient au sein d'une association (la *Social Civil and Statistical Association*) qui s'opposait ouvertement à l'émigration¹²⁸. Ainsi, après s'être réunis au sein de l'église *Union Bethel AME Church* dans le centre-ville de Washington D.C., les membres des Églises noires décidèrent d'envoyer John T. Costin, Cornelius Clark, John F. Cook Jr., Benjamin McCoy, et Edward Thomas (le « chef » de cette délégation) à la Maison Blanche, non sans avoir auparavant adopté deux résolutions, faisant état de leurs réticences concernant l'émigration et de leur refus de prendre une décision ferme et définitive concernant une question qui concernait en réalité plus de quatre millions de personnes¹²⁹. Il faut dire que le jour même où ils avaient reçu l'« invitation » du Président, ce dernier recevait l'ancien Président du Libéria, Joseph J. Roberts, ainsi qu'un agent de l'*American Colonization Society*, rencontre que les Noirs réunis en l'Église *Union Bethel* considéraient comme un mauvais signal envoyé à leur rencontre.

¹²⁵ Voir Quarles, Benjamin. *The Negro in the Civil War*. New York : Da Capo, (1953) 1989, p. 147 ; voir aussi, du même auteur, *Lincoln and the Negro* (New York : Oxford University Press, 1962), pp. 115-116.

¹²⁶ Lockett, James D. « Abraham Lincoln and Colonization : An Episode That Ends in Tragedy at l'Ile À Vache, Haiti, 1863-1864, » *Journal of Black Studies*, Vol. 21, No. 4 (June 1991) : 428-444, p. 434. <<http://www.jstor.org/stable/2784687>>. Consulté le 26 octobre 2009.

¹²⁷ Masur, Kate. « The African American Delegation to Abraham Lincoln : A Reappraisal, » *Civil War History*, Volume 56, Number 2 (June 2010) : 117-144, pp. 118; 130-131.

¹²⁸ *Ibid.*, pp. 119 ; 128.

¹²⁹ *Ibid.*, pp. 129-130.

Ce furent donc cinq représentants dubitatifs de la communauté noire de Washington D.C. qui se présentèrent à la Maison Blanche le 14 août 1862. Très vite, les cinq hommes comprirent qu'ils n'avaient pas été conviés à prendre part à un dialogue avec le Président, mais plutôt à être les auditeurs passifs d'un discours de propagande dont le but était de rendre publique et de diffuser la politique colonisationniste de Lincoln, non seulement auprès de la communauté noire de Washington D.C., mais aussi auprès de la communauté noire et de la population blanche de la Nation toute entière ; car il faut préciser que cet entretien eut lieu en présence d'un(e) sténographe, et que l'allocution de Lincoln fut publiée dans les journaux du pays dans les jours qui suivirent¹³⁰.

Pour résumer brièvement la teneur de cette allocution en quelques mots¹³¹, l'on peut dire qu'elle avait essentiellement pour objectif d'informer les Noirs-Américains qu'une somme avait été mise à la disposition du Président par le Congrès américain afin de permettre la colonisation de tous les Noirs libres et émancipés désireux de quitter les États-Unis, et de les inciter à réfléchir sérieusement à profiter de cette aubaine si généreusement financée par le Gouvernement. Bien entendu, Lincoln utilisa plusieurs arguments teintés de racisme pour les convaincre. Selon lui, ils devaient partir parce que leur simple présence était une souffrance à la fois pour eux-mêmes et pour les Blancs – leur présence et l'institution de l'esclavage étant, par ailleurs et toujours selon Lincoln, ce qui avait précipité le pays dans la Guerre de Sécession :

You and we are different races. We have between us a broader difference than exists between almost any other two races. Whether it is right or wrong I need not discuss, but this physical difference is a great disadvantage to us both, as I think your race suffer very greatly, many of them by living among us, while ours suffer from your presence. In a word we suffer on each side. If this is admitted, it affords a reason at least why we should be separated. (...)

I need not recount to you the effects upon white men, growing out of the institution of Slavery. (...) But for your race among us there could not be war, although many men engaged on either side do not care for you one way or the

¹³⁰ Foner, *The Fiery Trial*, op. cit., pp. 224-225.

¹³¹ Pour une transcription fiable du discours, voir Lincoln, Abraham. « Address on Colonization to a Deputation of Negroes, » in *Collected Works of Abraham Lincoln*. Volume 5, pp. 370-375, in [The Collected Works of Abraham Lincoln](http://quod.lib.umich.edu/l/lincoln/), 2006. *The Abraham Lincoln Association*. <<http://quod.lib.umich.edu/l/lincoln/>>. Consulté le 9 octobre 2012.

other. Nevertheless, I repeat, without the institution of Slavery and the colored race as a basis, the war could not have an existence.

It is better for us both, therefore, to be separated¹³².

Dans son discours, Lincoln accusa les Noirs-Américains refusant de quitter le pays d'être « égoïstes »¹³³, et leur demanda d'agir pour le bien de leur communauté toute entière (incluant les Noirs encore esclaves). En effet, arguant que la colonisation ne devait pas se faire, dans un premier temps, avec des Noirs esclaves ou trop récemment libérés – moins intelligents et moins compétents que les Noirs libres – il tenta de convaincre ses interlocuteurs qu'ils n'auraient, sur le sol américain, jamais accès à l'égalité et qu'en tant que membres de l'élite noire (c'est-à-dire en tant que Noirs libres) ; ils devraient en quelque sorte montrer l'exemple au reste de leur communauté encore sous le joug de l'esclavage et partir. Citant en exemple George Washington, qui préféra souffrir en combattant l'opresseur britannique plutôt que de choisir la facilité en demeurant un sujet britannique tyrannisé, il demanda aux Noirs libres de Washington D.C., qu'il estimait capables de « penser comme des Blancs », d'accepter de souffrir, et donc de quitter le pays dans lequel ils étaient nés, pour le bien de leur « race »¹³⁴. Restait ensuite à définir un lieu d'émigration. Constatant avec étonnement que les Noirs souhaitaient rester géographiquement proches des Blancs auxquels ils semblaient « attachés », Lincoln rejeta le Libéria¹³⁵. En revanche, il évoqua « une colonie (...) en Amérique Centrale », sans nommer explicitement Chiriqui (tous les historiens cités dans ce chapitre affirment que Lincoln avait indubitablement Chiriqui en tête), dont la proximité géographique, le climat semblable « à celui de [leur] terre natale »¹³⁶, les luxuriantes ressources naturelles (« there is evidence of very rich coal-mines ») garantissant des « emplois immédiats », en faisaient une destination

¹³² Lincoln, « Address on Colonization to a Deputation of Negroes, » *op. cit.*, pp. 371-372.

¹³³ *Ibid.*, p. 372.

¹³⁴ *Ibid.*, pp. 372-373.

¹³⁵ *Ibid.*, p. 373.

¹³⁶ L'on ne peut que regretter l'emploi de l'expression « terre natale » par Lincoln pour désigner l'Afrique, la quasi-totalité des esclaves noirs présents aux États-Unis en 1862 étant, depuis la fin de la Traite atlantique le 1^{er} janvier 1808, nés sur le sol américain.

idéale¹³⁷. Enfin, ultime argument, Abraham Lincoln, ne cachant pas que la situation politique en Amérique Centrale n'était « pas aussi satisfaisante qu'[il] le souhaiterait, » s'engagea à faire tout ce qui était en son pouvoir pour s'assurer qu'ils y seraient bien traités, et qu'ils y seraient au moins « égaux aux élites locales »¹³⁸. Concrètement, Lincoln souhaitait que la délégation puisse s'engager à ce qu'au moins 50 Noirs, dont « 25 hommes en bonne condition physique » accompagnés de leurs femmes et enfants, pour commencer, acceptassent d'être colonisés, pour le « bien de l'humanité »¹³⁹.

À la suite de cette longue tirade, Edward Thomas prit brièvement la parole, s'engageant à consulter ses pairs et à donner une réponse dans les meilleurs délais, ce à quoi Lincoln lui répondit « prenez votre temps – il n'y a aucune urgence », mettant ainsi un terme à leur entrevue¹⁴⁰.

La réponse ne tarda pas. En effet, Edward M. Thomas, le leader de la délégation, lui fit parvenir un courrier deux jours seulement après leur entrevue. Dans cette lettre, Thomas choisit de soutenir le plan de Lincoln, et son utilisation du pronom personnel « we » (nous), suggère qu'il le fit avec l'accord et au nom de sa communauté. Dans ce document, l'on apprend que Thomas souhaitait discuter du « mouvement d'émigration » vanté par Lincoln avec l'« élite noire de Philadelphie, New York, et Boston. » D'autre part, il laissait entendre que, bien que sa communauté eût été « hostile » à l'émigration avant leur entretien du 14 août 1862, il « cro[ya]it [désormais] que [ses] amis et co-travailleurs de [sa] race dans ces villes (...) [les] rejoindr[ai]ent de bon cœur dans [leur] soutien à un tel mouvement. » Proposant d'envoyer deux émissaires noirs dans chacune de ces villes afin d'éclairer leurs populations noires concernant les avantages de l'émigration (et pour ce faire Thomas suggéra que Lincoln rémunérât ces émissaires à l'aide des fonds de la colonisation), Thomas promit à Lincoln de le tenir informé rapidement du « succès de cette mission »¹⁴¹. Si Thomas

¹³⁷ Lincoln, « Address on Colonization to a Deputation of Negroes, » *op. cit.*, pp. 373-374.

¹³⁸ *Ibid.*, p. 374.

¹³⁹ *Ibid.*, p. 375.

¹⁴⁰ *Ibid.*, p. 375.

¹⁴¹ Edward M. Thomas to Abraham Lincoln, Saturday, August 16, 1862. The Abraham Lincoln Papers at the Library of Congress. Series 1, General Correspondence (1833-1916). <<http://memory.loc.gov/ammem/alhtml/malhome.html>>. Consulté le 9 octobre 2012.

ne laissait planer aucun doute quant à un consensus autour du sujet de la colonisation au sein de la communauté noire de Washington D.C., en réalité, il semblerait que Thomas ait fait cavalier seul et n'ait pas consulté les autres membres de sa communauté avant de contacter le Président. D'après Masur, l'entrevue avec Lincoln fut immédiatement suivie d'une crise, en interne, parmi les leaders noirs de la ville ; les critiques fusèrent de toutes parts non pas à propos de la légitimité des cinq délégués à représenter leur communauté, mais plutôt parce Thomas et ses quatre compagnons ne remirent vraisemblablement pas de rapport officiel à leur communauté, qui les avait pourtant choisis et envoyés à la Maison Blanche. Pour Masur d'ailleurs, tout l'intérêt de cet épisode est qu'il souleva la question de savoir qui devait prendre des décisions ou parler au nom de qui... au sein de la communauté noire¹⁴². En fait, le sujet de la colonisation était plus que jamais source de division au sein de la communauté, et Thomas ne représentait que ceux de ses congénères qui soutenaient, à l'instar de Henry McNeal Turner¹⁴³, l'un des plus influents pasteurs noirs de Washington D.C., ou de Henry Highland Garnet, les projets de colonisation divers et variés qui (re)surgissaient ici et là depuis une dizaine d'années.

Nonobstant ces divisions en interne, et malgré la forte désapprobation de certains abolitionnistes radicaux¹⁴⁴, des milliers de Noirs se portèrent volontaires pour émigrer à Chiriqui.

¹⁴² Masur, « The African American Delegation to Abraham Lincoln (...) », *op. cit.*, pp. 136 ; 148.

Contrairement à Masur, Lockett affirme de son côté que les cinq hommes seraient sortis de leur entrevue acquis à la cause de Lincoln, et lui auraient promis de répandre ses idées auprès de leur communauté. Voir Lockett, « Abraham Lincoln and Colonization (...) », *op. cit.*, p. 435.

¹⁴³ Henry McNeal Turner avait même signé une pétition en faveur de la colonisation vers Chiriqui, à l'initiative de Joseph E. Williams, un agent de Ambrose Thompson, présentée devant la Chambre des Représentants le 7 avril 1862 par Francis P. Blair Jr. Voir *Journal of the House of Representatives of the United States*, 37th Congress, 2d session, April 21, 1862, p. 578, in *A Century of Lawmaking for a New Nation: U.S. Congressional Documents and Debates, 1774-1875*, 2003. *American Memory collections, The Library of Congress*. <<http://memory.loc.gov/ammem/amlaw/lawhome.html>>. Consulté le 27 août 2012.

¹⁴⁴ Le journal abolitionniste *Liberator*, par exemple, publia l'allocution de Lincoln en première page de son numéro du 22 août 1862, et l'accompagna d'un article très critique à l'égard du Président et de sa proposition, qualifiant son « numéro » devant la délégation noire-américaine de « spectacle aussi humiliant qu'extraordinaire », et son discours de « puéile, absurde, illogique, impertinent, inopportun. » Voir « The President on African Colonization, » *The Liberator*, August 22, 1862, Vol. XXXII, No. 34, p. 134.

III. A. 4. L'échec du projet de Chiriqui ne sonne pas le glas de la colonisation

À la suite de sa rencontre avec la délégation noire-américaine, Lincoln demanda à Caleb B. Smith de recruter un superviseur prétendument « neutre » pour sa future colonie de Chiriqui. C'est le Sénateur Républicain du Kansas Samuel Pomeroy qui fut approché et qui accepta de s'impliquer dans ce projet de colonisation en tant que superviseur de la colonie de Chiriqui. Les historiens Page et Vorenberg semblent s'accorder sur le fait que le choix de Pomeroy reste très mystérieux, étant donné que ce dernier, un abolitionniste radical, s'était opposé au projet de loi attribuant des fonds à Lincoln pour la colonisation en avril 1862, et s'était moqué publiquement de cette politique en juin de la même année¹⁴⁵.

En tout cas, à en croire les courriers adressés à l'automne 1862 par Pomeroy à Smith et Lincoln, le projet Chiriqui rencontra un succès certain auprès de la communauté noire. D'après le Sénateur, pas moins de 4000 Noirs avaient postulé à la mi-septembre 1862 (période à laquelle Lincoln aurait approuvé le contrat avec la CIC et impliquant nommément Pomeroy, rédigé par Caleb B. Smith ; mais il faut noter que Lincoln n'apposa pas sa signature en bas de ce contrat)¹⁴⁶, ce chiffre grimpa jusqu'à 13 700 volontaires à la fin octobre. Dans une lettre adressée à Abraham Lincoln le 16 avril 1863, dans laquelle il regrette amèrement l'abandon du projet, Pomeroy porte même ce chiffre à 14 000 (ce qui aurait représenté, soit dit en passant, un nombre de Noirs supérieur à celui qui avait émigré au Libéria depuis la création de l'*American Colonization Society* en 1816)¹⁴⁷. Ces chiffres sont discutables, mais indéniablement un grand nombre de Noirs se portèrent volontaires, peut-être poussés par la publication, le 22 septembre 1862, de la Proclamation Préliminaire d'Émancipation de

¹⁴⁵ Voir Page, « Lincoln and Chiriquí Colonization Revisited, » *op. cit.*, pp. 300-303, et Vorenberg, « Abraham Lincoln and the Politics of Black Colonization, » *op. cit.*, pp. 34-35.

¹⁴⁶ Voir Page, « Lincoln and Chiriquí Colonization Revisited, » *op. cit.*, p. 314.

Lincoln approuva ce contrat le 11 septembre 1862, par le biais d'une note, intitulée « Approval of Contract with Ambrose W. Thompson, » dont le contenu tient en une ligne : « The within contract is approved, and the Secretary of the Interior is directed to execute the same. A. LINCOLN. » Voir Lincoln, Abraham. « Approval of Contract with Ambrose W. Thompson, September 11, 1862, » in *Collected Works of Abraham Lincoln*. Volume 5, p. 414, in *The Collected Works of Abraham Lincoln*, 2006. *The Abraham Lincoln Association*. <<http://quod.lib.umich.edu/l/lincoln/>>. Consulté le 5 octobre 2012.

¹⁴⁷ Masur, « The African American Delegation to Abraham Lincoln (...) », *op. cit.*, p. 139.

Lincoln, qui faisait clairement apparaître la colonisation comme intrinsèquement liée à l'émancipation :

That it is my purpose, upon the next meeting of Congress to again recommend the adoption of a practical measure tendering pecuniary aid to the free acceptance or rejection of all slave-states, so called, the people whereof may not then be in rebellion against the United States, and which states, may then have voluntarily adopted, or thereafter may voluntarily adopt, immediate, or gradual abolishment of slavery within their respective limits; and that the effort to colonize persons of African descent, with their consent, upon this continent, or elsewhere, with the previously obtained consent of the Governments existing there, will be continued¹⁴⁸.

L'histoire de l'abandon assez brutal du projet de Chiriqui a été beaucoup discutée, et particulièrement bien traitée par Page. Cela étant, l'histoire de Chiriqui nous éloignant de notre sujet principal, à savoir Haïti et les Noirs-Américains, nous nous contenterons ici d'en résumer brièvement l'issue. Assez soudainement, en date du 24 septembre 1862, Lincoln décida de mettre un coup d'arrêt au projet – pas un seul navire n'eut le temps d'appareiller en direction de Chiriqui – pour toutes sortes de raisons. L'on peut citer, pêle-mêle, des soupçons de corruption (Pomeroy et Thompson se seraient livrés à des malversations ou tout du moins n'auraient pas utilisé les fonds mis à disposition de façon transparente)¹⁴⁹, les conflits entre le Costa Rica et la Colombie à propos de leur supposée juridiction sur Chiriqui, mais aussi et surtout, selon Hay et Nicolay, la très mauvaise qualité du charbon de Chiriqui, qui aurait été signalée au Président courant septembre 1862, et aurait mis un terme définitif au projet de colonisation¹⁵⁰. Page met en avant une dernière explication, raciale, cette fois, à

¹⁴⁸ Lincoln, Abraham. « Preliminary Émancipation Proclamation, September 22, 1862, » in *Collected Works of Abraham Lincoln*. Volume 5, pp. 433-436, in *The Collected Works of Abraham Lincoln*, 2006. *The Abraham Lincoln Association*. <<http://quod.lib.umich.edu/l/lincoln/>>. Consulté le 5 octobre 2012.

¹⁴⁹ Selon Lockett, Lincoln et Smith ignorèrent trop longtemps les conseils avisés du Secrétaire d'État à la Marine, Gideon Welles, qui, se méfiant des Thompson qu'il soupçonnait de tenter de s'enrichir sur le dos du Gouvernement, avait vainement tenté de les dissuader de s'associer à ces derniers. Voir Lockett, « Abraham Lincoln and Colonization (...) », *op. cit.*, p. 432. Sur la méfiance de Welles à l'égard de Thompson et Pomeroy, voir aussi Fleming, Walter Lynwood. *Deportation and Colonization, an Attempted Solution of the Race Problem*. New York : s.n., 1914, p. 19.

¹⁵⁰ Voir Nicolay, John G., & Hay, John. *Abraham Lincoln : A History*, Vol. 6. 10 Vols. New York : The Century Co., 1890, Chap. XVII, "Colonization": 354-367, p. 357. <<http://archive.org/stream/abrahamlincol2111nico#page/n21/mode/2up>>. Consulté le 5 octobre 2012.

l'échec de la colonie de Chiriqui : selon lui la Colombie ne souhaitait tout simplement pas accueillir des Noirs, pour ne pas mettre en péril l'équilibre racial dans le pays ; Chiriqui étant à l'époque la partie du pays « la plus blanche », les Noirs-Américains y auraient été encore plus victimes de préjugés raciaux qu'aux États-Unis¹⁵¹. La mésaventure de Chiriqui eut comme intérêt, selon Page, de pousser Lincoln à changer de stratégie concernant l'élaboration de projets de colonisations. En effet, Lincoln aurait, suite à cette rebuffade, abandonné les partenariats avec des entreprises privées au profit de partenariats établis directement avec les Nations acceptant de recevoir des Noirs-Américains. D'ailleurs, la gestion de la colonisation passa du Ministère de l'intérieur au Département d'État, qui gérait plus généralement les affaires étrangères¹⁵². Pourtant, ce changement de stratégie ne fut pas immédiat, comme le cas de l'Île à Vaches en témoigne.

III. B. L'ÎLE A VACHES : CHRONIQUE D'UN ECHEC PREVISIBLE

III. B. 1. L'Île à Vaches, un projet pourtant plus « prometteur » que Chiriqui¹⁵³

Échaudé par l'échec de son projet en Amérique Centrale, Lincoln ne renonça pas pour autant à la colonisation. À sa demande, Seward, son Secrétaire d'État, rédigea et envoya, le 30 septembre 1862, une circulaire à l'attention des puissances européennes (notamment l'Angleterre, la France, les Pays-Bas, et le Danemark) et des nouvelles républiques d'Amérique Centrale, leur signalant que le Président Lincoln était prêt à entrer en

Il est intéressant de noter que Hay et Nicolay ne font absolument pas mention de quelconques soupçons de corruption à l'égard de Pomeroy, mais nous n'oublions pas que Nicolay avait été, pendant la Guerre de Sécession, le Secrétaire privé de Lincoln, et Hay, son assistant.

¹⁵¹ Page, « Lincoln and Chiriquí Colonization Revisited, » *op. cit.*, p. 308.

¹⁵² *Ibid.*, pp. 315-316.

¹⁵³ « The colonization on Isle a Vache promised to be more successful than the Central American attempt. » Fleming, *Deportation and Colonization*, *op. cit.*, p. 21.

négociation avec toute Nation se déclarant intéressée à accueillir des Noirs-Américains en leur sein ou dans leurs colonies tropicales le cas échéant – sans grand succès¹⁵⁴.

Cependant, alors même que l'attention du gouvernement américain (et notamment du Ministre de l'intérieur et de son Commissaire à l'Émigration) et celle des Noirs-Américains (surtout après l'épisode du 14 août 1862) étaient focalisées essentiellement sur Chiriqui, Lincoln, de son côté, avait un autre projet en préparation en parallèle : un plan de colonisation en Haïti. L'historiographie place le plan de colonisation d'Haïti au second plan, arguant que le plan de colonisation d'Haïti ne fut mis en place qu'après l'avortement précipité du projet Chiriqui. Or, si l'on en croit Nicolay et Hay, mais aussi Fleming, Lincoln avait retenu, bien en amont, puis en parallèle du projet Chiriqui, la possibilité de coloniser Haïti¹⁵⁵. Haïti n'aurait donc pas été une sorte de « dernier recours » pour Lincoln, mais plutôt un projet intéressant, au même titre que Chiriqui. Sa mise en place subséquente à l'abandon de Chiriqui peut être attribuée au calendrier de reconnaissance d'Haïti – en effet, sans relations diplomatiques officielles entre les deux pays, difficile de justifier d'un tel projet aux yeux de l'opinion publique. Comme nous l'avons évoqué plus tôt dans ce chapitre, nous militons pour notre part, à l'instar de Foner ou de Lockett¹⁵⁶, pour la théorie selon laquelle en demandant la reconnaissance d'Haïti, Lincoln avait clairement en tête la colonisation : l'évocation de cette dernière au sein du même message annuel au Congrès, ainsi que les preuves de contact, même indirect, entre Redpath et Lincoln bien avant le 3 décembre 1861, nous confortent dans cette direction. Lincoln savait parfaitement tout ce qu'Haïti représentait pour la communauté noire-américaine, et le départ concret de quelques milliers de Noirs-Américains vers Haïti depuis 1859 et au moment même où Lincoln prononçait son allocution devant le Congrès sont autant d'arguments en faveur de notre thèse.

¹⁵⁴ Voir notamment Fleming, *Deportation and Colonization*, op. cit., pp. 20-21 ; Carroll, Daniel B. *Henri Mercier and the American Civil War*. Princeton: Princeton University Press, 1971, p. 246 ; Magness, Phillip W., Page, Sebastian N. *Colonization After Emancipation : Lincoln and the Movement for Black Resettlement*. Columbia : University of Missouri Press, 2011, p. 18.

¹⁵⁵ Nicolay & Hay, *Abraham Lincoln : A History*, op. cit., p. 357 ; Fleming, *Deportation and Colonization*, op. cit., p. 17.

¹⁵⁶ Voir Foner, *The Fiery Trial*, op. cit., p. 186 ; Lockett, « Abraham Lincoln and Colonization (...) », op. cit., p. 432.

III. B. 2. Bernard Kock, le mystérieux « gouverneur » de l'Île à Vaches

Le projet haïtien d'Abraham Lincoln fut initié à l'automne 1862 par Bernard Kock – un entrepreneur américain avec lequel Haïti avait passé un contrat lui donnant la jouissance de l'exploitation de l'Île à Vaches pour une période de 10 ans –¹⁵⁷, qui aurait rencontré Caleb B. Smith au tout début du mois de septembre 1862 (c'est-à-dire quelques semaines avant que le projet Chiriqui ne fût abandonné) pour s'entretenir avec lui de l'opportunité de coloniser des Noirs en Haïti. Usant d'arguments très convaincants (Kock détailla les termes de son contrat avec le gouvernement haïtien, prétendant que rien ne pouvait se faire sur l'île sans

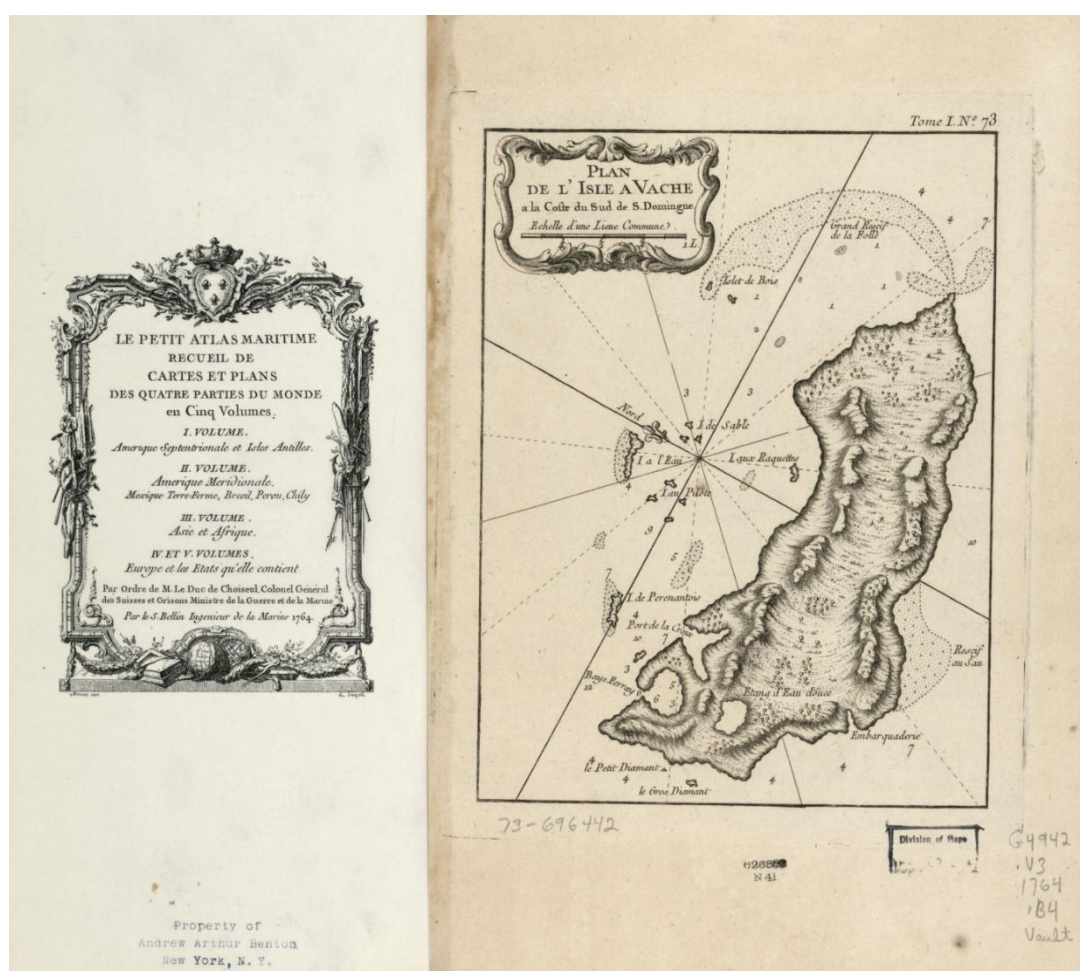


Figure 15 : Bellin, Jacques Nicolas. « Plan de l'isle à Vache à la coste de sud de S. Domingue, » in Bellin, Jacques Nicolas, *Le petit atlas maritime*. Paris : [s.n.], 1764. Library of Congress Geography and Map Division Washington, D.C. 20540-4650 USA. <<http://hdl.loc.gov/loc.gmd/g4942v.ar190200>>. Consulté le 16 octobre 2012

¹⁵⁷ Voir Boyd, Willis D. « The Île À Vache Colonization Venture, 1862-1864, » *The Americas*, Vol. 16, No. 1 (July 1959) : 45-62, p. 47. <<http://www.jstor.org/stable/979258>>. Consulté le 26 octobre 2009.

qu'il fût consulté, qu'aucun Haïtien ne vivait sur place, et qu'après une période de 10 ans, l'île lui appartiendrait pleinement et entièrement), Kock s'engagea à fournir tous les équipements et services nécessaires au bien-être des Noirs sur l'île (y compris médecins, églises et écoles), et demanda seulement à ce que le gouvernement américain prît en charge les frais de transport des futurs colons, et lui versât une avance pour acheter quelques provisions et matériels nécessaires au bon fonctionnement initial de la colonie. Smith aurait été séduit par ce projet, qui lui aurait semblé plus facile à mettre en œuvre que celui de Chiriqui¹⁵⁸. À la suite de cette rencontre prometteuse, Bernard Kock envoya et publia une lettre ouverte à Abraham Lincoln, reprenant tous les éléments qu'il avait précédemment exposés à Smith. Dans ce qui ressemble à un pamphlet (le document est calligraphié, signé de la main de Kock, et porte un sceau inidentifiable), Kock demanda à Lincoln de l'« aider à fournir un emploi immédiat et des logements permanents à cinq mille [*contrabands*] voire davantage », et, non sans avoir rappelé les caractéristiques géographiques et climatiques de « son » île, annonça son « plan de colonisation ». Prétendant avoir d'abord pensé recruter des « Allemands et des Suisses pour cultiver le coton », Kock, « après avoir vu les *contrabands* et appris à quel point ils étaient démunis, leur souci de trouver du travail, et le désir [de Lincoln] de les coloniser », souhaitait embaucher immédiatement 5 000 de ces Noirs. Par ce courrier, qu'il signa « Bernard Kock, Gouverneur de l'Île à Vaches », l'entrepreneur garantissait (en sus de ce qu'il avait déjà annoncé à Smith) au gouvernement américain le remboursement de tous les frais engagés par ce dernier, à l'exception des frais de transport et des provisions fournies pour subvenir aux besoins alimentaires des colons pendant la « période d'acclimatation », dans les deux ans¹⁵⁹. Trois jours plus tard, Bernard Kock envoya un nouveau courrier, personnel cette fois, à Abraham Lincoln, le sollicitant pour un entretien privé « au sujet de la Colonisation de l'Île à Vaches, (Haïti), par les

¹⁵⁸ *Ibid.*, pp. 47-48.

¹⁵⁹ Voir Bernard Kock To his excellency, Abraham Lincoln, President of the United States. [Washington, D. C. October 1, 1862], Printed Ephemera Collection; Portfolio 204, Folder 67. <<http://hdl.loc.gov/loc.rbc/rbpe.20406700>>, in *An American Time Capsule: Three Centuries of Broadsides and Other Printed Ephemera*, 2008. Library of Congress, Rare Book and Special Collections Division. Consulté le 11 septembre 2012.

Contrabands »¹⁶⁰. Le même jour (faut-il croire à un hasard du calendrier ?), Jacob R. S. Van Vleet, co-éditeur du *National Republican*, fit également parvenir un long courrier au Président, dans lequel il soutenait le projet de Kock, et en reprenait tous les éléments les plus importants – avec quelques variations néanmoins, comme la durée du contrat qui liait Kock à Haïti (20 ans selon lui, et non 10), ou le fait que Kock ne demanderait du gouvernement qu’une aide financière pour les 1000 premiers colons, et s’engagerait à prendre les 4 000 autres en charge à ses frais¹⁶¹. D’après Lockett, Kock aurait par la suite envoyé une lettre à James Mitchell, dans la même veine que celles envoyées à Lincoln, et entretemps Geffrard aurait dépêché le Colonel Ernest Roumain à Washington, qui aurait convaincu Mitchell de l’intérêt de ce plan¹⁶². Pour éviter une déconvenue semblable à celle de Chiriqui, Abraham Lincoln aurait ensuite demandé à Pomeroy d’enquêter sur Kock, et Pomeroy aurait rendu un avis très positif sur l’entrepreneur¹⁶³. En tout cas, l’on peut affirmer que Kock fut chaudement recommandé à Lincoln par William E. Robinson, un éditeur et homme politique de New York, et que fin décembre 1862, Lincoln n’avait sans doute pas de raison de se méfier de l’honnêteté de Kock¹⁶⁴.

¹⁶⁰ Bernard Kock to Abraham Lincoln, October 4, 1862. The Abraham Lincoln Papers at the Library of Congress. Series 1, General Correspondence (1833-1916). <<http://memory.loc.gov/ammem/alhtml/malhome.html>>. Consulté le 9 octobre 2012.

¹⁶¹ Jacob R. S. Van Vleet to Abraham Lincoln, October 4, 1862. The Abraham Lincoln Papers at the Library of Congress. Series 1, General Correspondence (1833-1916). <<http://memory.loc.gov/ammem/alhtml/malhome.html>>. Consulté le 9 octobre 2012.
Van Vleet enverra un second courrier à Lincoln le 11 décembre 1862, par lequel l’on apprend que, sur le conseil de Mitchell, le Président aurait accepté de le recevoir. Il nous est toutefois impossible de déterminer avec cette certitude si cet entretien a bien eu lieu. Voir Jacob R. S. Van Vleet to Abraham Lincoln, December 11, 1862. The Abraham Lincoln Papers at the Library of Congress. Series 1, General Correspondence (1833-1916). <<http://memory.loc.gov/ammem/alhtml/malhome.html>>. Consulté le 9 octobre 2012.

¹⁶² Lockett, « Abraham Lincoln and Colonization (...) », *op. cit.*, p. 437.

¹⁶³ *Ibid.*

¹⁶⁴ William E. Robinson to Abraham Lincoln, December 13, 1862. The Abraham Lincoln Papers at the Library of Congress. Series 1, General Correspondence (1833-1916). <<http://memory.loc.gov/ammem/alhtml/malhome.html>>. Consulté le 9 octobre 2012.
Boyd, au contraire, affirme que Lincoln aurait été très suspicieux à l’égard de Kock, et ce dès le début de l’automne 1862. Voir Boyd, *op. cit.*, pp. 47-48.



Figure 16 : Moreau de Saint Méry, M. L. E. « Carte de l'Isle St. Domingue ». Paris? : [s.n.], 1796. Library of Congress Geography and Map Division Washington, D.C. 20540-4650 USA. <<http://hdl.loc.gov/loc.gmd/g4930.ct000118>>. Consulté le 16 octobre 2012. C'est nous qui entourons l'île à Vaches.

III. B. 3. Lincoln persiste dans sa politique de colonisation et signe un contrat prévoyant la colonisation des Noirs en Haïti

Dans son message annuel du 1^{er} décembre 1862, Lincoln, réaffirmant son soutien sans faille à la colonisation (lui donnant cette fois une raison économique et sociale d'être : « Réduisez le contingent de main d'œuvre noire, en colonisant les travailleurs noirs en dehors du pays, et vous augmenterez précisément d'autant la demande pour, et le salaire, des travailleurs blancs »)¹⁶⁵, plaide cette fois non plus en faveur de l'Amérique Centrale comme lieu de colonisation, mais justement en faveur d'Haïti et du Libéria, regrettant que les Noirs-Américains ne manifestassent pas davantage d'enthousiasme pour ces destinations (mais se déclarant toutefois optimiste quant à leur adhésion prochaine à ces plans de colonisation) :

¹⁶⁵ En fait, Lincoln restait, en 1862, fidèle à l'idéologie du *free labor* que nous avons évoquée au début de ce chapitre. Voir Lincoln, Annual Message to Congress, December 1, 1862, *op. cit.*, p. 535.

Liberia and Hayti are, as yet, the only countries to which colonists of African descent from here, could go with certainty of being received and adopted as citizens; and I regret to say such persons, contemplating colonization, do not seem so willing to migrate to those countries, as to some others, nor so willing as I think their interest demands. I believe, however, opinion among them, in this respect, is improving; and that, ere long, there will be an augmented, and considerable migration to both these countries, from the United States¹⁶⁶.

Finalement, Abraham Lincoln décida de signer le contrat avec Bernard Kock le 31 décembre 1862, la veille de la publication de la Proclamation finale d'Émancipation. Bien que la colonisation n'apparaisse pas dans la Proclamation finale d'Émancipation du 1^{er} janvier 1863¹⁶⁷, il est difficile de ne pas faire le lien entre la Proclamation et la signature du contrat avec Kock, surtout au regard des déclarations de Lincoln dans son message annuel du 1^{er} décembre 1862 – message qui ne faisait que renforcer son soutien à la colonisation. Pour nous, il est clair que la colonisation était, dans l'esprit de Lincoln, intimement liée à l'émancipation – qu'elle était en quelque sorte son *doppelgänger*, son « jumeau maléfique », le pendant moralement douteux à la bienfaisante et altruiste émancipation – et sans doute aussi à la reconnaissance des Républiques Noires, formant ainsi un tout indissociable : le triptyque lincolnien.

Peu de temps après la signature du contrat avec Kock, des informations discréditant Kock parvinrent à Abraham Lincoln, vraisemblablement par l'entremise de William Seward¹⁶⁸, mais aussi de John Palmer Usher, qui avait succédé à Caleb B. Smith, et de Benjamin Whidden, le diplomate américain installé à Port-au-Prince, poussant Abraham Lincoln à

¹⁶⁶ *Ibid.*, pp. 520-521.

¹⁶⁷ Le contenu de la Proclamation dite « finale » d'Émancipation est singulièrement différent de ce que son « brouillon » de septembre 1862 laissait penser : il n'y est fait aucunement mention d'une quelconque compensation financière pour les esclavagistes, l'émancipation est immédiate et non graduelle, et la colonisation n'apparaît pas non plus. Voir Lincoln, Abraham. Émancipation Proclamation, January 1, 1863, *Collected Works of Abraham Lincoln*. Volume 6, pp. 28-30, in *The Collected Works of Abraham Lincoln*, 2006. *The Abraham Lincoln Association*. <<http://quod.lib.umich.edu/l/lincoln/>>. Consulté le 12 octobre 2012.

¹⁶⁸ Voir William H. Seward to Abraham Lincoln, January 3, 1863. The Abraham Lincoln Papers at the Library of Congress. Series 1, General Correspondence (1833-1916). <<http://memory.loc.gov/ammem/alhtml/malhome.html>>. Consulté le 9 octobre 2012.

dénoncer le contrat, ou plus précisément à demander à Seward de ne pas apposer le sceau du gouvernement sur ledit contrat¹⁶⁹.

Mais Kock n'était pas le seul à être impliqué dans ce projet haïtien. En effet, il était, dans cette affaire, associé à deux hommes d'affaire new-yorkais, Charles K. Tuckerman et Paul S. Forbes, qui, ayant début 1863 déjà investi la somme de 70 000 dollars, ne renoncèrent pas si diligemment à leur projet¹⁷⁰. Après avoir appris que le contrat liant Kock et le gouvernement américain avait été suspendu, ils se rendirent à Washington pour négocier directement avec le gouvernement, affirmant que Kock leur avait cédé les droits d'exploitation de l'île à Vaches, et proposant de coloniser, dans un premier temps, 500 Noirs-Américains, moyennant un financement du gouvernement américain à hauteur de 50 dollars par émigré ou un financement total des coûts de transport et de subsistance pour les 6 premiers mois suivant leur arrivée sur l'île¹⁷¹. Pour économiser de l'argent et gagner du temps, Forbes et Tuckerman pressèrent le gouvernement de leur permettre de transporter les premiers émigrés avant d'avoir pu signer un accord formel avec le gouvernement d'Haïti garantissant de bonnes conditions de vie aux Noirs – un accord qui ne fut en réalité jamais signé¹⁷². Ainsi, fin avril 1863, le navire *Ocean Ranger* quitta les États-Unis pour Haïti avec environ 500 passagers à son bord, vraisemblablement des *contrabands*, accompagnés de Bernard Kock... nommé gouverneur de la future colonie par Tuckerman et Forbes (qui s'étaient bien gardés de révéler cet arrangement à l'administration Lincoln)¹⁷³.

¹⁶⁹ Boyd, « The Île à Vache Colonization Venture (...) », *op. cit.*, p. 50 ; Lockett, « Abraham Lincoln and Colonization (...) », *op. cit.*, p. 438.

¹⁷⁰ *Ibid.*

¹⁷¹ Voir Charles K. Tuckerman to Abraham Lincoln, March 31, 1863. The Abraham Lincoln Papers at the Library of Congress. Series 1, General Correspondence (1833-1916). <<http://memory.loc.gov/ammem/alhtml/malhome.html>>. Consulté le 9 octobre 2012.

¹⁷² Lockett, « Abraham Lincoln and Colonization (...) », *op. cit.* p. 438-439.

¹⁷³ Le nombre précis de Noirs à bord de l'*Ocean Ranger*, ainsi que la date exacte de leur départ restent difficiles à affirmer avec certitude. En effet, Lockett écrit que 453 Noirs partirent pour Haïti en date du 14 avril 1863, mais la lecture de la presse de l'époque fait état de 500 émigrés, et nous indique que le navire n'avait pas encore appareillé en date du 21 avril 1863 (Voir « The New Colonization Scheme, » *The Milwaukee Daily Sentinel*, April 21, 1863, Vol. XX, No. 109, p. 1). Fleming indique quant à lui que 500 Noirs avaient quitté Fort Monroe (un fort qui abritait des centaines de *contrabands* dans des conditions déplorables) mais n'indique pas de date (Voir Fleming, *Deportation and Colonization*, *op. cit.*, p. 22).

III. B. 4. Du rêve haïtien au cauchemar « kockien »

Rapidement, le rêve haïtien des quelques émigrés volontaires Noirs-Américains de l'Île à Vaches vira au cauchemar. Kock dépouilla en effet tous les Noirs de leurs biens, échangeant notamment leurs dollars américains contre des billets de sa propre fabrication, et les maltraita, les poussant à la révolte. C'est en tout cas ce qui apparaît dans la missive du 25 juin 1862 de James De Long, le Consul Américain en poste aux Cayes. D'après De Long, les émigrés, au nombre de 450, logeaient sous des campements de fortune, dormaient à même le sol, et étaient physiquement et psychologiquement violentés par Kock. D'autre part, Kock avait escroqué les Noirs en échangeant leurs biens contre ses « dollars Kock »¹⁷⁴, et leur aurait vendu à des prix outrageusement élevés les provisions pourtant mises gratuitement à sa disposition par le gouvernement américain. En bref, De Long fit état d'une gouvernance tyrannique et corrompue de la colonie¹⁷⁵.



Figure 17 : Billet de cinq gourdes haïtiennes/cinq dollars haïtiens émis par Bernard Kock en janvier 1863. Voir « HAÏTI Banknotes, Bernard Kock Private issues, Ca. 1863, » Garry Saint, Esquire 1999-2009. <http://www.numismondo.com/pm/hti/bernardkock/5Gourde_Haitiennes.jpg>. Consulté le 5 octobre 2012.

¹⁷⁴ Certains de ces billets furent interceptés par De Long, puis envoyés par Whidden à Seward le 30 juillet 1863. Voir Benjamin F. Whidden to William H. Seward, July 30, 1863. The Abraham Lincoln Papers at the Library of Congress. Series 1, General Correspondence (1833-1916). <<http://memory.loc.gov/ammem/alhtml/malhome.html>>. Consulté le 9 octobre 2012.

¹⁷⁵ James De Long to Henry Conard, June 25, 1863. The Abraham Lincoln Papers at the Library of Congress. Series 1, General Correspondence (1833-1916). <<http://memory.loc.gov/ammem/alhtml/malhome.html>>. Consulté le 9 octobre 2012.



Figure 18 : Billet de deux gourdes haïtiennes/deux dollars haïtiens émis par Bernard Kock en janvier 1863. Voir « HAÏTI Banknotes, Bernard Kock Private issues, Ca. 1863, » Garry Saint, Esquire 1999-2009.
<http://www.numismondo.com/pm/hti/bernardkock/2Gourde_Haitiennes.jpg>. Consulté le 5 octobre 2012.

Le 3 juillet 1863, effrayé par les Noirs en colère, Kock se réfugia aux Cayes. Cet épisode aurait aidé Tuckerman et Forbes à réaliser que Kock n'avait pour seul but que son enrichissement personnel, à la suite de quoi les deux hommes d'affaire remplacèrent Kock par un certain A.A. Ripka – qui abandonna la colonie au bout de quelques mois seulement, début janvier 1864¹⁷⁶. Mais fin 1863, devant les nombreux rapports consternants qui lui parvenaient à propos de la colonie, le gouvernement décida de dépêcher sur l'île un envoyé spécial, afin d'évaluer la situation. Cet homme, D. C. Donnohue, un colonisationniste de l'Indiana et une connaissance du Ministre de l'Intérieur John Palmer Usher, arriva sur place le 15 décembre 1863. Il ne put que constater que les Noirs qu'il trouva là vivaient dans des conditions inhumaines, « pires que l'esclavage » : beaucoup étaient morts de maladies, les survivants souffraient de malnutrition, vivaient dans des logements insalubres, portaient les mêmes vêtements que le jour de leur départ des États-Unis huit mois plus tôt – sans parler du fait que le sol de l'île n'était tout bonnement pas fertile et que tous leurs efforts pour la cultiver étaient restés vains¹⁷⁷.

¹⁷⁶ Lockett, « Abraham Lincoln and Colonization (...) », *op. cit.*, pp. 439-440.

¹⁷⁷ Lockett, « Abraham Lincoln and Colonization (...) », *op. cit.*, pp. 439-440.

Manifestement l'expérience était un fiasco total, et les Noirs-Américains souhaitaient retourner aux États-Unis¹⁷⁸. Donnohue dénombrâ 292 survivants sur l'île, auxquels il fallait ajouter 73 autres Noirs qui avaient fui sur l'île voisine pour échapper à Kock. Bien qu'il eût préconisé de transporter les survivants en Jamaïque, Donnohue apprit en février 1864 la décision de Washington de rapatrier les colons de l'île à Vaches sur le sol américain. Le 29 février 1864, le navire *Marcia Day*, arriva sur l'île, et le 20 mars 1864, les survivants étaient de retour à Alexandria, en Virginie¹⁷⁹.

Ainsi s'acheva le projet de colonisation des Noirs en Haïti sous le gouvernement Lincoln. Cette tentative fut d'ailleurs la dernière tentative officielle de colonisation ou d'émigration en Haïti, et d'après Foner, ce fut également la toute dernière entreprise colonisatrice de Lincoln¹⁸⁰. Le naufrage de l'île à Vaches fut perçu par le Congrès comme l'illustration malheureuse de l'échec de la politique de colonisation. Avant même le retour des émigrés, le 15 mars 1864, le Sénateur Morton S. Wilkinson du Minnesota présenta un projet de loi au Sénat prévoyant le retrait des fonds alloués à la colonisation. Le Congrès adopta cette mesure le 2 juillet 1864, et Lincoln la valida dans la foulée¹⁸¹. Il se trouve que sur les 600 000 dollars qui avaient été mis à la disposition de Lincoln pour financer la colonisation, un peu moins de 40 000 dollars seulement avaient été dépensés, dont 25 000 dollars avaient été versés sous forme de salaire à Pomeroy – le reste ayant essentiellement servi à couvrir le salaire de Mitchell¹⁸².

¹⁷⁸ Voir Lockett, « Abraham Lincoln and Colonization (...) », *op. cit.*, p. 440 ; Quarles, *Lincoln and the Negro*, *op. cit.*, pp. 191-194 ; Boyd, *op. cit.*, pp. 53-54.

¹⁷⁹ Voir Boyd, « The Île À Vache Colonization Venture (...) », *op. cit.*, p. 55 ; Quarles, *Lincoln and the Negro*, *op. cit.*, p. 194 ; Fleming, *Deportation and Colonization*, *op. cit.*, p. 25.

¹⁸⁰ Foner, *The Fiery Trial*, *op. cit.*, pp. 259-260.

¹⁸¹ Vorenberg, « Abraham Lincoln and the Politics of Black Colonization, » *op. cit.*, p. 41.

¹⁸² Voir Vorenberg, « Abraham Lincoln and the Politics of Black Colonization, » *op. cit.*, p. 41 ; Quarles, *Lincoln and the Negro*, *op. cit.*, p. 194 ; Lockett, « Abraham Lincoln and Colonization (...) », *op. cit.*, p. 442.

III. C. LA COLONISATION APRES L'EMANCIPATION ?

Alors que la majorité des historiens considèrent que Lincoln abandonna définitivement l'idée de coloniser les Noirs après la publication de sa Proclamation d'Émancipation le 1^{er} janvier 1863, et que la tentative de l'Île à Vaches fut le dernier projet de colonisation de Lincoln et de son gouvernement, s'appuyant sur cette petite phrase que John Hay nota dans son journal le 1^{er} juillet 1864 : « I am glad that the President has sloughed off the idea of colonization »¹⁸³, l'historiographie récente suggère néanmoins qu'Hay avait sans doute mal interprété le silence, sur la scène publique, du Président Lincoln au sujet de la colonisation. Car si Foner considère le fait que Lincoln cesse d'évoquer publiquement le sujet après le 1^{er} janvier 1863 comme la preuve de son abandon pur et simple (Lincoln aurait selon lui, à cette date, changé drastiquement d'avis concernant les Noirs et épousé des idéaux égalitaristes), il n'en reste pas moins que d'autres projets de colonisation (en dehors de Chiriqui et de l'Île à Vaches) furent lancés sous son administration après 1863, et d'après les historiens Phillip W. Magness et Sebastian N. Page, jusqu'à son assassinat.

C'est tout l'objet de leur ouvrage, *Colonization After Emancipation*, publié en 2011¹⁸⁴. Les auteurs font, dans cet ouvrage remarquablement bien documenté, appel à des sources peu exploitées parce que disséminées sur trois continents, qui pour la plupart n'avaient pas été lues depuis la Guerre de Sécession. Comme les auteurs l'expliquent dans leur préface, ces sources ont été dispersées et sont restées inexploitées parce que les protagonistes de la colonisation entre 1862 et 1865 s'opposaient, particulièrement autour du financement de celle-ci, s'accusant les uns les autres de corruption, d'enrichissement personnel ou d'abus d'autorité. Ce que Magness et Page nous révèlent, au-delà du fait que la colonisation entre 1862 et 1865 fut l'objet de luttes de pouvoir, particulièrement autour de l'utilisation du fonds alloué à l'administration Lincoln par le Congrès – les fameux 600 000 dollars –, c'est que Lincoln aurait nourri des rêves de colonisation jusqu'à son assassinat. Les auteurs montrent, documents à l'appui, que Lincoln reçut notamment des agents de l'immigration britanniques, et maintint Mitchell dans ses fonctions d'Agent de l'Émigration après que le

¹⁸³ Voir Foner, *The Fiery Trial*, op. cit., p. 260.

¹⁸⁴ Magness & Page, *Colonization after Emancipation*, op. cit.

Congrès eut supprimé les fonds de la colonisation, justement pour que ce dernier puisse mettre en place un accord de colonisation avec Richard Bickerton Pemell Lyons (Lord Lyons), l'Ambassadeur de Grande-Bretagne à Washington, à la suite de l'« appel à colonisation » lancé par Lincoln via la circulaire de Seward du 30 septembre 1862. Mitchell reçut par ailleurs l'autorisation d'embaucher officiellement J. Willis Menard, un Noir-américain favorable à l'émigration, au début de l'année 1863, en tant que secrétaire au sein du Bureau de l'Émigration¹⁸⁵. Ce qui à l'époque contraria les plans de Lincoln et de Mitchell, c'est essentiellement l'antagonisme du Ministre américain de la Guerre, Edwin M. Stanton, qui s'opposa fermement à la colonisation des *contrabands* dès qu'ils purent s'engager et combattre dans l'armée de l'Union¹⁸⁶.

L'administration Lincoln ne se contenta cependant pas de mener des négociations avec la Grande-Bretagne. En 1969 déjà, l'historien Robert L. Gold affirmait que la circulaire de Seward n'était pas restée lettre morte, et avait donné lieu à toutes sortes de propositions de la part de puissances étrangères, et notamment de la part de l'Équateur, où plusieurs tentatives de colonisation eurent lieu entre 1861 et 1864¹⁸⁷. Et en juin 2011, Nicholas Guyatt, à l'occasion d'une communication lors du colloque international « Réorientations des empires et nouvelle colonisation : Couleurs, esclavage, libérations aux Amériques », a

¹⁸⁵ Magness & Page, *ibid.*, p. 32.

¹⁸⁶ *Ibid.*, p. 36. Voir aussi Foner, Eric. « Lincoln and colonization, » in *Our Lincoln : New Perspectives on Lincoln and his World*, Eric Foner, ed. New York & London : W.W. Norton & Company, 2008 : 135-166, p. 162. Comme nous l'avons vu (voir *supra*, pp. 247-248), le Congrès avait posé les bases légales du recrutement de Noirs libres dans l'armée de l'Union par le biais du *Second Confiscation Act* adopté en juillet 1862. Au début de l'année 1863, le Secrétaire d'État à la guerre Stanton autorisa les Gouverneurs de Rhode Island, du Massachusetts et du Connecticut à recruter des Régiments de Noirs. Bizarrement, il refusa d'accorder le même privilège au Gouverneur de l'Ohio ; les Noirs devaient s'engager en Nouvelle Angleterre. Cela étant, les abolitionnistes ne restèrent pas sans rien faire : de leur côté, ils recrutèrent des Noirs dans tous les États libres ; rapidement, des hommes comme John Mercer Langston ou Frederick Douglass se rallièrent à leur cause et participèrent au recrutement de troupes noires. De même, une Convention de Noirs dans l'État de New York prit la résolution de faire engager 2000 Noirs dans l'armée de l'Union en juillet 1863. À l'été 1863, Stanton autorisa tous les Gouverneurs des autres États à faire de même. L'Union recrutait également dans le Sud, contraignant certains maîtres à offrir un salaire, et la quasi-liberté à leurs esclaves, de peur qu'ils ne fuient leurs plantations pour s'enrôler dans l'armée. Au printemps 1865, environ 179000 Noirs avaient combattu dans l'armée de l'Union ; environ 33 000 d'entre eux s'étaient engagés dans les États du Nord, 42 000 dans les États limitrophes (dont la moitié dans le seul Kentucky), et tous les autres venaient des États confédérés. Voir Berlin, Ira, Reidy, Joseph P., & Rowland Leslie S., eds. *The Black Military Experience*. Cambridge : Cambridge University Press, 1982, pp. 9-14.

¹⁸⁷ Gold, Robert L. « Negro Colonization Schemes in Ecuador, 1861-1864, » *Phylon*, Vol. 30, No. 3 (3rd Qtr., 1969), pp. 306-316. <<http://www.jstor.org/stable/273479>>. Consulté le 5 mars 2011.

défendu la thèse selon laquelle plusieurs tentatives de création de colonies de Noirs affranchis sur le territoire américain eurent lieu à partir de 1863, et plus particulièrement entre 1865 et 1871, date à laquelle l'on envisagea d'annexer tout ou partie de l'île d'Hispaniola (nous y reviendrons dans le chapitre suivant) afin d'y créer un « refuge » pour les Noirs du Sud qui fuyaient la terreur instaurée par le *Ku Klux Klan* – la colonisation « intérieure » aurait alors, pour ses défenseurs, garanti la séparation raciale tout en permettant l'expansion territoriale de la Nation et la préservation des droits civiques nouvellement acquis par les Noirs¹⁸⁸. Guyatt en conclut que : « [Colonization] remained a force in American political and intellectual life during the Reconstruction years, and even Republican stalwarts were drawn to programs for racial separation long after slavery's demise was assured »¹⁸⁹.

Pour en revenir à Haïti, une chose est certaine : l'année 1862 marqua un tournant dans les relations entre les Noirs-Américains et la petite république des Caraïbes. Si jusqu'à sa reconnaissance les Noirs-Américains avaient vu en elle un idéal républicain, un lieu vers lequel ils pouvaient projeter leurs rêves de liberté, d'égalité, et de citoyenneté, et donc, un lieu d'émigration idéal et surtout idéalisé, il est un fait qu'après le 1^{er} janvier 1863, date à laquelle l'émancipation et l'espoir qu'elle avait suscité changèrent définitivement la donne pour les Noirs-Américains, ces derniers portèrent sur elle un nouveau regard.

Comme nous le verrons dans le chapitre suivant, après avoir pu participer activement à la Guerre de Sécession en s'engageant dans l'armée de l'Union, les Noirs, et notamment les Noirs du Sud désormais libres, eurent à cœur de s'intégrer dans la Nation américaine et saisirent toutes les opportunités qui s'offrirent à eux (exercice du droit de vote, élections au sein des assemblées des États, et même au Congrès fédéral, installation dans le Sud par le biais du nouveau système de métayage, émigration vers l'Ouest afin d'y acquérir de la terre...) pour s'intégrer en tant que citoyens à part entière. Ils reçurent alors le soutien de

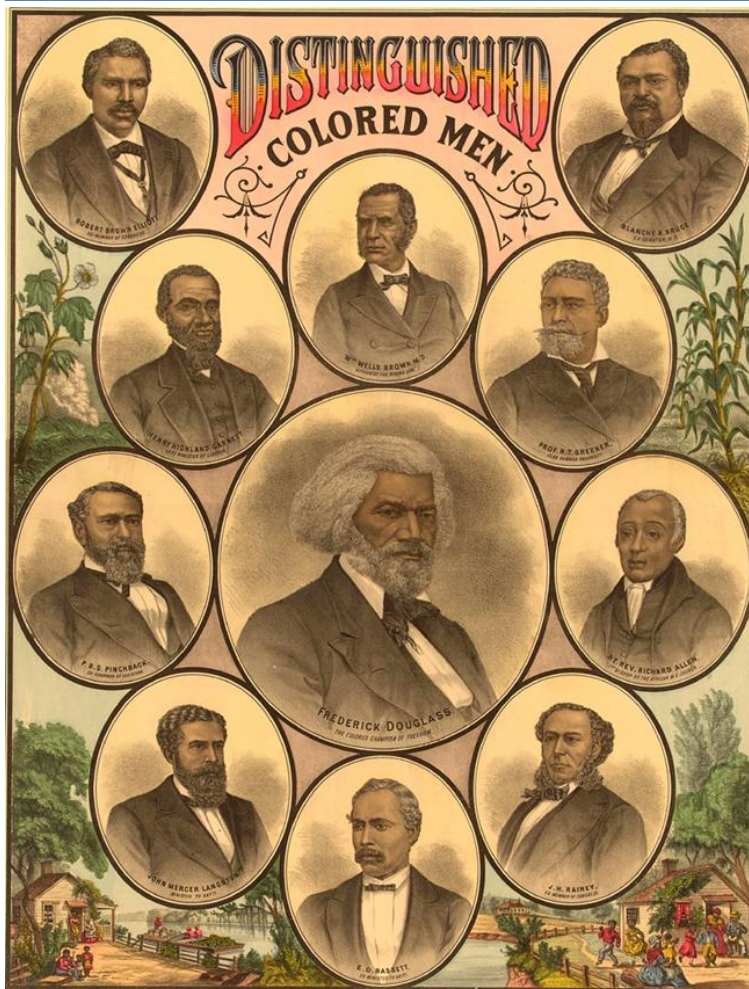
¹⁸⁸ Guyatt, Nicholas. « "A vast negro reservation": Black colonization in the postbellum United States, 1863-1871. » Colloque international de l'Association Pour l'Etude de la Colonisation Européenne (16-18 juin 2011) : « Réorientations des empires et nouvelle colonisation : Couleurs, esclavage, libérations aux Amériques - 1804-1860 / *New Directions in European Colonization 1804-1860 : Race, slavery and liberation in the Americas* ». Université Paris Diderot, U.F.R. d'Etudes Anglophones Charles V, 10 rue Charles V, Paris, France. 17 juin 2011.

¹⁸⁹ *Ibid.*

leurs amis abolitionnistes et du gouvernement fédéral (notamment par le biais de la création du *Freedmen's Bureau* et de la *Freedmen's Bank*, dont Douglass fut le malheureux Président), ce qui laissa penser aux Noirs-Américains qu'ils pouvaient placer leurs espoirs dans la nation qui les avait vus naître. Ainsi, à l'issue de la Guerre de Sécession, et pendant toute la période de Reconstruction qui suivit, Haïti n'était plus le pays de l'espoir ou de la Nationalité noire, mais un voisin respecté. Ce tournant dans la relation entre Haïti et les Noirs-Américains correspondait au changement dans la façon dont l'Amérique toute entière considérait Haïti : non plus comme un symbole, mais comme un pays qui occupait une position géopolitique stratégique. Parce que l'égalité et la citoyenneté sur le territoire américain semblaient désormais à portée de main, les militants et désormais citoyens Noirs-Américains amorcèrent une nouvelle relation avec Haïti, une relation moins empreinte de sentiments ou d'utopie, et davantage pragmatique, à l'image de la nouvelle relation diplomatique naissante entre la Nation américaine et la Nation haïtienne, sous l'impulsion de la nomination du premier Ambassadeur américain noir en Haïti : Ebenezer Don Carlos Bassett.

Chapitre 5

Des diplomates noirs en Haïti, Frederick Douglass à Santo- Domingo : l'émergence d'Haïti au centre des préoccupations stratégiques de l'Amérique de la Reconstruction



*It is a great thing for Hon. John Mercer Langston to represent this republic at Port au Prince, (...) but it would be indeed a step in advance, to have some colored men sent to represent us in white nationalities¹.
Frederick Douglass*

Figure 19 : George F. Crane, « Distinguished Colored Men ». New York: A. Muller, c.1883. Hand-colored lithograph. Prints and Photographs Division, of the Library of Congress. Library of Congress Geography and Map Division Washington, D.C. 20540 USA.

<<http://hdl.loc.gov/loc.pnp/pga.02252>>. Consulté le 13 novembre 2012².

¹ Douglass, Frederick. *Life and Times of Frederick Douglass*. (1881) Radford : Wilder Publications, 2008, p. 280.

La Guerre de Sécession, le recrutement de Noirs au sein de l'armée de l'Union, puis l'émancipation pour tous les Noirs des États-Unis, officiellement entérinée par le 13^{ème} amendement, sonnèrent pour un temps le glas du mouvement émigrionniste – ou tout du moins des projets d'émigration en-dehors des frontières états-uniennes –, né de la frustration d'une partie de la communauté noire-américaine qui, faute de pouvoir obtenir l'égalité et ainsi jouir d'une citoyenneté pleine et entière dans son pays natal, avait pensé pouvoir la trouver sous d'autres cieux. Afin de comprendre ce tournant dans les relations entre les Noirs-Américains et Haïti, c'est-à-dire pourquoi Haïti disparut des préoccupations des Noirs-Américains entre 1865 et 1877, lors de la Reconstruction qui semblait annoncer une ère nouvelle dans l'ancien Sud esclavagiste, nous devons, pour commencer ce chapitre, faire un grand détour par l'histoire de la Reconstruction, avant de revenir vers Haïti, qui réapparut dès le début des années 1870, en tant qu'objectif géopolitique des Républicains. Ce chapitre fera apparaître que la Reconstruction fut l'occasion d'une rupture dans les relations des États-Unis dans leur ensemble avec Haïti, une république avec laquelle l'on cherchait désormais à établir des liens diplomatiques, dans un contexte géopolitique nouveau. Comme nous le verrons, les Noirs-Américains renouèrent par conséquent avec Haïti par le biais des relations diplomatiques États-Unis/Haïti, où ils s'imposèrent en tant que représentants des États-Unis.

1865 marqua donc l'avènement d'une nouvelle ère pour la Nation américaine toute entière et tout particulièrement pour ses citoyens noirs : une ère post-esclavagiste. Le vote et la ratification des trois amendements dits « *Reconstruction Amendments* » entre 1865 et 1870³ insufflèrent l'espoir au sein de la communauté noire-américaine qui entendait bien

² Cette lithographie ne représente pas seulement les Noirs-Américains qui se sont illustrés pendant la Reconstruction, mais aussi leurs aînés, qui s'étaient distingués dans les premières années de l'histoire américaine, comme Richard Allen, pasteur fondateur et évêque de l'Église Épiscopale Méthodiste Africaine (*AME Church*). Figurent également Frederick Douglass, Robert Brown Elliot, Blanche K. Bruce, William Wells Brown, Richard T. Greener, Josiah H. Rainey, Ebenezer D. Bassett, John Mercer Langston, P.B.S. Pinchback, et Henry Highland Garnet. Ces Noirs occupèrent une variété de postes et fonctions, en tant qu'hommes politiques, élus locaux ou nationaux, hommes de foi, éducateurs, diplomates, avocats ou hommes d'affaires.

³ Le 13^{ème} amendement, ratifié en 1865, abolit l'esclavage sur tout le territoire états-unien. Le 14^{ème} amendement, ratifié en 1868, visait notamment à protéger les Noirs, en garantissant la citoyenneté à toute personne née aux États-Unis, et l'égalité de protection de la loi pour tous les citoyens. Enfin, le 15^{ème} amendement, ratifié en 1870, complétait les 13^{ème} et 14^{ème} en accordant le droit de vote à tous les citoyens américains, quelle que soit la couleur de leur peau (ou leur condition antérieure de servitude). Ces trois amendements, votés pendant la période de Reconstruction des États-Unis, sont mieux connus sous le nom de « *Reconstruction Amendments*. » Les textes complets de ces trois amendements sont disponibles sur le site internet :

profiter de ses droits civiques désormais protégés par la Constitution. Le soutien que la communauté reçut de la part du gouvernement fédéral et du parti Républicain laissait en effet penser aux Noirs-Américains qu'ils pouvaient enfin placer tous leurs espoirs dans la Nation qui les avait vus naître. Le droit de vote, notamment, leur permit de s'implanter politiquement dans leur pays, car ils pouvaient désormais élire des représentants noirs dans les assemblées des États, et même au Congrès fédéral⁴. Haïti n'était alors plus le pays porteur de leurs espoirs de citoyenneté, mais restait un voisin respecté.

I. Haïti disparaît des préoccupations des Noirs-Américains : la Reconstruction et l'espoir de l'égalité aux États-Unis

I. A. LA DIFFICILE REUNIFICATION : LE PARTI REPUBLICAIN PEINE A S'IMPOSER DURABLEMENT ET EFFICACEMENT DANS LE SUD

En 1865, le parti Républicain du défunt Lincoln dut s'atteler à la lourde tâche de réunifier le pays, c'est-à-dire de réintégrer le Sud dans l'Union – un Sud que quatre années de guerre fratricide avaient mis à genoux. Il s'agissait de réconcilier deux régions, mais aussi deux modes de vie ; des États dits « libres » et des États esclavagistes.

I. A. 1. Nord et Sud

Cependant, si l'on en croit l'historien Ira Berlin, l'opposition entre un Nord libre et un Sud esclavagiste n'était pas si nette que l'on pourrait penser de prime abord : « [T]he antebellum United States might be better understood not as a nation sharply divided between slavery and freedom but as a nation of slaves and slaveholders, one portion of which was

www.ourdocuments.gov. The U.S. National Archives and Records Administration.
<<http://www.ourdocuments.gov>>

⁴ Voir Foner, Eric. *Reconstruction: America's Unfinished Revolution 1863-1877*, New American Nation Series. New York : Harper and Row, 1988, particulièrement pp. 281-291.

undergoing a slow transformation to freedom »⁵. En effet, Ira Berlin insiste sur le fait que, bien que la Révolution Américaine marquât un tournant décisif dans l’histoire des États-Unis parce que c’est à partir de ce moment-là que le Nord commença à émanciper ses esclaves, en réalité, ce dernier ne devint pas du jour au lendemain une société libre, mais évolua plutôt lentement pour devenir une « société avec des esclaves » (« a society with slaves »), puis très tardivement (juste avant la Guerre de Sécession) une « société libre » (« a free society »), par opposition avec le Sud, qui demeura, jusqu’à la fin de la Guerre de Sécession, une « société esclavagiste » (« a slave society ») :

The American Revolution reversed the development of northern slavery – first, liquidating the remnants of slave society; then, revivifying the North as a society with slaves; finally, transforming the society with slaves into a free society. (...)

But the demise of slavery was a slow, tortuous process. (...) In 1810 there were still 27,000 slaves in “free” States⁶.

Les *Border States* comme le Delaware ou le Maryland, qui ne se situaient ni réellement au Nord, ni dans le Sud profond, appartenaient quant à eux à une sorte de société hybride, à mi-chemin entre liberté et esclavagisme ; ils n’avaient pas aboli officiellement l’esclavage, mais comptaient un nombre de Noirs libres bien plus important que les États du Sud profond :

[U]nlike in the North, slavery in the Upper South [Maryland, Virginia, North Carolina] did not crack. The slave society that had emerged in the wake of the plantation revolution of the late seventeenth century hardly faltered, even as the region’s periphery – mostly prominently in the area surrounding Baltimore – devolved into a society with slaves. Thousands of slaves gained their freedom in the Upper South, and the greatly enlarged free black population began to reconstruct black life in freedom⁷.

⁵ Berlin, Ira. *Generations of Captivity : A History of African-American Slaves*. Cambridge : Belknap press of Harvard University press, 2003, p. 18.

⁶ Berlin, Ira. *Many Thousands Gone : The First Two Centuries of Slavery in North America*. Cambridge : Belknap Press of Harvard University Press, 1998, p. 228.

⁷ *Ibid.*, p. 256.

La question de l'esclavage était également délicate dans les États du « Vieux Nord Ouest », c'est-à-dire ces États qui s'étaient constitués sur le vaste territoire régi par l'Ordonnance du Nord-Ouest de 1787, dont l'article 6 excluait strictement l'esclavage de ce territoire. En effet, prenant l'exemple de l'Ohio, de l'Illinois et de l'Indiana, l'historienne Marie-Jeanne Rossignol constate que dès leur création, ces États, dont la majorité de la population préférait exclure les Noirs libres, avaient délibérément contourné l'Ordonnance du Nord-Ouest en se refusant à priver les propriétaires de leurs esclaves, et en inscrivant les discriminations dans la loi. Ainsi, les habitants de l'Ohio cherchaient à préserver un État blanc en excluant les Noirs, tandis que leurs voisins de l'Indiana auraient aimé pouvoir embrasser l'esclavage pour amener dans l'État les travailleurs nécessaires au défrichement d'un si vaste territoire. En Illinois, la situation n'était guère plus réjouissante pour les Noirs, une vigoureuse campagne visant à la restauration de l'esclavage dans l'État étant menée tambour battant après 1818, et encore davantage après 1820, date à laquelle son voisin, le Missouri, était officiellement devenu esclavagiste par le biais du *Missouri Compromise*⁸. Il faut dire que les habitants de ces régions avaient des soutiens sudistes au Congrès, qui considéraient que l'Indiana, l'Illinois et l'Ohio n'étaient pas tenus d'appliquer l'article 6 de l'Ordonnance du Nord Ouest une fois devenus États⁹.

Par conséquent, l'on peut considérer qu'il n'y avait pas d'opposition nette et absolue entre États esclavagistes et États libres ni entre Nord et Sud *stricto sensu*, mais plutôt un continuum, allant des États institutionnellement esclavagistes plutôt regroupés au Sud, aux États institutionnellement libres plus au Nord, en passant par des États hésitants – tous ayant pour point commun des sociétés imprégnées de préjugés raciaux plus ou moins marqués, et la présence de Noirs libres, plus ou moins nombreux, en leur sein.

⁸ Le compromis du Missouri (*Missouri Compromise*) fut adopté en 1820 entre les factions pro-esclavagistes et anti-esclavagistes du Congrès des États-Unis, afin de réglementer l'esclavage dans les territoires de l'Ouest. Il interdit l'esclavage dans l'ex-territoire de la Louisiane au nord du parallèle nord de latitude 36°30', à l'exception de l'État du Missouri, nouvellement intégré à l'Union. Pour équilibrer le nombre d'États esclavagistes et d'États libres dans l'Union, et donc équilibrer le nombre de Représentants et Sénateurs pro et anti-esclavagistes au Congrès, le Nord du Massachusetts fut admis au sein de l'Union en tant qu'État libre à part entière, et prit le nom de Maine. Voir Moore, Glover. *The Missouri Controversy, 1819-1821*. Lexington : University of Kentucky Press, 1953.

⁹ Rossignol, Marie-Jeanne. « 1812-1827, le renouveau du mouvement anti-esclavagiste à l'Ouest. » Colloque International « 1812 dans les Amériques », 7-8 juin 2012. Université de Bretagne Occidentale, Faculté Victor-Segalen, 20 rue Duquesne, Brest, France. 7 juin 2012.

Le défi de la réunification pour le parti Républicain était donc ardu, d'autant que comme nous l'avons vu dans notre chapitre précédent, l'idéologie Républicaine, construite autour du principe de « *free labor* », reflétait la nature de la société et de l'économie du Nord et reposait sur l'idée de la supériorité d'une main d'œuvre libre, un besoin d'économie diversifiée avec une composante industrielle importante reposant sur l'innovation technologique, une éducation publique, et surtout un attachement à ce que le gouvernement fédéral joue un rôle déterminant dans la croissance économique¹⁰. Au contraire, le Sud d'avant la Guerre de Sécession reposait essentiellement sur une économie agricole dépendant d'une main d'œuvre esclave, et désapprouvait l'intrusion du gouvernement fédéral dans les États¹¹.

I. A. 2. Les différents« plans » de Reconstruction

Le gouvernement fédéral justement, contrôlé par les Républicains radicaux, exigea, après la Guerre de Sécession, que le Sud prouvât sa loyauté à l'union, notamment en ratifiant les Amendements de la Reconstruction. Or le Sud était particulièrement courroucé par ces mesures qui donnaient l'égalité et le droit de vote aux Noirs – sans compter que beaucoup de Sudistes blancs étaient alors temporairement déchus du droit de vote.

En effet, le premier plan de Reconstruction imaginé par Abraham Lincoln en décembre 1863, dit « Ten Percent plan », avait déchu du droit de vote de nombreux Sudistes. Ce plan prévoyait en fait d'accorder le pardon à tous les (ex-)Confédérés (à l'exception des officiers de haut rang) qui prêteraient serment d'allégeance à l'Union et s'engageraient à accepter la fin de l'esclavage. Ensuite, lorsqu'au moins dix pourcents des Sudistes inscrits sur les listes électorales d'un État avant la Guerre de Sécession auraient prêté serment, ils pourraient à nouveau élire un gouvernement et demander à réintégrer l'Union¹². Dès 1864, les Républicains radicaux furent convaincus que ce plan était trop laxiste, trop généreux, et ne protégeait pas suffisamment les Noirs, notamment parce qu'il ne leur donnait pas le droit de

¹⁰ Voir Foner, *Reconstruction*, *op. cit.*

¹¹ Voir Foner, *Reconstruction*, *op. cit.*, p. 346.

¹² Foner, Eric, Mahoney, Olivia. *America's Reconstruction : People and Politics after the Civil War*. New York: HarperCollins, 1995, p. 21.

vote. Le Congrès fédéral passa alors, en juillet 1864, la proposition de loi *Wade-Davis Bill*, dont les termes, certes assez semblables au plan de Lincoln, requéraient qu'une majorité (et non plus dix pourcents) de Sudistes prêtassent serment d'allégeance – mais Lincoln y opposa son veto. Début 1865 néanmoins, Lincoln et les Radicaux assurèrent le passage du 13^{ème} amendement, abolissant définitivement l'esclavage aux États-Unis, puis votèrent la loi créant le *Freedmen's Bureau* dans la foulée. Cette agence fédérale avait pour mission d'assister les ex-esclaves dans la période de transition entre esclavage et liberté¹³, en leur distribuant des vêtements, de la nourriture, de quoi se chauffer, mais aussi en supervisant tout ce qui avait un rapport avec leurs conditions de vie dans le Sud. Ainsi, le *Bureau* était une manifestation évidente de la nouvelle incursion du gouvernement fédéral dans les affaires des États ; entre 1865 et 1872, il établit ses propres cours de justice, fit construire des écoles, contrôla la teneur des contrats de travail liant les métayers noirs aux propriétaires blancs, tenta de protéger les ex-esclaves de la violence des groupuscules racistes – sans compter que, comme l'indiquait son appellation officielle complète (*Bureau of Refugees, Freedmen, and Abandoned Lands*), il était même autorisé à diviser et redistribuer les terres confédérées abandonnées (et confisquées) aux Noirs et aux réfugiés blancs restés fidèles à l'Union. Cela dit cette dernière prérogative du *Bureau* fit long feu, car Andrew Johnson procéda rapidement, dès l'été 1865, à la rétrocession des terres à leurs anciens propriétaires sudistes¹⁴.

Toutefois, les Radicaux reprirent très vite la main sur la Reconstruction et ne laissèrent pas le temps à Johnson d'appliquer son propre plan de Reconstruction : ils votèrent le *Civil Rights Act* en 1866 par-dessus le veto de Johnson, puis le 14^{ème} amendement, toujours en 1866¹⁵.

¹³ Foner & Mahoney, *America's Reconstruction*, op. cit., p. 23.

¹⁴ Foner, Eric. *The Fiery Trial : Abraham Lincoln and American Slavery*. New York : Norton, 2010, pp. 321-322.

¹⁵ Plusieurs lois furent votées entre 1866 et 1875 pour tâcher de contraindre les États à respecter les amendements (notamment le 13^{ème}, le 14^{ème} et le 15^{ème}) votés par le Congrès, et protéger les droits des citoyens, particulièrement ceux des Noirs-Américains. Le *Civil Rights Act* de 1866, voté le 9 avril 1866, établit l'égalité et la protection des droits des citoyens quelle que soit leur race ou leur couleur, ayant ainsi pour finalité d'empêcher les États de voter des lois restreignant les droits des citoyens. Le texte complet de cette loi est consultable ici : Frohnen, Bruce (éd.). *The American Nation: Primary Sources*. Indianapolis: Liberty Fund, 2008, in *The Online Library of Liberty*, 2012. *The Liberty Fund, Inc.* <<http://oll.libertyfund.org/title/2282>>. Consulté le 16 novembre 2012.

Suite au *Civil Rights Act* de 1866, trois *Enforcement Acts* furent votés en 1870, 1871 et 1875. Leur but était également de contraindre les États, particulièrement ceux du Sud, à respecter les amendements votés par le

L'année suivante, les Radicaux passèrent le *Reconstruction Act*. Dans sa forme définitive, le *Reconstruction Act* de 1867 divisa les ex-États confédérés, à l'exception du Tennessee (qui avait déjà ratifié le 14^{ème} amendement et avait été réintégré dans l'Union), en 5 districts militaires, sous le commandement de Généraux de l'Union (autorisés non seulement à utiliser l'armée pour garantir la protection des biens et des personnes, mais aussi à nommer et éventuellement révoquer les fonctionnaires de chaque État) ; autorisa la création de nouvelles assemblées dans les États du Sud, qui avaient pour tâche de voter de nouvelles Constitutions incluant le droit de vote des hommes noirs, devaient ratifier le 14^{ème} amendement, et être approuvées par une majorité des électeurs nouvellement inscrits sur les listes électorales. Cette loi mettait pour la première fois l'accent sur le vote noir, mais uniquement dans les ex-États confédérés, et non la nation toute entière, et elle ne prévoyait pas de déchoir massivement les Blancs du Sud de leur droit de vote, mais imposait l'inscription de tous les hommes sur les listes électorales, y compris les Noirs libérés et les Blancs qui prêtaient serment d'allégeance à l'Union¹⁶. Au final, le 15^{ème} amendement à la Constitution fut voté par le Congrès début 1869, instaurant cette fois-ci définitivement le droit de vote pour tous les citoyens américains, quelle que soit la couleur de leur peau, dans tous les États des États-Unis¹⁷.

I. A. 3. La délicate question du droit de vote pour les Noirs

À en croire l'historien Richard H. Abbott¹⁸, alors que le 14^{ème} et le 15^{ème} amendement votés puis ratifiés dans les premières années de la Reconstruction devaient résoudre les problèmes du Sud, en garantissant la liberté et l'égalité des Noirs dans le Sud sans plus

Congrès fédéral (*Enforcement Acts* de 1870 et 1871), et d'interdire la discrimination dans les lieux publics (*Enforcement Act* de 1875). Voir *ibid*.

Toutes ces lois, votées au niveau fédéral, marquèrent un tournant en ce qu'elles donnèrent au gouvernement fédéral le pouvoir d'intervenir dans les affaires internes des États. C'est tout le fonctionnement du système fédéral qui était alors repensé. Cet « interventionnisme » contribua d'ailleurs à l'effondrement de l'influence du parti Républicain dans le Sud et au retour en force du parti Démocrate au milieu des années 1870.

¹⁶ Voir Foner, *Reconstruction*, *op. cit.*, pp. 276-280.

¹⁷ Voir Foner & Mahoney, *America's Reconstruction*, *op. cit.*, pp. 88-90.

¹⁸ Voir Abbott, Richard H. *The Republican Party and the South, 1855-1877 : the First Southern Strategy*. Chapel Hill : The University of North Carolina press, 1986.

d'intervention de l'État fédéral, bien au contraire, ces deux amendements ne firent que mettre de l'huile sur le feu des relations entre le gouvernement fédéral et les États sudistes, qui réagirent de façon épidermique à ce qu'ils considéraient être une intrusion du gouvernement fédéral dans un sujet qui leur semblait devoir être réglé au niveau local. Preuve en est qu'en 1910, soit 40 ans après la ratification de ces trois amendements, les Sudistes les considéraient toujours comme anticonstitutionnels, et comme ayant été imposés injustement et par la force au Sud par le truchement de l'ingérence illégitime d'un gouvernement fédéral tyrannique dans les affaires des États ; c'est en tout cas ainsi que le juriste virginien (et Docteur en Droit) E. H. Randle les présentait dans un texte de 1910 :

The thirteenth, the Fourteenth and the Fifteenth amendments to our Federal Constitution were imposed by the stronger section of the government upon the weaker section against the latter's will, and greatly to its injury, while these amendments have no application whatsoever to the stronger section. (...)

They were not written with pen dipped in ink, but with bayonets dipped in blood. This was against the law of justice, against the law of humanity, against the law of nations, against the law of liberty, against the law of the Federal government that did it – against every law but the “divine right of kings”¹⁹.

Cette vision est d'ailleurs celle qui prévalut dans l'historiographie de la Reconstruction jusque dans les années 1970 ; les historiens américains considérèrent longtemps que la Reconstruction fut l'un des épisodes les plus scandaleux de l'histoire américaine par la faute des Républicains radicaux et de leurs alliés noirs– tous jugés parfaitement incompetents – qui contrôlaient les assemblées du Sud et en avaient fait, selon eux, par soif de vengeance, et par opportunisme politique, de hauts lieux de la corruption. Il était alors communément admis que l'harmonie entre Nord et Sud aurait été restaurée plus rapidement, et que la

¹⁹ Randle, Edwin Henderson. « The Last Three Amendments to the Constitution of the United States, » *The Virginia Law Register*, Vol. 16, No. 7 (November 1910) : 481-490, p. 481. <<http://www.jstor.org/stable/1845576>>. Consulté le 13 novembre 2012. E.H. Randle fut également l'auteur de *Characteristics of the Southern Negro*, publié en 1910, un ouvrage que l'on ne peut aujourd'hui que juger comme extrêmement raciste, par le biais duquel il entendait prouver aux Américains du Nord que les Noirs étaient inférieurs aux Blancs, et que leur avoir accordé le droit de vote était une erreur aux conséquences gravissimes pour le Sud mais aussi la Nation toute entière. Voir Randle, Edwin Henderson. *Characteristics of the Southern Negro*. New York; Washington : The Neale Publishing Company, 1910. <<http://archive.org/stream/charactersouth00randrich#page/n9/mode/2up>>. Consulté le 17 janvier 2013.

nation aurait pu s'épargner des années de luttes intestines si les politiques plus conservatrices de Lincoln et Andrew Johnson avaient été appliquées²⁰.

Il faut dire qu'à l'issue de la Guerre de Sécession, même au sein du parti Républicain, la question du vote des Noirs ne faisait pas l'unanimité. Contrairement aux Républicains les plus radicaux, les Modérés et les Conservateurs rejoignaient les Démocrates dans leur refus d'accorder le droit de vote aux Noirs, pour toute une série de raisons : premièrement, donner le vote aux Noirs allait à l'encontre de l'idée traditionnellement mise en avant selon laquelle pour comprendre ses propres intérêts, un électeur devait auparavant être éduqué (or les ex-esclaves étaient pour la très grande majorité illettrés) ; et deuxièmement, étendre le droit de vote aux Noirs par le biais d'une législation fédérale allait à l'encontre de la conception elle aussi traditionnelle du gouvernement fédéral, selon laquelle chaque État était censé être libre de fixer les critères déterminant quel segment de sa population pouvait légitimement voter. En d'autres termes, « forcer » les États à donner le droit de vote aux Noirs était une intervention inacceptable du gouvernement fédéral dans les affaires locales²¹. L'imposition du 15^{ème} amendement se fit ainsi dans la douleur, après que le gouvernement fédéral eut constaté la mauvaise volonté des États à respecter le 14^{ème} amendement, refusant de légiférer eux-mêmes en faveur de l'extension du droit de vote aux Noirs.

De fait, l'imposition de ces amendements ne permit pas aux Républicains de s'installer durablement dans le Sud, mais leur assura durablement le soutien – et donc les voix – des électeurs Noirs au Nord comme au Sud, du moins jusqu'à ce que ces derniers fussent empêchés de voter dans le Sud, et conforta surtout leur place de favori dans les États du Nord. Tous les Sudistes qui s'étaient ralliés aux Républicains avant la Guerre de Sécession quittèrent en effet le parti avant 1872 : l'on peut citer par exemple Cassius Clay du Kentucky, les Blair du Missouri et du Maryland, ou encore Gratz Brown du Missouri, Hedrick, Goodloe et Helper de la Caroline du Nord²². Petit à petit, les Républicains finirent par s'aliéner tous les

²⁰ Voir Foner & Mahoney, *America's Reconstruction*, op. cit., p. 9.

²¹ Richardson, Heather Cox. *The Death of Reconstruction : Race , Labor, and Politics in the Post-Civil War North, 1865-1901*. Cambridge : Harvard University Press, 2001, pp. 42-43.

²² Abbott, Richard H. *The Republican Party*, op. cit., p. 238.

Sudistes ; le parti Républicain ne se donna pas suffisamment les moyens de réussir à s'implanter dans le Sud, ce qui fait qu'il ne réussit pas non plus à garantir durablement l'égalité et les droits des Noirs, en conséquence de quoi, avant la fin de la période de Reconstruction, les Républicains avaient perdu le peu de soutien « blanc » dont ils bénéficiaient dans le Sud en 1865 – et l'effet bénéfique du vote noir fut neutralisé rapidement.

I. B. UNE SOCIÉTÉ RAPIDEMENT SEGREGUÉE

Pour les Noirs-Américains, notamment ceux vivant dans les ex-États Confédérés, l'espoir suscité par l'issue favorable de la Guerre de Sécession fut malheureusement de courte durée. En réalité, la ségrégation raciale se mit en place avec le passage des premières lois ségrégationnistes (*Black Codes*) dès 1865, sous la présidence d'Andrew Johnson. En effet, les assemblées parlementaires du Sud, craignant sans doute que les Noirs ne souhaitent prendre leur revanche, imposèrent une distanciation physique et sociale entre les deux races. Il s'agissait aussi pour les États du Sud de tenter de maintenir leur emprise sur la main d'œuvre noire, désormais libre, mais toujours essentielle à l'économie de plantation du Sud²³. L'historien Leon F. Litwack souligne en effet qu'afin de reprendre le contrôle sur la main d'œuvre noire, dont ils avaient toujours tellement besoin, et tout en prétextant vouloir le bonheur et la prospérité de cette dernière, la plupart de États sudistes passèrent ces lois connues collectivement sous le nom de *Black Codes* ; des lois à la fois paternalistes, régulant la vie sociale des Noirs, et répondant aussi à des problèmes économiques pressants : « While the Codes defined the freedman's civil and legal rights, permitting him to marry, hold and sell property, and sue and be sued, the key provisions were those which defined him as an agricultural laborer, barred or circumscribed any alternative occupations, and compelled him to work »²⁴.

²³ Foner, *Reconstruction*, pp. 198-201.

²⁴ Litwack, Leon F. *Been in the Storm so Long : The Aftermath of Slavery*. New York : A.A. Knopf, 1979, p. 366.

En fait, alors que les assemblées Républicaines des États, aidées du *Freedmen's Bureau*, organisaient les services publics, construisant écoles, hôpitaux, asiles, etc., la ségrégation était la règle, qu'elle fût institutionnalisée ou non. Les églises, les écoles, la sphère militaire, continuaient d'être ségréguées comme avant la Guerre de Sécession – au Sud, rien de nouveau. Cela étant dit, l'on ne peut passer sous silence le fait que les Noirs eux-mêmes, aspirant à l'autonomie, c'est-à-dire à l'indépendance vis-à-vis des Blancs aussi bien individuellement qu'en tant que communauté, consolidèrent et étendirent encore les institutions noires qu'ils avaient créées en tant que Noirs libres²⁵ ou en tant qu'esclaves avant la Guerre de Sécession, qu'il s'agît des journaux, des lieux de résidence, des églises, des écoles, des institutions sociales et culturelles (sociétés secrètes, confréries), des sociétés de secours mutuel (*Mutual Aid Societies*) ; même dans le Nord, les Noirs résidaient souvent dans des quartiers particuliers, voire des villages, en raison de la prévalence du préjugé de couleur. En d'autres termes, dans tous les domaines de la vie économique et sociale, les Noirs restaient, parfois volontairement, à l'écart des Blancs :

In stabilizing their families, seizing control of their churches, greatly expanding their schools and benevolent societies, staking a claim to economic independence, and forging a distinctive political culture, blacks during Reconstruction laid the foundation for the modern black community, whose roots lay deep in slavery, but whose structure and values reflected the consequences of emancipation²⁶.

Ainsi, dès la fin de la Guerre de Sécession, la ségrégation s'installa aussi bien *de facto* (dans les États du Nord comme du Sud) que *de jure* (principalement dans les États du Sud). Même si les premières lois ségrégationnistes (*Black Codes*) votées en 1865 furent rapidement

²⁵ Pour une étude des conditions de vie des Noirs libres du Sud dans la période précédant la Guerre de Sécession, voir Berlin, Ira. *Slaves without masters : The Free Negro in the Antebellum South*. New York ; Toronto; Melbourne : Oxford university press, 1981. Berlin y explique notamment que des lois spécifiques obligeaient ces Noirs libres à quitter l'État ou à se soumettre à des lois locales limitant leurs droits ; ainsi les *Mutual Aid Societies* avaient été mises en place par les Noirs libres en réaction à ces lois oppressives – dans les États du Sud comme du Nord d'ailleurs, car les Noirs libres y étaient également privés de la plupart des droits civiques ; et notamment du droit de vote. Au sujet du droit de vote dans cette même période, voir Keyssar, Alexander. *The Right to Vote: The Contested History of Democracy in the United States*, revised edition. New York : Basic Books, (2000) 2009, pp. 54-59.

²⁶ Foner, *Reconstruction*, *op. cit.*, p. 78.

rendues officiellement inopérantes par le gouvernement fédéral²⁷, il n'en reste pas moins que la séparation raciale s'insinua dans tous les aspects de la vie des Noirs-Américains, bon gré mal gré. Dès le début des années 1870, la situation des Noirs était très variable d'un État à l'autre, d'une ville à l'autre. Il existait parfois une séparation plus ou moins informelle des Noirs et des Blancs, mais les contacts interraciaux restaient cependant possibles ; la stricte séparation dans les villes était essentiellement visible dans les églises, les transports publics et les écoles²⁸.

Malgré tout, le *Reconstruction Act*, en imposant le droit de vote des Noirs dans les États du Sud, et les trois *Reconstruction Amendments* votés et ratifiés entre 1865 et 1870, contribuèrent fortement à l'amélioration des conditions de vie des Noirs, une amélioration particulièrement perceptible dans la sphère politique. Et effectivement, la Reconstruction fut une période pleine de « premières fois » pour les élites noires-américaines comme pour les ex-esclaves noirs, particulièrement dans le Sud.

I. C. LES NOIRS ACQUIERENT UNE VISIBILITE DANS LA SPHERE POLITIQUE

I. C. 1. Environ 2000 Noirs élus à des postes-clés

D'après Eric Foner, environ 2000 Noirs furent élus à des postes fédéraux, étatiques ou locaux pendant la Reconstruction. Au regard de ce chiffre, il est évident que les Noirs n'ont pas « contrôlé » la Reconstruction, loin de là, mais qu'ils ont néanmoins joué un rôle certain. Dans son remarquable ouvrage *Freedom's Lawmakers*²⁹, Foner a réussi à rassembler des

²⁷ Voir note de bas de page No. 15, p. 279.

²⁸ Voir Woodward, Comer Vann. *The Strange career of Jim Crow*, 3rd revised edition. New York : Oxford university press, 1974, pp. 22-29; p. 34.

²⁹ Voir Foner, Eric. *Freedom's Lawmakers : A Directory of Black Officeholders During Reconstruction*. New York : Oxford University Press, 1993. Cet ouvrage est la première liste et présentation biographique des trois-quarts des élus noirs de la Reconstruction – Reconstruction dont la date de fin, pour Foner, diffère selon les États. Foner considère que la Reconstruction prit fin, dans chaque État, l'année pendant laquelle les Démocrates y reprirent le pouvoir (c'est-à-dire y retrouvèrent le poste de Gouverneur et le contrôle des deux Chambres des Congrès étatiques), soit entre 1870 (pour le Tennessee) et 1876 (pour les deux Caroline, la Louisiane et la Floride). *Freedom's Lawmakers* contient de nombreux et très intéressants tableaux reprenant le nombre d'élus noirs par État, par fonction élective, par métier, etc.

informations biographiques à propos d'environ trois-quarts de ces Noirs élus (1465 Noirs exactement), dont on apprend qu'il s'agissait pour beaucoup d'anciens esclaves, d'une minorité de Noirs libres, et parfois de rares riches Noirs libres et éduqués. Dans *The Tocsin of Freedom*³⁰, qui est une sorte de préambule à son ouvrage *Freedom's Lawmakers*, Foner affirme que le droit de vote et les fonctions électives dans le Sud de l'après Guerre de Sécession restèrent réservés aux Blancs entre 1865 et 1867, et que les Noirs commencèrent à prendre une part active dans la Reconstruction en 1867, lorsque le Congrès des États-Unis ordonna l'élection de nouveaux gouvernements dans le Sud, et régula le droit de vote de façon à ne pas discriminer ou exclure les Noirs. Ainsi, entre 1867 et 1877, environ 2000 hommes noirs occupèrent des fonctions publiques fédérales, locales et étatiques, électives ou non, allant de membre du Congrès à juge de paix, en passant par ambassadeur (Ebenezer Don Carlos Bassett en Haïti, et J. Milton Turner au Liberia³¹) ou même Président de la *Freedmen's Bank* (Frederick Douglass)³², et continuèrent à occuper ce type de fonctions jusqu'au tournant du XX^{ème} siècle, une période à laquelle la plupart des Noirs du Sud furent dépourvus du droit de vote (nous y reviendrons dans notre dernière partie) ; il fallut ensuite attendre le *Voting Rights Act* de 1965 pour retrouver un niveau égal de Noirs occupant des fonctions publiques électives³³.

³⁰ Foner, Eric. *The Tocsin of Freedom : the Black Leadership of Radical Reconstruction*. Gettysburg : Gettysburg College, 1992.

³¹ Foner, *Freedom's Lawmakers*, op. cit., p. xiv.

³² La *Freedmen's Savings Bank* fut créée au début de l'année 1865 par le Congrès, en même temps que le *Freedmen's Bureau*. À la base, cette banque, fondée dans le but de permettre aux Noirs libérés de déposer leurs économies dans un endroit sécurisé, avait été financée à l'aide des soldes non-réclamées par les soldats noirs qui s'étaient battus au sein de l'armée de l'Union pendant la Guerre de Sécession. Elle fonctionna entre 1865 et 1874, date à laquelle elle déposa le bilan, notamment à cause de la mauvaise gestion de ses fonds à la suite de la crise économique de 1873. Frederick Douglass en fut le malheureux dernier Président, de mars 1874 à sa faillite, le 28 juin 1874. Douglass ne fut pas responsable de la faillite de la banque ; il est communément admis par les historiens qu'il avait été placé là pour rassurer les clients Noirs-Américains, alors que la banque allait déjà très mal, et qu'il ignorait tout de sa situation réelle lorsqu'il en accepta la responsabilité. Voir Josiah, Barbara P. « Providing for the Future: The World of the African American Depositors of Washington, DC's Freedmen's Savings Bank, 1865-1874, » *The Journal of African American History*, Vol. 89, No. 1 (Winter, 2004) : 1-16. <<http://www.jstor.org/stable/4134043>>. Consulté le 21 janvier 2013. Voir aussi McFeely, William S. *Frederick Douglass*. New York : Norton, 1995, pp. 280; 283-286.

³³ Foner, *The Tocsin of Freedom*, op. cit., pp. 5-7.

Ainsi, pendant la période de Reconstruction, l'on trouvait des Noirs à des fonctions publiques dans tous les ex-États confédérés, bien que leur nombre variât grandement d'un État à l'autre. Il est intéressant de noter que le nombre d'élus dans chaque État était proportionnel à l'importance quantitative de la communauté noire de ce dernier. Logiquement, le plus grand nombre de Noirs élus se trouvait en Caroline du Sud, dans le Mississippi, et en Louisiane. Par exemple, en Caroline du Sud, la majorité des représentants de la Chambre du Congrès de l'État était noire, et la moitié des Sénateurs étaient noirs entre 1872 et 1876³⁴.

En tout, deux Noirs furent élus au Sénat du Congrès des États-Unis (Hiram Revels et Blanche K. Bruce, tous deux originaires du Mississippi), et quatorze siégèrent à la Chambre des Représentants fédérale. L'on put compter de nombreuses nominations fédérales ; un Ministre des Postes, un Marshal adjoint des États-Unis, un agent du Trésor, plusieurs agents administratifs dans différents services fédéraux, mais aussi au moins quarante agents des douanes (la plupart à Charleston et à la Nouvelle-Orléans). En décembre 1872, P.B.S. Pinchback devint brièvement Gouverneur de Louisiane suite à la mise en accusation (procédure d'*impeachment*) du Gouverneur blanc Henry C. Warmoth – il fut remplacé cinq semaines plus tard par William P. Kellogg (il faudra attendre plus d'un siècle pour voir à nouveau un Noir occuper la fonction de Gouverneur ; à savoir L. Douglass Wilder, qui fut élu en 1989 en Virginie). Du côté de la branche judiciaire, l'on peut citer Jonathan J. Wright, qui fut Juge de la Cour Suprême de Caroline du Sud³⁵.

Foner compte 683 Noirs dans les Chambres des Représentants des assemblées des États, et 112 dans les Sénats des ex-États confédérés, mais aussi 25 élus ou nommés à des postes exécutifs étatiques majeurs (comme Gouverneur adjoint, trésorier, ou encore superintendant de l'éducation). 111 au moins furent membres de conseils de comtés, 41 furent sheriffs, 25 sheriffs adjoints, 5 maires, et 132 furent élus dans les conseils municipaux. La majorité d'entre eux avaient été esclaves jusqu'à la Guerre de Sécession. Dès 1867, ces ex-esclaves furent plus nombreux que les Noirs libres issus des élites urbaines à occuper des fonctions électives. Mais certains avaient été des esclaves « privilégiés » bénéficiant par

³⁴ Foner, *The Tocsin of Freedom*, op. cit., p. 9.

³⁵ *Ibid.*, pp. 9-10.

exemple d'une bonne éducation comme Blanche K. Bruce, fils de son maître, élevé par le même tuteur que les enfants légitimes de ce dernier³⁶.

Pour certains, ces fonctions furent une extension des rôles de « leader » qu'ils avaient occupé au sein de la communauté esclave. Beaucoup étaient des « artisans », c'est-à-dire des esclaves « qualifiés », qui avaient un certain savoir-faire et bénéficiaient d'une relative indépendance. Parmi les quelque 1435 Noirs élus que Foner est parvenu à identifier, 237 étaient des hommes de foi (la plupart méthodistes et baptistes, mais quelques-uns étaient congrégationalistes, presbytériens, ou épiscopaliens), 172 étaient des enseignants, 69, des avocats, 5 étaient médecins, et 1 était dentiste, mais l'on compte aussi parmi eux 294 fermiers, 32 planteurs, et 115 « employés » (*laborers*), la plupart dans des fermes, certains dans des usines, des commerces, ou chez des artisans³⁷.

Fait particulièrement notable ; dans une région où il était illégal d'éduquer les esclaves avant la Guerre de Sécession, 83% des élus noirs étaient capables de lire et écrire ; ils avaient été éduqués par des maîtres ou d'autres Blancs compatissants, ou s'étaient auto-éduqués en épiant les enfants de leurs maîtres en train de faire leurs devoirs. Enfin, l'on peut noter qu'au moins 129 d'entre eux avaient servi pendant la Guerre de Sécession³⁸.

I. C. 2. Un bilan positif à nuancer

Ce tableau somme toute assez positif de la nouvelle participation des Noirs dans la vie politique du Sud est cependant à nuancer ; le nombre de Noirs parvenant à une fonction élective était finalement très faible au regard du nombre de Noirs potentiellement électeurs dans le Sud. En effet, le recensement de 1870 nous apprend qu'à cette date, les États-Unis comptaient 4 835 106 Noirs, dont 1 032 475 étaient des hommes en âge de voter. Ainsi, un bref calcul nous permet de déduire que ces quelque 2000 élus noirs ne représentaient que 0,2% de la population noire mâle en âge de voter, et donc d'être élue³⁹.

³⁶ *Ibid.*, pp. 13-14.

³⁷ Foner, *The Tocsin of Freedom*, op. cit., p. 15.

³⁸ *Ibid.*, pp. 19-20.

³⁹ Voir Walker, Francis A. *The statistics of the population of the United States, embracing the tables of race, nationality, sex, selected ages, and occupations. To which are added the statistics of school attendance and*

Cette faible représentation des Noirs peut s'expliquer partiellement par un phénomène d'auto-censure ; pour ne pas susciter de réactions violemment hostiles, il était souvent plus prudent pour les Noirs de ne pas briguer de positions électives. Les Noirs, qui étaient pourtant majoritaires dans l'électorat de trois États (la Louisiane, le Mississippi et la Caroline du Sud), auraient, semble-t-il, « cédé » aux menaces, violences et intimidations des suprématistes blancs regroupés au sein d'organisations ou sociétés secrètes plus ou moins clandestines (le *Ku Klux Klan* formé en 1866, suivi de près par la *White League* ou encore les *Knights of the White Camelia*) en ne présentant pas toujours des candidats aux élections locales, ce qui expliquerait que « la plus grande partie des élus Républicains [étaient] donc des blancs pendant toute la période »⁴⁰.

Le petit nombre de Noirs élus s'explique aussi probablement par la composition hétéroclite des coalitions Républicaines des ex-États confédérés. À cette époque, les Républicains, dans le Sud, étaient un étonnant mélange de Noirs du Sud, de Noirs et Blancs Républicains venus du Nord, et de Blancs sudistes (appelés familièrement *Scalawags*)⁴¹. Par conséquent, l'on comprend bien la fragilité de ces coalitions hétérogènes, et l'on imagine facilement les tensions au sein de ces dernières. D'autant que pour Eric Foner, dès la prise en main de la Reconstruction par les Radicaux, les leaders du parti Républicain recommandèrent aux Noirs d'abandonner la politique (sauf pour ce qui était de voter Républicain) et de concentrer leur énergie à subvenir à leurs propres besoins⁴². Les Républicains parvinrent néanmoins à prendre le contrôle des États du Sud, avec plus ou moins de succès, pour des durées allant de 3 à 10 ans, notamment grâce aux incapacités civiques dont étaient frappés certains ex-Confédérés (entre 10 et 20% des électeurs blancs du Sud), mais sans pour autant réussir à

illiteracy, of schools, libraries, newspapers, periodicals, churches, pauperism and crime, and of areas, families, and dwellings. Compiled, from the Original Returns of the Ninth Census, (June 1, 1870,) under the Direction of the Secretary of the Interior. Washington : Government Printing Office, 1872, p. xvii ; p. 619. <<http://www.census.gov/prod/www/abs/decennial/1870.html>>. Consulté le 8 janvier 2013.

⁴⁰ Barreyre, Nicolas, & Schor, Paul. *De l'émancipation à la ségrégation : le Sud des États-Unis après la guerre de Sécession, 1865-1896*. Paris : CNED : PUF, 2009, p. 45 ; pp. 50-51.

⁴¹ Le terme *Scalawags* désigne les Blancs du Sud qui coopéraient avec le parti Républicain, souvent pour protéger leurs intérêts personnels. Montrés du doigt par leurs opposants, qui les qualifiaient de « Nègres blancs », ils étaient accusés d'avoir trahi leur État et leurs convictions par soif de pouvoir politique. Voir Foner & Mahoney, *America's Reconstruction*, op. cit., p. 12. Voir aussi Foner, *Reconstruction*, op. cit., pp. 297-299.

⁴² Foner, *Reconstruction*, op. cit., pp. 346-347.

propulser un nombre de Noirs significatif à de hautes fonctions électives. Pour les Noirs-Américains, les progrès furent alors réels, mais encore trop timides, et leurs alliés Républicains, sans doute paralysés par leur désir de réconcilier le Nord et le Sud de l'Union, se désengagèrent du Sud au fur et à mesure que les ex-États confédérés réintégraient officiellement l'Union, jusqu'à s'effacer presque totalement du paysage politique sudiste en 1877.

I. D. LE NORD SACRIFIE LES NOIRS-AMÉRICAINS SUR L'AUTEL DE LA RECONCILIATION

Même si une relative flexibilité et une certaine tolérance étaient toujours d'actualité dans les relations raciales entre 1870 et 1900⁴³, et même si les Noirs continuaient à voter et à se faire élire (« [t]outes les Assemblées sauf une avaient au moins un membre Noir du Sud entre 1869 et 1901 »⁴⁴), il est un fait que la crise économique de 1873 fut un événement majeur qui précipita la fin de la Reconstruction, et marqua le début de la fin du progrès social pour les Noirs-Américains. En 1873, la faillite de la firme d'investissement de Jay Cooke, l'un des plus importants financiers du pays, provoqua un krach boursier qui déclencha une crise économique sans précédent aux effets politiques durables : dans le Sud, les compagnies ferroviaires firent faillite les unes après les autres, et les gouvernements, qui avaient garanti leurs emprunts, se retrouvèrent au bord de la faillite, ce qui les obligea à augmenter les impôts et à réduire leur financement des services publics. La crise toucha ainsi sévèrement la population ce qui explique en partie que les organisations suprématistes recrutèrent en nombre au milieu des années 1870⁴⁵. Grant et les Républicains, jugés responsables de la crise, subirent une humiliante défaite électorale à l'automne 1874 : pour la première fois depuis la Guerre de Sécession, les Démocrates furent majoritaires à la Chambre des Représentants, un état de fait qui menaçait désormais sérieusement la fragile

⁴³ Voir Woodward, *The Strange career of Jim Crow*, op. cit., p. 34.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 54.

⁴⁵ Foner, Eric. *Forever Free : The Story of Emancipation and Reconstruction*. New York : Knopf, 2005, pp. 190-197.

Reconstruction. De crise économique en crise politique, le Sud retomba rapidement entre les mains des Démocrates : entre 1873 et 1876, le Texas, l'Alabama, l'Arkansas, et le Mississippi élurent des gouvernements Démocrates ; en 1876, année d'élection présidentielle, sur les 11 ex-États confédérés, seules la Floride, la Louisiane et la Caroline du Sud étaient encore contrôlées par les Républicains⁴⁶. Les résultats à l'élection présidentielle de 1876 reflétèrent l'état de crise politique dans lequel se trouvait désormais la Nation américaine. À l'issue d'un scrutin marqué par une fraude massive, ni le Républicain Rutherford B. Hayes, ni le Démocrate et Gouverneur de New York, Samuel J. Tilden, n'obtint la majorité au Collège Électoral. Après quatre mois de crise politique et de tractations entre Républicains et Démocrates, une commission électorale *ad hoc* fut finalement mise en place, composée de cinq Sénateurs, cinq Représentants, et cinq Juges de la Cour Suprême. Au final, par un vote serré en faveur de Hayes (8 voix contre 7), la Commission permit à ce dernier de prêter serment le 4 mars 1877⁴⁷. Cette élection contestée enterra définitivement la Reconstruction. Si l'historien C. Vann Woodward parle de « Compromis de 1877 » (suggérant que les Démocrates marchandèrent dans le but de reprendre le contrôle des trois derniers États républicains du Sud en échange de l'élection de Hayes à la Présidence des États-Unis), il est difficile de prouver qu'il y eut effectivement des négociations abouties entre les deux partis en présence. Les historiens qui soutiennent la théorie de l'existence d'un « Compromis de 1877 », sans forcément lui donner ce nom, s'accordent en tout cas à dire que le résultat de cette élection fut l'abandon pur et simple des Noirs-Américains, dont le destin se trouvait désormais entre les mains des Sudistes blancs⁴⁸.

Quoi qu'il en soit, il est un fait que les conditions mêmes de cette élection laissèrent le champ libre aux Démocrates, qui reprirent rapidement le contrôle du Sud aux dépens des Noirs, notamment en restreignant les droits politiques de ces derniers, et en premier lieu le droit de vote qui les menaçait directement⁴⁹. Ensuite, par le biais de lois contre le

⁴⁶ Voir Foner, *Reconstruction*, *op. cit.*, pp. 564-575.

⁴⁷ Voir *ibid.*, pp. 575-587.

⁴⁸ Eric Foner est de ceux qui partagent cet avis. Voir notamment Foner, Eric. *Forever Free : The Story of Emancipation and Reconstruction*. New York : Knopf, 2005.

⁴⁹ Voir Foner, *Reconstruction*, *op. cit.*, pp. 587-592.

vagabondage, les Démocrates renforcèrent le contrôle des propriétaires terriens sur leur main-d'œuvre noire (un système de métayage ou *sharecropping* avait été mis en place dans les premières années de la Reconstruction) ; dans les années 1870 et 1880, les Démocrates s'attachèrent donc à défaire les acquis de la Reconstruction et à rétablir une hiérarchie sociale et raciale. Petit à petit, la ségrégation entra dans les mœurs. La Cour Suprême des États-Unis elle-même participa de cette « déconstruction », en refusant, dans une série d'affaires jugées après 1877, une lecture « sociale » des amendements de la Reconstruction. Une série d'arrêtés de la Cour Suprême, en 1883, censura même le *Civil Rights Act* de 1875, qui interdisait toute ségrégation dans les lieux publics, en arguant que si le pouvoir fédéral pouvait intervenir pour obliger les autorités publiques (les Congrès des États) à respecter ces amendements, il n'avait en revanche aucun droit de légiférer sur la sphère privée. En d'autres termes, la Cour Suprême jugeait que le gouvernement fédéral ne pouvait pas légitimement forcer les deux races à se mélanger contre leur gré ; partant du principe que que Blancs comme Noirs recherchaient la séparation, la Cour Suprême n'avait pas pour vocation de changer les mentalités. Woodward argumente en ce sens, notant que la Réconciliation Nord / Sud eut lieu dans les années 1880 par l'entremise de la Cour Suprême :

The court held that the fourteenth amendment gave Congress power to restrain states but not individuals from acts of racial discrimination and segregation. The court, like the liberals, was engaged in a bit of reconciliation – reconciliation between federal and state jurisdiction, as well as between North and South, reconciliation also achieved at the Negro's expense. Having ruled in a previous case (*Hall v. de Cuir*, 1877) that a state could not prohibit segregation on a common carrier, the Court in 1890 (*Louisville, New Orleans, and Texas Railroad v. Mississippi*) ruled that a state could constitutionally require segregation on carriers⁵⁰.

Cela étant dit, il est toujours difficile de trouver une explication définitive à l'abandon des Noirs par les Républicains du Nord à la fin du XIX^{ème} siècle. Certains historiens, depuis C. Vann Woodward, affirment que les Blancs du Sud (y compris Républicains) adoptèrent la ségrégation raciale pour briser l'alliance politique entre Noirs et Blancs défavorisés qui

⁵⁰ Woodward, *The Strange Career of Jim Crow*, *op.cit.*, p. 71. Sur ce point, voir aussi Hyman, Harold Melvin. *A More Perfect Union: The Impact of the Civil War and Reconstruction on the Constitution*. New York : Alfred A. Knopf, 1973 ; Perman, Michael. *The Road to Redemption : Southern Politics, 1869-1879*. Chapel Hill : University of North Carolina Press, 1984.

menaçait la suprématie des élites blanches, et que les Nordistes quant à eux se résignèrent à la ségrégation parce qu'ils étaient également profondément racistes. D'autres historiens expliquent le renoncement des Nordistes par la volonté de construire des coalitions à l'échelle nationale pour remporter les futures élections⁵¹. D'autres enfin arguent que le parti Républicain était à l'époque empêtré dans des problèmes de corruption dans le Nord, et dut abandonner ses alliés noirs par opportunisme politique. Dans cette vision, le Républicain du Nord répond au stéréotype du mal-aimé *Carpetbagger* (que l'on pourrait traduire par « profiteur »), cet opportuniste immoral, ce démagogue, qui fonça sur le Sud défait comme l'aigle sur sa proie, pervertit la paix, et accéda au pouvoir en trompant et décevant ses électeurs noirs⁵². Depuis Woodward (qui publia sa première édition de *The Strange Career of Jim Crow* en 1955), l'historiographie hésite donc, pour expliquer la fin de la Reconstruction et l'abandon des Noirs du Sud par les Républicains du Nord, entre le racisme – au Nord comme au Sud –, l'opportunisme politique, et la corruption⁵³.

Pour l'historien Heather Cox Richardson, toutes ces raisons n'expliquent pas à elles seules l'abandon des Noirs par les Républicains. Il souligne que dans les années 1870 et 1880,

⁵¹ Sur la nécessité de mettre en place des coalitions à l'échelle nationale, voir Kousser, J. Morgan. *The Shaping of Southern Politics : Suffrage Restriction and the Establishment of the One-Party South, 1880-1910*. New Haven: Yale University Press, 1974. Sur l'importance du racisme, voir Williamson, Joel. *The Crucible of Race : Black-White Relations in the American South, Since Emancipation*. New York : Oxford University Press, 1984; Ayers, Edward L. *The Promise of the New South : Life after Reconstruction*. New York ; Oxford : Oxford University Press, 1992; et Saxton, Alexander. *The Rise and Fall of the White Republic : Class Politics and Mass Culture in Nineteenth-Century America*. London : Verso, 1990.

⁵² C'est l'image du *Carpetbagger* qui prévalut dans l'historiographie (voir notamment Hirshson, Stanley P. *Farewell to the Bloody Shirt: Northern Republicans & the Southern Negro, 1877-1893*. Bloomington : Indiana University Press, 1962. ; Gillette, William. *Retreat from reconstruction 1869-1879*. Baton Rouge ; London : Louisiana State University Press, 1979) jusqu'en 1988, date à laquelle Richard N. Current publia une monographie dans laquelle il argua que les *Carpetbaggers* n'étaient pas ces vautours que l'on décrivait jusque-là, et qu'ils n'étaient ni plus ni moins que des Américains très moyens, souvent sincèrement acquis à la cause des Noirs, et qui avaient pour objectif principal d'aider à la Reconstruction du Sud. Voir Current, Richard Nelson. *Those Terrible Carpetbaggers : A Reinterpretation*. New York : Oxford University Press, 1988. Pour une discussion du rôle des *Carpetbaggers* dans l'historiographie, voir Prince, K. Stephen. « Legitimacy and Interventionism: Northern Republicans, the "Terrible Carpetbagger," and the Retreat from Reconstruction, » *The Journal of the Civil War Era*, Vol. 2, No. 4 (December 2012) : 538-563.

⁵³ Sur le climat de corruption qui régna pendant la Reconstruction, voir Summers, Mark Wahlgren. *The Era of Good Stealings*. New York : Oxford University Press, 1993. L'auteur y explique notamment que la corruption n'était probablement pas plus importante pendant cette période que pendant les trente ans qui précédèrent la Guerre de Sécession, mais que le sentiment, le climat de corruption étaient en revanche particulièrement ressentis par la population, et que les Démocrates et les conservateurs en général profitèrent de la peur de la corruption (qu'ils entretenaient) pour discréditer les Républicains modérés et radicaux et leurs politiques dans le Sud.

l'industrialisation et l'afflux massif d'immigrés, notamment européens, changèrent la donne. Alors que les Nordistes de l'après Guerre de Sécession croyaient au principe de *free labor* (l'idée que l'économie devait reposer sur une main d'œuvre libre, qui travaillerait pour développer le pays (dans ce cas précis, le Sud), accumulerait du capital, et deviendrait auto-suffisante et prospère, ce qui lui permettrait d'investir le capital afin d'augmenter sa production, et d'embaucher d'autres travailleurs libres qui à leur tour travailleraient dur afin d'augmenter la productivité et par conséquent leurs salaires)⁵⁴, la lutte des classes née dans ces années post-Guerre de Sécession fit voler en éclat l'idée « bucolique » d'un monde économique harmonieux fondé sur ce *free labor*. En effet, immédiatement après la Guerre, les Nordistes pensaient que la main d'œuvre noire était particulièrement adaptée à ce schéma de société de *free labor*, mais alors que les Noirs demandaient l'égalité et les mêmes droits civiques que les Blancs, mais aussi des terres (si possible gratuites), et l'accès aux services sociaux, le Nord, comme le Sud, prit peur et angossa à l'idée que des Noirs pussent faire voter des lois pour confisquer la propriété des travailleurs blancs. Les Républicains, qui redoutaient par-dessus tout les grèves, la corruption, et le communisme, eurent peur que les Noirs s'éloignassent de l'idéal républicain du *free labor* et tentassent d'exploiter le système politique et le gouvernement pour leur propre et unique bénéfice⁵⁵. D'après Richardson, donc, dès l'élection de 1872, des Démocrates et les Républicains libéraux s'associèrent dans le but de faire taire les travailleurs (essentiellement les Blancs des couches populaires, les immigrés et les Noirs) demandant trop d'intervention de la part du gouvernement, afin de protéger leur système d'économie libérale – quitte à sacrifier les Noirs et à les abandonner aux mains des Démocrates dans le Sud. Ainsi, Richardson attribue cet abandon des Noirs à

⁵⁴ L'idéologie du *free labor* était profondément égalitaire. L'idée était que tout homme pouvait améliorer son sort du moment qu'il était prêt à travailler dur. Les adeptes du *free labor* croyaient fermement en la sanctuarisation de la propriété privée, car ils considéraient que sans la jouissance des produits de son travail, aucun homme ne souhaiterait travailler. La croissance de la production (la productivité accrue) était également importante car elle permettait d'acquérir plus de capital, qui pouvait être réinvesti dans les technologies et l'innovation, permettant de se diversifier, mais aussi d'employer d'autres travailleurs qui eux aussi avaient tout à gagner en travaillant dur car leurs salaires ne pouvaient qu'augmenter mécaniquement. L'intérêt des employeurs étant aussi celui des employés, ils espéraient que les employeurs redistribueraient justement les fruits du labeur de chacun et donc que l'intervention du gouvernement pourrait rester minimale. Voir Richardson, Heather Cox. *The Death of Reconstruction : Race , Labor, and Politics in the Post-Civil War North, 1865-1901*. Cambridge : Harvard University Press, 2001, pp. 6-7.

⁵⁵ Voir Richardson, *The Death of Reconstruction*, op. cit., pp. xii-xv.

l'angoisse provoquée par l'implication forte du gouvernement national pendant la Reconstruction dans le Sud, et à la peur plus générale de perdre l'autonomie au niveau des États ; la peur du « tout-fédéral ».

Ainsi s'achevait la Reconstruction, sur une « révolution inachevée »⁵⁶, le gouvernement fédéral ayant échoué à effectivement garantir l'égalité des droits civiques aux Noirs du Sud.

II. Des diplomates noirs en Haïti

La Reconstruction, décevante par bien des aspects, eut néanmoins le mérite, comme nous l'avons vu, de permettre aux Noirs d'accéder à des fonctions publiques et politiques qui leur étaient jusqu'alors interdites. Elle eut aussi pour effet de mettre un terme aux projets noirs-américains d'émigration en Haïti, parce que ce que la République Noire offrait aux Noirs-Américains – liberté, égalité, citoyenneté – leur était désormais proposé aux États-Unis. Néanmoins, Haïti ne disparut pas très longtemps du champ de vision noir-américain. En effet, enfin reconnue, la République Noire avait vu son statut évoluer de simple partenaire commercial à partenaire diplomatique des États-Unis – un statut plus prestigieux. À ce titre, Haïti recevait un diplomate américain sur son sol. Les trois premiers Américains qui se succédèrent au poste de Commissaire et Consul Général des États-Unis en Haïti – puis de Ministre Résident et Consul Général (à partir de 1866) –, furent trois politiciens blancs, à savoir, par ordre chronologique : Benjamin F. Whidden (de 1862 à 1865), Henry Everard Peck (de 1865 à 1867), et Gideon Hiram Hollister (de 1867 à 1869).

⁵⁶ Nous empruntons cette expression à Eric Foner, pour qui la Reconstruction est la « révolution inachevée de l'Amérique » (« America's unfinished Revolution » ; le sous-titre de l'ouvrage de Foner de 1988). Foner, *Reconstruction, op. cit.*

II. A. EBENEZER D.C. BASSETT, PREMIER DIPLOMATE NOIR-AMERICAIN

En nommant le Noir-Américain Ebenezer Don Carlos Bassett⁵⁷ Ministre Résident et Consul Général des États-Unis en Haïti en 1869, le Président républicain Ulysses S. Grant inaugura là une « tradition » qui dura une cinquantaine d'années : l'envoi de diplomates noirs dans la République Noire. Ce fut donc par le biais de la diplomatie que les Noirs-Américains renouèrent avec Haïti dans l'Amérique de la Reconstruction. Bien entendu, à l'époque, cette nomination fit grand bruit, et fut beaucoup commentée, notamment dans la presse américaine. Il faut dire que Bassett devenait ainsi le premier Noir-Américain à occuper une fonction diplomatique dont le rayonnement était international.



Figure 20 : « Ebenezer D. Bassett, Minister Resident to Haiti, » *Harper's Magazine*, May 1 1869. Courtesy NYPL Digital gallery, New York Public Library. <<http://explorepanhistory.com/displayimage.php?imgId=1-2-16AF>>. Consulté le 8 janvier 2013.

II. A. 1. Un accueil mitigé dans les journaux américains

Dès que les premières rumeurs à propos de sa nomination circulèrent, les journaux américains, blancs comme noirs, s'emparèrent du sujet, chacun y allant de sa petite analyse personnelle – souvent teintée de préjugés raciaux. En effet, la nomination d'un Noir à une fonction non-élective, qui plus est quelques mois seulement après une élection présidentielle sous haute tension, ne pouvait que faire débat, dans un pays encore meurtri des conséquences de

⁵⁷ Ebenezer Don Carlos Bassett, fils d'un esclave fugitif et d'une femme amérindienne, naquit dans le Connecticut en 1833. En 1853, il sortit diplômé de l'Ecole Normale de l'État du Connecticut (*State Normal School*), puis suivit des cours à Yale, tout en occupant le poste de directeur d'une école primaire publique à New Haven, Connecticut. En 1855, il s'installa à Philadelphie, et deux ans plus tard, fut nommé directeur, enseignant et bibliothécaire de l'Institut pour les Jeunes de Couleur (*Institute for Colored Youth*, aujourd'hui *Cheney University*) de Philadelphie, un établissement fondé par les Quakers en 1842. Pendant la Guerre de Sécession, Bassett aida au recrutement des Noirs dans l'armée de l'Union. C'est à ce moment-là qu'il se lia d'amitié avec Frederick Douglass. Voir Wynes, Charles E. « Ebenezer Don Carlos Bassett, America's First Black Diplomat, » *Pennsylvania History*, No. 51 (1984) : 232-240.

l'esclavage et de la Guerre de Sécession – et pas encore tout à fait réunifié. La première allusion à l'éventuelle nomination de Bassett que nous ayons trouvée dans les journaux américains fit l'objet d'un minuscule paragraphe dans le *Leavenworth Bulletin*, un journal blanc publié dans le Kansas ; ce paragraphe rapportant que la nomination d'Ebenezer Bassett en Haïti était soutenue par « un comité national d'hommes de couleur », ainsi que des personnalités blanches et noires telles que « Fred Douglass, Downing, Langdon (...) »⁵⁸. D'autres journaux commentèrent quant à eux la nomination probable d'un Noir à un poste d'une telle importance, en notant qu'« un certain nombre de gentilshommes dans et en-dehors du Congrès, pensant que la mission en Haïti convient mieux à un homme de couleur, recommandent vivement la candidature d'Ebenezer Bassett pour ce poste »⁵⁹. Cet argument, le fait qu'un Noir soit plus à même d'occuper une fonction diplomatique en Haïti qu'un Blanc, ne faisait à l'époque cependant pas l'unanimité, ni dans la presse, ni apparemment dans la société américaine – et encore moins au Congrès. En effet, le *Manufacturers' and Farmers' Journal* de Rhode Island, évoquant la séance du Sénat au cours de laquelle les fonctionnaires nouvellement nommés par le Président avaient été confirmés (ou non) par le Sénat, rapporta que « les Sénateurs démocrates se sont opposés à [la nomination de] Bassett en tant que Ministre en Haïti uniquement parce qu'il est noir. Ils ne souhaitent pas qu'un Président républicain puisse envoyer un Ministre de couleur auprès d'un gouvernement de couleur »⁶⁰, sous-entendant ainsi que les préjugés raciaux étaient l'apanage du parti Démocrate. Mais alors que la nomination de Bassett venait d'être confirmée par le Sénat, d'autres journaux, pourtant du Nord, firent courir le bruit que Bassett avait refusé cet honneur pour la simple et bonne raison qu'il ne souhaitait pas partir pour un pays qui n'était habité que par des Noirs. Relevant que déjà, quelques années auparavant, les Noirs avaient refusé d'être colonisés au Libéria pour les mêmes raisons, le *New York Herald* conclut que Bassett préférait « rester parmi les Blancs », et « répugn[ait] à l'idée de vivre dans une communauté où il n'y a[vait] rien d'autre que des Noirs », car « pour

⁵⁸ *Leavenworth Bulletin*, March 18, 1869, Vol. XIII, No. 156, p. 1.

⁵⁹ « The Mission to Hayti, » *The Farmers' Cabinet*, April 8, 1869, Vol. 67, No. 38, p. 2.

⁶⁰ « The Senate, » *Manufacturers' and Farmers' Journal*, April 19, 1869, Vol. XLVIII, No. 31, p. 1.

Bassett [il y avait] trop de Nègres en Haïti »⁶¹. Réagissant à cet article du *New York Herald*, le *Weekly Telegraph* de Macon, en Géorgie, enfonça le clou et dénonça par la même occasion « l'absurdité d'intégrer les Nègres dans les affaires politiques ». D'après le *Weekly Telegraph*, toujours, les Noirs comme Bassett ne cherchaient pas à obtenir le respect pour leur race, ni même à « faire progresser » cette dernière, mais avaient pour seul objectif et ambition le fait de « se hisser au-dessus du niveau des Nègres et de figurer parmi les Blancs ». En bref, les Noirs qui réussissaient en politique étaient dépeints comme d'égoïstes individualistes, dont le seul et unique but était de mettre autant de distance que possible entre eux et le reste de leur communauté, afin de devenir de « grand[s] homme[s] parmi les Blancs » :

Clay, Bassett and Fred Douglass (...) have no pride of race and no real ambition to exalt their own – no faith in its capacity and no genuine hope for its future. (...) [T]he negro appointee values office only as he thinks it confers a buckra distinction and makes him a great man among the whites⁶².

Lorsque Bassett n'était pas critiqué pour sa couleur de peau, il était critiqué pour son manque de légitimité pour exercer la fonction de Ministre Résident et Consul Général en Haïti. Si certains journaux, noirs comme blancs, louaient son parcours personnel et professionnel irréprochable⁶³, d'autres en revanche s'étonnaient de sa nomination, affirmant que Frederick Douglass aurait été bien plus qualifié pour remplir cette mission. C'est le cas par exemple du *New York Daily Tribune*, qui rapporta : « nous comprenons que M. Frederick Douglass a décliné ce poste – c'est la seule raison qui puisse justifier la nomination de quelque autre personne de sa race à ce poste »⁶⁴. En fait, McFeely, le biographe de Douglass, semble confirmer que Douglass – et d'autres éminents Noirs-Américains – avaient refusé le poste, sous-entendant que tous entretenaient l'espoir

⁶¹ « Too Much of the Nigger, » *New York Herald*, April 19, 1869, Vol. XXXIV, No. 109, p. 6.

⁶² « The Kind of Distinction Demanded, » *Georgia Weekly Telegraph*, April 30, 1869, Vol. XLIII, No. 24, p. 3.

⁶³ L'on peut citer à ce propos le *New York Herald* : « Ebenezer D. Bassett is a Connecticut Yankee and a scholar of some eminence. He is at present the principal of the Philadelphia high school for colored youths. He, too, is a linguist, and speaks German and French as fluently as he does English. » Voir « Colored Ministers Appointed for the Haytien and Liberian Missions, » *New York Herald*, April 13, 1869, Vol. XXXIV, No. 103, p. 5.

⁶⁴ *New York Daily Tribune*, April 13, 1869, Vol. XXIX, No. 8740, p. 4.

d'obtenir une nomination plus prestigieuse au sein du gouvernement⁶⁵. C'est aussi ce que semble écrire Douglass lui-même dans sa dernière autobiographie, *Life and Times* ; il y prétend en effet qu'il aurait pu « facilement obtenir la nomination en tant que Ministre en Haïti, mais préfér[a] apporter [son] soutien à [son] ami, Ebenezer Bassett »⁶⁶. Cependant, le journal *National Republican* prétendit quant à lui que le poste n'avait jamais été proposé à Frederick Douglass – car ce dernier l'aurait accepté sans hésiter si cela avait été le cas – et que Douglass, qui aurait mérité un poste au sein du gouvernement de Grant, avait été victime d'une machination visant à le tenir à l'écart de la vie politique. Le *National Republican* retranscrivit, pour justifier ses dires, un message privé apparemment écrit de la main de Douglass à l'éditeur du journal *New York Independent* : « [i]t is quite true that I never sought this offer, or any other ; but it is equally true that I never declined it ; and it is also true that I would have accepted, had it been offered »⁶⁷. Frederick Douglass emporta ce secret dans sa tombe, et il serait bien imprudent de spéculer sur les conditions de la nomination de Bassett. Nous nous contenterons de remarquer que Douglass, dans un premier temps, aurait très bien pu décliner l'offre, convaincu qu'on lui en ferait une meilleure, puis regretter son choix, quand il apparut que Grant ne comptait manifestement pas le nommer au sein de son gouvernement.

Ce genre de polémiques (qu'il s'agisse de critiquer la nomination d'un Noir ou de prétendre que Douglass aurait été plus légitime), qui était légion dans les journaux publiés aussi bien dans les États du Nord que dans les ex-États confédérés, ne faisait qu'exacerber les tensions raciales au sein de la fragile Nation recomposée. En retour, les journaux noirs-américains, mais aussi Républicains (blancs) se félicitaient généralement de la nomination de Bassett, comme ils se félicitaient plus globalement de voir des Noirs prendre une part active dans la vie politique de leur pays. À l'image de l'*Elevator*, les journaux noirs fustigeaient volontiers leurs homologues blancs pour l'étalage qu'ils faisaient de leurs préjugés raciaux, et renouvelaient leur soutien au gouvernement du Président Grant, alors même que le processus de ratification du 15^{ème} amendement battait son plein, arguant que ce type de

⁶⁵ McFeely, *Douglass*, *op. cit.*, p. 270.

⁶⁶ Douglass, *Life and Times of Frederick Douglass*. (1881) Radford : Wilder Publications, 2008, p. 244.

⁶⁷ « Mr. Frederick Douglass, » *National Republican*, April 23, 1869, Vol. IX, No. 125, p. 3.

nomination ne pouvait que profiter à la communauté toute entière et même à la réussite de la Reconstruction de la Nation :

[W]e hold that the policy which [Grant] adopted of appointing negroes to public positions, fulfils the intent and determination of the reconstruction measures, and prepares the basis of the efficiency of the 15th amendment⁶⁸.

Quoi qu'il en soit, Ebenezer Bassett devint effectivement le premier Ministre Résident et Consul Général des États-Unis Noir-Américain en Haïti – mais aussi tout simplement le premier Noir-Américain à occuper une fonction diplomatique officielle dans l'histoire des États-Unis – le 16 avril 1869⁶⁹. Il est symbolique qu'un Noir ait été invité à prendre ce poste au sein de la République Noire ; ce fut en tout cas l'occasion pour la communauté de renouer avec Haïti, non plus par le biais de l'émigration, mais par celui de la diplomatie.

II. A. 2. Ebenezer Don Carlos Bassett : les enjeux de la nomination du premier diplomate noir en Haïti

Comme le déplore l'historien Daniel Brantley, le rôle des Noirs-Américains dans l'histoire diplomatique des États-Unis a été négligé par l'historiographie. Leur rôle a été généralement dénaturé, quand il n'a pas été plus simplement occulté⁷⁰. Le cas d'Ebenezer Bassett ne fait pas exception. Peu d'ouvrages se sont penchés sur la carrière diplomatique de Bassett. Le premier, publié en 2005, est une très courte (120 pages) biographie de Bassett, qui a le mérite de résumer la carrière diplomatique de Bassett en quelques pages, mais est trop succinct pour permettre au lecteur de mesurer toute l'importance du rôle de Bassett en Haïti

⁶⁸ « "The Negro in a New Attitude", » *Elevator*, July 16, 1869, Vol. V, No. 15, p. 2.

⁶⁹ Voir *Journal of the executive proceedings of the Senate of the United States of America, 1869-1871*, FRIDAY, April 16, 1869, p. 199. , in *A Century of Lawmaking for a New Nation: U.S. Congressional Documents and Debates, 1774-1875*, 2003. *American Memory collections, The Library of Congress*. <<http://memory.loc.gov/ammem/amlaw/lawhome.html>>. Consulté le 27 août 2012.

⁷⁰ Voir Brantley, Daniel. « Black Diplomacy and Frederick Douglass' Caribbean Experiences, 1871 and 1889-1891: The Untold History, » *Phylon*, Vol. 45, No. 3 (3rd Qtr., 1984) : 197-209, pp. 197-198. <<http://www.jstor.org/stable/274404>>. Consulté le 18 mai 2012.

ni même les conséquences de cette nomination pour les Noirs-Américains⁷¹. Le second et le plus complet, *Hero of Hispaniola : America's First Black Diplomat, Ebenezer D. Bassett*, de Christopher Teal, a été publié en 2008⁷². Si l'auteur revient plus en détails sur les réalisations de Bassett en Haïti, il a surtout l'intérêt, pour nous, d'analyser les enjeux de la nomination de Bassett. En effet, revenant sur la nomination de Bassett par le Président Grant, l'auteur affirme que Bassett aurait sollicité ce poste lui-même auprès du Président par le biais d'un courrier privé, dans lequel il prétendit y avoir été encouragé par des Blancs aussi bien que des Noirs. Dans cette lettre, Bassett tenta de mettre en avant le bien-fondé de sa candidature de deux façons bien distinctes. D'une part, il insista sur sa « probité et [son] patriotisme »⁷³ – donc sur ses qualités personnelles, faisant là sans doute allusion à son engagement dans la Guerre de Sécession en tant que recruteur de soldats noirs –, et d'autre part, il souligna les retombées politiques forcément positives que sa nomination aurait pour Grant, insinuant que sa nomination inciterait les Noirs, désormais citoyens américains, détenteurs depuis peu du droit de vote, à voter massivement pour lui à l'occasion de futures élections. D'après Teal, Grant ne pouvait pas être insensible à cet argument. Ce dernier, qui briguerait à coup sûr un second mandat, avait le pouvoir, en nommant des Noirs à des fonctions d'envergure, de s'assurer de la gratitude de l'ensemble de la communauté noire, et donc de leur soutien, lors de futures échéances politiques⁷⁴. Ainsi, il semblerait que la nomination de Bassett ait été le fruit d'intérêts purement électoralistes. Il faut dire que Grant, et les Républicains en général, n'imaginaient sans doute pas à l'époque que les Sudistes (blancs) consacraient toute leur énergie à empêcher les Noirs de voter à tout prix. Mais bien que les efforts du Sud pour empêcher le vote noir ne fussent pas encore à l'ordre du jour en 1869, la Maison Blanche avait déjà anticipé l'hostilité des politiciens de tout bord à l'annonce de la nomination de Noirs à des postes tels qu'ambassadeur, qui leur assuraient une visibilité nationale et internationale ; c'est pourquoi, toujours selon Teal, le Président

⁷¹ Voir Dockett-McLeod, Wilma. *Ebenezer Don Carlos Bassett : A Biographical Sketch of America's First American of African Descent Diplomat*. Bloomington : AuthorHouse, 2005.

⁷² Voir Teal, Christopher. *Hero of Hispaniola : America's First Black Diplomat, Ebenezer D. Bassett*. Westport : Praeger Publishers, 2008.

⁷³ Voir Teal, *Hero of Hispaniola*, op. cit., p. 52.

⁷⁴ *Ibid.*

Grant demanda au Sénat d'entériner rapidement la nomination de Bassett : elle fut en conséquence approuvée par le Sénat quatre jours seulement après que Grant eut officiellement pris la décision de nommer Bassett en Haïti en lieu et place de Gideon H. Hollister, un Républicain blanc manifestement corrompu⁷⁵.

II. A. 3. Huit années de diplomatie: quel bilan pour la communauté noire-américaine?

Bassett présenta sa lettre de créances au gouvernement haïtien début septembre 1869. À ce moment-là, les relations diplomatiques entre Haïti et les États-Unis étaient déjà bien organisées : en sus de Bassett, leur Ministre Résident et Consul Général⁷⁶, les États-Unis avaient dépêché sur place six agents consulaires⁷⁷. Durant son mandat, le Ministre-Résident eut essentiellement à gérer, comme ses prédécesseurs, des réclamations de citoyens américains concernant des affaires commerciales, la gestion de l'immunité diplomatique des agents consulaires et commerciaux américains, mais aussi des questions plus terre-à-terre liées aux ouragans, aux incendies ou aux nombreuses maladies tropicales dont les citoyens américains résidant sur l'île étaient victimes. Bassett dut également faire face à l'hostilité d'Haïti envers les États-Unis en 1871, lorsque le Président Grant entreprit sérieusement d'annexer la partie espagnole de l'île, Santo Domingo – nous y reviendrons plus loin dans ce chapitre. Néanmoins, le plus grand défi auquel Bassett dut faire face fut celui posé par l'afflux de réfugiés politiques haïtiens au sein de sa légation, particulièrement après que la Grande-Bretagne eut annoncé que son ambassade ne pouvait plus être utilisée comme un

⁷⁵ *Ibid.*, pp. 53-54.

⁷⁶ Le premier diplomate américain nommé en Haïti, Benjamin F. Whidden, était parti en tant que Commissaire et Consul Général. Le second Commissaire et Consul Général, Henry E. Peck, fut promu « Ministre Résident et Consul Général » à l'été 1866. Le titre d'Ambassadeur ne fut utilisé pour désigner les diplomates américains en Haïti qu'à compter de 1943.

⁷⁷ Padgett, James A. « Diplomats to Haiti and Their Diplomacy, » *The Journal of Negro History*, Vol. 25, No. 3 (Jul., 1940) : 265-330, p. 277. <<http://www.jstor.org/stable/2714798>>. Consulté le 31 août 2010.

asile par les réfugiés politiques, en 1874⁷⁸. Le cas du Général Boisrond-Canal fut le plus délicat.

Le Général avait fait partie d'un petit groupe d'opposants haïtiens qui avaient réussi à évincer l'ancien Président Sylvain Salnave du pouvoir en décembre 1869⁷⁹. À Salnave succédèrent tout d'abord Jean-Nicolas Nissage Saget, puis, en 1874, le Général Michel Domingue. Bien que ce dernier eût rencontré un certain succès dans sa politique internationale (il était parvenu à signer un accord de reconnaissance mutuelle des frontières et de paix avec la partie espagnole de l'île, Santo Domingo), la situation financière d'Haïti était catastrophique – sans parler du fait que la corruption et la fraude avaient mis la République Noire à genoux. Le principal adversaire politique de Domingue, Pierre Théoma Boisrond-Canal, critiquait alors ouvertement la politique financière de Domingue, et le prêt qu'il avait contracté auprès de la France. Domingue, souhaitant éradiquer la corruption et réduire au silence ses adversaires politiques, fit exécuter tous ceux qu'il considérait comme une menace pour son pouvoir personnel. C'est ainsi que Boisrond-Canal se réfugia à l'ambassade des États-Unis et demanda l'asile politique à Bassett. Un long bras de fer s'engagea alors, culminant avec le siège de la résidence de Bassett par plus d'un millier des soldats de Domingue. Enfin, après plus de cinq mois de siège de sa résidence, Bassett obtint que la peine de mort requise contre Boisrond-Canal fût commuée en exil forcé (bannissement à vie) en Jamaïque⁸⁰.

Bassett occupa ses fonctions de Ministre Résident et Consul Général des États-Unis en Haïti pendant un peu moins de 8 ans – soit aussi longtemps que ses trois prédécesseurs blancs réunis –, c'est-à-dire pendant toute la durée des deux mandats de Grant ; il présenta logiquement sa démission en 1877. Mais la fin de sa carrière de Ministre Résident ne marqua que temporairement la fin de sa relation avec Haïti. En effet, à son retour aux États-Unis, Bassett servit en tant que Consul Général d'Haïti aux États-Unis dans la ville de New York, de

⁷⁸ *Ibid.*, pp. 279-280.

⁷⁹ Léger, Jacques Nicolas. *Haïti, son histoire et ses détracteurs*. New York and Washington : The Neale Publishing Company, 1907, pp. 210-215. <<http://archive.org/stream/haitisonhistor00lggoog#page/n22/mode/2up>>. Consulté le 5 octobre 2012. Voir aussi Teal, *Hero of Hispaniola, op.cit.*, p. 63.

⁸⁰ Léger, *Haïti, op. cit.*, pp. 222-224. Voir aussi Teal, *Hero of Hispaniola, op. cit.*, Chapitre 10 « Lover of Justice, » pp. 103-116.

1877 à 1888, puis, comme nous le verrons dans notre chapitre 6, il retourna en Haïti en 1889, où il résida jusqu'en 1898⁸¹.

Si les quelques biographies existantes de Bassett nous renseignent effectivement sur ses conditions de vie en Haïti et la diversité des tâches relatives à sa mission sur place, il nous est malheureusement impossible de savoir si cette mission revêtait une dimension symbolique pour lui. Autrement dit, il nous est difficile de savoir, sinon à extrapoler, si Bassett avait une relation particulière à Haïti ; si le fait de représenter son pays au sein de la République Noire avait une signification particulière pour lui. En fait, en l'absence d'une autobiographie de Bassett, ou même d'un essai ou d'un simple article qu'il aurait pu écrire à propos de son expérience haïtienne, il nous est impossible d'en évaluer la portée. Même Christopher Teal, auteur de la biographie de Bassett la plus complète pour ce qui est de son expérience haïtienne, ne put compter que sur des sources indirectes (les écrits de Noirs-Américains contemporains de Bassett, des articles de journaux de l'époque, les archives diplomatiques, et la littérature secondaire) pour rendre compte de ces presque huit années⁸². Nous n'avons pu, au jour où nous écrivons, consulter les archives diplomatiques de Bassett. Malgré leur caractère officiel et protocolaire, il se peut que Bassett s'y soit épanché sur son ressenti personnel au contact d'Haïti ; c'est une piste que nous souhaitons explorer, et un aspect de notre thèse que nous souhaitons développer dans la perspective d'un ouvrage à venir. Les archives personnelles de Frederick Douglass recèlent quant à elles quelques correspondances privées entre les deux hommes, qui s'étaient lié d'amitié alors qu'ils recrutaient tous deux des Noirs pour l'armée de l'Union⁸³, mais à l'exception de deux courriers (l'un écrit en 1869, l'autre en 1888), sur les 55 missives envoyées par Bassett à Douglass, toutes ont été écrites à partir de 1889, année de la nomination de Douglass au poste de Ministre Résident et Consul Général en Haïti. Dans ces lettres, Bassett essaie surtout de convaincre Douglass d'accepter le poste de Ministre Résident, et lui propose son aide – comme nous le verrons dans notre chapitre 6, Bassett suivra d'ailleurs Douglass en Haïti où il officiera en tant que secrétaire de ce dernier. La seule lettre envoyée par Bassett à

⁸¹ Voir Padgett, « Diplomats to Haiti (...) », *op. cit.*, p. 276.

⁸² Teal, *Hero of Hispaniola*, *op. cit.*, « Bibliography, » pp. 198-201.

⁸³ Voir *supra*, note de bas de page No. 57, pp. 295-296.

Douglass dans la période qui nous intéresse ici, en date du 3 juillet 1869, soit quelques jours après l'arrivée du premier sur l'île, relate le pénible voyage en mer du Ministre Résident, son arrivée sur place et sa rencontre avec les Haïtiens, mais aussi son accueil par le Révérend James Theodore Holly⁸⁴, le climat de l'île, manifestement très désagréable pendant la saison sèche (l'été haïtien), ainsi que la beauté de l'île. Bassett s'y dit heureux d'être sur place, sans pour autant donner plus de détails, à cela près que Bassett explique à Douglass que « [l]a société ici est dans un état tout à fait non-américain, » une phrase somme toute mystérieuse, qu'il complète en précisant que « [t]out est dans l'extrême. Il n'y a pas de classe moyenne », constatant que la société est divisée en deux : d'une part, une classe supérieure, éduquée et riche, et d'autre part une majorité de travailleurs pauvres et analphabètes⁸⁵.

Si l'on sait bien peu de choses sur la dimension symbolique et personnelle de l'expérience haïtienne de Bassett pour Bassett lui-même, l'on en sait en revanche davantage sur l'expérience haïtienne de son successeur, John Mercer Langston. En effet, ce dernier laissa derrière lui, au-delà de ses écrits purement diplomatiques, une autobiographie dans laquelle il s'attarda longuement sur sa mission en Haïti, et la dimension symbolique (tant sur le plan personnel que pour la communauté noire au sens large) et affective que celle-ci revêtait pour lui⁸⁶.

⁸⁴ Voir *supra*, pp. 149-150.

⁸⁵ Bassett to Douglass, 1869, July 3, in The Frederick Douglass Papers at the Library of Congress. Manuscript Division. Series: General Correspondence. <<http://memory.loc.gov/ammem/doughtml/doughome.html>>. Consulté le 19 novembre 2012.

⁸⁶ Langston, John Mercer. *From the Virginia Plantation to The National Capitol, or The First and Only Negro Representative in Congress from the Old Dominion, John Mercer Langston. Self-reliance the secret of success.* Hartford : American Publishing Company, 1894. <<http://archive.org/stream/fromvirginiaplan00langiala#page/534/mode/2up>>. Consulté le 19 novembre 2012. Les chapitres XXIII, « Appointed Minister to Haiti » et XXIV, « Diplomatic and Consular Services » (soit 50 pages, sur un total de 534) sont plus particulièrement dédiés à son séjour en Haïti en tant que Ministre-Résident et Consul Général.

II. B. DE JOHN MERCER LANGSTON A JOHN E. W. THOMPSON : LES GOUVERNEMENTS REPUBLICAINS ET DEMOCRATE CONFIENT LA REPUBLIQUE NOIRE AUX ELITES NOIRES

II. B. 1. « It took people like John Mercer Langston to pave the way for Barack Obama »⁸⁷ : les retombées positives de la mission haïtienne de John Mercer Langston

Après que le Républicain Rutherford B. Hayes fut élu président, il nomma John Mercer Langston⁸⁸, un autre célèbre militant noir-américain, Ministre Résident et Consul Général des États-Unis en Haïti, ainsi que Chargé d’Affaires auprès du gouvernement de Santo Domingo le 27 septembre 1877⁸⁹. Il est intéressant de noter ici que, tout comme Bassett, Langston était « une vieille connaissance » de Douglass. Tous trois, d’horizons finalement assez différents (Douglass était né esclave et était un autodidacte, tandis que Bassett et Langston étaient nés libres et avaient pu bénéficier d’une éducation supérieure), s’étaient

⁸⁷ Nous empruntons cette expression au journaliste du *Washington Post* Kevin Merida. Voir Merida, Kevin. « He Was the Obama before Obama : John Mercer Langston, » *The Journal of Blacks in Higher Education*, No. 60 (Summer 2008) : 70-73, p. 72. <<http://www.jstor.org/stable/40407188>>. Consulté le 10 novembre 2012.

⁸⁸ John Mercer Langston naquit libre en Virginie en 1829, d’un père blanc et propriétaire d’esclaves, Ralph Quarles, et de Lucy Langston, son esclave (d’ascendance indienne et noire) affranchie. À la mort de ses parents en 1834, Langston et ses frères et sœurs furent pris en charge par William Gooch, un ami de Ralph Quarles, dans l’Ohio. À quatorze ans, Langston entra à *Oberlin College*, le premier établissement d’enseignement supérieur aux États-Unis à accueillir des étudiants noirs et blancs. Langston obtint son B.A. (l’équivalent de la licence universitaire) en 1849, devenant ainsi le cinquième homme noir-américain à obtenir un diplôme d’*Oberlin College*. Aspirant à devenir avocat, Langston y obtint un diplôme (M.A.) en théologie en 1852. Après que deux facultés de droit eurent rejeté ses demandes d’inscription, il étudia le droit auprès de deux abolitionnistes dans le Cabinet de Philemon Bliss à Elyria, dans l’Ohio. En Septembre 1854, le comité d’un tribunal de district confirma sa connaissance de la loi, et l’admit au barreau de l’Ohio, le jugeant « plus blanc que noir ». Il commença sa carrière à Brownhelm, dans l’Ohio. En 1855, Langston fut élu secrétaire de mairie (*townclerk*) de la ville, devenant ainsi le premier Noir à occuper une fonction électorale aux États-Unis. En plus de ses activités « officielles », Langston s’engagea au sein de l’*Underground Railroad*, ce réseau abolitionniste secret dont le but était d’aider les esclaves fugitifs à fuir les États-Unis. John Mercer Langston se lia alors d’amitié avec Frederick Douglass, qui l’encouragea à donner des conférences anti-esclavagistes. Pendant la Guerre de Sécession, Langston recruta des volontaires noirs notamment pour le 54^{ème} régiment d’infanterie du Massachusetts, la première unité militaire noire-américaine. En 1868, Langston s’installa à Washington, D.C. Il fut nommé Inspecteur Général du *Freedmen’s Bureau* en 1868. Il participa à la création de la première Faculté de Droit de *Howard University* (une université spécifiquement créée pour les Noirs-Américains en 1867 dont Langston fut le Vice-Président et Président par intérim en 1872), dont il fut le premier Doyen et où il enseigna le droit de 1869 à 1876. Voir Cheek, William & Cheek, Aimee Lee. « John Mercer Langston : Principle and Politics, » in *Black Leaders of the Nineteenth Century*, Litwack, Leon & Meier, August (éd). Urbana : University of Illinois Press, 1988, pp. 103-128. Voir aussi : Cheek, William, & Cheek, Aimee Lee. *John Mercer Langston and the Fight for Black Freedom, 1829-65*. Urbana : University of Illinois Press, 1989.

⁸⁹ Voir Padgett, « Diplomats to Haiti (...) », *op. cit.*, p. 281.



Figure 21 : « Portrait of John Mercer Langston, 1894, » in Langston, John Mercer, *From the Virginia Plantation to The National Capitol, or The First and Only Negro Representative in Congress from the Old Dominion*, John Mercer Langston. Self-reliance the secret of success, p. 10. Hartford : American Publishing Company, 1894. <<http://archive.org/stream/fromvirginiaplan00langiala#page/534/mode/2up>>. Consulté le 19 novembre 2012.

connus par l'entremise de leurs activités d'abolitionnistes, et se respectaient mutuellement – et tous trois furent nommés sur ce même poste de Ministre Résident et Consul Général en Haïti⁹⁰.

D'après l'historien James A. Padgett, dès son arrivée, John Mercer Langston s'associa rapidement aux autres diplomates étrangers présents sur l'île pour protester contre les impôts haïtiens visant les étrangers qui faisaient du commerce en Haïti. En fonctionnaire modèle, il correspondit régulièrement avec les Secrétaires d'État qui se succédèrent pendant sa mandature, leur rapportant avec moult détails l'évolution de la situation économique et politique du pays, les différentes insurrections (accompagnées de leur lot de

répressions sanglantes, assassinats, exécutions, incendies et autres scènes de pillage) qui secouèrent la République pendant son séjour, et les tenant informés des réclamations

⁹⁰ En fait, les conditions dans lesquelles les trois hommes se sont connus restent quelque peu mystérieuses ; l'historien Charles E. Wynes (voir *supra*, note de bas de page No. 57, pp. 295-296) affirme que Bassett et Douglass se sont connus pendant la Guerre de Sécession, alors qu'ils participaient au recrutement de soldats noirs pour l'armée de l'Union ; Langston n'évoque pas les circonstances de sa première rencontre avec Douglass dans son autobiographie, mais ses biographes affirment qu'il se sont côtoyés au sein de l'*Underground Railroad* (voir *supra*, note de bas de page No. 88, p. 306), mais ils auraient tout aussi bien pu se croiser pendant la Guerre de Sécession alors que tous deux participaient au recrutement de Noirs dans l'armée de l'Union ; tandis que Frederick Douglass, dans sa dernière autobiographie, ne fait que furtivement allusion à sa rencontre avec les deux hommes dans leurs jeunes années, sans donner plus de précision quant à la date et les circonstances exactes de leur rencontre : « Having known both these gentlemen [Mr. Bassett & Mr. Langston] in their youth, when the one was at Yale, and the other at Oberlin College, and witnessed their efforts to qualify themselves for positions of usefulness, it has afforded me no limited satisfaction to see them rise in the world. » Douglass, *Life and Times*, p. 244.

quotidiennement déposées auprès de sa légation par des Américains résidant en Haïti qui avaient subi des dommages dus à ces soulèvements⁹¹.

Si le détail des événements qui eurent lieu pendant la durée de la mission de Langston en Haïti nous importent peu et ont été très bien documentés par Padgett, il est en revanche un domaine qui n'a pas été couvert par Padgett ni les autres historiens s'étant intéressés à la carrière de Langston : l'intérêt que revêtit sa mission, et donc son expérience haïtienne, pour lui-même, mais aussi par extension, pour les membres de la communauté noire-américaine. Contrairement à Bassett, qui n'a laissé à notre connaissance aucun écrit concernant son ressenti de son expérience haïtienne, Langston a pour sa part consacré deux chapitres entiers (sur un total de 31) de son autobiographie à son expérience diplomatique en Haïti. Le premier de ces deux chapitres, intitulé « Appointed Minister to Haiti », est en fait riche de commentaires personnels de Langston, quant à son appréhension de sa mission, et la portée symbolique, communautaire, mais aussi nationaliste et diasporique, de celle-ci⁹².

Tout d'abord, et c'est le premier point sur lequel il insista dans son premier chapitre sur sa mission en Haïti, John Mercer Langston attribua sa nomination à son patriotisme et sa dévotion sans faille au parti Républicain. Revenant sur son soutien inconditionnel à ce parti depuis sa création en 1856, Langston affirma que le Président Hayes l'avait nommé en Haïti pour le remercier de la façon dont il avait œuvré pour lui assurer le vote de la communauté noire-américaine aux élections présidentielles de 1877⁹³ – ce qui ne l'empêcha pas de souligner qu'il s'attendait plutôt à recevoir une nomination à un poste plus important au sein du gouvernement américain, et plus précisément un poste d'envergure nationale, sur le territoire états-unien⁹⁴.

⁹¹ Padgett, « Diplomats to Haiti (...) », *op. cit.*, pp. 281-286.

⁹² Langston, *From the Virginia Plantation to the National Capitol*, *op. cit.*, pp. 350-374.

⁹³ Voir *ibid.*, pp. 350-354.

⁹⁴ Parlant de lui-même à la troisième personne du singulier, Langston explique : « but he inclined to the belief that should anything be done in his case in the way of advancement in his position, it could only be to some more prominent and lucrative place at home. » Voir *ibid.*, p. 354. Malgré les recommandations de longue date du Sénateur Sumner, Langston n'avait pas jugé utile d'apprendre le français ni de se former en droit international, convaincu qu'on le nommerait à un poste prestigieux au sein du gouvernement américain... aux États-Unis.

Ensuite, et c'est ce qui nous intéresse plus particulièrement dans notre étude, John Mercer Langston consacra quelques pages à exprimer ce qu'Haïti avait toujours représenté pour lui, et à quel point vivre cette expérience haïtienne représentait une occasion unique pour lui de faire l'expérience d' « une nationalité noire bien réelle » (« an actual negro nationality »)⁹⁵. En effet, Langston, ayant appris « comment pendant plus de soixante-dix ans, en dépit de révolutions fréquentes, ayant souvent détruit des milliers de vies et occasionné un montant incalculable de dégâts matériels, ce peuple avait maintenu sa nationalité et son indépendance »⁹⁶, était vraisemblablement curieux et enthousiaste à l'idée de pouvoir observer les Haïtiens de plus près, afin de constater comment « le rêve de sa vie en ce qui concerne une nationalité nègre bien réelle »⁹⁷ pouvait être devenu réalité. À la lecture de ces quelques mots de Langston, l'on comprend qu'Haïti, après avoir été un temps un lieu idéal et idéalisé d'émigration pour des Noirs-Américains qui rêvaient de devenir des citoyens à part entière, était alors davantage perçue par les Noirs-Américains, désormais officiellement citoyens américains, comme un laboratoire de l'expérience, en tant que Nation, de toute une communauté diasporique – comme une expérience qu'il convenait maintenant d'observer à la loupe, et dans le cas de Langston de vivre même temporairement, pour en tirer des enseignements pour l'ensemble de la communauté ; des enseignements que l'on pourrait peut-être utiliser pour faire encore progresser les conditions de vie des Noirs-Américains aux États-Unis. Langston rapporta d'ailleurs que dès les premiers jours suivant son arrivée, il fut agréablement surpris par la réussite de ces Noirs d'Haïti, et plus précisément, il fut séduit par le constat qu'en Haïti, les Noirs étaient des citoyens importants, ayant accès aux plus hautes fonctions publiques (notamment gouvernementales) :

He had never seen up to that time men of their complexion holding such positions and performing such duties. His curiosity therefore was profoundly excited, so that he inquired of the captain who they were and what they came aboard of the ship for? To these questions he replied in full explanation, adding at the same time, "You are now, Mr. Minister, in a negro country, and as I intend

⁹⁵ Langston, *From the Virginia Plantation to the National Capitol*, op. cit., p. 356.

⁹⁶ *Ibid.*, p. 355.

⁹⁷ *Ibid.*, p. 356.

to invite you to go ashore with me, I will show you sights which shall be new, and perhaps a little surprising”⁹⁸.

Ce que Langston constatait là, c'étaient les effets du « colorisme » en vigueur en Haïti depuis qu'il avait été institué par le biais de la Constitution de 1805⁹⁹. Ainsi, ses premiers contacts avec les Haïtiens furent même une « révélation » (selon ses propres termes) :

This introduction to Haiti and the Haytians was in every sense a new revelation to Mr. Langston. He had hitherto only seen the negro in his best estate at home, in nominal freedom and dependence. Now he beholds him the owner of a great country, the founder and builder of a great government, with a national sovereignty and power respected and honored by all the great Christian civilized powers of the earth¹⁰⁰.

Langston nous rapporte ici en quelque sorte l'importance pour les Noirs-Américains du contact concret et physique avec l'île. Malgré tout ce que Langston, un homme instruit, avait pu lire ou entendre à propos d'Haïti, ce n'est qu'en foulant cette terre au pied qu'il comprit que sa réussite rejaillissait inévitablement sur l'ensemble de la communauté noire du monde entier. En faisant l'expérience d'Haïti, en voyant très concrètement le succès de cette nationalité noire, Langston fit également une expérience transnationale : en acceptant ce poste de Ministre-Résident en Haïti, Langston était devenu le maillon qui reliait les Noirs-Américains aux Haïtiens. Il était ainsi devenu le témoin d'une expérience diasporique dans l'espace transatlantique, un élément liant les deux communautés nationales (Noirs-Américains et Noirs-Haïtiens) au sein de l'Atlantique Noir ; les joignant en une seule et même communauté diasporique raciale : la diaspora noire. Optimiste, il en conclut que la vision qui se présenta alors à lui était entièrement positive et plaisante :

Once there, the vision and reality of absolute, positive negro nationality presented itself to him, in boldest, most striking features, and yet without such disagreeable and unpleasant circumstances as to cause the least anxiety or

⁹⁸ Langston, *From the Virginia Plantation to the National Capitol*, op. cit., p. 360.

⁹⁹ Voir *supra*, p. 115.

¹⁰⁰ Langston, *From the Virginia Plantation to the National Capitol*, op. cit., p. 360. C'est nous qui soulignons.

regret that he was at last in the capital of the country, near whose government he should reside¹⁰¹.

L'appartenance des Noirs-Américains et des Noirs haïtiens à une même communauté raciale lui apparut comme encore plus évidente à l'occasion d'une visite au palais du Président Boisrond-Canal, au cours de laquelle Langston fut particulièrement (et agréablement) surpris de découvrir que les Haïtiens admiraient les mêmes « héros » que les Noirs-Américains, des héros qui plus est américains : l'abolitionniste John Brown et le Sénateur Charles Sumner. En effet, il se trouve que deux portraits, représentant ces deux héros blancs de la cause noire, étaient accrochés aux murs du palais présidentiel. Si nous pensons pour notre part que ce portrait de Brown était en rapport avec la nomination de son biographe James Redpath en tant qu'Agent du Bureau haïtien de l'émigration au début des années 1860¹⁰², et que celui de Sumner avait probablement été suspendu pour rendre hommage à l'homme qui s'était assuré de la reconnaissance d'Haïti par le Sénat américain en 1862¹⁰³, Langston affirma pour sa part que les Haïtiens « aimaient John Brown parce qu'il resta fidèle, contre toute attente, à ses idéaux de liberté pour les esclaves des États-Unis », et Charles Sumner parce qu'il « s'était opposé à l'annexion de Santo-Domingo par les États-Unis », une annexion qui aurait menacé la liberté et l'indépendance d'Haïti¹⁰⁴. Cette interprétation de Langston semble confirmée par l'historien haïtien Jacques-Nicolas Léger, qui affirme que

Quand le Sénat des États-Unis eut refusé de sanctionner le traité d'annexion, quelques Haïtiens ouvrirent une souscription publique afin d'offrir une médaille d'or à Mr. Sumner. (...) En vertu d'une loi du 27 Juillet 1871 son portrait fut placé à la Chambre des Députés d'Haïti ; et, à sa mort, le pavillon haïtien sur les édifices publics resta trois jours à mi-mât en signe de deuil¹⁰⁵.

Pour conclure sur le ressenti de Langston à son arrivée en Haïti, il est évident que le Ministre-Résident fut immédiatement charmé par l'île, sa beauté, et la réussite (tout au

¹⁰¹ Langston, *From the Virginia Plantation to the National Capitol*, op. cit., p. 361.

¹⁰² Voir *supra*, chapitre 3, pp. 174-175.

¹⁰³ Voir *supra*, chapitre 4, pp. 238-241.

¹⁰⁴ Langston, *From the Virginia Plantation to the National Capitol*, op. cit., p. 372. À ce sujet voir *infra*, p. 320.

¹⁰⁵ Léger, *Haïti*, op. cit., p. 220.

moins l'apparente réussite) de ses habitants. Ainsi l'on peut déduire que l'expérience haïtienne de Langston, qui ne devait *a priori* être qu'une expérience diplomatique, fut également pour lui une expérience « grandeur nature » de la nationalité noire, et l'occasion de mener une réflexion sur les capacités de sa « race » à accéder, aux États-Unis, à des postes et fonctions d'envergure nationale.

Comme nous l'avons signalé plus haut, Langston consacra également un second chapitre de son autobiographie à sa mission en Haïti. Ce chapitre, « Diplomatic and Consular Services » revient, comme son nom l'indique, sur les fonctions concrètes de Ministre-Résident et Consul Général des États-Unis en Haïti ; Langston y narre donc toutes les situations auxquelles il dut faire face, en Haïti et en République Dominicaine (dont il était également Chargé d'Affaires et Consul-Général) entre 1877 et 1885. D'une façon générale, ce chapitre ne nous apprend pas grand-chose sur l'intérêt de cette expérience haïtienne pour Langston à titre personnel ou pour sa communauté. Cela étant, Langston conclut ce chapitre en consacrant quelques pages au succès de sa mission, un succès dont il est certain qu'il rejaillit, non-seulement sur Langston, mais aussi sur toute la communauté noire-américaine. En effet, l'on comprend, à la lecture de ces quelques pages, que Langston estimait que sa réussite en tant que Ministre-Résident ne pouvait qu'avoir des retombées positives sur sa communauté. Il est évident que l'échec d'un homme noir à ce poste n'aurait probablement pas encouragé le gouvernement américain à dépêcher d'autres Noirs en Haïti. Manifestement fier de sa réussite, il la documenta en transcrivant entièrement le rapport qui fut rédigé (incidemment, à partir d'un témoignage du Révérend James Theodore Holly) au sujet de sa mission de huit ans et publié dans un énigmatique ouvrage dont il donne le titre : *Our Representatives Abroad*, en 1879. Il nous a été impossible de nous procurer cet ouvrage. En revanche, les archives en ligne des bibliothèques américaines (<www.archive.org>) contiennent un exemplaire d'un ouvrage au titre similaire, publié en 1876 par un homme blanc, Augustus C. Rogers, sous l'égide du *United States Diplomatic and Consular Service* : *Our Representatives Abroad: Biographical Sketches of Ambassadors, Ministers, Consuls-General, And Consuls Of The United States In Foreign Countries ; Including Also A Few Representative Americans Residing Abroad In Unofficial Capacities. Second*

Edition – édition dans laquelle figure d'ailleurs une courte notice biographique concernant son prédécesseur Ebenezer Bassett¹⁰⁶.

Par conséquent, nous en déduisons qu'un tel ouvrage devait probablement être publié assez régulièrement, peut-être à chaque changement de gouvernement. En tout cas, il est clair que le rapport concernant Langston a été publié dans un ouvrage dont le lectorat n'était pas exclusivement noir, mais plutôt blanc, étant donné qu'il était publié sous l'égide d'un service du gouvernement américain, et étant entendu qu'à cette époque, le taux d'analphabétisme était environ sept fois plus élevé au sein de la communauté noire que dans le reste de la population (en 1880, 70% des Noirs étaient analphabètes, contre 9,4% des Blancs, immigrés inclus, sachant que le taux d'analphabétisme pour l'ensemble de la population américaine était à l'époque de 17%)¹⁰⁷. Ainsi, nous pensons qu'il est effectivement légitime de considérer que la réussite d'hommes issus de l'élite noire de l'époque tels que John Mercer Langston ne pouvait qu'être bénéfique à l'ensemble de leur communauté ; de leur « race ».

À son retour aux États-Unis, John Mercer Langston accepta le poste de Président du *Virginia Normal and Collegiate Institute* (aujourd'hui *Virginia State University*, le premier établissement d'enseignement supérieur pour les étudiants Noirs entièrement financé par l'État de Virginie et fondé en 1882), en décembre 1885¹⁰⁸. Il quittait ainsi son poste de Ministre-Résident, que le Président démocrate Grover Cleveland avait choisi de confier à un autre Noir, John E. W. Thompson¹⁰⁹.

¹⁰⁶ Rogers, Augustus C. *Our Representatives Abroad: Biographical Sketches of Embassadors, Ministers, Consuls-General, And Consuls Of The United States In Foreign Countries ; Including Also A Few Representative Americans Residing Abroad In Unofficial Capacities. Second Edition.* New York : Atlantic Publishing And Engraving Co., 1876. <<http://archive.org/stream/unitedstatesdipl00roge#page/n9/mode/2up>>. Consulté le 20 novembre 2012.

¹⁰⁷ Ces chiffres proviennent d'un tableau publié par le *Institute of Education Sciences National Center for Education Statistics* sur son site internet, tableau ayant été construit à partir de statistiques rapportées par le Bureau du Recensement américain (U.S. Department of Commerce, Bureau of the Census. *Historical Statistics of the United States, Colonial Times to 1970; and Current Population Reports.* Series P-23, Ancestry and Language in the United States: November 1979). Voir National Assessment of Adult Literacy. « 120 years of Literacy, » in *Institute of Education Sciences National Center for Education Statistics*, 2012, U.S. Department of Education. <http://nces.ed.gov/NAAL/lit_history.asp>. Consulté le 20 novembre 2012.

¹⁰⁸ Langston, *From the Virginia Plantation to the National Capitol*, op. cit., pp. 409-412.

¹⁰⁹ En réalité, le gouvernement républicain de Chester A. Arthur avait nommé George Washington Williams, un Mulâtre, sur ce poste de Ministre Résident en Haïti le 2 mars 1885. Ce dernier accepta le poste et prêta serment, mais ne rejoignit jamais son poste en Haïti. Padgett attribue cette non-prise de fonctions à l'élection du Démocrate Grover Cleveland à la présidence des États-Unis (Cleveland fut intronisé Président le 4 mars

II. B. 2. John E. W. Thompson, de Yale à Haïti : le premier Noir nommé par un gouvernement Démocrate dans l'Amérique de l'après-Reconstruction

John E. W. Thompson, un Noir originaire de New York, était diplômé de l'École de Médecine de Yale, mais aussi un francophile ayant une excellente connaissance du droit international. Bien que le Parti Démocrate ne fût pas favorable à la nomination de Noirs à de hautes fonctions, Padgett affirme que ce furent le Président de Yale (Dr. Noah Porter) et le Maire de New York (Agram S. Hewitt) qui convinquirent Cleveland de nommer Thompson en Haïti – preuve de l'utilité de nommer des Noirs au sein de la République Noire¹¹⁰. Comme ses prédécesseurs, Thompson dut essentiellement gérer les réclamations des citoyens et marchands américains concernant les taxes haïtiennes ou la saisie abusive de leurs marchandises. Son mandat fut surtout marqué par la guerre civile qui déchira le pays pendant presque un an, de septembre 1888 à août 1889.

Lorsque Thompson arriva en Haïti, le 30 juin 1885, le Président d'Haïti était alors Louis Étienne Félicité Lysius Salomon, dit Lysius Salomon Jeune, depuis le 23 octobre 1879, élu pour une durée de sept ans¹¹¹. À l'issue de son premier septennat, Salomon fut réélu pour un second, le 30 juin 1886 (il prêta serment près d'un an plus tard, le 15 mai 1887)¹¹². Mais rapidement, le peuple haïtien, qui avait manifestement peur que le Général Salomon ne finisse par se proclamer Président à vie, fit vocalement part de son mécontentement, un mécontentement dont le Général Séide Thélémaque se fit le porte-parole. Le 4 août 1888, une rébellion éclata à Port-au-Prince, contraignant le Président Salomon, qui était souffrant, à renoncer à son mandat au matin du 10 août 1888, et à partir en exil en France – où il mourut quelques semaines plus tard –, l'après-midi même. Suite au départ de Salomon, deux candidats à la présidentielle se déclarèrent : Thélémaque, d'un côté, et François-Denis Légitime, un ex-Sénateur et ancien Secrétaire à l'Agriculture haïtien, de l'autre. Lors d'un

1885, soit deux jours à peine après la nomination de Williams). Voir Padgett, « Diplomats to Haiti (...) », *op. cit.*, p. 288.

¹¹⁰ Padgett, « Diplomats to Haiti (...) », *op. cit.*, p. 289.

¹¹¹ Léger, *Haïti*, *op. cit.*, p. 234.

¹¹² *Ibid.*, p. 240.

conflit entre leurs partisans le 22 septembre 1888, Thélémaque, qui était intervenu pour tenter de rétablir l'ordre, mourut. C'est alors qu'un nouveau candidat, soutenu par les départements haïtiens du Nord, du Nord-Ouest et de l'Artibonite, départements qui tenaient Légitime pour responsable de la mort de Thélémaque, apparut : le Général Hyppolite. Pour sa part, Légitime avait le soutien des départements de l'Ouest et du Sud. Les Constituants des départements de l'Ouest et du Sud nommèrent Légitime chef du pouvoir exécutif en date du 14 octobre 1888¹¹³. Constatant le non-ralliement des Constituants des autres départements, et alors que depuis Cap Haïtien Hyppolite avait formé son propre Cabinet le 1^{er} décembre 1888, ils nommèrent Légitime Président d'Haïti le 16 décembre 1888. Légitime fut immédiatement reconnu par les Puissances européennes, mais pas par les États-Unis, qui soutinrent plus ou moins directement le Général Hyppolite. Il faut dire que le 22 octobre 1888, le vapeur américain *Haitian Republic* avait été capturé par la corvette haïtienne *Le Dessalines*, le gouvernement haïtien de Légitime le soupçonnant de transporter des armes et autres matériels à destination des partisans d'Hyppolite. Pour éviter que l'incident diplomatique ne se transforme en guerre ouverte avec les États-Unis, Légitime avait fait remettre le navire à l'Union en date du 21 décembre 1888, après que Thompson eut fait part du mécontentement du gouvernement américain, qui voyait dans la saisie du navire la main de la France et de l'Espagne, les alliés de Légitime, mais le mal était fait¹¹⁴. Le gouvernement dirigé par Légitime connaissait également des difficultés avec Santo Domingo : la république frontalière était alors suspectée de fournir armes et munitions à Hyppolite. Au final, après quasiment une année d'hostilités entre les forces de Légitime et d'Hyppolite (nous reviendrons brièvement sur cette période dans notre prochain chapitre), Légitime fuit Haïti pour la France le 22 août 1889, laissant le champ libre à Hyppolite, qui fut proclamé Président d'Haïti par l'Assemblée Constituante le 9 septembre 1889, et prêta serment le 17 septembre suivant¹¹⁵.

¹¹³ Léger, *Haïti*, op. cit., pp. 240-242.

¹¹⁴ Gaillard, Roger. *La République exterminatrice. Première partie : une modernisation manquée (1880-1896)*, 2ème édition. Port-au-Prince : Imprimerie Le Natal, (1984) 1995, p. 161 ; pp. 165-166.

¹¹⁵ *Ibid.*, p. 173.

Le Ministre Résident Thompson, pour sa part, avait présenté sa démission au nouveau Président des États-Unis, le Républicain Benjamin Harrison, en mars 1889 pour des raisons de santé, mais son remplacement ne fut effectif que huit mois plus tard¹¹⁶. En effet, le Président Benjamin Harrison, qui avait pris ses fonctions le 4 mars 1889, ne décida de nommer un nouveau Ministre Résident en Haïti qu'en juin 1889, et ce dernier ne rejoignit Haïti qu'à l'automne 1889, une fois que l'issue du conflit Légitime-Hyppolite ne faisait plus de doute, pour finalement présenter sa lettre de créances au nouveau Président haïtien Hyppolite le 14 novembre 1889¹¹⁷. Ce Ministre Résident fut probablement le plus célèbre de tous les diplomates, blancs ou noirs, jamais envoyés en Haïti : Frederick Douglass.

Frederick Douglass, nous l'avons déjà vu dans la première partie de notre thèse, avait beaucoup de respect pour la République Noire. Et en réalité, ce poste ne fut pas tout à fait la première mission d'ordre diplomatique de Douglass avait acceptée. Ce n'était pas non plus la première fois que Douglass se rendait sur la petite île caribéenne d'Hispaniola. En effet, presque 20 années plus tôt, Frederick Douglass s'était déjà vu confier une mission d'ordre diplomatique dans les Caraïbes – une mission dont l'issue s'était avérée très négative pour les projets impérialistes du Président Ulysses S. Grant.



Figure 22 : Taylor, James E.(1839-1901), « Annexation demonstration in San Domingo City--the Seybo regiment in the citadel, bearing the U.S. colors ». c. 1890. Photographic reproduction of watercolor. Library of Congress Prints and Photographs Division Washington, D.C. 20540 USA. <<http://www.loc.gov/pictures/item/93515587/>>. Consulté le 8 janvier 2013.

¹¹⁶ *Ibid.*, p. 171.

¹¹⁷ Voir *infra*, chapitre 6, pp. 348; 353.

III. Frederick Douglass et l'annexion manquée de Santo Domingo

Afin de mieux comprendre les enjeux de la mission confiée à Frederick Douglass en 1871, nous devons revenir quelques années en arrière et tâcher de comprendre le nouvel intérêt des États-Unis pour la petite île d'Hispaniola.

III. A. LE NOUVEL INTERET DES ÉTATS-UNIS POUR HISPANIOLA DANS L'AMÉRIQUE DE L'APRÈS GUERRE DE SECESSION

Après la Guerre de Sécession, les États-Unis se concentrèrent très concrètement sur l'intérieur de la Nation, qu'il fallait reconstruire. Ainsi, à la fin de l'année 1867, la Chambre des Représentants passa une résolution visant à empêcher toute future acquisition de territoire¹¹⁸, notamment parce que l'expansion territoriale était associée à l'esclavage dans les esprits. Les États-Unis ne cherchèrent plus à acquérir de nouveaux territoires ; l'expansion ne devait plus être territoriale mais économique : il fallait trouver de nouveaux marchés extérieurs pour écouler les productions fermière et industrielle¹¹⁹. Paradoxalement, d'après Rayford Logan, l'attitude hostile de la Grande-Bretagne, de la France et de l'Espagne envers l'Union pendant la Guerre de Sécession fit que les États-Unis, qui jusque-là avaient refusé les concessions terriennes parfois proposées par les différents gouvernants haïtiens qui s'étaient succédés à la tête du pays depuis le début des années 1860, cherchèrent à implanter des bases navales dans les Caraïbes, pour pouvoir riposter rapidement en cas d'agression des nations européennes depuis leurs colonies caribéennes¹²⁰. Ainsi, après la

¹¹⁸ LaFeber, Walter. *The American Age : United States Foreign Policy at Home and Abroad since 1750*. New York: W. W. Norton, 1989, pp. 157-161.

¹¹⁹ « U.S. overseas expansion had two main characteristics after 1870 : it was almost entirely interested in markets (not in land), and it moved along not one but many routes to all corners of the earth. » Voir *ibid.*, p. 161.

¹²⁰ Voir Logan, Rayford W. *The Diplomatic Relations of the United States with Haiti 1776-1891*. (Chapel Hill : The University of North Carolina Press, 1941) New York : Kraus Reprint Co., 1969, pp. 315-333. Sur les différentes tentatives d'annexion de Santo Domingo par les États-Unis, voir aussi Tansill, Charles Callan. *The United States and Santo Domingo, 1798-1873*. Baltimore : The Johns Hopkins Press, 1938.

Guerre de Sécession, les journaux américains se positionnèrent majoritairement en faveur de l'annexion de la République Dominicaine (ou Santo Domingo) et/ou d'Haïti, allant jusqu'à prétexter que cette annexion (et même l'annexion de l'ensemble des Antilles) faisait partie de la « Destinée Manifeste » des États-Unis¹²¹. Cependant, l'annexion n'était pas unanimement recherchée, ses opposants invoquant, entre autres choses, le problème racial suffisamment compliqué aux États-Unis¹²², sans en plus avoir à se soucier d'intégrer un peuple « hybride » tel que le peuple dominicain¹²³. L'on comprend bien qu'à partir de ce moment-là, Haïti et toute l'île d'Hispaniola s'intégraient au schéma expansionniste des États-Unis dans les Caraïbes ; l'île qui avait été le symbole de la liberté des Noirs était désormais un objectif stratégique.

Après la Guerre de Sécession, donc, les États-Unis (et plus précisément l'administration du Président Grant et de son Secrétaire d'État Hamilton Fish) s'intéressèrent plus précisément au Môle Saint Nicolas, une petite zone au Nord Ouest d'Haïti ; un endroit stratégique de la plus haute importance idéalement située à seulement 94 miles (environ 150 kilomètres) des côtes cubaines. À peine avait-il pris ses fonctions que le Secrétaire d'État Fish chargea le Lieutenant Commandant Thomas Selfridge d'effectuer une reconnaissance (confidentielle) des côtes de la République Dominicaine et d'Haïti, en vue d'y établir une base navale¹²⁴. De retour aux États-Unis à la mi-juillet 1869, Selfridge dépeignit la situation du Président d'Haïti, Salnave, comme très précaire, ce dernier pouvant être facilement renversé, et conseilla au gouvernement de Grant de profiter de cette situation pour s'assurer la cession du Môle Saint Nicolas. Et en effet, Salnave, en grande difficulté dans son pays, entendait « conserver le pouvoir en vainquant ses adversaires grâce à l'intervention américaine dont il attendait de

¹²¹ Logan, *Diplomatic Relations*, op. cit., p. 331.

¹²² Le projet d'annexion de Santo-Domingo a récemment été exploré par l'historien Nicholas Guyatt. Il affirme que le débat de l'époque autour de cette possible annexion est un épisode central dans l'histoire de la Reconstruction, qui révèle les différences profondes qui divisaient les Républicains et la population américaine toute entière à l'époque, concernant l'intégration des Noirs dans la société américaine. Santo-Domingo soulevait d'importantes questions à propos de la citoyenneté noire... aux États-Unis. Car envisager d'annexer Santo-Domingo, d'en faire le 38^{ème} État de l'Union, posait inévitablement la question de la place des Noirs aux États-Unis. Voir Guyatt, Nicholas. « America's Conservatory: Race, Reconstruction, and the Santo Domingo Debate », *Journal of American History*, Vol. 97, No. 4 (March 2011) : 974-1000.

¹²³ Voir Guyatt, « (...) Race, Reconstruction, and the Santo Domingo Debate », op. cit., p. 1000.

¹²⁴ Logan, *Diplomatic Relations*, op. cit., p. 333.

l'argent, des armes et des munitions en échange du Môle Saint-Nicolas qu'il vendrait ou affermerait »¹²⁵.

Ainsi, en septembre 1869, ses affaires empirant, il rendit visite au Ministre Résident américain Ebenezer Bassett, afin d'obtenir de la part des États-Unis un prêt de deux ou trois millions de dollars « payables par les revenus des droits de douane ou par la cession du Môle Saint-Nicolas »¹²⁶. Mais Bassett mit en garde le Secrétaire d'État Fish contre cette offre de cession du Môle Saint-Nicolas, « [c]ar il connaissait, disait-il, le sentiment universel des Haïtiens contre toute aliénation de leur territoire »¹²⁷. Au final, le gouvernement américain tarda à répondre favorablement à l'offre de Salnave, et en Décembre 1869, alors que le corps législatif haïtien proposait cette fois aux États-Unis la libre utilisation de l'un de ses ports – qui n'était autre que le Môle Saint Nicolas –¹²⁸ pour l'installation d'un dépôt de charbon et d'une base navale, en échange de leur protection et d'un prêt de 12 millions de dollars, le gouvernement de Grant tarda à nouveau à faire affaire avec Salnave, et l'exécution de ce dernier par ses ennemis le 15 janvier 1870 mit un terme définitif aux négociations engagées jusque-là par les deux parties¹²⁹. Le 19 mars 1870, Nissage Saget fut élu Président d'Haïti¹³⁰.

De son côté, la République Dominicaine, qui cherchait, depuis qu'elle avait obtenu son indépendance d'Haïti en 1844, à obtenir la protection des États-Unis contre une éventuelle nouvelle invasion haïtienne, tenta à nouveau de se rapprocher des États-Unis¹³¹. Ainsi, peu

¹²⁵ Price-Mars, Jean. *La République d'Haïti et la République dominicaine : Les aspects divers d'un problème d'histoire, de géographie et d'ethnologie*, Tome II. Port-au-Prince : Collection du Tricinquantième de l'Indépendance d'Haïti, 1953, p. 294.

¹²⁶ *Ibid.*

¹²⁷ *Ibid.*

¹²⁸ *Ibid.*, p. 301.

¹²⁹ Logan, *Diplomatic Relations*, *op. cit.*, pp. 335-337.

¹³⁰ Léger, *Haïti*, *op.cit.*, p. 216.

¹³¹ En 1821, face au mouvement de libération dans les colonies espagnoles d'Amérique, la population de la partie espagnole de l'île d'Hispaniola se souleva, et proclama son indépendance le 1er décembre. Quelques semaines plus tard, à l'appel de certains insurgés, le Président haïtien Jean-Pierre Boyer envahit le pays et réunifia l'ensemble de l'île au début de l'année 1822. L'occupation haïtienne de la République Dominicaine dura 22 ans, jusqu'à la chute de Boyer en 1844, date à laquelle des séparatistes dominicains, conduits par le Général Pedro Santana, parvinrent à regagner l'indépendance de la petite République, indépendance qu'ils proclamèrent le 27 février 1844. En 1854, le Président américain Franklin Pierce chercha à obtenir des

de temps après l'exécution de Salnave, le Président de la République Dominicaine, qui était alors le Général Buenaventura Báez Méndez, indiqua au Président Grant que son peuple était favorable à l'annexion de son pays par les États-Unis¹³². Bien qu'ils eussent envoyé deux navires au large des côtes dominicaines pour décourager Haïti d'envahir la République Dominicaine dès le mois de janvier 1870, les États-Unis rejetèrent une première fois l'annexion de Saint-Domingue par un vote serré du Sénat en juin 1870¹³³. D'après l'historien haïtien Jacques-Nicolas Léger, c'est cette opposition à l'annexion de la République Dominicaine de la part du Sénat, opposition fermement défendue par le Sénateur Charles Sumner (Sumner étant convaincu qu'à cette annexion succéderait inévitablement l'annexion d'Haïti)¹³⁴, ainsi que les refus subséquents essuyés par Grant quand il tenta de convaincre la Chambre des Représentants d'annexer l'île par le biais d'une Résolution conjointe (*joint resolution*) début 1871¹³⁵, qui décidèrent ce dernier à dépêcher une délégation américaine en mission sur l'île¹³⁶. En effet, bien que l'annexion de Santo Domingo lui fût refusée,

concessions en République Dominicaine. Ainsi, en juin 1854, William L. Cazneau fut envoyé sur l'île afin de négocier la reconnaissance de Santo Domingo en échange de la cession d'une partie de la Baie de Samaná, où les Américains envisageaient d'installer un dépôt de charbon et une base navale. Les Européens, paniqués à l'idée que les États-Unis pussent s'établir durablement sur l'île d'Hispaniola, firent en sorte de faire échouer les négociations en dépêchant des Consuls et Agents consulaires sur place. Plus tard, avec le début de la Guerre de Sécession aux États-Unis, et alors qu'Haïti menaçait d'envahir à nouveau son pays, le Président dominicain Pedro Santana chercha à se rapprocher de l'Espagne. Le 18 mars 1861, il annonça publiquement l'annexion de son pays par l'Espagne, mais cette nouvelle occupation espagnole causa de nombreux soulèvements populaires contre la gouvernance autoritaire de l'Espagne. En conséquence, le 3 mars 1865, la reine d'Espagne publia un décret déclarant l'abandon de Santo Domingo par le royaume d'Espagne. L'année suivante, alors que les États-Unis se mettaient en quête de nouveaux marchés pour écouler leurs produits agricoles et industriels, Seward, convaincu de l'intérêt stratégique de la zone Caraïbe, se rendit en République Dominicaine, à la recherche d'endroits où construire des stations de ravitaillement en charbon et des bases navales. Il entreprit des négociations avec le Président dominicain Báez – négociations qui tournèrent court car le Congrès américain se montrait opposé à toute expansion territoriale. Cela n'empêcha pas les États-Unis de reconnaître la République Dominicaine en 1866. Voir Jentleson, Bruce W., & Paterson, Thomas G., éd. *Encyclopedia of U.S. Foreign Relations*, 4 Vols. New York ; Oxford : Oxford University Press, 1997, Vol. 2, p. 28.

¹³² Logan, *Diplomatic Relations*, op. cit., p. 343. Voir aussi Brantley, Daniel. « Black Diplomacy and Frederick Douglass' Caribbean Experiences, 1871 and 1889-1891 : The Untold History, » *Phylon*, Vol. 45, No. 3 (3rd Qtr., 1984) : 197-209, p. 202. <<http://www.jstor.org/stable/274404>>. Consulté le 18 mai 2012.

¹³³ Brantley, « Black Diplomacy (...) », op. cit., p. 202.

¹³⁴ Logan, *Diplomatic Relations*, op. cit., p. 345.

¹³⁵ *Ibid.*, pp. 345-346.

¹³⁶ Léger, *Haïti*, op. cit., p. 219.

Grant obtint néanmoins l'autorisation d'envoyer des commissaires sur place, commissaires dont la mission consistait très officiellement à écrire un rapport sur la situation de la République Dominicaine en vue de son éventuelle annexion.

III. B. FREDERICK DOUGLASS ET LA MISSION A SAINT DOMINGUE

III. B. 1. Grant nomme Douglass au sein de la commission

Après avoir milité pour l'élection d'Ulysses S. Grant en 1868, Frederick Douglass caressait l'espoir d'obtenir un poste d'envergure gouvernementale. Si comme nous l'avons déjà vu le poste de Ministre Résident en Haïti lui échappa, sa carrière politique dans les Caraïbes prit finalement son envol en 1871, dans la mesure où il fut nommé au sein de la commission qui devait se rendre en République Dominicaine en vue de sa possible annexion. À la lecture de sa troisième autobiographie, l'on comprend que Douglass vécut cette nomination comme une victoire, non seulement pour lui-même, mais aussi pour l'ensemble de la communauté noire : « My selection to visit Santo Domingo with the commission sent thither, was another point indicating the difference between the old time and the *new* »¹³⁷. Bien entendu, Douglass indique ici que cette nomination était une preuve de reconnaissance des Noirs par le gouvernement. Mais il est intéressant de noter que, sans doute malgré lui, Frederick Douglass, le militant de la cause Noire, celui qui jusque-là avait toujours soutenu l'indépendance des pays des Caraïbes, et notamment Haïti, la première République Noire, s'engageait en définitive dans une aventure qui avait pour but final la suppression d'une, voire deux républiques noires... C'est peut-être d'ailleurs parce qu'il eut du mal à assumer ce paradoxe que Douglass ne consacra que très peu de lignes de son autobiographie à cette mission, pourtant très importante. Douglass se borna à donner le nom des trois autres membres (tous blancs) de la commission, et à commenter brièvement l'attitude « maladroite » des serveurs noirs se trouvant à bord du navire de guerre qui les emmena en République Dominicaine. Tout au plus apprend-on que cette expédition fut, pour Douglass,

¹³⁷ Douglass, *Life and Times*, op. cit., p. 239. Italiques comme dans l'original.

« hautement intéressante et instructive »¹³⁸, sans plus de détails. Même McFeely, le biographe de Douglass, ne consacre que deux petites pages à cette mission¹³⁹.

Cette mission en République Dominicaine est en fait restée relativement confidentielle dans l'historiographie de la période. Aucune monographie ne lui a été consacrée, et nous n'avons pu trouver que trois articles traitant de ce sujet – quoi que l'un d'entre eux ne s'y intéresse que partiellement. Le premier article, et le plus complet, date de 1977. Son auteur, Merline Pitre, interprète la participation de Frederick Douglass à cette mission comme étant l'illustration de son adhésion pleine et entière aux idées et à l'idéologie du Parti Républicain : « Douglass' fidelity to the Republican party is probably best exemplified in the position that he took on the United States efforts to acquire Santo Domingo »¹⁴⁰. Le deuxième article, écrit par Daniel Brantley en 1984, ne consacre que très peu de lignes à cette mission, dans lesquelles il affirme que Douglass considérait « ce plan [d'annexion] comme étant le meilleur dans l'intérêt des États-Unis et du peuple dominicain », voyant dans la participation de Douglass à cette mission une simple preuve de sa loyauté envers le parti Républicain¹⁴¹. Le troisième article, écrit par l'historien Nicholas Guyatt, ne s'intéresse que marginalement au rôle de Douglass au sein de la commission ou même à la mission elle-même ; il explore essentiellement la place de la « race » dans le débat entourant la possible annexion de Santo-Domingo, et s'intéresse au contexte de Reconstruction dans lequel il s'inséra¹⁴².

¹³⁸ *Ibid.*, p. 240.

¹³⁹ McFeely ne donne pas plus de détails que Douglass à propos de cette mission. Il nous indique tout de même que la participation de Douglass à cette expédition lui valut de se fâcher avec son ami le Sénateur Sumner qui, comme nous l'avons déjà indiqué, s'était opposé farouchement à l'annexion de la République Dominicaine, et avait contribué à son rejet par le Sénat en juin 1870. McFeely, *Douglass*, *op. cit.*, pp. 276-277. Douglass lui-même évoque brièvement ce contentieux entre Sumner et lui dans sa dernière autobiographie, comme nous le verrons plus loin.

¹⁴⁰ Pitre, Merline. « Frederick Douglass and the Annexation of Santo Domingo, » *The Journal of Negro History*, Vol. 62, No. 4 (Oct., 1977) : 390-400, p. 390. <<http://www.jstor.org/stable/2717114>>. Consulté le 19 juillet 2010.

¹⁴¹ Brantley, Daniel. « Black Diplomacy (...) », *op. cit.*, p. 202.

¹⁴² Voir Guyatt, « (...) Race, Reconstruction, and the Santo Domingo Debate », *op. cit.*

III. B. 2. La mission à Santo-Domingo

Concernant la mission elle-même, Merline Pitre nous apprend qu'après avoir déjà essayé de s'emparer de Santo-Domingo en 1854, 1866 puis 1868, les États-Unis (ou plutôt le gouvernement du Président Grant) décidèrent d'essayer à nouveau en 1870, d'une part pour réaffirmer aux yeux du monde la Doctrine Monroe, mise à mal par les activités des Européens dans les îles caribéennes, et d'autre part pour relancer le commerce extérieur ; Grant, semble-t-il, estimait que si les États-Unis n'acquiesçaient pas Santo-Domingo, cette dernière se tournerait vers l'Europe pour obtenir un soutien politique et financier. Grant, contrairement au Sénateur Sumner, considérait également que le peuple dominicain était désireux d'être rattaché aux États-Unis, et ainsi de bénéficier des bienfaits de ses institutions démocratiques. Par conséquent, suite au rejet de sa proposition d'annexion par le Sénat en juin 1870, Grant n'en abandonna pas pour autant ses ambitions caribéennes, et nomma une commission, dont la mission consistait à se rendre en République Dominicaine afin de se renseigner sur la situation politique et commerciale de l'île, mais aussi d'étudier de plus près les politiques dominicaines d'attribution de terres aux Américains qui souhaitaient y établir une activité commerciale, et enfin, de vérifier si le peuple dominicain souhaitait réellement être annexé aux États-Unis¹⁴³.

La nomination de Douglass au sein de cette commission créa la polémique. En effet, Douglass y était nommé en tant que secrétaire ; de fait, il semblerait que beaucoup de Noirs critiquèrent le gouvernement Grant parce qu'ils considéraient que cette tâche était indigne de Frederick Douglass – Douglass lui-même écrivit dans sa dernière autobiographie que nombre de ses amis blancs partageaient cet avis¹⁴⁴. Cela n'empêcha pas Douglass d'accepter cette mission, auprès de Messieurs Wade, Howe et White, les trois commissaires¹⁴⁵.

La très rare littérature secondaire, qui s'intéresse essentiellement à l'adhésion de Douglass au principe de l'annexion de la République Dominicaine, nous apprend bien peu de choses sur cette mission en elle-même, si ce n'est qu'elle n'aboutit pas à l'annexion tant désirée par

¹⁴³ Pitre, « Frederick Douglass (...) », *op. cit.*, pp. 391-392.

¹⁴⁴ *Ibid.*, p. 392 ; Douglass, *Life and Times*, *op. cit.*, p. 238.

¹⁴⁵ Douglass, *Life and Times*, *op. cit.*, p. 240.

Grant. Il nous faut donc nous pencher sur la lecture des périodiques de l'époque afin d'en apprendre davantage sur le déroulement de cette fameuse expédition.

Il apparaît, à la lecture du *New York Herald*, que la commission fut formée par le biais d'une Résolution votée en date du 10 janvier 1871 par la Chambre des Représentants du Congrès des États-Unis (par un vote très majoritairement en faveur de l'établissement de cette commission – 103 à 63), donnant l'autorisation au Président de nommer trois commissaires et un secrétaire, dont le rôle devait être de se rendre sur l'île d'Hispaniola, pour pouvoir rendre compte de sa situation politique, sociale, climatique, et économique (entre autres choses), afin « que le Congrès, avant de procéder à son annexion, puisse être mieux informé qu'il ne l'était lors de l'achat de l'Alaska » :

We refer to the passage of the St. Domingo resolution – by a vote of 103 to 63 – providing for the appointment by the President of a commission of three members and a secretary to go down to the island, and particularly to that part occupied by the republic of Dominica, and find out there all about its history, political and social; its government and population; its debts, diplomatic engagements and financial resources; its climate and products, mineral, vegetable and marine, and so forth, in order that Congress, before proceeding to its annexation, may be better posted than it was in the purchase of Alaska¹⁴⁶.

Passant en revue les arguments des défenseurs comme des opposants à ce projet d'annexion de Santo Domingo (les Démocrates y étant fermement opposés), le *New York Herald* conclut que cette annexion se ferait probablement « dans les trois prochains mois », et « qu'avant les douze prochains mois, la République d'Haïti suivra[it] », donnant ainsi aux États-Unis « la totalité de l'île ». Pour résumer, pour ce journal, la nomination d'une commission valait acceptation de la future annexion.

Concernant la composition de la commission en elle-même, un article du même journal et un autre du *New York Daily Tribune*, tous deux datés du 21 février 1871, nous en apprennent davantage, et nous indiquent notamment que les trois commissaires ne se déplacèrent pas en petit comité restreint, mais accompagnés d'un secrétaire, lui-même accompagné de deux adjoints, ainsi que de trois autres secrétaires « personnels » (un par commissaire), d'un botaniste, d'un géologue, et de plusieurs autres scientifiques, tous

¹⁴⁶ « The St. Domingo Question in Congress – a Decisive Victory for General Grant, » *New York Herald*, January 11, 1871, Vol. XXXVI, No. 11, p. 6.

accompagnés de secrétaires, ainsi que d'une demi-douzaine de journalistes – pour un total de trente-deux personnes. Tout ce petit monde appareilla à bord de la Frégate *Tennessee*, le 17 janvier 1871¹⁴⁷. Il est intéressant de noter que le *New York Daily Tribune* donne la liste exhaustive des passagers du *Tennessee*. Or, dans cette liste, Frederick Douglass n'apparaît qu'en cinquième position, en tant que « secrétaire adjoint » – une fonction toute symbolique et finalement sans grande importance, ce qui explique peut-être que certains Noirs-Américains, mais aussi le Sénateur Sumner, aient prétendu que Douglass avait été « maltraité » (c'est-à-dire clairement considéré comme inférieur aux autres membres), ou que le Président s'était moqué de lui en le nommant simple secrétaire¹⁴⁸.

Cela étant dit, ces articles sont riches de détails concernant, d'une part, la mission de cette commission – mission que nous avons déjà évoquée plus haut – et d'autre part, la République Dominicaine en elle-même (son climat, sa beauté, ses ressources), mais aussi et surtout sa population, dont on nous dit qu'elle était clairement en faveur de l'annexion¹⁴⁹. Ces deux journaux – mais aussi bien d'autres, dans divers articles publiés entre février et mars 1871 – ne sont pas avares de détails concernant les divers déplacements des commissaires et de leurs accompagnateurs en République Dominicaine (ils visitèrent Samana, mais aussi Santo Domingo City ou encore Puerto Plata), et leurs entretiens avec le Président dominicain Baéz. Les journaux insistent notamment sur les relations tendues entre Santo Domingo et la République voisine d'Haïti – qui justifient à elles seules l'annexion. Le *New York Daily Tribune* cite d'ailleurs à ce propos le Président Baéz :

¹⁴⁷ Voir « Santo Domingo, » *New York Daily Tribune*, February 21, 1871, Vol. XXX, No. 9322, p. 1. Voir aussi « The Good News from Santo Domingo, » *New York Herald*, February 21, 1871, p. 6.

¹⁴⁸ Ces accusations prirent une telle ampleur qu'Andrew D. White, l'un des commissaires, fut contraint d'adresser une lettre au Révérend Janes de l'Église Africaine Méthodiste Épiscopale, dont un résumé fut publié dans le *New York Tribune*, dans laquelle il récusait les affirmations apparemment prononcées par le Sénateur Sumner quant à des mauvais traitements qu'aurait subis (notamment à bord de la Frégate) Frederick Douglass, et soutint que sa fonction était loin d'être sans importance aux yeux du Président Grant. Voir « Fred Douglass and the Santo Domingo Commission, » *New York Tribune*, August 10, 1872, Vol. XXXII, No. 9782, p. 1. Il est intéressant de noter que la *Cincinnati Daily Gazette* avait publié avant même le retour de la commission quelques lignes corroborant ces accusations : « [The commissioners] also made it so uncomfortable for Mr. Fred. Douglass to be present at their meetings that he has carefully avoided them since the first landing at the capital [Port-au-Prince]. » Voir « San Domingo, » *Cincinnati Daily Gazette*, March 17, 1871, p. 1.

¹⁴⁹ « [T]he people of Dominica are for annexation and the stable government they expect from it. » Voir « The Good News from Santo Domingo, » *New York Herald*, February 21, 1871, p. 6. « On the subject of annexation the people of Samana are enthusiastic and unanimous (...). » Voir « Santo Domingo, » *New York Daily Tribune*, February 21, 1871, Vol. XXX, No. 9322, p. 8.

Our trouble, Sir, in this whole negotiation, from the commencement, has not been with our own people. At the first mention of annexation they were well pleased; but not so our neighbors. We found that we must at once prepare to defend the Dominican Republic from a Haytian invasion – our old and often repeated source of trouble. The Haytians were determined to prevent, if possible, our alliance or union with the United States¹⁵⁰.

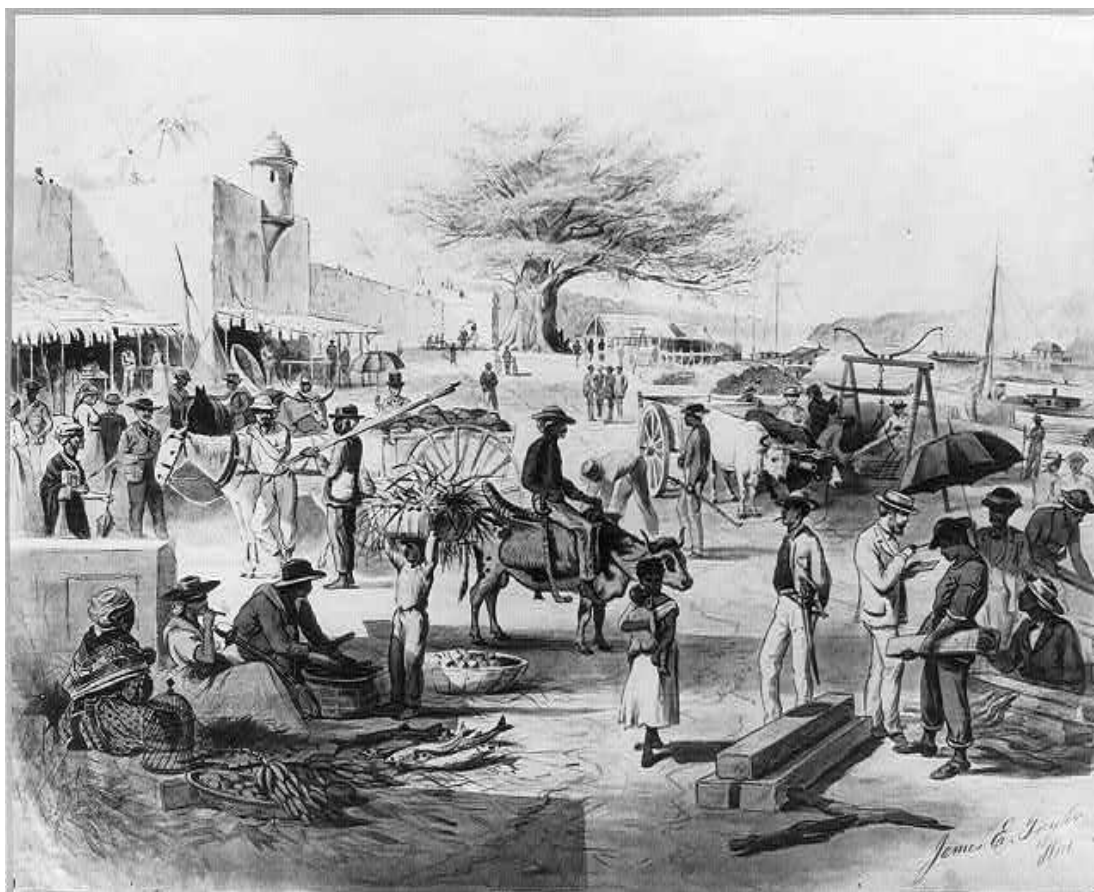


Figure 23: Taylor, James E. « [Dominican Republic, 1871]: The embarkadero, or wharf of Santo Domingo City, showing the Columbus Tree in the background. », c.1871, photomechanical print. Library of Congress Prints and Photographs Division Washington, D.C. 20540 USA. <<http://www.loc.gov/pictures/item/2003655463/>>. Consulté le 8 janvier 2013.

Si le Président Baéz semble ici craindre une invasion haïtienne, les journaux, eux, semblent penser que l'annexion d'Haïti n'est qu'une question de temps, et craignent plutôt la difficile assimilation de la population noire haïtienne. Le *New York Herald* n'a pas de mots assez durs pour affirmer qu'elle n'est pas assimilable, car les « nègres haïtiens (...) » se posent comme

¹⁵⁰ « Santo Domingo, » *New York Daily Tribune*, February 21, 1871, Vol. XXX, No. 9322, p. 8.

supérieurs aux hommes blancs », et « ont légiféré contre l'égalité des Blancs afin de les maintenir éloignés »¹⁵¹. Le *New York Daily Tribune*, publiant un article à propos de la brève visite d'Haïti par la commission, prétend que « même Frederick Douglass (...) reconnaît que la République Noire d'Haïti est un échec, » et que « le sentiment des gens [en Haïti] (...) est fortement hostile aux États-Unis »¹⁵². Après une brève entrevue avec le Président haïtien Saget, les Commissaires rentrèrent aux États-Unis après être passés en Jamaïque pour un ravitaillement, et arrivèrent à Washington le 27 mars 1871.

Difficile de savoir quel fut exactement le rôle de Douglass au sein de cette commission pendant la durée de sa mission sur l'île d'Hispaniola. Douglass n'en fait que très peu cas dans sa dernière autobiographie, et les journaux de l'époque ne s'attardent pas sur les faits et gestes de Douglass sur place. En revanche, il semblerait que Frederick Douglass ait prononcé un discours près de Samana, le 28 janvier 1871, devant environ 200 Noirs, descendants de Noirs colonisés en République Dominicaine en 1825¹⁵³. C'est en tout cas ce qu'affirme *Frank Leslie's illustrated Newspaper*, dans son supplément au numéro du 11 mars 1871¹⁵⁴ (voir l'illustration qui se trouve à la page 328 de notre thèse, figure No.24).

¹⁵¹ « The Good News from Santo Domingo, » *New York Herald*, February 21, 1871, p. 6.

¹⁵² « Hayti, » *New York Daily Tribune*, March 17, 1871, Vol. XXX, No. 9343, p. 2.

¹⁵³ À l'époque, l'île d'Hispaniola avaient été « réunifiée » par le Président haïtien Jean-Pierre Boyer en 1822 (Voir Léger, *Haïti, op. cit.*, pp. 173-174) ; la République Dominicaine et Haïti étaient une seule et même Nation. Ces Noirs étaient probablement les descendants de quelques-uns des milliers de Noirs qui avaient émigré volontairement en Haïti au milieu des années 1820 sous l'impulsion de Boyer et de l'Américain Loring D. Dewey. À ce sujet, voir *supra*, pp. 89-93.

¹⁵⁴ Voir <http://www.historical-museum.org/exhibits/visions/gr/douglass_enlarged.htm>. Consulté le 8 janvier 2013.

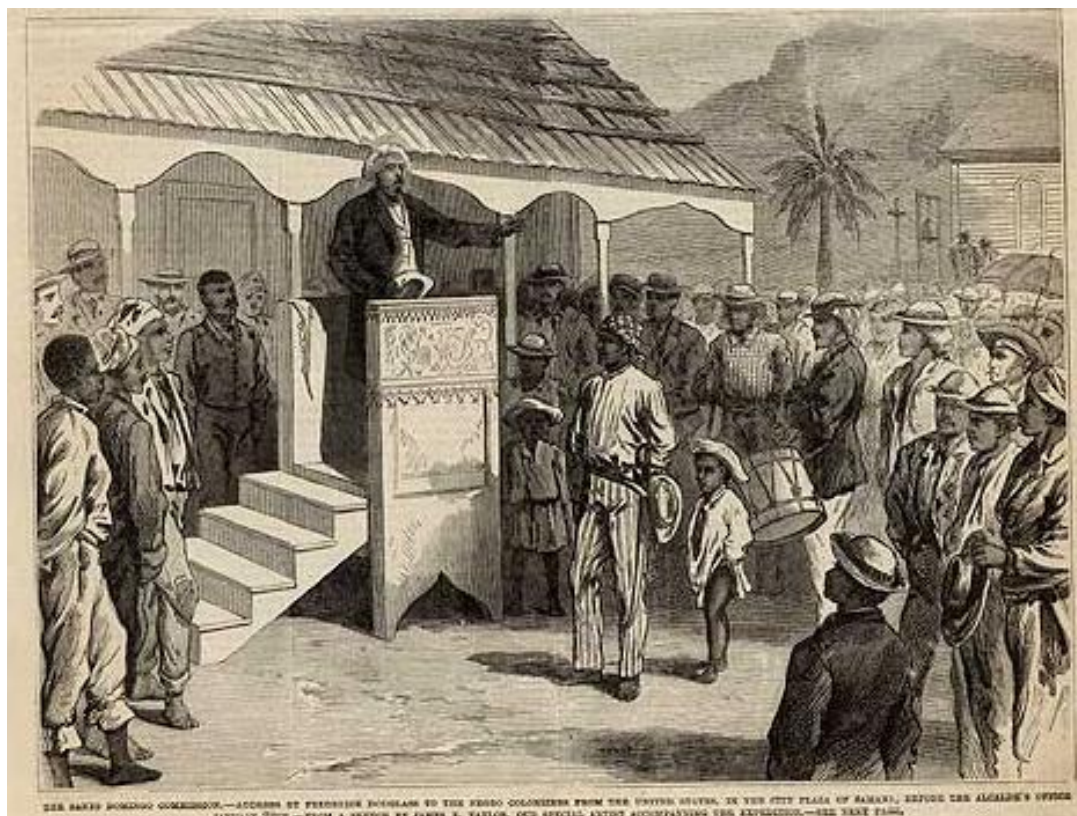


Figure 24: Taylor, James E. « The Santo Domingo Commission. » New York : Frank Leslie, 1871.

III. B. 3. Le « nouveau Douglass » : le champion de la cause des Noirs cède la place au Républicain annexionniste

Comme nous l'avons vu, la mission eut lieu de janvier à mars 1871, un peu plus de deux mois au cours desquels Douglass fut fasciné par la beauté du pays mais atterré par la pauvreté de son peuple, et dont il retourna convaincu que l'annexion ne pouvait qu'être bénéfique à ces gens, qui deviendraient *de facto* citoyens américains. C'est très précisément sur ce point que Douglass et Sumner n'étaient pas d'accord (un désaccord qui n'avait pas entaché leur amitié, si l'on en croit Douglass) ; alors que pour Sumner l'annexion de la République Dominicaine signifiait l'extinction d'une République noire (ou plus précisément mulâtre, pour reprendre les termes utilisés à l'époque dans les journaux), pour Douglass au contraire, cela signifiait apporter de l'aide à un peuple sans défense, dont la Nation était rongée par d'incessantes querelles intestines : l'annexion était pour Douglass synonyme de

paix, prospérité et stabilité pour les Dominicains. Douglass, qui avait jusque-là toujours plaidé en faveur de l'indépendance des Républiques noires¹⁵⁵, justifia son revirement par le fait qu'à l'époque où l'esclavage subsistait aux États-Unis, il était en effet opposé à l'expansion de l'Union aux dépens des peuples noirs, mais que depuis la fin de la Guerre de Sécession et depuis l'émancipation, il lui semblait que son pays était suffisamment éclairé pour ne pas s'étendre au détriment des peuples noirs, mais bel et bien dans leur intérêt ; les États-Unis étaient désormais une démocratie aux principes égalitaires, des principes et valeurs dont il soutenait pleinement la diffusion dans le reste du monde :

When the slave power bore rule, and a spirit of injustice and oppression animated and controlled every part of our government, I was for limiting our dominion to the smallest possible margin; but since liberty and equality have become the law of our land, I am for extending our dominion whenever and wherever such extension can peaceably and honorably, and with the approval and desire of all the parties concerned, be accomplished. (...)

The idea that annexation meant degradation to a colored nation, was altogether fanciful; there was no more dishonor to Santo Domingo in making her a State of the American union, than in making Kansas, Nebraska, or any other territory such a State. It was giving to a part the strength of the whole, and lifting what must be despised for its isolation into an organization and relationship which would compel consideration and respect¹⁵⁶.

¹⁵⁵ Le 15 avril 1846, Douglass écrivit une lettre à Horace Greeley depuis Glasgow, en Ecosse (lettre qui fut publiée dans le *New York Tribune*, dont Greeley, un anti-esclavagiste modéré, était l'éditeur), dans laquelle Douglass dénonçait les desseins expansionnistes (et donc annexionnistes) du gouvernement américain vis-à-vis d'Haïti ; Douglass pensait en effet que le gouvernement de Polk souhaitait « exterminer » la République Noire pour mieux préserver, propager et perpétuer l'esclavage :

« [I]t seems, in the language of John Quincy Adams, that the preservation, propagation, and perpetuation of slavery is the vital and animating spirit of the American Government. Even Hayti, the black Republic, is not to be spared; the spirit of Freedom, which a sanguinary and ambitious despot could not crush or extinguish, is to be exterminated by the American Republic, because that spirit is dangerous to slavery. » Douglass, Frederick. To Greeley, Horace, April 15, 1846. The Frederick Douglass Papers at the Library of Congress, Series: General Correspondence, <<http://memory.loc.gov/ammem/doughtml/>>. Consulté le 11 décembre 2012.

Il est intéressant de remarquer que l'historien Rayford Logan affirme que Frederick Douglass (parmi d'autres abolitionnistes) se trompait lourdement en affirmant que les États-Unis avaient à l'époque des vues sur Haïti ; d'après Logan, les États-Unis n'auraient eu aucun intérêt à annexer Haïti en 1846, et n'en auraient jamais eu l'intention. Voir Logan, *Diplomatic Relations*, op. cit., pp. 242-243.

Pour une biographie d'Horace Greeley, voir Nevins, Allan. « Greeley, Horace, » in *Dictionary of American Biography*, Vol. 7, Johnson, Allen, & Malone, Dumas, éd. New York : Charles Scribner's Sons, 1931, pp. 528-534. <<http://archive.org/stream/dictionaryofamer07ilamer#page/n7/mode/2up>>. Consulté le 11 décembre 2012.

¹⁵⁶ Douglass, *Life and Times*, op. cit., p. 239.

Cependant, il semblerait que, au-delà du seul Sénateur Charles Sumner, même William Lloyd Garrison¹⁵⁷ et la plupart des Noirs libres et éduqués – Henry Highland Garnet en tête¹⁵⁸ – étaient en désaccord avec Douglass concernant l'hypothétique annexion de la République Dominicaine. Le 30 mars 1871, soit quelques jours à peine après le retour de la commission, lors d'un rassemblement de Noirs qui eut lieu au *Cooper Institute* de New York (mieux connu sous le nom de *The Cooper Union for the Advancement of Science and Art*) pour commémorer la ratification du 15^{ème} amendement, un certain Révérend Wyland Garnett prononça un discours d'opposition à l'annexion, dans lequel il fustigea la commission et surtout Frederick Douglass, qu'il accusa d'avoir pris part à la commission en ayant préalablement accepté de signer son rapport en faveur de l'annexion¹⁵⁹. Ce qui était en fait particulièrement gênant pour Frederick Douglass, c'était que son nom était utilisé par tous les journaux, locaux ou nationaux, pour justifier l'annexion de Santo Domingo, et parfois même pour donner de la crédibilité aux idées fantaisistes – ou révélatrices de ce que les Sudistes ne voulaient toujours pas admettre l'égalité entre Blancs et Noirs, et envisager un avenir post-esclavagiste marqué par la coexistence entre les deux races – mises en avant par certains journaux blancs. L'on peut par exemple citer le *Richmond Whig*, qui, à l'instar du *American* de Baltimore, suggéra dans son numéro du 7 avril 1871 d'annexer Santo Domingo afin d'y coloniser les Noirs, et d'y envoyer Frederick Douglass en tant que Gouverneur, ce plan étant « la seule façon de restaurer la paix et l'ordre dans le Sud »¹⁶⁰. De plus, de par le simple fait d'avoir apposé sa signature en bas du rapport de la commission (un rapport évidemment en faveur de l'annexion), Douglass vit son nom utilisé à tort et à travers par de nombreux journaux blancs qui justifiaient ainsi leurs opinions pro- ou anti-annexionnistes, toujours fortement teintées de préjugés raciaux, voire même leur propagande anti-15^{ème} amendement. L'on peut citer à titre d'exemple le *Georgia Weekly Telegraph*, qui dans un

¹⁵⁷ Guyatt, « (...) Race, Reconstruction, and the Santo Domingo Debate », *op. cit.*, pp. 982-983 ; 990-991 ; 994.

¹⁵⁸ « Frederick Douglass, Esq., continues his articles on Santo Domingo in the New National Era, and holds on to the policy of annexation; while Rev. Henry Highland Garnet opposes the policy and attacks its principal negro advocate through the pulpit of Shiloh Church in New York City. » Voir « African Giants at War, » *Weekly Louisianian*, May 28, 1871, p. 2.

¹⁵⁹ « Colored Sentiment Against San Domingo Annexation, » *Richmond Whig*, April 4, 1871, Vol. 50, No. 27, p. 4.

¹⁶⁰ « Coming to the Point, » *Richmond Whig*, April 7, 1871, Vol. 50, No. 28, p. 4.

article intitulé « Negro Barbarism and Suffrage », attribue à Douglass des sentiments dont on peut douter qu'il les ait jamais ressentis à l'égard des Dominicains, et en profite pour diffuser sa propagande raciste, militant contre l'égalité des droits pour les Noirs-Américains :

And what Douglass saw in Santo Domingo conforms to universal experience and observation over the whole earth, from the earliest historical records of the negro. Nowhere on the face of the earth has he made the slightest improvement, except under the tutillage [sic] and control of a superior race. (...) Against the stomach of all common sense and information [the Radicals] have deliberately committed the government and fate of at least four States of the Union to the negro, and are now stirring up the popular fury of the North, because those States do not, as they say, submit with abject docility to the rule of these barbarians. (...)

And yet not content with the measure of woe and disorder already brought on the country by an ignorant and vicious suffrage, nothing will do them, but they must have more of it, and even Fred Douglass, abedding [sic] tears over the San Domingo negroes fast relapsing into barbarism, insists that they should be incorporated into the citizenship of the United States¹⁶¹.

Les différentes attaques dont Frederick Douglass fut victime de la part de certains membres de la communauté noire d'une part, et l'utilisation de son nom par des journaux blancs malintentionnés d'autre part, forcèrent Douglass à réagir. Tout en publiant régulièrement de nombreux articles dans le *New National Era*¹⁶² en faveur de l'annexion de la République Dominicaine après son retour de mission, Douglass fut contraint de se justifier et de répondre à ses adversaires dans les journaux qui l'incriminaient. Ce fut le cas par exemple en avril 1871, lorsque fut publiée dans le *New York Daily Tribune* une lettre qu'il

¹⁶¹ « Negro Barbarism and Suffrage, » *Georgia Weekly Telegraph*, April 11, 1871, Vol. LXIV, No. 41, p. 4.

¹⁶² Douglass avait été l'un des partenaires financiers du *New Era*, qui avait été fondé début 1870, puis avait pris des participations à hauteur de 50% dans ce même journal à l'été 1870. Début septembre, le journal prit le nom de *New National Era*, et Douglass y officia en tant que « Mr. Editor », c'est-à-dire rédacteur en chef. Voir McFeely, *Douglass*, op. cit., pp. 270-273.

L'historien Merline Pitre affirme que Douglass publia 6 articles consécutifs dans le *New National Era* en 1871, en faveur de l'annexion : « (...) Douglass became fully convinced that its people [the people of Santo Domingo] should be made American citizens. So strongly did he believe this to be the case that he made his position known in not just one, but in six consecutive articles in the *New National Era*. » Pitre, Merline. « Frederick Douglass and the Annexation of Santo Domingo, » *The Journal of Negro History*, Vol. 62, No. 4 (Oct., 1977) : 390-400, p. 393. <<http://www.jstor.org/stable/2717114>>. Consulté le 19 juillet 2010.

Merline Pitre cite à titre d'exemple des extraits du *New National Era* datés des 30 mars 1871, 27 avril 1871, 4 mai 1871, et 26 octobre 1871. Voir *Ibid.*, pp. 391 ; 395 ; 396.

De notre côté, nous n'avons pas pu consulter les archives du *New National Era*. Cependant, nous avons eu accès au *Weekly Louisianian* du 28 mai 1871, dans lequel l'un des articles publiés par Douglass plus tôt en mai 1871 fut retranscrit, vantant effectivement les mérites de l'annexion de Santo Domingo.

avait envoyée à son rédacteur en chef, par laquelle il rejetait les accusations faites à son encontre par Henry Highland Garnet : « The Rev. H. H. Garnet is wrong in attributing to me the crazy statement “that the people of Hayti are an inferior race to those of Santo Domingo.” (...) If I am for annexing Santo Domingo, and am not for annexing Hayti, it is because the one is in favor of being annexed while the other is not »¹⁶³. Si Garnet avait accusé (injustement) Douglass de considérer les Dominicains comme supérieurs aux Haïtiens, c’est probablement parce que Douglass avait effectivement, comme il le concédait dans le même article, constaté qu’une certaine anarchie régnait en Haïti alors que la situation politique de la République Dominicaine semblait davantage apaisée. Mais surtout, Garnet réagissait de façon épidermique, comme de nombreux autres Noirs, et comme le Sénateur Sumner, au fait que Douglass soutînt un projet annexionniste qui menaçait l’indépendance d’une population noire, mais aussi par effet domino, l’indépendance de la patrie de Toussaint Louverture qu’il admirait tant.

Dans ses articles mettant en avant les bienfaits de l’annexion de Santo Domingo, Douglass insistait en fait surtout sur l’aspect économique (il vantait les ressources fabuleuses de l’île, tant en bois qu’en fruits et autres denrées), mais aussi l’aspect stratégique (ce qui faisait de lui un bon impérialiste), non sans oublier l’aspect humanitaire ou humaniste de cette annexion – Douglass semblait effectivement convaincu qu’en annexant Santo Domingo et donc en ayant une présence physique et permanente dans les Caraïbes, les États-Unis pouvaient lutter efficacement en faveur de l’abolition de l’esclavage dans la zone, particulièrement à Cuba¹⁶⁴. Clairement, dans ses articles Douglass ne faisait pas cas de la « race » des annexionnistes et de celle des annexés potentiels – il n’agissait pas en homme noir mais bel et bien en Républicain ; ce qui peut expliquer l’animosité de Garnet à son égard.

Frederick Douglass, qui ne se cachait pas de soutenir le parti Républicain, adhérait en quelque sorte à l’idéologie « Manifest Destiny » : il s’agissait, pour les États-Unis de l’ère post-esclavagiste, d’apporter la liberté aux peuples opprimés et de diffuser la civilisation supérieure de l’Ouest (et ses idéaux démocratiques et républicains) dans le monde entier. En

¹⁶³ « Frederick Douglass on the Haytiens, » *New York Daily Tribune*, April 3, 1871, Vol. XXX, No. 9357, p. 5.

¹⁶⁴ « There is reason to believe that that measure [annexation] would powerfully tend to the speedy abolition of slavery in Cuba and throughout the western world. » Voir *Weekly Louisianian*, May 28, 1871, p. 3.

effet, Douglass était alors convaincu qu'il ne fallait pas laisser Santo Domingo livrée à elle-même, car elle était trop affaiblie pour survivre. En soutenant son annexion, Douglass pensait apporter la paix civile et le progrès à l'île et à ses habitants, dont il estimait qu'ils avaient été appauvris par des années d'esclavage, puis de guerres civiles :

To me it meant the alliance of a weak and defenceless people, having few or none of the attributes of a nation, torn and rent by internal feuds, unable to maintain order at home, or command respect abroad, to a government which would give it peace, stability, prosperity, and civilization, and make it helpful to both countries¹⁶⁵.

Ainsi, Douglass croyait-il sans doute sincèrement que la citoyenneté américaine pouvait apporter à ce peuple opprimé la stabilité et la prospérité auxquelles il aspirait, comme elle avait apporté la liberté et l'égalité des droits civiques aux Noirs-Américains.

Cette attitude envers la République Dominicaine et son soutien aux velléités expansionnistes du parti Républicain nous montrent surtout Douglass sous un nouveau jour ; l'ex-abolitionniste et champion de la cause des Noirs était désormais un impérialiste décomplexé. Peut-être aveuglé par son désir de voir le parti Républicain – le parti grâce auquel les Noirs-Américains avaient obtenu l'émancipation, puis l'égalité des droits civiques et le droit de vote – continuer à dominer le paysage politique américain, le Frederick Douglass du début des années 1870 semblait reléguer au second plan la lutte pour le progrès de sa communauté¹⁶⁶.

Sans doute Douglass ne percevait-il pas à ce moment-là que les droits récemment acquis par sa communauté étaient encore fragiles et avaient plus que jamais besoin d'être ardemment défendus ; peut-être ne percevait-il pas que la Reconstruction touchait à sa fin et que le parti Républicain se détournait petit à petit de son engagement envers la communauté noire-américaine notamment dans les États du Sud, pour mieux se recentrer

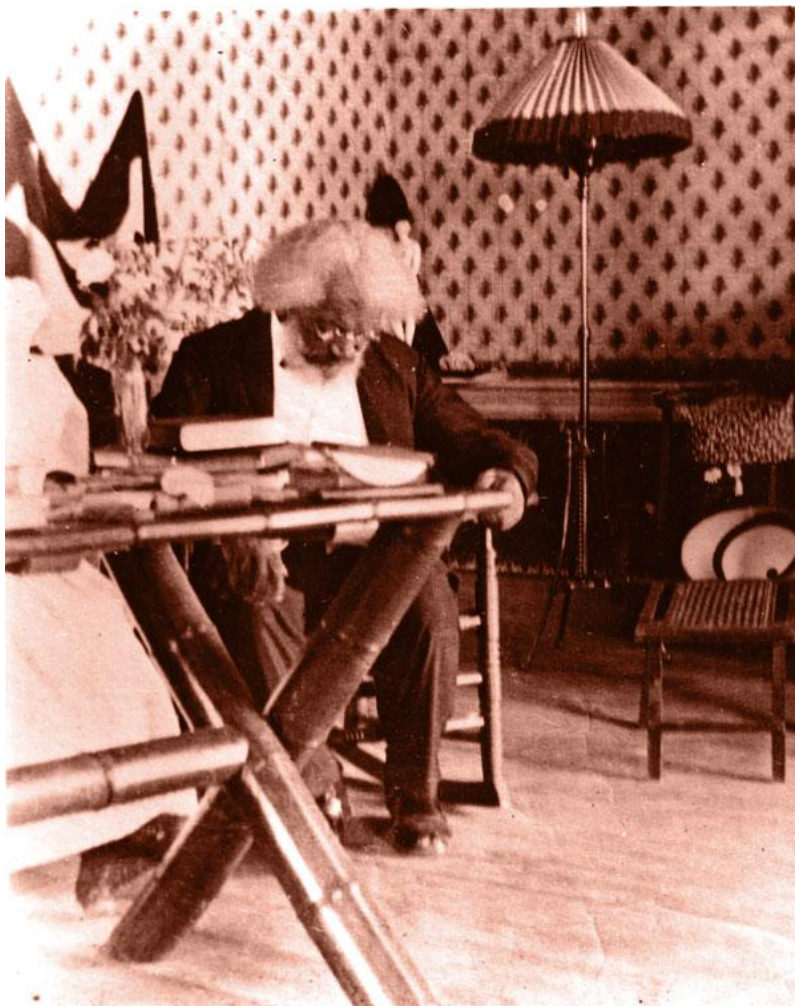
¹⁶⁵ Douglass, *Life and Times*, *op. cit.*, p. 239. Voir aussi Pitre, « Douglass and Annexation (...) », *op. cit.*, p. 393.

¹⁶⁶ Pitre conclut d'ailleurs son article sur Frederick Douglass et l'annexion de la République Dominicaine sur ce même constat : « Thus, it can be said that in the Santo Domingo episode Douglass got a short-range objective (ascendency of the Republican Party) confused with one of his long range goal – elevation and liberation of the black race. » Pitre, « Douglass and Annexation (...) », *op. cit.*, p. 399.

sur les préoccupations de la majorité blanche de la population (probablement avec une arrière-pensée électoraliste) et s'engager dans une voie impérialiste. Comme nous le verrons dans le chapitre suivant, ce n'est qu'à la suite d'un nouveau – et plus long – contact avec Haïti, et à l'issue d'une amère expérience de diplomate sur cette île, que Douglass réalisa combien l'égalité des droits était loin d'être acquise, et à quel point les préjugés raciaux étaient fortement ancrés au sein des institutions de sa Nation.

Chapitre 6

L'expérience haïtienne diplomatique de Frederick Douglass entre conflit politique et conflit personnel



*One ever feels his twoness,—an American, a Negro; two souls, two thoughts, two unreconciled strivings; two warring ideals in one dark body, whose dogged strength alone keeps it from being torn asunder¹.
William Edward Burghardt Du Bois.*

Figure 25 : « Frederick Douglass at his Desk in Haiti, » Photograph, Paper, L 20.3, W 25.4 cm. Frederick Douglass National Historic Site, FRDO 3899. <<http://www.nps.gov/history/museum/exhibits/douglass/exb/visionary/frdo3899.html>>. Consulté le 11 février 2013.

¹ Du Bois, William Edward Burghardt. *The Souls of Black Folk; Essays and Sketches*, 2nd edition. Chicago : A. C. McClurg & Co, 1903, p. 3, in Documenting the American South, <<http://docsouth.unc.edu/church/duboissouls/dubois.html>>. Consulté le 3 avril 2012.

Alors qu'il avait déjà atteint un âge avancé – environ 72 ans –², Frederick Douglass se vit confier le poste de Ministre Résident et Consul Général en Haïti par l'administration du Président Républicain Benjamin Harrison, fraîchement élu. Cette nomination divisait immédiatement l'opinion publique. Certains répondirent favorablement à cette nouvelle, considérant que Frederick Douglass était le meilleur ambassadeur des États-Unis possible auprès de la République Noire. D'autres se montrèrent plus réservés voire carrément hostiles ; certains journaux (de la presse noire), et même certains de ses amis jugeaient que le poste n'était pas assez prestigieux pour un homme de son envergure (il faut dire que Frederick Douglass lui-même visait son ancien poste de *Recorder of Deeds*)³, quand d'autres journaux le trouvaient trop vieux pour ce travail, affirmaient qu'Haïti serait offensée par la nomination d'un Ministre Noir, ou estimaient que sa méconnaissance totale du français était un handicap majeur qu'il ne pourrait surmonter.

Après avoir vu dans quel contexte intérieur et international Frederick Douglass fut nommé à ce poste, nous examinerons, dans ce chapitre, l'affaire diplomatique qui fut au cœur de la courte carrière diplomatique de Frederick Douglass en Haïti : l'affaire du Môle Saint Nicolas. Nous verrons dans quelle mesure son séjour en Haïti amorça chez Douglass un revirement ; comment ce dernier, qui avait soutenu les Républicains et la

² Frederick Douglass lui-même ignorait la date exacte de sa naissance, comme il le rappelle dans sa dernière autobiographie : « Few at that time knew anything of the months of the year or of the days of the months. (...) From certain events, however, the dates of which I have since learned, I suppose myself to have been born in February, 1817. » Douglass, Frederick. *Life and Times of Frederick Douglass* (1881). Radford : Wilder Publications, 2008, p.10.

³ Frederick Douglass fut le premier *Recorder of Deeds* (que l'on pourrait traduire par « enregistreur des actes ») noir de Washington, D.C. C'est le Président James A. Garfield qui le nomma à ce poste en 1881 (il y occupa cette fonction jusqu'en 1886). Le *Recorder of Deeds* est généralement chargé de la tenue des registres et documents publics, en particulier les registres relatifs à la propriété immobilière. Dans certains États, il peut également s'occuper de l'enregistrement de documents qui ne sont pas directement liés à la succession des terres, comme les transactions régies par le Code du Commerce, les actes de mariage, et les jugements rendus par les tribunaux locaux, entre autres. Douglass attachait une importance particulière à ce poste qu'il avait occupé pendant cinq ans ; il avait été le premier *Recorder of Deeds* noir-américain, et était convaincu que c'est parce qu'il avait été irréprochable à ce poste que tous les *Recorder of Deeds* de Washington, D.C. après lui avaient également été choisis parmi les membres de la communauté noire-américaine : « As in the case of United States Marshal, so in that of Recorder of Deeds, I was the first colored man who held the office (...). I held the office of Recorder of Deeds of the District of Columbia for nearly five years. (...) The office has, ever since I left it, been sought for and occupied by colored men. In this, if not in anything else, I have opened the gate and led the way upward for the people with whom I am identified. » Douglass, Frederick. *Life and Times of Frederick Douglass, Written by Himself*, New Revised Edition. Boston : De Wolfe & Fiske Co., 1892, pp. 639-640, in Documenting the American South, <<http://docsouth.unc.edu/neh/dougl92/dougl92.html>>. Consulté le 27 septembre 2012.

Reconstruction qu'ils avaient mise en œuvre, en vint à critiquer l'Amérique impérialiste qui cherchait en cette fin de XIX^{ème} siècle à étendre ses intérêts géopolitiques, et non ses valeurs affichées.

I. Une nomination contestée dans un contexte particulier : l'Amérique impérialiste face à Haïti ravagée par la guerre civile

I. A. LE DEBAT AUTOUR DE LA NOMINATION DU SAGE D'ANACOSTIA⁴

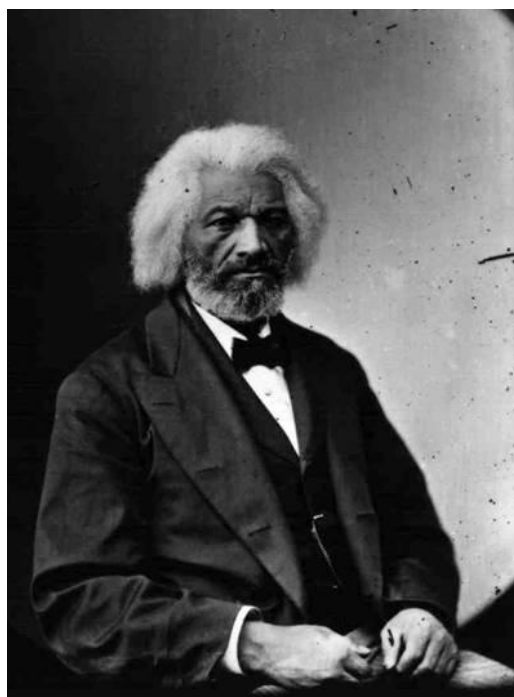


Figure 26 : Mathew Brady Studio. « Frederick Douglass. » Circa 1890. African-American Perspectives: The Progress of a People, Library of Congress.

Comme le souligna Frederick Douglass lui-même dans sa dernière autobiographie, aucune de ses nominations à un poste prestigieux (ou du moins à un poste où l'on n'avait traditionnellement pas l'habitude de voir des Noirs) ne se fit sans être commentée, notamment dans la presse, et surtout sans que les Conservateurs n'y fussent ouvertement hostiles : « like all innovations on established usage, my appointment did not meet with the approval of the conservatives and old-time rulers of the country, but, on the contrary, met with resistance from both these and the press as well as from the street corners »⁵.

Et en effet, alors que Douglass n'avait pas encore accepté le poste de Ministre Résident et Consul

⁴ Anacostia est un quartier historique de Washington, D.C. C'est le quartier le plus célèbre dans le quadrant sud-est de Washington, D.C., situé à l'est de la rivière Anacostia, qui a donné son nom à ce quartier. Frederick Douglass a été surnommé le « Sage d'Anacostia » parce que la propriété de Cedar Hill qu'il acquit en 1877, et où il vécut jusqu'à sa mort en 1895, est justement située au cœur de ce quartier.

⁵ Douglass, *Life and Times* (1892), *op. cit.*, p. 639.

Général en Haïti, les journaux américains, noirs comme blancs, commentaient déjà cette nomination. L'on pourrait s'attendre à ce que les journaux blancs fussent davantage opposés à la nomination de Douglass que les journaux noirs, mais en réalité, les oppositions comme les marques d'approbation à cette nomination vinrent de tous côtés.

Sans grande surprise, le *New York Daily Tribune*, un journal blanc proche du parti Républicain, se dit satisfait de la nomination de Douglass qui, malgré son âge avancé, semblait être plus apte qu'un jeune homme à honorer cette fonction :

The selection of the venerable Frederick Douglass as Minister to Hayti is in every way admirable. Mr. Douglass is seventy-two years of age, but he is as active and vigorous as many men a score of years younger. The duties which he will be called upon to discharge at present are not trifling, in view of the unsettled condition of affairs in the Black Republic, but Mr. Douglass's experience and natural ability qualify him to perform them sagaciously and creditably⁶.

Le *Washington Bee*, un journal noir, se félicita quant à lui de la nomination de Douglass, pensant qu'Haïti, un pays en état de « révolution chronique », ne pouvait que bénéficier de l'influence bénéfique de ce grand homme : « President Harrison has appointed Mr. Douglass Minister to Hayti. This is a very good choice as he ought to be able to exercise a beneficent influence in that unfortunate country, which is in a state of chronic revolution »⁷. Dans le même ordre d'idée, le *Omaha Daily Bee*, un journal blanc proche du parti Républicain, pensait que d'une part Douglass serait un homme très influent en Haïti, et parviendrait ainsi à défendre au mieux les intérêts américains sur l'île, et que d'autre part il pourrait également servir les intérêts des Haïtiens eux-mêmes, en les protégeant des attaques des puissances étrangères : « His appointment as minister to Hayti is undoubtedly judicious. He ought to exercise a great deal of Influence in the black republic favorable to the

⁶ *New-York Daily Tribune*, June 29, 1889, p. 6.

⁷ *Washington Bee*, July 6, 1889, p. 1.

C'est aussi l'avis du *Washington Critic*, un journal pourtant blanc, qui exprime également l'idée que les Haïtiens trouveront en Douglass un « modèle de leur race » : « A representative Afro-American citizen is nominated as Minister to Hayti, and the people of that island will find a model of their race in Mr. Frederick Douglass. » *The Washington Critic*, June 29, 1889, p. ?

Interests of the United States and perhaps no better man could have been selected to guard against foreign machinations in Hayti »⁸.

Le *Pittsburgh Dispatch*, un journal blanc pourtant proche du parti Républicain, fut moins enthousiaste à l'annonce de cette nomination. En effet, il émit de sérieux doutes quant à la capacité de Douglass d'assumer une telle fonction. Dans un premier article daté du 29 juin 1889, le journal affirma que la communauté noire-américaine elle-même était très divisée à propos de cette nomination, déclarant que Douglass ne se préoccupait pas de « la base » et ne fréquentait que l'élite noire de Washington, que son mariage avec une femme blanche l'avait discrédité aux yeux d'une partie de sa communauté, et que certains Noirs-Américains lui étaient hostiles parce qu'il avait usé de favoritisme pour placer des membres de sa famille à des postes importants chaque fois qu'il en avait eu l'occasion (en tant que *Recorder of Deeds* par exemple) :

While the appointment of Hon. Frederick Douglass Minister of Hayti will be generally popular, it is very distasteful to a large portion of the colored people, of the District of Columbia. This population is divided into cliques socially, and Douglass has always been classed with the kid glove element on account of his wealth and delusiveness. He mingles socially with the very few of the colored people, and those generally are persons of means and who have held public office. The fact that he married a white wife also has caused much ill feeling against him among the colored people.

Another ground of objection is his alleged parsimony, which has led to look for fat offices, in which he would give positions always to persons of his own family and clique, while his ability and eloquence are admitted by all, for these reasons a large class opposed his reappointment as Recorder of Deeds, for which office he was an applicant, and the same class is much disgruntled at his elevation to a ministerial position⁹.

Ce même journal publia par ailleurs un second article défavorable à Douglass, le jour suivant, dans lequel il était dit que Stephen Preston, le diplomate haïtien en poste à Washington D.C. (son titre précis était celui de *Envoy and Minister Plenipotentiary at Washington*), admirait Douglass l'orateur, mais craignait que Douglass le Ministre Résident ne fasse pas l'affaire, parce que ce dernier ne parlait pas français : « Mr. Preston approves of Mr. Douglas as a

⁸ *The Omaha Daily Bee*, June 30, 1889, p. 4.

⁹ « With Mixed Feelings, » *The Pittsburgh Dispatch*, June 29, 1889, p. 5.

scholar and orator, but fears that he will not be much of a diplomatic success at Haytian dinner parties, because he cannot speak French »¹⁰. Ce dernier argument fut souvent avancé par les journaux opposés à la nomination de Douglass, cependant, ce n'était pas à vrai dire un argument valable, vu que Bassett et Langston, qui l'avaient précédé à ce poste, ne parlaient pas non plus français à leur arrivée en Haïti¹¹.

Douglass était bel et bien conscient des attaques dont il était l'objet dans les journaux. Il le rapporta d'ailleurs dans sa dernière autobiographie, dans laquelle il attribua ces attaques aux préjugés raciaux de l'époque et à son refus d'entrer en connivence avec certains marchands new-yorkais :

My appointment by President Harrison in 1889 to the office of Minister Resident and Consul General to the Republic of Haïti did not pass without adverse comment at the time it was made; nor did I escape criticism at any time during the two years I had the honor to hold that office. In respect to the unfavorable comments upon my appointment, it may be truly said that they had their origin and inspiration from two very natural sources: first, American race and color prejudice, and second, a desire on the part of certain influential merchants in New York to obtain concessions from Haïti upon grounds that I was not likely to favor¹².

Les amis et connaissances de Douglass lui firent eux aussi part de leurs encouragements et/ou de leurs regrets et objections par le biais de correspondances privées. Son ami Robert James Harlan (un homme d'affaire mulâtre né esclave en 1816 qui avait racheté sa liberté dans les années 1850), tout en le congratulant pour sa nomination, ne put s'empêcher de regretter que l'on ne confiât pas de mission plus importante à Douglass : « I heartily congratulate you upon your appointment as Minister to Hayti, but regret you did not receive

¹⁰ « Hopeful Preston, » *The Pittsburgh Dispatch*, June 30, 1889, p. 7.

¹¹ Voir Bassett, Ebenezer D., to Frederick Douglass, July 3, 1869, in The Frederick Douglass Papers at the Library of Congress, Series: General Correspondence, 1869. <<http://memory.loc.gov/ammem/doughtml/>>. Consulté le 2 décembre 2011. Voir aussi Langston, John Mercer. *From the Virginia Plantation to the National Capitol, or The First and Only Negro Representative in Congress from the Old Dominion, John Mercer Langston. Self-reliance the secret of success.* Hartford : American Publishing Company, 1894, p. 370. <<http://archive.org/stream/fromvirginiaplan00langiala#page/534/mode/2up>>. Consulté le 19 novembre 2012.

¹² Douglass, *Life and Times* (1892), *op. cit.*, p. 723.

a place commensurate with your ability and position »¹³. De son côté, un certain Isaiah Mitchell estimait qu’Haïti était une île trop barbare pour accueillir un homme de son rang, et que cette nomination était en fait un piège, tendu par les nombreux Américains qui souhaitaient punir Douglass et son épouse blanche pour avoir osé se marier :

The island is too small and the people too barbarous for a man of your size. There are many people in this country who would like to see you out of it and many who would like to have Mrs. Douglass punished for her treachery to the Anglo-Saxon race and both of you buried among the “niggers” of the island¹⁴.

Faisant fi des critiques, Frederick Douglass accepta cette mission avec enthousiasme. Dans une certaine mesure, il estimait que le fait de confier un poste d’ambassadeur – de Ministre Résident –, à un homme noir, un ancien esclave, était, de la part du gouvernement américain, une sorte de geste de reconnaissance officielle de sa « race », comme un geste de réconciliation, mais aussi un message fort adressé à la race noire en Haïti. Car bien qu’il ne fût pas le premier Ministre Résident noir nommé en Haïti¹⁵, qui mieux que Frederick Douglass pouvait représenter les États-Unis auprès d’un peuple dont il avait toujours ouvertement défendu et admiré l’indépendance¹⁶?

¹³ Harlan, Robert, to Frederick Douglass, July 1, 1889, in The Frederick Douglass Papers at the Library of Congress, Series: General Correspondence, 1889, Jul. <<http://memory.loc.gov/ammem/doughtml/>>. Consulté le 2 décembre 2011.

¹⁴ Mitchell, Isaiah, to Frederick Douglass, July 1, 1889, in The Frederick Douglass Papers at the Library of Congress, Series: General Correspondence, 1889, Jul. <<http://memory.loc.gov/ammem/doughtml/>>. Consulté le 2 décembre 2011.

¹⁵ Voir chapitre précédent, *supra*, pp. 295-296.

¹⁶ Frederick Douglass avait soupçonné très tôt que les États-Unis puissent avoir des vues sur Haïti. Dans le *Liberator* (Boston) du 26 juin 1846 (p.1), l’on peut lire un message envoyé depuis l’Ecosse le 14 avril 1846 par Frederick Douglass à Horace Greeley, confirmant son engagement pour la défense de l’indépendance d’Haïti : « Even Hayti, the Black Republic, is not to be spared ; the spirit of Freedom, which a sanguinary and ambitious despot could not crush or extinguish, is to be exterminated by the free American Republic, because that spirit is dangerous to slavery. »

I. B. UN MINISTRE RESIDENT EN PROIE A DES CONFLITS INTERIEURS, ET UNE REPUBLIQUE NOIRE A FEU ET A SANG

I. B. 1. Frederick Douglass, Noir et Républicain

Frederick Douglass était un homme fier. Fier de la façon dont il s'était extirpé du joug de l'esclavage, fier de la façon dont il avait mené sa vie et défendu la cause abolitionniste ; fier de l'homme influent qu'il était devenu – et il est entendu qu'il avait de quoi l'être. Cette fierté, cet égo, on les ressent en lisant ses autobiographies, notamment la dernière¹⁷. Frederick Douglass était l'homme d'une irrésistible ascension ; né esclave sur le sol américain, n'étant même pas considéré comme un être humain à part entière mais comme un bien, il termina sa vie publique Ministre Résident en Haïti, représentant le gouvernement américain – le gouvernement de ce même pays qui l'avait asservi, lui et ses semblables noirs – dans un pays étranger. Ce destin a peut-être fait de lui ce personnage ambivalent : déchiré entre l'envie de servir ce qui était devenu son pays, et la souffrance d'être rejeté par celui-ci parce qu'il était noir. Alors en effet, Douglass fut fier de se voir confier une telle mission. Il était fier, mais restait rongé par ses propres conflits intérieurs : alors qu'il se battait pour être reconnu dans son propre pays (et ce poste était d'une façon certaine une forme de reconnaissance), il se positionnait également comme un homme noir, appartenant à la race noire, et même à la diaspora noire, et en cela il n'entendait pas servir son pays au détriment d'autres peuples noirs. Rien n'illustre mieux ce conflit personnel que la relation compliquée qu'entretint Frederick Douglass avec la République Noire d'Haïti. Et les deux années passées en Haïti, alors que l'Amérique républicaine révélait au monde entier ses nouvelles ambitions impérialistes, furent l'occasion pour Frederick Douglass de dévoiler cette face cachée – ou en tout cas méconnue – de son caractère. Cette facette de la personnalité de Douglass est particulièrement visible à la lecture de ses écrits diplomatiques, comme en témoigne par exemple sa lettre du 25 juin 1889, par laquelle il accepta officiellement le poste qui lui avait été proposé, et que l'on peut considérer comme son premier écrit diplomatique, dans laquelle il ne put cacher sa fierté et son enthousiasme :

¹⁷ Douglass, *Life and Times* (1892), *op. cit.*

(...) I am deeply sensible of the honor the President has conferred upon me by assigning me this very important mission, and I am especially touched by the confidence expressed in the possible influence I may exert upon the people among whom he would send me.

I therefore feel it my duty to accept the mission thus tendered me by His Excellency, the President of the United States (...) ¹⁸.

Il est cependant possible que cet aspect de sa personnalité l'ait temporairement aveuglé, et qu'il ait manqué de discernement pendant les deux années que dura sa mission en Haïti. Et l'accueil incroyable que lui réserva Haïti ne fit que le conforter dans la très haute opinion qu'il avait de lui-même, le détournant un peu plus de certaines réalités politiques plus terre à terre.

Il est ainsi intéressant de voir dans quelle mesure l'affaire du Môle Saint Nicolas, qui fut au cœur du mandat de Frederick Douglass, peut être révélatrice des paradoxes personnels d'un homme et d'une Nation – ou comment émotions, égo et affect se révèlent être les éléments-clés d'une affaire d'État aux enjeux stratégiques incontournables pour l'Amérique résolument impérialiste de la fin du XIX^{ème} siècle.

I. B. 2. Haïti, théâtre d'une guerre civile sanglante à l'été 1889

1889 fut une année-clé à bien des égards. C'est notamment en 1889 que la construction d'un canal au Nicaragua fut autorisée pour concurrencer le canal de Panama. Pour résumer brièvement, le 26 Août 1849, le gouvernement nicaraguayen signa un contrat avec l'homme d'affaires américain Cornelius Vanderbilt, par lequel il accordait à sa compagnie *Accessory Transit Company* le droit exclusif de construire un canal pour une durée de 12 ans, ainsi que le droit d'exploitation exclusive d'une route commerciale qui passait par le fleuve San Juan et une route terrestre à travers l'isthme de Rivas. Cette voie resta pendant quelques années (nous sommes à l'époque de la ruée vers l'or en Californie) la plus empruntée pour le trafic commercial de New York à San Francisco. Cela étant, la guerre civile de 1855 au Nicaragua et

¹⁸ Frederick Douglass. National Archives, Records of the Department of State, Diplomatic Despatches, Haiti, Vol. 24, unnumbered letter of Frederick Douglass to James G. Blaine, Secretary of State, June 25, 1889.

Nous souhaitons ici remercier le Laboratoire de Recherche sur les Cultures Anglophones (LARCA), notre laboratoire de rattachement, qui a généreusement subventionné l'achat des microfilms renfermant les écrits diplomatiques de Frederick Douglass.

la courte présidence nicaraguayenne du flibustier américain William Walker qui s'ensuivit (de 1856 à 1857) mirent un coup d'arrêt au projet de construction du canal ; mais ce projet fut rediscuté à de nombreuses reprises dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, et fut notamment relancé le 20 février 1889, par le biais d'une loi fédérale créant la *Maritime Canal Company of Nicaragua*¹⁹.

La nomination de Douglass se fit quant à elle au début de l'été 1889, au moment où, comme nous l'avons vu dans notre chapitre précédent, une guerre civile faisait encore rage en Haïti, opposant Légitime, qui avait temporairement pris le pouvoir et dont le gouvernement avait été rapidement reconnu par les États-Unis, et Hyppolite. En effet, après la mort de Thélémaque, en septembre 1888, le pays avait plongé dans la guerre civile ; les départements haïtiens du Nord, du Nord-Ouest et de l'Artibonite soutenaient le Général Hyppolite, alors que les départements de l'Ouest et du Sud s'étaient rangés du côté de Légitime²⁰. L'Assemblée Constituante haïtienne, malgré l'opposition des partisans d'Hyppolite, organisa le gouvernement haïtien à l'automne 1888 et élut Légitime Président d'Haïti le 16 décembre de la même année²¹. Légitime fut rapidement reconnu par les puissances européennes, mais les Américains, inquiets des relations plus qu'amicales qu'entretenait Légitime avec le gouvernement français, « ne tardèrent pas à manifester la préférence qu'ils accordaient à la cause que représentait le Général Hyppolite »²². En fait, d'après Rayford Logan, peu après la reconnaissance de Légitime par la Grande-Bretagne et la France, au début de l'année 1889, Hyppolite chercha à acheter des navires, des armes et des munitions, et bien que le gouvernement américain eût décidé de rester neutre, Hyppolite trouva en la personne de William Pancoast Clyde, un armateur de New York, une oreille attentive. En effet, Clyde, désireux de tirer quelque bénéfice de ce conflit, dépêcha sur place

¹⁹ Voir Colquhoun, Archibald Ross. *The key of the Pacific: the Nicaragua Canal*. Westminster : Archibald Constable and Company, 1895. <<http://www.archive.org/stream/keypacifcnicar02colqgoog#page/n6/mode/2up>>. Consulté le 11 février 2013.

²⁰ Voir *supra*, pp. 314-315.

²¹ Voir Léger, Jacques Nicolas. *Haïti, son histoire et ses détracteurs*. New York ; Washington : The Neale Publishing Company, 1907, p. 242. <<http://archive.org/stream/haitisonhistoir00lggoog#page/n22/mode/2up>>. Consulté le 5 octobre 2012.

²² *Ibid.*

un certain Frederick Elie, qu'il avait chargé de négocier avec Hyppolite. Dans le même temps (nous sommes à la mi-janvier 1889), Hyppolite avait commencé à négocier l'aide américaine auprès de Stanislas Goutier, un Consul américain en poste à Cap Haïtien. Logan admet qu'il est bien compliqué d'établir avec certitude la teneur des négociations de part et d'autre, mais affirme qu'Hyppolite aurait très précisément proposé à Elie comme à Goutier de leur assurer l'affermage du Môle Saint Nicolas en échange de leur aide. Plus précisément, Hyppolite aurait conditionné l'affermage du Môle à sa reconnaissance par le gouvernement américain, poussant Clyde (et apparemment son ami l'Amiral Bancroft Gherardi, lui-même un proche du Secrétaire d'État Blaine) à lui fournir armes et munitions²³. L'année 1889 s'ouvrit donc, en Haïti, sur une guerre civile sanglante, dont l'issue fut finalement favorable à Hyppolite. « Au début, la guerre contre le Nord avait été favorable à Légitime. (...) Mais au début du mois de mai, le manque d'énergie du gouvernement de Port-au-Prince, l'absence d'homogénéité idéologique parmi ses membres, en même temps que le renforcement militaire de l'armée du Nord renvers[èrent] le courant »²⁴. Étonnamment, le gouvernement du Président Harrison reconnut le gouvernement de Légitime, pourtant en mauvaise posture, fin juin 1889, et nomma dans la foulée Frederick Douglass Ministre Résident²⁵. La raison de la reconnaissance du gouvernement de Légitime et de la nomination de Douglass reste mystérieuse. Mais d'après Logan, Harrison aurait procédé ainsi pour contrer James G. Blaine, son Secrétaire d'État, qu'il savait proche de l'Amiral Gherardi et de Clyde, qui aidaient alors officieusement Hyppolite²⁶. On le sait, c'est finalement Hyppolite qui sortit vainqueur de cette guerre civile. Le 22 août 1889, Légitime quitta son pays à bord du navire français *Kerguelen*, et le lendemain, Hyppolite et son armée victorieuse entrèrent à Port-au-Prince. Le 9 septembre suivant, l'Assemblée constituante proclama le Général Florvil Mondestin

²³ Voir Logan, Rayford W. *The Diplomatic Relations of the United States with Haiti 1776-1891*. (Chapel Hill : The University of North Carolina Press, 1941) New York : Kraus Reprint Co., 1969, pp. 405-409; 415-420.

²⁴ Gaillard, Roger. *La République exterminatrice. Première partie : une modernisation manquée (1880-1896)*, 2ème édition. Port-au-Prince : Imprimerie Le Natal, (1984) 1995, pp. 168-169.

²⁵ Logan, *Diplomatic Relations*, op. cit., p. 426.

²⁶ *Ibid.*

Hyppolite Président d'Haïti pour une période de sept ans. Ce dernier prêta serment le 17 septembre suivant²⁷.

I. C. LES ASPIRATIONS IMPÉRIALISTES DU GOUVERNEMENT HARRISON

Ainsi, lorsqu'il accepta le poste en Haïti, Frederick Douglass ne pouvait décemment pas ignorer les aspirations impérialistes du Président Harrison et de Blaine, son secrétaire d'état. En effet, Harrison et Blaine n'avaient jamais caché leurs aspirations haïtiennes. Dès le printemps 1889, ils avaient officiellement annoncé leur intention d'envoyer des émissaires en Haïti pour rendre visite aux deux généraux en guerre et tenter d'user de diplomatie pour démêler ce conflit aux enjeux finalement internationaux²⁸. Il faut dire qu'avec le Canal du Nicaragua en ligne de mire, le gouvernement d'Harrison ne pouvait pas rester indifférent au conflit haïtien, et préférait sans doute voir Hyppolite plutôt que Légitime – ce dernier étant soutenu par les Français – endosser le costume de Président ; Harrison, comme son prédécesseur, le Président Grover Cleveland, craignait en effet que le Môle Saint Nicolas puisse tomber aux mains des Européens²⁹.

L'historien Walter LaFeber explique par ailleurs que l'obsession expansionniste était au cœur de l'administration Harrison-Blaine, alors même que Douglass était Ministre Résident en Haïti : « the search for foreign markets dominated the administration's foreign policies »³⁰. Selon LaFeber, la recherche de nouveaux marchés à l'étranger était étroitement liée, dans l'esprit de Blaine et Harrison, à une volonté d'installer des stations navales dans les Caraïbes, à des endroits stratégiques permettant aux Américains de s'assurer un passage sécurisé vers les futurs canaux isthmiques d'Amérique Latine³¹.

²⁷ Gaillard, *La République exterminatrice*, op. cit., pp. 172-173.

²⁸ Logan, *Diplomatic Relations*, op. cit., p. 415.

²⁹ Himelhoch, Myra. « Frederick Douglass and Haiti's Mole St. Nicolas, » *The Journal of Negro History*, Vol. 56, No. 3 (Jul., 1971) : 161-180, p. 162. <<http://www.jstor.org/stable/2716270>>. Consulté le 31 août 2010. Voir aussi Logan, *Diplomatic Relations*, op. cit., pp. 447-448.

³⁰ LaFeber, Walter. *The New Empire. An Interpretation of American Expansion 1860-1898*. Cornell University Press, 1963, ed. 1998, p. 104.

³¹ Voir *ibid.*, p. 111.

Et en effet, le gouvernement républicain ne dissimula à aucun moment ses velléités expansionnistes, à l'image de Blaine, qui dans son discours à Waterville, Maine, déclara, le 29 août 1890 : « Our great demand is expansion. I mean expansion of trade with countries where we can find profitable exchanges »³². Douglass, alors en congé d'été aux États-Unis, prit forcément connaissance de ce discours, publié le 30 août 1890 dans le *New York Tribune*, et fut peut-être induit en erreur dans son interprétation des intentions de son gouvernement par la suite du discours de Blaine, qui prétendait ne pas rechercher une annexion territoriale : « We are not seeking annexation of territory At the same time I think we should be unwisely content if we did not seek to engage in what the younger Pitt so well termed annexation of trade »³³.

Quoi qu'il en soit, de son côté, Douglass, qui avait toujours soutenu les Républicains, se révéla être finalement plutôt favorable à l'expansionnisme américain, ou tout au moins à l'expansion de son influence culturelle et de sa civilisation, et ce bien avant le discours de Blaine cité ci-dessus. Sa position se voit très clairement dans sa dépêche No. 13 du 18 Novembre 1889, dans laquelle il rapporta à Blaine le contenu d'une conversation qu'il avait eue avec le président Hyppolite :

Happily, too, the spirit of the age powerfully assists in establishing a sentiment of universal brotherhood. (...)

The growing commerce and intercommunication of various nationalities, so important to the dissemination of knowledge, to the enlargement of human sympathies, and to the extinction of hurtful prejudices import no menace to the autonomy of nations, but develop opportunities for the exercise of a generous spirit of forbearance and concession, favorable to peace and fraternal relations between them.

In this beneficent tendency of our times, I assure Your Excellency that the President of the United States sincerely desires for the Republic of Haïti, the fullest participation³⁴.

³² « Blaine on Reciprocity, » *The New York Tribune*, 30 août 1890, p.1. <<http://chroniclingamerica.loc.gov/lccn/sn83030214/1890-08-30/ed-1/seq-1.pdf>>. Consulté le 6 décembre 2010.

³³ *Ibid.*

³⁴ National Archives, Records of the Department of State, Diplomatic Despatches, Haiti, Vol. 24, despatch 13, November 18, 1889.

Celui qui, avant l'émancipation, s'était toujours élevé contre l'expansion des États-Unis aux dépens des Noirs, assumait une nouvelle position après la Guerre de Sécession, arguant que son pays, qui avait su abolir l'esclavage, était maintenant suffisamment éclairé pour ne pas s'étendre au détriment des peuples noirs, mais au contraire dans leur intérêt³⁵. Comme nous l'avons vu dans notre chapitre précédent, adhérant dans une certaine mesure à l'idée de « Manifest Destiny », Douglass se positionnait clairement en faveur de l'expansionnisme, souhaitant étendre l'influence des États-Unis à Haïti, mais à l'avantage des deux peuples – position que l'on retrouve clairement exprimée dans nombre de ses dépêches diplomatiques³⁶. Pour lui, l'expansion de la civilisation américaine, et pourquoi pas par le biais d'une annexion, pouvait être une façon d'apporter la paix et la stabilité aux peuples noirs des Caraïbes.

Bien que sa nomination eût lieu fin juin 1889, Frederick Douglass ne rejoignit pas immédiatement Haïti. Les événements politiques sur place retardèrent en effet son arrivée, lui laissant le temps d'entamer une correspondance avec Ebenezer Don Carlos Bassett (le premier Ministre Résident noir-américain en Haïti, qui, puisqu'il ne récupérait pas son ancien poste, encourageait Douglass à l'accepter – non sans certaines arrières pensées, nous y reviendrons), et à travers lui avec Stephen Preston, le Ministre Résident d'Haïti aux États-Unis. Au travers de leurs nombreux échanges (Bassett envoyant à Douglass des traductions de ses propres correspondances avec Preston), il apparaît que Preston et Bassett tentèrent de convaincre Douglass de faire tout ce qui serait en son pouvoir, une fois sur place, pour préserver l'indépendance d'Haïti et éviter que les États-Unis ne s'emparent du Môle Saint Nicolas : « The Môle Saint Nicolas will not be occupied either by France or the United States – vive Haïti »³⁷.

³⁵ Voir *supra*, pp. 328-333.

³⁶ Frederick Douglass reviendra et insistera sur cette position qu'il assume entièrement dans un article publié en 1891 dans la *North American Review* – article sur lequel nous reviendrons plus longuement à la fin de ce chapitre : « While slavery existed, I was opposed to all such schemes for extension of American power and influence. But since its abolition, I have gone with him who goes farthest for such extension. » Voir: Douglass, Frederick. "Haïti and the United States," *North American Review*, No. 153 (July-December 1891) : 337-345 ; 450-459, p.340.

³⁷ Bassett, Ebenezer D. to Frederick Douglass, July 11 1889, in The Frederick Douglass Papers at the Library of Congress, Series: General Correspondence, 1889, Jul. <<http://memory.loc.gov/ammem/doughtml/>>. Consulté le 2 décembre 2011.

Bassett, Preston et Douglass semblent avoir été sur la même longueur d'onde. Tout au moins, ils étaient d'accord sur la nécessité de ne pas céder ce poste de Ministre Résident à un ambassadeur blanc. Preston, quant à lui, et contrairement à ce qui fut parfois rapporté dans certains journaux new-yorkais³⁸, se montra ravi de la nomination de Douglass en Haïti, notamment parce que ce dernier avait été choisi par le Président lui-même et non par Blaine (qu'il ne portait pas dans son cœur) : « It was the President who chose and named Mr. Douglass. The President is against American intervention in Hayti. He would accept mediation. He does not regard lightly the colored vote as Mr. Blaine does »³⁹.

D'autre part, Preston savait que le Sage d'Anacostia était très critiqué par les marchands de New York (ces mêmes marchands qui avaient aidé Hyppolite à finalement l'emporter sur Légitime, pour des raisons évidemment mercantiles)⁴⁰, ce qui faisait de lui un excellent candidat au poste de Ministre Résident en Haïti : « All the merchants of New-York, without a single exception, are furious that a negro is going to represent their interests in Hayti. They do not conceal it. (...) They know that Mr. Douglass is not to be bought, and that he will not be their instrument »⁴¹.

L'insistance de Bassett à l'égard de Douglass – l'énergie qu'il mettait à le convaincre d'accepter le poste – n'était évidemment pas désintéressée, et, peut-être influencé malgré tout par certaines critiques, ce dernier décida de partir en Haïti avec Bassett, qui parlait couramment français, ce dernier se montrant heureux d'accepter un simple poste de secrétaire. McFeely, le biographe de Douglass, affirme que Bassett convoitait le poste et n'encouragea Douglass à accepter le poste qu'une fois qu'il était acquis qu'on ne lui

³⁸ Voir *supra*, p. 339-340.

³⁹ Bassett to Douglass, *op. cit.*

⁴⁰ Un marchand new-yorkais en particulier fut au cœur de l'affaire du Môle Saint Nicolas. Il s'agit de l'armateur Clyde, que nous avons déjà évoqué au début du présent chapitre, qui fit connaissance avec Douglass par le biais d'une lettre datée de septembre 1889, l'intimant d'essayer de profiter de la révolution fraîchement gagnée par Hyppolite grâce à l'aide des États-Unis pour obtenir des concessions de la part du gouvernement haïtien : « You approach Hayti at a time and under circumstances peculiarly favorable for the exercising of a friendly influence in this good work. (...) Thus you will find, I believe, Hayti open to and ready to warmly reciprocate the friendly influence of this country (...). » Clyde William P. & Co. to Frederick Douglass, September 30, 1889, in The Frederick Douglass Papers at the Library of Congress, Series: General Correspondence, 1889, Aug.-Sep. <<http://memory.loc.gov/ammem/doughtml/>>. Consulté le 2 décembre 2011. Nous parlerons du rôle de Clyde dans cette affaire à de nombreuses reprises dans ce chapitre.

⁴¹ Bassett to Douglass, *op. cit.* Soulignement comme dans l'original.

proposerait pas de retrouver son ancien fief de Port-au-Prince⁴². Rien dans la correspondance entre les deux hommes ne laisse suggérer que Bassett convoitait son ancien poste ni qu'il n'accepta de partir en tant que secrétaire que par dépit, contrairement à ce qu'affirme McFeely⁴³, d'autant qu'en réalité Bassett était en Haïti depuis plusieurs semaines déjà lorsque le poste fut proposé à Frederick Douglass et accepté par ce dernier⁴⁴.



Figure 27 : « Hyppolite, » in National Archives, Records of the Department of State, Diplomatic Despatches, Haiti, Vol. 24, despatch 13, November 18, 1889.

⁴² McFeely, William S. *Frederick Douglass*. New York : Norton, 1995, p. 336.

⁴³ McFeely, *Douglass*, *op. cit.*, pp. 337-338.

⁴⁴ Douglass accepta le poste le 25 juin 1889. Douglass, Frederick, to James G. Blaine, June 25, 1889, in The Frederick Douglass Papers at the Library of Congress, Series: General Correspondence, 1889, Jun. <<http://memory.loc.gov/ammem/doughtml/>>. Consulté le 2 décembre 2011.

II. Le diplomate Frederick Douglass manque de discernement dans son analyse de la situation locale et de sa propre mission

C'est dans ce contexte et avec cet état d'esprit que Douglass arriva finalement en Haïti, cette République Noire qu'il avait à cœur de voir enfin de plus près : « [i]n accepting the honour of representing this country in Hayti Frederick Douglass was about to realise a long cherished wish,- an opportunity to see and study the only republic established and carried by black men in the Western world »⁴⁵. Soucieux de prouver au gouvernement américain qu'il avait fait le bon choix en reconnaissant rapidement Hyppolite⁴⁶, Douglass rédigea à l'attention de Blaine (puisqu'en tant que Ministre Résident, Douglass dépendait directement du Secrétaire d'État) une première dépêche intitulée « Mr. Douglass' View of the Political Situation », qui se voulait rassurante :

I have reached the conclusion that Haïti has now entered upon a condition of settled peace and prosperity under the guidance of a wise and stable administration. (...) It is admitted that order and tranquility have never been so universal and complete in Port au Prince, at the close of any revolution, as under the provisional government of General Hyppolite⁴⁷.

Quelques jours plus tard, sa cinquième dépêche fut dans la même veine :

[There are in Haïti] many demonstrations of popular confidence in the new President of the Republic. (...) There is now no visible serious opposition to the newly organized government under General Louis Mondestin Florvil Hyppolite.

⁴⁵ Washington, Booker T. *Frederick Douglass*. Philadelphia ; London : G.W. Jacobs & company, 1907, p. 298. <<http://archive.org/stream/cu31924083528913#page/298/mode/2up>>. Consulté le 2 décembre 2011.

⁴⁶ En fait, le gouvernement Harrison reconnut Hyppolite tacitement, en dépêchant enfin Frederick Douglass sur place. L'historien haïtien Roger Gaillard rapporte que Douglass prit ses fonctions le 8 octobre 1889. Voir Gaillard, *La République exterminatrice*, op. cit., p. 180.

⁴⁷ National Archives, Records of the Department of State, Diplomatic Despatches, Haiti, Vol. 24, despatch 1, October 15, 1889.

Every one with whom I talk expresses the conviction that Haïti has had enough of war and is willing now to acquiesce in a condition of peace⁴⁸.

Il faut souligner ici que Douglass ne cessera d'ailleurs pas de souligner très régulièrement – et de façon exagérée – la stabilité du régime d'Hyppolite, et la paix qui régnait sur l'île, minimisant systématiquement les diverses crises qu'Haïti traversera entre octobre 1889 et l'été 1891 – nous reviendrons sur cette période trouble dans la suite de ce chapitre. Pourquoi un tel optimisme et une telle surenchère de compliments envers la République Noire ? Il est clair à la lecture des dépêches, et à la lumière du passé de Douglass, que ce dernier semble avoir voulu absolument attester du fait que ce gouvernement de Noirs par des Noirs était un succès, en exagérant la prospérité et la stabilité du gouvernement. Car au-delà du peuple haïtien lui-même, c'était toute la race noire qui était touchée par les réussites et les échecs de la première République Noire. Constaté la réussite d'Haïti, c'était implicitement reconnaître que tous les Noirs du monde étaient tout à fait capables de s'auto-gouverner et de prospérer sans l'aide des Blancs, et par là-même réfuter les thèses paternalistes⁴⁹ qui avaient servi de justification à l'esclavage des Noirs puis à la ségrégation aux États-Unis (et ailleurs).

II. A. LE SAGE D'ANACOSTIA ACCUEILLI EN HEROS

Les missions qui lui furent confiées, tout d'abord, consistèrent à récupérer diverses sommes d'argent plus ou moins importantes qu'Haïti devait à certains Américains. De nombreuses dépêches de Douglass à Blaine évoquent pléthore d'affaires opposant le

⁴⁸ National Archives, Records of the Department of State, Diplomatic Despatches, Haiti, Vol. 24, despatch 5, October 26, 1889.

⁴⁹ L'attitude paternaliste revient à considérer des individus (ici des esclaves, ou des Noirs libres, adultes ou non) comme des enfants. Un paternaliste infantilise ceux sur qui il exerce, ou cherche à exercer, une autorité. Dans le cas qui nous intéresse, les propriétaires d'esclaves (puis les autorités locales) justifiaient l'esclavage (puis la ségrégation) en affirmant que les Noirs étaient incapables de (sur)vivre seuls, de façon autonome, et prétendaient se comporter comme des « pères » bienveillants à l'égard de ceux-ci. Sur le paternalisme, voir: Gallay, Alan. « The Origins of Slaveholders' Paternalism: George Whitefield, the Bryan Family, and the Great Awakening in the South, » *The Journal of Southern History*, Vol. 53, No. 3 (Aug., 1987), pp. 369-394. <<http://www.jstor.org/stable/2209360>>. Consulté le 17 décembre 2010. Voir également: Genovese, Eugene D. *Roll, Jordan, Roll: The World the Slaves Made*. New York: Random House, Inc., 1974.

gouvernement d'Haïti à des Américains⁵⁰. Frederick Douglass ne perçut manifestement pas de prime abord la vraie raison de sa présence en Haïti, ni la vraie raison du soutien des États-Unis à Hyppolite, qui ne faisaient qu'une : le désir d'acquérir une position stratégique dans les eaux caribéennes – le fameux Môle Saint Nicolas⁵¹.

En fait, dès son arrivée en Haïti, Douglass fut l'objet de considérations qui lui firent quelque peu tourner la tête. En effet, le 14 novembre 1889, il fut reçu par le Président Hyppolite. Le but de cette entrevue était officiellement de présenter au Président la lettre de rappel de son prédécesseur ainsi que sa propre lettre de créance. Mais ce qui devait être une simple entrevue formelle se révéla être un véritable moment de gloire pour Frederick Douglass, qui ne put s'empêcher de raconter cet événement avec maints détails dans sa dépêche numéro 13 du 18 novembre 1889. Tout commença avant même son entretien avec le Président : le Ministre Résident fut reçu avec les honneurs. La rue qui menait au palais présidentiel était bordée de soldats le saluant sur son passage. Alors qu'il entra dans le bâtiment, l'hymne « Star Spangled Banner » résonna. Non content de décrire cet accueil digne d'un chef d'état, Douglass retranscrivit mot pour mot le discours qu'il adressa au Président Hyppolite. Ce discours se voulait cordial, et son style, tout à fait diplomatique, cadrerait bien avec ce que l'on pouvait attendre d'un Ministre Résident et Consul Général :

I shall (...) endeavor to conserve and promote the cordial relations which have as long and as happily subsisted between the United States and Haïti. (...) we are bound in ties of friendship by the strong bond of a common civilization. Happily, too, the spirit of the age powerfully assists in establishing a sentiment of universal brotherhood⁵².

Mais probablement enivré par l'accueil qui lui fut fait, Douglass sortit quelque peu de sa réserve et s'épancha sur sa propre expérience et son ressenti. Ce n'était plus le diplomate

⁵⁰ On peut citer ici l'affaire Charles Adrian Van Bokkelen, ou encore l'indemnité payée à l'armateur Clyde pour la perte du navire *Ozama*. Voir National Archives, Records of the Department of State, Diplomatic Despatches, Haiti, Vol. 24 & 25.

⁵¹ Roger Gaillard confirme que Douglass avait été dépêché en Haïti sans que ne lui soit assignée « aucune tâche de négociations pour l'acquisition d'une partie quelconque du territoire haïtien. » Gaillard, *La République exterminatrice*, op. cit., p. 180.

⁵² National Archives, Records of the Department of State, Diplomatic Despatches, Haiti, Vol. 24, Mr. Douglass' remarks on presenting his letter of Credence, November 14, 1889, enclosure n°4 in Despatch 13, November 18, 1889.

qui s'exprimait, mais bel et bien Frederick Douglass l'homme, l'ancien esclave, l'abolitionniste, le défenseur de la « race » noire :

Mine has been a long and eventful life, identified with the maintenance of principles illustrated in the example of Haïti.

My country has conferred upon me many marks of its favor, but in view of the heroic devotion to liberty and independence exemplified by your brave countrymen in the darkest hour of their history, I can say, in all sincerity, that I have received at the hands of my government no honor that I prize more highly than the honor of my appointment as Minister Resident and Consul General to the Republic of Haïti⁵³.

Il ne s'agissait plus d'exprimer les sentiments d'amitié des États-Unis envers Haïti. Ici, Douglass expliquait combien sa nomination à ce poste était à ses yeux une victoire personnelle, et combien il se sentait, à titre individuel, proche d'Haïti et de son combat pour l'indépendance. Cela n'a rien d'étonnant de la part d'un homme qui avait toujours défini la libération noire comme un combat ; il l'avait affirmé en racontant avec force détails sa lutte avec son ancien maître Covey dans ses autobiographies, puis en soutenant le recrutement de troupes noires pendant la Guerre de Sécession⁵⁴.

Mais il ne s'arrêta pas là, et inclut dans sa dépêche la réponse du président Hyppolite (la retranscription du discours apparaît en français, suivie de sa traduction en anglais, nous avons donc choisi de reprendre la version originale en français) :

Pour vous, Monsieur le Ministre, votre réputation est connue dans les deux mondes. Vous êtes l'incarnation de l'idée qu'Haïti poursuit : le développement intellectuel et moral des hommes de race africaine, par l'effort personnel et la culture intellectuelle. Je pourrais facilement retourner votre pensée : les États-Unis ont déjà donné plusieurs marques de considération et d'estime à la République d'Haïti, mais ils ne pourront jamais lui donner un plus haut témoignage d'intérêt que celui de vous avoir envoyé ici en qualité de son Ministre Résident et Consul Général⁵⁵.

⁵³ National Archives, Records of the Department of State, Diplomatic Despatches, Haiti, Vol. 24, Mr. Douglass' remarks on presenting his letter of Credence, November 14, 1889, enclosure n°4 in Despatch 13, November 18, 1889.

⁵⁴ Voir Douglass, *Life and Times* (1892), *op. cit.*

⁵⁵ National Archives, Records of the Department of State, Diplomatic Despatches, Haiti, Vol. 24, Translation of President Hyppolite's response to Frederick Douglass, November 14, 1889, enclosure n°6 in despatch 13, November 18, 1889.

Non content de flatter l'égo de son invité, Hyppolite appréciait visiblement Douglass, et déclara que sa présence sur le sol haïtien était un grand honneur, comme une marque de respect de la part du gouvernement américain. Clairement, Hyppolite affirma qu'envoyer Douglass en Haïti dans ces fonctions de Ministre Résident et Consul Général étaient les plus grandes marques d'amitié et de respect que les États-Unis pussent lui montrer.

En retranscrivant ces paroles, Douglass espérait sans doute prouver au gouvernement américain qu'il était un homme sur qui il fallait compter, dont le destin extraordinaire avait traversé les frontières, et dont l'influence était indiscutable. Il contredisait également les rumeurs répandues par les journaux américains selon lesquelles le peuple d'Haïti aurait préféré que les États-Unis envoient un émissaire blanc. C'est un argument en sa défaveur qui reviendra d'ailleurs de nombreuses fois au cours de son mandat. À titre d'exemple, l'on peut citer le *Dallas Morning News*, qui écrivit, quelques semaines après sa prise de fonction : « The Haytiens [sic], it appears, are not at all pleased with the appointment by the United States of a colored man as minister to that country »⁵⁶. Les arguments généralement avancés par les détracteurs de Douglass étaient que les Haïtiens percevaient la nomination d'un Noir comme une marque de mépris des États-Unis, qui ne souhaitaient pas s'abaisser à envoyer un Blanc dans une République Noire, mais aussi que la position de Douglass en faveur de l'annexion de Santo-Domingo dans les années 1870 avait rendu les Haïtiens méfiants :

Antagonism to him came almost wholly from the East and was confined to interests that were bent upon obtaining valuable concessions from Hayti. Certain New-York newspapers tried to make it appear that he was unfitted for the place, and insisted that the people wanted a white man to represent the United States, although every representative from this government to Hayti since 1869 had been a coloured man. It was also urged that Douglass would not be well received, because at one time he favoured the annexation of San Domingo⁵⁷.

En tout cas, sans le savoir, Douglass, par cet acte de vantardise à peine déguisé, faisait le jeu des États-Unis. Car le gouvernement Harrison n'avait pas envoyé le Sage d'Anacostia en Haïti par hasard. Il est clair que les Républicains comptaient bien profiter de son charisme,

⁵⁶ *The Dallas Morning News*, December 8, 1889, Vol. V, No. 69, p. 6.

⁵⁷ Washington, *Douglass, op. cit.*, p. 298.

pensant peut-être que sa seule notoriété, sa popularité auprès des Haïtiens leur permettraient de mener à bien – et sans difficulté – des négociations dans le but d’obtenir le Môle Saint Nicolas.

Car c’était bien du Môle Saint Nicolas qu’il s’agissait, et les Haïtiens n’étaient pas dupes.

II. B. LE MOLE SAINT NICOLAS, OBJET DES CONVOITISES AMERICAINES : L’EMBARRAS DE FREDERICK DOUGLASS FACE AUX MANŒUVRES DE LA MARINE AMERICAINE AU LARGE DES COTES HAÏTIENNES

Dès le mois de novembre 1889 – et plus précisément le 21 novembre 1889 – un navire de guerre américain, le *U.S.S. Yantic*, croisa au large des côtes haïtiennes, et jeta l’ancre au large du Môle Saint Nicolas⁵⁸. Anténor Firmin, le Ministre des affaires étrangères d’Haïti, demanda naturellement des explications à Douglass quant à cette présence américaine incongrue au Môle Saint Nicolas. Mais ce dernier, qui n’avait pas été tenu au courant de cette manœuvre par le gouvernement américain, peina à répondre. Dans sa dépêche numéro 17 du 9 décembre 1889, il rapporta ses divers échanges à propos de cet incident, et fut bien forcé de reconnaître qu’un sentiment anti-américain était palpable parmi la population haïtienne. Il faut dire que non-seulement le gouvernement américain ne lui avait pas parlé de ses vues sur le Môle⁵⁹, mais qu’en plus Douglass apprit cette rumeur par voie de presse :

In view of the numerous articles which have appeared especially within the past few months, in the American Journals, relative to an alleged purpose of the United states to gain some sort of a foothold at the Môle, and in view also of what appears to me to be an extreme sensitiveness of the Haïtien people generally on the subject of any possible alienation of their territory, it is but natural that the presence of the “Yantic” and of our naval officers at the Môle should occasion some comment in Haïtien circles, and that those opposed to the existing administration should avail themselves of the circumstance to try to

⁵⁸ Gaillard, *La République exterminatrice*, op. cit., p. 180.

⁵⁹ C’est en tout cas ce que Douglass prétendra par la suite à de nombreuses reprises ; répondant aux attaques des journaux américains, il écrira qu’à aucun moment au cours de sa première année en Haïti, son gouvernement ne lui avait fait part de ses vues sur le Môle ni demandé d’en négocier l’affermage. Cette version sera par la suite confirmée par Booker T. Washington : « In the first place, he was not vested with authority to arrange with Hayti for a United States naval station. He had been there as a representative of this government over one year before the matter was taken up. » Washington, *Douglass*, op. cit., p. 300.

create the impression, particularly among the less favored classes, that already the preliminary steps have been taken “to sell the country to the Americans”⁶⁰.

Douglass expliquaitici clairement que les Haïtiens étaient très sensibles lorsqu’il s’agissait de leur territoire, et utilisait toute sa diplomatie pour faire comprendre au gouvernement américain que ce genre de démonstration de force n’était pas la bienvenue.

Dans cette même dépêche, le Ministre Résident retranscrivit un échange qu’il avait eu le 19 Novembre 1889 avec C.H. Rockwell, *Commander* de l’*US Navy*, dans lequel ce dernier expliquaitvaguement la présence américaine au large du Môle par une mission scientifique de routine : « [We] have been sent out as a party to determine differences of longitude at the points touched by the cable of the French Company which starts from Santiago de Cuba and terminates at Laguayra, Venezuela »⁶¹. Cette explication fut d’ailleurs confirmée par l’historien Roger Gaillard⁶². Cependant, dans une lettre du 30 novembre 1889, Firmin indiqua à Douglass n’avoir pas eu connaissance au préalable de ces expériences scientifiques, et précisa que les Américains avaient été bien reçus au Môle parce que le Commandant de l’arrondissement était conscient des bonnes relations existant entre les deux pays. Mais l’on sent bien que les Haïtiens n’étaient pas naïfs, et leur nervosité était palpable. D’autant que Rockwell, dans un message au Commandant en charge du Môle Saint Nicolas, avait au préalable tenté de brouiller les pistes, prétendant que Douglass avait sans aucun doute prévenu les Haïtiens de son arrivée en temps et en heure :

For a number of years the government of the U.S. has been engaged, through the means of telegraph lines and cables, in establishing differences of longitude, and correcting maps and charts”. (...) Owing to the insurrection which unfortunately existed in Hayti at that time, it was impossible to communicate with the government of this country in reference to this work, but the Minister

⁶⁰ National Archives, Records of the Department of State, Diplomatic Despatches, Haiti, Vol. 24, despatch 17, December 9, 1889.

⁶¹ *Ibid.*

⁶² Gaillard, *La République exterminatrice*, *op. cit.*, pp. 180-181.

recently sent from the US to Port au Prince has undoubtedly done as before this time⁶³.

Cet incident, le premier d'une longue série, montre bien que Douglass fut, dès le début de son mandat, utilisé comme un vulgaire pion par les États-Unis, le but non-avoué de sa présence sur place étant d'arrondir les angles avec les Haïtiens. Mais ce qui est évident pour nous, à la lecture de ces dépêches, ne l'était visiblement pas pour Douglass à l'époque. Ce dernier tenta en effet tant bien que mal de convaincre les Haïtiens, et peut-être de se convaincre lui-même, que la présence de navires américains en Haïti ne pouvait que contribuer à renforcer le pouvoir d'Hyppolite. Douglass était évidemment trop confiant, sans doute aussi aveuglé par le protocole et l'extrême courtoisie des Haïtiens à son égard; il ne voyait pas (ou ne voulait pas voir) réellement les enjeux de la politique locale ni les intentions de son propre gouvernement.

Ainsi, cet incident sembla vite oublié, en tout cas par Douglass, et la vie reprit son cours normal. Chaque visite au palais fut l'occasion d'une dépêche, toujours plus ou moins à la gloire de Douglass qui, sous couvert de rapporter ses échanges diplomatiques avec le Président haïtien, ne manquait pas une occasion de se mettre en avant personnellement. Ces dépêches montrent aussi que Douglass accordait beaucoup d'importance à la réussite d'Haïti. On l'a dit, dans un sens, le succès d'Haïti – la capacité du gouvernement d'Hyppolite de maintenir la paix et l'ordre, étaient autant de preuves, pour le Ministre Résident, de la capacité des Noirs en général à s'auto-gouverner. L'on peut imaginer que Douglass envoyait également ces dépêches dans le but de prouver à son gouvernement que si les Noirs d'Haïti étaient capables de s'auto-gouverner avec succès, alors les Noirs des États-Unis étaient parfaitement capables d'en faire autant. Dans le contexte intérieur des États-Unis en 1889 (un an avant que la Nouvelle-Orléans ne vote sa première loi ouvertement ségrégationniste dans les transports publics, sept ans avant la décision *Plessy vs. Ferguson*, c'est-à-dire dans une période assez sombre de montée de la ségrégation et de l'apparition des premières *Jim Crow Laws*⁶⁴ principalement dans les États du Sud juste après la période de Reconstruction),

⁶³ National Archives, Records of the Department of State, Diplomatic Despatches, Haiti, Vol. 24, Rockwell to the General in Command St Nicolas Môle, Haïti, November 21, 1889, enclosure No. 3 in Despatch No. 17, December 9, 1889.

⁶⁴ Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, *Jim Crow Laws* est le surnom donné à toute une série de lois promulguées généralement dans les villes ou les États du sud des États-Unis entre la fin de la

l'on ne peut s'empêcher de penser que c'était Douglass le défenseur des droits civiques et de l'égalité des races qui s'exprimait. Cela étant, ce dernier essayait constamment de réconcilier son identité de Noir (et donc de « frère » de couleur des Haïtiens) avec son patriotisme et son attachement à sa citoyenneté américaine. Par exemple, dans sa dépêche numéro 18 du 14 décembre 1889, il retranscrivit son discours au président Hyppolite, discours qu'il avait tenu pour justifier la récente présence américaine au Môle. En tentant d'expliquer que les Américains n'avaient aucune intention de nuire à Haïti, Douglass utilisa un argument de poids : les États-Unis n'étaient plus le pays esclavagiste qu'ils étaient 30 ans auparavant, mais bien un pays où toutes les « races » avaient leur place – cet argument se voulait rassurant, une façon de démontrer à Hyppolite que les États-Unis ne se considéraient pas supérieurs à Haïti :

It gives me pleasure also to state that the American Republic should not be contemplated now in the light of what it was a quarter of a century ago. Its progress in liberal ideas has been rapid, vast and wonderful. Thirty years ago it practically limited human rights to a particular variety of the human family. It now hails with high satisfaction the progress of liberty, without regard to race, color or antecedents⁶⁵.

Il inclut bien sûr dans sa dépêche la réponse d'Hyppolite, qui ne ratait pas une occasion d'encenser Douglass à titre personnel, lui attribuant un rôle majeur dans l'histoire de son pays, le reconnaissant comme un artisan majeur de l'émancipation :

C'est une gloire pour vous d'avoir personnellement travaillé au résultat que vous constatez aujourd'hui, résultat inespéré il y a de cela un quart de siècle. Vous avez été un des grands ouvriers du progrès des idées libérales dans votre grand et noble pays. Lorsque vous êtes accueilli ici avec tant d'honneur et que tous se découvrent avec tant de vénération devant vous, soyez sûr, Monsieur le Ministre, qu'on vous tient compte d'avoir contribué à faire que la Grande

Reconstruction et le milieu des années 1960. Ces lois imposèrent une ségrégation *de jure* dans tous les lieux et services publics : « Jim Crow segregation laws sprang up all over the South (...). For example, in 1887 in Florida; 1888 in Mississippi; 1889 in Texas; 1890 in Louisiana; and 1891 in Alabama, Arkansas, Kentucky, and Georgia, laws requiring separate accommodations in railway stations and in streetcars were enacted. » Wilson, William J. « Class Conflict and Jim Crow Segregation in the Postbellum South, » *The Pacific Sociological Review*, Vol. 19, No. 4, American Society at the Bicentennial: Revising Our Understanding (Oct., 1976), pp. 431-446. University of California Press. <<http://www.jstor.org/stable/1388831>>. Consulté le 23 novembre 2010.

⁶⁵ National Archives, Records of the Department of State, Diplomatic Despatches, Haiti, Vol. 24, despatch 18, December 14, 1889.

République étoilée ne limite plus les droits de l'humanité à une variété particulière de la famille humaine, mais salue avec satisfaction le progrès de la liberté, sans acception de race, de couleur ni des antécédents⁶⁶.

Les mois qui suivirent ces échanges passèrent sans qu'aucun incident majeur ne vienne perturber la paix et la tranquillité de l'île si chères à Douglass. Régulièrement, dans ses dépêches, ce dernier faisait un point sur la situation en Haïti, point la plupart du temps très positif, voire exagérément optimiste. C'est le cas par exemple de sa dépêche No. 31 du 17 janvier 1890, dans laquelle Douglass donna son avis sur les élections qui avaient eu lieu le 10 janvier, et dont l'issue restait incertaine sept jours plus tard ; malgré le « désordre et la violence dans certains quartiers », bien que les résultats n'eussent pas encore été proclamés, Douglass trouva le moyen de conclure son analyse de l'élection en prétendant qu'elle s'était plutôt bien déroulée et qu'elle était l'illustration de la parfaite stabilité politique du pays⁶⁷.

Mais de temps à autres, des navires de guerre américains croisaient au large des côtes haïtiennes, et étaient chaque fois perçus avec méfiance par les Haïtiens. Ainsi, dans sa dépêche No. 37 du 20 février 1890 intitulée « The Political Situation in Haïti », Douglass releva un possible danger : « possible danger to the public peace », et de la méfiance : « suspicion is in the air »⁶⁸. La dépêche No. 46 du 13 mars 1890, intitulée « Visits of Our War Vessels and Rumors of Securing Haïtien Territory » reprenait cette idée, de

⁶⁶ *Ibid.*, enclosure No. 5.

⁶⁷ « An important election has been in progress here since the 10th instant and is now nearly finished. The election machinery under the laws and usage of Haïti is extremely cumbersome and complicated, and a period of fifteen days is allowed for completing the voting. (...) The proceedings appear to have been characterized by considerable disorder and violence in some quarters, but not more than occur in some parts of our own country at elections. (...) The presence of soldiers in uniform at the polls has been complained of as having a tendency to intimidate the voters. (...) In the main, I think that the election has been fair and that the result reached is in favor of the stability of the Government and of the peace of the country. » National Archives, Records of the Department of State, Diplomatic Despatches, Haiti, Vol. 24, despatch 31, January 17, 1890. Dans le même ordre d'idée, l'on peut citer la dépêche No. 59 du 25 avril 1890, par laquelle Douglass rapporta que le gouvernement d'Hyppolite était toujours très populaire et que l'avenir s'annonçait paisible : « His excellency's tour has added to his popularity and has thus contributed to the era of good feelings and to the prospects of peace and tranquility. » National Archives, Records of the Department of State, Diplomatic Despatches, Haiti, Vol. 24, despatch 59, April 25, 1890.

⁶⁸ National Archives, Records of the Department of State, Diplomatic Despatches, Haiti, Vol. 24, despatch 37, February 20, 1890.

même que la dépêche suivante, datée du même jour : « it is easy to see that the elements of discontent are neither subdued nor inactive »⁶⁹.

En mai 1890, une nouvelle « visite » d'un navire américain fit grand bruit. Dans sa dépêche No. 64 du 14 mai 1890, intitulée « Visit of the USS Kearsarge », Douglass rapporta qu'un certain Commandant Elmer prétendait être simplement venu prendre des nouvelles des Américains installés en Haïti sur les plans sanitaire et politique. Douglass nota néanmoins que la présence de ce navire le mettait une fois de plus dans l'embarras, car elle donnait lieu à toutes sortes de conjectures : « Owing to the relations subsisting between the United states and Haïti, the presence of one of our national vessels in these waters is apt to attract general attention and to awaken curiosity and speculation »⁷⁰.

Frederick Douglass, conscient que les esprits haïtiens étaient prêts à s'embraser à la moindre occasion, fit tout ce qu'il pouvait pour tenter de dissuader le gouvernement américain de manœuvrer dans les eaux haïtiennes, d'autant que cela se faisait systématiquement sans avertissement préalable. Ainsi, Douglass avertit les Américains du caractère particulièrement sensible et nerveux des Haïtiens, qu'il décrivait comme presque paranoïaques, obsédés par l'idée qu'une grande nation puisse les attaquer et/ou s'emparer de leur territoire.

Dans le même temps, le Ministre Résident se servit de la paix et la prospérité haïtiennes qu'il rapportait à son gouvernement pour justifier d'un congé de longue durée. Après avoir rapporté que l'« état de siège »⁷¹ qui avait régné sur Port-au-Prince depuis le 24 mai 1888 était maintenant levé⁷², il demanda un congé d'une durée de 60 jours⁷³ dans une lettre datée du 31 mai 1890 : « Haiti is now under a fully organized government: martial law has

⁶⁹ National Archives, Records of the Department of State, Diplomatic Despatches, Haiti, Vol. 24, despatch 46, March 13, 1890; National Archives, Records of the Department of State, Diplomatic Despatches, Haiti, Vol. 24, despatch 47, March 13, 1890.

⁷⁰ National Archives, Records of the Department of State, Diplomatic Despatches, Haiti, Vol. 24, despatch 64, May 14, 1890.

⁷¹ National Archives, Records of the Department of State, Diplomatic Despatches, Haiti, Vol. 24, despatch 72, May 30, 1890.

⁷² « The decree is taken as evidence of Government's confidence in its strength, and will allay some apprehensions. » *Ibid.*

⁷³ L'expression exacte employée par Douglass pour designer ce congé est : « leave of absence for the space of 60 days. » National Archives, Records of the Department of State, Diplomatic Despatches, Haiti, Vol. 24, Douglass to Blaine, May 31, 1890.

been formally abrogated. In the whole country there is no visible menace of the public peace ». Il réitéra cette demande dans sa dépêche No. 75 du 6 juin 1890, arguant que le climat estival d'Haïti lui serait néfaste⁷⁴.

Mais dans le mois qui précéda son départ, Douglassfut à nouveau dans l'embarras à cause de manœuvres de navires américains dans les eaux haïtiennes, datant du mois de mars 1890. La dépêche No. 77 du 13 juin 1890, intitulée « Presence of American Vessels in Unopen Haitian Port », fait état de la présence en mars 1890 de deux goélettes américaines, appelées la *Baltic* et la *Rising Sun*, « dans le Port haïtien de Grand-Gosier, qui est connu pour ne pas être ouvert au commerce international »⁷⁵. Cette révélation fut faite par Douglasssuite à une plainte de Firmin, qui demandaassez tardivement à ce que des mesures fussent prises pour qu'un tel événement ne se reproduise pas. Douglass, bien ennuyé, et sans instruction de son gouvernement, répondit à Firmin que ce type de désagréments pouvait arriver mais que bien entendu il désapprouvait cet incident, et ferait ce qu'il fallait pour que cela ne se reproduise plus. Ce n'était pas le premier incident de ce type depuis l'arrivée de Douglassen Haïti, et pourtant, il semble, à la lecture de ses dépêches, qu'il ne se doutait pas des intentions de son gouvernement. À en croire l'historien A. T. Volwiler, ce type de démonstration de force dans les eaux caribéennes était en fait l'illustration de la nouvelle politique impérialiste d'Harrison. En effet, Volwiler affirme que c'est bien Harrison qui lança le premier la politique impérialiste des États-Unis, notamment en confiant à Benjamin F. Tracy, son Secrétaire à la Marine, un programme de rénovation et de renforcement de la flotte de guerre américaine. Ainsi, sous l'impulsion de Tracy, le remplacement des vieux navires de bois par de puissants navires en acier se fit à un rythme effréné : c'est sous sa direction que les cuirassés *Maine*, *New York*, *Oregon* (respectivement en 1890, 1891 et 1893) et le vaisseau amiral *Olympia* (en 1892) furent mis en service⁷⁶.

⁷⁴ « The climate of Haiti at all seasons makes large demands upon the vitality of men of northern birth, and the months of July, August and September are especially severe upon such constitutions. » National Archives, Records of the Department of State, Diplomatic Despatches, Haiti, Vol. 24, despatch 75, June 6, 1890.

⁷⁵ National Archives, Records of the Department of State, Diplomatic Despatches, Haiti, Vol. 24, despatch 77, June 13, 1890.

⁷⁶ Volwiler, A.T. « Harrison, Blaine, and American Foreign Policy, 1889-1893, » Proceedings of the American Philosophical Society, Vol. 79, No. 4 (Nov. 15, 1938) : 637-648, pp. 637-638. <<http://www.jstor.org/stable/984943>>. Consulté le 31 août 2010.

Gageons donc que les manœuvres américaines au large des côtes haïtiennes ne devaient rien au hasard.

Cette série de manœuvres de navires américains au large d'Haïti ne mit cependant pas la puce à l'oreille de Douglass. Dans ses écrits diplomatiques, ce dernier se contentait de relater les faits sans les commenter, et ne posait pas de question à son gouvernement quant aux vraies raisons de la présence de ces navires. S'agissait-il de pure naïveté de la part de Douglass ? Douglass était un homme intelligent, et bien qu'âgé, l'on a du mal à imaginer qu'il ait pu se laisser berner de la sorte. Et pourtant, la suite des événements le laisse penser.

Il faut dire qu'Hyppolite ne faisait rien pour lui ouvrir les yeux, ne cessant de le complimenter personnellement, et déclarant publiquement son amitié envers les États-Unis. Rapportant le contenu d'un discours officiel d'Hyppolite, Douglass ne manqua pas de mentionner qu'au-delà de l'amitié qu'il portait pour les États-Unis, Hyppolite appréciait particulièrement la présence de Douglass :

The facts that the United States promptly recognized President Hyppolite, and that, while nearly all the other powers followed our lead, England and France still stand aloof, are prominently mentioned, as is also the fact that testimonies of sympathy and friendship have been shown by the United States to this government. In this connexion (sic) there is reference, in terms friendly to us and complimentary to me personally, to my presence here in my official quality, and to the courtesy and honors shown to his Excellency by our Navy under command of Rear Admiral Gherardi⁷⁷.

Et bien qu'il avertît les États-Unis du fait que les opposants au régime d'Hyppolite se servaient de cette amitié américano-haïtienne pour tenter de le déstabiliser⁷⁸, Douglass restait très positif quant à la situation politique du pays, et continuait de rassurer son gouvernement sur ses relations avec Haïti, en citant un autre passage d'un discours d'Hyppolite, évidemment très flatteur – surtout pour Douglass :

⁷⁷ National Archives, Records of the Department of State, Diplomatic Despatches, Haiti, Vol. 24, despatch 79, June 27, 1890.

⁷⁸ « [A] safe and convenient mode just now of assaulting the Government is to accuse it of a dangerous friendship for the United States. » National Archives, Records of the Department of State, Diplomatic Despatches, Haiti, Vol. 24, despatch 80, June 27, 1890.

The greatest proof of respect which the government of the United States has given to us is, without question, the sending to Port au Prince in the quality of Minister Resident and Consul General, of the Honorable Frederick Douglass, the illustrious champion of all men sprung from the African race, himself one of the most remarkable products of that race which we represent with pride on the American continent⁷⁹.

Encore une fois, à travers le discours d'un chef d'État (reconnu par les États-Unis), Douglass se positionnait comme le champion de la race noire, un homme influent, et surtout un atout pour les États-Unis. Là encore, il faisait le jeu de son gouvernement, en le convaincant presque que sa seule présence en Haïti lui suffirait à obtenir ce qu'il voulait. Étant donné le contexte intérieur des États-Unis en 1890, l'on peut également avancer l'hypothèse que Douglass cherchait aussi à convaincre les autorités républicaines américaines que ces dernières devaient continuer à soutenir des Noirs, alors même que les Républicains s'étaient désengagés des États du Sud, où les Noirs perdaient chaque jour un peu plus de ces droits acquis pendant la Reconstruction.

II. C. LE MOLE SAINT NICOLAS REVIENT AU CENTRE DES PREOCCUPATIONS AMERICAINES

Les derniers jours avant son départ pour les États-Unis à l'été 1890 furent surtout marqués par la reconnaissance du gouvernement d'Hyppolite par les trois grandes puissances européennes : la France, la Grande-Bretagne et l'Italie⁸⁰.

La dernière dépêche de Douglass fut celle du 17 juillet 1890. Les suivantes furent écrites par son « remplaçant » temporaire, un certain Docteur John B. Terres⁸¹. Curieusement, aucune dépêche ne sera ensuite envoyée par Douglass avant le 18 décembre 1890 et la dépêche numéro 95, intitulée « Mr Douglass' Return to his Post of Duty », dans laquelle il nous

⁷⁹ National Archives, Records of the Department of State, Diplomatic Despatches, Haiti, Vol. 24, Translation of Hyppolite's Annual Message, June 9, 1890, enclosed in despatch 85, July 9, 1890.

⁸⁰ Cette triple reconnaissance fut rapportée officiellement dans le *Moniteur* du 12 juillet, dont un exemplaire figure dans la dépêche No. 89 du 16 juillet 1890. Voir National Archives, Records of the Department of State, Diplomatic Despatches, Haiti, Vol. 24, despatch 89, July 16, 1890.

⁸¹ Dr. John B. Terres, un citoyen américain, servit de façon intermittente comme Vice-Consul Général à Port-au-Prince.

apporte quelques éclaircissements sur sa longue absence. Il y explique qu'il était « absent pour cause de congé et selon les instructions reçues »⁸².

En fait, au terme des 60 jours de congé estival qui lui avaient été accordés, Douglass reçut des instructions du Département d'État lui interdisant de retourner en Haïti, sans plus d'explications. De ce fait, Douglass resta aux États-Unis deux mois de plus, avant de repartir finalement de New-York le 7 décembre, et de rejoindre sa légation haïtienne le 13 décembre 1890⁸³. Ainsi, Douglass fut mis à l'écart de l'île dont il était Ministre Résident pendant environ cinq mois. Pourquoi ? S'il avait un doute, Douglass n'en fit nullement état dans aucun de ses écrits diplomatiques. L'historien Logan affirme quant à lui que Douglass fut retenu aux États-Unis à la demande de l'armateur Clyde⁸⁴.

Quoi qu'il en soit, pendant ces cinq mois de « congé forcé » aux États-Unis, Douglass tint forcément au courant de la vie politique américaine, et plus particulièrement des déclarations d'intention (impérialistes) de son gouvernement. Ainsi, comme nous le précisons au début de ce chapitre, Douglass n'a pu passer à côté du discours de Blaine à Waterville, en août 1890. Ce discours, qui annonçait très clairement les intentions impérialistes de son gouvernement, et la prolongation injustifiée de son congé annuel ne semblèrent cependant pas atteindre Douglass, puisqu'il retourna à son poste dès qu'il en reçut l'instruction. Pourtant, une autre décision politique aurait pu éveiller les soupçons de Douglass quant aux vraies intentions de son gouvernement. Comme l'évoque l'historien LaFeber, le passage d'une loi protectionniste en août 1890, la « Tariff law of August 1890 », était une preuve supplémentaire de la stratégie impérialiste du gouvernement américain dans la région caraïbe. D'autre part, le refus d'Haïti de se soumettre aux menaces du gouvernement américain, en ne signant pas le traité de réciprocité prévu dans la loi

⁸² National Archives, Records of the Department of State, Diplomatic Despatches, Haiti, Vol. 24, despatch 95, December 18, 1890.

⁸³ La première dépêche écrite par Douglass à son retour en Haïti, « Mr Douglass' Return to his Post of Duty », ne manque d'ailleurs pas de préciser qu'il y fut accueilli en héros, avec des honneurs dignes d'un chef d'État, avant même de poser effectivement le pied sur le sol haïtien (Hyppolite envoya sa garde rapprochée chercher Douglass sur son navire). Voir *ibid.*

⁸⁴ L'historien Logan affirme en effet que Douglass fut retenu aux États-Unis à la demande de Clyde, l'influent armateur de New York, dont le trafic d'armes avec Haïti avait permis à Hyppolite de prendre le pouvoir une année plus tôt. Voir Logan, *Diplomatic Relations*, *op. cit.*, p. 436.

susmentionnée (ce traité de réciprocité donnait à Blaine le pouvoir de suspendre par décret l'importation de sucre, de café et de thé, en provenance de pays dont il estimait qu'ils pratiquaient des tarifs douaniers abusifs à l'encontre des produits américains), aurait dû être pris par l'administration Harrison-Blaine comme un avertissement : Haïti n'était pas décidée à céder aux pressions extérieures⁸⁵.

Cela étant, en décembre 1890, la vie semblait tout simplement suivre son cours en Haïti, et le Ministre Résident reprit son activité principale : l'envoi de dépêches favorables à la République d'Haïti, décrivant la vie quotidienne sur l'île – une vie évidemment paisible au sein d'une République stable et prospère : « the condition of things here continues to appear to be favorable to good order and the stability of the government as well as to the peace and prosperity of the people »⁸⁶. Un élément nouveau – un élément de progrès – fut également mis en avant : le prochain achèvement d'une ligne télégraphique entre Haïti et les États-Unis... justement au niveau du Môle Saint Nicolas : « the cable which will put this Capital in direct telegraphic communication with all the great centers of modern civilization viâ the Môle Saint Nicolas, is now in process of being laid »⁸⁷.

Et le 30 décembre 1890, c'est au moyen d'un télégramme – le tout premier jamais envoyé entre les deux pays –, que Douglass annonça à son gouvernement la fin des travaux : « Progress Cable Completed to Port au Prince 30 December 1890 Frederick Douglass »⁸⁸. Cette excellente nouvelle pour la facilitation des communications entre les deux pays fut reprise dans la dépêche diplomatique No. 104 du 31 décembre 1890 : « the connection of Port au Prince with the Môle Saint Nicolas by sub-marine cable (...) was completed and fittingly celebrated here yesterday the 30th instant ». Douglass voyait naturellement cette réussite comme une preuve du progrès de l'île, une preuve de civilisation, même : « an important point gained in the progress of Haïti, an added means of commercial advantage, a

⁸⁵ Voir LaFeber, *The New Empire*, op. cit., p. 119

⁸⁶ National Archives, Records of the Department of State, Diplomatic Despatches, Haiti, Vol. 24, despatch 99, December 18, 1890.

⁸⁷ *Ibid.*

⁸⁸ National Archives, Records of the Department of State, Diplomatic Despatches, Haiti, Vol. 24, Cable Message, December 30, 1890.

new avenue of civilization and a valuable guarantee of the peace and prosperity of the country »⁸⁹.

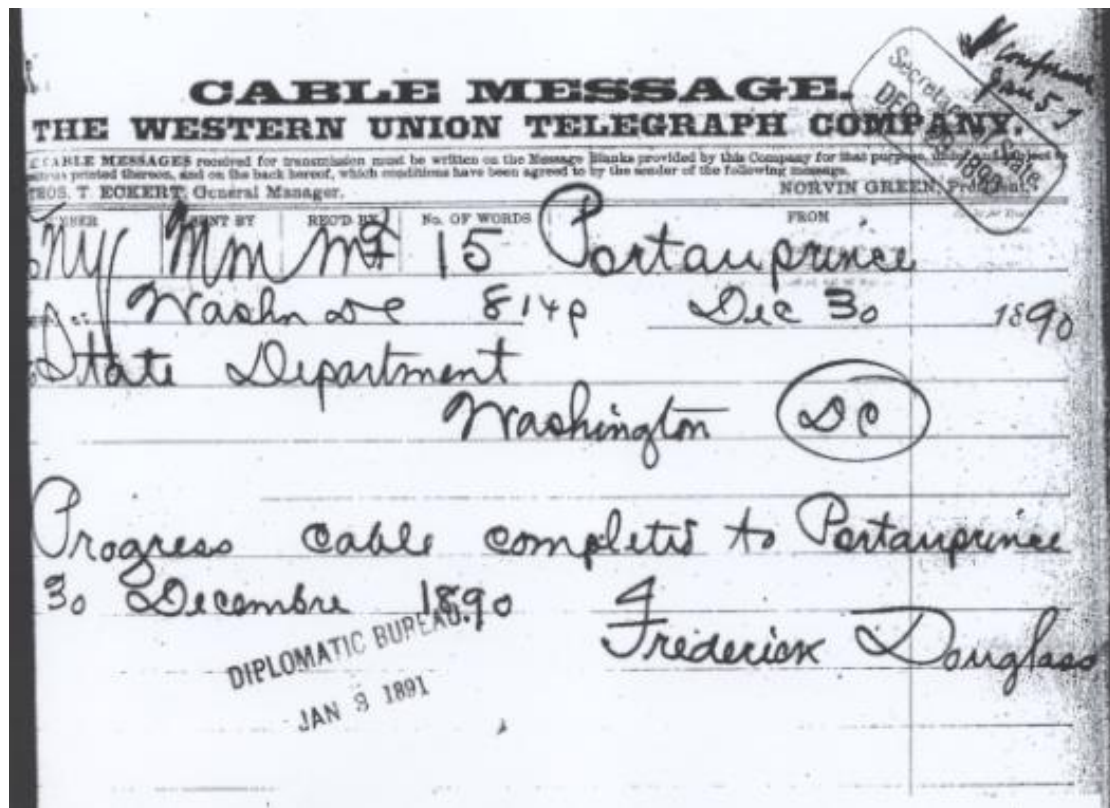


Figure 28: National Archives, Records of the Department of State, Diplomatic Despatches, Haiti, Vol. 24, Cable Message, December 30, 1890

Le diplomate endosse ici à nouveau son rôle de défenseur de la race noire, prouvant qu’Haïti (et donc son peuple noir) est capable de grandes choses. Ironie de l’Histoire, Douglass cita dans sa dépêche le télégramme qu’il avait reçu en réponse au sien, de la part de Blaine : « Congratulate President Hyppolite that the two Republics are nearer today than they have ever been »⁹⁰. L’on ne peut s’empêcher de constater *a posteriori* l’ironie de la situation, car ce qui a pu apparaître à Douglass comme une simple marque d’amitié voire de respect envers Haïti, peut aujourd’hui être perçu comme une menace, ou du moins comme

⁸⁹ National Archives, Records of the Department of State, Diplomatic Despatches, Haiti, Vol. 24, despatch 104, December 31, 1890.

⁹⁰ National Archives, Records of the Department of State, Diplomatic Despatches, Haiti, Vol. 24, despatch 104, December 31, 1890.

annonciateur de la crise à suivre : en effet, les États-Unis n'avaient jamais été, en date du 31 décembre 1890, aussi près de tenter de s'approprier une partie d'Haïti.

La plupart des historiens ayant étudié l'affaire du Môle affirment qu'avant de laisser Douglass repartir pour Haïti en décembre, Blaine lui avait demandé (manifestement de façon informelle ou verbale) de tenter de négocier avec le gouvernement haïtien la cession ou l'affermage d'une station de ravitaillement en charbon (*coaling station*) au Môle Saint Nicolas⁹¹. Cela n'apparaît pas dans les écrits diplomatiques de Douglass. En réalité, c'est à l'occasion d'une lettre privée et confidentielle adressée à Blaine et relatant une cérémonie de début d'année 1891 dans sa demeure haïtienne que Douglass aborda pour la première fois ce sujet⁹². En effet, au cours de cette cérémonie, Firmin lui fit part du fait que la presse américaine prétendait qu'Hyppolite avait promis le Môle aux États-Unis – le *New York Sun* fut manifestement le journal qui mit le feu aux poudres. Douglass, visiblement très embarrassé par la question, tenta de nier que le gouvernement américain eût des vues sur le territoire haïtien, mais ne cacha pas le fait qu'il aurait aimé, en revanche, pouvoir acquérir une base de ravitaillement en charbon dans la zone du Môle. Firmin ne répondit pas à cette requête à peine voilée, mais Douglass comprit immédiatement qu'il s'avancait sur un terrain miné. Dans sa lettre, datée du 6 janvier 1891, il rappela à Blaine combien les Haïtiens étaient chatouilleux dès lors qu'ils soupçonnaient que l'on souhaitait s'approprier leur territoire⁹³. Cependant, il ne put s'empêcher d'ajouter qu'il considérerait l'acquisition d'une station au Môle, et la présence américaine en Haïti, comme un grand avantage pour la République Noire, tout en promettant de faire tout son possible pour l'obtention de cette base : « I have no doubt that a coaling station for American vessels at the Mole and

⁹¹ Voir Himelhoch, « Frederick Douglass and Haiti's Mole St. Nicolas », *op. cit.*, p. 173. <<http://www.jstor.org/stable/2716270>>. Consulté le 31 août 2010 ; Logan, *Diplomatic Relations*, *op. cit.*, p. 438

⁹² Dans cette lettre, Douglass fit allusion à une conversation qu'il aurait eue au Département d'État (l'on ignore quand) mentionnant une station de ravitaillement en charbon au Môle Saint Nicolas : « I have kept in mind the conversation at the State Department in which the subject of a coaling station at the Mole St Nicholas was mentioned. » National Archives, Records of the Department of State, Diplomatic Despatches, Haiti, Vol. 25, unnumbered "private and confidential" letter of Frederick Douglass to James G. Blaine, Secretary of State, January 6, 1891.

⁹³ « There is perhaps no one point upon which the people of Hayti are more sensitive, superstitious and united, than upon any question touching the cession of any part of their territory to any foreign power. » National Archives, Records of the Department of State, Diplomatic Despatches, Haiti, Vol. 25, unnumbered "private and confidential" letter of Frederick Douglass to James G. Blaine, Secretary of State, January 6, 1891.

American influence generally would be a great advantage to Hayti, and I shall do my best, and as far as I can to impress this view upon the people and government here »⁹⁴. Douglass l'expansionniste convaincu, le citoyen américain dévoué, et peut-être Douglass le vaniteux, convaincu de son pouvoir d'influence sur le gouvernement haïtien, reprenait clairement le dessus sur Douglass le sage, le représentant de la diaspora noire tout à fait conscient (et peut-être aussi admiratif) de l'instinct de propriété des Haïtiens.

Dans le même temps, un nouvel incident diplomatique se produisit, impliquant des navires américains. Il est décrit dans la dépêche No. 120 du 26 janvier 1891, intitulée « Detention of Sailing Vessels in Haïtien Ports ». En fait, la compagnie américaine *G.A. Brett Son and Co.* s'était plainte auprès du Secrétaire d'État Blaine de la détention arbitraire de ses vaisseaux dans les ports d'Haïti, infligeant des pertes financières au propriétaire de ces navires. Dans une dépêche diplomatique datée du 9 janvier 1890, Blaine avait précisé à Douglass que les capitaines de ces navires s'étaient plaints de ne pas recevoir d'aide de leur représentant en Haïti, sous-entendu Frederick Douglass : « Our Captains receive no help from their representative in Haïti »⁹⁵. Douglass répliqua que cette affaire n'était pas de son ressort dans le sens où la seule chose qu'il pouvait faire, et qu'il avait faite, était de tenter de dénouer la situation avec Firmin, le Ministre haïtien des affaires étrangères et aussi Ministre du commerce. Firmin lui avait par ailleurs rappelé la loi haïtienne : les bateaux pouvaient être retenus jusqu'à ce que les taxes (*duties*) sur leur cargaison fussent payées par les consignés ; dans ce cas précis, les consignés ne s'étaient apparemment pas acquittés desdites taxes. Ce qui aurait pu passer pour un incident banal prit de l'ampleur dans les mois qui suivirent, et était en réalité annonciateur de la crise du Môle Saint Nicolas. Douglass montrait ici ses limites en tant qu'homme influent et négociateur, tandis que les Haïtiens prouvaient leur détermination et leur capacité à résister aux pressions américaines. La toute petite nation haïtienne, cette si faible et isolée République Noire, tenait et tiendrait encore tête au rouleau-compresseur américain, sans jamais fléchir.

C'est dans ce contexte tendu que l'affaire du Môle Saint Nicolas commença réellement.

⁹⁴ *Ibid.*

⁹⁵ National Archives, Records of the Department of State, Diplomatic Despatches, Haiti, Vol. 25, despatch 120, January 26, 1891.



Figure 29 : Taylor, James E. « Frederick Douglass with Madam Hyppolite in Haiti ». circa 1891. Print, 59x48.8 cm. Frederick Douglass National Historic Site, FRDO 157.<<http://www.nps.gov/museum/treasures/html/P/FRDO157.htm>>. Consulté le 15 février 2013.

III. L'affaire du Môle Saint Nicolas : un échec cuisant aux effets dévastateurs pour la carrière politique de Frederick Douglass

III. A. LE DIPLOMATE ET L'AMIRAL

L'historien Louis Martin Sears rapporte que Blaine envoya ses instructions concernant ses velléités d'acquisition du Môle Saint Nicolas le 1^{er} janvier 1891, à Douglass et à l'Amiral Bancroft Gherardi (le même Amiral qui avait soutenu Hyppolite contre Légitime) : il était demandé à Douglass de « coopérer autant que faire se p[ouvait] afin d'aboutir à ce à quoi l'Amiral consacre[rait] toute son énergie », et de se rappeler que « le Président Harrison consid[érait] l'acquisition du Môle comme étant en totale conformité avec les intérêts

d'Haïti aussi bien qu'avec ceux des États-Unis »⁹⁶. Mais Douglass ne reçut pas immédiatement ces instructions. Il les reçut vraisemblablement fin janvier, d'une façon tout à fait surprenante, qui laisse à croire que Blaine maintenait Douglass volontairement à l'écart de ses plans. Cet épisode est relaté dans la dépêche notée « confidentielle » datée du 29 janvier 1891, et nommée : « Conference with Haïtien Government concerning the Môle Saint Nicolas ». Douglass relate précisément sa version des faits, expliquant que le 26 janvier 1891, il avait été invité par l'Amiral Bancroft Gherardi à monter à bord du vapeur *Philadelphia* (arrivé en Haïti la veille). À bord, il prit connaissance des instructions de Blaine quant au souhait du Président des États-Unis d'obtenir, de la part du gouvernement d'Haïti, « une station de ravitaillement en charbon pour [les] vaisseaux de guerre [américains] au Môle St. Nicolas ». Dans ses instructions, Blaine demandait clairement à Douglass de coopérer avec Gherardi en vue de l'obtention de ce bail⁹⁷. Indubitablement, Douglass comprit qu'il n'était plus maître à bord, et que c'était désormais Gherardi l'interlocuteur principal des États-Unis auprès du gouvernement haïtien. Cela dit, Douglass était certainement conscient du fait qu'aux yeux des Haïtiens, c'était lui et lui seul le représentant légitime du gouvernement américain – nous estimons qu'Harrison et Blaine pensaient probablement la même chose, car ils auraient pu purement et simplement évincer Douglass de l'affaire et laisser l'Amiral gérer seul les négociations.

Douglass obtint rapidement une audience auprès de Firmin pour le lendemain, 27 janvier 1891, puis auprès d'Hyppolite le surlendemain. Il se présenta donc au palais le 28 janvier 1891, accompagné de Gherardi, mais aussi du lieutenant Huse, son interprète⁹⁸. Après que Douglass eut présenté Gherardi, ce dernier prit la parole, et annonça sans équivoque qu'il souhaitait acquérir le Môle, tout en rappelant de façon peu diplomatique au Président Hyppolite la promesse qu'il avait faite aux Américains quelques temps auparavant : « reminding the President of services rendered, of the friendship shown for his Government

⁹⁶ Voir Sears, Louis Martin. « Frederick Douglass and the Mission to Haiti, 1889-1891, » *The Hispanic American Historical Review*, Vol. 21, No. 2 (May, 1941) : 222-238., p.232. <<http://www.jstor.org/stable/2507394>>. Consulté le 31 août 2010.

⁹⁷ National Archives, Records of the Department of State, Diplomatic Despatches, Haiti, Vol. 25, "confidential" despatch 123, January 29, 1891.

⁹⁸ Douglass ne le précise jamais dans ses dépêches, mais il se rendait toujours au palais accompagné de son propre interprète, Ebenezer D.C. Bassett (voir McFeely, *Douglass, op. cit.*, p. 337).

by the United States, and of certain promises made by the Haïtien Provisional Government, which now it was the desire of the Government at Washington to have fulfilled »⁹⁹.

Douglass, qui reconnaissait de façon très optimiste (ou peut-être ironique?) les compétences de Gherardi en matière de négociations (« his presentation was marked by skill and ability »¹⁰⁰), se contenta de tenter de convaincre Hyppolite et Firmin d'abandonner leurs préjugés, qui selon lui n'avaient plus lieu d'être, en acceptant de céder une partie de leur territoire. Douglass argumenta en prétendant que leur obstination à refuser de céder une partie de territoire, autrefois bien compréhensible et salubre, ne pouvait être que source de danger en 1891 :

There was little left for me to present in the line of facts or in the citing of special obligations. I therefore contented myself with treating the application as a very simple one that might be reasonably complied with by a friendly, neighboring nation. I invited attention to the facts that the repugnance to leasing any part of Haïtien (sic) territory to a foreign power grew out of conditions which had long since ceased to exist, and that the policy of exclusion, once a source of safety, was now, under altered conditions, a source of danger¹⁰¹.

Firmin et Hyppolite, tout en restant comme à leur habitude courtois et agréables, manifestèrent leur désaccord avec les arguments avancés par Gherardi (au sujet d'une soi-disant promesse faite aux Américains), tout en prétendant néanmoins que si cela ne dépendait que d'eux, ils accepteraient de céder le Môle, mais que la réponse finale incombait en fait aux assemblées législatives de leur pays : « The interview lasted three hours, and was marked by earnestness on both sides. It was terminated by an assurance that the executive department of the Haïtien government would grant the lease asked for, subject to its ratification by the legislative chambers »¹⁰². Peut-être dans le but de gagner du temps, Firmin et Hyppolite demandèrent néanmoins aux deux émissaires américains de préparer un document détaillant leur demande de façon précise et argumentée.

⁹⁹ National Archives, Records of the Department of State, Diplomatic Despatches, Haiti, Vol. 25, "confidential" despatch 123, January 29, 1891.

¹⁰⁰ *Ibid.*

¹⁰¹ *Ibid.*

¹⁰² *Ibid.*

Les microfilms contenant les dépêches de Douglass contiennent également un certain nombre de documents écrits et envoyés à la même époque par le commandant Gherardi. Ainsi, la Lettre n°1 envoyée le 31 janvier 1891¹⁰³ à Blaine par Gherardi (depuis le navire américain *Philadelphia*) donne une autre version des faits – la version de Gherardi. Et tout d’abord, ce dernier revint sur cette fameuse promesse faite par les Haïtiens (du côté d’Hyppolite) pendant la guerre civile opposant Légitime à Hyppolite. Mais de quelle promesse s’agissait-il ? L’historien Ludwell Lee Montague explique qu’Hyppolite avait passé un accord avec le Secrétaire d’État du Président Cleveland, Thomas F. Bayard, au début de l’année 1889, lui promettant de céder une base navale en Haïti en échange d’un soutien des États-Unis contre Légitime. Dans cette affaire, l’intermédiaire haïtien aurait été l’homme d’affaires (prétendument négociant en café) Charles Frederick Elie, un proche de l’armateur Clyde¹⁰⁴. Logan, quant à lui, donne davantage de détails concernant cette affaire, et remonte plus loin dans le temps, jusqu’en décembre 1888, date à laquelle Légitime fut « élu » (de façon controversée) Président. C’est à ce moment-là qu’Hyppolite aurait pris contact avec les États-Unis, par le biais d’un certain « Auguste », son « agent spécial », qui tenta de manipuler le gouvernement américain en rapportant au gouvernement Cleveland que Légitime avait promis le Môle aux Français en échange de leur aide. Comme nous l’avons déjà indiqué, début 1889, Légitime comme Hyppolite cherchèrent à acheter des navires, des armes, et des munitions aux Américains. Le gouvernement américain était soucieux de rester neutre, mais l’armateur William Pancoast Clyde, voyant quels bénéfices il pouvait tirer, entra alors en scène en fournissant des armes et des munitions à Hyppolite, *via* sa ligne commerciale régulière avec Haïti. Logan précise qu’Hyppolite dépêcha Elie auprès de Clyde pour mener des négociations dès janvier, tout en faisant une offre similaire au gouvernement américain *via* Stanislas Goutier, Consul américain à Cap Haïtien. Cette offre désignait très spécifiquement le Môle Saint Nicolas comme « récompense » pour l’aide que les Américains lui apporteraient. Gherardi (aidé du Secrétaire à la Marine, Benjamin Tracy)

¹⁰³ National Archives, Records of the Department of State, Diplomatic Despatches, Haiti, Vol. 25, letter n°1 of Bancroft Gherardi to Secretary of State, January 31, 1891.

¹⁰⁴ Montague, Ludwell Lee. *Haiti and the United States, 1714-1938*. Durham : Duke University Press, 1940, p. 158.

aurait lui aussi joué un rôle déterminant en utilisant ses navires pour permettre à Clyde de contourner l'embargo mis en place par Légitime, et livrer des armes au Nord de l'île¹⁰⁵.

Dans des circonstances très peu claires, Elie aurait donc passé un accord avec les Américains. Ledit accord, un document retrouvé par l'armateur Clyde et présenté par Gherardi à Hyppolite et Firmin, fut contesté par ces derniers, comme Gherardi le relata dans sa lettre :

The Résumé of the terms offered by Mr Elie, accredited agent of the Hyppolite provisional government to the US early in 1889 was then read. (...) Mr Firmin denied the validity of the résumé, basing his argument on the fact that the wording of this résumé was not that of the original instrument borne by Mr Elie, which instrument was destroyed by Mr Firmin on the return of Mr Elie from the United States¹⁰⁶.

Gherardi, devant la mauvaise foi présumée des deux hommes d'État, tenta alors par tous les moyens de faire pression sur eux, afin d'obtenir le Môle. Dans un sursaut expansionniste empreint de messianisme, Gherardi se laissa aller à évoquer l'argument ultime des États-Unis en cette seconde moitié du XIX^{ème} siècle – la « Destinée Manifeste » :

I pointed out to the President and Mr. Firmin that it was the destiny of the Mole to belong to the United States. No other power would be allowed to occupy it even though the government of Haiti should cede it. Mr. Firmin saw this clearly and admitted that if someone must have it, the United States would be the nation preferred¹⁰⁷.

La réponse de Firmin rapportée par Gherardi fut à la fois réaliste et un brin provocatrice, car il admettait entre les lignes qu'il ne pouvait rien faire pour empêcher les États-Unis d'acquérir le Môle par la force, tout en insinuant qu'il ne pouvait imaginer que les États-Unis fassent une chose pareille :

But, Mr Firmin said, the granting of such a lease would cause the fall of this government or of any government. If the Mole were seized, although this government would protest vigorously, probably little would be done. The act would be looked upon as an accomplished fact and would have to be accepted as

¹⁰⁵ Logan, *Diplomatic Relations*, op. cit., pp. 397-429.

¹⁰⁶ National Archives, Records of the Department of State, Diplomatic Despatches, Haiti, Vol. 25, letter n°1 of Bancroft Gherardi to Secretary of State, January 31, 1891.

¹⁰⁷ *Ibid.*

such. But Mr Firmin did not expect the United States to act in so high-handed a way¹⁰⁸.

Gherardi dut se rendre à l'évidence: Haïti n'avait nullement l'intention de céder le Môle et ne se sentait absolument pas redevable de quoi que ce soit envers les États-Unis : « It was evident that the President and Mr Firmin were not only not disposed to do anything, but that they intend to show no feeling of obligation to the United States except such as may be expressed in word only »¹⁰⁹.

Cela étant, l'Amiral ne perdit pas espoir. Il conclut même sa lettre en complimentant Douglass pour son travail :

Mr Douglass is very active in his support of the measure and is sanguine in his views of the result. He takes great interest in it and has succeeded in a measure, I think, in impressing on General Hyppolite and his Minister of Foreign Affairs the importance the United States attach (sic) to these negotiations and the earnestness and persistence with which they will be carried on¹¹⁰.

Peu de temps après ce premier entretien, les deux émissaires américains en obtinrent un second en date du 2 février 1891. Bizarrement, Douglass n'envoya aucune dépêche entre celle du 29 janvier, évoquée plus haut, et une série de dépêches, numérotées de 124 à 128 datées du 9 février 1891. Du coup, c'est d'abord grâce à la seconde lettre de Gherardi à Blaine, envoyée à ce dernier le 7 février 1891, que l'on apprend ce qui s'est passé lors de ce second entretien. Gherardi renouvela sa demande de cession du Môle, réclamant dans un premier temps la cession d'une portion de terre d'une surface d'un *mile* carré incluant le bassin supérieur du Môle. Devant la réticence de Firmin, qui persistait à lui rappeler que toute cession d'une portion du territoire lui attirerait nécessairement les foudres de la population, Gherardi garantit l'aide des États-Unis pour maintenir son gouvernement en place : « I told him I would pledge the strong support of the US if necessary to keep this

¹⁰⁸ National Archives, Records of the Department of State, Diplomatic Despatches, Haiti, Vol. 25, letter n°1 of Bancroft Gherardi to Secretary of State, January 31, 1891.

¹⁰⁹ *Ibid.*

¹¹⁰ *Ibid.*

government seated »¹¹¹. L'Amiral prétendit ressortir relativement satisfait de cet entretien, indiquant que les chances d'obtenir le Môle étaient meilleures que précédemment : « the impression made by the interview was that the chances of getting the Mole were materially improved »¹¹². Mais dans le même temps, Gherardi soutint que Douglass lui avait déclaré qu'il eût peut-être été plus judicieux de prendre possession du Môle de façon plus « musclée », en se passant de négociations, et ce dans l'intérêt du gouvernement haïtien qui de cette façon n'aurait pas à justifier une cession volontaire du territoire auprès de son peuple :

Mr Douglass in private conversation with me prior to this interview expressed the following opinion: "it might possibly be best to seize the Mole. This would relieve the present government of any responsibility in the matter. The Mole is now a bone of contention and a cause of revolution in this country. The question of ceding it to one country or another furnishes capital for revolutionary agitation"¹¹³.

Bien évidemment, l'on comprend que l'Amiral prenait ses désirs pour des réalités, ce qui fut confirmé bien plus tard par Douglass lui-même. En tout état de cause, Gherardi envisageait sérieusement de faire usage de la force, en bon militaire : « I fully agree with Mr Douglass in this opinion and hope the government will see fit, in case of final refusal, to allow me to take this step »¹¹⁴. Cet entretien du 2 février 1891 fut l'occasion pour les deux émissaires américains de remettre au gouvernement haïtien une lettre détaillant précisément leur demande. Dans cette lettre, Gherardi et Douglass firent à nouveau référence à la « destinée manifeste » : « the peculiar advantages possessed by the Mole St. Nicholas (sic) point to the incontrovertible fact that it is the manifest destiny of that port to become a naval depot for United States ships of war »¹¹⁵.

¹¹¹ National Archives, Records of the Department of State, Diplomatic Despatches, Haiti, Vol. 25, letter n°2 of Bancroft Gherardi to Secretary of State, February 7, 1891.

¹¹² *Ibid.*

¹¹³ *Ibid.*

¹¹⁴ *Ibid.*

¹¹⁵ National Archives, Records of the Department of State, Diplomatic Despatches, Haiti, Vol. 25, unnumbered letter of Bancroft Gherardi to The Honorable Minister of Foreign Affairs (Firmin), February 2, 1891. C'est nous qui soulignons.

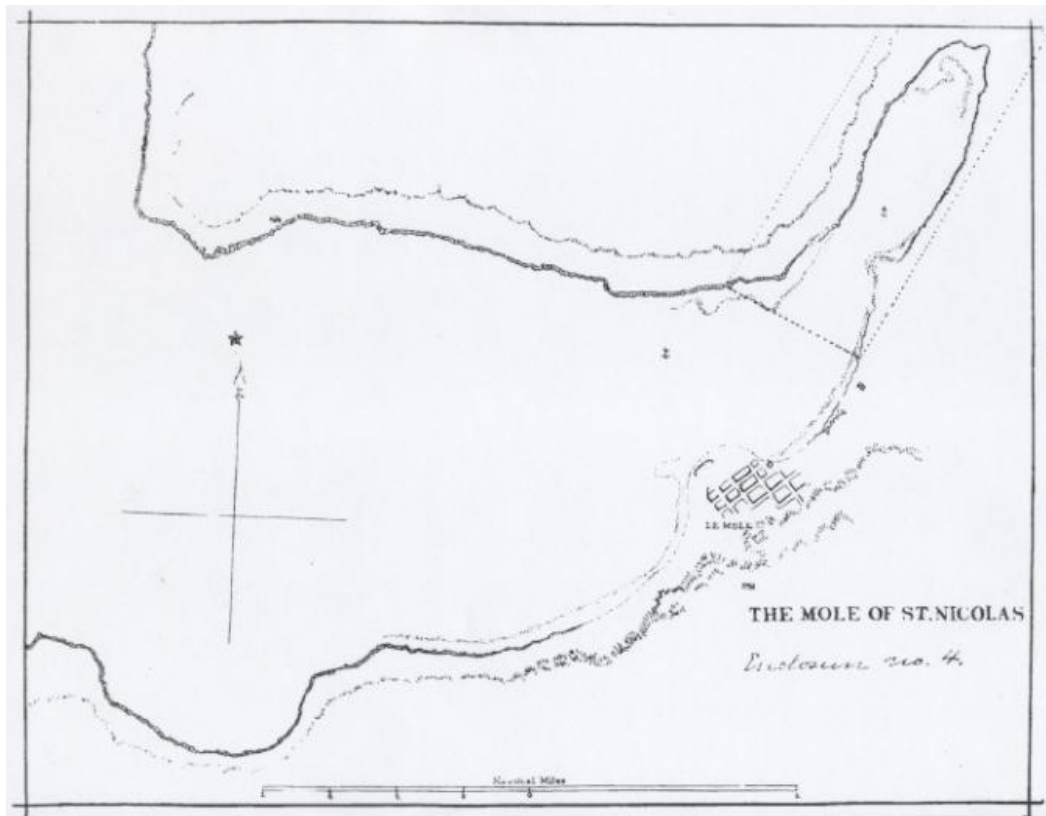


Figure 30 : « The Mole of St. Nicolas, » in National Archives, Records of the Department of State, Diplomatic Despatches, Haiti, Vol. 25, letter n°3 of Bancroft Gherardi to Secretary of State, enclosure 4, February 21, 1891

L'autre argument majeur avancé par les deux Américains dans leur lettre était que ce bail se ferait essentiellement dans l'intérêt des Haïtiens, bien qu'ils ne cachassent pas l'intérêt stratégique qu'il représentait pour les Américains :

The President desires only to secure a lease of the Mole Saint Nicholas, - a lease which in its operation shall prove of great advantage to the safety and prosperity of the Haitien (sic) Republic, while it shall yield to the United States all the conveniences which its Navy may require in that portion of the West India Islands¹¹⁶.

¹¹⁶ National Archives, Records of the Department of State, Diplomatic Despatches, Haiti, Vol. 25, unnumbered letter of Bancroft Gherardi to The Honorable Minister of Foreign Affairs (Firmin), February 2, 1891.

III. B. DES NEGOCIATIONS TENDUES SUR FOND DE DEMONSTRATION DE FORCE DE LA MARINE AMERICAINE ET D'AGITATION POPULAIRE

Comme nous l'avons déjà précisé plus haut, Douglass ne rendit compte de cet entretien du 2 février 1891 que dans une dépêche datée du 9 février suivant. Il est intéressant de noter que cet entretien ne fit l'objet que d'une dépêche tout à fait laconique, comme si Douglass s'était volontairement désolidarisé des négociations voulues par son gouvernement. Il faut dire que depuis fin janvier 1891, des navires américains croisaient au large d'Haïti, et que Douglass devait gérer les conséquences néfastes de ces démonstrations de force de la part de la Marine américaine, tout en continuant de négocier l'affermage du Môle. Sa dépêche No. 126 du 9 février 1891, intitulée « Three American War Vessels at Port au Prince », révèle que le vapeur *Petrel* était arrivé au large des côtes haïtiennes le 23 janvier, suivi de près par le *Philadelphia* le 25 janvier (avec à son bord Gherardi) et le *Kearsarge* le 4 février. Bien entendu, la présence de ces navires n'était pas bien vécue par les Haïtiens :

The presence of our war vessels in the bay of Port au Prince is to the uninformed, the subject of much curiosity and some apprehension. (...) I have had the good fortune to be able, in some measure, to quiet the nerves of some of these excitable people by assuring them that there is nothing of menace or of hostile intent in the appearance here of these formidable vessels, but that they are simply conforming to their customary practice of cruising in the North in summer and in the South during the winter¹¹⁷.

S'ajoutait à cela le souci déjà évoqué de « détention » des navires marchands américains, source de tension avec Firmin.

En tout cas, le rapport de Douglass concernant l'entretien du 2 février 1891 avec les autorités haïtiennes n'est pas très différent de celui de Gherardi, si ce n'est que Douglass n'y évoquait évidemment pas la possibilité pour les États-Unis d'acquérir le Môle par la force¹¹⁸. Il nous paraît de toute façon très improbable que Douglass ait jamais pu évoquer cette éventualité avec Gherardi. En effet, Douglass, lors de ses nombreuses entrevues avec

¹¹⁷ National Archives, Records of the Department of State, Diplomatic Despatches, Haiti, Vol. 25, despatch 126, February 9, 1891.

¹¹⁸ National Archives, Records of the Department of State, Diplomatic Despatches, Haiti, Vol. 25, despatch 128, February 9, 1891.

Hyppolite et/ou Firmin, avait toujours dit et répété que les États-Unis étaient une nation amie, et n'useraient pas de la force contre la République Noire. L'on voit mal pourquoi il aurait soudainement changé d'avis.

Alors que les Haïtiens tentaient désespérément de gagner du temps et de retarder les négociations en exigeant que le gouvernement américain nommât un « commissaire spécialement accrédité pour mener les négociations » en vue de l'affermage du Môle¹¹⁹, une petite complication supplémentaire se profila à l'horizon, qui risquait sans nul doute de retarder les négociations. En effet, dans sa dépêche No. 133, datée du 18 février 1891, et nommée « the public situation in Haiti », Douglass rapporta que des tensions étaient palpables dans la population haïtienne. En effet, les Haïtiens de Port-au-Prince, considérant que leur gouvernement composé d'Haïtiens originaires du Nord de l'île n'était pas légitime, descendirent dans la rue, forçant Hyppolite à s'absenter momentanément de la capitale. Sentant sans doute que cette difficulté supplémentaire pouvait nuire à son projet, Gherardi pressa Blaine de lui faire parvenir une lettre de créance lui attribuant les pleins pouvoirs pour la signature de l'affermage du Môle :

The approaching departure of the president for the south of the island may delay the proceedings, but I have the promise of Mr. Firmin that everything will be done to expedite matters. How sincere Mr. Firmin was when he made this promise I cannot say¹²⁰.

Finalement, le départ du président Hyppolite pour une tournée dans le Sud du pays fut confirmé par Douglass dans sa dépêche No. 137 du 28 février 1891, au titre explicite : « President Hyppolite's Absence from the Capital. » Hyppolite prévoyait de visiter tout le sud et l'ouest de son pays, qui lui étaient peu favorables. Il emmena avec lui une très grande partie des membres de son gouvernement¹²¹. Commença alors une période de latence ; Douglass et Gherardi attendaient la lettre de créance de Blaine, tandis que le pays tournait

¹¹⁹ Voir National Archives, Records of the Department of State, Diplomatic Despatches, Haiti, Vol. 25, unnumbered telegram of Bancroft Gherardi to Secretary of State, February 16, 1891.

¹²⁰ National Archives, Records of the Department of State, Diplomatic Despatches, Haiti, Vol. 25, letter n°3 of Bancroft Gherardi to Secretary of State, February 21, 1891.

¹²¹ National Archives, Records of the Department of State, Diplomatic Despatches, Haiti, Vol. 25, despatch 137, February 28, 1891.

un peu au ralenti du fait de l'absence d'Hyppolite et de son gouvernement de la capitale. De leur côté, les États-Unis, qui bizarrement tardaient à envoyer cette lettre de créance, tentèrent peut-être d'amadouer les Haïtiens en les invitant à participer à l'exposition mondiale célébrant la découverte des Amériques par Christophe Colomb ; la *World's Columbian Exposition* qui devait avoir lieu en 1893 à Chicago. Bien entendu ce fut Douglass qui fut chargé de présenter cette invitation du gouvernement américain aux Haïtiens – en tout cas à Firmin, resté seul maître à bord pendant l'absence d'Hyppolite. En l'absence de ce dernier, Firmin se dit intéressé mais ne put prendre d'engagement ferme et définitif¹²².

Et tandis que la lettre de créance se faisait désirer, la situation en Haïti ne s'améliorait pas vraiment : début mars 1891, un incendie menaça de dévaster une partie de la ville de Port-au-Prince, mais fut heureusement vite stoppé. Certains le perçurent comme le signe d'une agitation civile à venir : « this government seems to consider its own stability threatened whenever a serious fire breaks out in Port-au-Prince »¹²³. Au tout début du mois d'avril 1891, Douglass, écrivant une dépêche pour faire le point sur la situation politique en Haïti, nota un peu d'agitation due à l'absence du président ; Anténor Firmin devait en effet faire face à une opposition grandissante. Malgré tout, Douglass semble avoir voulu se convaincre – et convaincre son gouvernement – de la stabilité du gouvernement d'Hyppolite : « I repeat that from all I see and hear I conclude that there is no immediate danger to the stability of President Hyppolite's Government »¹²⁴.

Deux mois s'étaient écoulés depuis que Gherardi avait demandé à son gouvernement de lui envoyer une accréditation officielle pour négocier l'affermage du Môle, et la lettre de créance lui était toujours pas parvenue. C'est alors que, contre toute attente, ou en tout cas sans que Douglass en eût été préalablement averti, la Marine américaine tenta un tour de force dans les eaux haïtiennes. Profitant sans doute de l'absence d'Hyppolite, et d'une situation localement défavorable au gouvernement en place, la Marine américaine envoya

¹²² Voir National Archives, Records of the Department of State, Diplomatic Despatches, Haiti, Vol. 25, despatch 138, March 3, 1891.

¹²³ National Archives, Records of the Department of State, Diplomatic Despatches, Haiti, Vol. 25, despatch 140, March 11, 1891.

¹²⁴ National Archives, Records of the Department of State, Diplomatic Despatches, Haiti, Vol. 25, despatch 148, April 4, 1891.

quatre navires au large de Port-au-Prince. En effet, dans sa dépêche No. 154 du 21 avril 1891, Douglass écrivit qu'en date du 18 avril 1891, le *Chicago*, le *Boston*, l'*Atlanta*, et le *Yorktown* avaient rejoint le *Philadelphia* au large de Port-au-Prince, et que le *Kearsarge* et l'*Enterprise* étaient attendus d'un jour à l'autre. Évidemment, leur présence perturba beaucoup la population, déjà très agitée par les rumeurs autour des négociations pour le Môle : « this feeling of apprehension and anxiety is not confined to the uninformed classes merely, but it extends to the intelligent classes as well. » Douglass rapporta la rumeur qui agitait tellement les Haïtiens : si le gouvernement d'Haïti ne cédait pas le Môle, les États-Unis le saisiraient par la force. Douglass donna également son avis personnel à ce sujet : que l'acquisition du Môle par les Américains se fasse par la force ou par voie diplomatique, elle mènerait tout droit à des émeutes en Haïti, à la violence et à un soulèvement révolutionnaire.

Douglass, toujours dans cette même dépêche, signala à Blaine que lorsqu'on lui demandait de confirmer cette rumeur, il répondait que d'après ce qu'il savait et croyait, les États-Unis n'avaient aucunement l'intention d'exécuter une quelconque manœuvre qui serait inamicale (« unfriendly ») contre le gouvernement en place ou la nation haïtienne¹²⁵. Logan donne raison à Douglass, en affirmant qu'Harrison ne souhaitait pas faire usage de la force contre Haïti, contrairement à Gherardi, Tracy ou encore Blaine. Il confirme d'autre part que l'arrivée de ces bateaux était clairement une tentative d'intimidation de la part de Blaine et du Secrétaire à la Marine¹²⁶.

Alors que la situation était extrêmement tendue sur place, les « pleins pouvoirs » demandés depuis deux mois par Gherardi arrivèrent enfin en Haïti le 18 avril 1891, sous la forme d'une lettre de créance accréditant Gherardi et Douglass¹²⁷. Bien évidemment, les deux plénipotentiaires demandèrent instamment à être reçus par le chef du gouvernement

¹²⁵ National Archives, Records of the Department of State, Diplomatic Despatches, Haiti, Vol. 25, despatch 154, April 21, 1891.

¹²⁶ Logan, *Diplomatic Relations*, op. cit., p. 440.

¹²⁷ « The full power arrives on the 18th instant. (...) The Rear Admiral and myself are (...) invested with "full power to confer with such persons as may be authorized on the part of Haïti, and to conclude, subject to the advice and consent of the Senate, a convention to secure to the Government of the United States the use of the Môle St. Nicolas as a naval station. » National Archives, Records of the Department of State, Diplomatic Despatches, Haiti, Vol. 25, despatch 155, April 21, 1891.

haïtien, c'est-à-dire, à ce moment précis, Anténor Firmin. Mais en l'absence d'Hyppolite, Firmin prétendit devoir attendre la réponse d'Hyppolite lui-même avant de pouvoir leur donner une réponse officielle, ferme et définitive concernant l'affermage du Môle, réponse qu'il estimait recevoir rapidement : « [Firmin] was hourly expecting from His Excellency [Hyppolite] a reply which he would prefer to await before responding to us formally »¹²⁸.

Et en effet la réponse ne se fit pas attendre très longtemps. Le 22 avril 1891, Firmin rédigea une note officielle à l'attention des deux émissaires américains pour leur annoncer le refus de son gouvernement de céder le Môle. Par conséquent, par un télégramme laconique daté du 23 avril 1891, Douglass annonça à son gouvernement l'échec des négociations : « Hayti has declined lease of Môle. Douglass »¹²⁹. Ce télégramme fut suivi d'une dépêche plus détaillée, rédigée le même jour, ayant pour titre « Mr. Firmin's Refusal to Lease the Môle »¹³⁰, et à laquelle il joignit une copie de la note de Firmin du 22 avril 1891, ainsi que la réponse officielle écrite, signée de sa main et de celle de Gherardi, qu'il ferait parvenir à Firmin en date du 24 avril 1891. La note était sans équivoque : Firmin refusait d'« accorder au gouvernement de l'Union Américaine l'affermage du Môle Saint Nicolas afin d'y établir une station de charbon pour les navires de la Marine Américaine »¹³¹, en invoquant une clause que les États-Unis avaient tenté d'imposer conjointement à la signature d'un hypothétique affermage du Môle Saint Nicolas, au sujet de laquelle Firmin déclara que « l'acceptation de votre demande avec une telle clause serait aux yeux du gouvernement d'Haïti un outrage à la souveraineté nationale de la République et une violation flagrante de l'article 1er de notre Constitution, car en renonçant au droit de disposer de son territoire, il en aurait consenti l'aliénation tacite ». Dans sa note, Firmin retranscrivit ladite clause ; cette dernière interdisait à Haïti d'offrir le même privilège (c'est-à-dire l'affermage du Môle ou de

¹²⁸ *Ibid.*

¹²⁹ National Archives, Records of the Department of State, Diplomatic Despatches, Haiti, Vol. 25, unnumbered telegram of Frederick Douglass to Secretary of State, April 23, 1891.

¹³⁰ National Archives, Records of the Department of State, Diplomatic Despatches, Haiti, Vol. 25, despatch 156, April 23, 1891.

¹³¹ *Ibid.*, enclosure 1, Firmin to Douglass and Gherardi, Plénipotentiaires etc. à Port-au-Prince, 22 avril 1891.

toute autre portion de son territoire) à une autre nation, ce qui constituait une sorte de domination coloniale des États-Unis sur Haïti¹³².

Cette clause était ainsi la première raison expliquant « l'impossibilité dans laquelle se trouv[ait] le Gouvernement Haïtien, d'accorder à celui des États-Unis le bail du Môle Saint Nicolas, aux conditions que ce dernier le désir[ait]. » Firmin se permit tout de même de donner une autre raison à ce refus, à savoir que

l'arrivée en ce port de deux escadres américaines, renfermant les plus puissants vaisseaux de guerre de la Marine des États-Unis, a fait une impression des plus malheureuses au pays entier, qui s'en alarme ou s'en inquiète. En supposant même que la Constitution nationale ne fût pas un obstacle à l'acceptation de la demande présentée par Vos Excellences au nom du Président des États-Unis, le gouvernement Haïtien ne pourrait guère, dans les circonstances présentes, entrer en négociations pour l'affermage du Môle Saint Nicolas, sans paraître céder à une pression étrangère et compromettre de facto, notre existence de peuple indépendant ; d'autant plus que plusieurs journaux américains, dans un but indevinable, font une propagande mensongère tendant à faire accroire [sic] qu'il y a eu des engagements signés entre le Président d'Haïti et les États-Unis d'Amérique pour la cession de cette même baie du Môle Saint Nicolas que son Excellence le Président Harrison désire avoir comme station navale à l'usage de la Marine américaine.¹³³

Cette réponse, franche et définitive, se refermait tout de même sur une note plus diplomatique, par laquelle Firmin tentait de flatter les États-Unis, une fois de plus, sans doute pour faire « passer la pilule », en quelque sorte ; il y rappelait sa « (...) vive sympathie et [son] sincère (sic) attachement à la plus glorieuse et la plus généreuse République du Nouveau Monde, et peut-être du monde moderne »¹³⁴.

¹³² « En vu de la préservation et de l'affermissement des relations (des deux Pays) le Président [des États-Unis] désire que aussi longtemps que les États-Unis peuvent être les fermiers [*leasee*] du Môle Saint Nicolas, s'il doit être affermé, le Gouvernement d'Haïti n'affirme aucun port ou autre portion de son territoire ni n'en dispose autrement, n'y accordant aucun privilège spécial, ou droits d'usage à aucun autre Pouvoir, État, ou Gouvernement. » National Archives, Records of the Department of State, Diplomatic Despatches, Haiti, Vol. 25, despatch 156, April 23, 1891, enclosure 1, Firmin to Douglass and Gherardi, Plénipotentiaires etc. à Port-au-Prince, 22 avril 1891.

¹³³ *ibid.*

¹³⁴ National Archives, Records of the Department of State, Diplomatic Despatches, Haiti, Vol. 25, despatch 156, April 23, 1891, enclosure 1, Firmin to Douglass and Gherardi, Plénipotentiaires etc. à Port-au-Prince, 22 avril 1891.

Rebondissant sur cette dernière phrase, Douglass et Gherardi répondirent à Firmin en lui envoyant une brève missive, notant qu'à l'évidence ce refus d'Haïti ne saurait être interprété comme une preuve d'amitié envers le gouvernement américain :

We regret that the government of Haïti sees itself under the necessity of refusing the friendly request of the President; the more so as we have reason to fear that this refusal will not be accepted by the United States Government as an evidence of that friendly feeling which should exist and govern the relations between the two republics¹³⁵.

Douglass avait vu juste: il est probable que la présence de sept navires américains au large des côtes de l'île ait achevé de décider les Haïtiens à ne pas céder le Môle, leur donnant un prétexte en or pour justifier leur décision. Logan fournit une autre explication, qui à notre sens est tout à fait complémentaire, à savoir que Hannibal Price, l'ambassadeur haïtien alors en poste à Washington, D.C., aurait joué un rôle majeur dans la prise de décision de Firmin, en lui envoyant un télégramme depuis les États-Unis le 18 avril 1891, dans lequel il assurait Firmin du fait que les États-Unis ne feraient pas usage de la force, mais tentaient simplement de l'intimider en envoyant leurs escadres : « The fleet for the purpose of intimidating. Do not yield. Nothing will happen »¹³⁶.

III. C. HAÏTI S'EMBRASE

Les États-Unis venaient de subir un revers particulièrement humiliant : la grande Nation américaine avait perdu la face devant une minuscule République, qui plus est une République gouvernée par des Noirs. Les Républicains à la tête de l'Amérique ségrégationniste avaient fort à perdre dans cette affaire, et en premier lieu leur crédibilité, aussi bien sur le plan fédéral que sur le plan international. Une dernière manœuvre d'intimidation fut tentée par les États-Unis, sous la forme d'un « encerclement » de l'île par les vaisseaux de la Marine américaine. Cela ne fit qu'amplifier l'agitation du peuple, comme le constata Douglass dans sa dépêche No. 159 du 2 mai 1891, intitulée « Excitement created

¹³⁵ National Archives, Records of the Department of State, Diplomatic Despatches, Haiti, Vol. 25, despatch 156, April 23, 1891, enclosure 3, Douglass & Gherardi to A. Firmin, April 24, 1891.

¹³⁶ Logan, *Diplomatic Relations*, op. cit., p. 451

by Presence of Our Fleet and by Môle Negotiations. » Et le résumé de la dépêche de confirmer : « reference to passionate statements on the subject by other Haïtien Journals. Color prejudice in the United States mentioned »¹³⁷. Car cette tentative de s'approprier le Môle était vécue par le peuple haïtien comme une preuve de néo-colonialisme de la part du gouvernement américain. En effet, les Haïtiens ne purent s'empêcher de penser que c'était l'Amérique blanche et raciste qui avait essayé de prendre le Môle à la République Noire, et ce en se moquant éperdument des lois existantes votées par un peuple noir qui pour le coup s'estimait méprisé. Dans *Le Moniteur*¹³⁸ du 25 avril 1891, le gouvernement haïtien se vit contraint de réfuter les rumeurs qui couraient alors quant à une hypothétique cession du Môle aux américains ; le gouvernement d'Haïti était clairement destabilisé par l'excitation et l'alarmisme causés par la présence des vaisseaux et les rumeurs de cession du Môle :

Le Môle Saint Nicolas, pas plus qu'une autre portion du territoire, ne sera point baillé à ferme.

Nos relations avec la République des États-Unis continueront à se maintenir sur le même pied de sympathie et de cordialité, dont elles ne se sont jamais départies ; car notre Grande Amie saura apprécier la nécessité de notre refus, avec sa générosité et son équité bien connues du monde entier¹³⁹.

Frederick Douglass avait bien conscience de la portée de ces accusations de néo-colonialisme empreintes de racisme, et tenta même de calmer le jeu ; il était sans doute lui-même très mal à l'aise, car il n'ignorait pas que son pays était entré dans une période assez sombre de son histoire, les Noirs des États-Unis étant désormais libres et égaux sur le papier mais définitivement pas dans les faits – les *Jim Crow Laws* visant à empêcher les Noirs de voter fleurissant dans tous les États du Sud. Cherchant donc à apaiser les tensions, et probablement ennuyé d'avoir contribué à la destabilisation du gouvernement de cette République dont il avait toujours loué, envers et contre tout, la stabilité, il tenta néanmoins

¹³⁷ National Archives, Records of the Department of State, Diplomatic Despatches, Haiti, Vol. 25, despatch 159, May 2, 1891.

¹³⁸ Dans le cadre de sa mission de Journal Officiel de la République d'Haïti, *Le Moniteur*, fondé en 1845 et logé aux Presses Nationales d'Haïti, publie les actes du Pouvoir Exécutif et représente, de ce fait, la première source d'information juridique du pays.

¹³⁹ National Archives, Records of the Department of State, Diplomatic Despatches, Haiti, Vol. 25, despatch 159, May 2, 1891, enclosure 1. Italiques comme dans l'original.

une dernière fois de rouvrir les négociations en vue de l'affermage du Môle auprès de Firmin. Mais comme Douglass l'indiqua dans sa dépêche No. 161 du 2 mai 1891 (« Interview with Mr Firmin about renewing Môle Negotiations »), bien qu'il eût proposé de supprimer la clause incriminée, pensant que cela suffirait à rouvrir les négociations, Firmin réitéra son refus et exprima clairement qu'il s'agissait d'un « non » définitif¹⁴⁰.

Ce fut là son dernier entretien avec Firmin, qui démissionna quelques jours plus tard, et fut remplacé par un certain Monsieur Lechaud, auparavant Ministre des travaux publics de la République Noire¹⁴¹. L'opinion fut surprise par l'acceptation de cette démission, voyant là un signe de faiblesse du gouvernement, et un signe de problèmes à venir. Il est clair que les ennuis ne faisaient que commencer. Début mai 1891, Douglass fut témoin de violences et répressions sur l'île. La ville et l'arrondissement de Port-au-Prince furent placés sous loi martiale, et le gouvernement, qui craignait l'insurrection, procéda à de nombreuses arrestations¹⁴². Tentant de ramener le calme et de faire taire les rumeurs persistantes concernant le Môle, Hyppolite, dans un discours publié dans *Le Moniteur* du 6 mai 1891, répéta qu'il n'avait pas signé la cession du Môle ni d'aucune partie du territoire et que cela n'arriverait jamais. Il fit même allusion aux allégations de racisme qui pesaient sur les États-Unis, et se désolidarisa de son allié en affirmant : « I am not white ; I belong to the same race as you do ; the day when there should be a question of such an act, I should prefer to see this country disappear like Gomorrah »¹⁴³. Enfin, Hyppolite promit de publier les correspondances entre les États-Unis et Haïti au sujet du Môle, et accusa ouvertement les partisans de Légitime d'être à l'origine des rumeurs.

¹⁴⁰ National Archives, Records of the Department of State, Diplomatic Despatches, Haiti, Vol. 25, despatch 161, May 2, 1891

¹⁴¹ National Archives, Records of the Department of State, Diplomatic Despatches, Haiti, Vol. 25, despatch 162, May 7, 1891.

¹⁴² National Archives, Records of the Department of State, Diplomatic Despatches, Haiti, Vol. 25, despatch 163, May 7, 1891.

¹⁴³ National Archives, Records of the Department of State, Diplomatic Despatches, Haiti, Vol. 25, despatch 164, May 7, 1891.

Douglass demanda alors à quitter l'île, prétextant des affaires urgentes qui l'attendaient sur le continent et qui nécessitaient qu'il s'absentât pour une période de 60 jours¹⁴⁴. Alors que des émeutes faisaient rage, Douglass reçut un télégramme le 1^{er} juin, de la part du département d'État, l'autorisant à quitter son poste dès réception du message¹⁴⁵. Douglass accusa réception du télégramme par un autre télégramme dans lequel il annonça son intention de quitter l'île le 30 juin¹⁴⁶. Il nous apparaît évident que le département d'État cherchait à se débarrasser de Douglass, à qui il attribuait toute la responsabilité de l'échec des négociations du Môle. Alors que l'île était à feu et à sang, que le gouvernement exécutait sommairement ses opposants¹⁴⁷, Douglass, terrifié et déçu, régla ses affaires courantes et quitta finalement l'île le 1^{er} juillet 1891.

C'est par le biais de la dépêche No. 180 (bis) du 30 juillet 1891, envoyée depuis « Cedar Hill, Anacostia, D.C. », et dont le titre ne permet aucune ambiguïté (« Resignation of Office »), que Douglass démissionna de son poste¹⁴⁸. Il dut par la suite se battre pour réclamer que tous les salaires dus lui soient versés – ce qui acheva de l'humilier¹⁴⁹.

Le fiasco du Môle avait fait plusieurs victimes : Haïti, tout d'abord, que cette affaire avait ébranlée et replongée dans une guerre civile sanglante, et Frederick Douglass, dont la

¹⁴⁴ National Archives, Records of the Department of State, Diplomatic Despatches, Haiti, Vol. 25, despatch 165, May 9, 1891.

¹⁴⁵ « I was still more gratified to be assured by the Department's telegram, which came to hand the 1st instant and to which I promptly responded that my leave could commence at once. » National Archives, Records of the Department of State, Diplomatic Despatches, Haiti, Vol. 25, despatch 171, June 3, 1891.

¹⁴⁶ « T[elegram] received today. Revolutionary movement here last Thursday quickly suppressed. Will leave on the 30th June. Douglass. » National Archives, Records of the Department of State, Diplomatic Despatches, Haiti, Vol. 25, Telegram, Douglass to Department of State, June 1, 1891.

¹⁴⁷ National Archives, Records of the Department of State, Diplomatic Despatches, Haiti, Vol. 25, despatch 174, June 19, 1891.

¹⁴⁸ National Archives, Records of the Department of State, Diplomatic Despatches, Haiti, Vol. 25, despatch 180bis, July 30, 1891.
Comme noté à la main sur cette dépêche, sa démission fut officiellement acceptée le 11 août 1891.

¹⁴⁹ L'on apprend dans la lettre du 4 septembre 1891 de Frederick Douglass au nouveau Secrétaire d'État, William F. Wharton, que les sommes dues ne lui avaient pas été payées, l'obligeant à justifier que, en effet, il avait bien quitté Haïti le 27 juin, et reçu un salaire le 30 juin, mais que comme il avait démissionné le 30 juillet, et que sa démission n'avait été acceptée que le 11 août, alors son salaire du 1^{er} juillet au 11 août lui restait dû. Voir National Archives, Records of the Department of State, Diplomatic Despatches, Haiti, Vol. 25, Frederick Douglass to Wharton, September 4, 1891.

démission était inévitable, tant le gouvernement (en tout cas Blaine et Tracy) et la presse lui étaient défavorables, lui attribuant l'entière responsabilité de l'échec des négociations¹⁵⁰.

III. D. LE SAGE D'ANACOSTIA REGLE SES COMPTES : L'EXPERIENCE HAÏTIENNE DE FREDERICK DOUGLASS COMME REVELATEUR DES PREJUGES RACIAUX DE LA NATION AMERICAINE

Étonnamment, Douglass, qui jusque-là avait toujours tenté de défendre son gouvernement en réfutant les accusations de racisme qui pesaient sur lui, finit par répondre à ses détracteurs dans la presse¹⁵¹, en affirmant que dans cette affaire, il avait été victime de préjugés raciaux¹⁵². Sa trop grande fierté l'empêchait de toute façon d'accepter la moindre part de responsabilité dans cette affaire, et il considérait même que la jalousie de certains Américains à son égard pouvait expliquer l'acharnement dont il était victime depuis le refus d'Haïti de céder le Môle aux Américains : « President Hippolyte [sic] referred to me in a flattering way in two of his messages and that fact, I think, excited some jealousy here. (...) I accomplished more in my brief ministry there than had been achieved before in twenty years »¹⁵³. Piqué à vif, blessé par toutes ces critiques auxquelles il ne s'attendait sans doute

¹⁵⁰ McFeely affirme que « les journaux new-yorkais attaquèrent Douglass avec véhémence » pour ce qu'ils estimaient être « un échec-clé » dans le « programme pour le futur de l'Amérique ». Voir McFeely, *Douglass*, op. cit., p. 355.

L'on peut notamment citer un extrait du journal *American Citizen* retranscrit dans le *Washington Bee* du 4 juillet 1891 : « Nature may have designed the Hon. Fred. Douglass for a politician, but never for a diplomat. As a politician, he has been successful in the art of office getting, but as a diplomat, if we are to judge of his work at the Haytian court, he has not been a glittering success. » *Washington Bee*, July 4, 1891, p. 2.

¹⁵¹ L'on apprend dans sa lettre du 4 septembre 1891 à Wharton (voir *supra*, note de bas de page No. 149, p. 387), qu'il reçut notification de l'acceptation de sa démission le 11 août 1891. C'est à cette date qu'il commença à s'épancher dans la presse. Il est intéressant de noter que la presse blanche (notamment datée du 11 août 1891) s'empressa de publier des articles indiquant que Douglass avait été congédié par son gouvernement, à cause de l'échec des négociations, entre autres arguments. Se fondant sans doute sur la lecture de ces articles, même l'historien LaFeber note que : « as minister to Haiti in 1891 he was fired by President Benjamin Harrison for not showing sufficient enthusiasm for U.S. imperialistic ventures in the black Caribbean nation. » LaFeber, Walter. *The Cambridge History of American Foreign Relations*, Volume II : « The American Search for Opportunity, 1865-1913. » Cambridge ; New York : Cambridge University Press, 1993, p. 49. C'est nous qui soulignons.

¹⁵² Voir McFeely, *Douglass*, op. cit., p. 356.

¹⁵³ « Fred Douglass Resigns, » *Washington Post*, August 11, 1891, p. 1.

pas¹⁵⁴, Douglass ne put s'empêcher de livrer sa propre version des faits. Et c'est au moyen de deux articles, publiés dans la *North American Review* à l'été 1891, qu'il fit savoir qu'il n'acceptait pas la responsabilité de l'échec de l'affaire du Môle Saint Nicolas.

Le premier article s'ouvre d'ailleurs sur les raisons qui ont poussé Douglass à s'exprimer sur l'affaire du Môle. Son sous-titre est très évocateur : « Inside History of the Negotiations for the Môle St. Nicolas. » Douglass se pose ainsi en redresseur de torts et en apôtre de la vérité :

I propose to make a plain statement regarding my connection with the late negotiations with the government of Haiti for a United States naval station at the Mole St. Nicolas. Such a statement seems required, not only as a personal vindication from undeserved censure, but as due to the truth of history. (...) I shall acknowledge no favoritism to men in high places, no restraint but candor, and no limitation but truth¹⁵⁵.

Les premières pages de cet article sont consacrées à des règlements de compte personnels, où Douglass s'en prend aux journalistes qui l'ont accusé de tous les torts et s'en sont pris lâchement à lui, faisant de lui leur bouc-émissaire : « there was a premeditated attempt to make me a scapegoat to bear off the sins of others »¹⁵⁶.

Après cette introduction, Douglass rentre dans le vif du sujet en commençant par évoquer le préjugé de couleur à son encontre. Le Frederick Douglass qui avait voulu croire à l'égalité des races, qui avait fait tout son possible pour convaincre – et se convaincre – que le racisme était de l'histoire ancienne, et que l'on respectait sa personne en toutes circonstances, effectue alors un virage à 180° en déclarant que les critiques qui l'ont fustigé ces derniers mois sont avant tout racistes. Il retourne cependant l'argument contre ses détracteurs ; alors que ces derniers prétendent qu'un Noir ne peut être envoyé en Haïti en tant que Ministre

Le *Evening Star* de Washington, D.C. cite lui aussi Douglass dans des termes similaires : « As a matter of fact more has been accomplished during my ministry than for many years previous. President Hippolyte recognized this fact and spoke most flatteringly of my labors in two of his messages. » « Mr. Douglass' Denial, » *The Evening Star*, Vol. 79, No. 20,022, August 11, 1891, p. 1.

¹⁵⁴ « I refrained from making any formal reply to the many misstatements and misrepresentations which have burdened the public press unchallenged during the last six months. » Douglass, Frederick. « Haïti and the United States, » *North American Review*, No. 153 (July-December 1891) : 337-345 ; 450-459, p. 337.

¹⁵⁵ Douglass, « Haïti (...) », *op. cit.*, pp. 337-338.

¹⁵⁶ *Ibid.*, p. 338.

Résident, Douglass affirme quant à lui qu'au contraire, envoyer un Noir était une garantie supplémentaire de succès lors de négociations avec un gouvernement noir, celui-ci pouvant difficilement utiliser la couleur comme argument de refus :

One of the charitable apologies they are pleased to make for my failure is my color; and the implication is that a white man would have succeeded where I failed. This color argument is not new. It besieged the White House before I was appointed minister-resident and consul-general to Haiti. At once and all along the line the contention was then raised that no man with African blood in his veins should be sent as minister to the black republic. (...) They thought it monstrous to compel black Haïti to receive a minister as black as herself. They did not see that it would be shockingly inconsistent for Haiti to object to a black minister while she herself is black¹⁵⁷.

D'autre part, Douglass rappelle aux Américains qu'Haïti connaît parfaitement la situation des Noirs aux États-Unis et les préjugés qu'ils doivent affronter au quotidien : « Haiti is no stranger to Americans or to American prejudice »¹⁵⁸.

Ensuite, il s'indigne du fait que certains aient pu penser qu'il aurait fallu, dans cette affaire, profiter de la faiblesse relative d'Haïti, de sa peur des Nations blanches, pour obtenir le Môle. Douglass défend corps et âme le droit de cette République – ou de n'importe quelle République à travers le monde – au respect des puissants. L'activiste noir prend alors le dessus sur le Républicain et le diplomate, et même le citoyen américain, allant jusqu'à se désolidariser de son propre pays s'il est un pays aussi mesquin et peu charitable : « Is the weakness of a nation a reason for our robbing it ? Are we to take advantage, not only of its weakness, but of its fears ? (...) if this is the policy of this great nation, I own that my assailants were right when they said that I was not the man to represent the United States in Haïti »¹⁵⁹. Mais tout en dénonçant la mesquinerie de ceux qui ont voulu s'en prendre à Haïti, Douglass admet qu'elle est une nation « fragile », sous-entendant qu'elle est inférieure aux États-Unis. L'ambigüité qui ronge le militant noir refait surface : Haïti est une république noire, ce qui prouve que les Noirs sont capables de s'auto-gouverner, mais elle n'en reste pas moins une nation faible et influençable... dont les États-Unis ont tenté de profiter. Qui

¹⁵⁷ Douglass, « Haïti (...) », *op. cit.*, pp. 338-339.

¹⁵⁸ *Ibid.*, p. 339.

¹⁵⁹ *Ibid.*, pp. 339-340.

parle ici ? L'expansionniste ou le représentant de la diaspora noire défendant le droit des peuples à l'auto-détermination ?

Pour contrer les critiques clamant qu'il n'avait pas compris les enjeux stratégiques de l'acquisition du Môle (seconde grande accusation portée par les journaux américains et particulièrement new-yorkais), Douglass déclare qu'il a été l'un des précurseurs à ce sujet, rappelant la mission à laquelle il avait pris part sous la présidence de Grant¹⁶⁰. Employant quasiment les mêmes mots qu'il avait eus pour justifier sa position annexionniste en 1871¹⁶¹, il se pose même en impérialiste convaincu du bien-fondé de l'extension de l'influence américaine depuis l'abolition de l'esclavage : « While slavery existed I was opposed to all schemes for the extension of American power and influence. But since its abolition I have gone with him who goes farthest for such extension »¹⁶². En fait, il appelle de ses vœux une extension de la puissance bienveillante d'une Amérique égalitaire, mais par ailleurs il s'oppose à un impérialisme néocolonial. Ces arguments contradictoires – la défense des peuples opprimés et leur droit à l'indépendance d'une part, et son adhésion à l'impérialisme d'autre part – sont très représentatifs de l'ambiguïté des sentiments du Sage d'Anacostia ; ce dernier est alors rongé par ses propres paradoxes, et rien ne révèle mieux l'aspect équivoque de sa personnalité que cette affaire du Môle Saint Nicolas. Mais l'argument avancé par ses détracteurs qui semble central pour lui, et qu'il réfute entièrement, c'est l'accusation selon laquelle il aurait perdu un an à négocier le Môle de façon improductive, obligeant le gouvernement à lui retirer l'affaire et à envoyer l'Amiral Gherardi négocier à sa place. Il infirme cette charge qui pèse contre lui, en disant qu'il ne lui a jamais été fait mention des vues du gouvernement sur le Môle pendant sa première année sur l'île (dires corroborés par ses écrits diplomatiques) : « Where no duty was imposed no duty was neglected »¹⁶³.

¹⁶⁰ « I supported General Grant's idea (...). I was for the acquisition of Samana, and of Santo Domingo herself if she wished to come to us. » Douglass, « Haïti (...) », *op. cit.*, p. 340.

¹⁶¹ Voir *supra*, pp. 328-333.

¹⁶² Douglass, « Haïti (...) », *op. cit.*, p. 340.

¹⁶³ Douglass, « Haïti (...) », *op. cit.*, p. 341.

Après avoir soigneusement répondu à toutes les accusations, Douglass relate enfin les faits, tels qu'ils se sont produits – de son point de vue. Il en profite pour souligner les manières peu correctes ou du moins peu protocolaires de l'Amiral Gherardi à son égard¹⁶⁴, tout comme à l'égard des Haïtiens, par la même occasion, sous-entendant que l'échec des négociations est sans doute dû aux arguments mis en avant par Gherardi pour acquérir le Môle : des arguments proches du chantage¹⁶⁵, auxquels Douglass n'a jamais adhéré¹⁶⁶. Il décline ainsi toute responsabilité dans l'échec des négociations, et prétend que Gherardi, en tant que principal orateur lors des entretiens avec le gouvernement haïtien, est le seul responsable : « If anything was omitted or insisted upon calculated to defeat the object in view, this defect must be looked for in the admiral's address, for he was the principal speaker, as he was also the principal negociator »¹⁶⁷.

Il est important de noter que les informations apportées par Douglass dans cet article sont semblables en tous points à celles contenues dans ses dépêches. Le seul élément nouveau, mais non contradictoire avec ses écrits diplomatiques, est l'évocation d'un homme manifestement influent et très au fait des secrets du gouvernement américain¹⁶⁸, qui aurait en quelque sorte prévenu Douglass du fait qu'il était discrédité à Washington, et de l'arrivée de Gherardi, envoyé pour prendre sa place (cette dernière information s'étant avérée inexacte, au grand soulagement de Douglass)¹⁶⁹. Les déclarations de cet homme, dont il n'est pas fait mention du nom dans ce premier article, auraient dû mettre la puce à l'oreille

¹⁶⁴ « I knew that, in strict politeness, it would have been more appropriate for Admiral Gherardi himself to come to me. I felt disinclined, however, to stand upon ceremony or to endeavor to correct the manners of an American admiral. Having long since decided to my own satisfaction that no expression of American prejudice or slight on account of my color could diminish my self-respect or disturb my equanimity (...). » Douglass, « Haïti (...) », *op. cit.*, p. 341.

¹⁶⁵ « Admiral Gherardi (...) contended with much force that, while there was no formal agreement consummated between the two governments, Haïti was nevertheless morally bound, since the assistance for which she asked had made Hyppolite President of Haïti. » *Ibid.*, p. 344.

¹⁶⁶ « I did not accept this as a foundation upon which I could base my diplomacy. » *Ibid.*, p.345.

¹⁶⁷ *Ibid.*, p. 343.

¹⁶⁸ « [A]n individual, of whom we shall hear more elsewhere, acting as agent of a distinguished firm in New York, who appeared to be more fully initiated into the secrets of the State Department at Washington than [Frederick Douglass] was (...). » *Ibid.*, pp. 341-342.

¹⁶⁹ *Ibid.*, p. 342.

de Douglass. C'est sans doute ce qui s'est passé, mais force est de constater que cela ne transparait pas dans ses dépêches.

Le second article de Douglass, publié sous le même titre et toujours dans la *North American Review*, raconte la façon dont se sont déroulées les négociations, et l'échec de celles-ci. Tout en relatant les mêmes faits que dans ses dépêches, Douglass parsème son récit de commentaires ayant tous pour but d'insister sur sa non-responsabilité dans l'échec des négociations, l'injustice dont il a été victime, et attribuant l'entière responsabilité de cette déroute à Gherardi. Ainsi, l'on peut lire çà et là : « (...) the failure (...) has been unjustly laid to my charge »¹⁷⁰, ou encore « This was more like the blunt admiral than the discreet diplomat. Such an imputation [by Gherardi] was obviously out of place, and not likely to smooth the way to a successful proceeding, but quite the reverse »¹⁷¹.

Parmi les causes de l'échec des négociations, et au-delà de la culpabilité de Gherardi, Douglass évoque la complexe histoire d'Haïti et sa peur de perdre son indépendance¹⁷², mais aussi sa méfiance vis-à-vis d'une Nation (les États-Unis) où les préjugés raciaux sont encore présents :

Of course our peculiar and intense prejudice against the colored race was not forgotten. Our contrast to other nations, in this respect, is often dwelt upon in Haïti to our disadvantage. In no part of Europe will a Haïtien (sic) be insulted because of his color, and Haïtiens (sic) well know that this is not the case in the United States.¹⁷³

De plus, Douglass ne se prive pas d'attribuer une grosse part de responsabilité à la presse new-yorkaise¹⁷⁴ ; il a pu constater de lui-même le (nouveau) pouvoir des médias, à un

¹⁷⁰Douglass, « Haïti (...) », *op. cit.*, p. 450.

¹⁷¹*Ibid.*, p. 451.

¹⁷²*Ibid.*, pp.453-454.

¹⁷³*Ibid.*, p. 454.

¹⁷⁴ « Another influence unfavorable to our obtaining the coveted naval station at the Môle was the tone of the New York press on the subject. » *Ibid.*

moment de l'histoire américaine où se développe rapidement la presse dite « populaire »¹⁷⁵ et la presse « à sensation » (notre traduction de « yellow journalism »)¹⁷⁶.

Enfin, les manœuvres d'intimidation (notamment la présence insistante de vaisseaux américains au large des côtes haïtiennes), preuve de la méconnaissance du caractère du peuple haïtien par le gouvernement américain, ont selon lui achevé de convaincre les Haïtiens de refuser l'affermage du Môle Saint Nicolas¹⁷⁷.

Douglass conclut son article en évoquant l'affaire du « contrat Clyde », dont la non-signature lui incomberait (toujours selon la presse), accusant l'« agent » de Clyde (le mystérieux homme dont nous parlions quelques lignes plus haut)¹⁷⁸ de s'être comporté envers lui et le peuple haïtien comme un dictateur – cet agent étant originaire de Caroline du Sud, l'on imagine que Douglass perçut dans son attitude des relents d'esclavagisme – et d'avoir été trop gourmand, réclamant une concession exclusive du Môle Saint Nicolas au détriment de toute autre demande subséquente de la part d'autres Américains, condition que Douglass jugeait indécente¹⁷⁹.

¹⁷⁵ Le nombre de titres de journaux américains fit plus que doubler entre 1880 et 1900, passant de 850 titres à près de 2000. Voir « history of publishing. » *Encyclopædia Britannica Online Academic Edition*, 2010. <<http://www.britannica.com/EBchecked/topic/482597/publishing>>. *Encyclopædia Britannica*. <<http://www.britannica.com.rproxy.sc.univ-paris-diderot.fr>>. Consulté le 17 décembre 2010.

¹⁷⁶ Voir « yellow journalism, » *Encyclopædia Britannica Online Academic Edition*, 2010. <<http://www.britannica.com/EBchecked/topic/652632/yellow-journalism>>. *Encyclopædia Britannica*. <<http://www.britannica.com.rproxy.sc.univ-paris-diderot.fr>>. Consulté le 17 décembre 2010.

¹⁷⁷ Douglass, « Haïti (...) », *op. cit.*, pp. 454-455.

¹⁷⁸ Voir *supra*, note 168, p. 392.

¹⁷⁹ « The proposition shocked me. (...) I refused to do any such thing. (...) It did not seem to occur to this agent that he had made to me a shameful, dishonest, and shocking proposition. » Douglass, « Haïti (...) », *op. cit.*, p. 456.

Épilogue : L'Atlantique Noir de Frederick Douglass

Une décennie avant le début de cette crise diplomatique, Frederick Douglass avait prononcé un discours, devenu très célèbre, le 1^{er} août 1880 à Elmira, New York, à l'occasion de la célébration de l'émancipation des Noirs dans les Antilles britanniques. Alors qu'il devait parler de l'abolition de l'esclavage par l'Angleterre, Frederick Douglass donna alors sa vision de ce que Gilroy nommera plus d'un siècle plus tard le « Black Atlantic » ; pour Douglass, l'histoire des Noirs n'était pas nationale mais bien transnationale, et un événement *a priori* local, comme l'émancipation dans les îles britanniques, résonnait sur le plan international. Douglass n'hésita pas à affirmer que l'anniversaire de l'émancipation des Noirs dans les Antilles était également l'anniversaire de l'émancipation de l'ensemble de la race noire, et donc des Noirs des États-Unis, dans le sens où les deux étaient intimement liés. Les esclaves américains et les esclaves britanniques faisaient pour lui partie de la diaspora noire et leur histoire locale était partie intégrante de leur histoire globale ; l'histoire de la race noire à travers les Amériques et le monde. L'expérience des uns devait servir les autres, les victoires des uns étaient annonciatrices de victoires pour les autres, l'histoire des uns inspirait et nourrissait l'histoire des autres :

We are sometimes asked why we American citizens annually celebrate West India emancipation when we might celebrate American emancipation. (...)

The answer is easily given. Human liberty excludes all idea of home and abroad. It is universal and spurns localization. (...)

It is bounded by no geographical lines and knows no national limitations. (...)

Let no American, especially no colored American, withhold a generous recognition of this stupendous achievement. What though it was not American, but British; what though it was not Republican, but Monarchical; what though it was not from the American Congress, but from the British Parliament; what though it was not from the chair of a President, but from the throne of a Queen, it was none the less a triumph of right over wrong, of good over evil, and a victory for the whole human race.

Besides: We may, properly celebrate this day because of its special relation to our American emancipation. In doing this we do not sacrifice the general to the special, the universal to the local. The cause of human liberty is one the whole world over. The downfall of slavery under British power meant the downfall of

slavery, ultimately, under American power, and the downfall of negro slavery everywhere¹⁸⁰.

Non content de constater l'importance de cette histoire universelle, Frederick Douglass profita de cette occasion pour s'éloigner de son sujet de base – les Antilles, et aborder le sujet qui lui tenait réellement à cœur : la situation des Noirs aux États-Unis. Si en 1880 ces derniers étaient bel et bien libres sur le papier, leur situation se dégradait visiblement. Les droits en rapport avec la citoyenneté qui leur avait été accordée par les 14^{ème} et 15^{ème} amendements n'étaient plus respectés :

How stands the case with the recently emancipated millions of colored people in our own country? What is their condition to-day? What is their relation to the people who formerly held them as slaves? These are important questions, and they are such as trouble the minds of thoughtful men of all colors, at home and abroad. By law, by the constitution of the United States, slavery has no existence in our country. The legal form has been abolished. By the law and the constitution, the negro is a man and a citizen, and has all the rights and liberties guaranteed to any other variety of the human family, residing in the United States. (...)

But to-day, in most of the Southern States, the fourteenth and fifteenth amendments are virtually nullified. The rights which they were intended to guarantee are denied and held in contempt. The citizenship granted in the fourteenth amendment is practically a mockery, and the right to vote, provided for in the fifteenth amendment, is literally stamped out in face of government¹⁸¹.

Ainsi, partant d'un événement « extérieur » – l'émancipation des Noirs dans les Antilles britanniques, Douglass analysait une situation concrètement nationale : la condition de ses compatriotes Noirs dans leur propre pays.

Il nous semble que l'expérience haïtienne de Douglass est à mettre sur le même plan que ce fameux discours d'Elmira. Frederick Douglass, convaincu que lui et les autres Noirs-Américains faisaient partie d'une communauté internationale, la diaspora noire, vit en Haïti bien plus qu'une simple nation voisine des États-Unis ou un lieu stratégique où implanter la civilisation américaine. En acceptant ce poste de Ministre Résident en Haïti, il est possible que Douglass, certes dominé par son égo et flatté de la confiance que le Président lui

¹⁸⁰ Douglass, *Life and Times* (1881), *op. cit.*, pp. 292-293.

¹⁸¹ *Ibid.*, pp. 295-296.

accordait, ait voulu également se rendre sur place pour analyser la situation de ses frères haïtiens et voir dans quelle mesure leur expérience pouvait servir les Noirs aux États-Unis. Même si à la lumière de ses écrits diplomatiques l'on n'a pas l'impression que Frederick Douglass se sentait très concerné par la situation dégradée des membres de la communauté noire aux États-Unis, même si lui-même était clairement rongé par l'ambiguïté de sa propre identité, il est possible qu'il ait voulu voir en Haïti une expérimentation grandeur nature de la capacité des Noirs à s'auto-gouverner, cherchant à en tirer des conclusions pour l'avancement des Noirs aux États-Unis.

Malheureusement cette expérience haïtienne ne fut sans doute pas à la hauteur de ses espérances. Lui qui avait tenté – vainement – de convaincre son gouvernement et de se convaincre lui-même que les Haïtiens avaient réussi à stabiliser durablement leur situation politique, rentra au pays en 1891 terriblement déçu – et cela se ressent non seulement dans ses derniers écrits diplomatiques entre les mois de mai et juillet 1891, mais aussi et surtout dans les deux articles qu'il publia à son retour dans la *North American Review*.

Entre les lignes, Frederick Douglass sous-entendait finalement que la diaspora noire en Haïti avait besoin de la protection des Noirs plus « civilisés ». Employant sans détour un langage impérialiste (Haïti était vue comme une nation faible, « weak nation »¹⁸², quand les États-Unis étaient une grande nation, « great nation »¹⁸³), Frederick Douglass, de façon plus surprenante encore, apparaît sous le jour d'un homme arrogant, au discours à la limite du paternalisme. Cette position est plus que paradoxale pour cet ancien esclave, qui avait tant souffert de la supériorité supposée des Blancs. Pourtant, il décrivait Haïti comme un enfant qui avait besoin d'être « élevé » (dans le sens de « guidé »), et voyait l'homme Noir-Américain comme étant supérieur à l'homme Noir haïtien qu'il devait par conséquent guider. Il apparaît que Douglass établit une sorte de hiérarchie à l'intérieur de la communauté noire. Cette position commence à transparaître dans ses derniers écrits diplomatiques, au cours des dernières semaines de sa mission en Haïti. Dans une certaine mesure, cette idée d'une hiérarchie au sein de la communauté noire n'est pas sans rappeler certains passages de ses autobiographies, dans lesquelles il admettait que les Noirs les plus

¹⁸² Douglass, « Haïti (...) », *op. cit.*, p. 339.

¹⁸³ *Ibid.*, p. 340.

éduqués formaient une sorte d'élite noire, indiquant en filigrane qu'il se sentait lui-même supérieur à la plupart des autres Noirs, leur reprochant parfois presque d'être en partie responsables de leur condition¹⁸⁴. Il blâmait d'ailleurs Haïti et son peuple, leur reprochant leur caractère peureux, timide, et mêmes leurs vieilles traditions, pour l'échec des négociations et ses commentaires peuvent être interprétés comme méprisants :

One fundamental element in our non-success was found (...) in the government of Haïti itself. It was evidently timid. With every disposition to oblige us, it had not the courage to defy the well-known, deeply-rooted, and easily-excited prejudices and traditions of the Haïtien people¹⁸⁵.

Ainsi, l'on comprend à la lecture de la *North American Review* que les Noirs-Américains devaient protéger Haïti des Blancs – Haïti étant trop faible pour résister seule ; Douglass était manifestement partagé entre ses affinités nationales et panafricaines. Défendant par moments sa communauté en niant que sa couleur puisse être à l'origine des échecs des négociations, il se détachait parfois de cette part de son identité, parlant en tant qu'Américain, et s'exprimant comme s'il n'était pas noir¹⁸⁶. C'est le cas lorsqu'il dit qu'Haïti était au courant des préjugés raciaux des Américains ; il dit ainsi : « Of course our peculiar and intense prejudice against the colored race was not forgotten »¹⁸⁷.

Dans l'affaire du Môle, il fut partagé entre être un bon Américain, un patriote expansionniste, et être un bon « frère » noir pour Haïti : « I am charged with sympathy for Haiti. I am not ashamed of that charge; but no man can say with truth that my sympathy

¹⁸⁴ « Their poverty kept them ignorant and their ignorance kept them degraded. » Douglass, *Life and Times* (1881), *op. cit.*, p. 165.

« In my communication with the colored people I have endeavored to deliver them from the power of superstition, bigotry, and priest-craft. » *Ibid.*, p. 282.

¹⁸⁵ Douglass, « Haïti (...) », *op. cit.*, p. 453

¹⁸⁶ À en croire l'historien James Oakes, cette ambivalence dans les propos de Douglass était perceptible chez lui dès les années 1850 : « By 1855 Douglass sometimes sounded like the proud Yankee boasting the superiority of the northern way of life. » Oakes, James. *The Radical and the Republican : Frederick Douglass, Abraham Lincoln, and the Triumph of Antislavery Politics*. New York : W.W. Norton & Company, 2007, p. 36.

¹⁸⁷ Douglass, « Haïti (...) », *op. cit.*, p. 454. C'est nous qui soulignons.

with Haïti stood between me and any honorable duty that I owed to the United States or to any citizen of the United States »¹⁸⁸.

Il est clair, à la lumière des écrits diplomatiques (et d'autres plus personnels si l'on considère que les articles qu'il a publiés dans la *North American Review* ne relèvent pas de la littérature diplomatique) de Frederick Douglass, que son expérience en tant que Ministre Résident et Consul Général en Haïti, ses témoignages concernant les relations diplomatiques entre les deux pays au moment de l'affaire du Môle Saint Nicolas, apportent des éléments de réflexion à un moment-clé de l'histoire des Noirs-Américains. Alors que, enfin libres mais pas tout à fait égaux, bien que pas encore séparés « légalement » des Blancs, les Noirs-Américains tentent de trouver leur juste place au sein de la Nation américaine, et atteignent enfin des postes d'envergure étatique, fédérale, voire internationale, l'illusion de la réussite de certains est un peu comme l'arbre qui cache la forêt de la discrimination et de la ségrégation du plus grand nombre. Si cette affaire d'État nous semble particulièrement révélatrice des paradoxes personnels d'un individu – Frederick Douglass, elle l'est encore davantage du comportement équivoque de la Nation qui est sienne, au point que l'on peut se demander si la Nation américaine n'avait pas porté aux nues certains membres de l'élite noire-américaine dans le but non-avoué de garantir les voix des électeurs noirs (dans les États où ceux-ci n'étaient pas empêchés de voter), et dans certains cas, comme celui de Douglass, dans le but d'instrumentaliser des hommes influents pour servir la cause impérialiste ou la cause du parti Républicain. Dans le cas qui nous concerne, il est légitime de se demander si la nomination de Frederick Douglass ne s'est pas faite uniquement pour amadouer les Haïtiens et les « obliger » en quelque sorte à céder le Môle Saint Nicolas. Nous nous trouverions alors au croisement entre l'affect et la raison d'État ; l'instrumentalisation d'une race au service de la Nation.

Pour conclure, nous pensons que cet épisode du Môle est révélateur de la fraternité implicite entre les Noirs-Américains et les Haïtiens, de par l'implication personnelle de Douglass dans cette affaire, une implication particulière démontrant l'intensité des liens émotionnels reliant les deux communautés noires – qui n'en font en final qu'une : la diaspora noire. En effet, s'il apparaît que le gouvernement Harrison avait probablement

¹⁸⁸ Douglass, « Haïti (...) », *op. cit.*, p. 340.

nommé Douglass en Haïti pensant sans doute que les Haïtiens ne se méfieraient pas d'un homme de leur propre couleur qui avait combattu l'esclavage, il n'en reste pas moins que Douglass fut très sensible au sentiment d'unité nationale des Haïtiens, et que son patriotisme républicain et américain ne l'emporta pas sur son attachement à défendre l'indépendance des Noirs, américains ou pas – ce qui vaudra sans doute à Douglass sa nomination, quelques mois plus tard, en tant que Premier Commissaire du pavillon... haïtien à l'Exposition Universelle de Chicago. En tout cas, ce déchirement permanent entre race noire et citoyenneté américaine, parfaitement incarné par Douglass, nous semble en tout point correspondre à ce sentiment de dualité décrit quelques années plus tard par l'historien noir William Edward Burghardt DuBois :

The history of the American Negro is the history of this strife,—this longing to attain self-conscious manhood, to merge his double self into a better and truer self. In this merging he wishes neither of the older selves to be lost. He would not Africanize America, for America has too much to teach the world and Africa. He would not bleach his Negro soul in a flood of white Americanism, for he knows that Negro blood has a message for the world. He simply wishes to make it possible for a man to be both a Negro and an American, without being cursed and spit upon by his fellows, without having the doors of Opportunity closed roughly in his face¹⁸⁹.

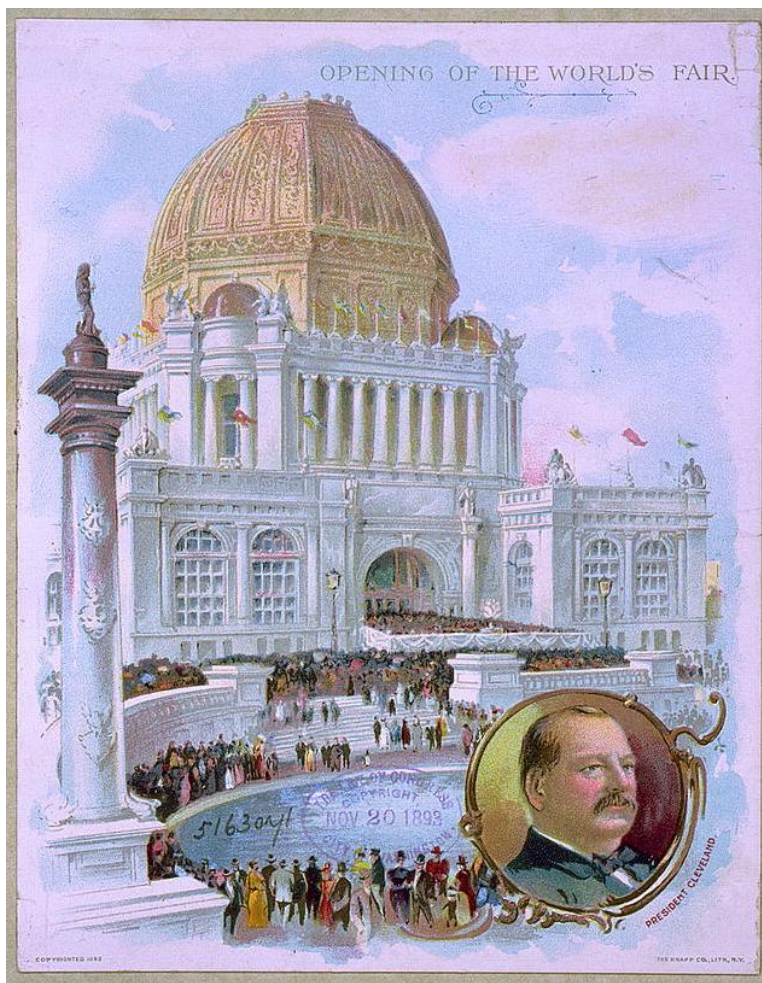
¹⁸⁹ Du Bois, *The Souls of Black Folk*, op. cit., pp. 3-4

Partie III

*Le pavillon haïtien de
l'exposition universelle de
Chicago,
lieu de renaissance du
militantisme noir-américain*

Chapitre 7

Quand Haïti vint aux Noirs-Américains : Haïti à l'exposition universelle de Chicago de 1893



Never in modern times have men of widely different characteristics been brought together in a work that has resulted in such complete unity of action¹.

Halsey C. Ives

Figure 31 : The Knapp Co. lith., N.Y. « Opening of the World's Fair, » c. 1893. 1 print : lithograph, color. Library of Congress Prints and Photographs Division Washington, D.C. 20540 USA. <<http://www.loc.gov/pictures/item/95504587/>>. Consulté le 18 février 2013.

¹*The Dream City: a portfolio of photographic views of the World's Columbian Exposition, with an introduction by Halsey C. Ives.* St. Louis, MO.: N. D. Thompson Co., 1893-1894, introduction. <<http://columbus.iit.edu/>>. Consulté le 25 novembre 2011. Ce livre n'est pas paginé.

La disgrâce dans laquelle Frederick Douglass était tombé aux yeux de l'opinion publique américaine (ou du moins aux yeux de la presse écrite et du gouvernement de son pays) à la suite de l'échec des négociations du Môle Saint Nicolas annihila toutes ses chances d'occuper à nouveau une fonction au sein du gouvernement. L'affaire sembla même marquer la fin de la vie publique du Sage d'Anacostia, qui ne faisait plus non plus l'unanimité au sein de sa communauté ; nous l'avons vu, même la presse noire n'était alors pas tendre avec l'ancien leader de la communauté. À plus de 74 ans, Frederick Douglass aurait facilement pu raccrocher définitivement de la vie publique et s'offrir une retraite bien méritée. Pour autant, moins de deux années après avoir démissionné de son poste de Ministre Résident, Frederick Douglass prononça l'un de ses plus importants discours, « Lecture on Haiti », dans des circonstances que l'historiographie sur le sujet n'a pas vraiment explicitées. Alors que nous essayions de comprendre dans quel contexte Frederick Douglass avait prononcé ce célèbre discours, le 2 janvier 1893, nous nous sommes en effet rendus compte que ce dernier avait souvent été cité, souvent été commenté, mais jamais analysé à la lumière de l'endroit particulier ni du contexte concret et immédiat dans lesquels il avait été prononcé. Ce discours est souvent perçu comme étant l'un des derniers discours majeurs prononcés par Frederick Douglass, l'ex-diplomate dont la carrière avait été brutalement interrompue suite à un incident diplomatique entre Haïti et les États-Unis – le malheureux négociateur de l'affermage du Môle Saint Nicolas.

En réalité, ce discours est bien plus qu'un vibrant hommage à Haïti ou une critique féroce à l'encontre de la politique étrangère impérialiste et de la politique intérieure des États-Unis de la part d'un ex-diplomate déchu et déçu. Mais pour le comprendre, il faut préciser que ce n'était pas, ce jour-là, Frederick Douglass l'ex-Ministre Résident et Consul Général des États-Unis en Haïti qui s'exprimait, mais Frederick Douglass le Premier Commissaire du pavillon haïtien de l'exposition universelle de Chicago, nommé par le gouvernement haïtien lui-même. Vu sous cet angle, ce discours n'a plus la même signification. Ajoutons à cela que Frederick Douglass, au matin du 2 janvier 1893, était aussi l'auteur de l'introduction du non moins célèbre pamphlet co-édité avec Ida B. Wells : *The Reason Why the Colored American is*

*not in the World's Columbian Exposition*² – le même homme qui en 1892 avait ouvertement exhorté les « Amis de l'Égalité des Droits » (« the Friends of Equal Rights ») à publier un tel ouvrage ; ce qui fut chose faite alors que l'exposition battait son plein³.

Ayant fait le lien entre le discours de Douglass sur Haïti et le pamphlet *The Reason Why* (deux documents sur lesquels nous reviendrons en détail par la suite), nous avons voulu comprendre pourquoi Frederick Douglass et Ida B. Wells, entre autres activistes noirs, avaient ressenti la nécessité d'écrire et publier un tel pamphlet, et en quoi l'exposition universelle de Chicago avait pu être l'élément déclencheur de tant de militantisme. Nous avons également voulu mesurer l'impact du discours sur Haïti, en tentant de savoir s'il avait été beaucoup diffusé à l'époque et quel type de public l'avait entendu (ou lu par la suite). Mais avant toute chose, il nous a paru nécessaire de replacer l'exposition universelle de Chicago dans le contexte intérieur des États-Unis et dans le contexte plus large des expositions universelles du XIX^{ème} siècle, puis de nous attarder sur le pavillon haïtien lui-même, qui abrita Douglass, lui permettant de revenir dans la lumière médiaco-politique.

I. L'exposition universelle de Chicago

I. A. LE CONTEXTE INTERIEUR DES ÉTATS-UNIS EN 1893

Lorsque Frederick Douglass retourna aux États-Unis après deux années passées en Haïti, il ne put que constater à quel point la situation de ses concitoyens noirs-américains s'était encore dégradée à une vitesse vertigineuse.

La ségrégation, qui était déjà bien ancrée dans les mœurs du Sud en 1889, régissait désormais toutes les relations « publiques » entre Blancs et Noirs et limitait l'accès des Noirs

² Wells, Ida B. *et al*, *The Reason Why the Colored American is not in the World's Columbian Exposition*, 1893. The Frederick Douglass Papers at the Library of Congress, Series: Speech, Article, and Book File---A: Frederick Douglass, Dated. <<http://memory.loc.gov/ammem/doughtml/>>. Consulté le 2 décembre 2011.

³ Douglass, Frederick. "Call for the Publication of a Pamphlet Protesting the Exclusion of Colored Citizens' Participation in the World's Columbian Exposition," 1892. The Frederick Douglass Papers at the Library of Congress, Series: Speech, Article, and Book File---A: Frederick Douglass, Dated, <<http://memory.loc.gov/ammem/doughtml/>>. Consulté le 2 décembre 2011.

aux installations et aux services publics. Mais au-delà de la seule ségrégation physique, le Sud avait élaboré une stratégie pernicieuse pour contrôler davantage ses Noirs et surtout s'assurer de reprendre durablement le pouvoir politique des mains des Républicains blancs et noirs de la région : il s'agissait tout bonnement pour le Sud de priver les Noirs du droit de vote – c'était le principe de *disfranchisement*. Bien entendu, le droit de vote des Noirs était garanti par le 15^{ème} amendement : « The right of citizens of the United States to vote shall not be denied or abridged by the United States or by any State on account of race, color, or previous condition of servitude »⁴. Cependant, les États du Sud prirent, dans les années 1890, une série de décisions locales destinées à contourner le 15^{ème} amendement. Comme il était impossible de supprimer purement et simplement le droit de vote aux Noirs, car en tant qu'État des États-Unis, chaque État se devait de respecter et faire respecter la Constitution fédérale et ses amendements, les assemblées législatives locales votèrent des lois instaurant des conditions au droit de vote de tous ses citoyens. Sur le papier, ces conditions s'appliquaient en effet à tous – Blancs comme Noirs – mais dans les faits, elles avaient essentiellement pour effet de priver les Noirs, mais aussi parfois, selon les cas, les Blancs des couches populaires, de voter. L'historien C. Vann Woodward affirme que c'est le Mississippi qui le premier mit en place des lois privant du droit de vote les Noirs en 1890, et que les autres États du Sud suivirent dans les années 1890 et au début du XX^{ème} siècle.

Concrètement, quelles étaient ces mesures qui empêchaient les Noirs de voter ? Elles différaient selon les États, mais la plupart du temps, ces lois locales instaurent des conditions de propriété ou d'alphabétisation. En d'autres termes, pour voter, il fallait soit prouver que l'on était propriétaire terrien, soit passer un test dont le but était de prouver ses propres capacités à lire et écrire – parfois les deux. Certains États votèrent même une loi dite « grandfather clause » : il s'agissait pour l'aspirant-électeur de prouver que son grand-père avait le droit de vote avant le 1^{er} janvier 1867, afin de pouvoir lui-même voter. Il s'agissait clairement pour les États instaurant une telle loi d'empêcher les Noirs de voter, car quasiment aucun Noir n'avait le droit de voter où que ce soit aux États-Unis avant le 1^{er} janvier 1867, c'est-à-dire avant le passage du *Reconstruction Act* de 1867. D'après Woodward, l'une, l'autre, ou parfois une combinaison de plusieurs de ces lois instaurant des

⁴ Voir www.ourdocuments.gov. The U.S. National Archives and Records Administration. <<http://www.ourdocuments.gov>>.

conditions pour s'inscrire sur les listes électorales furent ajoutées aux Constitutions des ex-États confédérés : en Caroline du Sud en 1895, en Louisiane en 1898, en Caroline du Nord en 1900, en Alabama en 1901, en Virginie en 1902, en Géorgie en 1908, mais aussi en Oklahoma en 1910⁵ – sachant que ces conditions étaient appliquées de façon officielle bien avant ces dates ; avant 1882 si l'on en croit l'historien J. Morgan Kousser⁶.

Tous les États cités ci-dessus, mais aussi la Floride, le Tennessee, l'Arkansas et le Texas, adoptèrent également une « poll tax », une taxe spécifique dont les personnes souhaitant s'inscrire sur les listes électorales devaient s'acquitter. En général, cette taxe était de 1 ou 2 dollars. Cela peut paraître peu, mais il faut évidemment se replacer dans le contexte économique de l'époque : le revenu annuel par personne dans un ex-État confédéré était en moyenne de 86 dollars en 1880 et 100 dollars en 1900 – mais la vaste majorité des travailleurs gagnait beaucoup moins que cela. Pour les métayers noirs, un ou deux dollars représentaient une part substantielle de leurs revenus ; l'on comprend bien que cette *poll tax* était une façon efficace de les empêcher de voter⁷.

Enfin, certains États restreignirent la période pendant laquelle l'on pouvait s'inscrire sur les listes électorales afin de décourager certaines catégories de travailleurs de le faire. Par exemple, en Alabama, après 1892, les électeurs ne pouvaient s'inscrire sur les listes électorales qu'au mois de Mai de chaque année – la période la plus chargée de l'année pour les fermiers⁸.

Ajoutons à cela les campagnes d'intimidation et de terreur menées par certains groupes extrémistes (tel le *Ku Klux Klan*), et il n'est pas étonnant de constater que le nombre d'inscrits noirs sur les listes électorales décrut de façon spectaculaire dans les années 1890 et au début du XX^{ème} siècle. Woodward cite par exemple le cas de la Louisiane, où en 1896 130 334 Noirs étaient inscrits sur les listes électorales ; un chiffre qui tomba à 1 342 inscrits

⁵ Voir Woodward, Comer Vann. *The Strange career of Jim Crow*, 3rd revised edition. New York : Oxford university press, 1974, pp. 83-86.

⁶ Voir Kousser, J. Morgan. *The Shaping of Southern Politics : Suffrage Restriction and the Establishment of the One-Party South, 1880-1910*. New Haven : Yale University Press, 1974, p. 17.

⁷ *Ibid.*, p. 65.

⁸ *Ibid.*, p. 48.

seulement en 1904 – entretemps la Louisiane avait mis en place des conditions de propriété, d’alphabétisation, mais aussi imposé une « poll tax »⁹.

En même temps que les États du Sud s’appliquaient à priver leurs Noirs du droit de vote, ils virent reconnaître, au niveau fédéral, la légitimité de leur système de ségrégation raciale, par le biais de la décision *Plessy vs. Ferguson* rendue par la Cour Suprême des États-Unis en 1896. L’histoire d’Homer Plessy, un « octavon » (il avait un seul arrière-grand-parent noir et avait par conséquent « 7/8^{ème} de sang blanc ») de Louisiane, est bien connue et a été bien documentée. Nous nous contenterons de rappeler que c’est à la suite de son refus de prendre place dans un wagon réservé aux Noirs à bord d’un train en Louisiane en 1892 que son cas parvint jusqu’à la Cour Suprême des États-Unis en 1896¹⁰. La décision rendue par la Cour Suprême le 18 mai 1896¹¹ fut à n’en point douter une victoire considérable pour le Sud ; elle autorisait les États qui le souhaitaient à imposer par la loi des mesures de ségrégation raciale, pourvu que les prestations de service public proposées aux deux races séparées soient « égales » (c’est-à-dire d’égale qualité). Cette décision et la doctrine qui en découlait, appelée « Separate but Equal Doctrine », eurent des effets dévastateurs sur l’ensemble de la communauté noire-américaine, pas seulement pour les Noirs-Américains des États du Sud, car potentiellement, même les États du Nord et de l’Ouest pouvaient passer des lois ségrégationnistes en toute légalité – et ils ne s’en privèrent pas.

Ainsi, l’on comprend bien que l’exposition universelle, qui s’ouvrit à Chicago le 1^{er} mai 1893 dans un climat socio-politique intérieur particulièrement tendu, eut lieu sur fond de réconciliation Nord-Sud, aux dépens de la communauté noire – et la place réservée aux Noirs au sein de cette exposition était clairement symptomatique de cet état de fait, comme nous le verrons dans les chapitres suivants.

⁹ Woodward, *Jim Crow*, *op. cit.*, p. 85.

¹⁰ Pour davantage d’informations concernant cette affaire, voir Fireside, Harvey. *Separate and Unequal : Homer Plessy and the Supreme Court Decision That Legalized Racism*. New York : Carroll & Graf, 2004.

¹¹ Pour le texte de la décision, voir le site www.ourdocuments.gov. The U.S. National Archives and Records Administration. <<http://www.ourdocuments.gov>>.

I. B. LES EXPOSITIONS UNIVERSELLES, REFLETS DE LA PUISSANCE INDUSTRIELLE, TECHNOLOGIQUE, ECONOMIQUE, CULTURELLE ET IMPERIALISTE DES NATIONS ORGANISATRICES

C'est dans la capitale d'un Royaume-Uni à l'apogée de sa puissance que se tint la première exposition universelle, en 1851. En ce milieu du XIX^{ème} siècle, c'est l'Angleterre, berceau de la Révolution Industrielle, déjà forte d'un empire colonial colossal, qui accueillit dans l'immense cathédrale de verre (le *Crystal Palace*) édifée dans Hyde Park, les puissances européennes voisines, pour ce qui fut la première exposition universelle¹².

À l'époque, « [l]a tenue d'une exposition universelle relev[ait] de la symbiose de volontés diverses et de desseins multiples : instruction et distraction des peuples, expression nationale au sein d'un monde en paix et esquisse de l'avenir [étaient] les principales finalités recherchées dans le cadre de ces grandioses manifestations »¹³. Au-delà de la simple recherche de la distraction, les nations organisatrices avaient en effet de nombreux objectifs ; si l'un des enjeux, à l'intérieur de la nation elle-même, était de fédérer le peuple autour d'un événement grandiose, l'exposition universelle était avant tout en elle-même un dispositif majeur de médiatisation au XIX^{ème} siècle sur le plan extérieur : c'était là l'occasion de faire déplacer des millions de personnes venues du monde entier, et d'exercer un attrait non négligeable sur le monde du commerce et de l'industrie¹⁴ – un outil de propagande parfait, car « les nations livr[ai]ent au visiteur l'image qu'elles [avaie]nt forgée d'elles-mêmes et, malgré leur cosmopolitisme, les expositions universelles se prêt[ai]ent à la promotion de leurs valeurs nationales »¹⁵. En 1851, l'Angleterre affirmait d'ailleurs, sur le plan international et par le biais de son exposition, ses prétentions civilisatrices, se posant comme un exemple à suivre sur le plan de la lutte contre l'esclavage et pour l'abolition du commerce

¹² Voir Rydell, Robert W., Findling, John E., Pelle, Kimberly D. *Fair America : World's Fairs in the United States*. Washington D.C. : Smithsonian institution press, 2000, p. 1.

Pour une histoire des expositions universelles du XIX^{ème} siècle, voir Aimone, Linda, & Olmo, Carlo. *Les Expositions universelles 1851-1900*. Paris : Belin, 1993.

¹³ Pinot de Villechenon, Florence. *Fêtes géantes : les expositions universelles, pour quoi faire ?* Paris : Éd. Autrement, 2000, p. 6.

¹⁴ « Dans un monde industrialisé qui affich[ait] une confiance inébranlable dans les capacités du génie humain à dispenser du bien-être et à assurer le bonheur de l'humanité, les expositions universelles [du XIX^{ème} siècle] [furent], par conséquent, essentiellement industrielles. » *Ibid.*, p. 7.

¹⁵ *Ibid.*, pp. 6-7.

international des esclaves¹⁶. Les expositions universelles n'étaient donc pas seulement d'innocentes fêtes gigantesques ; elles étaient avant tout le moyen pour la nation organisatrice d'affirmer son hégémonie industrielle, technologique, et économique, mais aussi culturelle et sociale, sans oublier, en cette seconde moitié du XIX^{ème} siècle, sa supériorité militaire et impérialiste : « Like the Crystal Palace Exhibition, the fairs that were staged in its aftermath served to stave off political unrest at home and to build support for specific national imperial policies »¹⁷ – et les expositions universelles qui eurent lieu par la suite aux États-Unis ne firent pas exception.

La première exposition universelle qui fut organisée sur le sol états-unien eut lieu à Philadelphie en 1876. Cette exposition fut la première d'une longue série d'expositions aux États-Unis ; car le mouvement des expositions universelles américaines, dont le but recherché à l'international était sans ambiguïté de rendre la nation américaine visible et de l'accompagner dans ses ambitions impérialistes, offrait aussi à la nation qui peinait à se réunifier à l'échelle nationale de multiples occasions de transformer la réconciliation politique du pays amorcée en 1877 en réunification durable du Nord et du Sud face aux puissantes nations industrielles européennes : « World's fairs inspired American nationalism »¹⁸.

I. C. LA GENESE DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE CHICAGO

L'exposition universelle de 1893, qui devait commémorer, avec un an de retard, le quatre-centième anniversaire de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb, se voulait être une démonstration de la puissance américaine aux yeux du monde entier. Elle se devait également de présenter une sorte de bilan des prouesses et inventions technologiques de la fin de siècle – en d'autres termes, l'exposition universelle de 1893 serait un événement inoubliable vantant les mérites de la civilisation américaine – et donc

¹⁶ Voir Plum, Werner. *Les Expositions universelles au 19ème siècle, spectacles du changement socio-culturel : aspects sociaux et culturels de l'industrialisation*. Bonn-Bad Godesberg : Friedrich-Ebert-Stiftung, 1977, p. 133.

¹⁷ Rydell, *Fair America*, op. cit., p. 8.

¹⁸ *Ibid.*, p. 10.

de la race caucasienne dans son ensemble – par opposition à la barbarie supposée (et exposée) de l’Afrique que le reste du monde civilisé avait déjà commencé à se partager¹⁹.

Le Congrès américain lança officiellement sa campagne d’examen des candidatures en créant deux comités chargés de cette question : le comité spécial du Sénat fut créé le 19 Décembre 1889, et quelques semaines plus tard, le 7 Janvier 1890, un comité spécial de la Chambre des Représentants fut à son tour établi (sous le nom de *World’s Fair Committee*)²⁰. Mais la bataille pour l’attribution de l’organisation de l’exposition universelle commença bien avant ces deux dates, et le choix de la ville de Chicago comme lieu accueillant l’exposition se fit après plusieurs années de lutte acharnée entre les élites fortunées de 5 grandes villes : Minneapolis, Washington D.C., Saint Louis, New York et Chicago. Les hommes d’affaire et politiciens influents et prospères de ces grandes villes avaient clairement conscience de l’impact économique qu’un tel événement pouvait avoir sur leur ville²¹. Ainsi dès la fin des années 1880²², dans un contexte de grande incertitude économique, les dirigeants des cinq villes précédemment citées annoncèrent leur candidature pour accueillir la future exposition universelle de 1893, motivés par la perspective d’assurer un plus grand prestige pour eux et pour leurs villes.

En 1890, le Congrès américain, devant décider où la foire se tiendrait, retint New York et Chicago, en vertu de leurs capacités financières supérieures à celles de leurs rivales, et grâce aux campagnes de presse menées par les « Comités d’initiatives » créés à cette occasion²³. Les magnats de la finance et hommes influents de New York, dont J.P. Morgan, Cornelius Vanderbilt, William Waldorf Astor, mais aussi William Rockefeller ou encore Grover

¹⁹ Notamment lors du Congrès de Berlin en 1884-1885. Voir *infra*, p. 502.

²⁰ Schroeder-Gudehus, Brigitte, Rasmussen, Anne. *Les fastes du progrès : le guide des expositions universelles, 1851-1992*. Paris : Flammarion, 1992, p. 121.

²¹ Rydell rapporte que chaque visiteur à l’exposition universelle de Philadelphie en 1876 avait contribué à hauteur de 4,5 dollars à l’économie de la ville, fait que les élites américaines de l’époque ne pouvaient ignorer. Rydell, Robert W. *All the World’s a Fair: Visions of Empire at American International Expositions, 1876-1916*. Chicago : University of Chicago press, 1984, pp. 41-43.

²² Voir Rydell, *Fair America*, *op. cit.*, p. 30.

²³ Dès le 1er mai 1888, le très influent *Iroquois Club* de Chicago vota une résolution en faveur de l’exposition et constitua un comité d’initiative chargé de mobiliser d’autres clubs influents de la ville. Voir Schroeder-Gudehus, *Les fastes du progrès*, *op. cit.*, p. 121.

Cleveland, donnèrent de leur temps, de leur argent et de leur personne pour tenter d'obtenir le soutien politique des Sénateurs et Députés du Congrès américain, s'engageant à verser 15 millions de dollars si le Congrès choisissait New York. De leur côté, Charles T. Yerkes, Marshall Field, Philippe Armour, Swift Gustave, et Cyrus McCormick, comptaient bien faire venir l'exposition à Chicago. Ces promoteurs de Chicago présentèrent ainsi les preuves d'un soutien financier important de la ville et de l'État de l'Illinois, ainsi que plus de 5 millions de dollars en souscriptions de particuliers. Ce qui amena finalement le Congrès à voter en faveur de Chicago, outre le lobbying féroce des magnats de Chicago – lobbying qui commença cinq semaines avant l'arrivée de la délégation de Washington à Chicago – fut la capacité du banquier Lyman Gage à lever plusieurs millions de dollars supplémentaires en l'espace de 24 heures pour surpasser la meilleure offre de New York²⁴.

Finalement, le 24 février 1890, la Chambre des Représentants trancha en faveur de Chicago, et le 25 avril 1890, un acte du Congrès institua officiellement, pour la célébration du quatre-centième anniversaire de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb, une « exposition universelle internationale des arts, des industries, du commerce et des produits du sol, des mines et des mers » à Chicago²⁵. Le 28 avril 1890, le Président Harrison approuva l'acte du Congrès, et mit en place une commission nationale en charge de l'organisation de l'exposition (nous reviendrons sur la nomination des commissaires dans notre chapitre 9, dans lequel nous discuterons de l'absence de commissaires noirs-américains).

Même si la célébration du quatre-centième anniversaire de l'Amérique avait été décalée d'une année, la ville de Chicago devait désormais relever un défi colossal. Elle fut en effet investie de cette mission à peine vingt ans après l'incendie de Chicago de 1871, et l'attentat de Haymarket Square, qui avait eu lieu à peine quatre ans auparavant, était encore dans toutes les mémoires. Vingt-cinq ans après l'abolition de l'esclavage, treize ans après la fin de la Reconstruction, et en plein « Âge Doré » (*Gilded Age*), caractérisé par une industrialisation, une urbanisation et une immigration massives, il s'agissait pour les

²⁴ Pour plus de détails concernant l'attribution de l'organisation de l'événement à la ville de Chicago, voir Rydell, *All the World's a Fair*, op. cit., pp. 41-43. Voir aussi Badger, Reid. *The Great American Fair: The World's Columbian Exposition and American Culture*. Chicago : N. Hall, 1979. De Wit, Wim, Gilbert, James, Harris, Neil, & Rydell, Robert W. *Grand Illusions: Chicago's World's Fair of 1893*. Chicago : Sewall Company, 1993.

²⁵ Schroeder-Gudehus, *Les fastes du progrès*, op. cit., pp. 121-122.

organisateurs de louer la grandeur de la civilisation américaine, d'afficher l'unité de la Nation, de mettre en relief l'inventivité et les prouesses technologiques de sa population, tout en tâchant de faire oublier le climat de lutte des classes – et des races – sous-jacent²⁶.

La commission d'organisation confia cette tâche ardue à Daniel H. Burnham, qui serait en quelque sorte le chef de chantier ou Directeur des Travaux de l'exposition, et à George R. Davis, qui en serait le Directeur Général. Une fois l'endroit choisi – l'exposition aurait lieu à Jackson Park, le troisième parc de la ville (sur plus de 500) en termes de surface, situé au sud de la 57^{ème} rue au bord du lac Michigan, au sud de Chicago– les organisateurs, s'appuyant sur l'architecte paysagiste Frederick Law Olmsted et Frederic Ward Putnam (un ichtyologiste, naturaliste, et archéologue diplômé d'Harvard), choisirent de séparer l'exposition en deux parties : d'un côté la « White City », un ensemble de bâtiments grandioses qui abriteraient les expositions des Nations et États (essentiellement les grandes puissances coloniales américaines et européennes et les États de l'Union), et d'autre part une avenue d'environ un *mile* de long, « Midway Plaisance », abritant aussi bien des restaurants que des distractions comme la Grande Roue (*Ferris Wheel*), qui devait faire oublier la Tour Eiffel de l'exposition universelle de Paris en 1889, ou encore des danseuses du ventre ou des reconstitutions de villages africains. Le *Midway Plaisance* était ainsi un espace protéiforme que Putnam voyait comme un musée de plein air, entre éducation et divertissement, où les visiteurs côtoieraient des êtres et des civilisations plus primitifs, ce qui leur permettrait sans doute de se complaire dans le sentiment de supériorité illustré par la grandeur des civilisations représentées dans l'autre partie de l'exposition : « The Midway provided visitors with ethnological, scientific sanction for the American view of the nonwhite world as barbaric and childlike and gave a scientific basis to the racial blueprint for building a utopia »²⁷. Enfin, il fut décidé qu'une série de conférences aurait lieu en marge de l'exposition. Ces conférences publiques, nommées « Congrès », sur lesquelles nous reviendrons dans notre chapitre 9, devaient rassembler les experts mondiaux reconnus des grandes questions et enjeux de l'époque ; qu'il s'agît de religion, de travail, de la condition des femmes, ou encore de l'Afrique :

²⁶ Rydell, *Fair America*, op. cit., p. 30.

²⁷ Rydell, *All the World's a Fair*, op. cit., p. 40.

[T]he cultural force of the fair was further augmented by a series of international congresses. Organized by the exposition directors, these public conferences brought together the world's leading authorities to discuss religion, labor, women, and other important concerns of the day²⁸.

II. À la recherche du pavillon haïtien : un pavillon invisible ?

Comme nous le verrons par la suite, de nombreux Noirs-Américains exprimèrent leur colère face à ce qu'ils considéraient une mise à l'écart délibérée et raciste de l'organisation des festivités, et devant la quasi-invisibilité de leur communauté à l'exposition universelle de 1893 à Chicago. Si la plupart des historiens confirment qu'en effet la communauté noire-américaine y a été sous-représentée, il en est d'autres qui ne partagent pas leur avis et affirment au contraire que la communauté noire a été largement représentée à l'occasion de cet événement de grande envergure²⁹. Cependant, force est de constater qu'en effet l'« on » a probablement cherché à donner le moins d'importance possible aux Noirs – et plus particulièrement aux Noirs d'Haïti. Ce constat, nous l'avons fait tout simplement en cherchant à nous renseigner sur le pavillon haïtien.

Le pavillon haïtien de l'exposition universelle de Chicago n'était pas une minuscule mansarde³⁰. Bien au contraire, comme en témoignent les rares photos de cette bâtisse, il s'agissait d'un majestueux édifice ; certes l'un des plus petits de l'exposition – « one of the three smallest pavilions built »³¹ –, mais néanmoins l'un des plus beaux, si l'on en croit les

²⁸ *Ibid.*, p. 41.

²⁹ Voir *infra*, pp. 476-477.

³⁰ « Le terme « pavillon », associant la notion d'autonomie dans l'espace à une forme architecturale spécifique, a longtemps été employé indifféremment pour désigner toute construction en dehors des palais et halls d'exposition. » Schroeder-Gudehus, *Fastes du Progrès*, *op. cit.*, p. 17. Ces pavillons étaient, selon Schroeder-Gudehus, la première tentative d'expression d'un esprit national dans un projet architectural spécifique au XIX^{ème} siècle.

³¹ Reed, Christopher Robert. *"All the World is Here!" The Black Presence at White City*. Indiana University Press, 2000, p. 173.

commentateurs de l'époque – « one of the prettiest structures in the foreign section »³². De plus, il était idéalement situé dans Jackson Park, au cœur de la *White City* – la partie la plus imposante, architecturalement parlant, de l'exposition – où il côtoyait les pavillons des nations puissantes, telles l'Angleterre, l'Espagne ou l'Allemagne :

At the extreme right end of the line he can see England's house, and near it the Australia house of her colony New South Wales; the Hayti government building, with its broad piazzas and central dome; the back of the Spanish building ; the towers and turrets of the German building ; and just under his right elbow is the East India building (...) ³³.

Pourtant, il s'avère particulièrement difficile de trouver une photo, ou même un croquis le représentant. Plus étonnant encore, nous avons pu consulter de nombreux plans de l'exposition et ouvrages ne mentionnant même pas son existence. L'abondante littérature contemporaine de l'événement fait en effet mention du pavillon haïtien de façon plus qu'anecdotique, quand elle ne fait pas l'impasse sur l'existence même de ce pavillon.

II. A. L'ÉTRANGE MISE A L'ÉCART DU PAVILLON HAÏTIEN ET DE SES COMMISSAIRES DANS LA LITTÉRATURE CONTEMPORAINE DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE CHICAGO

L'exposition universelle qui eut lieu à Chicago du 1^{er} mai au 31 octobre 1893, et qui avait pour ambition de marquer le quatre-centième anniversaire de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb (certes avec une année de retard), fit l'objet de nombreuses publications aux États-Unis. Bien entendu, nombre de rapports furent écrits *a posteriori* ; l'on publia notamment un rapport pour chacun des pavillons abritant les États américains représentés à l'exposition. Des ouvrages plus généralistes furent également écrits et publiés juste avant son ouverture, et d'autres pendant le déroulement de l'exposition. Ainsi, nous avons particulièrement étudié les ouvrages écrits et/ou publiés en 1893 – à vrai dire tous

³² Flinn, John J. *The Best Things to Be Seen at the World's Fair*. Chicago: The Columbian Guide Company, 1893, p. 143. <<http://www.archive.org/details/bestthingstobese00flin>>. Consulté le 25 novembre 2011.

³³ The Cosmopolitan Magazine : A world's Fair Number, Vol. XV, No. 5. New York : J. B. Walker, September 1893, p. 543. <<http://archive.org/stream/worldsfair189300worl#page/n3/mode/2up>>. Consulté le 25 novembre 2011.

ceux disponibles en bibliothèque et/ou ayant été numérisés et actuellement disponibles sur le site internet des Archives en ligne des bibliothèques américaines (<www.archive.org>), ainsi que sur le site internet consacré exclusivement à l'exposition de 1893, « World's Columbian Exposition of 1893 », créé et maintenu par la Bibliothèque Paul V. Galvin de l'Institut Technologique de l'Illinois (*Paul V. Galvin Library Digital History Collection, Illinois Institute of Technology*). Nous avons ainsi analysé les contenus des onze ouvrages généralistes majeurs, ou du moins populaires, publiés en 1893.

Certains ouvrages, pourtant très fournis et manifestement bien documentés, ne font nulle mention d'Haïti ; l'on n'y trouve aucune occurrence du terme « Haïti » (alors orthographié *Haiti* ou *Hayti*), et bien entendu l'on n'y trouve pas non plus de photo, croquis ni plan faisant apparaître son pavillon.

C'est le cas par exemple de *The World's Fair as Seen in One Hundred Days*³⁴, un imposant ouvrage de 736 pages. Pourtant, son très long titre laisse espérer le contraire : « Contenant l'histoire complète de l'exposition universelle colombienne : avec des descriptions captivantes de ses magnifiques bâtiments et de ses fantastiques expositions : ses œuvres d'art, ses étoffes, ses machines, ses produits naturels, les dernières inventions, découvertes, etc. »³⁵, sans parler du fait que son sous-titre « embellished with hundreds of beautiful engravings », promet « des centaines » de « belles estampes ». Cet ouvrage est indéniablement très riche en illustrations (il y en a 253), et pourtant il ne contient pas d'estampe du pavillon haïtien. Plus surprenant encore, il n'y est nullement fait mention d'Haïti, ni de Frederick Douglass, pourtant Premier Commissaire du pavillon haïtien³⁶. L'auteur prétend donner une liste complète des nations représentées à l'exposition, mais Haïti ne figure ni dans le chapitre XXX « Mexico and South American Countries », ni dans le

³⁴ Northrop, H. D. *The world's fair as seen in one hundred days. Containing a complete history of the World's Columbian Exposition : captivating descriptions of the magnificent buildings and marvelous exhibits : such as works of art, textile fabrics, machinery, natural products, the latest inventions, discoveries, etc., etc., including a full description of Chicago, its wonderful buildings, parts, etc.* Philadelphia: National Publishing Co., 1893. <<http://www.archive.org/details/worldsfairasseen00nort>>. Consulté le 25 novembre 2011.

³⁵ « Containing a complete history of the World's Columbian Exposition: captivating descriptions of the magnificent buildings and marvelous exhibits : such as works of art, textile fabrics, machinery, natural products, the latest inventions, discoveries, etc. » *Ibid.*

³⁶ Nous reviendrons sur la nomination de Frederick Douglass à ce poste dans le chapitre 8. Voir *infra*, pp. 435-439.

chapitre XXXV « Curious Sights along Midway Plaisance », ni dans le chapitre XXXVI « Strange People in Midway Plaisance », ni nulle part ailleurs. L’auteur consacre un paragraphe à l’Afrique et ses « barbares », un chapitre entier à la France, mais oublie – délibérément? – son ancienne colonie caribéenne. Enfin, le pavillon n’apparaît pas sur la carte de Jackson Park (la zone dans laquelle se trouvait le pavillon haïtien) publiée à la page 198.

Étonnamment, Haïti n’apparaît pas davantage dans l’ouvrage de Frederick Dundas Todd, *World’s Fair Through a Camera: Snap Shots by an Artist*³⁷, un recueil de photographies de 179 pages.

II. B. HAÏTI A LA MARGE

Force est de constater que dénicher un paragraphe ou une simple phrase évoquant même laconiquement Haïti se révèle une entreprise fastidieuse. La République Noire doit bien souvent se contenter d’apparaître au détour d’une liste de pays ou d’une liste de bâtiments, noyée au milieu d’autres nations, comme c’est par exemple le cas dans un ouvrage au titre pourtant prometteur, *History of the World’s Fair: being a complete description of the Columbian Exposition from its inception* :

More than thirty foreign governments are represented, among which are Algeria, Argentine Republic, Austria, Belgium, Bolivia, Brazil, British Guiana, British Honduras, Cape Colony, Canada, Ceylon, Chili, China, Colombia, Costa Rica, Cuba, Curacao, Denmark, Dutch Guiana, Dutch West Indies, Ecuador [sic], France, French Guiana, Germany, Great Britain, Guatemala, Hawaiian Islands, Hayti, Honduras, Italy, Japan, Jamaica, Korea, Madagascar, Mexico, New South Wales, Netherlands, Nicaragua, Norway, Orange Free State, Paraguay, Persia, Peru, Porto Rico, Queensland, Russia, Salvador, San Domingo, Siam, Spain, Sweden, Switzerland, Trinidad, Turkey, Uruguay, Venezuela, Zanzibar³⁸.

³⁷ Todd, Frederick Dundas. *World’s Fair Through a Camera: Snap Shots by an Artist*. St. Louis: Woodward & Tiernan Printing Company, 1893. <<http://www.archive.org/details/worldsfairthroug02todd>>. Consulté le 25 novembre 2011.

³⁸ Truman, Benjamin Cummings. *History of the World’s Fair: being a complete description of the Columbian Exposition from its inception*. Philadelphia : Mammoth Pub. Co., 1893, pp. 211-212. <<http://www.archive.org/details/cu31924021896463>>. Consulté le 25 novembre 2011. C’est nous qui soulignons.

The Best Things to Be Seen at the World's Fair n'est pas beaucoup plus éloquent sur le sujet et « place » bizarrement Haïti entre le Honduras et le Costa Rica :

FOREIGN PAVILIONS.

(...) Following are the most notable pavilions and exhibits : Great Britain, New South Wales, Canada, Spain, Bolivia, Greece, Orange Free State, Austria, Cuba, France, Russia, Japan, Colombia, Argentine Republic, Italy, Venezuela, Brazil, Cape Colony, Holland, Mexico, Peru, Paraguay, Ecuador, Costa Rica, Hayti, Honduras and Chili³⁹.

À défaut d'une photographie, l'auteur de ce livre, John J. Flinn, consacre tout de même un très court paragraphe à Haïti – quelques lignes au milieu de quelque 182 pages, expliquant que son pavillon, l'un des plus beaux de la section étrangère de l'exposition, a coûté 20 000 dollars, et est rempli de « curiosités » et de « belles choses » :

HAYTIAN BUILDING.

Foreign group.

One of the prettiest structures in the foreign section. Pavilion shaped. Cost \$20,000. It is filled with curiosities and beautiful things⁴⁰.

Dans la même veine, Julian Ralph ne cite Haïti qu'à deux reprises dans son ouvrage de 424 pages *Harper's Chicago and the World's fair* ; la première fois dans une liste alphabétique des pays étrangers représentés à l'exposition :

The exhibits of the South American republics and colonies will be so remarkable as to deserve a chapter by themselves. Argentine Republic, Brazil, British Guiana, British Honduras, Colombia, Costa Rica, Cuba, the Dutch West Indies, Dutch Guiana, Guatemala, Hayti, Honduras, Jamaica, Mexico, Nicaragua, and Uruguay, all are preparing to show their resources, products, and industries, and many of them will surprise the majority of visitors to the Fair.⁴¹

³⁹ Flinn, John J. *The Best Things to Be Seen at the World's Fair*. Chicago : The Columbian Guide Company, 1893, p. 97. <<http://www.archive.org/details/bestthingstobese00flin>>. Consulté le 25 novembre 2011. C'est nous qui soulignons.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 143.

⁴¹ Ralph, Julian. *Harper's Chicago and the World's fair; the chapters on the exposition being collated from official sources and approved by the Department of publicity and promotion of the World's Columbian exposition*. New York: Harper and Brothers Publishers, 1893, pp. 186-187. <<http://www.archive.org/stream/harperschicagowo00ralp#page/n7/mode/2up>>. Consulté le 25 novembre 2011. C'est nous qui soulignons.

Et la seconde fois dans sa conclusion, où l'on apprend dans un tableau qu'Haïti a consacré un budget de 25 000 dollars à son pavillon⁴². Aucune des 72 illustrations de son livre ne dépeint le pavillon haïtien. Si Ralph affirme que l'exposition est résolument un grand événement pour la gent féminine (le chapitre XIV est intitulé « Woman's triumph at the fair »), il est clair qu'en revanche elle ne fait pas la part belle aux Noirs ni à la première République Noire – alors que l'on peut trouver dans son ouvrage 48 occurrences du mot « woman » et 68 du mot « women », le terme « negro » n'est employé que 2 fois, tout comme le terme « Hayti », et le mot « African » une seule fois.

Le numéro spécial de *The Cosmopolitan Magazine* exclusivement consacré à l'exposition n'est pas plus généreux avec Haïti ; la petite nation – ou plutôt son pavillon – n'y est mentionnée brièvement qu'une seule fois, entre le bâtiment abritant la colonie australienne de Nouvelle-Galles du Sud et le bâtiment espagnol :

At the extreme right end of the line he can see England's house, and near it the Australia house of her colony New South Wales ; the Hayti government building, with its broad piazzas and central dome ; the back of the Spanish building ; the towers and turrets of the German building ; and just under his right elbow is the East India building, of yellow staff, with decorations in the heavy, luscious colors of the East, with yards and yards of delicate tracery, and inside all idols, ivory, tapestry and tea⁴³.

Même constat à la lecture de l'ouvrage de James W. Pierce – seul un commentaire laconique nous rappelle l'existence du pavillon haïtien ; son « histoire photographique de l'exposition universelle » ne retiendra pas de témoignage pictural du bâtiment :

HAYTI. The congress of Hayti appropriated \$25,000 for its exhibits. Frederic Douglas [sic], the celebrated American negro, is in charge of the Haytian display, which is a very creditable one⁴⁴.

⁴² *Ibid.*, p. 236.

⁴³ *The Cosmopolitan Magazine*, *op. cit.*, p. 543.

⁴⁴ Pierce, James W. *Photographic history of the World's Fair and sketch of the city of Chicago : also a guide to the World's Fair and Chicago*. Lennox Publishing Company, 1893, p. 309. <<http://www.archive.org/details/photographichist00pier>>. Consulté le 25 novembre 2011.

Il faut cependant noter que même succinctes, ces deux descriptions relativement positives confirment qu'il s'agissait, d'une part, d'un pavillon de grande ampleur, destiné à impressionner (et le simple fait qu'il soit mentionné témoigne de sa capacité à marquer les esprits), et d'autre part qu'Haïti n'avait pas à rougir de sa prestation à Chicago (qualifiée ci-dessus de « très honorable »).

Thomas E. Hill, qui se vante pourtant dans son titre d'être « exhaustif, précis et fiable » (« thorough, accurate, reliable »), ne fait pas figurer Haïti dans la liste faisant état des pays de l'Amérique du Sud, ni dans la liste nommée « Names of People and Languages of Different Nations », mais fait néanmoins référence à l'île caribéenne dans un tableau à la page 28, « Principal Countries of the World ; Population, Religion and Government », et sur la carte de la page 30, « Map of the Continent of South America ». Un bref paragraphe quelques lignes – au contenu inexact – lui est consacré page 37, relatant compendieusement quelques éléments de géographie, de démographie, de climatologie, d'économie et d'histoire de l'île :

Hayti. Largest of the West India Islands. Cuba excepted; 400 miles long, 150 miles wide at the widest point. Is near the size of New Hampshire. Population about 500,000, nearly all negroes. Climate tropical and unhealthy. Soil fertile. Discovered by Columbus in 1493. The warm, moist climate of the West India Islands is admirably adapted to the growth of the sugar cane, whence come the West India molasses and the well-known brown sugar⁴⁵.

Enfin, l'on retrouve Haïti à la page 230, au sein d'une liste des commissaires représentant leur pays à l'exposition (« Foreign Commissioners Representing Their Respective Countries AT THE COLUMBIAN EXPOSITION. Amounts of Money Appropriated by Each of the Foreign Governments ») : « HAYTI. Charles A. Preston, Esq., 72 West Nineteenth St., New York City \$25,000 »⁴⁶. En revanche, l'on ne peut s'empêcher de s'interroger sur l'absence d'Haïti sur le plan général de l'exposition, plan pourtant très détaillé (voir page suivante).

Art & Architecture discute pour sa part très brièvement de l'architecture du pavillon haïtien, dans un bref paragraphe peu flatteur :

⁴⁵ Hill, Thomas E. *Hill's Souvenir Guide to Chicago and the World's Fair*. Chicago : Laird & Lee, Publishers, 1892, p. 37. <<http://www.archive.org/details/hillssouvenirgui00hill>>. Consulté le 25 novembre 2011.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 230. Majuscules comme dans l'original.

Among these foreign buildings should also be enumerated those of Columbia, Haiti and Siam. The first named is quite an important affair, in the Italian Renaissance style, and said to be modeled after the capitol at Bogota. The Haitian Building, much lower and less pretentious, is a one-story, Southern colonial edifice, surrounded on three sides by wide piazzas and with an incongruous little dome rising from the centre of the roof⁴⁷.

Le pavillon figure logiquement dans le plan général de l'exposition inclus dans cet ouvrage, « Maps of the Buildings and Grounds of World's Columbian Exposition at Jackson Park & Midway Plaisance, Chicago, Illinois, U.S.A, 1893. »

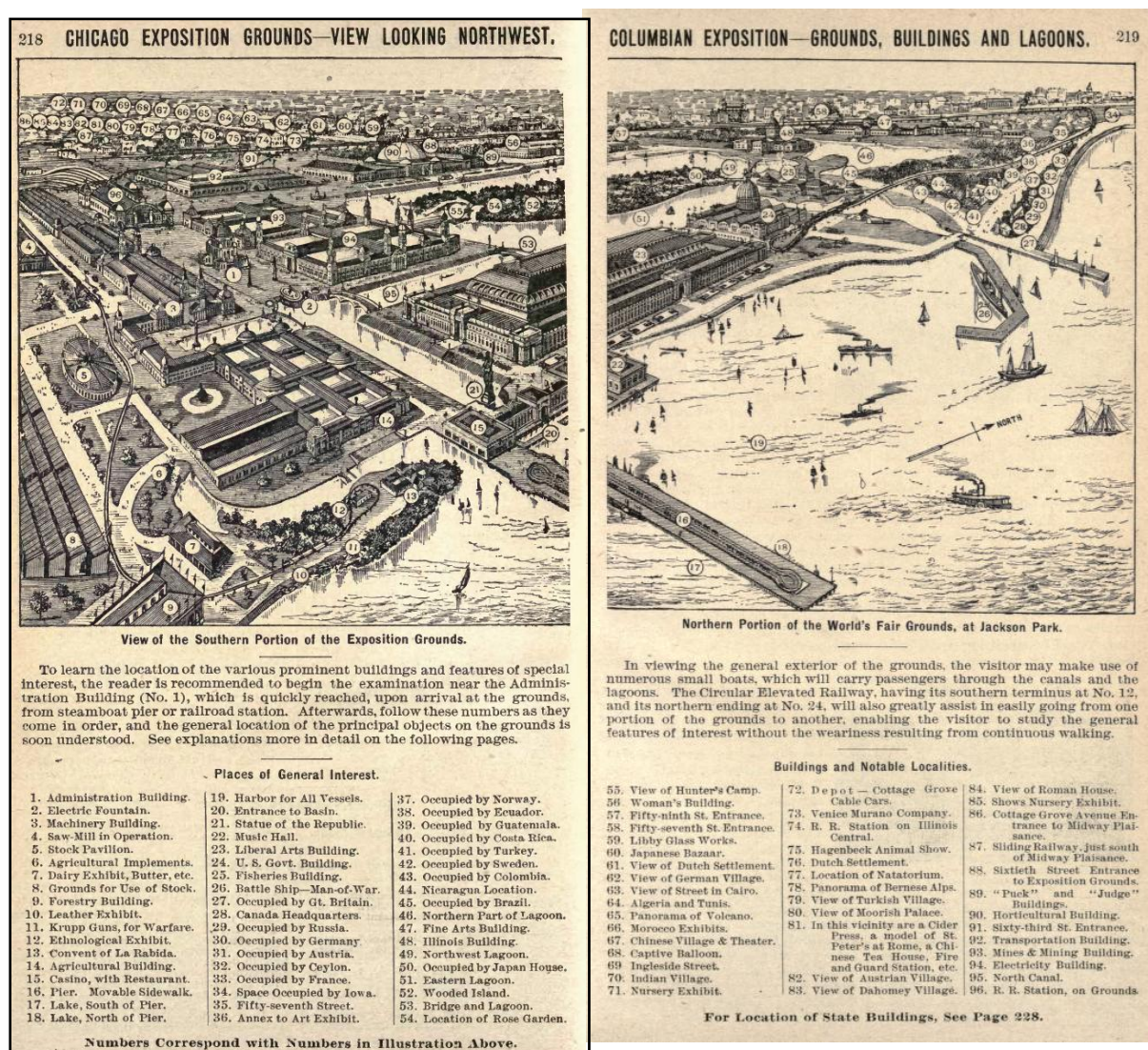


Figure 32 : « Bird's Eye View of the Exposition, » in Hill, Thomas E. Hill's Souvenir Guide to Chicago and the World's Fair. Chicago : Laird & Lee, Publishers, 1892, pp. 218-219. <<http://www.archive.org/details/hillssouvenirgui00hill>>. Consulté le 25 novembre 2011.

⁴⁷ Walton, William. *Art & Architecture*, Philadelphia, G. Barrie, 1893, pp. lxi-lxii. <<http://columbus.iit.edu/>>. Consulté le 25 novembre 2011.

Enfin, *The Book of the Fair* est sans aucun doute le livre le plus fourni pour ce qui est de la description du pavillon haïtien (son architecture coloniale, sa façade décorée du drapeau national, les dates principales de l'histoire haïtienne et la devise nationale qui y sont inscrites), mais aussi de sa décoration intérieure et des curiosités qu'il abrite. L'auteur, Hubert Howe Bancroft, dresse une brève liste des articles dignes d'intérêt exposés dans le bâtiment ; les vestiges de l'époque colombienne, les œuvres d'art, les portraits et bustes d'éminents personnages tels Toussaint Louverture, Hyppolite ou même... Frederick Douglass. Enfin, Bancroft n'oublie pas de faire l'éloge de la boisson nationale – le café, servi aux visiteurs du pavillon – et de la principale et prestigieuse culture haïtienne du sucre, dont différentes variétés sont présentées au public:

Near the German building Hayti erected a model pavilion of the southern colonial style; with broad piazzas on three of its sides and surmounted by a central cupola, from the flagstaff of which is displayed the national standard in horizontal stripes of red and blue. Above the main portico is the coat-of-arms, and below it, in gilt letters, the words Republique Haïtienne, with the figures 1492, 1892, and 1804, the last referring to the acquisition of independence. Of the interior space a large portion is occupied by a central hall, draped with festoons of colors, and in the centre a statue of "Reverie" by a native artist. Relics are freely displayed; among them the rapier of Toussaint L'Ouverture, while others refer to the Columbian era and to the aboriginal inhabitants, including one of the anchors lost from Columbus' flag-ship in 1493, the other being placed at the entrance to the convent of La Rabida. There are also portraits and busts of prominent men, as of the Haytian liberator, of the first president of the republic and of Frederick Douglass.

All that Hayti has contributed to the Fair is contained within her pavilion, where first of all are native woods, some polished and others in their natural state, the most massive specimen being a huge block of mahogany. There are also minerals, and various articles of manufacture, especially in leather, including some highly finished saddlery. Coffee is a feature in the display, and of this there are some two-score varieties, the beverage itself being served in an apartment in rear of the hall. Of sugar there are numerous samples, these with syrups, liquors, liqueurs, and a few other articles completing the Haytian exhibits⁴⁸.

L'on apprend même quelques informations concernant la date à laquelle le bâtiment a été inauguré, ses commissaires, et la fête qui y fut donnée à l'occasion de l'anniversaire de l'indépendance d'Haïti :

⁴⁸ Bancroft, Hubert Howe. *The Book of the Fair*. Chicago, San Francisco : The Bancroft Company, 1893, p. 918. <<http://columbus.iit.edu/>>. Consulté le 25 novembre 2011.

Hayti dedicated her building on the 2d of January, the 19th [sic] anniversary of her independence, Frederick Douglass, one of the commissioners, with Charles A. Preston as associate, delivering the opening address, to which Director-general Davis responded. A special fête day was appointed for the 16th of August, when there was a reception in the state pavilion, followed by a banquet at the Richelieu hotel⁴⁹.

II. C. DE RARES TEMOIGNAGES PHOTOGRAPHIQUES DE LA PRESENCE D'HAÏTI A L'EXPOSITION DE CHICAGO

Peu d'ouvrages contiennent une photographie du pavillon haïtien. En réalité, nous n'avons pu en recenser que deux, publiés après la fermeture de l'exposition universelle.

L'un d'entre eux, *The World's Fair Souvenir Album*⁵⁰, est un album-souvenir de 268 pages de photographies de l'exposition de Chicago.

Le second ouvrage, *The Dream City*, est également un album-souvenir de photographies de l'exposition, accompagnées de descriptions plus ou moins détaillées de chaque bâtiment et de leur intérêt pour le visiteur. Un paragraphe de quelques lignes (sur les 300 pages de l'ouvrage) est consacré au pavillon haïtien. L'on y apprend, outre quelques détails concernant la date de son inauguration ou les œuvres d'art qu'il contient, que l'endroit abrite un restaurant très apprécié de la communauté noire-américaine, qui « trouve agréable de venir s'y rafraîchir », alors même qu'elle est généralement victime, dans les grandes villes du Nord des États-Unis, de la ségrégation :

THE HAYTIEN BUILDING – (...) A restaurant was kept in the southern part of this building, at which colored people found it agreeable to refresh themselves, for notwithstanding the protestations of the colored people and in defiance of the laws, the race line is still sharply drawn in the great Northern cities. It may

⁴⁹ Bancroft, *The Book of the Fair*, op. cit., p. 920.

⁵⁰ *The World's Fair Souvenir Album, Containing General Views Of The Columbian Exposition, Grounds, Main Buildings, Foreign And State Buildings, Peristyles, Lagoons, Statuary, Fountains, Architectural Details, Midway Plaisance, Etc., Covering The Whole Scope Of The White City...* Chicago: C. Ropp & Sons, 1894. <<http://www.archive.org/details/cu31924021896489>>. Consulté le 25 novembre 2011.

thus be opined that the Haytien Building was a welcome addition to the group in Jackson Park.⁵¹

Enfin, un troisième document iconographique représentant le pavillon haïtien est disponible dans les archives numérisées de la Bibliothèque du Congrès américain. L'origine de ce document est indéterminée ; il provient manifestement des archives de la *Frederick Douglass Memorial and Historical Association*, mais nous ignorons comment ce document est entré en possession de Frederick Douglass.



Figure 33 : « Haytien Building, » *The Dream City: a portfolio of photographic views of the World's Columbian Exposition, with an introduction by Halsey C. Ives*. St. Louis, MO.: N. D. Thompson Co., 1893-1894. <<http://columbus.iit.edu/>>. Consulté le 25 novembre 2011.

⁵¹*The Dream City: a portfolio of photographic views of the World's Columbian Exposition, with an introduction by Halsey C. Ives*. St. Louis, MO.: N. D. Thompson Co., 1893-1894. <<http://columbus.iit.edu/>>. Consulté le 25 novembre 2011.

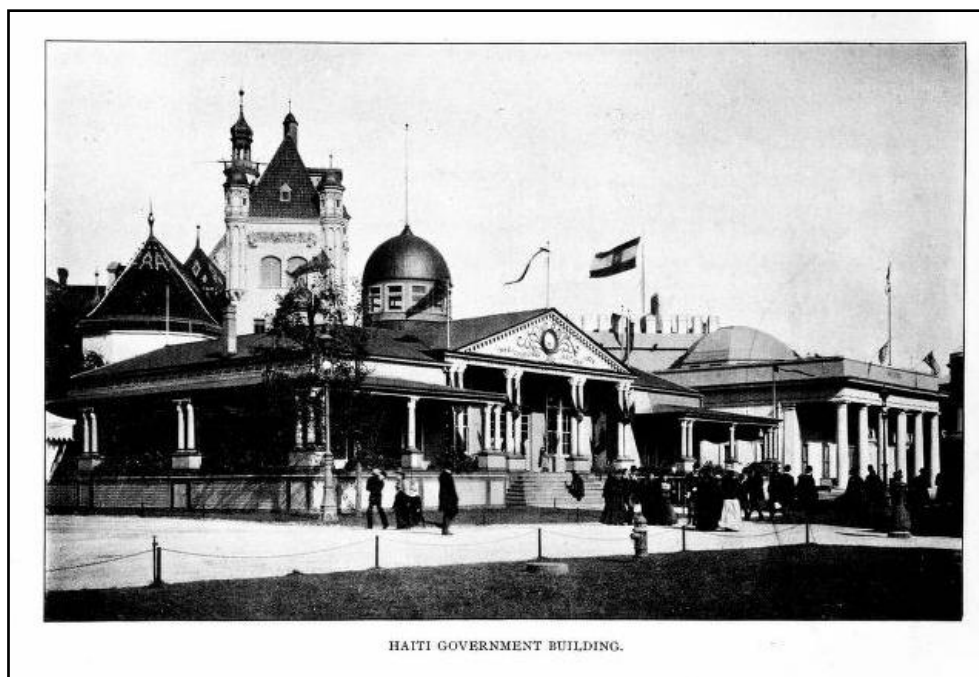


Figure 34 : « Haiti Government Building, » *The World's Fair Souvenir Album, Containing General Views Of The Columbian Exposition, Grounds, Main Buildings, Foreign And State Buildings, Peristyles, Lagoons, Statuary, Fountains, Architectural Details, Midway Plaisance, Etc., Covering The Whole Scope Of The White City...* Chicago: C. Ropp & Sons, 1894, p. 49. <http://www.archive.org/details/cu31924021896489>. Consulté le 25 novembre 2011.

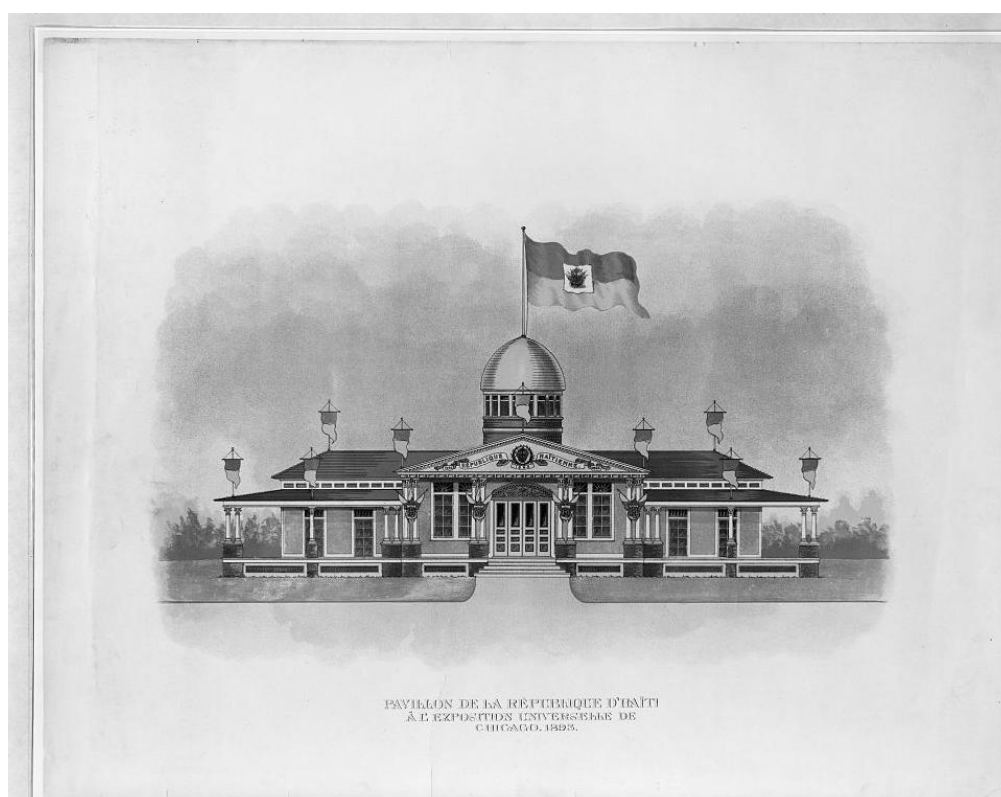


Figure 35 : « Pavillon de la République d'Haïti à Exposition Universelle de Chicago, » 1893, 1 print : lithograph, color. Library of Congress Prints and Photographs Division Washington, D.C. 20540. Visual materials from the Frederick Douglass Memorial and Historical Association records. <http://www.loc.gov/pictures/item/99471617/>. Consulté le 18 février 2013.

L'on ne peut que s'étonner de la quasi-absence d'Haïti et de son pavillon dans tous ces ouvrages. Étonnamment, la petite république installée sur l'île d'Hispaniola – pourtant découverte en 1492 par Christophe Colomb, l'explorateur justement célébré par l'exposition universelle, nommée explicitement « Exposition Colombienne » de Chicago ! – semble avoir été l'objet d'une mise à l'écart du reste des nations représentées à l'exposition de 1893, ou du moins d'un manque d'intérêt poli de la part des Américains blancs. En fait, ce non-intérêt pour la République Noire n'est pas si surprenante, au regard du contexte socio-politique intérieur des États-Unis en 1893. En effet, comme nous l'avons vu dans les chapitres précédents, la grande nation américaine était à l'époque racialement divisée : la ségrégation qui existait depuis, à vrai dire, l'abolition de l'esclavage et la fin de la Guerre de Sécession en 1865, était rampante et se renforçait encore en 1893, particulièrement dans les États du Sud, mais au final dans l'ensemble de la nation. Clairement, les deux sujets qu'étaient, d'une part, la participation d'Haïti, République Noire, à l'exposition de Chicago, et d'autre part la ségrégation au sein de la nation qui l'accueillait, pouvaient difficilement être distingués dans la mesure où les Noirs visitant l'exposition pouvaient seulement aller se restaurer sans contrainte à la buvette du pavillon haïtien, seul endroit non-ségrégué.

Au-delà de la non-publicité faite autour du pavillon haïtien dans la littérature de l'époque, la très grande majorité des ouvrages que nous avons consultés ne mentionnent pas non plus la présence et participation active de Frederick Douglass à l'exposition de 1893. Pourtant, Frederick Douglass y fut omniprésent : nommé Premier Commissaire au pavillon haïtien par le président Hyppolite, Douglass participa également au « Congrès sur l'Afrique » (« Congress on Africa », auquel il est parfois fait référence sous le nom de « Congress on African Ethnology », ou « Congress on the Negro ») du 14 au 21 août 1893, et fit même partie des Noirs qui applaudirent la création d'une « journée des Noirs-Américains » (« Colored People's Day »), un événement culturel qu'il aida à mettre en place le 25 août 1893, et au cours duquel il fit un discours militant, dénonçant la ségrégation et plaidant pour l'égalité et les droits civiques des Noirs-Américains sur le sol états-uniens.

II. D. FREDERICK DOUGLASS, PERSONA NON-GRATA ?

Lorsqu'il décida d'accepter l'invitation des États-Unis à participer à l'exposition universelle de 1893⁵², le président Hyppolite nomma immédiatement deux Commissaires pour représenter son pays à Chicago : l'Haïtien Charles A. Preston⁵³, et surtout Frederick Douglass.

Il est évident qu'au moment de l'exposition de 1893, le Sage d'Anacostia était plus que jamais l'un des Noirs-Américains les plus célèbres des États-Unis ; bien que tombé en disgrâce depuis l'affaire du Môle Saint Nicolas aux yeux de ses compatriotes, il n'en restait pas moins un homme respecté et influent sur le plan international. D'autre part, il faisait partie des rares Noirs-Américains ayant obtenu un poste officiel dans l'organisation de l'exposition⁵⁴. Pourtant, comme le pavillon haïtien, Frederick Douglass semble être passé parfaitement inaperçu – si l'on s'en réfère à la même littérature contemporaine que précédemment. Si l'on reprend les onze ouvrages contemporains consacrés à l'exposition, force est de constater que Frederick Douglass y est encore moins présent que le pavillon haïtien.

Sept d'entre eux, *The World's Fair As Seen in One Hundred Days*, *Harper's Chicago and the World's fair*, *A world's Fair Number*, *World's Fair Through a Camera: Snap Shots by an Artist*, *The World's fair souvenir album*, *Art & Architecture* et *Hill's Souvenir Guide to Chicago and the World's Fair*, n'évoquent absolument pas la présence de Frederick Douglass à l'exposition. Il faut cependant noter que *Hill's Souvenir Guide*, qui dresse une liste des pays représentés et de leurs commissaires, cite le nom de Charles A. Preston (le second Commissaire du pavillon haïtien), à défaut de citer le nom de Frederick Douglass, pourtant Premier Commissaire⁵⁵.

⁵² Voir *supra*, p. 380. Voir aussi *infra*, p. 435-439.

⁵³ L'on sait très peu de choses sur Charles A. Preston, si ce n'est sa filiation ; il était le fils de Stephen Preston, qui avait été l'ambassadeur d'Haïti aux États-Unis au moment où Frederick Douglass avait été nommé Ministre Résident en Haïti. Voir McFeely, William S. *Frederick Douglass*. New York : Norton, 1995, p. 338, 366. Voir également *supra*, pp. 339-340 ; 348-349.

⁵⁴ Nous reviendrons sur la participation des Noirs-Américains à l'organisation de l'exposition universelle de 1893 dans notre chapitre 9. Voir *infra*, pp. 476-485.

⁵⁵ Hill, *Souvenir Guide*, *op. cit.*, p. 230.

Les quatre autres ouvrages nomment Frederick Douglass une seule fois, se contentant souvent de donner son titre de Commissaire du pavillon haïtien sans aucun commentaire. Le *Photographic History of the World's Fair and Sketch of the City of Chicago* orthographe d'ailleurs mal son nom et son prénom: « Frederic Douglas [sic], the celebrated American negro, is in charge of the Haytian display, which is a very creditable one »⁵⁶. *The Dream City* écorche également son nom, et sans préciser sa position de Commissaire, indique simplement que Douglass prononça le discours inaugural du bâtiment haïtien:

January 2nd, 1893, on the 19th [sic] anniversary of the independence of the island, the building portrayed in the engraving (...) was dedicated in the presence of an audience composed of Exposition officials and colored citizens of Chicago. Fred Douglas [sic] delivered the principal address⁵⁷.

History of the World's Fair est encore plus laconique, ne glissant le nom de Douglass qu'entre deux autres noms, et sans aucune explication quant à ses fonctions au sein de l'exposition : « M. Camille Krantz, the French Commissioner-General arrived early in the morning and went to the Palmer House, where he was shortly followed by Frederick Douglass, United States Judge W. A. Woods of Indianapolis, Senator Cullom, and Green B. Raum »⁵⁸. Enfin, *The Book of the Fair* précise les fonctions de Frederick Douglass (et de Charles A. Preston), et indique qu'un portrait de Douglass est exposé dans le pavillon haïtien : « There are also portraits and busts of prominent men, as of the Haytian liberator, of the first president of the republic and of Frederick Douglass »⁵⁹.

Ainsi, Frederick Douglass, tout comme la Nation qu'il représentait à l'exposition universelle de 1893, fut boudé par la littérature de l'époque⁶⁰. L'on peut alors se demander

⁵⁶ Pierce, *Photographic History*, op. cit., p. 309.

⁵⁷ *The Dream City*, op. cit.

⁵⁸ Truman, *History of the World's Fair*, op. cit., p. 84.

⁵⁹ Bancroft, *The Book of the Fair*, op. cit., p. 918.

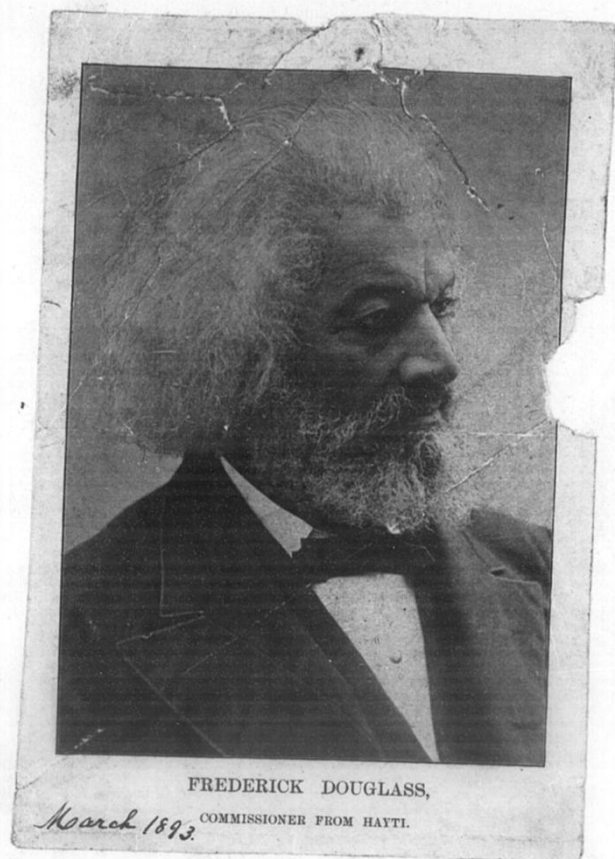
⁶⁰ L'on peut noter qu'un douzième livre écrit au moment et à propos de l'exposition de 1893 a pour l'un de ses personnages principaux un certain Mr. Douglass ; mais il s'agit d'un roman ou plutôt d'une fiction destinée aux enfants, et ce Mr. Douglass n'est autre qu'un précepteur, très probablement blanc, décrit comme un « diplômé d'université » d'environ 35 ans, et dont le rôle est de faire visiter l'exposition universelle de 1893 à deux enfants. Il est tout à fait impossible de savoir si cet ouvrage, sans doute pédagogique, paru en 1893, est un clin

comment expliquer cet « oubli » dans la littérature contemporaine de l'événement – la réponse se trouvant sans doute dans le contexte socio-politique intérieur, évoqué au début de ce chapitre, mais aussi extérieur (nous y reviendrons dans le chapitre suivant) de l'époque.

d'œil à Frederick Douglass. La notice nécrologique de son auteur, Tudor Jenks, parue dans le *New York Times* du 12 février 1922 ne dit pas si Jenks était un sympathisant de la cause noire-américaine. Cela étant dit, son ouvrage, pourtant très fourni en croquis et photographies, ne fait allusion ni au pavillon haïtien, ni au « vrai » Frederick Douglass. Voir Jenks, Tudor. *The Century World's fair book for boys and girls; being the adventures of Harry and Philip with their tutor, Mr. Douglass, at the World's Columbian exposition*. New York: The Century co., 1893. <<http://www.archive.org/stream/centuryworldsfai00jenk#page/n9/mode/2up>>. Consulté le 9 décembre 2011. Voir aussi « Tudor Jenks Dies Suddenly, » *The New York Times*, February 12, 1922. <<http://query.nytimes.com/mem/archive-free/pdf?res=F20714FF355A1B7A93C0A81789D85F468285F9>>. Consulté le 9 décembre 2011.

Chapitre 8

Du Môle Saint Nicolas à Chicago : Frederick Douglass, pierre angulaire de la relation particulière entre Haïti, les États-Unis, et la communauté noire-américaine



We talk of going to this place and that, to better our condition, but wherever we go, whether we go to Europe, Asia or Africa, or remain where we are, we are still identified with the colored people of Haiti and with colored people everywhere else and whatever helps or hinders any, helps or hinders all¹.

Frederick Douglass

Figure 36 : « Frederick Douglass, Commissioner from Hayti, March 1893 » in The Frederick Douglass Papers at the Library of Congress, Series: Subject File, Haiti.
<<http://memory.loc.gov/ammem/doughtml/>>. Consulté le 2 décembre 2011.

¹ Douglass, Frederick. « The Negotiations for the Mole St. Nicolas, » Unknown Newspaper, Washington D.C., Saturday, October 17, 1891, p. 5. The Frederick Douglass Papers at the Library of Congress, Series: Speech, Article, and Book File, 1846-1894 and Undated, <<http://memory.loc.gov/ammem/doughtml/>>. Consulté le 16 décembre 2011.

Pour tenter de comprendre pourquoi le pavillon haïtien et son commissaire furent boudés par la littérature de l'époque, et quel impact ce rôle de commissaire eut sur Frederick Douglass lui-même, il faut prendre en considération plusieurs éléments. Comme nous l'avons vu dans nos précédents chapitres, le triangle Douglass-Haïti-États-Unis ne reposait pas seulement sur la diplomatie ; il était porteur d'enjeux importants pour toute la communauté noire-américaine. Il est un fait qu'en 1893, Frederick Douglass se trouvait dans une position particulièrement délicate. Une nouvelle fois, deux ans après l'affaire du Môle Saint Nicolas, Douglass se retrouvait à nouveau au cœur de la relation diplomatique entre les États-Unis et Haïti, cependant cette fois Douglass n'était plus le représentant de sa nation d'origine, celle dont il était officiellement citoyen depuis la ratification du 14^{ème} amendement, mais bel et bien le représentant de son autre nation « de cœur », celle dont il se sentait proche depuis toujours, celle qui avait servi d'exemple aux abolitionnistes américains, puis aux défenseurs de l'égalité des droits de la communauté noire-américaine aux États-Unis, mais aussi à l'ensemble de la diaspora noire. De plus, le combat qu'il menait cette fois n'avait pas lieu sur une île caribéenne acquise à sa cause, mais dans une grande ville du Nord américain, rongée par la ségrégation.

I. Frederick Douglass, Hyppolite et l'affaire du Môle Saint Nicolas : à l'origine de la mise à l'écart du pavillon haïtien

I. A. DU MOLE SAINT NICOLAS A CHICAGO : L'ACCORD CONCERNANT LA PARTICIPATION HAÏTIENNE A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1893 CONCLU DANS UN CONTEXTE TENDU

Comme nous l'avons déjà montré dans les chapitres précédents, l'opinion publique américaine (notamment sudiste) avait toujours été plus que méfiante envers la République Noire, et ce depuis les premiers jours de sa Révolution, plus d'un siècle avant que l'exposition universelle n'ouvre ses portes. Vingt-huit ans après l'abolition officielle de l'esclavage aux États-Unis, et alors que les États du Sud passaient des lois explicitement ségrégationnistes, Haïti la rebelle n'avait toujours pas bonne presse aux yeux de ses

détracteurs historiques. Si depuis la fin de la Guerre de Sécession l'on ne craignait évidemment plus la « contagion révolutionnaire »², l'opinion publique blanche américaine n'était pas pour autant plus bienveillante envers Haïti. Après avoir eu peur de son esprit révolutionnaire, l'on raillait son caractère belliqueux, son état de guerre civile quasi-permanent, et l'incompétence de ses hommes politiques et nombreux chefs d'État successifs, comme en témoignent les nombreuses coupures de journaux conservées à l'époque par Frederick Douglass, et qui alimentent aujourd'hui les *Frederick Douglass Papers* :

[Haiti] has yet to furnish evidence that her people have the courage and intelligence to whip her too ambitious black citizens into their boots and keep them there long enough to allow at least one regularly constituted administration to fulfill its constitutional functions without frittering away its time, resources and strength in suppressing unnecessary rebellions and in chopping off the heads of reactionary guerilla chiefs of factions³.

Il faut bien voir que l'exposition universelle de 1893 fut organisée alors que les relations entre le gouvernement américain et Haïti étaient des plus tendues. Les États-Unis firent parvenir leur invitation à participer à l'événement au gouvernement haïtien par le biais de leur Ministre Résident – qui n'était à l'époque autre que Frederick Douglass – alors même que le gouvernement Harrison avait des vues sur le Môle Saint Nicolas. En d'autres termes, les relations américano-haïtiennes étaient loin d'être au beau fixe. Les dépêches diplomatiques envoyées par Frederick Douglass nous indiquent que l'invitation des États-Unis parvint en Haïti en mars 1891. Par le biais de la dépêche numéro 138 du 3 mars 1891, intitulée « Haïti and St. Domingo Invited to World's Columbian Exposition », Douglass déclara qu'il avait été chargé par le gouvernement des États-Unis d'inviter le Gouvernement

² Voir Hunt, Alfred N. *Haiti's Influence on Antebellum America : Slumbering Volcano in the Caribbean*. Baton Rouge and London : Louisiana State University Press, 2006, Chapter 4 "The Southern Response to the Haitian Revolution", pp. 107-146.

³ L'article dont est extraite cette citation, conservé dans les *Frederick Douglass Papers*, n'est pas daté. Cependant, son contenu indique qu'il fut publié à l'été 1889, après la nomination de Frederick Douglass en tant que Ministre Résident en Haïti, mais avant son arrivée sur l'île. « Hayti's Misfortunes, » in The Frederick Douglass Papers at the Library of Congress, Series: Subject File, Haiti. <<http://memory.loc.gov/ammem/doughtml/>>. Consulté le 2 décembre 2011.

et le Peuple d'Haïti à participer à cette exposition, dont le but était de commémorer « le quatre-centième anniversaire de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb » :

I am charged by the Government of the United States to extend to the Government and the People of the Republic of Haïti, an especial invitation to participate in the proposed Exhibition, by appointing representatives and sending thereto such exhibits as will most fitly and fully illustrate their resources, their industries and their progress in civilization⁴.

Suite à cette invitation officielle, le gouvernement américain chargea un dénommé Frederick A. Ober de rendre visite aux différentes « Nations des Antilles » afin de discuter avec leurs gouvernements de leur éventuelle participation à l'exposition⁵. Douglass rapporta, dans sa dépêche No. 144 datée du 19 mars 1891 que Firmin, le Ministre haïtien des affaires étrangères, se dit intéressé par cette perspective, mais ne put confirmer officiellement la participation d'Haïti en l'absence du président Hyppolite, alors en déplacement sur l'île⁶.

Mais à peine quelques semaines après avoir convié Haïti à prendre part à ces festivités, les États-Unis subirent l'humiliation suprême que représenta l'échec des négociations du Môle. C'est donc Haïti l'insoumise qui décida finalement de confirmer sa participation à l'exposition le 24 juin 1891, au moyen d'une lettre signée de la main de M. Lechaud, ancien

⁴ National Archives, Records of the Department of State, Diplomatic Despatches, Haiti, Vol. 25, despatch 138, March 3, 1891.

Les archives des dépêches diplomatiques que nous nous sommes procurées ne contiennent pas de copie de la lettre envoyée par le gouvernement américain à Douglass invitant Haïti à participer à l'exposition. Il serait intéressant de savoir si les expressions assez condescendantes employées dans l'extrait de la dépêche No. 138 sont une retranscription de celles employées par le gouvernement américain, ou si elles sont le fait de Frederick Douglass.

⁵ Voir National Archives, Records of the Department of State, Diplomatic Despatches, Haiti, Vol. 25, despatch 144, « Mr Frederick A. Ober's visit to Port-au-Prince, » March 19, 1891.

Douglass ne dresse pas une liste des nations des Antilles auxquelles Ober devait rendre visite. Néanmoins, il indique dans sa dépêche No. 138 (voir Note de bas de page No. 4 ci-dessus) avoir envoyé une invitation au gouvernement dominicain. La République Dominicaine est la seule autre « nation des Antilles » qui participa à l'exposition de 1893. En revanche, 16 nations latino-américaines participèrent elles aussi, à savoir : l'Argentine, la Bolivie, le Brésil, le Chili, la Colombie, l'Equateur, le Guatemala, le Honduras, le Mexique, le Nicaragua, le Paraguay, le Pérou, le Salvador, l'Uruguay et le Venezuela. Voir Schroeder-Gudehus, Brigitte, Rasmussen, Anne. *Les fastes du progrès : le guide des expositions universelles, 1851-1992*. Paris : Flammarion, 1992, p. 123.

⁶ Voir *supra*, p. 380.

Ministre des Travaux Publics, propulsé Ministre des Affaires Étrangères après la démission de Firmin le 7 mai 1891⁷.

Du point de vue strictement diplomatique, donc, la situation était compliquée, pour ne pas dire extrêmement tendue, entre les deux Nations, officiellement « amies », mais officieusement fâchées.

I. B. LA NOMINATION DE FREDERICK DOUGLASS AU POSTE DE PREMIER COMMISSAIRE DU PAVILLON HAÏTIEN

Le revers diplomatique essuyé par les États-Unis au printemps 1891 dans l'affaire du Môle Saint Nicolas pourrait expliquer à lui seul le « boycott » du pavillon haïtien, ou du moins le silence entourant sa présence dans la littérature de l'époque. Mais comme si ce refus de céder le Môle n'avait pas été suffisant pour fâcher son voisin américain, le président haïtien fit une demande pour le moins inattendue à Frederick Douglass au début de l'année 1892, demande qui acheva sans doute d'irriter le gouvernement et l'opinion blanche américains. En effet, alors même que Frederick Douglass était considéré par le gouvernement et la presse états-uniens comme étant l'unique responsable de l'échec de ces négociations, Hyppolite demanda officiellement à celui-ci de bien vouloir accepter de représenter Haïti à l'exposition de Chicago en endossant la fonction de Premier Commissaire du pavillon haïtien.

Les *Frederick Douglass Papers*, organisés par « séries » de documents numérisés et mis à disposition du public par la Bibliothèque du Congrès (*Library of Congress*) américain sur un site internet dédié, contiennent l'abondante correspondance de Douglass. Parmi les 4475 documents conservés dans la série « General Correspondence », l'on peut notamment trouver les quelques lettres « privées » (et non diplomatiques) échangées entre Douglass et certains membres du gouvernement haïtien, mais aussi ses successeurs à la légation américaine en Haïti, entre 1891 (date à laquelle Douglass démissionna de son poste de Ministre Résident en Haïti) et 1895.

⁷ Voir National Archives, Records of the Department of State, Diplomatic Despatches, Haiti, Vol. 25, despatch 178, « Haïti and the Chicago Exposition of 1893, » June 24, 1891.

Ainsi, dans une lettre privée qu'il lui adressa le 25 janvier 1892, Alexander Battiste, alors fraîchement nommé Adjoint au Consul Général américain en Haïti⁸, annonça à Frederick Douglass qu'il avait appris que ce dernier serait bientôt désigné pour représenter Haïti à l'exposition de Chicago organisée pour célébrer l'anniversaire de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb : « I am also informed that you will be named to represent this country at the Chicago Exposition of the Columbus Centennial »⁹. L'une des raisons qui semblent avoir motivé ce choix serait un discours prononcé par Frederick Douglass peu de temps auparavant. En effet, dans cette même lettre, le paragraphe situé juste avant la citation citée précédemment fait état d'un « récent » discours de Douglass sur Haïti, discours manifestement fort apprécié par les autorités locales qui songèrent alors à lui remettre une médaille en or ou une photographie de lui-même dans un cadre en or, accompagnée de la mention « F. Douglass, Haïti Reconnaissant [sic] » :

The feeling of gratitude towards you for your kind words for Haïti, seem about to take a definite shape, in a gold medal to be presented to you; or your photograph in a gold frame with the inscription "F. Douglass, Haïti Reconnaissant [sic]," it is not yet decided which¹⁰.

Apparemment, Le Président Hyppolite prit la décision de nommer Frederick Douglass unilatéralement, c'est-à-dire sans en avoir discuté avec le principal intéressé au préalable. Dans une mystérieuse missive, adressée « [à] tous ceux que ces présentes verront », rédigée sur un papier à en-tête de la République d'Haïti et signé de la main d'Hyppolite et d'un certain C. Archin, son « secrétaire d'État des Relations Extérieures » le Président d'Haïti affirme qu'

⁸ Voir United States Department of State. *Register [containing a list of persons employed in the department and in the diplomatic, consular and territorial service of the United States, with maps showing where the ministers and consuls are resident abroad: also a list of the diplomatic officers and consuls of foreign countries resident within the United States]* : corrected to July 1, 1893. Washington: Government Printing Office, 1893, p.36. <<http://www.archive.org/details/registercontaini189unit>>. Consulté le 16 décembre 2011.

⁹ A. Battiste to Frederick Douglass, January 25, 1892. The Frederick Douglass Papers at the Library of Congress, Series: General Correspondence, <<http://memory.loc.gov/ammem/doughtml/>>. Consulté le 16 décembre 2011.

¹⁰ *Ibid.*

Ayant pleine et entière confiance dans les capacités, le zèle et le dévouement de Monsieur Frederic [sic] Douglass, ancien Ministre Résident des États-Unis d'Amérique à Port-au-Prince,

Nous avons décidé de le nommer, et par ces présentes le nommons premier Commissaire du Gouvernement d'Haïti à l'effet de la représenter à la susdite « Exposition » et de prendre sous la réserve de notre ratification, toutes les décisions nécessaires pour contribuer, avec les Représentants des Puissances intéressées, à atteindre le but de cette Exposition¹¹.

Cette épître est confirmée par une lettre privée adressée à Douglass par C. Archin trois jours plus tard, le 11 février 1892, annonçant à ce dernier « que Son Excellence le Président d'Haïti a fait choix de vous pour être premier Commissaire de la République d'Haïti à l'Exposition Universelle de Chicago »¹².

Aucune autre lettre du gouvernement haïtien ni aucune lettre de réponse de Frederick Douglass concernant cette nomination ne figure dans les *Frederick Douglass Papers* de la Bibliothèque du Congrès. L'on apprend la « réponse » positive de Douglass, ou du moins son acceptation de cette nomination par le biais d'une lettre plus tardive, envoyée le 21 mars 1892 par Douglass au Secrétaire d'État des Relations Extérieures d'Haïti, dans laquelle Douglass confirme qu'il accepte d'assister à la réunion des Commissaires Étrangers de l'Exposition organisée les 11, 12 et 13 octobre 1892 à Chicago, en sa qualité de Commissaire haïtien à l'Exposition universelle. Cette brève lettre fut envoyée en réponse à un courrier de C. Archin, daté du 24 février 1892, par lequel Archin demandait à Douglass d'assister à ladite réunion. Il est difficile de dire avec certitude pourquoi Frederick Douglass mit tellement de temps pour répondre à Archin – même en tenant compte des délais postaux. Peut-être Douglass n'avait-il pas encore accepté officiellement de représenter Haïti ? Le mystère reste entier¹³.

¹¹ Cette lettre est classée par la *Library of Congress* de la façon suivante : Hyppolite, Louis Modestin Florvil to Frederick Douglass, February 8, 1892. The Frederick Douglass Papers at the Library of Congress, Series: General Correspondence, <<http://memory.loc.gov/ammem/doughtml/>>. Consulté le 16 décembre 2011. Elle est accompagnée d'une traduction en anglais tapée à la machine, ce qui laisse penser qu'elle a été envoyée telle quelle à Frederick Douglass le 8 février 1892.

¹² Archin, C. to Frederick Douglass. February 11, 1892. The Frederick Douglass Papers at the Library of Congress, Series: General Correspondence, <<http://memory.loc.gov/ammem/doughtml/>>. Consulté le 16 décembre 2011.

¹³ Les biographies de Douglass que nous avons pu consulter n'en font nul cas.

Par ailleurs, aucune autre correspondance conservée dans les *Frederick Douglass Papers* ne mentionne clairement les raisons qui ont poussé Hyppolite à nommer Douglass. Cela étant, l'on peut trouver, outre le courrier de Battiste, trois autres épîtres mentionnant un discours sur Haïti délivré par Frederick Douglass en octobre 1891. Ces trois courriers étant datés du mois de février 1892, l'on peut légitimement déduire que ce discours est l'une des raisons parmi d'autres (l'on se souvient qu'Hyppolite vouait une admiration certaine au Sage d'Anacostia)¹⁴ ayant pu motiver ce choix.

Un discours est en effet mentionné dans une lettre privée écrite en français et adressée à « Frédérick [sic] Douglass, ancien Ministre des États-Unis en Haïti » le 16 janvier 1892. Le Président Hyppolite y remercie obséquieusement Douglass pour la « lecture » que ce dernier aurait récemment faite « sur Haïti » :

Cher Monsieur, j'ai lu le texte de la conférence que vous avez faite sur Haïti devant un nombreux auditoire américain.

Cette lecture m'a impressionné, non pas à cause des éloges que vous avez décernés à mon pays, mais parce que vous l'avez jugé avec équité et que vous lui avez dit ses défauts comme ses mérites avec une impartialité qui vous honore. (...)

Souffrez donc que comme citoyen d'Haïti, je vous remercie d'avoir rendu justice à mon pays¹⁵.

Douglass, très honoré de tant de louanges, répondit à Hyppolite le 9 février 1892, un jour après qu'Hyppolite le nomma Commissaire sans l'avoir préalablement consulté, comme en témoigne le document du 9 février 1892, dans lequel Frederick Douglass se contenta de remercier Hyppolite pour le portait (un portait du Président haïtien) que ce dernier lui avait promis dans sa lettre du 16 janvier 1892, et lui renouvela son amitié (il signa d'ailleurs « Your Friend » - votre ami) : « I have recently had the great pleasure to receive a most admirable

¹⁴ Voir *supra*, pp. 352-356.

¹⁵ Hyppolite, Louis Modestin Florvil to Frederick Douglass. January 16, 1892. The Frederick Douglass Papers at the Library of Congress, Series: General Correspondence, <<http://memory.loc.gov/ammem/doughtml/>>. Consulté le 16 décembre 2011.

portrait of your Excellency. (...) I accept with every grateful sentiment this present from your Excellency and shall value it for the friendship which it implies »¹⁶.

La lettre d'Archin à Douglass du 11 février 1892, que nous évoquions plus haut, affirme clairement que ce choix de Douglass comme Premier Commissaire fut essentiellement motivé par son récent discours, manifestement très élogieux à l'égard de la République Noire : « Ce choix (...) a été inspiré (...) par ce sentiment de patriotique sympathie et d'admiration qui se manifeste dans notre Nation pour l'homme remarquable dont la parole austère l'a défendue tout récemment, avec une éloquence convaincue, au sein de la Grande Amérique »¹⁷.

Enfin, précisons que l'enthousiasme que ce discours souleva au sein du peuple haïtien fut tel qu'Hannibal Price, alors Consul haïtien en poste à New-York, demanda à Douglass de bien vouloir accepter que ce discours ainsi que les articles publiés quelques mois auparavant dans la *North American Review* à propos de l'affaire du Môle Saint Nicolas fussent traduits en français et publiés en Haïti¹⁸. C'est donc pour remercier « celui dont le nom commande le respect, (...) dont la longue carrière est un témoignage éclatant de ce que peuvent le sentiment de droit et la foi en Dieu dans la lutte contre les injustices »¹⁹ pour l'ensemble de son œuvre en faveur d'Haïti, qu'Hyppolite nomma Frederick Douglass Premier Commissaire de la République d'Haïti à l'Exposition de Chicago, en ce début d'année 1892.

¹⁶ Hyppolite, Louis Modestin Florvil from Frederick Douglass. February 9, 1892. The Frederick Douglass Papers at the Library of Congress, Series: General Correspondence, <<http://memory.loc.gov/ammem/doughtml/>>. Consulté le 16 décembre 2011.

¹⁷ Archin C., to Frederick Douglass, *op. cit.*

¹⁸ Price, Hannibal to Frederick Douglass. February 10, 1892. The Frederick Douglass Papers at the Library of Congress, Series: General Correspondence, <<http://memory.loc.gov/ammem/doughtml/>>. Consulté le 16 décembre 2011.

¹⁹ Hyppolite, Louis Modestin Florvil to Frederick Douglass. January 16, 1892. The Frederick Douglass Papers at the Library of Congress, Series: General Correspondence, <<http://memory.loc.gov/ammem/doughtml/>>. Consulté le 16 décembre 2011.

I. C. « A Lecture by Frederick Douglass on Hayti delivered in the A.M.E. Metropolitan Church Washington, D.C. Tuesday Evening October 13th 1891 »²⁰

Nous avons déjà analysé, dans notre chapitre 6, les deux articles publiés dans la très célèbre *North American Review* par Frederick Douglass peu de temps après sa démission du poste de Ministre Résident et Consul Général des États-Unis en Haïti, à l'été 1891. Ce document, ainsi que le non moins célèbre discours du 2 janvier 1893 intitulé *Lecture on Haiti*, et prononcé devant quelque 1500 personnes parmi « les meilleurs citoyens de Chicago »²¹ rassemblées au sein de *Quinn Chapel* à Chicago, sont les deux seuls documents généralement cités par les historiens et biographes analysant l'affaire du Môle Saint Nicolas et la relation spéciale liant Frederick Douglass et la République Noire. Il existe pourtant un autre document rédigé de la main de Frederick Douglass et traitant spécifiquement de la République d'Haïti. Il s'agit en fait d'un discours prononcé le 13 octobre 1891 en l'église Africaine Méthodiste Épiscopale métropolitaine de Washington D.C., ayant pour sujet Haïti – nommé « *A Lecture on Hayti* » – et publié dans un périodique de Washington D.C. le 17 octobre 1891 sous le titre quelque peu inapproprié « *The Negotiations for the Mole St. Nicolas* »²². Il n'existe aucune autre trace écrite de ce discours (en dehors de celle disponible dans les *Frederick Douglass Papers*), et son titre tout à fait inadéquat explique peut-être qu'il soit passé inaperçu aux yeux des historiens et biographes de Frederick Douglass²³. En effet, à la simple lecture de ce titre, l'on s'attend à une reprise condensée des articles de la *North*

²⁰ Annotation rédigée à la main, probablement par Frederick Douglass, apposée à côté du titre initial de l'article et de son sous-titre, « *The Negotiations for the Mole St. Nicolas. Haiti Becomes More and More Interesting on Account of the Columbian Exposition* », eux-même barrés d'une croix tracée à la main. « *The Negotiations for the Mole St. Nicolas* », Unknown Newspaper, Washington D.C., Saturday, October 17, 1891. The Frederick Douglass Papers at the Library of Congress, Series: Speech, Article, and Book File, 1846-1894 and Undated, <<http://memory.loc.gov/ammem/doughtml/>>. Consulté le 16 décembre 2011.

²¹ « Fifteen hundred of the best citizens of Chicago assembled January 2, 1893, in Quinn Chapel. » Douglass, Frederick. *Lecture on Haiti*. Washington, D.C.: The Violet Agents Supply Co., 1893, p.7, in The Frederick Douglass Papers at the Library of Congress, Series: Speech, Article, and Book File---A: Frederick Douglass, Dated, <<http://memory.loc.gov/ammem/doughtml/>>. Consulté le 16 décembre 2011.

²² « *The Negotiations for the Mole St. Nicolas* », Unknown Newspaper, Washington D.C., Saturday, October 17, 1891. The Frederick Douglass Papers at the Library of Congress, Series: Speech, Article, and Book File, 1846-1894 and Undated, <<http://memory.loc.gov/ammem/doughtml/>>. Consulté le 16 décembre 2011.

²³ La rareté de ce document nous a poussés à le joindre à notre thèse en annexe. Voir annexe No. 4, pp. 569-588.

American Review. Pourtant, il n'en est rien ; dans ce discours, Frederick Douglass ne consacre que 6 petits paragraphes à l'affaire du Môle – renvoyant justement aux deux articles de la *North American Review* – soit 63 lignes sur un total de 1249 ; autrement dit tout juste 5% du document. En réalité, dans ce discours, Frederick Douglass dressait un portrait plutôt flatteur de la République haïtienne, et faisait l'éloge du Président Hyppolite. Ce très long discours est sans aucun doute celui auquel Hyppolite fait référence dans sa lettre du 16 janvier 1892, et il est ainsi très plausible qu'il soit également à l'origine de la nomination de Frederick Douglass au poste de Premier Commissaire du pavillon haïtien à l'exposition universelle de 1893.

Nous avons pu nous procurer la retranscription de ce discours sur le site internet de la Bibliothèque du Congrès américain dédié à Frederick Douglass (*The Frederick Douglass Papers at the Library of Congress*), sous la forme de coupures d'un journal non-identifiable, dont on sait simplement qu'il était publié à Washington, D.C. La retranscription de son discours a vraisemblablement été découpée dans ce journal par Frederick Douglass lui-même. En effet, les *Frederick Douglass Papers* font figurer, dans la série *Speech, Article, and Book File, 1846-1894 and Undated*, un ensemble de 19 documents numérotés à la main de 1 à 19 et regroupés sous le nom « The Negotiations for the Mole St. Nicholas » ; documents manifestement annotés de la propre main de Frederick Douglass. Il est particulièrement intéressant de constater que Frederick Douglass a raturé certains passages de cette retranscription, ces passages étant ensuite remplacés par des annotations à la main sur les feuilles de papier sur lesquelles les colonnes de ce journal ont été apposées. L'on peut légitimement en déduire que ces apostilles ont servi à Frederick Douglass de « brouillon » pour le discours qu'il prononça plus d'une année plus tard, le fameux « Lecture on Haiti » du 2 janvier 1893. Il est clair que le premier discours sur Haïti d'octobre 1891 servit de base au second discours du même nom ; des passages entiers du premier sont identifiables tels quels dans le second – l'on analysera dans la seconde partie de ce chapitre quels extraits du premier discours ont été utilisés dans le second, lesquels ne l'ont pas été, et l'on tâchera de comprendre pourquoi.

Pour ce qui est du contenu de ce premier discours sur Haïti, que nous pouvons analyser à la lumière de son contexte (l'affaire du Môle St. Nicolas, la démission subséquente de Douglass de ses fonctions diplomatiques, la réponse positive d'Haïti à l'invitation des États-Unis à participer à l'exposition universelle de 1893) et de ses conséquences (la

nomination de Douglass en tant que Premier Commissaire du pavillon haïtien) immédiats, il est clair que les intentions de Frederick Douglass étaient alors sans équivoque : il s'agissait pour lui de faire l'éloge du peuple haïtien et de son Président, Louis Modestin Florvil Hyppolite, tout en profitant de l'occasion pour rappeler à son auditoire la situation tout à fait précaire, sur le plan des droits civiques, de la communauté noire-américaine sur le sol états-unien. En somme, Frederick Douglass, comme il le faisait à chaque fois qu'il parlait d'un sujet *a priori* sans rapport direct avec la Nation américaine, se servit en fait de ce sujet comme prétexte à dissenter de la situation intérieure de son pays et de la condition des Noirs. À cela s'ajoutait une dimension atlantique et diasporique qui échappa peut-être à l'époque à son auditoire, voire à Douglass lui-même, mais qui en dit long, pour l'historien de l'espace atlantique, sur la complexité du processus de construction identitaire de la communauté noire-américaine dans la seconde partie du XIX^{ème} siècle, et nous laisse entrevoir chez Frederick Douglass l'émergence d'idées panafricanistes et diasporiques généralement attribuées à ses successeurs, les leaders noirs W.E.B. Du Bois ou Marcus Garvey²⁴.

En guise d'avant-propos, Frederick Douglass répondit à ses nombreux détracteurs. Qu'il s'agît de la presse noire-américaine qui doutait de sa légitimité à s'exprimer en public au nom de sa communauté à cause de son grand âge et de son état de santé que l'on disait fragile²⁵, ou de la presse américaine (blanche) qui l'attaquait depuis son retour d'Haïti, lui attribuant l'entière responsabilité de l'échec des négociations du Môle, et le disait isolé, esseulé, abandonné par ses amis noirs comme blancs²⁶, Frederick Douglass balaya d'un revers de la main toutes ces attaques en se hissant au niveau d'Hommes d'État – tel John

²⁴ James Sidbury est l'un des rares historiens à avoir récemment étudié la présence d'une conscience diasporique chez certains Noirs-Américains dès l'ère coloniale, mais arrête malheureusement son étude dans les années 1830. Voir Sidbury, James. *Becoming African in America : Race and Nation in the Early Black Atlantic*. Oxford and New York : Oxford University Press, 2007.

²⁵ Douglass note ironiquement « You have doubtless noticed, in a portion of the Afro-American press a strong disposition to retire me from public life and especially from public office. It would be unkind to doubt the sincerity of their solicitude for my age and infirmities. » Douglass, « The Negotiations for the Mole St. Nicolas », *op. cit.*, p. 1.

²⁶ « The able correspondent of the Boston Herald, writing from Washington, describes me and my manner of life with all the pathos of apparent pity. (...) I am neither despised nor largely deserted by either the white or the colored people of Washington. » *Ibid.*

Quincy Adams – mondialement reconnus et acclamés et dont personne n’avait jamais mis en doute les compétences y compris sur la fin de leur vie.

Évidemment, sa « relation spéciale » avec Haïti était l’une des raisons pour lesquelles sa réputation avait récemment été mise à mal. Tout comme dans ses articles parus quelques semaines plus tôt dans la *North American Review*, Douglass ne réfuta pas son amitié envers la petite nation des Caraïbes, mais insista sur la compatibilité entre cette amitié et son patriotisme indéfectible :

While I was representing the United States in Haiti I saw myself charged with being a friend of that country. I am not ashamed of the charge. I am a friend of Haiti, but not in the sense my assailants would have the charge believed and accepted by the American people. I am a friend of Haiti, not in the sense of preferring her to the just claims of my country, or to those of my fellow-citizens, but I am her friend in the sense of my proper relation to the welfare of my fellow men everywhere, and especially to those struggling with hardships and misfortunes²⁷.

Entendant prouver qu’il n’était pas un traître, il poursuivit son raisonnement en affirmant qu’il avait en ce sens toujours eu le soutien et qu’il avait pour sa part toujours soutenu le Président Harrison, et en profita pour se positionner en faveur de sa réélection.

Ce discours reprenait brièvement d’autres thèmes déjà abordés dans ses articles de la *North American Review*, telle l’importance stratégique, économiquement et militairement parlant, que représentait alors l’installation d’une base navale dans la baie du Môle St. Nicolas pour les États-Unis, ou encore les raisons pour lesquelles, selon lui, les négociations avaient échoué.

Mais la singularité de ce discours tient dans la façon passionnée avec laquelle Douglass se posa en ardent défenseur du peuple haïtien et de son Président. Alors que Douglass avait dans le passé insisté sur la « faiblesse » d’Haïti, il souligna cette fois, au contraire, sa grandeur, et n’employa à aucun moment l’adjectif « weak » pour la qualifier. Et bien qu’il reconnût qu’Haïti pouvait encore progresser, qu’elle était encore une jeune nation (« Haiti is still in her childhood »)²⁸, Douglass insista sur sa capacité à « s’élever », à progresser encore,

²⁷ Douglass, « The Negotiations for the Mole St. Nicolas », *op. cit.*, p. 10.

²⁸ *Ibid.*, p. 19.

à devenir une nation encore plus civilisée qu'elle ne l'était déjà, et ne douta nullement de son avenir. Dressant le bilan de vingt années d'observation de l'île à titre personnel, Douglass se porta garant de son appartenance toute prochaine à la famille des grandes nations civilisées (impliquant certes au passage qu'elle ne l'était pas encore tout à fait), au même titre que la Prusse, la France, l'Angleterre, l'Italie et l'Espagne :

Before we decide against the probability of progress in Haiti, we should look into the history of the progress of other nations. Some of the most enlightened and highly civilized nations of the world to-day, were a few centuries ago, as far behind in morals, manners and customs, as Haiti is to-day. Prussia, (...) France, England, Italy and Spain have all gone through strife and turmoil, the like of which now makes Haiti a byeword [sic] and a hissing to a mocking earth. As these have passed through the period of violence, why may not Haiti do the same²⁹.

Si Frederick Douglass était, dans ce discours précis, si optimiste à l'égard de l'avenir d'Haïti, c'est parce que, tout en lui reconnaissant quelques défauts (son esprit turbulent, mais aussi l'égoïsme, l'ignorance, la superstition et la dépravation de certains de ses habitants)³⁰, il percevait en elle toutes les caractéristiques d'une démocratie solide et indépendante ; la meilleure preuve en étant sa capacité à maintenir, depuis 1804, un gouvernement républicain en tout point semblable à celui des États-Unis :

She has her judiciary, her executive and legislative departments, her house of representatives and a senate. All the functions of government are being regularly performed within her domain. (...)

The President was inaugurated in a manner as orderly as that of any President of the United States³¹.

Ces arguments étaient assurément de nature à plaire à Hyppolite, d'autant que Douglass faisait l'éloge non seulement du peuple haïtien, en réfutant les soupçons de fainéantise qui pesaient sur lui depuis toujours aux États-Unis³², mais aussi du Président lui-même ;

²⁹ Douglass, « The Negotiations for the Mole St. Nicolas », *op. cit.*, pp. 18-19.

³⁰ Voir *Ibid.*, p. 11.

³¹ *Ibid.*, p. 18.

³² « We call her people lazy, but the wonder is that anybody is able to do any kind of hard work, physical or mental, in such a climate (...) It is indeed surprising what vigor is here displayed. Men work in the burning sun from morning till night unharmed. » *Ibid.*, p. 7.

Douglass était en effet on ne peut plus dithyrambique dans sa description aussi bien physique que morale d'Hyppolite, enjoignant les États-Unis à le soutenir instamment :

I do not believe that Haiti has ever had a more blameless ruler than this man [Hyppolite], and yet no one was ever more cruelly menaced by treason and rebellion than he. (...)

It is against this turbulent revolutionary spirit that President Florvil Hyppolite has to struggle, and I contend that in it he deserves the sympathy and moral support of our country and of mankind. Instead of branding him as a monster as some of us have done, we should have hailed him as a benefactor. (...)

Hyppolite (...) is a fine-looking man, "black but comely." His features are regular, his manner polished, and his address is that of a gentleman and scholar³³.

Enfin, l'intérêt principal de ce discours oublié de Frederick Douglass est sans aucun doute sa dimension à la fois transatlantique et diasporique. Pour Douglass, Haïti se situait clairement au centre du monde atlantique. Alors que Douglass rappelait succinctement quelques éléments d'histoire haïtienne, il plaçait Haïti au cœur du triangle atlantique, rappelant qu'elle était située sur Hispaniola, la première île, de ce côté de l'Atlantique, sur laquelle le Christianisme fut apporté par des hommes blancs venus de l'autre côté de l'Atlantique – étant la première île des Caraïbes sur laquelle Christophe Colomb posa le pied. Hispaniola fut aussi d'après lui la première île sur laquelle des esclaves africains furent importés, et la première île à abolir cette institution :

The country [Haiti] itself, as well as its people, is unique in its history. It was the first of all the cis-Atlantic world, upon which was set the foot of the progressive, aggressive, and all conquering white man. (...) It is one of the tremendous, strange, startling, confusing and contradictory facts of history that Negro slavery and trans-Atlantic Christianity came to the New World about the same time and were brought by the same people³⁴.

C'était pour Douglass cette histoire singulière empreinte de paradoxes qui plaçait Haïti au cœur de l'Atlantique. Il nous semble indéniable que c'est de la dimension atlantique d'Haïti que découle l'identité noire-américaine qui se construit, dans le discours de Frederick Douglass, dans la reconnaissance de l'existence d'une diaspora noire. Douglass

³³ Douglass, « The Negotiations for the Mole St. Nicolas », *op. cit.*, pp. 9; 12.

³⁴ *Ibid.*, p. 4.

n'employa évidemment pas le terme « diaspora », mais il affirma que les Noirs-Américains et les Haïtiens étaient liés par un destin commun – une cause commune, attestée par leur « identité ancestrale commune »³⁵. Le destin des Noirs-Américains et des Haïtiens semblent dans ce discours irrémédiablement liés, et au-delà, leur destin y est également associé à celui de tous les Noirs du monde entier – ce destin commun, c'est le destin de toute la diaspora noire :

We talk of going to this place and that, to better our condition, but wherever we go, whether we go to Europe, Asia or Africa, or remain where we are, we are still identified with the colored people of Haiti and with colored people everywhere else and whatever helps or hinders any, helps or hinders all. We are, therefore, deeply and practically interested in the experiment of self-government of the Republic of Haiti. Success there means success here and success everywhere³⁶.

Refusant par là-même l'émigration – ou la colonisation – des Noirs-Américains en Afrique ou où que ce soit³⁷, Douglass transforma ce plaidoyer en faveur d'Haïti en une diatribe anti-colonisation, jonglant habilement avec un sujet de politique intérieure. En marge de ce passage de son discours, Frederick Douglass nota d'ailleurs à la main que les Noirs ne seraient jamais respectés où que ce soit dans le monde s'ils n'étaient pas d'abord respectés aux États-Unis, ajoutant que par conséquent, les Noirs-Américains feraient mieux de résister à la tentation émigrionniste : « We shall never be respected anywhere whether in Africa or in Hayti till we are respected in the United States, so our eight millions [sic] might as well stay where we are as to ? elsewhere – for the white man is, and will be everywhere »³⁸. Il alla encore plus loin en clamant par ailleurs que les Noirs-Américains devaient leur liberté à Haïti et son peuple courageux : « The freedom that you and I enjoy to-day, (...) the freedom that has come to the colored race generally certainly is largely due to the brave sons of Haiti »³⁹.

³⁵ « [A] common cause, and common ancestral identity. » Douglass, « The Negotiations for the Mole St. Nicolas », *op. cit.*, p. 5.

³⁶ *Ibid.*, p. 5. C'est nous qui soulignons.

³⁷ En fait, il pose l'existence d'une diaspora noire comme un acquis sur lequel l'on ne peut revenir, et son ton prophétique indique un combat global.

³⁸ Douglass, « The Negotiations for the Mole St. Nicolas », *op. cit.*, p. 5. C'est nous qui soulignons.

³⁹ *Ibid.*, p. 15.

Nouant indéfectiblement le destin des Haïtiens et le destin de l'ensemble de la Race Noire, Frederick Douglass ancre son discours dans l'esprit impérialiste de son temps, et relate la « destinée manifeste » de l'île. Si chaque Nation s'était vue attribuer une mission divine, il était clair pour lui qu'Haïti avait reçu pour mission d'éclairer le monde en lui prouvant que les Noirs étaient capables de s'auto-gouverner. Douglass affirma ainsi que le mouvement abolitionniste dans son ensemble était redevable à Haïti, et que c'était bien Haïti le Grand Émancipateur (« Great Emancipator ») du XIX^{ème} siècle – faisant ici allusion au surnom de Grand Émancipateur attribué à Abraham Lincoln après qu'il eut émancipé les esclaves noirs des États-Unis :

The little community of Haiti anchored in the Caribbean Sea, had her mission in the world and one which the world had much need to learn. (...)

We owe much to Walker, to Lundy, to Garrison, and to the abolitionists in all the countries of the world (...) but we owe incomparably more to Haiti than to them all. I regard her as the great emancipator of the nineteenth century. (...) The mission of Haiti was to give the world a new revelation of the black man's character and to dispel this pregnant error and she performed this mission well.

Until Haiti spoke her word to the world, no Christian nation had given the nineteenth century a Clarkson or a Wilberforce or a Lincoln⁴⁰.

Le fait de transférer le surnom de Lincoln à Haïti peut d'ailleurs être interprété comme une façon de minimiser le rôle Lincoln dans l'abolition de l'esclavage, ou tout du moins de mettre en avant les abolitionnistes militants – une façon pour Douglass de renouer avec son passé d'activiste abolitionniste. En outre, le fait que Lincoln soit placé en dernière position, et Haïti en première position dans sa liste de « héros de l'abolition », signifie sans doute pour Douglass que c'est l'action des Noirs d'Haïti qui inspira les anti-esclavagistes et abolitionnistes blancs : c'est tout un débat que Douglass lance ainsi par le biais de sa réécriture de l'histoire.

Enfin, ultime hommage à Haïti l'émancipatrice, Frederick Douglass conclut son discours en la comparant à l'Étoile du Nord, qui guiderait la diaspora noire vers l'avènement d'un monde où la Race Noire dans son ensemble jouirait de la liberté, la justice, et l'égalité des droits : « [I] believe that, like the steady star of the North, with its constellations sweeping around [Haiti] will shine on till freedom, justice and equal liberty, shall be the possession of

⁴⁰ Douglass, « The Negotiations for the Mole St. Nicolas », *op. cit.*, pp. 15-16.

the whole colored race throughout the world »⁴¹ – la même Étoile du Nord qui guidait les esclaves fugitifs de l'*Underground Railroad*⁴² vers le Canada, terre de liberté, dans l'Amérique esclavagiste de la première moitié du XIX^{ème} siècle⁴³.

Ainsi, le relatif silence autour du pavillon haïtien, que nous avons mis en évidence dans notre chapitre 7, s'explique indubitablement par les prises de position publiques de Frederick Douglass en faveur de la République haïtienne. Car au-delà de la récente humiliation subie au Môle Saint Nicolas, au-delà des préjugés raciaux qui se traduisaient ostensiblement aux États-Unis par une montée en puissance des *Jim Crow Laws* aussi bien dans les États du Sud que dans les grandes villes du Nord, au-delà même du rejet historique d'Haïti par le peuple américain blanc, c'était bien Frederick Douglass l'obstacle majeur à l'assainissement des relations entre Haïti et les États-Unis. Frederick Douglass était plus que jamais déchiré entre son appartenance à la communauté – diasporique – noire, et son attachement à la nation américaine, certes son pays de naissance et celui dont il était citoyen, mais un pays qui ne lui avait octroyé finalement qu'une citoyenneté de seconde zone. En acceptant de représenter un pays étranger à l'exposition universelle qui avait lieu sur le sol de sa propre nation, Frederick Douglass lançait-il un défi à cette dernière ? Ou cherchait-il simplement à être agréable à la République qui semblait lui vouer un véritable culte depuis qu'il y avait posé le pied quelques années auparavant, et à laquelle il se sentait uni par des liens raciaux ? Frederick Douglass ne révéla pas les raisons qui le poussèrent à accepter cette nomination en tant que Premier Commissaire du pavillon haïtien. Au regard de sa longue carrière, et en toute connaissance du paradoxe identitaire qui le rongait, l'on

⁴¹ *Ibid.*, p. 19.

⁴² *Underground Railroad* était le surnom attribué à un réseau abolitionniste clandestin dont le but était d'aider les esclaves noirs fugitifs à atteindre les États libres du Nord des États-Unis, le Canada, mais aussi le Mexique et les territoires de l'Ouest, avant la Guerre de Sécession. Voir Siebert, Wilbur Henry. *The Underground Railroad from Slavery to Freedom*. New York; London: Macmillan, 1898. <<http://archive.org/stream/undergroundrailr00sieb#page/n3/mode/2up>>. Consulté le 9 décembre 2011 ; Bordewich, Fergus M. *Bound for Canaan : The Epic Story of the Underground Railroad, America's First Civil Rights Movement*. New York : Harper Collins, 2005.

⁴³ « Pour les esclaves contraints de fuir de nuit, cette étoile constituait un guide céleste qui indiquait le nord, donc le Canada et la sécurité. Frederick Douglass intitula d'ailleurs *The North Star* le journal qu'il publia à Rochester, dans le nord-ouest de l'État de New York, entre décembre 1847 et juin 1851. » Brown, William Wells. *Le récit de William Wells Brown, esclave fugitif, écrit par lui-même*. Traduction, introduction et notes de Claire Parfait et Marie-Jeanne Rossignol. Monts : Publications des universités de Rouen et du Havre, 2012, p. 103.

peut simplement deviner que ces raisons étaient assurément à la fois militantes et narcissiques : militantes parce que Douglass vivait sûrement l'occasion de s'exprimer légitimement en public à la fois au sujet d'Haïti et au sujet de la condition des Noirs-Américains, et narcissiques parce que Douglass ne pouvait décemment pas résister à tant de flatteries de la part d'un Président qu'il estimait, ni à l'occasion de recouvrer à nouveau – et une dernière fois – une position de prestige sur la scène internationale.

Enfin, l'on peut aussi expliquer, dans une moindre mesure, la relative absence de publicité autour du pavillon haïtien par une réalité plus terre-à-terre : la prédominance des sentiments racistes qui animaient nombre des concitoyens de Douglass en cette fin de XIX^{ème} siècle – il est clair que la presse américaine et son lectorat blanc, de même que les élites blanches (nordistes et sudistes) de l'époque, étaient probablement mal à l'aise devant la présence finalement gênante, presque incommodante, de cette petite nation-noire ! – parmi les grandes nations « civilisées ».

II. Premier Commissaire du pavillon haïtien à l'exposition universelle de Chicago : l'expérience américaine de Douglass... l'Haïtien ?

Parce qu'il était entré dans les bonnes grâces d'Hyppolite, Frederick Douglass tenait peut-être sa revanche sur tous ceux qui estimaient que sa carrière politique était derrière lui. À 75 ans, le Sage d'Anacostia n'avait pas dit son dernier mot ; et alors qu'il aurait pu se retirer de la vie publique et profiter d'un repos bien mérité, Douglass remonta une dernière fois sur scène. Et quelle scène ! Alors que son pays – des grandes villes du Nord jusqu'au Sud profond – s'enfonçait corps et âme dans un système de ségrégation bientôt institutionnelle⁴⁴, alors qu'un racisme d'État rampant s'insinuait en politique jusqu'aux plus hautes fonctions de l'État, alors que ses semblables voyaient leurs conditions de vie se détériorer comme jamais depuis l'abolition de l'esclavage et que même la Constitution était

⁴⁴ Voir *supra*, p. 408.

bafouée chaque fois qu'un Noir était empêché de voter par des procédés pseudo-légaux⁴⁵, alors qu'une partie de la communauté noire renonçait à revendiquer les droits qu'elle considérait comme acquis depuis la fin de la Reconstruction en se tournant vers un principe d'accommodation qui en réalité était surtout accommodant pour les Blancs⁴⁶; contre toute attente, l'année 1892 fut définitivement un moment-clé dans la vie de Frederick Douglass. En effet, en le nommant Premier Commissaire du Pavillon Haïtien à l'Exposition Universelle de 1893, Haïti et son Président, Hyppolite, offrirent à Douglass une ultime occasion de faire entendre sa voix, de s'exprimer sur la scène nationale – et internationale – et ce dernier ne s'en priva pas, n'en déplut à ses détracteurs. Une nouvelle fois, Haïti servit de « prétexte » à Douglass pour prendre position sur le problème de politique intérieure qui minait les États-Unis – le « problème noir » (« the Negro Problem »)⁴⁷. Après avoir explicité le rôle officiel de Douglass au sein du pavillon haïtien, nous verrons donc dans quelle mesure ce dernier fut le catalyseur de la renaissance de Frederick Douglass, le militant.

II. A. DOUGLASS ET LE PAVILLON HAÏTIEN

⁴⁵ Voir *supra*, pp. 406-407.

⁴⁶ Booker Taliaferro Washington (1856-1915), un ex-esclave né d'un père blanc et d'une mère noire en Virginie, reconverti après la Guerre de Sécession en enseignant, écrivain, et surtout militant de la cause noire-américaine, énonça ce qui deviendra la doctrine dite d'« accommodation » lors du discours qui marquera le tournant de sa carrière politique lors de l'Exposition Internationale des États producteurs de coton à Atlanta en Géorgie, plus connu sous le nom de « Compromis d'Atlanta », en 1895. Il y exposa ses convictions quant à l'avancement de la communauté noire-américaine, trente ans après l'abolition de l'esclavage – des convictions qui furent mal reçues par une partie de sa communauté, car il y énonça une position perçue comme une soumission à l'égard des Blancs. En effet, son discours d'Atlanta prônait en quelque sorte l'auto-ségrégation volontaire des Noirs du Sud dans leur vie sociale, en échange d'une association purement économique avec les Blancs du Sud, afin que les Noirs, à travers les opportunités de métayage offertes essentiellement dans les États du Sud, obtinssent leur indépendance économique, ce qui leur permettrait dans un avenir plus lointain, selon Washington, de poser les bases de la lutte pour l'égalité de leurs droits dans de meilleures conditions. Ce discours fut interprété par d'autres leaders noirs de l'époque, tel W.E.B. Du Bois, comme un acquiescement aux théories racistes préjugant de l'incapacité des Noirs à sortir de la ségrégation et de leur dépendance économique. Voir Washington, Booker Taliaferro. *Up from Slavery : An Autobiography*. New York : Doubleday, Page & Co., 1907. <<http://archive.org/stream/upfromslaveryan06washgoog#page/n12/mode/2up>>. Consulté le 8 octobre 2012. Pour une transcription de son discours d'Atlanta, voir Harlan, Louis R., éd. *The Booker T. Washington Papers*, 14 Vol., Vol. 3. Urbana: University of Illinois Press, 1974, pp. 583–587.

⁴⁷ Frederick Douglass emploiera et discutera ce terme le 25 août 1893, dans son discours à l'occasion du Jubilé des Américains de couleur. Nous y reviendrons à la fin de ce chapitre. Voir *supra*, pp. 518-524. Voir aussi Annexe No. 6, pp. 607-609.

Comme nous l'avons vu précédemment, Frederick Douglass fut nommé Premier Commissaire du Pavillon Haïtien au début de l'année 1892. Il est extrêmement difficile d'évaluer quantitativement ou qualitativement l'implication de Douglass dans la préparation de l'exposition, tant au niveau du pavillon haïtien qu'au niveau de l'exposition en général. En effet, les *Frederick Douglass Papers* ne renferment que très peu de documents ayant trait à l'organisation de cet événement. Parmi ces quelques documents, l'on recense la « Circulaire officielle de Renseignements pour les Exposants Étrangers », en français bien entendu, puisque le français était la langue officielle d'Haïti. Cette circulaire indique les « règlements généraux » de l'exposition (durée de l'exposition, emplacements alloués à chaque nation représentée, liste des exposants, etc.). Se trouvent également quelques documents officiels publiés par les différents comités d'organisation des Congrès annexes à l'exposition (comme par exemple « The Woman's branch of the [World's Congress] Auxiliary ») – ces Congrès se tinrent pendant toute la durée de l'Exposition de Chicago, dans un bâtiment spécialement dédié à cet effet, qui se trouve être aujourd'hui le *Art Institute of Chicago*⁴⁸.

L'on peut également trouver de nombreux « bulletins », sortes de mémos concernant l'avancement de la préparation de l'exposition, notamment pour ce qui est de la nomination des différents commissaires des pays étrangers représentés. Sur l'un de ces bulletins, il est noté : « bulletins having to do with attending countries of the world. Issued by Mr. William E. Curtis, chief of the Latin-American Department ». Cette annotation manuscrite est signée « Edmund J. Fitzgerald, Historian ». L'on comprend donc que cette annotation, bien que non-datée, a été faite *a posteriori* par un historien américain. Tous ces bulletins, écrits en espagnol et en anglais, traitent en tout cas effectivement de la présence des nations latino-américaines à l'exposition. Ils font notamment part de l'avancement des négociations menées auprès des nations des Antilles par Frederick A. Ober, « Special Commissioner to the West Indies ».

⁴⁸ Le rapport officiel concernant l'exposition universelle 1893 rédigé par le Président du *Board of Directors* de cette dernière stipule, au sujet des Congrès : « [t]he world's congresses of 1893 were held in the permanent memorial Art Palace erected on the shore of Lake Michigan, near the heart of the city of Chicago (...). » Chicago. World's Columbian Exposition, 1893. Report of the President to the Board Of Directors of the World's Columbian Exposition. Chicago : Rand McNally, 1898, pp. 334-335. <<http://archive.org/details/reportofpresiden00worlrich>>. Consulté le 10 avril 2012.

Plus intéressant pour nous, les dossiers des *Frederick Douglass Papers* relatifs à l'exposition universelle recèlent un inventaire extrêmement complet du mobilier, des ouvrages, des œuvres d'art – en un mot, des pièces de musée –, confiées par la République d'Haïti aux deux commissaires du pavillon haïtien et exposées dans celui-ci pendant toute la durée de la manifestation. Ce long document est signé de la main d'un certain Cuthbert Singleton, Consul d'Haïti à Chicago.

Enfin, les *Frederick Douglass Papers* renferment des invitations officielles à diverses cérémonies organisées avant et pendant l'exposition par son Comité officiel d'organisation. D'ailleurs, l'on apprend par le biais d'une lettre envoyée par ses soins au Secrétaire des Affaires Étrangères d'Haïti le 21 mars 1892 que Douglass accepta de se rendre à la « réunion des Commissaires Étrangers de l'exposition »⁴⁹ qui se devait se tenir les 11, 12 et 13 octobre 1892 à Chicago. L'invitation officielle retrouvée parmi les Papiers de Douglass confirme qu'il s'agissait en fait des Cérémonies d'inauguration des bâtiments de l'exposition⁵⁰. Cependant, il faut admettre que nous n'avons aucune preuve de l'implication de Frederick Douglass dans l'organisation des festivités ou dans la mise en place du pavillon haïtien entre le moment où il accepta d'en devenir le Premier Commissaire, et le moment où il l'inaugura officiellement, le 2 janvier 1893. Notre seule certitude pour ce qui est de cette période est que Douglass participa à cette fameuse cérémonie d'inauguration en octobre 1892.

Il n'est pas incongru de penser que Frederick Douglass s'est assez peu impliqué dans l'organisation de l'exposition. Pour ce qui est de l'organisation de l'exposition universelle en général, l'explication de son peu d'implication est très simple : comme Douglass et Ida B. Wells⁵¹ le déclareront quelques mois plus tard, les Noirs-Américains en général furent

⁴⁹ « The meeting of the Foreign Commissioners in the City of Chicago. » Haiti Foreign Affairs Secretary from Frederick Douglass, March 21, 1892. The Frederick Douglass Papers at the Library of Congress, Series: General Correspondence, <<http://memory.loc.gov/ammem/doughtml/>>. Consulté le 23 janvier 2012.

⁵⁰ « [T]he ceremonies attending the Dedication of the Buildings of the World's Columbian Exposition ». Voir The Frederick Douglass Papers at the Library of Congress, "World's Columbian Exposition, Chicago, Ill.," Series: Subject File, 1845-1939, <<http://memory.loc.gov/ammem/doughtml/>>. Consulté le 23 janvier 2012. Cette cérémonie devait marquer la fin du « gros œuvre » de l'exposition universelle de 1893. Les cérémonies d'inauguration des pavillons eurent lieu au fur et à mesure que ces derniers furent terminés et leurs expositions propres achevées d'installer.

⁵¹ Ida B. Wells (1862-1931) naquit esclave en 1862 dans le Mississippi. Ses deux parents décédèrent alors qu'elle n'avait que 16 ans, la laissant seule élever ses cinq jeunes frères et sœurs. Elle devint rapidement enseignante, afin de subvenir aux besoins de sa famille. L'incident qui la propulsa sur le devant de la scène politique se produisit le 4 mai 1884 sur une ligne de chemin de fer de la *Chesapeake and Ohio Railroad*

clairement exclus de l'organisation de l'exposition – nous reviendrons sur ce point dans notre chapitre 9. Mais pour ce qui est de son peu d'implication dans l'installation du pavillon haïtien, l'explication se trouve peut-être dans le simple fait que Douglass ne parlait pas français et était somme toute âgé. Toutes les tâches afférentes à l'installation, les aspects purement administratifs et matériels furent gérés par le second commissaire, Charles A. Preston, qui en tant qu'Haïtien de langue maternelle française était sans doute bien mieux placé que Douglass pour s'en occuper. D'autre part il y a fort à parier que cet aspect purement « logistique » de son rôle n'intéressait tout simplement pas Douglass.

McFeely, l'un des biographes de Frederick Douglass, revient sur l'exposition universelle de 1893 dans un chapitre nommé « Chicago » (soit 16 pages dans la biographie qui en comporte 386 au total, sans compter la bibliographie, les notes et l'index) – chapitre qui n'est pas consacré exclusivement à l'exposition mais qui aborde celle-ci de façon particulièrement succincte. McFeely révèle qu'à l'automne 1892, Douglass sortit une seconde édition de sa dernière autobiographie, *Life and Times*. Étonnamment, son ouvrage, qui ne se vendait pas aussi bien que Douglass l'avait escompté, n'évoquait pas la vague de lynchages qui dévastait le Sud profond et qui était à l'époque dénoncée par tous les activistes noirs, Ida B. Wells en tête. McFeely suggère que Douglass était alors abattu, pas seulement par les mauvaises ventes de son autobiographie, mais aussi et surtout par le désengagement du parti Républicain en ce qui concernait la protection des Noirs. Sous la pression de son vieil ennemi James G. Blaine, manifestement encore influent au sein du parti Républicain, le parti se désintéressait de la cause des Noirs et se découvrait un nouvel

Company. Ce jour-là, le conducteur du train lui ordonna d'abandonner sa place dans le compartiment des femmes pour s'installer dans l'un de ceux qui étaient réservés aux Noirs. Wells protesta et refusa de quitter son siège. De retour à Memphis, sa ville de résidence, elle engagea immédiatement une procédure judiciaire contre la compagnie ferroviaire, et écrivit un article relatant son expérience. Son article eut un tel succès qu'il lui permit de changer de vie et d'embrasser la carrière de journaliste. Alors que les injustices envers les anciens esclaves et que le règne de la terreur avaient commencé dans le Sud, Wells décida d'utiliser sa plume pour dénoncer la violence et le lynchage. Elle se positionnait à la fois pour un boycott économique et un exode massifs des Noirs du Sud. Elle voyagea à travers les États-Unis et jusqu'en Angleterre pour dénoncer le lynchage et le refus du gouvernement d'intervenir pour y mettre fin. Wells se rendit à Chicago dans les années 1890 où elle rencontra et épousa Ferdinand Barnett, un avocat et fondateur du journal *The Conservator*. À l'occasion de l'exposition universelle de 1893 à Chicago, elle rédigea, avec Frederick Douglass, Irvine Garland Penn, et Ferdinand L. Barnett, un pamphlet dénonçant la non-représentation des Noirs-Américains à l'exposition. À l'issue de l'exposition, Wells décida de rester à Chicago et joignit la rédaction du *Chicago Conservator*, le plus vieux journal noir-américain de la ville. Elle fut par la suite très active dans le mouvement des suffragettes. Voir Wells, Ida B. *Crusade for Justice: The Autobiography of Ida B. Wells*. Alfreda M. Duster, éd. Chicago and London: University of Chicago Press, 1970.

intérêt pour la politique étrangère en soutenant le nouvel impérialisme américain. Comme si cela n'était pas suffisant, Douglass était endeuillé par la perte tragique de son fils Frederick Jr⁵². La lecture du chapitre « Chicago » de la biographie de McFeely semble confirmer notre sentiment initial : Douglass ne passa que très peu de temps à Chicago en 1892. Il s'y rendit néanmoins quand même à la mi-octobre, comme prévu, pour assister aux cérémonies inaugurales des bâtiments de la « White City », puis y retourna brièvement en janvier 1893, pour l'inauguration du pavillon haïtien. Il s'installa ensuite à Chicago en avril 1893, quelques semaines avant l'ouverture officielle de l'exposition, et logea alors chez Fannie Barrier Williams, la seule femme noire admise au Comité des Femmes de l'exposition – admise sous la pression de la communauté noire sur le comité mais à qui l'on ne confia aucune responsabilité ni n'attribua le moindre dollar de salaire –, et son époux S. Laing Williams⁵³.

Ainsi, comme le confirme McFeely, Frederick Douglass, le prestigieux Premier Commissaire du pavillon haïtien, ne commença à réellement s'impliquer dans l'exposition que lorsque le pavillon fut sous le feu des projecteurs ; lors de sa cérémonie d'inauguration et une fois l'exposition universelle officiellement ouverte – Charles A. Preston assurant à lui seul toute l'intendance :

During 1892 young Preston, reporting to Douglass, conducted the frustrating but ultimately successful negotiations with fair officials and contractors over the site, design, and building of the Haitian pavilion. Cheerfully and deferentially, but with a disconcerting tendency to ask for small personal loans and to give himself overgenerous expense allowances, Preston did the actual business of readying the pavilion⁵⁴.

II. B. LE DISCOURS SUR HAÏTI DE FREDERICK DOUGLASS (« LECTURE ON HAITI »)

Le jour de l'inauguration du pavillon haïtien correspondit à un jour près, par un heureux hasard, au 89^{ème} anniversaire de l'indépendance d'Haïti (Haïti proclama son indépendance le

⁵² Voir McFeely, William S. *Frederick Douglass*. New York: Norton, 1995, pp. 359-366.

⁵³ Voir *Ibid.*, p. 366. Voir aussi Reed, Christopher Robert. *"All the World is Here!" The Black Presence at White City*. Bloomington and Indianapolis : Indiana University Press, 2000, p. 30.

⁵⁴ McFeely, *Douglass, op. cit.*, p.366.

1^{er} janvier 1804)⁵⁵. Frederick Douglass prononça en effet son discours inaugural le 2 janvier 1893. Le discours de Douglass bien connu des historiens sous le nom « Lecture on Haiti » doit être distingué du véritable discours inaugural du pavillon haïtien. En effet, bien qu'ayant été prononcés le même jour, ils furent délivrés à deux endroits différents et devant deux publics bien distincts. Malheureusement, il est impossible de dire avec certitude laquelle de ces deux allocutions fut prononcée en premier. Elles furent publiées la même année par un petit éditeur, *The Violet Agents' Supply Company*, dans un ouvrage intitulé *Frederick Douglass Speech in Chicago*. Il se trouve que le discours le plus connu, « Lecture on Haiti », y figure en premier, et donc avant le discours d'inauguration du pavillon⁵⁶. L'on peut légitimement en déduire que c'est bien le discours sur Haïti qui fut prononcé en premier.

II. B. 1. « Lecture on Haiti »

Le discours sur Haïti fut prononcé par Frederick Douglass au sein de *Quinn Chapel*, un magnifique édifice appartenant à l'Église Africaine Méthodiste Épiscopale (*AME Church*) et édifié au croisement de Wabash Avenue et de la Vingt-quatrième Rue de Chicago en 1891⁵⁷, devant « mille cinq-cents des meilleurs citoyens de Chicago »⁵⁸.

Comme son titre l'indique, ce discours est effectivement une sorte de plaidoyer en faveur de la République haïtienne. Mais très vite – dès les premières lignes de son allocution –, Frederick Douglass utilise son sujet principal, Haïti, pour dissenter, de façon à peine voilée, de la situation des Noirs-Américains aux États-Unis, voire de la situation de la Race Noire à travers le monde :

⁵⁵ Voir Léger, Jacques Nicolas. *Haïti, son histoire et ses détracteurs*. New York and Washington: The Neale publishing company, 1907, pp. 149-150. <<http://archive.org/stream/haitisonhistor00lggoog#page/n22/mode/2up>>. Consulté le 5 octobre 2012.

⁵⁶ Douglass, Frederick. *Lecture on Haiti*. Washington D.C.: The Violet Agents' Supply Company, 1893, in The Frederick Douglass Papers at the Library of Congress, Series: Speech, Article, and Book File---A: Frederick Douglass, Dated. <<http://memory.loc.gov/ammem/doughtml/>>. Consulté le 23 janvier 2012. Pour une retranscription de ces deux discours, voir Annexe No. 5, pp. 589-606.

⁵⁷ Voir le site internet de Quinn Chapel : <<http://quinnchicago.org/>>. Consulté le 23 janvier 2012.

⁵⁸ « Fifteen hundred of the best citizens of Chicago. » Douglass, *Lecture on Haiti*, *op. cit.*, p.7.

I am to speak to you of [Haiti's] progress in the line of civilization; of her relation with the United States; of her past and present; of her probable destiny; and of the bearing of her example as a free and independent Republic, upon what may be the destiny of the African race in our own country and elsewhere⁵⁹.

Bien que le début de son discours semble reprendre le thème de l'infériorité d'Haïti – une nation faible (« weak nation ») – que Frederick Douglass avait largement évoqué dans ses deux articles publiés à l'été 1891 dans la *North American Review*⁶⁰, ce n'est pas tant la faiblesse d'Haïti que sa principale qualité – le fait d'être une République noire – et son statut de nation exemplaire – au sens d'exemple pour l'ensemble de la communauté noire à travers le monde – qui est au centre de la rhétorique de Douglass.

Après avoir brièvement déclaré qu'Haïti est en tout point semblable aux États-Unis de par sa forme de gouvernement du peuple par le peuple et dans l'intérêt du peuple⁶¹, et qu'elle représente un intérêt certain pour les États-Unis d'un point de vue économique et commercial, Douglass se concentre sur le sujet qui lui tient réellement à cœur : le préjugé de couleur qui dévore son pays de l'intérieur. C'est ce préjugé qui, pour Douglass, explique les relations tendues entre Haïti et les États-Unis, car c'est à cause de lui que la grande Nation américaine a tardé à reconnaître Haïti, et que les citoyens haïtiens sont moins bien traités aux États-Unis que dans les autres pays du monde (il sous-entend ici qu'ils sont victimes de la ségrégation au même titre que les Noirs-Américains) :

But a deeper reason for coolness between the countries is this: Haiti is black, and we have not yet forgiven Haiti for being black [applause] or forgiven the Almighty for making her black. [Applause.] In this enlightened act of repentance and forgiveness, our boasted civilization is far behind all other nations. [Applause.] In every other country on the globe a citizen of Haiti is sure of civil treatment. [Applause.] In every other nation his manhood is recognized and respected. [Applause.] Wherever any man can go, he can go. [Applause.] He is not repulsed, excluded or insulted because of his color. [Applause.] All places of amusement and instruction are open to him. [Applause.] Vastly different is the case with him when he ventures within the border of the United States. [Applause.] Besides, after Haiti had shaken off the fetters of bondage, and long

⁵⁹ *Ibid.*

⁶⁰ Voir *supra*, pp. 389-394.

⁶¹ « Like us, she is trying to be a sister republic and anxious to have a government of the people, by the people and for the people. » Douglass, *Lecture on Haiti, op. cit.*, p. 9.

after her freedom and independence had been recognized by all other civilized nations, we continued to refuse to acknowledge the fact and treated her as outside the sisterhood of nations.

No people would be likely soon to forget such treatment and fail to resent it in one form or another. [Applause.] Not to do so would justly invite contempt⁶².

Frederick Douglass ne se gêne ainsi pas pour dénoncer la ségrégation endémique qui se répand comme un poison sur l'ensemble du territoire américain. Ce passage de son discours, très applaudi (comme en témoignent les nombreux « [applause] » insérés dans le corps du texte par l'éditeur), marque le renouveau du militantisme de Douglass. Comme à Elmira en 1880⁶³, Frederick Douglass transforme un discours sur une nation étrangère en une harangue au sujet du problème qui mine la société américaine du Sud profond aux grandes villes du Nord.

La totalité du discours de Douglass est construite de cette façon : son panégyrique d'Haïti est parsemé de sévères réprobations à l'égard de la politique intérieure et raciale (pour ne pas dire raciste) du gouvernement des États-Unis. Reprenant tels quels des pans entiers de son discours d'octobre 1891⁶⁴, Douglass revient sur les négociations du Môle Saint Nicolas, expliquant que les États-Unis n'avaient de toute façon aucune légitimité à s'en emparer et que ceux qui ont voulu se l'approprier par la force devraient avoir honte de leurs actes. Bien qu'il loue la beauté du pays et de ses habitants, l'abondance de ses ressources naturelles, son climat et la fertilité de son sol, Frederick Douglass examine assez lucidement ce qui selon lui est le problème de fond et plus gros défaut d'Haïti : son caractère belliqueux, ou tout du moins sa propension à (re)plonger régulièrement dans la guerre civile, par la faute des élites haïtiennes malintentionnées (et non du peuple haïtien) et des Américains prompts à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour monter les factions haïtiennes les unes contre les autres si cela peut servir leurs intérêts économiques et stratégiques (il accuse à demi-mots les

⁶² Douglass, *Lecture on Haiti*, op. cit., pp. 9-10.

⁶³ Voir *supra*, pp. 395-396.

⁶⁴ Voir *supra*, pp. 440-447.

armateurs et vendeurs d'armes américains, réglant ainsi ses comptes avec, entre autres, l'armateur new-yorkais William Pancoast Clyde)⁶⁵ :

The common people of Haiti are peaceful enough. They have no taste for revolutions. The fault is not with the ignorant many, but with the educated and ambitious few. Too proud to work, and not disposed to go into commerce, they make politics a business of their country. Governed neither by love nor mercy for their country, they care not into what depths she may be plunged. No president, however virtuous, wise and patriotic, ever suits them when they themselves happen to be out of power.

I wish I could say that these are the only conspirators against the peace of Haiti, but I cannot. They have allies in the United States. (...) It so happens that we have men in this country who, to accomplish their personal and selfish ends, will fan the flame of passion between the factions in Haiti and will otherwise assist in setting revolutions afoot. To their shame be it spoken, men in high American quarters have boasted to me of their ability to start a revolution in Haiti at pleasure. (...) To them, the welfare of Haiti is nothing; the shedding of human blood is nothing; the success of free institutions is nothing, and the ruin of neighboring country is nothing. They are sharks, pirates and Shylocks, greedy for money, no matter at what cost of life and misery to mankind⁶⁶.

En tout état de cause, le Président Hyppolite n'est pas à ranger dans cette catégorie d'hommes abjects. Douglass nous dresse un portrait tout à fait flatteur de celui qui est pourtant un dictateur haïtien parmi tant d'autres au XIX^{ème} siècle – comme le fait très justement remarquer McFeely dans sa biographie de Douglass, il semblerait que ce dernier ait été aveuglé par sa nomination au poste de Premier Commissaire au point de ne pas se formaliser du fait qu'Hyppolite ait été un impitoyable dictateur –⁶⁷, demandant à ce que l'Amérique rende justice à celui qu'il compare même à Abraham Lincoln :

⁶⁵ Voir *supra*, note de bas de page No. 84, p. 365.

⁶⁶ Douglass, *Lecture on Haiti*, *op. cit.*, pp. 16-17.

⁶⁷ « [President Hyppolite's] flattering attention blinded the commissioner to the fact that he was a ruthless dictator. » Voir McFeely, *Douglass*, *op. cit.*, p. 367.

Comme nous l'avons vu au chapitre 6, Douglass était très sensible aux flatteries d'Hyppolite à son égard. Il est difficile d'interpréter cette propension de Douglass à refuser de reconnaître qu'Hyppolite maintenait l'ordre dans son pays au moyen de répressions sanglantes. Peut-être faut-il voir là de la part de Douglass une envie profonde de soutenir les régimes noirs par solidarité diasporique, alors même que les Noirs des États-Unis étaient victimes de ségrégation et même de violence dans le Sud ; peut-être même s'agissait-il là d'une sorte d'attitude « pré-tiers-mondiste » de la part d'un homme qui avait conscience des défauts de la République Noire mais qui préférerait n'en voir que les qualités (à savoir sa capacité à rester indépendante).

Though a friend and benefactor of his country, and though bravely battling against conspiracy, treason and rebellion, instead of receiving the sympathy and support of the American Press and people, this man [Hyppolite] has been denounced as a cruel monster. I declare to you, than this, no judgment of President Hyppolite could be more unjust and more undeserved. (...)

I invoke for the President of Haiti the charity and justice we once demanded for our President. Like Abraham Lincoln, President Hyppolite was duly elected President of Haiti and took the oath of office prescribed by his country, and when treason and rebellion raised their destructive heads, he like Mr. Lincoln, struck them down otherwise he would have been struck down by them. [Applause.] Hyppolite did the same. If one should be commended for his patriotism, so should the other⁶⁸.

Comme nous le faisons remarquer plus haut, ce discours, bien que construit de façon assez chaotique (les paragraphes s'enchaînent parfois sans transition évidente, et si Douglass traite des mêmes sujets tout au long de son discours, il le fait de façon désordonnée), repose sur une problématique que nous qualifierons de diasporique et que l'on pourrait résumer ainsi : Haïti, République noire et terre d'expérimentations, est le prisme par lequel le destin de la Race Noire toute entière doit être examiné. De fait, les deux grands thèmes qu'il aborde au fil de son allocution, et qui sont agrémentés de descriptions, tantôt flatteuses, tantôt critiques d'Haïti, sont d'une part l'existence d'une diaspora Noire définissant l'ensemble des peuples noirs du monde et dont le dénominateur commun est Haïti, et d'autre part la question de l'avenir d'Haïti : Haïti est-elle vouée à l'échec et (re)plongera-t-elle dans la barbarie, ou saura-t-elle au contraire s'élever et ainsi contribuer à l'avancement de la Race Noire toute entière ? En fait, bien que désordonnée, l'argumentation de Douglas est organisée. Tout d'abord il entend défendre l'honneur d'Haïti et de ses dirigeants, au nom de la solidarité diasporique ; mais l'avenir d'Haïti, le fait que le pays soit constamment plongé dans un état de quasi guerre civile, pose problème, et jette sur toute la Race Noire un discrédit ; enfin, Douglass considère que le regard que les Blancs vont porter sur les Noirs partout dans le monde dépend de la façon dont les Blancs perçoivent Haïti : Douglass anticipe en quelque sorte les mouvements tiers-mondiste et panafricaniste qui se développeront au début du XX^{ème} siècle.

Au-delà du fait que Douglass insiste sur les conséquences globales des affaires locales d'Haïti (« Manifestly, this revolutionary spirit of Haiti is her curse, her crime, her greatest

⁶⁸ Douglass, *Lecture on Haiti*, op. cit., pp. 20-21.

calamity and the explanation of the limited condition of her civilization. It makes her an object of distress to her friends at home and abroad. It reflects upon the colored race everywhere »)⁶⁹, il révèle dans ce discours sa conscience diasporique tout en se déclarant fermement opposé à l'émigration ou à la colonisation des Noirs de son pays. Comparant la communauté noire à la communauté juive – une autre diaspora –, Douglass affirme que si cette dernière se distingue du reste de l'humanité par sa foi, la première se distingue du reste de l'humanité par sa couleur de peau. C'est sa couleur qui définit cette communauté, et ce quel que soit l'endroit du monde qui l'abrite ; qu'elle décide de s'établir en Haïti, en Afrique ou aux États-Unis, cette communauté noire est constituée d'individus au destin commun, c'est pourquoi son lieu de résidence importe peu. Par conséquent, Douglass rejette purement et simplement l'idée de colonisation ou d'émigration, de même qu'il rejette formellement le nationalisme noir qui l'accompagne :

But, interesting as they are to all these and to others, the people of Haiti, by reason of ancestral identity, are more interesting to the colored people of the United States than to all others, for the Negro, like the Jew, can never part with his identity and race. Color does for the one what religion does for the other and makes both distinct from the rest of mankind. No matter where prosperity or misfortune may chance to drive the negro, he is identified with and shares the fortune of his race. We are told to go to Haiti; to go to Africa. Neither Haiti nor Africa can save us from common doom. Whether we are here or there, we must rise or fall with the race. Hence, we can do about as much for Africa or Haiti by good conduct and success here as anywhere else in the world. The talk of the bettering ourselves by getting rid of the white race, is a great mistake. It is about as idle for the black man to think of getting rid of the white man, as it is for the white man to think of getting rid of the black. They are just the two races which cannot be excluded from any part of the globe, nor can they exclude each other; so we might as well decide to live together here as to go elsewhere. Besides, for obvious reasons, until we can make ourselves respected in the United States, we shall not be respected in Haiti, [sic] Africa, or anywhere else⁷⁰.

Il est intéressant de noter que ces paroles, qui sont ce jour-là au cœur de son discours, sont quasiment mot pour mot les annotations que l'on avait pu trouver en marge de la transcription de son discours sur Haïti d'octobre 1891⁷¹. Encore une fois, il ne s'agit plus

⁶⁹ Douglass, *Lecture on Haiti*, op. cit., p. 18. C'est nous qui soulignons.

⁷⁰ *Ibid.*, pp. 26-27. C'est nous qui soulignons.

⁷¹ Voir *supra*, p. 446.

d'Haïti, ici, mais bel et bien de la condition des Noirs-Américains dans une Amérique gangrénée par la ségrégation, et de l'ensemble de la communauté noire, cette diaspora de couleur au destin commun.

Alors quel avenir pour Haïti, ce laboratoire grandeur nature des succès et échecs de la race noire ? Plongera-t-elle dans la barbarie, comme certains le prédisent, ou se hissera-t-elle à la hauteur des grandes nations civilisées, rendant ainsi service à la Race Noire toute entière ? C'est la question que Douglass pose à plusieurs reprises de façon explicite :

The question still further is, whether she will fall away into anarchy, chaos and barbarism, or rise to the dignity and happiness of a highly civilized nation and be a credit to the colored race? I am free to say that I believe she will fulfill the latter condition and destiny. (...)

They [her detractors] tell us that Haiti is already doomed--that she is on the down-grade to barbarism; and, worse still, they affirm that when the negro is left to himself there or elsewhere, he inevitably gravitates to barbarism. Alas, for poor Haiti! and alas, for the poor negro everywhere, if this shall prove true⁷² !

Sa réponse est tout aussi limpide. Eu égard à toutes les épreuves qu'elle a traversées, eu égard à toutes les grandes choses qu'elle a déjà accomplies, Haïti ne peut que s'élever au rang des grandes nations civilisées ; c'est d'ailleurs sur cette affirmation que Douglass conclut son discours – de la même façon qu'il avait conclu son discours d'octobre 1891, comparant Haïti à l'Étoile du Nord :

In the face of such facts; in the face of the fact that Haiti still lives, after being boycotted by all the Christian world; in the face of the fact of her known progress within the last twenty years in the face of the fact that she has attached herself to the car of the world's civilization, I will not, I cannot believe that her star is to go out in darkness, but I will rather believe that whatever may happen of peace or war Haiti will remain in the firmament of nations, and, like the star of the north, will shine on and shine on forever⁷³.

Comment Douglass en arrive-t-il à cette conclusion ? Rappelant la glorieuse histoire d'Haïti (la façon dont elle a obtenu et surtout dont elle a su conserver sa liberté et son indépendance), preuve s'il en est du courage et de l'intelligence de sa population, Douglass

⁷² Douglass, *Lecture on Haiti*, op. cit., pp. 27-28.

⁷³ *Ibid.*, p. 44.

consacre environ un tiers de son discours à faire l'éloge de la petite nation insulaire des Caraïbes et de ses habitants. Douglass use et abuse de comparaisons plus ou moins justifiées ou justifiables entre Haïti et les grandes puissances présentes et passées (telles la France, l'Angleterre, l'Allemagne, mais aussi Rome ou la Grèce antique), et affirme même qu'Haïti a été et sera encore un exemple pour le monde entier en se libérant du joug de l'esclavage, démontrant par là-même la capacité des Noirs à s'émanciper et à s'auto-gouverner efficacement et durablement. Douglass donne d'ailleurs une interprétation assez personnelle du concept de « Destinée Manifeste », attribuant à Haïti la Mission d'éclairer le monde quant à l'horreur de l'esclavage et la signification du mot Liberté, privant ainsi l'Amérique de son exclusivité sur le principe de Liberté – un concept qu'elle s'était fait fort de propager par le biais de sa « Destinée Manifeste » ou Mission civilisatrice :

In just vindication of Haiti, I can go one step further. I can speak of her, not only words of admiration, but words of gratitude as well. She has grandly served the cause of universal human liberty. We should not forget that the freedom you and I enjoy to-day; that the freedom that eight hundred thousand colored people enjoy in the British West Indies; the freedom that has come to the colored race the world over, is largely due to the brave stand taken by the black sons, of Haiti ninety years ago. When they struck for freedom, they builded better than they knew. Their swords were not drawn and could not be drawn simply for themselves alone. They were linked and interlinked with their race, and striking for their freedom, they struck for the freedom of every black man in the world. [Prolonged applause.]

It is said of ancient nations, that each had its special mission in the world and that each taught the world some important lesson. The Jews taught the world a religion, a sublime conception of the Deity. The Greeks taught the world philosophy and beauty. The Romans taught the world jurisprudence. England is foremost among the modern nations in commerce and manufactures. Germany has taught the world to think, while the American Republic is giving the world an example of a Government by the people, of the people and for the people. [Applause.] Among these large bodies, the little community of Haiti, anchored in the Caribbean Sea, has had her mission in the world, and a mission which the world had much need to learn. She has taught the world the danger of slavery and the value of liberty. In this respect she has been the greatest of all our modern teachers⁷⁴.

Il faut noter que Douglass, bien qu'il reprenne dans ce discours sur Haïti de très longs passages de son discours d'octobre 1891 sans les altérer, modifie ensuite un passage

⁷⁴ Douglass, *Lecture on Haiti*, op. cit., pp. 34-35.

extrêmement important, dans lequel il expliquait un peu plus d'un an auparavant que sans Haïti, il n'y aurait point eu de Wilberforce, Clarkson ni même Lincoln, attribuant même le surnom de Lincoln – *The Great Emancipator* – à la petite République Noire. Cette fois-ci, sur un ton beaucoup plus « politiquement correct », Douglass ne parle plus du tout de Lincoln, cite à la place le moins célèbre Thomas Fowell Buxton, et ne qualifie plus Haïti de Grande Émancipatrice, mais prétend la considérer comme le « pionnier émancipateur du dix-neuvième siècle » :

Speaking for the Negro, I can say, we owe much to Walker for his appeal; to John Brown [applause] for the blow struck at Harper's Ferry, to Lundy and Garrison for their advocacy [applause], We owe much especially to Thomas Clarkson, [applause], to William Wilberforce, to Thomas Fowell Buxton, and to the anti-slavery societies at home and abroad; but we owe incomparably more to Haiti than to them all. [Prolonged applause.] I regard her as the original pioneer emancipator of the nineteenth century⁷⁵.

Ce discours extrêmement partisan marque ainsi le renouveau du militantisme agressif de Frederick Douglass. Il mérite sans doute de rester dans les annales justement parce qu'il marque la renaissance de Douglass l'activiste, l'orateur, le défenseur de la Race Noire. Après quelques années de flottement, de doutes, alors qu'on le dit isolé et méprisé y compris au sein de sa communauté, Frederick Douglass revient sur le devant de la scène plus incisif que jamais.

II. B. 2. Le second « discours sur Haïti » du 2 janvier 1893

Le discours dit « Lecture on Haiti » du 2 janvier 1893 peut ainsi être considéré comme le dernier grand discours public de Frederick Douglass. Cependant, en ce début d'année 1893, Frederick Douglass donna en réalité deux allocutions. L'une, comme on l'a vu précédemment, en marge de l'exposition universelle de Chicago, à quelques rues du pavillon haïtien dont il était le Premier Commissaire, au sein d'une église dont le public était tout acquis à sa cause. Mais ce même jour glacial de janvier, Douglass fit un autre discours – bien plus bref – cette fois au sein de Jackson Park, à l'occasion de la cérémonie officielle

⁷⁵ *Ibid.*, p. 35. C'est nous qui soulignons.

d'inauguration du pavillon haïtien (« Dedication Ceremonies of the Haitian Pavilion »). Ce discours figure d'ailleurs dans le même livre dans lequel fut publié le premier discours sur Haïti, à la suite de ce dernier.

Devant un public manifestement moins nombreux que celui qui l'avait écouté au sein de *Quinn Chapel* – « quelques uns des meilleurs citoyens de Chicago » seulement –⁷⁶, dans un parc recouvert de neige et sous un ciel menaçant⁷⁷, Frederick Douglass inaugura en effet le pavillon haïtien fraîchement achevé. Commençant par souligner le coût financier de cet ouvrage, Frederick Douglass dévia rapidement de son sujet principal – le pavillon –, pour se lancer dans une oraison toute à la gloire du Président Hyppolite et de la nation haïtienne. Vantant tout d'abord la grande intelligence du président de la République Noire, Douglass rappela cette fois encore qu'Haïti était avant tout une nation noire, et qu'elle n'en avait pas honte :

It [the Haitian Pavilion] is an evidence not only of the high intelligence of President Hyppolite, but also of the confidence reposed in his judgment by his country-men that this building has taken its place here, amid the splendors and architectural wonders which have sprung up here as if by magic to dazzle and astonish the world. (...) And as for herself, we may well say, that from the beginning of her national career until now, she [Haiti] has been true to herself and has been wisely sensible of her surroundings. No act of hers is more creditable than her presence here. She has never flinched when called by her right name. She has never been ashamed of her cause or of her color. Honored by an invitation from the government of the United States to take her place here, and be represented among the foremost civilized nations of the earth, she did not quail or hesitate. Her presence here to-day is a proof that she has the courage and ability to stand up and be counted in the great procession of our nineteenth century's civilization⁷⁸.

Plus encore, Haïti était, selon Frederick Douglass, une grande nation qui avait toute sa place parmi les autres grandes nations « civilisées » de cette fin de XIX^{ème} siècle. À l'issue d'une brève description aspectuelle du pavillon, Douglass, évoquant sa situation géographique au sein de l'exposition, alla même jusqu'à comparer le pavillon haïtien – et par extension la

⁷⁶ « [I]n the presence of a few of Chicago's best citizens. » Douglass, *Lecture on Haiti*, op. cit., p. 45.

⁷⁷ « [T]he ground was coated with snow, and there was every sign possible to indicate that a heavy rain would soon follow. » *Ibid.*

⁷⁸ Douglass, *Lecture on Haiti*, op. cit., pp. 47-48. C'est nous qui soulignons.

République d'Haïti – à une « cité en haut de la colline »⁷⁹ : « Happy in these respects it is equally happy in another, Its [the Haitian Pavilion's] location and situation are desirable. It is not a candle put under a bushel, but a city set upon a hill »⁸⁰. Cette dernière expression fut très applaudie par l'auditoire. En effet, l'on ne peut que rester admiratif devant tant d'audace : alors que les États-Unis s'apprêtaient à s'engager dans la voie de l'impérialisme, Douglass reprenait au compte d'Haïti l'expression biblique symbole de l'exceptionnalisme américain ; celle-là même qui était ancrée dans l'imaginaire collectif américain depuis qu'elle avait été prononcée par John Winthrop, l'un des Pères Pèlerins, fondateur et premier gouverneur de la colonie puritaine du Massachusetts, dans son sermon intitulé « A Modell of Christian Charity », qu'il prononça à bord de l'Arbella, le navire qui conduisait des centaines de puritains vers le Nouveau Monde en 1630 : « For wee must consider that wee shall be as a citty upon a hill. The eies of all people are uppon us »⁸¹. Situer Haïti « en haut de la colline », c'était la placer au centre du monde, l'ériger en exemple aux yeux du reste de l'humanité. Cette parabole n'était clairement pas choisie au hasard ; en choisissant une image qui parlait au cœur de tous les Américains – et surtout des Blancs, qui nourrissaient l'idée d'avoir parmi leurs ancêtres l'un des prestigieux Pères Pèlerins – Frederick Douglass tentait d'asseoir la légitimité d'Haïti. Comme l'Amérique, plus de deux cent cinquante ans auparavant, avait pu servir de refuge, et les Puritains de guides, aux Européens fuyant l'oppression religieuse ou politique dont ils étaient victimes sur le Vieux Continent, Haïti assumait désormais ce rôle de refuge auprès de la Race Noire victime de préjugés raciaux aux États-Unis et ailleurs. De la même façon que les États-Unis avaient pu être une terre d'accueil pour les émigrés de toutes Nations – du moins dans l'imaginaire collectif américain –, Haïti ouvrait grand ses bras aux Noirs de tous pays, et particulièrement aux Noirs-Américains désireux de se construire une vie meilleure. Comme l'Amérique s'était autoproclamée Démocratie exemplaire et s'était fait fort de répandre la bonne parole (à

⁷⁹ L'expression « City Upon a Hill » est inspirée de la célèbre Parabole dans l'Évangile de Matthieu 5.14 : « Vous êtes la lumière du monde. Une ville située sur une montagne ne peut être cachée. » C'est nous qui soulignons.

⁸⁰ Douglass, *Lecture on Haiti*, op. cit., p. 49. C'est nous qui soulignons.

⁸¹ Extrait du discours de John Winthrop, tiré de la Collection « Collections of the Massachusetts Historical Society » (Boston, 1838, 3rd series 7:31-48), numérisé et mis en ligne sur le site « Hanover Historical Texts Project », créé et maintenu par le Département d'Histoire de Hanover College, Indiana. <<http://history.hanover.edu/texts/winthmod.html>> Page consultée le 30 janvier 2012.

savoir son idéal démocratique) sur tout le continent américain et au-delà, Haïti assumait à son tour le rôle d'exemple ; l'exemple d'une République Noire, d'un gouvernement de Noirs pour les Noirs et par les Noirs – en d'autres termes, Haïti était l'exemple même de la réussite des Noirs, preuve que ceux-ci étaient capables de s'auto-gouverner avec succès. C'est que Frederick Douglass n'ignorait pas la suite du sermon de John Winthrop – sermon souvent considéré comme le précurseur de la « Destinée Manifeste » américaine, un autre « mythe » identitaire américain déjà repris par Douglass pour le compte d'Haïti. La « cité en haut de la colline » de Winthrop évoluait en effet sous le regard de Dieu. Et gare à elle si elle se montrait indigne de sa confiance : non-seulement Dieu ne lui accorderait plus sa protection et ses serviteurs maudiraient cette cité et ses habitants, mais aussi et surtout, le reste du monde se moquerait de ces derniers et les ennemis de Dieu en profiteraient pour le dénigrer :

Soe that if wee shall deale falsely with our God in this worke wee haue undertaken, and soe cause him to withdrawe his present help from us, wee shall be made a story and a by-word through the world. Wee shall open the mouthes of enemies to speake evill of the wayes of God, and all professors for God's sake. Wee shall shame the faces of many of God's worthy servants, and cause their prayers to be turned into curses upon us till wee be consumed out of the good land whither wee are a goeing⁸².

Ainsi faut-il comprendre qu'Haïti se devait d'être exemplaire et de réussir. Elle se devait de prouver au reste du monde que les Noirs étaient capables de progresser et qu'elle était une nation civilisée, car c'était l'avenir de la Race Noire toute entière qui dépendait du devenir d'Haïti. Pour reprendre les propres mots de Douglass, la réussite en Haïti signifiait la réussite partout dans le monde pour la diaspora noire. Haïti ne pouvait se permettre d'échouer car un échec précipiterait irrémédiablement l'échec de la diaspora noire, quel que soit l'endroit du monde qui l'abritait.

Toujours à propos de la localisation du pavillon au sein de Jackson Park, Douglass ne put s'empêcher de faire subtilement allusion aux « préjugés raciaux » et donc à la ségrégation raciale en vigueur aux États-Unis, en remerciant les différents organisateurs de l'exposition d'avoir attribué un si bel emplacement à la République Noire :

⁸² *Ibid.*

For this we cannot too much commend the liberality of the honorable commissioners and managers of these grounds. They might have easily consulted the customs and prejudices unhappily existing in certain parts of our country, and relegated our little pavilion to an obscure and undesirable corner, but they have acted in the spirit of human brotherhood, and in harmony with the grand idea underlying this Exposition⁸³.

La seconde partie de ce discours de Douglass ne concernait plus réellement le pavillon haïtien mais bien la Nation qu'il représentait. En effet, en ce jour de 1893, Haïti célébrait, avec un jour de retard, le 89^{ème} anniversaire de son indépendance⁸⁴. De fait, Douglass dressa un portrait particulièrement flatteur de la Révolution haïtienne, comparant celle-ci à la Guerre d'Indépendance américaine, ou plus précisément arguant que la tâche – le combat pour leur indépendance – fut plus ardue pour les Haïtiens que pour les Américains :

Our American Independence was a task of tremendous proportions. In contemplation of it the boldest held their breath and many brave men shrank from it appalled. But as herculean, as was that task and dreadful as were the hardships and sufferings it imposed, it was nothing in its terribleness when compared with the appalling nature of the war which Haiti dared to wage for her freedom and her independence⁸⁵.

⁸³ Douglass, *Lecture on Haiti*, op. cit., p. 49.

⁸⁴ Frederick Douglass commet une erreur en déclarant : « We meet to-day on the anniversary of the independence of Haiti (...). [T]he heroic chiefs of Haiti in the year 1803 declared her INDEPENDENCE and she has made good that declaration down to 1893. » En effet, l'indépendance d'Haïti fut déclarée le 1er janvier 1804 (et non le 2 janvier 1803) par Jean-Jacques Dessalines, comme nous le rappellent les historiens d'Haïti, notamment Jacques Barros : « Le 1er janvier 1804, sur la place des Gonaïves, le général en chef Dessalines proclame solennellement l'Indépendance. Il fait jurer au peuple de renoncer à jamais à la domination de la France. Pour bien marquer la rupture avec le passé, il a décidé avec les généraux de l'armée de débaptiser Saint-Domingue et de lui rendre son nom indien d'Haïti. » (Voir Barros, Jacques. *Haïti de 1804 à nos jours*. Paris: l'Harmattan, 1984, p. 197). Il est possible que Douglass ait voulu faire allusion à la Bataille de Vertières, qui eut lieu le 18 novembre 1803 et se solda par la reddition des troupes de Rochambeau face à celles du Général Dessalines – reddition rapidement suivie de l'expulsion de tous les français blancs du territoire d'Haïti (Voir *Histoire de Saint-Domingue, République d'Haïti, Depuis sa découverte jusqu'à ce jour*. Paris : B. Renault, éditeur, 1842 : « le général en chef [Rochambeau] offrit de capituler. (...) Les français sont expulsés de port au prince en octobre 1803, et du reste de l'île peu de temps après »). Enfin, l'on peut signaler ici que le 2 janvier est effectivement une fête nationale haïtienne (un jour férié), puisque le 2 janvier fut décrété « jour des aïeux » par le gouvernement haïtien au milieu du XIX^{ème} siècle (Voir Gaillard-Pourchet, Gusti Klara. « La mémoire haïtienne de la guerre anti-esclavagiste et indépendantiste. Eléments et pistes à explorer. » Séminaire « Histoire sociale et culturelle des traites et des sociétés esclavagistes et post-esclavagistes, » Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales. 105 boulevard Raspail, Paris, France. 8 mars 2012). En Haïti, le 2 janvier est en effet la journée de commémoration des ancêtres et des héros de l'indépendance. Il est probable que Douglass ait assisté aux commémorations du jour des aïeux lors de son séjour en Haïti, ce qui pourrait expliquer sa confusion.

⁸⁵ Douglass, *Lecture on Haiti*, op. cit., p. 51.

En effet, contrairement aux Américains, les Haïtiens n'étaient ni des descendants de héros, ni des hommes ayant une longue expérience de l'art de la guerre derrière eux, mais simplement des esclaves sans aucune éducation, méprisés par le reste du monde, ne devant leur victoire qu'à leur courage et leur amour de la liberté :

The world was all against them. They were slaves accustomed to stand and tremble in the presence of haughty masters. Their education was obedience to the will of others, and their religion was patience and resignation to the rule of pride and cruelty. As a race they stood before the world as the most abject, helpless and degraded of mankind. Yet from these men of the negro race, came brave men, men who loved liberty more than life (...) ⁸⁶.

Enfin, après avoir fait une dernière allusion aux préjugés raciaux de son époque en évoquant le principe d'égalité des races qui lui était si cher (« heroism is the same whether under one color or another, though men are not always sufficiently impartial to admit it ») ⁸⁷ – une allusion particulièrement acclamée par son auditoire –, Douglass conclut son discours en réaffirmant la légitimité d'Haïti au sein de la communauté universelle des Nations :

Her presence here to-day in the grounds of this World's Columbian Exposition at the end of the four hundredth anniversary of the discovery of the American Continent, it is a re-affirmation of her existence and independence as a nation, and of her place among the sisterhood of nations ⁸⁸.

En ce jour maussade de janvier 1893, Frederick Douglass délivra donc deux allocutions majeures. Ce qui aurait pu passer pour de simples louanges à l'égard de la Nation étrangère qui lui avait accordé toute sa confiance au moment où son propre pays le désavouait, s'avéra en réalité être un plaidoyer en faveur de l'égalité des Races sur le territoire américain. En faisant appel à des concepts enracinés dans l'imaginaire collectif américain, ces « mythes » de la Nation américaine auxquels tous les Américains de cette fin de XIX^{ème} siècle adhéraient massivement – la Destinée Manifeste, l'exceptionnalisme américain illustré par la parabole

⁸⁶ *Ibid.*, p. 52.

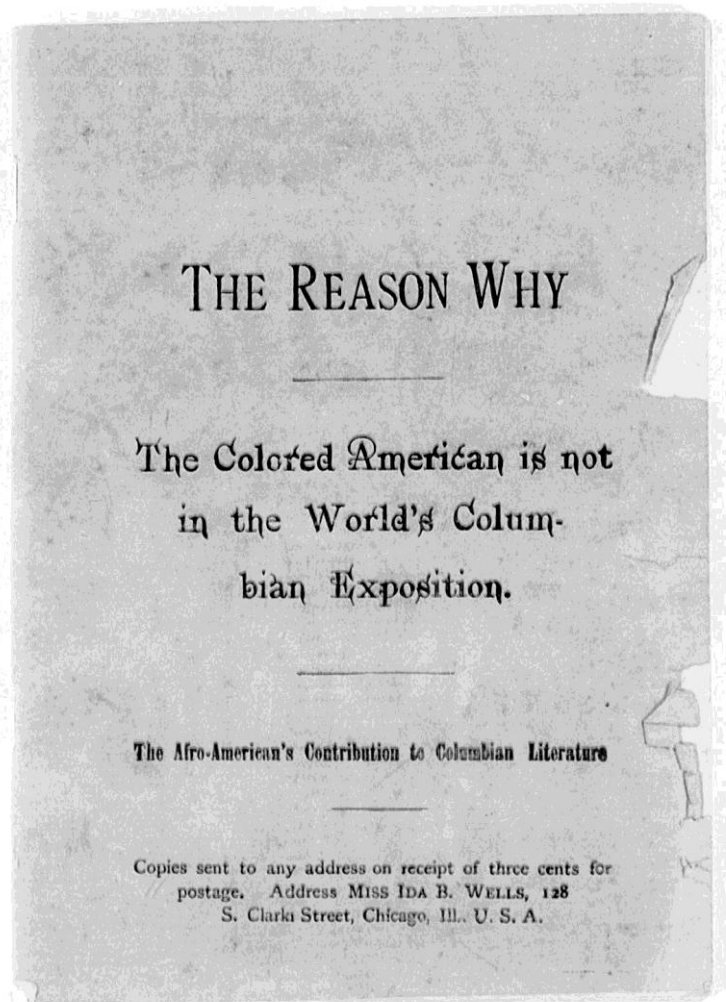
⁸⁷ *Ibid.*, p. 55.

⁸⁸ *Ibid.*, p. 56.

de la « cité en haut de la colline » de Winthrop, mais aussi la conception de l'Amérique comme terre d'accueil et surtout de Liberté –, associés aux quelques événements marquants de l'Histoire de la Jeune République américaine – la Révolution ou Guerre d'Indépendance, l'Émancipation récente de la population noire –, et en les appliquant à Haïti, Douglass cherchait à donner une légitimité, une raison d'être et un destin à la petite République Noire. Oui, Haïti avait sa place au sein de Jackson Park, parmi les grandes Nations « civilisées » du monde (pour mémoire, le pavillon haïtien était placé à côté des pavillons allemand et espagnol, non loin de celui de la Grande-Bretagne). Oui, Haïti avait une raison d'être ; une mission : éclairer le monde en lui prouvant que les Noirs méritaient d'être traités sur un pied d'égalité avec les Blancs. Et enfin, oui, Haïti avait un destin : non pas celui de (re)tomber dans la barbarie, mais bien de réussir à se hisser au même niveau de civilisation que ces nations européennes et nord-américaines donneuses de leçon.

Chapitre 9

L'exposition universelle de Chicago et le renouveau du militantisme noir-américain



It remained for the Republic of Hayti to give the only acceptable representation enjoyed by us in the Fair. (...) The Colored American received from a foreign power the place denied to him at home¹.

Ferdinand Lee Barnett

Figure 37 : Couverture du pamphlet *The Reason Why* (Wells, Ida B. et al. *The Reason Why the Colored American is not in the World's Columbian Exposition*, 1893. The Frederick Douglass Papers at the Library of Congress, Series: Speech, Article, and Book File---A: Frederick Douglass, Dated. <<http://memory.loc.gov/ammem/doughtml/>>. Consulté le 2 décembre 2011

¹ Wells, Ida B. et al. *The Reason Why the Colored American is not in the World's Columbian Exposition*, 1893, p. 81. The Frederick Douglass Papers at the Library of Congress, Series: Speech, Article, and Book File---A: Frederick Douglass, Dated. <<http://memory.loc.gov/ammem/doughtml/>>. Consulté le 2 décembre 2011.

Après avoir prononcé deux discours à la gloire d'Haïti et de son Président Hyppolite (comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent), Frederick Douglass ne manqua pas d'exprimer publiquement son admiration pour Haïti et la « grandeur » d'Hyppolite lors de l'ultime occasion que lui offrit le banquet organisé en l'honneur des Commissaires étrangers par les Directeurs de l'exposition universelle de Chicago, quelques mois plus tard (le 7 octobre 1893). Alors que vint son tour de lever son verre pour porter un toast au nom de la République d'Haïti, Frederick Douglass loua une dernière fois la nation et, ironie du sort, le despote qui lui avaient permis de remonter sur le devant de la scène publique – la nation insulaire dont le pavillon avait abrité la grogne de la communauté noire-américaine (c'est l'objet du présent chapitre) ; celle qui avait incarné la mère patrie de la diaspora noire, un pays « éclairé » et en constant progrès dont la place au sein des nations « civilisées » lui semblait décidément légitime :

The participation of Haiti in this sublime exposition means all that the act itself implies. (...) It means that she is in the trend of civilization and does not intend to be out of line with the progress and enlightenment of the age.

In this spirit and purpose, no ruler is more sincere, enlightened, and resolved than is General Florvil Hyppolite, the President of the Republic of Haiti².

Car il faut reconnaître que si Hyppolite ne fut pas un Président « modèle », il eut au moins le mérite de permettre à Douglass, en le nommant Premier Commissaire, d'utiliser le pavillon haïtien comme « quartier général » des activistes noirs-américains mécontents du peu de place accordé à leur communauté par les organisateurs de l'exposition universelle. En effet, entre ses deux discours du 2 janvier 1893 et son *toast* du 7 octobre 1893, Frederick Douglass ne fut pas l'acteur passif de l'exposition universelle de Chicago, une exposition toute à la gloire de la grande nation blanche qui entendait alors affirmer à la face du monde son hégémonie technologique, culturelle, militaire, économique et politique. Au contraire, Douglass, désormais conscient que la réconciliation entre le Nord et le Sud – une réconciliation que cette exposition devait définitivement sceller devant les yeux des observateurs venus du monde entier – se faisait aux dépens des Noirs-Américains, utilisa

² Douglass, Frederick. Untitled Document, October 1893. The Frederick Douglass Papers at the Library of Congress, Series: Speech, Article, and Book File---C: Frederick Douglass, Undated and Untitled, <<http://memory.loc.gov/ammem/doughtml/>>. Consulté le 30 janvier 2012.

efficacement la tribune internationale qu'Haïti lui avait offerte en le nommant Premier Commissaire de son pavillon pour justement dénoncer l'abdication des Républicains devant les « valeurs » sudistes prônant la ségrégation, privant les Noirs du droit de vote, relayant ainsi les Noirs-Américains à une position de citoyens de seconde catégorie.

Après avoir rappelé que l'exposition universelle de Chicago était pour les États-Unis réunifiés à la fois l'occasion d'affirmer ses nouvelles ambitions impérialistes à la face du monde et de rassembler ses citoyens blancs tout en excluant ses citoyens noirs des festivités, nous verrons comment Haïti, par le biais de son pavillon, procura à Frederick Douglass une dernière occasion de renouer avec le militantisme noir-américain, mais aussi comment Douglass lui-même profita de l'exposition universelle de Chicago pour dénoncer, devant un public international, ce mal américain que W.E.B. Du Bois nommera quelques années plus tard le « problème de la frontière de couleur »³.

I. The Reason Why : un pamphlet qui reflète la ségrégation et les préjugés raciaux bien ancrés dans la société américaine de la fin de siècle

I. A. L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE CHICAGO DE 1893, OU L'ANNONCE OFFICIELLE DU NOUVEL IMPÉRIALISME AMÉRICAIN PAR UNE UNION CONSOLIDÉE AUX DÉPENS D'UN DIXIÈME DE SA POPULATION

Comme nous l'avons vu dans notre chapitre 7, l'exposition universelle de Chicago était en quelque sorte le symbole de l'avènement des États-Unis au rang de grande puissance mondiale ; sa dimension impérialiste ne peut être ignorée. L'historien Werner Plum, examinant les expositions universelles du XIX^{ème} siècle, affirme d'ailleurs que Nietzsche lui-même l'avait bien compris : « Nietzsche croyait en effet pouvoir discerner (...), dans ces

³ « [T]he problem of the Twentieth Century is the problem of the color-line. » Du Bois, William Edward Burghardt. *The Souls of Black Folk; Essays and Sketches*, 2nd edition. Chicago: A. C. McClurg & Co, 1903, p. vii, in Documenting the American South, <<http://docsouth.unc.edu/church/dubois/dubois.html>>. Consulté le 3 avril 2012.

imposantes fêtes qu'étaient les expositions universelles, la morbidité de l'instinct expansionniste européen »⁴ – un constat qui s'applique de la même façon à l'instinct impérialiste états-uniens en 1893.

Cela étant, les expositions universelles avaient sans aucun doute également une dimension patriotique, car elles s'adressaient aussi au peuple de la nation-hôtesse. Ainsi, l'une des finalités de l'exposition de Chicago en 1893 était de présenter au peuple américain une sorte d'état des lieux scientifique, intellectuel, moral et industriel de la nation, en mettant en avant sa supériorité sur les autres nations du monde. L'objectif pour les États-Unis était donc de rendre la civilisation américaine plus visible, en exposant ses prouesses technologiques, industrielles et intellectuelles (par le biais des « Congrès », séries de conférences sur lesquelles nous reviendrons plus tard) devant les millions de visiteurs américains et étrangers qui firent le déplacement jusqu'à Chicago en 1893⁵. Un peu plus de quinze ans après la fin de la période de Reconstruction de la Nation américaine, l'un des objectifs de cette exposition était en outre de réunifier une bonne fois pour toutes le pays, en rassemblant les États du Nord et du Sud dans une grande fête à la gloire du pays tout entier, réveillant de facto la flamme patriotique qui sommeillait en chaque Américain.

D'ailleurs, par un heureux hasard, trois ans après que le Bureau du Recensement américain eut déclaré la fin de la Frontière (c'est-à-dire la fin de l'existence de territoires non peuplés d'Américains sur le continent nord-américain), l'exposition universelle de 1893 accueillit en son sein l'historien Frederick Jackson Turner (1861-1932), qui présenta sa thèse sur la signification de la Frontière à l'occasion du Congrès de la *American Historical Association*⁶, comme le fait remarquer l'historien Robert W. Rydell dans son ouvrage *All the World's a Fair* :

⁴ Plum, Werner. *Les Expositions universelles au 19ème siècle, spectacles du changement socio-culturel : aspects sociaux et culturels de l'industrialisation*. Bonn-Bad Godesberg : Friedrich-Ebert-Stiftung, 1977, p. 143.

⁵ Les chiffres officiels indiquent que, du 1^{er} mai au 31 octobre 1893, dates de l'ouverture au public de l'exposition universelle de Chicago en 1893, plus de 27 millions de personnes (27 539 521 exactement) visitèrent l'exposition. Il est cependant impossible d'estimer avec certitude la part de visiteurs étrangers dans ce nombre global. Voir Chicago. World's Columbian Exposition, 1893. *Report of the President to the Board Of Directors of the World's Columbian Exposition*. Chicago : Rand McNally, 1898, p. 408. <<http://archive.org/details/reportofpresiden00worlrich>>. Consulté le 10 avril 2012.

⁶ Martin Ridge souligne que la participation de Frederick Jackson Turner au Congrès de la *American Historical Association* se fit un peu au hasard ; c'est Herbert Baxter Adams qui, ayant lu un article de Turner posant les

Because the central message of the fair emphasized American progress through time and space since 1492, it was appropriate that Frederick Jackson Turner chose the American Historical Association's meeting, held in conjunction with the exposition that summer, for the presentation of his frontier thesis⁷.

Dans sa thèse, Frederick Jackson Turner revenait sur la fin de l'expansion territoriale continentale des États-Unis, affirmant que l'ère de la colonisation de l'Ouest sauvage était terminée⁸, et surtout dissertant de l'influence de l'expérience de la vie sur la Frontière, une frontière en perpétuel mouvement toujours plus à l'Ouest, sur la formation de l'identité américaine, à un moment où les États-Unis s'engageaient justement dans la voie de l'impérialisme, et donc de l'expansion à l'extérieur du continent nord-américain⁹.

Alors qu'elle célébrait la découverte du continent par Christophe Colomb un peu plus de 400 ans auparavant, l'exposition universelle de Chicago fut ainsi le théâtre de l'avènement de la civilisation américaine, dont elle exposait les avancées et prouesses technologiques ; elle

bases de deux théories qu'il développera les années suivantes, à savoir la théorie de la Frontière et la théorie du Sectionalisme, demanda à Turner de venir présenter sa recherche lors du Congrès de Chicago. Turner songea d'abord à envoyer l'un de ses étudiants, Orin G. Libby à sa place, mais changea d'avis et présenta la thèse qui le rendit célèbre. Voir Ridge, Martin. « Turner the Historian: A Long Shadow, » in *Journal of the Early Republic*, Vol. 13, No. 2 (Summer, 1993), University of Pennsylvania Press, 1993, pp. 133-144. <<http://www.jstor.org/stable/3124082>> Consulté le 13 février 2012.

⁷ Rydell, Robert W. *All the World's a Fair: Visions of Empire at American International Expositions, 1876-1916*. Chicago: University of Chicago press, 1984, pp. 46-47.

⁸ « Up to our own day American history has been in a large degree the history of the colonization of the Great West. » Turner, Frederick Jackson. *The Significance of the Frontier in American History*. Harold P. Simonson, éd., New York : F. Ungar, (1963) 1979, p. 27.

⁹ Dans sa thèse, Frederick Jackson Turner retrace l'évolution sociale de la vie sur la frontière, telle qu'elle a continuellement évolué à travers le continent au fur et à mesure que la population américaine investissait le continent nord-américain des États fondateurs de la Nation jusqu'à l'océan Pacifique. Turner conclut que le caractère américain – l'identité américaine – a été entièrement modelé par les conditions de vie sur la frontière, une frontière toujours en mouvement. En effet, les pionniers avaient dû conquérir un territoire vierge, en faisant preuve d'un exceptionnel esprit d'initiative et d'innovation. Ainsi, l'expérience de la frontière avait déterminé les traits de caractère de l'Américain, tels que l'autonomie, l'individualisme, l'inventivité, l'énergie, la mobilité, la flexibilité, le matérialisme, et l'optimisme – influençant par là-même la Nation toute entière, ses institutions, les futures générations, et l'identité américaine au sens large.

Sur Frederick Jackson Turner et sa théorie de la Frontière, voir : Jacobs, Wilbur R. « The Many-Sided Frederick Jackson Turner, » in *The Western Historical Quarterly*, Vol. 1, No. 4 (Oct., 1970): 363-372. <<http://www.jstor.org/stable/967483>> Consulté le 13 février 2012; Ford, Lacy K. Jr. « Frontier Democracy: The Turner Thesis Revisited, » in *Journal of the Early Republic*, Vol. 13, No. 2 (Summer, 1993): 144-163. <<http://www.jstor.org/stable/3124083>> Consulté le 13 février 2012 ; Ridge, Martin. *Frederick Jackson Turner: Wisconsin's historian of the frontier*. Madison: State Historical Society of Wisconsin, 1986.

Pour une biographie de Frederick Jackson Turner, voir: Bennett, James D. *Frederick Jackson Turner*. Boston: Twayne Publishers, 1975; Bogue, Allen G. *Frederick Jackson Turner: Strange Roads Going Down*. Norman: University of Oklahoma Press, 1998; Carpenter, Ronald H. *The eloquence of Frederick Jackson Turner*. San Marino, Calif.: Huntington Library, 1983.

assit indirectement la supériorité de l'Amérique sur le reste du monde, dans un élan unificateur de sa propre population, cherchant à retrouver l'union mise à mal plus de trente ans plus tôt en rassemblant en son sein des pavillons de chaque État dans un esprit d'apaisement.

Si pour l'historien Henry Adams (1838-1918) ce but fut assurément atteint – « Chicago was the first expression of American thought as a unity » –¹⁰, malheureusement cette réconciliation nationale entre le Nord et le Sud se fit aux dépens des Noirs ; c'est en tout cas ce que semble confirmer Rydell : « If, to white Americans, the fair was a reaffirmation of the nation's unity, self-confidence, and triumphant progress, despite a devastating Civil War and mounting social-industrial turmoil, its impact on American blacks was quite different »¹¹.

I. B. LES NOIRS-AMÉRICAINS ÉTAIENT-ILS EFFECTIVEMENT ABSENTS DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE CHICAGO ?

La plupart des historiens semblent s'accorder à affirmer, à l'instar de Rydell, mais aussi, bien avant eux, des militants noirs-américains Ida B. Wells et Frederick Douglass dans leur célèbre pamphlet *The Reason Why the Colored American is not in the World's Columbian Exposition*, qu'en effet les Noirs-Américains furent sous-représentés, voire pas représentés du tout, à l'exposition universelle de 1893¹². Il faut préciser que ce pamphlet, bien que

¹⁰ Adams, Henry. *The Education of Henry Adams*. Boston: Houghton Mifflin Co., 1918; Bartleby.com, 1999, chapitre 22 "Chicago (1893)". <www.bartleby.com/159/>. Consulté le 6 février 2012.

¹¹ Rydell, *All the World's a Fair*, op. cit., p. 52.

¹² Parmi les nombreux ouvrages et articles accréditant cette thèse, l'on peut citer : Benedict, Burton. *The Anthropology of Worlds Fairs*. Berkeley: Scholar Press, 1983; Bontemps, Arna and Conroy, Jack. *They Seek a City*. New York: Doubleday, Doran and Company. 1945; Cassell, Frank A. « A Confusion of Voices: Reform Movements and the World's Columbian Exposition of 1893, » *Mid-America* Vol. 67, October 1985: 59-75; Lorini, Alessandra. *Rituals of Race: American public culture and the search for racial democracy*. Charlottesville (Va.) ; London : University press of Virginia, 1999 (voir particulièrement le chapitre 2 : « International Expositions in Chicago and Atlanta. Rituals of Progress and Reconciliation, » pp. 33-75); Meier, August and Rudwick, Elliott. « Black Man in the 'White City': Negroes and the Columbian Exposition, 1893, » in *Phylon* 26 (Winter 1965): 354-361; Rydell, Robert W. *All the world's a fair: visions of empire at American international expositions, 1876-1916*. Chicago: University of Chicago press, 1984; Rydell, Robert W., Findling, John E., Pelle, Kimberly D. *Fair America: world's fairs in the United States*. Washington D.C. : Smithsonian institution press, 2000; Rydell, Robert W. & Gwinn, Nancy, ed. *Fair representations: world's fairs and the modern world*. Amsterdam : VU University Press, 1994; Schlereth, Thomas J. « Columbia, Columbus, and Columbianism, » *Journal of American History*, Vol. 79, No. 3, Discovering America: A Special Issue (Dec., 1992): 937-968.

décrié par une partie de la communauté noire-américaine de l'époque, comme nous le verrons dans la suite de ce chapitre, est un document majeur de la fin du XIX^{ème} siècle, et que l'historiographie du début du XX^{ème} siècle concernant l'exclusion des Noirs de la société américaine repose sur celui-ci. Il faut attendre les années 1990 – un siècle après l'exposition de Chicago ! – pour trouver des ouvrages, encore très marginaux de nos jours, défendant une thèse inverse, à savoir que les Noirs-Américains n'auraient pas été exclus de l'exposition de 1893. En effet, dans leurs ouvrages parus respectivement en 1993 et 2000, Robert Muccigrosso et Christopher R. Reed s'appliquent à tenter de démontrer que les Noirs-Américains étaient bel et bien présents et relativement bien représentés à Chicago, et que tous les ouvrages écrits à propos de l'exposition prennent pour argent comptant, et d'après eux à tort, les déclarations contenues dans le pamphlet publié par Ida B. Wells¹³. Selon Christopher Robert Reed, le pamphlet était « trompeur » (« misleading »¹⁴) quant à l'absence de la communauté noire-américaine à l'exposition. Du point de vue de Reed, il est impossible d'affirmer de façon définitive que cette exposition fut une preuve du racisme institutionnalisé dans les années 1890 ; Reed va même jusqu'à affirmer que l'exposition fut plutôt vecteur d'espoir dans les cœurs de nombreux Noirs-Américains, notamment grâce à l'organisation d'une « journée des Noirs » (« Colored People's Day ») et du Congrès sur l'Afrique (deux événements sur lesquels nous reviendrons plus tard dans ce chapitre).

Alors, que peut-on dire de la réelle présence des Noirs-Américains et de leur implication dans l'exposition universelle de 1893 ?

I. B. 1. Les Noirs-Américains exclus de l'organisation de l'exposition

Si l'on en croit la plupart des historiens, les Noirs-Américains avaient fondé beaucoup d'espoirs dans l'exposition universelle de 1893. En effet, cette dernière représentait pour eux l'opportunité de pouvoir montrer, aux yeux du monde entier, les « progrès » faits par leur communauté une trentaine d'années après l'abolition de l'esclavage sur le territoire

¹³ Voir Muccigrosso, Robert. *Celebrating the New World: Chicago's Columbian exhibition of 1893*. Chicago: Ivan R. Dee, 1993 ; Reed, Christopher Robert. *"All the World is Here!" The Black Presence at White City*. Indiana University Press, 2000.

¹⁴ Reed, *Black Presence*, *op.cit.*, p. xi.

américain. Malheureusement, ils déchantèrent très vite. Tout d'abord, il apparut rapidement évident que l'organisation de l'événement se ferait sans eux¹⁵.

Et effectivement, même Christopher Reed est bien obligé d'admettre qu'aucun Noir ne fut nommé à un poste de responsabilité dans aucun des comités d'organisation de l'exposition.

En premier lieu, le Président Harrison ne nomma pas de Noir au sein de la commission nationale qui supervisait l'exposition, et ce, si l'on en croit August Meier et Elliott Rudwick, afin de ne pas heurter la sensibilité des autres membres (notamment sudistes) de la commission ; et lorsque l'association des journaux noirs-américains et la Convention des Noirs-Américains demandèrent explicitement au Président de nommer des Noirs, ce dernier répondit qu'il n'y avait tout simplement plus de place à pourvoir dans ladite commission¹⁶.

Cependant, « cédant » plus ou moins à la pression exercée par la communauté noire-américaine, Harrison finit par nommer Hale G. Parker, le Principal noir d'une école de Saint-Louis, Missouri, dans la commission nationale... mais seulement à un poste de « remplaçant » (« alternate ») sans importance au sein de la délégation du Missouri¹⁷.

Il n'y eut pas non plus de femme noire initialement nommée au sein du comité d'organisation féminin (« Board of Lady Managers »). Là aussi, après que la communauté noire-américaine se fut plainte de cette situation, une femme noire de Chicago, A. M. Curtis, fut nommée en janvier 1893 à un emploi de bureau au sein du comité féminin, officiellement en tant que « Secrétaire veillant aux intérêts des Gens de Couleur » (« Secretary of Colored Interests »)¹⁸. Mais elle n'avait en réalité aucun pouvoir décisionnel et démissionna apparemment au bout de quelques mois. La façon dont Mrs Curtis quitta son emploi n'a pas été tranchée : le journal noir-américain *Cleveland Gazette* fit d'ailleurs un titre d'article de la

¹⁵ « Only one generation after slavery, African Americans initially looked at the Chicago World's Fair as a great opportunity to show their progress in such a short time. However, as soon as it became clear that no committee in charge of organizing the various parts of the fair included any black member in a position of authority, these hopes that the Chicago fair might serve as a forum for showing black people's achievements since emancipation quickly disappeared. » Lorini, *Rituals of Race*, *op. cit.*, p. 38.

¹⁶ Meier & Rudwick, « Black Man in the 'White City' (...) », *op. cit.*, p. 354. Voir aussi Reed, *Black Presence*, *op. cit.*, p. 23.

¹⁷ « As a result of such protests, a Saint Louis school principal, Hale G. Parker, who considered himself "above" other blacks by virtue of his professional status, was finally appointed to the National Commission, but he served only as an alternate. » Rydell, *All the World's a Fair*, *op. cit.*, p. 52.

¹⁸ Meier & Rudwick, « Black Man in the 'White City' (...) », *op. cit.*, pp 355-356.

question de sa démission (« Did Mrs Curtis Resign ? ») et laissa planer le doute quant à sa possible éviction : « Mrs A. Curtis who has formerly been connected with the world's fair in the interest of the colored people has been removed from her office, but whether upon her own resignation or otherwise is not definitely known »¹⁹. Fannie Barrier Williams fut nommée à sa place, mais ne reçut aucun salaire et n'eut aucune réelle autorité dans l'exercice de ses fonctions²⁰.

Ainsi, l'on peut compter le nombre de Noirs-Américains impliqués dans l'organisation de l'exposition sur les doigts d'une seule main, même en incluant Frederick Douglass, le premier commissaire du pavillon haïtien. Non seulement les Noirs étaient sous-représentés dans les comités et commissions d'organisation, mais en plus Meier et Rudwick soulignent qu'ils l'étaient également dans le personnel de l'exposition universelle, toutes catégories confondues, des employés de bureau au simple balayeur (à l'exclusion de la catégorie des « porteurs ») : « Aside from porters, the Negro staff included only an Army chaplain detailed from the War Department, a nurse, two messengers, and three or four clerks »²¹.

Reed tente pour sa part de contrecarrer cette idée de sous-représentation, en nous dressant une liste de toutes les personnalités noires qui se sont croisées ou ont pu se croiser lors de l'exposition universelle, de Frederick Douglass à Booker T. Washington, en passant par Ida B. Wells, le musicien Wendell Phillips Dabney ou encore la féministe Anna Julia Cooper²². Reed illustre également son ouvrage de quelques photographies, insistant sur la présence de Noirs sur celles-ci. Cependant il peine à nous convaincre : sa liste de personnalités ne comprend qu'une vingtaine de personnes, et les Noirs présents sur les photographies sont chaque fois presque indiscernables, entourés de dizaines de Blancs. Bien malgré lui, Reed donne raison à Ida B. Wells et Frederick Douglass. S'il est vrai que les visiteurs noirs n'étaient pas refoulés à l'entrée, comme en témoignent les très nombreuses coupures des presses blanche et noire-américaine contemporaines de l'événement, il apparaît que les Noirs-Américains furent exclus de l'organisation et des emplois directement liés à l'exposition.

¹⁹ « Did Mrs Curtis Resign ? » *Cleveland Gazette*, April 15, 1893, p. 1.

²⁰ Voir McFeely, William S. *Frederick Douglass*. New York : Norton, 1995, pp. 366-367.

²¹ Meier & Rudwick, « Black Man in the 'White City' (...) », *op. cit.*, p. 357.

²² Reed, *Black Presence*, *op. cit.*, pp. 101-104.

I. B. 2. Les Noirs-Américains exclus des expositions

Alors que les Noirs-Américains étaient exclus des comités d'organisation de l'exposition, ils s'inquiétaient également de pouvoir participer à celle-ci en tant qu'exposants. Le Comité National leur refusa le droit d'exposer leurs œuvres et ouvrages séparément dans le cadre d'un pavillon noir-américain, et les encouragea à s'intégrer aux expositions existantes, c'est-à-dire à exposer leurs œuvres et ouvrages au sein par exemple des bâtiments consacrés à leur État de résidence. Mais pour ce faire, les Noirs devaient eux-mêmes déposer leurs projets auprès des comités en charge des pavillons de leur État. Or comme la plupart des Noirs résidaient alors dans les États du Sud, ils avaient peu de chance d'être entendus et d'obtenir une place pour exposer leurs travaux, leurs projets étant sujets à l'approbation d'un comité, toujours composé d'hommes blancs. Cet empêchement d'exposer leurs ouvrages, œuvres et autres preuves visibles du « progrès » fait par leur communauté depuis l'abolition de l'esclavage est richement documenté dans la presse aussi bien blanche (à tendance Républicaine) que noire. L'on peut citer à titre d'exemple un article initialement publié dans le *Chicago Inter-Ocean* (presse blanche Républicaine) et réimprimé dans le *Cleveland Gazette* (presse noire), écrit de la main du juge Républicain radical (et blanc) Albion W. Tourgée²³. Dans cet article, publié le 11 mars 1893 dans le *Cleveland Gazette* (soit moins de deux mois avant l'ouverture officielle de l'exposition universelle de Chicago), Tourgée plaidait pour la tenue d'une exposition des ouvrages et œuvres noirs-américains clairement distincte des autres expositions – et donc pour l'octroi d'une place distincte et visiblement séparée aux Noirs-Américains au sein de l'exposition universelle – soulignant également leur droit à être représentés au sein des comités d'organisation, et insistant sur le

²³ Albion Winegar Tourgée (1838-1905), né dans l'Ohio, était un Républicain radical (souvent qualifié de *Carpetbagger*, car il s'était installé en Caroline du Nord après la Guerre de Sécession, en 1865, et était très impliqué dans la Reconstruction du Sud dont il estimait qu'elle devait être radicale et sans concession), mais aussi un écrivain, et un juge (élu *State Superior Court Judge* en 1868). Il est surtout connu pour ses positions radicales en faveur de l'égalité des races, et sa fervente défense des droits civiques et du vote des Noirs-Américains. De 1888 à 1898, il écrivit un billet éditorial hebdomadaire intitulé « A Bystander's Notes » pour le *Chicago Inter Ocean*. Ce billet était la parfaite illustration de la croisade qu'il menait continuellement en faveur des réformes sociales et de l'égalité des races. À ce titre, Tourgée était particulièrement apprécié au sein de la communauté noire-américaine – la presse noire-américaine (le *Cleveland Gazette* en tête) ne manquait d'ailleurs pas de ré-imprimer régulièrement ses billets. Voir « Albion Winegar Tourgée, » in *Documenting the American South*, <<http://docsouth.unc.edu/church/tourgée/bio.html>>. Consulté le 3 avril 2012.

fait que les Noirs devraient pouvoir montrer leurs « progrès », et être mis sur le même plan que les autres Américains :

The Bystander [Tourgée] has not failed to urge the recognition of the colored man's peculiar right to a separate exhibit ; by which his progress during a quarter of a century of freedom might be made clear to the eyes and hearts of all the world. (...)

More than that, the Bystander has urged that such encouragement as might be given to the manhood of his race, so long deprived of all right for the pleasure and profit of the American people, should be extended to them by the recognition of their right as one-eight [sic] the laboring class of the country, in the official organization and industrial development of the fair²⁴.

Tourgée, bien connu pour ses positions tout à fait radicales en faveur de l'égalité des races, alla même jusqu'à suggérer qu'une exposition montrât explicitement et de façon « réaliste » le traitement (pendaison, calcination des corps, entre autres choses) réservé aux Noirs dans les États du Sud – prouvant ainsi au monde entier le retard de la civilisation blanche américaine dont il comparait les agissements à ceux de l'Espagne Catholique quatre cents ans plus tôt :

[T]he colored people of the United States should petition the managers of the fair for leave to erect upon the grounds of the exposition a realistic representation of the way in which colored citizens are hanged and burned alive for the gratification of immense throngs of white Christians in the United States. Such things were common enough in Catholic Spain four hundred years ago, though we must admit that they were regulated by law and conducted in a lawful manner²⁵.

Au final, le bâtiment réservé aux femmes exposa quelques dessins et ouvrages de couture réalisés par des femmes noires-américaines, et dans d'autres parties de l'exposition se trouvèrent des kiosques aux couleurs de l'Université Wilberforce, du *Tennessee Central College*, de l'Université d'Atlanta et de *Hampton Institute*, tous des établissements d'enseignement alors réservés aux Noirs²⁶.

²⁴ « That Day At the World's Fair for Afro-Americans – What Judge Tourgee Has to Say Relative to the Separate Day Movement, » *Cleveland Gazette*, March 11, 1893, p. 1.

²⁵ *Ibid.*

²⁶ Meier & Rudwick, « Black Man in the 'White City' (...) », *op. cit.*, p. 359.

Les Noirs, bien que pas Noirs-Américains, étaient également représentés grâce à la présence du pavillon haïtien et à un kiosque dédié au Libéria au sein du bâtiment de l'agriculture – kiosque dont la présence avait pour but de montrer les défis relevés par les Noirs-Américains qui y avaient émigré. Il faut noter que seule Haïti était installée au sein de la « White City » (la partie de l'exposition la plus majestueuse, surnommée ainsi parce qu'elle était composée de bâtiments blancs) pour représenter de façon autonome les peuples d'origine africaine.

I. B. 3. « Midway Plaisance »

C'est en fait surtout le long de l'allée dite « Midway Plaisance » que se trouvait l'exemple le plus frappant de la présence des Noirs (non-américains) à l'exposition. Cette partie moins grandiose de l'exposition abritait des restaurants, des attractions populaires, et des expositions à caractère ethnologique. D'ailleurs, *Midway Plaisance* avait été placée sous le patronage du Département d'Ethnologie de l'exposition²⁷. L'on y trouvait des représentations des peuples européens les « moins avancés » et des peuples considérés comme « primitifs ». Et justement, cette allée abritait un « Village Dahoméen » (Dahomey étant aujourd'hui le Bénin) – une attraction représentant les habitants de l'Afrique de l'Ouest comme des barbares, des sauvages, des peuples non-civilisés²⁸.

La présence de ce village fut d'ailleurs beaucoup commentée par les membres de la communauté noire-américaine, et notamment Frederick Douglass, qui voyaient dans ce village un affront raciste de plus fait ouvertement aux Noirs-Américains, puisqu'il était, à l'exception du pavillon haïtien, l'unique représentation « visible » des Noirs – et l'attraction préférée des visiteurs blancs –, ce qui fera dire quelques mois plus tard à Frederick Douglass, à l'occasion de son dernier grand discours « The Lessons of the Hour » en janvier 1894 : « (...) as if to shame the educated negro of America, the Dahomeyans were there to exhibit their

²⁷ Voir Rydell, *All the world's a fair*, op. cit., p. 40.

²⁸ Voir Ballard, Barbara J. « A People Without a Nation, » *Chicago History*, Summer 1999, pp. 27-43.

barbarism, and increase American contempt for the negro intellect. All classes and conditions were there [at the Fair] save the educated Negro »²⁹.

Burton Benedict affirme au sujet des expositions universelles qu'elles sont le lieu de l'expression de la rivalité entre les grandes puissances mondiales, et que ces dernières, dans le but sans doute d'impressionner les visiteurs, aussi bien étrangers que nationaux, accordaient une place importante dans leurs expositions aux colonies et à leurs peuples. En effet, ces expositions à caractère ethnologique étaient très populaires ; Benedict ajoute que les visiteurs se ruèrent vers ces expositions particulières, ces « zoos humains »³⁰, poussés par leur curiosité d'en savoir un peu plus sur les us et coutumes, et surtout sur l'apparence physique des peuples étrangers. L'on y mettait en scène des peuples, le plus souvent en soulignant leur infériorité voire leurs coutumes barbares (dans le cas des Dahoméens, leur supposé cannibalisme) pour satisfaire la curiosité parfois morbide ou malsaine des visiteurs :

The display of people and/or their artifacts as curiosities has a long history deriving from fairs, carnivals and side shows. Objects are shown that are unfamiliar to the audience and preferably concern the shedding of blood. For people on show, physiological characteristics are emphasized –enormous girth, armlessness, dwarfishness, hairiness. Often, however, the physiological characteristic is a difference in ethnicity – the wild man from Borneo, the hairy Ainu, the pygmy, the cannibal from Dahomey. Note that in the last case the criterion is behavioral. It is not just his pigmentation; it is what he eats³¹.

Dans le cas précis de l'exposition universelle de Chicago en 1893, les Dahoméens étaient « exposés » non pas dans un pavillon colonial, ni dans le pavillon français (bien qu'un accord

²⁹ Douglass, Frederick. *Address ... January 9th, 1894, on the Lessons of the Hour*. The Frederick Douglass Papers at the Library of Congress, Folder 1 of 8, Series: Speech, Article, and Book File---A: Frederick Douglass, Dated, p. 20. <<http://memory.loc.gov/ammem/doughtml/>>. Consulté le 7 février 2012.

³⁰ Sur ces exhibitions humaines, au carrefour du discours savant, des cultures de masse et de l'intérêt des puissances coloniales – depuis l'exhibition en Europe de la Vénus hottentote, au début du XIX^{ème} siècle, jusque dans les années 1930 – mettant en scène des êtres difformes et des personnes en provenance des espaces coloniaux d'Afrique, d'Amérique, d'Océanie ou d'Asie, voir : Bancel, Nicolas, Blanchard, Pascal, et alii., Dir. *Zoos humains et exhibitions coloniales : 150 ans d'inventions de l'autre*. Paris : la Découverte, 2011.

Une exposition a été récemment consacrée à ce phénomène au Musée du Quai Branly à Paris, en 2011 et 2012. Voir Blanchard, Pascal, Boëtsch, Gilles, & Jacomijn Snoep, Nanette, Dir. *Exhibitions : l'invention du sauvage : exposition, Paris, Musée du quai Branly, 29 novembre 2011-3 juin 2012*. Arles : Actes Sud ; Paris : Musée du quai Branly, 2011.

³¹ Burton, Benedict. « Rituals of Representation: Ethnic Stereotypes and Colonized People at World's Fairs, » in *Fair representations: world's fairs and the modern world*, Rydell, Robert W. & Gwinn, Nancy, ed. Amsterdam: VU University Press, 1994, p. 29.

franco-anglais signé en 1889 eût placé Dahomey sous protectorat français)³², mais, comme nous l'avons vu, au sein d'une zone « festive » (pour reprendre l'expression « amusement zone » de Burton), une sorte de contre-exposition universelle où les distractions, les attractions populaires comme les grandes roues, ou la restauration, en d'autres termes, tout ce qui n'était pas du domaine du savoir ou de la technologie, étaient réunis dans un joyeux bazar aux airs de Foire. Placer les Dahoméens dans *Midway Plaisance*, c'était donc volontairement induire que ce peuple était une bizarrerie de la nature, un peuple monstrueux – au même titre que la femme à barbe ou des nains dans une Foire. La présence des Dahoméens dans cette partie de l'exposition universelle impliquait d'emblée l'infériorité de ce peuple, et par extension l'infériorité des Noirs-Américains, ces derniers puisant leurs origines sur le même continent africain – ce rapprochement n'échappa pas à Frederick Douglass, comme nous l'avons vu précédemment.

Pour conclure sur le sujet de la présence des Noirs-Américains à l'exposition de Chicago, l'on peut dire qu'entre l'affirmation d'Ilda B. Wells dénonçant le « manque de représentation » des Noirs-Américains à l'exposition de Chicago³³, et le positivisme très exagéré de Christopher R. Reed, se trouve peut-être un juste milieu, que l'on pourrait illustrer par une citation d'Alessandra Lorini : « As a group, African Americans were certainly underrepresented at the Chicago World's Fair. As individuals, however, they made their voices heard in many conferences and state exhibits of this interracial forum »³⁴. En effet, l'on ne peut nier que la communauté noire-américaine ne fut que très peu représentée lors de l'exposition ; cependant, quelques (trop rares) membres de cette communauté – ou en tout cas de son élite – eurent l'occasion de s'exprimer, notamment lors de la journée consacrée aux « Américains de Couleur ». Parmi eux, certains, tel Booker T. Washington, furent invités à s'exprimer lors des Congrès qui se tinrent en marge de l'Exposition. D'autres, tel le violoniste Joseph Douglass, petit-fils de Frederick Douglass, ou le poète Paul Laurence

³² Burton, « Rituals of Representation (...) », *op. cit.*, p. 39.

³³ « [O]ur lack of representation at the Exposition. » Voir Wells, *The Reason Why*, *op. cit.*, préface.

³⁴ Lorini, *Rituals of Race*, *op. cit.*, p.48.

Dunbar³⁵, purent faire montre de leurs talents artistiques devant un auditoire largement noir-américain à l'occasion de la « Journée des Gens de Couleur », comme nous le verrons dans la suite de ce chapitre.

Mais c'est sans conteste Frederick Douglass qui fit le plus entendre sa voix, ou du moins qui diffusa le plus largement possible ses idées, notamment par le biais du pamphlet édité par Ida B. Wells ; un pamphlet qui n'aurait sans doute pas pu être distribué si le pavillon haïtien, un bâtiment étranger, n'avait pas ouvert ses portes aux Noirs-Américains, muselés dans leur propre pays. De fait, il semble pertinent de soulever la question suivante : l'indifférence polie dont les médias contemporains de l'exposition firent preuve à l'égard du pavillon haïtien (comme nous l'avons vu précédemment dans notre chapitre 7) peut-elle être directement liée au pamphlet ? En d'autres termes, les médias blancs ont-ils « oublié » le pavillon haïtien en pleine conscience, afin d'éviter soigneusement de devoir parler du pamphlet diffusé dans ses murs ? Il est difficile de répondre définitivement à cette question, mais sans doute serait-il naïf de croire que les médias blancs n'aient à l'époque pas entendu parler du pamphlet et que leur indifférence envers le pavillon haïtien n'ait été que pure coïncidence – c'est-à-dire sans lien direct avec le pamphlet, ni avec le célèbre commissaire du pavillon (Douglass) qui avait « trahi » l'Amérique en ne parvenant pas à arracher le Môle aux faibles Haïtiens (voir notre chapitre 6), ni avec la présence quotidienne au sein de ce même pavillon d'Ida B. Wells, dont les nombreux discours dénonçant le lynchage avaient déjà traversé l'Atlantique et porté préjudice à la réputation de la Grande Nation américaine, ni enfin avec la couleur de peau des citoyens de la Nation haïtienne.

³⁵ Paul Laurence Dunbar (1872-1906) était un poète, romancier et dramaturge de la fin du XIX^{ème} et du début du XX^{ème} siècle. Une grande partie de son travail populaire de son vivant utilisait un dialecte « noir », ce qui l'a aidé à devenir l'un des premiers écrivains noirs-américains reconnus nationalement aux Etats-Unis. Pour une biographie de Dunbar, voir Best, Felton O. *Crossing the Color Line : A Biography of Paul Laurence Dunbar, 1872-1906*. Dubuque : Kendall/Hunt Pub. Co., 1996.

I. C. THE REASON WHY: LES DEBUTS DIFFICILES D'UN PAMPHLET NON-CONSENSUEL

Partant du constat que leur communauté, forte de 7 470 040 individus sur un total de 62 622 250 Américains, représentant donc 11,93% de la population américaine³⁶, était exclue de l'organisation de l'exposition universelle, et donc exclue de cette grande fête nationale et internationale qui aurait été l'occasion pour elle de prouver au monde entier qu'elle n'avait rien de commun avec les peuples primitifs d'Afrique dont le Village Dahoméen était selon eux la navrante illustration, Ida B. Wells et Frederick Douglass décidèrent de publier un pamphlet dans lequel ils désiraient porter cet état de fait à la connaissance des millions de visiteurs venus du monde entier. Le fait est que les chiffres officiels semblaient leur donner raison ; la Commission Nationale chargée de l'organisation comptait 208 membres titulaires, et aucun d'entre eux n'était noir³⁷.

Dans ce pamphlet contenant des contributions de Wells, Douglass, Irvine Garland Penn et Ferdinand Lee Barnett, les auteurs souhaitaient non seulement informer les visiteurs de la mise à l'écart délibérée des Noirs-Américains de l'exposition universelle, mais aussi et surtout attirer l'attention sur la condition peu enviable des Noirs aux États-Unis, et sur les « progrès » de leur communauté depuis l'émancipation.

Frederick Douglass et Ida B. Wells ambitionnaient tout d'abord de publier ce pamphlet en plusieurs langues (anglais, français, allemand et espagnol), et de le distribuer gratuitement lors de l'exposition universelle de 1893. Afin de rassembler les fonds nécessaires à la publication, Frederick Douglass écrivit et publia dans différents journaux noirs-américains un « appel pour la publication d'un pamphlet s'élevant contre l'exclusion des citoyens Noirs de

³⁶ Ces chiffres sont les chiffres officiels du recensement de 1890. Voir Department of the Interior, Census Office. *Report on Population of the United States at the Eleventh Census: 1890, Part I*. Washington, D.C.: Government Printing Office, 1895, pp. xciii-xciv. U.S. Census Bureau. <<http://www.census.gov/prod/www/abs/decennial/1890.html#>>. Consulté le 7 février 2012. Les chiffres des recensements américains sont disponibles sur le site internet du U.S. Census Bureau, <www.census.gov>.

³⁷ Voir Barnett, F.L. « The Reason Why, » in Wells, Ida B. et al, *The Reason Why the Colored American is not in the World's Columbian Exposition*, 1893, p.65. The Frederick Douglass Papers at the Library of Congress, Series: Speech, Article, and Book File---A: Frederick Douglass, Dated. <<http://memory.loc.gov/ammem/doughtml/>>, préface. Consulté le 2 décembre 2011.

l'exposition universelle colombienne »³⁸. McFeely, le biographe de Douglass, affirme que cette lettre ouverte, intitulée « To the Friends of Equal Rights » fut publiée le 29 avril 1893 dans le *Baltimore Afro-American*³⁹. Pour notre part, nous avons retrouvé cette lettre de Douglass dans le *Topeka Call* daté du 26 mars 1893, également sous le titre « To the Friends of Equal Rights »⁴⁰, et dans le *Afro-American Advocate* daté du 14 avril 1893⁴¹. Il y a fort à parier que cet appel fut à l'époque relayé par d'autres journaux noirs-américains qui, ayant fait le même constat de Douglass et Wells, étaient favorables à la publication d'un tel pamphlet. Dans la version diffusée par les journaux de cette lettre ouverte, co-signée par Douglass et Wells, ces derniers préconisaient donc, dans le but de rendre justice à leur communauté, de publier un pamphlet dans quatre langues différentes, à savoir le français, l'anglais, l'espagnol et l'allemand, et de le distribuer gratuitement pendant toute la durée de l'exposition universelle. Pour ce faire, ils demandaient à tous les membres de leur communauté de bien vouloir envoyer leurs dons à Frederick Douglass, à sa résidence d'Anacostia, avant le 1^{er} mai 1893 – date d'ouverture de l'exposition au public. Enfin, pour preuve de leur dévouement à la cause, ils terminaient cet appel en communiquant ouvertement les sommes déjà versées par Frederick Douglass, Ida B. Wells, et F. J. Loudin⁴². Les journaux noirs-américains qui firent le choix de publier cette lettre agréèrent cette

³⁸ Douglass, Frederick. « Call for the Publication of a Pamphlet Protesting the Exclusion of Colored Citizens' Participation in the World's Columbian Exposition. » The Frederick Douglass Papers at the Library of Congress, Series: Speech, Article, and Book File---A: Frederick Douglass, Dated. <<http://memory.loc.gov/ammem/doughtml/>>. Consulté le 7 février 2012.

³⁹ McFeely, *Douglass, op. cit.*, p. 419.

⁴⁰ « To the Friends of Equal Rights, » *Topeka Call*, March 26, 1893.

⁴¹ « Our World's Fair Effort, » *Afro-American Advocate*, April 14, 1893.

⁴² Voir *Ibid.*; et « To the Friends of Equal Rights, » *Topeka Call*, March 26, 1893. Étonnamment, les sommes prétendument versées par Douglass, Wells et Loudin varient fortement d'un quotidien à l'autre ; le *Topeka Call* annonce que Douglass a contribué à hauteur de 50 dollars, Wells 25 dollars et Loudin 100 dollars, quand le *Afro-American Advocate* parle de respectivement 50, 10 et 50 dollars.

Frederick Jeremiah Loudin (c.1836-1904) était un Noir né libre dans l'Ohio, de parents fermiers. Après avoir été professeur de musique, il devint le chanteur star (il était baryton) des *Jubilee Singers*, une chorale de chanteurs noirs-américains, qui fit une tournée dans le monde entier (en Angleterre, en Irlande, en Australie, en Nouvelle-Zélande, en Inde, à Singapour, mais aussi en Chine et au Japon) dans les années 1880. Il était également un militant pour les droits civiques et l'égalité des Noirs-Américains, et se joignit à Ida B. Wells et Frederick Douglass en 1893 pour dénoncer la non-représentation des Noirs-Américains à l'exposition universelle de Chicago. Voir Ward, Andrew. *DarkMidnight When I Rise : The Story of the Jubilee Singers*. New York : Farrar, Straus & Giroux, 2000.

dernière de leurs propres commentaires, incitant évidemment leurs lecteurs à contribuer à cet effort communautaire. C'est le cas par exemple du *Topeka Call* qui exhorta les Noirs-Américains du Kansas à envoyer leurs dons et à diffuser l'information auprès de toute la communauté, après avoir rappelé à quel point la communauté noire-américaine avait été humiliée par les organisateurs de l'exposition universelle :

We sincerely trust that every man of any importance will devote a few honors to the solicitation of funds to aid this committee. Kansas must and we believe, will heartily respond to the call for aid. A pamphlet prepared by such patriotic minds will surely bear good fruit. Let every minister preach this to his congress⁴³.

De son côté le *Afro-American Advocate* se contenta de déclarer sobrement que tout Noir-Américain devrait donner quelque chose : « Every Afro-American should contribute something »⁴⁴.

Cela dit, il faut tout de même noter, à l'instar de Reed, Lorini ou Meier, qu'il n'y avait pas de réel consensus dans la communauté noire-américaine autour de la publication de ce pamphlet. En effet, si certains journaux se montraient explicitement favorables à cette idée (c'était le cas par exemple du *Topeka Call*, de l'*Afro-American Advocate* et du *Baltimore Afro-American*, mais aussi de la *Cleveland Gazette*, du *Philadelphia Tribune*, et du *Richmond Planet*), Lorini signale l'existence d'autres journaux franchement opposés à la publication de ce document, tels le *Methodist Union* et le *Indianapolis Freeman*⁴⁵. Pour ces derniers, publier ce pamphlet était une façon de se décrire comme une minorité ridicule aux yeux du monde, ce qui ne contribuait selon eux qu'à augmenter l'hostilité des Américains blancs et des étrangers envers les Noirs. Ils n'hésitaient pas à qualifier cette publication de « ridicule » (« foolish »)⁴⁶, et déclaraient que les 5000 dollars que Douglass et Wells cherchaient à réunir auraient pu être mieux employés⁴⁷ – sans parler du fait que ces 5000 dollars auraient pu à

⁴³ « To the Friends of Equal Rights, » *Topeka Call*, March 26, 1893.

⁴⁴ « Our World's Fair Effort, » *Afro-American Advocate*, April 14, 1893.

⁴⁵ Le *Indianapolis Freeman* publia en effet de nombreux articles au titre explicite, tels « No 'Nigger Day' No 'Nigger Pamphlet' » dans l'édition datée du 25 mars 1893, ou encore « Douglass's Wasted Zeal » dans l'édition du 5 août 1893.

⁴⁶ « Statesman: Against the Pamphlet Idea, » *Indianapolis Freeman*, April 1, 1893.

⁴⁷ « No 'Nigger Day' No 'Nigger Pamphlet', » *Indianapolis Freeman*, March 25, 1893.

leurs yeux être intégralement versés par les éminents membres de la communauté qui se disaient favorables à la publication du pamphlet, tels le Sénateur Blanche K. Bruce, John Mercer Langston ou Douglass lui-même ; l'*Indianapolis Freeman* défendant l'idée que ce pamphlet ne représentait pas l'opinion du peuple noir-américain mais seulement de ses élites fortunées (« who like [Bruce, Langston and Pinchback] have grown rich and famous »⁴⁸). Le *Indianapolis Freeman* relevait d'ailleurs que le *Statesman* de Denver, Colorado et le *Crusader* de la Nouvelle-Orléans (en Louisiane) étaient également opposés au pamphlet⁴⁹. Pour notre part, nous avons également pu relever que le *Washington Bee* luttait tout aussi vigoureusement contre sa publication, notant que ce dont les Noirs avaient besoin, c'était d' « argent, de biens immobiliers, d'éducation et de bonnes manières », la communauté ayant déjà suffisamment publié de pamphlets et autres ouvrages dénonçant les inégalités :

What the race want is money, real-estate, education and good manners.
The negro is more in need of the above than he is of pamphlets to be printed
in English, French, German and Spanish. (...)
The race have too much in pamphlets now and too little in their pockets⁵⁰.

Il faut noter que ces débats passionnés qui eurent lieu au sein de la communauté noire-américaine autour de la question de la publication de ce pamphlet furent particulièrement retranscrits dans les journaux noirs-américains des mois de mars et avril 1893, c'est-à-dire dans les deux mois précédant l'ouverture de l'exposition de Chicago, en même temps que d'autres débats tout aussi ardents autour de la question de l'organisation d'un « Jubilé des Gens de Couleur », sur lequel nous reviendrons plus tard dans ce chapitre.

Quoi qu'il en soit, au final il semblerait que l'appel n'ait pas été entendu, et n'ayant récolté que quelques centaines de dollars (un peu moins de 500 dollars selon Reed ; 500 dollars plus les 150 dollars que Douglass, Loudin et Ida B. Wells s'étaient engagés à verser de leur poche, selon les propres mots de Wells, qui prétendit en revanche avoir réuni ces fonds

⁴⁸ « Statesman: Against the Pamphlet Idea, » *Indianapolis Freeman*, April 1, 1893.

⁴⁹ *Ibid.*

⁵⁰ « World's Fair Appeal, » *Washington Bee*, April 15, 1893, p. 2.

en faisant la tournée des églises noires méthodistes épiscopales de Chicago avec Douglass)⁵¹, Douglass et Wells se résolurent à publier le pamphlet uniquement en anglais, mais accompagné d'une préface traduite en français, en espagnol et en allemand.

I. D. THE REASON WHY, FREDERICK DOUGLASS, ET LE PAVILLON HAÏTIEN

« THE REASON WHY the Colored American is not in the World's Columbian Exposition. The Afro-American's Contribution to Columbian Literature » est le titre complet du célèbre pamphlet publié sous la direction d'Ida B. Wells en 1893. Cet ouvrage de 81 pages contient, outre la préface d'Ida B. Wells traduite en 4 langues, 6 chapitres écrits en anglais par Frederick Douglass, Ida B. Wells, I. Garland Penn et F. L. Barnett, sur lesquels nous reviendrons plus en détails plus tard. *The Reason Why* se ferme sur quelques mots d'Ida B. Wells à l'attention du public (« To the Public »), où l'on apprend que grâce aux dons de Noirs-Américains, 20 000 exemplaires de l'ouvrage ont été imprimés et sont prêts à être distribués ou envoyés gratuitement à quiconque en fera la demande auprès d'Ida B. Wells, moyennant l'envoi de 3 cents pour couvrir les frais de port⁵².

Bien que le pamphlet ait été écrit et publié à l'initiative d'Ida B. Wells, le rôle de Frederick Douglass dans l'écriture, la publication, mais surtout la diffusion de celui-ci ne saurait être négligé.

Tout d'abord, nous l'avons vu, Frederick Douglass s'impliqua énormément dans le processus de publication du pamphlet, notamment en faisant publier un appel à donations dans tous les journaux noirs-américains qui en acceptaient le principe, puis en faisant lui-même don d'une certaine somme d'argent (somme dont nous ne pouvons établir avec certitude le montant exact). D'autre part, Frederick Douglass rédigea le chapitre premier du pamphlet – un chapitre intitulé « introduction ». Au vu des différents articles et discours écrits et prononcés par Douglass depuis son retour d'Haïti, il n'est pas étonnant de lire que le début

⁵¹ Voir Reed, *op. cit.*, p. 31; Wells, Ida B. *Crusade for Justice: The Autobiography of Ida B. Wells*. Alfreda M. Duster, Ed. Chicago and London: University of Chicago Press, 1970, p. 117.

⁵² « This pamphlet is published by contribution from colored people of the United States. (...) Twenty thousand copies of THE REASON WHY are now ready for gratuitous distribution. Applications by mail will enclose three cents for postage. » Voir Wells, Ida B. et al, *The Reason Why*, *op. cit.*
Cette information figure également sur la couverture de l'ouvrage : « Copies sent to any address on receipt of three cents for postage. »

de son introduction est en totale contradiction avec ce qu'il avait pourtant soutenu concernant les préjugés raciaux de son pays devant le président d'Haïti deux à trois ans plus tôt. Alors qu'en 1889-1890 il se plaisait à rappeler que l'Amérique était, 30 ans après l'abolition de l'esclavage, une grande nation qui ne pratiquait plus le préjugé de couleur, il prétendait cette fois le contraire. En effet, sur un ton assez ironique, Douglass déclarait qu'il aurait aimé pouvoir écrire dans ce pamphlet que le progrès moral du peuple américain était en accord avec son progrès dans le domaine de l'industrie ou de la technologie, que le « barbarisme » et la « haine raciale » avaient totalement disparu, que l'esclavage et le système de caste n'étaient plus qu'un lointain mauvais souvenir et que les citoyens blancs et noirs étaient libres et égaux en droit, que les Noirs n'étaient pas victimes de lynchages ni de torture, en d'autres termes, que les États-Unis étaient une nation parfaitement civilisée où tous les hommes, quelle que soit leur couleur de peau, jouissaient des mêmes droits et privilèges, devant Dieu et devant la Loi – mais bien entendu cela lui était impossible ; Douglass finissait sa longue tirade en concluant que la situation était très loin d'être aussi idyllique et que prétendre cela n'aurait été que pur mensonge – faisant au passage référence à un célèbre passage du discours de Gettysburg d'Abraham Lincoln, un discours patriotique que tous les Américains avaient encore à l'esprit en 1893:

There are many good things concerning our country and countrymen of which we would be glad to tell in this pamphlet, if we could do so, and at the same time tell the truth. We would like for instance to tell our visitors that the moral progress of the American people has kept even pace with their enterprise and their material civilization; (...) that two hundred and sixty years of progress and enlightenment have banished barbarism and race hate from the United States; that the old things of slavery have entirely passed away, (...) that American law is now the shield alike of black and white; that the spirit of slavery and class domination has no longer any lurking place in any part of this country; (...) that the souls of Negroes are held to be as precious in the sight of God, as are the souls of white men (...) that here Negroes are not tortured, shot, hanged or burned to death, merely on suspicion of crime and without ever seeing a judge, a jury or advocate; that the American Government is in reality a Government of the people, by the people and for the people, and for all the people; that the National Government is not a rope of sand, but has both the power and the disposition to protect the lives and liberties of American citizens of whatever color, at home, not less than abroad (...), and that to the colored people of America, morally speaking, the World's Fair now in progress, is not a whited sepulcher.

All this, and more, we would gladly say of American laws, manners, customs and Christianity. But unhappily, nothing of all this can be said, without qualification and without flagrant disregard of the truth⁵³.

Douglass proférait en effet dans son introduction de très fortes accusations de racisme et discrimination envers les Noirs à l'encontre des Américains blancs. Pour Douglass, « l'esprit » de l'esclavage planait toujours au-dessus de la Nation américaine⁵⁴ ; les comportements atroces de certains Blancs, dont les Noirs étaient victimes, s'expliquaient pour lui par l'esclavage dont ces derniers avaient été victimes les siècles précédents. Douglass percevait le système esclavagiste comme étant à l'origine de tous les maux de la société américaine, ou du moins à l'origine des préjugés raciaux dont les Noirs faisaient les frais près de trente ans après l'abolition de l'esclavage, et qui faisait que les Noirs étaient exclus de l'exposition universelle de 1893 : « So when it is asked why we are excluded from the World's Columbian Exposition, the answer is Slavery »⁵⁵.

Revenant sur les conditions de vie des Noirs dans le Sud, et la justice expéditive qui y sévissait (la « lynch law » dénoncée par Ida B. Wells dans la suite du pamphlet), Douglass affirmait que les Sudistes n'avaient pas changé et que leurs comportements étaient tout aussi abjects qu'avant la Guerre de Sécession – ils tuaient même plus facilement les Noirs qu'avant l'abolition de l'esclavage, puisque les Noirs n'étaient désormais plus leur propriété ; ils n'avaient donc rien à perdre en les maltraitant : « In the time of slavery if a Negro was killed, the owner sustained a loss of property. Now he is not restrained by any fear of such loss »⁵⁶. D'après Douglass, les accusations de harcèlement ou de viol ne pleuvaient sur les Noirs que depuis qu'ils étaient citoyens et électeurs, comme si la liberté avait transformé le

⁵³ Douglass, Frederick. « Introduction, » in Wells, *The Reason Why*, *op. cit.*, pp. 3-4. C'est nous qui soulignons. Le passage du discours de Lincoln est le suivant : « It is rather for us to be here dedicated to the great task remaining before us---that from these honored dead we take increased devotion to that cause for which they gave the last full measure of devotion---that we here highly resolve that these dead shall not have died in vain--that this nation, under God, shall have a new birth of freedom---and that government of the people, by the people, for the people, shall not perish from the earth. » Lincoln, Abraham. « Address delivered at the dedication of the Cemetery at Gettysburg, November 19, 1863, Final text. » *Collected Works of Abraham Lincoln*. Volume 7, p. 23, in *The Collected Works of Abraham Lincoln*, 2006. The Abraham Lincoln Association. <<http://quod.lib.umich.edu/l/lincoln/>>. Consulté le 5 octobre 2012. C'est nous qui soulignons.

⁵⁴ « [Slavery's] asserted spirit remains, » Douglass, « Introduction », *op. cit.*, p. 4. C'est nous qui soulignons.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 6.

⁵⁶ *Ibid.*, pp. 6-7.

Noir en criminel ou en un monstre d'immoralité. Pour Douglass, ces accusations n'avaient clairement pour but que de tenter de prouver que l'homme noir, lorsqu'il était libre, était incapable de se contrôler et de se comporter de façon civilisée, accréditant par là-même les théories paternalistes, et défendant ainsi, d'une part les pratiques ségrégationnistes qui fleurissaient alors dans les États du Sud et les grandes villes du Nord, et d'autre part la suppression progressive du droit de vote des Noirs par le biais de lois « locales » (communales ou étatiques) contournant le 15^{ème} amendement :

In slaveholding times no one heard of any such crime by a Negro. (...) It is only since the Negro has become a citizen and a voter that this charge has been made. It has come along with the pretended and baseless fear of Negro supremacy. It is an effort to divest the Negro of his friends by giving him a revolting and hateful reputation. Those who do this would make the world believe that freedom has changed the whole character of the Negro, and made of him a moral monster.

This is a conclusion revolting alike to common sense and common experience. Besides there is good reason to suspect a political motive for the charge. A motive other than the one they would have the world believe. It comes in close connection with the effort now being made to disfranchise the colored man. (...) It comes from men who count it no crime to falsify the returns of the ballot box and cheat the Negro of his lawful vote. It comes from those who would smooth the way for the Negro's disfranchisement in clear defiance of the constitution they have sworn to support – men who are perjured before God and man⁵⁷.

Conscient du contexte national dans lequel l'exposition universelle s'inscrivait (la réconciliation du Nord et du Sud étant sur le point d'être scellée) mais aussi des enjeux internationaux (Douglass, en tant qu'ancien diplomate, était bien placé pour savoir que les États-Unis se tournaient désormais vers l'extérieur et tentaient d'asseoir leur autorité sur la scène internationale), Frederick Douglass admit que le moment pour publier un tel pamphlet était sans doute mal choisi :

We know we will be censured for the publication of this volume. The time for its publication will be thought to be ill-chosen. America is just now, as never

⁵⁷ Douglass, « Introduction », *op. cit.*, pp. 7-8. C'est nous qui soulignons.

before, posing before the world as a highly liberal and civilized nation, and in many respects she has a right to this reputation⁵⁸.

Certes, le moment était mal choisi dans le sens où l'exposition universelle était censée faire l'éloge de la Nation américaine sur la scène internationale, requérant à cet effet une adhésion patriotique à la haute opinion que les États-Unis se faisaient d'eux-mêmes. Mais alors que l'Amérique invitait les nations du monde entier à présenter leurs trésors et dernières découvertes industrielles et technologiques, l'homme noir – il ne s'agissait plus ici des Noirs-Américains mais plutôt de l'homme noir en tant qu'appartenant à une communauté diasporique – ne bénéficiait pour seule vitrine que de l'humiliant Village Dahoméen :

[The United States] has brought to her shores and given welcome to a greater variety of mankind than were ever assembled in one place since the day of Pentecost. Japanese, Javanese, Soudanese, Chinese, Cingalese, Syrians, Persians, Tunisians, Algerians, Egyptians, East Indians, Laplanders, Esquimoux, and as if to shame the Negro, the Dahomians are also here to exhibit the Negro as a repulsive savage⁵⁹.

Douglass nota ensuite que les amendements garantissant la liberté et la citoyenneté ainsi que les droits civiques et civils des Noirs, obtenus à l'issue d'une Guerre dans laquelle ces derniers avaient pris une part active (n'oublions pas que Douglass avait encouragé l'engagement des troupes noires dans la Guerre de Sécession) avaient depuis lors tous été contrés par des législations étatiques ou plus locales – mis à part le 13^{ème} amendement abolissant l'esclavage – ; il en conclut que les droits des Noirs-Américains avaient été sacrifiés sur l'autel de la réconciliation entre le Nord et le Sud : « the restoration of friendship between the north and the south »⁶⁰.

Frederick Douglass entendait ainsi dénoncer le recul considérable des droits des Noirs-Américains, et faire connaître la situation déplorable qui était la leur au sein de la grande nation américaine aux yeux du monde entier grâce à la publication de ce pamphlet. Au-delà du simple constat ou de la seule dénonciation des conditions de vie abominables de ses

⁵⁸ Douglass, « Introduction », *op. cit.*, p. 9.

⁵⁹ *Ibid.*

⁶⁰ *Ibid.*

semblables, Douglass exhortait ces derniers à se battre pour leurs droits – « Therefore, contend ! contend ! »⁶¹ –, achevant son introduction en affirmant qu’il y avait quelque chose de « grand » (« ennobling ») dans la lutte, et que leur jour viendrait parce que leur cause était juste :

That we should have to contend and strive for what is freely conceded to other citizens without effort or demand may indeed be a hardship, but there is compensation here as elsewhere. Contest is itself ennobling. A life devoid of purpose and earnest effort, is a worthless life. (...) We are men and our aim is perfect manhood, to be men among men. Our situation demands faith in ourselves, faith in the power of truth, faith in work and faith in the influence of manly character. Let the truth be told, let the light be turned on ignorance and prejudice, let lawless violence and murder be exposed⁶².

À la lecture de cette introduction, le lecteur est prévenu : il tient dans ses mains un pamphlet hautement militant. Et les chapitres suivants sont de la même veine.

Dans son chapitre intitulé « Class Legislation », Ida B. Wells donnait brièvement quelques exemples de lois passées dans les États du Sud dans le but d’empêcher les Noirs de voter ou de réguler leur vie, en les soumettant à la ségrégation dans les transports publics, ou en interdisant les mariages interracialisés. Elle fit suivre ce court chapitre d’un autre à peine plus long, « The Convict Lease System », détaillant ce qui pour elle était un système injuste découlant des lois énoncées précédemment. Il s’agissait du système mis en place par des États, principalement du Sud (mais l’on comptait aussi parmi eux le Nebraska ou l’État de Washington), prétendument trop pauvres pour entretenir les prisons, qui consistait à « louer » (*lease*) les détenus à des sociétés privées (« railway contractors, mining companies and those who farm large plantations »⁶³). Dans les faits, Ida B. Wells constatait que 9 détenus sur 10 concernés par ces mesures étaient noirs, et comparait cette « location de détenus » à de l’esclavage à peine maquillé. Son chapitre suivant, « Lynch Law », traite, photographies « choc » et statistiques à l’appui, du problème endémique qui apparut dans les années 1880 dans les États du Sud (mais aussi dans certains États de l’Ouest et du Nord),

⁶¹Douglass, « Introduction », *op. cit.*, p. 11.

⁶²*Ibid.*, p. 12.

⁶³ Wells, Ida B. « The Convict Lease System », in Wells, *The Reason Why*, *op. cit.*, p. 19.

à savoir le lynchage, dont de plus en plus de Noirs étaient victimes au fur et à mesure que les années passaient, et qui, selon Ida B. Wells se faisait dans des conditions de plus en plus atroces et barbares : « As the number of lynchings have increased, so has the cruelty and barbarism of the lynchers »⁶⁴.

Après ces quelques chapitres conçus comme des témoignages de l'extrême violence à laquelle les Noirs étaient exposés dans ces États-Unis de la fin du XIX^{ème} siècle (« a clear, plain statement of facts concerning the oppression put upon the colored people in this land of the free and home of the brave »)⁶⁵, Ida B. Wells cède la plume à I. Garland Penn, dont le chapitre 5 se veut le témoin des « progrès des Africains-Américains depuis l'émancipation » dans les domaines de l'éducation, du travail, des affaires (« the accumulation of wealth »)⁶⁶, de la religion, de la littérature et des arts. Ce chapitre contient, outre de nombreuses statistiques venant appuyer ses dires, des documents iconographiques représentant des bâtiments abritant justement ces Noirs-Américains éduqués et/ou prospères, tel le *Tuskegee Institute*.

Enfin, dans le sixième et dernier chapitre du pamphlet éponyme, « The Reason Why », F. L. Barnett, qui n'était pas encore l'époux d'Ida B. Wells, entreprit de démontrer qu'en effet les Noirs-Américains avaient été tenus à l'écart de l'organisation de l'exposition universelle de 1893, contre leur gré.

Au final, selon Ida B. Wells, quelque dix mille exemplaires du pamphlet furent distribués en l'espace de trois mois aux visiteurs du pavillon haïtien de l'exposition universelle de Chicago (« We circulated ten thousand copies of this little book during the remaining three months of the Fair »)⁶⁷ et ce grâce à Frederick Douglass, ou plus exactement grâce à la petite République d'Haïti, qui avait fourni à ce dernier, en le nommant Premier Commissaire de son pavillon, une tribune idéale pour renouer avec son militantisme d'antan. Car c'est bien depuis le petit pavillon que s'organisa la grogne noire-américaine. Ida B.

⁶⁴ Wells, Ida B. « Lynch Law », in Wells, *The Reason Why*, op. cit., p. 26.

⁶⁵ Wells, Ida B. *Crusade for Justice: The Autobiography of Ida B. Wells*. Alfreda M. Duster, éd. Chicago and London : University of Chicago Press, 1970, p. 117.

⁶⁶ Penn, I. Garland. « The Progress of the Afro-American Since Emancipation », in Wells, Ida B. et al, *The Reason Why*, op. cit., p. 40.

⁶⁷ Wells, *Crusade for Justice*, op. cit., p. 117.

Wells reconnâtra plus tard, à l'instar de son futur époux F. L. Barnett⁶⁸, que c'est la République Noire qui donna aux Noirs-Américains l'opportunité d'affirmer leur existence en leur fournissant une vitrine que leur propre pays n'avait pas voulu leur accorder :

Haiti as an independent republic accepted the invitation extended to her along with other nations, and erected a building on the World's Fair grounds. She placed Frederick Douglass in charge of this building to represent the Haitian government. (...) Had it not been for this, Negroes of the United States would have had no part nor lot in any official way to the World's Fair. For the United States government had refused her Negro citizens participation therein⁶⁹.

Ainsi, c'est tout naturellement que le pavillon haïtien devint le quartier général des Noirs-Américains, et des visiteurs américains ou étrangers, blancs comme noirs, qui soutenaient leur cause, ou souhaitaient simplement rencontrer le grand Frederick Douglass⁷⁰ :

Haiti's building was one of the gems of the World's Fair, and in it Mr. Douglass held high court. The peculiar thing about it was that nearly all day long it was crowded with American white people who came to pay their respects to this black man whom his own country had refused to honor. Needless to say, he Haitian building was the chosen spot, for representative Negroes of the country who visited the fair were to be found along with the Haitians and citizens of other foreign countries⁷¹.

Et c'est très logiquement que Douglass offrit à Ida B. Wells d'installer un stand à l'intérieur du pavillon, afin de pouvoir distribuer leur pamphlet à tous les visiteurs⁷².

⁶⁸ « [I]t remained for the Republic of Hayti to give the only acceptable representation enjoyed by us in the Fair. That republic chose Frederick Douglass to represent it as Commissioner through which courtesy the Colored American received from a foreign power the place denied to him at home. » Barnett, F.L. « The Reason Why », in Wells, *The Reason Why*, op. cit., p. 81.

⁶⁹ Wells, *Crusade for Justice*, op. cit., pp. 115-116.

⁷⁰ Comme le précise Booker T. Washington dans sa biographie de Douglass : « The last public office held by Frederick Douglass was that of commissioner for the Haytian Republic at the World's Columbian Exposition in Chicago, in the summer of 1893. (...) Interesting as was the Haytian display, it did not attract as much public attention as did the Commissioner. » Washington, Booker T. *Frederick Douglass*. Philadelphia ; London : G.W. Jacobs & company, 1907, p. 334. <<http://archive.org/stream/cu31924083528913#page/298/mode/2up>>. Consulté le 2 décembre 2011.

⁷¹ Wells, *Crusade for Justice*, op. cit., p. 116.

⁷² Voir *Ibid.*, p. 117.

Dans un sens, le lobbying exercé sans relâche dès le début de l'année 1893 par les activistes noirs-américains finit par payer, en prenant notamment la forme d'un Congrès sur l'Afrique et d'une journée (« Jubilee ») des Américains de couleur, organisés au mois d'août 1893, alors que l'exposition universelle battait son plein, et avant même la publication du pamphlet le 30 août 1893.

II. Le « Congrès sur l'Afrique »

Nous l'avons vu, les nombreuses tentatives faites par les Noirs-Américains pour obtenir une juste représentation à l'exposition universelle ne connurent pas un succès retentissant. Les Noirs n'obtinrent ni poste prestigieux, ni bâtiment ni même stand spécifiquement dédié aux productions artistiques, ouvrières ou technologiques noires-américaines, et très peu d'entre eux furent recrutés pendant toute la durée de l'exposition, même à des postes de moindre importance ou pour exécuter des tâches ne requérant aucune qualification. Cependant, l'on ne peut pas non plus affirmer que leurs demandes et revendications restèrent tout à fait lettre morte. En effet, cherchant sans doute à contrer les accusations de racisme qui leur étaient faites notamment dans la presse noire, les organisateurs (blancs) de l'exposition de Chicago finirent par programmer un Congrès consacré aux populations africaines et d'origine africaine – en d'autres termes à la diaspora noire : « The Congress on Africa ». Ce Congrès devait durer huit jours (du lundi 14 août au lundi 21 août 1893 inclus), et se voulait distinct d'un autre événement en rapport avec le sujet de ce congrès, une journée consacrée aux « Américains de couleur » (à laquelle la presse faisait indifféremment référence sous le nom de « Colored People's Day », « Nigger Day », ou encore « Jubilee day »), initialement planifiée le 17 août 1893, et qui eut finalement lieu le 25 août 1893, sans doute pour ne pas faire de concurrence au « Congrès sur l'Afrique ». À défaut d'une égale représentation, les Noirs-Américains durent en effet se contenter d'une unique journée dédiée intégralement à leur communauté ; un jour sur les 184 jours durant lesquels l'exposition resta ouverte au public – difficile de parler de juste représentation si l'on se

réfère aux statistiques du recensement indiquant que les Noirs-Américains représentaient alors un peu moins de 12% de la population totale des États-Unis⁷³.

II. A. LES « CONGRES MONDIAUX DE 1893 »

L'idée d'organiser les « Congrès Mondiaux de 1893 » (« The World's Congresses of 1893 »)⁷⁴, c'est-à-dire plusieurs séries de conférences sur des sujets universels, allant des « problèmes économiques, industriels et financiers de l'époque » aux « moyens les plus efficaces et recommandables de prévenir ou de faire diminuer la pauvreté, l'insanité et la criminalité »⁷⁵, avait été évoquée dès 1889 dans la presse américaine, à l'initiative de Charles Carroll Bonney (1831-1903), un homme de loi et juge de Chicago, qui était également enseignant, écrivain et orateur public⁷⁶. Comme cette proposition fut accueillie favorablement par le public américain et internationale, ainsi que le comité d'organisation de l'exposition universelle, un comité spécialement dédié à l'organisation de ces Congrès, le

⁷³ La plupart des informations concernant l'organisation du Congrès sur l'Afrique et du Jubilé des Américains de Couleur sont tirées d'un document nommé *Report in Behalf of the General Committee, by its Chairman, Joseph E. Roy, D.D.*, et daté de février 1893. Ce rapport de 28 pages, consacré à la genèse, l'organisation, le programme et l'avancement des préparatifs, au moment de sa publication, du Congrès sur l'Afrique, est conservé dans son intégralité dans les archives numérisées de Frederick Douglass, sous cette référence : World's Columbian Exposition, Chicago, Ill., 1897 [sic], in The Frederick Douglass Papers at the Library of Congress, Series: Subject File. <<http://memory.loc.gov/ammem/doughtml/>>. Consulté le 2 décembre 2011.

Il est difficile de déterminer le destinataire de ce rapport. Il fut publié sous l'égide du Comité des Congrès annexes à l'exposition universelle de 1893 (« The World's Congress Auxiliary of the World's Columbian Exposition »), signé par Joseph E. Roy, Président du Comité Général du Congrès sur l'Afrique, et approuvé par Charles C. Bonney, le Président du Comité des Congrès annexes (« President [of] World's Congress Auxiliary »). Aucun destinataire n'est précisé, et nous n'avons pour seul indice qu'un « Dear Sir » en début de rapport. L'on peut supposer que ce rapport s'adresse au Président du Comité d'organisation de l'exposition universelle de Chicago, sans aucune certitude.

Toutes ces informations concernant l'organisation du Congrès sur l'Afrique et du Jubilé des Américains de Couleur sont corroborées par la littérature secondaire que nous avons déjà évoquée en page 476 (voir note de bas de page No. 12) du présent chapitre.

⁷⁴ World's Columbian Exposition, 1893, *Report of the President*, op. cit., p. 325.

⁷⁵ *Ibid.*, p. 326.

⁷⁶ Voir « Charles C. Bonney Dead, » *The New York Times*, August 24, 1903. <http://query.nytimes.com/mem/archive-free/pdf?_r=1&res=9B03E4D71339E333A25757C2A96E9C946297D6CF>. Consulté le 10 avril 2012.

World's Congress Auxiliary of the World's Columbian Exposition fut créé le 30 octobre 1890, et Charles C. Bonney en fut naturellement nommé Président⁷⁷.

Ces Congrès, regroupant des chercheurs, intellectuels, penseurs, mais aussi des personnalités du monde des affaires, des astronomes, des géologues, des hommes de foi, des hommes d'affaires, etc., avaient pour but déclaré de contribuer au « bien-être de l'humanité », parce qu'ils devaient réunir autour d'une même « table » les esprits « éclairés » du monde entier :

For such a congress, convened under circumstances so auspicious, would surpass all previous efforts to bring about a real fraternity of all nations, and unite the enlightened people of the whole earth in a general coöperation for the attainment of the great ends for which the human society is organized⁷⁸.

Ces Congrès étaient pensés, en quelque sorte, comme une exposition des progrès spirituels de l'humanité ; alors que les bâtiments et pavillons de la *White City* abritaient les preuves matérielles (très concrètes) des progrès industriels, militaires, artistiques et technologiques des pays représentés, le *Art Institute* de Chicago abritait les preuves intellectuelles (plus abstraites) des progrès spirituels de ces mêmes nations.

Au final, le comité d'organisation de ces Congrès mit en place 20 sous-comités (ou « départements ») sous l'égide desquels plus de 200 Congrès eurent lieu⁷⁹. Ces derniers, dont la durée allait de quelques jours à quelques semaines, se succédèrent pendant toute la durée de l'exposition universelle, du 15 mai au 28 octobre 1893. Au total, 1 245 ateliers eurent lieu, au cours desquels 5 974 communications furent lues, et un total d'environ

⁷⁷ World's Columbian Exposition, 1893, *Report of the President*, op. cit., p. 327.

⁷⁸ World's Columbian Exposition, 1893. *Report of the President*, op. cit., p. 326.

⁷⁹ Il faut préciser que les sous-comités d'organisation étaient exclusivement composés d'hommes, et que « chaque fois que le sujet des Congrès se prêtait à la collaboration avec des femmes », des sous-comités parallèles composés uniquement de femmes étaient nommés –sous-comités regroupés sous le nom de *Women's Branch of the World's Congress Auxiliary*, dont la Présidente était Mrs. Bertha Potter Palmer (1849-1918), une musicienne et écrivaine, mais aussi une femme d'affaire philanthrope, membre du *Chicago Woman's Club*, mariée à un millionnaire de Chicago (Voir Ross, Ishbel. *Silhouette in Diamonds : The Life of Mrs. Potter Palmer*. New York : Harper & Brothers, 1960). Voir *ibid.*, p. 334.

700 000 personnes y assistèrent⁸⁰ ; un incroyable succès populaire, à en croire les organisateurs⁸¹.

II. B. « THE CONGRESS ON AFRICA » : LE CONGRES EN L'HONNEUR DE LA DIASPORA NOIRE

Le Congrès sur l'Afrique, comme nous choisissons d'y faire référence parce que son comité d'organisation l'avait nommé « Congress on Africa »⁸², s'est vu attribuer différents noms. On le trouve indifféremment décliné sous de nombreuses appellations ; rien que dans le *Daily Inter Ocean*, on y fait allusion de quatre façons différentes selon les articles, et parfois même à l'intérieur du même article : « Ethnological Congress », « Congress on African Ethnology », « Congress on Africa », ou encore « African Congress ». *The Independent* l'évoque lui en ces termes : « The Negro Congress »⁸³. Toutes ces dénominations nous indiquent intrinsèquement ce que ce Congrès aspirait à être : un colloque dont le sujet serait l'Afrique, les Africains, mais aussi les Noirs en général – fussent-ils nés sur le sol africain ou non. À la lecture du rapport cité plus haut (voir note de bas de page No. 73, p. 499), il apparaît clair que la dénomination même de ce congrès posa un problème d'interprétation dès sa création. S'adressant au Président du Comité d'organisation des Congrès annexes à l'exposition universelle de Chicago, le rapporteur indique en effet :

To avoid controversial subjects, you had entitled this an African Ethnological Congress; but you had designated your chairman's preliminary publication as being "to all interested in the African continent and the African people." You had thus shown the scope of this Congress to be as broad and varied as all the interests of the Dark Continent and of the South⁸⁴.

⁸⁰ World's Columbian Exposition, 1893. *Report of the President, op. cit.*, pp. 328 ; 333.

⁸¹ Voir *ibid.*, p. 336.

⁸² *Report in Behalf of the General Committee, by its Chairman, Joseph E. Roy, D.D.*, World's Columbian Exposition, Chicago, Ill., 1897 [sic], p. 1, in The Frederick Douglass Papers at the Library of Congress, Series: Subject File. <<http://memory.loc.gov/ammem/doughtml/>>. Consulté le 2 décembre 2011.

⁸³ « The Negro Congress at Chicago, » *The Independent*, August 24, 1893, p. 10.

⁸⁴ *Report in Behalf of the General Committee, op. cit.*, p. 17.

Ainsi, comme en témoigne la longue liste d'interventions programmées lors de ce Congrès, les thèmes abordés furent extrêmement variés, allant de la simple description géographique de l'Afrique à l'étude des langues africaines ou du « folklore » africain, en passant par la colonisation des Noirs-Américains en Afrique ou « le Noir et les amendements à la Constitution des États-Unis » – sans oublier de réserver une importante place à la religion ; qu'il s'agisse de dissenter des Églises noires, des missions chrétiennes en Afrique, des religions africaines ou des « relations entre l'Afrique et les Écritures Saintes ». Le programme prévisionnel du Congrès, tel que présenté par le rapport qui, rappelons-le, fut écrit en février 1893, fait état de sept ateliers, à savoir : Géographie (composé de 15 communications), Histoire (5 communications), Arts (10 communications), Langues et Littérature (7 communications), Religion (37 communications), Sciences Naturelles (6 communications), Sociologie et Sciences Politiques (33 communications). Les noms de ces ateliers ne rendent pas particulièrement justice à leurs contenus. Sous la rubrique « Arts », sont en fait regroupés la peinture, la sculpture, la musique, mais aussi les pratiques médicales en Afrique, l'artisanat noir-américain, les inventions noires-américaines, le journalisme noir-américain, l'agriculture et l'industrie. « Arts » est donc une rubrique regroupant les savoir-faire africains et noirs-américains.

Il est intéressant de noter la place prépondérante de la Religion, ainsi que de la Sociologie et les Sciences Politiques dans ce Congrès ; tout comme il est frappant de voir le peu de place accordé à l'Histoire, les Langues et la Littérature. Une étude approfondie du programme révèle que les deux ateliers les plus importants furent des ateliers dans lesquels l'on faisait la part belle aux préjugés raciaux – à de rares exceptions près, les communications encensaient les civilisations européennes et américaines, et exhortaient à leur expansion en Afrique, par le biais de Missions ou... de la colonisation.

Cela n'a en réalité rien d'étonnant. En effet, les organisateurs du Congrès sur l'Afrique firent appel à de nombreux membres du Congrès de Berlin et de la Conférence de Bruxelles pour les conseiller ; la page 21 du rapport donne une liste précise de 16 personnalités membres du Congrès de Berlin, et 18 autres membres de la Conférence de Bruxelles, comme faisant partie du Conseil Consultatif du Congrès sur l'Afrique de Chicago (« Advisory Council of the Chicago Congress on Africa »). Le rapport fait par ailleurs plusieurs fois référence au Congrès de Berlin et à la Conférence de Bruxelles au cours de ses 28 pages, et bien qu'il ne donne pas explicitement les dates auxquelles se sont tenus ces deux événements, nous les avons

identifiés comme étant le Congrès de Berlin qui s'était réunis du 15 novembre 1884 au 26 février 1885 à l'invitation de Bismark et en l'absence de tout représentant africain, pour définir les modalités de partage de l'Afrique entre les puissances européennes et éviter leur affrontement direct, d'une part, et la Conférence de géographie sur l'Afrique de Bruxelles, qui s'était tenue en 1876 à l'initiative du roi des Belges Léopold II en vue de faire le point sur l'exploration de l'immense bassin du Congo, au centre de l'Afrique équatoriale, d'autre part⁸⁵. Cette identification a été rendue possible grâce justement à la liste des personnalités issues de ces deux événements faisant partie du Conseil Consultatif du Congrès sur l'Afrique de Chicago.

Le Congrès de Chicagon'était certes pas un nouveau Congrès de Berlin. Le but clairement affiché de cet événement restait néanmoins de conforter les pouvoirs européens et états-unien dans leurs rôles de « protecteurs » de l'Afrique, mais surtout de « porteurs de civilisation », dont la mission était d'éclairer le « continent obscur » – « The Dark Continent », pour reprendre exactement l'expression employée par les organisateurs du Congrès et par les journaux de l'époque –, ce continent « sauvage ». Les organisateurs du Congrès ne dissimulèrent d'ailleurs pas leurs préjugés racistes envers l'Afrique. En bons philanthropes, ils se proposaient donc de réunir les « meilleurs spécialistes », afin de réfléchir à la meilleure façon de faire progresser ce continent « arriéré » en tous points. Citant l'un des membres du Conseil Consultatif, H. H. Johnston, Haut Commissaire de la Zambesia (une province du Mozambique), le rapport ne laisse aucune ambiguïté quant aux théories et ambitions raciales voire racistes qui motivaient la tenue du Congrès :

The greatest obstacle to rapid civilization of this backward continent lies in the inherent objection of the untutored negro to sustained or onerous work. His own requirements in his wild state being chiefly limited to such food as lies ready to his hand, or such stimulants as can be crudely made from palmsap or fermented grain, he is too apt, when freed from dread of coercive measures, to relapse into the life of irresponsible freedom, led by chimpanzee or baboon⁸⁶.

⁸⁵ Sur le Congrès de Berlin et la Conférence géographique de Bruxelles, voir Comte, Gilbert. *L'empire triomphant*. Paris : Denoël, 1988, pp. 41-44 et 333-335; Wesseling, Henri. *Le partage de l'Afrique 1880-1914*. Paris : Denoël, 1996, pp. 159-164; et Hochschild, Adam. *Les fantômes du roi Léopold*. Paris : Belfond, 1998.

⁸⁶ *Report in Behalf of the General Committee*, op. cit., p. 7. C'est nous qui soulignons.

L'on comprend en lisant ce passage qu'il n'aurait été, pour Johnston, que pure folie de laisser le continent africain entre les mains des seuls Africains, vus comme parfaitement incapables de progresser lorsque livrés à eux-mêmes.

Cela étant, tout en fondant son argumentaire sur la supposée supériorité des grandes nations européennes et des États-Unis sur l'Afrique, le rapport pose des questions plus locales et moins consensuelles. John Mercer Langston est par exemple cité, à la même page que H. H. Johnston, à propos des problématiques afférentes au « problème noir » du Sud ; pour Langston, ce Congrès est vu comme une occasion unique de débattre, et pourquoi pas de solutionner le « Problème Noir » : « The African Congress (...) will afford the most fitting occasion and auspicious opportunity to discuss and, if possible, solve the questions covered by the 'Negro Problem' »⁸⁷.

On l'aura compris, ce Congrès n'était pas à proprement parler un Congrès sur l'Afrique. Il était plutôt pensé comme un Congrès sur la diaspora noire ; sur l'Africain, au sens large du terme : l'Africain né et vivant sur le sol africain, aussi bien que l'homme d'origine africaine mais né et/ou vivant en-dehors du continent africain. Cela est confirmé par la répartition des thèmes des communications, un quart d'entre-elles étant consacrées aux Noirs-Américains : « While the strictly African subjects number nearly ninety, the Afro-American ones number not less than thirty »⁸⁸.

N'est-il pas alors paradoxal de constater que ce Congrès fut essentiellement organisé par des hommes blancs ? Si selon Reed, l'on trouvait parmi les communicants des Noirs « éduqués », aussi bien que des Blancs de l'élite et des classes moyennes⁸⁹, le rapport paru en février 1893 laisse plutôt entendre que les Noirs furent, une fois encore, sous-représentés au Congrès qui leur était consacré. Pourtant, l'on lit à la page 17 de ce rapport que le Président du comité d'organisation du Congrès, le Révérend blanc Joseph Edwin Roy⁹⁰ – un

⁸⁷ *Report in Behalf of the General Committee*, op. cit., p. 7.

⁸⁸ *Ibid.*, p. 17.

⁸⁹ « Accordingly, well-educated blacks as well as elite and middle class whites presented invited papers. » Reed, *Black Presence*, op. cit., p. 180.

⁹⁰ Pour une biographie de Joseph E. Roy (1827-1908), voir Barton, William Eleazar. *Joseph Edwin Roy, 1827-1908 : A Faithful Servant of God and of his Own Generation*. Oak Park, Ill. : Puritan Press, 1908. <<http://archive.org/stream/josephedwinroy1800bart#page/n7/mode/2up>>. Consulté le 23 février 2013.

« abolitionniste de seconde génération », preuve de sa bienveillance selon Reed –⁹¹, avait pris soin de sélectionner « les meilleurs hommes pour [discuter d]es meilleurs thèmes »⁹². Le rapport donne des chiffres très précis sur le nombre et l'origine des communicants invités. Sur 138 personnes invitées, 67 étaient « étrangères » (autrement dit, n'étaient pas de nationalité américaine), et 71 étaient américaines. Sur 38 personnalités ne pouvant se déplacer mais ayant soumis des articles pour qu'il en fût fait une lecture publique, 30 étaient étrangères et 8 américaines. Enfin, sur les 94 communicants qui avaient confirmé leur présence au moment où ce rapport fut publié, 60 étaient américains, les autres étant européens ou résidant en Afrique (ce qui ne signifie pas qu'ils fussent nécessairement Africains), et au total, sur ces 94 communicants, 17 étaient noirs⁹³. En définitive, les communicants noirs représentaient donc environ 18% des communicants... ce qui peut paraître peu pour un Congrès « sur l'Afrique ». Il nous est impossible de vérifier le nombre exact et définitif de Noirs et de Blancs qui participèrent effectivement au Congrès en août 1893, faute de publication des Actes de ce Congrès⁹⁴. D'après Reed, sur les 160 délégués et communicants présents au Congrès qu'il a recensés, 23 seulement (soit un peu plus de 14%) étaient noirs⁹⁵. Reed, contredisant le rapport qui déclare à la page 17 que le comité s'était efforcé de s'assurer de la présence des invités sudistes, affirme que les invités blancs sudistes s'absentèrent volontairement. Il affirme également que la moitié de l'auditoire était d'origine africaine (Noirs-Américains de Chicago ou visiteurs d'origine africaine)⁹⁶.

⁹¹ Reed, *Black Presence*, op. cit., p. 182.

⁹² « The best man for the best theme. » *Report in Behalf of the General Committee*, op. cit., p. 17.

⁹³ « Among the accepters are seventeen Negroes. » *Report in Behalf of the General Committee*, op. cit., p. 17.

⁹⁴ Malgré les efforts du comité d'organisation (le rapport de février 1893 insistait déjà sur l'importance de financer la publication des Actes de ce Congrès), les Actes de ce Congrès ne furent jamais publiés. Nous ne pouvons que déplorer ce vide bibliographique qui a vraisemblablement limité l'impact de ce Congrès à l'époque, et limite nos recherches et notre réflexion aujourd'hui. Nous devons nous contenter des quelques synthèses qui furent faites de certaines communications dans les journaux de l'époque que nous avons pu consulter.

⁹⁵ Reed, *Black Presence*, op. cit., p. 182.

⁹⁶ « No pains were spared to secure southern white men to participate. » *Report in Behalf of the General Committee*, op. cit., p. 17.

II. C. LE PROGRAMME DU CONGRES SUR L'AFRIQUE

En l'absence d'Actes attestant véritablement de la teneur des communications données à l'occasion de ce Congrès, notre recherche repose essentiellement sur les articles parus dans les journaux contemporains de l'événement.

Le *Daily Inter Ocean*, un journal (blanc) publié à Chicago entre 1879 et 1902, est particulièrement riche d'informations. Alors qu'en mars 1893 il assurait déjà la promotion du Congrès sur l'Afrique⁹⁷, pendant toute la durée de ce dernier, il publia chaque jour un article en relation avec les communications données la veille. À titre d'exemple, l'on peut citer le numéro du 15 août, dans lequel l'on peut trouver plusieurs articles consacrés au Congrès, tels « Africa Their Topic – Many Phases of Life in the Dark Continent », et « The Dark Continent », dont les sous-titres (« Light Upon Africa in the Ethnological Congress – Africa and the Negro – Distinguished People Who Will Discuss the Subjects ») résument parfaitement le contenu : sur trois colonnes, le *Daily Inter Ocean* liste les principaux intervenants devant communiquer tout au long de la semaine consacrée à l'Afrique, donnant brièvement la teneur de leurs communications, et publiant même les portraits des plus éminents spécialistes dont les Noirs-Américains et Africains John Mercer Langston, Frederick Douglass, Henry G. Tanner, et le « roi africain » Mourolu Massaquoi (orthographié de plusieurs façons différentes au sein du même article). Le jour suivant, le 16 août 1893, le *Daily Inter Ocean* publia un article « Congress on Africa, » qui revenait sur les communications données le jour précédent. Et le 17 août 1893, « Language of Africa – Some Peculiarities of Negro Dialects Discussed » résuma une intervention concernant les langues parlées en Afrique.

En réalité, et en l'absence d'Actes, il serait sans doute possible de recomposer le programme dans sa quasi-totalité et tel qu'il s'est réellement déroulé en analysant de façon approfondie tous les journaux publiés entre le 14 et le 22 août 1893. Malheureusement la teneur exacte des communications resterait pratiquement inconnue⁹⁸. Seules les plus « marquantes » aux

⁹⁷ « African Congress – Programme for the Ethnological Congress Next Summer, » *Daily Inter Ocean*, March 5, 1893. Il est intéressant de noter que le même article (même titre, même contenu, au mot près), sera publié trois semaines plus tard dans le *Topeka Call*, un journal noir-américain du Kansas.

⁹⁸ À ce sujet, nous n'avons pu retrouver trace d'une hypothétique communication de Thomas Nelson Page (1853-1922), dont F. P. Noble, le secrétaire du Congrès sur l'Afrique, fait part à Frederick Douglass dans une

yeux de la presse de l'époque firent l'objet d'articles moins superficiels, telle par exemple l'intervention du Dr. Carl Peters, un célèbre explorateur du continent africain, qui fut largement reprise et commentée dans la presse⁹⁹, ou encore la communication du Prêtre Turner, de l'*African Methodist Church*, qui développa sa version de la théorie de l'évolution, une théorie selon laquelle les hommes blancs descendaient d'un ancêtre noir – théorie indubitablement moderne et non-consensuelle en cette fin de XIX^{ème} siècle. Certaines parties de cette communication furent par exemple retranscrites dans le *Daily Times-Picayune* (un journal blanc) du 21 août 1893 :

Revolting as the theory may appear to some present, I believe that all humanity started black – that black was the original color of mankind ; that all of these white people present descended from black ancestors, however remote in antiquity they may have existed. The Bible assures us that God dug this world out of blackness. So, as I see it, instead of black being an abnormal color, an execrated color, a color to be despised and made the badge of degradation and infamy, to the extent that it involves the humanity of those who are black, if it is any color at all it is the primordial, most ancient and original color of mankind¹⁰⁰.

Plaçant ainsi les origines de l'humanité en Afrique, insistant sur ce que l'humanité devait aux Africains, et sur le génie africain en général, tout à fait en phase avec les débats sur la

lettre « confidentielle », non datée, que nous avons retrouvée dans les Frederick Douglass Papers. En effet, évoquant le programme qu'il a publié en février 1893, Noble indique à Frederick Douglass que depuis la publication dudit programme, Thomas Nelson Page s'est arrangé pour s'y ajouter, et a prévu de communiquer autour des « beautés de l'esclavage comme en témoigne la relation idyllique entre le planteur et l'esclave domestique. » Noble rappelle alors à Douglass à quel point Page est un homme abject qui utilisera sa rhétorique littéraire pour faire apparaître l'esclavage comme une institution bénéfique, et lui demande explicitement de bien vouloir préparer un discours sur son expérience en tant qu'esclave des champs, démontrant les atrocités de l'institution, afin de contrebalancer les théories nauséabondes de Page aux yeux du monde entier. Malheureusement, il est impossible de déterminer si Page est réellement intervenu au cours du Congrès sur l'Afrique, et en tout cas les journaux contemporains ne font nullement état d'une quelconque réaction de Douglass à ce sujet. Voir Noble, F. P., "Confidential," in *The Frederick Douglass Papers at the Library of Congress*, Undated: W (Series: General Correspondence), pp. 35-36, <<http://memory.loc.gov/ammem/doughtml/>>. Consulté le 2 décembre 2011.

Thomas Nelson Page, un écrivain, auteur de nouvelles, romans, essais, et poèmes, est surtout connu pour son implication en tant que porte-parole sudiste, nostalgique du Vieux Sud glorieux de l'avant Guerre de Sécession, qu'il dépeignait comme une société hospitalière régie par les lois de la galanterie, où les esclaves étaient heureux, et leurs maîtres, généreux. Voir *Encyclopedia Of Southern Culture*, Wilson, Charles Reagan and Ferris, William, eds. Chapel Hill; London: The University of North Carolina Press, 1989, p. 891),

⁹⁹ Voir « From the Wilds of Africa – Dr. Carl Peters, The Noted Explorer of the Dark Continent is Here,” *The New York Herald-Tribune*, August 19, 1893. Voir aussi “A Talk With Dr. Peters,” *The Sun*, August 19, 1893.

¹⁰⁰ « African Evolution, » *The Daily Times-Picayune*, August 21, 1893, p. 4.

théorie de l'évolution de Darwin, Turner fut évidemment acclamé par le public noir qui s'était déplacé pour l'écouter. Le succès de son intervention semble d'ailleurs refléter le succès du Congrès sur l'Afrique d'une façon générale.

Le Congrès fut en effet un succès, tant en ce qui concerne le nombre de visiteurs qui y assistèrent, qu'en ce qui concerne la façon dont ce public reçut les communications. Le *Daily Inter Ocean* note qu'un très nombreux auditoire s'intéressa au « Continent obscur » (« Large Audiences Are Interested in the Dark Continent »)¹⁰¹, remplissant généreusement le Hall dans lequel le congrès se tint (« Hall 8 was well-filled yesterday morning »)¹⁰² – sentiment confirmé par le *Sun*, qui note l'intérêt du programme proposé (« The programme was full of interest for those who follow the progress of civilization in Africa »)¹⁰³.

Pour conclure sur le Congrès sur l'Afrique, l'on peut affirmer que ce Congrès fut clairement l'endroit où surgit plus que jamais l'idée d'une diaspora noire. Africains, Noirs de tous pays d'origine africaine, et Noirs-Américains se mêlèrent, échangèrent et débattirent de l'avenir de leur communauté dispersée aux quatre coins du globe¹⁰⁴. Dans un sens, ce Congrès sur l'Afrique fut en 1893 un moment unique, précurseur des théories panafricanistes développées par W.E.B. Du Bois ou Marcus Garvey quelques années plus tard – nous y reviendrons à la fin de ce chapitre.

¹⁰¹ « Congress on Africa, » *Daily Inter Ocean*, August 16, 1893.

¹⁰² *Ibid.*

¹⁰³ « Conventions in Chicago, » *The Sun*, August 15, 1893, p. 6.

¹⁰⁴ Il faut noter que des Noirs intervinrent aussi à l'occasion d'autres Congrès qui se tinrent pendant la durée de l'exposition universelle. Par exemple, Booker Taliaferro Washington prit la parole le 1^{er} septembre 1893 lors du Congrès sur le Travail (*Labor Congress*), où il présenta une communication intitulée « Progress of Negroes and Free Laborers », lors d'une session présidée par... Frederick Douglass. Il y raconta son expérience en tant que Principal du *Tuskegee Normal and Industrial Institute for Colored Students*, une institution qu'il avait fondée en 1881, et qui avait pour vocation d'offrir une formation professionnelle à des étudiants Noirs. À l'époque, Booker T. Washington était considéré comme un leader « local » du Sud. Il devint un leader noir-américain de renommée nationale deux ans plus tard, lors de l'Exposition des Etats producteurs de Coton d'Atlanta (Géorgie) en 1895, où il prononça son célèbre discours « accomodationniste » et séparatiste, à la rhétorique très éloignée des idéaux égalitaires de Frederick Douglass. Ce fameux Compromis d'Atlanta, qui entérina les pratiques ségrégationnistes du Sud – et lui attira les foudres de W. E. B. Du Bois –, prônait en effet l'acceptation de la ségrégation sociale et de la perte du droit de vote par les Noirs, pourvu que les Blancs encourageassent l'accès à l'éducation des Noirs et laissassent ces derniers développer une forme d'autonomie financière et économique. Pour une transcription du discours d'Atlanta, voir <<http://historymatters.gmu.edu/d/39/>> (consulté le 10 octobre 2011). Pour une courte biographie de Booker T. Washington, voir *Encyclopedia of Southern Culture*, op. cit., pp. 228-229.

III. Le Jubilé des Gens de Couleur et le discours oublié de Frederick Douglass

III. A. L'ABSENCE DE CONSENSUS A PROPOS DU JUBILE DES GENS DE COULEUR

Initialement prévu le 17 août 1893, c'est-à-dire pendant le Congrès sur l'Afrique, le Jubilé des gens de couleur (notre traduction de *Colored People's Day*) fut finalement placé le 25 août 1893, soit quelques jours après la fin du Congrès. L'on peut aisément imaginer que les organisateurs jugeaient préférable de bien distinguer les deux événements, afin de garantir une visibilité au Jubilé, et sans doute aussi pour éviter d'obliger le public à choisir entre assister à l'un ou à l'autre de ces deux événements. Quoi qu'il en soit, l'idée d'un Jubilé des gens de couleur ne fit pas l'unanimité parmi les gens de couleur, justement.

L'on a beaucoup écrit à propos du désaccord profond, pour ne pas dire virulent, entre Frederick Douglass et Ida B. Wells à propos de cette journée spéciale. Ce conflit fut à l'époque beaucoup exploité dans la presse noire, et ce bien avant l'été 1893. L'on trouve en effet de nombreux articles à ce sujet dès le mois de février 1893, et particulièrement en mars et avril 1893, parallèlement à la publication (parfois au sein d'un même numéro) d'articles débattant de la pertinence de leur pamphlet *The Reason Why*.

Le premier article critiquant l'idée d'un « Nigger Day » fut publié par le *Freeman* le 25 février 1893. Dans l'article intitulé fort à propos « No "Nigger Day" Wanted », le *Freeman* d'Indianapolis rejeta en bloc cette proposition qualifiée d' « idée du Massachusetts » d'organiser une journée consacrée aux Noirs¹⁰⁵. Dans le numéro suivant du 4 mars 1893, le *Freeman* réitéra son opposition par le biais d'un petit encart entre deux articles (« We again remark, no "nigger" day if you please at the Columbian Exposition »)¹⁰⁶ en page 5, et fit figurer sur cette même page un courrier signé d'Ida B. Wells remerciant le *Freeman* d'avoir pris position contre ce « Nigger Day »¹⁰⁷. Dans chaque numéro du mois de mars 1893, le *Freeman* persista et signa en publiant régulièrement des articles critiquant cette idée, tout

¹⁰⁵ « No "Nigger Day" Wanted, » *Freeman*, February 25, 1893, p. 4.

¹⁰⁶ *Freeman*, March 4, 1893, p. 5.

¹⁰⁷ « Miss Well's [sic] Congratulations, » *Freeman*, March 4, 1893, p. 5.

en critiquant également la plupart du temps le pamphlet que Wells et Douglass cherchaient à publier. Le mois suivant, le *Freeman* ne se priva pas de publier une sorte de « droit de réponse » de Frederick Douglass. Dans une lettre adressée au *Freeman* et retranscrite dans son numéro du 8 avril 1893, Douglass tenta en effet de faire entendre les raisons et motivations qui l'avaient conduit à proposer la publication de son pamphlet ; c'était peine perdue, car le *Freeman* profita de l'occasion pour rappeler son opposition au pamphlet et à « Nigger Day »¹⁰⁸. Une semaine plus tard, le *Freeman* publia une autre lettre de Douglass plaidant en faveur de « Nigger Day », réimprima la lettre d'Ida B. Wells datée du 25 février 1893 à la suite de celle-ci, et profita de cette occasion pour railler les divergences d'opinion des deux activistes à propos du Jubilé :

[A]nd while Mr. Douglass wisely concludes not to despise the day of small things, how would it do for him to turn his powers of persuasion upon his capable and enthusiastic co-worker in the "Pamphlet" business, Miss Wells? (...)

[B]ut Mr. Douglass being a persistent fighter, might with a good show of sagacity, linked to a hope of broader result, first persuade Miss Wells to share his "Jubilee" views, before waxing impatient with the Afro-American press for its apparent disinclination to do so¹⁰⁹.

Dans son autobiographie, Ida B. Wells revient brièvement sur ce jour qu'elle nomme pour sa part « Negro Day ». Il faut noter quelques inexactitudes dans son récit. Wells semble en effet suggérer que l'idée d'un jour des Noirs avait germé dans l'esprit des organisateurs de l'exposition à la suite du succès que connurent le pavillon haïtien et « toutes les choses colorées » (c'est-à-dire toutes les attractions en rapport avec les populations noires) en termes de popularité. Pourtant, l'idée d'un Jubilé des gens de couleur était bel et bien antérieure à l'ouverture de l'exposition universelle au grand public (les premiers articles évoquant ce « Nigger Day » furent publiés début mars 1893, alors que l'exposition ouvrit au public le 1^{er} mai 1893). Cela étant dit, Ida B. Wells ne cache pas sa réaction initiale à l'annonce de l'organisation de cette journée spéciale, et reconnaît aisément son erreur :

¹⁰⁸ « Hon. Frederick Douglass Writes the Freeman a Letter Defending the Pamphlet Idea – Editorial Comment, » *Freeman*, April 8, 1893, p. 4.

¹⁰⁹ « Another Letter From Mr. Douglass, » *Freeman*, April 15, 1893, p.4.

Every other nationality had had its « day, »¹¹⁰ and so in this way it was decided to give the Negroes a place on the program. Many of us disapproved of Mr. Douglass's acceptance. We resented this sop to our pride in this belated way, and we thought Mr. Douglass ought not to have accepted. I was among those who differed with our grand old man. (...)

He persevered with his plans without any aid whatever from us hotheads and produced a program which was reported from one end of this country to the other. The American nation had given him his opportunity for scoring its unfairness toward Negro citizens and he did not fail to take advantage of it in the most fitting way¹¹¹.

L'historienne Alessandra Lorini, dans *Rituals of Race*, insiste elle aussi sur le manque de consensus au sein de la communauté noire-américaine à propos de ce jubilé. Elle revient sur le rejet catégorique de cette fête par Ida B. Wells, et les nombreux désistements d'invités noirs-américains¹¹².

Si en effet nombre de Noirs n'étaient pas satisfaits du peu de place qu'on leur accordait dans l'exposition universelle, et voyaient là, à l'instar d'Ida B. Wells, une sorte de paternalisme à peine déguisé (une seule journée consacrée aux Noirs paraissait ridiculement peu au regard de leur proportion dans la population américaine), il n'en reste pas moins que pour d'autres, à l'instar de Frederick Douglass, il ne fallait pas boudier cette journée, qui avait été accordée à la demande de la communauté noire-américaine, et devait être l'occasion de mettre en avant les talents d'artistes et d'intellectuels noirs-américains. Pour Douglass, donc, mieux valait une journée plutôt que rien du tout ; et accorder une journée aux Noirs-Américains, c'était déjà, pour l'Amérique blanche de cette fin de siècle, faire un pas vers la reconnaissance de l'existence de cette communauté en tant que telle. Ainsi, le Sage d'Anacostia accepta de faire partie, aux côtés de John Mercer Langston et Robert Purvis,

¹¹⁰ Une journée spéciale avait été consacrée à toutes les nationalités représentées lors de l'exposition. À titre d'exemple, *German Day*, la journée consacrée aux Allemands, eut lieu le 15 juin 1893. Voir *World's Columbian Exposition, 1893. Report of the President, op. cit.*, p. 222.

¹¹¹ Wells, *Crusade for Justice, op. cit.*, pp. 118-119.

¹¹² « What African Americans were offered I a group was a "Colored American Day," scheduled for 25 August, as a lay set aside for African-American music and speeches; similar celebrations for Swedish, German, Irish, and other nationalities had already been scheduled. Douglass promptly accepted the offer. Ida Wells did not-she felt it was not right for African Americans to be treated like foreign immigrants in the "American quilt." Wells was not alone in rejecting the Colored American Day, or Jubilee Day. As the celebration approached, former Congressman J. Mercer Langston and the famous singer Matilda Sissieretta Jones, the "Black Patti," refused to participate, and a group of Chicago black ministers planned suburban excursions on that day to discourage attendance. » Lorini, *Rituals of Race, op. cit.*, p. 49.

entre autres Noirs célèbres, du comité d'organisation de cette journée. Ce comité était composé de 15 personnes, et présidé par un certain Joseph Banneker Adger, comme en témoigne un document non-daté, retrouvé parmi les Frederick Douglass Papers – ce document ayant pour objectif de décrire les objectifs et le déroulement de cette journée spéciale¹¹³. L'on ignore à qui exactement ce document s'adressait à l'époque, mais il se termine par une sorte d'appel aux dons ; l'on peut donc penser que ce document a pu être envoyé à la presse noire-américaine, ou encore aux réseaux d'églises ou aux sociétés d'entraide noires-américaines :

Let every city and town give an entertainment of some sort on April 20th, 1893, to defray the expenses of this grand and glorious jubilee. The proceeds will be known as the Jubilee Fund. Immediately after said concerts let the money be forwarded to Mrs. J. H. Lewis, Treasurer (...). In small places, where much cannot be done, let subscriptions be gathered and sent¹¹⁴.

La date évoquée dans le passage ci-dessus (le 20 avril 1893), et la référence figurant en bas de ce document officiel (« Form 2:3–1893 ») laissent penser qu'il fut écrit et/ou publié au second trimestre 1893. Cela expliquerait la parution dès la fin du mois de février et tout le mois d'avril 1893 d'articles concernant le Jubilé dans la presse noire-américaine. En tout état de cause, il ne peut pas avoir été publié avant le rapport sur le Congrès sur l'Afrique analysé plus haut dans ce chapitre, puisqu'à l'époque de la parution dudit rapport, en février 1893, il avait été convenu que le Jubilé des Gens de Couleur aurait lieu le 17 août 1893.

Le programme détaillé se trouvant dans le document émis par le Comité d'organisation du Jubilé indique que la matinée devait être consacrée à des discours et des prières prononcés par « les plus éminents » Noirs, et à des chants entonnés par un chœur de 500 écoliers. L'après-midi devait lui être consacré « entièrement » à la musique ; avec la participation d'un chœur de 2000 voix, d'un orchestre de 100 musiciens noirs-américains, et d'un autre chœur masculin de 50 voix.

¹¹³ « Afro-American Jubilee Day Committee », World's Columbian Exposition, Chicago, Ill., 1893, p. 1, in The Frederick Douglass Papers at the Library of Congress, Series: Subject File. <<http://memory.loc.gov/ammem/doughtml/>>. Consulté le 2 décembre 2011.

¹¹⁴ *Ibid.*

Clairement, ce Jubilé n'avait pas vocation à être un Jubilé de la diaspora noire, mais uniquement une journée consacrée aux Noirs-Américains, par et pour les Noirs-Américains – « a day (...) for the use and pleasure of the colored people of the United States » – un jour historique, une occasion unique de montrer les progrès effectués par les Noirs-Américains depuis leur émancipation, c'est-à-dire « ces trente-cinq dernières années »¹¹⁵.

Au final, si l'on en croit les articles parus dans la presse au lendemain de *Jubilee Day*, cette journée fut globalement un succès. Le biographe de Douglass, McFeely, nuance ce succès apparent en affirmant que le matin du 25 août 1893, des vendeurs de pastèques (*watermelons*) se pressèrent sur les lieux où le Jubilé devait être célébré, comme pour se moquer ouvertement de la communauté noire-américaine attendue ce jour-là¹¹⁶. Frederick Douglass, écoeuré par leur présence, se serait retiré, laissant à Dunbar le soin d'assumer la logistique de la journée seul, et ne se présentant qu'en début d'après-midi pour prononcer son discours sur le « Problème Noir »¹¹⁷. Cependant, un article publié le 26 août 1893 dans le *Cleveland Gazette* et intitulé « The Watermelons Absent », contredit en tous points ce qu'avance McFeely ; en effet, le journal, qui s'était depuis le début de l'année 1893 positionné contre la tenue de ce Jubilé, y prétendait que ce dernier avait été un échec, une « farce », au point que même les pastèques tant craintes par les organisateurs étaient absentes – tout comme les membres les plus importants de la communauté noire-américaine¹¹⁸.

¹¹⁵ « Afro-American Jubilee Day Committee », *World's Columbian Exposition*, Chicago, Ill., 1893, p. 1, in The Frederick Douglass Papers at the Library of Congress, Series: Subject File. <<http://memory.loc.gov/ammem/doughtml/>>. Consulté le 2 décembre 2011.

¹¹⁶ Présente dans de nombreuses caricatures du XIX^{ème} siècle, aux côtés du Noir joufflu aux lèvres démesurément enflées, la pastèque a été énormément utilisée comme symbole du dénigrement de la communauté noire-américaine par les esclavagistes, puis après la Guerre de Sécession plus particulièrement par les Sudistes. La pastèque était un symbole récurrent de l'infériorité des Noirs dans les illustrations caricaturales des journaux satyriques, comme par exemple *Puck*. Le dessin de Frederick Oppen, « Darkies' Day at the Fair », paru dans le numéro spécial de *Puck* consacré à l'exposition universelle de 1893 en est un exemple particulièrement flagrant. Voir Boime, Albert. *The Art of Exclusion: Representing Blacks in the Nineteenth Century*. Washington: Smithsonian Institution Press, 1990, pp. 39-40.

¹¹⁷ Voir McFeely, *Douglass*, op. cit., p. 371.

¹¹⁸ « The Watermelons Absent, » *Cleveland Gazette*, August 26, 1893, p. 2.

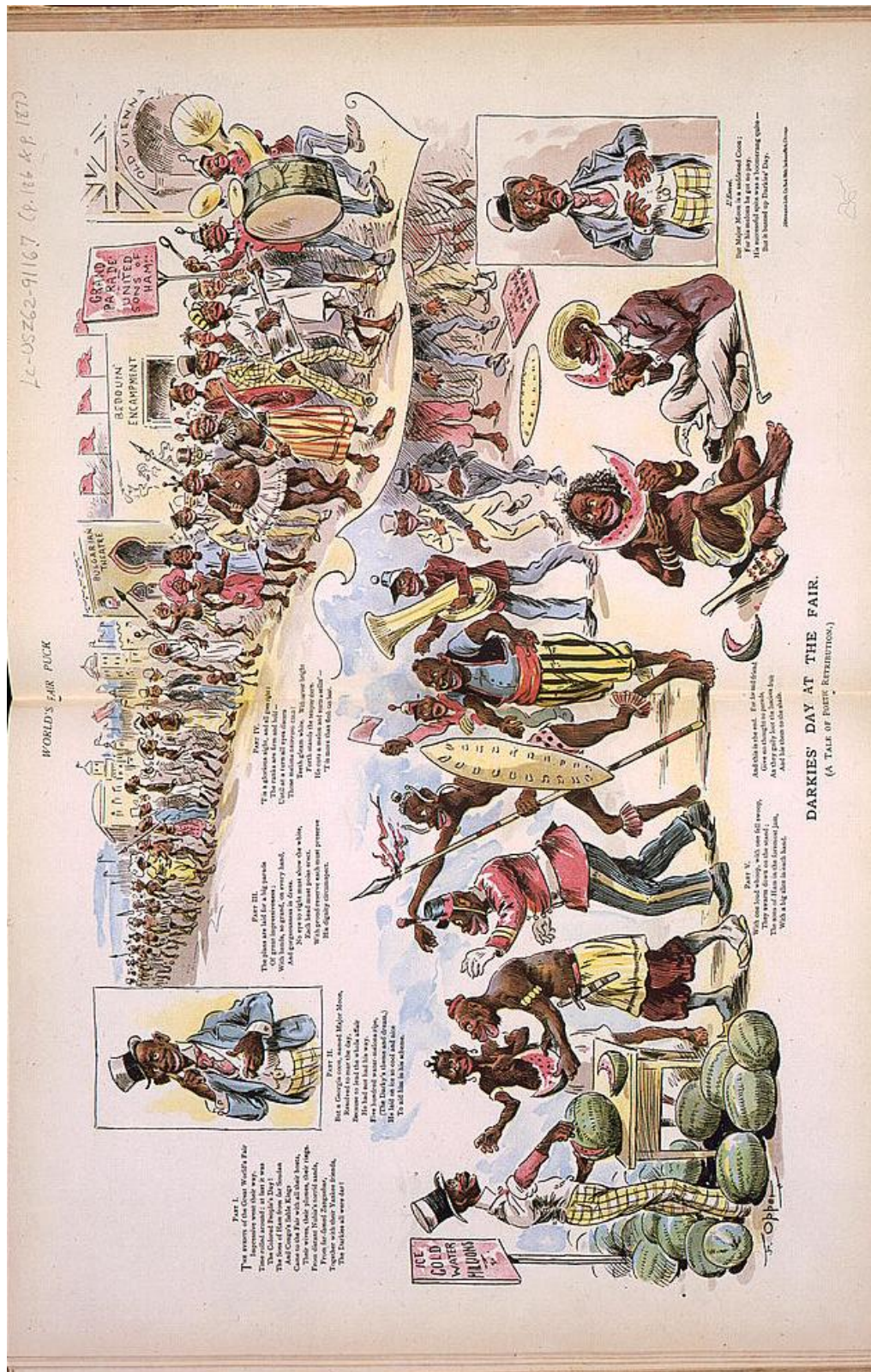


Figure 38 : Opper, F. « Darkies' day at the fair » (lithograph, color), in *Puck*, 1893 Aug. 21, pp. 186-187. <<http://www.loc.gov/pictures/item/93500084/>>. Consulté le 23 février 2013.

Cette illustration, publiée en août 1893 dans le magazine humoristique américain *Puck*, quelques jours avant la tenue du Jubilé, est une caricature reprenant le stéréotype du Noir mangeur de pastèques et/ou de l'Africain barbare – l'on peut y voir des Noirs-Américains défilant avec des Africains, que rien ne distingue sinon leurs vêtements.

Pour ce qui est du programme final, il n'en existe nulle trace dans les *Frederick Douglass Papers*. En revanche, si l'on en croit les archives de la presse américaine blanche, Christopher Reed et Alessandra Lorini font erreur en déclarant que la « Black Patti » avait annulé sa venue. En effet, si l'on en croit *The Herald* (un journal publié à Los Angeles) du 26 août 1893, « Sister Etta Jones (black Patti) sang delightfully »¹¹⁹. Cette information est confirmée par le *New York Daily Tribune* daté du même jour, qui publia en page 6 un bref résumé des événements de la veille confirmant la présence de la Black Patti : « Sissieretta Jones, known as the "Black Patti," elicited rounds of applause from the audience (...) »¹²⁰. Le *Daily Public Ledger* de Philadelphie confirma cette information en sous-titrant l'un de ses articles daté du même jour et consacré aux événements marquants de la veille, « Douglass and Sissieretta Jones, the Black Patti, Chief Entertainers »¹²¹. Étonnamment, la presse noire-américaine délivra une toute autre version de l'histoire : le *Freeman* affirma que le public fut « considérablement désappointé » par l'absence de la Black Patti, sans donner plus d'explications quant au motif de son absence, quand le *Topeka Call* attribua son absence à un mauvais tour joué par des opposants au Jubilé : « the « Black Patti » (...) remained in the East at Ashbury Park, because opponents of colored American day at the Fair had written and misled her and her husband in regard to the good character of the celebration »¹²².

Pour ce qui est du reste du programme, si tous les journaux relatant l'événement évoquèrent le discours de Frederick Douglass (sur lequel nous reviendrons plus loin dans ce chapitre), l'on apprend également en parcourant la presse américaine du 26 août 1893 que Sidney Woodward et Harry Burleigh chantèrent des extraits de l'Opéra *Uncle Tom's Cabin* de Will M. Cook, qu'une oratrice noire « de renom », Miss Hallie G. Brown, lut des « extraits patriotiques »¹²³, et que les « célèbres chanteurs du Jubilé » entonnèrent de nombreux airs

¹¹⁹ « World's Fair Notes, » *The Los Angeles Herald*, August 26, 1893, p. 1.

¹²⁰ « Wiping Out the Fair's Debt, » *New-York Daily Tribune*, August 26, 1893, p. 6.

¹²¹ « Black Friday, » *Daily Public Ledger*, August 26, 1893, p. 3.

¹²² « Honor to their Race, » *Topeka Call*, September 9, 1893, p. 1.

¹²³ « Sidney Woodward, of Boston, and Harry Burleigh, of the National Conservatory of Music of America, sang selections from Will M. Cook's opera, "Uncle Tom's Cabin," and Miss Hallie G. Brown, an elocutionist of note among her people, read patriotic selections. » Voir « Negro Day at the Fair, » *New-York Herald*, August 26, 1893, p. 5; voir aussi « Colored People's Day, » *The Sun*, August 26, 1893, p. 8.

tout au long de la journée – sans oublier que Joseph Douglass, le petit-fils de Frederick Douglass, joua des airs au violon¹²⁴. Ida B. Wells, quant à elle, rapporta que le jeune poète Paul Laurence Dunbar – dont le biographe de Douglass, McFeely, affirme qu'il fut l'assistant personnel de Douglass et un intendant efficace à l'occasion de ce Jubilé – eut l'opportunité de lire quelques uns de ses poèmes¹²⁵.

III. B. UN SUCCES POPULAIRE

Si tous les journaux de l'époque que nous avons pu consulter sont unanimes quant au succès populaire que remporta le Jubilé, insistant sur l'intérêt du programme proposé (« an interesting programme »¹²⁶) ou la qualité des morceaux interprétés¹²⁷, il n'en reste pas moins qu'il est impossible d'évaluer précisément le nombre de personnes qui y assistèrent réellement, car il n'existe aucun chiffre officiel à ce sujet. Il est regrettable que les seuls chiffres disponibles et relayés par la presse soient le nombre d'entrées enregistrées chaque jour aux guichets de l'exposition universelle. Cela étant, les journaux de l'époque fournissent quelques informations importantes concernant le public réuni en *Festival Hall* ce 25 août 1893. Tout d'abord – et cet état de fait est souvent souligné dans les journaux – le public présent avait pour particularité d'être mixte sur le plan racial. Et parmi les Blancs présents, le *Saint Paul Daily Globe* jugea nécessaire d'insister sur la présence très remarquée, et très plébiscitée, de la suffragette Isabella Beecher Hooker (la sœur d'Harriet Beecher Stowe, auteure de *Uncle Tom's Cabin*), et de ses deux nièces :

¹²⁴ Voir « Colored People's Day, » *The Sun*, August 26, 1893, p. 8. Voir aussi « Wiping Out the Fair's Debt, » *New-York Daily Tribune*, August 26, 1893, p. 6; et « At the Fair, » *The Daily Picayune*, August 26, 1893.

¹²⁵ Voir Wells, *Crusade for Justice*, *op. cit.*, p. 119; et McFeely, *Douglass*, *op. cit.*, pp. 370-371.

¹²⁶ Voir « Wiping Out the Fair's Debt, » *New-York Daily Tribune*, August 26, 1893, p. 6.

¹²⁷ « A musical programme of unusual excellence was given. » Voir « At the Fair, » *The Saint Paul Daily Globe*, August 26, 1893, p. 8.

« The program which was carried out during the day reflected the highest credit on those who listened as well as on those of special gifts in music and oratory who took the part of entertainers. It is not extravagant to say the music, the declamation, and the oratory, which were listened to by an audience of several thousand persons, have not often been surpassed by any race on any occasion. » Voir « At the Fair, » *The Evening Herald*, August 29, 1893.

The three figures which attracted the most attention were Mrs Isabella Beecher Hooker and her two beautiful nieces, who formed a striking group in the center of the stage. The trio was received with tremendous cheering as they entered and took their seats¹²⁸.

S'il est impossible de donner le nombre exact de Blancs et Noirs réunis dans la foule ce jour-là, l'on peut affirmer qu'ils étaient vraisemblablement plusieurs milliers : « thousands of people » pour Ida B. Wells¹²⁹, « several thousand persons » pour le *Evening Herald*¹³⁰. Et effectivement, *Festival Hall* était plein à craquer « the Hall was well-filled » pour le *Saint Paul Daily Globe*¹³¹. Le public était composé d'un nombre important de Noirs venus des environs de Chicago, de tout le pays et même du « Sud profond »¹³² ; le journaliste du *Evening Herald* ajouta même avec une pointe d'ironie qu'il n'avait jamais vu autant de Noirs rassemblés au même endroit : « I never saw such a crowd of colored people in one place before, and I have made dozens of trips to the South »¹³³. Cette importante représentation noire-américaine ne doit pas occulter le fait que le public était également, et en grande partie, composé de Blancs : « the audience (...) was largely composed of white people »¹³⁴, ce que confirmera Booker T. Washington quelques années plus tard dans sa biographie de Frederick Douglass : « Music Hall was filled by an audience that was more thoroughly international in the variety

¹²⁸ « At the Fair, » *The Saint Paul Daily Globe*, August 26, 1893, p. 8.

¹²⁹ Ida B. Wells, *Crusade for Justice*, op. cit., p. 119.

¹³⁰ « At the Fair, » *The Evening Herald*, August 29, 1893.

¹³¹ « At the Fair, » *The Saint Paul Daily Globe*, August 26, 1893, p. 8.

¹³² « Large numbers of the black race from the city and surrounding country, and many from the far south were present. » Voir « World's Fair Notes, » *The Los Angeles Herald*, August 26, 1893, p. 1.
« Representative colored men from all parts of the United States were present in Festival Hall this afternoon. » Voir « At the Fair, » *The Saint Paul Daily Globe*, August 26, 1893, p. 8.
« Trains arriving in Chicago last night and this morning carried a large number of colored people. They came from all parts adjacent, to this city and many were from the far-off Southern States. » Voir « Wiping Out the Fair's Debt, » *New-York Daily Tribune*, August 26, 1893, p. 6.

¹³³ Voir « At the Fair, » *The Evening Herald*, August 29, 1893.

¹³⁴ Voir « Black Friday, » *The Daily Public Ledger*, August 26, 1893, p. 3. Voir aussi « Wiping Out the Fair's Debt, » *New-York Daily Tribune*, August 26, 1893, p. 6.

of races represented, than any other gathering assembled during the progress of the Fair »¹³⁵.

À n'en point douter, cette journée connut un grand succès, sans doute au-delà des espérances de Frederick Douglass, et clairement bien au-delà de tout ce qu'Ida B. Wells avait pu imaginer. Une fois encore, il y a fort à parier que le succès de cette journée tint surtout à la présence de Frederick Douglass, qui prononça là l'un de ses derniers grands discours, dont le militantisme n'échappa pas à la presse de l'époque.

III. C. « THE NEGRO PROBLEM » OU LE CONSTAT DE L'EXISTENCE D'UNE LIGNE DE SEPARATION RACIALE AU SEIN DE LA SOCIÉTÉ AMÉRICAINE À L'AUBE DU VINGTIÈME SIÈCLE DE LA « FRONTIÈRE DE COULEUR » DE W.E.B. DU BOIS¹³⁶

Il n'existe aucune version écrite « officielle » du discours de Frederick Douglass lors du Jubilé qui eut lieu le 25 août 1893 en marge de l'exposition universelle de Chicago dans les *Frederick Douglass Papers*. Les archivistes de la *Library of Congress*, la bibliothèque qui a numérisé les *Frederick Douglass Papers*, à qui nous en avons fait la demande, n'ont pas pu non plus en retrouver la trace. Il se trouve que dans son autobiographie, Ida B. Wells évoque avec regret l'absence d'une trace écrite de ce discours magistral : « It is indeed a great pity that posterity has not been given a copy of that speech. (...) The newspapers gave what for them was large space to it, but no newspaper report did full justice to it »¹³⁷. Cependant, Christopher Reed publie en annexe de son ouvrage *"All the World is Here!" The Black Presence at White City* une transcription de ce discours, dont il précise qu'il a dû « reconstruire » lui-même ce discours à partir de transcriptions trouvées dans deux journaux contemporains différents, et que le seul paragraphe qu'il soit certain d'avoir correctement placé se trouve être le dernier¹³⁸. Pour notre part, en cherchant une trace de ce discours

¹³⁵ Washington, *Douglass*, *op. cit.*, p. 336.

¹³⁶ « [T]he problem of the Twentieth Century is the problem of the color-line. » Voir Du Bois, *The Souls of Black Folk*, *op. cit.*, p. vii.

¹³⁷ Ida B. Wells, *Crusade for Justice*, *op. cit.*, p. 119.

¹³⁸ Voir « Frederick Douglass's Speech at Colored American Day (August 25, 1893), » in Reed, *Black Presence*, *op. cit.*, pp 193-194.

dans les journaux noirs-américains publiés en 1893 et disponibles sur la base de donnée READEx¹³⁹, nous sommes parvenus à en retrouver des retranscriptions – ou du moins des retranscriptions partielles – dans les journaux *Topeka Call* du 9 septembre 1893¹⁴⁰, *Freeman* en dates du 2 et du 9 septembre 1893¹⁴¹, et *Cleveland Gazette* du 16 septembre 1893¹⁴². En assemblant ces documents, nous avons pu élaborer de notre côté une proposition de transcription, que nous avons mise en annexe de la présente thèse¹⁴³. Il est un fait que notre version de ce discours diffère légèrement de celle de Reed ; en effet la nôtre est plus longue, certains termes ou certaines portions de phrases diffèrent légèrement, et l'ordre de certains paragraphes centraux n'est pas le même. Enfin, l'un des courts paragraphes transcrits dans l'ouvrage de Reed (et que nous évoquerons plus en détail un peu plus loin dans ce chapitre) n'apparaît pas dans les journaux noirs-américains dans lesquels nous avons pu retrouver les fragments du discours de Douglass. C'est en tout cas sur notre version, sauf indication contraire, que nous fondons notre analyse de ce discours de Douglass.

En substance, ce discours relativement court de Frederick Douglass, qui ponctua l'une de ses dernières apparitions publiques en tant qu'orateur, reprend brièvement les idées exprimées dans le pamphlet *The Reason Why* qui, rappelons-le, n'est pas encore sorti des presses d'Ida B. Wells au moment où Douglass prend la parole, en ce 25 août 1893. En effet, Douglass argumente ici autour de la non-représentation des Noirs-Américains à l'exposition universelle de Chicago, tout en n'oubliant néanmoins pas de remercier les organisateurs de celle-ci d'avoir bien voulu accorder – certes un peu tard et sans doute pas dans les meilleures conditions possibles – une petite place aux citoyens américains de couleur dans cette grande fête nationale à la gloire de ce qu'il qualifiera, à la fin de son discours, de « splendide civilisation de l'homme blanc » (« the splendid civilization of the Caucasian »).

¹³⁹ Il s'agit des titres suivants: *Huntsville Gazette*, *Elevator*, *Washington Bee*, *Savannah Tribune*, *Freeman*, *Atchison Blade*, *Parsons Weekly Blade*, *State Ledger*, *Topeka Call*, *Afro-American*, *Broad Axe*, *Cleveland Gazette*, et *Richmond Planet*.

¹⁴⁰ « Honor to their Race – Fred Douglass' Address, » *Topeka Call*, September 9, 1893, p. 1.

¹⁴¹ « Douglass' Brilliant Metaphor, » *Freeman*, September 2, 1893, p. 1; « Northern Whites Attention!, » *Freeman*, September 9, 1893, p. 4.

¹⁴² « Douglass' Truths, » *Cleveland Gazette*, September 16, 1893, p. 1.

¹⁴³ Voir *infra*, annexe No. 6, pp. 607-609.

Entre une entrée en matière pleine de fausse déférence et une conclusion empreinte d'ironie se cache en fait un discours militant et engagé. La rhétorique de Frederick Douglass se détourne rapidement des seuls enjeux de l'exposition universelle pour mieux dénoncer la situation globalement effroyable des Noirs-Américains, notamment ceux qui, condamnés à vivre dans le Sud du pays, faute de pouvoir le quitter par manque de moyens essentiellement financiers, sont victimes des pires abominations ; depuis le lynchage qui se pratique impunément dans, dit-il, « quatorze États de l'Union », jusqu'à l'empêchement d'accéder à un emploi « honorable et décent »¹⁴⁴.

La relation entre le Nord et le Sud est centrale dans son discours, et Douglass n'hésite pas à employer des mots extrêmement forts pour dénoncer la complicité passive du Nord à l'égard d'un Sud méprisant qui ne mérite pas tant de bienveillance, car il « hait » ce Nord (« The South hates you »¹⁴⁵) qui ferme les yeux sur ses exactions et le flatte basement : « You fawn to the South and they despise you for it. They don't love you. You say you don't fawn to the South. Well, sometimes it seems to me that you do something very like it when you put us aside and under to please or to gratify the South »¹⁴⁶.

Son discours est succinct, donc, mais particulièrement efficace. Dans l'un des paragraphes cités par Reed dans son ouvrage, et dont nous n'avons pu retrouver trace dans les journaux noirs-américains se trouvant dans la base de donnée de READEx¹⁴⁷, Frederick Douglass va encore plus loin. Reprenant les termes employés lors du Congrès sur l'Afrique, Douglass requalifie le problème « noir » en problème « national », ou plus précisément en un problème qui concernerait la Nation, c'est à dire ses citoyens – il faut comprendre par là-même ses citoyens blancs, voire même blancs et sudistes –, car nommer ce problème le « problème noir » serait en rejeter la responsabilité sur les Noirs, alors même que pour

¹⁴⁴ « In fourteen States of this Union wild mobs have taken the place of law. (...) Today the Negro is barred out of almost every reputable and decent employment. », voir *infra*, Annexe No. 6, p. 608.

¹⁴⁵ « Northern Whites Attention, » *Freeman*, September 9, 1893, p. 4.

¹⁴⁶ « The World in Minature. By Chicago's Changing Lights, "Colored Americans' Day," minus the Negro, » *Freeman*, September 2, 1893, p. 1.

¹⁴⁷ Il est d'ailleurs regrettable que Reed ne cite pas précisément ses sources, se contentant d'affirmer qu'il a reconstitué le discours de Douglass à l'aide de compte-rendu qui en ont été faits dans deux journaux différents – journaux dont il ne cite malheureusement pas le nom.

Douglass, le « problème » vient du comportement de certains citoyens blancs et/ou sudistes à l'égard de leurs concitoyens de couleur :

We hear nowadays of a frightful problem called a Negro problem. What is this problem? As usual, the North is humbugged. The Negro problem is a Southern device to mislead and deceive. There is, in fact, no such problem. The real problem has been given a false name. It is called Negro for a purpose. It has substituted Negro for Nation, because the one is despised and hated, and the other is loved and honored. The true problem is a National problem¹⁴⁸.

Une chose est certaine : faisant ouvertement allusion aux amendements à la Constitution américaine piétinés par certains États du Sud qui passent alors, comme nous l'avons déjà vu, de nombreuses lois dans le but de contourner les 14^{ème} et 15^{ème} amendements, Frederick Douglass rappelle en effet à son auditoire qu'il ne tient qu'aux Américains (blancs) eux-mêmes de faire respecter leur propre Constitution – celle qu'ils érigent en exemple absolu de démocratie et qu'ils entendent diffuser dans le monde entier en cette fin de siècle aux accents impérialistes –, censée garantir l'égalité de tous ses citoyens, quelle que soit leur couleur de peau :

Men talk of the Negro problem. There is no Negro problem. The problem is whether the American people have honesty enough, loyalty enough, honor enough, patriotism enough to live up to their own Constitution¹⁴⁹.

Étonnamment, la conclusion de Douglass est assez brutale. Après avoir âprement dénoncé le comportement inadmissible du Nord, coupable d'avoir pardonné cet traître de Sud – qui non content d'avoir massacré les fils du Nord piétine aujourd'hui le grand texte sacré de la Nation : sa Constitution – au mépris des droits fondamentaux d'une partie de ses fidèles et dévoués concitoyens (« un dixième de son propre peuple » nous dit-il), et après avoir posé une série de questions rhétoriques visant à souligner l'attitude paradoxale du Nord envers les Noirs-Américains, Douglass coupe brusquement son discours et conclut en rappelant laconiquement son rejet de l'Afrique dans une phrase exhortant l'Amérique à porter un regard honnête sur les « progrès » accomplis par sa communauté en trente ans.

¹⁴⁸ Voir Reed, *Black Presence*, op. cit., p. 194.

¹⁴⁹ Voir *infra*, Annexe No. 6, p. 608.

Pour Douglass, les Noirs-Américains ne sont en rien comparables aux Dahoméens dont la présence à l'exposition universelle est préjudiciable pour les premiers. Douglass impose donc en une simple phrase une rupture entre l'Amérique et l'Afrique ; pour lui le Noir-Américain (qu'il ne nomme surtout pas *African-American* mais *Negro*) s'est sorti de la sauvagerie incarnée par les Dahoméens, et est désormais civilisé, ce qui lui confère toute sa place au sein de la Nation américaine :

But stop. Look at the progress the Negro has made in thirty years! We have come up out of Dahomey unto this. Measure the Negro. But not by the standard of the splendid civilization of the Caucasian. Bend down and measure him – measure him – from the depths out of which he has risen¹⁵⁰.

Ce discours fut particulièrement apprécié par la communauté noire venue en masse écouter le Sage d'Anacostia, comme en témoignent les nombreux articles de journaux qui lui furent consacrés dans les jours et semaines qui suivirent dans la presse blanche comme dans la presse noire-américaine. Tous précisait en tout cas que le discours de Douglass avait été beaucoup applaudi¹⁵¹, et contrairement à certains journaux noirs-américains qui prétendirent que cette journée consacrée aux Noirs fut un échec en termes d'audience¹⁵², les journaux blancs qualifièrent cet événement de succès, insistant sur le très grand nombre de présents¹⁵³.

En tout cas, ce discours fit l'unanimité et fut en quelque sorte le « clou » du spectacle, le point d'orgue militant d'une journée pourtant consacrée à l'expression artistique et musicale noire-américaine ; l'un des meilleurs discours de Frederick Douglass, si l'on en croit Booker T.

¹⁵⁰ *Ibid.*

¹⁵¹ « Mr. Douglass was frequently applauded during his speech. » Voir « Honor to their race, » *Topeka Call*, September 9, 1893, p. 1.

« [A]ppause again and again greeted him. » Voir « The World in Minature. By Chicago's Changing Lights, "Colored Americans' Day," minus the Negro, » *Freeman*, September 2, 1893, p. 1.

¹⁵² « [T]he meager attendance on that day, » in *Freeman*, *ibid.*

¹⁵³ Sur ce point le *Topeka Call* est d'accord avec la presse blanche: « It is not extravagant to say that the music, the declamation, and the oratory which were listened to by an audience of several thousand persons, have not often been surpassed by any race on any occasion. » Voir « Honor to their race, » *Topeka Call*, September 9, 1893, p. 1.

Le *New-York Daily Tribune* affirme par ailleurs que la foule était en majorité blanche: « the audience (...) was largely composed of white people. » Voir « Wiping out the Fair's Debt, » *New-York Daily Tribune*, August 26, 1893, p. 6.

Washington, qui n'hésita pas à comparer Douglass à un « grand prophète, portant un message à l'attention du monde civilisé » :

In voice, gesture, and spirit, he seemed like some great prophet, bearing a message to the civilized world. No one who listened to this masterful plea for justice for the Negro race, can ever forget the inspiration of that hour¹⁵⁴.

De leur côté, tous les journaux – blancs comme noirs-américains – faisant cas du Jubilé évoquèrent, même succinctement, l'allocution de Douglass (qu'ils intitulèrent souvent « The Race Problem in America »¹⁵⁵), et bon nombre d'entre eux allèrent jusqu'à publier leur propre synthèse ou analyse des paroles prononcées par Frederick Douglass en ce 25 août 1893. Ainsi l'on apprend que ce dernier fut magistral et éloquent¹⁵⁶. Le *Idaho Daily Statesman* fut un peu plus précis et résuma l'intervention de Douglass, affirmant qu'il avait « gentiment réglé ses comptes » avec les organisateurs de l'exposition universelle, les accusant d'avoir largement ignoré les Noirs-Américains, tout en reprochant aux Américains du Nord de céder aux préjugés du Sud, et qu'il parla « amèrement » de la façon dont les Noirs-Américains étaient traités dans le pays en général, regrettant que la justice ne fût pas la même pour tous :

In an address to the colored people this morning [sic] Frederick Douglass mildly scored the exposition management for having in a measure ignored the American negro. He said [sic] the people of the north yielded to the white prejudices of the south in excluding the negro from representation. He spoke rather bitterly of the treatment of the negro throughout the country in general and said he would like to be able to say that a white man who murders a negro on any part of the country is as certainly brought to justice as if he had murdered a white man, but this he cannot say¹⁵⁷.

¹⁵⁴ Washington, *Douglass*, op. cit., p. 336.

¹⁵⁵ Voir, entre autres, « At the Fair, » *The Saint Paul Daily Globe*, August 26, 1893, p. 8.

¹⁵⁶ « [T]he address by Frederick Douglass on the race problem in America, being masterly in logic and eloquent in tone. » Voir « At the World's Fair, » *The Wheeling Register*, August 26, 1893, p. 1. Voir aussi, entre autres, « At the Fair, » *The Daily Times-Picayune*, August 26, 1893 ; et « Black Friday, » *The Daily Public Ledger*, August 26, 1893, p. 3.

¹⁵⁷ « « The World's Fair, » *The Idaho Daily Statesman*, August 26, 1893, p. 1.

Il est à noter que les journaux noirs-américains *Cleveland Gazette* et *Afro-American Advocate*, fermement opposés à la tenue d'une journée consacrée aux Noirs, n'écrivirent pas un mot – ni positif ni négatif – à propos du discours de Frederick Douglass dans leurs numéros consécutifs à l'événement, alors que même Ida B. Wells, qui s'était elle aussi vocalement opposée à l'organisation de cette journée – se fâchant ouvertement avec Frederick Douglass sur ce sujet – et qui n'assista pas à cet événement, finit par admettre qu'elle avait eu tort. Elle rapporte dans son autobiographie, *Crusade for Justice*, qu'elle lut un résumé de la manifestation et du discours de Douglass dans les journaux, et qu'elle demanda immédiatement pardon à Douglass pour s'être si mal comportée avec lui et n'avoir pas réalisé plus tôt que cette journée ferait beaucoup pour la cause de la communauté noire :

As I read a report of it next day in the papers – for I was among those who did not even go to the meeting – I was so swelled with pride over his masterly presentation of our case that I went straight out to the fair and begged his pardon for presuming in my youth and inexperience to criticize him for an effort which had done more to bring our cause to the attention of the American people than anything else which had happened during the fair¹⁵⁸.

¹⁵⁸ Wells, *Crusade for Justice*, op. cit. p. 119.

Épilogue : Le nouvel engagement militant de Frederick Douglass et la naissance du panafricanisme

Il est intéressant de noter qu'Ida B. Wells, dans son autobiographie, rapproche, peut-être inconsciemment, la journée consacrée aux Américains de couleur des autres journées dédiées à une « nationalité » en particulier. En effet, évoquant le souvenir de ce jour et de la façon dont les organisateurs de l'exposition universelle proposèrent à Frederick Douglass de s'occuper de sa mise en place, Ida B. Wells écrit : « Every other nationality had had its "day," and so in this way it was decided to give the Negroes a place on the program »¹⁵⁹. Sans extrapoler outre-mesure, il nous semble que cette phrase s'inscrit parfaitement dans le contexte de montée du panafricanisme de la fin du XIX^{ème} siècle. Même si, nous l'avons vu, les organisateurs voyaient assurément cette Journée comme une journée consacrée aux Noirs-Américains uniquement, et non aux Noirs du monde entier, il a pu sembler évident au public – blanc comme noir – qui assista en nombre à cette journée des Noirs, et qui avait peut-être également assisté au Congrès sur l'Afrique – un Congrès très ambigu où pro-impérialistes et pro-panafricanistes s'étaient succédés à la tribune – que les Noirs du monde entier formaient finalement une entité qui se définissait par sa couleur de peau ; une communauté transcendant les frontières – une nation sans pays, sans « point de chute », mais unie par une « cause commune » (pour reprendre les termes des émigrationnistes et nationalistes des années 1850). C'est peut-être d'ailleurs ce constat – celui de l'existence d'une nationalité ou tout du moins d'une diaspora spécifiquement « noire » – qui amena l'illustrateur Frederick Burr Opper à rassembler des Noirs du monde entier dans sa caricature « Darkies' Day at the Fair » (voir *supra*, p. 514). Quoi qu'il en soit, l'on ne peut ignorer que l'exposition universelle de 1893 se tint à une époque caractérisée, entre autres choses, par la naissance ou la montée du mouvement panafricaniste – nous reviendrons sur ce point dans la conclusion de notre thèse.

¹⁵⁹ Wells, Ida B., *Crusade for Justice*, op. cit., p. 118.

Pour tenter de conclure à propos de l'expérience de l'exposition universelle de Chicago des Noirs-Américains, l'on peut sans conteste affirmer que cet événement fut témoin d'un militantisme noir-américain renouvelé, mais aussi, et probablement bien malgré Douglass, des derniers instants d'activisme de Frederick Douglass. Le Sage d'Anacostia vécut en effet à Chicago ses derniers instants en tant que porte-parole ou tout au moins en tant que leader reconnu et influent de la communauté noire-américaine. La jeune génération d'activistes noirs-américains, d'Ida B. Wells à Booker T. Washington, présente à Chicago, reprendra rapidement le flambeau après lui. Si Ida B. Wells se positionnera dans la continuité de Douglass, Booker T. Washington, lui, prononcera deux années plus tard un discours particulièrement consensuel, qui restera dans les mémoires comme étant le « Compromis d'Atlanta », et qui plaira au Sud parce que Washington y exposera sa « doctrine » dite d'« accomodation » (ou « faire avec ») par laquelle il exhortera les Noirs du Sud à accepter la ségrégation raciale et à prendre leur mal en patience¹⁶⁰. Par ce discours, Washington prendra temporairement la place de leader laissée vacante par Frederick Douglass (décédé quelques semaines auparavant), en attendant l'avènement des théories à nouveau plus actives et militantes « agressives » de W.E.B. Du Bois en 1905¹⁶¹.



BOOKER T. WASHINGTON
From a photograph by Gertrude Kasebier

Figure 39 : « Booker T. Washington », in Washington, Booker Taliaferro. *Up from Slavery : An Autobiography* (New York : Doubleday, Page & Co., 1901). New York : Doubleday, Page & Co., 1907, p. ii. <<http://archive.org/stream/upfromslaveryan06washgoog#page/n12/mode/2up>>. Consulté le 8 octobre 2012.

¹⁶⁰ Voir « The Standard Printed Version of the Atlanta Exposition Address, » in *The Booker T. Washington Papers*, Volume 3, pp. 583-587. Edition électronique publiée sur le site internet *The Booker T. Washington Papers* at The University of Illinois. <<http://www.historycooperative.org/btw/index.html>>. Consulté le 3 avril 2012.

¹⁶¹ En 1895, W.E.B. Du Bois, encore tout jeune homme, n'était pas aussi influent que Booker T. Washington. Il construisit d'ailleurs sa notoriété par le biais de son opposition vocale aux théories accomodationnistes de

Ainsi, l'exposition universelle de Chicago en 1893, qui entérinait la réconciliation de l'Union aux dépens de ses citoyens Noirs, peut-elle être vue comme l'occasion pour la communauté noire-américaine de faire montre d'un dernier sursaut de militantisme « agressif » au niveau national, juste avant d'entrer dans la période sombre de ségrégation institutionnalisée et officialisée par la décision *Plessy vs. Ferguson* arrêtée par la Cour Suprême des États-Unis en 1896¹⁶² – une décision, prise moins de vingt ans après la fin de la Reconstruction, qui posa un dilemme aux militants noirs ; alors que l'État fédéral s'était posé en défenseur de la communauté noire entre 1865 et 1877, ils devaient désormais faire cavalier seul, et le pari du militantisme agressif était alors un pari risqué, un combat qu'ils devaient mener sans aucun appui politique officiel. C'est sans doute ce qui explique pourquoi Washington eut tellement de succès avec son discours accommodationniste ; pour les Noirs du Sud, victimes de lynchage et de ségrégation féroces, le choix de la résistance active était impossible, ou tout du moins téméraire voire dangereux.

Washington, en 1895, puis par le biais de sa critique virulente envers l'autobiographie *Up from Slavery*, publiée en 1901 par Washington (Voir Washington, Booker Taliaferro. *Up from Slavery : An Autobiography* (New York : Doubleday, Page & Co., 1901). New York : Doubleday, Page & Co., 1907. <<http://archive.org/stream/upfromslaveryan06washgoog#page/n12/mode/2up>>. Consulté le 8 octobre 2012).

¹⁶² Voir *supra*, p. 408.

Conclusion

*The native land of the American negro is
America¹.*

Frederick Douglass

Quatre-vingt-dix années s'étaient écoulées depuis l'indépendance d'Haïti lorsque Frederick Douglass prononça son célèbre et dernier grand discours « The Lessons of the Hour »² – quatre-vingt-dix années d'une relation passionnée entre les Noirs-Américains et Haïti. Un an tout juste après avoir prononcé son « Discours sur Haïti » en l'Église Africaine Méthodiste Épiscopale *Quinn Chapel*, de Chicago, c'est une nouvelle fois au sein d'une Église Africaine Méthodiste Épiscopale, la *Metropolitan* érigée dans la Capitale des États-Unis, à Washington D.C., que le Sage d'Anacostia prit la parole. Cette fois, son sujet n'était pas Haïti, la République Noire, mais le « problème noir » (« the negro problem ») ; en d'autres termes, Frederick Douglass fit en ce 9 janvier 1894 un dernier état des lieux de la condition des Noirs-Américains dans leur propre pays, un point sur « les relations malheureuses existant entre les Blancs et les Noirs des États Sudistes » de l'Union : « the so-called, but mis-called, negro problem is one of the most important and urgent subjects that can now engage public attention »³.

Haïti n'était plus au centre des préoccupations de Douglass, ni même des autres militants noirs-américains en 1894. Pourtant, nous l'avons vu, elle l'avait été sans discontinuer depuis qu'elle avait déclaré son indépendance le 1^{er} janvier 1804.

¹ Douglass, Frederick. *Address by Hon. Frederick Douglass, delivered in the Metropolitan A.M.E. Church, Washington, D.C., Tuesday, January 9th, 1894, on the lessons of the hour : in which he discusses the various aspects of the so-called, but mis-called, Negro problem*. Baltimore : Press of Thomas & Evans, 1894, p. 26. <http://archive.org/stream/09359080.4757.emory.edu/09359080_4757#page/n1/mode/2up>. Consulté le 8 mars 2013.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*, p. 3.

Notre étude avait pour ambition de couvrir un siècle ; un siècle de relations entre les Noirs-Américains et Haïti. Si nous avons voulu donner une vision synthétique d'une si longue période, c'est avant tout parce qu'elle avait sa cohérence. Le XIX^{ème} siècle fut un siècle particulièrement agité pour les militants noirs-américains – un siècle de combat, de perpétuelle remise en question du mouvement noir-américain, de renouvellement de ce mouvement, dont les leaders étaient eux-mêmes souvent en proie au doute, constamment tiraillés entre leur race et leur nation – mais nous avons voulu montrer que tout au long de ce siècle, Haïti était pour ces derniers toujours à l'horizon. Il est difficile de rendre en quelques lignes toute l'intensité et la diversité de cette relation dynamique entre la République Noire et les militants noirs-américains ; nous rappellerons donc simplement les grandes lignes de notre argumentation.

Dans notre première partie, qui couvre la première partie du XIX^{ème} siècle, de l'indépendance d'Haïti à la Guerre de Sécession, nous avons montré que pour les Noirs-Américains (ceux qui étaient libres et éduqués et dont les écrits constituent l'essentiel de nos sources – Haïti inspira aussi les esclaves, mais c'est une autre histoire), la République Noire représentait surtout un endroit où une citoyenneté réelle et complète était accessible. Haïti était essentiellement vue et expérimentée concrètement comme un refuge, aux moments où les Noirs-Américains désespéraient d'obtenir des droits sur le territoire américain. Ainsi, alors même que le mouvement antiesclavagiste entamait sa radicalisation et se transformait en mouvement abolitionniste radical et immédiatiste, Haïti incarnait le lieu idéal – et idéalisé – vers lequel convergeaient les idéaux diasporiques, séparatistes et nationalistes de certains activistes noirs ; le lieu où l'on pouvait implanter la « nationalité noire », et de là, poursuivre le combat pour l'émancipation et l'égalité de tous les Noirs du monde – ce qui lui conférait dans une certaine mesure un statut de « Terre Promise » pour la diaspora noire. Tout en s'opposant fermement aux projets colonisationnistes de l'*American Colonization Society*, les défenseurs d'une émigration choisie en Haïti voyaient en elle une alternative acceptable permettant aux Noirs de jouir des droits qui leur étaient refusés aux États-Unis, et qu'ils ne voulaient pas acquérir si cela signifiait émigrer en Afrique. Par deux fois des milliers de Noirs tentèrent l'expérience haïtienne, par deux fois ces expériences se soldèrent par un relatif échec ; ces Noirs, comme beaucoup d'autres migrants avant et après

eux, découvrirent en effet « que le lieu d'arrivée n'était parfois qu'un leurre et qu'il fallait faire face à une réalité fort différente de celle que le rêve augurait »⁴. Néanmoins ces expériences plus ou moins heureuses, et les débats qui les entourèrent, furent le terreau fertile des réflexions identitaires noires-américaines.

Avec notre deuxième partie s'ouvre une nouvelle page de l'histoire des Noirs-Américains et d'Haïti. Suite à la reconnaissance de la petite République Noire par le gouvernement d'Abraham Lincoln, puis l'émancipation des Noirs-Américains, la relation entre Haïti et ces derniers prit une nouvelle dimension. Même si les années 1862-1863 virent la concrétisation du projet lincolnien de colonisation des Noirs-Américains sur l'Île à Vaches en Haïti, l'espoir suscité par l'émancipation éloigna un temps les militants noirs-américains de la Perle des Caraïbes. Après avoir obtenu l'abolition de l'esclavage, les Noirs-Américains cherchèrent à redonner un sens à leur combat, en recentrant leurs priorités sur l'obtention d'une citoyenneté pleine et entière aux États-Unis et sur leur représentation politique à tous les niveaux. La Reconstruction vit en effet l'arrivée « au pouvoir » de quelques Noirs, qui aspiraient alors à des postes d'envergure nationale voire internationale. Malheureusement, l'illusion égalitaire engendrée par la réussite de quelques-uns ne survécut pas à la fin de la Reconstruction. Dans la même période, Haïti conserva néanmoins une place de choix dans le cœur des Noirs-Américains, notamment parce qu'à partir de 1869 et jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle, tous les ambassadeurs qui y furent dépêchés étaient noirs. Nous avons également montré qu'Haïti fut rapidement considérée comme un point stratégique dans les Caraïbes pour l'Amérique impérialiste de la seconde moitié du XIX^{ème} siècle. De la Mission à Santo-Domingo initiée par le Président Grant à l'affaire du Môle Saint Nicolas qui fut au cœur de la brève carrière diplomatique de Frederick Douglass, Haïti resta au centre des préoccupations de l'Amérique, blanche comme noire, de l'après-Guerre de Sécession.

Nous terminons notre étude en 1893, avec l'exposition universelle de 1893 à Chicago, à l'occasion de laquelle Haïti fit appel à Frederick Douglass pour la représenter – une opportunité saisie par le Sage d'Anacostia pour renouer avec le militantisme d'avant l'émancipation. De fait, le pavillon haïtien fut utilisé comme « quartier général » du mécontentement noir-américain – le célèbre pamphlet *The Reason Why* fut en effet publié à

⁴ Kekeh-Dika, Andrée-Anne, Le Dantec-Lowry, Hélène (éd.). *Formes et écritures du départ, incursions dans les Amériques noires*. Paris ; Montréal (Québec) ; Torino : l'Harmattan, 2000, p. 15.

l'occasion de cette exposition et distribué par ses auteurs aux visiteurs du pavillon haïtien. Notre thèse se referme donc sur cette dernière interaction entre Haïti et les activistes noirs-américains. Alors que leur pays – des grandes villes du Nord jusqu'au Sud profond – s'enfonçait corps et âme dans un système de ségrégation bientôt institutionnelle, alors qu'un racisme d'État rampant s'insinuait en politique jusqu'aux plus hautes fonctions de l'État, alors que leurs semblables voyaient leurs conditions de vie se détériorer comme jamais depuis l'abolition de l'esclavage et que la Constitution était bafouée chaque fois qu'un Noir était empêché de voter par des procédés pseudo-légaux, contre toute attente, l'année 1893 fut définitivement un moment-clé dans la vie de Frederick Douglass et des autres activistes de la fin du XIX^{ème} siècle. En effet, en nommant Frederick Douglass premier commissaire du pavillon haïtien à l'Exposition Universelle de 1893, Haïti offrit à Douglass et ses pairs une occasion inespérée de faire entendre leur voix sur la scène internationale.

Ainsi, nous avons souhaité montrer de quelles façons Haïti fut un prisme essentiel pour comprendre comment les Noirs-Américains menèrent leur réflexion sur leur identité tout au long du XIX^{ème} siècle⁵.

Frederick Douglass n'évoqua étonnamment pas Haïti dans son discours du 9 janvier 1894. En revanche, il ne manqua pas d'évoquer l'exposition universelle qui venait de fermer ses portes, en dénonçant une conférence particulièrement raciste donnée lors de l'un des Congrès scientifiques organisés à l'occasion de l'exposition de Chicago, par un certain Professeur Weeks, « a learned North Carolinian »⁶, mais surtout en dénonçant l'absence des Noirs-Américains au sein de cette exposition :

While I join with all other men in pronouncing the Exposition itself one of the grandest demonstrations of civilization that the world has ever seen, yet great and glorious as it was, it was made to show just this kind of unfairness and discrimination against the negro. (...)

⁵ Il est un fait que nous n'avons pas pu accorder une grande place au regard haïtien sur les États-Unis pendant la même période. En réalité, c'était un travail qu'avait déjà fait l'historien Rayford W. Logan du point de vue des relations diplomatiques entre les deux pays, et il nous a semblé que ce n'était *a priori* pas un travail d'américaniste, mais davantage un travail qui pourrait être mené dans le cadre d'une thèse d'histoire d'Haïti.

⁶ Douglass, *The Lessons of the Hour*, op. cit., p. 10.

All classes and conditions were there save the educated American Negro. (...) People from abroad noticed the fact that while we have eight millions of colored people in the United States, many of them gentlemen and scholars, not one of them was deemed worthy to be appointed a Commissioner, or a member of an important committee, or a guide, or a guard on the Exposition grounds. What a commentary is this upon our boasted American liberty and American equality! It is a silence to be sure, but it is a silence that speaks louder than words. It says to the world that the colored people of America are deemed by Americans not within the compass of American law and of American civilization. It says to the lynchers and mobocrats of the South, go on in your hellish work of negro persecution. What you do to their bodies, we do to their souls⁷.

Par le biais de cette virulente tirade, Douglass réglait ses comptes avec les organisateurs de l'exposition, et par extension, avec les politiciens du Nord qui selon lui avaient, en 1894, abandonné les Noirs-Américains, abandonné leurs valeurs d'égalité et de liberté – sacrifiés sur l'autel de la réconciliation Nord-Sud – et ainsi laissé le champ libre à la violence quotidienne, aux lynchages, pratiqués en toute impunité par la « foule » (« mob »), ou plutôt la « populace » sudiste contre les Noirs-Américains. Pour Douglass, ce problème de violence populaire, de terreur, n'était alors plus seulement régional ou local, mais clairement national. Si dans le Sud, certains Blancs se sentaient libres de répandre la terreur, se moquant des procédures légales, des tribunaux et des jurés, c'était en partie de la faute des Nordistes, qui avaient baissé les bras et fermaient les yeux devant les crimes commis par les Sudistes. Douglass considérait d'autre part que la suppression du droit de vote des Noirs-Américains était une attaque contre le Republicanisme américain, une capitulation politique du Nord. En outre, il réaffirma son attachement au territoire américain, rappelant que la « terre natale » des Noirs-Américains était l'Amérique, et non l'Afrique, et ce depuis plus de 250 ans, et que leur lutte devait se faire aux États-Unis, même s'il ajoutait que c'était une lutte pour le bien de « la race toute entière », aux États-Unis et ailleurs dans le monde :

Now I hold that the American negro owes no more to the negroes in Africa than he owes to the negroes in America.

There are millions of needy people over there, but there are also millions of needy people over here as well, and the millions here need intelligent men of their number to help them, as much as intelligent men are needed in Africa. We have a fight on our hands right here, a fight for the whole race, and a blow struck for the negro in America is a blow struck for the negro in Africa. For until the

⁷Douglass, *The Lessons of the Hour*, op. cit., pp. 19-20.

negro is respected in America, he need not expect consideration elsewhere. All this native land talk is nonsense. The native land of the American negro is America. His bones, his muscles, his sinews, are all American. His ancestors for two hundred and seventy years have lived, and labored, and died on American soil, and millions of his posterity have inherited Caucasian blood⁸.

Après cet élan à la fois anti-impérialiste et anticolonialiste, Douglass dressa un constat accablant de la situation économique des Noirs. À certains égards et dans certains endroits, selon lui, les Noirs vivaient, dans les années 1890, dans des conditions encore moins favorables que sous l'esclavage, parce que les Blancs du Sud avaient réussi à maintenir les Noirs-Américains dans une forme de dépendance économique qui les empêchait d'améliorer leur sort.

Par conséquent, il en conclut que le problème, le mal qui rongait la nation américaine avait été mal identifié : il ne s'agissait nullement du « problème noir » ; cette formulation faisant passer la victime pour le bourreau, il la rejeta catégoriquement et préféra déclarer que les préjugés raciaux incarnaient le problème de la nation.

Force est de constater qu'en 1894, Haïti, la petite République Noire dont le destin avait paru lié à celui des Noirs-Américains, l'endroit où les Noirs avaient envisagé de construire une « nationalité noire » dont le but aurait été de peser dans l'échiquier politique mondial et de prouver au reste du monde que les Noirs étaient tout aussi « civilisés » et « éclairés » que les Blancs, cette terre qui avait été un temps considérée comme une terre d'asile, la « terre promise », semblait désormais être bien loin des préoccupations des militants noirs-américains.

Ce procès en règle fait par Douglass à l'encontre de sa nation était d'autant plus virulent que Douglass était déçu de la nation en laquelle il avait eu confiance. En effet, alors que la Reconstruction touchait à sa fin, au début des années 1870, Douglass avait adhéré au projet « panaméricaniste » de son gouvernement, en soutenant l'annexion de Santo-Domingo⁹.

⁸ Douglass, *The Lessons of the Hour*, op. cit., pp. 25-26. C'est nous qui soulignons.

⁹ Pour l'historien Millery Polyné, le « panaméricanisme » consistait, pour les États-Unis, en l'élaboration d'une politique étrangère centrée sur l'Amérique du Nord, pensée pour servir les intérêts financiers, militaires et politiques de la nation aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècles. Le panaméricanisme était officiellement une politique de non-intervention, de commerce égalitaire, et de coopération politique entre les États-Unis, les Caraïbes et l'Amérique Latine, qui puisait ses origines dans la Doctrine Monroe de 1823 – en fait son principe était de protéger les intérêts américains d'une éventuelle agression européenne. Voir Polyné, Millery. *From Douglass to*

Cependant, tout en soutenant ce principe, Douglass avait rejeté l'agressivité de son pays face aux nations plus faibles, et, nous l'avons vu, il s'était désolidarisé du projet panaméricaniste au début des années 1890, après avoir constaté en Haïti que les États-Unis étaient prêts à user de la force pour satisfaire leurs visées impérialistes. Il semblait à Douglass presque impossible de rester à la fois loyal envers sa nation et envers sa « race ». C'est alors que, d'après l'historien Millery Polyné, un projet « panaméricaniste noir » prit forme dans l'esprit de Douglass, visant à protéger la souveraineté noire dans les Amériques. Douglass, en soutenant l'expansion des valeurs américaines tout en rejetant la domination raciale des Blancs sur les Noirs, et donc en insistant sur la souveraineté des nations noires, adhérait ainsi à un projet de « panaméricanisme noir », où seule l'expansion des valeurs américaines de démocratie et de liberté devait servir la cause des Noirs des Amériques en leur permettant de faire progresser leur race. Évidemment, Douglass considérait les Noirs-Américains comme les leaders naturels de ce panaméricanisme noir, qui devaient guider les Noirs du reste des Amériques et particulièrement des Caraïbes à progresser encore et à maintenir leur souveraineté¹⁰. Nous pensons pour notre part qu'à l'époque, en 1891, mais encore davantage en 1894, Douglass voyait encore plus loin. Après avoir constaté de visu, lors de l'exposition universelle de 1893, à quel point les vies des Noirs du monde entier étaient alors profondément altérées par le partage de l'Afrique et le retour de la domination des Blancs dans le Sud des États-Unis, nous croyons que Douglass adhérait davantage, sans pour autant le formuler ainsi, au panafricanisme qu'au panaméricanisme, même noir.

Le même Douglass qui avait refusé de soutenir la colonisation vers l'Afrique et s'en était en quelque sorte désintéressé parce qu'il estimait que le rapprochement entre Noirs-Américains et Africains était dégradant pour les premiers, se déclarait désormais, en 1894, solidaire du continent africain. L'Afrique méritait la solidarité, non la colonisation. Les Noirs-Américains devaient donc pour lui se sentir solidaires des peuples colonisés par les puissances impérialistes, car l'impérialisme allait de pair avec le racisme – or ce racisme, cette supposée supériorité de la race blanche sur la race noire, les Noirs-Américains de cette

Duvalier: *U.S. African Americans, Haiti, and Pan Americanism, 1870-1964*. Gainesville : University Press of Florida, 2011, pp. 27-30.

¹⁰ Voir Polyné, *From Douglass to Duvalier*, op. cit., pp. 27-28 ; 42-43 ; 48.

fin de siècle en étaient les premières victimes, chez eux, aux États-Unis. Le panafricanisme, cette prise de conscience d'une exploitation impérialiste en ce qu'elle s'applique aux peuples de couleur, naquit ainsi à la fin du XIX^{ème} siècle, en réaction à l'impérialisme et au colonialisme des grandes puissances européennes et américaines, sous la forme de l'expression de la solidarité entre peuples de couleur exploités. Douglass annonçait en quelque sorte les théories panafricanistes défendues après lui par le trinitien Henry Sylvester-Williams et le Révérend noir-américain Alexander Walters (les deux instigateurs du premier Congrès panafricain qui eut lieu à Londres en 1900)¹¹, ou encore par William Edward Burghardt Du Bois ou Marcus Garvey. W.E.B. Du Bois, l'un des premiers théoriciens du panafricanisme, poussa les élites noires-américaines à rallier leur cause à celle de l'Afrique, notamment pour mieux défendre leurs propres intérêts au sein de la nation américaine, et participa à la fondation de la *National Association for the Advancement of Colored People* aux États-Unis en 1909. Après lui, Marcus Garvey émergea comme l'autre grande figure du panafricanisme après la Première Guerre Mondiale, prônant pour sa part un panafricanisme de et pour les masses populaires et un « retour » en Afrique, la « mère patrie » des Noirs. Il créa la *Universal Negro Improvement Association* en 1916 et participa à la création de la *International League of Darker Peoples* aux côtés de A. Philip Randolph en 1919¹². Cela étant dit, à la différence des panafricanistes que nous venons de citer, Douglass, tout en rejetant la main mise des États-Unis sur les nations non-blanches, pensait qu'avec l'aide financière et intellectuelle des États-Unis, les pays noirs pouvaient mettre en place les changements structurels nécessaires à l'amélioration sociale pour l'avancement des peuples d'origine africaine, ce qui garantirait leur souveraineté et finalement amoindrirait leur dépendance des autres nations.

Douglass, en cette fin de XIX^{ème} siècle, passait ainsi le flambeau à la jeune génération de militants noirs-américains tel Du Bois, pour qui la lutte prenait une dimension résolument internationale. D'ailleurs, W.E.B. Du Bois, à l'occasion de la cérémonie à la mémoire de Douglass, organisée à l'Université Wilberforce le 9 mars 1895, exhorta son auditoire à

¹¹ Voir Plummer, Brenda Gayle. *Rising Wind: Black Americans and U.S. Foreign Affairs, 1935-1960*. Chapel Hill and London : The University of North Carolina Press, 1996, p. 14.

¹² Voir *ibid.*, pp. 15-16.

continuer le combat mené par Douglass depuis plus d'un demi-siècle, acceptant par là-même cet héritage à titre personnel : « Douglass fought for us, but the main battle he has left for us. It is a stern strife where the trifler and idiot have no place but strong and fearless men, trained and experienced soldiers, will turn the tide of Battle ! »¹³

Une page se tournait, et le combat continuait, mais s'étendait à un autre continent, jusqu'à regardé avec condescendance par les Noirs-Américains : l'Afrique. Les militants de la première génération, à l'instar de Douglass, héritiers de l'idéologie des droits naturels énoncée par la Déclaration d'Indépendance, cédaient leur place à la nouvelle génération, qui changeait d'argumentation et de méthode, donnant à la lutte pour la justice raciale une dimension plus globale, à l'ère des nouvelles sciences sociales.

Le rôle des Noirs-Américains dans la politique étrangère des États-Unis, et particulièrement en luttant contre l'impérialisme, a fait l'objet d'un regain d'intérêt de la part des historiens à la fin des années 1990. Brenda Gayle Plummer¹⁴ et Penny Von Eschen¹⁵ se sont notamment intéressées aux liens entre les objectifs nationaux des Noirs-Américains et leurs positions en matière de politique étrangère au XX^{ème} siècle. En effet, dans son ouvrage *Rising Wind*, Plummer s'attache à démontrer que dès le XIX^{ème} siècle, et davantage encore à partir de 1900 (le premier Congrès panafricain ayant eu lieu en 1900 à Londres), de nombreux Noirs-Américains, à la fois au sein des élites et des couches populaires, voyaient des liens étroits entre le racisme dont ils étaient victimes aux États-Unis et le traitement des gens de couleur dans les colonies européennes, et pensaient qu'il fallait combattre sur les deux fronts pour faire avancer leur condition aux États-Unis. De son côté, Von Eschen, dont l'étude commence dans les années 1930, montre comment à partir des années 1930 les militants noirs-américains critiquèrent vocalement l'impérialisme américain à travers le monde pour mieux obtenir des réformes radicales au niveau national tant sur les questions de droits civiques que de droit du travail, faisant ainsi le lien entre les luttes anticolonialistes dans

¹³ Aptheker, Herbert. « DuBois on Douglass : 1895, » *The Journal of Negro History*, Vol. 49, No. 4 (October 1964): 264-268, p. 268. <<http://www.jstor.org/stable/2716461>>. Consulté le 13 septembre 2012.

¹⁴ Voir Plummer, *Rising Wind*, *op. cit.*

¹⁵ Voir Von Eschen, Penny. *Race Against Empire: Black Americans and Anticolonialism, 1937-1957*. Ithaca : Cornell University Press, 1997.

l'intérêt de la diaspora noire à l'étranger, et le combat pour l'égalité raciale à l'intérieur de la nation américaine.

Haïti n'était alors évidemment plus au centre des préoccupations des militants noirs-américains. Elle avait été supplantée par l'Afrique, au moment où de plus en plus de leaders noirs adhéraient à une nouvelle forme de nationalisme diasporique noir anticolonialiste ; l'acquisition d'une citoyenneté pleine et complète n'était plus tant l'objectif principal de la lutte que l'opposition à l'impérialisme, au racisme et aux préjugés à l'échelle du globe. Cela ne signifie pas que les relations entre Noirs-Américains et Haïti cessèrent brutalement et totalement, mais plutôt qu'elles changèrent de nature et d'intensité. Aussi, il serait particulièrement intéressant d'étudier quelles furent par exemple les réactions des Noirs-Américains à l'occupation américaine d'Haïti entre 1915 et 1934¹⁶ – il nous semble en tout état de cause qu'une autre thèse serait nécessaire pour voir comment la question haïtienne s'est articulée aux combats des Noirs-Américains au XX^{ème} siècle.

¹⁶ Voir Schmidt, Hans. *United States Occupation of Haiti, 1915-1934*. New Brunswick : Rutgers University Press, 1971.

Annexes

Annexe 1

Liste des périodiques américains « blancs » publiés entre 1804 et 1895, consultés au cours de notre recherche, et répertoriés dans la base READEx : *America's Historical Newspapers – Early American Newspapers*

Nota Bene :

- Les périodiques sont classés par ordre croissant de date de première publication (du plus ancien au plus récent).
- Les périodiques « blancs » non-répertoriés dans cette liste et cités dans notre thèse sont disponibles sur le site Chronicling America. *Historic American Newspapers at the Library of Congress 1836-1922*. <<http://chroniclingamerica.loc.gov/>>.
- La liste des périodiques cités dans notre thèse se trouve dans notre bibliographie.
Voir *infra*, pp. 623-624.

<u>Titre du</u> périodique	<u>Langue de</u> publication	<u>nombre</u> de numéros publiés	<u>Date de</u> <u>première</u> publication (année- mois-jour)	<u>Date de</u> <u>dernière</u> publication (année- mois-jour)	<u>Ville de</u> publication	<u>État de</u> publication
<i>Maryland Gazette</i>	Anglais	311	1751-03-25	1832-02-16	Annapolis	Maryland
<i>Hampshire Gazette</i>	Anglais	2525	1786-09-20	1843-03-28	Northampton	Massachusetts

<i>Connecticut Gazette</i>	Anglais	1866	1790-01-01	1824-12-29	New London	Connecticut
<i>Daily Advertiser</i>	Anglais	1982	1790-01-01	1809-06-01	New York	New York
<i>Virginia Herald</i>	Anglais	314	1790-01-01	1829-11-25	Fredericksburg	Virginie
<i>Middlesex Gazette</i>	Anglais	2156	1790-01-02	1828-12-31	Middletown	Connecticut
<i>Providence Gazette</i>	Anglais	2170	1790-01-02	1825-10-08	Providence	Rhode Island
<i>Weekly Museum</i>	Anglais	1481	1790-01-02	1817-04-26	New York	New York
<i>American Mercury</i>	Anglais	2302	1790-01-04	1829-12-29	Hartford	Connecticut
<i>City Gazette</i>	Anglais	14797	1790-01-04	1833-04-13	Charleston	Caroline du Sud
<i>Litchfield Monitor</i>	Anglais	846	1790-01-05	1807-07-01	Litchfield	Connecticut
<i>Salem Gazette</i>	Anglais	5144	1790-01-05	1849-12-29	Salem	Massachusetts
<i>Western Star</i>	Anglais	687	1790-01-05	1806-11-08	Stockbridge	Massachusetts
<i>Carlisle Gazette</i>	Anglais	1421	1790-01-06	1817-10-23	Carlisle	Pennsylvanie
<i>Connecticut Journal</i>	Anglais	1616	1790-01-06	1820-12-26	New Haven	Connecticut
<i>New-Hampshire Gazette</i>	Anglais	4261	1790-01-06	1851-12-30	Portsmouth	New Hampshire
<i>New-Jersey Journal</i>	Anglais	1861	1790-01-06	1818-12-29	Elizabethtown	New Jersey
<i>Newport Mercury</i>	Anglais	3617	1790-01-06	1866-12-29	Newport	Rhode Island
<i>Spooner's Vermont Journal</i>	Anglais	3120	1790-01-06	1819-12-27	Windsor	Vermont
<i>Independent Chronicle</i>	Anglais	3048	1790-01-07	1820-12-30	Boston	Massachusetts
<i>Massachusetts Spy</i>	Anglais	1624	1790-01-07	1820-12-27	Worcester	Massachusetts
<i>United States Chronicle</i>	Anglais	748	1790-01-07	1804-05-17	Providence	Rhode Island
<i>Vermont Gazette</i>	Anglais	2860	1790-01-11	1876-05-05	Bennington	Vermont
<i>Albany Gazette</i>	Anglais	3417	1790-01-18	1821-03-23	Albany	New York
<i>Albany Register</i>	Anglais	1946	1790-02-22	1822-11-25	Albany	New York
<i>Columbian Centinel</i>	Anglais	3670	1790-06-16	1825-12-31	Boston	Massachusetts
<i>Windham Herald</i>	Anglais	1247	1791-03-12	1812-12-31	Windham	Connecticut

<i>Greenfield Gazette</i>	Anglais	744	1792-08-02	1811-02-05	Greenfield	Massachusetts
<i>Courier of New Hampshire</i>	Anglais	615	1794-02-13	1805-10-30	Concord	New Hampshire
<i>Aurora General Advertiser</i>	Anglais	3264	1794-11-08	1828-01-12	Philadelphia	Pennsylvanie
<i>Rutland Herald</i>	Anglais	1207	1794-12-08	1818-12-29	Rutland	Vermont
<i>New-York Gazette</i>	Anglais	9300	1795-01-01	1821-10-31	New York	New York
<i>Otsego Herald</i>	Anglais	1300	1795-04-03	1821-01-29	Cooperstown	New York
<i>Richmond and Manchester Advertiser</i>	Anglais	112	1795-05-09	1807-12-29	Richmond	Virginie
<i>Sun</i>	Anglais	951	1795-10-10	1818-08-18	Dover	New Hampshire
<i>Centinel Of Freedom</i>	Anglais	1248	1796-10-05	1820-12-26	Newark	New Jersey
<i>New-York Price-Current</i>	Anglais	1083	1797-01-02	1817-12-31	New York	New York
<i>Farmer's Weekly Museum</i>	Anglais	619	1797-04-04	1810-10-15	Walpole	New Hampshire
<i>Albany Centinel</i>	Anglais	916	1797-07-04	1805-12-31	Albany	New York
<i>Commercial Advertiser</i>	Anglais	15428	1797-10-02	1833-11-14	New York	New York
<i>Spectator</i>	Anglais	2739	1797-10-04	1832-10-04	New York	New York
<i>Newburyport Herald</i>	Anglais	4639	1797-10-31	1833-12-31	Newburyport	Massachusetts
<i>Virginia Argus</i>	Anglais	936	1797-12-29	1816-10-19	Richmond	Virginie
<i>Green Mountain Patriot</i>	Anglais	488	1798-02-23	1810-01-27	Peacham	Vermont
<i>Gazette</i>	Anglais	1420	1798-04-16	1816-12-28	Portland	Maine
<i>Gazette</i>	Anglais	1420	1798-04-16	1816-12-28	Portland	Maine
<i>Georgetown Gazette</i>	Anglais	326	1798-05-08	1826-10-13	Georgetown	Caroline du Sud
<i>Genius of Liberty</i>	Anglais	104	1798-05-24	1811-03-05	Morristown	New Jersey
<i>Mercantile Advertiser</i>	Anglais	5302	1798-11-10	1820-12-30	New York	New York
<i>Columbian Courier</i>	Anglais	328	1798-12-08	1805-03-01	New Bedford	Massachusetts
<i>Palladium</i>	Anglais	145	1798-12-25	1816-09-06	Frankfort	Kentucky
<i>Oracle of Dauphin</i>	Anglais	394	1799-01-02	1804-12-29	Harrisburg	Pennsylvanie

<i>Columbian Minerva</i>	Anglais	384	1799-01-03	1804-09-04	Dedham	Massachusetts
<i>New Hampshire Sentinel</i>	Anglais	4984	1799-03-23	1891-12-30	Keene	New Hampshire
<i>Augusta Herald</i>	Anglais	162	1799-07-17	1815-12-28	Augusta	Géorgie
<i>South Carolina State Gazette</i>	Anglais	258	1799-08-30	1829-06-20	Columbia	Caroline du Sud
<i>Carolina Gazette</i>	Anglais	1243	1800-01-02	1828-12-31	Charleston	Caroline du Sud
<i>Mirror of the Times, & General Advertiser</i>	Anglais	276	1800-01-18	1806-08-22	Wilmington	Delaware
<i>American Citizen</i>	Anglais	3249	1800-03-10	1810-11-19	New York	New York
<i>Sun</i>	Anglais	3521	1800-09-16	1859-12-29	Pittsfield	Massachusetts
<i>Washington Federalist</i>	Anglais	1123	1800-09-25	1809-06-20	Georgetown	District de Columbia
<i>Poulson's American Daily Advertiser</i>	Anglais	6330	1800-10-01	1820-12-30	Philadelphia	Pennsylvanie
<i>National Intelligencer</i>	Anglais	1873	1800-10-31	1812-12-31	Washington (DC)	District de Columbia
<i>Universal Gazette</i>	Anglais	681	1800-11-06	1814-05-13	Washington (DC)	District de Columbia
<i>Philadelphia Repository</i>	Anglais	252	1800-11-15	1804-12-31	Philadelphia	Pennsylvanie
<i>Trenton Federalist</i>	Anglais	323	1800-12-02	1818-12-28	Trenton	New Jersey
<i>Alexandria Advertiser</i>	Anglais	1729	1800-12-08	1808-07-09	Alexandria	Virginie
<i>Connecticut Courant</i>	Anglais	2847	1801-01-05	1850-12-28	Hartford	Connecticut
<i>Weekly Wanderer</i>	Anglais	444	1801-01-24	1810-04-06	Randolph	Vermont
<i>True American</i>	Anglais	633	1801-03-10	1818-09-21	Trenton	New Jersey
<i>Vermont Centinel</i>	Anglais	852	1801-03-19	1825-11-11	Burlington	Vermont
<i>Balance</i>	Anglais	397	1801-05-21	1808-12-27	Hudson	New York
<i>Adams Centinel</i>	Anglais	9	1801-09-09	1819-06-30	Gettysburg	Pennsylvanie
<i>Franklin Repository</i>	Anglais	4	1801-09-24	1816-08-27	Chambersburg	Pennsylvanie
<i>Evening Post</i>	Anglais	6090	1801-11-16	1821-12-31	New York	New York
<i>National Aegis</i>	Anglais	1145	1801-12-02	1876-12-30	Worcester	Massachusetts
<i>Republican</i>	Anglais	455	1802-01-01	1804-01-14	Baltimore	Maryland

<i>New-York Herald</i>	Anglais	1661	1802-01-02	1817-11-15	New York	New York
<i>Salem Register</i>	Anglais	573	1802-01-04	1807-07-16	Salem	Massachusetts
<i>Waterford Gazette</i>	Anglais	96	1802-01-05	1813-08-03	Waterford	New York
<i>Hornet</i>	Anglais	272	1802-06-22	1810-12-26	Fredericktown	Maryland
<i>Ulster Gazette</i>	Anglais	44	1802-07-24	1818-03-21	Kingston	New York
<i>Bee</i>	Anglais	757	1802-08-17	1820-12-19	Hudson	New York
<i>Morning Chronicle</i>	Anglais	1446	1802-10-01	1807-06-15	New York	New York
<i>Farmer's Cabinet</i>	Anglais	4943	1802-11-11	1879-12-30	Amherst	New Hampshire
<i>Alexandria Expositor</i>	Anglais	387	1802-11-26	1807-06-01	Alexandria	Virginie
<i>Republican Advocate</i>	Anglais	238	1802-12-06	1808-12-15	Fredericktown	Maryland
<i>Republican Watch-Tower</i>	Anglais	1429	1803-01-01	1810-11-21	New York	New York
<i>Charleston Courier</i>	Anglais	3547	1803-01-10	1820-12-30	Charleston	Caroline du Sud
<i>Baltimore Price-Current</i>	Anglais	882	1803-02-14	1820-12-30	Baltimore	Maryland
<i>Brattleboro Reporter</i>	Anglais	888	1803-02-21	1820-12-05	Brattleboro	Vermont
<i>New-England Palladium</i>	Anglais	1858	1803-03-11	1820-12-29	Boston	Massachusetts
<i>Republican Spy</i>	Anglais	386	1803-06-14	1808-11-16	Northampton	Massachusetts
<i>Eastern Argus</i>	Anglais	3070	1803-09-08	1880-12-30	Portland	Maine
<i>Portsmouth Oracle</i>	Anglais	939	1803-10-22	1821-06-30	Portsmouth	New Hampshire
<i>Connecticut Herald</i>	Anglais	1835	1803-11-01	1889-03-30	New Haven	Connecticut
<i>Republican Farmer</i>	Anglais	1123	1803-11-16	1876-08-11	Bridgeport	Connecticut
<i>Political Observatory</i>	Anglais	376	1803-11-19	1809-03-20	Walpole	New Hampshire
<i>Democrat</i>	Anglais	563	1804-01-04	1809-06-02	Boston	Massachusetts
<i>Repertory</i>	Anglais	3096	1804-01-25	1820-12-30	Boston	Massachusetts
<i>Suffolk Gazette</i>	Anglais	432	1804-02-20	1811-02-23	Sag Harbor	New York
<i>United States' Gazette</i>	Anglais	1198	1804-02-20	1807-12-31	Philadelphia	Pennsylvanie
<i>Enquirer</i>	Anglais	4404	1804-05-09	1837-12-30	Richmond	Virginie
<i>Northern Post</i>	Anglais	586	1804-05-29	1817-12-25	Salem	New York
<i>Orleans Gazette</i>	Anglais	76	1805-06-11	1819-12-31	New Orleans	Louisiane

<i>&Commercial Advertiser</i>						
<i>Gazette of Maine Hancock Advertiser</i>	Anglais	221	1805-07-25	1812-04-10	Buckstown	Maine
<i>Columbian Gazette</i>	Anglais	674	1805-08-19	1821-01-30	Utica	New York
<i>Hampshire Federalist</i>	Anglais	467	1806-01-07	1812-07-23	Springfield	Massachusetts
<i>Western World</i>	Anglais	63	1806-07-07	1810-06-08	Frankfort	Kentucky
<i>Concord Gazette</i>	Anglais	525	1806-07-19	1819-05-01	Concord	New Hampshire
<i>People's Friend</i>	Anglais	287	1806-08-25	1807-08-03	New York	New York
<i>Intelligencer</i>	Anglais	204	1806-12-04	1817-05-15	Portsmouth	New Hampshire
<i>Berkshire Reporter</i>	Anglais	318	1807-01-03	1815-11-16	Pittsfield	Massachusetts
<i>Friend</i>	Anglais	30	1807-01-03	1807-07-18	Salem	Massachusetts
<i>Public Advertiser</i>	Anglais	1765	1807-01-05	1813-02-22	New York	New York
<i>North Star</i>	Anglais	473	1807-01-08	1889-01-26	Danville	Vermont
<i>Essex Register</i>	Anglais	2423	1807-07-23	1827-12-31	Salem	Massachusetts
<i>New-Bedford Mercury</i>	Anglais	2929	1807-08-07	1840-12-25	New Bedford	Massachusetts
<i>Tickler</i>	Anglais	286	1807-09-16	1813-11-17	Philadelphia	Pennsylvanie
<i>Washington Expositor</i>	Anglais	57	1807-11-21	1809-01-07	Washington (DC)	District de Columbia
<i>Columbian Phenix</i>	Anglais	316	1808-01-02	1814-01-08	Providence	Rhode Island
<i>North American</i>	Anglais	367	1808-01-11	1808-12-31	Baltimore	Maryland
<i>Reporter</i>	Anglais	555	1808-03-12	1820-12-25	Lexington	Kentucky
<i>Litchfield Gazette</i>	Anglais	62	1808-03-16	1809-05-17	Litchfield	Connecticut
<i>Missouri Gazette and Public Advertiser</i>	Anglais	577	1808-03-23	1818-09-18	St. Louis	Missouri
<i>Palladium of Liberty</i>	Anglais	406	1808-05-05	1822-12-26	Morristown	New Jersey
<i>Monitor</i>	Anglais	199	1808-05-12	1809-06-20	Washington (DC)	District de Columbia
<i>Merrimack Intelligencer</i>	Anglais	598	1808-07-02	1817-02-08	Haverhill	Massachusetts
<i>Federal Republican</i>	Anglais	1554	1808-07-04	1812-06-20	Baltimore	Maryland

<i>Georgia Argus</i>	Anglais	23	1808-07-05	1816-02-14	Milledgeville	Géorgie
<i>Alexandria Gazette</i>	Anglais	3411	1808-07-11	1820-09-30	Alexandria	Virginie
<i>Statesman</i>	Anglais	61	1808-08-15	1809-03-09	Newburyport	Massachusetts
<i>Spirit of 'Seventy-Six</i>	Anglais	118	1808-09-20	1811-02-15	Washington (DC)	District de Columbia
<i>Independent American</i>	Anglais	449	1808-09-27	1818-05-06	Ballston Spa	New York
<i>Star</i>	Anglais	580	1808-11-03	1831-05-12	Raleigh	Caroline du Nord
<i>Northern Whig</i>	Anglais	630	1809-01-03	1820-12-26	Hudson	New York
<i>Boston Patriot</i>	Anglais	860	1809-03-03	1817-05-31	Boston	Massachusetts
<i>Spirit of '76</i>	Anglais	16	1809-03-07	1809-04-27	New York	New York
<i>Rhode-Island Republican</i>	Anglais	2061	1809-03-22	1841-04-21	Newport	Rhode Island
<i>Green-Mountain Farmer</i>	Anglais	339	1809-04-17	1816-06-10	Bennington	Vermont
<i>New-Hampshire Patriot</i>	Anglais	4307	1809-04-18	1878-10-02	Concord	New Hampshire
<i>Connecticut Mirror</i>	Anglais	1220	1809-07-10	1832-12-15	Hartford	Connecticut
<i>Independent American</i>	Anglais	205	1809-07-11	1811-01-22	Georgetown	District de Columbia
<i>American Watchman</i>	Anglais	1125	1809-07-19	1820-07-21	Wilmington	Delaware
<i>American Advocate</i>	Anglais	1480	1809-08-23	1835-01-28	Hallowell	Maine
<i>Rhode-Island American</i>	Anglais	2426	1809-10-20	1833-02-01	Providence	Rhode Island
<i>Ontario Messenger</i>	Anglais	117	1809-10-31	1818-10-20	Canandaigua	New York
<i>Columbian</i>	Anglais	3749	1809-11-01	1821-06-30	New York	New York
<i>Eagle</i>	Anglais	118	1809-11-14	1812-03-19	Castine	Maine
<i>Georgia Journal</i>	Anglais	129	1809-12-12	1817-09-23	Milledgeville	Géorgie
<i>Virginia Patriot</i>	Anglais	547	1809-12-26	1819-08-03	Richmond	Virginie
<i>Lancaster Journal</i>	Anglais	404	1810-01-29	1818-12-11	Lancaster	Pennsylvanie
<i>Weekly Aurora</i>	Anglais	537	1810-06-19	1821-02-12	Philadelphia	Pennsylvanie
<i>Geneva Gazette</i>	Anglais	216	1810-06-27	1819-02-17	Geneva	New York
<i>Washingtonian</i>	Anglais	402	1810-07-23	1816-01-22	Windsor	Vermont
<i>Cabinet</i>	Anglais	248	1810-07-24	1820-12-27	Schenectady	New York
<i>Orange County</i>	Anglais	585	1811-01-01	1821-12-31	Goshen	New York

<i>Patriot; or, The Spirit of Seventy-Six</i>						
<i>Republican</i>	Anglais	495	1811-04-12	1820-12-30	Plattsburgh	New York
<i>Alexandria Herald</i>	Anglais	1273	1811-06-03	1825-06-29	Alexandria	Virginie
<i>Weekly Messenger</i>	Anglais	1035	1811-10-25	1831-05-26	Boston	Massachusetts
<i>Yankee</i>	Anglais	422	1812-01-03	1820-01-20	Boston	Massachusetts
<i>Grotjan's Philadelphia Public-Sale Report</i>	Anglais	449	1812-05-11	1820-12-25	Philadelphia	Pennsylvanie
<i>Federal Republican</i>	Anglais	1228	1812-07-27	1816-04-01	Georgetown	District de Columbia
<i>Investigator</i>	Anglais	342	1812-08-22	1814-02-09	Charleston	Caroline du Sud
<i>National Advocate</i>	Anglais	2467	1812-12-15	1827-06-12	New York	New York
<i>Baltimore Patriot</i>	Anglais	6169	1812-12-28	1834-12-18	Baltimore	Maryland
<i>Daily National Intelligencer</i>	Anglais	11790	1813-01-01	1866-06-25	Washington (DC)	District de Columbia
<i>Columbian Register</i>	Anglais	1970	1813-01-05	1876-12-30	New Haven	Connecticut
<i>Boston Daily Advertiser</i>	Anglais	7455	1813-03-03	1889-12-31	Boston	Massachusetts
<i>Dedham Gazette</i>	Anglais	376	1813-08-20	1819-06-25	Dedham	Massachusetts
<i>Providence Patriot</i>	Anglais	2699	1814-01-15	1834-12-27	Providence	Rhode Island
<i>Union</i>	Anglais	112	1814-03-08	1817-05-09	Washington	Kentucky
<i>Delaware Gazette</i>	Anglais	280	1814-04-19	1831-01-07	Wilmington	Delaware
<i>Watch-Tower</i>	Anglais	637	1814-05-18	1831-11-28	Cooperstown	New York
<i>Weekly Recorder</i>	Anglais	328	1814-07-05	1820-12-27	Chillicothe	Ohio
<i>Western Monitor</i>	Anglais	179	1814-08-03	1817-12-20	Lexington	Kentucky
<i>Courier</i>	Anglais	586	1815-01-16	1817-04-08	New York	New York
<i>Washington Whig</i>	Anglais	622	1815-07-31	1834-09-13	Bridgeton	New Jersey
<i>American Beacon</i>	Anglais	1670	1815-08-07	1820-12-30	Norfolk	Virginie
<i>Albany Advertiser</i>	Anglais	446	1815-09-25	1817-03-24	Albany	New York

<i>Washington City Weekly Gazette</i>	Anglais	92	1815-11-25	1817-10-18	Washington (DC)	District de Columbia
<i>Boston Recorder</i>	Anglais	261	1816-01-03	1820-12-23	Boston	Massachusetts
<i>Hampden Federalist</i>	Anglais	345	1816-01-04	1820-12-27	Springfield	Massachusetts
<i>Geneva Palladium</i>	Anglais	38	1816-01-10	1828-04-30	Geneva	New York
<i>Camden Gazette</i>	Anglais	323	1816-04-04	1822-02-07	Camden	Caroline du Sud
<i>American</i>	Anglais	1	1816-04-26	1816-04-26	Fayetteville	Caroline du Nord
<i>Berks and Schuylkill Journal</i>	Anglais	732	1816-06-22	1831-05-14	Reading	Pennsylvanie
<i>Boston Intelligencer</i>	Anglais	334	1816-08-17	1820-12-30	Boston	Massachusetts
<i>Harrisburg Republican</i>	Anglais	119	1816-12-03	1818-07-24	Harrisburg	Pennsylvanie
<i>Times</i>	Anglais	1109	1817-01-01	1840-12-26	Hartford	Connecticut
<i>New-York Daily Advertiser</i>	Anglais	1792	1817-04-09	1836-07-27	New York	New York
<i>Essex Patriot</i>	Anglais	343	1817-05-10	1823-01-25	Haverhill	Massachusetts
<i>Independent Chronicle and Boston Patriot</i>	Anglais	914	1817-06-04	1825-12-31	Boston	Massachusetts
<i>Palladium of Liberty</i>	Anglais	88	1817-08-23	1820-12-22	Warrenton	Virginie
<i>New-England Galaxy</i>	Anglais	171	1817-10-10	1820-12-29	Boston	Massachusetts
<i>National Messenger</i>	Anglais	453	1817-10-27	1820-12-29	Georgetown	District de Columbia
<i>City of Washington Gazette</i>	Anglais	1276	1817-11-12	1821-12-31	Washington (DC)	District de Columbia
<i>Franklin Gazette</i>	Anglais	761	1818-02-23	1822-03-21	Philadelphia	Pennsylvanie
<i>Mississippi State Gazette</i>	Anglais	138	1818-03-06	1825-05-14	Natchez	Mississippi
<i>Rochester Telegraph</i>	Anglais	381	1818-07-07	1828-07-08	Rochester	New York
<i>Nordwestliche Post</i>	Anglais, German	180	1818-11-13	1822-07-26	Sunbury	Pennsylvanie
<i>Cape-Fear Recorder</i>	Anglais	2	1818-11-28	1827-04-11	Wilmington	Caroline du Nord

<i>Hampden Patriot</i>	Anglais	248	1818-12-31	1822-12-25	Springfield	Massachusetts
<i>Brookville Enquirer</i>	Anglais	78	1819-02-05	1820-12-26	Brookville	Indiana
<i>American</i>	Anglais	358	1819-03-03	1820-12-30	New York	New York
<i>St. Louis Enquirer</i>	Anglais	224	1819-03-17	1824-12-18	St. Louis	Missouri
<i>Edwardsville Spectator</i>	Anglais	322	1819-05-29	1826-10-20	Edwardsville	Illinois
<i>Arkansas Weekly Gazette</i>	Anglais	346	1819-11-20	1826-08-23	Little Rock	Arkansas
<i>Manufacturers' & Farmers' Journal</i>	Anglais	299	1820-01-03	1898-12-31	Providence	Rhode Island
<i>Metropolitan</i>	Anglais	144	1820-01-26	1820-12-30	Georgetown	District de Columbia
<i>National Gazette</i>	Anglais	2753	1820-04-05	1841-09-30	Philadelphia	Pennsylvanie
<i>Louisiana Advertiser</i>	Anglais	329	1820-04-19	1827-11-03	New Orleans	Louisiane
<i>Village Register</i>	Anglais	499	1820-06-09	1829-10-29	Dedham	Massachusetts
<i>Boston Commercial Gazette</i>	Anglais	531	1821-01-01	1826-12-28	Boston	Massachusetts
<i>Courrier de la Louisiane</i>	Anglais, Français	94	1821-01-01	1823-07-07	New Orleans	Louisiane
<i>Vermont Journal</i>	Anglais	644	1821-01-01	1866-12-01	Windsor	Vermont
<i>Richmond Enquirer</i>	Anglais	2757	1821-01-02	1870-04-28	Richmond	Virginie
<i>Saratoga Sentinel</i>	Anglais	873	1821-01-03	1838-03-27	Saratoga Springs	New York
<i>Northern Sentinel</i>	Anglais	50	1821-01-19	1828-10-17	Burlington	Vermont
<i>Portsmouth Journal of Literature and Politics</i>	Anglais	3364	1821-07-07	1859-12-31	Portsmouth	New Hampshire
<i>Statesman</i>	Anglais	6	1821-09-11	1825-10-14	New York	New York
<i>Herald of the Valley</i>	Anglais	154	1821-09-17	1823-07-04	Fincastle	Virginie
<i>Brattleboro Messenger</i>	Anglais	369	1821-12-24	1834-08-29	Brattleboro	Vermont
<i>Painesville Telegraph</i>	Anglais	333	1822-09-25	1845-08-13	Painesville	Ohio
<i>Florida Herald</i>	Anglais	189	1823-01-04	1842-12-20	St. Augustine	Floride

<i>and Southern Democrat</i>						
<i>Portland Advertiser</i>	Anglais	901	1824-01-03	1834-12-30	Portland	Maine
<i>Richmond Whig</i>	Anglais	13	1824-06-22	1827-04-27	Richmond	Virginie
<i>Connecticut Observer</i>	Anglais	8	1825-01-11	1831-10-03	Hartford	Connecticut
<i>Ariel</i>	Anglais	245	1825-07-20	1828-07-19	Natchez	Mississippi
<i>Ohio State Journal</i>	Anglais	1178	1825-10-13	1876-11-22	Columbus	Ohio
<i>Baltimore Gazette and Daily Advertiser</i>	Anglais	3619	1826-01-02	1838-01-27	Baltimore	Maryland
<i>Daily National Journal</i>	Anglais	1997	1826-01-02	1831-12-31	Washington (DC)	District de Columbia
<i>Torch Light</i>	Anglais	440	1826-01-03	1837-10-12	Hagers-Town	Maryland
<i>Jamestown Journal</i>	Anglais	1859	1826-06-21	1876-12-29	Jamestown	New York
<i>(Macon) Weekly Telegraph</i>	Anglais	3184	1826-11-01	1895-06-03	Macon	Géorgie
<i>North Carolina Sentinel</i>	Anglais	141	1827-01-13	1836-12-21	New Bern	Caroline du Nord
<i>New-Bedford Courier</i>	Anglais	181	1827-06-12	1833-05-28	New Bedford	Massachusetts
<i>New Orleans Argus</i>	Anglais, Français	179	1828-01-19	1832-09-29	New Orleans	Louisiane
<i>Texas Gazette</i>	Anglais	18	1829-09-25	1832-02-18	Austin	Texas
<i>Boston Courier</i>	Anglais	1938	1830-01-04	1864-10-27	Boston	Massachusetts
<i>Liberator</i>	Anglais	1828	1831-01-01	1865-12-29	Boston	Massachusetts
<i>Southern Patriot</i>	Anglais	4319	1831-01-29	1848-12-30	Charleston	Caroline du Sud
<i>Mercury</i>	Anglais	114	1831-09-28	1847-11-04	New York	New York
<i>Floridian and Advocate</i>	Anglais	439	1831-10-24	1842-04-02	Tallahassee	Floride
<i>Globe</i>	Anglais	9	1831-12-17	1841-12-11	Washington (DC)	District de Columbia
<i>Age</i>	Anglais	692	1832-01-06	1861-08-29	Augusta	Maine
<i>Alabama Intelligencer and State Rights Expositor</i>	Anglais	14	1833-03-02	1835-12-05	Tuscaloosa	Alabama
<i>National Banner and Nashville Whig</i>	Anglais	584	1834-01-01	1836-12-30	Nashville	Tennessee

<i>Albany Evening Journal</i>	Anglais	12275	1834-06-12	1876-12-30	Albany	New York
<i>Vermont Phoenix</i>	Anglais	774	1834-10-24	1882-12-29	Brattleboro	Vermont
<i>Daily Commercial Bulletin</i>	Anglais	890	1835-05-18	1838-12-31	St. Louis	Missouri
<i>Barre Gazette</i>	Anglais	939	1835-06-05	1862-08-29	Barre	Massachusetts
<i>Daily Atlas</i>	Anglais	4923	1835-12-18	1857-04-11	Boston	Massachusetts
<i>Public Ledger</i>	Anglais	10702	1836-03-25	1876-11-18	Philadelphia	Pennsylvanie
<i>Pennsylvania Freeman</i>	Anglais	353	1836-08-03	1854-06-15	Philadelphia	Pennsylvanie
<i>Houston Telegraph</i>	Anglais	881	1836-09-13	1864-12-27	Houston	Texas
<i>Sun</i>	Anglais	19636	1837-05-17	1900-12-31	Baltimore	Maryland
<i>Milwaukee Sentinel</i>	Anglais	5929	1837-06-27	1866-06-13	Milwaukee	Wisconsin
<i>Burlington Gazette</i>	Anglais	38	1837-07-10	1838-12-15	Burlington	Iowa
<i>Madisonian for the Country</i>	Anglais	1869	1837-08-16	1845-04-29	Washington (DC)	District de Columbia
<i>Daily Ohio Statesman</i>	Anglais	3816	1837-09-05	1865-12-29	Columbus	Ohio
<i>Hudson River Chronicle</i>	Anglais	652	1837-10-24	1850-09-17	Sing-Sing	New York
<i>Ohio Statesman</i>	Anglais	3548	1838-04-20	1860-12-31	Columbus	Ohio
<i>Plattsburgh Republican</i>	Anglais	596	1838-07-28	1861-06-22	Plattsburgh	New York
<i>North American</i>	Anglais	12358	1839-03-26	1879-12-31	Philadelphia	Pennsylvanie
<i>Huntress</i>	Anglais	2	1839-06-29	1847-02-27	Washington (DC)	District de Columbia
<i>Hartford Daily Courant</i>	Anglais	3418	1840-02-03	1900-11-24	Hartford	Connecticut
<i>Polynesian</i>	Anglais	174	1840-06-06	1858-09-11	Honolulu	Hawaï
<i>Weekly Herald</i>	Anglais	387	1840-08-01	1857-12-26	New York	New York
<i>Portland Daily Advertiser</i>	Anglais	1273	1840-08-13	1898-08-23	Portland	Maine
<i>Times-Picayune</i>	Anglais	25505	1840-11-01	1900-12-31	New Orleans	Louisiane
<i>Salem Register</i>	Anglais	3957	1841-01-04	1891-01-22	Salem	Massachusetts
<i>Daily Missouri Republican</i>	Anglais	2458	1841-03-01	1888-04-01	St. Louis	Missouri
<i>Berkshire County Whig</i>	Anglais	416	1841-03-11	1849-02-22	Pittsfield	Massachusetts

<i>Emancipator and Republican</i>	Anglais	713	1842-02-27	1850-12-26	Boston	Massachusetts
<i>Galveston Tri-Weekly News</i>	Anglais	1008	1842-04-19	1883-12-13	Galveston	Texas
<i>Barre Patriot</i>	Anglais	558	1844-07-26	1855-11-30	Barre	Massachusetts
<i>New York Herald</i>	Anglais	14480	1844-10-15	1898-12-31	New York	New York
<i>Morning News</i>	Anglais	1073	1844-11-08	1848-04-25	New London	Connecticut
<i>Mississippi Free Trader</i>	Anglais	383	1844-11-20	1854-03-28	Natchez	Mississippi
<i>Jeffersonian Republican</i>	Anglais	454	1844-12-21	1847-03-30	New Orleans	Louisiane
<i>Arkansas Intelligencer</i>	Anglais	113	1845-02-15	1858-10-01	Van Buren	Arkansas
<i>Wisconsin Free Democrat</i>	Anglais	444	1845-09-09	1860-11-28	Milwaukee	Wisconsin
<i>National Era</i>	Anglais	825	1847-01-07	1859-12-29	Washington (DC)	District de Columbia
<i>Trenton State Gazette</i>	Anglais	10356	1847-01-12	1898-12-31	Trenton	New Jersey
<i>Weekly Eagle</i>	Anglais	602	1847-08-10	1852-12-09	Brattleboro	Vermont
<i>Standard</i>	Anglais	956	1848-04-29	1882-12-22	Clarksville	Texas
<i>Floridian and Journal</i>	Anglais	447	1849-01-06	1860-12-22	Tallahassee	Floride
<i>Missouri Courier</i>	Anglais	205	1849-01-18	1854-12-28	Hannibal	Missouri
<i>Daily Alabama Journal</i>	Anglais	797	1849-04-14	1853-12-31	Montgomery	Alabama
<i>Republic</i>	Anglais	109	1849-07-04	1851-07-31	Washington (DC)	District de Columbia
<i>Weekly Alta California</i>	Anglais	28	1850-10-05	1854-12-30	San Francisco	Californie
<i>Northern Islander</i>	Anglais	77	1850-12-12	1856-06-20	St. James	Michigan
<i>Daily Placer Times and Transcript</i>	Anglais	1005	1852-06-28	1855-12-04	San Francisco	Californie
<i>Delaware State Reporter</i>	Anglais	376	1853-06-17	1859-10-14	Dover	Delaware
<i>Texas State Gazette</i>	Anglais	290	1853-08-06	1860-12-29	Austin	Texas
<i>Daily Democratic State Journal</i>	Anglais	929	1853-08-26	1858-04-30	Sacramento	Californie
<i>Charleston Mercury</i>	Anglais	1208	1854-01-02	1859-12-31	Charleston	Caroline du Sud

<i>New Albany Daily Ledger</i>	Anglais	1821	1854-02-11	1860-09-15	New Albany	Indiana
<i>Democratic Standard</i>	Anglais	6	1854-08-30	1859-02-16	Portland	Oregon
<i>St. Paul Daily Pioneer</i>	Anglais	308	1854-09-23	1868-12-25	St. Paul	Minnesota
<i>Patriot</i>	Anglais	458	1854-10-21	1872-01-03	Harrisburg	Pennsylvanie
<i>Chicago Times</i>	Anglais	58	1854-11-02	1888-07-03	Chicago	Illinois
<i>Jeffersonian Republican</i>	Anglais	3	1855-04-19	1880-12-22	Charlottesville	Virginie
<i>Lake Superior Miner</i>	Anglais	286	1855-10-06	1870-09-10	Ontonagon	Michigan
<i>San Francisco Bulletin</i>	Anglais	11040	1855-10-08	1891-12-31	San Francisco	Californie
<i>Columbus Ledger-Enquirer</i>	Anglais	3604	1855-11-27	1900-12-31	Columbus	Géorgie
<i>Dallas Weekly Herald</i>	Anglais	1165	1855-12-08	1885-12-03	Dallas	Texas
<i>New York Herald-Tribune</i>	Anglais	14654	1856-03-25	1899-12-30	New York	New York
<i>New York Ledger</i>	Anglais	493	1856-04-19	1867-12-28	New York	New York
<i>Lowell Daily Citizen and News</i>	Anglais	7119	1856-04-28	1879-12-31	Lowell	Massachusetts
<i>New Orleans Daily Creole</i>	Anglais	156	1856-07-01	1856-12-31	New Orleans	Louisiane
<i>Pacific Commercial Advertiser</i>	Anglais	393	1856-07-02	1873-06-28	Honolulu	Hawaï
<i>Saturday Evening Gazette</i>	Anglais	280	1856-09-20	1865-12-30	Boston	Massachusetts
<i>Daily Globe</i>	Anglais	400	1857-01-01	1858-08-14	San Francisco	Californie
<i>Wisconsin State Journal</i>	Anglais	627	1857-03-10	1889-12-27	Madison	Wisconsin
<i>Weekly Champion and Press</i>	Anglais	470	1858-02-20	1869-05-22	Atchison	Kansas
<i>Daily Confederation</i>	Anglais	643	1858-05-01	1860-07-17	Montgomery	Alabama
<i>Hartford Times</i>	Anglais	2	1858-08-10	1864-08-16	Hartford	Connecticut
<i>Saturday Morning Citizen</i>	Anglais	779	1858-10-13	1893-02-24	Beverly	Massachusetts
<i>Weekly Civilian</i>	Anglais	130	1858-10-13	1893-02-24	Cumberland	Maryland

<i>Constitution</i>	Anglais	447	1859-04-13	1861-01-31	Washington (DC)	District de Columbia
<i>Atlantic Journal</i>	Anglais	78	1859-10-13	1862-10-24	May's Landing	New Jersey
<i>Macon Telegraph</i>	Anglais	7707	1860-02-01	1900-12-31	Macon	Géorgie
<i>Columbus Daily Enquirer</i>	Anglais	5528	1860-03-03	1900-12-27	Columbus	Géorgie
<i>Der Egg Harbor Pilot</i>	Anglais, German	260	1860-03-22	1866-03-31	Egg Harbor City	New Jersey
<i>Philadelphia Inquirer</i>	Anglais	12955	1860-11-07	1900-12-31	Philadelphia	Pennsylvanie
<i>True American</i>	Anglais	5	1860-11-10	1867-06-29	Schoharie	New York
<i>Pittsfield Sun</i>	Anglais	781	1861-01-10	1873-12-31	Pittsfield	Massachusetts
<i>Atlantic Democrat</i>	Anglais	98	1861-04-06	1865-05-20	Egg Harbor City	New Jersey
<i>Richmond Examiner</i>	Anglais	892	1861-04-08	1866-08-29	Richmond	Virginie
<i>Yankton Press and Dakotan</i>	Anglais	642	1861-06-06	1875-03-25	Yankton	Dakota du Sud
<i>Peninsular News and Advertiser</i>	Anglais	70	1861-08-02	1863-02-13	Milford	Delaware
<i>Dakota Republican</i>	Anglais	308	1862-04-05	1875-10-14	Vermillion	Dakota du Sud
<i>Chattanooga Daily Rebel</i>	Anglais	251	1862-08-09	1865-04-27	Chattanooga	Tennessee
<i>Evening Union</i>	Anglais	1081	1863-06-08	1867-06-29	Washington (DC)	District de Columbia
<i>Argus and Patriot</i>	Anglais	1373	1863-07-09	1900-12-26	Montpelier	Vermont
<i>Times</i>	Anglais	779	1863-07-25	1892-07-30	Troy	New York
<i>Illustrated New Age</i>	Anglais	909	1863-07-29	1867-06-07	Philadelphia	Pennsylvanie
<i>Mercantile Gazette and Prices Current, Shipping List and Register</i>	Anglais	100	1863-10-02	1867-10-18	San Francisco	Californie
<i>Idaho Statesman</i>	Anglais	7875	1864-07-26	1900-12-31	Boise	Idaho
<i>Wisconsin Patriot</i>	Anglais	1	1864-10-22	1864-10-22	Madison	Wisconsin
<i>Mobile Evening Telegraph</i>	Anglais	1	1864-11-03	1864-11-03	Mobile	Alabama
<i>New Orleans Times</i>	Anglais	2273	1865-01-01	1878-09-30	New Orleans	Louisiane

<i>Hawaiian Gazette</i>	Anglais	229	1865-11-04	1893-03-28	Honolulu	Hawaï
<i>Flake's Bulletin</i>	Anglais	1141	1865-12-27	1872-03-13	Galveston	Texas
<i>Memphis Daily Avalanche</i>	Anglais	993	1866-01-01	1869-04-30	Memphis	Tennessee
<i>Salt Lake Daily Telegraph</i>	Anglais	757	1866-01-12	1868-07-03	Salt Lake City	Utah
<i>Cincinnati Daily Gazette</i>	Anglais	4941	1867-01-01	1883-01-03	Cincinnati	Ohio
<i>San Antonio Express</i>	Anglais	1733	1867-01-03	1900-09-30	San Antonio	Texas
<i>Leavenworth Bulletin</i>	Anglais	1126	1867-07-20	1871-11-10	Leavenworth	Kansas
<i>Morning Republican</i>	Anglais	1779	1868-03-05	1874-06-03	Little Rock	Arkansas
<i>Boston Journal</i>	Anglais	13965	1868-07-01	1900-12-31	Boston	Massachusetts
<i>Deseret Evening News</i>	Anglais	305	1868-07-06	1921-09-19	Salt Lake City	Utah
<i>Critic-Record</i>	Anglais	5726	1868-08-31	1890-12-12	Washington (DC)	District de Columbia
<i>Cincinnati Commercial Tribune</i>	Anglais	7280	1869-01-01	1890-12-31	Cincinnati	Ohio
<i>Pomeroy's Democrat</i>	Anglais	543	1869-01-06	1879-02-15	Chicago	Illinois
<i>Union</i>	Anglais	701	1869-01-06	1871-12-31	Houston	Texas
<i>Daily Nebraska Press</i>	Anglais	1418	1869-01-14	1876-12-28	Nebraska City	Nebraska
<i>Minnesotian-Herald</i>	Anglais	463	1869-04-24	1878-05-11	Duluth	Minnesota
<i>Morning Telegraph</i>	Anglais	516	1870-01-02	1879-12-28	New York	New York
<i>Owyhee Avalanche</i>	Anglais	1144	1870-02-26	1900-12-28	Silver City	Idaho
<i>New York Evangelist</i>	Anglais	184	1870-06-16	1877-07-26	New York	New York
<i>Cherokee Advocate</i>	Anglais	739	1871-04-29	1897-07-03	Tahlequah	Oklahoma
<i>Daily Oregon Herald</i>	Anglais	5	1871-07-01	1871-07-26	Portland	Oregon
<i>Haverhill Bulletin</i>	Anglais	889	1871-07-11	1894-11-14	Haverhill	Massachusetts
<i>Sioux City Journal</i>	Anglais	1974	1872-01-03	1900-08-20	Sioux City	Iowa
<i>Indianapolis Sentinel</i>	Anglais	3339	1872-07-02	1882-09-30	Indianapolis	Indiana

<i>Daily Constitution</i>	Anglais	1219	1872-07-10	1876-08-05	Middletown	Connecticut
<i>Denver Mirror</i>	Anglais	46	1874-06-21	1875-05-30	Denver	Colorado
<i>Wheeling Register</i>	Anglais	7837	1874-07-01	1897-12-31	Wheeling	West Virginie
<i>Salt Lake Tribune</i>	Anglais	794	1875-01-01	1893-12-07	Salt Lake City	Utah
<i>Savannah Tribune</i>	Anglais	558	1875-12-04	1900-12-29	Savannah	Géorgie
<i>Duluth Weekly Tribune</i>	Anglais	1724	1876-01-06	1889-02-10	Duluth	Minnesota
<i>Springfield Republican</i>	Anglais	6054	1877-01-01	1900-12-31	Springfield	Massachusetts
<i>Summit County Beacon</i>	Anglais	411	1877-01-03	1889-12-25	Akron	Ohio
<i>Worcester Daily Spy</i>	Anglais	7600	1878-01-01	1900-12-31	Worcester	Massachusetts
<i>New Hampshire Patriot</i>	Anglais	592	1878-10-10	1890-04-10	Concord	New Hampshire
<i>New Haven Register</i>	Anglais	6868	1878-10-23	1900-12-31	New Haven	Connecticut
<i>Omaha Herald</i>	Anglais	1740	1878-10-30	1889-06-30	Omaha	Nebraska
<i>Terre Haute Express</i>	Anglais	6	1878-12-25	1881-03-22	Terre Haute	Indiana
<i>Northern Christian Advocate</i>	Anglais	1095	1879-01-09	1900-12-26	Syracuse	New York
<i>Wall Street Daily News</i>	Anglais	6349	1879-05-01	1900-12-31	New York	New York
<i>Grand Forks Herald</i>	Anglais	5980	1879-06-26	1900-12-30	Grand Forks	Dakota du Nord
<i>Inter Ocean</i>	Anglais	66	1879-09-18	1891-04-21	Chicago	Illinois
<i>Blackfoot Register</i>	Anglais	165	1880-07-10	1884-03-22	Blackfoot	Idaho
<i>Tombstone Epitaph Prospector</i>	Anglais	374	1880-07-24	1895-08-12	Tombstone	Arizona
<i>Kansas City Star</i>	Anglais	6323	1880-09-18	1900-12-31	Kansas City	Missouri
<i>Tucson Daily Citizen</i>	Anglais	603	1882-07-05	1900-12-31	Tucson	Arizona
<i>Black Range</i>	Anglais	298	1882-12-29	1897-08-06	Chloride	Nouveau Mexique
<i>Topeka Weekly Capital</i>	Anglais	460	1884-01-17	1898-12-30	Topeka	Kansas

<i>Bismarck Tribune</i>	Anglais	4942	1885-01-01	1900-12-31	Bismarck	Dakota du Nord
<i>Daily Commercial News</i>	Anglais	1186	1885-01-01	1888-12-31	San Francisco	Californie
<i>Elko Daily Independent</i>	Anglais	491	1885-07-01	1887-02-19	Elko	Nevada
<i>Alaskan</i>	Anglais	44	1885-11-07	1887-11-26	Sitka	Alaska
<i>Albuquerque Morning Democrat</i>	Anglais	3515	1886-01-01	1898-12-31	Albuquerque	Nouveau Mexique
<i>Lucifer the light-bearer</i>	Anglais	426	1886-01-01	1900-12-29	Topeka	Kansas
<i>San Jose Mercury News</i>	Anglais	3441	1886-01-02	1900-12-31	San Jose	Californie
<i>Clarion</i>	Anglais	104	1886-01-06	1888-01-11	Jackson	Mississippi
<i>American Nonconformist</i>	Anglais	156	1886-11-11	1896-04-02	Indianapolis	Indiana
<i>Aberdeen Daily News</i>	Anglais	3782	1886-11-27	1900-12-31	Aberdeen	Dakota du Sud
<i>Dallas Weekly Herald</i>	Anglais	46	1887-01-01	1887-12-31	Dallas	Texas
<i>Duluth News-Tribune</i>	Anglais	4015	1888-01-02	1900-12-31	Duluth	Minnesota
<i>Daily Herald</i>	Anglais	836	1888-01-14	1900-12-30	Biloxi	Mississippi
<i>Daily Journal and Journal and Tribune</i>	Anglais	3003	1888-04-01	1896-12-31	Knoxville	Tennessee
<i>St. Louis Republic</i>	Anglais	2284	1888-05-01	1900-10-31	St. Louis	Missouri
<i>New Mexican</i>	Anglais	3787	1888-08-21	1900-12-31	Santa Fe	New Mexico
<i>Charlotte News</i>	Anglais	927	1888-12-11	1900-12-31	Charlotte	Caroline du Nord
<i>New Yorker Volkszeitung</i>	German	2576	1889-01-06	1898-12-31	New York	New York
<i>Idaho Recorder</i>	Anglais	14	1889-12-12	1892-05-04	Salmon City	Idaho
<i>Idaho Recorder</i>	Anglais	14	1889-12-12	1892-05-04	Salmon City	Idaho
<i>Omaha World Herald</i>	Anglais	7900	1890-01-01	1900-12-31	Omaha	Nebraska
<i>Irish World</i>	Anglais	466	1890-01-11	1900-12-29	New York	New York
<i>Wyoming Commonwealth</i>	Anglais	58	1890-07-20	1891-11-14	Cheyenne	Wyoming
<i>Tacoma Daily News</i>	Anglais	2260	1890-08-25	1898-12-31	Tacoma	Washington
<i>Prescott Evening Courier</i>	Anglais	397	1891-01-05	1900-12-31	Prescott	Arizona

<i>State</i>	Anglais	3534	1891-02-18	1900-12-31	Columbia	Caroline du Sud
<i>Morning Olympian</i>	Anglais	3030	1891-03-15	1900-12-30	Olympia	Washington
<i>Idaho Falls Times</i>	Anglais	470	1891-07-09	1900-12-27	Idaho Falls	Idaho
<i>Biloxi Herald</i>	Anglais	362	1891-10-10	1898-11-26	Biloxi	Mississippi
<i>Charlotte Observer</i>	Anglais	2829	1892-03-13	1900-12-31	Charlotte	Caroline du Nord
<i>Wilkes-Barre Times</i>	Anglais	4111	1892-09-01	1907-11-30	Wilkes-barre	Pennsylvanie
<i>Montana Herold</i>	German	340	1893-05-04	1900-12-20	Helena	Montana
<i>Nevada State Journal</i>	Anglais	17	1893-08-01	1900-12-30	Reno	Nevada
<i>Age-Herald</i>	Anglais	2035	1894-07-01	1900-12-31	Birmingham	Alabama
<i>Minneapolis Journal</i>	Anglais	1811	1895-01-01	1900-12-31	Minneapolis	Minnesota
<i>Labor Advocate</i>	Anglais	156	1895-06-29	1900-12-01	Birmingham	Alabama
<i>Danske Pioneer</i>	Anglais	153	1895-10-17	1900-12-27	Omaha	Nebraska

Annexe 2

Liste des périodiques noirs-américains publiés entre 1804 et 1895, consultés au cours de notre recherche, et répertoriés dans la base READEx : *America's Historical Newspapers – African American Newspapers*

Nota Bene :

- Les périodiques sont classés par ordre croissant de date de première publication (du plus ancien au plus récent).
- La liste des périodiques cités dans notre thèse se trouve dans notre bibliographie.
Voir *infra*, pp. 623-624.

<u>Titre</u> du périodique	<u>Langue</u> de publication	<u>nombre</u> de numéros publiés	<u>Date</u> de première publication (année-mois-jour)	<u>Date</u> de dernière publication (année-mois-jour)	<u>Ville</u> de publication	<u>État</u> de publication
<i>Freedom's Journal</i>	Anglais	103	1827-03-16	1829-03-28	New York	New York
<i>Rights of All</i>	Anglais	5	1829-05-29	1829-10-09	New York	New York
<i>Northern Star and Freeman's Advocate</i>	Anglais	11	1842-02-03	1843-01-02	Albany	New York

<i>Frederick Douglass' Paper</i> (includ: <i>The North Star</i>)	Anglais	237	1847-12-03	1860-02-17	Rochester	New York
<i>Aliened American</i>	Anglais	1	1853-04-09	1853-04-09	Cleveland	Ohio
<i>New Orleans Daily Creole</i>	Anglais	156	1856-07-01	1856-12-31	New Orleans	Louisiane
<i>Mirror of the Times</i>	Anglais	1	1857-12-12	1857-12-12	San Francisco	Californie
<i>L'Union</i>	Français	96	1862-09-27	1864-07-19	New Orleans	Louisiane
<i>New Orleans Tribune</i>	Anglais	690	1864-07-21	1869-02-28	New Orleans	Louisiane
<i>Black Republican</i>	Anglais	5	1865-04-15	1865-05-20	New Orleans	Louisiane
<i>Elevator</i>	Anglais	274	1865-05-05	1898-06-11	San Francisco	Californie
<i>Black Republican</i>	Anglais	1	1865-08-10	1865-08-10	New York	New York
<i>Colored Tennessean</i>	Anglais	1	1865-08-12	1866-07-18	Nashville	Tennessee
<i>South Carolina Leader</i>	Anglais	8	1865-10-07	1866-05-12	Charleston	Caroline du Sud
<i>Colored American</i>	Anglais	3	1865-12-30	1866-01-13	Augusta	Géorgie
<i>Loyal Georgian</i>	Anglais	14	1866-01-20	1868-02-15	Augusta	Géorgie
<i>Colored Citizen</i>	Anglais	1	1866-05-19	1866-05-19	Cincinnati	Ohio
<i>Charleston Advocate</i>	Anglais	1	1867-05-11	1867-05-11	Charleston	Caroline du Sud
<i>Free Press</i>	Anglais	2	1868-04-05	1868-04-11	Charleston	Caroline du Sud
<i>Free Man's Press</i>	Anglais	1	1868-10-24	1868-10-24	Galveston	Texas
<i>Arkansas Freeman</i>	Anglais	1	1869-10-05	1869-10-05	Little Rock	Arkansas
<i>Weekly Louisianian</i>	Anglais	416	1870-12-18	1882-12-18	New Orleans	Louisiane
<i>Echo</i>	Anglais	1	1873-03-15	1873-03-15	St. Martinville	Louisiane
<i>Georgetown Planet</i>	Anglais	1	1873-05-31	1873-05-31	Georgetown	Caroline du Sud

<i>Missionary Record</i>	Anglais	1	1873-07-05	1873-07-05	Charleston	Caroline du Sud
<i>Concordia Eagle</i>	Anglais	6	1875-10-02	1883-04-12	Vidalia	Louisiane
<i>Savannah Tribune</i>	Anglais	1497	1875-12-04	1922-12-28	Savannah	Géorgie
<i>People's Advocate</i>	Anglais	35	1876-04-11	1876-09-09	Alexandria	Virginie
<i>Leavenworth Colored Radical</i>	Anglais	5	1876-08-24	1876-11-16	Leavenworth	Kansas
<i>People's Advocate</i>	Anglais	342	1879-04-19	1884-04-12	Washington (DC)	District de Columbia
<i>American Citizen</i>	Anglais	1	1879-04-19	1879-04-19	Baltimore	Maryland
<i>Colored Visitor</i>	Anglais	1	1879-08-01	1879-08-01	Logansport	Indiana
<i>Herald of Kansas</i>	Anglais	19	1880-01-30	1880-06-11	Topeka	Kansas
<i>Topeka Tribune</i>	Anglais	23	1880-06-24	1880-12-25	Topeka	Kansas
<i>Sentinel</i>	Anglais	125	1880-06-26	1882-11-04	Trenton	New Jersey
<i>Weekly Review</i>	Anglais	1	1881-04-16	1881-04-16	New Albany	Indiana
<i>Huntsville Gazette</i>	Anglais	746	1881-06-18	1894-12-29	Huntsville	Alabama
<i>Bulletin</i>	Anglais	1	1881-09-24	1881-09-24	Louisville	Kentucky
<i>Colored Patriot</i>	Anglais	9	1882-04-20	1882-06-22	Topeka	Kansas
<i>(Washington) Bee</i>	Anglais	1924	1882-06-10	1922-01-21	Washington (DC)	District de Columbia
<i>Weekly Defiance</i>	Anglais	2	1882-06-22	1883-02-24	Atlanta	Géorgie
<i>Conservator</i>	Anglais	3	1882-11-18	1886-12-18	Chicago	Illinois
<i>New York Globe</i>	Anglais	90	1883-01-06	1884-11-08	New York	New York
<i>Western Recorder</i>	Anglais	85	1883-03-17	1884-11-06	Lawrence	Kansas
<i>Arkansas Mansion</i>	Anglais	41	1883-06-23	1884-04-19	Little Rock	Arkansas
<i>Cleveland Gazette</i>	Anglais	2576	1883-08-25	1945-05-20	Cleveland	Ohio
<i>Savannah Weekly Echo</i>	Anglais	5	1883-08-26	1884-02-10	Savannah	Géorgie
<i>State Journal</i>	Anglais	54	1883-12-13	1885-01-24	Harrisburg	Pennsylvanie

<i>Richmond Planet</i>	Anglais	7	1885-02-21	1900-01-13	Richmond	Virginie
<i>Topeka Tribune and Western Recorder</i>	Anglais	9	1885-05-09	1885-07-18	Topeka	Kansas
<i>Western Appeal</i>	Anglais	83	1885-06-13	1888-12-29	St. Paul	Minnesota
<i>New York Freeman</i>	Anglais	91	1886-01-02	1887-10-08	New York	New York
<i>Wisconsin Labor Advocate</i>	Anglais	52	1886-08-20	1887-06-06	La Crosse	Wisconsin
<i>Weekly Pelican</i>	Anglais	103	1886-12-04	1889-11-23	New Orleans	Louisiane
<i>Wichita Globe</i>	Anglais	25	1887-02-17	1887-10-29	Wichita	Kansas
<i>Free American</i>	Anglais	1	1887-03-19	1887-03-19	Columbus	Ohio
<i>San Francisco Vindicator</i>	Anglais	9	1887-05-02	1889-02-16	San Francisco	Californie
<i>Benevolent Banner</i>	Anglais	18	1887-05-21	1887-10-22	Topeka	Kansas
<i>Nicodemus Enterprise</i>	Anglais	13	1887-08-17	1887-12-23	Nicodemus	Kansas
<i>Negro World</i>	Anglais	2	1887-10-15	1887-11-26	Knoxville	Tennessee
<i>Justice</i>	Anglais	1	1887-12-24	1887-12-24	Chattanooga	Tennessee
<i>Nicodemus Cyclone</i>	Anglais	31	1887-12-30	1888-09-07	Nicodemus	Kansas
<i>Freeman</i>	Anglais	1457	1888-07-21	1916-12-30	Indianapolis	Indiana
<i>Leavenworth Advocate</i>	Anglais	133	1888-08-18	1891-08-22	Leavenworth	Kansas
<i>Leader</i>	Anglais	35	1888-12-08	1889-12-21	Washington (DC)	District de Columbia
<i>American Citizen</i>	Anglais	27	1889-01-11	1889-07-19	Topeka	Kansas
<i>Plaindealer</i>	Anglais	170	1889-09-20	1892-12-23	Detroit	Michigan
<i>New York Age</i>	Anglais	122	1889-11-02	1892-11-19	New York	New York
<i>Torchlight Appeal</i>	Anglais	3	1890-01-17	1890-02-22	Fort Worth	Texas
<i>Progress</i>	Anglais	4	1890-03-22	1891-03-07	Omaha	Nebraska
<i>Pioneer Press</i>	Anglais	4	1890-09-06	1892-01-16	Martinsburg	Virginie Occidentale
<i>Kansas Sunflower</i>	Anglais	6	1890-09-26	1890-11-17	Wichita	Kansas

<i>Freeman's Lance</i>	Anglais	41	1891-02-20	1891-12-25	Peru	Kansas
<i>State Capital</i>	Anglais	49	1891-03-28	1892-12-03	Springfield	Illinois
<i>Southern Argus</i>	Anglais	33	1891-06-18	1892-02-04	Baxter Springs	Kansas
<i>(Topeka) Call</i>	Anglais	72	1891-06-28	1893-12-16	Topeka	Kansas
<i>Ohio Falls Express</i>	Anglais	1	1891-07-11	1891-07-11	Louisville	Kentucky
<i>Historic Times</i>	Anglais	17	1891-07-11	1891-11-14	Lawrence	Kansas
<i>Afro-American Advocate</i>	Anglais	64	1891-09-02	1893-09-01	Coffeyville	Kansas
<i>Times-Observer</i>	Anglais	43	1891-09-04	1892-09-10	Topeka	Kansas
<i>Broad Axe</i>	Anglais	444	1891-09-17	1903-06-11	St. Paul	Minnesota
<i>Langston City Herald</i>	Anglais	55	1891-11-14	1893-03-30	Langston	Oklahoma
<i>Eye Opener</i>	Anglais	3	1892-07-09	1892-12-26	Parsons	Kansas
<i>State Ledger</i>	Anglais	493	1892-07-22	1906-06-16	Topeka	Kansas
<i>Atchison Blade</i>	Anglais	89	1892-07-23	1894-01-20	Atchison	Kansas
<i>Wisconsin Afro-American</i>	Anglais	7	1892-08-13	1892-11-19	Milwaukee	Wisconsin
<i>Parsons Weekly Blade</i>	Anglais	386	1892-09-24	1900-12-28	Parsons	Kansas
<i>Northwestern Recorder</i>	Anglais	4	1892-12-03	1893-03-30	Milwaukee	Wisconsin
<i>Weekly Avalanche</i>	Anglais	1	1893-01-20	1893-01-20	Des Moines	Iowa
<i>Midland Express</i>	Anglais	1	1893-03-03	1893-03-03	Boydton	Virginia
<i>Afro-American</i>	Anglais	21	1893-04-29	1898-03-26	Baltimore	Maryland
<i>Evening Call</i>	Anglais	15	1893-06-13	1893-07-08	Topeka	Kansas
<i>Gazette</i>	Anglais	46	1893-12-16	1898-02-19	Raleigh	Caroline du Nord
<i>Leavenworth Herald</i>	Anglais	124	1894-02-07	1896-12-26	Leavenworth	Kansas
<i>Kansas Blackman</i>	Anglais	10	1894-04-20	1894-06-29	Coffeyville	Kansas
<i>People's Friend</i>	Anglais	18	1894-05-24	1894-09-28	Wichita	Kansas
<i>National Baptist World</i>	Anglais	13	1894-08-31	1894-11-23	Wichita	Kansas

<i>Kansas Headlight</i>	Anglais	1	1894-09-14	1894-09-14	Wichita	Kansas
<i>Topics</i>	Anglais	21	1895-05-16	1895-12-07	Kansas City	Kansas
<i>Enterprise</i>	Anglais	74	1895-08-10	1897-07-03	Omaha	Nebraska
<i>Broad Ax</i>	Anglais	225	1895-08-31	1899-12-23	Chicago	Illinois
<i>Broad Ax</i>	Anglais	203	1895-08-31	1899-06-06	Salt Lake City	Utah
<i>National Reflector</i>	Anglais	85	1895-12-08	1897-12-25	Wichita	Kansas

Annexe 3

Liste des périodiques noirs-américains publiés entre 1804 et 1895, consultés au cours de notre recherche, et répertoriés dans la base *Chronicling America : Historic American Newspapers at the Library of Congress* (*African American Newspapers*)

Nota Bene :

- Les périodiques sont classés par État de publication (ordre alphabétique).
- La liste des périodiques cités dans notre thèse se trouve dans notre bibliographie.

Voir *infra*, pp. 623-624.

<u>Titre du périodique et dates de publication</u>	<u>Langue de publication</u>	<u>nombre de numéros publiés</u>	<u>Numéro le plus ancien disponible sur Chronicling America (année-mois-jour)</u>	<u>Numéro le plus récent disponible sur Chronicling America (année-mois-jour)</u>	<u>Ville de publication</u>	<u>État de publication</u>
<i>Missionary Record</i> 1868-1879	Anglais	3	1873-07-05	1876-04-01	Charleston	Caroline du Sud

<i>South Carolina Leader</i> 1865-18??	Anglais	27	1865-10-07	1867-03-23	Charleston	Caroline du Sud
<i>The Charleston Advocate</i> 1867-1868	Anglais	25	1867-02-23	1868-12-05	Charleston	Caroline du Sud
<i>The Free Press</i> 1868-186?	Anglais	2	1868-04-05	1868-04-11	Charleston	Caroline du Sud
<i>The Georgetown Planet</i> 1873-1875	Anglais	1	1873-05-31	1873-05-31	Georgetown	Caroline du Sud
<i>The Free Citizen</i> 1874-1876	Anglais	19	1875-03-06	1876-05-27	Orangeburg	Caroline du Sud
<i>The Washington Bee</i> 1884-1922	Anglais	996	1886-05-29	1912-03-30	Washington, D.C.	District de Columbia
<i>The Bee</i> 1882-1884	Anglais	71	1882-06-10	1884-07-26	Washington, D.C.	District de Columbia
<i>The Concordia Eagle</i> 1873-1890	Anglais	17	1875-10-02	1885-07-04	Vidalia	Louisiane
<i>The Appeal</i> 1889-19 ??	Anglais	1511	1889-02-23	1922-12-30	St. Paul	Minnesota
<i>Western Appeal</i> 1885-18 ??	Anglais	84	1885-06-13	1888-12-29	St. Paul	Minnesota
<i>The Langston</i> 1891-1902	Anglais	66	1892-11-17	1898-05-07	Langston City	Oklahoma
<i>The Broad Ax</i> 1895-19 ??	Anglais	1417	1895-08-31	1922-12-30	Salt Lake City	Utah

Annexe 4

« A Lecture by Frederick Douglass on Hayti delivered in the A.M.E. Metropolitan Church Washington, D.C., Tuesday Evening, October 13th 1891 »¹

Nota Bene :

Ce discours méconnu de Frederick Douglass fut publié dans un journal dont on ignore le nom, en date du 17 octobre 1891. L'on sait seulement qu'il fut publié à Washington D.C. (voir *infra*, page 574). Ce discours est disponible en ligne sur le site internet consacré aux *Frederick Douglass Papers* (documents numérisés par la Bibliothèque du Congrès américain).

¹ Annotation rédigée à la main, probablement par Frederick Douglass, apposée à côté du titre initial de l'article et de son sous-titre, « *The Negotiations for the Mole St. Nicolas. Haiti Becomes More and More Interesting on Account of the Columbian Exposition* », eux-même barrés d'une croix tracée à la main. « The Negotiations for the Mole St. Nicolas », Unknown Newspaper, Washington D.C., Saturday, October 17, 1891. The Frederick Douglass Papers at the Library of Congress, Series: Speech, Article, and Book File, 1846-1894 and Undated, <<http://memory.loc.gov/ammem/doughtml/>>. Consulté le 16 décembre 2011.

THE NEGOTIATIONS FOR THE
MOLE ST. NICOLAS.

HAITI BECOMES MORE AND MORE INTERESTING ON ACCOUNT OF THE
COLUMBIAN EXPOSITION.

Friends and fellow citizens:—

I thank you very sincerely for this cordial welcome. I am glad once more to see you within the walls of this spacious edifice. Such a welcome is well fitted to awaken grateful sentiments in a heart far less sensitive to friendship and kindness than mine. Perhaps I value this demonstration all the more at the present because I have recently been made the object of extraordinary condolence on account of my ~~supposed~~ loneliness. The able correspondent of the Boston Herald, writing from Washington, describes me and my manner of life with all the pathos of apparent pity. He deplores the fact that I am compelled in my declining years to live in this state of social destitution and ostracism. If that sympathetic gentleman were here this evening, this demonstration might soothe his sorrow and dry up his tears. It would show him that I am neither despised nor largely deserted by either the white or the colored people of Washington. His motive for making it appear otherwise may, I think, be in his wish to have it so.

The subject of my discourse this evening is Haiti and I propose to give you such facts and reflections as I think will afford you a better idea of the character and prospects of that country than generally prevail.

Before entering upon ~~the~~ subject you will perhaps allow me a few personal remarks. You have doubtless noticed, in a portion of the Afro-American press a strong disposition to retire me from public life and especially from public office. It would be unkind to doubt the sincerity of their solicitude for my age and infirmities. If they mean that the public platform should be occupied by younger, abler and more ambitious men I agree with them, and if I were really in the way of such men I can easily see that it might be my duty to retire. But I am in the way of no man. There is room above for all who desire to rise. The more the better. As to the time in human life when a man should cease to address public assemblies, there is room for an honest difference of opinion. It is about as difficult to know when a man should stop speaking as to know when he should begin. The wise man has said that there is a time for all things under the sun, but the time for one thing to end and another to begin is not always so easy to determine. There is undoubtedly a time to stop as well as a time to begin. I began to speak more than fifty years ago and some of my friends now insist that I shall continue to speak even against my own judgment of my fitness. One thing is evident. The proper time for individual men to retire from this arena, varies very much in different men. Mr. Gladstone, for instance, as we know, now beyond his four score years, is still the eloquent leader of a great political party in the British Parliament. I heard him speak in the House of Commons four years ago and it was a great treat. He was then about as fresh, vigorous and eloquent as most men are at sixty.

A lecture by Frederick Douglass
at the Metropolitan Church, Washington, D.C.
Tuesday Evening, October 13th 1896.
Being introduced by Bishop Small
as one reading no introduction from
Douglass, spoke as follows.

Quinn Chapel

Before

and I refraining
will not express much doubt.

always below
the course of

determine

on account of my age

at once.

in public

2

It was said of John Quincy Adams, who, after having served one term as President of the United States was elected to Congress, that while he was always an able writer, he was never an eloquent or fluent speaker till he had reached his three score years and ten. His oratory and power in debate at this advanced period of his life was a source of admiration both to Congress and the country. Much of his success, however, was due to the cause for which he stood. Something was also due to the furious opposition which confronted him. It requires the flint as well as the steel to bring out the fire, and both were present in the case of Mr. Adams.

His was the then very unpopular cause of free speech, and the right of the humblest citizen, and even of the slave to petition the government for redress of grievances. The assertion of this broad fundamental American right raised against him a storm of wrath before which younger and stronger men might have quailed and retreated. He was assailed by the ablest and most eloquent men of his time. They had behind them the formidable slave power, with twenty hundred million dollars invested in the bodies and souls of men. It was a power which for the time shaped the politics of the country and ruled the Nation. Though he was old and his opponents were young, though he was weak and they were strong, they were no match for him, for he stood upon ground unassailable, where one may chase a thousand and two put ten thousand to flight.

A resolution was introduced to expel

and served to the end of his life

and wonder

you know,

in face of the reigning slave power

the old man eloquent from Congress. It was supported by masterly speeches. ~~The~~ proposition to expel Mr. Adams appears to have been just what he wanted and it was met by him in a speech of two weeks duration. Thomas Marshall, one of his assailants, said that it took Mr. Adams a week longer to defend himself than it took the Almighty to make the world. Against such a man Marshall finally thought it useless to contend. The victory for the old man was complete, sublime and glorious. It moved the heart of Massachusetts and touched the pen of her poet, Pierpont, who hailed him as a true American hero, in lines as beautiful as true, ~~for they~~ were well deserved.

Notwithstanding what I have now said of the triumphs of age I would not have you think that I include myself in such triumphs. Far from it. I do not deceive myself and cannot deceive you. I cannot speak now as in earlier years. But in the language of an Apostle I ~~can~~ say such as I have I will give unto you.

The part assigned to me this evening by the generous friends who have done me the honor to call me here, is quite consistent with my wishes and altogether agreeable to my feelings. It is, ~~what~~ ~~is~~ to give you a few facts and thoughts about Haiti, the so-called Black Republic. The propriety of calling upon me for something of this sort needs no explanation or apology. As most of you know I was for some time what is called a United States Minister Resident and Consul General in that country. Perhaps you also know that since my return home I have not been altogether reticent about my diplomatic experience while there. In fact, that I have already been charged, in some quarters, with talking altogether too much about Haiti, far more than was becoming in an ex-United States Minister. The New York Tribune charges me with "blurring out state secrets," but it fails to tell what secrets I have revealed. The fact is I have told nothing material which had not already been told and for which the Tribune had no rebuke.

You know there are different ways of telling the same story. The trouble is that my way of telling this story, has differed from that of certain salt water correspondents by whom I have been assailed. But I have said just what I wanted to say about ~~the~~ in the North American Review. I would, however, even now, be very glad to be set right, if I have, in what I have there said, wronged ~~any one~~. But for the present I cannot see that I have occasion to ask pardon of any one for what I have there said, or have said any where else, nor can I retract a single word I have written or spoken. On the contrary, if I am, in legal phrase, driven to the wall, I have it in my power to set some matters connected with Haiti in a much stronger and clearer light than I have yet done.

Haiti is an interesting subject at any time, and, at this time, owing to the late efforts of the United States to obtain a naval station there, it is especially so to Americans. ~~There~~ has been, during the last year, more ink and paper devoted to that country in the United States than to all the other West India Islands put together.

But this
and marvellous power.

and great determination

he

fatherly were, and

can

telling

with those who blame me
about Haiti

on this subject I will not dwell
at it

in anything

If in anything I have
said, there, a wrong has been
done to any one, I
shall be glad to retract
that wrong.

It is a notable fact that there

if in anything

But

aside from the political and nautical interest felt in Haiti by the United States, there is, perhaps, no equal number of people anywhere on the globe in whose character, history and probable destiny there is more material for sentiment, thought and inquiry, than is furnished in the example of ~~the~~ people. ~~of Haiti~~ The country itself, as well as its people, is unique in its history. It was the first of all the cis-Atlantic world, upon which was set the foot of the progressive, aggressive and all conquering white man. It was among the first to have the silence of its grand old forests, fields and mountains broken by trans-Atlantic speech. It was among the first to hear of the Christian Bible, to see a Christian church, to behold the cross of Christ and to listen to the Psalms of David. It was also the first to hear the black man's groans under the lash of slavery, and was the first in which the black man gained his freedom. It is one of the tremendous, strange, startling, confusing and contradictory facts of history that Negro slavery and trans-Atlantic Christianity came to the New World about the same time and were brought by the same people.

Haiti becomes more and more interesting to us as we approach the Columbian Exposition. Her lofty mountains were among the first lands of the Western World to gladden the eyes of Columbus and his toil-worn sailors, and to deliver them from despair and death. Interesting in itself as the cradle in which American Caucasian civilization was first rocked in the New World it is still more interesting in the character of its inhabitants. Their history is marked by events scarcely less startling than the terrible earthquakes which have at times moved the mountains and shaken down the towns and cities of their country.

Peculiar in themselves, the people of Haiti sustain peculiar relations to the

and taken

has its

asserted to

just now

important and

disgraceful

2

WASHINGTON, D. C., SAT

outside world. They occupy a peculiar position among the nations of the earth. They have a history peculiar to themselves. They belong to a peculiar variety of the human family.

Every phase of human thought may well enough turn its light upon them with profit. They challenge the thought of the ethnologists, the statesman, the scholar and the philanthropist.

But, interesting to all these and to others, each in his peculiar line of thought and study, they are still more interesting to the colored people of the United States because of a common cause, and common ancestral identity. We are allied to them by a law that can neither be repealed nor changed. We talk of going to this place and that, to better our condition, but wherever we go, whether we go to Europe, Asia or Africa, or remain where we are, we are still identified with the colored people of Haiti and with colored people everywhere else and whatever helps or hinders any, helps or hinders all. We are, therefore, deeply and practically interested in the experiment of self-government of the Republic of Haiti. Success there means success here and success everywhere. We can do about as much for Haiti and Africa by good conduct here as by seeking homes in either.

But where is Haiti? I will tell you where to find it. If you will take your atlas and look southward over the Atlantic to the West Indies, in a direct line from Boston, you will find it between the eastern end of Cuba and the west end of Porto Rico, and between the 18th and 20th parallel of north latitude. How far is it? Measuring distance by time, as the fashion now is, Haiti is very near to us. It is about six days from New York and three days from the coast of Florida; so that in point of time it is our next-door neighbor.

The whole island covers 32,000 square miles and is dominated by two governments, both Republican in form but both military in fact. One is the Haitian and the other the Dominican Government. One has the eastern part of the island and the other the western part. That of the east is under the Dominican Government, and its people are colored and speak Spanish. The western end of the island is Haiti. Its educated people speak French and its uneducated people speak Creole, or a mixture of French and Negro dialects, brought from Africa, but the educated and uneducated understand each other.

*We shall never be respected anywhere
whether in Africa or in Haiti till
we are respected in the United States.
If our eight millions might as well stay
where we are as to be where for the
white man is, and will be everywhere.*

a

The coast line of Haiti is broken by a goodly number of fine bays and harbors. The Bay of Port au Prince, for instance, is one of the most beautiful in the world. Its deep-blue waters are bulwarked by lofty mountains, covered from base to summit with richest verdure. They lean against the bluest and the brightest of skies, and both land and water remind one of the far-famed Bay of Naples.

Another harbor is that of the Mole St. Nicolas, of which the American people have heard much, and may hear much more. *we may rely upon what some of our daily newspapers have promised concerning the intentions of our Government.*

St. Nicolas Mole has been styled, and very properly so styled, the Gibraltar of Haiti. It commands the Windward Passage, through which much of the trade of the world will pass when the Nicaragua Canal shall have been completed. That nation which can get it, and hold it, will be the master of the sea and land in its neighborhood. It is the stronghold of Haiti, and it is not strange that the statesmen of Haiti are unwilling to part with it. While I think that, under proper restrictions, Haiti might have granted the United States a naval station there, I see no cause of offense in her refusal to do so. As among gentlemen, no offense should be taken where no offense is intended; so should it be among nations. Haiti intended no offense. She simply exercised a sovereign right of self-protection, which she possessed in common with the United States and in common with all other nations. The idea that we have been insulted by her refusal has no foundation whatever.

I am glad to see that the American people and press are beginning to despise ~~the~~ tin-kettle indignation that some of our politicians have endeavored to stir up against that country because she refused to grant us the Mole. Most of us have been in circumstances similar to Haiti.

I once met an American editor who, when he was asked why he did not adopt a more liberal course, said that he was as independent and liberal as he thought he could afford to be. Haiti may justly claim that she has been as generous towards the United States in the matter of the Mole St. Nicolas as she felt she could afford to be.

But it is said that she promised us the Mole! This she stoutly denies. And we have a right to give some weight to her denial until it shall be clearly shown that she has broken her promise.

My business, however, is not with the relations of the Government of the

we may look for events and developments of a startling character about this little spot of land and water for it is said we are bound to have it.

their grounds

perhaps

independence and

WEDNESDAY, OCTOBER 17, 1891. 4.

United States with Haiti, or Haiti with the United States. Since I have already dealt with that question in the North American Review, I need not dwell upon it.

My talk to-night is of Haiti and her people, and I have much more to say of these than the time allowed me will permit me to say.

To begin with I could say much of the beauty of the country. Its geographical and topographical character is extremely grand and striking. High mountains, deep valleys, and here and there are beautiful lakes, rivers and plains. The soil is marvelously fertile. It is spread out over a limestone formation and tropical heat and insular moisture give to its vegetation and soil perpetual vigor and freshness. Some of the mountains rise to the height of 7,000 feet and are covered with beautiful woods of great variety and of great value.

The climate of Haiti, though tropical, is various. Some parts of the country, for instance in Port au Prince, it is very warm and at times irresistibly enervating. We call her people lazy, but the wonder is that anybody is able to do any kind of hard work, physical or mental, in such a climate as that of Port au Prince, but the natives are really able to do hard work of both kinds. It is indeed surprising what vigor is here displayed. Men work in the burning sun from morning till night unharmed. But while in the low lands the climate is hot and enervating, there are accessible altitudes in Haiti where the air is cool, refreshing and bracing. Though no sign of frost has yet been seen within her borders, Haiti is literally the land of the Pine and the Palm—the palm in the valleys where it is warm and the pine in the mountains where it is cool. Any desirable thing that will grow anywhere else in the world, will, if the ground is properly selected and cultivated, grow in Haiti. Horses, sheep and swine and fine cattle will flourish there in certain localities. The principal commercial productions are coffee and logwood, and these are the sources of its rich revenue. This revenue amounted to \$9,500,000 last year, equal to one-half of the national debt of the country. With such an income, if Haiti could be kept free from revolutions, it could easily become, in proportion to its numbers, the richest country in the world.

as I have said

It is marked & diversified by high

its

its

parts of

And Territory

for such a country as
inclusiveness &

The population of Haiti numbers from 800,000 to 1,000,000. In towns and cities they are largely mixed. In complexion they range all the way from black to white. All colors associate on terms of perfect social equality, and all intermarry without regard to race or color. As there are more white men than white women in the towns and cities of Haiti, and as white men can only own landed property there through their wives, white men marry colored women and live honorably with them. Some of the richest merchants in Port au Prince have married colored ladies, and to the amazement of Americans the fact of such marriages does not excite comment.

Outside the cities the people in the country are generally of pure negro blood. The prevailing color is a dark brown, with a dash of chocolate color in it. Upon the whole they are a fine-looking people. They carry themselves proudly erect and as if conscious of their freedom and independence. I thought the women superior to the men. They are comely in appearance, elastic and vigorous in their movements and the industry and prosperity of the country are largely dependent upon them. They supply the cities with provisions, and often bring their burdens on their heads ten and fifteen miles, sometimes with a baby curiously tied to their side, and they appear to think nothing of their burden. We have many walking matches in the United States where great feats are performed, but I should like to see the young man in our country who could match the Haitien women on the road. The women would surely win against the best walkers in America. Thousands of these women, with their white and many colored turbans and plain blue gowns, line the roads into Port au Prince every morning. The spectacle of this ingress and egress is decidedly picturesque and attractive.

The men, to my mind, do not equal the women in vigor, industry, good looks or in any commendable respect. This, I think, is due to the fact that so many of them are compelled to spend so much of their lives in the army and are thus demoralized. Every third man you meet in Port au Prince is a soldier. He is separated from the moral influences of home and industry, and is therefore exposed to every vice. Such a life has left its traces on the forms and features of the men. As I walked through the streets I found myself often saying in the depths of my soul: Alas! poor Haiti; when will she learn the things that make for her peace and happiness. No land has brighter skies, no land has a richer soil or a better chance in the race of life, and yet there she is floundering away in a labyrinth of misery. Every little while

5

we find her shedding her own best blood or sending into exile her best mental material. It is said that the city of Port au Prince is destroyed by fire every twenty-five years, and revolutions may break out at any time without warning. When men go to bed at night and bid good-night to the town, they have no solid assurance that the town will be there to greet them in the morning. Splendid ruins meet you in different parts of the city, and when you ask why they are not rebuilt you are answered by the word revolution. Such are the uncertainties of the situation in this respect that no insurance company will insure at any reasonable rate against fire. The citizen may be called out at any time of night to quell revolt or quench the flames of his own dwelling. In such a condition a tranquil mind is impossible. You have heard much of the brutal cruelty of Hyppolite. To do him justice you must consider the elements with which he has to deal. It is the fashion of his people to inaugurate revolutions ~~for~~ ~~out~~ ~~cause~~ ~~and~~ ~~with~~ ~~for~~ the purpose being to spread alarm and confusion and make the mischief appear as a proof of popular dissatisfaction with the government. The men in the lead of these revolutions often prefer unjust complaints against those in power for no other purpose than to get the government into their own hands. ~~The~~ ~~com-~~ ~~pass-~~ ~~a~~ ~~class~~ who have neither love nor pity for their country, and are actuated only by the desire to get their hands on its rich revenues. A President is scarcely seated in the presidential chair when a conspiracy begins to get him out of it. This has been the case with President Hyppolite. I do not believe that Haiti has ever had a more blameless ruler than this man, and yet no one was ever more cruelly menaced by treason and rebellion than he. The safety of his government from the first has rested in the extraordinary vigilance of his soldiers rather than upon the loyalty of the citizens. He has been denounced here as a savage monster because he has shot down the rebels who endeavored to shoot down him and his government. I have no hesitation in saying that this denunciation was most ill-timed and unjust. President Hyppolite has been endeavoring to do only his sworn duty and to do it according to his ability for his poor distracted country.

*living houses of peaceful
Citizens,*

*He is the ruler of a Country given
revolution upon the slightest pretext.*

*The common people are peaceable
and want no revolution - but there
is an educated class there*

the best of

One explanation of the frequency of revolutions in Haiti is the impunity afforded the leaders of them by the so-called right of asylum. When they fail to overthrow the government they escape the consequences of their treason by running into foreign legations and consulates. Once inside one of these, they are safe from pursuit and are usually permitted to leave the country in peace.

It would, in my judgment, be a good thing if this right of asylum were abolished. But neither the government nor the rebels favor its abolition, because the one as much as the other may at some time need its protection.

During the late troubles, I had under the protection of the American flag twenty of the insurgents, and they were all safely embarked without punishment of any kind having been inflicted upon them.

While I was representing the United States in Haiti I saw myself charged with being a friend of that country. I am not ashamed of that charge. I am a friend of Haiti, but not in the sense my assailants would have the charge believed and accepted by the American people. I am a friend of Haiti, not in the sense of preferring her to the just claims of my country, or to those of my fellow-citizens, but I am her friend in the sense of my proper relation to the welfare of my fellow men everywhere, and especially to those struggling with hardships and misfortunes. In this I stand with philanthropic men and women everywhere. I dare say, too, that I stand in this respect with Gen. Harrison, who has shown himself to be a humane, wise and conscientious President of the United States. I am bound also to say of him here and now, as I have mentioned him in this connection, and I say it all the more freely because I have no personal ends to serve, no favors to ask or expect at his hands, that in my judgment no man is more just to the oppressed, at home and abroad, than he; that no man who ever sat in the presidential chair was more free from vulgar prejudices than Benjamin Harrison.

I went to Haiti imbued with the spirit of his noble advice, which was to do all I could, consistently with my duty to the United States, for the welfare of the people of Haiti; to dispose them, as far as I could, to value and preserve their institutions, and to persuade them to blot out the reproach now hurled at them by the nations of the earth; to do this by promoting peace and good-will among themselves. This counsel from him made me better acquainted with the head and heart of President Benjamin Harrison than I had ever been before. He sent me to Haiti on no mercenary or menacing mission, but as the representative of a noble,

free and generous people; a people too just to seek profit by the misfortunes of others, of whatever color or clime; a people too rich, to despoil the poor, too great to be small, too proud to stoop to trickery and meanness to accomplish any purpose whatever. I know not what may be your sentiments on the subject, but my own conviction (with due regard to yours, and in the hope that you will agree with me) is, in view of all our needs as a people, that we can have no better President for the term succeeding the present one than President Benjamin Harrison. It is confessed, even by his enemies, that he has given his country an able, just and pure administration; and I for one see not what more we want. Certainly the President has been more just and liberal in recognizing the rights and privileges of his colored fellow-citizens than any of his predecessors. On the Force bill and the Blair bill (so important to us) he has transcended his party and entitled himself to our lasting gratitude.

Well, my friends, I was speaking of my love and respect for Haiti. Notwithstanding her faults, and they are many, I shall show before I get through, that I have reason, that you have reason and that all friends of liberty and justice throughout the world have reason, not only to respect and honor Haiti, but to be grateful to her for her beneficent mission in the world. I hold, however, that neither love for Haiti, nor abhorrence for the enemies of Haiti should tempt me or you to conceal her vices or to deny their existence. For her sake as well as for ours the truth should be told. To a man who has lived as I have in the heart of a high civilization, I am free to say that the condition of Haiti ~~was~~ appear scandalous and shocking. There dwells in her bosom the yet untamed spirit of turbulence, ~~and~~ ~~revolution already referred to and while~~ it shall prevail selfishness, ignorance, superstition and depravity will flourish and no good thing will grow and prosper. It is this demon that must be cast out of her. It is the demon that keeps her among the tombs. In its presence confidence in her public men ~~will be~~ weakened, faith in the value and stability of her institutions ~~will be~~ shaken; her needful industry ~~will be~~ fettered and crippled; the spirit of enterprise and invention ~~will be~~ discouraged; the ardour of patriotism and national glory ~~will be~~ quenched; the natural progress of civilization ~~will be~~ arrested; the motive to acquire property and conserve the welfare of posterity ~~will be~~ impaired; and the careful education of her children, so important to the future of the state will be neglected. In its presence commerce halts, obstructions to internal improvements increase; streams go unbridged and highways unrepaired. In the towns and cities, streets ~~will be~~ go unpaved and unlighted. In their gutters a green, festering fever dealing scum ~~will be~~ accumulate. In the market places filth is allowed to gather and evil smells to affront the air. In its presence the resources of the country are undeveloped, the health of the people is undermined, famine and pestilence are invited to their ghastly work of destruction and the well being and happiness of society are made impossible. It is the source of nearly all the ills that poor Haiti is heir to.

I have already spoken of her revolutionary tendencies and I am to speak more

While

tearing own flesh and shedding her own blood.

12.
It is against this turbulent revolution-
ary spirit that President Florvil Hyppo-
lite has to struggle, and I contend that
in it he deserves the sympathy and moral
support of our country and of mankind.
Instead of branding him as a monster as
some of us have done, we should have
hailed him as a benefactor. Instead of
belling and cooing with his enemies at
Kingston and thus encouraging rebellion,
we should have supported the brave old
President in promoting the peace of his
country. His conduct during the recent
troubles in Haiti, though prompt, stern
and severe, was, in the judgment of his
patriotic fellow-citizens, necessary to ac-
complish the end in view. ~~His~~ severity
has been grossly exaggerated both here
and elsewhere. I have been very near
President Hyppolite, and no man de-
serves less than he to be held up before
the world as a savage monster delighting
in the shedding of human blood.

At a festival and
and properly
But his
has done
No man can look at his face and hear
his voice without feeling that he is in the
presence of a kind-hearted and humane
man. The picture of him published in
the New York Age has done him no man-
ner of justice. On the contrary, it ~~does~~
him startling and absolute wrong. His
face there is the embodiment of all that
is low, coarse and brutal. Hyppolite, on
the contrary, is a fine-looking man,
"black but comely." His features are
regular, his manner polished, and his
address is that of a gentleman and
scholar. If he bears not the sword in
vain, it is because he would have it a
terror to evil-doers and a praise to those
who do well. He has simply sought to
rescue his people from anarchy and
chaos, and to make the laws of his
country respected and obeyed. It is all
nonsense or malice to call him a savage
or a tyrant. He was, two years ago,
duly elected to the presidency of Haiti.

Continued on page 2.

HAITI AND THE UNITED STATES.

and took the oath of office, as in our country Mr. Lincoln took the presidential oath thirty years ago; and when treason and rebellion raised their destructive heads, he struck them down. If Mr. Lincoln should be commended for what he did, Hyppolite should not be condemned and held up to the execration of mankind for what he did.

But you will naturally ask me in view of what I have now said and what others have said: What will be the future of Haiti? Will she ever emerge from her present turbulent and revolutionary condition, or will she sink deeper and deeper into barbarism? These are important questions. In their relations and bearings they not only concern the people of Haiti, but they concern the people of the United States, and they concern colored people all over the world. By one class of writers these questions have already been answered. The Proudes and the St. Johns and their echoes in the United States, men and women who write to please a depraved taste and cater to the known prejudices of their readers, have already decided the case against Haiti. They deny that the negro has the instinct of civilization, and insist that when he is left to himself he returns to his primitive barbarism.

They tell us that Haiti is already on this down grade; that voodooism, fetishism and cannibalism are already prevalent there; that little children are fatted for slaughter and offered as sacrifices to their voodoo deities; that boys and girls run naked in the streets of her towns and cities, and that there is no future for Haiti. I cannot stop to reply in detail to all these allegations, but will speak to the main questions which respects the future of Haiti. Before doing so, however, I will admit that there is much superstition among the common people in that country. They believe much in charms, divinations and witchcraft and the like. They believe in putting spells on each other, and that unless they are taken off, the victim will die. For this reason they are very much afraid of each other. Such beliefs are common there and are known to exist even here among our more ignorant people. Superstition, however, is not confined to any people. You will find it in one form or another in France, Spain, Germany, England, Scotland, everywhere, even I would rather sit at a table where there are twelve, rather than thirteen, and I would rather see the new moon over my right shoulder, though my reason tells me that whether I see it over one shoulder or the other, makes no possible difference and the whole thing is absurd and has no significance whatever. But how about cannibalism and human sacrifices? I will tell you. I made, while in Haiti, many inquiries about this terrible allegation, and the answers I received have not quite convinced me that there may not have been years ago instances of such human sacrifices.

in the Southern States

JP

written

JP

that going from bad to worse that there is no progress,

by their voodoo priests

It should be remembered however that

Our good Father

You know that Abraham once thought that Jehovah required him to offer up his son and he went about it in earnest. But this I will say, that in all my inquiries on the subject of human sacrifices in Haiti, I never saw a man that said he had ever seen a human sacrifice or an instance of cannibalism in Haiti, nor did I see a man who said he had ever seen a man that had seen one. Certain it is that no such things are common in Haiti. As to little boys and girls running nude in the streets, I have to say, that while there are instances of the kind, and more of them than we from our latitude would easily tolerate, they are the exception to the general rule in Haiti. You will see one hundred decently dressed children to one that is nude in the streets of Port au Prince, yet our newspaper correspondents would lead you to think that nudity is the rule and decent clothing the exception. It should be remembered also, that in warm climates like that of Haiti, people consider more the comfort of their children in this respect than they do any thought of improper exposure of their little innocent bodies.

But I come to the great question which confronts us in respect to the future of Haiti. Whether she will achieve a high degree of civilization in the end or fall back into her primitive barbarism? That is the question. What we all want to know is which way she is going. In considering it we should not be influenced by prejudice on the one hand or race pride on the other. If it be true that the negro left to himself relapses into barbarism, the negro above and beyond all others in the world should know and should acknowledge it and seek such relations as are best calculated to save him from the dreadful consequences of his innate qualities and race isolation. But what is to be the future of Haiti should not be determined by the appearances of the moment. We should view her in the broad light of her history and observe well her conduct in all the vicissitudes of her past.

It was once said by the great Daniel O'Connell, that the history of Ireland might be traced like a wounded man through a crowd by the blood. The same may be said of the history of Haiti. Her liberty was born in blood, cradled in misfortune and has more or less lived in a storm of revolutionary turbulence ever since. But there is one great fundamental and soul cheering fact firm as ever lasting hills concerning her which forms a grand starting point in this investigation. It is this: Haiti despite of all the vicissitudes of her history, despite of all the machinations of her ene-

*There are ebbs and flows in
the tide of human affairs
and Haiti is no exception.*

of her future.

at home and abroad

to seek

as to

its

Thomas

taught me

mics, is still a free and independent state and no power on this broad earth can tempt her or compel her to bow her proud neck to a foreign yoke. She would rather burn her towns and cities and shed her blood over their ashes than to submit to that degradation. In whatever may be the sources of her misfortune and shame, she lives proudly in the glory of her bravely won liberty and in the honor of her blood bought independence. The fact stands out in bold relief that no hostile foreign foot has been allowed to tread her sacred soil in peace. This one point ~~to~~ her future is at least settled. Another is, that Haiti is the black man's country every foot of it, and is likely to remain the black man's country forever. So much I say seems certain and settled concerning her future.

In my eulogy of Haiti, I can go one step further. She compels me to speak of her words of gratitude as well as admiration. The freedom that you and I enjoy to-day, the freedom that eight hundred thousand colored people enjoy in the British Indies, the freedom that has come to the colored race generally certainly is largely due to the brave sons of Haiti. Their swords were not drawn for themselves alone but for every black man in the world who wore the yoke of slavery.

It is said of ancient nations that each had special mission to the world and that each taught the world some important lesson. The Jews taught the world religion, a sublime conception of the Deity. The Greeks taught philosophy and beauty. The Romans taught the world jurisprudence. England to-day is foremost among modern nations in commerce and manufactures, while the American republic is giving the world an example of government of the people, by the people and for the people. Among these large bodies, the little community of Haiti anchored in the Caribbean Sea, had her mission in the world and one which the world had much need to learn. She has been one of the greatest of all our modern teachers.

We owe much to Walker, to Lundy, to Garrison, and to the abolitionists in all the countries of the world; we owe much to Clarkson, to Wilberforce, to Buxton and to the Anti-Slavery Societies at home and abroad, but we owe incomparably more to Haiti than to them all. I regard her as the great emancipator of the nineteenth century. It was her one brave example that first of all startled the Christian world into a sense of the negro's manhood. It was she who awoke the Christian world to a sense of the danger, as Henry Brougham expressed it, the danger of goading the energy that slumber's in the black man's arm. Until Haiti struck for freedom the conscience of the Christian world slept untroubled even by dreams. The negro was felt to be a sheep like creature, a docile animal and capable of being made a beast of burden and receiving stripes that his white masters might inflict without thought of resistance. The mission of Haiti was to give the world a new revelation of the black man's character and to dispel this pregnant error and she performed this mission well.

15.

We talk of surrendering away our her, as usual to protect her and the like. No such thing can succeed.

from the hour of her independence till now.

for his appeal, to Lundy & Garrison for their advocacy

William and Foote

too far

desires this deliverance and give the world a new revelation of the black man's character and she has well performed this mission.

16.

Until Haiti spoke her word to the world, no Christian nation had given the nineteenth century a Clarkson or a Wilberforce or a Lincoln. The African slave trade with all its ghastly horrors was in full blast. ~~The~~ slave ship followed by hungry sharks greedy to devour the dead and dying slaves flung overboard, ploughed seas made red by the blood of the negro. ~~The trade~~ was sanctioned by the enlightened Christian nations, our own included. Men made fortunes by this traffic in human flesh and were esteemed as the standing types of the Savior of the world. The church was silent and the pulpit was dumb. Men lived, and men died, and funeral sermons were preached in which the slave-holder and the slave-trader were sent to heaven.

To have any just conception or measurement of the intelligence, solidarity and manly courage of the people of Haiti when they struck the blow for freedom under the lead of Toussaint L'Ouverture and the dauntless Dessalines, you must remember that all the neighboring islands were at that time slave-holding. To no one of them could Haiti look for sympathy or co-operation. She trod the wine-press alone. She knew that the whole Christian world was against her. I dare say that no instance of nobler daring can be found on the page of Greek or Roman history than this example of the negroes of Haiti. That a people in abject slavery, subject to the lash, kept in ignorance of letters, without any of the modern means of communicating with each other, should have known enough to combine, to organize, to accept and trust their leaders and follow them into the jaws of death, are real matters of astonishment and wonder. To me it has always been a subject of amazement.

In forecasting the future of this people, then, some importance must be given to this initial fact. To them freedom was not given as a boon, but conquered as a right. They fought for it, suffered for it, and thousands of them were tortured and died the most horrible deaths at the hands of their enslavers to gain this priceless possession. A people to whom freedom is given can never wear it as grandly as they who have suffered to gain it. Here, as elsewhere, what comes easily is liable to go easily. What men will fight to gain, that men will be apt to fight to defend and maintain. To re-enslave these brave

until Hayti spoke

until Hayti spoke this trade

good Christians,

alike

all

of the world

self-emancipated people, to her shame be it spoken, France sent in round numbers, during the years 1802-'03, 50,000 of her veteran troops, under the most experienced and skillful generals, to Haiti. History records for us what became of these soldiers of slavery—these modern Pharaohs and their hosts. They met the fate of their predecessors when they went on a similar expedition. Negro manhood, negro bravery, negro military genius and skill, assisted by yellow fever and pestilence, sent their souls by thousands into eternity and scattered their bones on the mountains to whiten under a tropical sun. Since 1804 Haiti has maintained her national independence. I fling in this fact of this French invasion and its results to help us in solving the future of Haiti. I pass to another element in the problem.

Theodore Parker has classified human greatness in three divisions, first, administration; second, organization, and the third, discovery, the latter being the highest form of greatness. In all three of these divisions the people of Haiti appear to advantage. Toussaint L'Ouverture, Dessalines, Christophe, Petion and Regaud, their enemies being judges, were great administrators and great organizers, and considering the material with which they had to work, they did wonders in discovering needed truths. Let any man in our highly favored country undertake to organize an army of raw recruits, and especially let any colored man attempt to organize colored men into such troops and subject them to military discipline, and he will at once see the difficult task that Haiti had on hand in achieving her freedom and her independence, and be led to admire the mind and character displayed by her sons in making and managing her armies.

But Haiti did more than raise and discipline troops. She organized a government and has maintained a government 87 years. Though she has encountered the whirlwinds and earthquakes of anarchy at home and the chilling blasts of prejudice and hate from the outside world, she maintains a civil government to-day.

It is matter of history that

To better test of the intelligence of a people and their civilization than their laws and institutions -

18.

She has her judiciary, her executive and legislative departments, her house of representatives and a senate. All the functions of government are being regularly performed within her domain.

All the present is said to rest on the past. We are to look at the past of Haiti if we would know of her probable future.

Those who have studied the history of civilization with the largest range of observation and philosophical generalization tell us that men are governed by their antecedents, that what they did under one ~~case~~ condition that they will be likely to do under similar conditions. If we apply this rule we need have nothing to fear for the future of Haiti. She has raised many learned and patriotic men, she has made wise laws for her government, she has maintained diplomatic relations with the leading nations of the world, she has among her citizens, scholars and statesmen, she has men of education in the church and government, and she is in the trend of of civilization.

The statement made that Haiti is on the down grade to barbarism is not borne out by my observation and experience while in that country. I visited Haiti twenty years ago, and have spent much time there during the last two years, and I have no hesitation in saying that with all that I have said of the revolutions and defective civilization of Haiti, I have seen after twenty years' absence marked improvement in the condition of her people.

In Port au Prince, which may be taken as a fair expression of the general condition of the country, I saw more apparent domestic happiness, more wealth, more personal neatness, more attention to dress, more carriages rolling through the streets, more commercial activity, more schools, more well-clothed and cared-for children, more churches, more teachers, more Sisters of Charity, more respect for marriage and family, more attention to sanitary conditions, more and better water supply, more and better Catholic clergy, more attention to religious observances, more elegant residences than I saw there twenty years ago.

At that time Hayti was isolated. She was outside of telegraphic connection with the civilized world. She now has such connection. She has paid for a cable of her own. This has been accomplished under the much abused Hyppolite Government. Then there was no effort to light any of the streets, now some of the main streets are lighted. The streets are full of carriages at night, but none are allowed to appear without lighted lamps and every attention is given to the peace and good order of the citizens. There is much loud talk, but blows are seldom exchanged between Haytiens.

Even the revolutions are less sanguinary and ruthless than formerly. They have in many cases been attended with great disregard to private rights, destruction of property and other crimes, but nothing of the kind was permitted to occur in the last revolution. The President was inaugurated in a manner as orderly as that of any President of the United States.

Before we decide against the probability of progress in Haiti, we should look into the history of the progress of other nations. Some of the most en-

form

at one time
or

therefore

19.

lightened and highly civilized nations of the world to-day, were a few centuries ago, as far behind in morals, manners and customs as Haiti is to-day. Prussia, now the arbiter of peace and war in Europe, and now holding in her borders the profoundest thinkers of the nineteenth century, was only three centuries ago like Haiti the theatre of warring factions and flagrant immoralities, among her lowest and highest classes. France, England, Italy and Spain have all gone through strife and turmoil, the like of which now makes Haiti a byword and a laughing to a mocking earth. As these have passed through the period of violence, why may not Haiti do the same.

It should also be remembered that Haiti is still in her childhood. While eighty years may be a good old age for a man it can only be as a year in the life of a nation. With a people beginning national life as Haiti did, with such crude material within and such antagonistic forces without, the marvel is not that she is far in the rear of civilization, but that she has survived as being in any sense a civilized nation. Though she is still an infant and holds herself up by chairs, creeps rather than walks, stumbles often and sometimes falls, her head is not broken and she still lives and grows. Her wealth is greater, her population is larger, her credit is higher, her currency is sounder, her progress surer, her statesmen are abler, her revolutions are milder, her patriotism is nobler and her Government is steadier and firmer than twenty years ago. Out of civil strife, revolution and war, will come a desire for peace, out of division will come a desire for union, out of weakness a desire for strength, out of ignorance for knowledge; out of stagnation a desire for progress. Already Haiti longs for peace, already she feels she has had enough and more than enough of war; already she perceives the need of education and is providing means to obtain it on a large scale, having added five hundred schools to her forces of education within two years of Hyppolite's administration. In the face of such facts, in the face of the fact that Haiti still lives, after being boycotted by all the Christian world, after the fact of her known progress within the last twenty years I will not, and cannot, believe that the star of Haiti is to go out in darkness, but will rather believe that, like the steady star of the North, with its constellations sweeping around it will shine on till freedom, justice and equal liberty, shall be the possession of the whole colored race throughout the world.

Annexe 5

LECTURE ON HAITI.

The Haitian Pavilion

Dedication Ceremonies Delivered at the
World's Fair, in Jackson Park,
Chicago, Jan. 2d, 1893.

By the HON. FREDERICK DOUGLASS,

Ex-Minister to Haiti.

Introductory by Prof. David Swing.

Response of the Director General

GEO. R. DAVIS

OF THE WORLD'S FAIR.

The Violet Agents Supply Co.

Publishers and Agents Supplies,

We can supply you with anything that can be bought on earth.

Our motto is economy. Give us a trial.

We are urged by the citizens to secure, if possible, the lecture on Haiti and publish it in full, that the people of this and other countries may have a clear conception of what a man can do, be he black or white.

Those who insisted upon us doing the work knew if we accepted the manuscript the public would be greatly benefited, both mentally and financially.

When the contents of this pamphlet have been read by the purchaser, he or she will at once wonder to themselves why the publisher would sell such a wonderful work for so small a price--10c.; by mail 12c.

Special issue, printed on machine finished paper, heavy cover, 25c.; by mail 27c. Bound in celluloid 35c.; by mail 37c.

Agents wanted everywhere to sell this wonderful lecture.

Special rates to agents.

Address the VIOLET AGENTS SUPPLY Co., Publisher and Proprietors.

1471 State Street,

Chicago, Ill.

Geo. Washington,

Mgr.

SPECIAL ISSUE NO. 1.

ENTERED ACCORDING TO ACT OF CONGRESS IN THE YEAR OF 1893, BY
THE VIOLET AGENTS' SUPPLY CO.,
IN THE OFFICE OF THE LIBRARIAN OF CONGRESS
AT WASHINGTON, D.C.

PREFACE.

The following lecture on Haiti was delivered in America for the purpose of demonstrating the fact to the United States that the Haitians are people like ourselves; that what they have gained they will maintain; that whatever concessions may be asked by man, woman or child, if not conflicting with the constitution of their country, they will without hesitation grant. The fact that their skin is dark and that what supremacy they now have was gained by bloodshed, is no reason why they should be looked upon and treated as though they were unable to comprehend those things, which are to their best interests. The course taken by their progenitors to obtain freedom is in no manner different from that pursued by the original promoters of American independence. Our paths are strewn with the bones of our victims. For whatever United States, the good people of this country will be held responsible. We ask you to read and judge well. The appointment of Mr. Douglass to represent this country in Haiti was bitterly opposed by millions of Americans, but in spite of all opposition he went, and since his return and the success of his mission made public, his assailants and opposers have repented of their error and their respect and administration for him and for those who sent him is greater now than ever before. So far as he was concerned his services were rendered according to the opinion of the good people and the constitution of the United States. We hope the President will ever be successful in appointing another such minister to represent the United States in Haiti.

GEO. Washington, Manager.

April, 1893

INTRODUCTORY.

The oration here offered to the public is made interesting by not only its subject but also by its author. The interesting Island finds a rival in the impressive orator, and the reading heart will find itself divided between Haiti and Frederick Douglass. The History of either, the Island or the man, would yield thought enough for the hour. It seems a surplus of riches when such a heroic nation is spread out before us by such a man!

Frederick Douglass in his hours of remembrance must look out upon an amazing group of years. He was just learning to read when Henry Clay was in full fame as an orator and when Daniel Webster was a young man in the National Senate. He was a slave-boy when those two orators were the giants of freedom; he was an African while they were Americans, and yet in intellectual power and in eloquence the slave and the two freemen were at last to meet. It was the destiny of the slave to behold a liberty far nobler than that freedom which lay around Clay and Webster when their sun of life went down. It was the still better destiny of the slave-lad to live and labor in all those years which wrought out slowly and at great cost the emancipation of our African citizens. His talents, his courage, his oratory were given to those days which exposed, assailed and destroyed a great infamy.

By the time Frederick had reached his tenth year he had learned to read. With reading, observation and reflection, came some true measurements of human rights and hopes, and when the twenty-first year had come with its reminder of an independent manhood, this slave made his secret journey toward the North and exchanged Maryland for Massachusetts. Ten years afterward, some English abolitionists paid the Baltimore master for his literary and eloquent fugitive, and thus secured for the famous orator a freedom, not only actual, but legal according to statute law.

Although Frederick Douglass has lived in our land three-fourths of a century, yet many have not heard the voice which once impressed not only America but also all of England. His style is simple. The meaning of his sentences comes instantly. His logic is always like that of plain geometry. It is built up out of solid promises and he reaches conclusions not for arts sake, or for pay-sake, but simply because they are inevitable. In the olden time when he spoke on the slave question and on the duties of the Nation, the audience felt as though they had been pounded with artillery. He was not noisy, nor tremendous in gesture, his power being like that of Theodore Parker and Phillips--the power of thought. The reader of this lecture on Haiti will note at once that simplicity, that clearness, that pathos, that breadth, that sarcasm which are the characteristics of a great orator. In the power of making a statement, Mr. Douglass resembles Webster. The words all rise up as the statement advances, and the listener asks for no omission or addition of a term. If we select one sentence, from that one we may judge all.

"Until Haiti spoke the slave ship, followed by hungry sharks, greedy to devour the dead and dying slaves flung overboard to feed them, ploughed in peace the South Atlantic, painting the sea with the Negro's blood."

Such a style, so just, so full, so clear, was the form of utterance well fitted for the black years between 1830 and 1861.

This oration should not be for any of us a piece of eloquence only, full of present beauty and of great memories, but it may well take its place as a great open-letter full to overflowing with lessons for the present and the future. It is the paper of an old statesman read to an army of youth who are here to enjoy and to bless the land which the old orators once made and afterward saved and refashioned.

DAVID SWING.

Chicago, March 20th, 1893.

LECTURE ON HAITI.

Fifteen hundred of the best citizens of Chicago assembled January 2, 1893, in Quinn Chapel, to listen to the following lecture by Honorable Frederick Douglass, ex-United States Minister to the Republic of Haiti.

In beginning his address, Mr. Douglass said:

No man should presume to come before an intelligent American audience without a commanding object and an earnest purpose. In whatever else I may be deficient, I hope I am qualified, both in object and purpose, to speak to you this evening.

My subject is Haiti, the Black Republic; the only self-made Black Republic in the world. I am to speak to you of her character, her history, her importance and her struggle from slavery to freedom and to statehood. I am to speak to you of her progress in the line of civilization; of her relation with the United States; of her past and present; of her probable destiny; and of the bearing of her example as a free and independent Republic, upon what may be the destiny of the African race in our own country and elsewhere.

If, by a true statement of facts and a fair deduction from them, I shall in any degree promote a better understanding of what Haiti is, and create a higher appreciation of her merits and services to the world; and especially, if I can promote a more friendly feeling for her in this country and at the same time give to Haiti herself a friendly hint as to what is hopefully and justly expected of her by her friends, and by the civilized world, my object and purpose will have been accomplished.

There are many reasons why a good understanding should exist between Haiti and the United States. Her proximity; her similar government and her large and increasing commerce with us, should alone make us deeply interested in her welfare, her history, her progress and her possible destiny.

Haiti is a rich country. She has many things which we need and we have many things which she needs. Intercourse between us is easy. Measuring distance by time and improved steam navigation, Haiti will one day be only three days from New York and thirty-six hours from Florida; in fact our next door neighbor. On this account, as well as others equally important, friendly and helpful relations should subsist between the two countries. Though we have a thousand years of civilization behind us, and Haiti only a century behind her; though we are large and Haiti is small; though we are strong and Haiti is weak; though we are a continent and Haiti is bounded on all sides by the sea, there may come a time when even in the weakness of Haiti there may be strength to the United States.

Now, notwithstanding this plain possibility, it is a remarkable and lamentable fact, that while Haiti is so near us and so capable of being so serviceable to us; while, like us, she is trying to be a sister republic and anxious to have a government of the people, by the people and for the people; while she is one of our very best customers, selling her coffee and her other valuable products to Europe for gold, and sending us her gold to buy our flour, our fish, our oil, our beef and our pork; while she is thus enriching our merchants and our farmers and our country generally, she is the one country to which we turn the cold shoulder.

We charge her with being more friendly to France and to other European countries than to ourselves. This charge, if true, has a natural explanation, and the fault is more with us than with Haiti. No man can point to any act of ours to win the respect and friendship of this black republic. If, as is alleged, Haiti is more cordial to France than to the United States, it is partly because Haiti is herself French. Her language is French; her literature is French, her manners and fashions are French; her ambitions and aspirations are French; her laws and methods of government are French; her priesthood and her education are French; her children are sent to school in France and their minds are filled with French ideas and French glory.

But a deeper reason for coolness between the countries is this: Haiti is black, and we have not yet forgiven Haiti for being black [applause] or forgiven the Almighty for making her black. [Applause.] In this enlightened act of repentance and forgiveness, our boasted civilization is far behind all other nations. [Applause.] In every other country on the globe a citizen of Haiti is sure of civil treatment. [Applause.] In every other nation his manhood is recognized and respected. [Applause.] Wherever any man can go, he can go. [Applause.] He is not repulsed, excluded or insulted because of his color. [Applause.] All places of amusement and instruction are open to him. [Applause.] Vastly different is the case with him when he ventures within the border of the United States. [Applause.] Besides, after Haiti had shaken off the fetters of bondage, and long after her freedom and independence had been recognized by all other civilized nations, we continued to refuse to acknowledge the fact and treated her as outside the sisterhood of nations.

No people would be likely soon to forget such treatment and fail to resent it in one form or another. [Applause.] Not to do so would justly invite contempt.

In the nature of the country itself there is much to inspire its people with manliness, courage and self-respect. In its typography it is wonderfully beautiful, grand and impressive. Clothed in its blue and balmy atmosphere it rises from the surrounding sea in surpassing splendor. In describing the grandeur and sublimity of this country, the Haitian may well enough adopt the poetic description of our own proud country: [Applause.]

A land of forests and of rock,
Of deep blue sea and mighty river,
Of mountains reared aloft to mock,
The thunder shock, the lightning's quiver;
My own green land forever.

It is a land strikingly beautiful, diversified by mountains, valleys, lakes, rivers and plains, and contains in itself all the elements of great and enduring wealth. Its limestone formation and foundation are a guarantee of perpetual fertility. Its tropical heat and insular moisture keep its vegetation fresh, green and vigorous all the year round. At an altitude of eight thousand feet, its mountains are still covered with woods of great variety and of great value. Its climate, varying with altitude like that of California, is adapted to all constitutions and productions.

Fortunate in its climate and soil, it is equally fortunate in its adaptation to commerce. Its shore line is marked with numerous indentations of inlets, rivers, bays and harbors, where every grade of vessel may anchor in safety. Bulwarked on either side by lofty mountains rich with tropical verdure from base to summit, its blue waters dotted here and there with the white wings of commerce from every land and sea, the Bay of Port au Prince almost rivals the far-famed Bay of Naples, the most beautiful in the world.

One of these bays has attracted the eyes of American statesmanship. The Mole St. Nicolas of which we have heard much and may hear much more, is a splendid harbor. It is properly styled the Gibraltar of that country. It commands the Windward Passage, the natural gateway of the commerce both of the new and old world. Important now, our statesmanship sees that it will be still more important when the Nicaragua Canal shall be completed. Hence we want this harbor for a naval station. It is seen that the nation that can get it and hold it will be master of the land and sea in its neighborhood. Some rash things have been said by Americans about getting possession of this harbor. [Applause.] We are to have it peaceably, if we can, forcibly, if we must. I hardly think we shall get it by either process, [Applause.] for the reason that Haiti will not surrender peacefully, and it would cost altogether too much to wrest it from her by force. [Applause.] I thought in my simplicity when Minister and Council General to Haiti, that she might as an act of comity, make this concession to the United States, but I soon found that the judgment of the American Minister was not the judgment of Haiti. Until I made the effort to obtain it I did not know the strength and vigor of the sentiment by which it would be withheld. [Applause.] Haiti has no repugnance to losing control over a single inch of her territory. [Applause.] No statesman in Haiti would dare to disregard this sentiment. It could not be done by any government without costing the country revolution and bloodshed. [Applause.] I did not believe that President Harrison wished me to press the matter to any such issue. [Applause.] On the contrary, I believe as a friend to the colored race he desired peace in that country. [Applause.]

The attempt to create angry feeling in the United States against Haiti because she thought proper to refuse us the Mole St. Nicolas, is neither reasonable nor creditable. There was no insult or broken faith in the case. Haiti has the same right to refuse that we had to ask, and there was insult neither in the asking nor in the refusal. [Applause.]

Neither the commercial, geographical or numerical importance of Haiti is to be despised. [Applause.] If she wants much from the world, the world wants much that she possesses. [Applause.] She produces coffee, cotton, log-wood, mahogany and lignum-vitae. The revenue realized by the government from these products is between nine and ten millions of dollars. With such an income, if Haiti could be kept free from revolutions, she might easily become, in proportion to her territory and population, the richest country in the world. [Applause.] And yet she is comparatively poor, not because she is revolutionary.

The population of Haiti is estimated to be nearly one million. I think the actual number exceeds this estimate. In the towns and cities of the country the people are largely of mixed blood and range all the way from black to white. But the people of the interior are of pure negro blood. The prevailing color among them is a dark brown with a dash of chocolate in it. They are in many respects a fine looking people. There is about them a sort of majesty. They carry themselves proudly erect as if conscious of their freedom and independence. [Applause.] I thought the women quite superior to the men. They are elastic, vigorous and comely. They move with the step of a blooded horse. The industry, wealth and prosperity of the country depend largely upon them. [Applause.] They supply the towns and cities of Haiti with provisions, bringing them from distances of fifteen and twenty miles, and they often bear an additional burden in the shape of a baby.

This baby burden is curiously tied to the sides of the mother. They seem to think nothing of their burden, the length of the journey or the added weight of the baby. Thousands of these country women in their plain blue gowns and many colored turbans, every morning line the roads leading into Port au Prince. The spectacle is decidedly striking and picturesque. Much of the marketing is also brought down from the mountains on donkeys, mules, small horses and horned cattle. In the management of these animals we see in Haiti a cruelty inherited from the old slave system. They often beat them unmercifully.

I HAVE SAID THAT THE MEN did not strike me as equal to the women, and I think that this is largely due to the fact that most of the men are compelled to spend much of their lives as soldiers in the service of their country, and this is a life often fatal to the growth of all manly qualities. Every third man you meet within the streets of Port au Prince is a soldier. His vocation is unnatural. He is separated from home and industry. He is tempted to spend much of his time in gambling, drinking and other destructive vices; vices which never fail to show themselves repulsively in the manners and forms of those addicted to them. As I walked through the streets of Port au Prince and saw these marred, shattered and unmanly men, I found myself taking up over Haiti the lament of Jesus over Jerusalem, and saying to myself, "Haiti! Poor Haiti! When will she learn and practice the things that make for her peace and happiness?"

NO OTHER LAND HAS BRIGHTER SKIES. No other land has purer water, richer soil, or a more happily diversified climate. She has all the natural conditions essential to a noble, prosperous and happy country. [Applause.] Yet, there she is, torn and rent by revolutions, by clamorous factions and anarchies; floundering her life away from year in a labyrinth of social misery. Every little while we find her convulsed by civil war, engaged in the terrible work of death; frantically shedding her own blood and driving her best mental material into hopeless exile. Port au Prince, a city of sixty thousand souls, and capable of being made one of the healthiest, happiest and one of the most beautiful cities of the West Indies, has been destroyed by fire once in each twenty-five years of its history. The explanation is this: Haiti is a country of revolutions. They break forth without warning and without excuse. The town may stand at sunset and vanish in the morning. Splendid ruins, once the homes of the rich, meet us on every street. Great warehouses, once the property of successful merchants, confront us with their marred and shattered walls in different parts of the city. When we ask: "Whence these mournful ruins?" and "Why are they not rebuilt?" we are answered by one word-- a word of agony and dismal terror, a word which goes to the core of all this people's woes; It is, "revolution!" Such are the uncertainties and insecurities caused by this revolutionary madness of a part of her people, that no insurance company will insure property at a rate which the holder can afford to pay. Under such a condition of things a tranquil mind is impossible. There is ever a chronic, feverish looking forward to possible disasters. Incendiary fires; fires set on foot as a proof of dissatisfaction with the government; fires for personal revenge, and fires to promote revolution are of startling frequency. This is sometimes thought to be due to the character of the race. Far from it. [Applause.] The common people of Haiti are peaceful enough. They have no taste for revolutions. The fault is not with the ignorant many, but with the educated and ambitious few. Too proud to work, and not disposed to go into commerce, they make politics a business of their country. Governed neither by love nor mercy for their country, they care not into what depths she may be plunged. No president, however virtuous, wise and patriotic, ever suits them when they themselves happen to be out of power.

I wish I could say that these are the only conspirators against the peace of Haiti, but I cannot. They have allies in the United States. Recent developments have shown that even a former United States Minister, resident and Consul General to that country has considered against the present government of Haiti. It so happens that we have men in this country who, to accomplish their personal and selfish ends, will fan the flame of passion between the factions in Haiti and will otherwise assist in setting revolutions afoot. To their shame be it spoken, men in high American quarters have boasted to me of their ability to start a revolution in Haiti at pleasure. They have only to raise sufficient money, they say, with which to arm and otherwise equip the malcontents, of either faction, to effect their object. Men who have old munitions of war or old ships to sell; ships that will go down in the first storm, have an interest in stirring up strife in Haiti. It gives them a market for their worthless wares. Others of a speculative turn of mind and who have money to lend at high rates of interest are glad to conspire with revolutionary chiefs of either faction, to enable them to start a bloody insurrection. To them, the welfare of Haiti is nothing; the shedding of human blood is nothing; the success of free institutions is nothing, and the ruin of neighboring country is nothing. They are sharks, pirates and Shylocks, greedy for money, no matter at what cost of life and misery to mankind.

It is the opinion of many, and it is mine as well, that these revolutions would be less frequent if there were less impunity afforded the leaders of them. The so-called right of asylum is extended to them. This right is merciful to the few, but cruel to the many. While these crafty plotters of mischief fail in their revolutionary attempts, they can escape the consequences of their treason and rebellion by running into the foreign legations and consulates. Once within the walls of these, the right of asylum prevails and they know that they

are safe from pursuit and will be permitted to leave the country without bodily harm. If I were a citizen of Haiti, I would do all I could to abolish this right of Asylum. During the late trouble at Port au Prince, I had under the protection of the American flag twenty of the insurgents who, after doing their mischief, were all safely embarked to Kingston without punishment, and since then have again plotted against the peace of their country. The strange thing is, that neither the government nor the rebels are in favor of the abolition of this so-called right of asylum, because the fortunes of war may at some time make it convenient to the one or the other of them to find such shelter.

Manifestly, this revolutionary spirit of Haiti is her curse, her crime, her greatest calamity and the explanation of the limited condition of her civilization. It makes her an object of distress to her friends at home and abroad. It reflects upon the colored race everywhere. Many who would have gladly believed in her ability to govern herself wisely and successfully are compelled at times to bow their heads in doubt and despair. Certain it is that while this evil spirit shall prevail, Haiti cannot rise very high in the scale of civilization. While this shall prevail, ignorance and superstition will flourish and no good thing can grow and prosper within her borders. While this shall prevail, she will resemble the man cutting himself among the tombs. While this shall prevail, her rich and fruitful soil will bring forth briers, thorns and noxious weeds. While this evil spirit shall prevail, her great natural wealth will be wasted and her splendid possibilities will be blasted. While this spirit shall prevail, she will sadden the hearts of her friends and rejoice the hearts of her enemies. While this spirit of turbulence shall prevail, confidence in her public men will be weakened, and her well-won independence will be threatened. Schemes of aggression and foreign protectorates will be invented. While this evil spirit shall prevail, faith in the value and stability of her institutions, so essential to the happiness and well-being of her people, will vanish. While it shall prevail, the arm of her industry will be paralyzed, the spirit of enterprise will languish, national opportunities will be neglected, the means of education will be limited the ardor of patriotism will be quenched, her national glory will be tarnished, and her hopes and the hopes of her friends will be blighted.

In its presence, commerce is interrupted, progress halts, streams go unbridged, highways go unrepaired, streets go unpaved, cities go unlighted, filth accumulates in her market places, evil smells affront the air, and disease and pestilence are invited to their work of sorrow, pain and death.

Port au Prince should be one of the finest cities in the world. There is no natural cause for its present condition. No city in the world is by nature more easily drained of impurities and kept clean. The land slopes to the water's edge, and pure sparkling mountain streams flow through its streets on their way to the sea. With peace firmly established within her borders, this city might be as healthy as New York, and Haiti might easily lead all the other islands of the Caribbean Sea in the race of civilization.

You will ask me about the President of Haiti. I will tell you. Whatever may be said or thought of him to the contrary I affirm that there is no man in Haiti, who more fully understands or more deeply feels the need of peace in his country than does President Hyppolite. No purer patriot ever ruled the country. His administration, from the first to the last, has had the welfare of his country in view. It is against the fierce revolutionary spirit of a part of his countrymen that he has had to constantly watch and contend. It has met him more fiercely at the seat of his government than elsewhere.

Unhappily, his countrymen are not his only detractors. Though a friend and benefactor of his country, and though bravely battling against conspiracy, treason and rebellion, instead of receiving the sympathy and support of the American Press and people, this man has been denounced as a cruel monster. I declare to you, than this, no judgment of President Hyppolite could be more unjust and more undeserved.

I know him well and have studied his character with care, and no man can look into his thoughtful face and hear his friendly voice without feeling that he is in the presence of a kind hearted man. The picture of him in the New York papers, which some of you have doubtless seen, does him no manner of justice, and, in fact, does him startling injustice. It makes him appear like a brute, while he is in truth a fine looking man, "black, but comely." His features are regular, his bearing dignified, his manner polished, and he makes for himself the impression of a gentleman and a scholar. His conduct during the recent troubles in Haiti was indeed, prompt, stern and severe, but, in the judgment of the most thoughtful and patriotic citizens of that country, it was not more stringent than the nature of the case required. Here, as elsewhere, desperate cases require desperate remedies. Governments must be a terror to evil-doers if they would be praised to those who do well. It will not do for a government with the knife of treason at its throat, to bear the sword in vain. [Applause.]

I invoke for the President of Haiti the charity and justice we once demanded for our President. Like Abraham Lincoln, President Hyppolite was duly elected President of Haiti and took the oath of office prescribed by his country, and when treason and rebellion raised their destructive heads, he like Mr. Lincoln, struck them down otherwise he would have been struck down by them. [Applause.] Hyppolite did the same. If one should

be commended for his patriotism, so should the other. While representing the United States in Haiti, I was repeatedly charged in certain quarters, with being a friend to Haiti. I am not ashamed of that charge. I own at once, that the charge is true, and I would be ashamed to have it otherwise than true. I am indeed a friend to Haiti, but not in the sense my accusers would have you believe. They would have it that I preferred the interest of Haiti, to the just claims of my own country, and this charge I utterly deny and defy any man to prove it. I am a friend of Haiti and a friend of every other people upon whom the yoke of slavery had been imposed. In this I only stand with philanthropic men and women everywhere. I am the friend of Haiti in the same sense in which General Harrison, the President of the United States, himself is a friend of Haiti. I am glad to be able to say here and now of him, that I found in President Harrison no trace of the vulgar prejudice which is just now so malignant in some parts of our southern country towards the negro. He sent me not to represent in Haiti our race prejudice, but the best sentiments of our loyal, liberty-loving American people. No mean or mercenary mission was set before me. His advice to me was worthy of his lofty character. He authorized me in substance to do all that I could consistently with my duty to the United States, for the welfare of Haiti and, as far as I could, to persuade her to value and preserve her free institutions, and to remove all ground for the reproaches now hurled at her and at the colored race through her example.

The language of the President was worthy of the chief magistrate of the American people—a people who should be too generous to profit by the misfortune of others; too proud to stoop to meanness; too honest to practice duplicity; too strong to menace the weak, and every way too great to be small. I went to Haiti, imbued with the noble sentiments of General Harrison. For this reason, with others, I named him as worthy to be his own successor, and I could have named no other more worthy of the honor.

From the beginning of our century until now, Haiti and its inhabitants under one aspect or another, have, for various reasons, been very much in the thoughts of the American people. While slavery existed amongst us, her example was a sharp thorn in our side and a source of alarm and terror. She came into the sisterhood of nations through blood. She was described at the time of her advent, as a very hell of horrors. Her very name was pronounced with a shudder. She was a startling and frightful surprise and a threat to all slave-holders throughout the world, and the slave-holding world has had its questioning eye upon her career ever since.

By reason of recent events and abolition of slavery, the enfranchisement of the negro in our country, and the probable completion of the Nicaragua canal, Haiti has under another aspect, become, of late, interesting to American statesmen. More thought, more ink and paper have been devoted to her than to all the other West India Islands put together. This interest is both political and commercial, for Haiti is increasingly important in both respects. But aside from politics and aside from commerce, there is, perhaps, no equal number of people anywhere on the globe, in whose history, character and destiny there is more to awaken sentiment, thought and inquiry, than is found in the history of her people.

The country itself, apart from its people, has special attractions. First things have ever had a peculiar and romantic interest, simply because they are first things. In this, Haiti is fortunate. She has in many things been first. She has been made the theatre of great events. She was the first of all the cis-Atlantic world, upon which the firm foot of the progressive, aggressive and all-conquering white man was permanently set. Her grand old tropical forests, fields and mountains, were among the first of the New World to have their silence broken by trans-Atlantic song and speech. She was the first to be invaded by the Christian religion and to witness its forms and ordinances. She was the first to see a Christian church and to behold the cross of Christ. She was also the first to witness the bitter agonies of the negro bending under the blood-stained lash of Christian slave-holders. Happily too, for her, she was the first of the New World in which the black man asserted his right to be free and was brave enough to fight for his freedom and fortunate enough to gain it.

In thinking of Haiti, a painful, perplexing and contradictory fact meets us at the outset. It is: that negro slavery was brought to the New World by the same people from whom Haiti received her religion and her civilization. No people have ever shown greater religious zeal or have given more attention to the ordinances of the Christian church than have the Spaniards; yet no people were ever guilty of more injustice and blood-chilling cruelty to their fellowmen than these same religious Spaniards. Men more learned in the theory of religion than I am, may be able to explain and reconcile these two facts; but to my they seem to prove that men may be very pious, and yet very pitiless; very religious and yet practice the foulest crimes. These Spanish Christians found in Haiti a million of harmless men and women, and in less than sixty years they had murdered nearly all of them. With religion on their lips, the tiger in their hearts and the slave whip in their hands, they lashed these innocent natives to toil, death and extinction. When these pious souls had destroyed the natives, they opened the slave trade with Africa as a merciful device. Such, at least, is the testimony of history.

Interesting as Haiti is in being the cradle in which American religion and civilization were first rocked, its present inhabitants are still more interesting as having been actors in great moral and social events. These have been scarcely less portentous and startling than the terrible earthquakes which have some times moved their

mountains and shaken down their towns and cities. The conditions in which the Republican Government of Haiti originated, were peculiar. The great fact concerning its people, is, that they were negro slaves and by force conquered their masters and made themselves free and independent. As a people thus made free and having remained so for eighty-seven years, they are now asked to justify their assumption of statehood at the bar of the civilized world by conduct becoming a civilized nation.

The ethnologist observes them with curious eyes, and questions them on the ground of race. The statesman questions their ability to govern themselves; while the scholar and philanthropist are interested in their progress, their improvement and the question of their destiny.

But, interesting as they are to all these and to others, the people of Haiti, by reason of ancestral identity, are more interesting to the colored people of the United States than to all others, for the Negro, like the Jew, can never part with his identity and race. Color does for the one what religion does for the other and makes both distinct from the rest of mankind. No matter where prosperity or misfortune may chance to drive the negro, he is identified with and shares the fortune of his race. We are told to go to Haiti; to go to Africa. Neither Haiti nor Africa can save us from common doom. Whether we are here or there, we must rise or fall with the race. Hence, we can do about as much for Africa or Haiti by good conduct and success here as anywhere else in the world. The talk of the bettering ourselves by getting rid of the white race, is a great mistake. It is about as idle for the black man to think of getting rid of the white man, as it is for the white man to think of getting rid of the black. They are just the two races which cannot be excluded from any part of the globe, nor can they exclude each other; so we might as well decide to live together here as to go elsewhere. Besides, for obvious reasons, until we can make ourselves respected in the United States, we shall not be respected in Haiti, or anywhere else.

Of my regard and friendship for Haiti, I have already spoken. I have, too, already spoken somewhat of her faults, as well, for they are many and grievous. I shall, however, show before I get through, that, with all her faults, you and I and all of us have reason to respect Haiti for her services to the cause of liberty and human equality throughout the world, and for the noble qualities she exhibited in all the trying conditions of her early history.

I have, since my return to the United States, been pressed on all sides to foretell what will be the future of Haiti—whether she will ever master and subdue the turbulent elements within her borders and become an orderly Republic. Whether she will maintain her liberty and independence, or, at last, part with both and become a subject of some one or another of the powerful nations of the world by which she seems to be coveted. The question still further is, whether she will fall away into anarchy, chaos and barbarism, or rise to the dignity and happiness of a highly civilized nation and be a credit to the colored race? I am free to say that I believe she will fulfill the latter condition and destiny. By one class of writers, however, such as Mr. Froude and his echoes, men and women who write what they know the prejudice of the hour will accept and pay for, this question has been vehemently answered already against Haiti and the possibilities of the negro race generally.

They tell us that Haiti is already doomed—that she is on the down-grade to barbarism; and, worse still, they affirm that when the negro is left to himself there or elsewhere, he inevitably gravitates to barbarism. Alas, for poor Haiti! And alas, for the poor negro everywhere, if this shall prove true!

The argument as stated against Haiti, is, that since her freedom, she has become lazy; that she is given to gross idolatry, and that these evils are on the increase. That voodooism, fetishism, serpent worship and cannibalism are prevalent there; that little children are fatted for slaughter and offered as sacrifices to their voodoo deities; that large boys and girls run naked through the streets of the towns and cities, and that things are generally going from bad to worse.

In reply to these dark and damning allegations, it will be sufficient only to make a general statement. I admit at once, that there is much ignorance and much superstition in Haiti. The common people there believe much in divinations, charms, witchcraft, putting spells on each other, and in the supernatural and miracle working power of their voodoo priests generally. Owing to this, there is a feeling of superstition and dread of each other, the destructive tendency of which cannot be exaggerated. But it is amazing how much of such darkness society has borne and can bear and is bearing without falling to pieces and without being hopelessly abandoned to barbarism.

Let it be remembered that superstition and idolatry in one form or another have not been in the past, nor are they in the present, confined to any particular place or locality, and that, even in our enlightened age, we need not travel far from our own country, from England, from Scotland, from Ireland, France, Germany or Spain to find considerable traces of gross superstition. We consult familiar spirits in America. Queen Victoria gets water from the Jordan to christen her children, as if the water of that river were any better than the water of any other river. Many go thousands of miles in this age of light to see an old seamless coat supposed to have some divine virtue. Christians at Rome kiss the great toe of a black image called St. Peter, and go up stairs on

their knees, to gain divine favor. Here, we build houses and call them God's houses, and go into them to meet God, as if the Almighty dwelt in temples made with men's hands. I am not, myself, altogether free from superstition. I would rather sit at a table with twelve persons than at one with thirteen; and would rather see the new moon first over my right shoulder than over my left, though my reason tells me that it makes no manner of difference over which shoulder I see the new moon or the old. And what better is the material of one house than that of another?

Can man build a house more holy than the house which God himself has built for the children of men? If men are denied a future civilization because of superstition, there are others than the people of Haiti who must be so denied. In one form or another, superstition will be found everywhere and among all sorts of people, high or low. New England once believed in witches, and yet she has become highly civilized.

Haiti is charged with the terrible crime of sacrificing little children to her voodoo gods, and you will want to know what I have to say about this shocking allegation. My answer is: That while I lived in Haiti I made diligent inquiry about this alleged practice so full of horror. I questioned many persons concerning it, but I never met a man who could say that he ever saw an instance of the kind; nor did I ever see a man who ever met any other man who said he had seen such an act of human sacrifice. This I know is not conclusive, for strange things have sometimes been done in the name of God, and in the practice of religion. You know that our good father Abraham (not Abraham Lincoln) once thought that it would please Jehovah to have him kill his son Isaac and offer him a sacrifice on the altar. Men in all ages have thought to gain divine favor of their divinities or to escape their wrath by offering up to them something of great and special value. Sometimes it was the firstlings of the flock, and sometimes it was the fat of fed beasts, fed for the purpose of having it nice and acceptable to the divine being. As if a divine being could be greatly pleased with the taste or smell of such offerings. Men have become more sensible of late. They keep, smell and eat their fat beef and mutton themselves.

As to the little boys and girls running nude in the streets, I have to say, that while there are instances of the kind, and more of them we, with the ideas of our latitude, would easily tolerate, they are nevertheless the exceptions to the general rule in Haiti. You will see in the streets of Port au Prince, one hundred decently dressed children to one that is nude; yet, our newspaper correspondents and six-day tourists in Haiti, would lead you to think that nudity is there the rule and decent clothing the exception. It should be remembered also, that in a warm climate like that of Haiti, the people consider more the comfort of their children in this respect than any fear of improper exposure of their little innocent bodies.

A word about snake worship. This practice is not new in the history of religion. It is as old as Egypt and is a part of our own religious system. Moses lifted up the serpent in the wilderness as a remedy for a great malady, and our Bible tells us of some wonderful things done by the serpent in the way of miraculous healing. Besides, he seems to have been on hand and performed marvelous feats in the Garden of Eden, and to have wielded a potent and mysterious influence in deciding the fate of mankind for time and eternity. Without the snake, the plan of salvation itself would not be complete. No wonder then that Haiti, having heard so much of the serpent in these respectable quarters and sublime relations, has acquired some respect for a divinity so potent and so ancient.

But the future of Haiti. What is it to be? Will it be civilization or barbarism? Will she remain an independent state, or be swallowed up by one or another of the great states? Whither is she tending? In considering these questions, we should allow no prejudice to influence us on the one hand or the other. If it be true that the Negro, left to himself, lapses into barbarism, as is alleged; the Negro above and beyond all others in the world should know it and should acknowledge it.

But it is said that the people of Haiti are lazy. Well, with the conditions of existence so easy and the performance of work so uninviting, the wonder is not that the men of Haiti are lazy, but that they work at all. But it is not true that the people of Haiti are as lazy as they are usually represented to be. There is much hard work done in Haiti, both mental and physical. This is true, not only of accessible altitudes where the air is cool and bracing, but it is so in the low lands, where the climate is hot, parching and enervating. No one can see the ships afloat in the splendid harbors of Haiti, and see the large imports and exports of the country, without seeing also that somebody there has been at work. A revenue of millions does not come to a country where no work is done.

Plainly enough; we should take no snap judgment on a question so momentous. It should not be determined by a dash of the pen and upon mere appearances of the moment. There are ebbs and flows in the tide of human affairs, and Haiti is no exception to this rule. There have been times in her history when she gave promise of great progress, and others, when she seemed to retrograde. We should view her in the light broad light of her whole history, and observe well her conduct in the various vicissitudes through which she has passed. Upon such broad view I am sure Haiti will be vindicated.

It was once said by the great Daniel O'Connell, that the history of Ireland might be traced, like a wounded man through a crowd, by the blood. The same may be said of the history of Haiti as a free state. Her liberty was born in blood, cradled in misfortune, and has lived more or less in a storm of revolutionary turbulence. It is important to know how she behaved in these storms. As I view it, there is one great fundamental and soul-cheering fact concerning her. It is this: Despite all the trying vicissitudes of her history, despite all the machinations of her enemies at home, in spite of all temptations from abroad, despite all her many destructive revolutions, she has remained true to herself, true to her autonomy, and still remains a free and independent state. No power on this broad earth has yet induced or seduced her to seek a foreign protector, or has compelled her to bow her proud neck to a foreign government. We talk of assuming protectorate over Haiti. We had better not attempt it. The success of such an enterprise is repelled by her whole history. She would rather abandon her ports and harbors, retire to her mountain fastnesses, or burn her towns and shed her warm, red, tropical blood over their ashes than to submit to the degradation of any foreign yoke, however friendly. In whatever may be the sources of her shame and misfortune, she has one source of great complacency; she lives proudly in the glory of her bravely won liberty and her blood bought independence, and no hostile foreign foot has been allowed to tread her scared soil in peace from the hour of her independence until now. Her future autonomy is at least secure. Whether civilized or savage, whatever the future may have in store for her, Haiti is the black man's country, now forever. [Applause.]

In just vindication of Haiti, I can go one step further. I can speak of her, not only words of admiration, but words of gratitude as well. She has grandly served the cause of universal human liberty. We should not forget that the freedom you and I enjoy to-day; that the freedom that eight hundred thousand colored people enjoy in the British West Indies; the freedom that has come to the colored race the world over, is largely due to the brave stand taken by the black sons, of Haiti ninety years ago. When they struck for freedom, they builded better than they knew. Their swords were not drawn and could not be drawn simply for themselves alone. They were linked and interlinked with their race, and striking for their freedom, they struck for the freedom of every black man in the world. [Prolonged applause.]

It is said of ancient nations, that each had its special mission in the world and that each taught the world some important lesson. The Jews taught the world a religion, a sublime conception of the Deity. The Greeks taught the world philosophy and beauty. The Romans taught the world jurisprudence. England is foremost among the modern nations in commerce and manufactures. Germany has taught the world to think, while the American Republic is giving the world an example of a Government by the people, of the people and for the people. [Applause.] Among these large bodies, the little community of Haiti, anchored in the Caribbean Sea, has had her mission in the world, and a mission which the world had much need to learn. She has taught the world the danger of slavery and the value of liberty. In this respect she has been the greatest of all our modern teachers.

Speaking for the Negro, I can say, we owe much to Walker for his appeal; to John Brown [applause] for the blow struck at Harper's Ferry, to Lundy and Garrison for their advocacy [applause], We owe much especially to Thomas Clarkson, [applause], to William Wilberforce, to Thomas Fowell Buxton, and to the anti-slavery societies at home and abroad; but we owe incomparably more to Haiti than to them all. [Prolonged applause.] I regard her as the original pioneer emancipator of the nineteenth century. [Applause.] It was her one brave example that first of all started the Christian world into a sense of the Negro's manhood. I was she who first awoke the Christian world to a sense of "the danger of goading too far the energy that slumbers in a black man's arm." [Applause.] Until Haiti struck for freedom, the conscience of the Christian world slept profoundly over slavery. It was scarcely troubled even by a dream of this crime against justice and liberty. The Negro was in its estimation a sheep like creature, having no rights which white men were bound to respect, a docile animal, a kind of ass, capable of bearing burdens, and receiving strips from a white master without resentment, and without resistance. The mission of Haiti was to dispel this degradation and dangerous delusion, and to give to the world a new and true revelation of the black man's character. This mission she has performed and performed it well. [Applause.]

Until she spoke no Christian nation had abolished negro slavery. Until she spoke no Christian nation had given to the world an organized effort to abolish slavery. Until she spoke the slave ship, followed by hungry sharks, greedy to devour the dead and dying slaves flung overboard to feed them, ploughed [sic] in peace the South Atlantic painting the sea with the Negro's blood. Until she spoke, the slave trade was sanctioned by all the Christian nations of the world, and our land of liberty and light included. Men made fortunes by this infernal traffic, and were esteemed as good Christians, and the standing types and representations of the Saviour of the World. Until Haiti spoke, the church was silent, and the pulpit was dumb. Slavetraders lived and slave-traders died. Funeral sermons were preached over them, and of them it was said that they died in the triumphs of the Christian faith and went to heaven among the just.

To have any just conception or measurement of the intelligence, solidarity and manly courage of the people of Haiti when under the lead of Toussaint L'Ouverture, [prolonged applause] and the dauntless Dessalines, you must remember what the conditions were by which they were surrounded; that all the neighboring islands were slaveholding, and that to no one of all these islands could she look for sympathy, support and co-operation. She trod the wine press alone. Her hand was against the Christian world, and the hand of the Christian world was against her. Her's was a forlorn hope, and she knew that she must do or die.

In Greek or Roman history nobler daring cannot be found. It will ever be a matter of wonder and astonishment to thoughtful men, that a people in abject slavery, subject to the lash, and kept in ignorance of letters, as these slaves were, should have known enough, or have had left in them enough manhood, to combine, to organize, and to select for themselves trusted leaders and with loyal hearts to follow them into the jaws of death to obtain liberty. [Applause.]

In forecasting the future of this people, then, I insist that some importance shall be given to this and to another grand initial fact: that the freedom of Haiti was not given as a boon, but conquered as a right! [Applause.] Her people fought for it. They suffered for it, and thousands of them endured the most horrible tortures, and perished for it. It is well said that a people to whom freedom is given can never wear it as grandly as can they who have fought and suffered to gain it. Here, as elsewhere, what comes easily, is liable to go easily. But what man will fight to gain, that, man will fight to maintain. To this test Haiti was early subjected, and she stood this test like pure gold. [Applause.]

To re-enslave her brave self-emancipated sons of liberty, France sent in round number's, to Haiti during the years 1802-1803, 50,000 of her veteran troops, commanded by the most experienced and skillful generals. History tells us what became of these brave and skillful warriors from France. It shows that they shared the fate of Pharaoh and his hosts. Negro manhood, Negro bravery, Negro military genius and skill, assisted by yellow fever and pestilence made short work of them. The souls of them by thousands were speedily sent into eternity, and their bones were scattered on the mountains of Haiti, there to bleach, burn and vanish under the fierce tropical sun. Since 1804 Haiti has maintained national independence. [Applause.] I fling these facts at the feet of the detractors of the Negro and of Haiti. They may help them to solve the problem of her future. They not only indicate the Negro's courage, but demonstrate his intelligence as well. [Applause.]

No better test of the intelligence of people can be had than is furnished in their laws, their institutions and their great men. To produce these in any considerable degree of perfection, a high order of ability is always required. Haiti has no cause to shrink from this test or from any other.

Human greatness is classified in three divisions: first, greatness of administration; second greatness of organization; and the third, greatness of discovery, the latter being the highest order of human greatness. In all three of these divisions, Haiti appears to advantage. Her Toussaint L'Ouvertures, her Dessalines, her Christophes, her Petions, her Reguad and others, their enemies being judges, were men of decided ability. [Applause.] They were great in all the three department of human greatness. Let any man in our highly favored country, undertake to organize an army of raw recruits, and especially let any colored man undertake to organize men of his own color, and subject them to military discipline, and he will at once see the hard task that Haiti had on hand, in resisting France and slavery, and be held to admire the ability and character displayed by the sons in making and managing her armies and achieving her freedom. [Applause.]

But Haiti did more than raise armies and discipline troops. She organized a Government and maintained a Government during eighty-seven years. Though she has been ever and anon swept by whirlwinds of lawless turbulence; though she has been shaken by earthquakes of anarchy at home, and has encountered the chilling blasts of prejudice and hate from the outside world, though she has been assailed by fire and sword, from without and within, she has, through all the machinations of her enemies, maintained a well defined civil government, and maintains it to-day. [Applause.] She is represented at all courts of Europe, by able men, and, in turn, she has representatives from all the nations of Europe in her capitol.

She has her judiciary, her executive and legislative departments. She has her house of representatives and her senate. All the functions of government have been, and are now being, regularly performed within her domain. What does all this signify? I answer. Very much to her credit. If it be true that all present, and all the future rests upon all the past, there is a solid ground to hope for Haiti. There is a fair chance that she may yet be highly progressive, prosperous and happy. [Applause.]

Those who have studied the history of civilization, with the largest range of observation and the most profound philosophical generalization, tell us that men are governed by their antecedents; that what they did under one condition of affairs they will be likely to do under similar conditions, whenever such shall arise. Haiti has in the past, raised many learned, able and patriotic men. She has made wise laws for own government. Among her citizens she has had scholars and statesmen, learned editors, able lawyers and eminent physicians.

She has now, men of education in the church and in her government, and she is now, as ever, in the trend of civilization. She may be slow and halting in the race, but her face is in the right direction. [Applause.]

THE STATEMENT THAT SHE IS ON THE DOWN GRADE TO BARBARISM is easily made, but hard to sustain. It is not all borne out by my observation and experience while in that country. It is my good fortune to possess the means of comparison, as to "what Haiti was and what Haiti is;" what she was twenty years ago, and what she is now. I visited that country twenty years ago and have spent much time there since, and I have no hesitation in saying that, with all that I have said of her revolutions and defective civilization, I can report a marked and gratifying improvement in the condition of her people, now, compared with what it was twenty years ago. [Applause.]

IN PORT AU PRINCE, which may be taken as a fair expression of the general condition of the country, I saw more apparent domestic happiness, more wealth, more personal neatness, more attention to dress, more carriage rolling through the streets, more commercial activity, more schools, more well clothed and well cared for children, more churches, more teachers, more Sisters of Charity more respect for marriage, more family comfort, more attention to sanitary conditions, more and better water supply, more and better Catholic clergy, more attention to religious observances, more elegant residences, and more of everything desirable than I saw there twenty years ago. [Applause.]

AT THAT TIME HAITI was isolated. She was outside of telegraphic communication with the civilized world. She now has such connection. She has paid for a cable of her own and with her own money.

THIS HAS BEEN ACCOMPLISHED under the much abused President Hyppolite. [Applause.] Then, there was no effort to light any of the streets. Now, the main streets are lighted. The streets are full of carriages at night, but none are allowed to appear without lighted lamps, and every attention is given to the peace and good order of the citizens. There is much loud talk in Haiti, but blows are seldom exchanged between Haitians.

EVEN HER REVOLUTIONS are less sanguinary and ruthless now, than formerly. They have in many cases been attended with great disregard of private rights, with destruction of property and the commission of other crimes, but nothing of the kind was permitted to occur in the revolution by which President Hyppolite, was raised to power. He was inaugurated in a manner as orderly as that inducing into office any President of the United States. [Applause.]

BEFORE WE DECIDE AGAINST THE probability of progress in Haiti, we should look into the history of the progress of other nations. Some of the most enlightened and highly civilized states of the world of to-day, were, a few centuries ago, as deeply depraved in morals, manners and customs, as Haiti is alleged to be now. Prussia, which is to-day the arbiter of peace and war in Europe and holds in her borders the profoundest thinkers of the nineteenth century, was, only three centuries ago, like Haiti, the theatre of warring factions, and the scene of flagrant immoralities. France, England, Italy and Spain have all gone through the strife and turmoil of factional war, the like of which now makes Haiti a by-word, and a hissing to a mocking earth. As they have passed through the period of violence, why may not Haiti do the same? [Applause.]

IT SHOULD ALSO BE REMEMBERED THAT HAITI IS STILL IN HER CHILDHOOD. Given her time! Give her time!! While eighty years may be a good old age for a man, it can only be as a year in the life of a nation. With a people beginning a national life as Haiti did, with such crude material within, and such antagonistic forces operating upon her from without, the marvel is, not that she is far in the rear of civilization, but that she has survived in any sense as a civilized nation.

THOUGH SHE IS STILL AN INFANT, she is out of the arms of her mother. Though she creeps, rather than walks; stumbles often and sometimes falls, her head is not broken, and she still lives and grows, and I predict, will yet be tall and strong. Her wealth is greater, her population is larger, her credit is higher, her currency is sounder, her progress is surer, her statesmen are abler, her patriotism is nobler, and her government is steadier and firmer than twenty years ago. I predict that out of civil strife, revolution and war, there will come a desire for peace. Out of division will come a desire for union; out of weakness a desire for strength, out of ignorance a desire for knowledge, and out of stagnation will come a desire for progress. [Applause.] Already I find in her a longing for peace. Already she feels that she has had enough and more than enough of war. Already she perceives the need of education, and is providing means to obtain it on a large scale. Already she has added five hundred schools to her forces of education, within the two years of Hyppolite's administration. [Applause,] In the face of such facts; in the face of the fact that Haiti still lives, after being boycotted by all the Christian world; in the face of the fact of her known progress within the last twenty years in the face of the fact that she has attached herself to the car of the world's civilization, I will not, I cannot believe that her star is to go out in darkness, but I will rather believe that whatever may happen of peace or war Haiti will remain in the firmament of nations, and, like the star of the north, will shine on and shine on forever. [Prolonged applause.]

DEDICATION CEREMONIES
Of the Haitian Pavilion.

The dedication of the Haitian Pavilion, located in the World's Fair Grounds, delivered Jan. 2, 1893, in the presence of a few of Chicago's best citizens. The short notice given to Director General Davis and the Public, is a startling occurrence and the cause of this will probably never be made public; and still another incident which occurred during the ceremonies, is that the ground was coated with snow, and there was every sign possible to indicate that a heavy rain would soon follow. The sun had not smiled upon us all that forenoon, but just two minutes before the speaker had concluded his remarks, the sun showed forth its brilliancy directly in the eyes of the speaker who stood in a North-west position. The sun only showed forth one minute and a half, when the clouds crept [sic] over it and darkened it from us, the rest of the day. Addressing the audience Mr. Douglass said:

Ladies and Gentlemen:—

The first part of my mission here to-day is to speak a few words of this pavilion. In taking possession of it and dedicating it to the important purposes for which it has been erected within the grounds of the World's Columbian Exposition, Mr. Charles A. Preston and myself, as the Commissioners, appointed by the government of Haiti, to represent that government in all that belongs to such a mission in connection with the Exposition, wish to express our satisfaction with the work thus far completed. There have been times during the construction of this pavilion, when we were very apprehensive that its completion might be delayed to an inconvenient date. Solicitude on that point is now happily ended. The building which was once a thought is now a fact and speaks for itself. The vigor and punctuality of its builders are entitled to high praise. They were ready to give us possession before we were ready to accept it.

That some pains have been taken to have this pavilion in keeping with the place it occupies and to have it consistent with the character of the young nation it represents, is manifest. It is also equally manifest that it has been placed here at a considerable cost. The theory that the world was made out of nothing does not apply here. Material itself, it has required material aid to bring it into existence and to give it the character and completeness it possesses. It could not have been begun or finished without having behind it, the motive power of money, as well as the influence of an enlightened mind and a liberal spirit. It is no disparagement to other patriotic citizens of Haiti who have taken an interest in the subject of the World's Columbian Exposition, when I say, that we have found these valuable and necessary qualities preeminently embodied in the President of the Republic of Haiti. His Excellency General Hyppolite, has been the supreme motive power and the main-spring by which this pavilion has found a place in these magnificent grounds. The moment when his attention was called to the importance of having his country well represented in this Exposition he comprehended the significance of the fact and has faithfully and with all diligence endeavored to forward such measures as were necessary to attain this grand result. It is an evidence not only of the high intelligence of President Hyppolite, but also of the confidence reposed in his judgment by his country-men that this building has taken its place here, amid the splendors and architectural wonders which have sprung up here as if by magic to dazzle and astonish the world. Whatever else may be said of President Hyppolite by his detractors he has thoroughly vindicated his sagacity and his patriotism by endeavoring to lead his country in the paths of peace, prosperity and glory. And as for herself, we may well say, that from the beginning of her national career until now, she has been true to herself and has been wisely sensible of her surroundings. No act of hers is more creditable than her presence here. She has never flinched when called by her right name. She has never been ashamed of her cause or of her color. Honored by an invitation from the government of the United States to take her place here, and be represented among the foremost civilized nations of the earth, she did not quail or hesitate. Her presence here to-day is a proof that she has the courage and ability to stand up and be counted in the great procession of our nineteenth century's civilization. [Applause]

Though this pavilion is modest in its dimensions and unpretentious in its architectural style and proportions, though it may not bear favorable comparison with the buildings of the powerful nations by which it is surrounded, I dare say, that it will not be counted in any sense unworthy of the high place which it occupies or of the people whose interests it represents. The nations of the Old World can count their years by thousand, their populations by millions and their wealth by mountains of gold. It was not to be expected that Haiti with its limited territory, its slender population and wealth could rival, or would try to rival here the splendors created by those older nations, and yet I will be allowed to say for her, that it was in her power to have erected a building much larger and finer than the one we now occupy. She has however, wisely chosen to put no strain upon her resources and has been perfectly satisfied to erect an edifice, admirably adapted to its uses and entirely respectable in its appearance. In this she has shown her good taste not less than her good sense. [Applause.]

For ourselves as Commissioners under whose supervision and direction this pavilion has been erected, I may say, that we feel sure that Haiti will heartily approve our work and that no citizen of that country shall visit the World's Columbian Exposition will be ashamed of its appearance, or will fail to look upon it and contemplate it with satisfied complacency. Its internal appointments are consistent with its external appearance. They bear the evidence of proper and thoughtful consideration for the taste, comfort and convenience of visitors, as well as for the appropriate display of the productions of the country which shall be here exhibited. Happy in these respects it is equally happy in another, its location and situation are desirable. It is not a candle put under a bushel, but a city set upon a hill. [Applause.] For this we cannot too much commend the liberality of the honorable commissioners and managers of these grounds. They might have easily consulted the customs and prejudices unhappily existing in certain parts of our country, and relegated our little pavilion to an obscure and undesirable corner, but they have acted in the spirit of human brotherhood, and in harmony with the grand idea underlying this Exposition.

They have given us one of the very best sites which could have been selected. We cannot complain either of obscurity or isolation. We are situated upon one of the finest avenues of these grounds, standing upon our verandah we may view one of the largest of our inland seas, we may inhale its pure and refreshing breezes, we can contemplate its tranquil beauty in its calm and its awful sublimity and power when its crested billows are swept by the storm. The neighboring pavilions which surround us are the works and exponents of the wealth and genius of the greatest nations on the earth. Here upon this grand high way thus located, thus elevated and thus surrounded, our unpretentious pavilion will be sure to attract the attention of multitudes from all the civilized countries on the globe, and no one of all of them who shall know the remarkable and thrilling events in the history of the brave people here represented, will view it with other than sympathy, respect and esteem. [Applause.]

Finally, Haiti, will be happy to meet and welcome her friends here. While the gates of the World's Columbian Exposition shall be open, the doors of this pavilion shall be open and a warm welcome shall be given to all who shall see fit to honor us with their presence. Our emblems of welcome will be neither brandy nor wine. No intoxicants will be served here, but we shall give all comers a generous taste of our Haitian coffee, made in the best manner by Haitian hands. They shall find it pleasant in flavor and delightful in aroma. Here, as in the sunny climes of Haiti, we shall do honor to that country's hospitality which permits no weary traveler to set foot upon her rich soil and go away hungry or thirsty. [Applause.] Whether upon her fertile plains or on the verdant sides of her incomparable mountains, whether in the mansions of the rich or in the cottages of the poor, the stranger is ever made welcome there to taste her wholesome bread, her fragrant fruits and her delicious coffee. [Applause.] It is proposed that this generous spirit of Haiti shall pervade and characterize this pavilion during all the day that Haiti shall be represented upon these ample grounds.

But gentlemen, I am reminded that on this occasion we have another important topic which should not be passed over in silence. We meet to-day on the anniversary of the independence of Haiti and it would be an unpardonable omission not to remember it with all honors, at this time and in this place [Applause.]

Considering what the environments of Haiti were ninety years ago; considering the antecedents of her people, both at home and in Africa; considering their ignorance, their weakness, their want of military training; considering their destitution of the munitions of war, and measuring the tremendous moral and material forces that confronted and opposed them, the achievement of their independence, is one of the most remarkable and one of the most wonderful events in the history of this eventful century, and I may almost say, in the history of mankind. Our American Independence was a task of tremendous proportions. In contemplation of it the boldest held their breath and many brave men shrank from it appalled. But as herculean, as was that task and dreadful as were the hardships and sufferings it imposed, it was nothing in its terribleness when compared with the appalling nature of the war which Haiti dared to wage for her freedom and her independence. Her success was a surprise and a startling astonishment to the world. [Applause.] Our war of the Revolution had a thousand years of civilization behind it. The men who led it were descended from statesmen and heroes. Their ancestry, were the men who had defied the powers of royalty and wrested from an armed and reluctant king the grandest declaration of human rights ever given to the world. [Applause.] They had the knowledge and character naturally inherited from long years of personal and political freedom. They belonged to the ruling race of this world and the sympathy of the world was with them. But far different was it with the men of Haiti. The world was all against them. They were slaves accustomed to stand and tremble in the presence of haughty masters. Their education was obedience to the will of others, and their religion was patience and resignation to the rule of pride and cruelty. As a race they stood before the world as the most abject, helpless and degraded of mankind. Yet from these men of the negro race, came brave men, men who loved liberty more than life [Applause]; wisemen, statesmen, warriors and heroes, men whose deeds stamp them as worthy to rank with the greatest and noblest of mankind; men who have gained their freedom and independence against odds as

formidable as ever confronted a righteous cause or its advocates. Aye, and they not only gained their liberty and independence, but they have never surrendered what they gained to any power on earth. [Applause.] This precious inheritance they hold to-day, and I venture to say here in the ear of all the world that they never will surrender that inheritance. [Prolonged Applause.]

Much has been said of the savage and sanguinary character of the warfare waged by the Haitians against their masters and against the invaders sent from France by Bonaparte with the purpose to enslave them; but impartial history records the fact, that every act of blood and torture committed by the Haitians during that war was more than duplicated by the French. The revolutionists did only what was essential to success in gaining their freedom and independence and what any other people assailed by such an enemy for such a purpose would have done. [Applause.]

They met deception with deception, arms with arms, harassing warfare with harassing warfare, fire with fire, blood with blood, and they never would have gained their freedom and independence if they had not thus matched the French at all points.

History will be searched in vain for a warrior, more humane, more free from the spirit of revenge, more disposed to protect his enemies, and less disposed to practice retaliation for acts of cruelty than General Toussaint L'Ouverture. [Prolonged Applause.] His motto from the beginning of war to the end of his participation in it, was protection to the white colonists and no retaliation of injuries. [Applause.] No man in the island had been more loyal to France, to the French Republic and to Bonaparte was fitting out a large fleet and was about to send a large army to Haiti to conquer and reduce his people to slavery he, like a true patriot and a true man determined to defeat his infernal intention by preparing for defense. [Applause.]

Standing on the heights of Cape Samana he with his trusted generals watched and waited for the arrival of one of the best equipped and most formidable armies ever sent against a foe so comparatively weak and helpless as Haiti then appeared to be. It was composed of veteran troops, troops that had seen service on the Rhine, troops that had carried French arms in glory to Egypt and under the shadow of the eternal pyramids. He had at last seen the ships of this powerful army one after another to the number of fifty-four vessels come within the waters of his beloved country.

Who will ever be able to measure the mental agony of this man, as he stood on those heights and watched and waited for this enemy to arrive, coming with fetters and chains for the limbs and slave whips for the backs of his people. What heart does not ache even in the contemplation of his misery?

It is not for me here to trace the course and particulars of the then impending conflict and tell of the various features of this terrible war; a conflict that must ever be contemplated with a shudder. That must be left to history, left to the quiet and patience of the study.

Like all such prolonged conflicts, the tide of battle did not always set in the favor of the right. Crushing disaster, bitter disappointment, intense suffering, grievous defections and blasted hopes were often the lot of the defenders of liberty and independence. The patience, courage and fortitude with which these were borne, fully equals the same qualities exhibited by the armies of William the Silent, when contending for religious liberty against the superior armies of the Spanish Inquisition under Philip of Spain. It was more heroic in the brave Dutch people to defend themselves by the water of their dykes, than for the dusky sons of Haiti to defend their liberties by famine on their plains and fire on their mountains. The difference was simply the difference in color. True heroism is the same whether under one color or another, though men are not always sufficiently impartial to admit it. [Applause.]

The world will never cease to wonder at the failure of the French and the success of the blacks. Never did there appear a more unequal contest. The greatest military captain of the age backed by the most warlike nation in the world, had set his heart upon the subjugation of the despised sons of Haiti; he spared no pains and hesitated to employ no means however revolting to compass this purpose. Though he availed himself of bloodhounds from Cuba to hunt down and devour women and children; though he practiced fraud, duplicity and murder; though he scorned to observe the rules of civilized warfare; though he sent against poor Haiti his well-equipped and skillfully commanded army of fifty thousand men; though the people against whom his army came were unskilled in the arts of war; though by a treachery the most dishonorable and revolting the invaders captured and sent Toussaint L'Ouverture in chains to France to perish in an icy prison; though his swords were met with barrel hoops; though wasting war defaced and desolated the country for a dozen years--Haiti was still free! Her spirit was unbroken and her brave sons were still at large in her mountains ready to continue the war, if need be, for a century. [Applause.]

When Bonaparte had done his worst and the bones of his unfortunate soldiers whitened upon a soil made rich with patriot blood, and the shattered remnant of his army was glad to escape with its life, the heroic chiefs of Haiti in the year 1803 declared her INDEPENDENCE and she has made good that declaration down to 1893. [Prolonged applause] Her presence here to-day in the grounds of this World's Columbian Exposition at the end

of the four hundredth anniversary of the discovery of the American Continent, it is a re-affirmation of her existence and independence as a nation, and of her place among the sisterhood of nations. [Applause.] Col. Davis Speaks. When Mr. Douglas has finished, Director-General Davis was called upon. He said among other things:

I am here to signify by my presence the appreciation of Exposition management of the gallant little republic which thus leads all the foreign nations in the matter of completing its stately pavilion as a general rendezvous on these grounds for its visiting citizens. It is not in this handsome building alone that Haiti will be fittingly represented at the Fair. Allotments have been made to it in the Departments of Agriculture, Mines and Mining, Forestry, and others. With a sagacity that is full of promise for the future, Haiti, is preparing to give an object lesson, teaching the abundance and variety of its natural resources that are only awaiting development.

Had we the time there is much in the past as well as in the future of Haiti that would be pleasant food for thought and speculation. We do not forget that to Haiti Columbus gave the name of Hispaniola, because it was looked on by him as the choicest fruit his discovery, as well for the beauty of its mountains, valleys, rivers and plains as for the superiority of its inhabitants. Its natives were a well-formed and spirited race of a gentle and peaceable disposition, "fairer and handsomer than the natives of the other islands." They were hospitable to a fault as the people are there to-day. "There is not in the world," wrote Columbus, "a better nation nor a better land."

But the fairest of lands may be made, as Columbus himself came to learn to his sorrow, a theatre for treachery and malevolent aspersion. The very men whom he had lead into this veritable Utopia conspired to destroy him in order that they might reap the fruits of his genius and build their fame and fortunes upon the ruins of his own; and they actually succeeded in sending him home in chains from a port of this beautiful island. But now, after four centuries have passed, his fame is secure while the names of his maligners are lost in merited oblivion.

Annexe 6

Discours de Frederick Douglass prononcé à l'occasion du Jubilé des Américains de couleur, le 25 août 1893 (Festival Hall, Jackson Park, Chicago, Illinois, U.S.A.)

Ce discours a été reconstitué par nos soins à partir de trois articles parus dans la presse noire-américaine, à avoir :

- « Jubilee Day, » *The Freeman*, September 2, 1893, Vol. V, No 15, p. 1.
- « Northern Whites, Attention!, » *The Freeman*, September 9, 1893, Vol. V, No 16, p. 4.
- « Fred Douglass' Address, » *The Weekly Call* (a.k.a. *Topeka Call*), September 9, 1893, Vol. III, No 39, p. 1.

Our presence here in such numbers is a vindication of our wisdom and of our good nature. I am glad that we have cheerfully embraced this occasion to show by our spirit, song, speech, and enthusiasm that we are neither ashamed of our cause nor of our company. It is known to many of you that there is a division of opinion among intelligent colored citizens as to the wisdom of accepting a "colored people's day" at the Fair.

This division of opinion has been caused, in part, by the slender recognition we have received from the management of the exposition. Without expressing any satisfaction with this phase of that management, I think we cannot wisely withhold our thanks to the World's Columbian Exposition for the opportunity now offered us to define our position and set ourselves right before the world. It might perhaps have done more and better for us at its inception, but we should not forget that it might also have done less and worse for us.

The question will be asked and is asked by our transatlantic visitors, why we do not more fully share in the glory of the great World's Exposition. To answer that question and to protect ourselves from the unfavorable inference and misrepresentation is, in part, the purpose for which we have assembled to-day.

Rejoicing in the liberty we have already secured and congratulating the nation upon the recognition given our rights in the fundamental law of the republic, we shall nevertheless fully expose and denounce the injustice, persecution, lawless violence and lynch law to which as a class we are still subjected. We wish especially to emphasize the fact that, owing to our two hundred years of slavery and the prejudices generated by that cruel system, all presumptions in law, government, and society in this republic are against us, so that it is only necessary to accuse one of our number of crime in order to secure his conviction and punishment. This state of affairs thus [i]ngenerated, will in a measure explain to our transatlantic friends why we have a share so slender in this World's Columbian Exposition. I deny with scorn and indignation the allegation, by whomsoever made, that our small participation in this World's Columbian Exposition is due either to our ignorance or to our want of public spirit.

That we are outside of the World's Fair is only consistent with the fact that we are excluded from every respectable calling, from workshops, manufactories and from the means of learning trades. It is consistent with the fact that we are outside of the church and largely outside of the state.

The people who held slaves are still the ruling class of the South. When you are told that the life of the Negro is held dog cheap in that section, the slave system tells you why it is so. Negro whipping, negro cheating, negro killing, is consistent with Southern ideas inherited from the system of slavery.

It has been affirmed on the one hand and denied on the other that the Negro since emancipation has made commendable progress. I affirm that no people emancipated under the same conditions could have made more commendable progress than has the negro in the same length of time. Under the whole heavens there never was an enslaved people emancipated under more unfavorable circumstances, or started from a lower condition in life.

Men talk of the Negro problem. There is no Negro problem. The problem is whether the American people have honesty enough, loyalty enough, honor enough, patriotism enough to live up to their own Constitution.

A statesman has recently discovered that the only solution of this Negro problem is the removal of the Negro to Africa. I say to this man that we Negroes have made up our minds to stay just where we are. We intend that the American people shall learn the great lesson of the brotherhood of man and the fatherhood of God from our presence among them.

During the war we were eyes to your blind, legs to your lame, shelter to the shelterless among your sons. Have you forgotten that now?

Today we number 8,000,000 people. Today a desperate effort is being made to blacken the character of the Negro and to brand him as a moral monster. In fourteen States of this Union wild mobs have taken the place of law. They hang, shoot, burn men of my race without justice and without right. Today the Negro is barred out of almost every reputable and decent employment.

We only ask to be treated as well as you treat the late enemies of your national life.

We love this country and we want that you should treat us as well as you do those who love only a part of it.

You fawn to the South and they despise you for it. They don't love you. You say you don't fawn to the South. Well, sometimes it seems to me that you do something very like it when you put us aside and under to please or to gratify the South.

The South hates you. It was the South that kept the colored race from a share in the glories of this great exposition. Fourteen States have abandoned their courts and judges and juries, and a wild mob invariably sit as a burlesque dispenser of justice to the colored man.

These same States were your enemies; they fought to trample in the dust the grandest republic the world can ever have. Why in the name of bare justice, are we not treated with as much consideration as were your foes?

We gave legs to your lame, shelter to your shelterless and tenderly bound the gushing wounds of your sons, riddled and torn with rebel bullets. Yet in your fawning upon these cruel slayers you slap us in the face, and with the same shallow prejudice which keeps us in the lowering rank in your estimation, this exposition denied mere recognition to eight million and one tenth of its own people. Kentucky and the rest object, and thus you see not a colored face in a single worthy place on these grounds.

Give us as much as you give your unforgiving enemies and we will cease to raise a voice in complaint. Treat us only as you do those who despise with unrelenting spleen your very selves and the colored man will begin to take a place he hopes by brains and education to acquire.

The sunny South does not love you; it never will. We do. Yet why in heaven's name do you take to your breast the serpent that once stung and crush down the race that grasped the saber that helped make the nation one and the exposition possible?

But stop. Look at the progress the Negro has made in thirty years! We have come up out of Dahomey unto this. Measure the Negro. But not by the standard of the splendid civilization of the Caucasian. Bend down and measure him – measure him – from the depths out of which he has risen.

Bibliographie

Sources primaires

I. Ouvrages, articles, rapports, et discours d'époque publiés (numérisés et non-numérisés)

Achates (Pinckney, Thomas). *Reflections, Occasioned by the Late Disturbances in Charleston*. Charleston : A. E. Miller, 1822. <<http://archive.org/stream/reflectionsoccas00acha#page/n0/mode/2up>>. Consulté le 3 septembre 2010.

Adams, Henry. *The Education of Henry Adams*. Boston : Houghton Mifflin Co., 1918. *Bartleby.com*, 1999. <www.bartleby.com/159/>. Consulté le 6 février 2012.

Address of the Board of Managers of the Haytian Emigration Society of Coloured People, to the Emigrants Intending to Sail to the Island of Hayti in the Brig De Witt Clinton. New-York : Mahlon Day, 1824. <<http://ebooks.library.cornell.edu/cgi/t/text/text-idx?c=mayantisavery;idno=21875601>>. Consulté le 29 octobre 2009.

American Colonization Society. *Liberia, the Land of Promise to Free Colored Men*. Washington : H. S. Bowen, 1861. <<http://archive.org/stream/liberialandofpro00blyd#page/n1/mode/2up>>. Consulté le 3 juillet 2012.

Bancroft, Hubert Howe. *The Book of the Fair*. Chicago ; San Francisco : The Bancroft Company, 1893. <<http://columbus.iit.edu/>>. Consulté le 25 novembre 2011.

Beard, John Rely. *The life of Toussaint L'Ouverture : the Negro patriot of Hayti : comprising an account of the struggle for liberty in the island, and a sketch of its history to the present period*. London : Ingram, Cooke, and Co., 1853. <<http://archive.org/stream/lifeoftoussaintlbear#page/n7/mode/2up>>. Consulté le 10 mai 2012.

Blair, Frank P. Jr. *The Destiny of the Races of this Continent, An Address Delivered before the Mercantile Library Association of Boston, Massachusetts, on the 26th of February, 1859*. Washington, D. C. : Buell & Blanchard, printers, 1859. <<http://www.archive.org/stream/destinyofracesofblai#page/n0/mode/2up>>. Consulté le 25 août 2011.

Brown, William Wells. *St. Domingo : Its Revolutions and its Patriots*. Boston : Bela Marsh, 1855. <<http://archive.org/stream/stdomingoitsrevo00brow#page/n1/mode/2up>>. Consulté le 3 juillet 2012.

—. *The Black Man, His Antecedents, His Genius, and His Achievements*, 4th edition. Boston : Robert F. Wallcut, 1865.
<<http://archive.org/stream/blackmanhisantec00brow#page/n5/mode/2up>>. Consulté le 6 mars 2013.

Burnham, Daniel Hudson, & Millet, Francis Davis. *World's Columbian Exposition. The Book of the Builders, Being the Chronicle of the Origin and Plan of the World's Fair, of the Architecture of the Buildings and Landscape, of the Work of Construction, of the Decorations and Embellishments, and of the Operation*. Chicago : Columbian Memorial Publication Society, 1894.

Candler, John. *Brief Notices of Hayti : With Its Conditions, Resources, and Prospects*. London : Thomas Ward & Co., & Charles Gilpin, 1842.
<<http://archive.org/stream/briefnoticeshay01candgoog#page/n12/mode/2up>>. Consulté le 25 août 2011.

Carey, Mathew. *Letters on the Colonization Society*. Philadelphia : L. Johnson, 1834.
<<http://archive.org/stream/lettersonco00care#page/n7/mode/2up>>. Consulté le 29 octobre 2009.

Chicago. *World's Columbian Exposition, 1893. Report of the President to the Board Of Directors of the World's Columbian Exposition*. Chicago : Rand McNally, 1898.
<<http://archive.org/details/reportofpresiden00worlrich>>. Consulté le 10 avril 2012.

Clark, B.C. *A Plea for Hayti, With a Glance at her Relations with France, England, and the United States, for the Last Sixty Years*. Boston : Eastburn's Press, 1853.
<<http://archive.org/stream/pleaforhaytiwith00clar#page/n3/mode/2up>>. Consulté le 25 août 2011.

Cox, Samuel Sullivan. *Eight years in Congress, from 1857-1865. Memoir and Speeches*. New York : D. Appleton and Company, 1865.
<<http://archive.org/stream/eightyearsincog00cox#page/n9/mode/2up>>. Consulté le 19 juillet 2012.

Crummell, Alexander. *The Future of Africa ; Being Addresses, Sermons, etc., etc., Delivered in the Republic of Liberia*. New York : Charles Scribner, 1862.
<<http://archive.org/stream/futureafricabei02crumgoog#page/n6/mode/2up>>. Consulté le 3 juillet 2012.

Curtis, William E. *World's Columbian Exposition Illustrated*, Chicago, Vol.1, No.11, Jan. 1892.

Delany, Martin Robinson. *Official Report of the Niger Valley Exploring Party*. New York: Thomas Hamilton; London: Webb, Millington & Co., 1861.
<<http://www.gutenberg.org/files/22118/22118-h/22118-h.htm>>. Consulté le 3 juillet 2012

—. *The Condition, Elevation, Emigration, and Destiny of the Colored People of the United States, Politically Considered*. (Philadelphia, 1852) New-York: Arno Press, 1968.

Dewey, Loring Daniel. *Correspondence Relative to the Emigration to Hayti, of the Free People of Colour, in the United States. Together with the Instructions to the Agent Sent Out by President Boyer.* New-York : Mahlon Day, 1824. <<http://archive.org/stream/correspondencere00dewe#page/n1/mode/2up>>. Consulté le 10 janvier 2010.

Doolittle, James Rood. *Speech of Hon. J.R. Doolittle, of Wisconsin, on Homesteads . . . A Continental Policy, Embracing All Climes and Races, Bringing Freedom and Homes to All, Delivered in the Senate of the United States, April 11, 1862.* Washington : Congressional Globe Office, 1862. <<http://archive.org/stream/speechofhonjrdoo00dool#page/n1/mode/2up>>. Consulté le 3 juillet 2012.

Douglass, Frederick. *Address by Hon. Frederick Douglass, delivered in the Metropolitan A.M.E. Church, Washington, D.C., Tuesday, January 9th, 1894, on the lessons of the hour : in which he discusses the various aspects of the so-called, but mis-called, Negro problem.* Baltimore : Press of Thomas & Evans, 1894. <http://archive.org/stream/09359080.4757.emory.edu/09359080_4757#page/n1/mode/2up>. Consulté le 8 mars 2013

—. « Haïti and the United States, » *North American Review*, No. 153 (July-December 1891) : 337-345 ; 450-459.

—. *Lecture on Haiti.* Washington D.C. : The Violet Agents' Supply Company, 1893, in The Frederick Douglass Papers at the Library of Congress, Series : Speech, Article, and Book File---A: Frederick Douglass, Dated. <<http://memory.loc.gov/ammem/doughtml/>>. Consulté le 23 janvier 2012.

—. *Life and Times of Frederick Douglass.* (1881) Radford : Wilder Publications, 2008.

—. *Life and Times of Frederick Douglass, Written by Himself*, New Revised Edition. Boston : De Wolfe & Fiske Co., 1892, in Documenting the American South, <<http://docsouth.unc.edu/neh/doug192/doug192.html>>. Consulté le 27 septembre 2012.

Earle, Thomas, and Lundy, Benjamin. *The Life, Travels, and Opinions of Benjamin Lundy, Including his Journeys to Texas and Mexico, With a Sketch of Contemporary Events, and a Notice of the Revolution in Hayti.* Philadelphia : W. D. Parrish, 1847. <<http://archive.org/stream/lifetravelsando00earlgoog#page/n12/mode/2up>>. Consulté le 3 décembre 2009.

First Report of the New York Colonization Society. New-York : J. Seymour, 1823. <<http://archive.org/stream/reportofnewyorkc01newy#page/n5/mode/2up>>. Consulté le 3 décembre 2009.

Flinn, John J. *The Best Things to Be Seen at the World's Fair.* Chicago : The Columbian Guide Company, 1893. <<http://www.archive.org/details/bestthingstobese00flin>>. Consulté le 25 novembre 2011.

Flower, George. *History of the English Settlement in Edward County Illinois, Founded in 1817 and 1818 by Morris Birkbeck and George Flower*. Chicago : Fergus Printing Company, 1882.

Fourth Anniversary of the American Church Missionary Society, Held in The Church of the Epiphany, Philadelphia, Thursday, October 15th, 1863. New York : John A. Gray & Green, Printers, Stereotypers, and Binders, 1863.

Franklin, James. *The Present State of Hayti (Saint Domingo) with Remarks on Its Agriculture, Commerce, Laws, Religion, Finances, and Population, Etc. Etc.* London : J. Murray, 1828. <<http://archive.org/stream/presentstatehay00frangoog#page/n3/mode/2up>>. Consulté le 6 juillet 2012.

Garnet, Henry Highland. « Address to the Slaves of the United States, » in Newman, Richard, Rael, Patrick, & Lapsansky, Philip. *Pamphlets of protest : an Anthology of Early African-American Protest Literature, 1790-1860*. New York ; London : Routledge, 2001, pp. 162-164.

Harris, Alexander, et al. « Letters to the American Colonization Society [Part 5], » in *The Journal of Negro History*, Vol. 10, No. 2, Avril 1925, pp. 262-297.

Harris, J. Dennis, *A summer on the borders of the Caribbean Sea*. New York : A. B. Burdick, 1860. <<http://archive.org/stream/summeronborderso01harr#page/n5/mode/2up>>. Consulté le 9 septembre 2011.

Helper, Hinton Rowan. *The impending Crisis of the South : How to Meet It*. New-York : Burdick Brothers, 1857.

Holly, James Theodore. *A Vindication of the Capacity of the Negro Race for Self-Government, and Civilized Progress, as Demonstrated by Historical Events of the Haytian Revolution : and the Subsequent Acts of that People Since Their National Independence*. New Haven : William H. Stanley, printer, 1857. <<http://www.archive.org/stream/vindicationofcap00holl#page/n1/mode/2up>>. Consulté le 21 février 2012.

—. *Facts About the Church's Mission in Haiti : A Concise Statement by Bishop Holly*. New York: Thomas Whittaker, 1897. <<http://anglicanhistory.org/usa/jtholly/facts1897.html>>. Consulté le 21 février 2012.

—, « Thoughts on Hayti, Number III, » *The Anglo-African Magazine*, Vol. 1, No. 8, August 1859, pp. 241-243.

—, « Thoughts on Hayti, Number IV, » *The Anglo-African Magazine*, Vol. 1, No. 9, September 1859, pp. 298-300.

—, « Thoughts on Hayti, Number V, » *The Anglo-African Magazine*, Vol. 1, No. 10, October 1859, pp. 327-329.

—, « Thoughts on Hayti, Number VI, » *The Anglo-African Magazine*, Vol. 1, No. 11, November 1859, pp. 363-367.

Hill, Thomas E. *Hill's Souvenir Guide to Chicago and the World's Fair*. Chicago : Laird & Lee, Publishers, 1892. <<http://www.archive.org/details/hillssouvenirgui00hill>>. Consulté le 25 novembre 2011.

Hunt, Benjamin S. *Remarks on Hayti as a place of settlement for Afric-Americans ; and on the mulatto as a race for the tropics*. Philadelphia : T. B. Pugh, 1860. <<http://archive.org/stream/remarksonhaytias00hunt#page/n1/mode/2up>>. Consulté le 3 juillet 2012.

Jay, William. *An inquiry into the character and tendency of the American colonization, and American anti-slavery societies*. 2nd edition. New York : Leavitt, Lord & Co., 1835. <<http://archive.org/stream/aninquiryintoch00socigoog#page/n1/mode/2up>>. Consulté le 29 octobre 2009.

Jefferson, Thomas. *Notes on the State of Virginia*. (Philadelphia : Prichard and Hall, 1788) Boston: Wells and Lilly, Court Street, 1829.

Jenks, Tudor. *The Century World's fair book for boys and girls ; being the adventures of Harry and Philip with their tutor, Mr. Douglass, at the World's Columbian exposition*. New York : The Century co., 1893. <<http://www.archive.org/stream/centuryworldsfai00jenk#page/n9/mode/2up>>. Consulté le 9 décembre 2011.

Kelley, William D. *The Recognition of Hayti and Liberia. Speech of Hon. William D. Kelley, of Pennsylvania, Delivered in the House of Representatives, June 3, 1862*. Washington, D.C. : Scammel & Co. Printers, 1862. <<http://www.archive.org/stream/recognitionofhay00kell#page/n1/mode/2up>>. Consulté le 14 septembre 2012.

Langston, John Mercer. *From the Virginia Plantation to The National Capitol, or The First and Only Negro Representative in Congress from the Old Dominion, John Mercer Langston. Self-reliance the secret of success*. Hartford : American Publishing Company, 1894. <<http://archive.org/stream/fromvirginiaplan00langiala#page/534/mode/2up>>. Consulté le 19 novembre 2012.

—. *The exodus : Address by Hon. John M. Langston, Minister Resident Port-au-Prince, Hayti, Delivered at Lincoln Hall, October 6, 1879 Before the Emigrant Aid Society, District of Columbia*. Washington, D.C. : R. H. Darby, 1879. <<http://archive.org/stream/exodusaddressbyh00lang#page/n3/mode/2up>>. Consulté le 13 juillet 2012.

Lundy, Benjamin. *A Plan for the Gradual Abolition of Slavery in the United States, Without Danger or Loss to the Citizens of the South*. Baltimore : Printed By Benjamin Lundy—Camden Street, 1825. <<http://antislavery.eserver.org/tracts/lundyplan>>. Consulté le 3 décembre 2009.

McGill, Alexander Taggart. *The Hand of God with the Black Race : a Discourse Delivered Before the Pennsylvania Colonization Society*. Philadelphia : W. F. Geddes, 1862.

Minutes and proceedings of the General Convention for the Improvement of the Colored Inhabitants of Canada, held by adjournments in Amhrstburgh [sic], C.W., June 16th and 17th, 1853. Windsor : Bibb & Holly, 1853.
<<http://ebooks.library.cornell.edu/cgi/t/text/pageviewer-idx?c=mayantislavery&cc=mayantislavery&idno=15853719>>. Consulté le 25 août 2011.

Mitchell, James. *Report on Colonization and Emigration, Made to the Secretary of the Interior by the Agent of Emigration.* Washington : Government Printing Office, 1862.
<<http://archive.org/stream/reportoncoloniza00unit#page/n1/mode/2up>> Consulté le 27 août 2012.

—. *Brief on Emigration & Colonization, and Report in Answer to a Resolution of the Senate.* Washington : Polkinhorn and Son, 1865.
<<http://archive.org/stream/briefonemigratio00lcunit#page/n1/mode/2up>> Consulté le 27 août 2012.

—. *Letters on the Relation of the White and African Races in the United States, Showing the Necessity of the Colonization of the Latter; Addressed to the Representative Men of the Nation.* Springfield : Steam Press of Bailhache & Baker, 1860.
<<http://archive.org/stream/letteronrelatio00mitc#page/32/mode/2up>> Consulté le 27 août 2012.

Mott, Abigail. *Narratives of Colored Americans.* New-York : William Wood & Co., 1875.

Morse, F. H; United States. Congress. House. Committee on Naval Affairs. *Report of Hon. F.H. Morse, of Maine, from the Committee on Naval Affairs, H.R., in relation to contract made by Secretary of the Navy for coal and other privileges on the Isthmus of Chiriqui, together with abstracts of title, ordinance, and concessions made by the provincial legislature of Chiriqui.* Washington : [s.n.], 1860.
<<http://archive.org/stream/reportofhonfhmor00mors#page/n1/mode/2up>>. Consulté le 16 octobre 2012.

Needles, Edward. *An Historical Memoir of the Pennsylvania Society for Promoting the Abolition of Slavery.* Philadelphia : Merrihew and Thompson, printers, 1848.
<<http://archive.org/stream/historicalmemoir00penn#page/n5/mode/2up>>. Consulté le 25 août 2011.

Newsome, M. T., comp. *Arguments, Pro and Con, on the Call for a National migration Convention, to be Held in Cleveland, Ohio, August, 1854, by Frederick Douglass, W. J. Watkins, and James Whitfield. With a Short Appendix of the Statistics of Canada West, West Indies, Central and South America.* Detroit : George Pomeroy, 1854.

Northrop, H. D. *The World's Fair As Seen In One Hundred Days. Containing a Complete History of The World's Columbian Exposition : Captivating Descriptions of the Magnificent Buildings and Marvelous Exhibits : Such as Works of Art, Textile Fabrics, Machinery, Natural Products, the Latest Inventions, Discoveries, Etc., Etc., Including a Full Description of Chicago, its Wonderful Buildings, Parts, Etc.* Philadelphia : National Publishing Co., 1893.
<<http://www.archive.org/details/worldsfairasseen00nort>>. Consulté le 25 novembre 2011.

O'Sullivan, John L., « Annexation », *The United States Democratic Review*, Vol. 17, Issue 85 (July-August 1845) : 5-10, p. 5. <<http://digital.library.cornell.edu/cgi/t/text/pageviewer-idx?c=usde;cc=usde;rgn=full%20text;idno=usde0017-1;didno=usde0017-1;view=image;seq=00013;node=usde0017-1%3A1>>. Consulté le 6 juillet 2012.

Pierce, James W. *Photographic History of the World's Fair and Sketch of the City of Chicago : Also a Guide to the World's Fair and Chicago*. [S. l.] : Lennox Publishing Company, 1893. <<http://archive.org/stream/photographichist00pier#page/n5/mode/2up>>. Consulté le 25 novembre 2011.

Proceedings of the Colored national convention, held in Rochester, July 6th, 7th, and 8th, 1853. Rochester : Printed at the office of Frederick Douglass' Paper, 1853. <<http://ebooks.library.cornell.edu/cgi/t/text/text-idx?c=mayantislavery;idno=15854321>>. Consulté le 25 août 2011.

Proceedings of the National Convention of Colored People and Their Friends, Held in Troy, N. Y., on the 6th, 7th, 8th, and 9th October, 1847 (Troy, NY: Steam Press of J. c. Kneeland and Co, 1847), in Newman, Richard, Rael, Patrick, & Lapsansky, Philip. *Pamphlets of protest : an Anthology of Early African-American Protest Literature, 1790-1860*. New York ; London : Routledge, 2001, pp. 167-177.

Proceedings of the National Emigration Convention of Colored People : held at Cleveland, Ohio, Thursday, Friday and Saturday, the 24th, 25th and 26th of August 1854 ; with a reference page of contents. Pittsburgh : A. A. Anderson, 1854. <<http://ebooks.library.cornell.edu/cgi/t/text/text-idx?c=mayantislavery;idno=15854408>>. Consulté le 25 août 2011.

Purvis, Robert. « Appeal of Forty Thousand Citizens, Threatened with Disfranchisement, to the People of Pennsylvania » (1837), in Newman, Richard, Rael, Patrick, & Lapsansky, Philip. *Pamphlets of protest : an Anthology of Early African-American Protest Literature, 1790-1860*. New York ; London : Routledge, 2001, p. 140.

Ralph, Julian. *Harper's Chicago and the World's fair ; the Chapters on the Exposition Being Collated from Official Sources and Approved by the Department of Publicity and Promotion of the World's Columbian exposition*. New York : Harper and Brothers Publishers, 1893. <<http://www.archive.org/stream/harperschicagowo00ralp#page/n7/mode/2up>>. Consulté le 25 novembre 2011.

Redpath, James. *A Guide to Hayti*. Boston : Haytian Bureau of Emigration, 1861. <<http://www.archive.org/stream/aguidetohayti00redpgoog#page/n6/mode/2up>>. Consulté le 23 février 2012.

—. *The Public Life of Capt. John Brown*. Boston : Thayer and Eldridge, 1860. <<http://archive.org/stream/publiclifeofcapt00inredp#page/n5/mode/2up>>. Consulté le 19 juin 2012.

Rogers, Augustus C. *Our Representatives Abroad: Biographical Sketches of Ambassadors, Ministers, Consuls-General, And Consuls Of The United States In Foreign Countries ; Including*

Also A Few Representative Americans Residing Abroad In Unofficial Capacities. Second Edition. New York: Atlantic Publishing And Engraving Co., 1876. <<http://archive.org/stream/unitedstatesdipl00roge#page/n9/mode/2up>>. Consulté le 20 novembre 2012.

Rush, Christopher, Collins, George. *A Short Account of the Rise and Progress of the African Methodist Episcopal Church in America.* New York : Christopher Rush, 1843. <<http://www.archive.org/stream/ashortaccountri00collgoog#page/n6/mode/2up>>. Consulté le 17 février 2012.

Russwurm, John B. « The Condition and Prospects of Hayti » (1826), in *The Journal of Negro History*, Vol. 54, No. 4 (October 1969) : 395-397.

Saunders, Prince. *Haytian Papers, a Collection of the Very Interesting Proclamations and Other Official Documents... of the Kingdom of Hayti.* London : W. Reed, 1816. <<http://archive.org/stream/haytianpaperscol00henr#page/n7/mode/2up>>. Consulté le 10 mai 2012.

Smith, James McCune. *A Lecture on the Haytien Revolutions ; With a Sketch of the Character of Toussaint L'Ouverture. Delivered at the Stuyvesant Institute... February 26, 1841.* New York : Daniel Fanshaw, 1841. <<http://archive.org/stream/lectureonhaytien00smit#page/n3/mode/2up>>. Consulté le 10 mai 2012.

Sumner, Charles. *Charles Sumner, His Complete Works, With Introduction by Hon. George Frisbie Hoar,* 20 Vols. Boston : Lee and Shepard, 1900. <<http://archive.org/stream/charlessumnerhis08sumn#page/308/mode/2up>>. Consulté le 8 octobre 2012.

—. *Independence of Hayti and Liberia. Speech of Hon. Charles Sumner, of Massachusetts, on The Bill to Authorize the Appointment of Diplomatic Representatives to the Republics of Hayti and Liberia, with the Debate Thereon ; in the Senate of the United States, April 23 and 24, 1862.* Washington : Printed at the Congressional Globe Office, 1862. <<http://www.archive.org/stream/independenceofha00sumn#page/n1/mode/2up>>. Consulté le 14 septembre 2012.

The African Repository and Colonial Journal, Vol. XXXVII, Washington : C. Alexander, 1861. Livre numérique Google, téléchargé le 3 juillet 2012.

The Cosmopolitan Magazine : A world's Fair Number, Vol. XV, No. 5. New York : J. B. Walker, September 1893. <<http://archive.org/stream/worldsfair189300worl#page/n3/mode/2up>>. Consulté le 25 novembre 2011.

The Dream City : a Portfolio of Photographic Views of the World's Columbian Exposition, with an Introduction by Halsey C. Ives. St. Louis : N. D. Thompson Co., 1893-1894. <<http://columbus.iit.edu/>>. Consulté le 25 novembre 2011.

The World's Fair Souvenir Album, Containing General Views of The Columbian Exposition, Grounds, Main Buildings, Foreign and State Buildings, Peristyles, Lagoons, Statuary, Fountains, Architectural Details, Midway Plaisance, Etc., Covering the Whole Scope of the White City... Chicago : C. Ropp & Sons, 1894. <<http://www.archive.org/details/cu31924021896489>>. Consulté le 25 novembre 2011.

Thompson, Waddy. *Remarks of the Honorable Waddy Thompson, on the Proposition to Recognise the Republic of Hayti ; on the Motion to Print Certain Documents Relating to Defalcations ; and on Certain Appropriations for Navy Yards*. Washington : Gales and Seaton, 1839. <<http://archive.org/stream/remarksofthomwadd00thom#page/n3/mode/2up>>. Consulté le 5 juillet 2012.

Todd, Frederick Dundas. *World's Fair Through a Camera: Snap Shots by an Artist*. St. Louis : Woodward & Tiernan Printing Company, 1893. <<http://www.archive.org/details/worldsfairthroug02todd>>. Consulté le 25 novembre 2011.

Truman, Benjamin Cummings. *History of the World's Fair : Being a Complete Description of the Columbian Exposition from its Inception*. Philadelphia : Mammoth Pub. Co., 1893. <<http://www.archive.org/details/cu31924021896463>>. Consulté le 25 novembre 2011.

Tucker, St. George. *A Dissertation on Slavery : With a Proposal for the Gradual Abolition of it, in the State of Virginia*. Philadelphia : printed for Mathew Carey, 1796. Reprinted New-york: [s. n.], 1861. <<http://ebooks.library.cornell.edu/cgi/t/text/text-idx?c=mayantislavery;idno=38921714>>. Consulté le 18 novembre 2011.

—. *Letter to a member of the General Assembly of Virginia, on the subject of the late conspiracy of the slaves: with a proposal for their colonization*. Baltimore : Printed by Bonsal & Niles, 1801. <<http://babel.hathitrust.org/cgi/pt?id=hvd.hxh5um;seq=7;view=1up;num=1>>. Consulté le 17 septembre 2010.

Turner, Frederick Jackson. *The Significance of the Frontier in American History*. (1893) Harold P. Simonson, Ed., New York : F. Ungar, 1979.

United States. 37th Congress, 2d session. House of Representatives. Select Committee on Emancipation and Colonization. *Report of the Select Committee on Emancipation and Colonization : with an appendix*. Washington : Government Printing Office, 1862, in Samuel J. May Anti-Slavery Collection, 1999-2012. *Cornell University Library, Division of Rare & Manuscripts Collections*. <<http://ebooks.library.cornell.edu/m/mayantislavery/>>. Consulté le 8 octobre 2012.

Walker, David. *Walker's Appeal, in Four Articles; Together with a Preamble, to the Coloured Citizens of the World, but in Particular, and Very Expressly, to Those of the United States of America, Written in Boston, State of Massachusetts, September 28, 1829*. Boston : David Walker, 1830. <<http://docsouth.unc.edu/nc/walker/walker.html>>. Consulté le 18 juillet 2011.

Walton, William. *Art & Architecture*. Philadelphia : G. Barrie, 1893. <<http://columbus.iit.edu/>>. Consulté le 25 novembre 2011.

Washington, Booker Taliaferro. *Up from Slavery : An Autobiography* (New York : Doubleday, Page & Co., 1901). New York : Doubleday, Page & Co., 1907. <<http://archive.org/stream/upfromslaveryan06washgoog#page/n12/mode/2up>>. Consulté le 8 octobre 2012.

Wells, Ida B. *Crusade for Justice: The Autobiography of Ida B. Wells*. Alfreda M. Duster, éd. Chicago and London : University of Chicago Press, 1970.

Wells, Ida B. et al. *The Reason Why the Colored American is not in the World's Columbian Exposition*. Chicago: Ida B. Wells, 1893, in The Frederick Douglass Papers at the Library of Congress, Series: Speech, Article, and Book File---A: Frederick Douglass, Dated. <<http://memory.loc.gov/ammem/doughtml/>>. Consulté le 2 décembre 2011.

Williams, Reverend Peter. *Discourse Delivered in St. Philip's Church, For the Benefit of the Coloured Community of Wilberforce, in Upper Canada, on the Fourth of July, 1830*. New York : G. F. Bunce, 1830. The Black Abolitionist Archives, Document No. 00006.

Wilson, Henry. *History of the Antislavery Measures of the Thirty-seventh and Thirty-eighth United-States Congresses, 1861-1864*. Boston : Walker, Wise, and Company, 1864. <<http://www.archive.org/stream/historyofantislav00wils#page/n5/mode/2up>>. Consulté le 17 septembre 2012.

White, Trumbull, Iglehart, William. *World's Columbian Exposition, Chicago, 1893 : A Complete History of the Enterprise: A Full Description of the Buildings and Exhibits in All Departments : and a Short Account of Previous Expositions*. Philadelphia : C. Foster Pub. Co., 1893.

Wright, Frances (Fanny). « Explanatory Notes, respecting the Nature and Objects of the Institution of Nashoba, and of the Principles upon which it is founded. Addressed to the Friends of Human Improvement, in all Countries and of all Nations, » in *New-Harmony Gazette*, January-February 1828. <<http://www.uiowa.edu/~c045001/Nashoba.htm>>. Consulté le 2 février 2010.

—. *Views of Society and Manners in America ; in a Series of Letters from that Country to a Friend in England, during the years 1818, 1819 and 1820*. London : Longman, Hurst, Rees, Orme and Brown, 1821.

II. Périodiques

II. A. BASES DE DONNEES

African American Newspapers 1827-1998. *America's Historical Newspapers collection, READEX digital collections*. <www.readex.com>.

African-American Newspapers. *Accessible Archives*. <<http://www.accessible-archives.com/collections/african-american-newspapers/>>.

Chronicling America. *Historic American Newspapers at the Library of Congress 1836-1922*. <<http://chroniclingamerica.loc.gov/>>.

Early American Newspapers, Series 2, 1758-1900. *America's Historical Newspapers collection, READEX digital collections*. <www.readex.com>.

Internet Archive. *Internet Archives of American Libraries*. <www.archive.org>.

The Black Abolitionist Digital Archive. *University of Detroit Mercy*. <http://research.udmercy.edu/find/special_collections/digital/baa/>.

II. B. PERIODIQUES CITES¹

Afro-American Advocate
Anglo-African Magazine
Baltimore Afro-American
Charleston Courier
Chatham Tri-Weekly Planet
ChicagoInter-Ocean
Chicago Press and Tribune
Chicago Tribune
Cleveland Gazette
Colored American
Commercial Advertiser
Crusader
Daily Confederation
Daily Inter Ocean
Daily Public Ledger
Daily Times-Picayune
Douglass' Monthly
Elevator
Enquirer
Evening Herald
Frank Leslie's illustrated Newspaper
Frederick Douglass' Paper
Freedom's Journal
Freeman
Georgia Weekly Telegraph

¹ Voir les annexes No. 1, 2 et 3 pour plus de détails concernant notamment les dates et lieux de publication ; voir *supra*, pp. 541-568.

Idaho Daily Statesman
Indianapolis Freeman
L'Union
La Feuille du Commerce
Le Moniteur
Leavenworth Bulletin
Liberator
Manufacturers' and Farmers' Journal
Methodist Union
National Republican
New Harmony Gazette
New National Era
New Orleans Bulletin
New Orleans Delta
New York Daily Tribune
New York Herald
New York Independent
New York Sun
New York Tribune
New-York Daily Tribune
Niles Weekly Register
North American and United States Gazette
North American Review
Omaha Daily Bee
Philadelphia Tribune
Pittsburgh Dispatch
Richmond Planet
Richmond Whig
Saint Paul Daily Globe
Statesman
The African Repository and Colonial Journal
The Anti Slavery Appeal
The Cosmopolitan Magazine
The Dallas morning News
The Herald
The Independent
The North Star
The Pine and Palm
The Rights of All
The Weekly Call
Topeka Call
Virginia Gazette and General Advertiser
Voice of the Fugitive
Washington Bee
Weekly Anglo-African
Weekly Telegraph

III. Correspondances et Archives personnelles de personnalités publiées et non-publiées numérisées

Jefferson, Thomas. « To Brigadier-General George Rogers Clark (Richmond, December 25, 1780), in *The Works of Thomas Jefferson, Collected and Edited by Paul Leicester Ford*, Vol. III (1780-1782). New York and London : G.P. Putnam's Sons, 1904, pp. 96-103. <<http://archive.org/stream/worksthomasjeff05fordgoog#page/n28/mode/2up>>. Consulté le 19 octobre 2012.

—. « To Jean-Pierre Brissot de Warville (Paris, February 11, 1788), » in *The Works of Thomas Jefferson, Collected and Edited by Paul Leicester Ford*, Vol. V (1788-1792). New York and London : G.P. Putnam's Sons, 1895, pp. 6-7. <<http://archive.org/stream/cu31924027055668#page/n39/mode/2up>>. Consulté le 9 septembre 2011.

—. « To Jared Sparks, Monticello (February 4, 1824), » in *The Works of Thomas Jefferson, Collected and Edited by Paul Leicester Ford*, Vol. X (1816-1826). New York and London : G.P. Putnam's Sons, 1899, pp. 289-293. <<http://archive.org/stream/writingsthomasj18jeffgoog#page/n318/mode/2up>>. Consulté le 11 Décembre 2009.

—. « To the Governor of Virginia (James Monroe) (Washington, Nov. 24, 1801), » in *The Works of Thomas Jefferson, Collected and Edited by Paul Leicester Ford*, Vol. VIII (1801-1806). New York and London : G.P. Putnam's Sons, 1897, pp. 103-106. <<http://archive.org/stream/cu31924027055692#page/n5/mode/2up>>. Consulté le 11 Décembre 2009

—. *The Writings of Thomas Jefferson, Collected and Edited by Paul Leicester Ford*, Vol. VII (1795-1801). New York and London : G.P. Putnam's Sons, 1896. <<http://archive.org/stream/writingsoft07jeffiala#page/n5/mode/2up>>. Consulté le 10 janvier 2010.

Lincoln, Abraham. « Reply to Loyal Colored People of Baltimore upon Presentation of a Bible, » September 7, 1864, in [TeachingAmericanHistory.org](http://www.teachingamericanhistory.org), 2006-2012. *The Ashbrook Center at Ashland University*. <<http://www.teachingamericanhistory.org/library/index.asp?documentprint=109>>. Consulté le 2 octobre 2012.

Marquis de Lafayette. « To Washington (February 5, 1783), » in Sparks, Jared. *Correspondence of the American Revolution; Being Letters of Eminent Men to George Washington, from the Time of His Taking Command of the Army to the End of His Presidency*, Volume III. Boston : Little, Brown, and Company, 1853, pp. 545-549. <<http://archive.org/stream/correspondencea02spargoog#page/n8/mode/2up>>. Consulté le 2 février 2010.

President James Madison. « Letter to Lafayette (November 1826), » in Lafayette : Citizen of Two Worlds. *Cornell University Library, Division of Rare & Manuscript Collections*, 2006. <<http://rmc.library.cornell.edu/lafayette/exhibition/english/abolitionist/index.html>>. Consulté le 2 février 2010.

The Abraham Lincoln Papers at the Library of Congress. Manuscript Division. <<http://memory.loc.gov/ammem/alhtml/malhome.html>>.

The Booker T. Washington Papers at The University of Illinois. <<http://www.historycooperative.org/btw/index.html>>.

The Frederick Douglass Papers at the Library of Congress. Manuscript Division. <<http://memory.loc.gov/ammem/doughtml/doughome.html>>.

The Thomas Jefferson Papers at the Library of Congress. Manuscript Division. <http://memory.loc.gov/ammem/collections/jefferson_papers/>.

Washington, George. « Letter to Marquis de LaFayette (April 5, 1783), » in TeachingAmericanHistory.org, 2006-2012. *The Ashbrook Center at Ashland University*. <<http://teachingamericanhistory.org/library/index.asp?document=292>>. Consulté le 2 février 2010.

IV. Manuscrits et archives manuscrites publiés et non-publiés

Harlan, Louis R., éd. *The Booker T. Washington Papers*, 14 Vols. Urbana: University of Illinois Press, 1972-1988.

Haytian Bureau of Emigration. *Reports and Correspondence, Boston, 1860-1861*. Boston Public Library. Internet Archives of American Libraries. <<http://www.archive.org/details/reportscorrespon00hait>>. Consulté le 21 février 2012.

The Haiti Mission Records. Archives of the Episcopal Church in Austin, Texas (U.S.A.).

The Right Reverend James Theodore Holly Papers. Archives of the Episcopal Church in Austin, Texas (U.S.A.).

V. Documents officiels du gouvernement (rapports, débats et textes législatifs, sources diplomatiques)

V. A. ARCHIVES DU CONGRES AMERICAIN

A Century of Lawmaking for a New Nation: U.S. Congressional Documents and Debates, 1774-1875, 2003. *American Memory collections, The Library of Congress*. <<http://memory.loc.gov/ammem/amlaw/lawhome.html>>.

V. B. ARCHIVES DU BUREAU DU RECENSEMENT AMERICAIN

Department of the Interior, Census Office. *Report on Population of the United States at the Eleventh Census: 1890, Part I*. Washington, D.C. : Government Printing Office, 1895, in Census Of Population And Housing: 1890 Census. U.S. Census Bureau. <<http://www.census.gov/prod/www/abs/decennial/1890.html>>. Consulté le 7 février 2012.

U.S. Bureau of the Census. *Historical Statistics of the United States, Colonial Times to 1970, Part I*. Washington D.C., 1975. Téléchargeable sur le site du Bureau du Recensement américain: <www.census.gov>. Consulté le 2 mars 2013.

Walker, Francis A. *The statistics of the population of the United States, embracing the tables of race, nationality, sex, selected ages, and occupations. To which are added the statistics of school attendance and illiteracy, of schools, libraries, newspapers, periodicals, churches, pauperism and crime, and of areas, families, and dwellings. Compiled, from the Original Returns of the Ninth Census, (June 1, 1870,) under the Direction of the Secretary of the Interior*. Washington : Government Printing Office, 1872.<<http://www.census.gov/prod/www/abs/decennial/1870.html>>. Consulté le 8 janvier 2013.

V. C. ARCHIVES DU MINISTERE DE L'ÉDUCATION AMERICAIN

National Assessment of Adult Literacy. « 120 years of Literacy, » in Institute of Education Sciences National Center for Education Statistics, 2012, U.S. Department of Education. <http://nces.ed.gov/NAAL/lit_history.asp>. Consulté le 20 novembre 2012.

V. D. DEPECHEs DIPLOMATIQUES (SUR MICROFILMS)

Diplomatic Despatches, Despatches from U.S. Ministers to Haiti, Vol. 24 : Oct. 15, 1889 - Dec. 31, 1890. Washington : National Archives, Records of the Department of State.

Diplomatic Despatches, Despatches from U.S. Ministers to Haiti, Vol. 25 : Jan. 8, 1891 - Oct. 23, 1891. Washington : National Archives, Records of the Department of State.

V. E. TEXTES LEGISLATIFS (DISPONIBLES SUR INTERNET)

www.ourdocuments.gov. *The U.S. National Archives and Records Administration.* <<http://www.ourdocuments.gov>>

The Charters of Freedom. *The U.S. National Archives and Records Administration.* <<http://www.archives.gov/exhibits/charters/>>.

VI. *Collections de sources primaires sur microfilms et numérisées*

An American Time Capsule: Three Centuries of Broadides and Other Printed Ephemera, 2008. *Library of Congress, Rare Book and Special Collections Division.* <<http://memory.loc.gov/ammem/rbpehtml/>>.

Documenting the American South, 2004. *The University Library, The University of North Carolina at Chapel Hill.* <<http://docsouth.unc.edu>>.

From Revolution to Reconstruction, 1994-2010. *University of Groningen.* <<http://www.let.rug.nl/usa/index.htm>>.

Lafayette : Citizen of Two Worlds, 2006. *Cornell University Library, Division of Rare & Manuscript Collections.* <<http://rmc.library.cornell.edu/lafayette/exhibition/english/abolitionist/index.html>>.

Making of America, 2002. *The University of Michigan and Cornell University.* <<http://quod.lib.umich.edu/m/moagrp/>>.

Samuel J. May Anti-Slavery Collection, 1999-2012. *Cornell University Library, Division of Rare & Manuscripts Collections.* <<http://ebooks.library.cornell.edu/m/mayantislavery/>>.

TeachingAmericanHistory.org, 2006-2012. *The Ashbrook Center at Ashland University.* <<http://teachingamericanhistory.org>>.

Territorial Kansas Online 1854-1861, 2004-2012. *Kansas State Historical Society; University of Kansas Libraries.* <<http://www.territorialkansasonline.org/~imlskto/cgi-bin/index.php>>.

The Antislavery Literature Project, 2004-2012. *Arizona State University.* <<http://antislavery.eserver.org/>>.

The Black Abolitionist Papers 1830-1865. Sanford, N.C. : Microfilming Corporation of America, 17 reels, 35 mm microfilms.

The Collected Works of Abraham Lincoln, 2006. *The Abraham Lincoln Association*. Ann Arbor, Michigan: University of Michigan Digital Library Production Services. <<http://quod.lib.umich.edu/l/lincoln/>>.

The Online Library of Liberty, 2012. *The Liberty Fund, Inc.* <<http://oll.libertyfund.org/>>.

The Political Graveyard, 1996-2010. *Lawrence Kestenbaum*. <<http://politicalgraveyard.com/index.html>>.

Sources Secondaires

I. Ouvrages généraux, Dictionnaires, Anthologies et Bibliographies

Africana : The Encyclopedia of the African and African American Experience. New York : Basic Civitas Books, 1999.

Aptheker, Herbert, éd. *A Documentary History of the Negro People in the United States*, 2 Vols. New York : Citadel Press, 1951.

Asante, Molefi K, & Mattson, Mark T. *The African-American Atlas : Black History and Culture – An Illustrated Reference.* New York : Macmillan, 1998.

Ciment, James. *Atlas of African-American history.* New York : Facts on file, 2001.

Danky, James P., & Hady, Maureen E., éd. *African-American Newspapers and Periodicals : A National Bibliography.* Cambridge ; London : Harvard university press, 1998.

DeConde, Alexander, Burns, Richard Dean, & Longevall, Fredrik, éd. *Encyclopedia of American foreign policy*, 2nd edition. New York ; London : Scribner, 2002.

Earle, J. *Routledge Atlas of African American History.* New York : Routledge, 2000.

Finkelman, Paul, éd. *Encyclopedia of African American history, 1619-1895 : From the Colonial Period to the Age of Frederick Douglass.* New York : Oxford University Press, 2006.

Herzog, Johann Jakob. *The New Schaff-Herzog Encyclopedia of Religious Knowledge: Embracing Biblical, Historical, Doctrinal, and Practical Theology and Biblical, Theological, and Ecclesiastical Biography from the Earliest Times to the Present Day.* Vol. 12. New York : Funk and Wagnalls Company, 1908.

Higginbotham, E. B. *The Harvard Guide to African-American History.* Cambridge : Harvard University Press, 2001.

Hine, Darlene Clark, Hine, William C., & Harrold, Stanley. *African Americans: A Concise History*, 3rd Edition. Upper Saddle River : Pearson Prentice Hall, 2009.

Hornsby, Alton. *Chronology of African-American History : Significant Events and People from 1619 to the Present.* Detroit : Gale research, 1991.

Jentleson, Bruce W., & Paterson, Thomas G., éd. *Encyclopedia of U.S. Foreign Relations*, 4 Vols. New York ; Oxford : Oxford University Press, 1997.

Johnson, Allen, & Malone, Dumas, éd. *Dictionary of American Biography*, Vol. 7. New York : Charles Scribner's Sons, 1931.
<<http://archive.org/stream/dictionaryofamer07ilamer#page/n7/mode/2up>>. Consulté le 11 décembre 2012.

Kurian, George Thomas, & Schultz, Jeffrey D. *The Encyclopedia of the Republican Party ; the Encyclopedia of the Democratic Party*. New York : Sharpe reference, 1997.

LaFeber, Walter. *The Cambridge History of American Foreign Relations*, Volume II : « The American Search for Opportunity, 1865-1913. » Cambridge ; New York : Cambridge University Press, 1993.

Logan, Rayford W., & Winston, Michael R., éd. *Dictionary of American Negro biography*. New York ; London : W.W. Norton, 1982.

Lowery, C. D., & Marszalek, John F., éd. *Encyclopedia of African American Civil Rights : From Emancipation to the Present*. New York : Greenwood Press, 1992.

Mjagkij, N., éd. *Organizing Black America : An Encyclopedia of African American Associations*. New York : Garland Publishers, 2001.

Newman, Richard, Rael, Patrick, & Lapsansky, Philip. *Pamphlets of protest : an Anthology of Early African-American Protest Literature, 1790-1860*. New York ; London : Routledge, 2001.

Palmer, Colin A., éd. *The Encyclopedia of African-American Culture and History*, 2nd edition, 6 Vol. New York : Macmillan Reference USA, 2005.

Perkins, Bradford. *The Cambridge History of American Foreign Relations*, Volume I : « The Creation of a Republican Empire, 1776-1865. » Cambridge ; New York : Cambridge University Press, 1993.

Rodriguez, Junius P., éd. *The Louisiana Purchase : A Historical and Geographical Encyclopedia*. Santa Barbara : ABC-Clio, 2002.

Shavit, David. *The United States in Latin America: A Historical Dictionary*. New York : Greenwood Press, 1992.

Strickland, Arvarh E., & Weems, Robert E. Jr., éd. *The African American experience: An Historiographical and Bibliographical Guide*. Westport : Greenwood Press, 2001.

Trousset, Jules, dir. *Nouveau dictionnaire encyclopédique universel illustré*, 7 Vols. Paris : Librairie Illustrée, 1885-1891.

Wilson, Charles Reagan & Ferris, William, éd. *Encyclopedia of Southern Culture*. Hill ; London : The University of North Carolina Press, 1989.

II. *Monographies et recueils d'essais*

Abbott, Richard H. *The Republican Party and the South, 1855-1877 : the First Southern Strategy*. Chapel Hill : The University of North Carolina press, 1986.

Agudelo, Carlos, Boidin, Capucine, & Sansone, Livio, éd. *Autour de « L'Atlantique noir » : une polyphonie de perspectives*. Paris : Editions de l'IHEAL, 2009.

Aimone, Linda, & Olmo, Carlo. *Les Expositions universelles 1851-1900*. Paris : Belin, 1993.

Alderson, Robert J. Jr. *This Bright Era of Happy Revolutions*. Columbia : The University of South Carolina Press, 2008.

Alexander, Leslie M. *African or American?: Black Identity and Political Activism in New York City, 1784-1861*. Urbana; Chicago : University of Illinois Press, 2008.

Allen, Theodore W. *The Invention of the White Race*, 2 Vols. London ; New York : Verso, 1994-1997.

Angell, Stephen W. & Pinn, Anthony B., éd. *Social Protest Thought in the African Methodist Episcopal Church, 1862-1939*. Knoxville : University of Tennessee press, 2000.

Aptheker, Herbert. *American Negro Slave Revolts*, 6th edition. New York : International Publishers, 1993.

—. *Nat Turner's Slave Rebellion*. New York: Humanities Press, 1966.

Arnold, Isaac N. *The Life of Abraham Lincoln*. Lincoln : University of Nebraska Press, (1884) 1994.

Auguste, Yves L. *Haïti et les États-Unis : 1804-1862*. Sherbrooke : Naaman, 1979

Ayers, Edward L. *The Promise of the New South : Life after Reconstruction*. New York ; Oxford: Oxford University Press, 1992.

Bacon, Margaret Hope. *But One Race : The Life of Robert Purvis*. Albany : State University of New York, 2007.

Badger, Reid. *The Great American Fair: The World's Columbian Exposition and American Culture*. Chicago : N. Hall, 1979.

Bancel, Nicolas, Blanchard, Pascal, et alii., Dir. *Zoos humains et exhibitions coloniales : 150 ans d'inventions de l'autre*. Paris : la Découverte, 2011.

Barbé de Marbois, François. *Histoire de la Louisiane et de la cession de cette colonie par la France aux États-Unis de l'Amérique septentrionale ; précédée d'un Discours sur la constitution et le gouvernement des États-Unis*. Paris : Imprimerie de Firmin Didot, 1829.

Barreyre, Nicolas, & Schor, Paul. *De l'émancipation à la ségrégation : le Sud des États-Unis après la guerre de Sécession, 1865-1896*. Paris : CNED : PUF, 2009.

Barros, Jacques. *Haïti de 1804 à nos jours*. Paris : L'Harmattan, 1984.

Bastide, Roger. *Les Amériques Noires. Les civilisations africaines dans le Nouveau Monde*. Paris : Payot, 1967.

Barton, William Eleazar. *Joseph Edwin Roy, 1827-1908 : A Faithful Servant of God and of his Own Generation*. Oak Park, Ill. : Puritan Press, 1908. <<http://archive.org/stream/josephedwinroy1800bart#page/n7/mode/2up>>. Consulté le 23 février 2013.

Bell, Howard H. *A Survey of the Negro Convention Movement, 1830-1861*. New York : Arno Press, 1969.

Bellegarde, Dantès. *Histoire du Peuple Haïtien (1492-1952)*. Port-au-Prince : [s. n.], 1953.

Bemis, Samuel Flagg. *The Latin American Policy of the United States, an Historical Interpretation*. New York : Harcourt, Brace and Co., 1944.

Benedict, Burton. *The Anthropology of Worlds Fairs*. Berkeley : Scholar Press, 1983.

Bennett, James D. *Frederick Jackson Turner*, Boston : Twayne Publishers, 1975.

Bennett, Lerone, Jr. *Forced into Glory : Abraham Lincoln's White Dream*, 2nd edition. Johnson Publishing Company, Inc., (2000) 2007.

Bénot, Yves, & Dorigny, Marcel (Dir.) *Rétablissement de l'esclavage dans les colonies françaises, 1802 : Ruptures et continuités de la politique coloniale française (1800-1830) : Aux origines d'Haïti*. Paris : Maisonneuve & Larose, 2003.

Berlin, Ira. *Generations of Captivity : A History of African-American Slaves*. Cambridge : Belknap press of Harvard University press, 2003.

—. *Many Thousands Gone : The First Two Centuries of Slavery in North America*. Cambridge : Belknap Press of Harvard University Press, 1998.

—. *Slaves without masters : The Free Negro in the Antebellum South*. New York ; Toronto ; Melbourne : Oxford university press, 1981.

Berlin, Ira, Reidy, Joseph P., & Rowland Leslie S., eds. *The Black Military Experience*. Cambridge : Cambridge University Press, 1982.

Best, Felton O. *Crossing the Color Line: A Biography of Paul Laurence Dunbar, 1872-1906*. Dubuque : Kendall/Hunt Pub. Co., 1996.

Beyan, Amos Jones. *The American Colonization Society and the Creation of the Liberian State: A historical Perspective, 1822-1900*. Lanham ; London : University Press of America, 1991.

Blackett, Richard J.M. *Building an Antislavery Wall : Black Americans in the Atlantic Abolitionist Movement, 1830-1860*. Bâton Rouge: Louisiana State University Press, 1983.

Blanchard, Pascal, Boëtsch, Gilles, & Jacomijn Snoep, Nanette, Dir. *Exhibitions : l'invention du sauvage : exposition, Paris, Musée du quai Branly, 29 novembre 2011-3 juin 2012*. Arles : Actes Sud ; Paris : Musée du quai Branly, 2011.

Blancpain, François. *Haïti et les États-Unis : 1915-1934*. Paris ; Montréal ; Budapest [etc.] : L'Harmattan, 1999.

—. *La colonie française de Saint-Domingue : de l'esclavage à l'indépendance*. Paris : Karthala, 2004.

—. *Un siècle de relations financières entre Haïti et la France, 1825-1922*. Paris ; Montréal ; Budapest [etc.] : L'Harmattan, 2001.

Bogue, Allen G. *Frederick Jackson Turner : Strange Roads Going Down*. Norman : University of Oklahoma Press, 1998.

Boime, Albert. *The Art of Exclusion : Representing Blacks in the Nineteenth Century*. Washington and London : Smithsonian Institution Press, 1990.

Bontemps, Arna and Conroy, Jack. *They Seek a City*. New York : Doubleday, Doran and Company, 1945.

Bordewich, Fergus M. *Bound for Canaan : The Epic Story of the Underground Railroad, America's First Civil Rights Movement*. New York : Harper Collins, 2005.

Boritt, Gabor, Hancock, Scott, éd. *Slavery, Resistance, Freedom*. New York : Oxford University Press, 2007.

Bragg, George F[reeman]. *History of the Afro-American Group of the Episcopal Church*. Baltimore : Church Advocate Press, 1922.
<<http://docsouth.unc.edu/church/bragg/bragg.html>>. Consulté le 17 février 2012.

Brooks, Elbridge Streeter. *The Heroic Life of Abraham Lincoln : The Great Emancipator*. Boston : DeWolfe, Fiske & Co, 1902.<<http://www.archive.org/details/heroiclifefabra00inbroo>>. Consulté le 8 octobre 2012.

Brooks, Noah. *Abraham Lincoln and the downfall of American slavery*. New York : G.P. Putnam's Sons, 1914.
<<http://archive.org/stream/abrahamlincolnd00broo#page/n13/mode/2up>>. Consulté le 2 octobre 2012.

—. *Washington in Lincoln's Time*. New York : The Century Company, 1895.
<<http://archive.org/stream/washingtoninlin00broogoo#page/n7/mode/2up>>. Consulté le 2 octobre 2012.

Brown, William Wells. *Le récit de William Wells Brown, esclave fugitif, écrit par lui-même. Traduction, introduction et notes de Claire Parfait et Marie-Jeanne Rossignol*. Monts : Publications des universités de Rouen et du Havre, 2012.

—. *The Negro in the American Rebellion, his Heroism and his Fidelity*. Boston : Lee & Shepard, 1867.
<<http://archive.org/stream/negroinamericanr1867brow#page/n5/mode/2up>>. Consulté le 25 février 2013.

—. *The Rising Son, or, the Antecedents and Advancement of the Colored Race*. Boston : A. G. Brown & Co., 1874.
<<http://archive.org/stream/risingsonorante01browgoog#page/n10/mode/2up>>. Consulté le 25 février 2013.

Bullock, Penelope L. *The Afro-American Periodical Press, 1838-1909*. Baton Rouge : Louisiana State University Press, 1981.

Burin, Eric. *Slavery and the Peculiar Solution : A History of the American Colonization Society*. Gainesville : University Press of Florida, 2005.

Calhoun, Charles William. *Conceiving a New Republic : the Republican Party and the Southern Question, 1869-1900*. Lawrence : University Press of Kansas, 2006.

Campbell, James T. *Songs of Zion : the African Methodist Episcopal Church in the United States and South Africa*. New York ; Oxford : Oxford University Press, 1995.

Campbell, Stanley W. *The Slave Catchers : Enforcement of the Fugitive Slave Law, 1850-1860*. Chapel Hill : University of North Carolina Press, 1970.

Carpenter, Ronald H. *The Eloquence of Frederick Jackson Turner*. San Marino : Huntington Library, 1983.

Carroll, Daniel B. *Henri Mercier and the American Civil War*. Princeton: Princeton University Press, 1971.

Charnwood, Lord. *Abraham Lincoln : A Biography*. Lanham : Madison Books, (1916) 1996.

Cheek, William, & Cheek, Aimee Lee. *John Mercer Langston and the Fight for Black Freedom, 1829-65*. Urbana : University of Illinois Press, 1989.

Chivallon, Christine. *La Diaspora noire des Amériques : expériences et théories à partir de la Caraïbe*. Paris : CNRS éd., 2004.

Christensen, Torben, Hutchinson, William R., éd. *Missionary Ideologies in the Imperialist Era: 1880-1920*. Aarhus : Aros, 1982.

Clegg, Claude A. III. *The Price of Liberty : African-Americans and the Making of Liberia*. Chapel Hill, N.C. : University of North Carolina Press, 2004.

Cole, Hubert. *Christophe : King of Haiti*. London : Eyre and Spottiswoode, 1967.

Colquhoun, Archibald Ross. *The key of the Pacific: the Nicaragua Canal*. Westminster : Archibald Constable and Company, 1895.
<<http://www.archive.org/stream/keypacificnicar02colqgoog#page/n6/mode/2up>>. Consulté le 11 février 2013.

Comte, Gilbert. *L'empire triomphant*. Paris : Denoël, 1988.

Corvington, Georges. *Port-au-Prince au cours des ans. La Métropole haïtienne du XIXe siècle : 1804-1888*. Port-au-Prince : H. Deschamps, 1975.

—. *Port-au-Prince au cours des ans. La Métropole haïtienne du XIXe siècle : 1888-1915*, deuxième édition corrigée. Port-au-Prince : H. Deschamps, 1977.

Cromwell, John W. *The Early Negro Convention Movement*. Washington, D.C. : American Negro Academy, 1904.

Current, Richard Nelson. *Those Terrible Carpetbaggers : A Reinterpretation*. New York : Oxford University Press, 1988.

Curtis, Francis. *The Republican Party, a History of its Fifty Years' Existence and a Record of its Measures and Leaders (1854-1904)*. New York : G. P. Putnam, 1904.

Dagbovie, Peter Gaglo. *African American History Reconsidered*. Urbana : University of Illinois Press, 2010.

Dain, Bruce. *A Hideous Monster of the Mind : American Race Theory in the Early Republic*. Cambridge : Harvard University Press, 2002.

Dann, Martin E., éd. *The Black Press, 1827-1890 : The Quest for National Identity*. New York : Putnam, 1971.

Dash, J. Michael. *Haiti and the United States : National Stereotypes and the Literary Imagination*. Basingstoke : Macmillan press, 1988.

De Wit, Wim, Gilbert, James, Harris, Neil, & Rydell, Robert W. *Grand Illusions: Chicago's World's Fair of 1893*. Chicago : Sewall Company, 1993.

Dean, David M. *Defender of the Race : James Theodore Holly, Black Nationalist Bishop*. Boston : Lambeth Press, 1978.

Debien, Gabriel, & Le Gardeur, René. *Les Colons de Saint-Domingue réfugiés à la Louisiane (1792-1804)*, Notes d'Histoire Coloniale, No. 211. Lafayette : « Revue de la Louisiane », 1981-1982.

Deléage, Paul. *Haïti en 1886*. Paris : E. Dentu, 1887. [Gallica](http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6141062z), Bibliothèque Nationale de France. <<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6141062z>>. consulté le 2 mars 2012.

Dessens, Nathalie. *From Saint-Domingue to New Orleans : Migration and Influences*. Gainesville : University Press of Florida, 2007.

Dessens, Nathalie, & Le Glaunec, Jean-Pierre (Dir.) *Haïti, regards croisés*. Paris : Éd. le Manuscrit, 2007.

Detwiler, Frederick G. *The Negro Press in the United States*. Chicago : University of Chicago Press, 1922.

Dillon, Merton Lynn. *Benjamin Lundy and the Struggle for Negro Freedom*. Urbana and London : University of Illinois Press, 1966.

—. *The Abolitionists : The Growth of a Dissenting Minority*. New York : W. W. Norton & Co Inc., 1979.

Dirck, Brian R., éd. *Lincoln Emancipated : The President and the Politics of Race*. DeKalb : Northern Illinois University Press, 2007.

Dixon, Chris. *African Americans and Haiti : Emigration and Black Nationalism in the Nineteenth Century*. Westport : Greenwood Press, 2000.

Dockett-McLeod, Wilma. *Ebenezer Don Carlos Bassett : A Biographical Sketch of America's First American of African Descent Diplomat*. Bloomington : AuthorHouse, 2005.

Dodson, Howard & Diouf, Sylviane A., éd. *In Motion: the African-American Migration Experience*. Washington, D.C. : National Geographic, 2004.

Dorsainvil, J.-C. *Manuel d'histoire d'Haïti*. Port-au-Prince: Procure des Frères de l'Instruction Chrétienne, 1934.

Drescher, Seymour & Pieter C. Emmer, éd. *Who Abolished slavery? Slave Revolts and Abolitionism : A Debate with João Pedro Marques*. New York : Berghahn Books, 2010.

Du Bois, William Edward Burghardt. *The Souls of Black Folk; Essays and Sketches*, 2nd edition. Chicago : A. C. McClurg & Co, 1903, in [Documenting the American South](http://docsouth.unc.edu/church/dubois/dubois.html), <<http://docsouth.unc.edu/church/dubois/dubois.html>>. Consulté le 3 avril 2012.

—. *The World and Africa : An Inquiry Into the Part which Africa Has Played in World History*. (New York : Viking Press, 1947) New York : International Publishers Co., 1965.

Dubois, Laurent. *Les Vengeurs du Nouveau Monde. Histoire de la Révolution haïtienne*. Rennes : Les Perséides, 2005.

Dufoix, Stéphane. *La dispersion : une histoire des usages du mot diaspora*. Paris : Éd. Amsterdam, 2011.

—. *Les diasporas*. Paris : Presses Universitaires de France, 2003.

Dumont, Dwight Lowell. *Antislavery : The Crusade for Freedom in America*. New York : W. W. Norton & Co Inc., 1966.

Eckhardt, Celia Morris. *Fanny Wright, Rebel in America*. Cambridge : Harvard University Press, 1984.

Edwards, Brent Hayes. *The Practice of Diaspora : Literature, Translation, and the Rise of Black Internationalism*. Cambridge ; London : Harvard University Press, 2003.

Egerton, Douglas R. *Gabriel's Rebellion : The Virginia Slave Conspiracies of 1800 and 1802*. Chapel Hill : University of North Carolina Press, 1993.

Etcheson, Nicole. *Bleeding Kansas : Contested Liberty in the Civil War Era*. Lawrence : University Press of Kansas, 2004.

Fehrenbacher, Don Edward. *The Slaveholding Republic : An Account of the United States Government's Relations to Slavery*. Oxford ; New York : Oxford University Press, 2001.

Ferrell, Robert Hugh. *American diplomacy : A History*. New York : W.W.Norton, 1975.

Filler, Louis. *The Crusade Against Slavery, 1830-1860*. New Brunswick : Transaction Publishers, 2011.

Fireside, Harvey. *Separate and Unequal : Homer Plessy and the Supreme Court Decision That Legalized Racism*. New York : Carroll & Graf, 2004

Fitzgerald , Michael W. *Splendid failure : Postwar Reconstruction in the American South*. Chicago : Ivan R. Dee, 2007.

Fleming, Walter Lynwood. *Deportation and Colonization, an Attempted Solution of the Race Problem*. New York : s.n., 1914.
<<http://archive.org/stream/deportationcolon00flem#page/n1/mode/2up>>. Consulté le 17 septembre 2012.

Foner, Eric. *Forever Free : The Story of Emancipation and Reconstruction*. New York : Knopf, 2005.

—. *Free Soil, Free Labor, Free Men : The Ideology of the Republican Party Before the Civil War*. New York : Oxford University Press, (1970) 1995.

—. *Freedom's Lawmakers : A Directory of Black Officeholders During Reconstruction*. New York : Oxford University Press, 1993.

—. *History of Black Americans : From the Compromise of 1850 to the End of the Civil War*. Westport, London : Greenwood Press, 1983.

—. *Nothing But Freedom : Emancipation and Its Legacy*. Baton Rouge : Louisiana State University Press, 1983.

—. *Reconstruction: America's Unfinished Revolution 1863-1877*, New American Nation Series. New York : Harper and Row, 1988.

—. *The Fiery Trial : Abraham Lincoln and American Slavery*. New York : Norton, 2010.

—. *The Tocsin of Freedom : the Black Leadership of Radical Reconstruction*. Gettysburg : Gettysburg College, 1992.

Foner, Eric, Mahoney, Olivia. *A House Divided : America in the Age of Lincoln*. New York : Norton, 1990.

—. *America's Reconstruction : People and Politics after the Civil War*. New York : HarperCollins, 1995.

Foner, Philip S. *History of Black Americans : From the Emergence of the Cotton Kingdom to the Eve of the Compromise of 1850*. Westport : Greenwood Press, 1983.

Foster, John Watson. *A Century of American Diplomacy, Being a Brief Review of the Foreign Relations of the United States (1776-1786)*. Boston : Houghton, Mifflin, and Co., 1901.

Franklin, John Hope. *From Slavery to Freedom*. New York : Alfred A. Knopf, 1947.

Franklin, John Hope, & Moss, Alfred A. Jr. *From Slavery to Freedom: A History of African Americans*, 7th edition. New York : McGraw-Hill, 1994.

Gaillard, Roger. *La République exterminatrice. Première partie : une modernisation manquée (1880-1896)*, 2^{ème} édition. Port-au-Prince : Imprimerie Le Natal, (1984) 1995.

Gannett, Henry. *Statistics of the Negroes in the United States*. Baltimore: The Trustees of the John F. Slater Fund, 1894.

Gaspar, David Barry, & Geggus, David Patrick (éds.) *A Turbulent Time : the French Revolution and the Greater Caribbean*. Bloomington ; Indianapolis : Indiana university press, 1997.

Geggus, David Patrick. *The Impact of the Haitian Revolution in the Atlantic World*. Columbia : University of South Carolina, 2001.

Geiss, Imanuel. *The Pan-African Movement*. London : Methuen and Co, 1974.

Genovese, Eugene D. *Roll, Jordan, Roll : The World the Slaves Made*. New York : Random House, Inc., 1974.

Gilroy, Paul. *The Black Atlantic : Modernity and Double Consciousness*. Cambridge : Harvard University Press, 1993.

Girard, Philippe R. *Paradise Lost. Haiti's Tumultuous Journey from Pearl of the Caribbean to Third World Hot Spot*. New York : Palgrave Macmillan, 2005.

Goldberg, Chad Alan. *Citizens and Paupers : Relief, Rights, and Race, from the Freedmen's Bureau to Welfare*. Chicago : the University of Chicago Press, 2007.

Gray, Richard. *Black Christians and White Missionaries*. New Haven ; London : Yale university press, 1990.

Hall, Perry A. *In The Vineyard : Working in African American Studies*. Knoxville : the University of Tennessee press, 1999.

Hall, Stephen G. *A Faithful Account of the Race : African-American Historical Writing in Nineteenth-Century America*. Chapel Hill : The University of North Carolina Press, 2009.

Harris, Joseph E., éd. *Global dimensions of the African Diaspora*. Washington, D.C. : Howard university press, 1982.

Harrold, Stanley. *The Rise of Aggressive Abolitionism : Addresses to the Slaves*. Lexington : The University Press of Kentucky, 2004.

Heinl, Robert Debs, Heinl, Nancy Gordon. *Written in Blood : the Story of the Haitian People, 1492-1971*. Boston : Houghton Mifflin, 1978.

Thomas, Herman E. *James W. C. Pennington, African American Churchman and Abolitionist*. New York : Garland Publishing, 1995.

Herndon, William H. *Herndon's Life of Lincoln*. New York : Da Capo, (1888) 1983.

Histoire de Saint-Domingue, République d'Haïti, Depuis sa découverte jusqu'à ce jour. Paris : B. Renault, 1842.

Hochschild, Adam. *Les fantômes du roi Léopold*. Paris : Belfond, 1998.

Holland, Frederic May. *Frederick Douglass : The Colored Orator*. New York : Funk and Wagnalls Company, 1895.

Holloway, Joseph E., éd. *Africanisms in American Culture*, 2nd edition. Bloomington and Indianapolis : Indiana University Press, 2005.

Horner, Charles F. *The Life of James Redpath and the Development of the Modern Lyceum*. New York ; Newark : Barse & Hopkins, 1926.

Horsman, Reginald. *Race and Manifest Destiny: Origins of American Racial Anglo-Saxonism*. Cambridge ; London : Harvard University Press, 1981.

Hunt, Alfred N. *Haiti's Influence on Antebellum America : Slumbering Volcano in the Caribbean*. Baton Rouge and London : Louisiana State University Press, 2006.

Hunt, Gaillard. *William Thornton and Negro Colonization*. Worcester : American Antiquarian Society, 1921. <<http://www.archive.org/details/williamthornton00hunt>>. Consulté le 17 septembre 2010.

Hutchison, William Robert. *Errand to the World : American Protestant Thought and Foreign Missions*. Chicago : University of Chicago Press, 1987.

Hutton, Frankie. *The Early Black Press in America, 1827-1860*. Westport : Greenwood Press, 1993.

Hyman, Harold Melvin. *A More Perfect Union: The Impact of the Civil War and Reconstruction on the Constitution*. New York : Alfred A. Knopf, 1973.

International Congress Of African Historians. [1965. Dar es Salaam.] *Emerging themes of African history : proceedings of the International congress of African historians held at University college, Dar es Salaam, [from 26th September to 2nd] October 1965*. T.O. Ranger, éd. Nairobi : East African publishing House, 1974.

Jacobs, Sylvia M. *The African Nexus : Black American Perspectives on the European Partitioning of Africa, 1880-1920*. Westport ; London : Greenwood press, 1981.

Jordan, Winthrop D. *White over black, American attitudes toward the Negro, 1550-1812*. Chapel Hill : University of North Carolina Press, 1968.

Justin, Joseph. *Les Relations extérieures d'Haïti, études historiques et diplomatiques*. Paris : A. Savine, [s. d.].

Karenga, Maulana. *Introduction to Black Studies*. Los Angeles: The University of Sankore Press, 1993.

Kekeh-Dika, Andrée-Anne, Le Dantec-Lowry, Hélène (éd.). *Formes et écritures du départ, incursions dans les Amériques noires*. Paris ; Montréal (Québec) ; Torino : l'Harmattan, 2000.

Kennedy, Melvin D. *Lafayette and Slavery. From his Letters to Thomas Clarkson and Granville Sharp*. Easton : The American Friends of Lafayette, 1950.

Keyssar, Alexander. *The Right to Vote: The Contested History of Democracy in the United States*, revised edition. New York : Basic Books, (2000) 2009.

Kinshasa, Kwando Mbiassi. *Emigration vs. Assimilation : The Debate in the African American Press, 1827-1861*. Jefferson : McFarland, 1988.

Kousser, J. Morgan. *The Shaping of Southern Politics : Suffrage Restriction and the Establishment of the One-Party South, 1880-1910*. New Haven : Yale University Press, 1974.

Kraditor, Aileen S. *Means and Ends in American Abolitionism : Garrison and His Critics on Strategy and Tactics, 1834-1850*. New York : Ivan R. Dee, 1989.

LaFeber, Walter. *Inevitable Revolutions : the United States in Central America*. New York : W.W. Norton, 1983.

—. *The American Age : United States Foreign Policy at Home and Abroad since 1750*. New York : W. W. Norton, 1989.

—. *The New Empire. An Interpretation of American Expansion 1860-1898*. Ithaca : Cornell University Press, (1963) 1998.

Lara, Oruno Denis. *La naissance du panafricanisme : les racines caraïbes, américaines et africaines du mouvement au XIXe siècle*. Paris : Maisonneuve et Larose, 2000.

Lawrence, George A. *A Pioneer of Freedom: An Address Delivered Before the Fourteenth Annual Meeting of the Illinois Historical Society Upon the Life and Services of Benjamin Lundy, Delivered Before the Senate Chamber at Springfield, Illinois, May 15, 1913*. Galesburg : The Wagoner Printing Co., 1913.
<<http://archive.org/stream/pioneeroffreedom01lawr#page/n9/mode/2up>>. Consulté le 18 mai 2012.

Léger, Abel-Nicolas. *Histoire diplomatique d'Haïti. Tome premier, 1804-1859*. Port-au-Prince : A. Héraux, 1930.

Léger, Jacques Nicolas. *Haïti, son histoire et ses détracteurs*. New York and Washington : The Neale Publishing Company, 1907.
<<http://archive.org/stream/haitisonhistoir00lggoog#page/n22/mode/2up>>. Consulté le 5 octobre 2012.

Lens, Sidney. *The Forging of the American Empire*. (London : Thomas Y. Crowell Co., 1971) London : Pluto Press, 2003.

Lester, Charles Edwards. *Life and Public Services of Charles Sumner*. New York : United States Publishing Company, 1874.
<<http://archive.org/stream/lifeandpublicse01lestgoog#page/n11/mode/2up>>. Consulté le 9 octobre 2012.

Levine, Robert S. *MartinDelany, Frederick Douglass and the Politics of Representative Identity*. Chapel Hill and London : The University of North Carolina Press, 1997.

Lincoln, Abraham. *Lincoln on Race and Slavery*. Henry Louis Gates, Jr., ed., & Donald Yacovone, co-ed. Princeton & Oxford : Princeton University Press, 2009.

Lind, Michael. *What Lincoln Believed : the Values and Convictions of America's Greatest President*. New York : Doubleday, 2005.

Litwack, Leon F. *Been in the Storm so Long : The Aftermath of Slavery*. New York : A.A. Knopf, 1979.

—. *Trouble in Mind : Black Southerners in the Age of Jim Crow*. New York : Knopf, 1999.

Logan, Rayford W. *The Diplomatic Relations of the United States with Haiti 1776-1891*. (Chapel Hill : The University of North Carolina Press, 1941) New York : Kraus Reprint Co., 1969.

Lorini, Alessandra. *Rituals of Race : American public culture and the search for racial democracy*. Charlottesville ; London : University press of Virginia, 1999.

Luthin, Reinhard H. *The Real Abraham Lincoln*. Englewood Cliffs : Prentice-Hall, 1960.

Lynch, Hollis R. *Edward Wilmot Blyden, Pan-Negro Patriot, 1832-1912*. London : Oxford University Press, 1967.

Lynch, John. *The Spanish American Revolutions, 1808-1826*, seconde édition. New York : W.W. Norton & Company, 1986.

Mack Smith, Denis. *Garibaldi (Great Lives Observed)*. Englewood Cliffs : Prentice Hall, 1969.

Madiou, Thomas. *Histoire d'Haïti*, 8 volumes. Port-au-Prince : H. Deschamps, 1987-1991 (réédition de l'original ; Madiou, Thomas. *Histoire d'Haïti*, 3 volumes. Port-au-Prince : J. Courtois, 1847-1848).

Magdol, Edward. *Owen Lovejoy: Abolitionist in Congress*. New Brunswick : Rutgers University Press, 1967.

Magness, Phillip W., Page, Sebastian N. *Colonization After Emancipation : Lincoln and the Movement for Black Resettlement*. Columbia: University of Missouri Press, 2011.

Malo, Charles. *Histoire de l'île de Saint-Domingue, depuis l'époque de sa découverte par Christophe Colomb jusqu'à l'année 1818*. Paris : Delaunay, 1819.

Manigat, Leslie. *Eventail d'histoire vivante d'Haïti*, Tome 4 : « Définition, fondements, conditions et constantes de l'histoire des relations internationales d'Haïti ». Port-au-Prince : Collection du CHUDAC, 2006.

Manning, Patrick. *The African Diaspora : A History through Culture*. New York : Columbia University Press, 2010.

Mayer, Henry. *All on Fire: William Lloyd Garrison and the Abolition of Slavery*. New York: St. Martin's Press, 1998.

McFeely, William S. *Frederick Douglass*. New York : Norton, 1995.

McKivigan, John R. *Forgotten Firebrand : James Redpath and the Making of Nineteenth-Century America*. Ithaca : Cornell University Press, 2008.

McPherson, James M. *Abraham Lincoln*. Oxford ; New York : Oxford University Press, 2009.

—. *Abraham Lincoln and the Second American Revolution*. New York ; London : Oxford University Press, 1990.

—. *Tried by War : Abraham Lincoln as Commander in Chief*. New York : the Penguin Press, 2008.

Melish, Joanne Pope. *Disowning Slavery : Gradual Emancipation and Race in New England, 1780-1860*. Ithaca : Cornell University Press, 2000.

Miller, Floyd. *The Search for a Black Nationality : Black Emigration and Colonization, 1787-1863*. Urbana : University of Illinois Press, 1975.

Miller, William Lee. *Lincoln's Virtues : An Ethical Biography*. New-York : Knopf, 2002.

Mintz, Sidney Wilfred, Price, Richard. *The Birth of African-American Culture: An Anthropological Perspective*. Boston : Beacon Press, 1992.

Mollien, Gaspard-Théodore. *Histoire et mœurs d'Haïti. I, De Christophe Colomb à la révolte des esclaves*. éd. établie et présentée par Francis Arzalier. Paris : le Serpent de mer, 2001.

Montague, Ludwell Lee. *Haiti and the United States, 1714-1938*. Durham : Duke University Press, 1940.

Moore, Glover. *The Missouri Controversy, 1819-1821*. Lexington : University of Kentucky Press, 1953.

Moore, Jacqueline M. *Leading the race : The Transformation of the Black Elite in the Nation's Capital, 1880-1920*. Charlottesville : University press of Virginia, 1999.

Morgan, Edmund Sears. *American Slavery, American Freedom: The Ordeal of Colonial Virginia*. New York : W. W. Norton & Co., 1975.

Morton, Samuel George. *Crania Americana*, Philadelphia : J. Dobson, 1839.

Moses, Wilson Jeremiah. *Classical Black Nationalism : From the American Revolution to Marcus Garvey*. New York ; London : New York Press, 1996.

—. *The Golden Age of Black Nationalism, 1850-1925*. Hamden : Archon Books, 1978.

Muccigrosso, Robert. *Celebrating the New World : Chicago's Columbian Exhibition of 1893*. Chicago : Ivan R. Dee, 1993.

Myers, William Starr. *The Republican party, A History*. New York : The Century Co., 1928.

Nash, Gary B. *Race and Revolution*. Madison : Madison house, 1990.

—. *The Forgotten Fifth : African Americans in the Age of Revolution*. Cambridge : Harvard University Press, 2006.

Neely, Mark E. *The Abraham Lincoln Encyclopedia*. New York: DeCapo, 1982.

Nell, William Cooper. *Services of Colored Americans, in the Wars of 1776 and 1812*. Boston : R.F. Wallcut, 1852. <<http://archive.org/stream/servicesofcolore00nell#page/n3/mode/2up>>. Consulté le 25 février 2013.

—. *The Colored Patriots of the American Revolution*. Boston : R.F. Wallcut, 1855. <<http://archive.org/stream/coloredpatriots00stowgoog#page/n8/mode/2up>>. Consulté le 25 février 2013.

Newman, Richard S. *Freedom's Prophet : Bishop Richard Allen, the AME Church, and the Black Founding Fathers*. New York : New York University Press, 2008.

—. *The Transformation of American Abolitionism : Fighting Slavery in the Early Republic*. Chapel Hill : University of North Carolina Press, 2002.

Nicholls, David. *From Dessalines to Duvalier : Race, Colour and National Independence in Haiti*. Cambridge : Cambridge University Press, 1979.

Nicolay, John G. *A Short Life of Abraham Lincoln. Condensed from Nicolay & Hay's Abraham Lincoln : A History*. New York : The Century Co., 1902. <<http://archive.org/stream/ashortlifeabrah00nicogoo#page/n14/mode/2up>>. Consulté le 21 septembre 2012.

Nicolay, John G., & Hay, John. *Abraham Lincoln : A History*. 10 Vols. New York : The Century Co., 1890.

Nielssen, Hilde, Okkenhaug, Inger Marie, & Skeie, Karina Hestad, éd. *Protestant Missions and Local Encounters in the Nineteenth and Twentieth Centuries : Unto the Ends of the World*. Leiden ; Boston : Brill, 2011.

Oakes, James. *The Radical and the Republican : Frederick Douglass, Abraham Lincoln, and the Triumph of Antislavery Politics*. New York : W.W. Norton & Company, 2007.

Oates, Stephen B. *Abraham Lincoln : The Man Behind the Myths*. New York : Harper & Row, 1984.

Pamphile, Leon D. *Haitians and African-Americans : A Heritage of Tragedy and Hope*. Gainesville : University Press of Florida, 2001.

Parfait, Claire. *The Publishing History of Uncle Tom's Cabin, 1852-2002*. Aldershot : Ashgate, 2007.

Park, Eunjin. *White Americans in Black Africa : Black and White American Methodist Missionaries in Liberia, 1820-1875*. New York ; London : Routledge, 2001.

Payne, Daniel Alexander. *History of the African Methodist Episcopal Church*. Nashville : Publishing House of the A. M. E. Sunday School Union, 1891.
<<http://docsouth.unc.edu/church/payne/payne.html>>. Consulté le 17 février 2012.

Pease, Jane H. and Pease, William H. *They Who Would Be Free : Blacks' Search for Freedom, 1830-1861*. New York : Atheneum, 1974.

Perman, Michael. *The Road to Redemption : Southern Politics, 1869-1879*. Chapel Hill : University of North Carolina Press, 1984.

Perry, Lewis. *Radical Abolitionism : Anarchy and the Government of God in Antislavery Thought*. Ithaca : Cornell University Press, 1973.

Pinot de Villechenon, Florence. *Fêtes géantes : les expositions universelles, pour quoi faire ?* Paris : Éd. Autrement, 2000.

Plum, Werner. *Les Expositions universelles au 19ème siècle, spectacles du changement socio-culturel : aspects sociaux et culturels de l'industrialisation*. Bonn-Bad Godesberg : Friedrich-Ebert-Stiftung, 1977.

Plummer, Brenda Gayle. *Haiti and the United States : the Psychological Moment*. Athens : University of Georgia press, 1992.

—. *Rising Wind: Black Americans and U.S. Foreign Affairs, 1935-1960*. Chapel Hill and London : The University of North Carolina Press, 1996.

Polyné, Millery. *From Douglass to Duvalier: U.S. African Americans, Haiti, and Pan Americanism, 1870-1964*. Gainesville : University Press of Florida, 2011.

Pradt, M. de. *Congrès de Panama*. Paris : Béchet Ainé, 1825.

Price-Mars, Jean. *La République d'Haïti et la République dominicain : Les aspects divers d'un problème d'histoire, de géographie et d'ethnologie*, Tome II. Port-au-Prince : Collection du Tricinquantaire de l'Indépendance d'Haïti, 1953.

Pride, Armistead, Wilson, Clint C. II. *A History of The Black Press*. Washington, DC : Howard University Press, 1997.

Pybus, Cassandra. *Epic Journeys of Freedom. Runaway Slaves of the American Revolution and Their Global Quest for Liberty*. Boston : Beacon Press, 2006.

Quarles, Benjamin. *Black Abolitionists*. New York : Oxford University Press, 1969.

—. *Lincoln and the Negro*. New York : Oxford University Press, 1962.

—. *The Negro in the Civil War*. New York : Da Capo, (1953) 1989.

Randall, James G. *Lincoln the President: Springfield to Gettysburg*, 2 Vols. New York: Dodd, Mead, 1945.

Randle, Edwin Henderson. *Characteristics of the Southern Negro*. New York; Washington : The Neale Publishing Company, 1910.
<<http://archive.org/stream/charactersouth00randrich#page/n9/mode/2up>>. Consulté le 17 janvier 2013.

Redkey, Edwin. *Black Exodus, Black Nationalism and Back-to-Africa Movements, 1890-1910*. New Haven : Yale University Press, 1969.

Reed, Christopher Robert. *"All the World is Here!" The Black Presence at White City*. Bloomington and Indianapolis : Indiana University Press, 2000.

Rhodes, Jane. *Mary Ann Shadd Cary: The Black Press and Protest in the Nineteenth Century*. Bloomington : Indiana University Press, 1998.

Richardson, Heather Cox. *The Death of Reconstruction : Race , Labor, and Politics in the Post-Civil War North, 1865-1901*. Cambridge : Harvard University Press, 2001.

Ridge, Martin. *Frederick Jackson Turner : Wisconsin's historian of the frontier*. Madison : State Historical Society of Wisconsin, 1986.

Rigsby, Gregory U. *Alexander Crummell : Pioneer in Nineteenth Century Pan-African Thought*. New York : Greenwood, 1987.

Rojas, Fabio. *From Black Power to Black Studies: How a Radical Social Movement Became an Academic Discipline*. Baltimore: The Johns Hopkins University Press, 2007.

Ross, Ishbel. *Silhouette in Diamonds : The Life of Mrs. Potter Palmer*. New York: Harper & Brothers, 1960.

Rossignol, Marie-Jeanne. *Le ferment nationaliste*. Paris : Belin, 1994.

Rudwick, Elliott M., & Meier, August. *Black History and the Historical Profession : 1915-1980*. Urbana ; Chicago : University of Illinois press, 1986.

Rydell, Robert W. *All the World's a Fair: Visions of Empire at American International Expositions, 1876-1916*. Chicago : University of Chicago press, 1984.

Rydell, Robert W., Findling, John E., Pelle, Kimberly D. *Fair America : World's Fairs in the United States*. Washington D.C. : Smithsonian institution press, 2000.

Rydell, Robert W. & Gwinn, Nancy, éd. *Fair Representations : World's Fairs and the Modern World*. Amsterdam : VU University Press, 1994

Sandburg, Carl. *Abraham Lincoln : The Prairie Years*, 2 Vols. New York : Harcourt, Brace and Company, 1926.

Saxton, Alexander. *The Rise and Fall of the White Republic : Class Politics and Mass Culture in Nineteenth-Century America*. London : Verso, 1990.

Schmidt, Hans. *United States Occupation of Haiti, 1915-1934*. New Brunswick : Rutgers University Press, 1971.

Schor, Joel. *Henry Highland Garnet : a Voice of Black Radicalism in the 19th Century*. Westport : Greenwood press, 1977.

Schor, Paul. *Compter et classer : histoire des recensements américains*. Paris : Éd. de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 2009.

Schroeder-Gudehus, Brigitte, Rasmussen, Anne. *Les fastes du progrès : le guide des expositions universelles, 1851-1992*. Paris : Flammarion, 1992.

Schwarz, Philip J. *Slave Laws in Virginia*. Athens : The University of Georgia Press, 1996.

Sherman, Joan R. *Invisible Poets: Afro-Americans of the Nineteenth Century*. Urbana : University of Illinois P, 1989.

Sidbury, James. *Becoming African in America : Race and Nation in the Early Black Atlantic*. Oxford and New York : Oxford University Press, 2007.

Siebert, Wilbur Henry. *The underground railroad from slavery to freedom*. New York ; London: Macmillan, 1898.
<<http://archive.org/stream/undergroundrailr00sieb#page/n3/mode/2up>>. Consulté le 9 décembre 2011.

Smedley, Audrey. *Race in North America: Origin and Evolution of a Worldview*. Boulder: Westview Press, 1999.

Smith, Adam I.P. *No Party Now: Politics in the Civil War North*. New York ; Oxford : Oxford university press, 2006.

Sorin, Gerald. *Abolitionism : A New Perspective*. New York : Praeger Publishers, 1973.

Staudenraus, P. J. *The African Colonization Movement, 1816-1865*. New York : Columbia University Press, 1961.

Sterling, Dorothy. *The Making of an Afro-American : Martin Robinson Delany, 1815-1882*. Garden City : Doubleday, 1971.

Stewart, James Brewer. *Holy warriors : the Abolitionists and American Slavery*. New York : Hill and Wang , 1996

Stowe, Harriet Beecher. *Uncle Tom's Cabin or, Life Among the Lowly*. (1852) New York : Penguin Classics, 1986.

Striner, Richard. *Father Abraham : Lincoln's Relentless Struggle to End Slavery*. New York : Oxford University Press, 2006.

Stuckey, Sterling, éd., *The Ideological Origins of Black Nationalism*. Boston : Beacon Press, 1972.

Stuckey, Sterling. *Slave Culture : Nationalist Theory and the Foundations of Black America*. New York : Oxford University Press, 1988.

Tansill, Charles Callan. *The United States and Santo Domingo, 1798-1873*. Baltimore : The Johns Hopkins Press, 1938.

Teal, Christopher. *Hero of Hispaniola : America's First Black Diplomat, Ebenezer D. Bassett*. Westport : Praeger Publishers, 2008.

Thomas, Lamont Dominick. *Rise to be a People : A Biography of Paul Cuffe*. Urbana; Chicago : University of Illinois Press, 1986.

Tinney, James S. and Justine J. Rector. *Issues and Trends in Afro-American Journalism*. Washington, DC : University Press of America, Inc., 1980.

Tripp, Bernell. *Origins of the Black Press: New York 1827-1847*. Northport : Vision Press, 1992.

Tyler-McGraw, Marie. *An African Republic : Black and White Virginians in the Making of Liberia*. Chapel Hill : University of North Carolina Press, 2007

Ullman, Victor. *Martin R. Delany : The Beginnings of Black Nationalism*. Boston : Beacon Press, 1971.

Von Eschen, Penny. *Race Against Empire: Black Americans and Anticolonialism, 1937-1957*. Ithaca : Cornell University Press, 1997.

Walker, Clarence Earl. *A Rock in a Weary Land : the African Methodist Episcopal Church during the Civil War and Reconstruction*. Baton Rouge ; London : Louisiana state university press, 1982.

Walters, Ronald G. *The Antislavery Appeal : American Abolitionism After 1830*. Baltimore and London : Johns Hopkins University Press, 1976.

Ward, Andrew. *Dark Midnight When I Rise : The Story of the Jubilee Singers*. New York : Farrar, Straus & Giroux, 2000.

Washington, Booker T. *Frederick Douglass*. Philadelphia ; London : G.W. Jacobs & company, 1907.<<http://archive.org/stream/cu31924083528913#page/298/mode/2up>>. Consulté le 2 décembre 2011.

—. *The Story of the Negro : The Rise of the Race from Slavery*, Vol. 1. London : T. Fisher Unwin, 1909.

Waterman, William Randall. *Frances Wright*. New-York : [s. n.], 1924.

Wesley, Charles H. *The Quest For Equality : From Civil War to Civil Rights*. New York : Publishers Co., 1968.

Wesseling, Henri. *Le partage de l'Afrique 1880-1914*. Paris : Denoël, 1996.

White, Ashli. *Encountering Revolution : Haiti and the Making of the Early Republic*. Baltimore and London : Johns Hopkins University Press, 2010.

Whitfield, Harvey Amani. *Blacks on the Border : The Black Refugees in British North America, 1815-1860*. Burlington : University of Vermont Press ; Hanover : University Press of New England, 2006.

Williams, George Washington. *History of the Negro Race in America from 1619 to 1880*, 2 Vols. New York & London : G.P. Putnam's Sons, 1885. <<http://archive.org/streamn/historynegrorac05willgoog#page/n12/mode/2up>>. Consulté le 25 février 2013.

Williams, Walter Lee. *Black Americans and the Evangelization of Africa, 1877-1900*. Madison; London : University of Wisconsin press, 1982.

Williamson, Joel. *The Crucible of Race : Black-White Relations in the American South, Since Emancipation*. New York : Oxford University Press, 1984.

Winch, Julie. *A Gentleman of Color : the Life of James Forten*. Oxford ; New York : Oxford University press, 2002.

—. *Philadelphia's Black Elite: Activism, Accommodation, and the Struggle for Autonomy, 1787-1848*. Philadelphia : Temple University Press, 1993.

—. *The Elite of Our People: Joseph Willson's Sketches of Black Upper-Class Life in Antebellum Philadelphia*. University Park : Pennsylvania State University Press, 2000.

Winkle, Kenneth J. *The Young Eagle: The Rise of Abraham Lincoln*. New York : Cooper Square Press/Taylor, 2001.

Wipfler, William L. *James Theodore Holly in Haiti*. New York : New York National Council, 1956.

Woodson, Carter G. *The Negro in Our History*. Washington, D. C. : The Associated Publishers, Inc., 1922.
<<http://ia700302.us.archive.org/27/items/negroinourhisto01woodgoog/negroinourhisto01woodgoog.pdf>>. Consulté le 26 novembre 2012.

Woodward, Comer Vann. *The Strange career of Jim Crow*, 3rd revised edition. New York : Oxford university press, 1974.

Wright, William D. *Critical Reflections on Black History*. Westport : Praeger, 2002.

Wyatt-Brown, Bertram. *Lewis Tappan and the Evangelical War Against Slavery*. Bâton Rouge : Louisiana State University Press, 1997.

III. Articles et chapitres d'ouvrages publiés

Aptheker, Herbert. « DuBois on Douglass : 1895, » *The Journal of Negro History*, Vol. 49, No. 4 (October 1964) : 264-268, p. 268. <<http://www.jstor.org/stable/2716461>>. Consulté le 13 septembre 2012.

Bacon, Jacqueline. « The History of Freedom's Journal: A Study in Empowerment and Community, » *The Journal of African American History*, Vol. 88, No. 1 (Winter, 2003) : 1-20. <<http://www.jstor.org/stable/3559045>>. Consulté le 10 janvier 2012.

Ballard, Barbara J. « A People Without a Nation, » *Chicago History* (Summer 1999) : 27-43.

Bardolph, Richard. « The Distinguished Negro in America, 1770-1936, » *The American Historical Review*, Vol. 60, No. 3 (April 1955) : 527-547. <<http://www.jstor.org/stable/1845576>>. Consulté le 10 novembre 2012.

Baur, John Edward. « Mulatto Machiavelli, Jean Pierre Boyer, and the Haiti of His Day, » *The Journal of Negro History*, Vol. 32, No. 3 (July 1947) : 307-353.

Bell, Howard H. « Negro Nationalism in the 1850s, » *The Journal of Negro Education*, Vol. 35, No. 1 (Winter 1966) : 100-104.

Bennett, Lerone Jr. « Was Abe Lincoln a White Supremacist ? » *Ebony*, Vol. XXIII, No. 4 (February 1968) : 35-43.

Bethel, Elizabeth Rauh. « Images of Hayti: The Construction of An Afro-American Lieu De Mémoire, » *Callaloo*, Vol. 15, No. 3, Haitian Literature and Culture, Part 2 (Summer, 1992) : 827-841. <<http://www.jstor.org/stable/2932025>>. Consulté le 12 février 2010.

Blackett, Richard. « Lincoln and Colonization, » *Organization of American Historians Magazine of History*, Vol. 21, No. 4 (October 2007): 19-22.

—. « Martin R. Delany and Robert Campbell: Black Americans in Search of an African Colony, » *The Journal of Negro History*, Vol. 62, No. 1, (Jan., 1977) : 1-25. <<http://www.jstor.org/stable/2717188>> Consulté le 22 février 2012.

Blackiston, Harry S. « Lincoln's Emancipation Plan, » *The Journal of Negro History*, Vol. 7, No. 3 (Jul., 1922) : 257-277. <<http://www.jstor.org/stable/2713420>> Consulté le 31 août 2010.

Blake, Herman J. « Black Nationalism, » *Annals of the American Academy of Political Science*, Vol. 382 (March 1969) : 15-25.

Boyd, Willis D. « James Redpath and American Negro Colonization in Haiti, 1860-1862, » *The Americas*, Vol. 12, No. 2 (October 1955) : 169-182. <<http://www.jstor.org/stable/979617>>. Consulté le 6 novembre 2009.

—. « The Île A Vache Colonization Venture, 1862-1864, » *The Americas*, Vol. 16, No. 1 (July 1959) : 45-62. <<http://www.jstor.org/stable/979258>>. Consulté le 26 octobre 2009.

Brantley, Daniel. « Black Diplomacy and Frederick Douglass' Caribbean Experiences, 1871 and 1889-1891 : The Untold History, » *Phylon*, Vol. 45, No. 3 (3rd Qtr., 1984) : 197-209. <<http://www.jstor.org/stable/274404>>. Consulté le 18 mai 2012.

Breiseth, Christopher N. « Lincoln and Frederick Douglass : Another Debate, » *Journal of the Illinois State Historical Society* (1908-1984), Vol. 68, No. 1, Abraham Lincoln Issue (February 1975) : 9-26. <<http://www.jstor.org/stable/40190994>>. Consulté le 5 mars 2011.

Brickhouse, Anna. « The Writing of Haiti: Pierre Faubert, Harriet Beecher Stowe, and Beyond, » *American Literary History*, Vol. 12 (2001) : 407-444.

Bruce, Dickson D., Jr. « National Identity and African-American Colonization, » *Historian*, Autumn 1995 : 15-28.

Burton, Benedict. « Rituals of Representation : Ethnic Stereotypes and Colonized People at World's Fairs, » in *Fair representations: world's fairs and the modern world*, Rydell, Robert W. & Gwinn, Nancy (éd). Amsterdam: VU University Press, 1994, pp. 28-61.

Calhoun, Craig. « Nationalism and Ethnicity, » *Annual Review of Sociology*, Vol. 19 (1993) : 211-239. <<http://www.jstor.org/stable/2083387>>. Consulté le 2 janvier 2010.

Cassell, Frank A. « The Columbian Exposition of 1893 and United States Diplomacy in Latin America, » *Mid-America* Vol. 67, N°3 (October 1985) : 109-124.

—. « A Confusion of Voices : Reform Movements and the World's Columbian Exposition of 1893, » *Mid-America* Vol. 67 (October 1985) : 59-75.

Cheek, William & Cheek, Aimee Lee. « John Mercer Langston : Principle and Politics, » in *Black Leaders of the Nineteenth Century*, Litwack, Leon & Meier, August (éd). Urbana : University of Illinois Press, 1988, pp. 103-128.

Connors, Robert J. « Frances Wright : First Female Civic Rhetor in America, » *College English*, Vol. 62, No. 1 (September 1999) : 30-57. <<http://www.jstor.org/stable/378898>>. Consulté le 2 février 2010.

Davis, David Brion. « Antislavery or Abolition? », *Reviews in American History*, Vol. 1, No1, (March 1973) : 95-99. <<http://www.jstor.org/stable/2701691>>. Consulté le 30 octobre 2012.

Dirck, Brian. « Changing Perspectives on Lincoln, Race, and Slavery, » *Organization of American Historians Magazine of History*, Vol. 21, No 4 (October 2007) : 9-12.

Du Bois, William Edward Burghardt. « Reconstruction and its Benefits, » *The American Historical Review*, Vol. 15, No. 4 (July, 1910) : 781-799. <<http://www.jstor.org/stable/1836959>>. Consulté le 21 janvier 2013.

Edwards, Brent Hayes. « The Uses of Diaspora, » *Social Text*, Vol. 19, No. 1 (Spring 2001) : 45-73.

Feather, Carl R. « The John Brown Affair, » *The Star Beacon* (Ashtabula, Ohio), October 15, 2011. <<http://starbeacon.com/currents/x744035739/The-John-Brown-affair>> Consulté le 9 juillet 2012.

Foner, Eric. « Forced Into Glory : Abraham Lincoln's White Dreamby Lerone Bennett, Jr., » *Los Angeles Times Book Review*, April 9, 2000. <<http://www.ericfoner.com/reviews/040900latimes.html>>. Consulté le 2 octobre 2012.

—. « Lincoln and colonization, » in *Our Lincoln : New Perspectives on Lincoln and his World*, Eric Foner, ed. New York & London : W.W. Norton & Company, 2008 : 135-166.

—. « The Education of Abraham Lincoln, » *The New York Times*, February 10, 2002. <<http://www.nytimes.com/2002/02/10/books/review/10FONER.html>>. Consulté le 28 septembre 2012.

Foner, Philip S. « John Browne Russwurm, a Document, » *The Journal of Negro History*, Vol. 54, No. 4 (October 1969) : 393-395. <<http://www.jstor.org/stable/2716732>>. Consulté le 29 octobre 2009.

Ford, Lacy K. Jr. « Frontier Democracy : The Turner Thesis Revisited, » *Journal of the Early Republic*, Vol. 13, No. 2 (Summer, 1993) : 144-163. <<http://www.jstor.org/stable/3124083>>. Consulté le 13 février 2012.

Fordham, Monroe. « Nineteenth-Century Black Thought in the United States : Some Influences of the Santo Domingo Revolution, » *Journal of Black Studies*, Vol. 6, No. 2 (December 1975) : 115-126. <<http://www.jstor.org/stable/2783609>>. Consulté le 6 novembre 2009.

Gallant, Sigrid Nicole. « Perspectives on the Motives for the Migration of African-Americans to and from Ontario, Canada: From the Abolition of Slavery in Canada to the Abolition of Slavery in the United States, » *The Journal of Negro History*, Vol. 86, No. 3 (Summer 2001) : 391-408. <<http://www.jstor.org/stable/1562457>>. Consulté le 4 mars 2013.

Gallay, Alan. « The Origins of Slaveholders' Paternalism : George Whitefield, the Bryan Family, and the Great Awakening in the South, » *The Journal of Southern History*, Vol. 53, No. 3 (August 1987) : 369-394. <<http://www.jstor.org/stable/2209360>>. Consulté le 17 décembre 2010.

Gainot, Bernard. « L'établissement libre de Sierra Leone, et les projets de colonisation nouvelle en Afrique (1783-1802), » *Cahiers Charles V*, No. 46 (2009), Marie-Jeanne Rossignol et Mélanie Torrent dirs. : 71-95.

Gillard, John T. « Lafayette, Friend of the Negro, » *The Journal of Negro History*, Vol. 19, No. 4 (Oct., 1934). <<http://www.jstor.org/stable/2714225>>. Consulté le 2 février 2010.

Gold, Robert L. « Negro Colonization Schemes in Ecuador, 1861-1864, » *Phylon*, Vol. 30, No. 3 (3rd Qtr., 1969), pp. 306-316. <<http://www.jstor.org/stable/273479>>. Consulté le 5 mars 2011.

Guelzo, Allen C. « Lincoln, Race, and Slavery: A Biographical Overview, » *Organization of American Historians Magazine of History*, Vol. 21, No 4 (October 2007) : 14-17.

Guyatt, Nicholas. « America's Conservatory: Race, Reconstruction, and the Santo Domingo Debate, » *Journal of American History*, Vol. 97, No. 4 (March 2011) : 974-1000.

Hall, Stephen G. « Envisioning an Antislavery War : African American Historical Constructions of the Haitian Revolution in the 1850s, » in *Extending the Diaspora: New Histories of Black People*, Curry, Dawne Y., Duke, Eric D., and Smith, Marshanda A., éd. University of Illinois, 2009.

Himelhoch, Myra. « Frederick Douglass and Haiti's Mole St. Nicolas, » *The Journal of Negro History*, Vol. 56, No. 3 (Jul., 1971) : 161-180. <<http://www.jstor.org/stable/2716270>>. Consulté le 31 août 2010.

Jacobs, Wilbur R. « The Many-Sided Frederick Jackson Turner, » *The Western Historical Quarterly*, Vol. 1, No. 4 (Oct., 1970) : 363-372. <<http://www.jstor.org/stable/967483>>. Consulté le 13 février 2012.

Johnson, Charles S., « The Rise of the Negro Magazine, » in *The Journal of Negro History*, Vol. 13, No. 1 (Jan., 1928), pp. 7-21. <<http://www.jstor.org/stable/2713910>>. Consulté le 6 juillet 2012.

Josiah, Barbara P. « Providing for the Future: The World of the African American Depositors of Washington, DC's Freedmen's Savings Bank, 1865-1874, » *The Journal of African American History*, Vol. 89, No. 1 (Winter, 2004) : 1-16. <<http://www.jstor.org/stable/4134043>>. Consulté le 21 janvier 2013.

Kumar, Krishan. « Utopian Thought and Communal Practice : Robert Owen and the Owenite Communities, » *Theory and Society*, Vol. 19, No. 1 (Feb., 1990) : 1-35. <<http://www.jstor.org/stable/657761>>. Consulté le 2 février 2010.

Landon, Fred. « The Negro Migration to Canada after the Passing of the Fugitive Slave Act, » *Journal of Negro History*, 5 (1920) : 22-27. <<http://www.jstor.org/stable/2713499>> Consulté le 20 septembre 2011.

Lepetit, Bernard. « De l'échelle en histoire, » in *Jeux d'échelles : la micro-analyse à l'expérience*, Jacques Revel, Dir. Paris : Gallimard (le Seuil), 1996.

Lockett, James D. « Abraham Lincoln and Colonization : An Episode That Ends in Tragedy at l'île A Vache, Haiti, 1863-1864, » *Journal of Black Studies*, Vol. 21, No. 4 (June 1991) : 428-444. <<http://www.jstor.org/stable/2784687>>. Consulté le 26 octobre 2009.

Lorini, Alessandra. « The Racial Ideology of National Reconciliation, » *Transmission des valeurs nationales : Théories, Individus, Institutions, Cahiers Charles V*, No. 28 (2000) : 91-108.

Mackey, Thomas C. « 'That All Mankind Should Be Free' : Lincoln and African Americans, » *Organization of American Historians Magazine of History*, Vol. 21, No 4 (October 2007) : 24-29.

Masur, Kate. « The African American Delegation to Abraham Lincoln : A Reappraisal, » *Civil War History*, Volume 56, Number 2 (June 2010) : 117-144.

Matthewson, Tim. « Jefferson and Haiti, » *The Journal of Southern History*, Vol. 61, No. 2, (May 1995) : pp. 209-248. <<http://www.jstor.org/stable/2211576>> Consulté le 26 octobre 2009.

Meier, August and Rudwick, Elliott. « Black Man in the 'White City' : Negroes and the Columbian Exposition, 1893, » *Phylon*, Vol. 26, No. 4 (4th Qtr., 1965) : 354-361. <<http://www.jstor.org/stable/273699>> Consulté le 15 mars 2011.

Merida, Kevin. « He Was the Obama before Obama : John Mercer Langston, » *The Journal of Blacks in Higher Education*, No. 60 (Summer 2008) : 70-73. <<http://www.jstor.org/stable/40407188>>. Consulté le 10 novembre 2012.

Miller, Jake C. « African American Males in Foreign Affairs, » *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, Vol. 569, The African American Male in American Life and Thought (May, 2000) : 29-41. <<http://www.jstor.org/stable/1845576>>. Consulté le 10 novembre 2012.

Moore, Wilbert E. « Slave Law and the Social Structure, » *The Journal of Negro History*, Vol. 26, No. 2 (Apr., 1941) : 171-202. <<http://www.jstor.org/stable/2715249>>. Consulté le 23 octobre 2012.

Onuf, Peter S. « Every Generation is an “Independent Nation” : Colonization, Miscegenation, and the Fate of Jefferson's Children, » *The William and Mary Quarterly*, Third Series, Vol. 57, No. 1 (Jan., 2000) : 153-170. <<http://www.jstor.org/stable/2674363>>. Consulté le 29 octobre 2009.

Padgett, James A. « Diplomats to Haiti and Their Diplomacy, » *The Journal of Negro History*, Vol. 25, No. 3 (Jul., 1940) : 265-330. <<http://www.jstor.org/stable/2714798>>. Consulté le 31 août 2010.

Page, Sebastian N. « Lincoln and Chiriquí Colonization Revisited, » in *American Nineteenth Century History*, Vol. 12, No. 3 (September 2011) : 289-325.

Painter, Nell Irvin. « Martin R. Delany : Elitism and Black Nationalism, » in *Black Leaders of the Nineteenth Century*, Leon Litwack and August Meier éd. Urbana: University of Illinois Press, 1988.

Paludan, Phillip Shaw. « Lincoln and Colonization : Policy or Propaganda? » *Journal of the Abraham Lincoln Association*, Vol. 25, No. 1, (Winter 2004) : 23-37. <<http://www.jstor.org/stable/20149053>>. Consulté le 5 mars 2011.

Pease, Jane H. and Pease, William H. « The Negro Convention Movement, » in *Key Issues in the Afro-American Experience*, Volume to 1877. Huggins, Nathan I., Kilson, Martin, & Fox, Daniel M., Dir. Hartcourt Brace Jovanovich Inc., 1971, pp. 191-205.

Pitre, Merline. « Frederick Douglass and American Diplomacy in the Caribbean, » *Journal of Black Studies*, Vol. 13, No. 4 (June 1993) : 457-475. <<http://www.jstor.org/stable/2783999>>. Consulté le 31 août 2010.

—. « Frederick Douglass and the Annexation of Santo Domingo, » *The Journal of Negro History*, Vol. 62, No. 4 (Oct., 1977) : 390-400. <<http://www.jstor.org/stable/2717114>>. Consulté le 19 juillet 2010.

—. « Frederick Douglass : The Politician vs. the Social Reformer, » *Phylon*, Vol. 40, No. 3 (3rd Qtr., 1979) : 270-277. <<http://www.jstor.org/stable/274569>>. Consulté le 31 août 2010.

Prince, K. Stephen. « Legitimacy and Interventionism: Northern Republicans, the “Terrible Carpetbagger,” and the Retreat from Reconstruction, » *The Journal of the Civil War Era*, Vol. 2, No. 4 (December 2012) : 538-563.

Randle, Edwin Henderson. « The Last Three Amendments to the Constitution of the United States, » *The Virginia Law Register*, Vol. 16, No. 7 (November 1910) : 481-490. <<http://www.jstor.org/stable/1845576>>. Consulté le 13 novembre 2012.

Ridge, Martin. « Turner the Historian : A Long Shadow, » *Journal of the Early Republic*, Vol. 13, No. 2 (Summer 1993) : 133-144. <<http://www.jstor.org/stable/3124082>> Consulté le 13 février 2012.

Sanders, Ralph. « Congressional Reaction in the United States to the Panama Congress of 1826, » *The Americas*, Vol. 11, No. 2 (October 1954) : 141-154. <<http://www.jstor.org/stable/978460>> Consulté le 18 mai 2012.

Sears, Louis Martin. « Frederick Douglass and the Mission to Haiti, 1889-1891, » *The Hispanic American Historical Review*, Vol. 21, No. 2 (May, 1941) : 222-238. <<http://www.jstor.org/stable/2507394>>. Consulté le 31 août 2010.

Schiller, Ben. « US Slavery's Diaspora: Black Atlantic at the Crossroads of "Race", Enslavement, & Colonisation, » *Slavery & Abolition*, Vol. 32, No. 2 (June 2011) : 199-212.

Schlereth, Thomas J. « Columbia, Columbus, and Columbianism, » *Journal of American History*, Vol. 79, No. 3, Discovering America: A Special Issue (December 1992) : 937-968. <<http://www.jstor.org/stable/2080794>>. Consulté le 10 janvier 2012.

Schnapper Dominique. « De l'État-nation au monde transnational. Du sens et de l'utilité du concept de diaspora, » *Revue européenne de migrations internationales*, Vol. 17, No. 2 « Débats contemporains » (2001) : 9-36. <http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/remi_0765-0752_2001_num_17_2_1777>. Consulté le 23 octobre 2012.

Sepinwall, Alyssa Goldstein. « Exporting the Revolution: Gregoire, Haiti and the Colonial Laboratory, 1815-1827, » in *The Abbé Grégoire and His World*, Jeremy D. Popkin and Richard H. Popkin, éd. Dordrecht, Boston, London: Kluwer Academic Publishers, 2000.

—. « La révolution haïtienne et les États-Unis : étude historiographique, » in *Rétablissement de l'esclavage dans les colonies françaises, 1802 : Ruptures et continuités de la politique coloniale française (1800-1830) : Aux origines d'Haïti*, Bénot, Yves, & Dorigny, Marcel (Dirs.) Paris : Maisonneuve & Larose, 2003, pp. 387-402.

Seraille, William. « Afro-American Emigration to Haiti during the American Civil War, » *The Americas*, Vol. 35, No. 2 (October 1978) : 185-200. <<http://www.jstor.org/stable/980903>>. 26 octobre 2009.

Shepperson, George. « African Diaspora, Concept and Context, » in *Global dimensions of the African Diaspora*. Joseph E. Harris, éd. Washington, D.C. : Howard university press, 1982 : 46-53.

—. « The African Abroad or the African Diaspora, » in *Emerging themes of African history : proceedings of the International congress of African historians held at University college, Dar es Salaam, [from 26th September to 2nd] October 1965*, T.O. Ranger, éd. Nairobi : East African publishing House, 1974 : 152-176.

Sherwood, Henry Noble. « Early Negro Deportation Projects, » *Mississippi Valley Historical Review*, Vol. 2, No. 4 (Mar., 1916) : 484-508. <<http://www.jstor.org/stable/1886908>>. Consulté le 11 décembre 2009.

Smedley, Audrey. « "Race" and the Construction of Human Identity, » *American Anthropologist*, New Series, Vol. 100, No.3 (Sept. 1998) : 690-702, pp. 694-695. <<http://www.jstor.org/stable/682047>>. Consulté le 10 octobre 2009.

Smythe, Hugh H. « The Concept "Jim Crow", » *Social Forces*, Vol. 27, No. 1, (Oct., 1948 - May, 1949) : 45-48. <<http://www.jstor.org/stable/2572458>>. Consulté le 23 janvier 2012.

Sund, Judy. « Columbus and Columbia in Chicago, 1893 : Man of Genius Meets Generic Woman, » *The Art Bulletin*, Vol. 75, No. 3 (Sep., 1993) : 443-466. <<http://www.jstor.org/stable/3045968>>. Consulté le 10 janvier 2012.

Thompson, Julius E. « The African American Press, » in *The African American experience: An Historiographical and Bibliographical Guide*, Strickland, Arvarh E., & Weems, Robert E. Jr., éd. Westport : Greenwood Press, 2001, pp. 216-230.

Thornell, Paul N. D. « The Absent Ones and the Providers : A Biography of the Vashons, » *The Journal of Negro History*, Vol. 83, No. 4 (Autumn, 1998) : 284-301. <<http://www.jstor.org/stable/2649028>>. Consulté le 18 novembre 2011.

Trefousse, Hans L. « Owen Lovejoy and Abraham Lincoln during the Civil War, » *Journal of the Abraham Lincoln Association*, Vol. 22, No. 1 (Winter, 2001) : 14-32. <<http://www.jstor.org/stable/20149008>>. Consulté le 5 mars 2011.

Treudley, Mary. « The United States and Santo Domingo 1789-1866 (Continued), » *The Journal of Race Development*, Vol. 7, No. 2 (Oct., 1916) : 220-274. <<http://www.jstor.org/stable/29738198>>. Consulté le 5 octobre 2012.

« Unlawful Marriages, Poll tax, Education, » *Annotated Mississippi Code*, v. 1, 1927. <<http://www.yale.edu/glc/archive/975.htm>>. Consulté le 23 octobre 2012.

Volwiler, A.T. « Harrison, Blaine, and American Foreign Policy, 1889-1893, » *Proceedings of the American Philosophical Society*, Vol. 79, No. 4 (Nov. 15, 1938) : 637-648. <<http://www.jstor.org/stable/984943>>. Consulté le 31 août 2010.

Vorenberg, Michael. « Abraham Lincoln and the Politics of Black Colonization, » *Journal of the Abraham Lincoln Association*, Vol. 14, No. 2 (Summer 1993) : 22-45. <<http://www.jstor.org/stable/20148897>>. Consulté le 5 mars 2011.

Walters, Ronald G. « The Boundaries of Abolitionism », in *Antislavery Reconsidered : New Perspectives on the Abolitionists*. Perry, Lewis, & Fellman, Michael, éd. Baton Rouge : Louisiana State University Press, 1979, pp. 3-23.

Wesley, Charles H. « The Struggle for the Recognition of Haiti and Liberia as Independent Republics, » *The Journal of Negro History*, Vol. 2, No. 4 (Oct., 1917) : 369-383. <<http://www.jstor.org/stable/2713395>>. Consulté le 13 septembre 2012.

Westerbeck, Colin L. « Frederick Douglass Chooses His Moment, » *Art Institute of Chicago Museum Studies*, Vol. 24, No. 2, « African Americans in Art: Selections from The Art Institute of Chicago » (1999) : 144-161 ; 260-262. <<http://www.jstor.org/stable/4112966>>. Consulté le 23 janvier 2012.

Wilson, William J. « Class Conflict and Jim Crow Segregation in the Postbellum South, » *The Pacific Sociological Review*, Vol. 19, No. 4, « American Society at the Bicentennial: Revising Our Understanding » (Oct., 1976) : 431-446. <<http://www.jstor.org/stable/1388831>>. Consulté le 23 novembre 2010.

Wynes, Charles E. « Ebenezer Don Carlos Bassett, America's First Black Diplomat, » *Pennsylvania History*, No. 51 (1984): 232-240.

IV. Thèses non-publiées

Aje, Lawrence. « Entre désir d'intégration et séparatisme socio-racial : naissance et autonomisation des libres de couleur de Charleston, Caroline du Sud, 1790-1865. » Thèse de Doctorat, Université Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, 2012.

Flory, Céline. « La liberté forcée. Politiques impériales et expériences de travail dans l'Atlantique du XIXe siècle. » Thèse de Doctorat, Ecole des Hautes Études en Sciences Sociales, 2011.

Henry, Monica Ana. « Vers une Amérique ? Les relations entre les États-Unis et les nouvelles républiques hispano-américaines, 1810-1826. » Thèse de Doctorat, Université Paris Diderot, 2004.

Hodgson, Kate J. « 'A series of marvellous resurrections': afterlives of the Haitian revolution. » Doctoral thesis, UCL (University College London), 2010.

Jerad, Rahma. « L'expansion américaine au prisme de Cuba: esclavage, abolition et rivalités internationales, 1836-1860. Une histoire culturelle et diplomatique. » Thèse de Doctorat, Université Paris Diderot, 2009.

V. Communications non-publiées

Gaillard-Pourchet, Gusti Klara. « La mémoire haïtienne de la guerre anti-esclavagiste et indépendantiste. Éléments et pistes à explorer. » Séminaire « Histoire sociale et culturelle des traites et des sociétés esclavagistes et post-esclavagistes, » Ecole des Hautes Études en Sciences Sociales. 105 boulevard Raspail, Paris, France. 8 mars 2012.

Guyatt, Nicholas. « “A vast negro reservation”: Black colonization in the postbellum United States, 1863-1871. » Colloque international de l'Association Pour l'Étude de la Colonisation Européenne (16-18 juin 2011) : « Réorientations des empires et nouvelle colonisation : Couleurs, esclavage, libérations aux Amériques - 1804-1860. » Université Paris Diderot, U.F.R. d'Études Anglophones Charles V, 10 rue Charles V, Paris, France. 17 juin 2011.

Rossignol, Marie-Jeanne. « 1812-1827, le renouveau du mouvement anti-esclavagiste à l'Ouest. » Colloque International « 1812 dans les Amériques », 7-8 juin 2012. Université de Bretagne Occidentale, Faculté Victor-Segalen, 20 rue Duquesne, Brest, France. 7 juin 2012.

VI. Sites internet

Documenting the American South, 2004. *The University Library, The University of North Carolina at Chapel Hill*. <<http://docsouth.unc.edu>>.

Encyclopædia Britannica Online Academic Edition, 2012. *Encyclopædia Britannica*. <<http://www.britannica.com.rproxy.sc.univ-paris-diderot.fr>>.

Encyclopedia of African-American Culture and History, 2006. *Encyclopedia.com*. <<http://www.encyclopedia.com>>.

Le Quatrième recensement général de la population et de l'habitat, 2003. *Institut Haitien de Statistique et d'Informatique*. <http://www.ihsi.ht/recensement_presentation.html>.

Table des illustrations

- **Figure 1** : « Reproduction of the Questions on Hispanic Origin and Race From the 2010 Census, » in « Overview of Race and Hispanic Origin: 2010. » U.S. Department of Commerce, Economics and Statistics Administration, U.S. Census Bureau, March 2011, p. 1. <<http://www.census.gov/prod/cen2010/briefs/c2010br-02.pdf>>. Consulté le 23 octobre 2012. 26
- **Figure 2** : Ponce, Nicolas. « Vue du Port-au-Prince
- **Figure 3** : « Prince Saunders
- **Figure 4** : Evans, Richard. « Henry Christophe

- City Herald », in *Recueil de vues des lieux principaux de la colonie française de Saint-Dominique*, Ponce, Nicolas et Mérédic Louis Elie Moreau de Saint-Méry. Paris : Moreau de Saint-Méry, Ponce et Phelipeau, 1795, pl. 5, 55 », 1816. Peinture à l'huile. <<http://www.britannica.com/EBchecked/media/100639>>. Consulté le 1^{er} mars 2013. 75
- **Figure 5** : « Jean - Pierre Boyer
- **Figure 6** : « Cape St. François », in Beard, John Rely. *The life of Toussaint L'Ouverture : the Negro patriot of Hayti : comprising an account of the struggle for liberty in the island, and a sketch of its history to the present period.* London : Ingram, Cooke, and Co., 1853. <<http://archive.org/stream/lifeoftoussaintlbear#page/n7/mode/2up>>. Consulté le 10 mai 2012. 99
- **Figure 7** : Volck, Adalbert John. « Free Negroes in Hayti ». Baltimore : [s. n.], 1863. Gravure. New-York Historical Society. <<http://memory.loc.gov/ndlpcoop/nhnycw/ab/ab01/ab01029v.jpg>>. Consulté le 6 mars 2013. 147
- **Figure 8** : Watson. « James Theodore Holly
- **Figure 9** : Buquet. « Nicolas Fabre Geffrard
- **Figure 10** : « James Redpath
- **Figure 11** : « Interior of "Holy Trinity," Port-au-Prince
- **Figure 12** : Bureau, Jacques. « Plan de l'Ile a Vache & coste de St. Domingue de puis la pointe de l'Abacou iusqu'au cap de l'est d'Yaquin, » encre et aquarelle, circa 1700. Library of Congress Geography and Map Division Washington, D.C. 20540-4650 USA. <<http://hdl.loc.gov/loc.gmd/g4942v.lh000459>>. Consulté le 16 octobre 2012. 213
- **Figure 13** : « Abraham Lincoln
- **Figure 14** : « Sketch of the Isthmus of Chiriqui

- **Figure 15** : Bellin, Jacques Nicolas. « Plan de l'isle à Vache à la coste de sud de S. Domingue, » in Bellin, Jacques Nicolas,. *Le petit atlas maritime*. Paris : [s.n.], 1764. Library of Congress Geography and Map Division Washington, D.C. 20540-4650 USA. <<http://hdl.loc.gov/loc.gmd/g4942v.ar190200>>. Consulté le 16 octobre 2012 260
- **Figure 16** : Moreau de Saint Méry, M. L. E. « Carte de l'Isle St. Domingue ». Paris? : [s.n.], 1796. Library of Congress Geography and Map Division Washington, D.C. 20540-4650 USA. <<http://hdl.loc.gov/loc.gmd/g4930.ct000118>>. Consulté le 16 octobre 2012. C'est nous qui entourons l'île à Vaches
- **Figure 17** : Billet de cinq gourdes haïtiennes/cinq dollars haïtiens émis par Bernard Kock
- **Figure 18** : Billet de deux gourdes haïtiennes/deux dollars haïtiens émis par Bernard Kock
- **Figure 19** : George F. Crane, « Distinguished Colored Men ». New York: A. Muller, c.1883. Hand-colored lithograph. Prints and Photographs Division, of the Library of Congress. Library of Congress Geography and Map Division Washington, D.C. 20540 USA. 273
- **Figure 20** : « Ebenezer D. Bassett
- **Figure 21** : « Portrait of John Mercer Langston
- **Figure 22** : Taylor, James E. (1839-1901), « Annexation demonstration in San Domingo City--the Seybo regiment in the citadel, bearing the U.S. colors ». c. 1890. Photographic reproduction of watercolor. Library of Congress Prints and Photographs Division Washington, D.C. 20540 USA. <<http://www.loc.gov/pictures/item/93515587/>>. Consulté le 8 janvier 2013. 316
- **Figure 23** : Taylor, James E. « [Dominican Republic, 1871]: The embarkadero, or wharf of Santo Domingo City, showing the Columbus Tree in the background. », c.1871, photomechanical print. Library of Congress Prints and Photographs Division Washington, D.C. 20540 USA. <<http://www.loc.gov/pictures/item/2003655463/>>. Consulté le 8 janvier 2013. 317
- **Figure 24** : Taylor, James E. « The Santo Domingo Commission. » New York : Frank Leslie, 1871. 317
- **Figure 25** : « Frederick Douglass
- **Figure 26** : Mathew Brady Studio. « Frederick Douglass
- **Figure 27** : « Hyppolite
- **Figure 28** : National Archives, Records of the Department of State, Diplomatic Despatches, Haiti, Vol. 24, Cable Message, December 30, 1890 317
- **Figure 29** : Taylor, James E. « Frederick Douglass
- **Figure 30** : « The Mole of St. Nicolas, » in National Archives, Records of the Department of State, Diplomatic Despatches, Haiti, Vol. 25, letter n°3 of Bancroft Gherardi
- **Figure 31** : The Knapp Co. lith., N.Y. « Opening of the World's Fair, » c. 1893. 1 print : lithograph, color. Library of Congress Prints and Photographs Division Washington, D.C. 20540 USA. <<http://www.loc.gov/pictures/item/95504587/>>. Consulté le 18 février 2013..... 317
- **Figure 32** : « Bird's Eye View of the Exposition, » in Hill, Thomas E. *Hill's Souvenir Guide to Chicago*

- **Figure 33** : « Haytien Building, » *The Dream City: a portfolio of photographic views of the World's Columbian Exposition, with an introduction by Halsey C. Ives.* St. Louis, MO.: N. D. Thompson Co., 1893-1894. <<http://columbus.iit.edu/>>. Consulté le 25 novembre 2011. 317
- **Figure 34** : « Haiti Government Building, » *The World's Fair Souvenir Album, Containing General Views Of The Columbian Exposition, Grounds, Main Buildings, Foreign And State Buildings, Peristyles, Lagoons, Statuary, Fountains, Architectural Details, Midway Plaisance*
- **Figure 35** : « Pavillon de la République d'Haïti à Exposition Universelle de Chicago
- **Figure 36** : « Frederick Douglass
- **Figure 37** : Couverture du pamphlet *The Reason Why*
- **Figure 38** : Oppen, F. « Darkies' day at the fair » (lithograph, color), in *Puck*, 1893 Aug. 21, pp. 186-187. <<http://www.loc.gov/pictures/item/93500084/>>. Consulté le 23 février 2013. 317
- **Figure 39** : « Booker

Index

A

Abolitionnisme, 5, 34, 35, 39, 41, 101, 105
 Abolitionnistes Noirs, 10, 30, 32, 88, 100, 110-111, 174, 196
Afro-American Advocate, 623
AME Church Voir Eglise
 Africaine Méthodiste
 Episcopale
 Amendement: 13ème, 10, 45, 274, 279, 494; 14ème, 48, 51, 274, 279, 280, 282, 432, 521; 15ème, 51, 274, 279, 280, 282, 299, 330, 406, 493, 521
American Colonization Society, 5, 10, 40, 55, 57, 60, 76-78, 80-81, 85, 93, 95, 100-101, 107, 112-114, 116, 121, 135, 139, 144-145, 153, 167, 195-197, 229, 238-239, 251, 256, 530
Anglo-African Magazine, 131, 147, 149, 168-170
 Anticolonialisme, 13, 39, 51, 534, 537-538
 Antilles Britanniques, 121-122, 138, 395-396
 Atlantique Noir
 Voir *Black Atlantic*

B

Báez Mendez, Buenaventura, 320
Baltimore Afro-American, 487-488
 Barnett, F. L., 453, 471, 486, 490, 496-497
 Bassett, Ebenezer Don Carlos, 272, 274, 286, 296-308, 313, 319, 340, 348-350, 371
 Bibb, Henry, 135-136

Black Atlantic, 14-17, 20, 64, 395, 442
Black Codes, 283-284
Black Nationality Voir Nationalité Noire
 Blaine, James G., 343-347, 349-352, 361, 363, 365-371, 373, 375, 379-381, 388, 454
 Blair, Frank P. Jr., 162
 Blair, Montgomery, 233, 235, 243
 Boissard-Canal, Pierre
 Théoma, 303, 311
 Bonney, Charles Carroll, 499-500
Border States, 217, 276
 Boyer, Jean-Pierre, 55, 75-82, 84, 88, 90-92, 97, 115, 154, 171, 176-177, 191, 319, 327
Brown Et Al. V. Board Of Education Of Topeka Et Al., 48
 Brown, John Jr., 194
 Brown, William Wells, 100, 110, 125, 147, 180, 189-190, 205, 274, 448

C

Canada (émigration vers le), 9, 104, 111, 116-121, 133-136, 138-139, 141, 143, 151, 157, 166, 209, 417-418, 448
Carpetbagger, 293, 480
Chatham Tri-Weekly Planet, 192
 Chicago (Exposition Universelle de 1893), 10-11, 32, 39, 47, 49, 50, 401, 403-405, 408-416, 419, 423, 426-428, 432-433, 441, 448-454, 464, 471-480, 483-488, 492-501, 508, 510-511, 513, 516, 518-527, 531-532, 535

Chicago Inter-Ocean, 480
Chicago Press And Tribune, 172
 Chiriqui, 214, 243-249, 253, 255-260, 269
Chiriqui Improvement Company, 243
 Christophe, Henry, 74-75
 Citoyenneté, 36, 44, 48, 100, 116, 120, 123, 130, 131, 143, 146, 148, 164, 188-189, 207, 209, 224, 271-275, 295, 318, 333, 359, 396, 400, 448, 494, 530, 531, 538
 Clarkson, Thomas, 74-75, 124, 447, 463, 599
 Clay, Henry, 40, 91-92, 221, 228, 238, 242, 591
Cleveland Gazette, 478-481, 488, 513, 519, 524, 563
 Cleveland, Grover, 15, 103, 141, 143, 150, 155, 157, 206-207, 313-314, 346, 373, 412, 478, 479-481, 488, 513, 519, 524, 562-563
 Clyde, William P., 344-345, 349, 353, 365, 373-374, 394, 458
Colored American, 49, 95-97, 113-114, 121-123, 127-128, 138, 404-405, 471, 476, 486, 490, 497, 518, 562
Commercial Advertiser, 202, 543, 545, 554
 Compromis De 1877, 291
 Conférence de Bruxelles, 502
 Congrès de Berlin, 411, 502-503
 Congrès sur l'Afrique, 6, 426, 477, 498-502, 504, 506, 508-509, 512, 520, 525

Contrabands, 204, 236, 238, 241-242, 244, 250, 261, 265, 270
 Conventions de Noirs, 29-30, 100, 105-107, 110, 132, 139, 164
 Conventions Sur l'Emigration, 153, 157, 166
 Cour Suprême Des Etats-Unis, 40, 48, 65, 164, 220, 223, 287, 291-292, 408, 527
 Crummell, Alexander, 110-111, 123, 192, 196, 229
Crusader, 174, 489
 Cuba, 136, 137, 332, 357, 417, 418, 420
 Cuffe, Paul, 64, 112

D

Daily Confederation, 201, 202, 554
Daily Inter Ocean, 501, 506, 508
Daily Public Ledger, 515, 517, 523
Daily Times-Picayune, 507, 523
 De Long, James, 266
 Delany, Martin R., 33, 56, 111, 124, 135, 138, 140, 143-145, 149, 157, 162, 166-167, 191-193, 196
 Destinée Manifeste, 318, 374, 462
 Dewey, Loring D., 41, 55, 76-80, 84, 327
 Diaspora, 9, 14-16, 18, 19, 20, 22, 98, 101, 131, 132, 133, 137, 146, 169, 209, 369, 391, 395-397, 530, 538
Disfranchisement, 405-407, 493
 Doctrine Monroe, 91, 323, 534
 Domingue, Michel, 303

Donnohue, D. C., 267-268
 Douglass, Frederick, 7-12, 27-28, 30, 32-34, 37, 39, 41, 43, 45-51, 56, 97, 104, 106, 109-110, 123, 134, 140-141, 145, 149, 150, 154-155, 157, 171-174, 181-185, 192, 194, 202, 205, 210-211, 219, 225-226, 270-274, 286-287, 296-300, 304-307, 316-317, 320-400, 404-405, 416, 422-501, 506-526, 529, 531-537, 562, 569, 590-592, 602, 607
Douglass' Monthly, 623
Dred Scott (Affaire), 11, 164-165, 171, 223
 Droits Civiques, 16, 35-36, 45, 50, 103, 114, 132, 161, 218, 224, 271, 284, 294-295, 333, 359, 426, 442, 480, 487, 494, 537
 Du Bois, W. E. B., 51, 52, 219, 335, 400, 442, 450, 473, 508, 518, 526, 536

E

Église Africaine
 Méthodiste Épiscopale, 529
 Église Épiscopale, 149-150, 153-158, 162, 201, 206-208
Elevator, 299-300, 519, 562
 Elie, Frederick, 154, 345, 373, 374
 Émigration (volontaire), 5, 12, 17, 28-29, 33, 36, 38, 40-44, 51, 55-58, 61, 73, 75, 77, 78, 80, 82-86, 89, 92-98, 100, 104, 107, 109, 110-116, 121, 128-209, 229-235, 249, 251, 253-254, 268, 270, 271, 274, 295, 300, 309, 311, 446, 460, 530
 Émigrationnisme, 5, 13, 39, 40, 41, 53, 56, 99, 112, 132, 140, 143

Enquirer, 70, 545, 550, 554, 555
 États Confédérés, 204, 217, 236, 270, 280, 287, 289, 291, 299, 407
 États Limitrophes
Voir *Border States*
 Évangélisation, 148, 208
Evening Herald, 516, 517
 Exceptionnalisme, 160, 161, 465, 469
 Expositions Universelles, 47, 405, 409, 411, 434, 473, 474, 483

F

Fairfax, Ferdinando, 64-65
 Firmin, Anténor, 8, 356-357, 362, 368-386, 434-435
 Forbes, Paul S., 265
 Forten, James, 27, 62, 81
Frank Leslie's Illustrated Newspaper, 327
Free Labor, 223, 263, 278, 294
Freedmen's Bank, 272, 286
Freedmen's Bureau, 272, 279, 284, 286, 306
Freedom's Journal, 29, 105, 108, 125
Freeman, 172, 488, 489, 509, 510, 515, 519, 520, 522, 552, 561, 562, 564, 565
Fugitive Slave Act (1850), 119, 129, 134, 135, 148, 171, 234

G

Garnet, Henry Highland, 32, 33, 104, 106, 110, 123, 133-134, 145, 149, 167, 180, 191-193, 196, 205, 255, 330, 332
 Garrison, William Lloyd, 42, 101-104, 141, 187,

193, 194, 330, 447, 463, 599
 Garvey, Marcus, 22, 52, 129, 442, 508, 536
 Geffrard, Fabre Nicolas, 43, 148, 171-180, 185, 190, 193, 197, 199-200, 230-231, 233, 262
Georgia Weekly Telegraph, 298, 330, 331
 Gherardi, Bancroft, 345, 363, 370-384, 391-393
 Goutier, Stanislas, 345, 373
 Gradualisme, 222, 227, 241-242
 Grant, Ulysses S., 11, 39, 290, 296, 299-303, 316, 318, 319-325, 391, 531
 Guerre De Sécession, 9-10, 38, 42, 44-45, 48, 50, 56, 100-104, 108, 109-110, 113, 120, 130, 132, 143, 148-149, 162, 185, 189, 205, 210, 214-215, 217, 232, 243, 252, 269, 271, 274, 276, 278, 282-290, 296, 297, 301, 307, 317, 318, 329, 348, 354, 426, 433, 448, 450, 480, 492, 494, 507, 513, 530, 531

H

Hall, Prince, 61
 Harrison, Benjamin, 39, 316, 336, 338, 340, 345, 346, 351, 355, 362-363, 366, 370, 371, 381, 383, 388, 399, 412, 433, 443, 478, 593, 596
 Hayes, Rutherford B., 19, 291, 306, 308
Haytian Bureau of Emigration, 159, 174-175, 179, 180, 182, 186, 189, 199, 200-204, 234-235
Haytian Emigration Society of Coloured People, 81, 613
 Hispaniola, 11, 44, 69, 178, 230, 271, 301, 303-304, 316-319, 324, 327, 426, 445, 605

Holly, James Theodore, 29, 32, 34, 42-43, 51, 56, 92, 100, 131, 135-137, 144, 146-171, 180, 186, 191-193, 195, 199, 200-210, 305, 312
 Hyppolite, Florvil
 Mondestin, 6, 315-316, 344, 345-360, 363-368, 370-375, 379-380, 382, 386, 392, 422, 426, 427, 432, 434-445, 449-450, 458-459, 464, 472, 595, 601, 602

I

Idaho Daily Statesman, 523
 Île À Vaches, 43, 44, 214, 242, 258, 260, 265-269, 531
 Immédiatisme, 41-42, 100-103, 530
 Impérialisme, 34, 47, 151, 152, 391, 454, 465, 473, 475, 535, 537-538
Indentured Servants, 24
International League Of Darker Peoples, 536
 Internationalisme, 13, 19

J

Jefferson, Thomas, 9, 31, 51, 58-59, 64, 66-69, 72, 73, 80, 85, 87, 91, 109, 198, 237
Jim
Crow *Voir* *Ségrégation*
 Jubilé (Des Gens De Couleur), 489, 499, 509-518, 523, 607

K

Knights Of The White Camelia, 289
 Kock, Bernard, 260-268
Ku Klux Klan, 271, 289, 407

L

L'Union, 185, 203, 236, 270
La Feuille Du Commerce, 172
 Langston, John Mercer, 32, 106, 210, 270, 273-274, 305-313, 340, 489, 504, 506, 511, 565, 568
Le Moniteur, 178, 385, 386
Leavenworth Bulletin, 297, 556
Lecture on Haiti, 7, 11, 404, 440-441, 455-461, 463, 465, 467-468
 Légitime, François-Denis, 314-316, 344-349, 370, 373-374, 386
Liberator, 101, 117, 141, 165, 171, 194, 197-199, 202, 205, 255, 341, 551
 Libéria, 17, 28, 38, 40, 56, 77, 89, 93, 104, 113-114, 125, 134-135, 139, 152, 158, 192-198, 209, 229-230, 232, 237, 238-239, 241-242, 246, 248, 251, 253, 256, 263, 297, 482
 Lincoln, Abraham, 35, 39, 43-45, 56, 162, 179, 210-282, 398, 447, 458-459, 463, 491-492, 531, 595, 598
 Louverture, Toussaint, 7, 37, 124, 126, 332, 422
 Lundy, Benjamin, 82, 83, 84, 85, 88, 92, 93, 101, 126, 447, 463, 599
 Lynchage, 48, 453, 485, 496, 520, 527

M

Manifest Destiny, 25, 59, 160, 332, 348, Voir aussi Destinée
 Manifeste
Manufacturers' And Farmers' Journal, 297
Maritime Canal Company Of Nicaragua, 344

Métayage, 271, 292, 450
Methodist Union, 488
Midway Plaisance, 413, 417, 421, 423, 482, 484
Missouri Compromise, 277
 Môle Saint Nicolas (Haïti), 6, 46-48, 318-319, 336, 343-349, 353, 356-359, 364, 366, 368-399, 404, 427, 431-435, 439-443, 448, 457, 485, 531
 Monroe, James, 40, 66-67, 91, 141
Mutual Aid Societies, 284

N

Nashoba, 87-88
National Association For the Advancement of Colored People, 536
National Republican, 262, 299
 Nationalité Noire, 5, 22, 28, 39, 41, 51, 99, 101, 128-133, 138, 140, 145, 148, 159, 186-187, 309-310, 530, 534
New Harmony Gazette, 87
New National Era, 330, 331
New Orleans Bulletin, 201
New Orleans Delta, 173, 202
New York Colonization Society, 80
New York Daily Tribune, 174, 298, 324-327, 331-332, 338, 515
New York Herald, 198, 297-298, 324-327, 507, 553-554
New York Independent, 299
New York Sun, 368
New York Tribune, 154, 162, 182, 233, 325, 329, 347
New-York Daily Tribune, 182, 201-202, 338, 515-517, 522

Niles Weekly Register, 82
 Nissage, Jean-Nicolas, 303, 319
North American And United States Gazette, 194-195
North American Review, 348, 389, 393, 397-399, 439, 440, 443, 456

O

Omaha Daily Bee, 338, 339, 624
 Ordonnance Du Nord-Ouest, 277

P

Panafricanisme, 6, 13, 19, 22, 35, 39, 196, 525, 535, 536
 Panaméricanisme, 534-535
 Pavillon Haïtien (Exposition Universelle de Chicago, 1893), 10, 39, 47, 49, 311, 401, 404-405, 414-417, 419-429, 432, 435, 441-442, 448-455, 464-465, 467, 469, 472, 479, 482, 485, 490, 496-497, 510, 531, 532
 Penn, I. Garland, 453, 486, 490, 496
 Pennington, James William Charles, 110, 133, 145
Pennsylvania Abolition Society, 61
Philadelphia Tribune, 488
Pittsburgh Dispatch, 339, 340
 Plésance, Victorin, 175, 179, 181-182
Plessy Vs. Ferguson, 51, 358, 408, 527
Poll Tax, 407-408
 Pomeroy, Samuel S., 141, 151, 256-258, 262, 268, 556

Port-Au-Prince, 46, 74, 85, 89, 93, 154, 171, 173, 175-178, 198, 201, 203, 206-207, 237, 264, 314, 315, 319, 325, 345, 350, 361, 364, 379-383, 386, 434, 437
 Proclamation d'Émancipation (1863), 229, 269
 Prosser (Proser), Gabriel, 65-66, 71, 232
 Purvis, Robert, 107, 110, 165, 511

R

Race, 7, 9, 17, 21-23, 25-27, 44, 47-48, 56, 67, 68, 98, 105, 115, 124, 126-127, 130-133, 136-137, 139, 142, 149, 157-158, 160-161, 170, 183, 186-188, 194-196, 219, 220, 222, 224-225, 229, 241, 247, 252-254, 279, 288, 298, 312-313, 322, 331-333, 338, 340-342, 352, 354, 359, 360, 364, 367, 386, 393, 395, 398-400, 406, 411, 423, 447-448, 456, 460-462, 468, 481, 489, 491, 516-517, 522-523, 530, 533, 535, 592-597, 599, 601, 603, 605, 608-609
 Randolph, A. Philip, 536, 544
 Reconstruction, 35-36, 39, 45-46, 48, 51, 67-68, 73, 196, 271-296, 300, 314, 318, 322, 330, 333, 336, 358-359, 364, 406, 412, 450, 474, 480, 527, 531, 534
Reconstruction Act, 280
 Redpath, James, 11-12, 42-44, 147-148, 159, 171-205, 230-231, 233-236, 246, 259, 311
 République Dominicaine
 Voir Santo Domingo
 Révolution Américaine, 117, 276

Révolution Haïtienne, 7-8, 11, 13, 68, 91, 123, 126, 158, 468
Richmond Planet, 488, 519, 564
Richmond Whig, 330, 551
 Russwurm, John Brown, 89, 108, 124-125

S

Saint Paul Daily Globe, 516, 517, 523
 Saint-Domingue, 7-8, 11, 37, 69-72, 104, 154, 237, 320, 467, 531
 Salnave, Sylvain, 303, 318-320
 Salomon, Louis Etienne Félicité Lysius, 175, 314
 Santana, Pedro, 178-179, 319, 320
 Santo-Domingo, 11, 45, 153, 273, 311, 318, 322-323, 355, 534
 Saunders, Prince, 73-76, 124-125
Scalawags, 289
 Ségrégation, 6, 25, 35, 39, 48, 97, 283-284, 289, 292, 352, 358-359, 399, 405, 408, 423, 426, 432, 449-450, 456-458, 461, 467, 473, 495, 508, 526-527, 532
Separate But Equal, 48
 Seward, William H., 237-238, 248, 258, 264-266, 270, 320
 Shadd, Mary Ann, 108, 135
Sharecropping
Voir
Métayage
 Smith, Caleb B., 229, 243-244, 248-250, 256, 260, 264
 Smith, James McCune, 110, 125, 128, 167, 190-193
Social Civil And Statistical Association, 251
 Société des Amis des Noirs, 58, 63

Society For Promoting The Emigration Of Free Persons Of Colour To Hayti, 80
 Soulouque, Faustin, 144, 154, 171, 175-176, 199
 Stanton, Edwin M., 270
Statesman, 488, 489, 547, 550, 552, 555
Stay and Fight, 30, 41, 100-102, 104, 106-107, 110, 112, 137, 140-141, 145, 205
 Sumner, Charles, 179, 233, 235, 237-240, 243, 308, 311, 320, 322-323, 325, 328, 330, 332

T

Ten Percent Plan, 278
The African Repository And Colonial Journal, 85, 93, 195
The Anti Slavery Appeal, 103
The Cosmopolitan Magazine, 415, 419
The Herald, 515
The Independent, 501
The North Star, 30, 109, 134, 141, 184, 196, 448, 562
The Pine And Palm, 95, 131, 145, 147, 185, 188-189, 198, 200, 233, 236
The Reason Why (Pamphlet), 49, 404-405, 471, 473, 476, 484, 486, 490, 492, 495-497, 509, 519, 531
The Rights Of All, 108
 Thélémaque, Séide, 314-315, 344
 Thomas, Edward M., 254
 Thompson, Ambrose W., 243, 248, 256
 Thompson, John E. W., 306, 313, 314
Topeka Call (Weekly Call), 487, 488, 506, 515, 519, 522, 607
 Tracy, Benjamin F., 362, 373, 381, 388

Trinidad, 117, 119, 121-122, 133, 417
 Tucker, St. George, 65-67
 Tuckerman, Charles K., 265, 267
 Turner, Nat, 103-104

U

Uncle Tom's Cabin, 138-140, 515-516
Underground Railroad, 104, 119-120, 210, 227, 306-307, 448
Universal Negro Improvement Association, 536
 Usher, John Palmer, 264, 267

V

Vashon, George Boyer, 89, 145
 Vesey, Denmark, 71, 232
Virginia Gazette And General Advertiser, 70
Voice Of The Fugitive, 135

W

Wade-Davis Bill, 279
 Walker, David, 99, 114-116, 123-124
Washington Bee, 338, 388, 489, 519, 568
 Washington, Booker T., 218, 351, 356, 450, 479, 484, 497, 508, 517, 522, 526-527
 Washington, George, 86, 253, 313
 Watkins, William J., 123, 131, 141, 150
Weekly Anglo-African, 95, 132, 167, 182, 191-193, 198-199, 202-203, 205
Weekly Telegraph, 298, 551

Wells, Ida B., 48-49, 404-405, 453, 476-477, 479, 484-490, 492, 495-497, 509-511, 516-519, 524-526
 Whidden, Benjamin, 264
White City, 32, 49-50, 413-415, 423, 454, 476-479, 481-482, 500, 518
White League, 289
 Whitfield, James, 117, 119, 141-142, 150, 162, 166
 Wilberforce, William, 74, 117, 120-121, 124, 447, 463, 481, 536, 599
 Williams, Fannie Barrier, 454, 479
 Wright, Frances, 85-86, 88

Esquire », in Saunders, Prince. Haytian Papers, a collection of the very interesting proclamations and other official documents... of the kingdom of Hayti. London : W. Reed, 1816. <<http://archive.org/stream/haytianpaperscol00henr#page/n7/mode/2up>> Consulté le 10 mai 2012. 74; President of Haiti (ruler of all Hispaniola after 1822), 1818-43, » in Johnston, Sir Harry H. The Negro in the New World. New York : [s. n.], 1910. Schomburg Center for Research in Black Culture / General Research and Reference Division. Digital ID: 1228929. 76 ». Albumen cabinet card, Port-au-Prince, circa 1874. National Portrait Gallery, London. 148 ». [s. l.] : Lamy Godard, 1859 (Musée des Traditions et Arts Normands). 173 ». Print Collection portrait file. / R / James Redpath. Stephen A. Schwarzman Building / Print Collection, Miriam and Ira D. Wallach Division of Art, Prints and Photographs. 176, » in Holly, James Theodore. Facts About the Church's Mission in Haiti : A Concise Statement by Bishop Holly. New York: Thomas Whittaker, 1897. <<http://anglicanhistory.org/usa/jtholly/facts1897.html>>. 208, » in Brooks, Noah. Abraham Lincoln and the downfall of American slavery. New York : G.P. Putnam's Sons, 1914. <<http://archive.org/stream/abrahamlincolnd00broo#page/n13/mode/2up>>. Consulté le 2 octobre 2012. 216 in the State of New Granada in South America, March 1860, » in Morse, F. H; United States. Congress. House. Committee on Naval Affairs. Report of Hon. F.H. Morse, of Maine, from the Committee on Naval Affairs, H.R., in relation to contract made by Secretary of the Navy for coal and other privileges on the Isthmus of Chiriqui, together with abstracts of title, ordinance, and concessions made by the provincial legislature of Chiriqui. Washington : [s.n.], 1860, p. 89. <<http://archive.org/stream/reportofhonfhmor00mors#page/n1/mode/2up>>. Consulté le 16 octobre 2012. C'est nous qui entourons la région de Chiriqui 245. 263 en janvier 1863. Voir « HAÏTI Banknotes, Bernard Kock Private issues, Ca. 1863, » Garry Saint, Esquire 1999-2009. 266 en janvier 1863. Voir « HAÏTI Banknotes, Bernard Kock Private issues, Ca. 1863, » Garry Saint, Esquire 1999-2009. 267, Minister Resident to Haiti, » Harpers Magazine, May 1 1869. Courtesy NYPL Digital gallery, New York Public Library. <<http://explorepahistory.com/displayimage.php?imgId=1-2-16AF>>. Consulté le 8 janvier 2013. 296, 1894, » in Langston, John Mercer, From the Virginia Plantation to The National Capitol, or The First and Only Negro Representative in Congress from the Old Dominion, John Mercer Langston. Self-reliance the secret of success, p. 10. Hartford : American Publishing

Company, 1894.
<http://archive.org/stream/fromvirginiaplan00langiala#page/534/mode/2up>. Consulté le 19 novembre 2012. 307
 at his Desk in Haiti, » Photograph, Paper, L 20.3, W 25.4 cm. Frederick Douglass National Historic Site, FRDO 3899.
<http://www.nps.gov/history/museum/exhibits/douglass/exb/visionary/frdo3899.html>. Consulté le 11 février 2013. 317
 » Circa 1890. African-American Perspectives: The Progress of a People, Library of Congress. 317
 » in National Archives, Records of the Department of State, Diplomatic Despatches, Haiti, Vol. 24, despatch 13, November 18, 1889. 317
 with Madam Hyppolite in Haiti ». circa 1891. Print, 59x48.8 cm. Frederick Douglass National Historic Site, FRDO 157. <http://www.nps.gov/museum/treasures/html/P/FRDO157.htm>. Consulté le 15 février 2013. 317
 to Secretary of State, enclosure 4, February 21, 1891 317
 and the World's Fair. Chicago : Laird & Lee, Publishers, 1892, pp. 218-219. <http://www.archive.org/details/hillssouvenirgui00hill>. Consulté le 25 novembre 2011.
 317, Etc., Covering The Whole Scope Of The White City... Chicago: C. Ropp & Sons, 1894, p. 49. <http://www.archive.org/details/cu31924021896489>. Consulté le 25 novembre 2011. 317
 » 1893, 1 print : lithograph, color. Library of Congress Prints and Photographs Division Washington, D.C. 20540. Visual materials from the Frederick Douglass Memorial and Historical Association records. <http://www.loc.gov/pictures/item/99471617/>. Consulté le 18 février 2013. 317
 Commissioner from Hayti, March 1893 » in The Frederick Douglass Papers at the Library of Congress, Series: Subject File, Haiti. <http://memory.loc.gov/ammem/doughtml/>. Consulté le 2 décembre 2011. 317
 (Wells, Ida B. et al. The Reason Why the Colored American is not in the World's Columbian Exposition, 1893. The Frederick Douglass Papers at the Library of Congress, Series: Speech, Article, and Book File---A: Frederick Douglass, Dated. <http://memory.loc.gov/ammem/> 317
 T. Washington », in Washington, Booker Taliaferro. Up from Slavery : An Autobiography (New York : Doubleday, Page & Co., 1901). New York : Doubleday, Page & Co., 1907, p. ii. <http://archive.org/stream/upfromslaveryan06washgoog#page/n12/mode/2up>. Consulté le 8 octobre 2012. 317